TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41021

TUFTS COLLEGE LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME CINQUIÈME

QUATORZIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1844

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41021

L'ISTHME

DE PANAMA.

L'ISTHME DE SUEZ.

L'isthme de Panama, resserré en largeur, comme on le verra, est hors de proportion par sa longueur avec tous les isthmes du monde. De Tehuantepec et des bords du Guasacoalco, où il se soude à l'Amérique du Nord, au fond du golfe de Darien, où il s'unit au massif de l'Amérique méridionale, il y a 2,300 kilomètres (575 lieues). C'est, à peu de chose près, le double de la distance d'Amsterdam à Lisbonne. Les autres isthmes célèbres sont cinquante ou cent fois moins longs. C'est qu'ils sont situés entre deux golfes avancés dans les terres ou entre une mer et une baie, tandis que l'isthme de Panama sépare deux mers épandues (1).

(1) Pour bien préciser des termes dont nous nous servirons souvent, rappelons qu'on désigne sous le nom d'*Océan Atlantique* la portion de l'Océan qui est bordée, d'un côté par l'Europe et l'Afrique, de l'autre par les deux Amériques. La vaste mer qui s'étend de la Chine et de l'Inde au pôle austral, et du versant occidental

Dans sa forme générale, on dirait d'une immense chaussée dirigée en ligne droite de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, et présentant, du côté qui regarde l'Europe, deux renflemens : l'un, assez spacieux pour qu'en nos contrées on en fît un beau royaume, est la péninsule de Yucatan, qui, avec la presqu'île de Floride et l'île de Cuba, enclot la vaste nappe d'eau appelée le golfe du Mexique, et qui a presque les dimensions de la Méditerranée (1); l'autre, qui figure un demi-cercle, plus étendu encore, est occupé par la confédération de l'Amérique centrale. Dans sa configuration générale, l'isthme s'amincit à mesure qu'il approche de l'Amérique du Sud. De ce côté, il se termine par un fer à cheval, sur lequel est située la ville de Panama, et qui est baigné à l'occident par une baie semi-circulaire, parsemée d'îles et même d'élégans archipels en miniature restés célèbres par les perles que les Espagnols y trouvèrent.

Au premier abord, il semble nécessaire d'explorer minutieusement, sur chacun des flancs de l'isthme, une côte de cette extraordinaire longueur de 2,300 kilomètres pour découvrir le point où devrait être placé le canal des deux océans; mais, quelque imparfaites que soient les connaissances géographiques sur cette partie du nouveau continent, on reconnaît bientôt que le nombre des localités où l'on peut, avec chance de succès, rechercher un passage est assez restreint. Les points où l'isthme se rétrécit, et où il est naturel de frapper pour faire brèche, sont au nombre de cinq seulement. Énumérons-les.

1. — En commençant par le nord, on rencontre d'abord l'isthme de Tehuantepec, où deux cours d'eau, le Guasacoalco et le Chima-

des Amériques au revers oriental de l'Afrique, est le *Grand-Océan*. Dans le voisinage de l'Amérique, entre les tropiques, celui-ci est nommé l'*Océan Pacifique*, à cause de la sécurité qu'il présente aux navigateurs, particulièrement auprès de l'Amérique méridionale. Au contact de l'isthme de Panama, sur les côtes du Mexique et de l'Amérique centrale jusqu'à l'Amérique méridionale, on l'appelle souvent la *mer du Sud*. Nous emploierons ces trois dénominations de *Grand-Océan*, d'*Océan Pacifique* et de *mer du Sud*. La portion de l'Atlantique qui baigne l'isthme se compose du *golfe du Mexique* et de la *mer des Antilles*.

Les rameaux de la chaîne des Andes, qui se développe d'une extrémité à l'autre de l'Amérique, sont désignés par le nom de *Cordillères*, qui implique ainsi l'idée d'un contrefort de la chaîne ou de l'ensemble d'une crête, et non celle d'un sommet isolé. La crête centrale est habituellement qualifiée de même.

(1) Le golfe du Mexique a 1,650 kilomètres de l'est à l'ouest et 1,200 du nord au midi. Ce sont à très peu près les dimensions de la Méditerranée entre l'Espagne et la Grèce, entre l'Afrique et la France.

lapa, adossés l'un à l'autre, se déversent l'un dans l'Océan Atlantique, l'autre dans le Pacifique. A vol d'oiseau, la distance est de 220 kilomètres.

2. — De l'autre côté de la presqu'île de Yucatan, la carte indique, du fond de la baie de Honduras, sur l'Atlantique, à l'Océan Pacifique, une distance assez faible, d'environ 200 kilomètres à vol d'oiseau, et montre, tout auprès, des cours d'eau qui ont leurs sources non loin de l'Océan Pacifique et viennent, presque en ligne droite, se jeter dans l'Atlantique.

3. — Plus au midi, à l'autre extrémité du diamètre de l'hémicycle décrit par l'Amérique centrale, une belle nappe d'eau, le lac de Nicaragua, communiquant avec l'Atlantique par un magnifique fleuve, le San-Juan de Nicaragua, est située au milieu des terres comme un prolongement de cette mer, qui ainsi semble pénétrer jusqu'à deux ou trois myriamètres de l'Océan Pacifique.

4. — Ensuite apparaît l'isthme de Panama proprement dit. C'est là que la longue chaussée qui relie l'une à l'autre les deux Amériques a son minimum d'épaisseur. De la ville de Panama sur le Pacifique à celle de Porto-Belo sur l'Atlantique, la distance à vol d'oiseau est de 65 kilomètres. De même entre Panama et Chagres, et ici une partie de l'espace se franchit au moyen de la rivière Chagres, qui roule un grand volume d'eau; de même encore entre Chagres et la baie de Chorrera, qui est un peu à l'ouest de Panama. Ce n'est pourtant point entre Panama ou la baie de Chorrera et Chagres ou Porto-Belo que l'isthme de Panama est réduit à sa moindre épaisseur; un peu plus à l'est, à la baie de Mandinga (ou San-Blas), il paraît n'avoir plus qu'une cinquantaine de kilomètres.

5. — Enfin là où l'isthme cesse et où l'Amérique du Sud s'épanouit brusquement en un vaste éventail, on trouve, sur la surface même de cette Amérique, un passage remarquable entre les deux océans. Dans le golfe de Darien, qui borde l'isthme à l'orient, se décharge un beau fleuve, l'Atrato, dont quelques affluens de gauche, et particulièrement le Naipipi, ont leurs sources très voisines de l'Océan Pacifique, et dont l'un des rameaux supérieurs se rapproche beaucoup, au nord de Novita, d'un fleuve tributaire du Pacifique, qui porte comme tant d'autres le nom vénéré de San-Juan. Je n'ose assigner aucune largeur précise à la ligne qu'il faudrait suivre pour passer, par la vallée du Rio Atrato, d'un océan à l'autre. Ce serait cependant un assez long trajet. D'après la dernière carte d'Arrowsmith, de l'embouchure de l'Atrato, dans la mer des Antilles, à celle

du San-Juan, dans l'Océan Pacifique, il y aurait au moins 450 kilomètres. Par le Naipipi, le trajet serait à peu près moitié moindre.

Voilà donc cinq localités où l'isthme se présente favorablement quant à la largeur. Mais quelle serait la hauteur à gravir? Ne serait-elle pas de l'ordre de celles devant lesquelles l'art de l'ingénieur le plus osé recule avec effroi et se reconnaît vaincu? Au premier abord, on est porté à le craindre. Le nouveau continent offre une chaîne de montagnes sans pareille au monde pour sa continuité. Du cap Horn, promontoire par lequel l'Amérique méridionale regarde le pôle austral, aux terres glacées qui terminent l'Amérique du Nord, s'étend la chaîne des Andes comme une épine dorsale longue de *quatorze mille kilomètres*, trente-cinq fois la longueur des Pyrénées. Qu'on se place dans l'Amérique méridionale en un point quelconque du littoral occidental, à Guayaquil, à Lima, à Valparaiso jusqu'au détroit de Magellan et à la Terre-de-Feu, partout on rencontre devant soi cette crête altière couverte de neiges éternelles, séparant la vallée du fleuve des Amazones, où dix empires ne se trouveraient pas à l'étroit (1), celles du Magdalena, de l'Orénoque et de la Plata, tributaires de l'Atlantique, des torrens qui se précipitent dans l'Océan Pacifique. Que des bords de la mer on gravisse le plateau, qu'on monte à Bogota, à Quito, c'est-à-dire à la hauteur du Canigou et du pic du Midi, au double de celle du Ballon-d'Alsace, et on la retrouve encore au-dessus de sa tête, se redressant plus fière; on a devant soi le Cotopaxi et le Chimborazo, dans les flancs desquels s'engloutiraient l'Ossa et le Pélion tant vantés. Dans l'Amérique septentrionale, il en est de même. C'est d'abord le plateau mexicain, dont l'élévation égale celle de montagnes majestueuses, et qui est surmonté lui-même de sommets audacieux, comme le pic d'Orizaba et la Sierra Nevada (*chaîne neigeuse*) de Mexico. Ce sont ensuite les Montagnes Rocheuses, qui se sont trouvées assez hautes, assez escarpées, pour opposer une infranchissable barrière à la race entreprenante des États-Unis, que rien n'avait pu arrêter. Constamment, au travers des Californies et des possessions anglo-américaines, britanniques et russes, la même chaîne élève inflexiblement son arête blanchie par la neige et hérissée çà et là de cimes coniques dont *la tête au ciel est voisine*, et dont les pieds touchent *à l'empire des morts*, au royaume igné de Pluton; car

(1) L'étendue de la vallée du fleuve des Amazones est égale à douze fois environ celle de la France.

d'une extrémité à l'autre sont distribués des volcans (1). En résumé, abstraction faite des cimes qui la dominent, la chaîne a une élévation qui est rarement de moins de 2,000 mètres (une demi-lieue). Elle est épaisse et massive; quelquefois, comme au Mexique, dans la Nouvelle-Grenade et au Pérou, elle se déploie en un immense plateau. Dans l'Amérique du Nord comme dans l'Amérique du Sud, on peut la considérer, sur le versant du Pacifique au moins, comme insurmontable pour toute voie de communication autre qu'une route ordinaire.

L'isthme de même est montagneux. Il offre des sommets ardus et d'innombrables volcans qui souvent ébranlent le sol, dévastent les cités, et ont motivé ce dicton sur l'admirable ville de Guatimala, bâtie dans la plus délicieuse vallée du monde, mais dominée par des volcans terribles d'une hauteur sans pareille (2) : qu'elle avait le paradis d'un côté et l'enfer de l'autre. Cependant l'observateur qui s'aventure dans ce dédale de montagnes et de collines reconnaît que là du moins la chaîne n'est point absolument continue. Sur quelques points, et pour de courts intervalles, elle a courbé la tête et laissé la place non-seulement à des gorges, mais à quelques vallées transversales où pourrait être frayé un passage pour un canal ou pour un chemin de fer à pentes douces. Par un heureux hasard, la force souterraine qui, postérieurement à la formation du continent, souleva la longue chaîne des Andes, se trouva affaiblie dans l'isthme; elle y exerça une action fort inégale, et y produisit des groupes montagneux distincts et séparés, et non plus une crête inflexible. Peut-être se divisa-t-elle pour appliquer une partie de sa puissance à faire surgir de la mer, à quelque distance de là, l'archipel des Antilles. Dans l'isthme, on trouve des cimes qui ne le cèdent pas au Mont-Blanc, le roi des Alpes; cependant en plusieurs points, qui sont justement ceux désignés tout à l'heure, où l'isthme est le plus étroit,

(1) On trouve des volcans en Amérique non-seulement entre les tropiques, mais jusqu'aux deux extrémités. Le mont Saint-Elie, placé au terme habitable de l'Amérique du Nord, est un volcan. Plusieurs volcans sont plus au nord encore, dans l'Amérique russe. L'Amérique du Sud se termine par la Terre-de-Feu, ainsi nommée à cause de ses volcans.

(2) M. Thompson (*Official visit to Guatimala*, p. 239) fait remarquer que les volcans de Guatimala ont une élévation de 4,026 mètres au-dessus de leur base. Le Chimborazo est élevé de 6,530 mètres au-dessus de la mer; mais, sa base étant de 2,902 mètres, il ne reste que 3,628 mètres pour la hauteur au-dessus de la base. Au Mexique, le Popocatepelt a 5,400 mètres au-dessus de la mer; mais sa hauteur au-dessus de sa base n'en est que la moitié.

l'arête saillante du sol, le haut de la digue interposée entre les deux océans, n'atteint pas au-dessus de leurs flots une élévation supérieure à celle qu'on sait faire franchir à un canal ordinaire au moyen d'écluses.

Ce n'est pas chose nouvelle que de s'occuper d'un passage de l'Océan Atlantique au Grand-Océan, des mers qui emplissent le vaste et profond chenal ménagé par la nature entre l'Europe et le continent américain à celles qui baignent de leurs flots les côtes de la Chine et du Japon et l'autre littoral de l'Amérique. Christophe Colomb, quand, sur ce vaisseau si long-temps sollicité, il s'embarqua pour l'expédition à jamais mémorable qui nous donna un nouveau monde, avait pour but de montrer aux hommes un passage plus facile vers la Chine. Jusqu'alors, la regardant comme située à l'orient, on jugeait qu'on devait s'y rendre en marchant de l'ouest à l'est. Colomb prit au contraire la route de l'est à l'ouest qu'il supposait plus courte (1). Un monde ignoré jusqu'à lui se rencontra sur son chemin! Après qu'il eut découvert ces terres inconnues, il crut avoir abordé aux îles de l'Asie dépendant du domaine du Grand-Khan, c'est le nom qu'on donnait à l'empereur de la Chine, et il est mort après ses quatre voyages dans la persuasion qu'il avait été en Asie. Cependant Colomb eut une vague connaissance de la mer que nous nommons l'Océan Pacifique et de sa proximité de l'Atlantique dans les parages voisins de Panama; ce fut à son quatrième et dernier voyage, qui précéda sa mort de deux années, et pendant lequel il reconnut, sur une grande étendue, le continent américain le long de l'isthme lui-même et au-delà du côté du midi (2). Les indigènes lui apprirent

(1) Ces deux opinions étaient fondées l'une et l'autre. La terre étant ronde, pour se rendre d'un point à un autre, on est également certain d'arriver en prenant à droite ou à gauche sur le grand cercle de la sphère tracé par ces deux points; mais ces deux chemins ne sont pas également courts, et l'un peut être infiniment plus long que l'autre. Pour qu'ils fussent exactement égaux, il faudrait que les deux points se trouvassent aux extrémités d'un même diamètre sur ce grand cercle. Colomb, par une bien heureuse erreur, s'imaginait que le trajet serait moins long d'Europe en Chine en marchant de l'est à l'ouest qu'en prenant le tour de la terre à rebours, c'est-à-dire de l'ouest à l'est.

(2) L'expédition partit de Cadix le 11 mai 1502, et rentra le 7 novembre 1504. Colomb y découvrit la côte de l'isthme de Panama depuis Honduras jusqu'à l'Amérique du Sud, dont il reconnut une partie. Il mourut le 20 mai 1506. Les deux premiers voyages de Colomb l'avaient conduit à l'archipel des Antilles. Le troisième l'avait mené sur la Côte-Ferme, au Delta de l'Orénoque et sur la côte de Paria, et par conséquent loin de l'isthme; il y avait pris terre le 1er août 1498. C'était

qu'une autre mer existait non loin de là. Confondant toujours l'Amérique avec l'Asie, il exprimait le voisinage des deux mers dans la province de Veragua, où il venait de débarquer, en disant que certaines terres de *Ciguare*, dont il s'estimait très proche et qu'il croyait à dix journées seulement du Gange, étaient, par rapport à la côte de Veragua, sur l'Atlantique, dans la même situation que Tortose, sur la Méditerranée, à l'embouchure de l'Èbre, relativement à Fontarabie en Biscaye sur l'Océan. Mais Colomb ne vit pas de ses yeux l'Océan Pacifique. Cet honneur fut réservé à Vasco Nuñez de Balboa, l'un des hommes les plus étonnans qu'ait alors produits l'Espagne, si fertile à cette époque en héros dignes de l'admiration reconnaissante des peuples.

Je ne puis prononcer le nom de Balboa sans y joindre l'expression d'une commisération profonde. C'est un exemple amer des souffrances auxquelles furent voués presque tous les hommes qui jouèrent un grand rôle dans la découverte de l'Amérique. Ce nouveau monde a été vraiment enfanté dans la douleur de ceux qui le donnèrent à la civilisation européenne. Colomb dans les fers, Cortez délaissé, à la fin de sa vie, comme un obscur aventurier, et mourant consumé de chagrin, sont les deux grandes figures d'un tableau peu honorable pour l'espèce humaine. A côté d'eux mérite de figurer en une place apparente l'héroïque Balboa sur un gibet. Une petite colonie s'était établie à Santa-Maria sur l'isthme, et les colons avaient choisi Balboa pour leur chef, parce que c'était un homme d'une intrépidité sans égale et d'une activité infatigable. Jaloux de faire ratifier ce titre par la cour d'Espagne, Balboa exécuta des incursions chez les tribus voisines, et acquit ainsi la certitude qu'il existait un autre océan à peu de distance, à six jours de marche, lui disaient les Indiens, et ils ajoutaient que par là on se rendait à un empire qui abondait en or. Ils voulaient parler du Pérou. Balboa entreprit de pénétrer jusqu'à cette mer mystérieuse. Sa réputation de vaillance et de loyauté attira autour de lui une troupe d'hommes déterminés; mais les difficultés du sol et les attaques des naturels retardèrent sa marche. Enfin, le vingt-cinquième jour, le 25 septembre 1513, du haut de la sierra de Quaregna, dont il avait voulu seul gravir le sommet, il aperçut la mer : c'était l'Océan Pacifique.

la première fois que Colomb abordait sur le continent américain. Jusqu'alors il n'en avait vu que les îles; mais, dès le 24 juin 1497, Sébastien Cabot, envoyé par les Anglais, avait découvert le continent de l'Amérique du Nord.

A cette vue, tombant à genoux, il remercia le Tout-Puissant de lui avoir réservé la gloire d'une découverte si profitable à sa patrie, et quelques jours après, arrivé au bord de la mer, il y entra, armé de son épée et de son écu, en prit possession au nom de son maître, et fit serment de la lui conserver (1). Il revint par une autre route à Santa-Maria, non sans avoir fréquemment combattu. A la réception de sa dépêche, la cour d'Espagne fut ravie. Elle crut tenir enfin la clé des trésors des Grandes-Indes, où puisaient alors les Portugais. On résolut d'envoyer des troupes à Santa-Maria et dans la contrée nouvellement explorée, afin de poursuivre ce qui avait été commencé si heureusement; mais les affaires d'Amérique ou des Indes étaient dirigées par un de ces êtres malfaisans à qui la gloire de leur prochain est insupportable, et dont le plus grand bonheur consiste à torturer les plus nobles caractères, dès qu'ils voient la foule leur apporter de l'admiration et du respect : race venimeuse qui empoisonne l'existence des hommes de génie, sans s'inquiéter du dommage ainsi causé à la chose publique. C'était ce Fonseca qu'on avait vu astucieusement acharné contre Colomb, même du vivant de la reine Isabelle, sa protectrice; le même qui poursuivit de sa haine perfide l'illustre amiral jusque dans ses héritiers, et qui, pour mettre le comble à ses infames artifices, trempa dans un complot pour assassiner Cortez, lorsque celui-ci eut acquis une immense renommée.

Fonseca, au lieu de donner le commandement à Balboa, choisit un homme dépourvu de titres, Pedro Arias de Avila (appelé dans les chroniques Pedrarias Davila). Un des premiers actes de Pedrarias fut d'infliger, sous prétexte de quelques irrégularités commises longtemps auparavant et en d'autres contrées, une grosse amende à Balboa, quoique celui-ci, à la tête de quatre cent cinquante hommes prêts à le suivre jusqu'au bout du monde, se fût empressé de se soumettre à son autorité. Quelques années plus tard, quand Balboa se fut signalé par de nouveaux exploits, lorsqu'il se préparait à cingler du côté du Pérou, qu'on n'avait pas atteint encore, Pedrarias, qui s'était un moment réconcilié avec lui, et lui avait même donné sa fille, le fit arrêter, condamner à mort par des affidés, et exécuter malgré les supplications des colons.

L'existence des deux océans une fois avérée, on ignorait si l'Amé-

(1) Le premier qui navigua sur ces eaux mystérieuses fut Alonzo Martin de San-Benito, l'un des compagnons de Balboa, qui, avant la prise de possession par celui-ci, découvrit une descente au golfe de San-Miguel, sur lequel il trouva un canot.

rique ne formait qu'un continent, ou si elle se partageait en plusieurs masses séparées par des détroits. Dès les toutes premières années du XVIe siècle, dans un intervalle de quinze ans, à partir du premier départ de Colomb, les découvertes s'étaient pourtant prodigieusement étendues. Non-seulement Colomb, à son troisième voyage, avait mouillé à l'embouchure de l'Orénoque (1), et, au quatrième, était descendu dans l'isthme à la province de Veragua; mais, dès 1497, le fils d'un Vénitien établi à Bristol, Sébastien Cabot, envoyé par le gouvernement anglais, avait visité les rivages brumeux et froids du Labrador, et, en 1498, avait longé la côte, depuis la baie d'Hudson, qui touche à la mer Glaciale, jusqu'à la pointe méridionale de la Floride. En 1499 et 1500, le Florentin Americ Vespuce, avec Juan de la Cosa, sous Alonzo de Ojeda, avaient reconnu le continent de l'Amérique méridionale, depuis le golfe de Darien, sur la côte du Venezuela et de la Guyane, et s'étaient rapprochés de l'équateur au point de n'en être plus qu'à 3 degrés terrestres ou 350 kilomètres. En 1500, l'un des glorieux compagnons de Colomb, voyageant pour son propre compte, Vicente Yânez Pinzon, pareillement en compagnie de Vespuce, avait pris possession du cap Saint-Augustin (2), et avait découvert l'embouchure du fleuve des Amazones. C'était la première fois que les Espagnols pénétraient en Amérique dans cet hémisphère austral où, du côté de l'Afrique, depuis long-temps les navigateurs portugais avaient étendu leur domaine. En 1500, l'un des trois Cortereal, Français extraordinaires par leur bravoure, plus remarquables encore par leur dévouement fraternel, avait fait un voyage de découverte vers l'embouchure du Saint-Laurent du Canada, pour le roi de Portugal. La même année, un Portugais, Pedro Alvarez Cabral, avait par hasard découvert le Brésil en se rendant aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, et plusieurs navigateurs s'y étaient rendus après lui, entre autres Vespuce, naviguant alors pour le roi de Portugal. Des expéditions clandestines s'étaient faites, et avaient répandu beaucoup de notions qu'on trouve consignées sur les cartes du temps. La rumeur populaire les avait grossies. On commençait à sentir que la *création* était *doublée*, comme l'a dit Voltaire en l'honneur de Colomb, et l'on reconnaissait enfin que les pays où l'on était par-

(1) L'Orénoque a son embouchure par le 9me degré de latitude boréale.

(2) Le cap Saint-Augustin est, de l'autre côté de la ligne, dans le Brésil, à 8 degrés 20 minutes de latitude australe.

venu étaient distincts de l'Inde, de la Chine ou du Japon, quoique Pinzon et Vespuce fussent persuadés, comme Colomb lui-même, qu'ils avaient parcouru les côtes d'Asie contiguës au Cathay (c'était le nom que portait alors l'empire chinois en Europe).

Un mobile qui exerce toujours une grande influence sur les actions des hommes et les évènemens de l'histoire, la rivalité, la jalousie, la concurrence (ces différens noms représentent les nuances diverses bonnes ou mauvaises d'un même sentiment), poussait les Espagnols plus avant à l'ouest. Dans l'intervalle du second au troisième voyage de Colomb, mais à une époque telle qu'on ne put le savoir dans la péninsule ibérique qu'après que *l'Amiral* (1) se fut mis en route pour la troisième fois (2), un des plus grands hommes qu'ait vus naître le Portugal, Vasco de Gama, avait découvert la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance. Parvenus ainsi dans l'Inde d'Alexandre-le-Grand, dans la populeuse contrée que rendaient célèbre en Europe ses perles et ses épices, les Portugais s'étaient couverts de gloire, et avaient fait des conquêtes d'où ils avaient rapporté de grandes richesses. Jusque-là, au contraire, en cherchant ces mêmes régions, les navigateurs espagnols découvraient des espaces vastes sans doute, mais dont l'importance politique et commerciale était actuellement fort mince. Ils avaient à lutter contre la nature plus que contre les hommes, et cette lutte leur semblait sans gloire quoiqu'elle ne fût pas sans péril. Ils trouvaient des peuplades peu nombreuses, primitives et sans civilisation; ils n'étaient entrés encore ni dans l'empire de Montezuma ni dans celui des Incas. Les succès de la cour de Lisbonne troublaient le sommeil de Ferdinand et de ses conseillers. Entre les hommes audacieux qui abondaient alors chez les deux peuples, l'émulation était la même qu'entre leurs souverains. L'esprit d'aventure et le désir de faire fortune d'un tour de main, qui est si vif de nos jours, mais qui alors était plus ardent encore, excitaient les esprits à se précipiter vers le pays des épices, où l'on s'imaginait qu'il n'y avait qu'à se baisser pour recueillir de la renommée et des trésors. Celui-ci, s'inspirant d'un sentiment plus noble, s'embarquait pour aller convertir des païens et arracher des ames à l'enfer; celui-là était en quête d'une source merveilleuse qui avait

(1) *El Amirante;* c'est le nom sous lequel Christophe Colomb est désigné dans l'Amérique espagnole.

(2) Le départ de Vasco de Gama est du 8 juillet 1497. Il doubla le Cap le 2 novembre 1497, et arriva à Calecut le 20 mai 1498. Le troisième départ de Colomb est du 30 mai 1498.

le don de rajeunir quiconque se plongeait dans ses eaux (1). L'ambition individuelle et la fierté nationale, la soif de l'or, l'ardeur du prosélytisme religieux, la passion du merveilleux et les froids calculs de la politique, étaient d'accord pour lancer ce que l'Espagne avait de plus vaillant du côté de l'Amérique, afin de saisir les Indes, qu'on en supposait au moins voisines. Pour atteindre ce but, il n'y avait, disait-on, qu'à trouver ce qu'on appelait dès-lors le *secret du détroit*, c'est-à-dire, entre les diverses terres découvertes par Colomb et ses émules, un bras de mer qui permît de s'avancer tout droit à l'ouest jusques *al nacimiento da la especeria*. De 1505 à 1507, une grande expédition fut préparée à cet effet par la cour d'Espagne. On devait serrer de près la côte du Brésil, afin d'y découvrir ce détroit qu'on désirait, et auquel on croyait, par l'effet de cette illusion qui nous porte à prendre nos souhaits pour des espérances fondées. L'expédition fut un peu retardée et ne partit que le 29 juin 1508 de San-Lucar. Elle reconnut la côte de l'Amérique méridionale depuis le cap Saint-Augustin, qui est déjà, on l'a vu, dans l'hémisphère austral, jusqu'au Rio Colorado, qui est de 5 degrés (555 kilomètres) au-delà du Rio de la Plata; mais elle passa devant l'embouchure de la Plata sans l'apercevoir. En 1515, deux ans après que Balboa avait vu et touché l'Océan Pacifique, Juan Diaz de Solis, qui avait commandé avec Vicente Yañez Pinzon l'escadrille de 1508, reçut l'ordre de se rendre vers le sud, afin de pénétrer dans cet océan par le détroit qu'on espérait toujours, et de revenir, en remontant vers le nord, par derrière ce qu'on appelait la Castille d'Or (c'est la partie de la Colombie actuelle attenante à l'isthme), jusqu'à ce qu'il fût à hauteur de l'île de Cuba. Il devait examiner si par là n'existait pas quelque détroit pour retourner. L'intrépide Diaz de Solis descendit en effet le long des côtes du Brésil, entra dans la Plata, qui pendant une douzaine d'années porta son nom (Rio de Solis), jeta l'ancre à l'îlot de Martin Garcia, dont il a été question dans ces derniers temps, et fut massacré par les indigènes avec huit personnes de sa suite. Cette expédition servit seulement à constater que la côte ferme de l'Amérique méridionale s'étendait sans solution de continuité jusqu'à la Plata, et on pouvait inférer du voyage précédent de Diaz de Solis avec Pinzon, qu'il en était de même jusqu'au Rio Colorado.

(1) C'est ce que cherchait Ponce de Léon et ce qui lui fit faire ses périlleuses expéditions en Floride.

Les Portugais, braves et entreprenans plus encore que les Espagnols, s'il est possible, cherchaient de leur côté le secret du détroit. Les deux voyages de Gaspar Cortereal, l'un en 1500, l'autre en 1501, étaient dirigés vers le nord, afin de découvrir le *passage du nord-ouest* de l'Océan Atlantique vers le Grand-Océan boréal, que depuis trente ans les Anglais ont recommencé à chercher avec des prodiges de patience, de courage et d'habileté. Quand Gaspar eut péri dans ces épouvantables mers, le second Cortereal, Miguel, fit en 1502 un voyage dans le même but et sans plus de succès (1). Enfin, en 1517, le Portugais Magellan vint à Valladolid offrir ses services à la cour d'Espagne, et affirma qu'il avait connaissance d'un détroit, entre l'Atlantique et le Pacifique, par le sud. Il disait l'avoir vu consigné sur une carte tracée par un géographe fameux de l'époque, Martin Behaim de Nuremberg. C'était une assez mauvaise raison, car d'où Behaim savait-il l'existence de ce détroit? On confia cependant à Magellan une escadrille; il partit, trouva en effet, à la fin d'octobre 1520, le détroit qui conserve son nom, et entra dans le Grand-Océan le 28 novembre de la même année. Mais ce passage était trop reculé pour faciliter les communications avec l'Asie; il servit seulement à gagner le Chili et le Pérou, après que ces deux pays eurent été colonisés (2). Il était d'ailleurs dangereux, et lorsque le cap Horn eut été reconnu par Lemaire et Schouten, envoyés par les Hollandais, jaloux de pénétrer aussi dans le pays des épices (1616), il fut abandonné par les navigateurs (3) qui préférèrent faire le tour de l'Amérique du Sud jusqu'au bout.

Exactement à l'époque où Magellan découvrait le détroit qui perpétue sa mémoire, Cortez conquérait le Mexique. Durant son amitié passagère avec Montezuma, il l'interrogea sur le *secret du détroit*, qui importait tant à sa cour, et sur la possibilité de trouver sur le littoral mexicain de l'Atlantique un mouillage moins mauvais que celui de la Vera-Cruz. Selon une dépêche de Cortez à Charles-Quint, du 30 octobre 1520, l'empereur mexicain, sur sa demande,

(1) Il y succomba pareillement, et son frère, l'aîné des trois, Vasqueanes Cortereal, gouverneur de Terceire, fit armer, en 1503, une caravelle à ses frais, afin d'aller à la recherche de ses frères Gaspar et Miguel. Le roi don Manuel l'empêcha de partir par un ordre formel.

(2) Ils ne le furent que quelques années après la découverte du détroit de Magellan. Le premier débarquement de Pizarre au Pérou est de 1526.

(3) Le détroit de Magellan s'ouvre par 52 1/2 degrés de latitude australe, c'est-à-dire bien loin de l'équateur. Le cap Horn est à 3 degrés plus loin vers le pôle.

lui remit une carte de la côte, où les pilotes espagnols reconnurent l'embouchure d'une grande rivière que Cortez envoya étudier par Diego Ordaz. C'était le Guasacoalco. On sut bientôt qu'il n'y avait pas de détroit en ce point; mais il fut constaté qu'entre le Guasacoalco et Tehuantepec, le continent s'amincit et présente un isthme favorable pour une communication rapide et facile d'une mer à l'autre par le Guasacoalco et le Chimalapa. D'assez grands établissemens furent élevés à Tehuantepec. On y plaça de vastes chantiers de construction. L'expédition de Hernando de Grijalva, qui fit voile pour la Californie, en 1534, afin de découvrir le détroit désiré, non moins que pour conquérir de nouvelles terres, sortit de Tehuantepec, et les navires sur lesquels Cortez s'embarqua à Chametla pour la même destination avaient été construits de même à l'embouchure du Rio Chimalapa, avec des matériaux venus par le Guasacoalco.

Bientôt l'espoir d'un détroit voisin du golfe du Mexique, ou situé dans les espaces où s'étend l'isthme, fut détruit de toutes parts. Cependant on continua à le chercher plus au loin. Les Portugais avaient renoncé à leurs explorations du nord-ouest; les Anglais commencèrent les leurs. Au commencement du XVIIe siècle et même dès les dernières années du XVIe, on vit apparaître successivement Davis, Hudson et Baffin, qui laissèrent leurs noms à différens parages qu'ils avaient visités les premiers. Plus tard encore on se mit à rechercher le passage par cette voie, non d'Europe en Asie, mais d'Asie en Europe. Dans les premières années du XVIIIe siècle, le Suédois Behring, naviguant pour le compte de la Russie, prouva que le continent américain était séparé du continent asiatique, et mourut de misère dans l'île qui a gardé son nom, près du détroit qui le conserve aussi. Le troisième voyage de Cook avait pour objet de passer par le nord d'Asie en Europe. M. de Châteaubriand s'était préoccupé, dans sa jeunesse, du passage du nord-ouest; il fut au moment de le poursuivre de sa personne, et, quand il rendit visite à Washington, il l'en entretint avec transport. C'est dans ces mers glacées du nord-ouest que de nos jours se sont illustrés les Parry, les Ross et plusieurs autres navigateurs britanniques. Du côté du midi, après la découverte du cap Horn, les recherches durent cesser. Cependant on conçut encore quelque espoir, en 1790, de trouver une communication entre le golfe de Saint-George, dépendance de l'Atlantique, située par 45 et 47 degrés de latitude australe, c'est-à-dire à 700 kilomètres en-deçà du détroit de Magellan, et les bras de mer de la côte du Chili. Une

expédition, envoyée alors par la cour d'Espagne, constata que cette idée était chimérique.

Que l'Espagne était majestueuse et belle au XVIe siècle! Que d'audace, que d'héroïsme et de persévérance! Jamais on n'avait vu tant d'énergie, d'activité; jamais non plus tant de bonheur. C'était une volonté qui ne connaissait pas d'obstacles. Une poignée d'hommes conquérait des empires sur des populations innombrables et courageuses comme celles du Mexique. Leurs entreprises matérielles étaient au niveau de leurs hauts faits sur le champ de bataille, et de leurs gestes politiques. Rien ne les arrêtait, ni les fleuves, ni les solitudes, ni les montagnes, dont rien n'approche en Europe. Ils bâtissaient des villes superbes, et tiraient des flottes des forêts en un clin d'œil; on avait vu Cortez, au siége de Mexico, lancer sur les lacs *seize mille* embarcations. On eût dit un peuple de géans ou de demi-dieux. On pouvait croire que tous les travaux propres à relier les climats ou les océans les uns aux autres allaient s'accomplir à la voix des Espagnols comme par enchantement, et puisque la nature n'avait pas ménagé de détroit au centre de l'Amérique, entre l'Atlantique et la mer du Sud, eh bien! tant mieux pour la gloire de l'espèce humaine! on y suppléerait par des communications artificielles. Qu'était-ce, en effet, pour des hommes pareils? Cette fois c'en était fait; il ne devait plus rester rien à conquérir, et la terre allait se trouver trop petite.

Certes, si l'Espagne fût demeurée ce qu'elle était alors, on l'eût vue en effet créer ce qu'on s'était flatté de trouver tout fait par la nature. Elle eût creusé un canal ou plusieurs canaux pour tenir lieu de ce détroit tant cherché. Les hommes de science le lui conseillaient. En 1551, Lopez de Gomara, auteur d'une *Histoire des Indes* « faite, dit M. de Humboldt, avec autant de soin que d'érudition, » proposait la réunion des deux océans par des canaux, en trois points qui sont précisément les mêmes où en ce moment on s'en occupe, ainsi qu'on le verra tout à l'heure : 1° Chagres, 2° Nicaragua, 3° Tehuantepec. Mais le feu sacré s'éteignit tout à coup en Espagne. La péninsule eut pour la gouverner pendant un long règne un prince qui mit sa gloire à emmailloter la pensée, et qui gaspilla une puissance immense en vains efforts pour l'enchaîner hors de ses domaines dans toute l'Europe. Ce fut Philippe II. De ce moment, l'Espagne engourdie devint étrangère aux innovations des sciences et des arts, à l'aide desquelles d'autres peuples, et particulièrement

l'Angleterre et la France, développaient leur grandeur et leur prospérité. Si à partir de cette époque elle s'appropria quelques-unes de ces innovations qui étendent la force de l'homme, ce fut seulement dans les arts de la guerre, car l'Espagne a conservé jusqu'à la fin du XVIIIe siècle un corps d'artillerie savant, des ingénieurs militaires éminemment recommandables, et d'habiles marins. Après que la France eut donné l'exemple des canaux à point de partage, et que le canal du Midi eut montré que l'on pouvait ainsi gravir les crêtes en bateau, il ne paraît pas que le gouvernement espagnol ait sérieusement voulu se servir de ce procédé pour établir une communication dans l'isthme entre la mer des Antilles et la mer du Sud. Le mystère dont étaient enveloppées les délibérations du conseil des Indes n'est pas toujours demeuré tellement profond qu'on n'ait pu savoir ce qui s'y était passé. M. de Humboldt, auquel le gouvernement espagnol ouvrit libéralement l'accès et de ses colonies, et, ce qui est plus surprenant, de ses archives, trouva dans ces dernières plusieurs mémoires sur la possibilité d'une jonction des deux océans par le lac de Nicaragua; mais dans aucun de ceux qui sont arrivés à sa connaissance, le point principal, dit-il, qui est la hauteur du terrain dans l'isthme, ne se trouve éclairci : l'illustre voyageur fait même remarquer que ces mémoires sont français ou anglais. Depuis le jour, glorieux dans l'histoire des conquêtes de la civilisation, où Balboa traversa l'isthme de Panama, le projet d'un canal entre les deux océans a occupé tous les esprits. Dans les conversations des posadas espagnoles, on s'en entretenait comme d'une légende; et quand par hasard passait un voyageur venant du Nouveau-Monde, après lui avoir fait raconter les merveilles de Lima et de Mexico, la mort de l'inca Atahualpa et la défaite sanglante des braves Aztèques, après lui avoir demandé son opinion sur l'Eldorado, on le questionnait sur les deux océans et sur ce qui arriverait, si on parvenait à les joindre. Dans toute l'Europe, on en berçait l'imagination des écoliers. Seul le gouvernement espagnol n'en prenait aucun souci. Il y a vingt années encore, c'était un des romans de l'esprit humain; l'idée était restée à l'état fantastique; il n'en existait pas une étude que le plus modeste de nos ingénieurs des ponts-et-chaussées n'eût jugée indigne de lui.

Dès 1520 et 1521, Cortez pensait à une communication des deux océans : il l'établit même grossièrement par le moyen d'une route unissant le Chimalapa au Guasacoalco. A la fin du XVIIIe siècle, alors

que l'Espagne semblait vouloir, sous Charles III, sortir de sa léthargie, on se remit à parler vivement d'une communication navigable au Mexique par ce même isthme de Tehuantepec, et dans le royaume de Guatimala, par le lac de Nicaragua; mais il ne se fit, de part et d'autre, que des études sommaires et défectueuses, puis cette étincelle de zèle disparut. Autour du lac de Nicaragua, tout resta comme par le passé. Si dans l'isthme de Tehuantepec, en 1798, on ouvrit une route de terre de 140 kilomètres, de la ville de Tehuantepec au confluent du Saravia avec le Guasacoalco, cette route était si mauvaise, et de nombreux changemens de véhicules jusqu'à la Vera-Cruz y gênaient tellement le commerce, que vers 1804 on voyait souvent, ce qui doit subsister encore aujourd'hui, les marchandises aller de Tehuantepec à la Vera-Cruz, par la direction de Oaxaca, à dos de mulet. Pendant le cours de la guerre entre Napoléon et l'Angleterre, tant que l'Espagne fut l'alliée de la France, l'indigo de Guatimala, le plus précieux des indigos connus, vint par cette dernière voie au port de la Vera-Cruz, et de là en Europe. Le prix du transport était de 30 piastres par charge (de 138 kilogrammes), et les muletiers employaient trois mois pour faire un trajet qui en ligne droite est de 320 kilomètres. Pour prendre nos mesures françaises, c'était sur le pied de 3 fr. 40 c. pour 1,000 kilogrammes et pour chaque kilomètre de la distance à vol d'oiseau. Par la route de Tehuantepec à l'embarcadère du Saravia, si elle eût été en bon état, et par le Guasacoalco, la dépense eût été réduite des trois quarts au moins en argent et en temps. Sur un canal en bon entretien, les prix de transport, avec un droit de péage, varient de 5 à 10 centimes habituellement par 1,000 kilogrammes et par kilomètre parcouru, et en France le roulage ordinaire se contente de 20 à 25 centimes.

Au XVIIe et au XVIIIe siècle, l'Espagne avait besoin d'un bon service de transports dans l'isthme de Panama. Les trésors du Pérou s'expédiaient en Europe par la voie de Panama, et se rendaient, au travers de l'isthme, de Panama à Porto-Belo, d'où les galions les emportaient. Cependant, entre Panama et Porto-Belo, il n'y eut jamais qu'une détestable route. Quelquefois on envoyait des marchandises d'Europe à Panama en les faisant arriver à Chagres, d'où elles remontaient en bateau jusqu'à Cruces. De Cruces à Panama, elles allaient à dos de mulet sans qu'il y eût seulement un sentier entretenu à cet effet. C'était par là pourtant que s'achemi-

naient les voyageurs se rendant du Pérou ou du Chili à la Nouvelle-Grenade, au Venezuela, ou aux autres possessions espagnoles du littoral de l'Atlantique. Les relations les moins irrégulières qu'il y eût entre les deux océans étaient du port d'Acapulco à la Vera-Cruz par Mexico. Le trajet à vol d'oiseau est de 613 kilomètres, et, avec les détours, de 800 kilomètres au moins, et il faut plusieurs fois s'élever à des hauteurs infinies pour redescendre dans de profonds vallons (1). C'est ainsi que l'Espagne entendait l'art des communications dans ses domaines du Nouveau-Monde, d'où avec un bon système de transports elle eût tiré des trésors infinis, car ils étaient si vastes, qu'il s'en fallait d'un quart seulement qu'ils n'égalassent la demi-surface de la lune, et en fertilité et en richesse ils étaient plus remarquables encore qu'en étendue. Agir de la sorte pour les communications en général et pour les rapports entre les deux océans qui séparent l'Amérique en particulier, c'était méconnaître ses intérêts, froisser ceux de la civilisation et légitimer sa propre déchéance; car si dans les affaires privées la propriété implique le droit d'abuser ou de ne pas user, il n'en est pas de même dans celles de la civilisation. Ici subsiste, de droit divin, une loi de confiscation contre les états qui ne savent pas tirer parti du *talent* que le maître leur a confié, ou qui s'en servent contrairement à quelques-uns (2) des penchans les plus invincibles de la civilisation, comme est celui du rapprochement des continens et des races. Ce droit extrême est écrit trop souvent en lettres de sang et de feu à toutes les pages de l'histoire pour qu'il soit possible de le révoquer en doute.

Nous arrivons ainsi aux temps modernes. Pour mieux apprécier ce qui a été fait ou projeté et ce qui est à faire, posons plus explicitement la question; rendons-nous compte, autant que possible, avec détail, des facilités et des obstacles que l'isthme présente à qui recherche les moyens de le percer.

(1) Le passage de Rio Frio, entre la Vera-Cruz et Mexico, est à 3,196 mètres au-dessus de la mer à la Vera-Cruz. Mexico est à 2,276 mètres. De là, pour aller à Cuercavaca, on franchit l'ancien camp de Cortez, situé à 2,996 mètres, pour redescendre à 516 mètres, et remonter encore à 1,380 mètres à Chilpanzingo.

(2) Je dis quelques-uns, car je ne suis pas de ceux qui accusent le gouvernement espagnol d'avoir été barbare et exterminateur dans l'administration de ses colonies. Dans l'ensemble, il s'y est montré humain, quoiqu'on lui ait fait une réputation contraire. Les colons ont eu de grands reproches à se faire; mais l'esprit des ordonnances espagnoles envers les indigènes du Nouveau-Monde et les efforts généreux de l'administration coloniale ont été favorables à la cause de l'humanité et de la civilisation en ce qui concernait ces populations.

Mais d'abord serait-ce un canal ordinaire qu'il y faudrait? quelle serait même la nature de la communication à ouvrir? Devrait-on rester fidèle à l'idée d'un canal, ou conviendrait-il d'adopter ces voies perfectionnées où la vapeur fait glisser sur le fer, avec une rapidité inouie et une économie toujours croissante, les plus pesans fardeaux? Si l'on préfère un canal, quelles devront en être les proportions? Afin de répondre pertinemment à ces questions, il faut d'abord s'interroger sur le but dans lequel on percerait l'isthme.

Les services à attendre d'un canal au travers de l'isthme de Panama ne sont pas tout-à-fait les mêmes pour les Européens ou pour les peuples de l'Amérique. Pour l'Europe, il n'abrégerait pas le voyage de la Chine ou des Grandes-Indes, et encore moins celui des îles de la Sonde, où la Hollande possède d'admirables colonies, et où l'on doit supposer que d'autres peuples, alléchés par les succès des Néerlandais, ne tarderont pas à en fonder de nouvelles. La navigation d'Europe en Chine et aux Indes se fait par le cap de Bonne-Espérance, et il semble que, s'il y a un isthme à trancher pour abréger ce long pèlerinage, ce soit celui de Suez. Règle générale, les voyages qu'on raccourcirait en perçant l'isthme de Panama sont, avant tout, ceux qui ont lieu en doublant le cap Horn, extrémité de l'Amérique méridionale. Or, l'on passe par le cap Horn pour aller d'Europe au Pérou, sur la côte occidentale du Mexique, ou dans les possessions attenantes des États-Unis, de l'Angleterre et même de la Russie. C'est par le cap Horn qu'on se rend dans certains parages de l'Australie, dans la Nouvelle-Zélande, aux îles Marquises, aux îles de la Société, à ces innombrables archipels de la mer du Sud, qui appellent des maîtres, aux îles Sandwich, que convoite plus d'une puissance maritime, parce qu'elles occupent entre l'occident de l'Amérique du Nord et les régions de la Chine et du Japon une position comparable à celle de Malte entre l'Espagne, la France, l'Italie d'un côté, et les rivages du Nil de l'autre. Pour activer les relations de l'Europe avec ces vastes pays, pour que les essaims de nos races aillent les féconder, la rupture de l'isthme de Panama serait extrêmement avantageuse.

A l'égard de la Chine et du Japon, à ne considérer que les distances, il n'y aurait, disons-nous, aucun profit à en espérer. Le tour du monde étant représenté par 360 degrés de longitude, la Chine, en prenant le chemin de Panama, est à 230 degrés de nous, c'est-à-dire aux deux tiers de la circonférence terrestre; par l'autre route, au contraire, abstraction faite du grand circuit que l'on décrit autour de l'Afrique

quand on double le cap de Bonne-Espérance, le trajet n'est que de 130 degrés, un seul tiers. Cependant la zone comprise entre les tropiques présente au navigateur qui cingle vers l'ouest, avec une mer presque toujours sereine, un autre avantage inappréciable : toute l'année, le souffle des vents alisés y gonfle les voiles des navires lancés dans la direction de l'est à l'ouest; au sein des flots eux-mêmes, un courant aussi ancien que le monde, aussi imperturbable que les lois de la gravitation universelle (le *gulph stream* des Anglais, le courant équatorial des autres géographes), pousse tout autour de la terre les navires dans le même sens. Du Havre ou de Londres à Canton, autour du cap de Bonne-Espérance, en coupant ainsi la ligne deux fois, le parcours est de 24,500 kilomètres; par l'isthme de Panama, il serait de 27,000 (1). Mais cet excédant de parcours serait plus que compensé par l'assistance des vents alisés et du courant équatorial, et par l'absence de tout péril pendant la majeure partie de l'année (2). Imaginez qu'on a pu faire le trajet d'Acapulco à Manille sur une simple chaloupe pontée (3); il y a 16,500 kilomètres, trois fois la distance de la côte d'Afrique aux Antilles. En somme, pour aller d'Europe en Chine, un navire qui prendrait la voie de l'isthme économiserait une quinzaine de jours sur un voyage qui dure de quatre mois à quatre mois et demi; mais on ne pourrait revenir par la même route, parce qu'alors on aurait contre soi le courant équatorial et les vents alisés. Pour atteindre la baie de Noutka, — dans l'archipel de Quadra et Vancouver, sur la côte du nord-ouest de l'Amérique, là où s'est fait un grand commerce de fourrures, — ou près de là, l'embouchure de la rivière Columbia, qui traverse le territoire d'Oregon, dépendant des États-Unis, un vaisseau parti d'Europe fait, en doublant le cap Horn, 27,500 kilomètres; en traversant l'isthme de Panama, il n'en aurait plus que 16,500 à parcourir. Pour gagner le Pérou, le revers occidental de l'Amérique

(1) Ce sont les distances directes sans détours. Les distances itinéraires, c'est-à-dire réellement parcourues par les navires, seraient plus fortes d'un quart ou d'un cinquième.

(2) Le Grand-Océan cependant ne mérite tout-à-fait le nom de Pacifique que du parallèle de Coquimbo à celui du cap Corrientes, entre le 30e degré de latitude australe et le 5e degré de latitude boréale. Il est là d'une sérénité constante. Au-delà il n'en est pas de même en toute saison.

(3) C'est le pilote don Francisco Maurelli qui eut ce courage, au commencement du siècle, pour apporter aux Philippines la nouvelle de la rupture entre l'Angleterre et l'Espagne.

centrale, et les ports mexicains d'Acapulco, de San-Blas et de Mazatlan, l'avantage serait très marqué aussi; de même pour les îles Marquises, les Sandwich, et les archipels inhabités du Grand-Océan. Quant à la Nouvelle-Hollande, il en serait comme pour la Chine. Enfin on conçoit que les navires qui, allant en Chine, se proposeraient de toucher à l'un des ports de la côte occidentale de l'Amérique, depuis le Pérou jusqu'à la baie de Noutka, auraient une raison décisive pour se diriger par l'isthme de Panama.

Le problème se présente en des termes un peu différens pour les États-Unis. Ce peuple éminemment navigateur a déjà des relations étendues avec la Chine et avec tous les pays riverains du Grand-Océan boréal ou austral. Il se livre avec ardeur et succès à la pêche. Il possède sur la côte du nord-ouest du nouveau continent le vaste territoire de l'Oregon, vers lequel le flot de la population est impatient de se porter par l'intérieur, et qui se coloniserait rapidement, si l'on pouvait s'y rendre par mer au lieu d'avoir à escalader les Montagnes Rocheuses et à franchir les déserts qui bordent le Mississipi à droite, ou qu'arrose le Missouri sans pouvoir les fertiliser. La coupure de l'isthme serait donc, toutes choses égales d'ailleurs, d'un immense intérêt pour les États-Unis; mais toutes choses ne sont pas égales. Les États-Unis sont plus que l'Europe voisins de l'isthme, et ainsi, pour eux, le bénéfice du percement ressort plus manifeste. Pour se rendre de New-York ou de la Nouvelle-Orléans à Guayaquil, à Lima, à Valparaiso, la route de l'isthme serait presque en ligne droite. De New-York ou de Boston à Canton, il y a, par la route actuelle du cap de Bonne-Espérance, 25,000 kilomètres; par l'isthme de Nicaragua, il n'y en aurait plus que 23,300. Relativement à cette destination, le passage de l'isthme allonge pour l'Europe; il raccourcit pour les bâtimens des États-Unis. De Boston ou de New-York à l'embouchure de la rivière Columbia, dans l'Oregon, la distance par le cap Horn est de 28,500 kilom.; par l'isthme, elle serait réduite à 14,000, la moitié.

Ainsi, pour reproduire à peu près les expressions de M. de Humboldt, les principaux objets de la coupure de l'isthme américain sont : la prompte communication d'Europe et d'Amérique aux côtes occidentales du nouveau continent, le voyage de la Havane et des États-Unis à la Chine, aux Philippines et même un jour au Japon, quand notre audacieuse race de Japhet aura forcé cet autre empire de l'extrême Orient à sortir de son isolement superbe, ainsi qu'elle vient de le faire pour la Chine; la colonisation de l'Oregon et des

îles du Grand-Océan, la navigation d'Europe ou des États-Unis en Chine avec escale sur la côte occidentale de l'Amérique, et enfin la grande pêche du cachalot. Quant aux expéditions directes d'Europe en Chine, elles s'achemineraient par là tout au plus à l'aller, mais non pas au retour.

La civilisation est extrêmement retardée sur le versant de l'Amérique qui touche à l'Océan Pacifique, et elle pénètre à peine dans les archipels du Grand-Océan; le versant oriental du nouveau continent, par cela seul qu'il a été plus accessible à l'Europe, se trouve bien plus avancé (1), car c'est notre Europe qui répand à flots la lumière sous laquelle s'épanouissent l'intelligence et l'activité des nations. L'équilibre se rétablirait, si l'isthme s'abaissait sous la main de l'Europe, et la navigation du canal de l'isthme s'en ressentirait.

L'isthme lui-même, qu'occupaient avant la conquête des nations dont la puissance est attestée par les monumens qu'une végétation d'une vigueur luxuriante n'a pu encore achever de détruire, terre fortunée, si quelqu'une peut l'être quand le travail n'y anime pas l'homme et n'y maîtrise pas les forces de la nature; l'isthme, transformé en un carrefour où se réuniraient les productions de toute l'Amérique et de l'archipel des Antilles, aurait pour le commerce un vif attrait qui déterminerait le plus souvent son choix en faveur de cette route.

La destination d'une communication dans l'isthme une fois fixée, la nature de cette communication s'ensuit. Quand le but est bien connu, les moyens se révèlent vite. C'est une voie maritime qu'il faut, un canal praticable pour de grands navires. Hors de là il n'y a pas de choix, tout se vaut : petit canal, chemin de fer ou chaussée pavée ou macadamisée, tout est également bon, ou plutôt rien n'est bon, car le commerce a horreur des transbordemens : à quelles avaries sont exposées les marchandises qui ont à changer plusieurs fois de véhicules! quelles pertes de temps ces opérations n'entraînent-elles pas! Il faut qu'un trois-mâts parti de Bordeaux ou de Liverpool puisse sans désemparer, sans s'arrêter plus de deux à trois jours dans l'isthme, aller tout droit jusqu'à Canton, si tel est son bon plaisir.

Le canal de l'isthme de Panama est une œuvre d'avenir; or, sans se faire illusion, on peut regarder la navigation à vapeur comme des-

(1) Si le Chili surpasse en prospérité les autres républiques de la côte occidentale de l'Amérique, on peut l'attribuer à ce que par le cap Horn il est d'un accès plus facile. C'est pour cela que probablement, pour s'y rendre d'Europe, le passage du cap Horn pourra continuer à être préféré.

tinée à largement empiéter dans un avenir prochain sur la navigation exclusive à la voile; on devra donc adapter le canal aux grands navires à vapeur de l'ordre des paquebots transatlantiques, autant qu'on a déjà des idées arrêtées sur les proportions de ces bâtimens.

Telles sont les bases du programme du percement de l'isthme. A toute œuvre conçue différemment, l'Europe n'aurait rien à voir, aucun secours à apporter.

Entendons-nous bien cependant. Nous maintenons que toute communication autre qu'un canal praticable au moins aux grands navires du commerce n'apporterait directement aucune amélioration, aucune extension aux rapports de l'Europe avec les régions éloignées que baigne le Grand-Océan, et ne serait pas digne de la sollicitude de la France ou de l'Angleterre, mais des ouvrages plus modestes exerceraient des effets salutaires sur la contrée qu'ils traverseraient. Dans nos régions européennes bien percées dans tous les sens, nous ne nous faisons pas une idée de ce que c'est qu'un pays dépourvu de moyens de transport, nous n'avons pas la mesure des embarras que la civilisation y rencontre. Ce sont choses qu'on n'apprécie qu'après les avoir vues. Une zone de vingt lieues de large sans chemins oppose à l'avancement de l'esprit comme aux innovations matérielles une barrière plus insurmontable que l'inflexible volonté du tyran le plus habile et le mieux servi. Une bonne route, longue de vingt-cinq lieues dans l'isthme de Tehuantepec, entre le port de Tehuantepec et le Guasacoalco, là où il est constamment navigable, opérerait une révolution ailleurs que dans l'isthme. Tout l'empire mexicain en éprouverait l'heureuse influence; non-seulement on verrait les terres fertiles et salubres de l'intérieur de l'isthme renaître à la culture et la plaine de Tehuantepec se couvrir une seconde fois des riches récoltes qui l'embellissaient avant la conquête et avant les boucaniers, mais toutes les relations seraient transformées entre le littoral oriental et celui de l'occident. Le courant européen s'épancherait alors sur l'ouest du Mexique, qu'aujourd'hui il ne peut atteindre. Un service passable de navigation fluviale par le lac de Nicaragua entre les deux océans aviverait de même les rives du lac, et imprimerait un nouvel essor à l'homme sur les rivages occidentaux de l'Amérique centrale, parce que l'infatigable Europe aurait enfin prise sur eux. De même de toute ouverture pratiquée d'une mer à l'autre, le fût-elle sur d'humbles proportions. Un pareil ensemble de communications locales et spéciales aurait, il faut le reconnaître, des effets généraux dont l'Europe se ressentirait sans doute indi-

rectement. Mais, dans ce qui précède, j'ai raisonné comme un fils de l'Europe s'occupant avant tout des intérêts de cette grande patrie, avec la conviction que ce qui profite directement à l'Europe sert le genre humain. J'ai recherché ce qui importait à l'Europe, ce qui lui allongeait les bras, et c'est en ce sens que j'ai recommandé exclusivement un canal maritime. D'ailleurs, si l'isthme de Panama est largement percé, ce sera l'Europe qui en aura fourni les fonds; il est donc permis de songer à elle, quand on cherche à déterminer les caractères que doit avoir l'entreprise.

Je n'ai point la prétention d'indiquer ici les dimensions à donner au canal des deux océans. Je crois cependant qu'il conviendrait de s'écarter peu de celles qu'on a adoptées sur deux canaux maritimes que l'Europe possède, le canal Calédonien, traversant de part en part la Haute-Écosse, et le canal du Nord, d'Amsterdam aux environs du Helder, praticables l'un et l'autre pour les grands bâtimens de commerce et même pour des frégates. Ils ont été ouverts depuis la paix. Le premier a une largeur de 122 pieds anglais (37 mètres 10 centimètres) à la ligne d'eau; c'est plus qu'il ne faut pour toute espèce de bâtimens. Sa profondeur est de 20 pieds (6 mètres 10 centimètres), ce qui suffirait pour un navire de 800 à 900 tonneaux, c'est-à-dire pour les plus gros bâtimens de commerce. Le tirant d'eau d'un paquebot transatlantique en pleine charge est de 5 mètres 25 centimètres; mais il faut sous la quille d'un pareil navire, dans un canal, un demi-mètre d'eau. Aussi un paquebot transatlantique traverserait commodément un canal de 5 mètres 75 centimètres de profondeur, et l'on peut croire que, sous le rapport du tirant d'eau, ces navires à vapeur de 450 chevaux resteront à peu près ce qu'ils sont aujourd'hui. Les proportions similaires du canal du Nord ne diffèrent guère de celles du canal Calédonien; seulement elles sont de 38 mètres et de 6 mètres 32 centimètres. Les écluses du canal Calédonien, qui sont assez nombreuses, ont 52 mètres 46 centimètres de long sur 12 mètres 20 centimètres de large. Il faudrait les allonger d'une vingtaine de mètres et les élargir de 6 et 1/2 pour qu'elles pussent recevoir les paquebots transatlantiques tels qu'on les construit aujourd'hui. Les canaux à grande section, en France, ont 15 mètres de largeur à la ligne d'eau, et 1 mètre 65 centimètres de profondeur (1); leurs écluses ont 32 mètres 50 centimètres de long sur 5 mètres 20 cen-

(1) Le canal latéral à la Garonne a des dimensions un peu plus fortes.

timètres de large. Les canaux anglais et américains sont un peu moindres (1). Des canaux semblables au canal Calédonien et au canal du Nord coûtent beaucoup plus cher que les autres. Chez nous, les canaux de 1821 et 1822 ont coûté en moyenne 125,000 fr. par kilomètre, et les canaux, plus récemment entrepris, de la Marne au Rhin, de l'Aisne à la Marne, et latéral à la Garonne, reviendront à 300,000 fr. Les canaux anglais, de dimensions exiguës comme ils sont, ont exigé 135,000 fr., et les canaux américains n'ont réclamé que 101,000 fr. en moyenne. Le canal Calédonien, sur un développement de 34 kil. et 1/2 (2), a coûté 25 millions de fr., soit 725,000 fr. par kilom. Le canal du Nord paraît avoir coûté, en tout, une même somme pour un parcours plus que double, 81 kilom., soit 310,000 fr. par kilom.; mais il n'a pas d'écluses, si ce n'est à ses deux extrémités (3). La construction d'une écluse en France, sur un canal ordinaire à grande section, grace à l'habileté qu'ont acquise nos ingénieurs, revient maintenant à 75 ou 80,000 fr. Aux prix de Brest, où la maçonnerie hydraulique se fait à bon compte, une écluse destinée aux paquebots transatlantiques de 450 chevaux coûterait, pour la maçonnerie et les portes, et par conséquent sans les fouilles à opérer pour lui ménager son lit en terre et sans les pilotis des fondations quand il y a lieu, 350,000 francs; disons tout compris 400,000 francs au moins. Pour un vaisseau de ligne à trois ponts, à Brest, c'est 50,000 francs de plus, quoique l'écluse des navires à vapeur de 450 chevaux soit plus longue et plus large; mais elle est moins profonde, parce qu'un navire à vapeur de 450 chevaux, tel que *le Christophe Colomb* ou *le Canada*, qui ont été construits à Brest, n'a en charge qu'un tirant d'eau de 5 mètres 25 centimètres, et qu'un grand vaisseau à trois ponts comme *le Valmy* cale 7 mètres 95 centimètres (4).

(1) Le canal Érié se reconstruit depuis quelques années avec plus de largeur et de profondeur. Il surpassera même le canal du Midi et le canal latéral à la Garonne. Le canal de la Chesapeake à l'Ohio est à peu près à l'image de nos canaux à grande section. Le canal latéral au Saint-Laurent dans le Canada a 30 mètres et 1/2 de largeur à la ligne d'eau et 3 mètres de profondeur.

(2) Le développement de la ligne tout entière est de 85 kilomètres; mais il n'y a de canal creusé que sur 34 1/2 kilomètres; le reste est dans le lit des lacs ou des rivières.

(3) Ce ne sont que des écluses régulatrices nécessitées par la marée qui change à chaque instant le niveau de la mer, tandis que, dans le canal, on a besoin d'un niveau constant.

(4) On doit croire que la substitution des hélices aux roues à aubes, comme

Cette condition d'un canal maritime qui permette aux navires européens ou anglo-américains de se rendre, sans rompre charge, d'un océan à l'autre jusqu'à Lima, à Acapulco ou à Macao, en entraîne une autre qu'il ne faut pas passer sous silence. Le canal devra être en jonction immédiatement avec la pleine mer. Je veux dire qu'il devra, par chacune de ses extrémités, déboucher dans un port offrant un mouillage suffisant aux navires, non pas seulement à une certaine distance du rivage, mais tout juste contre la terre ferme. En beaucoup de ports, à Panama, par exemple, le mouillage est un peu éloigné de terre. Le chargement et le déchargement s'opèrent par l'intermédiaire de pirogues ou d'autres alléges. Ce n'est qu'un médiocre inconvénient en un port qui est un terme de voyage : il en résulte un petit surcroît de frais pour déposer ou prendre une cargaison, et peu importe alors; mais aux issues d'un canal océanique, ce ne serait rien moins qu'une interruption de la navigation. Le canal serait complètement dépouillé de son caractère maritime. Autant vaudrait une muraille en travers, de cent pieds d'élévation, par le beau milieu de la ligne du canal. Cette clause supplémentaire du programme ne sera pas aisée à remplir, et un savant capitaine de vaisseau de notre marine royale, qui revient des parages voisins de l'isthme, me disait avec infiniment de raison qu'elle lui semblait devoir donner plus d'embarras que le creusement même d'un canal de 5 à 6 mètres de profondeur entre les deux océans. Enfin ce caractère de canal maritime interdit les souterrains. Il faudrait, en effet, même en démontant les mâts de hune, des voûtes plus élevées que celle du Pausilippe, pour que des navires pussent s'y engager, à moins que les constructeurs ne trouvent un expédient pour rendre facilement mobile la mâture tout entière.

Nous ne mentionnons pas ici les soins qu'il faudrait prendre pour assurer la salubrité des terres que traverserait le canal. Quelque économie de temps qu'on dût trouver à venir chercher l'isthme, la plupart des navires le fuiraient si ce devait être un charnier. Mais

organes moteurs des navires à vapeur, permettra de réduire la largeur des écluses destinées à les recevoir, puisqu'ils seront alors dégagés des grands et incommodes tambours qu'ils portent sur leurs flancs. On réduirait alors la longueur de la coque, et on en augmenterait la largeur. Un paquebot de 450 chevaux pourrait dès-lors entrer dans l'écluse des vaisseaux à trois ponts, qui a 67 mètres 60 centimètres de long et 18 mètres 22 centimètres de large. Quant à la profondeur d'une écluse, elle a pour minimum absolu le tirant d'eau des navires auxquels elle est réservée, augmenté d'environ un demi-mètre, car il faut bien que ces navires y restent à flot.

on sait que la cause la plus puissante d'insalubrité en ces chaudes régions réside dans les marécages et les eaux stagnantes. Il serait facile, très probablement, pendant la construction du canal d'assécher les marais et d'assurer l'écoulement des eaux d'alentour. Le canal lui-même y servirait. Ce seraient deux opérations liées.

Après ces réflexions préliminaires, entrons plus avant dans le sujet. Au préalable, pourtant, il n'est pas inutile de donner une idée des difficultés que l'art est accoutumé à affronter et à vaincre, et de déterminer exactement le sens de quelques termes techniques dont nous serons obligé fréquemment de nous servir.

Les canaux, tels qu'on les construit depuis l'invention des écluses par les Italiens au xve siècle, sont des lignes de navigation fort différentes des rivières. Toute rivière coule dans un lit légèrement en pente, et a un courant plus ou moins fort. C'est ainsi que les anciens s'efforçaient de creuser des canaux, et ils réussissaient rarement dans cette imitation de la nature. Un canal à la moderne n'a pas de courant, et se forme d'une série de bassins creusés de main d'homme, plus ou moins longs, quelquefois de plusieurs lieues, et étagés à la suite les uns des autres, chacun parfaitement de niveau. On dirait d'un escalier aux marches très étroites entre la rampe et le mur, mais fort longues, tandis qu'une rivière peut se comparer à un plan incliné extrêmement doux. Dans une rivière, l'eau coule à des hauteurs très variables, selon les saisons; dans un canal, elle est introduite artificiellement, tout juste en quantité suffisante pour qu'il y en ait toujours une même profondeur déterminée d'avance. A ces dispositions, on trouve l'avantage non-seulement de s'affranchir des courans, mais encore d'obtenir, au moyen d'une quantité d'eau à peine égale à celle que roule un faible ruisseau, une navigation plus permanente et plus commode que celle qu'offrent de grands fleuves. La navigation du canal du Midi, par exemple, est préférable à celle de la Seine, du moins dans l'état où ce beau fleuve est laissé. Cependant la Seine débite, quand elle est au plus bas, après les chaleurs de la canicule, 100 à 120 mètres cubes (100,000 à 120,000 litres) par seconde. Le canal du Midi n'en dépense pas la centième partie. Un mètre cube par seconde suffit à tous ses besoins.

Faire un canal de niveau d'une seule pièce, d'une extrémité à l'autre, est impossible dans la plupart des cas (1). Un canal se com-

(1) Le canal hollandais du Nord est pourtant ainsi; mais la Hollande est un pays exceptionnellement nivelé par la nature.

pose donc, je le répète, de pièces d'eau successives dont chacune est de niveau et par conséquent sans courant. Ces bassins, appelés *biefs*, s'échelonnent les uns à la suite des autres, comme feraient de longs gradins. Ainsi, d'un bief à l'autre, le niveau change brusquement; communément, la différence de niveau entre deux biefs qui se succèdent est de 2 mètres et demi à 3 mètres. A la séparation de deux biefs est toujours placée une écluse, construction en maçonnerie garnie de portes, qui sert à faire passer un bateau du bief supérieur dans le bief inférieur, ou réciproquement. Il n'est personne qui n'ait vu fonctionner une écluse; nous avons en France assez de canaux pour cela. Au surplus, la manœuvre se fait ainsi : une écluse est un passage entre deux murs massifs, long et large autant qu'il le faut pour recevoir un bateau, et fermé de deux portes adossées, l'une au bassin supérieur, l'autre au bassin inférieur. Quand on ouvre la porte d'en haut, en fermant celle d'en bas, l'écluse est en communication avec le bassin supérieur, et l'eau s'y établit au même niveau qu'en ce bassin. Si on ouvre la porte d'en bas en tenant close celle d'en haut, l'écluse est en rapport avec le bassin inférieur, et prend de même son niveau. Le jeu de l'écluse résulte de cette faculté d'y avoir alternativement l'eau au même niveau qu'en chacun des deux biefs. On y introduit le bateau en ouvrant la porte du côté par lequel il arrive. Ensuite on ferme cette porte pour ouvrir l'autre, et on n'a plus qu'à le pousser en avant.

La différence de niveau entre deux bassins successifs est ce qu'on nomme la *pente* (ou bien la *chute*) *rachetée* par l'écluse qui les sépare, ou, pour mieux dire, qui les unit.

Le point de partage d'un canal est celui où les bassins ou biefs, après avoir monté, semblables à des gradins successifs, pendant un certain espace, cessent de s'élever ainsi au-dessus les uns des autres pour se mettre à descendre en sens opposé; cette *pente* nouvelle prend le nom de *contre-pente*. Tous les canaux n'ont pas de point de partage, car il en est où les biefs vont toujours en montant sans jamais redescendre. Il est des canaux, au contraire, qui présentent successivement plusieurs points de partage; ils ont alors plusieurs *pentes* et *contre-pentes*.

La difficulté et les frais de l'établissement d'un canal dépendent principalement de deux élémens, la longueur du parcours et la somme des *pentes* à *racheter* par les écluses. Toutes choses égales d'ailleurs, plus un canal est long, et plus il coûte cher. De même,

les écluses étant des ouvrages dispendieux, leur multiplicité influe beaucoup sur le chiffre de la dépense.

Pour fixer les idées sur la longueur des canaux qu'on pourrait entreprendre et sur l'élévation qu'on est autorisé par l'expérience à faire gravir à un canal, citons quelques exemples de canaux achevés ou en cours d'exécution.

Quant à la longueur, on est habitué à faire parcourir aux canaux ordinaires des espaces indéfinis. Le canal de Bourgogne et le canal du Midi ont chacun 240 kilomètres; le canal de la Marne au Rhin en a 300; le canal du Berri, 320; le canal du Rhône au Rhin, 349; le canal de Nantes à Brest, 374; la série des canaux qui unissent Londres à Liverpool, 425. Dans l'état de New-York, le canal Érié, digne à tous égards de son nom de grand canal, a 586 kilomètres; les canaux compris dans la ligne de Philadelphie à l'Ohio en ont 445; le canal de la Chesapeake à l'Ohio en a 549; plusieurs autres canaux des États-Unis ont de 400 à 550 kilomètres.

Les pentes que les ingénieurs rachètent sans trop d'efforts, au moyen d'écluses distribuées sur le parcours d'un canal, sont considérables quand il s'agit d'un canal ordinaire. Le canal du Berry a 246 mètres de pente ou de contre-pente à racheter, et 115 écluses; le canal du Midi, 252 mètres et 99 écluses; le canal du Rhône au Rhin, 393 mètres et 160 écluses; le canal de Bourgogne, 501 mètres et 191 écluses; le canal de Nantes à Brest, 555 mètres et 238 écluses.

Les canaux anglais offrent moins de pente à racheter que ceux de la France. La suite des canaux qui s'étendent de Londres à Liverpool présente 443 mètres de pente et de contre-pente et 185 écluses. De tous les canaux de l'Angleterre, sur celui qui a le point de partage le plus élevé, le canal de Leominster, cette élévation est de 142 mètres au-dessus de l'une des extrémités.

En Amérique, sur le canal Érié, la somme des pentes et des contre-pentes n'est que de 210 mètres avec 83 écluses. Les deux canaux qui, avec deux chemins de fer, forment la ligne de Philadelphie au fleuve Ohio, ont 358 mètres de pente et 151 écluses. Le magnifique canal de la Chesapeake à l'Ohio aura 963 mètres de pente et de contre-pente et 398 écluses, et dans la première partie actuellement achevée, il présente 176 mètres de pente et 74 écluses.

Mais il s'agirait ici de dimensions inusitées. La cuvette d'un canal maritime tel que le canal Calédonien représente une excavation huit fois et demie plus grande que celle d'un des canaux habituels de

la France, dits à grande section, et en France une écluse telle qu'il la faudrait sur le canal des deux océans coûterait quatre à cinq fois plus qu'une écluse ordinaire. Ainsi, pour comparer avec une approximation grossière les divers canaux que nous avons passés en revue au canal projeté de l'isthme, il faudrait réduire leur longueur dans le rapport de 8 1/2 à 1, et la pente qui y est rachetée par des écluses ou le nombre de celles-ci dans le rapport de 4 ou 5 à 1. A ce compte, le canal de Nantes à Brest équivaudrait pour l'isthme à un canal de 44 kilomètres, qui aurait une pente ou contre-pente à racheter de 123 mètres, ou encore 53 écluses. Le canal Érié agrandi représenterait pour l'isthme un canal d'environ 100 kilomètres avec 20 écluses, rachetant 44 mètres de pente et de contre-pente.

Une difficulté qu'il est bon de prévoir lorsqu'on creuse des canaux est celle de les fournir d'eau (1). Sous ce rapport, le climat des tropiques présente plus d'avantage que celui de nos pays tempérés. On évalue que dans les régions tropicales du Nouveau-Monde, là particulièrement où le sol est couvert de forêts, l'eau pluviale est cinq à six fois plus abondante qu'à Paris (2). On y aurait donc assez de facilité pour remplir des réservoirs. L'évaporation, à la vérité, est plus grande entre les tropiques; mais M. de Humboldt, à la suite de recherches et d'expériences faites avec le soin qu'il apporte à toute chose, estime qu'elle ne l'est que dans le rapport de 16 à 10. L'affluence des eaux pluviales pour une même superficie étant supérieure dans le rapport de 50 ou 60 à 10 comparativement à Paris, et de 40 à 10 vis-à-vis de l'Europe méridionale, on voit que, tout compte fait, de ce côté l'isthme de Panama n'aurait rien à envier à l'Europe. Nous verrons d'ailleurs bientôt que, dans la direction qui se recommande le plus, on aurait peu à s'inquiéter de l'approvisionnement du canal. C'est un service que la nature semble, là, avoir pris à cœur d'assurer.

Retournons enfin à la description de l'isthme, en reprenant successivement les cinq localités signalées plus haut pour la faible largeur à laquelle l'isthme s'y réduit.

I. *Isthme de Tehuantepec et du Guasacoalco.* — En ce point, le plateau mexicain se déprime à un degré extrême. D'une hauteur

(1) On ne s'en est pas toujours assez préoccupé en France.

(2) L'eau pluviale représente tous les ans à Paris une couche de 50 à 55 centimètres : entre les tropiques dans le nouveau continent, c'est communément de 2 mètres 70 centimètres à 3 mètres.

semblable à celle des pics pyrénéens, le sol s'abaisse à un niveau qui est presque pareil à celui de la Beauce, et il est creusé par la vallée d'un fleuve large et profond, le Guasacoalco, qui coule d'abord dans une direction parallèle au double littoral, c'est-à-dire de l'orient à l'occident, et ensuite se dirige du sud au nord jusqu'à ce qu'il se décharge dans le golfe du Mexique. Le port que forme l'embouchure du Guasacoalco est l'un des meilleurs qu'offrent les rivières du pourtour du golfe du Mexique; il vaut celui que donne le Mississipi lui-même. Autrefois donc, comme nous l'avons dit, l'attention avait été attirée sur cet isthme. On s'était beaucoup entretenu d'un projet de canal à y creuser; mais on n'y pensait plus, lorsqu'on fit une découverte imprévue. C'était en 1771. On reconnut à la Vera-Cruz, parmi l'artillerie de la forteresse de Saint-Jean d'Ulua, des canons fondus aux Philippines, à Manille. Comme avant 1767 les Espagnols ne tournaient ni le cap de Bonne-Espérance ni le cap Horn pour se rendre aux Philippines, et faisaient tout leur commerce avec l'Asie au travers du Mexique, par le galion d'Acapulco, on ne concevait pas que ces canons fussent venus de Manille à la Vera-Cruz. Comment avaient-ils traversé le continent mexicain? Impossible de conduire des fardeaux pareils d'Acapulco à Mexico, et de là à la Vera-Cruz. Il fut constaté à la fin, par une chronique de Tehuantepec, que ces canons avaient été amenés par l'isthme; qu'ils avaient remonté le Chimalapa aussi haut que possible, s'étaient ensuite acheminés par terre jusqu'en un point où, par les hautes eaux, commence sur le Guasacoalco une bonne navigation. L'imagination publique en fut frappée. Si des pièces de gros calibre avaient traversé l'isthme, n'était-ce pas la preuve qu'une communication avantageuse entre les deux océans pouvait s'établir par Tehuantepec et le Guasacoalco, pour peu qu'on aidât la nature. Ainsi qu'il arrive ordinairement, le public exagérait les facilités qui se présentaient. On disait que le Guasacoalco avait ses sources tout près de la mer Pacifique; qu'à son approche, la Cordillère s'était nivelée, et que telle ou telle rivière, l'Ostuta ou le Chimalapa, versait également ses eaux dans les deux océans. Le viceroi don Antonio Bucareli donna ordre à deux ingénieurs, don Augustin Cramer et don Miguel del Corral, d'examiner le terrain dans le plus grand détail. Leur exploration fut fort imparfaite; on ne voit pas qu'ils aient opéré aucun nivellement ni déterminé aucune hauteur, et leur conclusion se ressentit de l'enthousiasme au moins prématuré dont l'opinion s'était prise pour le canal des deux mers par

cette direction. Cependant ils firent connaître que par le Guasacoalco on ne franchirait pas plus des deux tiers de l'isthme, que de l'embarcadère de Malpasso, qui est au-dessus de celui de la Cruz, placé au confluent du Saravia, il y aurait encore jusqu'à la mer du Sud un trajet de 110 kilomètres (26 lieues de Castille), et qu'aucune rivière ne communiquait avec les deux mers à la fois. Ils signalèrent la difficulté de faire aboutir le canal à un bon mouillage sur l'Océan Pacifique. Jusque-là ils étaient dans le vrai; mais, passant ensuite dans la fable, ils émirent l'opinion qu'un canal des deux mers joignant le Chimalapa au Guasacoalco pouvait s'exécuter *sans écluses ni plans inclinés*. D'après les dernières études qui eurent lieu à la fin du XVIIIe siècle, sous le vice-roi Revillagigedo, homme éclairé, plein d'ardeur pour le bien public, le canal de jonction entre le Chimalapa et le Rio del Malpasso, affluent du Guasacoalco, n'aurait eu que 25 kilomètres. Il s'agissait non d'un canal maritime, mais d'une ligne praticable pour des bateaux ou de grandes pirogues.

Les études de MM. Cramer et del Corral, et celles qui eurent lieu après eux, laissèrent donc l'isthme de Tehuantepec en excellente renommée. Quand furent terminées les guerres de la révolution française, en 1814, les cortès espagnoles, sur la proposition d'un député mexicain, don Lucas Alaman, qu'on a vu depuis ministre des affaires étrangères à Mexico, décrétèrent le canal; mais la lutte de l'indépendance du Mexique se rouvrit bientôt, et le décret n'eut aucune suite.

Peu après l'indépendance du Mexique, le général du génie don Juan Orbegoso fut détaché par le gouvernement mexicain pour procéder à une exploration. Ce savant officier se mit à l'œuvre en 1825. Il fit des observations astronomiques pour déterminer des latitudes et des longitudes. Il mesura l'élévation du sol au-dessus de la mer, non par des nivellemens, mais au moyen d'un baromètre, ce qui, dans les régions équinoxiales cependant, donne des résultats d'une approximation remarquable. Malheureusement le baromètre dont il se servit n'était pas tout-à-fait orthodoxe (1). Résumons les résultats de son pénible travail :

L'isthme, mesuré du rivage du golfe de Tehuantepec à la barre

(1) « Les observations barométriques ne méritent qu'une confiance médiocre. Le seul baromètre que possédât la commission avait été fait par moi, et il est probable qu'il avait pris l'air pendant le voyage, ce qui peut avoir influé sur l'exactitude des points mesurés. Leur hauteur respective doit néanmoins être assez exac-

du Guasacoalco, a une largeur de 220 kilomètres. Les lagunes communiquant avec la mer, qui sont à l'est de Tehuantepec l'une derrière l'autre, réduiraient cette distance d'au moins 21 kilomètres.

Le Guasacoalco offre à sa barre 4 mètres d'eau pour le moins (d'autres observateurs ont dit davantage). Il est même arrivé qu'un vaisseau de ligne espagnol, *l'Asia*, poursuivi par la tempête, ait pu, il n'y a pas long-temps, entrer dans le fleuve (1). La barre est fixe et courte. Une fois la barre franchie, on trouve une profondeur suffisante pour les bâtimens de mer jusqu'à une dizaine de lieues. Il serait facile de le rendre navigable en tout temps pour de grands bateaux de rivière jusqu'au confluent du Saravia, qui est à moitié de l'espace entre les deux océans (2). Il y a lieu de croire qu'on devrait creuser un canal latéral à partir de Piedra Blanca (ou Peña Blanca), en remontant jusqu'au Saravia; c'est un espace de 55 kilomètres en ligne droite. Le sol, principalement formé d'une argile aisée à entamer, s'y prêterait. Entre ces deux points, le cours du fleuve est très sinueux, et un canal latéral raccourcirait le trajet de moitié. A la rigueur, cependant, une navigation permanente serait possible dans le lit du fleuve, presque partout, non-seulement jusqu'au Saravia, mais jusqu'au Malpasso. Au-dessus, un canal tout artificiel serait indispensable.

La crête du versant des eaux, fort abaissée dans l'isthme, y est d'ailleurs bien plus voisine du Pacifique que de l'Atlantique. Au sud de la Chivela, on trouve un col qui n'est qu'à 251 mètres au-dessus de la mer. Le col de Saint-Michel de Chimalapa est à 393 mètres. L'art de l'ingénieur saurait faire franchir des élévations pareilles à un canal. La hauteur des montagnes ne présenterait donc pas au passage d'un canal des deux océans un obstacle insurmontable, à la condition

tement déterminée. Nos calculs ont été corrigés par les observations que nous avons faites plus tard à Tehuantepec.

« Cette unique ressource, nous eûmes le malheur d'en être privés dans une nouvelle excursion que nous avions entreprise; notre baromètre se brisa en sortant de Tehuantepec, et nous fûmes obligés de tout abandonner. » (Extrait du rapport de don Juan Orbegoso.)

(1) Pour le faire sortir, il fallut l'alléger de son artillerie. Un vaisseau de ligne tirant de 7 à 8 mètres d'eau, il faut qu'il trouve sur la barre d'un fleuve une profondeur d'eau de 9 à 10 mètres.

(2) La latitude de l'embouchure du Guasacoalco est de 18 degrés 8 minutes; celle de la côte près de Tehuantepec est de 16 degrés 11 minutes; celle de l'embarcadère du Saravia sur le Guasacoalco est de 17 degrés 12 minutes, et les trois points sont à peu près sur le même méridien.

cependant qu'on pût conduire au sommet un suffisant approvisionnement d'eau. Mais le rapport du général Orbegoso renverse tout l'espoir qu'on avait d'une navigation fluviale régulièrement bonne dans le Chimalapa ou dans tout autre cours d'eau pour descendre dans l'Océan Pacifique. Le Chimalapa n'est praticable, même pour des pirogues, que pendant la saison des pluies. A San-Miguel de Chimalapa, qui est à 40 ou 45 kilomètres des lagunes attenantes à la mer, et même 13 kilomètres plus bas, son lit est à sec pendant le tiers de l'année. Le sol étant perméable et les vallées très ouvertes, il ne serait pas facile d'établir de grands réservoirs pour suppléer à l'absence des eaux fluviales en recueillant les pluies. Un canal sur le versant de l'Océan Pacifique devrait s'alimenter des eaux du Guasacoalco lui-même, amenées par une rigole au travers de la crête.

Il n'est pas démontré que la disposition du sol interdise absolument l'établissement d'une pareille rigole. A partir de leurs sources, le Guasacoalco et le Chimalapa coulent parallèlement l'un à l'autre de l'est à l'ouest, séparés par une distance de 28 kilom., pour se détourner, le premier à Santa-Maria de Chimalapa, vers le nord, le second à 6 kilom. au-dessous de San-Miguel, vers le sud, afin d'atteindre chacun son océan. Une rigole tracée obliquement du Guasacoalco au Chimalapa, dans la partie de leurs cours où ils sont parallèles, atteindrait celui-ci, sans avoir à se développer sur plus de 30 à 40 kilomètres, ce qui, pour une rigole alimentaire, n'a rien d'inusité. A Santa-Maria, le Guasacoalco coule à un niveau qui est à peu près le même que celui du Chimalapa à San-Miguel. Il n'y aurait donc qu'à prendre le Guasacoalco un peu au-dessus de Santa-Maria pour qu'il vînt se verser naturellement à San-Miguel dans le Chimalapa; mais il faudrait que le terrain permît à la rigole de passer, moyennant des souterrains médiocrement étendus. La direction dans laquelle le général Orbegoso a cherché un passage n'y est pas favorable, car il faudrait être en souterrain presque sur toute la distance. Il est allé à peu près tout droit de Santa-Maria à San-Miguel (1).

Le général Orbegoso conclut en ces termes, que la canalisation de l'isthme de Tehuantepec demeure *problématique* et *gigantesque* (2);

(1) A San-Miguel, le Chimalapa est à 173 mètres au-dessus de la mer : le village de Santa-Maria est à 286 mètres; mais le Guasacoalco est de beaucoup plus bas que le village. 13 kilomètres plus bas, il est à 160 mètres 10 centimètres, ce qui permet de supposer que le niveau du fleuve à Santa-Maria est à 170 mètres environ.

(2) Eu égard probablement aux sommes dont pourrait disposer le gouvernement mexicain.

mais il regarde comme facile une communication résultant d'une bonne route entre les lagunes de Tehuantepec et le Guasacoalco.

On aurait ensuite à remédier, s'il était possible, à l'absence d'un port passable sur l'Océan Pacifique. Tehuantepec mérite à peine le nom de rade. On y arrive par deux lagunes successives et profondes d'environ 5 mètres, dont l'une est très allongée parallèlement au littoral; l'autre, placée en arrière de celle-ci et beaucoup plus courte, a encore 17 kilomètres. Depuis la fin du XVIe siècle, Tehuantepec est très peu fréquenté; la mer se retire journellement de ces côtes; l'ancrage y devient d'année en année plus mauvais, le sable que charrie le Chimalapa augmente la hauteur et l'étendue des barres sablonneuses placées au débouché de la première lagune dans la seconde, et de celle-ci dans la mer, et déjà Tehuantepec n'est plus accessible qu'à des goëlettes.

L'exploration du général Orbegoso constata dans l'isthme la présence d'une magnifique végétation, indice d'un sol riche. Même avant le voyage de M. de Humboldt, les belles forêts de Tarifa avaient attiré l'attention de la cour d'Espagne. La fertilité de la spacieuse plaine de Tehuantepec fut pareillement avérée de nouveau. Il en fut de même de la salubrité relative du pays, à une certaine distance de la mer. Enfin on se souvint que jadis l'isthme avait été fort peuplé, et on en conclut naturellement qu'il pourrait le redevenir. De là un plan de colonisation qui fut mal exécuté, et se termina par la mort ou la dispersion des colons, mais qu'on pourrait reprendre avec avantage.

Le projet de faciliter la communication entre les deux océans par l'isthme n'a pourtant pas été abandonné. Il y a deux ans, le gouvernement mexicain a concédé l'entreprise à don Jose Garay. Si je suis bien informé, l'œuvre a reçu un commencement d'exécution; mais il ne s'agit plus d'un canal maritime, d'un ouvrage qui tienne lieu d'un bras de mer. Le plan est infiniment plus modeste, et se rapproche de celui du général Orbegoso.

II. *Isthme de Honduras.* — Après l'isthme de Tehuantepec, la chaussée placée entre les deux océans se flanque du contrefort massif de la péninsule de Yucatan et s'élève dans la même proportion. Les montagnes sont hautes, serrées les unes contre les autres, et présentent un obstacle continu. Il en est d'abord de même de l'autre côté de la presqu'île; autour de la baie de Honduras, elles forment une muraille à pic qui semble se dresser subitement du sein

des flots, car, suivant l'historien Juarros, le nom de Honduras fut donné à la baie parce que les sondages ne trouvaient pas le fond de la mer, et qu'on n'y pouvait jeter l'ancre. Les montagnes sont ainsi rangées en cirque autour de la baie depuis le méridien de l'île d'Utilla jusqu'au cercle de latitude de Balise. Leur élévation mal déterminée est de plus de 2,000 mètres (1). La Balise, sur les rives de laquelle les Anglais se sont donné un établissement qui, avec l'île voisine de Roatan, les rend maîtres de la baie, s'échappe en bondissant, de cataracte en cataracte, du sein de ces montagnes.

A mesure qu'on s'éloigne de l'Atlantique pour se rapprocher du Pacifique, la surface générale du terrain, abstraction faite des sommets qui s'y dressent comme sur un piédestal, va en montant. En arrière des cimes étalées en double rideau sur le pourtour de la baie, se déploie un plateau qui reproduit sur une moindre échelle l'imposante majesté du plateau d'Anahuac (2), mais en égale, sous un ciel plus délicieux encore, les plus rares magnificences. Il est surmonté de montagnes volcaniques dont la hauteur est évaluée par un observateur exact, le capitaine Basil Hall, à 4,000 mètres. Presque tout droit derrière la tête de la baie de Honduras, sur ce plateau enchanté, lorsque déjà il s'est beaucoup rabaissé, est située, à 500 ou 600 mètres au-dessus de la mer, non loin du Pacifique, la belle cité de Guatimala, au pied de deux volcans les plus beaux à contempler et les plus magnifiquement réguliers dans leur forme élancée qu'il y ait dans l'univers, mais aussi les plus formidables en leur colère. Sans cesse ils menacent la ville : trois fois déjà elle a dû être transportée en masse d'un point à un autre, et jamais les populations n'ont pu consentir à s'éloigner de cette plaine tiède, salubre, admirablement arrosée, où la nature étale toutes les richesses de la végétation, toutes les splendeurs et tous les charmes dont peut être orné un paysage; elles semblent éperdument amoureuses de ces sites ravissans. Sur le côté méridional de la baie, la chaîne s'incline. Le Golfo Dulce, baie intérieure attenante à la baie ouverte de Honduras, pénètre dans les terres à une centaine de kilomètres, et de son extrémité la plus avancée dans l'isthme jusqu'au Pacifique, il n'y a que 100 kilomètres

(1) Je lis dans un mémoire présenté à l'institut de Washington par M. Wheaton que le pic d'Omoa, qui domine le port du même nom sur la baie de Honduras, est à 1,995 mètres, et le pic de Congrehoy (ou Congrejal) à 1,958 mètres. Ces deux montagnes sont sur le bord méridional de la baie, là où la chaîne qui la borde cesse d'être continue et laisse des ouvertures.

(2) C'est le nom du Mexique dans la langue des Aztèques.

environ; le Polochic, qu'il reçoit et qu'on dit praticable pour des bateaux à vapeur, pourrait servir à franchir une partie de ce dernier intervalle. Malheureusement, derrière le Polochic et les autres cours d'eau qui se déchargent dans le Golfo Dulce, les montagnes présentent une barrière insurmontable pour un canal. Un peu plus au sud-est, une vallée transversale, celle de Comayagua, faisant brèche dans l'arête de partage, s'étend d'une mer à l'autre, et débouche dans le golfe de Conchagua (ou Fonseca) sur le Pacifique; elle a été reconnue, il y a sept ou huit ans, par don Juan Galindo. Cette vallée est arrosée sur le versant de l'Atlantique par le Jagua, sur celui du Pacifique par le Sirano (ou San-Miguel), l'un et l'autre navigables. Mais jusqu'à quelle distance de leurs mers respectives le sont-ils? combien de mois chaque année? quel moyen aurait-on de les joindre l'un à l'autre par un canal à point de partage? C'est ce que nous ne saurions dire. On peut cependant tenir pour certain, dès à présent, qu'il n'y a pas de canal maritime possible dans cette direction à moins de frais infinis. La distance est trop grande, et l'art aurait trop à faire pour suppléer à l'insuffisance des facilités naturelles.

Ces belles contrées sont encore très mal connues. On n'en trouve pas deux cartes qui se ressemblent. Tous les géographes s'accordent cependant à signaler quelques rivières qui prennent leurs sources près de l'un des océans pour aller de là se décharger dans l'autre. La plus remarquable est le Motagua qui, sortant d'un petit lac situé à quelques lieues du Pacifique, se jette dans l'Atlantique après avoir parcouru les cinq sixièmes au moins de l'espace qui sépare les deux mers. Les tributaires du Pacifique qui offrent le même caractère sont très peu nombreux. Même dans l'isthme, depuis Tehuantepec jusqu'au golfe de Darien, on voit persévérer la loi de la nature qui a accordé dans le nouveau continent un cours beaucoup plus long aux tributaires de l'Atlantique qu'à ceux de l'autre océan dont les sources s'entrelacent avec les leurs (1). Le Camaluzon (ou Camaleçon), l'Ulua, paraissent aussi être navigables assez avant; mais tous ces cours d'eau partent de points très élevés d'où il serait difficile ou impossible de conduire un canal dans l'océan opposé. Le Motagua, par exemple, naît sur un plateau d'une très grande hauteur. La province de Quesaltenango, qu'il traverse, donne toutes les productions des pays tempérés de l'Europe, ce qui, par 15 degrés de latitude, suppose une grande élévation. Les écrivains espagnols,

(1) Le Sirano, que nous citions tout à l'heure, y fait cependant exception.

et entre autres Juarros, disent que c'est un climat *froid;* on sait que c'est le même terme qu'on applique à la vallée de Mexico où l'on se passe aisément de feu toute l'année. L'expression n'a donc point le sens que nous pourrions lui attribuer; elle suppose pourtant une élévation de plus de 2,000 mètres sans préjudice d'une plus grande hauteur pour les cimes qui dominent le pays.

A Chimaltenango, qui est dans le même bassin, les eaux se séparent entre les deux océans. L'eau des gouttières du côté droit de la cathédrale se rend dans l'Atlantique, celle du côté gauche va dans le Pacifique; mais il ne s'ensuit absolument rien pour la possibilité d'une communication navigable entre les deux mers.

Nous tiendrons pour constant que, derrière la baie de Honduras, il peut y avoir place seulement pour des canaux de petite navigation entre les deux océans, et que sur ce point aussi nous sommes déboutés de toutes prétentions à un canal maritime. Allons donc plus loin, c'est-à-dire de l'autre côté de l'Amérique centrale, au lac de Nicaragua.

III. *Isthme de Nicaragua.* — Mesurée de rivage à rivage, la distance des deux océans est encore de 250 kilomètres environ; mais une grande déchirure a creusé au milieu des terres le lit d'un lac spacieux, celui de Nicaragua, inépuisable réservoir qui s'épanche dans l'Atlantique par un fleuve large et profond, le San-Juan. Les deux océans deviennent ainsi fort voisins l'un de l'autre, et deux golfes, celui de Papagayo et celui de Nicoya, ont échancré le littoral du Pacifique, comme afin que cet océan fît à son tour une partie du chemin. Au-delà de ce fleuve et de ce lac le voyageur qui vient de l'Atlantique rencontre un second lac, celui de Leon (ou de Managua) dont l'extrémité n'est aussi qu'à quelques lieues de l'Océan Pacifique, et qui se déverse dans le premier par un autre fleuve, le Tipitapa. Enfin sur la côte voisine du lac de Leon est un port, celui de Realejo, dont on a dit autrefois qu'il était le plus beau peut-être de la monarchie espagnole. Ces lacs et ces nobles cours d'eau en chapelet rappellent ceux qui, en Écosse, occupent une gorge entre les deux mers qui baignent les flancs de la Grande-Bretagne, et à l'aide desquels on a fait un canal assez spacieux pour recevoir des frégates, le canal Calédonien. Ils invitent de même l'homme à compléter de mer en mer, par une coupure, une communication dont l'importance serait à celle du canal Calédonien à peu près

dans la proportion d'un détroit au Grand-Océan, ou de l'île de la Grande-Bretagne au continent des deux Amériques.

Le lac Nicaragua a 153 kilomètres de long, 50 de large, et à peu près partout il offre une profondeur de 25 mètres. Le fleuve San-Juan, qui continue le grand axe du lac, c'est-à-dire qui coule à l'est, a un parcours de 127 kilomètres. Le lac de Leon a, dans sa plus grande dimension, 63 kilomètres, et un pourtour de 147; la rivière Tipitapa, par laquelle il se déverse dans le lac de Nicaragua, présente un développement de 48 kilomètres. Ainsi il y a de l'Atlantique au fond du lac de Nicaragua 190 kilomètres, et au fond du lac de Leon 301 (1). La ville de Leon, sur le lac du même nom, et celle de Grenade, sur le lac de Nicaragua, sont de populeuses cités.

Ici la jonction des deux océans peut s'opérer, soit par le lac de Leon, en se dirigeant de là sur le port de Realejo ou sur celui de Taramindo (2), ou encore sur la rivière Tosta, qui, sur la route de Leon à Realejo, descend du volcan de Telica, soit en allant du bord occidental du lac de Nicaragua lui-même au port de Saint-Jean du sud, dans le golfe de Papagayo; soit enfin en se rendant de la pointe méridionale du lac à la baie de Nicoya (aussi nommée baie de Caldera). Cela fait, il resterait cependant à améliorer le cours du fleuve San-Juan de Nicaragua, et, si l'on devait aller jusqu'au lac de Leon, celui du Tipitapa, de manière à les rendre praticables pour de forts navires. Le fleuve San-Juan de Nicaragua est parcouru toute l'année, d'une extrémité à l'autre, par des pirogues d'un tirant d'eau de 1 mètre à 1 mètre 20 centimètres, mais presque partout il présente une beaucoup plus grande profondeur. Par des travaux de perfectionnement à trois ou quatre *rapides* (3) qu'on y rencontre çà et là, il serait possible et même facile aux navires tirant 3 mètres et demi à 4 mètres de se rendre en tout temps de la pleine mer au lac. Le volume d'eau que débite le fleuve est même assez considérable pour que l'on pût, avec plus de dépense, obtenir des résultats plus avantageux encore. On peut en dire autant du Tipitapa. La barre du

(1) Ce sont les évaluations de M. Bailey. Les autres observateurs et géographes attribuent au lac de Nicaragua de plus grandes dimensions. Quant à la profondeur, ils lui en assignent une moindre, mais plus que suffisante pour de grands navires.

(2) Ce port m'a été signalé par M. Léon Leconte. Je n'ai pu le retrouver sur aucune des cartes que nous avons en France.

(3) On désigne ainsi les points où le courant est beaucoup plus vif et oppose un grand obstacle aux navires qui remontent. Quand un *rapide* est bien caractérisé, il interrompt la ligne navigable.

fleuve San-Juan de Nicaragua a 3 mètres et demi d'eau, et, sur un point, elle offre, suivant M. Robinson, une passe étroite de 7 mètres et demi de profondeur (1).

Le grand obstacle à une communication océanique par le pays de Nicaragua ne paraît donc point résider dans le fleuve San-Juan; il n'est pas non plus dans le lac, quoiqu'il y ait quelquefois des coups de vent d'une grande violence; mais quelle serait la difficulté qu'opposerait la muraille à renverser ou à percer entre le lac de Nicaragua ou le lac de Leon et l'Océan Pacifique?

Aucune contrée n'est hérissée d'autant de volcans que cette partie de l'Amérique, du 11e degré de latitude au 13e; mais dans les environs du lac de Nicaragua, les montagnes par le cratère desquelles le feu souterrain se fraie un passage sont en petits groupes isolés et quelquefois en cimes solitaires. Ce n'est plus une chaîne continue. Elles s'élancent de la plaine, laissant entre elles des vallées, ou tout au moins des passages. L'étroite langue de terre qui sépare le lac

(1) Les traditions, qui partout sont sujettes à présenter les choses et les hommes comme allant en dégénérant, assurent qu'avant 1685 le fleuve était d'une navigation bien meilleure. On dit que jusqu'alors les trois-mâts le remontaient et venaient jeter l'ancre contre des îlots où l'on voit les ruines d'un fort près duquel on mouillait, et où l'on trouve encore une profondeur de 9 à 10 mètres. Mais à cette époque le régime du fleuve subit une grande altération. Il s'ouvrit vers la mer une voie nouvelle par où s'échappe, sous le nom de Rio Colorado, une portion considérable de ses eaux. A proprement parler, c'est maintenant la principale branche. D'après un jaugeage de M. Bailey, rapporté par M. Stephens, le Colorado roule, en temps de basses eaux, 360 mètres cubes d'eau par seconde; c'est trois fois le débit de la Seine à Paris pendant l'étiage. Quand les eaux sont hautes, le Colorado écoule par seconde 1,095 mètres cubes. Ce fut la guerre, cause de tant de dérangemens dans le monde, qui occasionna cette révolution dans le Rio San-Juan de Nicaragua. La mer des Antilles et les parages voisins étaient alors infestés de boucaniers, hommes résolus, auxquels leur courage inoui eût mérité l'admiration de la postérité, si rien pouvait faire admirer la dévastation et le pillage. Ces audacieux bandits menaçaient de leurs incursions tous les établissemens espagnols voisins de la mer. Afin de les empêcher d'entrer dans le San-Juan de Nicaragua, on coula à l'entrée du fleuve des carcasses de navires, des radeaux, tout ce qu'on put trouver. Les arbres de dérive vinrent grossir cet obstacle; bientôt il arrêta l'écoulement des eaux, et le fleuve fut forcé de se frayer un passage dans une autre direction. Depuis lors, les gros bâtimens cessèrent de remonter le fleuve. On m'a assuré qu'il existait des documens établissant qu'auparavant se tenait à Grenade une foire annuelle où paraissaient de quatorze à dix-huit navires venus d'Europe, en faisant échelle à Carthagène et à Porto-Belo. Il faudrait probablement rétablir l'ancien lit en barrant l'ouverture par laquelle s'épanche le Rio Colorado et en nettoyant le vieux chenal.

de Nicaragua de l'Océan Pacifique, toute parsemée de volcans qu'elle est, présente un terrain de peu d'élévation. Les récits du célèbre navigateur Dampier, qui avait guerroyé dans ces régions, autorisaient à supposer que, dans les trois tracés du lac de Leon à Realejo, du lac de Nicaragua à la baie de Papagayo ou à celle de Nicoya, le terrain est le plus fréquemment uni et en savanes. Entre la ville de Leon et la côte de Realejo, le sol naturel offre un bon chemin pour les voitures, et d'un bout à l'autre il semble tout-à-fait plat (1); mais l'œil d'observateurs, même exercés, apprécie difficilement les saillies du terrain lorsqu'il monte graduellement. « Rien de plus trompeur, dit M. de Humboldt, que le jugement que l'on porte de la différence de niveau sur une pente prolongée et par conséquent très douce. Au Pérou, j'ai eu de la peine à croire mes yeux en trouvant, au moyen d'une observation barométrique, que la ville de Lima est de 91 toises (176 mètres) plus élevée que le port du Callao. » Les mangliers que Dampier a vus sur la route de Realejo à Leon sont de sûrs indices d'un sol déprimé et humide; mais il ne dit point qu'il les ait observés sur toute la ligne.

Il faut donc des nivellemens soignés : rien n'y peut suppléer. A la fin du siècle dernier, quelques années avant la révolution française, alors que les idées d'amélioration et de progrès germaient partout, la cour d'Espagne fit exécuter un nivellement du golfe de Papagayo au lac de Nicaragua. C'est alors que fut connue pour la première fois l'élévation du lac au-dessus de l'Océan. L'ingénieur don Manuel Galisteo trouva que la distance de l'Océan au lac était de 29,910 mètres, que le faîte du terrain était à 86 mètres 62 centimètres au-dessus de l'Océan, et à 45 mètres 75 centimètres au-dessus du lac, ce qui donnait pour la hauteur du lac lui-même, relativement à l'Océan, 40 mètres 87 centimètres. Le creusement d'un canal au niveau du lac n'eût rencontré de difficulté que dans un intervalle de 9,600 mètres attenant au lac. L'élévation du terrain au-dessus du lac y est d'au moins 18 mètres 30 centimètres, et même pendant 2,800 mètres

(1) « La ville de Leon, dit Dampier, est à 20 milles (32 kilomètres) dans le pays. On y va sur un chemin plain et uni, au travers d'un pays plat, composé de grands pâturages et de pièces de bois de haute futaie. A environ cinq milles du lieu de débarquement (voisin de Realejo), il y a une sucrerie; trois milles plus loin, une autre, et à deux milles de là on rencontre une belle rivière qu'il faut passer et qui n'est pas fort profonde. Outre cette rivière, on ne trouve d'eau qu'à une ville des Indiens qui est à deux milles de Leon. De là le chemin est agréable, sablonneux et droit. » (*Traduction de Dampier*, imprimée à Rouen en 1723, t. I, p. 280.)

elle est de 41 mètres 18 centimètres, et pendant 540 mètres de 52 mètres. Le canal exigerait donc un souterrain, car on ne fait pas de tranchée de 52 mètres ni même de 40. Vingt mètres représentent la limite à laquelle ordinairement on s'arrête. Il a fallu les trésors dont disposaient les vice-rois du Mexique, les souvenirs de l'ancienne grandeur castillane, et peut-être aussi l'inexpérience des ingénieurs espagnols en matière de souterrains, pour que, dans le but d'assurer l'écoulement des lacs voisins de Mexico, qui menaçaient cette belle capitale, on ait osé entreprendre et on ait pu terminer la tranchée de Huehuetoca, dont la profondeur est de 45 à 60 mètres pendant un intervalle de plus de 800 mètres, et de 30 à 50 mètres pendant un autre espace de 3,500 mètres. D'ailleurs elle a coûté des sommes inouies (1), et l'on ne répéterait pas l'expérience sur les bords du lac Nicaragua.

Les résultats du nivellement de don Manuel Galisteo ne furent divulgués qu'après l'indépendance du Guatimala. Un officier de la marine anglaise, M. Bailey, chargé par le gouvernement de l'Amérique centrale d'étudier le canal des deux océans, les découvrit et les communiqua à l'envoyé britannique, M. Thompson, qui les publia; mais M. Bailey, se méfiant de cette exploration qui semble n'avoir pas été effectuée par les moyens les plus sûrs, la recommença en suivant une autre ligne, et, dans une relation récente pleine d'intérêt sur l'Amérique centrale, M. J.-L. Stephens, ci-devant chargé d'affaires des États-Unis dans ce pays, a fait connaître le travail de M. Bailey.

M. Bailey, choisissant un autre tracé, était parti d'un point situé sur la rivière San-Juan du Sud, à 2 kilomètres de la mer Pacifique; les forts navires remontent ce cours d'eau jusque-là. Il n'a trouvé que 25,950 mètres de distance entre l'océan et le lac. Le point culminant du terrain, situé à 5,895 mètres du point de départ, est à une élévation au-dessus de la mer de 187 mètres 78 centimètres. Le lac est élevé de 39 mètres 11 centimètres, et par conséquent à 148 mètres 67 centimètres au-dessous du point culminant. On l'aborde par une plage unie. D'après un profil de canal présenté par M. Stephens (2), conformément aux données topographiques recueillies par M. Bailey, le canal irait en s'élevant à partir du lac, pour s'abaisser

(1) La longueur totale de la tranchée est de 20,585 mètres. L'écoulement des lacs a exigé quelques autres travaux moins importans, et l'opération entière a absorbé 31 millions de francs, en comptant, à la vérité, les frais de beaucoup d'écoles, d'essais avortés et de fausses manœuvres.

(2) Ce projet a été tracé, d'après les nivellemens de M. Bailey, par M. Horace

ensuite vers la mer du Sud. Sur les 13 kilomètres attenant au lac, il n'y aurait qu'une écluse rachetant une pente de 2 mètres 97 centimètres; puis sur un intervalle de 1,600 mètres, il faudrait cinq ou six écluses, afin de racheter une chute de 19 mètres 52 centimètres. On serait alors au point le plus élevé du canal. Ce point de partage occuperait un espace de 4,800 mètres dont les deux tiers seraient en tranchée profonde, le reste en souterrain. De là jusqu'à la mer du Sud, il n'y aurait plus que 4,800 mètres, espace sur lequel seraient distribuées les écluses réclamées par la pente de 61 mètres qu'il faudrait racheter. Le travail de M. Bailey et celui de don Manuel Galisteo s'accordent donc pour attester qu'en faisant intervenir un souterrain, le canal est tout-à-fait praticable, et même que l'épaisseur de la crête ne présente à l'exécution d'un souterrain aucune difficulté qui surpasse celles dont on est habitué à triompher.

Ainsi, d'après le projet publié par M. Stephens, le canal s'élèverait, par des écluses successives, à 22 mètres 49 centimètres au-dessus du lac, afin d'aller chercher dans le terrain un point où la crête à couper par un souterrain soit fort peu épaisse. Mais il faudrait qu'à cette hauteur on trouvât une quantité d'eau suffisante pour subvenir aux besoins du canal. Si l'on voulait que le canal tirât ses eaux du lac lui-même, ce qui probablement serait indispensable, car rien dans l'exposé de M. Stephens n'indique à quelles autres sources on pourrait puiser, le souterrain, placé au niveau du lac, rencontrerait la crête en un point où elle serait beaucoup plus épaisse, et, au lieu de 1,600 mètres, il devrait en avoir 5,790. L'art européen en est venu à ne pas s'effrayer de travaux pareils. Sur le canal de la Marne au Rhin, à Mauvage, il y a un souterrain de près de 5,000 mètres; le grand souterrain du canal de Saint-Quentin, celui de Riqueval, a 5,677 mètres. Le souterrain du point de partage sur le canal de la Chesapeake à l'Ohio, en Amérique, aura 6,509 mètres. Celui de Pouilly, sur le canal de Bourgogne, a 3,333 mètres. Les canaux anglais offrent plusieurs souterrains de 2,000 à 4,000 mètres. Sur les chemins de fer anglais, on en rencontre de 4,800 mètres (chemin de fer de Sheffield à Manchester) et de 2,800 mètres (chemin de fer de Londres à Birmingham) (1); le chemin de fer de

Allen, habile ingénieur des États-Unis, auquel M. Stephens a communiqué ses notes. Peut-être M. Bailey, d'après les connaissances qu'il avait des lieux, particulièrement sous le rapport des eaux à employer, l'eût-il tracé fort différemment.

(1) Voir pour les dimensions des souterrains de plusieurs canaux ou chemins de fer le *Cours de Construction* de M. Minard, p. 303.

Lyon à Marseille aura des souterrains fort étendus aussi. Cependant sur un canal maritime, en supposant qu'on pût en admettre, ce qui est bien douteux, ils devraient être plus spacieux et plus élevés, doubles en largeur et en hauteur de ce qui est en usage sur un canal à grande section, dans l'hypothèse même où les navires seraient démâtés; ce serait une surface de percement quadruple, et la dépense serait accrue d'autant dans les circonstances les plus propices.

Suivant les autres directions, les renseignemens techniques manquent. Je lis dans une description de l'Amérique centrale et du Mexique, imprimée à Boston en 1833 (1), que la ligne de faîte entre le lac de Leon et l'Océan Pacifique s'abaisse jusqu'à n'être plus que de 15 mètres 55 centimètres au-dessus du lac. L'auteur ajoute que du même lac à la rivière Tosta il n'y a que 19 kilomètres, et que la rivière Tosta, au point où l'on pourrait la rejoindre, est à 91 centimètres au-dessus du lac. Ce serait fort heureux, car dès-lors on serait affranchi de la pénible obligation d'un souterrain, une tranchée de 16 mètres au maximum n'ayant rien qui sorte de la pratique la plus usuelle des ponts-et-chaussées. Mais ce livre ne fait pas connaître l'origine des informations auxquelles il initie le public, et l'on n'en trouve trace nulle autre part. Il faut donc les accueillir avec beaucoup de réserve. Tout ce pays est à explorer encore. Ces contrées, si intéressantes pour le commerce de l'univers, si attrayantes par leur éclat, leur fertilité et le charme de leur climat, ont été moins fréquentées par les voyageurs en état de les apprécier et par les savans avides des secrets de la nature que les plateaux inhospitaliers de la Tartarie, les déserts brûlans de l'Afrique et les glaces du pôle. Pour mettre le lecteur à même de juger de l'obscurité qui règne encore sur la géographie la plus élémentaire du pays, il nous suffira de mettre en regard les unes des autres les évaluations de la distance de Realejo au lac de Leon présentées par les divers observateurs. Dampier la porte à 20 milles anglais (32 kilomètres). M. Léon Leconte, jeune Français plein de courage, qu'un noble sentiment de patriotisme a déterminé à faire plusieurs voyages dans l'isthme, à l'effet de rechercher le meilleur tracé du canal des deux océans et de placer cette entreprise sous le patronage de son pays, dit que de Realejo à Moabita sur le lac, il y a 30 milles (48 kilomètres) M. Stephens, d'après M. Bailey, estime à 60 milles (96 kilomètres) l'espace entre Realejo et le lac de Leon. Cette dernière estimation est exagérée.

(1) *Mexico and Guatimala*, t. II, p. 285.

D'après M. Léon Leconte, du port de Taramindo au lac de Leon, il n'y aurait en ligne droite que 3 lieues, soit 13 à 14 kilomètres.

L'élévation du lac de Leon au-dessus du lac de Nicaragua paraît être de 8 mètres 74 centimètres (1), ce qui le suppose à 47 mètres 86 centimètres au-dessus de l'Océan. Cette différence de niveau pourrait se racheter par 15 écluses, en supposant qu'un jour des barrages accompagnés d'écluses dussent être établis de distance en distance tout le long du fleuve San-Juan et de la rivière Tipitapa. On voit que, même en remontant jusqu'au lac de Leon, le canal des deux océans ne requerrait que trente écluses, en admettant, il est vrai, que du lac de Leon à Realejo ou à quelque autre port de la même côte le terrain permît d'ouvrir un canal qui prît ses eaux dans le lac lui-même, et par conséquent ne s'élevât jamais au-dessus du niveau du lac. C'est ce qu'on a pu faire sans souterrain sur un canal célèbre dans les fastes des travaux publics, le canal Erié. En quittant le lac Erié, il se déploie à ciel ouvert et même sans tranchée bien profonde, d'abord au niveau du lac, puis à un niveau inférieur, et emprunte au lac les eaux dont il a besoin pour l'espace extraordinaire de 256 kilomètres. Sur le reste de son parcours, il puise à d'autres sources. Mais la plage du lac de Leon se présente-t-elle dans des circonstances aussi exceptionnellement avantageuses? Nous ne savons; il n'y a cependant pas lieu d'en désespérer.

Il ne s'agit pas seulement de parvenir en canal jusqu'à la mer du Sud; pour que le problème soit complètement résolu, il faut encore trouver là un bon port. Celui de San-Juan du Sud, du voisinage duquel était parti M. Bailey, et qui s'indiquait naturellement, est-il bon ou seulement passable? Sur ce point, on n'est pas d'accord. Les uns le représentent comme une rade foraine, les autres comme un excellent mouillage. Cependant M. Bailey et M. Stephens, qui sont les derniers explorateurs venus dans le pays, s'accordent à en faire l'éloge. M. Stephens le trouve fort bien abrité, et M. Bailey, qui l'a sondé, l'a reconnu d'une grande profondeur. Il est bordé de rochers à pic contre lesquels les navires peuvent mouiller en sûreté (2),

(1) D'après M. Stephens, telle serait la pente du Tipitapa sur les dix premiers kilomètres à partir du lac de Leon. M. Léon Leconte considère cette pente comme celle du cours entier de la rivière.

(2) Un marin expérimenté, M. d'Yriarte, qui a beaucoup parcouru ces parages, certifiait à M. Stephens que les vents du nord, qui de novembre à mai sont dominans sur le lac de Nicaragua et le golfe de Papagayo, ont une telle violence, qu'ils empêcheraient un navire d'entrer dans le port; mais cet obstacle ne pourrait-il pas

mais il est de peu d'étendue. On assure qu'une vingtaine de navires le rempliraient. En 1840, quand M. Stephens le visita, c'était une profonde solitude. Il y avait des années qu'on n'y avait vu une voile.

Nicoya paraît être de même un assez bon mouillage; il est situé sur une rivière que les bâtimens de mer peuvent remonter jusqu'à une certaine distance. Le port de Taramindo, qui, selon M. Leconte, se recommande par sa proximité du lac de Leon, a, dit-il, assez d'analogie avec celui de San-Juan du Sud. Pourtant celui de Realejo mérite une attention toute particulière. Juarros, que personne n'a contredit en cela, le caractérise en ces termes : « Il n'y a peut-être pas, dit-il, un meilleur port dans la monarchie espagnole, et dans le monde connu il est bien peu de ports qui lui soient préférables. D'abord il est assez vaste pour que mille vaisseaux y soient à l'abri; l'ancrage est bon partout, et les gros vaisseaux peuvent venir à quai sans courir le moindre risque. L'entrée et la sortie sont extrêmement faciles, et nulle part on ne rencontrerait une pareille abondance de matériaux de construction (1). »

Au-delà du lac de Nicaragua, les montagnes se redressent encore une fois, mais l'isthme se rétrécit de plus en plus. Il a d'abord 130 à 150 kilomètres dans la province de Veragua; sur la baie de Panama, il est à son minimum. A Panama, il n'est que de 65 kilomètres, et à la baie de Mandinga, qui est un peu plus loin à l'est, c'est moins encore (2). La hauteur des montagnes, de laquelle bien plus encore que de la largeur de l'isthme dépend la possibilité du canal, est très variable dans le long intervalle du lac de Nicaragua au massif de l'Amérique méridionale. D'après le mémoire adressé par M. Wheaton à l'institut de Washington, dans la province de Costa-Rica, attenant à celle de Nicaragua, l'élévation moyenne de la chaîne est d'environ 1,600 mètres; c'est la hauteur des sommets les plus élevés des Vosges. Dans la province de Veragua, elle paraît atteindre celle des Pyrénées, et un plateau y règne uniformément sur un certain espace; mais

être vaincu par des remorqueurs à vapeur? On avait dit aussi à M. de Humboldt que cette côte était fort orageuse, tandis que d'autres témoignages l'avaient à peu près rassuré sur ce point. Presque tout est entaché de doute sur ces contrées, et elles réclament une minutieuse exploration, presque au même degré qu'il y a trois siècles.

(1) Juarros, traduction anglaise de M. Baily, lieutenant de la marine anglaise; 1823, p. 337.

(2) En 1825, M. de Humboldt estimait le minimum de largeur de l'isthme à 14 lieues marines (78 kilomètres). Les cartes plus récentes réduisent ce minimum assez notablement.

quand on s'avance plus à l'est et qu'on se place sur l'isthme de Panama proprement dit, qui borde, sur l'Océan Pacifique, le vaste espace semi-circulaire qu'on nomme la baie de Panama, on voit la chaîne se briser, s'éparpiller, rentrer sous terre, pour se relever bientôt, il est vrai; car dans l'isthme de Panama lui-même, à l'est de Chagres, entre cette ville et Porto-Belo et au-delà, la chaîne se redresse. Cependant, à la baie de Mandinga, où l'isthme est réduit à son minimum d'épaisseur, M. Wheaton assure, sans indiquer les autorités sur lesquelles il s'appuie, qu'une autre vallée se présente transversale de mer à mer.

Arrivons donc à l'isthme de Panama.

IV. — *Isthme de Panama proprement dit.* — Au commencement du siècle, M. de Humboldt se plaignait de ce que, dans l'isthme de Panama, la hauteur de la Cordillère qui forme l'arête de partage fût aussi peu connue qu'elle pouvait l'être avant l'invention du baromètre et l'application de cet instrument à la mesure des montagnes. Il n'existait ni un nivellement de terrain, ni une détermination bien exacte des positions de Panama et de Porto-Belo, quoique la couronne d'Espagne eût dépensé des sommes énormes pour fortifier ces deux places et en faire de grands établissemens destinés à garder comme de vigilantes sentinelles chacun l'un des deux océans. De toutes parts, on disait que le canal de Panama serait une œuvre à illustrer un règne et un siècle, et pas un ingénieur n'y était envoyé pour en mesurer, même approximativement, les difficultés. D'habiles navigateurs, Dampier et Wafer, étaient passés par là et y avaient fait un séjour; ils avaient observé comme le bourgeois de Londres ou de Paris le plus étranger à la sience géographique l'aurait pu faire. Tout ce qu'ils avaient rapporté de ces lieux, au sujet de la configuration du terrain, se réduisait à cette information vague, qu'à l'œil le pays ne paraissait pas hérissé de montagnes, que la chaîne centrale, dont les proportions ne dépassaient pas celles de collines, était fractionnée, morcelée, et qu'on y trouvait des vallées laissant un libre cours aux rivières, un facile passage aux chemins. Bourguer et La Condamine étaient restés trois mois dans l'isthme, ainsi que les astronomes espagnols don George Juan et Ulloa, leurs compagnons de labeurs. Ni les uns ni les autres n'avaient eu la curiosité de consulter leur baromètre pour apprendre au monde quelle était la hauteur du point le plus élevé sur la route qu'on suivait entre les deux océans.

L'aspect général du pays qui entoure Panama et s'étend par derrière jusqu'à l'autre océan est celui d'une surface plane de laquelle s'élèvent en grand nombre des collines isolées les unes des autres ou groupées en petits massifs, entre lesquels se déploient, en se contournant, des vallées boisées et quelquefois des savanes ou prairies sans arbres. Les sommets ont rarement plus de 100 à 150 mètres. Entre Chagres d'un côté et la baie de Chorrera, située sur l'autre mer, à 17 kilomètres à l'ouest de Panama, ils deviennent encore plus rares et moins élevés; sauf quelques saillies solitaires, on dirait un sol parfaitement uni; c'est l'impression qu'il a laissée sur plusieurs navigateurs qui ont défilé sur ces côtes. Les cours d'eau sont multipliés; ceux du versant de l'Atlantique se réunissent et du nord et du midi pour former le Rio Chagres, qui débouche au port du même nom, et qui, dans la partie de son cours où la marée se fait sentir, et particulièrement jusqu'au confluent du Trinidad, présente une profondeur de 5 mètres et demi à 6 mètres 75 centimètres, et plus encore, suivant le rapport du commandant Garnier, de la marine française. Le cours général du Chagres figure un demi-cercle dont la corde est au nord. Il coule d'abord au sud-est, puis, se détournant insensiblement, il finit par se diriger vers le nord-ouest et atteint ainsi l'Océan. Il est navigable, pour de grandes pirogues, depuis Cruces, qui est placé dans l'isthme aux trois cinquièmes de sa largeur, à partir de l'Atlantique, et en suivant les sinuosités du fleuve à 82 kilom. du rivage. Son principal affluent, le Rio Trinidad, qu'il rencontre à 21 kilom. de son embouchure, vient du midi et lui apporte beaucoup d'eau; le Trinidad est navigable lui-même assez avant. Depuis long-temps, le voyage entre les deux océans s'effectue d'abord au moyen de pirogues qui remontent les voyageurs de Chagres à Cruces, puis avec des mulets, sur le dos desquels hommes et marchandises franchissent l'intervalle de 20 à 22 kilomètres qui sépare Cruces de Panama. Sur le versant du Pacifique, les cours d'eau moins centralisés, si je puis ainsi dire, se rendent plus isolément à la mer. L'un d'eux, le Caïmito, qui se décharge dans la baie de Chorrera et qu'on appelle Quebra Grande dans sa partie supérieure, a ses sources très voisines de celles du Trinidad. Un autre, le Rio Grande, qui se jette dans la baie de Panama, semble destiné ainsi à jouer un rôle dans la communication des deux océans. Son principal affluent est le Farfan (ou Falfan), qui s'y verse par la droite, tout près du rivage.

Depuis long-temps, la facilité des communications d'un océan à

l'autre par Panama avait été remarquée. A l'origine de la conquête, ce fut une route fréquentée. C'est par là que passa François Pizarre, quand il revint d'Europe plein d'espoir, avec les encouragemens du grand Cortez (1), à la tête d'une petite armée destinée à conquérir le Pérou, dont il avait vu les côtes en un premier voyage. Bien plus, si l'on s'en rapporte à la tradition, cet homme entreprenant fit construire une route pavée au travers de l'isthme, entre Cruces et Panama. Aujourd'hui et depuis longues années, cette route est défoncée, méconnaissable. Dans nos pays de l'Europe tempérée, c'est de l'herbe qui s'efforce de croître entre les pavés des chemins ou entre les assises des monumens; dans les climats voisins de l'équateur, ce sont des arbres qui y poussent, et ainsi, à moins que la main vigilante de l'homme ne soit là sans cesse, ses ouvrages périssent bientôt, et c'est avec effort qu'on en retrouve les traces. M. Léon Leconte assure cependant avoir très bien reconnu les vestiges de la route attribuée à Pizarre.

Panama resta jusqu'au milieu du XVIIIe siècle le rendez-vous des trésors de l'Amérique méridionale se dirigeant vers la métropole. A Panama, qui était bien fortifié sur le Pacifique, répondait, sur l'autre océan, Porto-Belo (ou Puerto-Belo), ainsi nommé par Christophe Colomb, qui le découvrit en 1502, parce que c'est un port excellent. Les galions d'Espagne venaient prendre à ce dernier port les espèces du Pérou et du Chili. Une mauvaise route unissait Porto-Belo à Panama, mais il ne paraît pas qu'il y ait jamais eu un service organisé de transport en diligence ou même en charrette.

L'abandon où l'isthme a été laissé pendant les deux derniers siècles pourrait donner lieu de croire, ainsi que quelques personnes l'ont écrit, que « l'Espagne, par une politique ombrageuse, voulait refuser aux autres peuples un chemin au travers de possessions dont elle a dérobé long-temps la connaissance au monde entier. » Mais c'était plus de l'incurie que du calcul. Si quelque nation entreprenante avait voulu se rendre maîtresse de l'isthme, elle l'eût pu dans l'état d'inculture et de dépeuplement où il restait sous la domina-

(1) François Pizarre débarqua à Nombre-de-Dios, port de l'Atlantique entre Chagres et Porto-Belo. Il avait rencontré en Espagne Fernand Cortez, entouré alors de la gloire que lui avait value la conquête du Mexique. Cortez, qui avait une grande amé et se plaisait à encourager la jeunesse dans d'audacieuses entreprises, fournit des fonds à François Pizarre. De Nombre-de-Dios, ce dernier se rendit à Panama, où l'attendait son ancien compagnon de fatigues et futur compagnon de succès, Almagro.

tion espagnole. On y trouvait en effet de belles fortifications, mais pas de bras pour les défendre. Il est du moins certain que l'Espagne ne faisait rien pour utiliser ce passage si bien indiqué. On voyait, il y a quarante ans, des productions des provinces de la Nouvelle-Grenade, riveraines du Pacifique, se rendre dans l'Océan Atlantique par une longue navigation de Guayaquil à Acapulco, c'est-à-dire d'un port situé bien au midi de la pointe méridionale de l'isthme à un port placé bien au nord de l'autre extrémité, pour franchir ensuite les deux cents lieues d'Acapulco à la Vera-Cruz à dos de mulet, au travers des aspérités colossales du sol mexicain.

A peine Bolivar eut-il affranchi la Colombie et assuré à Ayacucho l'indépendance du Pérou, dont les patriotes avaient imploré son secours, que son attention se tourna du côté de l'isthme de Panama proprement dit, dépendance de la république aux destinées de laquelle ce grand homme présidait. Un ingénieur anglais, M. Lloyd, reçut de lui, en novembre 1827, la mission de dresser le plan de l'isthme et d'y rechercher la meilleure ligne à suivre pour faire communiquer les deux océans par un canal ou par une route macadamisée. M. Lloyd arriva à Panama en mars 1828, et y fut joint par le capitaine Falmarc, ingénieur suédois au service de la Colombie. Ces deux commissaires jugèrent que, pour mieux remplir leur mandat, et d'abord pour déterminer le niveau relatif des deux mers, ils n'avaient rien de mieux à faire que de suivre la vieille route de Panama à Porto-Belo, jusqu'à la rencontre de la rivière Chagres, qui, avons-nous dit, se jette dans l'autre océan, et de descendre ensuite cette rivière jusqu'au port de Chagres. C'était un circuit de 150 kilomètres environ, entre deux points qui ne sont éloignés l'un de l'autre, à vol d'oiseau, sur la carte publiée par M. Lloyd, que de 65. On ne peut s'expliquer le choix de ce tracé que par le désir de faire jouir des avantages de la communication océanique la cité renommée jadis de Porto-Belo. Il s'en faut de peu que Panama et Porto-Belo ne soient exactement vis-à-vis l'un de l'autre sur l'isthme; mais rien ne donnait l'espoir de rencontrer dans cette direction une dépression extraordinaire de la ligne de faîte entre les deux océans. Il résulte au contraire du mémoire de M. Lloyd, inséré dans les *Transactions Philosophiques* de la Société Royale de Londres (1830), que la configuration du sol devient de plus en plus montueuse entre Panama et Porto-Belo, à mesure qu'on s'approche de cette dernière ville, et qu'un canal y serait impraticable.

Le point de partage entre Panama et la rivière Chagres fut trouvé

à Maria-Henrique, qui est éloigné de 21 kilomètres 3/4 de Panama et de 15 kilomètres de la rivière. La hauteur du point de partage entre les deux océans, mesurée ainsi pour la première fois dans l'isthme de Panama proprement dit, fut de 196 mètres 39 centimètres au-dessus de la mer moyenne à Panama, et de 197 mètres 46 centimètres au-dessus de l'Atlantique à Chagres; car le niveau des deux mers n'est pas le même : à marée moyenne, le Pacifique est de 1 mètre 7 centimètres au-dessus de l'Atlantique (1). Moyennant une tranchée semblable à celles qu'on pratique journellement, le niveau de l'eau, dans le bief de partage du canal, serait ramené aisément à 190 mètres environ au-dessus de l'Atlantique (191 mètres 7 centimètres au-dessus du Pacifique).

M. Lloyd ne dit rien sur la possibilité de conduire un approvisionnement d'eau convenable au point culminant de Maria-Henrique. Il est évident, pour quiconque parcourt son mémoire, qu'il se proposait de faire d'autres études, et qu'il sentait le besoin de les faire; mais après deux campagnes qui pourtant avaient duré seulement l'une du 5 mai au 30 juin, l'autre du 7 février à la fin d'avril, craignant de prolonger son séjour dans une contrée malsaine pour les Euro-

(1) D'après le mémoire publié par M. Lloyd, la mer moyenne à Panama serait plus élevée qu'à Chagres de 1 mètre 7 centimètres; différence huit fois moindre qu'entre la mer Rouge à Suez et la Méditerranée aux bouches du Nil. A Panama, la différence de la haute à la basse mer (ce qu'on nomme la marée) serait, deux jours après la pleine lune, de 6 mètres 47 centimètres; mais quelquefois, sous l'influence de certains vents et par le concours de diverses circonstances, elle irait à 8 mètres 37 centimètres. A Chagres, elle ne serait que de 32 centimètres. Le moment de la haute mer est d'ailleurs le même dans les deux ports. Régulièrement tous les jours, à un certain instant, la mer serait à Panama de 4 mètres 13 centimètres plus haute qu'à Chagres. Au moment de la basse mer, elle serait plus basse de 1 mètre 99 centimètres, et à la mer moyenne elle reprendrait une supériorité, avons-nous dit, de 1 mètre 7 centimètres.

On voit par là que la marée est très faible à Chagres et très marquée à Panama. D'un pays à l'autre, et même d'un port au suivant, la marée, on le sait, varie beaucoup. Sur la côte des États-Unis, le long de l'Atlantique, elle est, au midi de New-York, de 1 1/2 mètre à 2 mètres. Au nord, elle augmente successivement; elle est à Boston de 3 1/2 mètres, et, sur le littoral de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, dans la baie de Fundy, de 10, 15, et même, dit-on, de 20 mètres. A Brest, elle est de 7 mètres, à Saint-Malo de 13, et à Granville de 14.

Mais M. Lloyd a exagéré les marées de l'Océan Pacifique à Panama. D'après les observations tout récemment rapportées de la mer du Sud par l'expédition de *la Danaïde*, que commandait M. Joseph de Rosamel, capitaine de vaisseau, à Panama, les plus fortes marées sont de 5 mètres et les plus faibles de 3 mètres 25 centimètres.

péens non acclimatés, ou peut-être par d'autres motifs, il revint en Angleterre (1). D'ailleurs, en supposant qu'on pût conduire à Maria-Henrique la quantité d'eau nécessaire pour alimenter le canal, et en faisant abstraction des proportions extraordinaires à donner ici aux écluses, on se fût trouvé, pour les pentes à racheter, en-deçà des limites habituelles. La pente en effet eût été, sur le versant de l'Atlantique, de 190 mètres, sur celui du Pacifique, de 191, total, 381 mètres. D'après ce qui a été rapporté plus haut, ce n'est qu'un peu plus des deux tiers du canal de Bourgogne, beaucoup moins de la moitié du canal, à demi exécuté présentement, de la Chesapeake à l'Ohio, où la pente et la contre-pente, avons-nous dit, seront de 963 mètres.

Quelque incomplet qu'ait été le travail de MM. Lloyd et Falmarc, et quoique leur nivellement n'ait pas été répété, ainsi que M. Lloyd le reconnaît, on est cependant autorisé à en conclure non-seulement, ce qu'au surplus on savait déjà, que l'isthme est déprimé aux environs de Panama, mais encore qu'il l'est notablement plus dans certaines directions que dans celle de Maria-Henrique; car M. Lloyd, qui paraît avoir beaucoup examiné le pays, conclut formellement en signalant pour le chemin de fer, si l'on en voulait un entre les deux océans, deux tracés s'écartant peu de la ligne droite qui unirait Panama et Chagres. Ces deux tracés ne diffèrent qu'en ce qu'ils aboutissent sur le Pacifique, l'un à Panama même, l'autre à la baie de Chorrera. D'ailleurs, au lieu d'aller jusqu'au port de Chagres, ils se terminent au confluent du Rio Chagres et du Rio Trinidad, le Rio

(1) MM. Lloyd et Falmarc se mirent à l'œuvre le 5 mai 1828, quoique la saison des pluies eût commencé. Leur nivellement partait de la rue *Sal-si-Puede*, qui touche à la mer, à l'endroit de la plage appelé *Playa-Prieta*. A 36,760 mètres de Panama, ils rencontrèrent la rivière Chagres. Après s'être élevés, à Maria-Henrique, à 196 mètres 39 centimètres au-dessus de la mer Pacifique, ils étaient là redescendus à 49 mètres 76 centimètres. Tel était le niveau du Chagres en ce point le 7 février 1829. De là à Cruces, ils trouvèrent par la rivière une distance de 31,070 mètres, et une pente de la rivière de 34 mètres 95 centimètres. De Cruces à l'embouchure, il y a une distance de 82 kilomètres, et la pente n'est que de 15 mètres 88 centimètres. Depuis la Bruja, qui est encore à 18 kilomètres de Chagres, la rivière n'a plus de pente.

Il résulte du projet tracé par M. Lloyd que le terrain entre Panama et le Rio Chagres, selon la direction qu'il a suivie, est bombé et s'élève graduellement dans les deux sens, non cependant sans quelques ondulations, au lieu d'offrir, comme l'a trouvé M. Bailey, entre le lac Nicaragua et l'Océan Pacifique, au milieu du trajet, une crête saillante qu'il suffit de percer par un souterrain assez court pour être dispensé de gravir la majeure partie de la pente.

Chagres pouvant être remonté jusque-là, on l'a déjà vu, par de forts navires.

A l'égard d'un canal, son opinion est que *probablement* le meilleur tracé consisterait à remonter le Trinidad, de manière à venir se rattacher à l'un des cours d'eau qui se déversent dans l'Océan Pacifique. D'ailleurs M. Lloyd ne songeait pas à un canal maritime, et, circonstance qui l'excuse, la question ne lui avait point été ainsi posée.

Pendant dix années, à partir de l'exploration de MM. Lloyd et Falmarc, il n'y eut aucune étude nouvelle. Le temps se passa en vains efforts pour constituer des compagnies financières capables de mener à fin ce grand œuvre. Enfin la compagnie franco-grenadine, en ce moment encore investie du privilége de la communication des deux océans par Panama, envoya de la Guadeloupe, où résident ses chefs français, MM. Salomon, un ingénieur, M. Morel, qui dut prendre la question au point où l'avaient laissée les deux ingénieurs commissionnés par Bolivar. Il a cherché le tracé d'un canal un peu au midi de la ligne droite qui serait conduite de Chagres à Panama, en se plaçant dans l'angle compris entre le Rio Chagres et le Rio Trinidad, et il en a trouvé un plus que satisfaisant, comme on va le voir.

Le Bernardino, l'un des tributaires du Rio Caïmito, résulte de la jonction de deux ruisseaux, dont l'un garde le nom de Bernardino, et l'autre a reçu celui de Yequas. Les diverses variantes du canal des deux océans qu'a présentées M. Morel consistent à venir chercher l'un ou l'autre de ces rameaux en passant tantôt à droite, tantôt à gauche d'un monticule qui les sépare. Le terrain situé dans l'angle du Rio Chagres et du Rio Trinidad est marécageux; on y trouve des eaux stagnantes, de véritables lacs dont l'un, celui de Vino Tinto, a plus d'une lieue de diamètre. M. Morel projetait d'abord de traverser le Vino Tinto, afin de venir aux sources du Yequas; de là, après s'être tenu quelque temps latéralement au Bernardino, on se fût dirigé, au travers d'autres marécages, sur le Rio Farfan (ou Falfan), affluent du Rio Grande, et on sait que celui-ci baigne pour ainsi dire les faubourgs de Panama. Un autre tracé de M. Morel, plus récent encore, partirait du confluent même du Trinidad et du Chagres, et laisserait à droite le lac du Vino Tinto pour traverser un autre lac non dénommé encore, car c'est un terrain tellement vierge, que les traits les plus caractéristiques de la configuration du sol, montagnes, rivières et lacs, n'y ont pas même de nom. De là, en longeant le Lyrio, affluent du Caño Quebrado, qui lui-même se jette dans le Chagres

au-dessus du Trinidad, on s'avancerait en ligne droite jusqu'aux sources du Bernardino proprement dit, et on le suivrait jusqu'à 5 kilomètres environ de la baie de Chorrera. On prendait ensuite à gauche pour contourner les collines de Cabra (nommées *collines de Biqué* sur les plans de M. Morel), en passant à leur pied du côté de la mer. On continuerait ainsi jusqu'au Rio Farfan et au Rio Grande. Par l'un et l'autre de ces tracés, le canal est très court, et le point de partage est déprimé à un degré inespéré. Entre le lac Vino Tinto et l'Yequas, M. Morel le trouvait de 11 mètres 28 centimètres seulement au-dessus de la mer moyenne à Panama. En venant du confluent du Trinidad et du Chagres rejoindre le Bernardino proprement dit, il ne l'a plus trouvé qu'à 10 mètres 40 centimètres. Il suffirait que la mer montât de la hauteur d'une des maisons les plus basses de Paris pour que les deux océans fussent joints naturellement, et que l'Amérique méridionale devînt une île entièrement séparée de l'Amérique du Nord. Et comme rien n'est plus facile ni plus usuel que de creuser des tranchées de 15 à 16 mètres de hauteur, et qu'on va même sans très grand effort jusqu'à 20 mètres, on voit qu'en restant dans la limite des travaux habituels, on pourrait creuser le canal, même en donnant à sa cuvette la grande profondeur de 7 mètres, de telle façon qu'il s'alimentât, au moment même des plus basses marées, avec les seules eaux de la mer. Mais dans le terrain marécageux qui forme cette vallée transversale d'océan à océan, on devrait avoir toute facilité pour s'approvisionner d'eau sans recourir à la mer. Un canal situé de la sorte devrait requérir d'ailleurs un faible approvisionnement d'eau, quelles qu'en fussent les dimensions, car les filtrations, qui, de toutes les causes de dépense d'eau sur les canaux, sont les plus actives, n'y seraient aucunement à craindre.

Quant à la longueur du canal entre Chagres et Panama par le dernier tracé de M. Morel, qui, pour se conformer au texte de la loi de concession votée par le congrès de la Nouvelle-Grenade, ne s'est arrêté ni au Rio Farfan ni même au Rio Grande, et s'est étendu jusque dans l'intérieur de Panama à la *Playa Prieta*, elle serait de 75,400 mètres (dix-neuf lieues de poste), et déduction faite de la navigation dans le lit du Chagres, de 54 kilomètres et demi, dont 28 sur le versant de la mer du Sud, et 26 et demi sur celui de l'Atlantique. Ce serait l'un des canaux les plus courts du monde. Il serait plus curieux encore par l'absence des écluses, car il ne lui en faudrait aucune, si ce n'est à chaque extrémité pour corriger l'effet des

marées en retenant au moyen des portes, dont toute écluse est munie, les eaux à un niveau fixe dans le canal pendant le flux et le reflux.

Tels sont les résultats soumis au gouvernement français par MM. Salomon au nom de la compagnie franco-grenadine. Je ne dirai pas qu'ils sont surprenans; ce ne serait point assez : ils tiennent du merveilleux. Ils sont incroyables, tant c'est de l'imprévu, de l'inoui, tant c'est au-delà de ce qu'on pouvait espérer. Cependant il est impossible d'admettre que MM. Salomon soient, pour nous servir d'une vieille formule usitée dans les traités de philosophie, ou trompés ou trompeurs. Trompeurs, comment le seraient-ils? Ils ont sollicité du gouvernement qu'il fît vérifier leurs indications par un ingénieur de son choix. Trompés, c'est aussi malaisé à penser : ils se portent forts pour leur ingénieur, et celui-ci a répété ses opérations et les a contrôlées les unes par les autres. Au reste, M. Morel se serait trompé non pas d'un mètre, ce qui, eu égard à la précision avec laquelle on sait faire les nivellemens aujourd'hui, serait considérable, mais de 10 et de 20 sur l'élévation du point de partage, qu'on serait autorisé à considérer l'œuvre comme très facile encore.

Si ces renseignemens se vérifient, comme il faut le croire, ce sera un sujet d'éternels reproches à adresser aux anciens gouvernans de l'Espagne de n'avoir pas fait explorer minutieusement l'isthme, et de n'y avoir pas ensuite fait une trouée d'océan à océan. Les nivellemens ne sont pas très aisés dans ces régions tropicales, là particulièrement où il y a de l'eau. Ce n'est pas seulement qu'alors le pays est insalubre, et que les insectes dévorans sont multipliés dans l'atmosphère au point de l'épaissir. C'est plus encore qu'alors la végétation acquiert une force extraordinaire et une densité dont, en Europe, nous ne pouvons avoir l'idée. Ce sont des fourrés où il faut une force armée pour se frayer un étroit passage, et qui se ferment sur les pas de ceux qui viennent de les ouvrir. Je me souviens d'un conte de fée où figurait un personnage doué d'une ouïe si fine, qu'il *entendait* l'herbe croître. Cette hyperbole est bonne à citer pour faire comprendre la rapidité et la vivacité avec laquelle les arbres et les lianes poussent et s'entrelacent, sous le soleil des tropiques, dans les terres basses où l'eau abonde. Mais rien ne peut excuser le gouvernement espagnol de n'avoir pas découvert et utilisé dans l'intérêt général des relations humaines cette extraordinaire vallée, si elle existe bien réellement, et il nous paraît impossible d'en douter. Il disposait d'hommes héroïques qui traversaient la chaîne des Andes à la plus grande élévation, au milieu des neiges, sans vivres, presque sans vê-

tement, malgré les précipices affreux et les bêtes féroces, malgré les flèches empoisonnées des Indiens, les angoisses de la faim et la rudesse indomptable du climat dans les cols de la chaîne des Andes. A trois siècles tout juste en arrière de nous, il n'avait pas à appeler et à exciter les hommes entreprenans; il n'avait qu'à les laisser faire. Quel fléau n'a pas été Philippe II, et quelle malédiction n'a pas méritée sa mémoire!

Qu'on me permette une autre réflexion : nul moins que moi n'est porté à déprécier le temps présent. Le genre humain, en ce siècle, se montre grand par l'audace et l'étendue de ses entreprises sur la nature qui l'entoure, sur la planète qui lui a été donnée pour demeure. Il est vraiment doué d'une puissance de mise en œuvre qui excite mon admiration et mon respect. Une circonstance pourtant me frappe et humilie ma vanité d'enfant du XIXe siècle. Ce canal de l'isthme, au tracé duquel nous venons enfin d'arriver, les *conquistadores* espagnols en avaient eu la révélation et en avaient conçu le dessein. En 1528, quinze ans seulement après que l'existence de la mer du Sud avait été constatée *de visu*, un canal avait été proposé précisément par ce même tracé, du Rio de Chagres, du Rio Trinidad, et du Caïmito ou du Rio Grande; mais on n'y avait plus songé depuis. Quelque endormeur de la civilisation avait sans doute dit à Madrid que c'était difficile, impraticable, ou, qui sait? funeste au maintien de la puissance espagnole; chacun l'avait répété; il y avait eu chose jugée. Et voilà que cette même idée reparaît de nos jours comme une nouveauté, pour recevoir, je l'espère, la sanction de la pratique. La civilisation est comme un trésor que les nations successivement portent en avant de station en station, en y ajoutant sans cesse des richesses nouvelles tirées du fonds de leur génie, et que quelquefois il faut sauver à la hâte, comme le pieux Énée emportait ses pénates du sac de Troie. Mais le faix est lourd : il faut, pour le mouvoir, de robustes épaules sous lesquelles s'agite un grand cœur. A certains instans, des peuples noblement inspirés ou poussés par le flot du genre humain tout entier le déplacent et le portent en un clin d'œil bien au-delà des limites aperçues par leurs devanciers. D'un bond, l'on croirait qu'ils vont franchir l'espace qui nous sépare du but définitif; lorsque tout à coup, par l'épuisement de leurs forces, ou à la suite de quelques grandes fautes qui les troublent, ou par l'effet d'un vice dans leur tempérament, ou bien par l'égoïsme et l'ineptie de leurs chefs, on les voit chanceler dans leur marche, et le rôle sublime de cory-

phées du genre humain passe à d'autres. Cette substitution est toujours violente, et dans le choc il s'égare plus que des parcelles du précieux dépôt. Plus tard, on retrouve ces riches joyaux abandonnés sur le bord du chemin, et presque toujours quelque tradition des anciens temps qui s'est religieusement transmise dans l'ombre a aidé à cette seconde découverte. En ajoutant ces nouveaux fleurons à la couronne de l'humanité, on est trop enclin à oublier que ce qu'on lui donne n'est que la dépouille d'un siècle antérieur, et on s'affranchit de la reconnaissance qu'on doit à de grands esprits et à des cœurs bienfaisans auxquels pourtant cette récompense est bien méritée; car l'injustice des contemporains et l'amertume de la vie semblent, par une loi fatale, former le patrimoine des hommes en qui la Providence a mis le feu sacré de l'invention. Le vautour de Prométhée n'est point une fable; c'est une histoire véritable de tous les jours.

Pour une communication océanique, avons-nous dit, de bons débouchés en mer aux deux extrémités ne sont pas moins indispensables que de favorables conditions topographiques et hydrauliques, telles qu'une faible épaisseur de terre ferme à trancher, l'absence des montagnes et un approvisionnement d'eau suffisant pour alimenter une belle ligne de grande navigation. Tant que, sous ce rapport maritime, l'isthme entre Chagres et Panama ne nous aura pas donné satisfaction, les avantages extraordinaires qu'il présente pour le creusement d'un canal large et profond seront encore comme non avenus. Or donc, y a-t-il à Panama et à Chagres un bon port, aisé à rendre accessible pour les navires arrivant de l'intérieur par le canal, tout comme pour ceux venant de la pleine mer?

Le port de Chagres est formé par la rivière de ce nom. Sur la barre de la rivière, suivant le capitaine Garnier, commandant le brick *le Laurier*, de la marine française, on trouve encore une profondeur d'eau de 4 mètres et demi, et, d'après ce même officier, dans des circonstances favorables, un navire calant 4 mètres peut y entrer. Quand le vent est fort, la barre est presque infranchissable. On va alors dans la baie de Limon, qui est à 6 ou 7 kilomètres à l'est de Chagres (M. Lloyd estime cette distance à 4,800 mètres seulement).

La barre offre sous le sable un rocher calcaire tendre qui, se redressant au milieu, partage la rivière en un double chenal. Il serait possible d'accroître la profondeur de l'eau sur la barre partout où le rocher se présente sous une faible épaisseur de sable ou de vase, en y faisant jouer la mine; mais on a la ressource de substituer à l'entrée de la rivière Chagres la baie de Limon, où les vaisseaux de ligne

eux-mêmes peuvent mouiller, et qui n'est séparée de la rivière Chagres que par une plage sablonneuse tout unie, dans laquelle il serait aisé de creuser un canal. Il faudrait cependant une jetée dans la baie pour défendre les navires des vents du nord. Ce serait alors un des ports les plus sûrs et les plus spacieux.

Une fois dans le Chagres, les navires ont, sous le fort San-Lorenzo, un mouillage de 5 mètres et demi à 7 mètres 32 centimètres; puis, dans le chenal, au moins jusqu'au Trinidad, ils trouvent une profondeur à peu près égale (1). Du côté de la pleine mer, l'eau va en s'approfondissant fort vite à partir de la barre. A 1,800 mètres de là, il y a 17 mètres d'eau.

On serait donc servi à souhait du côté de l'Atlantique. Sur le versant du Pacifique, le port qui s'indique naturellement est celui de Panama, qu'on pourrait, avec plus de raison, qualifier de rade ou même de golfe, car c'est un espace ouvert parsemé de jolies îles. Nulle part les bâtimens n'y peuvent atterrir. La plage plonge doucement sous l'eau, et ce n'est guère qu'à 2,000 mètres de terre que l'on trouve, à marée basse, 6 mètres d'eau. Les navires, pour être très bien abrités, vont se ranger sous un groupe de trois îles qui sont à 3,500 mètres au sud de la ville, en face de l'embouchure du Rio Grande, et que l'on nomme Llenao, Perico et Flamingo. De là les cargaisons s'envoient en ville sur des pirogues (2).

Le Rio Grande, par lequel le canal déboucherait dans l'Océan Pacifique, présente à sa barre fort peu d'eau. A marée basse, c'est d'un mètre à deux, et de même ce n'est qu'à une certaine distance en mer qu'on trouve sur cette plage un mouillage dont puisse s'accommoder une corvette de guerre ou un paquebot transatlantique sur le modèle actuellement en construction; mais, tout le long de cette côte, existe sous la vase, à peu de profondeur, un calcaire madréporique, corail grossier qui se prêterait facilement à un creusement sous-marin. Le groupe des trois îles contre lesquelles se tiennent de préférence les navires étant vis-à-vis de l'embouchure du Rio Grande, on pourrait, moyennant des travaux hydrauliques qui pourtant seraient considérables, établir entre ces îles et l'emplace-

(1) Rapport du commandant Garnier, du brick *le Laurier*, au contre-amiral Arnoux, page 36 d'une publication faite en 1843 par MM. Salomon, à Londres.

(2) L'expédition de *la Danaïde*, commandée par M. Joseph de Rosamel, a dressé de la côte de Panama une excellente carte, dont la gravure s'achève en ce moment au dépôt de la marine, et à laquelle nous empruntons les renseignemens cités ici. Cette carte est due particulièrement à M. Fisquet, enseigne de vaisseau.

ment actuel de la barre un bon port, d'un accès facile et du côté de la terre et du côté de la mer.

Je ne crois pas inutile de dire ici que peut-être y aurait-il plus d'avantage à diriger le canal par le Rio Farfan, affluent du Rio Grande, que par le Rio Grande lui-même. Pareillement il y aurait lieu d'étudier si, du côté de la baie de Chorrera, il ne serait pas plus aisé qu'à Panama même de ménager un mouillage commode, profond et sûr, bien accessible des deux côtés, et si par conséquent ce ne serait point là que devrait aboutir le canal en suivant le Caïmito.

Autant que l'on peut en juger avec les renseignemens insuffisans auxquels on est réduit encore en Europe sur cette entreprise, la dépense requise pour établir des ports irréprochables à chacune des extrémités du canal serait supérieure à celle du canal lui-même.

V. — *Isthme de Darien.* — D'après ce qui précède, on doit croire qu'il y a très peu de chances de trouver ailleurs un tracé plus avantageux que celui du lac de Nicaragua, et surtout de l'isthme de Panama proprement dit. Cependant nous avons encore à examiner un autre passage, celui de l'isthme de Darien, sur lequel un moment on s'était bercé des plus belles espérances. L'isthme de Darien est bordé du côté de l'Atlantique par le golfe de Darien (1). Il présente certainement une dépression extraordinaire du sol. Sur son flanc méridional, les montagnes se dressant subitement à une hauteur prodigieuse, les Andes majestueuses de l'Amérique du Sud apparaissent inopinément dans toute leur splendeur et déploient leurs escarpemens sans pareils. Dans le voisinage immédiat des abruptes Cordillères de Quindiù et du Choco, où le voyageur ne peut même plus se fier au pied pourtant si sûr des mules, et où l'homme qui n'a pas la force de grimper est réduit à se faire porter sur les épaules de l'homme; à côté de cimes couvertes de neiges au moins une grande partie de l'année, ce qui, sous l'équateur, suppose une hauteur extrême, on voit les montagnes s'effacer tout à coup, et une vallée transversale s'ouvrir d'océan à océan. Un beau fleuve, le Rio Atrato, qui coule droit du midi au nord et se jette dans le golfe de Darien, à peu près au milieu de l'espace compris entre Porto-Belo et Carthagène, et qui est navigable sur une grande étendue, passe fort près d'autres cours d'eau qui sont tributaires de l'Océan Paci-

(1) On a même compris sous ce nom pendant long-temps tout le fer à cheval de l'isthme de Panama proprement dit.

fique. L'un de ses affluens, le Naipipi, qui est navigable pour des canots, se rapproche beaucoup du port de Cupica, situé sur le Pacifique, entre le cap Corrientes et le cap San Miguel. Il n'y a que cinq à six lieues (24 à 28 kilomètres) de Cupica à l'embarcadère du Naipipi, et on avait assuré à M. de Humboldt que cet intervalle était occupé par un espace tout-à-fait aplani. A la fin du siècle dernier, des projets avaient été présentés au gouvernement espagnol, afin de diriger par là le commerce entre les deux océans. Cupica devait devenir, disait-on, une nouvelle Suez; mais un officier anglais, le capitaine Cochrane, qui descendit l'Atrato en 1824, donne des renseignemens en contradiction avec ceux auxquels M. de Humboldt avait ajouté foi. Il en résulterait que l'établissement d'un canal entre l'Atrato et Cupica par la vallée du Naipipi est impossible (1).

Mais, plus haut, près de Novità, l'Atrato est aisé à mettre en rapport avec le San-Juan, qui se jette dans l'Océan Pacifique et qui est navigable. M. Cochrane, qui a visité les lieux avec soin (*particularly inspected*), dit-il, estime à 360 mètres environ la distance qui sépare le San-Juan, ou plutôt la Tamina, son tributaire, de la Raspadura, affluent de l'Atrato. Les deux cours d'eau, ainsi voisins, portent canot l'un et l'autre. Pour les faire communiquer, il faudrait une tranchée presque entièrement dans le roc, d'environ 20 mètres de profondeur (2). Les deux océans seraient ainsi joints l'un à l'autre. Par le Naipipi, l'Atrato et un canal entre le Naipipi et Cupica, en le supposant praticable, la distance d'un océan à l'autre serait d'environ

(1) Voici le passage du capitaine Cochrane : « Le Naipipi est en partie navigable, mais c'est une navigation très dangereuse. Le commerce ne saurait y recourir. Quant à construire un canal ou un chemin de fer, c'est impossible, du moins c'est ce qui résulte des renseignemens que me donna, à Citerà, un officier colombien, le major Alvarès, qui venait par là de Panama. Il me dit qu'il avait trouvé le Naipipi sans profondeur, d'un courant rapide, et hérissé de rochers; que, du Naipipi à Cupica, on avait à franchir trois rangées de collines (*three sets of hills*), et qu'il ne voyait pas comment on pourrait opérer une jonction du Naipipi au Grand-Océan. De toutes les observations qu'il m'a été possible de recueillir à ce sujet, je tire la conséquence que le baron de Humboldt (qui n'a pas été sur les lieux) aura été mal informé à l'égard de cette communication avec l'Océan. » (*Journal of a residence and travels in Columbia, during the years* 1823 *and* 1824, par le capitaine Ch. Stuart Cochrane, vol. II, p. 449.)

(2) On avait même dit à M. de Humboldt, qui n'avait pas été sur les lieux, que cette jonction avait été opérée par les soins d'un moine industrieux, curé de Novita, et que par ce canal des canots chargés de cacao étaient venus d'une mer à l'autre. Probablement ce récit se fonde sur quelques travaux d'amélioration qui auront été opérés dans le lit de la Raspadura.

250 kilomètres; par le Rio San-Juan, le vallon de la Raspadura et l'Atrato, ce serait un trajet de 4 à 500 kilomètres. A peu de frais, on établirait une voie de communication praticable pour des barques légères pendant une partie de l'année seulement, par l'une au moins de ces deux directions, par la plus longue; mais si l'on voulait une communication permanente pour des navires de mer, ce serait un travail de titans, car il faudrait alors creuser de main d'homme, sur la majeure partie de cette distance, un immense fossé et le garnir de grandes écluses.

Ainsi nous arrivons à cette conclusion, que, sur beaucoup de points, il est possible d'opérer entre les deux océans des jonctions d'utilité locale que les pouvoirs publics des différens états entre lesquels l'isthme est partagé ne sauraient trop encourager; mais les communications qui pourraient exercer de l'influence sur le commerce général du monde et abréger la navigation entre les deux continens, ou d'un revers à l'autre de l'Amérique, sont très peu nombreuses. A moins d'une découverte imprévue du côté de la baie de Mandinga, deux seulement peuvent être proposées, celle du lac Nicaragua et celle de Chagres à Panama; encore la première est-elle soumise à des obstacles, à des inconvéniens, à des dangers desquels on ne s'affranchirait pas facilement, et dont quelques-uns même sont de telle nature, qu'il faudrait absolument se résigner à les subir en tâchant de s'en accommoder comme de servitudes naturelles. C'est donc à Panama véritablement qu'on est réduit. Là seulement on peut espérer, sans une dépense extrême, une communication accessible aux plus forts navires, et aujourd'hui on semble autorisé à y compter.

Il est un projet de canal auquel on ne peut s'empêcher de comparer celui de l'isthme américain. Je veux parler du percement de l'isthme de Suez. Ces deux isthmes sont associés dans tous les esprits; il n'est pas une intelligence où Suez ne rime à Panama.

L'isthme de Suez se présente au premier abord sous l'aspect le plus avantageux pour le creusement d'un canal. C'est un sol bas que les eaux n'ont encore qu'à demi abandonné. Il est impossible à l'observateur de ne pas demeurer convaincu qu'autrefois la mer passait par là, et que l'Afrique, complètement détachée de l'Asie, fut longtemps une île; car, lorsque de Suez on se dirige sur Thyneh, qui est à côté des ruines de Péluse, sur l'autre revers de l'isthme, baigné par la Méditerranée, on rencontre d'abord un bassin allongé, si creux, que le fond en est à 16 mètres au-dessous de la basse-mer à

Suez: c'est celui des *Lacs Amers* de Pline, que les Arabes ont appelés la *Mer du Crocodile*. Il n'a pas moins de 40 kilomètres, et il se développe exactement dans la direction de Suez à Péluse : à peu de distance de là se montre, toujours dirigé de même, le lac Temsah; puis ce sont des lagunes qui communiquent enfin avec la vaste nappe du lac Menzaleh, limite occidentale de la plaine de Péluse. Ainsi, quand on traverse l'isthme de part en part, on a sans cesse à ses côtés, presque sans solution de continuité, des lagunes et des lacs, et jamais devant soi un pli de terrain. Le nivellement de M. Lepère a indiqué pour les points les plus élevés des hauteurs de 5 mètres, 6 mètres, 7 mètres et demi, et une seule fois de 10 mètres 62 centimètres au-dessus de la basse Méditerranée. Or, le Nil au Caire, pendant les crues, est au moins à 12 mètres au-dessus de cette même mer.

Par son rétrécissement, l'isthme semble non moins favorable à l'établissement d'un canal. Il n'y a, en effet, que 120 kilomètres de Suez à la plage de Faramah, sur laquelle est Thyneh; et si l'on tient compte de ce que le flot s'étend sur un espace de 5 kilomètres au nord de Suez à la marée haute, le minimum de la distance qui constitue vraiment l'isthme est réduit à 115 kilomètres. Ce serait moins encore, si du côté de la Méditerranée on considérait comme une dépendance de la Méditerranée le lac Menzaleh, qui en effet communique avec elle.

L'inégalité de niveau d'une mer à l'autre, qui se présente déjà à l'isthme de Panama, se reproduit ici bien plus marquée. Les nivellemens de M. Lepère, lors de l'expédition française en Égypte, ont montré que la basse mer de vive eau (1) dans la mer Rouge à Suez est de 8 mètres 12 centimètres au-dessus de la basse Méditerranée à Thyneh. La marée de vive eau à Thyneh est de 35 centimètres seulement; à Suez, elle est de 1 mètre 89 centimètres : de sorte que la différence extrême entre les deux mers est de 9 mètres 90 centimètres. C'est, à quelques centimètres près, l'élévation maximum du continent américain au-dessus des flots, dans l'isthme de Panama sur la ligne suivie par M. Morel.

De cette élévation relative de la mer Rouge et de la dépression générale du sol de l'isthme, il suit qu'un canal, même sur de belles dimensions, de la mer Rouge à la Méditerranée, serait aisé à creuser

(1) Les marées de *vive eau* sont celles qui ont lieu après la pleine ou la nouvelle lune; ce sont les plus grandes. Les marées qui ont lieu aux deux autres quartiers de la lune sont les plus faibles.

et à approvisionner. Il s'alimenterait de la mer Rouge elle-même, dont, à marée haute, les eaux seraient recueillies dans les *Lacs Amers*, convertis en réservoirs. L'entretien et le curage exigeraient des soins; mais on y subviendrait sans une peine extraordinaire. Le plus grand embarras serait de trouver un bon port pour déboucher dans la Méditerranée. En cela, le problème est infiniment plus difficile que du temps des anciens, non-seulement parce que les navires modernes tirent plus d'eau que ceux des Phéniciens, des Grecs et des Romains, ou que les galères du moyen-âge, mais surtout parce que la côte s'atterrit sans cesse à l'est du Nil par l'effet des sables que charrient les courans, et par les troubles du fleuve lui-même qui viennent s'y déposer.

Le canal de l'isthme de Suez n'est pas seulement un projet; il a existé. L'histoire le dit, et les voyageurs en reconnaissent facilement les vestiges. Strabon semble l'attribuer au grand Sésostris; Hérodote et Diodore de Sicile en font honneur à Néchos, fils de Psammetique. Darius, roi de Perse, le fit continuer, et il paraît l'avoir achevé, quoiqu'on en ait revendiqué le mérite pour le deuxième des Ptolémées, qui probablement se borna à le restaurer. Mais il ne coupait pas l'isthme précisément et ne mettait pas Suez en communication avec Péluse, soit que les rois d'Égypte redoutassent l'encombrement du canal par les sables mobiles qu'on rencontre dans le désert, soit qu'ils ne voulussent pas déboucher dans la Méditerranée, qualifiée chez eux de mer orageuse, soit par suite de la politique d'isolement qu'ils avaient adoptée vis-à-vis des autres peuples, soit enfin qu'un canal de Suez à Péluse leur parût une communication extra-égyptienne, et en effet elle se fût développée en dehors de l'Égypte proprement dite, et n'eût été d'aucun service aux populations de la vallée du Nil. Le *Canal des Rois*, c'était son nom, unissait Suez à la branche pélusiaque du Nil, presque comblée aujourd'hui; le point de jonction était à Bubaste, à une certaine distance au-dessous de l'emplacement actuel du Caire. Il avait de grandes dimensions. Sa largeur était de 33 à 50 mètres; sa profondeur d'au moins 5 mètres; Pline dit le double. Il s'alimentait du Nil, qui, pendant les crues, est plus élevé non-seulement que la mer Rouge, mais que tout le pays adjacent. De Bubaste sur la branche pélusiaque, il s'étendait droit à l'est dans une grande vallée qu'on appelle l'Ouady, se détournait ensuite vers le midi pour rejoindre une grande dépression occupée par les *Lacs Amers*, d'où par une coupure de 22,000 mètres on gagnait le port de Suez. Sa longueur totale était d'environ 165 kilomètres.

Lors du grand repos que semble faire la civilisation pendant le calme majestueux dont jouissait l'empire romain au IIe siècle, le canal fut rétabli; le bras artificiel du Nil qui lui amena alors des eaux fut nommé le fleuve Trajan par l'empereur Adrien, en mémoire de son père adoptif.

Comblé de nouveau par les sables dont l'action dévastatrice s'aidait de celle des Arabes nomades, intéressés à être, avec leurs chameaux, les rouliers du désert, le canal fut réparé encore une fois par les Sarrasins. Ce fut par la volonté d'Omar, le même qu'on dépeint si farouche, et auquel la déesse aux cent voix, en cela au surplus convaincue de mensonge, a attribué l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie. Amrou venait de conquérir l'Égypte; Omar lui ordonna de rétablir les communications entre la vallée du Nil et la Mecque, dans l'intérêt de la ville sainte. On modifia cependant le canal en changeant encore une fois la prise d'eau, déjà déplacée par les Romains, et en la portant au sein du Caire, afin d'avoir plus de courant. Après les travaux d'Amrou, le canal porta le nom du prince des croyans.

Il semblait être dans sa destinée que tous les conquérans de l'Égypte se proposassent d'y attacher leur nom. Quand les Français, conduits par Bonaparte, furent les maîtres de l'Égypte, le général en chef voulut le rétablissement de cet antique ouvrage. Il y mettait tant de prix, qu'il en commença la reconnaissance en personne. Il alla jusqu'à Suez, parcourut les environs de cette ville, et, dans cette excursion, il fut exposé aux plus grands périls. Sa présence d'esprit seule le sauva d'une mort pareille à celle du Pharaon acharné à la poursuite du peuple hébreu.

Les ordres du vainqueur des Pyramides furent ponctuellement exécutés par M. Lepère, ingénieur des ponts-et-chaussées, et c'est de son important travail que j'extrais les renseignemens qu'on va lire.

Le canal, tel que M. Lepère l'a proposé, suivrait à peu près la ligne du *Canal des Rois*. Il aurait 153 kilomètres et demi, partagés en quatre *biefs;* les *Lacs Amers* en feraient partie intégrante. Il emprunterait ses eaux au Nil : pendant les crues qui donnent l'abondance, le niveau du Nil est à 4 mètres 74 centimètres au-dessus de la basse mer à Suez; mais à l'étiage, quand il est réduit à sa dernière limite, il est au contraire au-dessous de la mer Rouge de 4 mètres 62 centimètres : ainsi, dans la saison des hautes eaux seulement, le canal serait praticable. Pendant quatre à cinq mois, chaque année, la navigation serait interrompue. Ce serait un inconvénient

extrême. Nous ne sommes plus aux jours où l'on se contentait de communications intermittentes. Le temps est passé où, par exemple, les galions d'Espagne pouvaient n'aller à Porto-Belo que de trois en trois ans, sans que personne réclamât. En cela comme en autre chose, les hommes veulent aujourd'hui être en permanence les rois de la création.

Comment faire cependant pour avoir une navigation du Nil à Suez toute l'année? Il faudrait, vers le milieu du canal, un bassin plus spacieux que le lac Mœris et aux bords élevés, qui se remplirait pendant les crues, lorsque le fleuve serait à sa plus grande hauteur; le canal amènerait lui-même les eaux nourricières du fleuve à ce réservoir, qui les lui restituerait peu à peu en les faisant durer autant que possible. Le réservoir devrait avoir une grande contenance, et ici ce ne serait possible qu'avec une grande superficie; mais, à cause de la rapidité de l'évaporation dans ces chaudes contrées, sous l'influence des vents secs du désert, on perdrait une forte proportion de l'eau ainsi mise en réserve. Ce serait un ouvrage sur l'échelle de ce que faisaient jadis les rois d'Égypte. Pour la portion du canal attenante à la mer Rouge, on recourrait naturellement aux eaux de cette mer. Il y aurait lieu de voir si, pour le reste, on ne suppléerait pas partiellement à la ressource d'un réservoir par des machines qui puiseraient de l'eau dans le Nil et l'élèveraient à la hauteur nécessaire; on a déjà recours à ce procédé sur plusieurs canaux. Avec la condition d'une navigation non interrompue pendant toute l'année, le canal du Nil à Suez devient, on le voit, fort difficile. Cependant qui pourrait dire que la civilisation moderne soit forcée de reculer devant des entreprises semblables à ce que, dans la limite de ses besoins, savait accomplir la civilisation antique? Le progrès même dans l'art des constructions n'est-il donc qu'un vain mot?

Une fois parvenu de Suez au Nil, on ne serait encore qu'à moitié chemin de la Méditerranée. Le fleuve, il est vrai, descend dans cette mer; malheureusement dans les basses eaux il ne laisse plus passer que de petites barques, et ses deux bras principaux, celui de Rosette et celui de Damiette, communiquent avec la mer par des passes étroites et périlleuses où ne pourrait se hasarder aucun navire d'un tirant d'eau même médiocre (1). Ce fut ce qui donna

(1) Le *Boghaz* (c'est ainsi qu'on nomme chacune de ces passes) de Damiette est le meilleur des deux; mais on n'y trouve qu'une profondeur assez constante d'ailleurs de 2 1/3 mètres à 2 1/2 mètres quand le fleuve est bas, de 3 1/4 mètres pendant

naissance à Alexandrie. Alexandre, qui était non-seulement un grand capitaine, mais aussi un grand esprit et un grand roi, conçut le dessein de nouer des rapports réguliers entre la Grèce et les Indes. Deux lignes s'offraient à lui, celle du golfe Persique et celle du golfe Arabique ou mer Rouge. Il ne choisit pas : il les prit toutes deux. Son ambition était infinie; mais ses facultés étaient prodigieuses : son pouvoir sur les hommes et sur la nature n'avait pas de bornes. Il n'y avait que lui-même auquel il ne sût pas toujours commander. Pour développer le commerce entre l'Orient et l'Occident (la Grèce était de l'Occident alors), il fonda Alexandrie en un point du désert où se trouvait, par exception, un bon port. Ce fut une des conceptions les plus intelligentes et les plus hardies de cette tête audacieuse, une des plus heureuses entreprises de cet homme auquel tout réussit.

Les navires venant de Suez par le canal devraient se diriger sur Alexandrie, parce qu'il n'y aurait pas pour eux d'autre moyen d'entrer en mer. Comment atteindre ce port pendant la longue saison, où le Nil n'est plus accessible qu'à de petites canges tirant d'un mètre d'eau à un mètre et demi? A cet effet, de vastes travaux seraient indispensables. Il faudrait évidemment, 1° améliorer la navigation d'une partie du fleuve dans son lit, à partir du débouché du canal de Suez, en y relevant le niveau de l'eau par des barrages de retenue; 2° sur le reste de l'espace qu'on aurait à suivre, creuser un canal latéral; 3° unir Alexandrie au Nil par un canal. Cette dernière partie de l'œuvre est accomplie, mais imparfaitement, par le canal d'environ 94 kilomètres qu'a restauré le vice-roi Méhémet-Ali. La portion du fleuve à améliorer par des barrages ou à remplacer par un canal latéral serait d'environ 180 kilomètres; ce serait donc une étendue totale de 274 kilomètres, sur laquelle d'importans travaux seraient indispensables. Avec le canal de Suez au Nil, la distance totale entre Suez et Alexandrie serait de 427 kilomètres environ. C'est bien long et ce serait bien cher.

Aussi y a-t-il lieu de se demander si un canal direct de Suez à la Méditerranée ne serait pas préférable. Le trajet en ligne droite est d'un peu plus de 100 kilomètres. La ligne qu'a nivelée M. Lepère aurait environ 150 kilomètres; mais sur cet espace sont compris les *Lacs Amers* pour 40 kilomètres. Sur presque toute la distance, le lit

les crues. Le Boghaz de Rosette n'a dans les mêmes circonstances que de 1 1/3 mètre à 1 1/2 mètre, et de 2 1/3 mètres à 2 1/2 mètres. Ce sont d'ailleurs des passages mal abrités pendant l'hiver.

du canal semble avoir été préparé par la nature. « Nous croyons, dit M. Lepère, qu'il n'y aurait que quelques parties de digues à construire jusqu'au Ras-el-Moyeh (c'est-à-dire sur la meilleure partie du parcours). Le désert s'élevant de toutes parts au-dessus de ce bas-fond, la navigation pourrait y être constante, et il serait facile d'y entretenir une profondeur plus considérable que sur le canal de Suez au Caire. » S'il était possible de créer un port auprès de l'ancienne Péluse, ce parti serait assurément le meilleur. Là gît la principale difficulté de la jonction des deux mers par l'isthme de Suez. M. Lepère pensait que, ce port une fois creusé sur le bord de la Méditerranée, on pourrait y opérer ce qu'on nomme des *chasses*, à l'aide des eaux de l'autre mer, qu'on ramasserait dans des bassins spacieux dont les *Lacs Amers* tiendraient lieu, et qu'on lâcherait ensuite de manière à nettoyer le chenal et à entraîner les sables que les courans auraient pu amener dans le port. Mais ces chasses n'auraient d'effet qu'autant qu'on aurait uni le canal au Nil, et qu'on y jetterait pendant les crues les eaux du fleuve. Le niveau du Nil étant fort élevé alors, les chasses auraient un courant d'une grande vivacité. L'illustre Prony, qui a rendu compte officiellement du travail de M. Lepère, ne considérait pas le port comme impossible moyennant cette dernière précaution. C'est donc à examiner.

Il ne me paraît pas qu'il y ait d'autre moyen de percer l'isthme de Suez, dans l'intérêt du commerce général du monde, que de pratiquer un canal direct de Suez à la Méditerranée.

Jusqu'à ce que cet ouvrage ait été accompli, les marchandises iront d'Europe aux Grandes-Indes et en Chine sur des navires doublant le cap de Bonne-Espérance. Suez ne sera un point de passage que pour les voyageurs et les dépêches qui franchiront chacune des deux mers sur les ailes de la vapeur. En ce moment, on a quelquefois des nouvelles de Bombay à Paris en trente-un jours, malgré le temps perdu pour prendre du charbon à Aden et pour traverser l'isthme. Trente-un jours! et les anciens en mettaient quarante pour parcourir la mer Rouge toute seule. Des améliorations nouvelles se préparent, et l'agent anglais qui a organisé ce service pour le compte de l'Angleterre, M. Waghorn, espère réduire le trajet à vingt-sept jours de Bombay à Londres. En 1774, les Anglais, pour la première fois, commencèrent à se servir de l'isthme de Suez pour le transport des dépêches des Indes. On put alors avoir des lettres de quatre-vingt-dix jours de date, et quand c'était de quatre-vingts jours on criait au miracle.

M. Lepère, comparant la navigation de l'Inde par le cap de Bonne-Espérance avec celle par la Méditerranée, l'Égypte et la mer Rouge, a trouvé que la différence de trajet serait de 26,100 kilomètres à 13,300, de près de moitié. Il estimait que, si l'on coupait l'isthme de part en part de Suez à Thyneh, la traversée pourrait être réduite de cinq mois à trois. L'art de la navigation s'est perfectionné depuis lors, mais dans les deux directions également le voyage en serait abrégé (1), et le rapport des durées des traversées resterait le même.

Concluons au sujet de l'isthme de Panama. Le problème de la jonction des deux océans par un canal maritime se présente aujourd'hui à Panama dans des termes tels que, si la scène se passait en Europe, le dénouement serait plus facile, du moins en ce qui concerne le creusement proprement dit du canal, que ne l'a été la réunion de l'Atlantique à la mer du Nord par le canal Calédonien, ou celle d'Amsterdam au mouillage du Helder par le canal du Nord. Ce ne serait qu'un jeu pour des gouvernemens tels que le nôtre ou celui de la Grande-Bretagne. En effet, le développement de la ligne serait plus court que la ligne d'Amsterdam au Helder, dans le rapport de 54 1/2 à 81 ou de 1 à 1 1/2. A la vérité, il serait plus long de moitié que l'ensemble des coupures exécutées entre les lacs ou latéralement aux rivières sur le canal Calédonien; mais la pente à racheter par des écluses serait à peu près nulle, tout comme sur le canal du Nord (nous raisonnons toujours dans l'hypothèse de l'exactitude du plan de M. Morel), tandis que sur le canal Calédonien on a dû construire 23 écluses pour racheter une pente d'environ 100 pieds anglais (2) de chaque côté, sans compter quelques écluses régulatrices, c'est-à-dire servant par leurs portes à retenir les eaux pendant les crues des lacs ou des rivières.

Mais dans l'isthme de Panama il n'est pas aisé d'apprécier ce que coûterait un ouvrage semblable. La population y est clairsemée; elle est généralement peu amie du travail; elle n'en sent pas assez le besoin. Au sujet du nombre des ouvriers qu'on pourrait ramasser avec le concours actif du gouvernement grenadin, les renseignemens les plus contradictoires ont été produits. A qui croire? La présomption est cependant qu'il serait indispensable d'emmener d'Europe des maçons, des mineurs, des terrassiers même. Voulussent-ils travailler,

(1) M. Lepère supposait que le but du voyage serait Pondichery et que le point de départ serait Lorient, dans le cas du trajet par le Cap, et Marseille dans l'autre cas.

(2) Exactement 27 mètres 45 centimètres du côté de l'Atlantique, et 28 mètres 68 centimètres du côté de la mer du Nord.

les indigènes ne le savent pas. Ils n'ont jamais eu occasion de pratiquer ni même de voir de grands déblais et de grands remblais, ni à plus forte raison des excavations sous-marines.

D'un autre côté, c'est une responsabilité effrayante que d'enrôler des ouvriers européens afin de les conduire dans l'isthme. C'est en effet un climat dangereux pour qui n'y est pas né ou ne s'y est pas préparé, meurtrier pour qui s'expose à l'ardeur du soleil ou qui respire les miasmes qu'exhalent les marécages et même toute terre fraîchement remuée. On aurait à abriter les travailleurs, à les camper, à pourvoir à leur bien-être; il faudrait leur tracer les règles d'une bonne et sévère hygiène, et, ce qui est bien plus difficile, même en leur en fournissant tous les moyens, les leur faire observer malgré les tentations que la nature des tropiques sème sur les pas de l'homme. Pendant six mois de pluies, de mai en octobre, tout travail à ciel ouvert serait forcément suspendu. Que ferait-on alors des terrassiers? Comment les garantir du mal du pays et de toutes les plaies que l'oisiveté engendre?

Ce ne sont point des impossibilités que je signale, ce sont des difficultés, de celles que des hommes capables, d'une volonté forte et d'un esprit éclairé, savent lever. Loin de moi la prétention d'esquisser ici, même sommairement, le programme de ce qu'il y aurait à faire pour s'assurer le concours d'une grande quantité de bras dans l'isthme, pour empêcher que le canal des deux océans ne fût obtenu qu'au prix de milliers de victimes humaines. Il me semble, et je ne le dis que pour indiquer comment à mes yeux l'obstacle n'est point insurmontable, que des hommes disciplinés d'avance, dressés à la règle militaire, habitués à se suffire dans les cas imprévus, tels enfin que nos admirables soldats du génie, pourraient, transportés en corps sous la conduite de leurs braves et savans officiers, en qui ils ont toute confiance, entreprendre l'œuvre avec chance de succès, et aborder, sans crainte d'être terrassés par elle, la nature des régions équinoxiales, quelque rude jouteuse qu'elle soit, quelque séduction qu'elle sache employer pour énerver celui qui tente de résister à ses caresses perfides. Et c'est probablement à une détermination semblable qu'il faudrait en venir. Rien de plus simple, au surplus, si les gouvernemens des deux peuples de l'Europe occidentale, qui sont les deux premières puissances maritimes du monde, jugeaient à propos de se concerter pour l'accomplissement de ce noble dessein.

On trouverait le gouvernement de la Nouvelle-Grenade animé des

dispositions les meilleures, pourvu qu'il ne vît aucun péril pour ses droits de souveraineté, dont il est justement jaloux. C'est un gouvernement éclairé : il sent quel prix l'ouverture du canal de Panama donnerait à une grande portion du territoire de la république. Il n'a cessé d'appeler l'industrie européenne à s'en charger; il a accueilli à bras ouverts tous les prétendans qui se sont présentés, en mettant à leurs pieds, on peut le dire, les conditions les plus brillantes. Je ne parle que de la Nouvelle-Grenade, parce que nul tracé n'est désormais comparable à celui de Panama. D'ailleurs l'Amérique centrale est maintenant dans une telle situation, qu'il serait impossible de traiter avec elle. Après l'indépendance, le gouvernement s'y montra empressé à favoriser l'ouverture de l'isthme par le lac de Nicaragua. On se souvient qu'en 1825 une compagnie s'étant présentée avec le roi des Pays-Bas à sa tête, la concession lui avait été accordée. Les mesures se prenaient pour commencer les travaux, quand la révolution belge éclata, et le roi Guillaume fut contraint d'abandonner ses projets sur le fleuve San-Juan de Nicaragua et ses conventions avec le congrès de l'Amérique centrale, pour s'occuper des bouches de l'Escaut et s'entendre avec la conférence de Londres. Aujourd'hui l'esprit de l'Europe a cessé d'animer ces états; il en a été banni. Les peaux-rouges y sont les maîtres, comme les noirs à Haïti, et des ténèbres semblables à celles qui couvrirent l'Europe après l'invasion des barbares semblent s'être répandues sur ces belles régions, dignes d'une domination meilleure.

Quant à la question de savoir si une compagnie pourrait accomplir l'œuvre par ses seules ressources, on ne pourrait la résoudre que moyennant une connaissance exacte du chiffre de la dépense, et l'on n'en a pas même une idée approximative. On doit croire pourtant que ce chiffre serait très élevé. Les travaux maritimes à opérer aux deux débouchés du canal dans la mer paraissent devoir être étendus. Les bénéfices, à la vérité, pourraient monter assez haut; on assure que déjà il entre dans le Grand-Océan ou il en sort, par le cap de Bonne-Espérance ou le cap Horn, plus de 2,500 grands navires, représentant ensemble plus d'un million de tonneaux. A dix francs de péage par tonneau, en supposant qu'on eût les deux tiers des navires, la recette brute serait de 6,667,000 francs, ce qui, sauf accidens, pourrait laisser 4 à 5 millions de profit net. Mais si les frais de premier établissement, y compris les travaux maritimes, allaient à cent millions, et il faut bien se tenir prêt à des dépenses de cet ordre, les actionnaires ne recueilleraient qu'un intérêt insuffisant. Dans

des affaires pareilles, il y a tant d'élémens problématiques ou incertains, tant de causes de mécomptes, que des capitalistes se décideraient difficilement à y aventurer leurs capitaux, le profit net parût-il devoir être beaucoup plus fort, à moins que de puissans gouvernemens, tels que ceux de France et d'Angleterre, ne leur apportassent leur garantie et leur concours.

Du reste, on ne voit pas pourquoi les gouvernemens de ces deux grands pays ne s'accorderaient pas prochainement en faveur de cette opération quand ils l'auront fait étudier. L'Europe est actuellement dans un mouvement d'expansion par lequel elle range la planète tout entière sous ses lois. Elle veut être la souveraine du monde; mais elle entend l'être avec magnanimité, afin d'élever les autres hommes au niveau de ses propres enfans. Rien de plus naturel que de renverser les barrières qui l'arrêtent dans son élan dominateur, dans ses plans de civilisation tutélaire. Qu'y aurait-il d'étrange à ce que les deux nations les plus puissantes et les plus avancées se concertassent pour abattre la muraille qui barre le chemin du Grand-Océan et de ses rivages infinis? Le moyen de faire aimer la paix et d'en perpétuer le règne, c'est de la montrer non-seulement féconde, mais pleine de majesté et même d'audace. Il faut qu'elle possède le don d'étonner les hommes, de les passionner s'il se peut, en même temps que celui de les enrichir. Malheur à elle, ou plutôt malheur à nous-mêmes, si elle paraissait condamnée à être froidement égoïste dans ses sentimens, mesquine dans ses conceptions, pusillanime dans ses entreprises! De ce point de vue, le projet de couper l'isthme de Panama se recommande assez hautement; et cette œuvre ne servît-elle qu'à établir, par la communauté d'efforts, un lien de plus entre la France et l'Angleterre, lors même qu'il devrait en coûter à notre trésor 30 ou 40 millions, il faut convenir qu'on a souvent plus mal dépensé l'argent des contribuables.

MICHEL CHEVALIER.

SIMPLES ESSAIS

D'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

IV.

LE ROMAN PHILANTHROPE ET MORALISTE.

LES MYSTÈRES DE PARIS.

Il n'est pas d'époque qui se soit mieux prêtée que la nôtre au développement de ce genre de littérature qu'on appelle le roman, et qui ait ouvert une plus large voie à sa fortune. C'est qu'en effet, dans un siècle où l'on s'efforce de vivre, au lieu de se laisser vivre, la vie étant devenue la plus grosse affaire, l'égoïsme, naturellement curieux, s'intéresse à l'existence des autres, qui peut influer sur la sienne, comme au train du monde où il est plus ou moins acteur, et cherche autour de lui, au-dessus de lui, dans le passé, partout, les points de comparaison avec lui-même et les différences, pour s'accommoder le plus possible de ses découvertes. Ce qu'on doit aimer alors en littérature, plus encore peut-être que l'histoire, qui est le tableau de la vie publique, c'est le roman, qui est le tableau de la vie privée. Lorsqu'une agitation immense s'est emparée d'une société entière, et que, les vieilles barrières enlevées, le champ ouvert à tous, il y a, jusque dans

les recoins les plus obscurs, une fièvre de mouvement jusqu'alors inconnue; lorsque les passions, celles même qui étaient naguère le partage exclusif du très petit nombre, sont devenues des hôtes qui visitent indistinctement tout le monde, et que le plus pauvre, le plus déshérité de tous héberge quelquefois splendidement, le genre littéraire qui s'applique à reproduire les passions individuelles, à les prendre sur le fait en les idéalisant, doit naturellement plaire, charmer, faire vogue, sans compter que ce nouvel état de choses agrandit son domaine, double ses ressources, car la même raison qui décuple le nombre de ses lecteurs lui fournit de nouveaux sujets d'étude, et lui découvre, pour ainsi parler, de nouveaux filons dans cette mine inépuisable du cœur humain. Ainsi, il est vrai de dire que de nos jours le roman a eu beau jeu, et s'il est en train de perdre la partie, qu'il n'impute pas la faute aux évènemens extérieurs, au guignon, comme dit le vulgaire, ou au destin, pour dire un grand mot : qu'il ne l'impute qu'à lui-même; il a abusé de sa veine et a imité le joueur heureux qui double toujours, sans songer qu'il finira nécessairement par un échec, et qui se ruine au moment où rien ne lui était plus facile que de s'enrichir.

Nous allons vite dans les temps modernes; hommes et choses ne marchent plus au pas d'autrefois. Le flot nous entraîne avec une rapidité si grande, que l'on refuserait d'y croire, si on pouvait en douter en se souvenant du point de départ et en considérant les objets du rivage. Quelques années suffisent pour former une période complète dans les idées comme dans les faits, avec ses débuts, son apogée et sa décadence. Par exemple, deux ou trois lustres composent un véritable cycle littéraire, où plus d'un genre a une jeunesse pleine d'essor, une maturité douteuse et une agonie; où se succèdent de bruyantes réputations dont l'une chasse l'autre, car on n'y fait que passer sur le trône, et l'on dirait que les grands hommes n'y sont bons qu'à faire un relais. Cela n'est-il pas vrai surtout pour le roman et les romanciers depuis 1830, et le cycle, ouvert alors avec fanfares, ne va-t-il pas déjà se fermer? Quand un art qui ne se respecte plus, et un public qui s'est laissé insensiblement pervertir, en sont venus, l'un à résumer dans une œuvre tous les précédens excès, l'autre à applaudir cette éclatante débauche du talent, suprême tour de force qu'on ne peut dépasser d'une ligne sans déshonneur, n'est-ce pas le signe funeste?

Cependant, à l'heure des débuts, il y a quelques années à peine, on pouvait croire, sans être optimiste, que le roman, cette branche qui verdoie et fleurit si naturellement sur le tronc de la littérature française, allait se charger de précieux rameaux. Chez plusieurs, il y avait vocation manifeste et heureux don du talent. Or, on sait que le

talent du romancier est de deux sortes : ou il est multiple comme la vie, il se transforme indéfiniment, il parle toutes les langues, le langage du cœur et celui des intérêts, le langage voilé de la rêverie, comme le langage superficiel et railleur du monde; son caractère est continuellement celui des autres, il disparaît dans autrui, et éclate d'autant plus qu'il se cache mieux; ou, au lieu d'être cet insaisissable protée dont le signalement échappe sans cesse, il a sa physionomie très distincte et s'identifie si bien avec ses créations, que les divers personnages du livre sont comme des pseudonymes de l'écrivain: son individualité, toujours présente, remplit l'ouvrage et en fait à elle seule les honneurs en véritable maîtresse du logis. Les deux espèces de talent, dans leur dissemblance profonde, ont d'égales chances pour créer des chefs-d'œuvre. Si d'un côté on se glorifie de *Clarisse Harlowe* et d'*Ivanhoé*, de l'autre on peut répondre avec *Candide*, *Werther* et *René*. Mais évidemment le romancier qu'on peut appeler impersonnel s'épuisera moins vite que l'autre, qui ne se nourrit que de sa substance. Le coffre-fort du spéculateur qui appelle tous les capitaux résistera plus long-temps que celui du spéculateur qui veut se suffire à lui-même, à fortune personnelle égale d'ailleurs. Eh bien! c'est malgré le système de crédit que le coffre-fort de nos romanciers s'est vidé si rapidement. Doués des facultés poétiques qui, d'après le cours naturel des choses, devaient le plus produire sans se fatiguer et s'appauvrir, les maîtres du roman contemporain ont vieilli en un clin d'œil, sans presque traverser l'âge mûr. Cette aimable fraîcheur de jeunesse, en accord parfait avec un milieu où tout semblait naître et rajeunir, qui colorait les œuvres du début, et rendait si indulgent pour les défauts, a cédé presque aussitôt sa place aux marques irrécusables d'une caducité précoce. Et si l'on demande la cause de cette vieillesse prématurée, on peut répondre avec assurance que c'est la volonté qui a manqué à ces divers talens, cette volonté forte qui, dans le concert de nos facultés, est le chef d'orchestre puissant sans lequel tout déchante, sans lequel, lorsqu'il y a parfois de l'harmonie, ce n'est qu'une harmonie de hasard. La volonté absente ou enchaînée, on s'est laissé aller aux tentations les plus dangereuses, et on a ouvert la porte à deux passions qui mènent loin, la cupidité et l'amour-propre, ou, en d'autres termes, l'amour de l'argent et l'amour du bruit.

Dès qu'une passion se montre à la surface d'une société comme la nôtre, il y a des gens qui arrivent aussitôt à la file pour la satisfaire et l'exploiter, et de même qu'on ouvre des maisons de jeu aux joueurs, on ouvrit le feuilleton aux romanciers. Ils s'y précipitèrent

d'enthousiasme, et les plus heureux, les élus, purent croire d'abord que tout allait à souhait; ils faisaient bonne moisson d'argent et de renommée. Il est vrai qu'ils ne considéraient pas la fin, et qu'ils ne voulaient pas s'apercevoir qu'en se créant d'aussi beaux revenus, ils dissipaient leur capital, et que leurs réputations éblouissantes et éphémères ressemblaient beaucoup à ces soleils, jouets des enfans, qu'on enflamme en les faisant tourner sur eux-mêmes, et qui se consument dans un bouquet d'artifice.

L'improvisation est le nerf du feuilleton et la ruine du romancier, de telle sorte que le feuilleton, qui est ingrat, dévore ses bienfaiteurs. C'est folie que de vouloir créer *ex abrupto* des œuvres d'art où tout doit être combiné de longue main, puisque tout s'enchaîne dans le développement des situations et des caractères, et que chaque page engage l'avenir du livre; c'est le comble de l'orgueil que de supposer qu'on peut parler, au courant de la plume, une langue pleine de nouveauté et de correction. L'improvisation, en matière d'art, est un contre-sens qu'on paie cher; c'est appliquer la vapeur au cerveau, ce qui n'est pas plus raisonnable que de l'appliquer au cœur, et, certes, il ne viendra à l'idée de personne qu'on puisse forcer le cœur à improviser sans relâche des sentimens et des passions. Il ne faut pas oublier que l'imagination est la plus délicate des mères, et que, pour peu qu'on lui fasse violence, elle se venge sans le vouloir, et ne donne le jour qu'à des enfans pâles et maladifs, condamnés en naissant. Ce qu'il ne faut pas oublier non plus, c'est que ces avortemens douloureux tarissent avec une promptitude terrible les sources de la fécondité, et que l'artiste qui, après quelques années d'improvisation déréglée, s'aperçoit qu'il joue un rôle de dupe et veut revenir sur ses pas, n'en est plus le maître. Il s'adresse au travail patient, qui ne porte plus ses fruits; il invoque le temps, qui ne répond plus. Pour sentir la justesse de cette observation, on n'a qu'à regarder autour de soi; l'épuisement complet et malheureusement peut-être irréparable de ceux qui passaient à bon droit pour les plus féconds n'est-il pas le résultat de cette gageure insensée qui s'exécute au bas du journal quotidien? Le feuilleton a été comme un tapis vert sur lequel on a perdu à l'envi le plus net de son esprit et de son talent.

Le jour où le roman épousa morganatiquement le feuilleton doit être marqué d'un caillou noir. De ce moment, on n'a plus servi au public que le carton aux ébauches; il a suffi d'une idée générale, d'un titre et du nom des personnages, pour qu'on lançât le premier chapitre : les autres viennent à la grace de Dieu. Avec un pareil système,

le plan se modifie à mesure, les contradictions de toutes sortes abondent; quand il n'y a pas lacune, il y a remplissage, et l'on a souvent le sort de cet architecte étourdi qui, ayant commencé de bâtir au hasard, s'amusa aux ornemens inutiles de la façade et n'oublia que l'escalier de la maison (1). L'histoire des lettres a ses mauvais jours : tantôt on a à déplorer l'absence et tantôt l'abus du talent; ou, si l'on aime mieux, l'imagination a ses époques de rois fainéans et aussi ses régences. C'est en pleine régence qu'elle est aujourd'hui, et c'est le feuilleton qui l'a menée là par la main. Il serait peut-être curieux d'examiner si, en trahissant ainsi la littérature, la presse quotidienne ne se nuit pas à elle-même, et si les blessures ne sont pas réciproques. Est-il vraisemblable qu'un journal ne perde rien de l'estime et de la considération publiques en étalant chaque matin, comme un mauvais rêve de la nuit, ces productions informes qui portent de si profondes atteintes au bon goût et à la morale, atteintes si difficilement guérissables, comme tout ce qui blesse l'intelligence et le cœur? Est-il vraisemblable surtout qu'un journal conservera encore qualité pour élever la voix au nom du bon goût qu'on insulte et de la morale qu'on outrage, lorsque pendant deux ans il aura abrité sous son pavillon une marchandise plus que suspecte qu'on lui avait confiée, sachant bien qu'on ne fait jamais plus sûrement la contrebande que dans les carrosses du roi; lorsque pendant deux ans il aura introduit, dans les lieux jusque-là réservés et inabordables, une corruption qui, pour être déguisée, n'en est que plus dangereuse, et qu'il aura insinué aux endroits les plus tendres de la société, sous le nom de remède, un poison qui brûle et corrode?

D'écart en écart, l'improvisation aidant, c'est à ce point en effet que le roman en est arrivé : il sert du poison, ou peu s'en faut, avec une fausse étiquette, c'est-à-dire que pour dernière ressource il est devenu licencieux avec des airs de moraliste. Dans sa dernière transformation, qui l'aurait cru? il n'a pas trouvé d'autre moyen de se renouveler que de ressusciter Mercier et Rétif de la Bretonne. Oui,

(1) Un romancier très connu, l'auteur des *Mystères de Paris* peut-être, publiant un roman-feuilleton, l'intitula d'abord : *Histoire fantastique*, et vers le cinquième ou le sixième chapitre, virant de bord, substitua au premier titre celui-ci : *Histoire contemporaine*. Il eût pu laisser les choses en l'état. D'histoire fantastique à histoire contemporaine, il n'y a que la main pour nos romanciers. J'indique le fait pour prouver comment ces architectes littéraires dressent d'avance leurs plans et leurs devis; on compose son œuvre, comme on la publie, *au jour le jour*; bien mieux, on s'en vante.

Rétif et Mercier! A chacun sa gloire : ces noms-là doivent avoir leur part des récens triomphes. Dans le domaine de l'esprit comme dans le céleste empire, les descendans doivent anoblir les aïeux, et la piété littéraire nous commande, lorsque nous imitons un ancêtre qui ne nous vaut pas cependant et que nous dépassons de beaucoup, de lui rapporter la moitié de nos succès. C'est pourquoi je m'imagine que l'ombre de Rétif et celle de Mercier ont dû tressaillir naguère, et que leurs tombes, à l'heure où je parle, doivent être couvertes de fleurs. La Bretonne, dira-t-on, était sans goût, sans littérature, sans style; son imagination, douée d'une surprenante activité, était sans la moindre étendue; son esprit, toujours encombré d'insoutenables et absurdes projets de réforme, était comme le panier à chiffons d'un véritable réformateur; c'est un écrivain du dernier étage, un romancier de ruelle, un détestable moraliste. J'en conviens : il n'a pas moins exploré le premier les bas-fonds de la société parisienne, et donné pour domicile au roman les lieux infames sous prétexte de morale; il n'a pas moins échafaudé le premier ses fictions sur cet étrange et odieux sophisme, qu'une femme peut faire folie de son corps et conserver la pureté de son ame, qu'elle peut boire chaque jour la honte jusqu'à la lie et conserver des trésors de virginité dans le cœur. Rétif a écrit *la Fille entretenue et vertueuse*, et si ce n'est pas là la mère, c'est au moins la grand'mère de toutes nos Fleur-de-Marie. Infatigable romancier, il était infatigable publiciste. Il a écrit, principalement sur la prostitution parisienne, je ne sais combien de plans de réforme qu'il intitulait *le Pornographe*, *le Gynographe;* à chaque nouveau roman, le publiciste venait au secours du romancier, et l'un portant l'autre, ils traversaient la rue et se laissaient choir dans le ruisseau. Il a commis tous les solécismes et les barbarismes possibles, il a composé deux cent cinquante volumes, et il en a imprimé de ses mains un bon nombre sans manuscrit. Il avait un orgueil démesuré, et se croyait l'esprit de Voltaire et l'éloquence de Rousseau. Ne rions pas, car nous touchons à une grande infirmité de l'intelligence humaine, ce qui est toujours sérieux : ceux qui ont connu Rétif assurent que, malgré l'immoralité et la folie de ses systèmes, c'était un homme de bonne foi, qui se salissait sans s'en apercevoir, et qui battait la boue avec les meilleures intentions.

Mercier a, comme Rétif, des titres à la reconnaissance de quelques contemporains. Au lieu d'imiter La Bruyère ou même Duclos, et de chercher à s'élever jusqu'à la hauteur des *Caractères* ou à se mettre au niveau des *Considérations sur les Mœurs*, on a mieux aimé se rap-

procher du *Tableau de Paris*, de ce livre qu'un mot de Rivarol a si parfaitement caractérisé. Ce mot spirituel n'est pas aussi juste pour les auteurs d'aujourd'hui; si l'on pense encore dans le même endroit, on écrit sur un autre secrétaire : on écrit dans un boudoir, sur un secrétaire de palissandre. Mercier est du monde maintenant; il a fait toilette, et il n'a plus comme autrefois, avec son tempérament à la Jean-Jacques, son style de procès-verbal; seulement, avec plus d'art, il a beaucoup moins de convictions. Ce que Rétif de la Bretonne entreprenait par instinct populaire mal dirigé, et l'auteur du *Tableau de Paris* par zèle philosophique mal entendu, nous le faisons pour moins que cela, pour éveiller la curiosité du lecteur; et comme ce qu'on entreprend par calcul, on le pousse facilement à l'extrême pour peu qu'on y trouve le moinde intérêt, Mercier et Rétif sont dépassés de mille stades; leur genre s'est grandement perfectionné; leurs peintures n'ont jamais eu comme les nôtres ce parfum de bagne et cette odeur de bouge. Ce progrès n'est pas le seul, il en est un autre aussi important : en remuant le limon impur que déposent toutes les civilisations avancées, en étalant avec complaisance les plaies hideuses des membres gangrenés du corps social, en intercalant de temps à autre dans nos livres des tableaux d'un libertinage effronté, nous rions sous cape d'être pris, sur notre parole, pour des philanthropes et des moralistes, tandis que nos patrons si peu prisés croyaient, en bonne conscience, bien mériter, à chaque coup de pinceau, de leur pays et de l'humanité; nous avons sur eux l'avantage, et disons même que notre procédé est tout-à-fait nouveau dans l'histoire des débauches de l'imagination française.

Au moins le libertinage du XVIIIe siècle était plein de franchise. La littérature sensuelle de ce temps-là disait son vrai nom, elle levait boutique et mettait enseigne; Crébillon fils et Diderot ne vous prenaient pas en traîtres, et lorsque vous entriez dans leur cabaret, vous saviez d'avance quel vin on allait vous servir. Les choses se passent aujourd'hui d'une autre façon; c'est à la faveur d'un déguisement que la corruption se glisse partout, et l'on ne sait si elle s'est frottée de philanthropie, comme on prend un passe-port, pour circuler librement, ou si c'est par un de ces raffinemens qui ne sont possibles qu'après des régences et des directoires, et qui sont un assaisonnement piquant, un attrait de plus.

L'époque s'est engouée de philanthropie, vous êtes philanthrope; les monts-de-piété, les caisses d'épargne, les bagnes et les prisons sont les sujets en apparence favoris de vos veilles laborieuses. Vous

avez les plus tendres sympathies pour les classes populaires, et vous n'êtes certes pas à court de projets pour améliorer leur moralité et leur bien-être. Il est vrai qu'en cette matière vos innovations sont de la veille, et que, pour la plupart, ce sont les enfans légitimes de pères bien connus; mais le public n'est pas dans le secret de ces généalogies, et vous avez tout le mérite de l'invention. Vous êtes chaleureux, parfois même éloquent; vous avez l'air convaincu, vous vous faites appeler l'avocat du pauvre, et sur ce pied-là, vous voilà parfaitement établi chez M. Orgon. Maintenant tout vous est permis : ne respectez rien, blessez à loisir ce qui est digne d'hommages, goûtez de tous les fruits défendus; vous êtes le maître ici. Vos tentatives les plus hardies passeront pour les mouvemens naïfs d'un cœur bien intentionné. Allez plus loin encore : Orgon a le bandeau sur les yeux, et, si Elmire n'était inébranlable, il faudrait trembler pour sa vertu.

Souvent déjà le roman moderne avait prétendu faire acte de moraliste avec des peintures de l'Arétin; il n'avait pas réussi, parce qu'il n'avait pas su jouer son jeu. Les obscénités de *la Fille aux yeux d'or* étaient encadrées dans les *Scènes de la Vie parisienne*, où l'écrivain déclarait faire de la thérapeutique sociale. La promenade de Lélia avec sa sœur Pulchérie sous les ombrages était dans un livre qui se posait en haut plaidoyer. Le public cependant n'avait jamais voulu prendre le change. L'auteur de *la Fille aux yeux d'or* lançait sa déclaration de moraliste d'un ton goguenard et rabelaisien qui n'était pas propre à tromper les gens, et l'autre heurtait trop vivement, dès le premier mot, les idées reçues, et le prenait d'ailleurs sur un ton trop lyrique. Le lecteur mal circonvenu y voyait clair; jusqu'à présent, on n'avait pas su habiller Faublas en Tartufe. Était-il donc bien difficile de songer aux caisses d'épargne et au prêt gratuit? Grace à cette préface, tel magistrat qui aurait pu être tenté de faire un mauvais parti au livre lui prodigue le plus cordial accueil. Beaumarchais a-t-il eu grand tort de mettre l'éloge de la forme dans la bouche de Brid'oison?

M. de Balzac et l'auteur de *Lélia* n'avaient pas compris la puissance de certaine couleur locale. Trenmor et Vautrin ne parlaient pas l'*argot*. Enfin l'*argot* est venu : la langue des bagnes et des lieux infames, la langue des voleurs, des assassins, des filles de joie, cette langue ironiquement infernale qui offre, avec un cachet de vérité effroyable, ce qu'il y a de plus profondément triste en ce monde, je veux dire le vice et le crime arrivés à leur dernière expression, à la raillerie; — l'*argot* a été intronisé dans le roman. On avait quelquefois employé le langage des halles, cette pittoresque langue du peuple qui éclate

en poétiques barbarismes, en figures ingénieusement frappantes. Molière n'avait pas dédaigné de se servir du patois du village; mais de la langue des halles et du patois des campagnes à la langue impure des affreux repaires, pétrie avec du sang et de la boue, il y a une distance incommensurable qu'il était réservé à notre époque de franchir. C'est pourtant un illustre poète qui le premier osa porter la main sur cet horrible vocabulaire, et qui crut faire ce jour-là une heureuse trouvaille, ne se doutant pas qu'en obéissant à sa passion du pittoresque et de l'antithèse, il démantelait les frontières et livrait passage à l'invasion. L'invasion est arrivée, une véritable invasion de barbares dans le royaume de l'art, autrefois si bien gardé. Leur langue ayant pénétré par les brèches ouvertes, les courtisanes de bas étage, les escrocs et les assassins ont rompu leur ban, et ont pris brutalement possession de ce pays qu'habitaient naguère Corinne et René. Fidèles à leurs habitudes de s'approprier le bien des autres et de se moquer des droits acquis, ces personnages ont usurpé la première place; ils se sont distribué les principaux rôles; enfin ils trônent en maîtres dans le roman : les haillons sont devenus la pourpre du lieu, comme l'argot en est la poésie. — On a eu raison de dire que le vieil Homère sommeille parfois; au XVIIIe chant de l'Odyssée, Irus, le mendiant, se montre, reçoit un coup de poing d'Ulysse et disparaît. Aujourd'hui le mendiant partagerait les honneurs du poème avec Ulysse, et, si c'était un bandit, il aurait la part du lion.

Qu'est-ce à dire? Le lecteur français, qui jadis voulait être respecté, s'accommode-t-il de ce commerce familier avec ces êtres dégradés qui sont la lèpre de la civilisation, et, dès la première page, se laisse-t-il installer sans murmurer dans un mauvais lieu? S'il le supporte, il mérite qu'on le traite ainsi; mais l'art, qu'on ose avilir à ce point, et qu'on fait descendre des hauteurs qu'il aime à ce métier de proxénète, l'art doit protester de toutes ses forces : la Muse, malgré ses excès, n'avait pas mérité un tel châtiment, et aucun tribunal ne l'avait condamnée aux égouts. L'histoire et le monde, hier et aujourd'hui, le cœur humain de tous les temps, ne sont-ils pas assez vastes pour l'imagination devenue plus ambitieuse? ou le champ est-il si complètement balayé, que la plus vigilante glaneuse ne puisse y trouver une nouvelle gerbe? Cela serait vrai, qu'il faudrait se taire, ou employer sa plume ailleurs. Si le monde était si vieux que tous les sujets qui peuvent servir à la fiction eussent été traités sous toutes les faces et fussent mille fois rebattus, que le génie des ancêtres eût dit son dernier mot sur tous les sentimens, sur toutes les passions, et les

eût soumis à toutes les combinaisons possibles, ne laissant aux faiseurs de récits de la postérité que le choix dans les redites, il faudrait alors donner congé à la Muse plutôt mille fois que de l'entraîner, pour lui fournir du nouveau, dans les sentines impures du vice ignoble et du crime odieux, plutôt que de la dégrader enfin, sous le prétexte de la rajeunir!

Lorsqu'un homme de conscience pure, dit-on, M. Parent-Duchâtelet, qui, par devoir, avait passé sa vie dans les régions fangeuses de la prostitution parisienne, communiqua ses études aux lecteurs, il obéit à une inspiration malheureuse, et publia un livre honnête et scandaleux. De pareils ouvrages doivent être fermés au public, comme le musée secret de Naples. Pour désinfecter ces lieux qu'on ne peut pas détruire, il faut que les médecins du corps et les médecins sociaux étudient dans tous ses degrés cette putréfaction physique et morale; mais les résultats de ces travaux doivent être l'objet de rapports officiels en haut lieu. Si on se trompe d'adresse, si le rapport officiel se change en un livre de cabinet de lecture, en voulant guérir la plaie sur un point, on l'agrandit sur un autre. Le manuscrit était une œuvre louable et utile, l'ouvrage publié est une suite de peintures obscènes, et un honnête homme se trouve l'auteur d'une espèce de *compendium* du libertinage. M. Parent-Duchâtelet mit donc au jour un livre dangegereux, quoique son ouvrage eût la sécheresse du procès-verbal. Que sera-ce alors si on arrange Parent-Duchâtelet en roman, si on cherche ainsi à répandre l'intérêt sur cet amas de vices qui piquent déjà la curiosité au vif, lorsqu'ils sont présentés sous la forme de la nomenclature? Que sera-ce, si on emploie tous les moyens qui sont à la disposition du romancier, pour vous attirer et vous retenir au milieu des grossiers tableaux de ces basses impuretés, qui ont leur attrait sans doute, puisque l'écrivain et le lecteur s'y plaisent si facilement? Notre goût est en bon chemin! Les ruelles de la Cité, voilà les jardins d'Armide de nos poèmes!

Avec la plus admirable souplesse d'esprit et la plus grande dextérité de parole, il serait impossible de raconter dans un salon, dans ce qu'on est convenu d'appeler le monde, certaines scènes de nos romans, sans faire monter la rougeur au front des femmes. Personne n'oserait commencer de pareils récits, et, si on commençait, à coup sûr on n'achèverait pas. Comment donc ose-t-on écrire et signer de son nom ce qu'on n'oserait pas dire, et comment celles qui ne pourraient pas écouter le premier mot sans rougir, et qui vous imposeraient silence au second, parviennent-elles à vous lire le front calme

et le teint reposé? Ceci est à l'éloge de nos mœurs et non pas au nôtre : le siècle a plus de moralité que le monde. Si ce fait a pu être contestable, il ne l'est plus; il n'a été que trop mis en lumière par le prodigieux succès qui a éclaté autour du livre de M. Eugène Sue.

Tant qu'un écrivain côtoie la popularité, réussit passablement, ne triomphe encore qu'à demi, tant qu'il est dans les limbes de la renommée, il n'y a pas grand inconvénient à ne pas dire tout ce qu'on pense sur son compte, à laisser voir plutôt l'éloge que le blâme, à lui servir courtoisement les vérités flatteuses et à garder à part soi les vérités un peu dures. La médiocrité de fortune comporte les ménagemens; à destinée moins humble autre langage. Dès que l'écrivain voit luire sur ses œuvres le soleil de la popularité, par quelque moyen qu'un tel succès soit obtenu, on lui doit la vérité tout entière. Puisque sa plume est transformée en une façon de sceptre par les suffrages complaisans d'un peuple de lecteurs, il peut y avoir péril en la demeure, il faut qu'on lui parle avec une franchise sans détour, qui, dans sa rudesse, aura peut-être encore de quoi chatouiller son amour-propre, car c'est un hommage indirect à sa royauté d'un moment. Les royautés littéraires sont découvertes et n'ont pas de ministres responsables. Au fond, M. Eugène Sue trouverait peut-être plus commode la royauté absolue, mais il a trop d'esprit pour le dire et pour ne pas rendre ses comptes de la meilleure grace du monde.

Jusqu'ici, M. Eugène Sue avait été un écrivain qui, après les ébauches vigoureuses du début, s'appliquait à observer et à bien peindre, et promenait son imagination et sa palette des tableaux historiques aux tableaux de genre, y réussissant de mieux en mieux. Sa plume trop facile ne gravait pas, et sculptait encore moins; son esprit, trop enclin au paradoxe, se mettait avec trop d'empressement à la poursuite de l'exceptionnel et du bizarre; néanmoins ses livres, qui n'étaient pas encore des coups de maître, offraient une agréable lecture et donnaient de belles espérances. En donnant à sa pensée une assiette plus solide, à son style de complexion un peu faible plus de vigueur et d'éclat, l'auteur d'*Arthur* aurait pu se créer dans le roman une place distincte et élevée. Il ne l'a pas voulu. — Le talent le plus parfait a nécessairement, dans l'ensemble de ses qualités, une qualité moins haute, et c'est celle-là, si l'on n'y prend garde, qui influe sur les autres et les fait descendre à son niveau. Le talent incomplet a, parmi ses défauts, un défaut plus réel, qui lui appartient plus en propre, si l'on peut ainsi parler, et qui cherche à absorber ses voisins et marche à l'empire : c'est ce défaut qu'il faut extirper à tout prix, ou qu'il faut

placer dans l'impuissance de nuire. Chez M. Sue, ce défaut était une vive tendance aux peintures sensuelles et grossières. Comprimée d'abord, cette tendance se fit jour peu à peu; dans l'île de Chio d'*Arthur*, elle se montra ouvertement; dans *Mathilde*, ce fut un peu plus voilée, quoique trop apparente encore. Le défaut vient enfin d'éclater dans toute son énergie et a tout envahi. Il y avait jusqu'à présent, dans les romans de M. Sue, un fond de cale; le fond de cale s'est agrandi démesurément, et est devenu le bâtiment tout entier. — Le bâtiment, avec un beau mât pavoisé, a été lancé à la mer sous le nom de *Mystères de Paris*.

Paris est l'objet de la curiosité universelle. C'est le théâtre des grands travaux de l'intelligence et des grandes luttes morales; le bien et le mal s'y coudoient, et de même que dans le Paris souterrain que nous avons sous nos pieds circulent l'eau pure qui doit nous désaltérer, le gaz qui nous éclairera, et aussi les immondices de la cité, de même, dans la ville qui frappe nos yeux, circulent côte à côte et vont à leur but les vices, les lumières et les vertus. La civilisation y touche à son apogée et y fait éclater les plus étonnans contrastes de luxe et de misère, de grandeur et d'abjection, le tout ensemble quelquefois dans un même acteur, car les statues d'argent y ont souvent des pieds d'argile. Les meilleures comédies y succèdent aux plus terribles drames. Tout s'y produit sous des formes nouvelles et inattendues, et l'observateur profond qui aurait pénétré les secrets de cette société originale, et qui saurait dire comment elle sent, comment elle pense, s'il appelait l'imagination à son secours, pourrait écrire le livre le plus incisif, le plus curieux, le plus profond, dramatique parfois comme Shakspeare, parfois ironique comme *Zadig*. Avec une imagination riche et contenue, une plume acérée et flexible, on ferait merveille, et le tableau serait une des pages les plus instructives et les plus attachantes de l'histoire de la vie humaine. Mais si au lieu de regarder cette société au visage et au cœur, si au lieu d'étudier les mystères de son esprit et de son ame dans le salon, le boudoir, le cabinet du penseur, la boutique et l'atelier, ce qui peut suffire à l'ambition la plus vaste, l'écrivain se plaît surtout à peindre les voleurs et les courtisanes dans les plus minutieux détails de leur existence, il découpe son livre dans le grand livre de la Préfecture de Police, et bien loin de donner les *mystères de Paris*, il ne donne que les mystères de la prostitution et du crime. Dirai-je toute ma pensée? Ce livre qu'on aurait pu écrire, et où l'habileté prudente du romancier aurait donné la main à la finesse et à la probité du moraliste, n'aurait pas été salué,

dès son apparition dans le monde, par des applaudissemens aussi bruyans que celui de M. Eugène Sue. Le motif se devine aisément. Si l'on ne songeait qu'au succès, on a pris le meilleur moyen. Voulez-vous que le récit de votre voyage soit tiré à cent mille exemplaires? faites-vous le Christophe Colomb d'un monde d'impuretés. Séduit par l'appât, le lecteur ne regardera ni aux trivialités ni aux invraisemblances, et pendant dix volumes vous pourrez vous donner carrière. Ainsi a fait M. Sue, et partant de son système, lui qui pouvait avec originalité être de l'école de Walter Scott, il a composé une épopée à la Ducray-Duminil; et il n'y aurait que moitié mal encore, s'il n'avait enté Ducray-Duminil sur Pétrone.

Qu'on se figure un prince souverain d'Allemagne qui, ayant quitté momentanément ses états pour s'occuper d'affaires plus graves et d'une moralité plus haute, c'est-à-dire des intérêts de deux ou trois inconnus, cache l'altesse sous le costume du simple ouvrier, et, pour mener à bonne fin ses grands projets, hante les mauvais lieux de la Cité, parle argot, se lie avec les bandits; un bon prince qui établit au milieu de Paris un tribunal de haute et basse justice, où il est à la fois accusateur et juge et où ses valets de chambre servent de bourreaux; un grand-duc régnant qui, riche à millions et ne songeant qu'à faire du bien, se posant en providence, parvient, après dix volumes d'efforts surhumains, à marier une grisette avec son amant! Qu'on se figure une prostituée de la Cité, innocente et pleine de candeur, qui, dans le premier chapitre du roman, exerce son abominable métier, et qui à la fin du livre devient princesse dans une cour d'Allemagne! Qu'on se représente une grande dame ambitieuse qui vise à une couronne, et au lieu de se faire aimer du prince, ce qui serait le plus naturel, passe des compromis avec des voleurs qui la poignardent; une jeune et gentille ouvrière qui vit de son travail et aime passionnément les oiseaux; une duchesse qui paie les dettes de son amant; une honnête famille d'ouvriers dans la détresse; les turpitudes d'une demi-douzaine de scélérats vivant du crime et jouant avec le crime, leurs mœurs à nu, leur vraie langue; un notaire que l'abus du libertinage conduit à une de ces maladies odieuses qu'on ne peut pas nommer et dont le nom est en tête du chapitre, un notaire qui vole et qui assassine; un médecin qui assassine; toute une famille, fils, mère, fille, qui assassine! — et si on ajoute, pour égayer le tableau, les angoisses d'un portier qui ne remplissent pas moins d'un volume, on saura à peu près combien il faut entasser, dans une œuvre d'imagination, de choses invraisemblables et de choses vulgaires, pour qu'elle soit lue à

tous les étages, dans toute la France, pour que les belles lectrices s'émeuvent, se passionnent, comme autrefois les blondes *ladies* des trois royaumes au nom de Clarisse Harlowe, et pour que l'écrivain jouisse momentanément du laurier de Richardson. Mais ce qu'on ne saura pas, si on ne l'a vu de ses yeux, c'est jusqu'où peut aller chez nous la liberté de la plume, en s'entourant de certaines précautions; c'est par quels détroits périlleux, à travers quels marais fétides, le lecteur se laisse conduire, sans s'effaroucher, sur les traces d'un écrivain qui a eu soin de prendre une feuille de route.

Cette feuille de route est donc un talisman, qu'il suffise de la montrer pour que les lois ordinaires soient à l'instant même suspendues, et qu'on crée pour vous un droit d'exception! Les portes qui resteraient sévèrement fermées s'ouvrent devant ce mot d'ordre; les reproches amers et peut-être dédaigneux qui allaient éclater se changent en douces louanges; l'illusion est complète, et ce qui serait de la boue est de l'or. Je n'admets pas cependant ici la bonne foi chez tout le monde, et j'aperçois de malins sourires sur certaines lèvres. Je sais que plusieurs devinent la mystification et s'en arrangent : ce sont les spirituels complices de ces immorales et hypocrites équipées. Quant à la sincérité du plus grand nombre, j'y veux croire : je crois surtout à la complicité involontaire des lectrices, il serait trop dur d'en douter, et je ne leur refuse pas les circonstances atténuantes. Je crois aussi à la loyauté de ces ouvriers qui élèvent naïvement un piédestal à l'auteur des *Mystères de Paris,* et qui, dans une lettre publiée par M. Sue, qui en a supprimé la fin par modestie sans doute, lui attribuent une mission évangélique et le comparent à Jésus-Christ. Est-ce parce que Jésus chassa les vendeurs du temple? Il semble que M. Sue n'en fait pas autant.

La chasteté du pinceau, je ne dis pas la pruderie, chez l'écrivain qui analyse et met en jeu les passions, est une preuve de force. Le romancier baisse lorsqu'il ne trouve plus assez de ressources dans la peinture des sentimens, et il se perd, si en ce moment, au lieu de redoubler d'efforts et de rattraper ce qu'il a compromis, il abandonne sa cause et passe avec armes et bagages de l'autre côté, c'est-à-dire du côté des sensations. Il aura les bénéfices peut-être, et à coup sûr le châtiment de sa trahison; il pourra devenir le peintre des choses du corps, il ne sera plus celui des choses de l'ame. On ne sert pas deux puissances. Absorbé par la sensation, il ne comprendra plus qu'à demi le sentiment et ne le verra plus qu'à côté ou au-dessus du vrai. Ceci explique pourquoi le livre de M. Sue est trop vrai et ne l'est pas assez,

pourquoi c'est un amas de réalités repoussantes et une réunion d'êtres fantastiques.

Fleur-de-Marie, ou, pour parler comme l'auteur, la *Goualeuse* est la principale figure des *Mystères*, celle pour qui M. Sue réserve la meilleure part de son émotion et les plus fraîches couleurs de sa palette. Fleur-de-Marie est pourtant tout-à-fait hors de nature, et prouve combien l'auteur approfondit peu les lois du monde moral. Une jeune fille dont l'enfance a été livrée aux mains de la mégère la plus corrompue, et qui plus tard, ayant à choisir entre le travail honnête et la prostitution, choisit d'elle-même la prostitution, et tombe, bien par sa faute, dans cette fange dégradante, ne peut pas être une jeune fille à l'ame toujours délicate, au cœur toujours noble. Que tout germe de vertu ne soit pas étouffé dans cette malheureuse créature, que le remords la trouble quelquefois, qu'elle pleure, on le comprendrait; mais ce qu'il est impossible d'admettre, c'est qu'une courtisane du dernier échelon, toute souillée d'infames caresses, qui vit avec des voleurs et des assassins, les tutoie et boit toute la journée de l'eau-de-vie avec eux, puisse être un type parfait de grace innocente et de délicieuse pudeur. Les contrastes, dans un cœur, s'allient momentanément; un voleur de profession pourra être probe à une heure donnée; il serait absurde cependant de faire d'un voleur de profession un honnête homme, cela s'exclut; il n'est pas plus juste de transformer une fille de joie en une sorte de vierge à l'ame immaculée. Cela ne va à rien moins qu'à séparer l'ame du corps, ce qui est une nouveauté assez piquante en philosophie. Quoi! M. Sue ne prend pas même la peine de dissimuler le moindre détail de l'ignoble existence de son héroïne! l'antre qu'elle habite et les hôtes de ce repaire sont minutieusement décrits et mis en relief avec tant de complaisance, qu'on voit le vice suinter à travers les murs, et qu'on respire l'atmosphère nauséabonde de ces dégradations humaines qui vivent par groupes et sont si épouvantablement contagieuses de l'une à l'autre! Et puis il nous montre cette *Goualeuse* qui vit là, parce qu'elle veut bien y vivre, qui y est venue, parce qu'elle a préféré cette ignominie à un peu de travail, — il nous la montre pure, candide, comme la jeune fille qui n'a pas quitté sa mère, frêle sensitive qui se crispe au moindre souffle! Ce n'est pas qu'elle soit tourmentée par le remords : elle ne demande qu'un peu de liberté, et quelquefois l'air de la campagne; avec cela, elle supporterait patiemment sa honte. Fleur-de-Marie n'est pas moins douée de mille délicatesses de cœur, et M. Sue ne se fait pas faute de lui prêter les charmantes naïvetés de la vertu. De qui se

moque-t-on ici? De la raison, de tout le monde, et, je le crains, un peu de soi-même. — Sous prétexte d'innovation, l'art moderne s'amuse à tout déplacer; il prend l'amalgame pour l'invention. Le beau mérite d'installer Atala ou Virginie là où l'on allait chercher Messaline!

Quand M. Sue rencontre la vérité de caractère dans ses personnages, c'est le plus souvent une vérité commune et de portée médiocre. A ce titre, Rigolette est sans doute très vraisemblable. C'est la jeune ouvrière aimable, honnête et rangée, un peu l'idéal de la grisette, de cette grisette si connue, dont Beaumarchais donna le premier la définition, il y a quelque temps de cela, et qui depuis a fait tant de chemin sur les trottoirs de Paris. Rigolette est donc une création qui a coûté peu d'efforts, et je n'en parlerais que pour mémoire, si je n'avais à constater une grosse contradiction de M. Sue. Rigolette et Fleur-de-Marie sont deux amies intimes; à seize ans, seules au monde, elles se trouvent sur le pavé de Paris avec une jolie figure, leur état de couturière, et deux cents francs, ma foi, au fond de leur bourse. L'une cherche du travail, vit gaiement de peu dans sa mansarde, et le soir et le matin fait monter sa prière à Dieu comme un doux encens. L'autre trouve qu'il est dur de travailler, et plus agréable de courir les promenades et les guinguettes; elle gaspille en quelques jours son petit trésor, et, un beau matin, accepte l'affreux marché que vient lui proposer une horrible femme; elle se rend sans presque avoir lutté et sans entraînement, sans séduction. Si encore elle était fascinée par l'amour! si elle tombait, aveugle et charmée! si c'était la chute d'Éloa! Non, son cœur est calme et ne bat point, et c'est de sang-froid qu'elle s'est rendue, parce qu'on lui a promis en échange de l'oisiveté et un peu de pain! M. Sue n'a pas voulu voir qu'il y avait un abîme entre Rigolette et Fleur-de-Marie; puisque Rigolette se sauve à si bon marché, comment excuserez-vous celle qui se perd si facilement, et, pour me servir d'un mot connu, avale la honte comme l'eau? Soyez indulgent, charitable, ne l'accablez pas de vos mépris, plaignez-la, soit; vous ne pouvez pas raisonnablement davantage : cependant vous entreprenez beaucoup plus, car c'est à celle-là que vous prodiguez les richesses morales; c'est celle-là, dans son avilissement volontaire, que vous comblez des dons les plus précieux et les plus rares! La jeune fille qui reste honnête est bien inférieure, à l'endroit du cœur, à celle qui est devenue la maîtresse des forçats! En vérité, la donnée est insoutenable et le contre-sens trop grossier.

S'il est un romancier de notre temps qui se plaise à la peinture de la laideur morale, c'est M. Sue. La galerie de tous les personnages

odieux qu'il a créés formerait un musée assez vaste. On pouvait prévoir que *les Mystères de Paris* seraient bien partagés sous ce rapport; ils le sont en effet, même au-delà de toute prévision; les monstruosités y abondent, et, de quelque côté qu'on se tourne, on se trouve en présence de quelque face hideuse et satanique. La *Chouette* et le *Maître d'école* sont la gloire du genre; *Bras-Rouge* et *Tortillard* ne sont que sur la seconde ligne. A la vue de ces seuls noms, on devine dans quelles régions nous sommes. La critique, pour ne pas un peu rougir, a besoin de se rappeler que l'art ennoblit tout ce qu'il touche, et si c'est là une illusion qu'elle détruira une autre fois, elle y veut croire en ce moment. Ces divers types sont la cruauté et la perversité poussées à leurs dernières limites; je ne connais pas de spectacle plus affligeant. Voir un enfant comme *Tortillard*, dont le cœur est un abîme de méchancetés inouies, une vieille femme comme la *Chouette*, qui se repaît voluptueusement de toutes les souffrances qu'elle cause, et savoure un crime comme on savoure une bonne action, voir sous toutes les faces ce qu'il y a de plus vil, de plus bas, de plus cruel, attriste l'imagination et soulève le cœur. Or, dans *les Mystères de Paris*, c'est ce spectacle qu'on a toujours sous les yeux; lorsque le *Maître d'école* n'est pas sur la scène, il est remplacé par le *Squelette*, autre terrible brigand, et le *Squelette*, à son tour, cède la place aux *Martial*, famille d'Atrides. Lorsque le théâtre a changé, et que disparaissent pour un moment les misérables qu'a flétris la justice sociale, alors arrivent les misérables que le monde honore, et entre autres les grandes dames qui empoisonnent leurs maris, aidées de leurs médecins. Les vols, les assassinats, se succèdent presque sans interruption; la guillotine même est dressée dans un coin du livre. Une odeur de sang s'exhale en maint endroit, et l'horrible, en un mot, coule à pleins bords. Il n'y a qu'un moyen pour l'artiste de mériter son pardon en pareil cas, c'est de s'élever jusqu'à la poésie de la terreur; malheureusement M. Sue n'atteint pas si haut.

Parlerai-je du notaire Ferrand? C'est toucher à une plaie vive, c'est mettre le fer dans l'ulcère. Cet épisode de Ferrand et de Cécily laisse voir le fond du système et découvre tout un ordre de pensées qu'on s'efforçait d'entourer de voiles. On a été trop loin, on s'est trahi, et ceux qui ont des yeux peuvent voir. Que veut-on au lecteur avec de tels tableaux? Le philosophe qui prouve, le moraliste qui enseigne, le philanthrope qui se dévoue, en quoi peuvent-ils avoir besoin de salir l'imagination pour arriver à leur but? Vous êtes pris en flagrant délit; vos habiles précautions oratoires ne trompent pas le juge,

si elles trompent le public, et vous ne vous sauverez pas dans une caisse d'épargne. Vous avez vous-même arraché le masque. Ferrand et Cécily à côté des dissertations sur les salles d'asile, c'est du de Sade avec une préface de M. de Gérando.

On sent trop dans les romans de M. Sue que les deux ou trois honnêtes gens qui s'y promènent avec emphase n'y sont que pour le contraste. Rodolphe, Mme D'Harville, ont des vertus d'apparat, et leurs amours sont froids comme l'hiver. Ce sont des caractères tout tracés dès la première ligne, et qui se développent dans une psalmodie monotone. Cela est si vrai, que ces personnages chargés d'office de représenter la vertu sont taillés sur le même patron, coulés dans le même moule, et ne font que changer d'habit et de nom en passant d'un roman dans un autre. Ainsi Rodolphe, c'est M. de Rochegune, comme Mme D'Harville est Mathilde. Les emprunts que M. Sue se fait à lui-même ne sont pas suffisamment déguisés : M. de Rochegune et Mathilde n'ont réellement changé que de nom. Je dois dire aussi que M. Sue ne copie pas seulement ses types vertueux, qu'il copie les autres, et se répète ainsi sous toutes les espèces. Qui croirait, à la première vue, que la *Chouette* est un vieux type dont M. Sue se sert en toute occasion, et, par exemple, que c'est Mlle de Maran à s'y tromper? La *Chouette* et *Fleur-de-Marie* ne sont qu'une seconde édition, Mlle de Maran et Mathilde étaient la première. Bien des gens ne regardent pas de si près les choses, et puisque la *Chouette* est une femme du peuple, tandis que Mlle de Maran est une grande dame, ils ne comprennent pas qu'il puisse exister la moindre ressemblance. La critique doit déshabiller les personnages et leur faire subir un long interrogatoire pour constater leur identité et savoir exactement d'où ils viennent. Puisque je suis sur le chapitre des emprunts, Rochegune ou Rodolphe, n'est-ce pas la même chose que Grandisson? Tous les trois sont également beaux, également braves, au même degré pères du pauvre et modèles des amoureux; tous les trois aiment une femme vertueuse et sont poursuivis de l'implacable amour d'une méchante femme. De même je voudrais savoir quelle différence il y a entre Mathilde et miss Byron? Il n'y a pas jusqu'aux évènemens extérieurs qui ne soient reproduits avec un peu trop de fidélité. Rochegune sauve Mathilde et l'arrache courageusement des mains de son ravisseur; Grandisson aussi arrive comme une providence, et le ravisseur est pourfendu. Il y a, à cet endroit de *Mathilde*, il est vrai, un narcotique qu'on ne trouve pas dans *Grandisson :* il faut aller le chercher dans *Clarisse;* mais le procès est entre M. Sue et Richardson. — Je reviens à mon observation; je

fesais remarquer que la vertu, dans les romans de M. Sue, est théâtrale et n'est que pour la montre, et que ses représentans d'ailleurs y sont en très petit nombre. — *Les Mystères de Paris* regorgent de vices et de crimes; c'est un Botany-Bay infect où quelques honnêtes gens s'égarent et servent d'attrape pour les sots et de sels pour les délicats.

M. Sue, dans la peinture des caractères, a supprimé les nuances; il n'admet que les extrêmes. Si vous n'êtes pas capable de tous les dévouemens, vous êtes capable de tous les crimes, et si vous n'êtes pas saint Vincent de Paule, vous êtes Lacenaire ou pis encore. C'est en ce sens qu'on a raison de dire que *les Mystères de Paris* sont un rendez-vous d'êtres fantastiques. On peut rencontrer un ange dans ce monde : les anges foulent quelquefois les sentiers terrestres; on peut rencontrer un démon quelque part ici-bas : les démons ont affaire partout; mais qui a vu un ange? qui a vu un démon? Bien peu de gens. Qui a vécu dans une société de démons et d'anges? Personne. Un romancier peut donc se proposer de peindre un être angélique ou un diabolique personnage; il sera dans l'exception, ce qui n'est pas sortir de la vraisemblance. S'il pousse plus loin son système, si, avec la prétention de représenter le monde réel, il n'ouvre la porte de son livre qu'à des ames célestes ou à des ames infernales, il érigera l'exception en loi générale, ce qui est du fantastique au fond. Il plaira à un poète de peindre un jeune pâtre qui trace sur le sable, comme le Giotto, d'admirables figures, et se trouve un grand peintre sans s'en douter; ou bien, il changera ce jeune pâtre inculte en mathématicien qui simplifie les lois du calcul mieux qu'aucun savant, ce que nous avons vu : le poète créera un type, ce qui est le droit éternel de l'art, et restera dans les limites du vraisemblable. Mais s'il lui plaît de transformer d'un trait de plume toute une société de jeunes pâtres en mathématiciens savans ou en grands peintres, il inventera des bergers beaucoup plus faux que ceux de M. de Florian. Eh bien! tel est le procédé de M. Sue; il étend l'exception à tout le monde, et ses personnages, qui seraient peut-être, quelques-uns du moins, vrais séparément, sont impossibles parce qu'ils sont réunis. En outre, l'invraisemblance dans les caractères amène l'invraisemblance dans les faits : *les Mystères de Paris* le prouvent surabondamment. Je doute que dans aucune fiction romanesque on ait mis sous les yeux du lecteur quelque chose de plus incroyable qu'une prostituée de la Cité passant, de son lieu de prostitution, à une cour souveraine, pour y être vénérée et adorée, et qui ne fait que changer de costume!

Parmi les nombreux épisodes des *Mystères*, il y en a un qu'il faut

distinguer cependant : c'est la famille Morel. M. Sue a bien exagéré encore, et un peu plus de simplicité aurait rendu le tableau beaucoup plus touchant. Tel qu'il est néanmoins, cet épisode a un véritable mérite, et l'on est ému à l'aspect de tant de misère unie à tant de probité. Devant une si grande détresse supportée avec une si admirable résignation, qui ne se demande s'il n'est pas un remède à de telles infortunes? qui ne se dit que ce remède doit exister, et qu'une société bien organisée comme la nôtre ne peut pas être impassible comme le César antique, lorsque passent devant elle, en la saluant, ceux qui vont mourir? Mais plus le tableau de M. Sue vous a intéressé et touché, plus vous vous occupez de la cause de l'ouvrier et du pauvre, et plus vous vous retournez contre un livre qui compromet cette cause en la défendant, et qui, si on peut nuire à la philanthropie, lui porte le plus rude coup en arborant son drapeau.

Dans une œuvre où l'on ne se serait pas tout permis, et qu'il faudrait prendre au sérieux, la critique ne pourrait pardonner à l'auteur d'*Arthur* ces caricatures vulgaires et sans sel qu'il va chercher dans une loge de portier. En allongeant indéfiniment de vieilles anecdotes qui ont traîné sur les petits théâtres, M. Sue n'arrive jamais à la gaieté, et il fera sagement, à l'avenir, de renoncer à un genre où il n'est que le disciple de M. Paul de Kock.

Si nous voulions continuer à suivre *les Mystères de Paris* dans leurs défilés tortueux, nous trouverions encore je ne sais combien d'assassinats, d'impuretés et de tirades pseudo-philanthropiques, et nous pourrions nous égarer à loisir dans un inextricable labyrinthe d'invraisemblances, car ce livre n'est pas moins compliqué que *les Mystères du château d'Udolphe*. Il n'y a pas d'inconvénient à s'arrêter; nous avons vu suffisamment les ressources qu'exploite cette littérature qui fouille les bagnes, hante les mauvais lieux, secoue les guenilles; après cela, il ne reste plus qu'à s'étonner du succès. Il vaut mieux l'expliquer. Quand on connaît le monde actuel, si peu soucieux d'art et de poésie et si friand de scandales, on peut dire que l'art et l'écrivain n'ont qu'une part très secondaire dans le succès des *Mystères de Paris*. Ce livre a réussi comme un procès en cour d'assises, et, après tout, il n'a pas été lu avec plus d'empressement que l'affaire du Glandier.

Il serait injuste cependant de ne pas accorder à M. Sue un remarquable talent de mise en scène; c'est là son originalité et sa force. Quant à son style, il devient de plus en plus incorrect et insuffisant. Comment n'en serait-il pas ainsi? M. Sue entasse volumes sur volumes, et sa plume, une fois lancée, ne s'arrête plus. En présence de nos

écrivains qui imposent à leur plume une course si rapide, je me rappelle parfois Jean-Jacques et ses longues promenades, d'où il revenait la mémoire chargée de deux ou trois phrases qu'il tournait et retournait cent fois dans sa tête, et auxquelles il ne donnait souvent la consécration dernière que dans ses insomnies inspirées; je me rappelle la dalle de marbre sur laquelle Bossuet appuyait son pied en méditant et en écrivant, et où il avait creusé comme un sillon. Nous sommes loin de Bossuet et de Jean-Jacques, et l'expression de Mme de Sévigné nous peint à merveille : « nous écrivons à bride abattue. » A ce régime, la phrase s'énerve, l'image se décolore, la saveur et le parfum s'évanouissent. Que M. Sue y prenne garde : la divinité jalouse se venge déjà cruellement, car son style porte en maint endroit le plus triste cachet, celui de la médiocrité. Comme un de nos grands poètes, M. Sue, n'oublions pas de le remarquer, se livre à l'usage immodéré des points : c'est un moyen trop commode, mais je ne veux pas aujourd'hui en faire reproche à l'auteur des *Mystères;* c'est à coup sûr la plus inoffensive de ses erreurs. Si M. Sue parle bien argot, je l'ignore. Clément Marot, chargé par François Ier de publier une édition de Villon, supprima l'argot, en disant qu'il le laissait « à corriger et exposer aux successeurs de Villon en l'art du croc et de la pinse. » Clément Marot eut de la dignité, il comprit le point d'honneur littéraire, et laissa une bonne leçon à la critique de l'avenir.

Quant à l'idée générale des *Mystères de Paris*, elle est d'accord avec le reste du livre, c'est un paradoxe. L'auteur, en élevant son Rodolphe à l'étrange dignité de grand-prêtre de la justice individuelle, fait leur procès aux institutions et proclame hautement leur insuffisance. Rodolphe constitue à lui seul un tribunal sans appel; c'est l'homme que la société ne protége pas, et qui, se retranchant dans son droit de légitime défense, punit qui le blesse, en véritable seigneur suzerain ne relevant que de lui-même. C'est le droit féodal en plein XIXe siècle. La philanthropie, avec son amour intelligent du progrès, nous ramène au moyen-âge. Si, comme M. Sue le pense, notre société est si faible, si désarmée, qu'elle ne puisse pas plus préserver notre propriété que notre personne, chacun doit en effet se placer au-dessus de ce fantôme de pouvoir, et par le dévouement et l'énergie suppléer à la coupable faiblesse des lois. Seulement, il est à craindre, vu la rareté du dévouement et de la vertu, qu'il y ait plus de coupables que de juges, et que le crime, si ce n'est déjà fait, ne prenne bientôt le haut du pavé. Qu'on établisse donc sans retard de vastes associations pour la défense de la bourse et de la vie, qu'on ne sorte

jamais en plein jour sans ses pistolets de poche, et que chacun, comme Rodolphe, ait chez soi le salon de la justice et la chambre aux exécutions. En vérité, et pour parler sérieusement, nos lois sont-elles aussi impuissantes qu'on se plaît à le dire? Notre police est-elle si faible, si aveugle? Mais qu'on fasse donc connaître à quelle époque de l'histoire les lois ont eu plus de force unie à plus de douceur, et à quelle époque l'administration de la police a eu la main plus longue et les yeux plus ouverts. Allons, il y a encore des juges à Paris, et, tout bien considéré, je préfère nos tribunaux à celui du seigneur Rodolphe et de Murph, son digne bailli. Je vais plus loin, et je suppose que ce tribunal clandestin n'exercerait pas long-temps ses fonctions au beau milieu de Paris, sans que cette police, qui n'y voit pas clair, ne fît main-basse sur notre grand-juge, et ne l'envoyât sur les bancs de la cour d'assises, où son altesse royale s'apercevrait facilement que notre code pénal n'est pas tombé en désuétude. Ainsi, ce n'est pas assez d'être licencieuse, la pseudo-philanthropie s'est jetée dans le sophisme anti-social. C'était appeler à soi une petite cohorte. Le sophisme anti-social est toujours adoré dans un coin. M. Sue sacrifiait à l'idole de bois : les disciples de Fourier battirent aux champs. M. Sue est presque un des leurs. Le système de Fourier est un immense épicuréisme; peut-on nier que *les Mystères de Paris* ne soient de la secte d'Épicure? Il est vrai que le fouriérisme actuel met son drapeau dans sa poche, fait le bon apôtre, et ne présente que le côté présentable de sa doctrine. Les légions de bayadères que le maître promenait si joyeusement de phalanstère en phalanstère ont été mises en non-activité, à cause du malheur des temps, et le thyrse des bacchantes reste dans l'armoire. Le public, qui avait du bon sens cette fois, s'obstinait à rire de la folie de ces innovations; alors on a pris un biais, on s'est accommodé aux circonstances, et on est devenu, en un mot, une variété de cette fausse philanthropie qui nous occupe. M. Sue devait être parfaitement compris de ce côté, et on lui devait l'accolade fraternelle. Toutefois, ce baiser de philanthropes devant tout le monde pourrait servir au poète comique.

Les bons livres, contre les lois de la perspective, grandissent en s'éloignant; *les Mystères de Paris* diminuent déjà. En attendant que justice se fasse, ce roman, qui a causé beaucoup de mal, est encore dangereux. Les esprits corrompus y trouvent une pâture, les rêveurs anti-sociaux une arme contre la société; c'est en même temps un leurre pour les cœurs honnêtes et naïfs qu'il gâte en les mystifiant. Les choses étant ainsi, n'était-ce pas un devoir d'exprimer toute notre pensée?

L'*illustration*, en bonne marchande, ne pouvait manquer aux *Mystères de Paris;* elle est amie du succès. En livrant son œuvre au complaisant crayon, M. Sue ne se doutait point qu'il venait de trouver son plus dangereux critique. Le peintre ne peut pas avoir recours aux mille précautions oratoires de l'écrivain, et il présente son personnage ou sa scène d'emblée. Le procédé n'a pas été favorable aux créations de M. Sue; ce qui leur convenait le mieux, c'était le demi-jour du livre; les arracher de leur demi-obscurité propice, pour les exposer dans un cadre au grand jour, c'était les trahir; la trahison serait plus complète encore, si on les traduisait devant la rampe. Dès qu'on verrait, en chair et en os, se mouvoir, parler, agir, toute cette lèpre humaine, le dégoût ne serait-il pas universel? L'*illustration* a commencé la preuve, le théâtre pourrait bien l'achever. Le roman de M. Sue a tout à craindre de ses deux alliés.

De même que tout bonheur a son côté triste, on dit que toute calamité a sa consolation. *Les Mystères de Paris* apportent la leur : du coup, ils ont blessé à mort le roman-feuilleton; une maladie aiguë a tué une maladie chronique. Les anciens coryphées du genre, les triomphateurs d'hier, ont perdu contenance, et, comme des gens troublés, ils cherchent au hasard et ne trouvent point. La détresse est si grande, qu'ils ont mis toute vanité à part, et se sont cotisés bravement pour une concurrence impossible; on ne copie pas le succès; *les Mystères de la Province* sont tombés à plat. Le roman pseudo-philanthrope est le dernier mot du roman-feuilleton, qui va s'éteindre sans crise, sans douleur, parce qu'il éprouvera une difficulté de vivre. Cette maladie littéraire que nous avons essayé de décrire emporte le malade. Au point où on en est venu, il est impossible que le public, dont on s'est joué si effrontément, n'ouvre pas les yeux. Il n'y a qu'un dénouement possible à cette comédie, et c'est le dénouement qu'a trouvé Molière. Pour qui sait voir, le moment est donc favorable. Un mauvais règne qui finit est un beau jour, et le lendemain est comme une renaissance. La littérature peut se relever. Un retour franc au goût et à la morale, qu'on y songe, il y a là une bonne place à prendre et de la vraie gloire à gagner.

PAULIN LIMAYRAC.

DU

MOUVEMENT CATHOLIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

I. — RENAISSANCE CATHOLIQUE.

Chaque siècle, comme chaque homme, a ses exagérations, ses contrastes. Sous ce rapport, nous n'avons rien à envier aux générations qui nous ont précédés, et ce serait une étrange histoire que celle des opinions et des idées extrêmes qui ont eu cours dans l'époque troublée où nous vivons. Le peuple qui tuait son roi, qui proscrivait son Dieu, il y a tantôt cinquante ans, s'est agenouillé devant les autels qu'il avait brisés naguère. C'est là, à part l'imprescriptible puissance du sentiment religieux, une loi éternelle des choses de ce monde, un reflux inévitable qui nous ramène toujours au point que nous avons quitté, pour nous emporter de nouveau et nous y ramener encore. L'outrage révolutionnaire, en tombant sur les choses saintes, avait préparé une réaction religieuse, comme le régicide avait préparé une restauration. L'église de France eut bientôt cicatrisé ses plaies : de grands esprits, de grands écrivains se rallièrent à la cause du catholicisme et la défendirent, les uns par la logique, les autres par la poésie; Dieu fut, pour ainsi dire, rappelé de l'exil.

A l'origine même du siècle, le point de départ de cette ère nouvelle est marqué dans la politique par le concordat de 1801, dans la littérature par le *Génie du christianisme,* qui parut un an après le concordat. Retardé sous la restauration par l'appui même que lui prêtait le pouvoir, dans l'intérêt d'une politique qui se rejetait vers le passé, le mouvement religieux a pris, depuis 1830, un développement nouveau. On sait l'affluence qui se porte aux églises dans les grandes solennités, l'empressement du public à suivre les prédications des orateurs chrétiens, le succès des cours de la faculté de théologie, et, s'il convient de faire une assez large part à la curiosité de la foule, il est juste aussi de reconnaître qu'auprès des oisifs et des curieux il y a les chrétiens sincères. Sans aucun doute, il faut attribuer la cause principale de ce mouvement à la séparation de la religion et de la politique opérée par la révolution de juillet, à la pensée, encourageante pour la foi sérieuse, que la liberté de conscience était acquise, et que le pouvoir ne spéculerait plus sur les croyances.

La renaissance des idées catholiques s'est produite dans la littérature par des manifestations diverses. Il a été fondé dans plusieurs villes, et sur le plan de la *Société littéraire de l'université catholique de Louvain*, des académies religieuses, qui se recrutent surtout parmi les jeunes gens, et qui ont pour but de discipliner aux mêmes doctrines les hommes qui s'occupent des travaux de l'esprit. Nous citerons à Paris le *Cercle catholique,* qui a été présidé par M. Rendu, conseiller de l'Université; l'*Institut catholique,* qui est présidé par M. de Villeneuve-Bargemont; la *Société de Saint-Paul,* qui publie, comme appendice de *l'Univers,* un recueil mensuel, la *Revue de Saint-Paul,* dont la mission est d'immoler, sans respect de la langue et des convenances, tous les écrivains qui ne se font pas les champions aveugles de l'intolérance; à Lyon, l'*Institut catholique,* présidé par M. le cardinal de Bonald.

La propagande trouve des auxiliaires plus puissans encore dans les sociétés de bons livres, dans l'activité des imprimeries spéciales, dont quelques-unes sont même dirigées par des prêtres. En 1840, M. l'abbé Migne, ancien directeur de *l'Univers religieux,* fondait au Petit-Montrouge une imprimerie qui occupa dès la première année cent quarante ouvriers, et qui devait donner, par séries de publications successives, toute une encyclopédie catholique. Saint-Sulpice et Saint-Thomas d'Aquin ont aujourd'hui des bibliothèques paroissiales, et la presse religieuse semble lutter d'activité avec les presses des sociétés bibliques du protestantisme. Cette librairie, qui a résisté aux crises les plus graves, a pour principaux centres Paris, Lyon et Tours. Paris produit en général les grandes collections, les éditions de luxe, les Bibles ou les Évangiles illustrés; Lyon, les éditions populaires et à bon marché. Voici à peu près pour toute la France, depuis 1835, le terme moyen des publications de chaque année, dans chaque genre :

Érudition et commentaires bibliques. . .	25
Catéchistes et sermonnaires.	50

Apologistes et mystiques.	290
Philosophie.	8
Vies des Saints.	40
Histoire ecclésiastique.	60
Littérature et poésie religieuses.	35
Total.	508

Il est à noter que les livres de prières à l'usage du culte ne sont pas compris dans ce chiffre déjà si élevé, et qui donne par les tirages à grand nombre une masse d'exemplaires beaucoup plus considérable que les autres branches de la librairie, à l'exception toutefois de la librairie universitaire. A part l'empressement du public religieux et la modicité des prix, cette remarquable propagation s'explique par le patronage constant du clergé. Ainsi il existe dans plusieurs séminaires de véritables *boutiques* (c'est le mot dont on se sert pour désigner ces sortes de dépôts), destinées à approvisionner le diocèse. Les annonces sont affichées sous le portail des églises, quelquefois même on fait la vente dans les sacristies; on joint au volume quelque prière emportant indulgence, et au besoin des distributions gratuites sont faites à titre d'aumônes spirituelles. Certaines congrégations s'occupent même activement des placemens de la librairie religieuse; c'est ainsi que parmi les *frères de Saint-Augustin*, qui ont leur principal établissement à Avignon, on trouve, à côté des *frères solitaires* et des *hospitaliers*, les *missionnaires propagateurs des bons livres*.

Les arts, comme la littérature, ont subi l'influence du prosélytisme. La peinture, après avoir épuisé l'élément païen, a demandé au christianisme, et quelquefois sans trop le comprendre, des inspirations nouvelles. Les nombreux travaux exécutés dans les églises favorisaient d'ailleurs, par un côté positif, cette tendance des esprits, et, sans que les artistes en soient peut-être pour cela plus catholiques, le nombre des sujets religieux s'est considérablement accru dans ces dernières années. En 1833, le chiffre des peintures pieuses exposées au salon, et pouvant figurer dans les églises, était de vingt seulement; il s'est élevé en 1838 à quatre-vingt-six, et à cent soixante-un en 1842. Dans l'architecture, la réaction a été plus sensible encore, et du moins profitable à l'art même. L'iconographie chrétienne, appliquée à la conservation des monumens, s'est constituée de nos jours comme une science toute nouvelle. Des cours d'archéologie religieuse ont été ouverts dans les séminaires, et la dévotion s'est éveillée de toutes parts pour les *reliques de pierre*, comme on dit, qui sont les seuls poèmes complets et achevés que nous ait légués le moyen-âge. A défaut d'une inspiration originale et d'une foi suffisante pour les grandes créations, on a reproduit textuellement les compositions du passé. C'est un progrès néanmoins; puisqu'il s'agit de christianisme, mieux vaut la copie ogivale que le pastiche païen. On a vu même, dans la construction des églises, les choses se passer exactement comme au

moyen-âge. Ainsi, en ce moment, on bâtit à Rouen, sur la colline du *Bon Secours*, une chapelle à la Vierge, et, comme aux âges les plus mystiques, les ouvriers donnent des journées gratuites, tandis que M. l'archevêque et M. le premier président donnent des vitraux, à la seule condition de voir sculptées leurs armoiries sur les fenêtres.

Du reste, il est juste de le dire, le sentiment religieux du XIXe siècle, au milieu de ses entraînemens parfois mondains et purement admiratifs ou littéraires, a eu aussi son côté pratique; il ne s'est point contenté de cette dévotion égoïste et stérile qui ne veut que son propre salut. Effrayée des misères inévitables que la civilisation traîne à sa suite, effrayée de la dureté de la charité légale et de l'impuissance trop souvent démontrée de la philanthropie, la foi contemporaine s'est imposé l'exercice des œuvres bienfaisantes commandées par l'Évangile. Tandis que les réformateurs matérialistes s'adressaient au peuple en lui montrant la terre promise dans l'application de leurs utopies, la piété sincère, moins orgueilleuse et plus puissante pour le bien, s'adressait aux pauvres et leur tendait la main. Les plus tièdes eux-mêmes applaudiront sincèrement à la propagation des œuvres de bienfaisance, et leur pardonneront de grand cœur ce qu'elles ont parfois d'un peu mondain. Il faut donc citer dans Paris, comme ayant droit à la reconnaissance publique, la *société de Charité maternelle*, l'*association de Sainte-Anne*, celle des *Mères de famille*, fondée par M. de Quélen en faveur des orphelins du choléra; la *société des Amis de l'Enfance*, sous la protection du *saint enfant Jésus*; la *société de Saint-Vincent-de-Paule*, qu'il ne faut pas confondre avec la *société de Saint-Paul*, et qui compte deux mille deux cents membres dans Paris, et des agens dans cinquante villes de la province; l'*œuvre de Saint-Charles*, pour les prêtres âgés et infirmes; la *société de Saint-François Régis*, pour la légitimation des enfans et la consécration civile et religieuse de ces *ménages libres* qui sont une des plaies des classes laborieuses : cette utile association a des succursales dans vingt-trois villes des départemens, et même une succursale à Constantinople. N'oublions pas non plus, dans un autre ordre d'institutions, mais toujours dans la sphère du bien pratique, la salutaire influence qu'ont exercée les idées catholiques, appliquées à l'organisation et à la direction de la colonie agricole de Mettray, des pénitenciers de Bordeaux, de Marseille et de Lyon.

Placées sous le patronage des membres du clergé, les sociétés chrétiennes de bienfaisance ont rallié à Paris comme quêteuses, présidentes, distributrices de secours, des dames du plus grand nom et des jeunes gens du monde élégant, qui partagent dans les divers quartiers de la capitale, avec MM. les curés des paroisses, les fatigues de la charité. A défaut de dotations suffisantes et de patrimoine foncier, les œuvres de charité ont recours aux cotisations annuelles, aux quêtes, aux loteries. La plupart d'entre elles publient chaque année le budget des recettes et justifient de l'emploi des fonds en présentant le chiffre des pauvres qui ont été secourus, le tableau des aumônes, soit en argent, soit en objets de première nécessité. Il convient

d'ajouter, pour la gloire de notre époque, que les diverses communions, le divers cultes, se sont rencontrés souvent, pour la pratique du bien, et comme sur un terrain neutre, dans ces associations, dont quelques-unes sont administrées par des sociétés mixtes, composées de catholiques et de protestans. Toutes les œuvres de charité cependant n'ont pas cette louable tolérance; il en est qui imposent aux pauvres qu'elles secourent, comme condition première de leur aumône, le strict accomplissement des devoirs religieux et l'assiduité aux exercices du culte. Ce fait a de l'importance, car, si nombreuses que soient les convictions sincères, on est surpris du brusque passage d'une indifférence presque générale aux pratiques de la dévotion la plus fervente, et quand on voit, par exemple, dans une paroisse de Paris, qui compte à peine 27,000 ames, le nombre des communions, qui avait été, en 1835, de 750 seulement, s'élever, en 1838, à 9,500, et à 20,000 en 1840, on peut se demander s'il faut attribuer exclusivement cette progression à l'éloquence des prédicateurs et à l'influence des conférences religieuses.

A côté des associations établies pour soulager les misères humaines, il en est d'autres qui s'occupent avant tout du prosélytisme. La plus importante, celle qui rappelle le moyen-âge en le dépassant, est sans contredit l'*œuvre de la propagation de la foi*, qui a pour but de seconder les missions par des prières et des secours d'argent. Fondée à Lyon en 1822, cette œuvre compte aujourd'hui sept cent mille associés en France et à l'étranger; elle a recueilli, en 1841, 2,752,215 francs, chiffre d'autant plus remarquable que la cotisation obligatoire n'est que de cinq centimes par semaine; mais, quand le pauvre donne un sou, il y a des riches qui donnent 1,000 francs. La *propagation* publie, à cent cinquante mille exemplaires, des *Annales* qui font suite aux *Lettres Édifiantes*. Les sacrifices que s'impose l'Europe catholique dans l'intérêt de ses croyances religieuses ont été grands sans doute dans ces derniers temps; quoi qu'il en soit cependant, le protestantisme s'est montré dans son prosélytisme beaucoup plus prodigue d'argent: les diverses communions protestantes de l'Europe ont dépensé, en 1842, pour les missions et les distributions de livres, 26,734,474 francs.

Dans Paris, chaque paroisse a, pour ainsi dire, sa confrérie; la plus étendue, celle qui a pris le nom d'*archi-confrérie du Sacré-Cœur*, et qui est dirigée par M. l'abbé Desgenettes, l'apôtre le plus actif, le plus influent du prosélytisme parisien, a réuni cinquante mille associés dans la capitale, et elle offre cela de remarquable, qu'elle a discipliné, sous la direction d'un prêtre dont les sympathies politiques sont loin d'être acquises aux idées révolutionnaires, un grand nombre de membres du parti républicain, et christianisé en quelque sorte les débris de la *société des Droits de l'homme* et les démolisseurs de l'archevêché.

Le jansénisme lui-même, après un long assoupissement, s'est réveillé dans cette résurrection générale; il a choisi pour sa métropole Saint-Séverin. Deux cent cinquante familles environ le représentent dans cette paroisse, son dernier refuge. Unanimes dans les convictions religieuses et parfaitement unies

par le rigorisme, les familles jansénistes de Saint-Séverin sont également ralliées à une même foi politique; elles votent aux élections comme un seul homme, et toujours avec l'opposition.

L'esprit monastique, de son côté, gagne et se propage; les ordres de la plus sévère observance, les trappistes, ont compté les fondations les plus nombreuses, et la France, en moins de vingt-cinq ans, a vu s'établir plus de monastères que le XVIIe siècle dans toute sa durée. Il va sans dire que les jésuites n'ont pas attendu, pour reprendre position, la levée du ban d'exil qui pèse sur eux; comme toujours, ils ont dissimulé leur enseigne : ce ne sont plus même les *pères de la foi,* ce sont tout simplement des *prêtres appliqués aux fonctions du saint ministère* (1) ou des *prêtres pensionnaires suivant les cours publics de Paris*, qui habitent à Paris, rue des Postes, *une maison ecclésiastique,* sous la direction de M. Loriquet, le fameux historiographe de *M. le marquis de Buonaparte, généralissime des armées de sa majesté Louis XVIII.* Les jésuites, à Paris comme dans la province, tendent sans cesse à empiéter sur les attributions du clergé séculier; ainsi, dans la maison de la rue des Postes, on célèbre chaque jour, pour accaparer les fidèles, des messes qui se succèdent sans interruption, et qui ne durent que le temps voulu par la discipline liturgique. On n'attend jamais, il en est de même pour la confession, et l'affluence des femmes est grande; chacun des révérends pères a sa spécialité pour les diverses conditions : l'un confesse les domestiques, un autre les bourgeoises, un troisième les dames du faubourg Saint-Germain, qui sont fort assidues. Ce n'est probablement pas par le rigorisme que le couvent de la rue des Postes fait au clergé de la paroisse cette concurrence victorieuse, car, s'il fallait en croire les indiscrets, la conversion des pécheurs les plus endurcis ne demanderait jamais plus d'un jour.

Les couvens de femmes se sont multipliés dans une proportion bien plus grande encore, et, comme sous la vieille monarchie, la capitale compte plusieurs communautés de *dames augustines, bénédictines, carmélites,* de *dames chanoinesses*, de *dames de l'Annonciade*, *de l'Assomption, de la Visitation, du Sacré-Cœur, de Sainte-Marie-de-Lorette,* etc.; en tout trente-six maisons. La plupart de ces communautés ont ouvert, comme annexes, des établissemens d'éducation; d'autres, comme les *dames de Saint-Michel,* recueillent et sauvent par le travail les femmes qui, prêtes à tomber au plus triste degré de l'abaissement, ou qui déjà tombées, implorent un asile contre la misère et la faim, pour échapper au vice. Malgré les rigueurs de la clôture, on dit que le souffle un peu mondain du siècle a pénétré dans quelques-unes de ces pieuses retraites, et que les idées d'émancipation intellectuelle ont franchi les grilles des parloirs. On assure même qu'un éloquent directeur, sachant l'utile appui que les femmes peuvent prêter à la propagande religieuse, a songé, dans le couvent dont il est le fondateur, à établir l'enseignement du latin et de la théologie.

(1) *Almanach du diocèse de Paris, memento du clergé pour l'année* 1843, p. 102.

Les congrégations religieuses qui se vouent à l'instruction des classes ouvrières prennent aussi chaque jour plus d'extension. Les congrégations de femmes comptent 10,375 institutrices, qui élèvent 620,000 enfans environ. Les frères de la doctrine chrétienne, qui sont au nombre de 2,136, ont aujourd'hui, en France, 382 établissemens, où plus de 164,000 élèves reçoivent l'instruction gratuite.

Puissamment secondée par les aumônes de l'Europe catholique, l'*œuvre des Missions étrangères* s'est remarquablement étendue; on a fondé à Paris une association pour la propagation du catholicisme en Angleterre; une autre société s'est formée pour le rachat et le baptême des enfans idolâtres; les plus ardens courages se sont tournés vers la Chine et l'Océanie, et la France du XIXe siècle a inscrit plus d'un nom sur son martyrologe. Dans ces guerres lointaines contre les idolâtries barbares, la France et l'Angleterre, comme si elles devaient se rencontrer sur tous les champs de bataille, se sont trouvées face à face. Le catholicisme français a dignement soutenu la lutte; mais dans les missions du Levant, qui n'ont pas les dangers du martyre, la religion a eu le tort d'intervenir dans la politique. Les lazaristes, et entre autres leur général, M. l'abbé Étienne, ont été chargés de faire de la diplomatie; ils ont échoué, et souvent même ils ont contrarié les véritables intérêts du pays. La lutte en effet, dans l'Orient, n'est pas contre l'islamisme; on ne convertit pas les musulmans : elle est tout entière contre l'église catholique du rit grec, à laquelle on veut faire adopter le rit latin, résultat insignifiant au point de vue de la foi, et, en affaiblissant ainsi l'église catholique grecque, on ne s'aperçoit pas qu'on prête la main à la Russie, qui la combat, de son côté, avec une intolérance singulière, afin de lui substituer son église schismatique et de se frayer la voie à l'aide du schisme. La Porte persécute à son tour, et la France, qui assiste au débat et s'y mêle par ses missionnaires, témoigne, quand elle est invoquée, plus que de l'indifférence. Ainsi, quand le patriarche de Smyrne, de Constantinople et d'Alexandrie, retenu pendant six mois dans une sorte de captivité en vertu du firman d'un pacha, a fait le voyage de France, quand il est venu à Paris solliciter une protection devenue nécessaire, on l'a repoussé; lui qui est le pape de l'Orient, on l'a laissé sans ressources suffisantes dans un galetas du faubourg Saint-Germain, et les journaux religieux l'ont plaisanté sur sa barbe : singulière manière d'ouvrir, comme on dit, par les missions et le catholicisme, la route à l'influence et à la civilisation française en Orient!

Lyon est dans la province le centre le plus actif et comme la métropole de cette renaissance catholique; mais il faut faire deux parts : d'un côté, la population éclairée et sage, qui est conservatrice et sainement religieuse; de l'autre, la congrégation fondée en 1824. Cette congrégation, déjà puissante en 1830 et organisée comme les sociétés secrètes, s'est jetée dans la résistance politique; on l'a vue attaquer la faculté de théologie, en même temps qu'elle cherchait à circonvenir, pour les entraîner hors des voies de la modération, les membres du haut clergé lyonnais. Après Lyon, on trouve, en

seconde ligne, Nantes et Rennes, puis Bordeaux et Toulouse; le centre, le nord et l'est de la France ont pris aux œuvres du prosélytisme une part beaucoup moins vive, ce qui fait dire aux rédacteurs des statistiques catholiques : « Hélas! nous avons là aussi une France obscure. » Il aurait fallu ajouter, pour être juste, que le catholicisme de cette *France obscure* est en général plus sincère, plus modéré que celui des grands centres, et surtout qu'il laisse moins de prise aux passions politiques ou aux intérêts personnels.

Le gouvernement de juillet s'est toujours montré sympathique au mouvement religieux; il y a plus de dix ans déjà, M. de Montalivet, dans la séance du 15 février 1832, demandait aux chambres une augmentation de traitement pour le clergé catholique. Le cardinalat français a été réhabilité en 1836; des sommes considérables ont été affectées à la construction, à la réparation des églises et des presbytères; les pensions du clergé régulier, dépossédé par la révolution, ont été presque doublées; les missions ont trouvé partout dans les consulats, dans les stations de la marine militaire, et conformément aux instructions précises du pouvoir, une protection active et efficace. On a érigé en évêché, dans nos possessions d'Afrique, l'ancienne province de *Julia Cæsarea;* 350,000 francs ont été affectés, en 1842, à l'agrandissement de la cathédrale d'Alger; d'autres sommes importantes ont été consacrées, en Afrique, à la construction de dix églises nouvelles, et des terres ont été allouées aux trappistes dans la colonie. L'un des premiers actes de ces religieux, et c'est là comprendre dignement l'esprit du christianisme, a été de recueillir, pour leur donner la nourriture et l'instruction, plus de trois cents jeunes Arabes que la guerre avait rendus orphelins, et qui erraient sans asile et sans secours. La cour de Rome, on le sait, a exprimé à plusieurs reprises « la joie très vive » que lui faisait éprouver la conduite du gouvernement français dans les affaires du catholicisme, et tout récemment, en témoignage de ce bon accord, elle a envoyé un nonce, c'est-à-dire un ambassadeur, à la place de l'inter-nonce, ou simple chargé d'affaires, qui était accrédité près du cabinet des Tuileries depuis 1830.

Nous venons de faire rapidement la part du mouvement catholique dans ce qu'il a généralement de désintéressé, et, en présence de ces faits, on ne peut douter des tendances religieuses de notre époque. Cette foi ressuscitée du XIXe siècle n'est malheureusement pas toujours la foi qui éclaire et qui sauve. A côté des hommes sincères, il y a les hommes de parti; à côté du catholicisme chrétien, il y a un catholicisme politique, littéraire et mondain, qu'on exploite de plus en plus au profit des intérêts et des passions.

En France, où les instincts sont généreux, on est disposé à oublier le soir même du combat les inimitiés de la veille; cependant, s'il est toujours noble et digne de pardonner, il est souvent utile de se souvenir, et peut-être avons-nous oublié trop vite la guerre soutenue, pendant la restauration, contre les libertés publiques, par un parti qui couvrait son ambition des intérêts du ciel, et qui voulait regagner en un jour le terrain dont quatre-vingt-neuf l'avait dépossédé. Égaré par des rancunes étroites contre les con-

quêtes et les idées des temps nouveaux, ce parti avait arraché la religion du sanctuaire pour la mêler imprudemment à nos luttes politiques, et, quand arriva le jour du danger, il fut impuissant à soutenir le pouvoir qu'il avait précipité vers sa chute. Depuis 1830, il est resté fidèle à ses rancunes, à ses espérances; il murmure parce qu'il ne règne pas, et il intrigue plus sourdement encore.

La révolution de juillet, s'il avait fallu le croire, allait ramener quatre-vingt-treize. C'était, non pas le triomphe d'un principe politique modéré, mais le réveil de la philosophie du XVIIIe siècle, le triomphe de l'impiété. En vain Rome reconnaît dès les premiers jours le gouvernement nouveau; la soumission au saint-siége, cette fois, n'est plus d'accord avec les sympathies politiques; on se sépare de la cour de Rome; on ouvre la guerre contre le pouvoir en refusant la prière ou le serment. Les mêmes hommes qui déclaraient *sacriléges les prières prononcées par le clergé de Saint-Germain sur les tombes du Louvre* essayèrent encore d'agiter la Vendée catholique, en lui montrant pour drapeau l'étendard pacifique de la croix. D'un autre côté, le dogme de la souveraineté populaire avait fait de nouveau irruption dans les idées, et pénétré, au sein de l'église elle-même, en quelques esprits ardens. Il y eut alors, dans le clergé français, comme un schisme politique qui, séparé en deux camps, protesta, ici au nom du passé, là au nom de l'avenir. C'étaient d'une part, dans l'ancien clergé, quelques hommes qui n'écoutent qu'un sentiment exclusif, le regret d'un régime qui n'est plus, thaumaturges impuissans qui voudraient ressusciter Lazare, les *entêtés,* comme a dit Grégoire XVI à propos de M. de Quélen; c'étaient, dans le jeune clergé qui date de la restauration, quelques néophytes formés à l'école de De Maistre mitigé par les doctrines qu'avait alors M. de Lamennais. Humanitaires romantiques qui aspiraient au rôle de réformateurs sociaux, ils ont rêvé une sorte de république universelle sous la présidence du pape; dans la philosophie, faute d'avoir distingué les vérités naturelles des vérités révélées, ils sont arrivés à nier la raison; dans l'histoire, ils ont réhabilité l'inquisition et les pieuses impiétés de la ligue, tout en se portant les défenseurs de la révolution française; et pour avoir un prétexte de se poser en apôtres, et de réclamer au nom du salut de tous la dictature souveraine, ils ont calomnié les institutions et les hommes de leur temps. En se mêlant ainsi à tous les bruits du monde, en faisant tour à tour une arme de parti de la chaire, du mandement, du journalisme, ils ont essayé de constituer un état dans l'état, et en dernière analyse ils n'ont constitué dans le catholicisme qu'une sorte d'hérésie frelatée de politique.

Les théologiens s'étaient faits mondains; les mondains, à leur tour, se firent théologiens; depuis long-temps déjà, la littérature avait préparé cette illumination de la grace. MM. de Châteaubriand et Lamartine avaient prêté à la foi des vieux âges l'autorité de la raison et du génie moderne, et jeté, comme on l'a dit, sur l'ossuaire du passé la magnifique tenture de leur parole. Le bruit s'était fait autour de l'œuvre de ces hommes d'élite, qui, sans avoir la

rigoureuse orthodoxie, avaient du moins trouvé l'émotion, et cette foule qui s'agite et se remue à la suite des grands écrivains se lança dans leur voie, espérant atteindre aux mêmes sommets. Comme si le bras de Dieu s'était raccourci, comme si l'église avait tremblé sur sa base immobile, les mondains offrirent en témoignage de leur foi, non pas leur sang, mais leurs volumes. Ce n'est pas, certes, qu'il faille interdire la discussion des problèmes religieux à ceux qui vivent dans le siècle; on peut, sans être docteur en théologie, traiter du christianisme. La lutte fait la vie, et une société où l'on ne discuterait pas serait une société morte. Mais au moins sommes-nous en droit de demander à ceux qui ont la prétention de nous instruire et de dogmatiser, s'ils ont la science et la vraie foi. Quelques-uns, même parmi les mieux intentionnés, n'auraient-ils pas péché par excès de zèle, et pris par hasard une certaine lassitude de l'indifférence et du doute, une vague aspiration vers la croyance pour la croyance elle-même? Singulière étourderie! Quand les docteurs, les pères, les mystiques, descendaient dans l'arène des discussions religieuses, ils s'étaient préparés par l'étude et la science ecclésiastique aux combats contre l'hérésie; ils s'étaient exilés, avant d'écrire, dans la solitude intérieure de leur ame, et voilà qu'aujourd'hui des hommes qui vivent au milieu des illusions du monde et des bruits de la vie abordent résolument et de pleine confiance, avec une solution toujours prête, des mystères que saint Augustin, saint Bernard et Bossuet n'abordaient qu'avec l'humilité du génie. Ne serait-ce point, pour quelques-uns, une affaire de mode, de parti, de distraction? Il faut du neuf : on en prend partout, même dans les choses les plus sérieuses et les plus graves.

Il est résulté de là que les idées, les doctrines du parti religieux, du parti exagéré qui intrigue et s'agite, sont tombées dans une confusion singulière et dans les contradictions les plus étranges, ce qui s'explique encore par la diversité des élémens même qui ont formé ce parti.

Le vent du prosélytisme, en effet, a soufflé de tous les points du ciel. L'église néo-catholique a recruté ses confesseurs dans le spleen du byronisme, dans le romantisme, dans tous les partis politiques, dans tous les engouemens littéraires. La polémique religieuse s'est imprégnée de toutes les passions du moment, et il y a dans chaque paroisse, autour de l'église orthodoxe, vingt succursales schismatiques qui ont recueilli à titre de collatéraux les messie sans culte de l'olympe de Ménilmontant, les souscripteurs dispersés de l'église française, les extatiques enfans de la *nouvelle Jérusalem*. C'est une mêlée générale où chacun vient prêcher, non pas le règne de Dieu, mais le règne de son idée, de son orgueil. Les hommes sages se sont émus, effrayés même de cette intervention indiscrète des mondains dans les choses de la foi, et des exagérations compromettantes de quelques écrivains qui sont pourtant d'église. M. l'archevêque de Paris, qui combattait et écrivait sous la restauration en faveur du gallicanisme, a protesté, dans l'*Instruction pastorale sur la composition, l'examen et la publication des livres en faveur des-*

quels les auteurs ou éditeurs sollicitent une approbation (1), contre cette foi indisciplinée, inquiète, aventureuse, qui n'est souvent qu'une révolte de la vanité, un soulèvement de l'ambition.

Mais après la censure ecclésiastique il reste encore une large part à la critique profane, qui a pour mission de défendre le bon sens et les institutions du pays. Le parti religieux ne se contente pas de prêcher le salut du monde; il réclame la suprématie de la pensée, l'infaillibilité dans la science; il veut régner dans l'enseignement et dans l'état. Avant d'accepter son autorité, il convient de vérifier ses titres. En étudiant quelques produits de ce mouvement intellectuel, nous aurons plus d'une fois l'occasion de nous rappeler ces mots d'un grand écrivain de notre temps, « qu'il faut par raison s'endurcir aux absurdités, car on aurait trop à souffrir dans ce monde, si l'on y portait la douloureuse susceptibilité du bon sens. »

Du reste, nous aurons de l'indulgence; nous n'exagérerons pas; la vérité est toujours assez triste, et, avant d'entrer dans le détail de notre tâche, nous commençons par déclarer que le catholicisme de l'église est ici tout-à-fait hors de question. Il ne s'agit pas pour nous de discuter dans ces pages la tradition ou la révélation; nous ne sommes pas docteur en théologie, nous ne sommes pas non plus de l'école de d'Holbach, et nous savons d'ailleurs, fussions-nous sceptique, que le scepticisme n'est excusable qu'à la condition d'être respectueux; car c'est toujours une faute de mettre en question la croyance d'un peuple, quand on n'a rien à lui donner en retour, de même que c'est un crime de détruire quand on est impuissant à édifier.

II. — LES ÉRUDITS, LES APOLOGISTES, LES HISTORIENS.

La critique sacrée, qui constitue dans le protestantisme une science importante, et qui a éveillé en Allemagne la curiosité de tant d'esprits sérieux, est en général peu cultivée en France. Parmi les membres du clergé, quelques hommes distingués par un vrai savoir, tels que MM. Glaire et Cœur, de la Faculté de théologie de Paris, rappellent encore la tradition des Calmet et des Sacy; mais c'est là une exception. La plupart des écrivains religieux de notre temps n'ont fait que compromettre la gravité ou l'autorité des Écritures, les uns par des spéculations mercantiles, les autres par des commentaires qui rappellent souvent les plus bizarres rêveries du moyen-âge, quelques-uns même par des paradoxes politiques qui ne sont pas sans danger; et telle est la faiblesse des travaux de l'exégèse française, que les protestans déclarent, avec un dédain superbe, qu'elle est trop au-dessous d'eux pour qu'ils lui fassent les honneurs de la discussion.

Parmi les traducteurs ou les commentateurs de la Bible, MM. les abbés Orsini, Clément et Genoude sont surtout cités et prônés. Quelle est donc la

(1) Paris, chez Adrien Leclere, 1842, in-4°.

valeur de leurs travaux? M. Orsini, l'historien romantique de la Vierge, s'est borné à faire illustrer la Bible de vignettes *pour les gens du monde*, et, afin de rendre le *format plus portatif*, il a supprimé les Petits Prophètes et l'Apocalypse. M. l'abbé Clément, dans sa *Philosophie sociale de la Bible*, a mis la science ecclésiastique, et une science souvent étendue, il faut le reconnaître, au service des théories communistes; plus d'une page de son livre pourrait figurer dans le journal de l'*association communautaire icarienne*. Quant à M. de Genoude, qu'un grand poète a comparé à une poutre de cèdre du Liban taillée pour le saint lieu, sa *Sainte Bible* est, après la *Gazette de France*, son œuvre capitale. C'est aux sympathies de M. de Genoude pour Voltaire que nous devons la traduction de la Bible; lui-même a pris soin de nous l'apprendre dans l'*Histoire d'une ame*, singulière confession que nous rencontrerons plus loin, au paragraphe des romans : « Je m'engageai, dit-il, pour réparer le mal que j'avais pu faire en partageant les dédains de Voltaire, en les communiquant à mes camarades de collége, à traduire les livres saints, et à consacrer à ce travail *tout le sentiment poétique qui était en moi!* » Il n'est guère plus étonnant de voir M. de Genoude voltairien avant d'être prêtre que de le voir radical en même temps que légitimiste; mais M. de Genoude poète! quelle révélation inattendue! et qui s'en serait jamais douté par ses livres? Que de mystères et de contrastes dans un même homme! M. de Genoude traduit, dit-il, les livres saints pour s'acquitter envers Dieu : je crains bien, en vérité, qu'il ne soit resté son débiteur; sa traduction n'est qu'un pastiche enjolivé, et les commentaires qui l'accompagnent ne sont de nature ni à instruire ni à édifier. Ces commentaires, qui n'apprennent rien, et qui n'ont pas même le mérite d'être correctement écrits, accusent une précipitation de travail impardonnable dans un sujet aussi grave, et l'introduction n'est qu'un prospectus à la gloire du traducteur. Cette introduction est signée, il est vrai, des éditeurs de M. de Genoude, mais la responsabilité ne lui en revient pas moins tout entière, et l'on se demande avec surprise comment, dans la préface d'un livre *composé uniquement pour la gloire de Dieu*, il a laissé dire qu'avant lui, M. de Genoude, on n'avait donné de la Bible que des parodies et des *caricatures*. Ces critiques amères contre tous les travaux antérieurs ne sont pas moins contraires aux convenances qu'à la charité chrétienne; elles sont contraires à l'autorité des censures ecclésiastiques, car ces *caricatures* de la Bible ont été officiellement approuvées dans leur temps par des hommes dont l'église s'honore. Comment M. de Genoude, en confiant ainsi les choses saintes à des mains profanes, a-t-il oublié, si mal à propos, que Jésus ne souffrait pas les vendeurs dans le temple?

Des théologiens improvisés, étrangers à l'église, sont venus aussi offrir aux livres saints le tribut de leurs commentaires, et l'on peut lire de curieux spécimens de cette exégèse de fantaisie dans *l'Unité*, de M. D'Etchégoyen, véritable traité de géométrie occulte et de philologie cabalistique, qui nous ramène à Corneille Agrippa; dans la *Résurrection*, de M. Stoffels, apocalypse humanitaire du néo-catholicisme, où viennent se confondre toutes les

excentricités philosophiques et littéraires; dans *l'Univers expliqué par la révélation,* d'un anonyme qui prétend nous dévoiler les secrets les plus profonds de l'époque antédiluvienne. Qu'est-ce que le monde? C'est *la manifestation de la lumière calorique agent de l'affinité, de l'électricité et du magnétisme.* Qu'est-ce que le néant s'animant au *fiat* de la pensée divine? C'est un zéro qui engendre des unités. Qu'est-ce que l'homme dans le paradis terrestre? *Un esprit cométaire.* Et pourquoi en a-t-il été banni? Parce qu'il s'est jeté avec la femme dans *la voie des créations sidérales.* Ne croirait-on pas entendre des astrologues expliquer, suivant le caprice de leurs rêves, les livres respectés où Dieu a laissé sa parole? La foi soumise honore le mystère par le silence; la foi inquiète et peu sûre d'elle-même le compromet par des explications hasardées. C'est le fait des demi-théologiens de ne jamais s'arrêter à temps devant la barrière infranchissable, comme c'est le fait des demi-savans de se poser des problèmes qu'on ne saurait résoudre. Les uns cherchent à soulever les voiles dont Dieu lui-même s'est enveloppé, les autres poursuivent la quadrature du cercle ou le mouvement perpétuel. Des deux côtés, n'est-ce pas la révolte de la faiblesse et de l'orgueil contre l'impossible? Au lieu de s'égarer ainsi dans des divagations sans but, la science catholique ne ferait-elle pas mieux de chercher à réfuter le docteur Strauss? Personne dans le clergé jusqu'ici ne l'a tenté; on s'est borné à le mettre à l'index.

De tous les modernes apologistes, le plus fécond est sans contredit M. de Genoude : compilateur, éditeur, imprimeur, M. de Genoude dirige avec un zèle infatigable des entreprises multipliées de catholicisme; il fait traduire au rabais les pères des premiers siècles, emprunte Wiseman à l'Angleterre, Jean Kühn à l'Allemagne, place Bossuet et Fénelon sous la protection de ses préfaces, et se publie lui-même, entre Fénelon et Bossuet, dans *la Bibliothèque chrétienne du dix-neuvième siècle,* collection des chefs-d'œuvre de la littérature catholique qui s'imprime sous sa direction. M. de Châteaubriand a écrit le *Génie du christianisme;* M. de Genoude en écrit *la Raison.* C'est, pour la *Gazette*, une occasion de rapprochemens flatteurs et un livre magnifique; pour les lecteurs désintéressés, ce n'est que Bergier enjolivé de métaphores. Bossuet a écrit l'*Exposition de la doctrine de l'église;* M. de Genoude, qui ne redoute point le parallèle, publie une *Nouvelle Exposition du dogme catholique;* et attendu que M. de Lamennais a donné les *Affaires de Rome,* M. de Genoude donne à son tour, comme introduction au *Dogme catholique*, ses *impressions de voyage* dans la capitale du monde chrétien. Ce qui flatte surtout M. de Genoude dans la ville de Saint-Pierre, c'est la pensée qu'en se faisant prêtre, on peut devenir cardinal; ce qui flatte les lecteurs, c'est d'apprendre que, si la *Gazette* a été mise à l'index par le saint-siége, le saint père en a du moins très bien accueilli le propriétaire. En dernière analyse, c'est une apologie explicative de M. de Genoude qui sert de prolégomènes à l'apologie de la religion chrétienne; et lorsqu'on voit ainsi la silhouette de l'auteur se dessiner à tous les horizons, on ne saurait mieux faire que d'appliquer à M. de Genoude ce jugement que lui-même a porté

dans son discours préliminaire des œuvres de Fénelon, sur les théologiens mondains de notre époque : « On *trouve* l'écrivain derrière toutes les combinaisons de pensée et tous les artifices du langage; tout révèle l'intention de ramener sur soi l'attention du lecteur..., et l'on se *trouve* mal à l'aise en *retrouvant* toujours un tiers entre soi et la vérité. » En ce qui touche la science théologique de M. de Genoude, on aurait tort de se montrer exigeant, car il faut se rappeler qu'il a été dispensé des études du séminaire, et que *le sentiment poétique qui est en lui,* ainsi que les embarras de ses candidatures, ont dû nécessairement lui causer, même au point de vue de l'orthodoxie, quelques distractions. Du reste, pour prévenir les objections, M. de Genoude a fait comme les poètes méconnus qui prouvent au public leur génie par des certificats; il a imprimé, à la suite de son livre, des lettres de satisfaction délivrées par quelques membres du clergé. Un haut dignitaire ecclésiastique lui a même envoyé la calotte rouge du cardinal de Bérulle, *faustum omen!* et cependant les premières pages du premier chapitre du *Dogme catholique* sont fortement empreintes de trithéisme et de sabellianisme. En fait d'hérésie, le panthéisme universitaire serait-il seul par hasard un cas réservé?

Souvent, et c'est là un des caractères distinctifs de la foi de notre temps, quand le cœur demande à croire, l'esprit se révolte et veut douter encore, et il semble que, tout en cherchant à convaincre, certains écrivains religieux éprouvent, comme à leur insu, le besoin de combattre les doutes qui murmurent sourdement en eux. Au moyen-âge, la foule, pour se précipiter dans la foi, fermait les yeux et s'y jetait en aveugle; mais, entre le moyen-âge et notre époque, il y a Luther, Voltaire, la révolution : on ne saurait échapper complètement, quoi qu'on fasse, aux influences de ce passé qui nous touche, pour renouer en un jour avec les temps qui sont plus loin; nos modernes docteurs, tout en protestant de leur soumission, vont fouillant partout afin de chercher et de retenir la certitude, qui leur échappe à tout instant. Les uns exhument dans le passé les apologistes qui datent de l'origine même du christianisme, les écrivains religieux qui combattaient les païens. On réimprime, on traduit Tertullien, saint Irénée, etc. L'imprimerie catholique du Petit-Montrouge et les frères Gaume nous ont rendu dans des collections vraiment gigantesques la plupart des pères. Cependant, depuis Tertullien, la science a marché, on ne peut combattre le scepticisme moderne avec les armes qui terrassaient la philosophie païenne; il fallait donc demander des argumens nouveaux aux lumières nouvelles apportées par la civilisation, et dans ces derniers temps il s'est formé une école d'apologistes qui s'appuie d'une part sur les témoignages historiques, de l'autre sur les sciences naturelles.

L'incrédulité du XVIIIe siècle, on le sait, avait attaqué la foi par les traditions ou la chronologie; pour lui répondre, on a tourné contre elle ses propres armes : on a tenté de démontrer d'une part que l'histoire confirmait de tous points les affirmations du catholicisme, et de l'autre que les dogmes chrétiens

se retrouvaient dans la tradition universelle, comme témoignage d'une révélation primitive. Mais, en poussant cette méthode à des limites extrêmes, on est arrivé à donner, même dans les sermons, les impuretés du paganisme, *spurcitiæ paganorum,* comme preuves des mystères catholiques, à étayer la Bible par les livres sacrés de l'Inde et de la Chine, le dogme de la déchéance par la fable de Prométhée, la transgression d'Ève et la révolte de sa curiosité par la fable de Pandore, le paradis terrestre par le règne de Saturne, le péché originel par OEdipe. Ce procédé est surtout familier à l'auteur de *la Religion constatée universellement,* M. de La Marne, qui fait sa spécialité de rechercher dans toutes les croyances du vieux et du nouveau monde les dogmes catholiques, et qui appuie sur cette base, repoussée par Rome, l'autorité du saint-siége. Rome, en effet, a raison de protester contre ce système, car tous les grands apologistes, Bossuet et Pascal entre autres, ont vu dans les révélations de l'ancienne et de la nouvelle alliance deux faits indépendans et absolus : si les dogmes de la chute de l'homme, de la réhabilitation par un homme-dieu, de la Trinité, ont constitué de tout temps la croyance universelle du genre humain, que devient la révélation par le Christ?

Les apologistes qui ont invoqué les sciences naturelles en faveur de la religion se sont attachés surtout à la géologie. Le déluge a été garanti par l'autorité de Cuvier, et de la sorte c'est l'élément scientifique, c'est-à-dire un élément toujours variable, toujours incomplet, qui est devenu en matière de foi l'unique fondement de la croyance; c'est le système qui fait accepter le miracle. Cependant, si le système qu'on invoque aujourd'hui est combattu, infirmé demain par un système nouveau, viendra-t-on recommencer la concordance et la démonstration? N'est-ce pas orgueil de croire qu'on peut ainsi, sans être pris de vertige, se pencher sur tous les abîmes, contrôler tous les miracles? Et de quelle autorité sera le contrôle, puisque ces docteurs déclarent tantôt qu'ils sont théologiens, mais qu'ils ne sont pas géologues, tantôt qu'ils sont géologues, mais qu'ils ne sont pas théologiens, quelquefois même qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre (1)? Nous leur dirons donc avec M. l'archevêque de Paris que « c'est un malheur pour la religion lorsqu'elle a pour apologistes des écrivains aussi peu préparés à la défendre (2). » Nous leur rappellerons en même temps ce mot du dernier des pères de l'église : « Ils décident de tout sans hésiter jamais, parce qu'ils ne savent pas et qu'ils se figurent ne rien ignorer de ce qui est dans le ciel et sur la terre. »

En effaçant les limites qui séparent les faits naturels et les faits révélés, en essayant à tout prix une concordance qui n'est point encore possible, on paralyserait la science, si elle consentait à s'annihiler devant la théologie; on compromettrait la foi en la rendant responsable des erreurs ou des variations

(1) On peut voir la *Cosmogonie de la Révélation,* par M. Godefroy, 1841; — les *Élémens de Géologie,* par M. Chambau, etc.

(2) *Instruction pastorale sur la composition, l'examen et la publication des livres.* Paris, 1842; in-4°, pag. 10.

de la science. Le vice de la méthode est démontré d'ailleurs par la stérilité des travaux. Le clergé lui-même a tenté, pour répondre au reproche d'ignorance et confondre tous les doutes, de compléter l'enseignement des séminaires par l'étude des sciences naturelles. On a ouvert des cours ecclésiastiques de géologie, de *physique sacrée*. M. l'abbé Moigno s'est installé, pour faire ses expériences, dans les caves de Saint-Sulpice, où se tiennent des conférences mystiques, scientifiques et littéraires, à l'usage des adultes de la classe ouvrière. Où sont cependant jusqu'à ce jour les observations, les découvertes? Quels sont les géologues, les physiciens du clergé? La science théologique de la concordance en est réduite à emprunter au protestantisme anglais le docteur Buckland, en lui pardonnant d'avoir fait *prêter* les textes sacrés, comme elle pardonne à M. Letronne sa critique du déluge, quand elle a besoin de ses argumens contre le système astronomique de Dupuis. Quelque contestables que soient, du reste, les travaux qui dans ces derniers temps ont eu pour but de donner la science comme auxiliaire à la foi, il faut du moins rendre cette justice à ceux qui les ont tentés: c'est qu'ils représentent le côté progressif de la réaction catholique. Ce qui a manqué généralement, c'est la patience et l'étude, et sans aucun doute, avec moins d'enthousiasme et plus de réflexion, on arrivera à des résultats satisfaisans. Ici du moins on veut s'éclairer: c'est un mérite qu'il faut reconnaître, et nous n'aurons que trop souvent l'occasion de constater les singulières tendances qui poussent, au nom du progrès religieux, un grand nombre d'esprits à *s'abêtir,* pour nous servir d'un mot de Pascal.

L'histoire, comme l'érudition sacrée, comme les sciences naturelles, a subi le contre-coup de la réaction religieuse. L'école catholique s'est montrée souvent d'une sévérité excessive à l'égard des écrivains qui ne sont pas placés à son point de vue exclusif. Cette rigueur est-elle justifiée par ses titres? Deux groupes distincts composent cette école: ils représentent, l'un, le lyrisme monarchique et le mysticisme sentimental; l'autre, l'ultramontanisme le plus rétrograde et l'intolérance inquisitoriale. Dans le premier de ces groupes, et parmi les écrivains qui datent de la restauration, figurent au premier rang et par ordre chronologique MM. de Conny et Laurentie. M. de Conny, dans son *Histoire de la révolution française,* s'est placé au point de vue le plus absolu du légitimisme et de l'absolutisme; c'est un fidèle gentilhomme qui écrit du pied de l'échafaud de Louis XVI, et ne voit devant lui qu'une victime et un bourreau; sa juste indignation contre les excès lui fait entièrement méconnaître les idées, et les septembriseurs représentent à ses yeux la nation entière. M. Laurentie, dans son *Histoire de France,* s'est placé également au point de vue du droit divin et du monarchisme de *la Quotidienne,* mais avec un certain élan chevaleresque qui ne manque pas d'élévation. Dans le livre de M. Laurentie, le peuple s'efface toujours devant le roi, comme le roi devant Dieu, et tout problème historique n'a jamais ainsi qu'une solution strictement absolutiste et étroitement catholique. Quant à M. Capefigue, qui

représente dans cette école la production accélérée et infatigable, il se préoccupe avant tout du pittoresque, et le catholicisme n'est pour lui qu'un élément d'enluminure; M. Capefigue s'inquiète peu de rechercher à travers les évènemens humains cette secrète pensée d'en haut qui fait mouvoir les hommes. Ce qui le charme dans la religion du moyen-âge, ce sont les belles chapes, les processions, les enfans de chœur, les orgues et les missels. On dirait qu'en feuilletant les vieux livres, il n'a pris de notes que dans les vignettes *envermillonnées;* et, quand par hasard il fait de la science ecclésiastique, il enrichit le calendrier par des canonisations de fantaisie en dédoublant saint Germain-l'Auxerrois pour en faire un saint Germain d'Auxerre et un saint Germain de Paris. Dans la jeune école, parmi les hommes nouveaux, nous trouvons MM. de Riancey, fondateurs du *Cercle catholique*, qui ont pris pour *criterium,* dans leur *Histoire universelle,* les paradoxes les plus absolus de Joseph de Maistre; M. Amédée Gabourd, qui procède de Marchangy en l'exagérant; M. de Préo, qui écrit dans la *Bibliothèque de la jeunesse chrétienne,* sous la sauve-garde d'une approbation archiépiscopale, l'histoire des guerres civiles de la Vendée, pour enseigner aux jeunes gens « l'amour sacré de la religion et de la patrie; » M. de Landine de Saint-Esprit, l'historiographe de la *Bibliothèque catholique,* qui a donné en moins de trois ans une série de dix-sept volumes, comprenant toute l'histoire de France et les *Fastes du Christianisme.* C'est une Babel, sans notes, sans dates, où les points d'exclamation et d'admiration remplacent les idées. Les titres des chapitres sont de véritables logogryphes; l'histoire du moyen-âge est écrite d'après les *manuscrits* et les *éditions xilographiques* coordonnés avec les médailles, et l'histoire de Napoléon d'après la *garde montante des Invalides. L'authenticité des faits de cette histoire repose sur la loyauté des vieux chevrons;* on y voit, entre autres, que « Napoléon, au haut de sa renommée, s'est jeté en bas,... que les phases de son règne ont été l'orage des couronnes,... que l'anarchie est un arbre dont les boutons portent des greffes amères, et que l'émeute est la garde montante de la terreur. » Les dix-sept volumes sont tous de ce style et de cette manière; nous ne nous y arrêterons pas plus long-temps.

Voilà les autorités les plus importantes. Le chiffre se complète par quelques professeurs du haut enseignement universitaire, tels que M. Lenormant, qui a réhabilité en Sorbonne, à propos de la Saint-Barthélemy, la théorie des rigueurs salutaires, et c'est là une circonstance heureuse qui sauvera sans doute, par la réversibilité des mérites, quelques professeurs panthéistes. Du reste, la disette d'historiens est si grande, qu'on a eu recours ici, pour défendre la papauté, à l'Allemagne protestante, à MM. Hurter et Ranke, par exemple, en prenant soin toutefois, comme l'a fait M. de Saint-Chéron, de convertir certains passages du texte par des interpolations, des suppressions et des contre-sens, ou d'annoncer la prochaine abjuration des auteurs. Malgré ces précautions, on est arrivé à un travail sans valeur pour les catholiques,

attendu que le pape a mis à l'index les histoires protestantes de la papauté, sans valeur pour les érudits exacts, car il est arrivé que les auteurs allemands, comme M. Ranke, ont protesté contre les traductions. Il y a plus encore, et voici le fait que la *Revue* a déjà signalé : un auteur italien, M. Amari, publie à Palerme une histoire des vêpres siciliennes; des écrivains catholiques en traduisent textuellement trois cents pages, mutilent le reste, substituent aux idées libérales de l'auteur des idées ultramontaines, et donnent la traduction au public, comme une œuvre personnelle qu'ils signent de leur nom. Parmi les livres originaux, relatifs à l'histoire de l'église, qui se sont produits en France pendant ces dernières années, les travaux de MM. les abbés Receveur et Rohrbacher ont à peu près seuls mérité de prendre rang au nombre des livres sérieux, car on ne saurait accepter comme des ouvrages historiques la plupart de ces *Vies des Saints* qui encombrent les catalogues de la librairie religieuse. A part la *Vie de sainte Élisabeth*, de M. de Montalembert, la *Vie de sainte Zite*, de M. de Montreuil, et la *Vie de saint Bernard*, de M. l'abbé Ratisbonne, qui se recommandent par des qualités réelles, on ne trouve guère dans cette série que de pitoyables légendes, dignes, sous tous les rapports, de faire suite aux histoires du prince Fortunatus et des quatre fils Aymon. Telle est du reste la propension de certains esprits à tout croire, qu'on vient de publier une traduction de la *Légende Dorée*, que l'église elle-même avait depuis long-temps reléguée parmi les contes les plus apocryphes.

L'école ultramontaine a pour chefs naturels les jésuites : les disciples qui se sont placés sous leur invocation rappellent souvent la méthode et l'esprit de ces maîtres par des emportemens irréfléchis contre les plus nobles conquêtes des temps modernes, et l'insaisissable mobilité de leurs sympathies, qui s'accommodent également du régicide au nom de la liberté, de la tyrannie au nom de la religion.

Dans les temps anté-chrétiens, l'école ultramontaine se place au point de vue le plus absolu d'une casuistique intolérante. Les historiens de cette école en sont encore à maudire Julien l'Apostat, et même Jupiter; les philosophes et les héros païens ne sont pour eux que des fous. Les docteurs du moyen-âge réclamaient en paradis une petite place pour Trajan; M. l'abbé Carle, au contraire, l'un des organes les plus exagérés de l'ultramontanisme, déclare qu'avant la religion chrétienne il n'y avait ni vertus, ni patriotisme, et que le courage de Régulus n'était qu'*une rage fastueuse et concentrée*. Il s'emporte contre Lucrèce, « qui, après avoir supporté les violences faites à son corps, après y avoir consenti peut-être, se tue pour faire oublier sa faiblesse par un crime! » Saint Augustin était plus indulgent que M. Carle; il a dit en parlant de Lucrèce : *innocentem et castam Lucretiam*. L'évêque chrétien blâme la femme païenne parce qu'elle se tue; il ne la calomnie pas.

Dans l'histoire du moyen-âge, c'est encore toujours et partout, à propos de la puissance temporelle de l'église, du clergé, du pape, de l'inquisition, une exagération pareille, très souvent une ignorance singulière du passé et

une sincérité contestable. Voltaire et son école avaient calomnié le christianisme, en le chargeant de faits odieux qui ne sont imputables qu'aux plus mauvaises passions des hommes; il était facile de répondre, de démontrer que la religion n'est pas la complice des crimes de la barbarie, et que ceux qui ont fait le mal en l'invoquant ont menti à ses doctrines. Par malheur, on ne sait que le mot de Constantin : « Si je voyais un prêtre pécher, je le couvrirais de mon manteau; » et pour absoudre Dieu, qui n'a jamais fait cause commune avec les ambitieux et les méchans, on a essayé de réhabiliter les égaremens des hommes. Les plus éclairés eux-mêmes ont cherché, pour les cruautés du passé, des palliatifs anodins, témoin M. de Montalembert, qui, à propos de la guerre des Albigeois, a cru donner une assez large part au blâme en disant « qu'on n'a point encore trouvé le moyen de faire une guerre de religion avec aménité et douceur (1). » Faut-il donc s'étonner que M. Carle, dans sa *Vie de Savonarole,* dise, en d'autres termes, que la foi n'a pas de plus sûr gardien que le bourreau; que, si l'Espagne a été grande, elle le doit à l'inquisition, et que, si les rois n'ont pas versé *la dernière goutte de l'iniquité,* c'est uniquement parce que les théologiens ont répété, dans les livres et dans les chaires, *licet occidere tyrannum?* M. Carle, du reste, se réfute lui-même, car, en même temps qu'il réhabilite l'*auto-da-fé,* il s'emporte contre Alexandre VI, parce qu'il a fait brûler Savonarole. N'est-ce pas sa conscience d'honnête homme qui met en défaut sa logique d'historien? Telles sont d'ailleurs les contradictions incroyables dans lesquelles il est tombé, qu'un journal a reproduit récemment le récit de la mort de Savonarole en donnant de grands éloges à l'auteur, qu'il avait pris pour un *philosophe;* c'est qu'en effet, ultramontain dans sa préface, M. Carle est presque voltairien dans sa conclusion. Faut-il s'étonner que le plus exagéré peut-être des enfans perdus de l'ultramontanisme souffle avec plus d'ardeur encore sur la cendre éteinte des bûchers du saint-office, pour brûler, non plus seulement les hérétiques, mais la troupe odieuse d'écrivains et de philosophes qu'ils ont recrutée pour arrière-garde, tous les *scélérats* et tous les fous (2)? Passe pour les scélérats; mais les fous! Dans la justice civile, la folie est une excuse; on ne tue pas les fous, on cherche à les guérir. Dans la justice néo-catholique, il n'y a pas de circonstances atténuantes. Voilà donc nos croyans progressifs plus intolérans que les inquisiteurs du siècle passé, car le dernier de ces inquisiteurs, don Emmanuel Abad-la-Sierra, proposait, en 1794, de réformer la procédure du saint-office et d'adopter des mesures plus conformes à la religion et aux intérêts de l'état. L'école moderne ne sait pas même ce mot célèbre de saint Bernard : *Fides suadenda, non imponenda.* On dirait que, dans ce catholicisme militant, l'ardeur inconsidérée du prosélytisme enlève aux uns la charité, aux autres le calme impartial de l'esprit, qui est la première qua-

(1) *Histoire de sainte Élisabeth*, 1836, in-4°; introd., p. XXVI.
(2) M. Veuillot, *Pèlerinages de Suisse,* tom. II, p. 186.

lité de l'historien. Ainsi M. Lacordaire désavoue l'inquisition et ressucite l'ordre de saint Dominique, qui en a été l'un des principaux instrumens; et dans un mémoire relatif aux frères prêcheurs, il repousse toute collaboration de ces moines aux œuvres du saint-office, en défiant qu'on trouve un texte qui les accuse. M. Lacordaire, s'il s'était donné le temps de chercher, aurait facilement trouvé des textes, car ils sont partout, dans les registres de l'inquisition de Toulouse, aux manuscrits de la Bibliothèque du roi, dans l'*Histoire de l'église gallicane*, du père Longueval, dans l'*Histoire du Languedoc*, du bénédictin dom Vaissette, qu'on n'accusera certes pas de *philosophisme*, et même dans Quétif, l'annaliste de l'ordre dont M. Lacordaire porte l'habit.

Si les bruits du passé, échos lointains que nous entendons seulement aux heures recueillies de l'étude, troublent ainsi la sûreté de la critique historique, que sera-ce donc dans le tumulte des discordes contemporaines? L'histoire tombera au niveau du dernier pamphlet. Entrons, pour en juger, avec M. l'abbé de Robiano dans les temps qui nous touchent, et parcourons la *Continuation de l'histoire ecclésiastique* de Berault Bercastel. Au début du quatrième volume, nous sommes en 1815. *L'époque est grosse d'un avenir peu douteux.* Des *monstres à face humaine* se répandent sur l'Europe armés des doctrines des droits de l'homme, et ces monstres sont représentés en France par le *déiste et sensuel Louis XVIII, correspondant de Robespierre et de Marat, et ses ministres plus ou moins ineptes,* qui ont refusé de rendre une existence légale aux jésuites, qu'on redemandait partout, aux jésuites, qui ont droit *à la dictature de toutes les philosophies, de toutes les sciences.* Sous la direction de pareils hommes, on conçoit que le vaisseau de l'état ait eu grand' peine à faire sa route. Heureusement il se rencontra au fond de la Beauce un cultivateur qui fut envoyé par le ciel vers *l'épicurien d'Hartwell.* Un jour que Martin, c'est le nom du cultivateur, travaillait dans sa vigne, un inconnu, qu'on a su depuis être un ange, se présenta devant lui, et lui dit : — « Va trouver le roi et avertis-le de prendre garde. » — C'était le 15 janvier 1816. Martin, qui fut d'abord envoyé à Charenton par M. Decazes, vint ensuite aux Tuileries, et le roi lui dit : — « Donnez-vous la peine de vous asseoir. — Martin répondit au roi : — Sire, vous êtes bien honnête, mais vous êtes trop bon. Les libéraux sont de méchantes gens, des impies, etc. » — Et, à la suite de cette conversation, le déiste Louis XVIII pleura beaucoup, parce que Martin, ajoute M. de Robiano, lui avait révélé une chose très secrète, « et dont il n'avait pu avoir connaissance que par révélation : c'est que le prince avait eu autrefois, dans une chasse, la pensée de tuer Louis XVI (1). » D'après la version de Martin, dit l'historien ecclésiastique, il avait tout disposé pour le succès, il coucha même le roi en joue, mais une branche d'arbre qui l'arrêta, un seigneur qui vint à passer, firent manquer le coup. Louis XVIII refusa de se rendre aux avis de Martin; tant de noirceur ne pouvait rester impunie; le duc de Berry tomba donc sous le cou-

(1) Pages 6-9 et 23.

teau de Louvel. Pour expliquer le meurtre, M. de Robiano ajoute que Louvel, à part les autres motifs et inspirations qui le guidaient,« avait une sœur vis-à-vis de laquelle la passion du moribond avait négligé de s'acquitter de ce que les théologiens défendent de promettre, mais qu'ils condamnent toujours à tenir (1). » En d'autres termes, la sœur de Louvel avait vendu une nuit au prince, et le prince tomba sous le poignard du frère pour ne pas avoir soldé la nuit. Voilà, dans les livres de M. de Robiano, la part des morts; quant aux vivans, ils sont traités de telle sorte, que tenter de les justifier contre l'historien, ce serait les calomnier encore. Grace à la protection de quelques membres du clergé et aux annonces de la presse religieuse, on assure cependant que ce livre s'est vendu à six mille exemplaires.

Que conclure, en dernier résultat, des travaux que nous venons de passer en revue? La critique sacrée, la science, l'histoire, ont-elles des lumières nouvelles à espérer de l'école ultra-catholique? Cette école a perdu, dans la critique ecclésiastique, les bonnes traditions de la science du passé. Pour les questions scientifiques, elle a rétréci ses horizons en s'enfermant dans la glose, et elle est restée complètement en arrière de la pensée moderne. Dans l'histoire, elle se montre crédule comme les légendaires, emportée comme les ligueurs. Ce qu'elle sait de positif, de vrai, de précis, elle l'a appris de ceux même qu'elle combat. Qu'elle soit donc reconnaissante à l'égard des libres penseurs, puisqu'elle a reçu d'eux l'initiation; pour avoir le droit d'être sévère, qu'elle s'élève au moins jusqu'à leur niveau. En attendant, qu'elle les respecte comme ses maîtres.

III. — LES PHILOSOPHES. — LES UTOPISTES.

C'est parmi les morts que l'école militante de la réaction ultra-catholique compte aujourd'hui ses autorités philosophiques. En effet, quels sont les penseurs contemporains qu'elle peut légitimement revendiquer? Placé dans les régions solitaires et sereines de la contemplation rêveuse, au-dessus des luttes des partis, M. Ballanche n'a rien à démêler avec elle. M. de Lamennais ne lui appartient plus; le dogme n'est pas aujourd'hui le point de départ de sa philosophie. M. Buchez est catholique : par ses doctrines métaphysiques, il se rattache en bien des points à M. de Bonald, il l'exagère même; mais ses sympathies politiques suffiraient seules à le séparer du parti religieux, tel qu'il s'est constitué dans ces derniers temps, et ce parti ne l'accepte qu'avec réserve et sous bénéfice d'inventaire. Nous ne reviendrons point ici sur les morts, si vivement admirés et si diversement jugés, qu'invoque la philosophie ultra-catholique; la plupart ont été appréciés dans cette *Revue* même. Nous nous bornerons à examiner rapidement l'état actuel de l'école, si toutefois on peut donner ce nom à un cénacle confus, où chaque écrivain, isolé dans

(1) Tom. IV, pag. 25, en note.

un système individuel, confine à tous les systèmes, où chacun est maître sans avoir de disciples, où l'on ne rencontre que la contradiction, quoiqu'on parle toujours au nom de l'autorité et de l'unité.

Voyons d'abord les mondains, car ce sont eux qui s'annoncent avec le plus de ferveur comme les véritables soutiens du catholicisme, et qui abordent le plus résolument les difficiles problèmes de la philosophie religieuse. Nous le disons à regret, ce qui les distingue avant tout, ce n'est ni la science positive ni l'orthodoxie, mais bien l'excentricité. L'école catholique a réclamé comme un des siens M. Blanc Saint-Bonnet, et elle a rangé parmi les œuvres les plus notables de notre époque le livre *de l'Unité spirituelle*. Il est juste sans doute de reconnaître dans le travail de M. Saint-Bonnet des qualités sérieuses : la pensée qu'il poursuit d'étudier l'homme en Dieu, la société dans l'homme, et dans la société le but et l'objet de la création, ne manque ni d'élévation, ni de grandeur; mais en réalité, M. Blanc Saint-Bonnet, rêveur solitaire qui ne s'est point initié par des études suffisantes aux grandes questions philosophiques, n'est qu'un théosophe de la famille de Saint-Martin. Le plus souvent, au lieu d'une discussion scientifique, il écrit des *élévations :* sa philosophie, il le dit lui-même, a été pensée avec le cœur. Il est arrivé de là qu'en se laissant entraîner par les aspirations les plus irréfléchies, il s'est souvent perdu dans le monde supra-sensible comme dans un labyrinthe inextricable, tantôt pour y chercher la véritable situation de l'enfer, tantôt pour constater que les anges et les femmes se ressemblent dans la partie supérieure du corps, ou pour nous annoncer que nous touchons au règne du Saint-Esprit. Enfin, M. Saint-Bonnet, adepte fervent d'une sorte d'illuminisme humanitaire, se place à tout instant sur le bord des abîmes sans fond du panthéisme mystique, et cette tendance a complètement échappé aux critiques catholiques, qui sont cependant à l'affût des panthéistes. M. Roselly de Lorgues s'attaque également aux plus hauts problèmes, et, dans *la Mort avant l'Homme,* il explique, en les modifiant parfois, les dogmes de la déchéance et de l'expiation. Il semble que pour M. Roselly de Lorgues les mystères les plus profonds n'ont plus de voiles; mais comment croire à son infaillibilité, quand il se trompe sur des questions de baccalauréat, et qu'il confond Xénophon, le commandant des dix mille, avec le philosophe Xénophanes, chef de l'école éléatique ? Il était difficile d'aller plus loin; pourtant M. Roselly de Lorgues s'est vu dépassé par M. Guiraud, qui, dans sa *Philosophie catholique,* a donné le dernier mot de l'incroyable. Ce livre n'a été pris au sérieux que par les protestans, sans doute comme argument contre le catholicisme. Ici, d'ailleurs, comme partout, c'est encore l'anarchie dans la confusion, et tandis que M. Roselly de Lorgues récuse, sous prétexte de panthéisme, la théorie du progrès, M. Guiraud, de son côté, nous promet, non plus le progrès dans la sphère des perfectionnemens moraux, intellectuels, politiques, en un mot dans la sphère des faits humains, mais une véritable transfiguration qui nous fera passer à l'état d'anges, et nous délivrera du poids gênant de nos entrailles. Nous revenons ainsi au globe perfectionné du

millenium, à cette seconde édition de la terre où les hommes n'auront plus besoin de manger. M. Guiraud travaille à faire concorder l'histoire avec la théologie du séminaire; pour le récompenser, le séminaire l'excommunie, car il s'est oublié jusqu'à dire, comme conclusion de ses théories orthodoxes, que Satan joue dans ce monde un rôle plus important que Dieu lui-même. A cette occasion, *L'Université catholique* l'a déclaré hérétique, et de la pire espèce, *hérétique satanien,* de telle sorte que, récusé tout à la fois par les philosophes, les historiens et les théologiens, il se trouve sur une sorte de terrain vague, entre sa paroisse et l'Institut. Les femmes elles-mêmes, au milieu de cette ferveur générale, ont été subitement saisies de caprices métaphysiques et théologiques. La science sérieuse, pas plus que l'orthodoxie, n'a rien à démêler avec les *Études sur les idées et leur union au sein du catholicisme,* avec la *Formation du dogme catholique;* et quoique l'auteur de ce dernier livre ait interjeté appel du jugement porté par la *Revue,* nous maintenons, pour notre part, l'arrêt sur tous les points, en ce qui touche la portée scientifique de l'œuvre. Quant à l'orthodoxie, il suffira de rappeler que la *Formation du dogme catholique* a été mise à l'index en cour de Rome.

Pour les néophytes les plus candides et les plus enthousiastes de cette école, la philosophie toute entière s'est résumée dans une négation absolue de la raison. En abordant la science, ils ont commencé par briser son instrument, et les gens de bon sens se sont demandé en riant si pour nier la raison il ne faut pas commencer par la perdre. C'était justice, car, dans leur prétendue mysticité absolutiste, ces philosophes allaient plus loin que les docteurs les plus absolus. Au moyen-âge, on voyait dans la philosophie l'humble servante de la scolastique, mais on n'y voyait pas l'inévitable ennemie de la foi. On proclamait l'incertitude, l'insuffisance de la raison; on ne l'insultait pas, et, tout en signalant ses ombres et ses ténèbres, on acceptait sa lumière, là où sa lumière pouvait éclairer. Les docteurs de la scolastique moderne ont contre eux et la tradition des grands esprits du moyen-âge, qui cherchaient dans la raison les premiers élémens de la certitude religieuse, et la croyance forte et calme du XVIIe siècle. Par malheur, ils ne connaissent ni leur temps, ni le passé, ni les livres même sur lesquels ils s'appuient, car, en attaquant le rationalisme, c'est saint Augustin, saint Thomas, saint Anselme, toutes les lumières de l'église qu'ils attaquent, et M. l'archevêque de Paris se voit forcé de prendre contre eux, au nom de la foi, la défense de la raison, et par cela même de la philosophie. « A défaut de génie et d'instruction suffisante, leur dit-il, on aura recours à l'exagération et à l'enflure; au lieu de montrer l'insuffisance de la raison, on la présentera comme impuissante à arriver jamais à la certitude; au lieu d'affirmer la nécessité de la foi pour connaître, pour observer la vérité religieuse, on rendra son domaine absolu, universel; on révoltera au lieu de persuader; au lieu de faire des croyans, on préparera des sceptiques (1). »

(1) *Instruction pastorale,* p. 23.

L'église ne pouvait rester étrangère à la mêlée philosophique de notre temps. Intervenir était pour elle un devoir et un droit : quel a été son rôle? En 1830, elle fut ébranlée par un mouvement qui semblait correspondre au mouvement de la société civile; M. de Lamennais en était l'ame et le chef. *L'Avenir* en fut pendant quelque temps la tribune retentissante; mais M. de Lamennais ne tarda point à dépasser le but. Il avait un instant entraîné l'église, puis il s'en sépara brusquement, et, ainsi privé de l'homme qui faisait sa force et son espérance, le clergé se rejeta avec une sorte d'effroi dans une orthodoxie immobile, de peur de tomber dans des erreurs nouvelles. Les prêtres qui depuis ont posé le pied dans la science n'ont marché qu'en tremblant, comme on marche au bord d'un abîme, et, les yeux fixés sur leur guide, l'innocente *Philosophie de Lyon*. Les uns, comme M. Gerbet, après avoir fait, dans la sphère des vérités religieuses, la part très distincte de la raison et de la foi, se sont contredits eux-mêmes en s'emportant contre le rationalisme; d'autres, comme MM. de Salinis et de Scorbiac, ont borné leur ambition et leur gloire à éditer un manuel à l'usage du collége de Juilly. Il en est de même de M. Rattier, professeur à Pont-Levoy, qui, dans son *Cours complet de Philosophie*, n'a donné qu'un traité élémentaire raisonnable, terne, et très hostile aux philosophes. Parmi les soixante-dix ouvrages de philosophie qui se publient chaque année, terme moyen, c'est à peine s'il en est deux ou trois qui appartiennent au clergé, et, depuis deux ans, le catalogue des ouvrages philosophiques de l'église se borne à peu près au *Panthéisme* de M. Maret et à l'*Histoire de l'Eclectisme alexandrin*, de M. l'abbé Prat. Le plus grand mérite du livre de M. Maret est dans les formes bienveillantes de sa polémique. Quant à l'*Eclectisme alexandrin* de M. l'abbé Prat, c'est tout simplement une attaque déguisée contre l'éclectisme moderne. En effet, pendant long-temps, quand on avait besoin d'argumens pour combattre M. Cousin, on les empruntait à M. Pierre Leroux, sans s'inquiéter de son panthéisme, de sa métempsycose, de ses facéties contre les prêtres qu'il traite de *parias* et d'*éducateurs noirs*. Plus tard on a tenté de combattre avec des armes personnelles; mais par prudence, en jetant l'anathème sur l'éclectisme, au lieu de s'en prendre à M. Cousin, on s'est adressé à Julien l'Apostat et à Simon le Magicien. Ce n'est point là la méthode de la science, mais tout simplemement la tactique du pamphlet. Les *Institutions philosophiques* de M. Bouvier, évêque du Mans, bien que traduites en chinois pour l'usage des missions et adoptées dans un grand nombre de séminaires, ne sauraient, sous aucun rapport, être acceptées comme une œuvre de science Par la barbarie du latin, les formes d'exposition, ce livre nous rejette parfois au plus profond du moyen-âge; M. Bouvier semble se détourner à dessein des grands problèmes agités par la pensée moderne, pour s'arrêter, comme les docteurs du XVe siècle, à des questions de vaine curiosité (c'est le mot de l'église) sur la nature plus ou moins corporelle des anges, leurs formes et leur langage, la méchanceté des démons, leurs ruses, et les faux miracles qu'ils opèrent à l'aide des possédés.

Dans sa théodicée, M. Bouvier pense en exorciste plutôt qu'en philosophe; dans sa morale, il donne à certaines questions des solutions souvent fort contestables. Ainsi, et nous aurons occasion de revenir sur ce point, il enseigne que l'esclavage considéré en soi est une chose absolument licite. En politique, M. l'évêque du Mans semble avoir pris à tâche d'appliquer les doctrines du probabilisme aux cas de conscience de tous les partis. Les princes, dit-il, ne sont point obligés par les lois qu'ils ont faites, attendu que nul ne s'oblige soi-même; puis il défend la légitimité des coups d'état; de déductions en déductions, il en arrive ensuite au *licet occidere tyrannum*, en tant que le tyran est usurpateur, et il déclare en outre qu'il faut regarder comme des *amis* et des *bienfaiteurs* les armées étrangères qui défendent, lorsqu'il y a usurpation, la cause du prince légitime contre les sujets rebelles. La science, on le voit, n'est plus ici, comme aux beaux jours du *maître des sentences*, que l'humble servante, non pas de la théologie, mais tout simplement de la casuistique, et telle est dans l'enseignement ecclésiastique la disette de livres vraiment sérieux, que les *Institutions* de M. Bouvier sont aujourd'hui à leur sixième édition, et qu'elles forment la base de l'enseignement philosophique dans les grands et dans les petits séminaires, où elles remplacent la *Philosophie de Lyon*. Cette dernière du moins était cartésienne, et M. Bouvier répudie le cartésianisme; là est tout le progrès du livre! Que reste-t-il donc au clergé militant parmi ses philosophes? M. l'abbé Bautain, qui fut pendant quelque temps le Pierre l'Ermite de la grande croisade contre la raison, dont M. de Lamennais fut le saint Bernard éloquent et hétérodoxe. Arrêtons-nous donc à M. l'abbé Bautain.

Élève de l'École normale, éclos dans l'Université, M. Bautain a rompu avec les traditions universitaires, tout en gardant sa chaire de philosophie. Il entre dans les ordres vers trente ans, à l'époque où les idées sont ordinairement fixées, et change de doctrines en changeant d'habit; professeur de philosophie, il nie la philosophie en récusant la raison, sous prétexte qu'elle ne peut même pas servir à prouver l'existence de Dieu. L'évêque de Strasbourg, M. de Trévern, qui avait conféré la prêtrise à M. Bautain, s'alarme de ce pyrrhonisme, et menace de faire parler les censures ecclésiastiques, de façon que c'est le vieux prélat, mûri par l'expérience de l'église et de la vie, qui défend la raison, au nom de l'autorité, contre les ardeurs juvéniles du néophyte transfuge de la philosophie, qu'il enseigne. M. l'évêque de Strasbourg a même ôté à M. Bautain les pouvoirs spirituels; il y a eu schisme dans le diocèse, et M. Bautain a fait le voyage de Rome. Il en est revenu, après amende honorable, absous et apaisé; mais, à l'occasion, il souffle encore sur cette pauvre petite lueur tremblante qui nous éclaire. En effet, les livres qu'il a publiés récemment semblent prouver qu'il garde à la raison de vieilles rancunes, et qu'ils seront toujours, elle et lui, au plus mal ensemble. Il suffit d'ouvrir, pour nous en convaincre, sa *Psychologie expérimentale*.

Pour traiter de la psychologie, M. Bautain commence par faire table rase

de la méthode psychologique, qui a produit, suivant lui, un rationalisme hideux, qui se dessèche, *comme Narcisse*, dans sa propre contemplation, et donne naissance à tous les crimes par le principe de la souveraineté populaire. Cela posé, et sans plus s'inquiéter de la méthode, M. Bautain essaie de démontrer comment la psychologie expérimentale peut expliquer les songes, les visions et les effets attribués au magnétisme; il définit ensuite l'esprit de la nature, l'esprit animal, l'esprit végétal, l'esprit minéral et l'esprit du monde, qui a sous ses ordres des espèces de grooms qui mettent les régions supérieures en rapport avec la terre au moyen des rayons solaires, de la pluie et de la rosée. Toutes ces belles théories ne sont rien moins, à ce que dit M. Bautain, que la parole chrétienne scientifiquement expliquée; mais expliquer scientifiquement des dogmes révélés, n'est-ce pas soumettre le mystère au contrôle de la raison? Quand nous ne sommes plus dans le rêve, nous sommes dans la contradiction. A l'appui de ses systèmes, M. Bautain invoque la révélation ou la Bible : qu'il n'invoque que lui-même, car ce qu'il a vu, il l'a vu dans son esprit, dans son *extrême dedans*, et non dans les livres saints, qui ne sont pas les complices de ses excentricités. Et comme ses doctrines ne sont qu'un non-sens perpétuel, tandis que par la négation de la raison il donne d'une part le scepticisme pour fondement à la foi, de l'autre il exploite son opinion sceptique au profit du mysticisme; il admet une faculté supérieure à la raison, qui nous met en communication avec Dieu et les purs esprits; il en arrive à la *gnose*, et recule de quinze siècles dans les routes de l'esprit humain. Par sa plastique, *qui fait l'office de mère*, par ses esprits inférieurs, supérieurs, intermédiaires, il nous a rendu les *éons* mâles et femelles du gnosticisme, c'est-à-dire de la plus folle des hérésies, de celle qu'un écrivain ecclésiastique appelait l'*aposthume* où sont venues affluer toutes les impuretés de l'idolâtrie orientale.

Lorsqu'il s'adresse aux philosophes, M. Bautain ne parle que d'autorité; lorsqu'il s'adresse aux théologiens, il ne parle que de progrès et de réforme : on dirait que la gloire orageuse de Luther le tente, et qu'il veut aussi ouvrir sa diète de Worms dans les salles d'études des séminaires. La méthode qui a formé Bossuet et Fénelon ne lui suffit pas; il veut en introduire une nouvelle, toute mystique, composée d'un peu de sciences exactes, d'un peu de physiologie, d'anatomie et de médecine, et de beaucoup de littérature, le tout mêlé et trituré, et formant un mélange dont le parfait modèle est une thèse médico-philosophique, soutenue par M. Bautain devant la Faculté de médecine de Strasbourg pour l'obtention du diplôme de docteur. Cette thèse a pour objet de déterminer *l'idée de la vie*. Qu'est-ce que la vie? « C'est le principe actif de tout ce qui existe. » Comment se développe-t-elle? « Par la fécondation ou intra-susception qui a lieu sous l'action du rayon vivificateur, au moment où le passif et l'actif, le subjectif et l'objectif, s'unissent. » M. Bautain prend ensuite l'homme *ab ovo*. Nous nous voyons à l'état de *point salin* ou de *cristallisation* dans la forme pure, et

nous apprenons, entre autres, que l'homme, lorsqu'il n'est encore que *point salin,* éprouve tous les appétits blâmables qui le font plus tard pécher contre le sixième commandement; qu'il veut déjà, le don Juan qu'il est, se *réharmoniser,* et qu'il cherche *le sexe, son complément.* Si M. Bautain parle ici d'après sa propre expérience, il faut lui rendre cette justice, qu'il se souvient de loin, et de plus loin que saint Augustin, qui ne se rappelait pas même sa nourrice. Après avoir été *point salin,* l'être devient homme ou femme, et M. Bautain, fidèle au procédé néo-catholique, s'arrête complaisamment à ce qui concerne la femme, « laquelle est spécialement femme dans l'ame par la force centrale et attractive, dans le corps par la prédominance des fonctions attractives et d'assimilation, par l'excès du mouvement centripète sur le mouvement centrifuge. » Quant à l'homme, qui sent moins *centralement*, il vit dans son ame, dans son esprit et dans son corps, en *subjectivant l'objectif, et en objectivant le subjectif*, et, quand il est tout-à-fait à l'état d'individu humain, il éprouve plus vivement « l'appétit du sexe, son complément. » Alors *le multiplicande cherche le multiplicateur, l'actif cherche le passif... le convulsif,* c'est-à-dire que l'homme veut se marier. Il se marie donc, puis il vieillit, puis il meurt. Et qu'est-ce que la mort? « C'est en général le brisement du rapport entre un foyer et une forme subjective et particulière et un foyer et une forme objective et générale; c'est la cessation de la réaction de celui-ci sur celui-là, c'est une extinction de l'action vitale. » En d'autres termes, l'homme meurt quand il cesse de vivre, c'est ce que nous avait appris depuis long-temps l'élégiaque destinée de M. de La Palisse.

Dans le dogmatisme, on le voit, les philosophes qui sont d'église ne sont guère plus heureux que les mondains, peut-être sont-ils moins orthodoxes encore. Aucune doctrine vraiment scientifique n'est sortie de ce mouvement, et dans la polémique ou plutôt dans la controverse, c'est la même stérilité; toute la lutte aujourd'hui se résume dans une seule question : le panthéisme. Mais cette lutte est-elle toujours sincère? Au moyen-âge, dans les combats intellectuels, l'église était grande surtout par sa bonne foi. Aujourd'hui, quand on attaque les libres penseurs, sous prétexte de sauver la religion, on commence souvent par leur prêter des doctrines qui ne sont pas, qui n'ont jamais été leurs doctrines, et qu'ils réprouvent hautement. Qu'on s'en prenne à M. Cousin, par exemple, qui est devenu comme un point de mire, par cela seul qu'il est le plus illustre représentant de l'école française du XIXe siècle. L'accusera-t-on d'être matérialiste, impie? Non, car chacun pourrait vérifier et s'assurer par ses yeux et son bon sens que l'accusation est fausse. Ses adversaires eux-mêmes, quand ils sont de bonne foi, témoin M. Maret, l'historien du panthéisme, conviennent que sa part est grande dans la réaction spiritualiste de notre temps; ils conviennent « qu'on ne peut refuser au développement nouveau qu'il a imprimé à la pensée de l'éclat et de la grandeur, comme on ne peut lui refuser à lui-même la puissance du talent et la droiture des intentions. » Comment se fait-il donc qu'on nous dise et qu'on

nous répète que, sous les doctrines hautement enseignées et vivement défendues par M. Cousin, il se cache une doctrine occulte, subversive de tout principe chrétien, une sorte d'athéisme jésuitique plus dangereux que l'athéisme avoué, enfin le panthéisme, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Ici, la ruse devient transparente; on a choisi le panthéisme, parce que, ainsi que le dit M. Maret, s'il est nettement formulé dans Schelling, dans Fichte, dans Hegel, il est dans l'école française *indéterminé et vague*. C'était habile, car une doctrine indéterminée et vague se trouve partout par cela même qu'elle n'est nulle part, et, en effet, on la trouve partout, même dans saint Anselme, dans Bossuet et dans Salomon, en torturant les phrases. On n'a fait, par là, que transporter dans la philosophie ce procédé d'interprétation littérale que l'on condamne dans le protestantisme; on n'a fait qu'appliquer à la spéculation ces réquisitoires de *tendance* qu'on appliquait, il y a quinze ans, avec la même bonne foi, à la politique. Vous êtes panthéiste! Par ce mot, on répond à tout. C'est absolument comme les jésuites qui disaient à Pascal : Vous êtes un tison d'enfer. Pascal, ne sachant que répondre, eut recours à Arnaud : Monsieur Arnaud, vous qui avez fait une logique, donnez-moi donc un argument pour prouver que je ne suis pas un tison d'enfer. — Arnaud resta court. Et comment démontrer en effet qu'un homme, un enfant d'Adam, n'est pas un tison d'enfer? Ce n'est pas le panthéisme : c'est la philosophie elle-même qu'on poursuit. Pour être juste, il convient de remarquer néanmoins que, dans le clergé, les esprits sérieux se sont tenus en dehors de cette polémique irritante. A Lyon même, où les intrigues de la réaction ultramontaine sont des plus vives, M. l'abbé Pavy, doyen de la Faculté de théologie, ainsi que M. Noirot, professeur de philosophie au collége royal, ont protesté en toute occasion contre les attaques inconvenantes dont les sciences philosophiques sont chaque jour l'objet. M. Noirot, qui compte au premier rang des esprits distingués, a prouvé, par un enseignement dont l'Université s'honore à juste titre, qu'on peut servir la philosophie sans trahir les intérêts de la religion.

Dans tous les temps, les utopistes, en leur qualité de rêveurs, ont été les collatéraux des philosophes. Il n'en coûte pas plus en effet pour réformer le monde que pour l'expliquer, et de nos jours, où tant de gens tiennent à la disposition de l'humanité un paradis tout fait, le néo-catholicisme ne pouvait rester en arrière. Comme les philosophes, les utopistes ont cherché pour leurs rêves l'abri des traditions respectées, et ce n'est pas une des moindres bizarreries de cette époque que de voir les hommes dont les théories sociales sont le plus opposées invoquer avec un enthousiasme égal, en faveur de doctrines qui se combattent, une même doctrine religieuse. Cette fois encore nous rencontrons l'anarchie dans l'hérésie.

Les uns, pèlerins de Goritz, sont venus, sourians et joyeux, nous dire à chaque embarras, à chaque heure de trouble, comme si les peuples devaient payer pour les fautes des rois, que l'ange exterminateur avait tiré son épée contre la France, pour la punir d'une révolution généreuse; que le choléra de

1832 était l'expiation de la charte de 1830, attendu « qu'il y a dans toute charte une hérésie ou une impiété. » Un dieu légitimiste, voilà le dieu de cette théodicée.

Ici nous aurons, et toujours au nom de l'Évangile, une monarchie théocratique, là une théocratie pure, basée sur la communion métaphysique des ames, et dans laquelle disparaîtront l'amour paternel, l'amour filial, l'amour conjugal, qui ne sont que des formes diverses de l'égoïsme sympathique, et qui doivent s'absorber dans une affection unique, l'affection de la grande famille humaine, dont le père est au ciel. Ailleurs encore, et toujours au nom de l'Évangile, c'est une aristocratie mystique qu'on appelle, attendu que le sentiment de l'égalité n'est qu'un instinct de convoitise (1), et que « la manne spirituelle qui fait vivre les nations a été déposée par Dieu même aux mains de la noblesse; c'est donc à la noblesse qu'il faut confier le pouvoir, car elle seule est chargée de l'initiation. » L'auteur du *Platon polichinelle* nous propose à son tour de convertir les chambres en monastères, et d'astreindre les députés, au moment du vote des lois, à des jeûnes sévères au pain et à l'eau. En qualité de moines, ils feront vœu de pauvreté, et se trouveront très satisfaits de toucher 50 cent. par jour, ce qui donnera pour chacun d'eux 182 fr. 50 cent. au bout de l'année, et le pays en sera quitte, pour le traitement des deux chambres, moyennant une somme annuelle de 127,750 fr. Il est impossible de trouver un gouvernement à meilleur compte, à moins toutefois qu'on ne substitue, ainsi que le veut un illuminé du néo-catholicisme, Dieu aux *instrumens de chair*, à qui le monde obéit pour son malheur.

Le fouriérisme lui-même, le fouriérisme sensuel et matérialiste, devait se christianiser, et M. Louis Rousseau, dans sa *Croisade du dix-neuvième siècle*, afin de réveiller d'un sommeil dangereux ses contemporains, qui marchent *comme des somnambules au bord d'un abîme*, a tenté de concilier Fourier et saint Benoît, le phalanstère et le couvent, pour créer la tribu chrétienne. La voix de tous ces utopistes s'est perdue dans les bruits sérieux de la vie; tous ces réformateurs naufragés ont célébré leurs agapes dans des catacombes, et c'est par là seulement qu'ils nous rappellent la primitive église. Mais d'autres voix ont retenti avec un éclat qui serait devenu fatal au repos de la société, si pour récolter des tempêtes il suffisait toujours de semer du vent. Les *Paroles d'un Croyant* ont fait école : le pastiche biblique a été décalqué dans des pastiches nouveaux, et les Jérémies modernes ont psalmodié Babeuf en exagérant M. de Lamennais. L'apôtre du radicalisme catholique se signe dévotement avant de commencer son prône contre la propriété, contre la loi. Ce ne sont pas les excès, les abus du pouvoir qu'il attaque, c'est le pouvoir en lui-même, quel qu'il soit, parce qu'il le confond toujours avec la tyrannie, comme il confond l'obéissance avec l'esclavage. « Le Christ, dit-il au peuple, quand il est venu pour te racheter, s'est con-

(1) *Études sur les idées et leur union au sein du Catholicisme*, vol. I, p. 223-229.

tenté de te sauver dans ton ame; mais sa pitié s'est arrêtée là : il t'a laissé la souffrance et le travail comme une expiation. Plus charitable, j'abolirai le mal, je ferai pour toi ce que n'a point fait la victime du Calvaire; je te donnerai la communauté, et te baptiserai avec le sang impur que tes mains généreuses auront versé. Ainsi soit-il. » Telle est en substance la trame des prédications que propagent depuis quelques années, dans des pamphlets ou des almanachs populaires, les *communistes* et les *solidairunis,* qui travaillent, en invoquant l'Évangile, à la *désappropriation individuelle.*

Ici, une démocratie sans frein nous ramène aux hérésies d'Épiphane, des *pauvres de Lyon,* à la fraternité de Muncer; là, c'est la théocratie qui nous fait reculer jusqu'à Grégoire VII. Les bénédictins de Solesmes tentent, au nom de l'ultramontanisme, une émeute liturgique contre les bréviaires gallicans, et des séminaristes, qui parodient Joseph de Maistre, réclament pour le pape la suprématie temporelle. — Le pouvoir de l'église, établi par Dieu même, ne peut être borné par les hommes. Interdire au pape *l'arbitrage souverain de la politique européenne,* c'est exclure Dieu lui-même du gouvernement du monde, car le pape est *seul interprète de tous les devoirs et de tous les droits.* — Par cette interprétation des droits, on espérait sans doute engager le vieillard qui règne à Rome dans une cause à jamais perdue; mais c'est jouer de malheur en vérité, car ici les ultramontains ont contre eux la papauté du XIXe siècle, Grégoire XVI, qui a dit: « Préoccupée du bien des ames, l'église n'entend nullement porter dans un intérêt de parti un jugement sur *les droits des personnes...* La coutume et la règle du clergé apostolique est de veiller partout à la sage administration des choses spirituelles, sans que pour cela il soit censé avoir rien statué sur la connaissance et la fixation *des droits des princes* (1). » La restauration s'est perdue par les hommes qui étaient plus royalistes que le roi; l'église se compromet par ceux qui sont plus papistes que le pape.

Ainsi, en résumé, que trouvons-nous dans la philosophie de l'école ultra-catholique? Dans le dogmatisme, des illuminés; dans la lutte contre la raison, des sceptiques; dans la polémique contre les libres penseurs, des adversaires sans sincérité. Il y a pourtant dans cette école des hommes qui réclament, au nom de l'église, le droit de surveillance et de contrôle absolu sur les sciences spéculatives : attendons de leur part, pour accepter le contrôle, des œuvres plus sérieuses. Croire n'est pas savoir, et les philosophes qu'on attaque pourraient demander avec raison à ceux qui nient le libre examen, ou qui se perdent dans les évanouissemens du mysticisme, cette agonie de l'esprit, ainsi que l'a dit un penseur du moyen-âge : Quel élément nouveau avez-vous donné à la science? Quel argument sérieux avez-vous prêté à la foi? A vous entendre, vous apportez la lumière, et vous faites tout simplement comme les architectes des cathédrales, qui éteignaient les clartés du jour sous les vitraux

(1) *Sollicitudo ecclesiarum.* Constitution de SS. Grégoire XVI, 5 avril 1831.

sombres. Qu'avons-nous trouvé en outre dans les utopies socialistes et politiques? D'une part, des rêveurs qui construisent un monde impossible, en dehors des conditions éternellement nécessaires au repos et à la vie des sociétés; de l'autre, des agitateurs emportés qui nous rendent le catholicisme de la ligue et la démocratie de quatre-vingt-treize. Heureusement, pour remuer le monde, qui a gagné de l'expérience en vieillissant, il faut aujourd'hui autre chose que des phrases et des pamphlets; la société ne recule pas de plusieurs siècles en un jour, elle ne se jette pas non plus d'un seul bond dans tous les hasards d'un avenir inconnu.

IV. — LES MYSTIQUES ET LES THAUMATURGES.

A ne juger notre époque que par la surface et les actes de la vie pratique, on peut se croire bien loin du moyen-âge. Certaines traditions du XIIe siècle cependant sont vivantes encore parmi nous. Il semble que le passé ne meurt jamais tout entier, et quelques rêveurs, comme effrayés des clartés de leur temps, se sont rejetés vers l'ombre. Le mysticisme, mais un mysticisme qui n'oblige pas, qui ne se macère pas, qui ne s'humilie pas, s'est ranimé avec son spleen maladif, ses faiblesses énervantes, ses défaillances amoureuses. Il a demandé au passé ses visions, ses extases; il nous a rendu ses prophètes et ses thaumaturges.

Ici, comme toujours, dans cette renaissance religieuse, on a commencé par des évocations des vieux âges. Bonaventure, Louis de Blois, tous les moines qui vivaient à genoux et qui mouraient sur la cendre, sont sortis, habillés en Français du XIXe siècle, de la poussière séculaire où l'indifférence les avait laissés dormir si long-temps. Cette littérature ressuscitée des pieux soupirs, des saints embrasemens, trouve un public nombreux et fidèle; les mystiques, dans la librairie religieuse, ont tous les honneurs de la vente, et, pour faire juger de la popularité dont ils jouissent, il suffira de citer *la Passion de la sœur Emmerich*, qui s'est débitée à quatorze mille exemplaires. Ce fait, du reste, est significatif, car on voit par là que le catholicisme aujourd'hui agit plutôt par le sentiment que par la doctrine, ce qui doit nécessairement jeter les esprits dans une religiosité flottante et vague, au lieu de les tourner vers la pratique.

Les cantiques des morts ont de notre temps trouvé des échos; le rosier du jardin de Marie s'est couvert de fleurs nouvelles, et les mystiques modernes, qui sont comme les romantiques de la foi, ont écrit leurs *élévations* et leurs *mystères*. Le vieux mysticisme cependant ne suffit pas toujours à nos chrétiens progressifs; il s'exalte et s'exagère encore dans les ames brusquement saisies par la grace, et il en est qui vont jusqu'à nous promettre dans ce monde cette vision béatifique que le moyen-âge lui-même avait désespéré d'atteindre.

L'auteur des *Études sur les idées et leur union au sein du catholicisme* a développé une théorie nouvelle qui résume merveilleusement les bizarreries dispersées dans les livres des visionnaires modernes. Pour nous plonger dans l'éternelle lumière, dans l'invisible et l'inconnu, nous n'avons plus à attendre les révélations de la mort; il nous suffit de recourir au sens mystérieux *de la religiosité ou superstition;* ce sens se manifeste par un effroi surnaturel, un frisson qui nous prend quand nous touchons un mort, quand nous marchons dans les ténèbres. Il est en vous, en moi, comme il était dans Socrate et dans Napoléon. Par la *superstition,* on s'élève à la claire notion de Dieu, on voit l'incorporel, on touche l'intangible. Il suffit de vouloir et d'observer la continence; quand on le veut, on monte tous les degrés de la spirale infinie qui se perd au ciel; si parfois le pied se dérobe dans cette lointaine ascension, le magnétisme, qui est devenu l'auxiliaire néo-catholique de la grace, est là sur le dernier échelon qui nous tend la main, et ce ne sont plus seulement quelques rares élus, quelques hommes amis du maître suprême, qui s'élèvent ainsi, tout vivans, des ombres de la terre aux clartés du tabernacle céleste; c'est l'humanité tout entière, l'humanité, *ce navire qui court des bordées entre le fini et l'infini,* qui va sombrer en Dieu. Il y a *mariage,* comme le dit M. l'abbé de La Treyche, entre la créature et son auteur, et ce mariage, ainsi que les tristes unions de ce bas monde, a ses réjouissances : « La salle nuptiale est la création tout entière, et l'harmonie des êtres forme le concert. » Ne cherchons donc dans ce mysticisme avorté, qui n'est qu'une sorte de panthéisme humanitaire, ni les élans sincères de la foi, ni la poésie de l'extase, ni la grandeur du rêve philosophique. Nous sommes aussi loin de Hugues de Saint-Victor que de Boehm; et pour trouver l'apparence d'une doctrine, quelque chose qui ressemble à la science, il faut, cette fois encore, passer la frontière : nos mystiques sont réduits à emprunter Goerres à l'Allemagne, à lui demander des théories, des argumens, des idées.

Si vive que soit la ferveur, on s'éblouit vite cependant à courir ainsi à travers les sphères lumineuses. Les modernes Élisées redescendent volontiers du Créateur à la créature, des splendeurs de l'éternelle beauté à la contemplation de la beauté périssable. Auprès du mysticisme de l'esprit, nous rencontrons le mysticisme du cœur; et comme toutes les excentricités se touchent, tandis que les réformateurs sensualistes travaillent à la *désubalternisation* de la femme, les néo-catholiques travaillent à son *assomption,* pour la préparer à *l'apostolat de l'hymen.* Au lieu de se contenter de confesser les filles d'Eve, mission parfois délicate, il y a des abbés qui se sont laissé prendre aux exagérations sentimentales et romantiques des don Juan convertis, et qui, tout en célébrant la Vierge, ont célébré la femme dans un style qui fait sourire les mondains, murmurer les rigoristes, et qui pourrait même faire rêver plus d'une belle chrétienne. Ainsi est-il arrivé à M. l'abbé de la Treyche, auteur du *Mystère de la Vierge,* qui, au lieu d'un livre de dogme ou de morale, se trouve, de la meilleure foi du monde, n'avoir écrit qu'un

supplément au *Mérite des Femmes*. M. de la Treyche, qui est de l'école de M. l'abbé Orsini, s'est épris d'autant plus vivement de son sujet, qu'il le voit à travers le prisme du célibat clérical, et dans sa prose il a entonné un véritable épithalame. Dans les temps anté-chrétiens, les femmes ne sont à ses yeux qu'un appendice de la brute, parce qu'alors elles ressentaient encore « l'âcreté de la concupiscence de leur mère Ève, dont les puissances étaient devenues actives hors de l'ordre; » mais depuis, l'amour a complètement changé de forme « sans que l'harmonie des sexes fût brisée pour cela; » la loi de la chair, *avec sa tendance à l'exclusif*, est devenue subalterne; la femme s'est régénérée, « elle a pris dans la vie une grande étendue. » Et cette étendue, pouvait-elle ne pas la prendre? elle qui, toujours altérée d'amour, vit et expire dans l'amour (l'auteur ne dit pas si c'est l'amour terrestre ou l'amour divin), elle qui nous apprend à aimer, qui reçoit notre dernier soupir! Et M. l'abbé ajoute : « Ce dernier soupir, tous ne le rendent pas dans les bras de la femme, il est vrai, mais tous voudraient l'y rendre! » Le sacrement de mariage est pour lui une nouvelle occasion d'élégie, « moment solennel où une ame dit à une ame sa compagne : TOUJOURS! douce union dont l'essence réside dans les ames et ne peut résider que là! car ceux qui prennent une femme *pour traverser le désert de la vie* se ravalent jusqu'à la brute, quand ils n'ont pas une flamme céleste. » Passe encore pour le mariage, c'est chose grave et orthodoxe; mais le mystère! le mystère de l'amour est-il également du ressort de l'orthodoxie? et n'est-ce pas s'avoisiner de Gentil Bernard que de célébrer chose aussi profane? « Le mystère, parfum doux et subtil,.... vapeur légère, attrait aussi irrésistible qu'inexplicable,..... espace sans limites, vague, indéterminé... Qu'est-ce que l'amour, si ce n'est chose mystérieuse? si vous attentez à son mystère, il s'envole (1). » Tout cela est un peu mondain dans la forme, mais fort innocent au fond. Au point de vue de la discipline, M. de La Treyche a eu un tort cependant : au lieu de s'inspirer exclusivement de sainte Thérèse, il s'est inspiré de l'auteur de *Lélia*, qu'il cite, parmi ses autorités canoniques, à la page 171 de son volume, bien que *Lélia* ait été mise à l'index en cour de Rome; ce qui prouve que dans l'église elle-même on est parfois mieux renseigné sur les romans que sur les publications du sacré collége.

S'il en est ainsi des hommes qui sont d'église, des célibataires par vocation, si leur prose s'allume de tant d'ardeur, que sera-ce donc des profanes! Loin d'être un instrument de péché, les filles d'Ève sont devenues pour eux un instrument d'édification, « l'amour de la créature est souvent précurseur de l'amour divin, » et la femme, qui se métamorphose, comme dans le saint-simonisme, en prêtre social, est une sorte de missionnaire attrayant et potelé qui ne fait parler toutes ses graces, les attitudes, les regards, les soupirs, la coquetterie des larmes, que pour engager l'homme dans les voies du salut;

(1) *Le Mystère de la Vierge*, pag. 156.

« car en même temps qu'elle met une rose dans ses cheveux pour relever aux yeux de celui qu'elle aime l'éclat de son teint, elle met une vertu dans son cœur. » Jusque-là cependant, nous naviguons sur le fleuve de Tendre, et c'est tout au plus péché véniel; mais n'est-ce pas, je le demande, une véritable profanation que d'assimiler la dualité intime des sexes à la trinité divine, que de déclarer la femme *une hostie terrestre qui fait communier l'homme avec tous ses frères,* et de dire aux Madeleines échevelées, qui n'ont pas encore le repentir pour avoir droit au pardon : « Beaux christs d'amour, femmes adultères, vous qui bramez dans le bagne conjugal, espérez ? »

Nous voilà donc ramenés aux hérésies galantes du moyen-âge, aux dulcinistes, et presque aux *dormant-ensemble.* Auprès des hérétiques, nous trouvons maintenant les prophètes et les thaumaturges. Comme les poètes, les néo-catholiques ont la prétention de sauver le monde et de voir dans les temps qui ne sont pas encore. Les nations s'égarent; ils s'agenouillent sur le parvis du temple pour leur montrer la route; les uns sont tristes, jettent de la cendre sur leurs cheveux, se désespèrent et maudissent; les autres espèrent et chantent le *cantique de l'avenir,* mais tous *sont également inspirés, car ils ont entendu en eux des voix intérieures.* « Le jour de la justice approche, disent les prophètes qui pleurent; les signes précurseurs de l'agonie du monde ont éclaté, et déjà les politiques, les rédacteurs de l'ancien *Globe*, ont disparu comme Balthasar à Babylone dans un festin. — Hommes, nos frères, réjouissez-vous, disent à leur tour les prophètes qui chantent, le monde se transfigure, la société s'organise par le verbe social, et le temps est arrivé où tous les peuples vont célébrer la messe à Sainte-Sophie de Constantinople. » Dans les prophéties, comme partout, on le voit, c'est encore le chaos; les jésuites de Lyon, dans leurs petits livres, et M. de Genoude, dans ses préfaces, annoncent l'avénement de l'antéchrist; les humanitaires mystiques annoncent le règne de Dieu; les fouriéristes christianisés, la réalisation de la théorie sociétaire, dont ils ont découvert le prochain triomphe dans l'Apocalypse; M. Stoffels prédit la résurrection morale, et M. Madrolle la dégénération. Faut-il pleurer avec ceux qui pleurent, espérer avec ceux qui espèrent? Marchons-nous vers le jour ou vers la nuit?

Ici on a parodié Jérémie, Ézéchiel, l'Apocalypse. On va maintenant parodier le Christ, et le néo-catholicisme, pour témoigner de sa foi, affichera l'orgueil de la crédulité; il outragera le bon sens public en ressuscitant les jongleries de Saint-Médard et des convulsionnaires. La restauration, en fait de prodiges, n'avait que le labarum de Migné et les neuvaines du prince de Hohenlohe. Depuis la révolution de juillet, le ciel s'est montré moins avare, et nous sommes riches aujourd'hui en miracles indigènes et en miracles exotiques. En France, nous avons auprès de Draguignan Mme Miollis, la stygmatisée, dont les pieds et les mains sont percés de blessures pareilles à celles qui ont déchiré le Christ. Nous avons la sainte robe d'Argenteuil; les *médailles immaculées,* qui ont été apportées du ciel, en 1830, à une jeune

fille de Paris, et celles qu'on a retrouvées récemment dans les catacombes, et sur lesquelles se voit le portrait de la Vierge, dessiné d'après nature par l'ordre de Publius Lentulus. Satan lui-même opère des merveilles; on a compté, dans l'année qui vient de finir, quinze possédés à Toulon; le 8 mai 1843, il s'est fait dans le diocèse de Metz un exorcisme magnifique, et M. l'abbé Frère, chanoine de Paris, a écrit un livre pour restituer au diable le mérite et le monopole des prodiges qu'on attribue au magnétisme. Quand les miracles manquent dans le pays, on va s'approvisionner au-delà des Alpes, car l'Italie est jeune et féconde encore pour les merveilles, et les saints la visitent à peu près comme les dieux la visitaient au temps du vieil Évandre. En 1842, dans l'église de Saint-André *del Fratte*, à Rome, la Vierge s'est montrée à un jeune Israélite, M. Ratisbonne, radieuse, souriante, et traits pour traits comme on la voit sur les *médailles immaculées*. Elle fit signe à M. Ratisbonne de se mettre à genoux devant elle : il obéit; puis, par un signe nouveau, elle lui ordonna de se relever, et d'*ennemi acharné du nom chrétien* qu'il était auparavant, M. Ratisbonne se releva fervent catholique. Cette conversion, comme celle de M. Veuillot, a été comparée à la conversion de saint Paul, et M. Walsh en a fait un livre. La même année, Mlle de Maistre, la petite-fille du comte Joseph, a été guérie d'une exostose au genou par l'application d'un portrait du révérend del Bufalo, fondateur de la *société des prêtres du précieux sang*. Le fait est attesté par les médecins qui ont visité le genou, et qui l'ont trouvé, après le miracle, *droit, lisse et blanc*. On cite encore, parmi les faits notoires, les angoisses de *l'addolorata de Capriano*, qui souffre tous les vendredis les douleurs de la passion et du crucifiement, et les extatiques du Tyrol, qui ont été visitées récemment par M. l'abbé Nicolas, membre de l'Institut catholique de Lyon. On cite surtout sainte Philomène, *la thaumaturge du dix-neuvième siècle*, dont la vie, écrite par un prêtre italien, et traduite par un jésuite de Fribourg, est aujourd'hui en France à sa dixième édition (1). Les reliques de cette sainte, déposées à Mugnano, opèrent de tels prodiges depuis quelques années, que le traducteur jésuite hésite à les raconter. « Les impies, se demande-t-il, diront peut-être que c'est une sorte de blasphème d'attribuer à la puissance divine de pareilles minuties; » et il lève l'objection en ajoutant : « Pas plus qu'il ne l'est d'attribuer à Dieu la formation de ces petits insectes qui humilient l'orgueil et tourmentent la sensualité de l'homme. » Ici se trahit la pensée secrète : *plus nous oserons, plus nous obtiendrons*. — Il y a un grand nombre d'ante-christs dans le monde actuel, il faut les renverser; il faut surtout, à l'aide des miracles, terrasser le rationalisme. — Étrange erreur, de croire qu'on régnera sur l'avenir aux mêmes conditions que sur le passé! étrange méthode, qui consiste à traiter le scepticisme par la superstition, comme dans la médecine, les contraires par les contraires! Aux reproches souvent mérités d'intolé-

(1) *La Thaumaturge du dix-neuvième siècle;* Lyon.

rance, on répond par les emportemens de la colère; aux doutes respectueux de l'esprit, on oppose les folies d'une superstition qui souvent n'a pas même l'excuse de la sincérité ou la poésie de l'ignorance. M. l'archevêque de Paris n'a-t-il pas raison quand il dit, à propos de ces miracles apocryphes propagés de notre temps comme article de foi : « Il est des écrivains qui, en haine du rationalisme, semblent se faire un jeu de le braver pour lui abandonner une victoire facile. » — Insister plus long-temps sur ces livres bizarres, sur ce mysticisme de convention, ce serait fatiguer sans profit le bon sens de nos lecteurs. Laissons donc ces rêveurs se bercer doucement dans leurs dévotes hallucinations. Qu'on y prenne garde cependant, en cherchant ainsi à nous rejeter dans le moyen-âge, en reculant trop loin dans le passé, on n'aura fait peut-être que prendre un chemin détourné pour nous ramener au XVIIIe siècle.

CH. LOUANDRE.

— La seconde partie comprendra : *les Maîtres de l'Enseignement, les Poëtes et les Romanciers, les Prédicateurs et les Publicistes du mouvement catholique.* —

CRITIQUE HISTORIQUE.

Histoire de France sous le Ministère du Cardinal Mazarin,

PAR M. A. BAZIN.

Il y a, en histoire, des époques déshéritées et dont les générations postérieures n'ont nul souci. Il en est d'autres qui émeuvent puissamment les esprits et au profit desquelles la multitude dépense volontiers toutes les ardeurs de sa curiosité, l'écrivain toutes les richesses de sa prose, le poète toutes les splendeurs de sa poésie. Habituellement la popularité de ces temps privilégiés tient à la prédominance exclusive d'une grande idée ou d'un grand fait qui s'impose à l'immense variété des détails et les éclaire tous d'une vive lumière. C'est la passion chevaleresque ou le fanatisme religieux, le prestige du travail intellectuel ou l'importance politique d'un résultat. Ainsi ont trouvé faveur parmi nous les croisades du moyen-âge, qui précipitèrent l'Europe sur l'Asie; la ligue, dont les fureurs ensanglantèrent la France, mais dont le catholicisme démocratique arrêta les développemens du fédéralisme aristocratique et protestant; la renaissance des arts et des lettres, qui valut un si magnifique éclat à l'Italie du XVIe siècle; la guerre de trente ans, qui enfanta le célèbre traité de Westphalie. Parfois aussi une période s'offre à nous sans aucun de ces caractères grandioses qui saisissent l'imagination et entraînent victorieusement les sympathies des masses; mais elle est si heureusement encadrée entre le présent et le passé, elle se présente avec tant de

grace et de courtoisie, elle rit si haut et en apparence de si bon cœur; elle est, en outre, si spirituellement prônée par ses héros éphémères, devenus plus tard ses panégyristes dans les loisirs du cabinet, qu'on se prend à l'aimer et à s'intéresser à elle, comme si elle eût créé une idée féconde ou produit un fait retentissant, et cette usurpation de renommée dure jusqu'au jour où un historien consciencieux et sceptique s'en vient secouer la poussière de tous ces brillans mensonges et constater le néant de cette longue apothéose.

Telle a été, pendant deux siècles, la destinée historique de la fronde, et cette singularité, si c'en est une, ne nous semble point malaisée à expliquer. La fronde avait eu le dessus dans cette bruyante mêlée de paroles qui accompagne si souvent les guerres civiles, et le nom générique de ses adhérens avait conquis une signification cavalière et moqueuse que l'usage a conservée dans notre langue. Elle avait compté dans son sein les plus beaux noms de France et les plus belles femmes de la première moitié du XVIIe siècle; elle avait tout le mérite d'une opposition long-temps triomphante dans un pays où la foule, obéissant à cet instinct de résistance qui caractérise les peuples hautement doués de l'esprit d'examen, bat facilement des mains au spectacle des hostilités exercées contre le pouvoir; elle s'était appuyée sur le corps le plus populaire de cette monarchie absolue, le parlement, et sur la bourgeoisie parisienne, qui possédait autrefois comme aujourd'hui, bien qu'à un degré moindre, une remarquable influence sur l'opinion; elle vivait enfin sur une réputation d'esprit que lui avaient value les saillies parlées et les justifications écrites de quelques-uns de ses fauteurs, et qui lui tenait lieu des meilleurs argumens. C'était en outre un curieux et séduisant tableau que cette étrange cohue de gentilshommes étourdis, d'héroïnes guerrières, de bourgeois peureux et criards, de populace insolente, excitée par les souvenirs révolutionnaires de la ligue, avec le parlement pour avant-garde, la réformation de l'état pour drapeau, le cri : point de Mazarin! pour mot d'ordre, et, pour apologiste, ce fameux coadjuteur de Retz, qui a écrit la *Conjuration de Fiesque*, et qui rêve tout haut à l'imitation de cet épisode italien, qui s'inspire à tort et à travers des réminiscences incomprises de l'antiquité, qui veut jouer au tribun du peuple avec le rochet épiscopal, et au sénat romain avec des procureurs; petit Catilina qui aurait mérité d'être pendu et qui devait mourir tranquillement dans son lit, enveloppé de sa robe rouge, comme Sylla après son abdication.

La fronde avait encore eu un autre élément de succès; elle s'était racontée et jugée elle-même. Non contens d'avoir parlé plus haut et ri plus fort que leurs adversaires, ses partisans avaient seuls écrit ses faits et gestes. L'autorité, satisfaite d'avoir prévalu, avait laissé le champ libre à tous les débordemens de mauvaise humeur littéraire que pouvait inspirer la défaite. Qu'importaient au rusé Mazarin les injures personnelles, pourvu que le vaincu payât et se résignât à l'obéissance! Aussi, ses ennemis se vengèrent-ils avec usure, la plume à la main, de l'impuissance politique à laquelle ils étaient réduits, et personne n'ignore quelle admirable série de mémoires nous ont value leurs

longues et mordantes rancunes. L'opinion a suivi, pendant près de deux cents ans, la voie tracée par eux. On ne s'est pas demandé si la réputation de la fronde n'était pas imméritée, si ses personnages n'étaient pas de pauvres acteurs sous l'or de leurs vêtemens d'apparat, s'il y avait en elle véritablement quelque chose de ce qui constitue les grandes époques, et de nos jours un esprit distingué, M. de Sainte-Aulaire, n'a pas peu contribué, dans un intérêt de circonstance, à rajeunir cette partialité de si vieille date, en se fiant sans réserve au témoignage des contemporains.

Tous les travaux historiques de la restauration cachent, sous l'apparence d'une érudition purement littéraire, une arrière-pensée politique et une valeur de parti; ils ont leur place marquée à droite ou à gauche et peuvent se diviser en deux classes, selon que l'auteur défend la réaction aristocratique ou les tendances régulières de la charte octroyée. L'*Histoire de la Fronde*, par M. de Sainte-Aulaire, appartient évidemment à la seconde catégorie. Les écrivains libéraux de l'époque s'armaient contre leurs ennemis des idées les plus étrangères au domaine de la polémique quotidienne, et en appelaient volontiers au passé des maximes absolutistes du présent. Ils aimaient à rechercher dans nos annales les traces oubliées d'une opposition vigoureuse aux empiètemens du pouvoir, et donnaient pour base à leurs arrêts de condamnation les obscures manifestations des communes du moyen-âge, ou l'éclatante résistance des parlemens. M. de Sainte-Aulaire n'a pas su mieux se préserver des entraînemens de l'opinion professée autour de lui, et il a prêté traditionnellement à la fronde les plus nobles couleurs. Il a fait rétrograder dans le passé le libéralisme des quinze ans, et il a grandi outre mesure les figures parlementaires de 1648; il a cherché à établir, peut-être sans s'en rendre compte à lui-même, une certaine assimilation entre l'attitude anti-ministérielle des cours royales de 1827 et les luttes de la magistrature contre la régence d'Anne d'Autriche, et il a instinctivement glorifié, dans la personne des conseillers du XVIIe siècle, les opposans du XIXe. Son livre, écrit avec toute la facilité d'un grand seigneur, n'est guère qu'un long et élégant plaidoyer inspiré par les Mémoires du cardinal de Retz et dirigé en fait contre les théories gouvernementales des royalistes quand même et des hommes d'état de la légitimité.

M. Bazin, qui a déjà abordé avec un talent si remarquable l'histoire du règne de Louis XIII, n'avait à subir aucune de ces exigences de parti qui pèsent, à leur insu, sur les hommes les plus indépendans dans les temps orageux. Né plus tard au monde historique, rien n'a contrarié la liberté de ses mouvemens. Il a marché d'un pas ferme sur le grand chemin de l'appréciation, promenant de droite et de gauche les hardiesses motivées de sa critique, et soufflant sans ménagement sur les versions les mieux accréditées. Il s'est plu à remonter le courant de l'opinion reçue, à renverser tout le brillant échafaudage des narrations contemporaines de la minorité de Louis XIV, à surprendre en flagrant délit d'inexactitude les coryphées de la révolte, transformés en chroniqueurs partiaux dans l'oisiveté des parlemens et des cours. M. Bazin, esprit froid et positif, mais absolu dans ses jugemens sur les

hommes et sur les choses, a étudié la fronde, abstraction faite du côté poétique, et il a été saisi d'un profond mépris pour les petitesses de l'exorde, les légèretés de l'action, et la stérilité du dénouement. Aussi a-t-il réagi avec vigueur et rabaissé devant la postérité les prétentions demeurées infécondes des corps judiciaires. La magistrature a perdu, sous le sans-gêne de son pinceau irrespectueux et moqueur, les proportions grandioses qu'elle tenait de l'habitude et de la tradition. L'historien s'est jeté, tête baissée, au milieu de tous ces intérêts mesquins décorés de titres pompeux; il a mis à nu les futilités de l'origine cachées sous l'aspect séduisant de certains évènemens et sous la bonne mine des individus, la pauvreté du fond revêtue du mensonge d'un arrangement ingénieux, les passions mauvaises, les coupables enfantillages, l'égoïsme impudent, l'orgueil des mobiles divers, et il a reconnu sous cette attrayante surface de puérilités et de bons mots des tendances fâcheuses et de tristes résultats. Telle a été son ardeur, ou plutôt l'énergie de sa conviction dans cette œuvre de réaction presque systématique, sinon passionnée, qu'il a plus d'une fois outrepassé le but.

On sait comment naquit la fronde, comment elle vécut, comment elle s'éteignit enfin par lassitude et par ennui. Au début de la régence, c'est *l'âge d'or*, ainsi nommé par les poètes courtisans. Richelieu est mort et son royal esclave l'a suivi dans la tombe. Les bannis reviennent en foule; la cour a retrouvé cette joie franche qu'un roi sombre et taciturne, un ministre ombrageux et redoutable, avaient si long-temps proscrite; un des heureux du moment s'écrie que toute l'histoire de ces jours de bonheur peut se résumer en cinq mots : *la reine est si bonne!* Bientôt cependant de nouveaux mécontentemens vont surgir; les victimes du dernier règne s'étonnent de retrouver au conseil les créatures du cardinal défunt, de voir persister, avec quelques adoucissemens dans la forme, son gouvernement intérieur, et survivre sa pensée ministérielle. Le parti des *importans* a fait son apparition, et il se donne pour chef un petit-fils de Henri IV, empressé d'obéir à la coutume qui veut que toute régence soit semée de dissensions et de luttes intestines. Mazarin, menacé par ces quatre ou cinq *mélancoliques*, prend l'initiative de la rigueur, et fait enfermer le duc de Beaufort à Vincennes. Le prologue est joué; la bourgeoisie, ruinée par le fisc, se prépare à entrer en scène, et le parlement, si faible sous les rois forts, si fort sous les rois faibles, se pose vis-à-vis d'elle en tuteur officieux et désintéressé. De là les réunions de la chambre de Saint-Louis, où l'on agite la question prématurée et incomprise de la réformation de l'état. La régente, indignée de l'audace des parlementaires, s'en prend à un vieux conseiller du nom de Broussel, brave homme au fond, mais imbu au plus haut degré de l'esprit de corps; le peuple s'émeut et sillonne les rues de barricades; le coadjuteur de Retz, entraîné par l'amour du nouveau, s'est séparé avec éclat de la cour; puis on se hâte de transiger, et ce premier acte de la fronde se termine par la fameuse déclaration de 1648. Au second, le mouvement change de caractère; jusqu'alors la querelle de la régence et du parlement avait eu un caractère net et tranché, elle n'avait

eu pour cause que la vieille hostilité des intérêts royaux et des exigences de la magistrature. A cette heure, la noblesse se met de la partie, et les gentilshommes accourent en foule sous les drapeaux de la fronde. Les plus grands seigneurs de France, M. et Mme de Longueville, le prince de Conti, le duc de Bouillon, et son frère le loyal Turenne, le duc d'Elbeuf, etc., épousent, dans un intérêt égoïste, les ressentimens des gens de robe; bourgeois et duchesses se mêlent au son des violons à l'Hôtel-de-Ville, tandis que la royauté appelle à son aide toutes les fidélités ébranlées. On lève des soldats par ordre du parlement, on frappe des contributions, on escarmouche plus ou moins vaillamment autour de Paris; on écoute avec faveur les propositions de l'envoyé de l'archiduc, c'est-à-dire de l'étranger. Et pourquoi? comment la trahison est-elle à l'ordre du jour? Point d'états-généraux, point de prévôt des marchands à la hauteur de Marcel, point d'évêque Lecoq, point de Jean de Pecquigny, champions hardis de la liberté, l'un au nom du clergé, l'autre au nom de la noblesse. Où sont les descendans des Caboche? où sont les Jacques? La ligue du bien public n'est pas invoquée; le mot de république n'est pas même prononcé. Où va-t-on et que veut-on? Le prétexte, c'est l'expulsion de ce prélat souple et rusé qui a recueilli, avec l'héritage de Richelieu, la haine et le mépris attachés au souvenir d'un autre Italien devenu maréchal d'Ancre sous Louis XIII; le but, c'est la satisfaction des mécontentemens individuels. L'enfant mutin veut la guerre civile; va pour la guerre civile, et quelle guerre! Peu à peu, tout ce bruit s'apaise; la paix est conclue entre le gouvernement et les rebelles sous les auspices du grand Condé, qui n'a pas encore dévié de la ligne du devoir, bien qu'elle ne soit pas celle de la popularité. Mais, dès ce moment, le héros de Rocroy et de Lens, fier des services rendus et peut-être tenté par l'appât du bandeau royal qui ceint une si jeune tête, s'apprête à devenir le pivot d'une rébellion dernière, et à rallumer énergiquement la guerre civile. Les rôles se modifient, les péripéties s'accumulent, les mazarins se réconcilient avec les frondeurs; les princes du sang sont enfermés au donjon de Vincennes, et, par un revirement soudain, l'opinion publique se déclare contre eux. Quelques jours après, c'est encore au tour de Mazarin de fléchir devant leur ascendant et de s'éloigner du royaume. Condé redevient le maître, il dispose à son gré des faveurs royales, il se fait largement sa part; il multiplie les demandes au profit de ceux de son parti, et lorsqu'on le croit rattaché pour jamais, en raison de son omnipotence même, au trône du jeune roi qui atteint sa majorité, il sort précipitamment de Paris, et jette son cri de guerre par inquiétude d'humeur. Alors la fermentation recommence; le parlement de Paris fulmine des arrêts violens contre le cardinal proscrit, qui est rentré en France suivi d'un corps d'armée; le sang coule au faubourg Saint-Antoine, et Condé vaincu soulève l'écume populaire, qui procède à l'Hôtel-de-Ville par le massacre et par l'incendie; il finira par se joindre aux ennemis du dehors, et sa retraite au sein de l'armée espagnole sera le dernier acte du drame.

C'est là toute la substance des faits qui remplissent les temps de la fronde.

et, en les réduisant ainsi à leur plus simple expression, on est frappé de leur peu de valeur. M. Bazin en a suivi pas à pas la longue filière, en conteur élégant, sûr de lui-même, abondant sans prolixité, et consciencieux sans minutie. Il entre de prime abord dans le cœur du récit; il expose avec un art infini, avec des nuances exquises, en écrivant l'histoire de *l'âge d'or*, les diverses situations de tous ces hommes de cour, qui s'imaginaient être méconnus parce qu'on ne réparait pas avec assez de munificence à leur profit les injures du passé. Il raconte comment l'idée du pouvoir était alors si mal définie, malgré les sanglantes exécutions de Richelieu; comment les liens qui unissaient le monarque à l'élite de ses sujets offraient, en dépit du supplice de Biron, de Montmorency, de Cinq-Mars, une telle élasticité; comment la rébellion à main armée était encore si peu considérée comme un déshonneur dans une certaine caste sociale, que tout gentilhomme se croyait en droit de réagir contre le système despotique de l'*éminence rouge*, et de revendiquer sa part de souveraineté. On respire de loin un étrange parfum d'agitation; on devine que le sommeil des premières années de la régence ne peut durer; on voit déjà poindre l'heure du réveil. Toutefois peut-être manque-t-il quelques traits essentiels à ces données préliminaires; peut-être eût-il fallu, pour la complète intelligence de l'époque, présenter une sorte de tableau tout à la fois social, politique et administratif de la France au commencement du règne de Louis XIV. L'historien avait à nous fournir d'intéressans détails sur les progrès de la centralisation rêvée par Richelieu, sur le mécontentement sourd des populations écrasées pendant dix-huit ans, mais emportées encore, selon la belle expression du coadjuteur de Retz, par le mouvement de rapidité que le vigoureux ministre avait imprimé à l'autorité royale. Il pouvait interroger à mesure les symptômes de la réaction qui s'opérait dans les provinces contre les intendans, agens dévoués du pouvoir central, fonctionnaires hostiles au maintien des coutumes locales, étrangers odieux à leurs subordonnés, et surtout aux trésoriers, aux élus, à tous les protégés de la magistrature qu'ils avaient spoliés. Il y aurait eu en outre quelque utilité à constater la position respective de la royauté toujours envahissante, et de la gentilhommerie toujours disposée à se lever en faveur de l'indépendance féodale; à faire ressortir les causes de cette antique et profonde inimitié qui existait entre l'aristocratie d'épée et celle de robe, et qui bientôt allait paralyser les plus menaçantes démonstrations de la fronde; à préciser les mobiles divers et les aspirations de la masse bourgeoise qui avait puisé dans les souvenirs de la ligue un sentiment confus de sa valeur numérique avec l'instinct révolutionnaire d'une meilleure destinée. M. Bazin n'a pas entièrement laissé dans l'ombre tout ce grand côté de la question sociale; mais il s'est contenté d'une indication sommaire, sans preuves décisives, et sans faits à l'appui.

Du reste, l'auteur de l'*Histoire de France sous le ministère du cardinal Mazarin* ne procède jamais par voie de synthèse; il s'inquiète fort peu du point de vue philosophique, et, à vrai dire, le sujet, exclusivement nourri de petits incidens et d'anecdotes individuelles, n'y aurait guère prêté. La devise

de M. Bazin est celle du critique latin : *Scribitur ad narrandum.* C'est à l'histoire qu'il a demandé la certitude, et quand il la tient par les faits, il ne court pas après le commentaire doctoral : les conséquences qui découlent des prémisses le dispensent d'un retour prophétique sur l'évènement accompli; mais, en démonstrateur habile, il ne fait pas grace des corollaires, car il aime les détails, et il lui faut toute la prudence et toute la finesse de sa méthode pour ne pas s'égarer dans les innombrables accessoires qu'il lui a plu de rattacher au récit principal. Esclave de la chronologie, il marche avec le temps, et sans vouloir d'autre guide; il ne sacrifie pas un épisode à un autre, quitte à revenir après, avec ou sans transition : plus sage en cela que tels ou tels écrivains que l'on pourrait citer qui se passionnent pour une période ou pour un homme, et laissent là tous les autres sans avoir égard aux proportions. Le voilà donc cheminant, d'un pas tranquille et régulier, à travers tout ce bizarre dédale d'agitations impuissantes, de pauvres intérêts et d'intrigues échevelées. Il excelle à démêler la trame compliquée des manœuvres de cour, à décrire les incessantes menées du parlement, les doléances du peuple, les griefs ecclésiastiques du mondain coadjuteur qui tourne au jansénisme par amour du nouveau ou par esprit de corps, l'attitude des petits-maîtres, cette autre phalange d'*importans* que dirige le jeune duc d'Enghien enorgueilli de ses triomphes militaires, les projets d'avenir que forme Mazarin, près d'appeler en France cette brillante armée de neveux et de nièces dont il entourera plus tard le trône de son royal pupille. Il dévoile avec une clarté extrême et un rare talent d'observation tous les secrets de la tactique du parlement; il explique à merveille tout le manége légal des gens du roi et des conseillers-juges; il donne des renseignemens curieux sur leur éloquence judiciaire, sur leur érudition pédantesque, sur le vain *libéralisme* de leurs paroles. M. Bazin a constaté, et avec pleine raison, le peu de portée du langage violent qu'autorisait alors l'usage du palais. Sa sécurité historique n'est pas de celles que peuvent ébranler quelques déclamations orales; puisée dans le dédain des mobiles, des acteurs et des situations, elle résiste même aux actes les plus significatifs; elle n'est troublée qu'un moment, le jour où le parlement, la chambre des comptes, la cour des aides et le grand-conseil s'unissent dans le but de réformer l'état, et créent l'assemblée de la chambre de Saint-Louis. Alors l'historien s'écrie : « Quelle que fût sur les suites possibles de cette installation la pensée de ceux qui l'avaient conquise et du gouvernement qui la subissait, il est certain que la France venait de voir se former un corps politique, lequel, étant sans fonction réglée, sans autorité définie, et partant limitée, pouvait dès-lors tout ce qu'il oserait. »

Mais, dès qu'il arrive à l'examen des résolutions délibérées dans la chambre de Saint-Louis, M. Bazin se rassure, et désormais sa confiance ne fléchira plus. A notre époque, le mot de réformation de l'état prononcé au sein d'une assemblée qui se serait constituée en dehors de l'initiative et du consentement du pouvoir, aurait un sens redoutable, et la constitution tremblerait sur sa base. Au temps de la fronde, il voulait tout-simplement dire, selon l'auteur

de l'*Histoire de France sous Mazarin,* que les cours souveraines se sentaient à l'étroit dans les limites de leurs attributions, qu'elles entendaient profiter de la faiblesse momentanée de la royauté pour en élargir le cercle, qu'elles s'étaient unies dans un intérêt égoïste, auquel le prétexte banal de la réduction des tailles imprimait un faux air de noblesse et de générosité. Aussi n'est-il pas d'expressions méprisantes qu'il ne prodigue à la déclaration du 24 octobre 1648, qui émane des réunions de la chambre de Saint-Louis et des journées des barricades. Ce qui domine, d'après lui, dans l'édit de pacification dicté au conseil royal par la magistrature, c'est la haine des traitans qui n'est qu'un leurre jeté au pauvre peuple, la demande de la publicité des comptes qui cache un désir d'empiétement, la clause de la liberté individuelle qui n'a été stipulée que dans des préoccupations de caste. « En lisant, ajoute-t-il, les articles de cette capitulation consentie par un pouvoir qui s'était mis hors d'état de refuser, nous avons peine à comprendre pourquoi d'une part on était si fier, pourquoi de l'autre on se montrait si abattu; car c'est à peine si nous y trouvons quelque disposition nouvelle, quelque garantie pour le public, quelque engagement de la royauté, et quelque moyen de protection ou de répression.... L'esprit du parlement en toutes choses, sauf peut-être en ses intérêts particuliers, était de ne rien dire nettement; il s'exprimait en énigmes, dont ses registres gardaient le mot. Ce qu'il se réservait surtout, c'était l'interprétation du texte, pour lequel il croyait toujours avoir des ressources infinies d'argumens et une grande provision d'exemples. Ceci se voit très clairement dans l'article de la sûreté publique : les termes dans lesquels il est *couché* ne feraient certainement pas soupçonner la longue dispute dont il est sorti, et quand on a lu le détail de cette dispute, on ne peut croire que c'en soit là l'issue. Des gens plus attentifs que ne le sont ordinairement les *historiens* auraient grand sujet de s'y tromper, et les nombreuses méprises dont les livres sont pleins en cette occasion ne sont pas de celles qui nous étonnent. » La dernière phrase de cette appréciation sobre et rapide a, comme on voit, une tournure singulièrement rude et hautaine. On y sent percer contre les publications antérieures une mauvaise humeur mal déguisée sous la bonhomie affectée et, malgré tout, fort cavalière de l'expression. A qui s'adresse l'allusion? Il faut bien l'avouer, elle va droit à un esprit éminent, à M. le comte de Sainte-Aulaire, qui écrivait en 1827 : « La déclaration du 24 octobre 1648 a laissé si peu de trace dans notre histoire, ses principes ont été si complètement mis en oubli pendant les regnes de Louis XIV et de Louis XV, qu'on a peine aujourd'hui à concevoir son importance. C'était cependant une grande révolution, que celle qui associait la magistrature à la puissance législative et souveraine. Peut-être le parlement de Paris n'avait-il pas compris lui-même toutes les conséquences des concessions qu'il arrachait à l'autorité royale. Peut-être était-il arrivé à ce but sans plan de conduite, sans idées générales de gouvernement, poussé par l'esprit de corps plutôt qu'animé par un patriotisme éclairé. Mais, quoi qu'il en soit, les articles délibérés en la chambre de Saint-Louis avaient proclamé les vrais principes de

la liberté et posé les bases d'un gouvernement légal et d'une administration régulière. » Il serait malaisé de mettre en regard deux jugemens plus franchement hostiles, et on peut comprendre maintenant, sans en approuver la forme brève et dure, le sens du reproche adressé par M. Bazin à ses prédécesseurs. Cet antagonisme radical n'a d'ailleurs rien que de fort logique et de fort naturel; il trouve son principe dans la différence des situations et des points de départ. M. de Sainte-Aulaire, entraîné par le désir d'opposer aux prétentions réactionnaires du présent les résistances du passé, a négligé avec une entière bonne foi de s'appesantir sur la stérilité des efforts qu'avait tentés la magistrature. Il n'a considéré que le but auquel elle paraissait tendre, et il a cru voir là une sorte d'aspiration instinctive ou intelligente, peu importe, vers un régime constitutionnel : erreur capitale selon l'histoire, mais en parfaite harmonie avec les exigences libérales de la période des quinze ans. M. Bazin, au contraire, ainsi que nous l'avons remarqué, n'a pas eu à s'inquiéter du milieu dans lequel nous vivons aujourd'hui : il a pu se vouer, sans craindre le contrôle jaloux d'influences qui n'existent plus, au rôle d'un historien consciencieux, sachant bien qu'il n'avait pas à plaider la cause de telle ou telle coterie; mais, cédant aux fâcheux enseignemens d'une conviction exclusive, il n'a envisagé que le résultat négatif, l'impuissance finale des tentatives parlementaires, et lorsqu'il a vu l'autorité dépouillée de tout son prestige, l'administration désorganisée, le gouvernement en péril, la France misérablement amoindrie aux yeux de l'étranger, sans que cette violente crise eût servi au bien-être légal ou à la liberté des peuples, il s'est dit que tout avait dû être mesquin dans les individus et pitoyable dans les choses, puisque la solution n'avait pas été meilleure. Le premier ne s'est donc préoccupé que du but idéal, et il l'a exalté outre mesure, bien qu'il n'eût pas été atteint; le second n'a songé qu'au dénoument matériel, et il l'a pris en pitié. La vérité des faits est entre ces deux sentimens extrêmes, et si M. de Sainte-Aulaire s'est grandement trompé en cherchant à assimiler le siècle de Louis XIV au nôtre, et la déclaration de 1648 à l'enfance d'un pacte constitutionnel, M. Bazin a été trop loin, à notre avis, en prétendant que cet édit royal n'avait aucune valeur réelle. Sans stipuler des garanties précises et partant efficaces, sans offrir la clarté absolue et la rigueur mathématique d'une constitution, sans entrer dans l'examen des droits et priviléges des hiérarchies sociales, il entravait la marche de la royauté et dépossédait en partie le chef de l'état au profit des corps judiciaires. La cour sentit si bien le danger des obstacles accumulés sous ses pas, qu'elle hasarda tout pour s'en affranchir; elle s'enfuit brusquement de Paris, et la guerre civile fut déclarée.

M. Bazin ne s'émeut pas plus au bruit de cette retentissante prise d'armes qu'il ne s'était ému à la lecture de la déclaration du 24 octobre 1648. Il lui suffit que la Fronde ait vu cette fois ses rangs se grossir d'une foule de grands seigneurs et ait ainsi perdu sa physionomie bourgeoise et populaire, pour en proclamer l'impuissance et en nier la gravité. Dès-lors il se sent tout-à-fait à l'aise, et, convaincu de l'insuffisance des évènemens et de celle des héros des

deux sexes qui vont y figurer, il leur lance à pleines mains les traits de sa mordante ironie. Il s'étudie à nous prouver que, si tous ces chefs de parti avaient de l'esprit à défaut de bonnes raisons, ils ne brillaient que par cet esprit de saillie qui ne grandit guère les individus, qui n'est dans la vie politique qu'un accessoire amusant, et qui, somme toute, est monnaie courante de nos jours, où le mérite d'un homme ne se mesure pas à la grace et au bon goût d'un quatrain. Il ajoute que, la plume à la main, toute cette verve parlée s'éteignait, que les écrivailleurs de la faction ne rencontraient, dans les laborieux écarts de leur polémique inféconde, que de viles accusations ou de tristes platitudes, et il déclare enfin, à juste titre, qu'il n'a découvert, dans les mazarinades écloses pendant la guerre de Paris, rien qui valût la peine d'une citation.

Mais, s'il est vrai que l'intervention de tous les grands noms du royaume ait complètement changé le caractère de la rébellion, est-ce à dire pour cela que la fronde ait à l'instant même perdu toute sa gravité? Nous ne le pensons pas. Les mauvaises plaisanteries et les rires éclatans des intéressés ne prouvent rien; la ligue avait bien eu ses joyeux quolibets et ses burlesques épopées. Lorsqu'on anéantissait sans ménagement tout le prestige de l'autorité, tout le respect dû aux personnages et aux agens royaux, lorsqu'on s'attaquait hardiment au pouvoir légal, à l'heure où la tête de Charles Ier tombait en Angleterre sous l'effort d'un autre corps nommé aussi parlement, lorsque, sous le prétexte de renverser un ministre odieux, on soulevait à plaisir toute l'écume des passions populaires, n'était-ce donc pas sérieux? Sans doute la fronde a dans nos souvenirs un aspect singulièrement capricieux et goguenard; mais cependant la capitale avait échappé au roi, Rouen se déclarait pour le duc de Longueville, les parlemens d'Aix et de Rouen s'unissaient à celui de Paris, qui prenait tous les airs d'un gouvernement provisoire, et représentait au petit pied ce que furent plus tard les comités de l'assemblée constituante; enfin, si le nom du souverain n'avait pas cessé de figurer sur les drapeaux de cette étrange coalition, si la devise des mécontens était celle-ci : *Nous cherchons notre roi;* si l'on s'inclinait avec respect devant la majesté absente de Louis XIV enfant, on n'en agissait pas moins comme s'il n'eût pas existé, opposant armée à armée, arrêts à ordonnances, et manifestes à proclamations. Il fallut, pour annihiler cette révolte sans causes légitimes, que le peuple, soulevé au début par une question de tailles, ne comprît rien aux théories *libérales* de ses meneurs, et que l'audace manquât à ceux-ci pour s'emparer de lui et exploiter la situation à leur profit; il fallut que la magistrature ne comptât dans son sein que des hommes imbus au plus haut degré de l'esprit de corps, mais incapables d'avoir des idées arrêtées sur les suites possibles de cette émotion populaire, et fort mal disposés d'ailleurs pour les gentilshommes du parti qui tendaient à se substituer à eux avec le dédain le mieux caractérisé du précepte latin : *Cedant arma togæ;* il fallut aussi que le coadjuteur, si retors en intrigue, n'eût ni fixité ni parti pris, outre que le rochet épiscopal ne convenait que médiocrement à

son rôle de tribun. M. Bazin, qui n'avait pas vu le péril, a merveilleusement apprécié le remède; il a indiqué avec une extrême sûreté de coup-d'œil et une rare sagacité les plus insaisissables nuances et les plus obscures variations de tout cet assemblage d'intérêts hétérogènes. Il y a, dans cette partie de son livre, des scènes d'une vérité frappante et d'un comique achevé; la critique naît pour ainsi dire d'elle-même sous les malignes inspirations de sa verve descriptive, et c'est à peine s'il serait besoin, à la suite de cet intelligent récit, de jeter un regard sur les quelques pages de réflexions sévères où il a groupé en faisceau et peut-être exagéré les nombreux griefs de l'histoire contre cet épisode de la fronde.

M. Bazin, si peu troublé des menaçantes possibilités que renfermait la guerre de Paris, n'accorde pas plus de valeur à la défection du prince de Condé. A ses yeux, le vainqueur de Rocroy et de Lens n'apporte dans la lutte aucun élément nouveau; ce n'est guère qu'un nom et une épée de plus au milieu de tant de noms glorieux et d'illustres épées. Pourquoi quitterait-il, à son sujet, cet air sceptique et railleur qui récuse les élans passionnés et n'admet pas la colère? Condé est-il autre chose qu'un enfant malicieux, goguenard et mutin, qui s'amuse à tourmenter le cardinal, dont le hasard des évènemens a fait son protégé et presque son esclave? L'exagération de ses fantaisies cache-t-elle un but, un dessein, une volonté fixe et résolue, ou n'est-elle pas plutôt l'effet d'une pétulance qui manque d'emploi? Rien n'est changé quant à l'aspect général des moyens publics ou secrets de la querelle. Les intrigues sans nombre dont elle est traversée présentent toujours la même confusion de personnages, la même multiplicité de prétentions, la même petitesse de vues individuelles. Soudains abandons, brusques retours, péripéties inattendues, tout s'y produit à mesure, excepté le remords, qui n'est jamais le bienvenu dans les mouvemens politiques; et, au sein de ce curieux enchevêtrement d'agitations en sens divers, il n'apparaît pas une idée qui ait chance de vie, pas un fait sur lequel on puisse s'appesantir, car le fameux combat du faubourg Saint-Antoine n'est qu'un sanglant tournoi dont les redites historiques ont depuis long-temps épuisé tout l'intérêt; le massacre de l'Hôtel-de-Ville, qui a suivi cette journée, n'est qu'un hors-d'œuvre odieux; la nomination du duc d'Orléans en qualité de lieutenant-général du royaume, avec l'investiture de tous les pouvoirs, n'est qu'une insignifiante contrefaçon des tentatives de Guise le Balafré. — Tels sont les enseignemens contenus dans cette partie du récit, et là encore M. Bazin nous semble avoir obéi aux inspirations d'une sécurité trop dédaigneuse et trop absolue. La mêlée de la Porte-Saint-Antoine, qu'il a racontée avec une brièveté calculée et peu permise dans un ouvrage de si longue haleine, où sont venus plus d'une fois s'étaler, avec de vastes développemens, des incidens moins dignes de l'attention du lecteur, la mêlée de la Porte-Saint-Antoine, disons-nous, n'était rien moins que la dernière bataille livrée à la royauté par l'aristocratie; les meurtres de l'Hôtel-de-Ville accusaient un triste ressouvenir des excès démocratiques de la ligue et une déplorable tendance à l'imitation. L'élé-

vation du duc d'Orléans à la lieutenance-générale du royaume, provoquée par Broussel, était la démarche la plus audacieuse qui eût été faite jusqu'alors contre le gouvernement royal. Si le prince dont il s'agissait eût été un autre homme, l'arrêt du parlement aurait peut-être eu d'immenses conséquences; le roi pouvait changer de nom, et la couronne passer en de nouvelles mains. Cette substitution était réellement plus à craindre que le projet gratuitement prêté par Mazarin au cardinal de Retz de se poser en Cromwell, et de transformer le duc de Beaufort en Fairfax. Et d'ailleurs, à défaut du duc d'Orléans, n'avait-on pas Condé, dont un contemporain véridique et bien informé nous a dévoilé les coupables espérances; Condé, qui en dépit de sa nullité politique avait rallié autour de sa personne tous les ressentimens épars; Condé, qui une fois passé dans les rangs des rebelles, était devenu par la seule force des choses le dernier champion de la noblesse féodale et de l'esprit provincial? M. Bazin n'a pas cru au danger; il existait pourtant au dedans comme au dehors. La fronde n'aurait eu rien de sérieux en elle-même, qu'elle aurait acquis une énorme gravité par les circonstances extérieures dont elle avait été l'occasion. La France, pour parler le langage politique de notre temps, était dans une fâcheuse voie d'abaissement continu. Les conquêtes du commencement de la régence s'en allaient une à une; l'Espagne, si habile à profiter de nos discordes civiles, était toujours derrière le rideau avec ses propositions insidieuses, ses envoyés secrets, ses armées d'invasion; la frontière, jadis si bien gardée, était ouverte au premier venu, à Mazarin, à l'archiduc, au duc de Nemours, à cet étrange aventurier qu'on nommait le duc de Lorraine. Il suffisait d'un régiment levé au-delà du Rhin pour traverser le royaume et le mettre à contribution d'un bout à l'autre. D'autre part, la féodalité abattue par la main de fer de Richelieu, qui avait repris en sous-œuvre la grande pensée de Louis XI, décelait encore un reste de vie, et ses convulsions suprêmes compromettaient le présent, sans toutefois engager l'avenir. Le peuple avait, comme toujours, un puissant instinct de nationalité, et les traditions de la ligue, où l'Espagnol avait joué un rôle si odieux, ne contribuaient pas peu à l'aviver; mais la gentilhommerie oubliait, au milieu de la décadence momentanée du pouvoir royal, les terribles exemples du règne précédent, et le sens du mot patrie, si rigoureux parmi nous, restait pour elle mal défini. Il y aurait une grave erreur, bien que Richelieu eût déjà fort avancé l'œuvre de la centralisation, à supposer l'unité administrative pleinement réalisée à cette époque, comme elle le sera lorsque le jeune roi aura groupé autour de lui et absorbé dans les splendeurs de sa cour tous ces grands seigneurs déchus. L'esprit de localité, qui avait survécu aux attaques redoublées de l'impérieux ministre, s'était incarné dans la personne des gouverneurs de province, et ceux-ci levaient des troupes, ouvraient et fermaient leurs villes, prêtaient ou refusaient leurs gens de guerre, passaient d'un camp à l'autre avec une incroyable facilité. La France était tombée si bas dans l'opinion, que tout le monde en Europe, hormis la cour de Madrid, s'intéressait à elle, comme on prend fait et cause pour un malheureux digne de pitié; la fameuse reine de

Suède, Christine, le fantasque duc de Lorraine, et, chose bizarre, le fils de l'infortuné Charles Ier figuraient au nombre des médiateurs bénévoles, sans compter les agens officieux de l'intérieur. Qu'il y a loin de cette situation au spectacle qu'offrira la France de Louis XIV, quelques années plus tard!

Ces belles promesses de l'avenir, M. Bazin n'a fait que les indiquer à la fin de son livre. La conclusion dernière de la fronde, c'est le grand ballet de « l'Impatience » dansé à la cour (22 et 26 février 1661), et dans lequel figurent le prince de Condé et le duc de Beaufort. Les principaux acteurs ont disparu à jamais ou se sont groupés en sujets désormais fidèles autour de la royauté victorieuse. Mais si Louis XIV, écoutant les avis modérés et concilians de son principal ministre, pardonna beaucoup autour de lui, il ne put oublier que les factieux de la régence avaient un moment compromis l'avenir de l'absolutisme royal avec leurs émotions populaires et leur libre parler; et, sans rappeler la destinée si long-temps errante du cardinal de Retz, l'aventure de Balthazar de Fargues, transcrite comme pièce justificative par Lémontey, dans son *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, prouve la ténacité des ressentimens du jeune monarque. Maintenant Mazarin, qui avait vu s'humilier devant lui le parlement dompté, pouvait mourir paisible et honoré. S'il n'avait pas réussi, malgré l'activité de ses négociations secrètes, que M. Bazin paraît avoir négligées, à placer la couronne impériale sur la tête de son pupille, son œuvre historique n'en était pas moins accomplie. Il suffit, pour sa gloire, de citer la paix de Westphalie, qui rendit la France prépondérante en Allemagne; la ligue du Rhin, qui avait pour but de lui donner les Pays-Bas, en interceptant le passage aux troupes espagnoles; enfin le traité des Pyrénées, qui recula ses frontières au nord. On le sait, lorsque le cardinal eut rendu le dernier soupir (9 mars 1661), le jeune roi réunit son conseil et dit d'une voix ferme : « Messieurs, je vous ai fait assembler pour vous dire « que jusqu'à présent j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires par feu « M. le cardinal, mais que, dorénavant, j'entends les gouverner moi-même; « vous m'aiderez de vos conseils quand je vous les demanderai. » « Il y avait alors, ajoute en terminant M. Bazin, plus d'un demi-siècle que le Louvre n'avait entendu l'équivalent de ces royales paroles. » Cette vigoureuse allocution, qui couronne l'œuvre de l'historien, a dans sa mâle brièveté quelque chose de fort éloquent et de singulièrement expressif, en ce qu'elle donne une juste idée des prétentions autocratiques du monarque et fait pressentir ce que sera bientôt la volonté énergique et persévérante de Louis XIV; mais la formule du despotisme royal ainsi conçue n'a, comme résumé de la situation générale, qu'une valeur incomplète, et ne dégage nullement les élémens de la comparaison du présent avec le passé. Il eût fallu, ce nous semble, jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'état dans lequel Mazarin, au début de son administration, avait trouvé la France, énumérer de haut et grouper en faisceau les causes sociales, politiques et morales des progrès immenses qu'avait réalisés le pouvoir, présenter un tableau large, dessiné à grands traits, des circonstances au milieu desquelles s'éteignait le prélat italien.

Telle n'est pas la méthode de M. Bazin, écrivain positif, qui ne se pique pas d'être moraliste, et qui proclame implicitement en histoire la domination exclusive du fait.

Considérée sous le point de vue de la forme, l'œuvre de M. Bazin se développe en général avec une régularité extrême, dans un style simple, élégant et facile, mais dont l'aspect se ressent quelque peu de la lecture des mémoires du temps. Une critique méticuleuse ferait observer qu'il y règne une certaine monotonie dans l'exécution, que la phrase, sèche, pointillée, visant au trait sous un faux air de bonhomie, a peu d'ampleur et de grace, que cette narration limpide ne présente pas d'arêtes saillantes où puisse se remettre en haleine l'esprit fatigué du lecteur, qu'elle laisse parfois désirer un peu plus d'animation et de vigueur. M. Bazin, nous l'avons dit, est un écrivain sceptique et railleur, qui montre fort peu d'inclination pour les évènemens de la fronde, et qui, sauf une exception relative au cardinal de Retz, pèche habituellement, si l'on peut s'exprimer ainsi, par l'abus de l'impartialité. Il dit, en terminant le récit de la première guerre de Paris : « Quoiqu'il y ait, de la part d'un historien, un excès de désintéressement fort voisin de la duperie à diminuer l'importance et l'éclat des faits qu'il raconte, il faut bien, quand on cherche la vérité, la prendre avec toutes ses charges, pâle et mesquine, sans mouvement et sans énergie, là où il n'est pas possible de la voir autrement. » N'est-ce pas s'exposer gratuitement à l'accusation de minutie, pour s'être appesanti avec trop de complaisance sur des incidens qui, dans cette hypothèse, n'offriraient qu'un fort mince intérêt à l'histoire? Et, en effet, l'auteur est un homme consciencieux qui ne veut rien laisser dans l'ombre et qui, dans son désir de tout expliquer, exagère volontiers le soin du détail. Lorsqu'on a lu son ouvrage, on se trouve avoir acquis une connaissance à peu près parfaite des actes de l'époque, car il n'oublie rien, pas même les hors-d'œuvre, tels que l'origine et les progrès du jansénisme, le romanesque drame de la révolution de Naples sous les inspirations de Masaniello, l'importation en France de l'opéra italien, etc. Cependant tout n'est pas dit en histoire lorsqu'on en a fini avec le récit des causes et des effets, et après les évènemens, ou plutôt à côté d'eux, les hommes s'offrent tout naturellement à la double appréciation du conteur qui les fait agir et du critique qui juge le conteur. Dans la fronde, les personnages abondent, personnages collectifs et individuels, et M. Bazin a eu beau jeu, surtout avec les premiers. Rien de plus vrai, de plus substantiel, de plus complet que ses épisodes parlementaires dessinés avec une rare intelligence des lieux, des habitudes, des physionomies; il s'est représenté le parlement de Paris comme le foyer des résistances, le grand meneur de l'opinion, le plus énergique appui de la fronde, et, à ce titre, il a consacré au compte-rendu de ses séances les meilleures qualités de son style et les plus exquises finesses de son observation patiente. C'est là qu'il faut étudier cette étrange assemblée; c'est avec lui qu'il convient de pénétrer dans l'intérieur de la grand'chambre, lorsque les vieux conseillers, majestueusement assis sur leurs chaises curules, tempèrent par la dignité de leur silence

les turbulentes invasions des jeunes membres des enquêtes. C'est son livre à la main qu'il est aisé de suivre la cour souveraine au milieu du vaste arsenal de ses traditions, dans les plus intimes replis de ses formes procédurières, à travers cette forêt touffue de chicanes, de précédens, de fins de non-recevoir, dont le gouvernement ne pouvait jamais se démêler sans une déchirure au manteau royal. Il a esquissé de main de maître tous les traits généraux de cette institution si imposante de loin et parfois si mesquine de près; il a pris à tâche de nous initier au secret de ses lenteurs calculées, à l'astuce de ses résolutions, à l'habileté de sa marche ascendante, de nous expliquer la savante combinaison de ses allures, l'immensité de ses moyens d'action, ses désirs mal contenus d'empiètement, ses antiques usages, son respect pour les arrêts antérieurement portés, ses flatteries envers « le pauvre peuple, » tout le bagage sans fin de ses artifices judiciaires et de ses audacieuses prétentions. Il nous a dit comment, lorsque l'enfant-roi venait en personne lui imposer ses volontés, la compagnie faisait d'abord mine de se soumettre, car elle n'avait plus le droit de résister; puis, une fois le prince sorti du palais, c'étaient des considérations interminables, des observations sans nombre, des récriminations verbeuses, des remontrances qui n'en finissaient pas. Si la régente se fâchait, et l'on était tout préparé à cet inévitable courroux, on se défendait humblement du soupçon d'avoir voulu braver l'autorité royale, sans cependant faire plus de besogne. Les chambres demeuraient assemblées; la justice était suspendue, au grand détriment des plaideurs, et les volontés impatientes du dénouement allaient se briser contre cette force d'inertie qui engendrait la lassitude, et qui devait à la longue amener des transactions.

Des peintures collectives aux esquisses individuelles, la transition est facile pour la critique; elle a été moins heureuse pour l'historien. Aux yeux de M. Bazin, il n'y a pas de héros dans la fronde, quelle que soit la valeur personnelle de Paul de Gondi, du duc de Beaufort, du président Molé, du prince de Condé, du duc d'Orléans, de la duchesse de Longueville. A tout prendre, s'il lui fallait des demi-dieux, il pencherait avec raison, selon nous, pour la reine Anne d'Autriche, qui sut garder, pendant toute la durée des troubles, une dignité inaltérable, tout en laissant désirer un peu plus de ténacité, et pour le cardinal Mazarin, homme d'état éminent au sein de ses inconcevables faiblesses, qui, en dépit de son titre d'étranger et des injures si longtemps prodiguées à son nom, eut l'ame plus française et le cœur mieux placé que tous ses ennemis. Toutefois, bien que l'auteur laisse de temps à autre percer, à travers le scepticisme de sa narration, le mystère de ses sympathies, on pourrait remarquer que la reine Anne et son favori jouent un assez triste rôle dans cette histoire de la minorité de Louis XIV. Valait-il la peine, ce prélat italien dont l'administration souleva tant d'orages, d'être emprunté à l'étranger, d'être imposé par Richelieu, et de recueillir son héritage? Ce qu'il y a de certain, c'est que ce ministre, si sage, si persévérant, si bien inspiré dans ses vues diplomatiques, laissa dépérir à l'intérieur le dogme de l'absolutisme, si énergiquement appliqué par son prédécesseur et qui, à beau-

coup d'égards, devait servir au XVIIe siècle les intérêts de la France. Les mille nuances du caractère politique et privé de Mazarin, qui ressortent d'une étude attentive, et que l'auteur des *Maximes* a si nettement indiquées, M. Bazin semble ne les avoir pas toutes saisies. Ce manque de relief tient-il à ce que Mazarin ne possédait aucune de ces qualités éclatantes et pour ainsi dire sonores qui frappent l'oreille des générations futures et prennent à distance de vastes proportions? On ne saurait le nier; mais, s'il faut reconnaître que M. Bazin, avec sa manière empreinte d'une froideur singulière et peut-être cherchée, tend à diminuer le prestige des scènes et des acteurs, que la physionomie si hautaine et si raide d'Anne d'Autriche a pris sous sa plume un air de raideur encore mieux approprié aux exigences de l'étiquette espagnole, n'est-il pas vrai aussi que la figure de la régente aurait, avec un historien moins maître de lui-même, gagné en élégance et en chaleur, et que le cardinal se serait offert à nous avec de plus vives couleurs? — Sans aucun doute, et l'exactitude historique n'y aurait rien perdu.

La méthode de l'auteur n'est pas celle des écrivains académiques, qui emploient volontiers la forme de l'oraison funèbre et suspendent le récit afin de mieux prendre leurs aises dans la description morale des individus. Il ne dresse pas ses figures sur un piédestal immobile et ne tourne pas autour d'elles pour mieux les étudier sous toutes les faces; il les pose au milieu des faits et leur donne le mouvement et la vie; il a pensé que les personnages de son livre se révéleraient plus complètement par leurs actes de tous les jours, et qu'il n'était pas nécessaire de dire par avance au lecteur : Ils furent ceci ou cela. Ce système, qui du reste a bien son mérite et qu'il a assez habilement appliqué à ces héroïnes de comédie, communément appelées les femmes de la fronde, ne lui a réussi, comme on l'a vu, ni pour Anne d'Autriche, ni pour Mazarin; il n'en a pas usé avec plus de bonheur dans l'appréciation du cardinal de Retz, qu'il traite avec une certaine dureté, et qui avait trouvé plus de justice parmi ses contemporains, même les plus hostiles. Le duc de La Rochefoucauld, qui haïssait mortellement ce petit tribun d'église et qui l'avait si bien pris au piége entre les deux battans d'une porte, au palais, a écrit à son sujet : « Le personnage en ce temps-là qui, par entremise de ses amis dans le parlement et de ses émissaires dans le peuple, travaillait avec le plus de fruit pour former un parti de leur union, était le coadjuteur de Paris. Cet homme, ayant joint à plusieurs belles qualités naturelles et acquises le défaut que la corruption des esprits fait passer pour vertu, était entaché d'une ambition extrême, et d'un désir déréglé d'accroître sa fortune et sa réputation par toute sorte de voies; si bien que la fermeté de son courage et son puissant génie trouvèrent un triste et malheureux objet, qui fut le trouble de l'état et la confusion de la ville capitale, dont il était archevêque. » Sans s'arrêter à ce témoignage d'autant plus imposant qu'il vient d'un ennemi et qu'il est formulé avec une extrême amertume, M. Bazin a presque nié l'influence de Paul de Gondi, et il a cherché, en des termes d'ailleurs pleins de modération, à infirmer la valeur des mémoires du tur-

bulent prélat. Nous avons remarqué là une tendance fâcheuse, celle d'amoindrir à tout prix ce personnage si original des beaux temps de la fronde. L'auteur explique fort spirituellement quel a dû être le mobile instinctif de cet agitateur populaire qu'il accuse d'avoir exagéré à plaisir sa propre importance et de présenter les évènemens sous un aspect tout personnel. Toutefois, si l'on peut reprocher au cardinal de Retz d'avoir altéré quelques détails, confondu certains incidens, transposé un assez grand nombre de dates : erreurs excusables, à tout prendre, chez un écrivain qui raconte de souvenir des faits déjà fort éloignés; s'il est permis d'ajouter qu'il a complaisamment agrandi sa figure historique dans le miroir trompeur de ses réminiscences, et que les chroniqueurs de l'époque ont souvent contredit ses assertions, il est juste aussi de reconnaître qu'il devint l'homme le plus influent de son parti, que nul ne sut mieux faire mouvoir les ressorts de l'opposition parlementaire, que personne ne posséda à un plus haut degré l'art de diriger les mouvemens excentriques de la bourgeoisie ameutée. Il tint tête à Mazarin, il disputa le pavé au vainqueur de Rocroy et de Lens. Lorsqu'il s'agit de l'arrestation des princes, après la guerre de Paris, ce fut avec lui que s'entendirent mystérieusement Anne d'Autriche et son ministre, auxquels il imposa les conditions du marché. Après le dénouement de la révolte, le gouvernement lui fit l'honneur de le considérer comme le plus redoutable de ses ennemis, et Louis XIV jura de ne jamais lui permettre le retour dans son archevêché. C'était une intelligence vive et nette qui, venue au monde en des circonstances plus heureuses, eût peut-être fait de grandes choses, et plus régulièrement immortalisé son nom. Certes nous sommes loin d'approuver l'abus qu'il fit de ses brillantes facultés, mais un tel homme méritait mieux qu'une froide et persévérante ironie.

Le portrait du prince de Condé, qui domine tout le second volume de l'*Histoire de France sous le ministère du cardinal Mazarin*, est sans contredit le meilleur et le plus vrai qu'ait tracé la plume de M. Bazin; disons mieux, il est à peu près le seul dans lequel se retrouvent cette délicatesse d'observation et cette sûreté de coup d'œil dont il nous a fourni d'irrécusables preuves dans le récit des faits. La sévérité en est extrême et méritée. Condé, dont les prôneurs du grand siècle ont, avec leurs hyperboliques louanges, dénaturé la véritable physionomie, résumait à lui seul tous les travers d'esprit, tous les vices de cœur, toute l'incurie des devoirs sociaux qui caractérisèrent les premières années du règne nominal de Louis XIV. Il faut entendre s'exprimer sur le compte de ce prince, non pas ses adversaires, mais ses partisans, ses amis, ses familiers même, à l'exception de Lenet, le comte Jean de Coligny surtout, qui fut son compagnon fidèle et son confident pendant de longues années : « Je ne reprends jamais la plume, dit-il dans ses courts mémoires (écrits sur les marges d'un missel et peu connus, bien qu'ils aient été deux fois imprimés), que ma première pensée ne soit de dire pis que pendre de M. le prince de Condé, duquel, à la vérité, je n'en saurais jamais assez dire. Je l'ai observé soigneusement durant treize

ans que j'ai été attaché à lui; mais je dis devant Dieu, en présence duquel j'écris, et dans un livre fait pour l'honorer, et où je ne voudrais pas y avoir mêlé, avec l'Évangile qui y est contenu, une menterie; je proteste donc devant Dieu que je n'ai jamais connu une ame si terrestre, si vicieuse, ni un cœur si ingrat que M. le Prince, ni si traître, ni si malin; car, dès qu'il a obligation à un homme, la première chose qu'il fait est de chercher en lui quelque reproche par lequel il puisse en quelque façon se sauver de la reconnaissance à laquelle il est obligé, qui est une chose diabolique, et qu'il n'y a jamais eu que M. le Prince qui ait été capable de la penser, et, qui plus est, de la mettre en pratique. Il ne cherche de plus qu'à diviser ceux qui sont près de lui, et me disait à Bruxelles : « Coligny, quand je serai arrivé « à Paris, il y aura bien des gens qui auront de grandes prétentions de « récompenses; mais il n'y en a pas un à qui je n'aie à répondre et à lui « faire quelques reproches qui égalent les obligations qu'on croit que je puis « lui avoir. » C'est-à-dire en bon français que, devant de partir de Bruxelles, il était déjà résolu de ne faire justice à personne, et, avant que les obligations qu'il avait aux gens eussent cessé, il commençait déjà à mitonner son ingratitude et à se préparer à ne reconnaître personne. Je voudrais bien savoir si le diable le plus exécrable de l'enfer a eu de telles pensées; mais il n'en eut et n'en aura jamais d'autres, il en est incapable. M. de La Rochefoucauld m'a dit cent fois qu'il n'avait jamais vu homme qui eût plus d'aversion à faire plaisir que M. le Prince, et que les choses mêmes qui ne lui coûtaient rien, il enrageait de les donner, vu qu'en les donnant il aurait fait plaisir. Le b.... qu'il est, et je le maintiens b.... sur les saints Évangiles que je tiens en main, le b.... donc avéré, fieffé, n'a que deux bonnes qualités, à savoir : de l'esprit et du cœur. De l'un, il s'en sert mal; de l'autre, il s'en est voulu servir pour ôter la couronne de dessus la tête du roi. Je sais ce qu'il m'en a dit plusieurs fois, et sur quoi il fondait ses pernicieux desseins; mais ce sont des choses que je voudrais oublier, bien loin de les écrire. » Ce portrait, à part quelques exagérations de complice trompé, et cette révélation de projets ambitieux dont on ne retrouve aucune trace dans l'*Histoire de France sous le ministère du cardinal Mazarin*, est exact dans sa rude franchise, du moins en ce qui concerne la jeunesse du prince de Condé. M. Bazin n'a pas eu plus d'indulgence que Jean de Coligny pour le grand capitaine; il a su écarter le voile qui couvrait à distance ses fautes, ses faiblesses, ses intolérables caprices, et nous le dépeindre tel que l'avaient connu les contemporains. On voit en quelque sorte se mouvoir ce rebelle de si haut rang; on entend ses bruyans éclats de rire et ses hautaines reparties; on devine son orgueil, ses brusqueries, ses hésitations entre la cour et la fronde, ses colères de lion emprisonné dans les redoutables filets de la chicane parlementaire, ses prétentions à une influence absolue en présence d'une femme et d'un enfant, son mépris pour le Mazarin, quelle que soit la nature de leurs relations, toutes ses fantaisies de chef de parti désappointé, lorsque l'autorité royale a repris le dessus. Narrateur sérieux et écrivant deux cents

ans plus tard pour un public désintéressé, M. Bazin a dû nécessairement se montrer moins brutal que Jean de Coligny et respecter les scrupules de la phrase; mais, pour être d'une touche plus élégante et plus polie, son esquisse n'en est pas moins précieuse sous le double rapport de la ressemblance et de la vivacité.

Il serait hors de propos de passer en revue avec M. Bazin une foule de personnages d'une valeur médiocre, tels que le duc d'Orléans, le prince de Conti, le duc de Beaufort, ou tous autres appelés par le hasard de la naissance à jouer un rôle dans les troubles de cette période, et n'ayant d'autre titre aux investigations de la critique que la splendeur héréditaire de leurs noms. Rien n'apparaît en eux de ce qui constitue les caractères politiques, et l'histoire leur doit à peine une épithète. Mais la liste des individus dignes d'une mention particulière n'est pas épuisée lorsqu'on a nommé la reine, Mazarin, le coadjuteur, le prince de Condé, et si ceux-ci tiennent le premier rang dans la mêlée, ils ne sauraient en absorber tout l'intérêt à leur profit. Derrière eux, on aperçoit des profils moins connus et par cela même plus curieux. Sans trop s'écarter de la pente régulière et méthodique de son sujet, M. Bazin aurait pu s'arrêter un instant sur quelques personnages dignes d'attention. Au sein de la magistrature surtout, M. Bazin aurait rencontré, en dehors de cet ensemble parlementaire qu'il nous a décrit avec tant de finesse, plus d'une tête caractéristique. C'est là que cet amour du détail, qui chez lui dégénère quelquefois en excès, eût pu, dans une certaine mesure, s'appliquer utilement.

En résumé, l'*Histoire de France sous le ministère du cardinal Mazarin* est l'œuvre d'un narrateur élégant et consciencieux, mais trop disposé à tout amoindrir. Son point de départ était le dédain; il a dû cheminer à l'aide de la négation perpétuelle et aboutir à la certitude du néant. Dominé par les exigences d'une situation tout autre, M. de Sainte-Aulaire, nous l'avons dit, était arrivé, avant M. Bazin, à une conclusion directement contraire. Entre l'éloge intéressé et le blâme absolu, où est la vérité? La fronde, exaltée outre mesure par un homme de parti, a été foulée aux pieds par un historien sceptique. Que faut-il penser d'elle? Fut-elle, en effet, une généreuse aspiration vers les idées d'affranchissement politique et de garanties constitutionnelles, ou une tentative sans portée? Est-ce un bien ou un mal qu'elle n'ait pas eu d'avenir? A nos yeux, il est évident que MM. de Sainte-Aulaire et Bazin se sont égarés tous deux dans la voie de l'appréciation, et que leur jugement ne saurait résister à l'analyse. La fronde n'avait eu, au début, rien de véritablement sérieux; elle n'était ni l'œuvre d'un réformateur hardi, comme le mouvement démocratique provoqué par Marcel au XIVe siècle, ni la manifestation d'un sentiment populaire, comme la sainte ligue. Elle eût pu être facilement comprimée dès le premier jour; elle n'avait grandi que par hasard et n'était devenue un fait grave que par surprise; elle n'était que la conséquence naturelle de la faiblesse d'un gouvernement tombé des mains du ministre le plus impérieux et le plus résolu qui se soit jamais assis sur les

marches d'un trône à celles d'une femme et d'un enfant mal abrités sous une tutelle sans vigueur. Avec un pouvoir énergique et décidé à ne pas faiblir, la fronde eût été impossible, car il n'y avait en elle rien de ce qui passionne les masses et les fait déborder. Mais de ce qu'elle avait pauvrement commencé, s'ensuivait-il nécessairement que la fronde ne dût être considérée que comme une misérable échauffourée? On s'émeut pour une question de tailles ou pour la mise en liberté d'un parlementaire obscur; puis, lorsqu'on s'est levé, qu'on s'est compté, qu'on a vu reculer l'autorité compromise, on se hâte de dépasser le but, on s'abandonne aux entraînemens du triomphe, et peu à peu les incidens s'aggravent, se pressent, s'accumulent; les hommes d'action accourent; les théories s'enhardissent et veulent descendre à l'application, et dans ce brutal pêle-mêle de faits inattendus et de personnages nouveaux, la forme du gouvernement peut changer et les dynasties peuvent périr. Que fût-il advenu de la fronde si l'aristocratie avait sympathisé avec la magistrature, s'il se fût trouvé à Paris un autre prévôt des marchands à la hauteur du tribun de 1356, pour diriger la bourgeoisie, et un autre roi de Navarre pour se glisser jusqu'au trône à force d'éloquence et de ruse? La déclaration de 1648 pouvait à la rigueur passer pour l'avant-propos d'une constitution et la promesse d'un avenir politiquement meilleur; mais, au point de vue de l'époque, était-elle réellement un progrès? La France aurait-elle gagné à l'intronisation de la magistrature et à l'abaissement du despotisme royal? Il est permis d'en douter. Quels que soient les inconvéniens du dogme qui fait reposer les destinées de toute une nation sur la tête d'un seul homme, n'était-ce pas une amélioration, à l'époque de la fronde, que la substitution de la monarchie absolue à l'anarchie aristocratique? Si la fronde eût vaincu et qu'elle eût produit un gouvernement mixte, Louis XIV aurait-il pu absorber la gentilhommerie d'autrefois dans les riches carrousels et les fastueuses réceptions de Versailles? N'eût-il pas rencontré incessamment sous ses pas l'action décentralisatrice des parlemens de province se débattant avec obstination contre la tendance à l'unité administrative et politique, qui est restée le plus beau titre de gloire du grand roi? Ne se serait-il pas épuisé dans une lutte perpétuelle avec le parlement de Paris, qui ne représentait rien autre chose que lui-même, et la royauté n'aurait-elle pas fait naufrage sans profit pour la nation? L'esprit public, qui est la condition nécessaire du gouvernement constitutionnel, était-il créé? La bourgeoisie, qui en est l'élément principal, était-elle assez nombreuse, assez riche, assez éclairée, pour en soutenir le poids? Au XVIIe siècle, une révolution qui aurait dépossédé la royauté ne pouvait servir que des intérêts de caste, et, tout en désavouant la dédaigneuse incrédulité de M. Bazin, tout en réduisant à leur juste valeur les assertions partiales de M. de Sainte-Aulaire, on peut voir dans l'issue de la fronde un résultat heureux pour l'agrandissement territorial, l'unité politique, et peut-être aussi pour l'égalité sociale de notre temps.

LADET.

LE PARTI LÉGITIMISTE ET LE JACOBITISME.

A M. le Directeur de la Revue des Deux Mondes.

Le pèlerinage de Belgrave-Square vaut-il la colère des amis des institutions et de l'établissement de 1830? ou le jeu que les légitimistes viennent de jouer ne mérite-t-il que l'indulgente pitié à la protection de laquelle les allures les plus impertinentes et les plus provocatrices ne sauraient soustraire la faiblesse? Doute embarrassant, à ce qu'il paraît, puisque le public cherche depuis un mois à le résoudre. Il faut en vérité que le parti légitimiste nous donne des soucis bien rudes pour que nous délibérions si long-temps sur la question de savoir si nous nous fâcherons sérieusement contre lui. Voyons cependant de près les motifs de cette perplexité désolante.

Je vous préviens, monsieur, que j'entends seulement juger ici l'acte d'un parti et non la conduite de certaines personnes. Je ne recherche pas ce qu'il peut y avoir d'émeute en germe dans la manifestation légitimiste. Je n'examinerai pas, je ne mesurerai pas ce qu'il y a eu d'inconvenance au moins de la part de certains hommes qui ont contracté de plein gré, envers l'ordre de choses établi depuis 1830, des engagemens définis et consacrés par des sermens, à aller saluer le roi

de M. le duc de Fitz-James et de la noblesse française. La question d'ordre public est une question de police. Le gouvernement est meilleur juge que nous de ce qu'il y a d'inquiétant pour l'ordre dans des démarches semblables à celles que vient d'accomplir le parti légitimiste. La question de convenance, c'est aux assemblées qui représentent le pays, et qui sont intéressées les premières à faire respecter dans leur sein les institutions dont elles émanent, qu'il appartient de l'apprécier. Sans y être excitées par aucun sentiment de colère ou de crainte, ces assemblées pourront faire justice par le blâme de ceux de leurs membres qui ont signalé leur mépris contre les institutions : peut-être le doivent-elles, quelque peu d'importance qu'aient par eux-mêmes les individus qui se sont rendus coupables de cette témérité, car il n'y a pas d'outrage insignifiant contre les institutions. Mais une pareille mesure ne serait qu'un acte de justice constitutionnelle; elle ne déciderait rien sur la portée de la manifestation légitimiste, comme acte politique d'un parti.

Je dis acte politique : ce mot vous indique également que je ne veux pas mettre en cause un sentiment qui touche à une vertu que j'honore, la fidélité des affections. Qu'il y ait en France quelques familles liées par ces chaînes de dévouement, de reconnaissance, façonnées par le devoir et l'honneur, à celle qu'une triple épreuve a montrée incapable de régir les destinées de la France, quel cœur pourrait refuser de le comprendre? Que ces familles tiennent à donner des témoignages de respectueuse sympathie à une grande infortune qui, bien que méritée, est digne encore d'égards, et envers laquelle les liens politiques rompus n'ont fait que resserrer davantage les obligations privées; personne, monsieur, dans un pays de générosité et d'honneur comme le nôtre n'y trouvera jamais à reprendre. Aussi, les visites solitaires aux ruines politiques de Kirschberg et de Goritz n'ont-elles jamais irrité la conscience publique ni arraché une parole d'indignation ou de mépris aux partis hostiles. Le pèlerinage de Belgrave-Square sort de l'enceinte fermée et respectée des démarches privées; c'est un mouvement de guerre, c'est un acte politique, et on peut le juger pour ce qu'il veut être sans blesser ces délicatesses morales que l'on se ferait surtout un scrupule d'offenser à l'égard du malheur.

Or, je me demande, à ce point de vue, quel est le résultat que le parti légitimiste s'est proposé. Je le sais, vous pouvez croire en apercevoir un tous les jours : vous voyez attachée au retour de Londres l'aimable émotion des succès que la vanité assaisonne. Ainsi, quel piquant butin de causerie on en a rapporté pour l'inauguration de

l'hiver! quel tribut on lève sur l'empressement des fidèles qui ne peuvent dire, hélas! le *hic illum vidi juvenem, Melibœe*, et sur la curiosité banale des indifférens! Les superbes épopées que l'on construit, sous la fascination des splendeurs de l'hospitalité britannique, avec ces visites aux nobles manoirs anglo-normands, avec les belles chasses au renard, avec les intentions fines et significatives des toasts, avec ces mots jetés dans les conversations des *drawing-rooms* que l'on va ciseler et mouler en mots historiques! Quels regards méprisans et narquois, tout allumés encore des hommages rendus à l'hôte d'Alton-Towers et de Constable-Place, on laisse tomber sur ce pauvre pavillon de Flore! et quel dépit pour *ces d'Orléans!* Comprenez-vous ce triomphe? Oui, et cependant vous ne voudriez pas le disputer aux légitimistes. Vous appelez ces amusemens les jeux innocens de la politique, et vous avez raison. Vous trouvez qu'ils sont tout-à-fait à la hauteur de ce parti, et vous n'avez pas tort. Si la décrépitude ramène à l'enfance, les puérilités ne vous choquent pas dans les partis qui se meurent.

Les légitimistes ne voulaient-ils que faire parler d'eux? Je conviens qu'ils y ont réussi; mais le beau succès, et qu'il y a de raison d'en être fier dans une société où la première chose venue jouit chaque jour du privilége d'occuper tout le monde! Les légitimistes ont-ils cru arriver à l'héroïsme par une bravade? Où est donc la prouesse où le péril n'est pas? Les légitimistes ont-ils ambitionné la douce satisfaction de nous narguer? Mais si leur voyage en Angleterre disait quelque chose, n'était-ce pas, et d'une manière éclatante, l'impossibilité, pour eux aussi grande que le désir, de faire avec un personnage de plus le voyage inverse? Or, dans une pareille situation, de quel côté de la Manche étaient, je vous prie, les rieurs de bon aloi, de quel côté les tristes figures?

Et ne me reprochez pas de n'aller chercher les motifs de la manifestation des légitimistes que dans les petites choses. Voudriez-vous leur supposer les idées profondes des partis qui sont assez forts pour avoir besoin d'être habiles? Justifierez-vous au moins la manifestation légitimiste en disant que la première condition d'existence pour un parti, c'est de faire d'une manière quelconque acte de vie? Je comprends l'utilité d'une manifestation qui est une manifestation de force. Est-ce donc pour témoigner de sa force que le parti légitimiste est allé à Londres?

Il serait plaisant, monsieur, que le parti légitimiste crût que c'est la faiblesse du gouvernement qu'il démontrait en allant à Londres.

Son raisonnement serait alors celui-ci : vous ne m'empêchiez pas d'aller à Londres parce que vous ne le pouviez pas. Il suffirait aux légitimistes d'un simple retour de mémoire vers leur passé pour leur prouver qu'il ne leur est pas permis à eux-mêmes d'être dupes d'une aussi grossière illusion. Supposez que, durant la restauration, Napoléon eût été libre en Angleterre (je ne sais si c'était pour prouver sa puissance que la restauration le faisait garder prisonnier à Sainte-Hélène), supposez que des libéraux ou des impérialistes lui eussent organisé une ovation retentissante comme celle que nos jacobites viennent de dresser pour leur prétendant; supposez que Foy, Manuel, Lamarque, fussent allés saluer l'empereur, comme MM. Berryer, Valmy, Larcy, sont allés faire leur cour au comte de Chambord, et demandez aux légitimistes si la restauration eût vu autre chose qu'une conjuration dans une pareille démarche, et si les coupables eussent mérité, à ses yeux, un autre châtiment que celui qui punit la témérité de Bories, ou au moins si les députés complices auraient échappé à la dégradation politique qu'elle infligea à Manuel pour une simple hardiesse de parole? Est-ce parce qu'elle était forte que la restauration eût agi ainsi? Et la révolution de juillet elle-même, si les légitimistes avaient tenté en 1832 la démarche qu'ils viennent de faire, eût-elle pu les traiter, comme aujourd'hui, avec une dédaigneuse indulgence? Non, monsieur, et c'est précisément parce que les partis ne peuvent pas ne pas être défians et sévères lorsque leur existence est sérieusement menacée. C'est qu'on ne peut être tolérant en politique envers les ennemis que l'on craint; c'est que les partis ne peuvent être débonnaires que le jour où leur victoire est assurée, et que la clémence est en eux la preuve la plus décisive comme le plus précieux attribut de la force. Cette preuve, l'établissement actuel pourrait remercier les légitimistes de lui avoir offert une occasion signalée de la donner.

Étrange pensée! sous un régime représentatif, dont l'objet est précisément de constater les forces des divers intérêts en présence dans le pays, et qui leur donne tant de moyens légaux et réguliers de s'exprimer, d'aller faire acte de vie hors de France, en Angleterre! Quoi! en France, l'épreuve n'est-elle pas assez souvent, assez généreusement offerte aux légitimistes? N'est-ce pas au plus fort que nos institutions ouvrent le pouvoir, tandis que, par les sages combinaisons de leur mécanisme, elles ont pourvu à ce que le plus fort ne fût jamais que le plus digne? Soyez forts dans la commune, soyez forts dans le conseil-général, soyez forts dans la chambre élective. Mon Dieu! c'est là et ce n'est que là que l'on se compte et que l'on fait

compter sérieusement avec soi. Mais, monsieur, le parti légitimiste ne l'entend pas de cette façon : il faut lui faire honneur de l'originalité de sa manière. Certainement elle est sa propriété, elle lui est traditionnelle. En 1791 aussi, il était question de montrer sa force, et ce fut en allant à Coblentz, dans l'espoir d'en revenir sous la protection de la gendarmerie européenne, que le *bon ton* crut y réussir. Aujourd'hui, le bon ton fait ses preuves à moins de frais. Un voyage de quinze jours à Londres lui suffit, et, au lieu de la levée d'armée de Brunswick ou de Condé, cela n'aboutit plus qu'à ériger le journal le plus décrié de Londres en livre d'or de la *noblesse française!*

C'est d'ailleurs l'instinct, et un instinct qui ne le trompe pas, qui porte le parti légitimiste à sortir du sol français, à s'isoler de la France lorsqu'il veut se tâter, se reconnaître et se montrer au monde. Par quelle racine vivace les légitimistes tiennent-ils au pays? Y ont-ils rien de ce qui fait l'énergie et prouve la vitalité d'un parti? Un parti vivant, monsieur, ce sont des principes; un parti, ce sont des intérêts; un parti, ce sont des hommes riches des ressources de l'esprit, forts par le caractère, puissans surtout par l'application incessante de leurs facultés à un but aussi résolument poursuivi que nettement déterminé. Connaissez-vous les principes des légitimistes? Pouvez-vous dire qu'ils aient la clientelle d'un seul grand intérêt en France? Ont-ils, recrutent-ils des hommes?

Si je demande des principes aux légitimistes, ne croyez pas que je me méprenne sur ce que les partis appellent de ce nom. Je suis loin d'attribuer aux idées une influence désintéressée en politique. Je ne connais que les religions qui aient ému les hommes avec de pures idées, et encore les idées religieuses, à le bien voir, ne s'adressent-elles qu'à des intérêts moraux étendus par la foi à des proportions qui dépassent les bornes de ce monde et de cette vie. Mais je vois dans les principes d'un parti la formule logique des intérêts qu'il représente, et à ce point de vue ils sont un symptôme significatif et ont une valeur positive. Chez les partis vigoureux, cette formule est simple, nettement posée, soutenue avec ensemble, parce que ces partis représentent des besoins sociaux qui doivent être satisfaits. Reconnaît-on à ces qualités les principes légitimistes? C'est de celui de leurs dogmes qu'ils donnent pour le mieux arrêté qu'ils empruntent leur mot de ralliement. Ce dogme, comment l'entendent-ils? C'est sur une question de souveraineté que leur métaphysique politique est fondée; comment définissent-ils l'origine du pouvoir? quelles sont leurs intentions à l'égard du système représentatif? Sur ces questions élémentaires et décisives, vous

ne trouvez parmi eux ni deux idées ni deux esprits d'accord. Ils ont trois ou quatre journaux qui, par leurs dissensions violentes, ont récemment mis à nu cette confusion, à l'édification durable du public.

Il ne suffit pas en effet de dire que la légitimité est un principe; il faut le prouver. Sur quoi donc les légitimistes appuient-ils le principe de la transmission héréditaire du pouvoir royal? Les légitimistes auraient sur ce point une doctrine caractéristique s'ils l'établissaient, comme ils le faisaient autrefois, sur la consécration du droit divin; or, cette doctrine grosse de tyrannie, s'il en est qui la professent *in petto*, personne n'a la hardiesse de l'avouer. Le dernier duc de Fitz-James et M. de Châteaubriand l'ont solennellement répudiée. Mais si cette loi n'est plus à leurs yeux qu'une garantie d'ordre, qu'une mesure de sûreté stipulée et acceptée par la société dans l'intérêt de sa conservation, si l'intérêt du pays est mis ainsi au-dessus d'un droit qui ne procède que de cet intérêt même, quelle objection sérieuse opposent-ils à l'établissement de juillet, lequel, en substituant une famille intelligente, élevée dans les idées et dans les mœurs de la France nouvelle, à une race abâtardie qu'une impuissance d'esprit avérée et des préjugés invétérés rendaient incompatible avec la France, n'a fait évidemment que réparer et affermir les garanties de conservation qu'un peuple demande au pouvoir royal? Il n'est donc plus question pour les légitimistes de la sauve-garde d'un intérêt national, il n'est plus question de principe; la question de dynastie exprime chez eux des inclinations purement personnelles ou d'amers regrets d'intérêts privés. Ainsi subjugués dès leur point de départ par l'esprit de l'époque, il est curieux de voir leurs tiraillemens entre leurs vieilles idées et les volontés notoires de la France, et les vains efforts qu'ils font pour les dissimuler dans leurs théories contradictoires sur le gouvernement représentatif. Toutefois leur métaphysique sur l'accord de la liberté indépendante avec la royauté indépendante est trop peu intelligible pour être amusante. A chaque instant, on serait tenté de leur dire, en variant, le mot de Mme de Sévigné sur les disputes de la grace : « Épaississez-moi un peu votre politique, qui s'évapore toute à force d'être subtilisée. » Grace à Dieu, cette politique est épaissie à souhait, épaissie en faits qui ne sont rien moins qu'ambigus dans l'histoire de la restauration. Là est le seul commentaire compréhensible des principes des légitimistes; le pays n'en demande jamais d'autre pour savoir à quoi s'en tenir sur leur compte. Ils ont beau faire sonner de superbes professions de dévouement à la liberté, à l'honneur, à la puissance de la France; ils sont dans le rôle de tous les partis mis à la

retraite, des partis impitoyablement condamnés pour leurs méfaits au régime édifiant du patriotisme et du libéralisme forcés, et on leur permet volontiers, comme La Rochefoucauld aux vieillards grondeurs, de donner de bons préceptes pour se consoler de ne plus pouvoir donner de mauvais exemples.

Les légitimistes, monsieur, n'ont donc pas de principes propres, quoi qu'ils disent, et ils n'ont pas de principes, parce qu'ils ne représentent dans le pays aucun intérêt actuel, aucune influence distincte et permanente. Dans nos sociétés modernes, il n'y a que trois intérêts, que trois forces qui puissent entrer dans la composition des partis : l'intérêt aristocratique, celui des classes moyennes, celui des classes populaires. Dans lequel de ces élémens le parti légitimiste est-il incarné? L'intérêt aristocratique, c'est l'immobilisation de la puissance et la concentration de la richesse, au moyen d'une législation qui retient dans les mêmes familles la fortune et les prérogatives politiques. Tel était l'intérêt naturel et traditionnel de ceux qui composent le parti légitimiste, le parti de la *noblesse française;* c'était celui qu'ils voulaient ridiculement affermir, lorsqu'en 1787, à l'assemblée des notables, convoquée cependant pour sauver une situation désespérée, la noblesse française demanda que les principaux emplois fussent tous donnés exclusivement aux gentilshommes, qu'on interdît aux roturiers l'usage des chiens, à moins qu'ils n'eussent les jarrets coupés; que les roturiers payassent de nouveaux droits seigneuriaux aux gentilshommes possesseurs de fiefs; que les gentilshommes fussent exempts de la contrainte par corps et de tout subside sur les denrées de leurs terres; que le tiers-état fût obligé de porter un habit différent de celui des gentilshommes, etc. C'était l'intérêt aristocratique que la restauration, refusant de s'appuyer sur les classes moyennes, voulait reconstituer avec l'organisation de la pairie, avec le droit d'aînesse, avec le double vote; c'est pour cet intérêt et par lui qu'elle s'est perdue. Le tiers-état a forcé les gentilshommes à porter son habit; mais ces gentilshommes, qui s'appellent aujourd'hui légitimistes, ont perdu pied lorsque la révolution de juillet a balayé pour toujours l'édifice qu'ils s'efforçaient de reconstruire. Après juillet, les débris du parti de l'aristocratie, en présence des deux forces qui s'étaient réunies pour le vaincre, ont pris, pour réparer sa défaite, l'attitude qui est l'aveu le plus formel de leur impuissance intrinsèque. Ceux de ces hommes qui avaient conservé quelque activité d'esprit, et auxquels la liberté assurée par le nouvel ordre de choses permettait de simuler la vie par l'agitation, ont complètement renié leurs théories aristocratiques;

ils ont enfin compris que la force et la vie, que le présent et l'avenir étaient dans les classes moyennes ou dans la démocratie populaire. Trompés par les secousses au milieu desquelles l'établissement actuel s'est fondé, ils crurent d'abord qu'une victoire prochaine était assurée à la démocratie extrême, et ils n'hésitèrent pas à aller prendre position chez elle. De là, monsieur, cette grossière parodie des allures et du langage démocratiques qu'essayèrent les légitimistes avec un cynisme si scandaleux, et qui paraissait si étrange à ceux qui derrière les hommes des ordonnances avaient perdu de vue les roués du ministère Villèle.

Le dégoût public, et plus encore, je n'en doute pas, l'affermissement décisif du gouvernement des classes moyennes, avertirent enfin les hommes les plus considérables du parti qu'ils étaient fourvoyés dans une route où aucune chance de succès ne rachetait l'honneur compromis. De là, la seconde et remarquable attitude que certains légitimistes ont cherché à donner dans les derniers temps à leur parti. Voilà pourquoi M. Berryer, qui réclamait en 1831 le suffrage universel, se déclarait, il y a un an, satisfait de la part de droits qui lui est assurée dans l'ordre de choses actuel; voilà pourquoi la malheureuse *Gazette* a été ignominieusement désavouée non-seulement par des hommes du comité, par M. de Valmy, par M. de Noailles, par M. de Pastoret, mais au nom même du prétendant. De ce côté donc, on cherche à ménager le pays légal, les classes moyennes; on voudrait leur persuader que les légitimistes sont des hommes d'ordre, de conservation, et qu'eux seuls possèdent les vraies garanties de la stabilité des gouvernemens et les traditions de l'honneur. Voilà donc où en sont réduits les hommes qui composent le parti légitimiste. Ayant conscience de leur radicale impuissance, voyant que par eux-mêmes, s'ils comptent encore quelques hommes, ils ne réussissent pas à former un intérêt vivace, de la force seulement de l'intérêt vinicole, ou de l'intérêt sucrier, eux, la *noblesse* qui va à Londres, en France, ils épuisent leur dernière chance à surprendre la crédulité des classes populaires ou des classes moyennes. Leur seule ressource est l'imprévu; leur seule espérance, le besoin que pourront avoir d'eux ceux qui les ont détruits pour toujours : ils sont descendus à ce point d'humilité, qu'ils se présentent comme un *en cas*. Certes, monsieur, il faudrait que ce parti nous eût donné d'aussi justes motifs de ressentiment qu'à M. de Châteaubriand, pour que nous pussions appliquer à sa tactique actuelle le stigmate que l'illustre écrivain a imprimé à ses derniers actes sous la restauration, en les appelant « la conspiration de la bêtise

et de l'hypocrisie; » mais nous pouvons dire qu'à coup sûr ce n'est pas la conspiration de la force.

Les hommes de quelque valeur qui entrent dans la vie politique peuvent-ils s'engager dans un parti semblable? Vous souvenez-vous, monsieur, des appels qu'il y a dix ans, le parti légitimiste adressait à la jeunesse. « L'avenir, disaient-ils, est à la jeune France. » Il serait cruel de leur demander ce qu'ils ont fait de leur jeune France; en effet, rien ne constate mieux le triomphe permanent des intérêts qui ont prévalu en 1830 que l'attitude des jeunes hommes qui se sont produits depuis cette époque, rien n'est mieux fait pour décourager les partis qui sont en dehors des limites constitutionnelles que la sagacité, que le bon sens, que l'amour de l'ordre, que le patriotisme éclairé, dont les jeunes hommes de cette génération ont fait preuve. Aussi, vous ne voyez au service des vieux partis extrêmes que des hommes vieillis, des hommes qui ont pris position avant 1830 ou au milieu des incertitudes des premières années de l'ordre de choses actuel. C'est d'ailleurs une conséquence de la situation de ces partis qui se sont relégués dans l'impossible, qui vivent dans un passé ou dans un avenir également placés hors de leur atteinte, de se désintéresser du présent, et de repousser nécessairement ainsi tous les talens pratiques qui veulent précisément agir sur le présent, toutes les ambitions légitimes dont la lutte féconde est un des premiers intérêts du pays, en un mot tous les patriotismes intelligens qui comprennent qu'il ne saurait y avoir de chômage, d'interrègne dans les affaires, dans la vie d'un grand peuple, et que le meilleur moyen de le servir n'est pas de se retirer dans sa tente. Cette conséquence, personne ne l'a plus durement subie que les légitimistes. Voyez-les à la chambre : si M. Berryer, dont l'éloquence ne se déploie jamais d'ailleurs que dans des occasions qui ne le distinguent en rien des autres orateurs de l'opposition, si M. Berryer avait été assez heureux pour ne pas entrer à la chambre sous le funeste patronage de M. de Polignac, n'est-il pas probable que les légitimistes seraient réduits, aujourd'hui, à la capacité diplomatique de M. de Valmy et au talent de parole de M. Béchard? Les légitimistes ont de bonnes raisons pour parler avec mépris du ralliement; pourquoi ne rallient-ils pas, eux? On demandait, il y a plusieurs années, s'il y avait des carlistes. L'invective exagérait ici le doute; mais on peut demander s'il s'en fait. Des hommes d'intelligence et de patriotisme ont quitté ce parti; ce parti a-t-il réparé une seule perte? Les légitimistes allèguent-ils l'influence que donne le pouvoir? Mais durant la restauration, le parti constitutionnel

n'avait pas le pouvoir, et à cette époque n'a-t-il pas rallié à lui, parmi les royalistes, tous les hommes qui étaient sincèrement attachés aux *libertés nationales*, de même qu'il leur enlève aujourd'hui tous ceux qui aiment avec intelligence le bon gouvernement et le bon ordre?

Lorsqu'on se donne la peine d'examiner un peu sa situation, on est donc plus porté à rire qu'à se fâcher des poses fanfaronnes que prend en ce moment le parti légitimiste. Comme acte politique, son voyage à Londres n'a abouti qu'à faire connaître à la France son personnel. Nous permettons à ce parti d'être fier de ce résultat. S'il n'est pas allé à Londres pour autre chose, il a réussi, et nous nous félicitons autant que lui de son succès; mais il aurait pu demander à l'Angleterre des enseignemens qui lui eussent été plus utiles. L'Angleterre a eu, elle aussi, des légitimistes; elle aussi, elle a eu des prétendans, elle en a eu trois générations. Ses prétendans et ses légitimistes lui ont donné de rudes inquiétudes, et elle en est enfin venue à bout. Elle peut apprendre aux légitimistes de tous les temps et de tous les pays l'issue qui est réservée à leurs inutiles, quoique souvent funestes agitations. Si M. le comte de Chambord était allé à Windsor, en parcourant, dans les archives de Cumberland-Lodge, la volumineuse collection des *Stuart-Papers*, et en méditant sur les derniers restes de tant d'intrigues, qui ont été conservés comme pour servir de leçon à la postérité, il eût pu se dégoûter des tristes aventures où d'imprudens conseillers cherchent à l'engager.

Mais les légitimistes n'aiment pas à entendre parler de l'histoire d'Angleterre : ils sont comme tous les entêtés malheureux, qui s'en prennent de leurs échecs à ceux qui les en ont vainement avertis d'avance. L'histoire d'Angleterre semblait avoir prophétisé aux légitimistes leur propre histoire. Les clairvoyans les prévenaient en 1828 et en 1829 qu'ils travaillaient par leur obstination à refaire la révolution de 1688. Ils niaient alors avec une superbe incrédulité la similitude des situations; croyez-vous que 1830 les ait désabusés? Pas le moins du monde, monsieur; ils vous diront aujourd'hui qu'il n'y a pas la moindre ressemblance entre la situation des jacobites et la position que la révolution de juillet leur a faite.

Eh bien! ici, les légitimistes ont peut-être plus raison qu'ils ne le souhaitent; non, quoique les légitimistes soient tombés comme les jacobites, quoique, pas plus que les jacobites, ils ne soient destinés à se relever, la situation où 1830 les a mis ne se peut pas comparer, grace à Dieu, à celle que les partisans des Stuarts conservèrent longtemps en Angleterre. C'est la logique du droit divin et du pouvoir

constituant réservé à la royauté qui a fait périr les Stuarts comme les Bourbons : voilà la ressemblance. La différence sérieuse, je ne la vois pas, monsieur, dans la diversité des motifs qui portèrent Jacques II et Charles X à l'abus de leurs prérogatives : qu'importe que dans deux sociétés différentes, à cette distance entre les deux époques, les motifs n'aient pas été identiques? La dissemblance sérieuse, je ne la vois pas davantage dans les forces sociales qui ont fait les deux révolutions : qu'importe qu'ici la nation ait été organisée démocratiquement, là aristocratiquement, puisque des deux côtés il y a eu également conflit entre les intérêts et les vœux nationaux et l'arbitraire royal? La véritable différence est dans le caractère de la victoire des deux révolutions; la différence, c'est que tandis que la révolution de juillet a forcé le parti légitimiste à renier ses anciens principes, tandis qu'elle a mis à nu sa faiblesse radicale en montrant qu'il ne représente dans le pays aucun intérêt permanent, tandis, en un mot, que la révolution de juillet a réellement anéanti le parti légitimiste au-delà de la génération qu'elle a déplacée des affaires, en Angleterre, au contraire, la révolution de 1688 ne put de long-temps enlever au parti jacobite le prestige de ses principes : elle le laissa appuyé sur de puissans intérêts intimement unis à la constitution de la société anglaise, et ne put empêcher que des hommes qui réunissaient la triple influence de la richesse, de la naissance et du talent, ne le favorisassent secrètement ou ne se missent ouvertement à sa tête. Ainsi l'œuvre de la révolution de juillet a été plus puissante et plus prompte que celle de la révolution de 1688, et voilà en quoi ces deux grands évènemens diffèrent. Je souhaite que cette différence réjouisse les légitimistes; pour moi, pour tous ceux qui désirent voir se consolider le moins laborieusement possible, dans l'accord de la royauté consentie et du système représentatif, cette sage et féconde liberté que la France poursuit depuis un demi-siècle, ce n'est pas sans une satisfaction mêlée d'orgueil que je peux distinguer par ce contraste la révolution française de la révolution anglaise.

Les légitimistes attendent et souhaitent les crises, parce que les partis à qui tous les moyens de succès sont fermés, et qui ne sauraient réussir que par l'improbable, sont avides des évènemens qui leur semblent devoir ouvrir des situations imprévues. Les légitimistes forment donc de grandes espérances, et ils ne le dissimulent pas, sur un évènement qui sera doute une grande épreuve pour la France, sur un évènement que nos vœux voudraient reculer le plus loin possible, mais qui, en aucun cas, ne sera la catastrophe qu'ils appellent.

La première transmission du trône sous la dynastie fondée en juillet, surtout dans les circonstances qu'un affreux malheur nous a faites, sera assurément un évènement grave et dont la perspective doit naturellement influer déjà sur l'attitude et les plans des divers partis constitutionnels; mais que les légitimistes considèrent les conjonctures au milieu desquelles la même épreuve s'accomplit en Angleterre, et qu'ils disent s'ils ont autant de raisons d'espérer qu'en avaient les jacobites à la mort de la reine Anne.

L'affaire de la transmission du trône à la mort de la reine Anne a été à coup sûr la phase la plus critique qu'ait eu à traverser l'œuvre de 1688. Je disais tout à l'heure que les légitimistes anglais avaient conservé, même après la révolution, le prestige de leurs principes : ils ne renoncèrent pas, en effet, comme les nôtres, au dogme du droit divin; cette croyance politique était si enracinée dans le pays, que, même au lendemain de l'expulsion de Jacques II, les whigs n'osèrent pas la heurter de front. Vous savez, monsieur, les ménagemens que les lords et les communes réunis en convention pour régler la question de la royauté après la fuite de Jacques employèrent pour éviter de toucher directement au vieux principe. Ils se bornèrent à déclarer que, Jacques « ayant violé les lois fondamentales et s'étant retiré du royaume, il avait abddiqué le gouvernement, et que le trône était devenu vacant. » Et, pour le remplir, il fut résolu, après de longs débats « que le prince et la princesse d'Orange seraient *déclarés* roi et reine d'Angleterre, » ce qui laissait intacte la question du droit héréditaire. Le règne de Guillaume, quoique les tentatives violentes des jacobites eussent été réprimées, fut loin de présenter un aspect rassurant. Avant la bravade par laquelle Louis XIV, à la mort de Jacques II, émut si vivement chez le peuple anglais la fibre de l'orgueil national, ce règne semblait devoir se terminer au milieu de l'affaissement des esprits et de la désaffection générale. Il semblait, comme l'écrivait au roi Guillaume le plus grand sans doute des illustres fondateurs de l'œuvre de 1688, lord Somers, il semblait « qu'un marasme mortel se fût emparé de la nation entière. » La ferveur patriotique qu'excita la guerre de la succession d'Espagne parut assombrir quelque temps l'avenir des jacobites; mais les dernières années de la reine Anne ranimèrent leurs espérances plus brillantes que jamais.

La preuve la plus notable de la force réelle que l'intérêt jacobite retint long-temps après 1688, c'est que les principaux whigs, les auteurs de la révolution, cherchèrent toujours à conserver des rapports avec la famille royale exilée. Des documens nombreux et authentiques,

qui font partie des *Stuart-Papers*, prouvent que des ministres whigs de Guillaume et d'Anne, que lord Danby, le duc de Shrewsbury, le lord-trésorier Godolphin, l'amiral Russell, le duc de Marlborough même, lui, surtout, correspondirent secrètement avec les Stuarts. Le maréchal de Boufflers s'étonnait, dans une entrevue qu'il eut avec Marlborough pendant la guerre de Flandre, que le général anglais lui demandât avec intérêt des détails sur la famille exilée, et ce n'est pas sans témoigner une moindre surprise que Saint-Simon rapporte ce fait. Qu'eût-il dit s'il eût su qu'après des victoires qui devaient au moins retarder la restauration jacobite, Marlborough écrivait au souverain déchu des lettres qui exprimaient, dans les termes les plus vifs, à la fois le repentir et l'attachement? Qu'eût-il dit s'il eût vu cette lettre au roi Jacques, aujourd'hui imprimée, où, pour prouver la sincérité de ses protestations par autre chose que des paroles, Marlborough livrait à l'ennemi le secret du projet d'une expédition anglaise sur Brest, expédition dont l'insuccès, amené peut-être par cette trahison, coûta la vie à huit cents soldats anglais? Marlborough persévéra jusqu'au bout dans cette duplicité; en avril 1713, il écrivait à l'électeur de Hanovre : « Je vous prie d'être persuadé que je serai toujours prêt à exposer ma vie et ma fortune pour votre service. » Au mois d'octobre de la même année, il déclarait solennellement à un agent jacobite qu'il aimerait mieux avoir les mains coupées que de faire quelque chose qui pût être préjudiciable aux intérêts du roi Jacques.

Certes, monsieur, un parti qui contraignait ainsi ses adversaires bien réels au fond à observer à son égard de semblables ménagemens avait quelques raisons d'espérer; mais ses chances de succès étaient bien mieux indiquées, et paraissaient bien plus sûres à la fin du règne d'Anne. Vous n'avez pas besoin que je vous rappelle les circonstances connues qui firent succéder, en 1710, au ministère whig et à l'influence du duc de Marlborough le ministère tory qui avait à sa tête Harley, comte d'Oxford, et Saint-John, devenu plus tard lord Bolingbroke. Ces grands noms de whigs et de tories exprimaient, à cette époque comme de nos jours, des tendances, des sympathies ou des antipathies plutôt que des principes nettement définis. Ainsi, les tories, à cette époque, désiraient voir le prétendant succéder à sa sœur, par respect pour l'ancien droit héréditaire; les deux élémens les plus considérables de leur force étaient la haute église et les gentilshommes campagnards. Les membres de la haute église regardaient presque tous le droit divin de la royauté comme un dogme religieux, et leur attachement intime pour les Stuarts était naturelle-

ment augmenté par la défiance que leur inspiraient les whigs, dévoués à la révolution et à la succession hanovriennes, qui recevaient des dissidens, des *dissenters*, un appui actif et persévérant. Les gentilshommes de campagne, les *country-gentlemen*, unis au clergé de l'église établie par un rapprochement continuel et par des intérêts communs, comptant la plupart les souvenirs des prouesses de leurs pères, vaillans *cavaliers* au service du roi martyr, comme la plus noble gloire de leurs familles, voyaient d'un œil également jaloux, chez les whigs, les familles industrielles et commerçantes dont la guerre avait accru les richesses, tandis qu'elle avait augmenté les impôts, et avait laissé, chose effrayante à cette époque, où elle était sans précédens, une dette énorme à la charge de l'Angleterre. Les *country-gentlemen*, épouvantés, craignaient que leurs propriétés ne fussent l'hypothèque naturelle que dévorerait cette charge nationale. Fielding a dépeint comiquement l'étendue et la portée de leurs craintes dans son *squire* Western, qui croit sérieusement qu'avec la succession hanovrienne il s'agit pour lui de voir transporter ses terres en Hanovre. En arrivant au pouvoir avec le parti tory, à la tête duquel ils venaient de se placer par ambition, Harley et Bolingbroke durent songer à terminer le plus promptement possible la guerre avec la France, qui, en donnant nécessairement la conduite des armées au duc de Marlborough, laissait aux mains des whigs le plus puissant instrument de leur influence. La nécessité de la paix avec la France porta Harley à se mettre en rapport avec la famille exilée. Dès 1710, Harley, par l'intermédiaire d'un agent jacobite, l'abbé Gaultier, faisait une ouverture au maréchal de Berwick, frère naturel du prétendant, pour traiter de la restauration des Stuarts à la mort d'Anne. Harley obtint par-là pour son administration le puissant appui des jacobites : c'était d'ailleurs le seul but qu'il eût en vue, et ses lenteurs et ses hésitations finirent par dégoûter les Stuarts; mais ils trouvèrent dans Bolingbroke, qui songeait déjà à supplanter Harley, un allié plus dévoué et plus hardi. Bolingbroke avait mis dans la conclusion de la paix avec la France, que ses attributions le chargeaient particulièrement de traiter, toute la vivacité de son ardent caractère : il comprenait qu'il devait être suspect à la maison de Hanovre et n'avait rien à attendre d'elle, tandis qu'il serait tout sous les Stuarts restaurés par lui. Aussi il résolut de seconder de tout son pouvoir les plans des jacobites. Il se mit en communication avec leurs meneurs à la fin de 1712, et durant les deux années suivantes il est continuellement mentionné par les agens fran-

çais Gaultier et Iberville, comme ayant avec eux les rapports les plus confidentiels.

Les jacobites comptaient encore dans le ministère des adhérens presque déclarés, les ducs de Buckingham, d'Ormond et Bromley. L'état de leurs affaires paraissait si brillant, que les whigs ne dissimulaient pas leurs alarmes. « La plupart de nos *country-gentlemen* sont plutôt contre nous que pour nous, disait en 1713 un de leurs chefs, le général Stanhope, à l'ambassadeur de Hanovre; si les choses durent ainsi quelque temps encore, l'électeur n'aura pas la couronne à moins qu'il ne vienne avec une armée. » Les choses firent pis que durer ainsi; l'ascendant des jacobites alla toujours s'assurant davantage, et le ministère venait de faire passer dans le parlement, à une majorité considérable, une loi réactionnaire contre les dissidens, qui devait briser entre les mains des whigs un de leurs plus puissans instrumens; il venait, depuis quelques jours, de se modifier sous l'influence de Bolingbroke dans le sens le plus favorable aux desseins des jacobites, lorsque la reine Anne mourut. Devant cet évènement soudain, il arriva ce qui doit toujours arriver en pareille circonstance : cette force de cœur qui fait prendre les déterminations décisives et promptes manqua à ceux qui conspiraient contre le génie et l'avenir de leur patrie; elle passa toute du côté des whigs, qui, par la vigueur de leurs mesures, assurèrent la succession hanovrienne. « Jamais peut-être, dit un historien anglais, les calculs les plus raisonnables des hommes de jugement et de réflexion ne furent ni plus profondément ni plus heureusement trompés qu'à la mort de la reine Anne. En voyant l'Angleterre déchirée par les partis, des orages prêts à éclater en Irlande et en Écosse, si l'on songe que toutes les puissances catholiques, par esprit religieux, et plusieurs états protestans, par politique, devaient regarder de mauvais œil la succession hanovrienne, que la France, l'Espagne et l'Italie étaient aussi favorables au prétendant qu'elles l'osaient, que l'empereur, jaloux de l'électeur, ne désirait nullement le voir sur le trône britannique, que les prétentions de ce prince ne devaient être soutenues que par la Hollande épuisée et la Prusse naissante; si l'on considère d'ailleurs le génie de Bolingbroke et son ascendant sur la reine, ne devait-on pas prévoir, à la mort de celle-ci, une période de luttes violentes au terme desquelles le triomphe paraissait incertain? Cependant les prudentes mesures du conseil privé prévinrent le conflit attendu, et il n'est pas d'héritier naturel qui, avec le titre le plus incontestable et dans les époques les plus loyales, ait jamais succédé à son

père au milieu d'une unanimité plus apparente que celle avec laquelle fut salué roi d'Angleterre un prince étranger et inconnu. »

Je n'ai pas l'intention de retracer ici les diverses péripéties à travers lesquelles le parti jacobite arriva, après de longues années, à son extinction complète. Cette page de l'histoire d'Angleterre serait sans doute intéressante à étudier, mais elle demanderait un travail plus étendu et plus approfondi. D'ailleurs, monsieur, vous y retrouveriez toujours la même différence entre le parti jacobite et le parti légitimiste, quant aux élémens de succès. Les chances qui soutenaient l'espoir des jacobites vous paraîtraient aussi nombreuses que celles des légitimistes sont illusoires. Vous savez combien elles furent formidables au moment où Charles-Édouard assimila à sa cause les griefs nationaux de l'Écosse. Certes, monsieur, les légitimistes peuvent se vanter à leur aise de ne plus songer à recourir à des moyens qui sont en réalité au-dessus de leur atteinte : à qui persuaderont-ils qu'ils n'envieraient pas la situation des affaires jacobites à l'époque de la prise d'armes des *Highlands*, lorsque peu d'années auparavant Robert Walpole croyait les amis des Stuarts encore assez dignes d'être ménagés en Angleterre pour écrire de sa propre main au prétendant une lettre pleine de protestations de dévouement. Un orateur devant qui des légitimistes répudiaient pour leur cause l'appui de l'étranger a pu leur répondre avec raison que cette intention était d'autant plus méritoire de leur part qu'ils abdiquaient ainsi leur unique chance de succès : lorsque je les entends déclarer qu'ils sont résolus à ne poursuivre leur but que par les voies légales et pacifiques, je vous avoue que ce n'est pas de leur abnégation que je leur fais compliment, puisque leur impuissance à exercer une perturbation sérieuse est bien mieux prouvée que leur amour de l'ordre. C'est au moins leur crédulité que j'admire, s'ils s'imaginent que, par la persuasion pacifique, ils amèneront les classes moyennes à préférer un prince élevé hors de France, entouré d'un bataillon sacré de gentilhommes, à une famille élevée au milieu d'elles, dont tous les intérêts sont solidaires de leurs intérêts, dont l'alliance avec elles a été cimentée par la communauté du péril et du triomphe, qui a si puissamment concouru à leur assurer la liberté par l'ordre, tandis que la branche tombée avait déchaîné sur elles le désordre par ses entreprises contre la liberté. Il est peu étonnant d'ailleurs que l'on caresse des illusions de ce genre, lorsqu'on est réduit à ces positions malheureuses où, variant la chute du sonnet d'Oronte, on espère surtout en raison des motifs que l'on a de désespérer.

En résumé donc, monsieur, que nous donnent à appréhender les

derniers mouvemens des légitimistes? Pas grand'chose, dites-vous en souriant. Pour moi, je vais plus loin; je dis que cette manifestation est un succès pour nous, puisque, de quelque côté qu'on l'envisage, elle ne démontre que l'isolement et la faiblesse de nos adversaires. Et ne croyez pas qu'en réduisant à sa valeur intrinsèque cette petite affaire, je veuille amoindrir la culpabilité morale et légale de ceux qui y ont pris part. Non, je ne crois pas que le mépris des institutions doive être excusé même chez des adversaires dont on a le droit de mépriser l'impuissance; mais, écartant ces considérations, je me réjouis volontiers de l'occasion que nous offrent les derniers adversaires de la révolution de juillet de signaler par leurs actes la force et la stabilité de l'ordre de choses qui a été établi en 1830. Je me réjouis que, par les représentans significatifs qu'il a envoyés à Londres, le parti légitimiste ait averti lui-même le pays de la comédie qu'il joue ici, tantôt en flattant les passions populaires, tantôt en essayant de courtiser les sages instincts des classes moyennes. Je me réjouis de voir que nous avons contre nous ceux qui se font appeler dans le *Morning-Post* la *noblesse française;* j'espère bien que c'est la dernière représentation que nous donne cette caste. Avez-vous quelquefois réfléchi au rôle caractéristique que la noblesse a joué dans l'histoire de notre pays? Il se peut que cette noblesse ait rendu des services à la civilisation à l'origine du moyen-âge, à l'époque des invasions des Normands par exemple. Certainement, monsieur, ses services ne vont pas au-delà de cette époque. Il est remarquable, au contraire, que tous les progrès politiques et sociaux accomplis depuis lors par la France l'ont été contre la noblesse et malgré la noblesse. Les plus mauvais rois, les caractères les plus sombres, un Philippe-le-Bel, un Louis XI, un Richelieu, sont excusés par l'histoire pour les coups qu'ils ont portés à la noblesse. Lorsqu'elle n'a plus été en mesure de s'opposer à la formation de l'unité du territoire et du pouvoir, ses prétentions égoïstes ont combattu jusqu'au dernier moment l'établissement de l'équité dans les institutions politiques. Et a-t-elle au moins racheté, comme l'aristocratie anglaise, comme le patriciat romain, par une application laborieuse à de grands intérêts, par les hautes qualités de l'esprit et du caractère, l'âpreté de son égoïsme? Non; dès que la victoire du pouvoir royal fut assurée, comme ces Romains dégradés dont parle Corneille, ils mirent toute leur gloire dans une émulation de servilité. Montesquieu a fait de l'honneur le mobile de la vieille monarchie française. Depuis Louis XIV, le mobile de la noblesse française n'a plus été que la vanité. Administrer le pays, dis-

cuter dans les négociations les intérêts du pays avec les nations étrangères, n'a pas été l'œuvre de la noblesse; c'était l'affaire de roturiers comme Colbert, d'hommes de robe longue comme les Letellier, les Lyonne, les d'Avaux. L'affaire de la noblesse, c'étaient les tabourets à la cour, c'était l'entrée aux carrosses du roi, c'étaient les invitations à Marly ou à Trianon. « La noblesse de France, écrivait Bolingbroke, qui pour son malheur avait eu le loisir de l'étudier de près, semblable aux enfans des tribus parmi les anciens Sarrasins, aux mamelouks parmi les Turcs, est élevée à faire l'amour, à chasser et à se battre (*they are bred to make love, to hunt, and to fight*). » — « Pendant que les grands négligent de rien connaître, écrivait un des plus grands esprits du XVIIe siècle, La Bruyère, je ne dis pas seulement aux intérêts des princes et aux affaires publiques, mais à leurs propres affaires..., qu'ils se contentent d'être gourmets ou *coteaux*, d'aller chez Thaïs ou chez Phryné, de parler de la meute et de la vieille meute, de dire combien il y a de postes de Paris à Besançon ou à Philisbourg, des citoyens s'instruisent du dedans ou du dehors d'un royaume, étudient le gouvernement, deviennent fins et politiques, savent le fort et le faible de tout un état, songent à se mieux placer, se placent, s'élèvent, deviennent puissans, soulagent le prince d'une partie des soins publics. Les grands, qui les dédaignaient, les révèrent; heureux s'ils deviennent leurs gendres. » — Voilà, monsieur, ce qu'a été, comme corps, la noblesse française sous l'ancienne monarchie; ainsi on l'a vue à la veille de la révolution; ainsi elle est revenue de l'émigration non corrigée, quoique sévèrement punie, n'ayant rien appris ni rien oublié. N'ai-je donc pas raison de me réjouir de voir pour adversaire aux institutions de juillet ce qui survit de ce corps mutilé par les révolutions? Nous sommes contre lui avec tout le passé de la France; que s'imagine-t-il pouvoir faire contre notre avenir? Qu'il continue ses pèlerinages; la France en rira lorsqu'elle voudra bien y prendre garde, et la royauté fantastique qu'il poursuit de son ombre pourra bien, si elle a un peu plus d'esprit que lui ou lorsqu'elle aura de l'expérience, le renvoyer au mot profond que Voltaire met dans la bouche des six prétendans qu'il a si plaisamment réunis au souper de Candide : « Je me résigne à la Providence, et je suis venu passer mon carnaval à Venise. »

E... DE...

REVUE MUSICALE.

Le Théâtre-Italien en est encore aux débuts de sa campagne, et déjà l'ensemble de la nouvelle troupe se montre tel, qu'il promet de faire oublier les plus beaux souvenirs du passé. A l'ancienne combinaison, qui fut illustre, nul ne le conteste, mais dont la retraite de Rubini avait rompu le nœud, succède aujourd'hui un corps d'armée chaleureux et brave, une autre légion d'élite : Ronconi, Fornasari, Salvi, M. de Candia (nous le rangeons parmi les nouveaux et pour cause), tous jeunes, tous vaillans, et dans cette généreuse période de la vie où le talent se dépense librement et sans compter avec lui-même, bien sûr que le travail et l'exercice, loin d'épuiser ses forces, les développent et les accroissent; où les encouragemens d'une année nous préparent de l'émulation et des progrès pour l'autre. Si les cantatrices restent les mêmes que par le passé, c'est apparemment qu'il ne s'en est pas formé de plus dignes de se produire sur notre scène. D'ailleurs, qui songerait à souhaiter sérieusement l'abdication de la Grisi? Où trouverait-on, à l'heure qu'il est, en Italie aussi bien qu'en Allemagne, une voix plus énergique à la fois et plus charmante, plus susceptible de se prêter aux conditions des deux genres en honneur à l'Opéra-Italien? Où trouverait-on un geste plus noble, une plus belle cantatrice? Certes, la Grisi a ses défauts, qui en doute? Les dix années qui viennent de s'écouler ont passé sur elle comme sur tant d'autres; mais, grace à la complexion de sa nature généreuse, cette expérience qui, au théâtre comme dans la vie, ne s'acquiert jamais qu'à nos dépens, lui a fourni de puissantes ressources, des moyens d'action qu'elle ignorait aux premiers jours, et, chez elle, si la prima donna a perdu quelque chose de son timbre enchanteur, on sent que la tragédienne a gagné en grandeur, en tenue, en aplomb, qualités qui font au théâtre les cantatrices qui durent, que la Pasta

possédait au plus haut degré, et qu'avec tout son génie, ou plutôt à cause de ce génie dont le feu la dévorait, la Malibran n'aurait jamais eues. Quant à la Persiani, c'est toujours le mécanisme le plus rare qui se puisse imaginer, et, à ce compte, l'administration a bien fait de la retenir, d'autant plus que cette singulière faculté d'éblouir les oreilles par toutes sortes de trilles et de fusées chromatiques semble encore avoir grandi chez elle cette année. La Persiani est une curiosité, même sur la scène italienne, un véritable objet de luxe, même sur ce théâtre où tant de voix de sirènes ont égrené leurs merveilleux colliers.

Au début de la saison, le public des Bouffes, un peu embarrassé de se trouver pris à l'improviste, et d'avoir à se former une opinion sur des chanteurs entièrement nouveaux pour lui, le public des Bouffes affectait une réserve extrême, et, s'il émettait un avis, c'était avec prudence et de ce ton équivoque qui n'a garde de vouloir engager l'avenir. Évidemment, les gens qui disposent de l'opinion n'avaient point encore parlé. Le public des Italiens puise assez volontiers ses impressions de dédain ou d'enthousiasme dans le monde, qui s'inspire à son tour de trois ou quatre dilettanti féminins dont l'aimable voix a force d'oracle en pareille question. Pour ce public-là, les sentences des journaux ne signifient absolument rien, et tel feuilletoniste qui trouve plaisant de renverser chaque matin l'idole de la veille, et d'amuser les badauds de je ne sais quelle partie de raquettes dont son opinion est le volant, perdrait ici parfaitement sa peine : les journaux auront beau s'être prononcés d'avance; pour qu'on sache définitivement à quoi s'en tenir sur le mérite des uns et les prétentions des autres, pour que des classifications légitimes s'établissent entre les triomphateurs et ceux qui doivent simplement réussir, il faudra que le monde revienne et que les salons s'ouvrent. Laissez donc faire le public des premiers jours, et il va vous mettre d'emblée Ronconi et Salvi sur la même ligne, arrêt sublime que les journaux du lendemain ne manqueront pas de sanctionner à son de trompe. Trop heureux Ronconi s'ils n'accordent point la palme à Salvi, dont le talent, d'un ordre inférieur, devait nécessairement être plus remarqué de la foule. — Salvi est un ténor élégant, d'une voix agréable et pure, mais qui manque de puissance, et surtout de cette verve originale, de cet entraînement, de ce diable au corps de Voltaire, qui caractérise les grands chanteurs. Entre Ronconi et Salvi, il y a la différence du maître à l'élève. Ronconi, lui, est un véritable maître, un de ces hommes qui, comme Davide, comme Rubini, comme Duprez, impriment au chant de leur époque une physionomie, un tour particulier, et qui inventent dans leur art, un de ces hommes qui chantent par le cœur avant de chanter par la voix, témoin Duprez, chez lequel tout fut artificiel. Salvi, au contraire, se contente de suivre paisiblement la route battue : il a une voix, donc il chante, puisque du temps où nous vivons, les cavatines se paient à prix d'or. Du reste, la même remarque pourrait se faire à propos de M. de Candia, délicieux chanteur, et qui, bien qu'en voie de progrès d'année en année, ne dépassera pourtant jamais, je le crains bien, certaines

limites modérées. Le progrès parcourt une étape au bout de laquelle il doit fatalement s'arrêter, et le haut rang dont je parle se conquiert plutôt qu'il ne se gagne. Dès ses seconds débuts à Paris, Rubini fut ce grand maître qu'il est encore aujourd'hui à Pétersbourg. Pour la force et l'ampleur du son, M. de Candia me paraît de beaucoup l'emporter sur Salvi. Ainsi dans le magnifique adagio du troisième acte de la *Lucia*, où M. de Candia trouvait de beaux accens, même après Rubini, Salvi demeure tout-à-fait insuffisant. Mais ce qu'il dit à ravir, ce qu'il chante avec une onction remplie de grace et de délicatesse, c'est la romance de Chalais dans *Maria di Rohan : Alma soave.* On n'imagine rien de plus pur, de plus tendre, de plus délicieusement nuancé que l'exécution de cette aimable cantilène, où sa voix donne, avec un rare bonheur, tout ce qu'elle a d'exquis. Ainsi, pour l'expression, l'ampleur et le style dramatique, M. de Candia; pour la grace, le chant nuancé, le goût pur, Salvi; celui-ci pour Chalais, celui-là pour Rawenswood. Voilà l'héritage de Rubini tombé en bonnes mains. Est-ce à dire qu'ils parviendront à deux à combler ce vide immense que laisse l'absence d'un seul; non, certes, deux hommes ne feront jamais ce qu'a pu faire seul celui dont ils prennent la tâche, et d'ailleurs ce qu'on a perdu ne se retrouve pas, dans les mêmes conditions du moins. Mais, par cette combinaison nouvelle, l'ensemble du Théâtre-Italien sera plus riche encore et plus imposant qu'autrefois, et quant à l'individualité dominante, s'il en existe, elle s'est déplacée, elle a passé du ténor au baryton, et le virtuose par excellence ne s'appelle plus aujourd'hui Rubini, mais Ronconi.

Jusqu'à présent, les honneurs de la saison ont été pour la *Maria di Rohan* de M. Donizetti, partition incomplète sans doute, mais qui justifie par certains mérites la double faveur qu'elle a trouvée à Vienne et à Paris. Il est rare que, dans le cours d'un ouvrage en trois actes, M. Donizetti ne saisisse pas au vol quelques-unes de ces mélodies qui séduisent irrésistiblement une salle, pourvu qu'elles passent par le gosier des chanteurs italiens. Cela trouvé, tout va pour le mieux, et l'infatigable maëstro triomphe une fois de plus. Je ne m'explique pas autrement les vicissitudes de la fortune musicale de M. Donizetti, qui, avec deux partitions de mérite à peu près égal, va réussir à Ventadour et tomber à l'Opéra. C'est qu'aux Italiens l'auteur de *Maria di Rohan* combat en s'appuyant sur la Grisi, sur Ronconi et Salvi, tandis qu'à l'Académie royale de musique le chantre de *Dom Sébastien* en est réduit à ses propres forces pour se tirer d'affaire; et franchement, avec sa manière de travailler d'aujourd'hui, être seul ce n'est point assez. Dans *Maria di Rohan*, les motifs bien trouvés ne manquent pas, et l'on citerait au besoin plus d'une excellente inspiration : la cavatine de Maria, la romance de Chalais dont nous parlions tout à l'heure, le duo semi-seria entre Chalais et le comte de Rohan, sont des morceaux de choix par lesquels les deux premiers actes se recommandent. Quant au troisième, je n'hésite pas à le dire, si le reste de la partition répondait au style de cet acte, la *Maria di Rohan* prendrait place à bon droit entre les deux chefs-d'œuvre de M. Donizetti. Peut-

être aussi l'exécution véritablement merveilleuse de cette musique fait-elle qu'on s'en exagère la valeur. Ce troisième acte, d'un mouvement dramatique plein d'intérêt, n'a que trois interprètes, la Grisi, Salvi et Ronconi, Ronconi surtout qui, presque inaperçu dans le courant de l'ouvrage, se redresse là tout à coup dans toute la fougue de l'inspiration la plus véhémente, dans toute la puissance de la voix la plus tragique et la plus passionnée. Il faut remonter aux souvenirs de la cavatine de *Niobé* pour se faire une idée de l'explosion d'applaudissemens qui éclate sur la strette de son air, que la salle entière redemande toujours. Puis vient le trio du dénouement, l'un des plus dramatiques morceaux de M. Donizetti, et dont ces trois voix de baryton, de soprano et de ténor portent l'effet jusqu'à l'enthousiasme. — Avant *Maria di Rohan,* le Théâtre-Italien avait donné pour les débuts de Fornasari le *Belisario* du même auteur, et si le premier de ces deux opéras se rattache à la série des bonnes compositions de M. Donizetti, c'est à coup sûr à la catégorie des pires qu'appartient le second. Si l'on excepte le duo pour basse et mezzo soprano, et la cavatine de soprano, deux morceaux qui depuis cinq ans traînent sur tous les pianos, la partition de *Belisario* n'a pas une phrase qu'on puisse remarquer. Cela est monotone et languissant, mais d'une monotonie commune, d'un languissant vulgaire, et qui ne prend même pas la peine de se donner pour prétexte la recherche d'un certain style admiratif que la nature du poème excuserait. De sorte que vous passez là trois heures dans votre stalle solitaire sans pouvoir faire autre chose que bâiller, car le monde dilettante, pour si fanatique qu'on le tienne, ne se laisse point prendre deux fois à pareil piége. Quelle idée aussi d'aller mettre en musique le tableau de David! L'agréable personnage pour contribuer à varier les situations du drame que ce pauvre aveugle qui, faute d'interlocuteur, passe son temps à chanter des duos avec son Antigone! Ce rôle de Belisario, si larmoyant et si décoloré qu'il soit, est encore le seul qu'on rencontre dans cette partition, écrite sans doute pour quelqu'une de ces troupes incomplètes d'Italie où le virtuose absorbe à lui seul toutes les ressources du théâtre : il n'en faut pas davantage pour s'expliquer comment Fornasari devait choisir pour ses débuts un semblable opéra. On connaît en effet la prédilection de tous les chanteurs pour les partitions qui n'ont qu'un rôle, prédilection qui se hausse d'ordinaire à l'enthousiasme lorsqu'au mérite de primer tous les autres le rôle en question joint celui de donner son nom à la pièce. Fornasari fait valoir comme il peut ce triste rôle de Belisario, dont il chante habilement certains morceaux, entre autres le célèbre duo du second acte. Cependant, quelques bonnes qualités qu'on se plaise à lui reconnaître, Fornasari n'appartient pas encore à cette classe de virtuoses éminens auxquels un talent hors ligne semble parfois donner le privilége d'imposer au public de détestable musique. Il a donc prudemment agi en abandonnant au plus vite son choix du premier jour pour continuer ses débuts dans Assur de la *Semiramide,* où du reste il s'en faut qu'il puisse entrer en lutte avec les souvenirs de La-

blache et de Tamburini. La voix de Fornasari est une basse d'une admirable ampleur, mais à laquelle on reprochera de manquer d'éclat et de métal. C'est là un cas assez ordinaire dans la voix de basse, sur les notions de laquelle certaines voix de baryton si en faveur aujourd'hui pourraient bien avoir quel que peu faussé notre jugement. Cependant, sans exiger d'un basso tel que Fornasari les conditions de mordant et d'imprévu du chant de Ronconi ou même de Barroilhet, ne pourrait-on lui demander plus de nerf dans l'attaque, moins de mollesse et d'abandon dans la période? Ce reproche fait, il reste beaucoup à louer chez Fornasari, dont le talent paraît devoir gagner encore avec le temps. Le chant *spianato*, par exemple, lui réussit à merveille, et jusqu'ici ce qu'il a trouvé de mieux dans ce genre, c'est l'adagio que M. Persiani vient d'écrire pour lui dans sa partition du *Fantasma*.

Cet opéra du *Fantasma*, auquel on n'a pas fait grand accueil, méritait cependant mieux que son sort. Entre telle partition de M. Donizetti qu'on applaudissait hier, et celle-ci qu'on dédaigne aujourd'hui, il n'y a vraiment pas la différence d'une cabalette. Je sais même plus d'une improvisation du célèbre maëstro qui aurait peine à soutenir la comparaison avec l'ouvrage de M. Persiani. D'où vient donc qu'on exalte l'un et décourage l'autre, qu'on est tout feu pour celui-ci et tout glace pour celui-là? Serait-ce qu'au Théâtre-Italien un musicien n'arrive qu'après avoir essuyé de longs mécomptes, et que le public dédaigneux de l'endroit répond aux nouveaux venus comme l'Académie à ses candidats : Repassez? En effet, si nous avons bonne mémoire, l'épreuve ne fut pas même épargnée à Bellini. La parfaite indifférence dont on accueillit *le Pirate*, lors de sa première apparition sur notre scène, était loin de faire soupçonner l'enthousiasme qu'on témoignerait aux *Puritains* trois ou quatre ans plus tard. Bien que nous ne pensions pas le moins du monde qu'il y ait chez l'auteur ingénieux, mais prosaïque, du *Fantasma* l'avenir musical d'un Bellini (entre le chantre de la *Norma* et M. Persiani aucune espèce de parallèle n'est possible), peut-être convenait-il d'appuyer sur cette humeur fantasque et magnifiquement dédaigneuse du dilettantisme parisien, qui, le cas échéant, finirait par décourager un homme de génie. La partition du *Fantasma* ne brille point par l'originalité, je l'avoue; c'est même là une musique comme tout Italien parvenu à l'âge de trente ans en doit écrire, s'il tient quelque peu à passer pour être vraiment de son pays. Ce qui n'empêche pas qu'il se rencontre çà et là, dans la partition du *Fantasma*, de fort agréables choses dont M. Persiani peut bien, en dernier lieu, revendiquer le mérite, puisqu'elles appartiennent à tout le monde. Je citerai au nombre des morceaux remarquables le trio du premier acte entre la Persiani, Ronconi et Fornasari; l'andante du duo entre la Persiani et Ronconi, au second acte, et surtout la grande scène du jugement où le solo de ténor : *Ah non avessi misero!* m'a paru d'une inspiration heureuse et fort habilement traité. Il faut dire aussi que M. de Candia le chante à ravir ainsi que la délicieuse phrase qui suit :

Ah! madre mia! deh! involammi
Recami teco in ciel!

En général, M. de Candia excelle à rendre ces sortes d'invocations passionnées, et celle-ci me rappelait l'autre soir un passage du trio de *Robert-le-Diable : Si je pouvais prier!* qu'il disait avec une expression rare. La scène dont je parle s'ouvre par un très bel effet, produit par les instrumens de cuivre. Inutile d'observer que cet effet n'appartient pas plus en propre à M. Persiani que tant d'autres mis en œuvre dans son opéra, et dont personne sans doute ne lui aurait su gré de s'abstenir. Le véritable auteur de cette combinaison harmonique est M. Donizetti, qui l'a employée pour la première fois, d'une manière éclatante, dans l'accompagnement d'un chœur de la *Lucia* qui passe inaperçu au Théâtre-Italien, et qu'en Allemagne un des chefs de la jeune école musicale jugeait devant moi digne d'être signé du nom de Beethoven. On distinguera aussi le début du trio qui sert de finale au second acte : *Qual mano di gelo!* morceau d'un tour original, et que Ronconi, M. de Candia et Fornasari exécutent dans la perfection. Au troisième acte, la cavatine de la Persiani : *Per te dimentico*, est à coup sûr la plus incroyable merveille à laquelle public des Italiens ait jamais assisté. Bien entendu qu'il ne s'agit point ici d'un morceau de musique, mais simplement d'un canevas disposé avec toute l'adresse et tout l'art du monde pour les fantastiques broderies d'un gosier sans pareil. J'ai dit fantastiques, et le mot convient. En effet, ce ne sont plus là des trilles et des gammes chromatiques, comme en dégoisent les autres cantatrices les plus agiles, les plus brillantes qu'on cite, la Sontag par exemple et Mme Damoreau, mais des fusées de notes à vous déconcerter, des fantaisies non moins éblouissantes dans l'ordre musical que celles qui s'échappaient du cerveau d'Hoffmann. Jamais, dans aucun rôle, la Persiani ne s'était livrée encore à de semblables tours de force, et cela se conçoit. Quel maître ira soupçonner dans un gosier humain, si subtil et si délié qu'il soit, des trésors de vocalisation qui doivent n'appartenir qu'au rossignol de mai? Il n'y a que le mari ou l'amant d'une prima donna pour lui donner de ces occasions de triomphe, parce que ceux-là seuls peuvent surprendre au vol et les noter les mille et un caprices où sa verve l'entraîne lorsqu'elle étudie seule à son piano. Il n'est pas de Sontag au monde qui, si on lui montrait écrits sur la partition les traits de la Persiani dans cette cavatine, ne commençât par hausser les épaules en s'écriant : C'est impossible! et même, après l'avoir entendu, on se sent presque tenté de n'y pas croire. L'évidence ici ne change rien à l'affaire, et c'est un peu comme avec les somnambules, qui lisent par l'épigastre; on a vu cela, mais c'est impossible. J'arrive à l'air d'Ernesto, le meilleur morceau jusqu'ici du répertoire de Fornasari, qui s'y montre moins chancelant qu'à l'ordinaire, et dit cette phrase large et posée :

Ei forse innalga per me una prece!
Ei forse implora il cielo per me,

d'un ton plein d'émotion et de pathétique. La voix sourde et sépulcrale du jeune basso convient, du reste, assez à ce rôle de fantôme. On dirait parfois le bourdon d'une cloche funèbre, mais cela dans ses bons momens, et lorsqu'il parvient à se garder de certaines intonations nasillardes qui rappellent trop le basson, ou mieux encore le serpent du sacristain. Je ne terminerai pas sans indiquer, à la dernière scène, un excellent morceau, d'un style large et fort distingué :

T'arresta! i tuoi rimorsi....

Malheureusement ce morceau, comme tout dernier final d'opéra italien, s'exécute au bruit des banquettes qui tombent et des portes qui s'ouvrent. Au fait, pourquoi plaindrions-nous M. Persiani? le dénouement de *Don Juan* n'a-t-il pas le même sort, et ne voyons-nous pas tous les ans la statue du commandeur proférer ses sublimes menaces en présence de gens en désordre, tout empaquetés déjà de fourrures et de manteaux, et qui ressemblent plus à une cohue prête à s'embarquer sur le bateau à vapeur qu'au public ordinaire de Rossini, de Mozart et de Bellini? — Maintenant, si de la musique du *Fantasma* nous passons à l'exécution, nous dirons que jamais peut-être on n'entendit rien d'aussi parfait au Théâtre-Italien. Jamais la Persiani ne chanta de la sorte, et jusqu'ici, bien que nous l'entendions depuis quatre ans, nous ne nous doutions pas de quels prodiges elle était capable. D'abord sa voix a énormément gagné, elle est devenue presque pleine, presque moelleuse, et puis c'est une faculté qu'on peut appeler unique de *dire* sur les notes les plus élevées; ainsi, presque tout son récitatif du *Fantasma* est écrit entre le *ré* du milieu et le *la* au-dessus de la ligne. Je le répète, jamais la Sontag ni Mme Damoreau, les coryphées par excellence de ce genre coquet et orné, n'ont rien fait, dans leurs caprices les plus brillans, qui puisse donner une idée même éloignée des traits qu'elle débite et multiplie avec une incroyable aisance. Pour Ronconi, on sait notre opinion sur ce virtuose, le plus grand chanteur, selon nous, qui existe aujourd'hui en Europe. Quelle admirable intelligence dramatique! et dans son chant quelle énergie, quelle passion, quelle *anima,* comme disent les Italiens! Cette dernière qualité surtout est chez lui développée à l'extrême, et je n'en veux d'autre preuve que cette rentrée dans la cabalette de son premier morceau du *Fantasma*, qu'il enlève de manière à faire tressaillir la salle. Rien de plus entraînant en effet, de plus électrique, que ce *rinforzando* sur la même note au moment de reprendre la phrase. Du reste, cette énergie lui vient de sa nature, qui, sous des apparences grêles et délicates, cache une complexion de fer. Nulle fatigue ne l'épuise; nul excès de travail ne l'abat. Ainsi l'autre samedi, après avoir chanté ces trois actes écrasans du *Fantasma,* il arrivait chez Mme la duchesse d'Albuféra et convertissait à l'enthousiasme les plus prévenus contre lui, et le nombre en est grand encore. Vous rencontrerez des gens de par le monde qui vous diront que la voix de Ronconi manque de

fraîcheur et de jeunesse, comme si l'on parvenait à cette perfection du talent en conservant sa voix dans une boîte d'or. Passons en revue tous les grands chanteurs qui depuis vingt ans ont illustré la scène, en citerez-vous un seul parmi eux auquel on n'ait pu adresser le même reproche ? Davide avait une voix glapissante et nasillarde, une voix insupportable, lorsque l'inspiration du moment ne l'échauffait pas; Duprez s'était forgé la sienne à force de travail, et Rubini lui-même puisait dans des moyens tout artificiels la faculté d'épancher en mélodies ces trésors d'émotion que renfermait son ame. Ces études sans fin par lesquelles un grand chanteur se forme, ces exercices de tous les jours et de toutes les heures, cet effort incessant, en donnant à la voix la souplesse, la méthode, en lui apprenant à se régler, à se rassembler, comme on dit en style d'équitation, à devenir en dernier terme l'instrument passif de votre volonté, doivent nécessairement lui enlever à la longue cette fleur de jeunesse, ce timbre sonore et pur de la première émission. Mais, puisque la nature le veut ainsi, qu'y faire? Se résigner sans doute; car, qu'il s'agisse de la Persiani ou de Duprez, de Rubini ou de Mme Damoreau, on n'aura jamais de grands maîtres dans l'art du chant qu'à cette condition.

D'ailleurs, Ronconi est peut-être un des virtuoses parvenus à l'apogée du talent chez qui cet inconvénient d'un travail excessif ait le moins laissé de traces. Il suffirait, pour s'en convaincre, de l'entendre dans ces *tenues* où sa voix (chose rare surtout chez les basses et les barytons) file le son avec cette netteté de la Grisi autrefois. En outre, l'organe de Ronconi n'a rien de cet accent guttural et saccadé que l'on reproche à Barroilhet, et qui s'éloigne fort de la manière ample et sûre de la jeune école italienne, dont le calme et l'aplomb sont les deux qualités dominantes. Entre Ronconi et Barroilhet, tous les deux coryphées de ce style nouveau dont je parle, artistes supérieurs tous les deux, il n'y a du reste qu'une nuance : vous savez, cette nuance de bleu qui distingue une soucoupe de vieux Sèvres.

Sans doute, l'administration du Théâtre-Italien nous donnera prochainement le *Torquato Tasso,* de M. Donizetti, l'un des meilleurs rôles du répertoire de Ronconi, celui qui lui valut ses plus brillans triomphes en Italie comme à Vienne. Puis nous demanderons à l'entendre dans le bouffe, dans le Figaro du *Barbiere,* par exemple. Quelles charmantes représentations du chef-d'œuvre comique de Rossini on va pouvoir organiser, maintenant que Lablache nous revient! Quel pétulant et svelte Figaro le vieux Bartholo aura trouvé là! M. de Candia chanterait le comte comme par le passé, et la Grisi reprendrait son joli rôle de la Rosina; quant à don Basilio, Fornasari semble fait à souhait pour le représenter. Fornasari, nous le savons, ne réussit point dans le bouffe, et le célèbre *fiasco* essuyé par lui à Londres l'été dernier dans un certain duo du *Matrimonio segreto* n'est pas de nature à l'engager à tenter de nouveau le public sur ce point. Toutefois, ce rôle de don Basilio ne tient au genre ni par la verve, ni par le brio, deux qualités absentes

chez Fornasari, destiné plutôt à tenir un rang honorable dans l'emploi de basso-serio; et l'impassibilité de sa physionomie, non moins que le ton caverneux de sa voix, se trouveront ici parfaitement de mise, grace au caractère excentrique du personnage.

Le Théâtre-Italien commence une des plus belles campagnes qu'il ait encore parcourues. Cette réforme de la troupe, qui pouvait amener dans son public de fâcheuses hésitations, ne trouve aujourd'hui que des gens qui l'approuvent. Le moment était venu de se rajeunir, tout le monde en convenait; seulement, provoquer une crise au milieu d'une si évidente prospérité pouvait être dangereux. Heureusement la crise a tourné à l'avantage de l'administration, et le public, à l'heure qu'il est, lui en sait gré. Le public du Théâtre-Italien, fort lent dans ses adoptions, une fois qu'il a reconnu et proclamé trois ou quatre idoles, s'endort dans une sorte d'admiration béate, au point qu'il faut lui faire violence pour appeler son attention sur ce qui se passe en dehors de son cercle. En fait de talens nouveaux, on les lui impose plutôt qu'il ne les demande. Cette violence, l'administration du Théâtre-Italien a su l'exercer habilement à l'heure voulue, et le succès l'en récompensera.

Il s'en faut que la fortune de l'Académie royale de musique ait suivi depuis quelque temps une marche pareille; ce théâtre de l'Opéra, que nous avons vu si splendide et si superbe autrefois, est aujourd'hui abandonné de tous : triste et lamentable décadence qui ne date malheureusement pas d'hier, et que les efforts les plus courageux, nous le craignons, auraient peine à conjurer désormais. Ce qui a manqué à l'Opéra, c'est justement cette activité opportune dont nous félicitions tout à l'heure l'administration du Théâtre-Italien, ce soin de pourvoir en un moment donné aux réformes de la troupe. L'ensemble des beaux jours se disloquait ou vieillissait, et, au lieu de se mettre en quête de jeunes talens, on se contentait de réparer ses brèches tant bien que mal avec ce qu'on avait sous la main, de telle sorte que les coryphées d'autrefois devinrent à leur tour des chefs d'emploi par droit d'ancienneté, absolument comme cela se pratiquerait dans une administration de douanes ou de poste. Qu'arriva-t-il? les chœurs se dégarnirent sans profit pour les premiers rangs. Au temps où florissait l'Opéra, un ouvrage mis en scène avec quelque soin avait d'ordinaire une série de quinze ou vingt représentations d'un admirable ensemble; à présent, cet ensemble n'existe pas même pour la première représentation. Qu'est devenu le fameux septuor des *Huguenots?* où sont ces voix hardies qui menaient si vaillamment le finale de *Don Juan?* Nous disions tout à l'heure qu'on n'avait pas su recruter de nouveaux talens : bien plus, il s'en rencontre un du plus bel avenir, on le décourage, on l'éloigne. Nous voulons parler de M. de Candia, qu'on s'efforçait dernièrement de rappeler à soi; mais, à présent, c'est lui qui ne veut pas, et pourquoi voudrait-il? Au Théâtre-Italien, M. de Candia n'a qu'une seule chance à redouter, celle de voir survenir un de ces ténors de haut vol

qui effacent toute renommée autour d'eux; mais cette chance, du reste fort aventurée, pour combien d'autres, et de plus périlleuses, ne l'échangerait-il pas en retournant à l'Opéra, à ce théâtre où, s'il nous en souvient, on lui donnait, il y a trois ans, une représentation à bénéfice pour le décider à quitter la place? Du manque absolu de chanteurs devait naturellement résulter la disette de partitions. Tous les maîtres n'ont pas le courage de M. Donizetti, auquel son inépuisable fécondité donne des priviléges exceptionnels. Raisonnablement le musicien étourdi, accoutumé à tenter quatre ou cinq fois la fortune dans la même année, aurait mauvaise grace à se montrer aussi sévère sur ses moyens d'exécution que l'homme scrupuleux qui conçoit et médite son œuvre dans les veilles. Qu'importe une défaite à M. Donizetti? s'il échoue aujourd'hui, demain lui fournit sa revanche, et le succès de *Maria di Rohan* le console de la chute de *Dom Sébastien*. En est-il ainsi de tout le monde, de M. Meyerbeer par exemple? et quand l'auteur des *Huguenots* aura compromis sans nécessité une des plus belles gloires musicales de ce temps-ci, qui le dédommagera de sa mésaventure, lui génie discret et patient, dont la pensée a besoin, pour s'exercer, de certaines conditions normales? Il faudra donc que l'impression de cet échec pèse sur sa tête jusqu'au jour de la réhabilitation et mine désormais l'édifice de sa renommée qu'il lui a tant coûté d'élever. M. Meyerbeer tient en réserve deux ouvrages entièrement terminés, *le Prophète* et *l'Africaine;* ces deux ouvrages, personne plus que lui ne souhaite de les voir représenter au plus tôt; il faut même que le côté ridicule de ces éternelles allées et venues ait bien frappé l'illustre maître pour qu'il promette de se contenter de Mme Stoltz, et borne désormais ses prétentions à la demande d'un nouveau ténor. Reste à savoir où on le trouvera, ce ténor fantastique. On voit par là que les retards dans la mise en scène de cette partition, qui semble l'unique planche de salut à laquelle puisse encore s'attacher la fortune de l'Opéra, ne viennent point du fait de l'auteur du *Prophète*, bien qu'au dire de certaines gens M. Meyerbeer se plaise à multiplier les embarras et les obstacles, parce qu'il redoute au fond de l'ame de livrer bataille une troisième fois.

Si grave et si solennelle que soit une pareille épreuve dans les circonstances actuelles, nous ne pensons pas que M. Meyerbeer doive la craindre; notre opinion est au contraire qu'il l'appelle de tous ses vœux et la regarde comme une délivrance, en ce sens que, chez un maître de son organisation, deux œuvres capitales inédites encombrent toujours un peu. D'ailleurs, pour un génie si épuisé que de pareilles suppositions sembleraient l'indiquer, M. Meyerbeer donnait l'hiver dernier à Berlin de singulières marques d'inspiration, et qui plus est de promptitude dans l'inspiration, en écrivant en moins d'un mois un intermède dramatique qui vaut à lui seul un opéra en trois actes. Cet intermède, spécialement composé pour un royal anniversaire de la cour de Prusse, dont M. Meyerbeer est le maître de chapelle, s'appelait *la Fête de Ferrare;* le poète national des *Hohenstauffen,* Raupach, en avait tracé le programme, espèce de divertissement grandiose où figuraient tous les

héros de l'Arioste et du Tasse, où les personnages de la *Gerusalemme* et de l'*Orlando*, harmonieusement disposés par Cornelius en groupes respectifs, représentaient en vivans tableaux les principales scènes des deux épopées, tandis que du dehors les voix les plus brillantes, dirigées par le maëstro, venaient en aide à la pantomime, dont elles exprimaient en duos et cavatines les sentimens et les passions. Que dites-vous de l'idée et de cet art complexe? Voilà qui est allemand, j'imagine. Il va sans dire que les noms les plus illustres de l'aristocratie prussienne figuraient dans ce programme, un peu conçu, comme on voit, à la manière de ces fameux intermèdes de l'aimable cour de Weimar, où Goethe amalgamait ensemble pêle-mêle les personnages de Schiller, de Wieland et les siens, où Musarion et la Fiancée de Messine, le docteur Faust, Oberon et Guillaume Tell, défilaient sous la baguette féerique de la jolie nymphe de l'Ilm, en récitant chacun quelque élégante strophe en l'honneur de la circonstance. M. Meyerbeer, dans son ardeur de faire oublier à son souverain l'empressement avec lequel l'auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots* recherche les succès de Paris, M. Meyerbeer a composé toute une partition nouvelle à cette occasion. On parle, entre autres morceaux célèbres, d'une marche héroïque au moment où le cortége se déploie, qui passe déjà en Allemagne pour la plus belle symphonie que l'illustre maître ait jamais écrite. Quel dommage que M. Meyerbeer, qui se trouvait dernièrement à Paris, n'ait pu retarder son départ jusqu'à l'ouverture des concerts du Conservatoire, dont le fragment instrumental en question eût enrichi cet hiver le répertoire un peu monotone! Pour en revenir à l'Académie royale de musique, en attendant le nouveau ténor à la recherche duquel le directeur explore, dit-on, l'Italie, on prépare un opéra en deux actes de M. Halévy, *la Fortune vient en dormant*. Hélas! viendra-t-elle? On annonce déjà, comme un des attraits les plus piquans du nouvel ouvrage de l'auteur de *Charles VI*, que Mme Stoltz s'y montrera sous le costume badin d'un étudiant de Salamanque : agréable fantaisie renouvelée de la *Xacarilla* de M. Marliani et de je ne sais plus quelle parade musicale de M. Berlioz. A merveille, mais, puis après? car une partition en deux actes, fût-ce même *le Comte Ory*, n'exercera jamais qu'une influence secondaire sur les recettes de l'Opéra. Après viendra un ballet de M. de Saint-George pour la Carlotta.... Mais enfin? Eh bien! on ira trouver M. Scribe, on lui demandera une idée neuve, et M. Scribe exhumera en souriant, du fond de ses cartons, un certain *Duc d'Albe*, pendant de cet infortuné *Dom Sébastien*, lequel *Duc d'Albe* sera mis à l'instant en musique par M. Donizetti, et exécuté, j'allais dire dans les vingt-quatre heures, par Duprez, Massol et Mme Stoltz. Quel avenir pour un théâtre!

L'Opéra-Comique a trouvé, dans la reprise d'un opéra du bon vieux temps, un de ces incroyables succès que l'engouement du public explique seul. Déjà, l'an dernier, l'immense réussite de *Richard Cœur-de-Lion* avait donné l'éveil et mis le directeur sur la piste de l'ancien répertoire, véritable mine à exploiter, mais où cependant il faudrait savoir puiser avec plus de discerne-

ment et de tact musical. Remarquez que nous ne parlons pas ici simplement du succès; au point de vue du succès, *le Déserteur* est un chef-d'œuvre incomparable, une éblouissante escarboucle dont le moindre rayon efface la gloire de *Joseph*, de *Médée* et de *Stratonice*. Mais ne conciliera-t-on donc jamais ces deux choses : les convenances de l'art et le succès? Est-il écrit que, dans l'ancien comme dans le nouveau répertoire, il n'y aura jamais de chaud et vigoureux enthousiasme que pour les œuvres où domine l'élément commun et bourgeois? Sous ce rapport, *le Déserteur* devait incontestablement réussir. Ajoutez en effet à cette médiocrité originelle, dont je parle, un certain air de vétusté qui ne messied pas dans un théâtre dont les habitués causent pendant l'entr'acte du petit Philidor et des parties d'échecs qu'il leur gagnait, et vous aurez le secret de cette mirifique exhumation du chef-d'œuvre de Monsigny. Quant à la musique, c'est d'un larmoyant, d'un décousu, d'une platitude et d'un ennui sans exemple. Passe encore pour la partie comique: cette ariette de Montauciel au second acte a quelque grace, et M. Mocker la dit avec aplomb; mais la partie sentimentale et pathétique, vit-on jamais rhapsodie pareille à celle-là? Et M. Adam qui trouve le loisir de rajuster cette instrumentation chevrottante, l'auteur du *Postillon de Lonjumeau* qui se met de sang-froid à poudrer à neuf cette perruque oubliée sur un clavecin du dernier siècle! Je m'étonne qu'on n'ait pas crié à la profanation, au sacrilége. Voyez un peu l'impertinence! oser toucher au texte du *maître*, ajouter des trombones à l'orchestre du *Déserteur!* Le thème semblait si bien fait pour inspirer ces hiérophantes intelligens qui se sont constitués les gardiens du sanctuaire du passé! En tout ceci, l'esprit de réaction ne nous aveugle pas, personne plus que nous n'admire les richesses de l'ancien répertoire; mais qu'on néglige ces richesses pour des pauvretés musicales qui n'ont aucun sens désormais, qu'on oublie Méhul pour Monsigny, *Joseph* et *Stratonice* pour *le Déserteur,* qu'à une époque où toute une génération nouvelle demande à se produire, on encombre la scène de pareils ouvrages, voilà ce que nous ne saurions comprendre. Ce que nous comprenons encore moins, c'est l'écho que le succès du *Déserteur* a trouvé dans la presse. Dire que les mêmes gens aux yeux desquels M. Auber ne compte pas trouvaient cela délicieux, que les mêmes gens qui vont hausser les épaules si vous leur parlez de *Gustave,* du *Domino noir* ou de *la Part du Diable,* exaltent le mérite de cette œuvre musicale, dont la littérature de Berquin peut seule donner une idée! Admirable procédé de la critique de notre temps, qui se sert des morts pour étouffer les vivans, et cela dans quelque champ qu'elle s'exerce, sous la barre du feuilleton comme dans la chaire du professeur de Sorbonne, que le vivant s'appelle Auber ou Victor Hugo.

La partition de *Mina,* l'une des dernières nouveautés que l'Opéra-Comique ait représentée, sans briller beaucoup par l'originalité des mélodies, se recommande néanmoins à l'estime d'un certain public curieux de l'élégance et du fini dans une œuvre d'art. M. Thomas, l'un des meilleurs élèves qui se soient formés à l'école de ce charmant génie auquel depuis trente ans l'Opéra-

Comique doit ses plus aimables chefs-d'œuvre, M. Thomas possède à part lui de très ingénieuses ressources de style, des artifices d'instrumentation d'une délicatesse extrême; et quand le motif lui fait défaut, il y supplée par des semblans d'idée qui ne sont point sans grace. La collaboration heureuse qui a valu déjà au théâtre Favart un de ses plus jolis opéras en un acte : *la Double échelle,* devait réussir encore cette fois. Malheureusement, le succès n'a point eu cette notoriété que le mérite réel de l'ouvrage aurait fait supposer, et je crois qu'il faut s'en prendre à la pièce, très agréable au fond et très habilement traitée, mais dont le sujet convenait peu à la musique. En effet, les airs et les duos se montrent là sans grande nécessité, comme ils se montreraient dans la première comédie venue de Dancourt ou de Sedaine: rien ne les exclut, je le veux bien, mais aussi rien ne les commande ou les motive; ces choses qu'on se serait dites si naturellement, pourquoi donc prendre la peine de se les chanter? M. Planard regrettera de ne point avoir fait une comédie de son idée, je le répète, fort ingénieusement mise en œuvre, et (singulière rencontre à l'Opéra-Comique) où le grain de fantaisie ne manque pas. — Nous ne parlerons que pour mémoire d'un petit acte assez médiocre de M. de Flotow : *l'Esclave du Camoëns.* Avant de se produire au théâtre, M. de Flotow possédait déjà quelque renommée dans le monde, renommée acquise sous le patronage de M. le marquis de Belissen, dont il était en quelque sorte le maëstro lauréat; les ombrages du parc de Royaumont gardent encore le souvenir d'un certain duc de Guise, qui fut célèbre jusqu'au jour de l'imprudente représentation qu'on en donna au théâtre Ventadour. Pourquoi, lorsqu'on est assez heureux pour rencontrer quelque part des cœurs qui s'enthousiasment à vos mélodies, ne point savoir se contenter d'un pareil hommage? Le succès est une si douce chose, même dans un cercle d'amis! Hélas! que de réputations musicales n'avons-nous pas vues échouer tristement au théâtre, qui s'étaient ainsi faites à la campagne, dans une serre chaude paternellement disposée en salle de spectacle! La musique de M. de Flotow ressemble à la poésie de M. de Rességuier; poésie et musique charmantes, pourvu qu'elles vivent dans l'atmosphère qui leur convient, au milieu d'une petite cour de gens du monde :

Foule choisie
Qui s'extasie
De poésie
Et de beaux-arts!

mais dont la publicité met soudain en cendres les ailes de papillon!

H. W.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 décembre 1843.

La session est ouverte, et tous ceux qui ont coutume d'assister à cette imposante solennité politique, qui réunit dans la même enceinte les grands pouvoirs de l'état, doivent, s'ils sont sincères, reconnaître que le discours de la couronne a été accueilli par les deux chambres avec des marques particulières d'assentiment et de satisfaction. Le discours se distingue surtout par sa simplicité; il a été d'autant plus approuvé, qu'il ne paraissait pas vouloir imposer l'approbation.

En parlant de nos finances, la couronne promet au pays un budget qui rétablira l'équilibre entre les revenus et les dépenses de l'état.

Dans nos relations extérieures, la paix n'a jamais été plus assurée.

Le gouvernement espère que la monarchie s'affermira en Grèce comme en Espagne par le respect mutuel des droits du trône et des libertés publiques.

Un projet de loi pour l'instruction secondaire satisfera au vœu de la charte pour la liberté de l'enseignement, en maintenant l'autorité et l'action de l'état sur l'éducation publique.

Ce sont là les passages qui ont le plus frappé les esprits et satisfait l'opinion.

La situation de nos finances, sans être alarmante, donnait quelques inquiétudes aux esprits timorés et surtout à ces hommes de chiffres qui confondent le trésor avec le pays, et croient que le pays est près de sa ruine toutes les fois que le trésor éprouve quelques embarras. Il était bon de les rassurer, car la peur est à elle seule un dommage, sans compter l'ennui des déclamations qu'elle enfante. Qu'il serait agréable de ne plus entendre parler de *découvert,* de *déficit,* de gouffres, d'abîmes, de ne plus entendre crier

misère dans un des pays les plus riches et les plus prospères du monde! Reste seulement à savoir comment M. Laplagne s'y est pris pour aligner ses chiffres et arriver à l'équilibre. On lui prépare, il peut y compter, un examen sévère et minutieux de son budget. On lui demandera, avec les états des années précédentes à la main, quels sont les revenus dont il estime l'accroissement certain, ou quelles sont les dépenses qu'il entend réellement supprimer ou réduire. Dans ce second cas, on recherchera si la réduction ne porte pas sur une de ces dépenses variables de leur nature qu'on peut augmenter dans le courant de l'exercice par des crédits supplémentaires. Attendons patiemment la présentation du budget. Il est plus d'une question grave sur lesquelles nous aimons à croire que M. le ministre des finances prendra enfin un parti. Pour en citer une, il ne nous est pas donné de comprendre qu'on laisse la rente 5 pour 100 dans l'état de demi-incertitude où elle se trouve depuis long-temps. Elle ne se défie pas assez de son avenir pour ne pas monter un peu; elle le redoute assez pour ne pas s'élever beaucoup, pour ne pas atteindre et dépasser le taux de 130, ce qu'elle ferait facilement, s'il était décidé en droit ce qui semble établi de fait, à savoir que la rente 5 pour 100 n'est pas remboursable. En attendant, par sa marche incertaine et timide, elle paralyse l'essor de tous les autres effets publics; elle exerce une influence fâcheuse sur le taux de l'escompte et sur l'intérêt de l'argent; enfin, en ne permettant pas au 3 pour 100 de prendre tout son élan, elle fait perdre au trésor un bon nombre de millions toutes les fois qu'il contracte un emprunt. Telle est la situation que nous prolongeons à plaisir. Ne dirait-on pas qu'on s'amuse à contrarier le développement naturel de la richesse publique, comme si on voulait voir ce qu'elle peut faire malgré nos fautes et nonobstant toutes les entraves qu'on lui suscite?

Les hommes qui se préoccupent et s'inquiètent de l'état de nos finances auront aussi à fixer leur attention sur la question des chemins de fer. Il est de mode aujourd'hui d'attaquer le système de la loi de 1842 par cela seul qu'il existe, et que dans les temps de petites passions tout ce qui a été décidé déplaît, tout ce qui est établi devient un sujet d'attaques. Les esprits incapables de concevoir quelque chose d'important et de nouveau s'évertuent à critiquer ce qui est. Si on les écoutait, le gouvernement ne serait qu'une toile de Pénélope; il tournerait sans cesse dans un cercle vicieux avec une activité parfaitement stérile. La loi de 1842 a admis le concours des compagnies; *inde iræ*. Une compagnie, dit-on, se présenterait-elle, si elle ne comptait pas sur un bénéfice? Voyez les actions d'Orléans et de Rouen. Elles sont fort au-dessus du pair. Donc les *loups-cerviers* peuvent faire de magnifiques spéculations dans les chemins de fer; donc la loi est détestable. Elle serait excellente, si aucune compagnie ne se présentait, ou s'il était démontré que toute compagnie qui se présente et accepte un cahier des charges court à sa perte. C'est là le fond de la pensée des adversaires du système : tout réunir dans les mains du gouvernement pour exclure l'industrie privée. Laissons à d'autres le soin d'examiner si effectivement l'exploitation des chemins de fer

offre à la spéculation des chances très favorables. Ce qui est certain pour nous, c'est que si le système de la loi de 1842 était abandonné, et que l'état prît à sa charge, en tout ou en partie, l'exploitation des nouvelles routes de fer, les prévisions de notre budget, ou, à mieux dire, de nos budgets, se trouveraient profondément altérées. Le capital qu'on s'était proposé de demander à l'industrie privée devrait sortir, soit en totalité, soit en partie, selon le système qu'on adopterait, des coffres du trésor. Seulement il est évident qu'à moins de retarder indéfiniment l'accomplissement des travaux et l'exploitation des nouvelles communications, il faudrait demander aux particuliers, par voie d'emprunt, les capitaux que la loi en vigueur leur demande d'avancer comme concessionnaires et fermiers de l'état.

En disant aux chambres que la paix n'a jamais été plus assurée et que les relations de la France avec toutes les puissances sont pacifiques et amicales, certes la couronne n'énonçait rien d'inattendu et ne dissipait aucun doute; le doute n'existait pas. Il n'est pas d'homme sensé qui aperçoive dans ce moment le moindre signe de trouble et de guerre à l'horizon politique. La phrase a été accueillie avec des murmures approbateurs, non parce qu'elle apprenait quelque chose d'inespéré, mais parce qu'elle réveillait dans l'esprit des auditeurs une pensée politique de la plus haute importance, qu'elle faisait allusion à un fait essentiel pour la paix et pour les libertés du monde civilisé, à la bonne intelligence qui règne entre les deux grands états constitutionnels de l'Europe, l'Angleterre et la France. La pensée générale, libre dans ses allures, dégagée de toute délicatesse diplomatique, complétait d'avance la phrase de la couronne par l'allusion que le discours ne pouvait faire avec convenance que dans un paragraphe suivant, incidemment, en parlant des affaires de la Grèce et de l'Espagne. La paix du monde ne peut être sérieusement compromise que lorsque la France et l'Angleterre se trouvent dans deux camps opposées. Unies, elles préviennent toutes les folies; tout mauvais vouloir est condamné à l'impuissance. Séparées, la paix serait encore possible, mais elle n'aurait plus de garanties. Des prévisions plus ou moins alarmantes succéderaient partout à la confiance générale. Le commerce perdrait de sa hardiesse, l'industrie n'oserait plus se livrer aux entreprises de longue haleine, et les gouvernemens eux-mêmes, tout en proclamant la paix, ne pourraient pas sans imprudence ne pas se préparer à la guerre. Telles sont les pensées que le discours réveillait indirectement, et ces pensées sont les pensées de tout le monde. Ceux-là même qui ne sont nullement disposés à oublier le vieil antagonisme de l'Angleterre et de la France, ceux-là même qui, par sympathie, par sentiment, préféreraient d'autres alliances à l'alliance anglaise, ne peuvent pas ne pas reconnaître que la paix générale n'est garantie que par cette alliance; tout le monde sait qu'en brisant cette alliance par la convention du 15 juillet, lord Palmerston avait fait bon marché de la paix du monde.

Rien de plus naturel que la vive sollicitude de notre gouvernement à l'en-

droit de l'Espagne et de la Grèce : de l'Espagne, dont les intérêts touchent de si près et par tant de côtés aux intérêts français; de la Grèce, que nous avons, pour ainsi dire, tirée du néant par nos armes, par nos secours, par nos conseils. Mais ce qui a le plus frappé dans le discours de la couronne, et ce qui a excité une approbation qui était presque un applaudissement, c'est la pensée franchement libérale et constitutionnelle qui s'y trouve énoncée. La couronne n'a pas eu pour les deux révolutions de ces paroles réservées et glaciales qui ne sont qu'un blâme mal déguisé et une sinistre prédiction; elle espère, au contraire, que l'issue de ces évènemens sera favorable aux deux nations, et ses espérances ne sont pas des espérances de contre-révolution et de despotisme, mais des espérances d'ordre et de liberté : le roi Othon à Athènes, comme les cortès à Madrid, ne peuvent pas se tromper sur les désirs et sur les vœux de la France; la monarchie doit s'affermir par le respect mutuel des droits du trône et des libertés publiques. La couronne ne distingue pas entre la contre-révolution et l'anarchie; elles sont à ses yeux également dangereuses, également coupables.

Enfin ce n'était pas sans quelque inquiétude qu'on se demandait si le gouvernement énoncerait hautement sa pensée sur la question qui occupe le plus les esprits en ce moment, sur la question de l'instruction secondaire, et si cette pensée serait de nature à rassurer tous les intérêts légitimes et à garantir tous les droits de l'état. Le silence aurait paru une retraite honteuse devant d'injustes et violentes attaques; des paroles vagues et incertaines auraient attiré à l'administration un reproche non moins sévère; on aurait dit qu'effrayée des difficultés de la question, et soumise à des influences opposées, elle voulait en quelque sorte s'en laver les mains, et laisser aux chambres le soin de la tirer d'embarras. Ne pas prendre une initiative franche et courageuse sur une question de cette nature, c'eût été renoncer au pouvoir. Le discours de la couronne a dissipé tous les doutes et rassuré les esprits. Rien de plus net, rien de plus ferme que la phrase du discours du trône sur la grande question du jour. On satisfera au vœu de la charte pour la liberté de l'enseignement, mais on y satisfera en maintenant l'autorité et l'action de l'état sur l'éducation publique. Ces expressions ne prêtent pas à l'équivoque. On veut maintenir non-seulement l'autorité, mais l'action de l'état, et cette autorité et cette action ne doivent pas seulement avoir pour objet l'instruction, mais l'éducation publique. Le gouvernement a pu se convaincre par l'accueil qu'on a fait à ces paroles qu'elles n'étaient que l'expression fidèle du vœu national, et que l'opinion est toute prête à entourer de ses faveurs, à fortifier de sa puissance le projet de loi dont le discours de la couronne nous a donné pour ainsi dire la substance.

Les chambres ont commencé leurs travaux, et la chambre des députés a tranché d'abord une grave question personnelle, qui pouvait être funeste à la majorité, et qui pourra peut-être encore avoir pour elle quelques conséquences fâcheuses. Nous voulons parler de la question de la présidence.

M. Sauzet a été nommé. La gauche est restée fidèle à son chef, et les conservateurs, la grande majorité du moins, ont appliqué le principe *beati possessores*. Dans ce débat personnel, le ministère a paru s'effacer; il a paru croire que ce n'était là qu'une affaire de chambre, qu'il n'avait qu'à laisser faire et à garder la neutralité.

En quittant la présidence provisoire, M. Laffitte a jugé à propos d'adresser à la chambre je ne sais quel petit discours politique qui l'a fort surprise et quelque peu indignée. Le fait est sans conséquence; mais ce qu'il y a de curieux à remarquer, c'est cette manie que nous avons de faire en toute occasion des discours, et surtout des discours politiques. Est-on, par l'effet de l'âge, président d'une assemblée pendant quelques heures? vite un discours politique. Fait-on un compliment du jour de l'an? un préfet pose-t-il je ne sais quelle pierre? un maire ouvre-t-il une école? encore et toujours des discours politiques. Chacun a des conseils à donner, une mission à remplir, des prophéties à faire entendre. On trouverait trop simple de mettre de l'à-propos dans les choses et de faire chacun son métier.

La discussion de l'adresse fera bientôt oublier tous ces petits incidens et ramènera les esprits vers les grandes et sérieuses questions.

La chambre des pairs a déjà nommé la commission de l'adresse; M. le duc de Broglie en est le rapporteur. La commission de la chambre des députés sera nommée après-demain.

C'est surtout cette année que l'adresse devra, ce nous semble, contenir deux ordres de paragraphes : ceux qui serviront de réponse aux paroles royales, et ceux qui appelleront l'attention du gouvernement du roi sur des points que le discours du trône n'a pas signalés.

Sur les premiers, nous n'entrevoyons pas de graves débats, car les chambres ne voudront pas anticiper sur la discussion du budget et des autres lois spéciales que le discours de la couronne annonce ou suppose. Il ne peut donc y avoir que des paroles sans résultat, des généralités insignifiantes et sur nos finances, et sur l'Algérie, et sur l'instruction secondaire, et sur les traités de commerce.

Mais il est des points importans dont il n'a été fait aucune mention dans le discours du trône, et sur lesquels les chambres ne voudront pas, dit-on, imiter la réserve, fort naturelle d'ailleurs et fort convenable, du gouvernement du roi. L'opinion s'est émue du voyage des carlistes à Londres. Elle n'y a pas vu un danger, mais un scandale, une insulte à la dignité du pays, une bravade contre sa puissance. Toutes ces menées, si ridicules qu'elles upissent être, semblent n'avoir qu'un but, qui est de préparer une tentative criminelle, une tentative de contre-révolution pour ce jour de deuil que la Providence, nous l'espérons, éloignera de nous pendant long-temps encore. On a été surtout affligé de voir au nombre de ces voyageurs des hommes qui avaient prêté un serment formel, solennel, de fidélité au roi des Français. Décidé qu'il était à ne pas donner à ces faits l'importance qu'ils au-

raient eue sous bien d'autres gouvernemens, le ministère n'avait pas à en parler. Il n'y a pour lui convenance d'initiative que lorsqu'il veut faire un acte, prendre une mesure, obtenir un résultat. Les chambres ne sont pas dans la même situation. La parole est moins réservée que l'action. D'ailleurs les chambres peuvent avoir à s'expliquer avec le gouvernement lui-même, à lui demander des renseignemens et à savoir de lui s'il est suffisamment préparé à tout évènement. Ce qui n'a été que ridicule à Londres pourrait devenir sérieux en se renouvelant ailleurs, sur de plus grandes proportions, avec d'autres circonstances. Certes, le gouvernement a raison de se confier sans crainte au vœu national et aux forces du pays, et il n'y aurait qu'hypocrisie à montrer de l'inquiétude pour l'avenir et la solidité de l'établissement de juillet. Néanmoins une administration sage et habile ne doit pas seulement prévenir les grands bouleversemens et réprimer les grands crimes; elle doit aussi s'appliquer à prévenir ces désordres partiels, ces folles tentatives qui ne sont dangereuses que pour les hommes qu'on égare. Mieux vaut prévenir que réprimer, et une discussion solennelle dans les chambres sera pour tous un avertissement salutaire.

La question du droit de visite reparaîtra très probablement dans la discussion de l'adresse. Il est difficile que le ministère ne soit pas interpellé sur la question de savoir s'il a ou non ouvert des négociations avec le gouvernement anglais au sujet des traités de 1831 et 1833. Le débat dépendra de la réponse du ministère. Si M. le ministre des affaires étrangères ne pouvait faire qu'une réponse négative ou évasive, le débat s'animerait, et nous en serions fâchés pour la froideur qu'il pourrait mettre de nouveau dans les relations politiques des deux grands états constitutionnels. Le débat tomberait à l'instant même, si, comme nous aimons à le croire, M. le ministre pouvait apprendre à la chambre que des négociations sont ouvertes et se poursuivent dans le but d'arriver à une modification des traités.

Il est un point sur lequel les chambres insistent depuis quelques années, et que plusieurs personnes paraissent vouloir abandonner cette fois, comme si une plus longue et inutile insistance n'était pas conforme à la dignité du pays. Nous voulons parler de la nationalité polonaise. Mais ne peut-on pas se demander s'il est de la dignité des chambres de renoncer à l'expression d'un vœu légitime par cela seul que jusqu'ici cette manifestation est restée sans effet apparent? Au surplus, ce n'est pas dans ces termes, ce nous semble, que la question doit être posée aujourd'hui. Aujourd'hui il ne faut envisager la Pologne que comme une portion, des plus brillantes, il est vrai, de la race slave. Cette race, long-temps oubliée et qui s'ignorait elle-même, se prépare évidemment au réveil. Vous la voyez se remuer peu à peu, lentement, se remuer cependant partout; sans doute les Russes aussi sont des Slaves, mais ces réveils sont des réveils de nationalité et de liberté, et il est fort douteux qu'ils plaisent à un gouvernement absolu. C'est au fond la question slave qui s'agite en Serbie et dans toutes les provinces du Danube. Tôt

ou tard elle se mêlera à la question chrétienne dans les affaires déjà si compliquées de l'Orient. Dans cet état de choses, le moment serait-il bien choisi pour renoncer à l'amendement concernant la Pologne? Nous sommes loin de le penser, et nous espérons que les chambres renouvelleront cette année encore l'expression d'un vœu si légitime et si conforme aux sentimens et aux sympathies du pays.

La nomination de M. Vivien au conseil d'état honore également M. Vivien et le cabinet : le cabinet qui, devant une capacité hautement reconnue, a su imposer silence à ses sympathies politiques; M. Vivien, qui a mérité et franchement accepté une marque d'estime qui lui était si loyalement et si noblement offerte.

Les affaires d'Espagne en sont encore au même point. Les *modérés* essaient de gouverner, et paraissent jusqu'ici trouver appui dans les cortès et dans le pays. Les extravagances de M. Olozaga ont désorganisé le parti progressiste; il se passera peut-être quelque temps avant qu'il se trouve en état de livrer de grandes batailles parlementaires, et d'aspirer au pouvoir, à moins toutefois que le parti modéré ne s'enivre de ses succès, et ne provoque des réactions par ses emportemens. Les violences exercées dans les bureaux de *l'Eco del Comercio* sont un fait déplorable et un exemple fâcheux. Les conservateurs doivent surtout se distinguer par les soins qu'ils donnent au maintien de l'ordre; sous peine de se confondre avec les anarchistes, et de perdre toute autorité morale, ils doivent sévir contre les perturbateurs, quels qu'ils soient, et quelles que soient les victimes de leurs excès.

Dans le sein des cortès, les progressistes se battent en *guerillas*. Ils font la petite guerre, la guerre de chicane avec acharnement et habileté. On dirait qu'ils veulent arrêter la marche du gouvernement à force d'escarmouches et de diversions. Les ministres s'irritent de cette tactique; ils ont tort. Les irriter et leur faire commettre toutes les fautes qu'inspire la colère, c'est précisément le but de leurs adversaires. Les partis vaincus fondent leurs espérances sur les fautes du vainqueur. Le sang-froid, la fermeté et la modération peuvent seuls déjouer ces manœuvres; mais est-il donné à un Espagnol provoqué, harcelé, de se contenir et de se vaincre en paraissant presque se résigner aux provocations de son ennemi?

Le ministère espagnol espère obtenir des cortès deux lois capitales, la loi municipale et la loi sur la garde nationale. Il est vrai que ce sont là deux lois sans lesquelles tout gouvernement est impossible en Espagne. Il est impossible, en effet, de gouverner avec de l'anarchie partout et de la force nulle part. Avec ces deux lois, et grace aux manifestations des provinces en faveur du parti modéré, on pourrait, en cas de besoin, affronter, sans tout compromettre, les chances d'une élection générale.

M. Olozaga a disparu. Dès-lors rien n'empêche de laisser l'accusation en suspens. Le drame peut se passer d'une péripétie plus imposante.

C'est le 15 janvier, dit-on, que le procès d'O'Connell sera repris à Dublin

et définitivement jugé. Ce jour est attendu sans émotion aucune, soit en Angleterre, soit en Irlande. C'est que les Anglais et les Irlandais comprennent également que ce n'est pas au prétoire, mais dans la salle des communes, qu'auront lieu les débats sérieux et décisifs. A l'ouverture du parlement, le discours de la couronne devra contenir un paragraphe dont la rédaction ne sera pas facile. Le cabinet se trouve entre des adversaires habiles et des amis inquiets et soupçonneux. Sir Robert Peel aura besoin des derniers efforts de sa rare sagacité et de sa fermeté prudente et mesurée. Nous l'accompagnons de tous nos vœux, car dans ce moment nous ne saurions rien augurer de bon pour personne d'une crise ministérielle en Angleterre.

La première représentation de l'œuvre posthume de Marie-Joseph Chénier au Théâtre-Français a eu lieu presque la veille de la mort de Casimir Delavigne; on eût dit que, par un triste pressentiment, la Comédie avait voulu se préparer par cette conquête dans le passé à la perte qu'elle allait faire dans le présent. La tragédie de Chénier n'a rien perdu à attendre : sous la restauration comme sous l'empire, la politique aurait eu trop bonne part, la meilleure part, dans la réussite de la pièce. Aujourd'hui, le bon accueil fait à *Tibère* a eu un caractère exclusivement poétique : les spectateurs n'ont été mus que par la sympathie littéraire en applaudissant à cette étude savante, à cette tentative hardie, dont le mérite sérieux et les touches vigoureuses commandent particulièrement l'estime. Les défauts du style de *Tibère* sont ceux du temps; les mâles beautés, au contraire, qui s'y rencontrent sont propres à Chénier et assurent une belle place à son talent dramatique. Ligier a très habilement saisi le personnage de Tibère; il a retrouvé, en les variant, toutes les qualités qu'on avait déjà reconnues dans ses créations de Glocester et de Louis XI. La chaleur émouvante que Geffroy a montrée dans le rôle de Cnéius, la dignité dont Guyon a fait preuve dans le rôle de Pison, ont aussi contribué au succès de la pièce. La représentation de *Tibère* est faite pour honorer la mémoire de Marie-Joseph Chénier et pour rappeler l'attention sur un écrivain qui n'a pas son vrai rang aujourd'hui. Cette gloire hier rajeunie de Chénier, cette carrière hier brisée de Delavigne, semblent réclamer toutes deux l'attentif souvenir de la critique : la critique ne fera pas défaut à cette tâche. En racontant d'abord la vie militante et agitée du conventionnel, en revenant plus tard sur la calme biographie de l'auteur du *Paria*, nous serons sûrs de rencontrer deux vrais poètes, poètes enlevés avant l'âge, et dont l'histoire littéraire accueillera dignement les noms.

V. DE MARS.

LES

FEMMES ILLUSTRES

DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Dans un grand siècle, tout est grand. Lorsque, par le concours de causes différentes, un siècle est une fois monté au ton de la grandeur, l'esprit dominant pénètre partout : des hommes peu à peu il arrive jusqu'aux femmes, et, dès que celles-ci en sont touchées, elles le réfléchissent avec force, et le répandent par toutes les voies dont elles disposent, incomparables, dans leur vive nature, pour exprimer et propager les qualités à la mode, sérieuses ou futiles, vertueuses ou dépravées, mais jamais rien à demi, et toujours extrêmes en bien ou en mal, selon le vent qui souffle autour d'elles. Ainsi, dans le XVIIe siècle, ce type immortel de la vraie grandeur, je n'admire pas moins les femmes que les hommes. Charles Perrault a fait un livre sur les hommes illustres de son temps (1), où des portraits de la main de Lubin et d'Édelinck, de courtes et exactes notices, mettent en lumière

(1) *Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel*, par M. Perrault, de l'Académie française; 2 vol. in-f°. tome Ier, 1696; tome II, 1700. Il en a été fait une réimpression, à La Haye, en 1736, sans portraits, 2 vol. in-12.

les personnages célèbres de cette grande époque. Si j'étais plus jeune, ou si j'avais plus de loisir, si je pouvais dérober quelques heures à d'austères études, je trouverais un plaisir inexprimable à composer un recueil pour servir de pendant à celui de Perrault, et que j'intitulerais à mon tour *les Femmes illustres du dix-septième siècle*. J'en voudrais faire un livre où il n'y aurait presque rien de moi et où je déposerais toute mon ame. Si je vaux quelque chose, c'est par l'admiration de ce qui est beau, et cette tendre et profonde admiration pour ce qu'il y a de plus beau au monde après un grand homme, c'est-à-dire une femme digne d'avoir une place à côté de lui, selon le dessein de la divine Providence, je voudrais la marquer, je voudrais la rendre, s'il était possible, contagieuse par toutes les ressources de l'art et d'une érudition sobre et choisie. L'art ici, ce serait la typographie et la gravure, et nullement la rhétorique, qui serait assez peu de mise devant ces graves ou charmantes figures. Le beau format in-folio, des portraits authentiques, retracés sous mes yeux par un burin fidèle, des biographies plus exactes encore et tout aussi brèves que celles de Perrault, à peine un modeste avant-propos sur les sources où j'aurais puisé : voilà tout l'ouvrage.

Comme Perrault, je ne ferais aucune classification; je mettrais ce qui est beau à côté de ce qui est beau, sans rechercher si toutes ces beautés se ressemblent. Il n'y aurait pas d'autre ordre que celui de la chronologie. Le mouvement, le progrès, ou plutôt le déclin insensible du siècle y paraîtrait à découvert par la succession de ces différentes figures, d'abord si sévères et si grandes, puis de plus en plus délicates et gracieuses. On y verrait, bien mieux que dans Perrault, la différence profonde qui sépare le siècle de Richelieu de celui de Louis XIV (1).

Les femmes qui se sont distinguées par leurs écrits auraient aussi leur place dans cette galerie, mais j'y ferais une grande différence de la femme d'esprit et de la femme auteur. J'honore infiniment l'une et j'ai peu de goût pour l'autre. Ce n'est pas que je sois de l'école de Molière sur les femmes. L'homme et la femme ont la même ame, la même destinée morale; un même compte leur sera demandé de l'emploi de leurs facultés, et c'est à l'homme une barbarie et à la femme un opprobre de dégrader ou de laisser dégrader en elle les dons que Dieu lui a faits. Les femmes ne doivent-elles pas savoir leur religion, si elles veulent la suivre et la pratiquer comme des êtres intelligens et libres? Et dès que l'instruction religieuse leur est non pas permise,

(1) Voyez, sur cette différence, les *Fragmens littéraires*, Paris 1843 : *Lettres inédites de la duchesse de Longueville*, p. 282.

mais commandée, quel genre d'instruction, je vous prie, pourra paraître trop relevé pour elles? Encore une fois, ou la femme n'est pas faite pour être la compagne de l'homme, ou c'est une contradiction inique et absurde de lui interdire les connaissances qui lui permettent d'entrer en commerce spirituel avec celui dont elle doit partager la destinée, comprendre au moins les travaux, sentir les luttes et les souffrances pour les soulager. Laissons-la donc cultiver son esprit et son ame par toute sorte de belles connaissances et de nobles études, pourvu que soit inviolablement gardée la loi suprême de son sexe, la pudeur qui fait la grace.

La femme est un être domestique (1), comme l'homme est un personnage public. Celui-ci, né pour l'action, agit encore en écrivant; il peut poursuivre une carrière publique avec sa plume aussi bien qu'avec la parole ou avec l'épée. Un homme sérieux n'écrit que par nécessité et parce qu'autrement il ne peut atteindre son but. Cela est si vrai, qu'il n'écrit bien qu'à cette condition; et ce n'est pas une remarque de petite conséquence, que les plus grands écrivains n'ont pas été des auteurs de profession. Descartes, Pascal et Bossuet sont-ils des gens de lettres? Pas le moins du monde. Ils n'écrivent point pour faire montre de leur esprit, mais pour défendre une noble cause confiée à leur courage et à leur génie. Otez la persécution odieuse exercée sur Port-Royal, et vous n'auriez jamais eu *les Provinciales*. Ce n'était pas là pour leur auteur un divertissement, une parade, un tournoi oratoire; c'était une lutte sérieuse et tragique, pleine d'exils et de lettres de cachet, derrière laquelle on entrevoyait la Bastille de M. de Saci (2) ou le donjon de Vincennes de M. de Saint-Cyran, avec les interrogatoires de Lescot et de Laubardemont (3), ou la fuite du grand Arnauld et son dernier soupir exhalé sur la terre étrangère. Pascal combattait dans *les Provinciales* pour la morale éternelle, comme Démosthène avait combattu deux mille ans auparavant à la tribune d'Athènes pour la liberté de sa patrie, comme Bossuet le faisait encore dans la chaire chrétienne pour l'autorité de la foi, et Descartes, dans sa retraite de Hollande, pour l'indépendance de la pensée et le bill des droits

(1) Sur le vrai rôle de la femme, il est impossible de rien trouver de plus vrai et de plus charmant que le cinquième livre de l'*Émile*. En tout, Rousseau a mille fois mieux compris l'éducation de la femme que celle de l'homme, et ce qu'il a écrit sur ce grand sujet est aujourd'hui beaucoup trop négligé.

(2) *Mémoires* de Fontaine.

(3) *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Utrecht, 1740.

de la philosophie. Ces combats-là sont-ils moins sérieux, sont-ils moins mémorables dans l'histoire de l'humanité que ceux de Salamine, d'Arbelles ou d'Arcole? Au lieu des philosophes, des orateurs et des moralistes, voulez-vous prendre les historiens? Mézeray est un homme instruit qui, pouvant écrire sur beaucoup d'autres sujets, et par-là soutenir honorablement sa famille et se faire une position convenable, a été conduit, par diverses circonstances et par sa charge d'historiographe, à écrire sur l'histoire de France; et là-dessus il a composé un ouvrage que, pour ma part, je trouve excellent et bien au-dessus de sa réputation. Mais qu'a de commun, je vous prie, ce travail estimable avec les mémoires de Comines ou de Richelieu, avec les annales de Machiavel ou de Guichardin, de Polybe ou de Thucydide, hommes d'état ou guerriers qui écrivaient dans un but politique et pour continuer auprès de la postérité le rôle sérieux qu'ils avaient joué auprès de leurs contemporains? Et remarquez que je vous fais grace de César et de Napoléon. Dès qu'un homme écrit pour écrire, pour briller ou pour faire fortune, il écrit mal ou du moins il écrit sans grandeur, parce que la vraie grandeur ne peut sortir que d'une ame naturellement grande qui s'émeut pour une grande cause. Hors de là il n'y a plus de pathétique, il n'y a plus de vraie beauté; il n'y a plus par conséquent de grand effet; tout se réduit à une industrie intellectuelle habilement exercée, à des succès qui en Chine font monter un mandarin d'une classe à une autre, et en France nous envoient à l'Académie. L'homme de lettres est un artisan distingué qui contribue aux plaisirs publics, mérite et obtient une juste considération, et a droit à tout, par exemple à la pairie, telle que nous l'avons faite, à tout, dis-je, excepté à la gloire. La gloire est à un autre prix : elle est le cri de la reconnaissance du genre humain, et le genre humain ne prodigue pas sa reconnaissance : il la lui faut arracher par d'éclatans services.

Si je parle ainsi du lettré, que dirai-je de la femme auteur? Quoi! la femme qui, grace à Dieu, n'a pas de cause publique à défendre, s'élance sur la place publique, et sa pudeur ne se révolte point à l'idée de découvrir à tous les yeux, de mettre en vente au plus offrant, d'exposer à l'examen et comme à la marque du libraire, du lecteur et du journaliste, ses beautés les plus secrètes, ses charmes les plus mystérieux et les plus touchans, son ame, ses sentimens, ses souffrances, ses luttes intérieures! Voilà ce que j'ai beau voir tous les jours, et dans les femmes les plus honnêtes, et ce qu'il me sera éternellement impossible de comprendre. J'appartiens par là, je l'avoue, à une autre génération et à un autre âge. Si quelqu'un venait me dire et prétendait me

prouver que Mme de Sévigné destinait au public et à être insérées dans le *Mercure de France* ces lettres où elle épanche en mille incroyables saillies les flots de sa tendresse maternelle et de sa verve inépuisable, je répondrais sans hésiter : D'abord vous me gâtez Mme de Sévigné; c'était une mère passionnée et pleine de génie, vous m'en faites un bel-esprit. Ensuite vous vous trompez. Quand on écrit pour être imprimé et pour être lu de tout le monde, on écrit bien différemment. On peut écrire encore très agréablement, mais non pas avec ce naturel, avec cette grace involontaire et ces airs charmans que le cœur seul inspire, et que la plus habile coquette ne trouve pas devant son miroir. Toute femme qui écrit sur ses sentimens pour le public entreprend de le tromper; elle fait un personnage, et partant elle le fait assez mal; elle écrit avec plus ou moins de chaleur et de feu extérieur, mais sans ame, car si l'ame l'inspirait, elle la retiendrait aussi : la règle est sans exception. Bien entendu qu'il ne s'agit point ici des poètes, hommes ou femmes, enfans aimables ou sublimes, qui ne savent ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils font, chantent ou écrivent, comme l'enseigne Platon (1), sous l'empire d'un démon qui leur souffle tout ce qu'ils disent. Le poète est un être sacré; et quand, dans ce délire qu'on appelle l'inspiration, égaré et hors de lui-même, il se montre nu à la foule, c'est un corps transfiguré qu'il expose à la vue, et les saintes bandelettes ne le quittent jamais aux yeux de ses vrais adorateurs. Mais la prose est une Muse sobre; elle sait ce qu'elle fait, et elle en est responsable. Quand donc une femme écrit en prose, elle est de sang-froid, et si elle parle d'elle-même, selon moi, elle fait une faute. Je ne connais à la condition de femme auteur que deux excuses, un grand talent ou la pauvreté, et je m'incline avec bien plus de respect encore devant celle-ci que devant celui-là (2).

(1) Traduction de Platon, t. IV, *Ion.*, p. 249.

(2) La pauvreté n'est pas seulement une excuse admissible, c'est une raison légitime et sacrée. Si on éprouve un sentiment pénible en voyant aujourd'hui tant de jeunes filles pauvres qui pourraient, en embrassant une profession utile, parvenir, avec du travail et de la conduite, à une situation modeste, mais indépendante, se jeter, sans vraie instruction et sans études sérieuses, dans ce qu'elles appellent la carrière littéraire, se mettre aux gages des libraires et à la merci des journaux, contraintes, pour plaire à la foule des liseurs de cafés, de simuler les travers, hélas! et quelquefois les vices à la mode, entretenant le public d'elles-mêmes, de leur vie intime, de leurs fautes même, se traînant ainsi et vieillissant, entre le mépris et la pitié, dans cette sorte de mendicité littéraire; si en vérité on sert à la fois la cause de la morale et celle du bon goût, si on mérite bien de la société et surtout des femmes quand on refoule, par une critique un peu vive, toutes

Quelle que soit mon admiration pour *la Princesse de Clèves*, et bien que je la mette à peine au-dessous de *Bérénice*, j'ai besoin de quelque effort sur moi-même pour la pardonner à Mme de La Fayette; et le métier tout gratuit de femme auteur que faisait la noble dame me rappelle malgré moi qu'elle avait donné ses dernières affections à un bien triste personnage, grand seigneur intrigant, homme de lettres frivole, d'un esprit fin et petit, de la plume la plus habile comme la plus effrontée, qui mit sa vie en maximes, l'amant sans cœur, l'amant ingrat de la duchesse de Longueville (1).

Après Mme de La Fayette, je n'aperçois plus guère au XVIIe siècle que trois femmes de lettres distinguées, si on veut bien me passer cette expression, Mlle de Scudéry, Mme Deshoulières, et Mlle Lefèvre, devenue Mme Dacier; et en vérité, si j'avais à choisir pour ma sœur ou

ces jeunes folles vers des métiers mille fois plus honnêtes que celui qu'elles font, empressons-nous d'ajouter qu'il n'est pas de destinée plus digne d'intérêt et de respect que celle d'une femme qui, ayant reçu une éducation distinguée et orné sa jeunesse d'une instruction solide et agreable, tombée, par un revers de fortune, dans une situation difficile, appelle à son secours les connaissances autrefois amassées pour un autre usage, et nourrit vertueusement sa famille du fruit de ses veilles. Heureuse une telle femme, si au talent elle joint la prudence, si elle recherche les travaux modestes, les ouvrages utiles, empreints d'un caractère moral et pieux, le plus souvent des traductions publiées sous le voile de l'anonyme! Ou s'il faut paraître pour se faire un nom et tirer meilleur parti de sa plume, si encore elle a reçu du ciel une imagination ardente avec le don infortuné de la beauté, *dono infelice di bellezza*, oh! alors, puisqu'elle est condamnée à la renommée, qu'elle cache au moins sa vie, qu'elle fuie les sentiers où sont le bruit, l'éclat et la foule, qu'elle demeure auprès du foyer domestique, célèbre et ignorée, contente de répandre autour d'elle un bonheur obscur, le respect et l'affection!

(1) Dans ses *Mémoires*, imprimés en 1663, du vivant même de Mme de Longueville, La Rochefoucauld la peint sans pitié, avec ses défauts bien plus qu'avec ses admirables qualités. Il raconte fort clairement qu'il était bien avec elle, puis qu'elle écouta le duc de Nemours, et qu'il contribua à la brouiller à la fois avec celui-ci et avec ses deux frères. Et tout cela pendant que l'infortunée, tremblante sous la main de M. Singlin, pleurait ses fautes et en faisait la plus dure pénitence à Port-Royal et aux Carmélites! Il y a peu de bassesses qui puissent entrer en parallèle avec celle-là. Quant aux *Maximes*, à parler à la rigueur, leur théorie, fausse et banale, est au-dessous de l'examen. Eh! sans doute il y a beaucoup d'égoïsme dans toute creature humaine, cela est vrai, cela même est nécessaire et bon; mais n'y a-t-il que de l'egoïsme, et l'ame n'est-elle pas capable aussi d'autres sentimens? Telle est la question; comme il est bien clair que nous devons aux sens la plupart de nos idées, mais il s'agit de savoir s'il n'y a pas encore une autre source de connaissance. La Rochefoucauld n'est pas le moins du monde un philosophe; mais c'est un observateur plein de finesse, et son style, qui sent un peu trop le travail pour être de la grande manière, possède toutes les qualités du genre sententieux, un relief admirable et un mélange exquis de malice et de vigueur.

ma mère entre ces trois dames, je choisirais le sort de Mme Dacier, femme excellente, pleine d'instruction, qui a très peu parlé d'elle, et n'a guère fait que des traductions qui dureront plus que bien des ouvrages prétendus originaux. La traduction de l'*Iliade* par Mme Dacier est encore aujourd'hui la seule version qui se puisse lire de l'antique et naïve épopée. Il y a par-ci par-là quelques contre-sens : on y chercherait en vain notre exactitude littérale, la grace non plus n'y est pas; mais la simplicité, mais l'abondance, mais l'énergie et le mouvement n'y manquent point, et l'impression générale qu'elle fait sur l'esprit du lecteur est précisément celle que produit le vieil Homère. J'avoue que les bergeries de Mme Deshoulières me surpassent et ne sont pas faites pour moi, pas plus que celles de Racan et de Fontenelle, pastorales de boudoir, jeux d'esprit qui ne divertissent pas le moins du monde, industrie innocente, mais futile, à laquelle il y a très peu d'industries honnêtes que je ne préfère, celles par exemple qui mettent dans ma cellule un chaud tapis, des meubles solides et une bonne cheminée. Mlle de Scudéry était, comme on disait alors, une fille d'esprit qui a fait d'ennuyeux romans et quelques jolis vers, parmi lesquels on a retenu le quatrain sur les œillets du grand Condé. Elle vaut un peu mieux que monsieur son frère, le *bienheureux Scudéry* de Balzac et de Boileau. Celui-là s'est vraiment trompé de siècle; il devait vivre de notre temps. Avec ses airs de matamore, son style éventé, et sa fécondité inépuisable, il eût été un des lions de la littérature facile. Mais dans la famille il y a une personne qui, sans avoir écrit pour le public, est bien supérieure et à l'auteur de la *Clélie* et à celui de *l'Amour tyrannique* et de *l'Illustre Bassa;* c'est la femme même de Scudéry, qui, laissée veuve à trente-six ans, aimable et spirituelle, vécut dans la meilleure compagnie, recherchée, quoique pauvre, et considérée malgré le ridicule de son nom. Elle a du sens, un certain goût poli et discret, et ses lettres agréables et bien tournées se soutiennent encore à côté de celles de Bussy (1).

Je n'aurais pas l'injustice et le mauvais goût de bannir de ma galerie les femmes auteurs, mais toutes mes préférences, et pour ainsi dire les places d'honneur, seraient pour ces femmes éminentes qui ont montré une intelligence ou une ame d'élite sans avoir rien écrit, ou du moins sans avoir écrit pour le public, selon la vraie destinée et

(1) Leur correspondance a été publiée ensemble. M. de Monmerqué, qui a vu les originaux, se plaint qu'elle le soit si imparfaitement. Ce n'est pas un malheur qui soit particulier aux lettres de Mme de Scudéry; nous croyons avoir établi, dans notre livre *des Pensées de Pascal*, que tout ouvrage posthume doit désormais être tenu pour suspect, et que bien peu nous sont arrivés intacts.

le plus haut usage du génie de la femme. C'est sur les femmes illustres de cette trempe que je voudrais rassembler les documens les plus authentiques, y choisissant les traits les plus frappans pour en composer des biographies sobres et fidèles. J'y joindrais les pages les plus caractéristiques échappées à leur plume, soit dans des lettres confidentielles, soit dans des mémoires posthumes. Enfin, selon le goût de notre temps, qui est aussi le mien, chaque notice serait accompagnée d'un autographe comme d'un portrait. Chacune de ces dames serait ainsi peinte au physique et au moral, avec sa physionomie particulière et avec le costume du temps. Je m'efforcerais aussi de marquer avec soin le rapport des personnages de cette galerie à ceux de la galerie de Perrault, j'entends pour l'esprit et le caractère, en sorte que le lecteur de ces deux ouvrages suivrait de biographies en biographies et de portraits en portraits le cours du siècle depuis la mort d'Henri IV jusqu'à celle de Louis XIV, et traverserait cette grande époque en cette double et glorieuse compagnie.

On y verrait d'abord les hautes et sérieuses figures des contemporaines de Sully, de Descartes, de Bérulle, de Richelieu et de Corneille. Au premier rang seraient deux femmes diversement admirables : ici la bienheureuse Mme de Chantal, digne élève de saint François de Sales, fondatrice de l'ordre charitable de la Visitation, née comme sainte Thérèse pour souffrir et aimer, consoler et soulager (1); là celle qu'il m'est impossible de ne pas appeler la grande Mme Angélique, faite pour commander comme la première pour aimer et servir, la vraie sœur aînée du grand Arnauld, qui, s'étant éveillée abbesse à quatorze ans, entreprit à seize ans de réformer, comme saint Bernard, et son monastère et tous ceux du même ordre, et par-là de contribuer à la réforme générale des ordres religieux et de l'église de France; qui, commençant courageusement la réforme des autres par celle d'elle-même, dit adieu au monde, à sa famille, à ce père qui l'adorait, dévora son cœur en silence, et ne lui permit plus de battre que pour Dieu; capable des plus grandes choses, et n'en trouvant pas de plus grande que de se dompter elle-même, naturellement altière et volontairement humble, patiente et douce à force d'énergie, retenant la passion au sein d'un sacrifice continuel, trompant sa nature en la transportant jusque dans le renoncement à soi-même, attirant par un ascendant irrésistible tout ce qui l'approchait à sa sainte entreprise, relevant ou plutôt fondant de nouveau Port-Royal, en faisant une

(1) Née à Dijon en 1572, morte à Moulins en 1641. On a publié ses lettres en 1660. Son fils est le père de Mme de Sévigné.

école de science et de vertu, de foi solide et de vraie sagesse, jusqu'au jour où cette grande ame, déjà par elle-même hardie et extrême, rencontra une autre ame plus extrême encore, le sublime et insensé M. de Saint-Cyran, homme fatal qui introduisit dans Port-Royal une doctrine particulière, imprima à une œuvre simple et grande le caractère étroit de l'esprit de parti, et fit presque d'une réunion de solitaires une faction. Avec quel respect et quelle émotion je me plairais à recueillir les plus beaux passages de la mère Angélique! Elle a beau s'anéantir dans le mépris d'elle-même et dans la fuite de toute vanité; ses plus simples entretiens, ses lettres les plus familières, révèlent de loin en loin le fond de son ame, et contiennent çà et là des traits admirables de candeur, de fierté, de pathétique. Mais qu'on ne s'y trompe pas : tout ce qu'on a imprimé d'elle longtemps après sa mort a subi les corrections d'éditeurs qui ont effacé, pour le polir, son style inculte et négligé, et qui font parler, de 1630 à 1660, Mme Angélique Arnauld, comme ils parlaient eux-mêmes à Utrecht ou dans quelque coin du faubourg Saint-Marceau, vers le milieu du XVIIIe siècle. J'ai eu sous les yeux, j'ai copié et je pourrais faire connaître des lettres autographes de cette Cornélie chrétienne, où son ame se montre à découvert dans sa grandeur naïve, sans avoir passé par la censure janséniste (1).

En avançant un peu dans le siècle, à la suite et à côté de la famille des Arnauld, nous trouverions celle des Pascal. Dans ce recueil, composé à ma guise, je ferais une place à part aux deux sœurs de l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées*, Jacqueline et Gilberte, toutes deux parfaitement belles, ce qu'il est permis de ne pas mépriser,

Gratior et pulchro veniens in corpore virtus,

l'une spirituelle, passionnée et obstinée comme son frère, morte de chagrin à trente-six ans pour avoir signé le formulaire contre sa conscience; l'autre fière aussi, mais moins extrême, ayant gardé au sein d'une dévotion profonde toutes les affections de sœur, de femme et de mère; l'une et l'autre écrivant sans art, mais toujours d'une façon distinguée et avec une élévation naturelle (2).

(1) Elle était fille du célèbre avocat-général Antoine Arnauld, sœur de Robert Arnauld d'Andilly, de Henri Arnauld, évêque d'Angers, du grand Arnauld, de la mère Agnès Arnauld, tante de M. de Pompone, de M. de Sacy, de la mère de Saint-Jean Arnauld, etc. Née en 1591, morte en 1661. Voyez surtout ses *Lettres*, Utrecht, 1742.

(2) Voyez mon livre : *des Pensées de Pascal*, appendice, p. 404, sqq.

Sous la fronde, nous aurions une ample moisson à faire de beautés et de graces d'un ordre bien différent. Viendraient alors les grandes dames avec les intrigues de cour, leurs amours légères, leurs dures pénitences, leur style négligé et de haut parage; à côté de Condé, Mme de Longueville, la grande Mademoiselle et la Princesse Palatine; à côté de Retz, Mme de Chevreuse; avec Rancé Mme de Montbazon, et l'orgueilleuse Guémenée avec l'infortuné de Thou (1).

Avançons encore, voilà le siècle de Louis XIV. C'en est fait de la mâle vigueur du temps de Richelieu, c'en est fait de la libre allure de la fronde; Louis XIV a mis à l'ordre du jour la politesse, la dignité tempérée par le bon goût. Heureux les génies qui auront été trempés dans la vigueur et dans la liberté de l'âge précédent, et qui auront assez vécu pour recevoir leur dernière perfection des mains de la politesse nouvelle! C'est le privilége de Mme de Sévigné, comme de Molière et de Bossuet. Mme de Sévigné serait la reine de cette galerie. Il y aurait une place aussi pour Mme de Grignan, et à cause de sa mère, et à cause de *son père Descartes*, et pour elle-même, qui joignait à une ame noble, plus hardie que celle de la prudente marquise, une raison libre et ferme, un esprit original et un style accompli dans sa sobre gravité. Il serait bien difficile de ne pas admettre Mme de Rambouillet et la fameuse Julie. Je ne vois guère le moyen de séparer Mlle Paulet de Voiture (2) et la duchesse de Mazarin, la brillante et folle Hortense, de son vieux cavalier servant, Saint-Évremond.

Voyez comme déjà le siècle en avançant décline, mais qu'il est beau encore avec Mlle de la Vallière, devenue Louise de la Miséricorde! Nous en pourrions donner plus d'une lettre inédite où se révèle une ame charmante. Son heureuse et superbe rivale, Mme de Montespan, figurerait avec sa docte sœur, Mme de Rochechouart, abbesse de Fontevrault, qui traduisait le *Banquet*, y compris le discours d'Alcibiade, et avec sa nièce, la spirituelle et belle marquise de Castries, que Huet surprit un jour lisant en cachette le *Criton*. Nous emprunterions à M. Sainte-Beuve quelques-unes de ses pages les plus délicates sur Mme de La Fayette, en lui demandant la permission d'être un peu plus sévère que lui sur La Rochefoucauld (3). Puis viendrait ce génie

(1) C'est à Mme de Guémenée qu'avant de monter sur l'échafaud, de Thou écrivit le billet qui se lit à la suite de la *Relation de Fontrailles*, dans l'édition de MM. Michaud et Poujoulat.

(2) Sur Mlle Paulet, voyez les *Mémoires*, il est vrai souvent menteurs, de Tallemant des Réaux.

(3) *La Bruyère et La Rochefoucauld, madame de La Fayette et madame de*

égaré qui égare un autre génie, cette ame si tendre qu'elle séduisit et entraîna l'ame tendre de Fénelon, alluma au feu de l'amour divin la plus ténébreuse querelle, mit aux prises l'aigle de Meaux et le cygne de Cambrai, et jusque dans ses plus grandes erreurs se fit tout pardonner à force d'humilité, de sincérité, de dévouement (1).

Mais insensiblement le grand siècle s'écoule. Sa forte sève épuisée ne renouvelle plus les grandes générations. L'élégance a remplacé la force, et le goût le génie. La dernière figure de notre galerie, froide et composée, mais belle encore, serait celle de Mme de Maintenon. Nous tâcherions de la peindre fidèlement, sans ressentir aucune sympathie pour celle qui jamais ne consulta ni le devoir ni son cœur, mais l'opinion, ne poursuivit qu'un seul et bien misérable objet, la considération, feignant de prendre le plaisir d'un roi pour la volonté de Dieu, sans vertu à la fois et sans amour, victime volontaire, et par conséquent peu intéressante, de ce tyran vulgaire qu'on appelle les convenances du monde. Oh! que nous sommes loin de Mme Angélique Arnauld! Que le siècle finit autrement qu'il a commencé! Ici l'édit de Nantes, là sa révocation; d'abord Port-Royal et l'Oratoire, maintenant le règne des jésuites et bientôt la régence; au lieu de Sully, de Richelieu, de Mazarin, un conseil de commis sans patriotisme et sans ambition, n'ayant d'autre dessein que de ne pas déplaire au maître et de garder leurs portefeuilles. Le XVIIe siècle a fait son temps; un autre monde est près d'éclore; un nouvel esprit, de nouvelles mœurs, d'autres hommes, d'autres femmes, vont paraître. Voltaire va succéder à Descartes, et le cardinal de Fleury au cardinal de Richelieu. Voici venir les Parabère et les Pompadour, en attendant les Du Barry; comme femmes auteurs ou présidentes de coteries littéraires, les Dudeffant, les Graffigny, les Geoffrin, les Duchâtelet, c'est-à-dire, si vous exceptez la noble Mlle Aïssé et cette pauvre insensée Mlle Lespinasse, pas une femme véritable, un peu de savoir en mathématiques et en physique, quelque bel esprit, aucun génie, nulle ame, nulle conviction, nul grand dessein ni sur soi-même ni sur les autres : telles sont les femmes du XVIIIe siècle. Ce n'est pas moi qui me propose de leur servir d'historien.

V. COUSIN.

Longueville. — Voir la *Revue* du 1er juillet 1836, du 15 janvier 1840, du 1er septembre 1836, et du 1er août 1840.

(1) Mme Guyon.

DE

LA CONTREFAÇON BELGE.

Sa situation réelle. — La Librairie française.

Le droit de propriété littéraire, ou, pour employer un terme plus général, de propriété intellectuelle, n'a été reconnu que fort tard chez les peuples modernes. L'oubli du législateur avait une raison qu'il faut bien avouer : c'est que la conservation de ce droit, le plus noble sans contredit, n'est point essentielle à l'ordre d'une société établie tout entière sur le respect de la possession des choses matérielles. Ce désavantage n'est pas le seul qui ait frappé la propriété intellectuelle. L'intérêt commun a exigé que le législateur en limitât l'usage et ne la déclarât transmissible par voie d'hérédité que pour une période d'années extrêmement restreinte. Nous croyons, avec les esprits les plus dégagés de préventions, que la loi en ceci a bien fait, et que l'opinion ne peut plus raisonnablement se partager que sur le terme d'une hérédité fatalement temporaire; mais plus la propriété reçoit d'atteintes nécessaires dans le sens de sa perpétuité, plus il est juste de garantir, avec une sollicitude toute particulière, les autres droits du possesseur pendant la durée si courte de la possession.

Tel est le but que semble s'être proposé la législation de chaque peuple,

et presque partout, en Europe, la loi nationale protége assez efficacement la jouissance de la propriété intellectuelle. On la voit sans cesse appelée à réprimer deux délits également odieux dont celle-ci est surtout l'objet : l'un est le plagiat, autrefois justiciable de la critique seule, aujourd'hui passé dans le domaine des tribunaux consulaires, à en juger par ces burlesques procès entre gens de lettres, où l'on voit Dandin forcé de décider qui a le premier aperçu l'idée et qui le premier l'a sentie; l'autre, c'est la contrefaçon, dont les formes sont aussi diverses que la pensée a de moyens de se reproduire et de se multiplier. La loi, comme l'opinion, condamne énergiquement la contrefaçon. Le contrefacteur cause au créateur ou à l'usufruitier de la propriété intellectuelle, et souvent à tous les deux, un dommage positif que l'on peut apprécier en chiffres. Disons mieux, il commet un vol véritable. La protection assurée à la propriété littéraire a rendu pour ainsi dire stérile, dans le ressort de la loi nationale, le travail coupable de la contrefaçon : en d'autres termes, presque partout l'industrie créée par la publication de la pensée, la librairie, est en pleine possession de son marché intérieur; mais aux bornes politiques de chaque pays, la protection de la loi nationale nécessairement s'arrête. A l'abri de cette barrière de convention s'élève dès-lors une industrie parasite à qui une autre loi nationale permet de tout imprimer, pourvu qu'elle respecte la propriété littéraire indigène. Cette industrie, c'est la contrefaçon étrangère, qui a ouvert ses ateliers à nos portes, qui fonctionne sans trouble dans un pays que nous avons constitué parmi les nations. Il est temps que le gouvernement accorde une attention sérieuse à cette question, qui touche si gravement à la vie de la librairie et de l'imprimerie françaises.

I. — DE LA CONTREFAÇON ÉTRANGÈRE.

Disons-le tout de suite, la contrefaçon étrangère est un mal et un délit social. Par elle, celui qui a publié un livre lu et compris dans toute l'étendue de la civilisation se voit frustré d'une partie, souvent la meilleure, du revenu le plus légitime qui soit au monde, et cela au profit d'un spéculateur que sa position en-deçà ou au-delà d'une frontière fait coupable ou innocent aux yeux de la loi. Il y a quelque chose de monstrueux, au premier aspect, dans le contraste que présente la propriété des choses matérielles comparée à celle des choses de l'esprit : l'une est un droit civil reconnu par toute la société chrétienne, entièrement distinct des droits politiques, à ce point que le même individu peut posséder des biens meubles et immeubles dans vingt pays à la fois et réclamer le bénéfice de vingt lois nationales diverses, unanimes seulement sur la sainteté de son titre, tandis qu'un poète, un historien, un philosophe, dont les travaux élèvent les ames et reculent les bornes de l'esprit humain, ne sont admis jusqu'à ce jour à recueillir le fruit de leur pensée, d'une pensée qui n'est devenue une valeur que par eux, que dans le champ étroit fermé par nos démarcations politiques. Les progrès

de la fraternité humaine ont amené l'abolition d'une loi barbare qui dépouillait l'étranger naufragé sur la côte et les fils de l'étranger mort loin de sa patrie; l'intelligence seule a encore ses épaves et son droit d'aubaine : anomalie singulière qui mérite qu'on en examine la cause.

On peut s'étonner, en effet, que la civilisation, qui doit tant aux grands écrivains, n'ait pas poussé la reconnaissance jusqu'à leur assurer la protection d'une loi internationale, ne leur ait pas fait, comme à la race nègre, l'honneur d'être l'objet d'une convention européenne. Voilà, de la part d'un siècle qui se pique d'être celui des lumières, un singulier déni de justice ou une indifférence bien coupable. Cependant, ne nous hâtons pas trop de lui en faire un crime. Tout injuste qu'elle est, cette bizarrerie s'explique. Il faut bien le reconnaître, si chacun est d'accord sur l'iniquité de la contrefaçon étrangère en principe, dans la pratique bien des hommes positifs se croient fondés à la défendre. C'est qu'à un certain point de vue national, cela est triste à dire, elle ne constitue pas un délit comme en rigoureuse morale, en ce sens que là où elle s'est implantée, elle se présente sous les dehors sérieux d'une industrie indigène, et qu'à ce titre elle obtient la faveur du parti, toujours considérable, qui a pour principe absolu d'encourager le travail national, fût-ce aux dépens du reste de la terre. Ce résultat doit peu nous surprendre. Dans l'état de désordre où est l'industrie européenne, poussée à toutes les extrémités par le démon implacable de la concurrence, tout producteur, on peut l'avouer sans blesser personne, est un peu contrefacteur. Et comment en serait-il autrement? Jusqu'à ce qu'il se soit opéré dans l'industrie moderne une réforme que les esprits éclairés, que les cœurs généreux appellent de tous leurs désirs, jusqu'à ce qu'une ébauche d'équilibre commercial de l'Europe ait assigné à peu près à chaque peuple son rang et son rôle dans la production universelle, le préjugé qui pousse au travail national quand même protégera en quelque sorte l'immoralité industrielle. Des honneurs de son vivant et des statues après sa mort attendent celui qui aura dérobé le secret d'une mécanique étrangère; imiter la marque d'une manufacture rivale placée de l'autre côté d'un bras de mer est réputé l'action d'un bon citoyen; aucun fabricant ne se fait le moindre scrupule de calquer les dessins de son confrère et de lui débaucher ses artistes, pourvu qu'il porte une autre cocarde. Quand la contrebande se fait à votre détriment, vous la flétrissez du nom de fraude; est-ce vous qui la faites aux dépens de votre voisin, elle vient se faufiler parmi le négoce honnête sous l'appellation hypocrite de *commerce interlope*. Au sein de cette paix universelle dont nous sommes si fiers, l'étranger, c'est toujours l'ennemi : si l'industrie est, comme on l'a dit, un champ de bataille, on s'y mesure de peuple à peuple dans des duels à outrance, on s'y livre des combats pacifiques à mort; le pillage est de bonne guerre, et, dans chacun des camps opposés, l'on applaudit tout parti qui réussit à affamer l'autre.

La contrefaçon étrangère est un des cent rouages de la machine si vaste et si délicate du travail indigène; c'est là justement ce qui lui assure des

sympathies dans le pays où elle parvient à se fixer, et comme dès ce moment elle s'appuie sur des intérêts avec lesquels on devra compter, si l'on veut essayer de la supprimer un jour, il faut donc, quoi qu'on pense d'elle, la traiter sur le pied des industries étrangères qui font une concurrence mortelle à nos industries rivales. C'est cette considération qui nous engagera à examiner les choses comme elles sont, sans emportement, sans récriminations inutiles contre les personnes, à nous abstenir des injures qui vont des individus aux nations, parce qu'elles sont de mauvais goût d'abord, et qu'ensuite elles s'adresseraient plus ou moins à tout le monde dans une question qui intéresse l'Europe entière au même degré que la France.

Il n'y a pas de peuple en effet (s'il faut les rendre solidaires d'un délit commis par quelques individus) qui ne concoure à la spoliation du talent et du génie étranger, pas de tribu qui ne rançonne, au passage de son territoire, la sainte et fraternelle caravane de tous les croyans de la science, de l'art et de la poésie. Chaque pays a son atelier de contrefaçon étrangère. Les livres des auteurs piémontais, lombards, romains, toscans et napolitains, ne donnent droit à la propriété littéraire que dans l'étendue de chacune des divisions politiques où ils ont vu le jour, et sont réimprimés sans façon dans tout le reste de l'Italie. Il en était de même en Allemagne, il y a quelques années, avant l'établissement de l'union prussienne. Les ouvrages italiens, espagnols, allemands, sont contrefaits un peu partout. Les deux littératures les plus considérables, l'une par le nombre des peuples et des colonies parlant sa langue, l'autre par son caractère d'universalité seulement comparable à celui de la littérature grecque dans le monde ancien, ont aussi le plus à souffrir matériellement de la contrefaçon étrangère. Les livres anglais sont contrefaits à Leipsig pour le marché de l'Allemagne, à Paris par deux éditeurs à qui leur proximité du marché anglais procure des bénéfices considérables, et surtout aux États-Unis, où il se publie des journaux gigantesques, pour qui la matière d'un volume in-8° est la ration d'un seul numéro. L'Angleterre, il faut qu'on le sache bien, souffre au moins autant de la contrefaçon étrangère que la France. L'Europe entière est fermée à sa librairie dont les prix sont démesurément élevés, et la nation qu'elle a créée sur l'autre rive de l'Atlantique s'est emparée à son détriment de son plus beau marché extérieur, puisqu'en y comprenant le Canada et les Antilles, où pénètrent les contrefaçons américaines, il compte au moins seize millions de lecteurs anglais.

La contrefaçon est bien évidemment un mal dont tout le monde est en droit de se plaindre; mais, comme la grandeur de la littérature de chaque peuple peut se mesurer jusqu'à un certain point à l'importance de la réimpression étrangère, c'est à la France, il faut le dire, que la contrefaçon européenne a toujours causé le plus grand dommage matériel. Du jour où les admirables écrivains du XVIIe siècle surent donner à notre langue la souveraineté littéraire, la librairie extérieure n'a cessé de réimprimer les ouvrages français les plus renommés ou les plus à la mode, et cette industrie

bohémienne, pour s'être déplacée quelquefois, ne s'en est pas moins continuée presque sans interruption depuis les premières années du règne de Louis XIV jusqu'à notre époque. Cet abus n'a pas eu dans tous les temps le même caractère, et il ne sera pas inutile à notre sujet de rappeler comment les choses se sont successivement passées.

II. — HISTORIQUE DE LA CONTREFAÇON DES LIVRES FRANÇAIS.

Indépendamment du préjugé national qui a perpétué le mal dont nous nous plaignons, une autre cause a contribué dans le principe à favoriser et à justifier en quelque sorte l'existence de la contrefaçon étrangère, tant qu'a duré la monarchie absolue en France. La publication de la pensée était soumise alors à une tutelle rigoureuse dont elle dut chercher à éluder le joug. La contrefaçon s'établit et prit racine en Hollande, pays de liberté où l'imprimerie jouissait de la plus entière franchise, parce que la flamme de ces autodafés burlesques dont le XVIIIe siècle vit les dernières lueurs n'y pouvait atteindre les livres exilés. C'est là que paraissaient tous les pamphlets sur la religion et sur la politique par lesquels des penseurs audacieux pour leur temps préparaient les coups plus hardis de la philosophie voltairienne. L'éditeur qui avait imprimé un livre original ne se faisait aucun scrupule de réimprimer le lendemain un autre livre écrit dans la même langue étrangère. Ce qu'il y a de curieux, c'est que, selon la loi hollandaise, la priorité du délit constituait un droit de propriété pour le contrefacteur. C'étaient, du reste, des imprimeurs dont le nom a passé à la postérité en compagnie des Manuce, des Estienne et des Plantin, c'étaient les Elzevir qui s'étaient donné le monopole des contrefaçons françaises. Il est probable qu'ils ne croyaient pas, en agissant de la sorte, dérober aux écrivains la juste rémunération de leur travail. L'opinion ne flétrissait pas encore l'industrie à laquelle ils se livraient en toute sûreté de conscience. Quoi qu'il en soit, si les éditeurs de Hollande professaient des idées assez fausses en matière de propriété littéraire, du moins ils contribuaient, par la reproduction des ouvrages défendus en France, à la diffusion des idées françaises, du moins ils avaient pour excuse leur amour éclairé des chefs-d'œuvre qui sortaient de leurs presses, et ils étaient encore de cette savante lignée d'imprimeurs dont les soins dévoués avaient soustrait l'art antique aux outrages de la barbarie et du temps.

Il semble que ce grand levier de popularité européenne, la contrefaçon hollandaise, n'eût été préparé que pour fonctionner au profit de la gloire impériale de Voltaire, qui en fit un usage incessant. Homme d'esprit en toute chose, Voltaire a même été soupçonné plus d'une fois d'avoir gâté par des spéculations secrètes le métier de la contrefaçon et d'avoir corrigé, aux dépens de la librairie privilégiée, le mal qu'elle aurait pu lui faire. Le fait est que, tant qu'il vécut, la contrefaçon fut partout, en Hollande, à Genève, à Paris même. Multipliés par la persécution, les écrits de l'école philosophique paraissaient dans deux pays à la fois, imprimés sur des copies que l'auteur se laissait dé-

rober et qu'il avait toujours la ressource de désavouer ensuite, et bien souvent le véritable contrefacteur était l'éditeur français, qui s'était flatté ou avait espéré de bonne foi d'arriver le premier en date. Aussi long-temps que la presse ne fut pas libre en France, on comprend qu'il importait à une littérature dont la prépondérance consolait un grand peuple de son abaissement politique, qu'une librairie française existât hors de la portée des officiers du parlement et des gens du roi. Si la contrefaçon proprement dite, facilitée par la présence de cette industrie, causait un tort matériel à quelques écrivains, n'était-il pas plus que balancé, d'un autre côté, par le service moral que celle-ci rendait à l'intelligence proscrite en lui offrant l'élément qu'il lui faut pour vivre, la publicité à l'ombre de la liberté?

Telle est la première période de la contrefaçon des livres français. Elle finit avec la monarchie absolue; la révolution de 89 rompit, en même temps que bien d'autres chaînes, ces entraves qui avaient gêné l'action de la presse sans arrêter la marche de la pensée. La contrefaçon belge occupe la seconde période. Entre ces deux époques viennent se placer les temps de la république et de l'empire, qui ne furent point favorables au développement de cette infatigable industrie. Il arriva même un moment où l'on put croire qu'elle ne renaîtrait point. Ce fut quand Napoléon put commander en maître absolu aux gouvernemens qu'il avait bien voulu laisser en Europe. Sans même jeter les yeux sur une question internationale dont la solution nous semble si difficile aujourd'hui, il la trancha à la façon des Alexandres. Par malheur, à cette merveilleuse époque, la littérature était dédaignée ou asservie, et les seuls grands écrivains qui se soient élevés comme des palmiers solitaires dans le désert de l'art impérial étaient précisément ceux que l'ennemi des idéologues eût vu dépouiller sans trop de déplaisir du fruit d'un labeur détesté. La longueur du bras du conquérant fit moins pour réduire au néant une industrie si prospère jadis que la funeste influence de son despotisme sur le développement de la pensée. En voyant l'aridité littéraire de ce noble règne et l'inaction de ces presses si bruyantes naguère, quand seules elles suffisaient à remuer le monde, ne serait-on pas tenté de s'écrier : Heureux les temps littéraires où la contrefaçon peut fleurir!

Aussi l'industrie équivoque dont Bruxelles est le siége est-elle contemporaine de la reprise du mouvement intellectuel en France. La formation du royaume des Pays-Bas vient de placer à peine sous des lois étrangères le pays le plus heureusement situé pour un commerce actif de librairie, que la contrefaçon s'y élève tout d'un coup aux dépens des écrivains français. L'auteur du *Génie du christianisme* en est la première victime. Un libraire contrefait ses romans d'*Attala* et de *René;* il ose envoyer les premiers exemplaires de son édition à M. de Châteaubriand, alors de passage à Bruxelles. C'est en vain que Louis XVIII adresse à ce sujet, en son nom personnel, une réclamation à son frère des Pays-Bas; la contrefaçon gagne son procès, et les contrefacteurs arrivent en foule. Pour ne point parler ici de la cause constante qui permet en tout temps l'établissement de la contrefaçon à

l'étranger et assure à ses produits l'avantage du meilleur marché sur ceux de la librairie régulière, la rapidité de ses progrès en Belgique, à cette époque, est due au concours de trois circonstances qui se présentèrent presqu'en même temps : la cherté croissante des livres français, dont nous expliquerons la raison plus loin, le mouvement littéraire de la restauration, et les encouragemens du roi Guillaume.

Les éditeurs qui s'établirent alors à Bruxelles étaient pour la plupart étrangers, sans capitaux, presque sans ressources. Quelques années leur suffirent cependant pour fonder leur industrie et donner à leur concurrence un caractère formidable, tant la vogue de la nouvelle littérature française et le prix excessif du volume de la librairie parisienne vinrent à propos faciliter leurs spéculations. L'appui du roi Guillaume fit le reste. On l'a vu montrer sa prédilection pour la contrefaçon au berceau; il ne l'abandonna point quand elle eut fait ses premiers pas. Elle devint, comme toutes les fabriques nouvellement écloses dans son royaume nouveau lui-même, l'objet de ses faveurs particulières; car on prétend qu'il ne se borna pas à lui donner une part dans la subvention industrielle, mais qu'il l'aida même de sa propre bourse, et que sous ce rapport il n'a pas eu à se louer de tous ceux qu'il avait obligés. Ne nous hâtons point de considérer pourtant ce souverain comme un partisan absolu de la contrefaçon. Bien que positif par caractère, comme il tenait à sa réputation de roi le plus constitutionnel de l'Europe, nous croyons qu'en contribuant de la sorte à l'établissement de la contrefaçon dans ses états, il avait moins en vue d'aider à la spoliation de la littérature française que d'offrir aux idées libérales la publicité qui leur était disputée par les Bourbons restaurés. C'est grace à son active protection que les ouvrages interdits en France pouvaient revenir y défier les poursuites des tribunaux. Sous son règne, l'index de la police parisienne fut presque le catalogue de la contrefaçon bruxelloise. Que d'éditions des pamphlets de Courier, des chansons proscrites de Béranger, introduites par la contrebande, vinrent défier alors jusque dans Paris la double vigilance du parquet et de la douane française!

Quand la révolution de juillet eut mis fin à la restauration, et que, trois mois après, la Belgique fut perdue sans retour pour le roi Guillaume, la cause qui, depuis le XVIIe siècle, avait rendu la contrefaçon extérieure en quelque sorte nécessaire, cessa enfin de subsister, et cependant c'est depuis lors que cette industrie qui n'a plus d'excuse, — car ce n'en est pas une que de pouvoir réimprimer des livres flétris en France par le dégoût universel aussi bien que par les tribunaux gardiens de la morale publique (1), — c'est depuis lors, disons-nous, que cette industrie est arrivée à l'apogée de son développement. Faut-il s'en étonner? Quinze ans de protection l'avaient mise

(1) On a réimprimé en Belgique des romans vraiment infames, que le parquet français n'avait pu laisser passer au milieu de beaucoup d'autres ouvrages moins ouvertement scandaleux.

en possession de tous ses avantages au moment où l'excitation produite par les évènemens de 1830 allait accélérer le mouvement imprimé à tous les esprits depuis la chute de l'empire. Pendant les cinq années qui ont suivi l'établissement du nouveau régime, la littérature française a été merveilleusement féconde et recherchée par toute l'Europe. Cette impétuosité de production ne pouvait durer, pour des causes que nous croyons superflu de déduire ici, de même que nous nous abstiendrons de juger la valeur des ouvrages dont la vogue alimentait les profits de la contrefaçon; mais elle eut une influence décisive sur les destinées de la librairie belge. Celle-ci, dont les ateliers étaient formés, la clientelle assurée, les débouchés ouverts, put se placer entre les écrivains français et leur monde de lecteurs européens, et nous savons qu'à cette époque les principaux contrefacteurs de Bruxelles réalisèrent d'assez beaux bénéfices. C'est alors que leurs maisons acquirent une véritable valeur commerciale, et qu'on vit paraître les ouvrages des auteurs français sur des marchés où n'avait jamais pénétré la librairie parisienne. L'appât était trop puissant pour que les cris de détresse poussés dès-lors par celle-ci pussent arrêter la contrefaçon dans sa marche envahissante. Le commerce n'a que trop généralement la poitrine cuirassée de cet *æs triplex* dont parle Horace; à plus forte raison, quand il se livre à des opérations d'une moralité douteuse. Assaillis d'injures, les éditeurs de Bruxelles réimprimèrent froidement les gros mots envoyés à leur adresse dans les livres où ils les rencontrèrent. Par eux, l'Europe apprit que la littérature française les tenait pour les plus grands forbans de l'univers, et la nation belge pour un peuple *moitié singe, moitié bédouin,* qu'il fallait mépriser; car certains écrivains commirent la maladresse de s'en prendre à une petite nation, dont l'amour-propre est nécessairement plus irritable, des torts d'une industrie établie chez elle à une époque où elle ne s'appartenait pas. C'était la pousser de gaieté de cœur à prendre le parti de la contrefaçon que jusqu'alors elle avait vue d'un œil assez indifférent. Sans approuver une colère de mauvais goût, d'autres personnes ont blâmé les Belges de n'avoir pas effacé de leur propre mouvement, dès les premières années de leur révolution, cette tache de la contrefaçon, dont l'odieux les atteignait toujours un peu. Comme nous croyons bien connaître les sentimens des hommes qui ont été tour à tour depuis treize ans à la tête des affaires en Belgique, nous tenons à les justifier du reproche d'apathie et de mauvais vouloir qu'on leur a plus d'une fois adressé à cet égard. La révolution belge avait affranchi la presse dans les termes les plus absolus. Le droit de tout imprimer était entendu alors d'une façon si littérale, qu'il aurait suffi aux contrefacteurs, inquiétés dans leur avenir, de déclarer la constitution en péril, pour faire reculer le gouvernement et paralyser ses meilleures intentions. Il avait d'ailleurs bien d'autres affaires plus importantes à finir, sans compliquer encore sa situation intérieure d'une réforme intempestive. Comment les hommes politiques qui n'ont pu empêcher pendant dix ans qu'un pamphlet honteux, plus vil encore que

la feuille fameuse du père Duchesne, imprimât trois fois par semaine les plus basses calomnies contre tous les honnêtes gens du royaume, depuis le souverain jusqu'aux particuliers les plus obscurs, jusqu'aux femmes même, auraient-ils pris sur eux de faire triompher un droit étranger aux dépens de leur propre repos? L'opinion qui avait alors le pouvoir, l'opinion catholique, n'aurait pas demandé mieux que de briser un des instrumens les plus favorables à l'influence des idées françaises, c'est-à-dire, à ses yeux, des idées irréligieuses. Elle tonnait bien dans ses journaux, du haut de la chaire ou de la tribune, contre l'immoralité de la scène et de la littérature romantique, elle allait bien jusqu'à faire une loi communale qui attribue aux administrations municipales la police morale des théâtres; mais elle n'aurait point osé toucher à la contrefaçon, de peur d'éveiller les alarmes du parti libéral, sachant bien que les éditeurs de Bruxelles se seraient assuré son secours en mêlant leur intérêt privé à celui d'une des libertés dont le peuple belge se montre le plus jaloux. La suppression de la contrefaçon par la Belgique était impossible, tant qu'elle pouvait prendre la couleur d'une question de politique intérieure; il fallait attendre qu'elle fût devenue ce qu'elle peut être maintenant, une simple question d'affaires, et que les partis ne pussent s'y méprendre. Telle a été la seule cause de l'inaction du gouvernement belge jusqu'à ce jour.

III. — SITUATION ACTUELLE DE LA CONTREFAÇON BELGE.

L'année 1836 marque une ère nouvelle dans l'existence de la contrefaçon bruxelloise. A cette époque, la fureur des entreprises industrielles était près d'atteindre ses dernières limites en Belgique. Depuis quelques années en effet, la fièvre des propriétés aléatoires y avait tourné toutes les têtes. Les plus aventureux projets trouvaient un placement facile à la bourse de Bruxelles, et ce n'était pas la seule ville de ce riche pays qui eût sa rue Quincampoix. Successivement ébranlées, toutes ses industries vinrent se précipiter et se fondre dans le creuset des actions. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que les charbonnages du Hainaut, jusqu'alors exploités par quelques propriétaires, furent métamorphosés en compagnies colossales, et que, grace à un incroyable engouement qui s'étendait jusqu'aux concessions vierges encore de leur premier coup de pic, quelques-unes acquirent du jour au lendemain une valeur d'opinion vraiment démesurée que l'agiotage exagérait encore. Qu'il nous suffise de constater ici que le capital réuni des sociétés industrielles formées en Belgique pendant le court espace de cinq années, de 1834 à 1838, atteignit le chiffre nominal de 570 millions 71,474 francs (1)!

(1) *Essai sur la Statistique de la Belgique*, par Heuschling et Vandermaelen, seconde édition, Bruxelles, 1841.

Si l'on ignorait cette particularité, on apprécierait mal la nature des circonstances qui favorisèrent la conversion des principales maisons de librairie en sociétés en commandite. La part de la contrefaçon belge dans cette large curée de plus d'un demi-milliard fut, en y comprenant l'industrie de la papeterie, de 14 millions à peine; encore la moitié au moins de cette somme n'a-t-elle jamais été réalisée. Trois sociétés de librairie se constituèrent alors, la première sous le titre de *Société typographique belge*, au capital de 1 million, distribué par actions de 500 francs; la seconde, qui prit le nom de *Société de librairie, imprimerie et fonderie de caractères*, n'émit que douze cents actions de 1,000 francs sur un capital annoncé de 2 millions; la troisième enfin, appelée *Société belge de librairie, imprimerie et papeterie*, a obtenu un capital de 1 million 500,000 francs. Dans la même année, d'autres spéculateurs combinèrent une quatrième société en dehors des élémens de succès que renfermait seule la clientelle acquise à la contrefaçon; elle fut dissoute presque aussitôt après avoir été constituée. Aussi ne la citons-nous que parce qu'elle n'avait prétendu à rien moins qu'un capital de 2 millions, et qu'elle faillit l'obtenir. La durée de chacune de ces entreprises est fixée à vingt années. Plus tard, malgré cette large razzia de capitaux opérée par les principaux éditeurs de Bruxelles, deux nouvelles sociétés de librairie purent s'élever encore. Ce sont des ateliers secondaires de contrefaçon. L'une, sous le nom de *Société encyclographique pour les sciences médicales*, parvint à glaner 500,000 francs en 1837, et l'autre, la *Société nationale pour la propagation des bons livres*, fondée l'année suivante, est une librairie catholique dont un capital nominal de 4 millions représente l'importance.

La contrefaçon belge avait déployé fort à propos ses voiles au vent des entreprises industrielles. Deux années plus tard, une catastrophe inattendue, quoiqu'elle eût été facile à prévoir, aurait rendu sa grande opération impossible. Le 17 décembre 1838, en effet, la banque de Belgique, rivale trop ambitieuse de la puissante *Société générale* (1), succombait sous le poids de ses nombreuses entreprises, qu'elle n'avait pas proportionnées à la taille d'un très mince capital; c'est elle qui avait aidé la contrefaçon de son patronage. La déconfiture de la plupart des sociétés industrielles date du jour de la suspension des paiemens de cette banque; le crédit en reçut une mortelle atteinte, le public ayant passé, comme c'est l'usage, d'une crédulité folle à la plus injuste méfiance; et même encore, à l'heure où nous écrivons, l'industrie sérieuse ne s'est pas remise du contre-coup de ce fâcheux évènement.

Pour les sociétés de librairie, elles ont assez bien soutenu le choc, en ce sens que l'avilissement de leurs actions n'a pas eu pour effet de ralentir leurs travaux. Toutes celles que nous avons nommées subsistent encore et n'ont guère éprouvé de modifications, si ce n'est la *Société typographique*, qui avait reçu, mais avant la crise, un accroissement considérable par l'ab-

(1) La grande banque fondée par le roi Guillaume.

sorption de deux spécialités (comme on dit en style de comptoir), celles des ouvrages de droit et des livres de médecine (1).

La transformation en sociétés industrielles de la plupart des grandes maisons qu'elle avait fondées depuis 1815, a été un véritable coup de partie pour la contrefaçon. Bien qu'elle fût florissante et qu'on la considérât comme utile au pays pour le travail qu'elle fournissait aux fabriques grandes et petites qui dépendent de l'imprimerie, bien encore qu'elle n'eût point à craindre d'être inquiétée, comme nous l'avons dit, tant que dureraient les embarras diplomatiques du gouvernement belge, cette industrie était en assez mauvais renom pour prévoir qu'elle serait sacrifiée sans compensation dans les négociations que la Belgique entamerait tôt ou tard avec la France; car le moment approchait où la question commerciale allait dominer toutes les autres dans un pays essentiellement producteur privé de ses meilleurs marchés de consommation par la révolution même qui l'avait placé au rang des peuples. La contrefaçon a-t-elle agi en vue des dangers qui allaient menacer son existence? Nous ne lui faisons pas l'honneur de le croire; mais le hasard des spéculations a fait qu'elle a rencontré juste. Industrie mobile par excellence, elle se tenait prête à plier bagage, et annonçait qu'elle irait s'établir à Bois-le-Duc ou à Maëstricht aussitôt qu'on lui contesterait le droit

(1) Il ne sera pas sans intérêt de constater ici, par les propres estimations des fondateurs de ces sociétés, la valeur totale, quoique évidemment exagérée, de la contrefaçon, matériel et achalandage compris, à la fin de l'année 1837 :

La société typographique, qui embrasse trois branches d'opérations, les publications littéraires, celles de droit et de médecine, a racheté, l'une.	300,000.00 fr.	897,000 fr.
La seconde	410,145.07	
La troisième.	186,839.17	
La société d'imprimerie et de fonderie, dont l'apport s'est composé de deux maisons de librairie et d'une fonderie en caractères, a payé aux anciens propriétaires de ces établissemens.		760,000
La société d'imprimerie et de papeterie a fait l'acquisition d'une seule maison de librairie au prix de		500,000
La société générale d'imprimerie et de librairie (dissoute) assignait à son fonds de livres une valeur de.		285,000
La société encyclographique a représenté son matériel et sa clientelle primitive par la somme de.		276,500
TOTAL. . .		2,718,500 fr.

Ainsi, de l'aveu de la contrefaçon, la valeur de son fonds et de sa clientelle, même si l'on tient compte des quatre maisons peu importantes non comprises dans ce tableau, n'atteignait pas le chiffre de *trois millions* en 1837, c'est-à-dire à l'époque de sa plus grande prospérité.

d'exploiter la littérature française sous la protection des lois belges; néanmoins elle ne redoutait rien tant qu'un déplacement qui l'eût privée d'un superbe marché intérieur et eût jeté du trouble dans ses affaires avec les autres pays. L'origine de la plupart de ses fondateurs, la nature même de ses opérations, faisaient que la partie saine du public la regardait toujours comme une étrangère, en dépit des liens nombreux qui la rattachaient au travail et au capital indigènes. Par la combinaison de 1836, tout pour elle a changé de face; ses statuts, qui ont opéré sa métamorphose industrielle, lui ont été des lettres de naturalisation : non pas que sa moralité, aux yeux des Belges eux-mêmes, ait semblé moins équivoque; mais il s'est trouvé qu'un grand nombre de personnes honorables qui ont cru, les unes, faire une chose matériellement utile au pays, les autres, faire acte d'opinion libérale en consolidant un moyen d'influence intellectuelle qui déplaît au clergé, ont associé par le fait leurs intérêts privés à ceux de la librairie même. Si la part de chacun des souscripteurs dans le capital de la contrefaçon est peu considérable, cette communauté d'intérêts a suffi pour lui ménager des défenseurs dans le gouvernement, dans les chambres, dans la magistrature, où elle compte la plupart de ses actionnaires. Aussi a-t-elle travaillé depuis avec beaucoup moins d'inquiétude derrière le rempart des sympathies indigènes dont elle s'est ainsi assuré l'appui, et elle se repose sur la résistance qu'il peut offrir à l'occasion pour repousser, ou tout au moins pour mettre à profit les coups dont la question douanière menace sérieusement son avenir. Ce n'est donc, à vrai dire, qu'en 1836 qu'elle a pris une position fixe dans l'industrie nationale des Belges, position habile que des atteintes réitérées aux droits des actionnaires ou des faillites éclatantes pourront seules lui faire perdre.

Tel est, à part les profits particuliers que chacun des éditeurs de Bruxelles a pu retirer de cette grande opération, le seul bénéfice positif qu'elle ait produit collectivement pour eux; car, pour le reste, aucun des beaux résultats qu'on en attendait n'a pu être atteint. La crise de 1838 n'a pas permis de recueillir la totalité des capitaux engagés dans les actions; celles-ci sont bientôt tombées dans un discrédit tel que depuis long-temps elles ne sont plus cotées à la Bourse. D'autre part, la mise en pratique du principe de l'association aurait dû organiser la contrefaçon; on serait arrivé à ce but, si les trois sociétés avaient consenti à faire entre elles un partage intelligent des dépouilles opimes de la littérature française, et s'étaient entendues pour étouffer à sa naissance toute entreprise qui aurait tenté de rivaliser avec elles. Cet accord, qui eût complété la pensée primitive de l'association partielle, n'a jamais existé. C'est à peine si pendant la première année elles ont observé l'espèce de résolution tacite de ne pas se nuire, à laquelle elles semblaient avoir souscrit. Depuis, elles se sont fait une de ces guerres de concurrence acharnée, dont il est presque superflu d'énumérer les suites ordinaires, c'est-à-dire l'avilissement du prix de la marchandise, une infériorité

progressive de qualité dans l'objet fabriqué, l'encombrement du marché intérieur, la fréquence des entreprises hasardeuses et l'établissement d'ateliers nouveaux qui empirent encore ce triste état de choses.

Pour suivre la contrefaçon dans ses mille canaux, il faudrait passer en revue toutes les presses qu'elle met en mouvement. Ce détail nous entraînerait trop loin. En France, le nombre des imprimeurs est limité par des règlemens. En Belgique, il n'en est pas de même : est imprimeur qui veut. Le premier venu qui parvient à se procurer une presse et paie la patente commune à toute profession peut éditer tout ce qu'il lui plaît, un livre ou un journal à son choix. Nous nous dispenserons donc de citer tous les ateliers de la contrefaçon belge. Au reste, ces nombreux ateliers font plus de tort à la librairie constituée de Bruxelles, dont ils éparpillent le bénéfice total, qu'à l'industrie française, qui les alimente de ses publications. Chaque année voit naître un établissement nouveau, qui vient tenter une spéculation imprévue, dans laquelle les associations typographiques sont forcées de se jeter à sa suite, et elles ne s'en retirent qu'après y avoir compromis quelques-uns de ces avantages qui rendent leur propre concurrence si cruelle pour les éditeurs parisiens. La librairie des provinces ne compte pas pour la contrefaçon. A Malines, à Louvain, à Tournay, les presses de quelque importance ne reproduisent que de loin en loin un petit nombre de livres approuvés par l'autorité ecclésiastique. Il en résulte que le champ de la contrefaçon y est extrêmement limité. La même observation s'applique aux publications de la *Société nationale pour la propagation des bons livres,* qui ne contrefait guère que des ouvrages d'éducation et des dictionnaires. Tout le commerce de la contrefaçon belge est donc réuni en réalité entre les mains des libraires de Bruxelles. Nous avons vu comment elle est organisée; examinons à présent son mode d'action.

Son marché peut se diviser en deux parts : le débouché de la Belgique et celui du dehors. Ce dernier, les trois sociétés d'imprimerie se le partagent presque à l'exclusion des maisons d'un ordre inférieur; l'autre, elles se le disputent pied à pied, au milieu d'une nuée d'éditeurs de rencontre qui se jettent à travers leur lutte pour arracher quelques lambeaux de la dépouille commune.

Nous porterons d'abord nos regards sur le marché intérieur. Est-il nécessaire de répéter qu'il est livré au pillage? Industrie basée sur le principe meurtrier de la concurrence absolue, la contrefaçon, abandonnée à tous les maux funestes que ce principe entraîne après lui, a su trouver, pour l'édification des économistes modernes, le beau idéal de la bataille, disons mieux, de la déroute industrielle. Dès qu'un ouvrage nouveau est sorti de l'une des presses de Paris, pour peu qu'il ait de chances de succès, pièce de théâtre, roman, recueil de poésies ou de mémoires, pamphlet ou livre d'histoire, annoncé dans tous les journaux depuis l'instant où l'on en a connu le titre, il est reçu le lendemain même à Bruxelles, saisi, mis en pièces par trois ou

quatre spéculateurs à la fois, et lancé sur le marché belge avec une promptitude fabuleuse qui n'a pu s'obtenir qu'aux dépens de cette rigoureuse correction sans laquelle il n'y a pas de livres. Il fut un temps où la contrefaçon, moins troublée par la concurrence, trouvait le loisir d'imprimer avec soin les ouvrages dont elle s'emparait. Aujourd'hui, tous les contrefacteurs n'ont d'autre souci que de se gagner de vitesse, et il faut qu'un livre ait trouvé un débit considérable pour que cette coupable industrie se rappelle enfin qu'elle doit du moins le respect scrupuleux du texte aux écrivains qui la font vivre. Il n'est pas étonnant que le prix de vente du volume in-18, qui est le format type de la contrefaçon belge, n'ait cessé de décroître depuis 1830. Cet avilissement continu de ses produits sur le marché intérieur fera mieux ressortir que tous nos raisonnemens la condition désastreuse où elle est tombée. Il y a dix ans, le volume in-18 se vendait 3 fr. 50 cent.; un peu plus tard, il ne valait plus que 3 francs, et dès-lors la dépréciation s'est accélérée au point qu'il n'a fait que passer par ce chiffre pour arriver à 2 fr. et même à 1 fr. 50 cent. Encore la progression descendante ne s'est-elle pas arrêtée là. Un éditeur imagina, il y a trois ou quatre ans, de publier sous le titre de *Muséum littéraire* une collection de romans à 75 cent. la livraison, représentant la valeur de l'ancien volume in-18. Ce n'est pas tout : au moment où le rabais semblait avoir atteint ses dernières limites le chef d'une des trois grandes maisons de contrefaçon belge inventa, dans l'intérêt d'un journal politique qu'il venait de fonder, le volume à 35 centimes ou plutôt le volume gratis. Voici en quoi consistait cette belle combinaison. Tout souscripteur à ce journal avait droit à la distribution de cinquante-deux volumes par an, et comme trois autres journaux, afin d'amortir l'effet d'une concurrence si neuve, se virent forcés d'imiter son exemple, il y eut dans l'espace d'une année quatre feuilles quotidiennes à Bruxelles faisant cadeau à leurs abonnés d'un volume par semaine, ce qui, sur le pied de six mille abonnés en tout, aurait abouti, si tous avaient accepté cette combinaison, à un placement gratuit de trois cent douze mille volumes pour l'année entière (1). Il ne faut pas croire que ce fussent des ouvrages devenus sans valeur qui se donnaient de la sorte; cette distribution se composait au contraire des publications les plus nouvelles. Elle a cessé en grande partie depuis peu; mais les effets en subsistent encore : l'opération faite, le volume à 35 centimes est resté. Telle a été l'issue invariable de toutes les entreprises de la contrefaçon. Depuis le jour où elle a commencé à exploiter l'avantage que les frais inférieurs de sa fabrication lui donnent constamment sur la librairie française, victime elle-même du principe qui fait sa vie, la contrefaçon belge n'a pu dans aucune circonstance arrêter la décroissance rapide

(1) Chaque volume ne comprenait à la vérité que 160 à 200 pages, et était fabriqué au prix incroyable de 12 1/2 à 15 centimes. La composition servait, après un premier tirage, à une édition plus élégante qui passait dans l'exportation.

de ses prix de vente. Un rabais demeure acquis au public après qu'a échoué la spéculation qui en fut la première cause, et ce n'est plus que par des ruses de marchand, dont le public se lasse à la fin d'être la dupe, qu'une industrie soumise à la loi fatale de son origine peut réussir pour un temps à déjouer les conséquences de ses propres excès.

Le rabais n'a pas atteint que les ouvrages purement littéraires. Les livres d'histoire les plus sérieux et les plus recherchés sont exploités depuis quelques années par une société qui cote à 2 francs le volume in-8°. Ces éditions sont à la vérité si incorrectes, qu'elles ne méritent point d'être placées dans les bibliothèques les moins choisies; mais les consommateurs vulgaires n'y regardent pas de si près. Il n'y a plus guère que les livres de science, les traités de droit et de médecine qui aient échappé jusqu'à un certain point aux désordres de la concurrence. Cependant le temps n'est pas loin où la spéculation aux abois se jettera, faute de mieux, sur cette maigre pâture. Disons encore, pour achever le tableau, que les libraires ne sont pas les seuls à se disputer les profits de la contrefaçon sur le marché intérieur. La plupart des journaux belges réimpriment les nouvelles et les romans français les plus nouveaux. Quelques-uns même ont donné des drames et des tragédies entières en feuilletons, et tous, à quelque degré de rapidité que soit arrivée la production des contrefacteurs de Bruxelles, sont toujours en position de les devancer auprès d'un public qui a pris l'habitude désastreuse pour l'art de ne plus aimer que la littérature taillée par menus morceaux; triste contrefaçon d'un engouement qui aujourd'hui s'éteint de plus en plus en France.

Grace à la lutte que nous venons d'esquisser, le marché intérieur de la contrefaçon paraît avoir reçu toute l'extension dont il est capable. On ne loue point de livres en Belgique; un cabinet de lecture n'y saurait subsister; il n'est pas un étudiant d'université, par exemple, qui ne possède une collection d'ouvrages dont le prix serait inabordable pour lui en France; chacun enfin achète le volume dont il a besoin, et l'on en achète partout, en voyage, aux stations des chemins de fer, où on les crie avec les journaux; on les prend sans choix, pour remplir le vide de deux ou trois heures d'une inaction forcée. Assurément, un marché où le producteur a su créer de si fréquentes habitudes de consommation devrait être pour lui d'un excellent rapport; il l'a été en effet, mais il menace de s'épuiser. La progression du rabais est arrivée à ce point que la contrefaçon ne peut plus trouver dans l'écoulement du débouché intérieur d'autre avantage que de ne point ralentir sa production. Cependant, comme il faut qu'elle excite toujours par des appâts nouveaux cet appétit immodéré de lecture qui est une des conditions de son existence, et qu'en même temps elle combatte les effets ruineux du rabais en changeant sans cesse la nature de ses opérations et jusqu'à la forme même de ses livres, nous ne serions pas surpris qu'une crise se déclarât bientôt dans le ménage intérieur de la contrefaçon belge; car si l'on a raison de dire, en économie poli-

tique, que le nombre des consommateurs croît en raison du bas prix des produits, tout bon marché a sa limite déterminée par l'inflexible minimum du prix de revient, tandis que la concurrence, une fois engagée dans la voie du rabais progressif où la presse des intérêts rivaux la pousse, va même jusqu'à franchir l'impossible. La contrefaçon est bien près de dépasser cette ligne extrême, si elle ne l'a fait déjà, et pour augmenter ses embarras, à la source de ruine que nous venons d'indiquer vient s'en joindre une autre qui n'en est peut-être que la conséquence; nous voulons parler de la vente à perte des pacotilles de retour que le commerce d'exportation n'a pu placer. Ce remède héroïque auquel les contrefacteurs, tout en le désavouant, sont bien contraints d'avoir recours pour se débarrasser du trop plein constant de leurs magasins, donne, il est vrai, une activité nouvelle à la production; mais, en détournant momentanément les effets du mal, il ne fait qu'en prolonger la cause.

Telle est la situation véritable du marché indigène de la contrefaçon; celle du marché extérieur, qui de sa nature n'est pas, comme le premier, abordable à tous indistinctement, n'est point aussi défavorable. Les bénéfices que ce marché lui procure encore retardent l'explosion d'une crise qui nous semble également inévitable; car il ne faut pas oublier qu'il n'est pas plus que l'autre à l'abri du rabais continu, et que ses prix, quoique maintenus à un niveau plus élevé, subissent infailliblement, à mesure que ceux de l'intérieur descendent, une décroissance proportionnelle. Comme, dans les questions multipliées que soulève l'existence de la contrefaçon belge, c'est sur l'étendue de ses relations avec l'étranger que portent surtout les réclamations de la librairie française, nous allons essayer d'en faire bien apprécier l'exacte valeur.

Les principaux débouchés de la contrefaçon belge sont, par rang d'importance, l'Italie, et dans ce pays les villes où il se fait le plus d'affaires, Florence, Rome, Milan, Naples et Padoue; la Russie avec la Pologne, où la censure est moins tracassière qu'en Lombardie, et où il se place un bon nombre d'ouvrages scientifiques; l'Allemagne et la Péninsule, l'Amérique, les États-Unis en première ligne; la Syrie, le Levant, Smyrne, Alexandrie, sans compter les expéditions à l'aventure que la contrefaçon belge ne manque pas de faire chaque fois que le commerce d'Anvers dirige des navires vers des parages nouveaux. La plupart de ces marchés, il faut l'avouer, n'existaient pas pour la librairie française à l'époque où la contrefaçon n'avait pas atteint ce grand développement dont on s'est à bon droit alarmé. C'est celle-ci qui se les est successivement créés. L'avantage énorme de ses conditions de fabrication par rapport à la librairie régulière, le bon marché de la main-d'œuvre et des matières qui entrent dans la fabrication des livres, la proximité des grandes routes de l'Allemagne (1) et surtout du port d'Anvers, qui depuis l'ouverture du chemin de fer n'est plus séparé de Bruxelles

(1) Nous donnerons ici le tableau des prix approximatifs du roulage ordinaire

que par un parcours d'une heure et quart, ont permis aux contrefacteurs belges de répandre leurs produits dans les contrées lointaines; mais ce qui a contribué surtout au succès de ces tentatives, c'est l'esprit d'entreprise, c'est cette confiance dans la loterie du hasard, sans lesquels le commerce ne saurait se dégager des voies de la routine.

Le contrefacteur belge, qui n'a aucun intérêt à débattre avec les auteurs, et n'a point par conséquent à se préoccuper de la rentrée immédiate de frais considérables qu'il faut que la librairie régulière ait couverts avant de recueillir ses premiers bénéfices, a pu faire du consommateur l'objet exclusif de ses spéculations. Aussi, n'est-il pas seulement le fabricant d'une marchandise, il est à la fois son propre commerçant. Il ne connaît point ce second intermédiaire que l'éditeur français emploie dans ses rapports si restreints avec l'étranger, le libraire commissionnaire; il traite directement avec son consignataire attitré pour la ville où il envoie ses produits. Il fait plus, au lieu d'en régler le prix sur la valeur d'opinion qu'attache à chaque livre le nom plus ou moins connu de son auteur, il assigne un taux fixe au papier imprimé, et en cela il reste purement industriel. La réputation de l'écrivain ou le mérite du livre étend ensuite la demande au-delà des bornes du placement ordinaire. C'est ainsi que, dans un autre genre de fabrique, la mode met en faveur tel tissu dont le prix a été déterminé d'ailleurs par le coût de la main-d'œuvre et de la matière première. Le contrefacteur belge s'est fait de la sorte une clientelle de consommateurs qui achètent indistinctement son papier imprimé et lui en demandent davantage quand ce papier leur a

par l'Allemagne, tels que nous les trouvons dans le catalogue d'une maison belge :

	PRIX PAR CENT KIL.	JOURS DE ROUTE.			PRIX PAR CENT KIL.	JOURS DE ROUTE.
Ancône.	63 fr.	57 jours.	—	Modène.	53 fr.	45 jours.
Id., par eau. . .	53	48	—	Naples	103	73
Bâle.	31	22	—	Id., par eau. . .	72	50 à 60
Bergame. . . .	48	46	—	Neuchâtel. . . .	38	28
Berne.	37	25	—	Padoue.	48	46
Bologne.	55	50	—	Parme.	53	50
Chiasso.	50	30	—	Plaisance. . . .	55	48
Côme.	52	30	—	Pise.	65	54
Constance. . . .	33	24	—	Rome.	72	68
Florence. . . .	62	58	—	Id., par eau. . .	67	50 à 60
Fribourg. . . .	39	33	—	Reggio	56	43
Ferrare.	54	45	—	Saint-Gall. . . .	34	23
Genève.	44	32	—	Turin.	53	40
Gênes.	58	44	—	Trieste.	50	46
Livourne. . . .	64	55	—	Venise.	49	43
Lausanne. . . .	41	30	—	Vicence.	48	42
Milan.	52	32	—	Zurich	35	24

Plus 5 à 6 francs pour menus frais.

plu. C'est entendre le négoce des choses de l'intelligence dans toute sa matérielle crudité; mais le procédé a eu au moins pour conséquence de faire connaître et suivre pas à pas les travaux de la littérature vivante de la France dans des lieux où auparavant il pénétrait à peine en un an trois exemplaires de ses ouvrages les plus remarquables (1).

Cependant, malgré tous les avantages de position que possède la contrefaçon belge, malgré son habileté mercantile et le développement que les capitaux attirés par elle en 1836 lui ont permis de donner à ses expéditions aventureuses, il s'en faut que son exportation soit aussi considérable qu'on le suppose généralement, et arrive même à un chiffre qui soit en rapport avec l'importance des trois établissemens organisés pour cet objet à Bruxelles. Du moins les renseignemens fournis à cet égard par les états de la douane donnent une idée bien mesquine de ce commerce envahisseur qui a fermé pourtant presque tous les marchés étrangers à la librairie parisienne. D'après ces états, il aurait été exporté :

ANNÉES.	LIVRES IMPRIMÉS SUR PAPIER INDIGÈNE.	VALEUR.
En 1836.	90,447 kilogrammes.	542,682 francs.
En 1837.	121,871	731,226
En 1838.	138,190	829,140
En 1839.	170,743	1,033,771
En 1840.	147,819	893,010
En 1841.	168,774	1,021,275
En 1842.	154,876	956,060

Ces chiffres si peu élevés sont-ils exacts? C'est ce dont nous avons cherché à nous assurer en examinant de quelle façon ils s'obtiennent et en les comparant ensuite aux renseignemens particuliers que nous avons pu nous procurer sur ces envois des sociétés de contrefacteurs à l'étranger. L'exportation des *livres imprimés sur papier indigène*, pour nous servir de l'expression employée par la douane belge, n'étant frappée d'aucun droit, les déclarations

(1) Cette façon de traiter le commerce des livres produit parfois des résultats qui ne font pas toujours honneur à la sagacité des appétits intellectuels défrayés par la contrefaçon. Ainsi l'on nous a cité un exemple prodigieux de la persistance des clientelles : un industriel de Bruxelles avait entrepris de publier une *Revue des Revues* qui remplissait tant bien que mal les promesses de son titre; passée depuis entre les mains d'un autre libraire qui contrefait sans façon la *Revue des Deux Mondes* en l'enrichissant d'interpolations belges, elle n'est plus que la reproduction presque littérale, fort peu correcte, de notre recueil, sauf l'ancien titre, qui a été maintenu. La même composition, le même tirage sert aux deux publications; la couleur de la couverture et le feuillet du titre les distinguent seuls. Cependant le consommateur (nous ne dirons pas ici le lecteur) croit encore recevoir l'ancienne compilation, et personne que nous sachions ne s'est avisé de la métamorphose.

des expéditions ne font connaître que le poids de la marchandise qui passe la frontière; mais comme la contrefaçon belge, par suite de la nature même de ses opérations, est exposée à de fréquens retours, il est à présumer qu'elle déclare tous ses envois afin de pouvoir faire constater à leur rentrée la provenance primitive de ceux qui n'ont pu trouver de placement. Ce n'est donc que sur la valeur assignée à la marchandise exportée que le doute pourrait s'établir. La douane belge suppose que chaque kilogramme de livres en feuilles ou brochés vaut 6 fr., et elle augmente cette valeur de 1 fr. quand ils sont cartonnés ou reliés. Malgré la réduction considérable qui est survenue dans le prix des livres de fabrique belge, nous croyons que ce taux n'est pas trop élevé. La preuve que les chiffres fournis par la douane belge approchent de la vérité, c'est que l'exportation de chacune des trois sociétés de contrefaçon qui exploitent le marché extérieur ne dépasse guère la somme de 300,000 fr. Ainsi, en 1831, la *Société typographique* déclarait à l'assemblée générale de ses actionnaires avoir exporté pour 396,000 fr. en quinze mois; la *Société d'imprimerie et de fonderie* avait dans la même année envoyé à l'étranger pour 275,000 fr. de marchandises. La valeur totale des exportations de la contrefaçon se tient donc plutôt en-deçà qu'au-delà du million qu'elle atteint pour la première fois en 1838, d'après les états de la douane. On voit, si l'on ne consulte que la colonne qui indique le poids, que le commerce extérieur a subi d'assez notables fluctuations depuis 1836. Quoiqu'en définitive le nombre des kilogrammes de livres exportés ait augmenté, la valeur des expéditions a dû rester la même par suite du rabais successif des prix. Pour le marché étranger comme pour le débouché de l'intérieur, la situation de la librairie belge empire donc chaque jour; l'importance réelle de ses bénéfices est en raison inverse de la fabrication, qui va sans cesse en augmentant. Allons au-devant d'une observation qu'on ne manquerait pas de nous faire au sujet du million qui représente, selon nous, la somme de ses affaires avec l'étranger. On dira que ce million prend la place d'une valeur triple, quadruple même en produits de la librairie française. Cela n'est pas tout-à-fait exact; en d'autres termes, celle-ci n'est point frustrée par le fait d'un débouché de trois à quatre millions. En effet, le franc qui est dans la poche du consommateur, et qui en sort pour être appliqué à une destination particulière, n'est jamais qu'un franc et se prête peu aux fictions de la théorie commerciale qui le voit en double ou en triple quand elle a doublé ou triplé le prix de l'objet. C'est une vérité vulgaire qu'en industrie il ne faudrait jamais perdre de vue. Le million du marché extérieur de la contrefaçon belge ne fait qu'un million en espèces, quelque valeur qu'on lui donne en livres français (1). Le tort que cause la contrefaçon à notre librairie n'en est pas moins considérable.

(1) Ce qu'il y a de curieux, c'est que la Belgique paie à l'étranger, et particulièrement à la France, le million que lui rapporte le commerce extérieur de la

Nous venons de montrer la situation actuelle de la contrefaçon belge. Le spectacle de désordre que présente son marché intérieur, la diminution constante des profits qu'elle retire de son commerce avec l'étranger, nous font croire, comme nous l'avons dit déjà, qu'elle marche vers une crise prochaine. L'activité de sa fabrication a beau ne pas se ralentir au milieu des embarras qui croissent autour d'elle, il est évident qu'elle produit pour produire. Elle dérobe aux écrivains français le fruit de leurs labeurs; elle ne permet pas à la librairie parisienne de reparaître sur les marchés qu'elle exploitait autrefois, et cependant elle se ruine elle-même. Si elle est destinée à éprouver bientôt une perturbation commerciale, les sociétés de librairie qu'elle a formées en recevront les premiers coups. Ce qui nous le fait croire, c'est que la plus prudente des trois, celle qui fait le plus d'affaires avec l'étranger et se compromet le moins possible sur l'arène de la concurrence intérieure, a graduellement resserré sa fabrication depuis quelques années (1). Dans une autre, les actionnaires sont en querelle ouverte avec les directeurs, et se voient forcés de réclamer judiciairement la stricte observation des statuts. Toutes ont renoncé à acquitter l'intérêt des capitaux qui ont servi à les constituer en 1836, et nous croyons qu'il n'y en a qu'une seule qui compense cette

contrefaçon. En effet, il résulte des états de la douane belge qu'il a été importé et mis en consommation :

ANNÉES.	LIVRES EN FEUILLES, BROCHÉS, CARTONNÉS OU RELIÉS.	VALEUR.
En 1836.	143,601 kilogrammes.	881,100 francs.
En 1837.	149,745	923,089
En 1838.	159,358	973,210
En 1839.	153,362	939,636
En 1840.	148,856	916,512
En 1841.	154,311	952,182
En 1842.	162,695	1,004,180

Les importations de la France figurent dans ces chiffres pour les quatre cinquièmes de la valeur totale. En 1842, elles ont été de 810,065 fr. Ce qui explique cette singularité, c'est que la contrefaçon belge ne réimprime que les ouvrages d'auteurs vivans; elle n'essaie pas de disputer à la librairie française la réimpression des livres tombés dans le domaine public.

(1) La *Société d'imprimerie et de fonderie,* que nous désignons ici, a fabriqué (indépendamment des ouvrages continués) :

278 volumes	in-8°	et	in-18	en 1837.
195 —	—		—	en 1838.
210 —	—		—	en 1839.
197 —	—		—	en 1840.
196 —	—		—	en 1841.
175 —	—		—	en 1842.

perte par la distribution de véritables dividendes. Pourtant, quels que soient le caractère et la durée de l'évènement commercial que nous prévoyons, il ne s'ensuivra point que la contrefaçon belge sera détruite. Son ménage intérieur en souffrira, mais notre librairie n'en recueillera point le bénéfice. Tant qu'il sera loisible à tout venant, en Belgique, de réimprimer les livres français, il se trouvera toujours des spéculateurs hasardeux qui n'hésiteront point à reprendre cette industrie, si peu lucrative qu'elle soit. Perdue de ressources, la contrefaçon de Bruxelles ne sera jamais plus pauvre qu'elle l'était dans ses commencemens, et il suffit quelquefois d'un bon livre que l'Europe s'arrache pour la faire subsister six mois. Ainsi, qu'on ne s'attende point à la voir périr. Nous n'avons pas montré l'étendue de son malaise, pour arriver à cette conclusion qui serait fausse, et contribuer de la sorte à nourrir des illusions fâcheuses. Si l'on veut extirper la contrefaçon, il faut faire quelque chose; car, malgré sa détresse toujours croissante, il ne faut pas espérer qu'elle se détruise elle-même.

Nous venons d'établir, dans tous ses détails le bilan matériel de la contrefaçon belge. Cet exposé ne serait pas complet, s'il n'était point accompagné de l'examen de son bilan moral. Les questions que nous allons poser, et auxquelles nous essaierons de répondre expliqueront le sens que nous attachons à ce mot. La contrefaçon a-t-elle exercé une influence directe sur le caractère, sur les sentimens nationaux et sur le goût littéraire du peuple qui lui a donné asile? Est-elle favorable ou nuisible au développement de sa littérature? Et, en ce qui concerne la littérature française elle-même, lui a-t-elle, sans le vouloir, rendu des services qui compensent le dommage dont les écrivains et les libraires français se plaignent à bon droit?

La contrefaçon belge, poussée par la nécessité de produire sans cesse, inonde, comme on l'a vu, son marché intérieur d'éditions à bon marché de tous les ouvrages qui paraissent en France, et met en jeu tous les moyens dont peut s'aviser une industrie nécessiteuse pour exciter le public à les lire. Il est impossible que cette communion constante d'un peuple peu littéraire par lui-même avec la littérature la plus féconde, et après tout la plus considérable qu'il y ait dans le monde, n'ait point fini par agir sur son caractère, sur ses habitudes, sur ses idées. Sans doute jusqu'à ce jour son goût ne paraît pas y avoir gagné en délicatesse : il lit tout ce que la contrefaçon imprime, sans ordre, sans mesure, et soit que l'esprit de critique n'ait pu encore se développer chez lui, soit que l'attrait du bon marché le guide exclusivement dans le choix de ses lectures, il en est venu à faire une sorte de renommée à des ouvrages sans valeur réelle, à des auteurs médiocres dont le nom revient à Paris chargé d'une réputation qu'ils n'y auraient jamais obtenue; il n'en est pas moins évident que les Belges sont imprégnés des idées françaises, ne voient que la France, ne pensent que par la France, et sans contredit la contrefaçon, qui établit entre eux et la littérature vivante de leurs puissans voisins un contact intime, incessant, n'est pas étrangère à ce résultat.

Nous savons bien que les Belges ne veulent point reconnaître cette influence intellectuelle, et qu'ils s'efforcent de s'y soustraire; mais elle est réelle, elle use leur caractère propre et le dénationalise, elle a étouffé l'originalité de leur littérature dans son germe, elle lui impose ce joug de l'imitation dont elle s'indigne sans le pouvoir briser, elle a fait enfin que tous les ouvrages publiés en Belgique, dans l'espace de treize ans, n'ont été, à de rares exceptions près, que le lointain reflet de modèles français. Matériellement, la contrefaçon ne cause aucun tort à cette littérature sans couleur et sans but; elle lui offre au contraire des occasions de publicité qui lui manqueraient d'ailleurs, car les éditeurs de Bruxelles, quoique peu disposés, on le croira sans peine, à payer le droit d'imprimer des livres originaux, prêtent du moins aux écrivains belges le secours de leurs relations étendues, si bien qu'il arrive souvent qu'un ouvrage qui n'a pu trouver dix lecteurs dans la ville où il a vu le jour va charmer les loisirs du public peu exigeant de Rio ou de Philadelphie en compagnie des plus estimables écrivains de la France. Ce n'est donc point à la publication des livres nationaux, mais à l'expansion des facultés littéraires des Belges, que la contrefaçon est nuisible. Comme elle les fait vivre dans le bruit de la littérature parisienne, elle ne permet pas qu'ils sentent assez la nécessité de chercher leurs inspirations en eux-mêmes, de combiner, par exemple, une alliance des idées françaises et des idées germaniques, dont il semble que leur génie particulier devrait être le lien.

Aussi la Belgique, n'envisageât-elle que son intérêt moral de nation, devrait être la première à souhaiter de voir la contrefaçon s'éloigner de son territoire, tandis que la France détruirait un de ses moyens les plus actifs de propagande intellectuelle et politique, si, en arrêtant un mal incontestable, elle laissait se perdre le bien que, pour son intérêt de nation, il a indirectement produit. Ce n'est pas que nous cherchions à faire ici, tant s'en faut, l'éloge implicite de tous ces ouvrages où ni le goût, ni l'art, ni la morale ne sont respectés, et qui doivent à la contrefaçon de retentir encore en Europe après que l'opinion en a fait justice en France. Nous voulons dire seulement que, grande ou médiocre, honnête ou immorale, la publication de l'instant est également intéressante pour les deux pays, et que, par le fait de la contrefaçon, la Belgique est le prolongement intellectuel de la France, la tête de pont de sa littérature en Europe.

Parmi les Belges, il n'y a que le parti catholique qui ait la conscience des atteintes que le commerce des idées françaises porte au caractère national du peuple, et qui se soit prononcé par des actes contre la contrefaçon, leur agent le plus bruyant et le plus actif. C'est dans cet esprit qu'il a fondé des associations pour la propagation des bons livres; le danger des mauvaises lectures est le texte ordinaire des prédicateurs du carême : le clergé exige des libraires qui veulent se marier à l'autel la promesse écrite qu'ils n'imprimeront plus de romans; au mois de juillet de cette année, le corps entier de l'épiscopat a signé une instruction pastorale qui paraît avoir été provo-

quée surtout par la publication des *Mystères de Paris*, car le succès de ce roman, nous le disons à regret, n'a pas été moins prodigieux en Belgique qu'en France. L'appui du parti catholique est donc acquis d'avance à toute mesure qui tendrait à la suppression de la contrefaçon; mais cet appui intéressé serait retiré dès qu'il s'agirait d'accorder à la librairie française les moyens de prendre la place de sa rivale sur le marché littéraire de la Belgique.

Ce que la contrefaçon a fait, quoique sans y avoir songé, chez le peuple belge, s'est répété à un moindre degré dans les pays où elle a ouvert des débouchés à son exportation. Le bien et le mal qu'elle y produit s'y balancent dans la même proportion. Elle étend à la vérité la réputation d'ouvrages qui la plupart du temps n'en sont pas dignes, aux dépens d'autres livres que l'instinct peu éprouvé de l'étranger ne sait pas assez distinguer; mais enfin elle fait lire les écrivains français, et c'est beaucoup. Il faudra bien qu'à la longue ceux qui comprennent si mal encore notre littérature finissent par s'apercevoir qu'elle ne consiste pas tout entière dans les romans grivois de M. Paul de Kock ou dans les feuilletons si peu littéraires du journalisme parisien. Il est un des résultats de la contrefaçon qu'il ne faut pas surtout perdre de vue, c'est qu'elle se montre régulièrement dans des lieux où la librairie française n'avait point pénétré. Forbans ou non, les contrefacteurs belges ont agi à la façon des boucaniers, par qui ont commencé les colonies les plus florissantes. Leur audace a tenté des voies nouvelles; quoi qu'il arrive de leur industrie, la librairie française ne pourra mieux faire que de marcher sur leurs traces.

Le bilan moral de la contrefaçon est donc, à certains égards, plus satisfaisant que son bilan matériel; mais, comme le peu de bien dont elle a été la cause involontaire est fondé sur une injustice, nous ne lui en rapportons point l'honneur, et nous l'avons signalé seulement pour ne point laisser dans l'ombre aucune des faces de la grave question que nous avons entrepris de traiter.

Maintenant nous avons parcouru l'histoire de la contrefaçon belge depuis son origine jusqu'à nos jours; nous l'avons montrée telle qu'elle est en réalité, et, sans dissimuler l'iniquité de son principe ni l'étendue du tort matériel qu'elle cause à la littérature française, nous avons cru devoir ramener à ses proportions véritables une industrie qui fonctionne depuis trop long-temps sous nos yeux pour que la prévention ou la distance ait pu nous tromper sur la mesure de ses forces actuelles et de ses progrès dans l'avenir. De cet examen consciencieux et calme est résulté pour nous la conviction que la contrefaçon a passé les jours de sa prospérité, que ce sera son châtiment de vivre d'expédiens et de misère sous le dur régime de la concurrence, et qu'elle est poussée dans une voie fatale de ruine d'où il ne lui sera pas même permis de sortir par son anéantissement volontaire. Les intérêts qu'elle

a lésés, tout le prouve, ne pourraient que gagner à attendre, pour traiter avec elle, qu'elle en soit réduite à des extrémités plus dures encore; cependant nous n'hésitons pas à dire qu'il faut travailler immédiatement, et avec plus d'énergie qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, à l'abolition de cette industrie honteuse. Il y va de l'honneur de notre civilisation d'assurer à l'intelligence la jouissance d'un droit qu'elle n'a laissé violer que parce que les coups qu'on lui porte ne peuvent mettre la société matérielle en péril. Quand on parviendrait à nous prouver que la plupart des écrivains dépouillés par la contrefaçon n'ont reçu d'elle qu'une médiocre injure, qu'il en est même qui lui doivent d'avoir vu leur réputation s'étendre dans des pays où leurs livres ne seraient jamais arrivés, que, dans leurs rapports avec la librairie française, tous n'ont pas écouté l'intérêt même d'une industrie déjà si maltraitée au dehors, et que cette industrie à son tour a commis de grandes fautes, il suffirait, pour fixer notre opinion, qu'on nous remît devant les yeux les noms de quelques grands écrivains, MM. de Châteaubriand, Augustin Thierry, Béranger, à qui la contrefaçon dérobe un revenu légitime sans profit pour elle-même; qu'on nous la montrât s'attaquant à des entreprises littéraires dignes des encouragemens de leur pays, et leur créant avec une audace tristement impunie des obstacles toujours renaissans. Il faut que la loi barbare derrière laquelle s'embusque le spoliateur de la plus noble des propriétés, d'une propriété dont chacun est appelé à jouir, disparaisse du code des peuples civilisés. Ce vœu, il y a long-temps que nous l'avons formé; le concert de tous les publicistes européens sera peut-être nécessaire pour en amener l'accomplissement. Quant à nous, pressé d'apporter notre part dans cet effort commun, nous allons dire quels moyens nous semblent les plus propres à produire promptement ce noble résultat.

IV. — DE L'ABOLITION DE LA CONTREFAÇON BELGE.

Sur ce point, nous le déclarerons tout d'abord, nous professons un sentiment arrêté : parmi tous les moyens qui doivent conduire à la suppression définitive de la contrefaçon étrangère, il en est un, à notre avis, qui doit passer avant tous les autres, parce que l'efficacité de tous les autres en dépend, c'est celui qui consiste à proclamer le principe de l'abolition. A la France revient naturellement l'initiative de cette grande mesure, non point parce qu'elle y est au point de vue industriel la plus intéressée, mais parce qu'il lui appartient, comme nation qui règne par l'intelligence, de prendre les devans dans toutes les questions où sont en jeu les droits de l'intelligence. Peut-être cette manifestation généreuse dont il faudrait donner l'exemple, sans la garantie obtenue d'avance que les autres peuples s'empresseraient de le suivre, prendra-t-elle aux yeux des esprits positifs la couleur d'une utopie. Nous ne redoutons pas le reproche, et nous tenons qu'il est digne

d'un grand peuple d'accepter de pareilles chances. Le défaut de nos gouvernemens modernes dans la conduite des grandes affaires est de les réduire toutes à des questions de possibilité immédiate. Qu'une idée féconde ne puisse passer sous les portes de la pratique, on la mutilera plutôt que de lui ouvrir une brèche au travers des remparts, comme on faisait jadis aux triomphateurs. Tous les hommes d'état, dans les pays constitutionnels, aspirent à n'être point confondus avec les faiseurs d'utopies et les théoriciens; et cependant quel grand ministre a marqué dans l'histoire qui ne fût pas un peu utopiste pour son siècle? Rien de ce qui est juste n'est impraticable, et ce n'est point un prétexte suffisant pour reculer le jour de l'équité, que la crainte de n'en point recueillir immédiatement le fruit; car le temps, qui ne compte pour rien dans la vie des peuples, développe sans relâche ce qu'ils ont su faire à propos. Autrefois la France, ivre de théories, ne passait pas la journée sans poser un principe social; à présent, il semble qu'elle rougisse de sa croyance un peu folle à la toute-puissance des idées, tant elle prend de peine, dans ses rapports avec l'Europe, pour ne point sortir des traces de la routine et de l'égoïsme national. Dans plus d'une circonstance pourtant, l'adoption d'un principe résout en une seule fois les difficultés qu'aurait présentées isolément chacune de ses conséquences. Bien souvent, lorsqu'une question paraît inextricable, quand on l'a parcourue dans tous les sens et qu'on n'y a point trouvé d'issue, c'est que l'on aura négligé de remonter jusqu'au principe. La nécessité d'abolir la contrefaçon belge est reconnue, le problème est posé; les écrivains français l'examinent, le quittent et le reprennent depuis tantôt vingt ans; on n'y a oublié qu'une chose, c'est de dire : « La contrefaçon étrangère est une institution digne des temps barbares; il faut qu'un peuple, dans la civilisation, donne généreusement l'exemple de la supprimer chez lui. »

Voilà ce que nous proposons d'abord. La France doit être jalouse de ne point se laisser ravir ce beau rôle; qu'elle se hâte donc de proclamer le principe, c'est-à-dire, pour rentrer dans la pratique, de manifester son opinion de peuple policé au sujet de la contrefaçon étrangère par une démonstration publique, par le rachat de celle qui se fait chez elle, et dont la suppression a été déjà indiquée dans ce recueil il y a plus de trois ans. Cette dépense serait politique autant que juste, et la crainte qu'elle soit d'abord stérile ne doit point, selon nous, arrêter le gouvernement. Tout peuple qui a des sacrifices à demander à d'autres peuples doit commencer par s'en imposer à lui-même. C'est ce qu'a fait l'Angleterre dans une seule circonstance de sa vie nationale, mais cela d'une façon si large et si frappante, qu'on ne saurait s'empêcher de l'admirer, se méfiât-on du motif secret qui peut avoir dicté sa conduite. Elle poursuivait l'affranchissement de la race noire dans toutes les colonies; elle a débuté par un emprunt de 500 millions destiné tout entier au rachat de ses propres esclaves. C'est là de la propagande argent comptant. Si la France veut, comme c'est son devoir et son droit, obtenir la reconnaissance univer-

selle de la propriété de l'intelligence, la première mesure, encore une fois, qu'elle ait à prendre, celle dont il eût été plus habile même de faire précéder toute autre démarche, c'est l'abolition et le rachat de la contrefaçon étrangère établie sur son propre territoire. Son exemple entraîne toujours les autres peuples; quand cette grande nation, qui dirige l'opinion du monde, aura prouvé par un acte aussi significatif qu'elle considère vraiment la contrefaçon comme un délit social et qu'on est sa complice en la tolérant chez soi; lorsqu'un ministre constitutionnel, reprenant la pensée de Louis XIV, dont les faveurs allaient chercher les savans étrangers au fond de leurs retraites, pourra dire : La France, patrie naturelle de toutes les intelligences, s'estime heureuse de leur payer à toutes le salaire de leur noble labeur, quel peuple osera désormais en Europe donner ostensiblement asile à une industrie mise ainsi par elle au ban de la civilisation? Dès-lors la France pourra négocier, non point comme nation industrielle marchandant un tarif à des peuples marchands, mais comme souveraine d'un empire moral conviant l'Europe à signer après elle la déclaration des droits de l'intelligence.

Appuyées par une preuve pareille de la sincérité de ses convictions, les démarches du gouvernement français prendraient un caractère de suite et d'ensemble qui permettrait d'espérer des succès rapides. Jusqu'à ce jour, il n'a manifesté que dans deux circonstances son désir formel d'atteindre la contrefaçon en Europe, et encore ne l'a-t-il fait qu'incidemment, à propos de toute autre chose, de tarifs et de navigation. La première tentative est partie du ministère du 1er mars, si nous avons bonne mémoire. Le traité de commerce conclu avec la Hollande, pendant qu'il était au pouvoir, avait stipulé en faveur de la littérature et de la librairie françaises des avantages qui ne paraissent pas avoir eu toute la portée qu'il y attribuait, car je ne sache pas que les produits de la librairie belge aient cessé de pénétrer en Hollande. Nous voulons admettre que la convention conclue récemment avec la Sardaigne produira de meilleurs résultats, et qu'un marché où la contrefaçon plaçait pour environ 30,000 francs de marchandises demeurera acquis à la librairie française; mais il est temps d'adopter une marche plus décisive et plus sûre. On procède, jusqu'à présent, à l'extinction de la contrefaçon en tournant autour d'elle et en élevant, par fragmens séparés, un cercle de prohibitions qu'on ne pourra fermer qu'à la longue; ce mode nous semble trop lent et d'une efficacité trop douteuse pour mériter l'assentiment qu'une société de gens de lettres a publiquement donné à M. le ministre des affaires étrangères.

Dans l'état actuel de la question, chaque fois qu'il s'est agi d'essayer de supprimer la contrefaçon belge, on a fait cette objection : à quoi servira de la chasser de Belgique, si elle peut se transporter ailleurs? Cette possibilité, en effet, elle la possède toujours, puisque, comme on l'a vu, c'est une industrie qui s'établit fort bien sans capitaux. Des conventions partielles, comme celles que nous venons de rappeler, par cela seul qu'elles ne sont pas

précédées du sacrifice dont nous voudrions que la France donnât l'exemple, auront beau traquer la contrefaçon étrangère des livres français de pays en pays, on n'aura pas atteint un resultat vraiment grand, tout sera encore à refaire, s'il reste un seul asile en Europe, un seul état de quatre lieues carrées où elle puisse rétablir ses ateliers et de là défier la molle surveillance des douanes, toujours disposées à se relâcher de leur zèle quand elles n'ont point à protéger des intérêts exclusivement nationaux. Que la France au contraire parvienne, par un grand exemple, à faire considérer la contrefaçon comme un délit européen, elle s'assure aussitôt le concours d'une sorte de police morale dont les moyens de répression sont bien préférables à ceux de cette police purement commerciale que les armées douanières exercent. Le rachat de la contrefaçon française opéré en France, il ne devient plus nécessaire d'épier l'occasion d'arracher à tout peuple qui aura une faveur commerciale à demander la reconnaissance de la réciprocité en matière de propriété littéraire. Les écrivains anglais, allemands, italiens, dont les droits sont lésés aujourd'hui par la contrefaçon parisienne, sauront préparer leurs gouvernemens à conclure bientôt les conventions que la France obtient si difficilement aujourd'hui, et veilleront plus tard eux-mêmes à ce qu'elles soient facilement observées.

Dans tous les cas, il est urgent que le gouvernement change de système, qu'il attaque enfin la contrefaçon de front et au cœur, dans le foyer même de ses opérations. Là seulement elle peut recevoir un coup qui lui soit sensible, quoi qu'elle imagine ensuite pour en parer les effets. Jetez le trouble dans le centre même de sa production, autrement elle aura toujours le temps d'opposer le correctif de la contrebande à la fermeture successive des marchés où elle a su créer des habitudes de consommation. C'est là le point capital.

La reconnaissance du principe, le rachat préalable de la contrefaçon française par la France, détermineront-ils la Belgique à se débarrasser elle-même de sa propre contrefaçon? en un mot, couperont-ils court aux négociations entre les deux pays, en les rendant inutiles? Il ne faut pas l'espérer; la Belgique n'est ni assez riche, ni dans une position assez prospère pour se permettre de céder à un beau mouvement qui ne produirait pour elle en retour aucun résultat positif. Si peu qu'elle vaille, la contrefaçon belge vaut bien plus, eu égard surtout au peu d'étendue du pays, que ne vaut la contrefaçon parisienne, et, quand elle l'aurait sacrifiée, la Belgique y gagnerait seulement la réciprocité de protection pour ses écrivains, bénéfice tout-à-fait illusoire dans l'état actuel de sa littérature. Mais au moins, en adoptant le parti préalable que nous conseillons, la France se placerait vis-à-vis de la Belgique dans une position très avantageuse sous un rapport; celle-ci serait forcée dès-lors de prendre à sa charge le règlement de l'indemnité qui doit accompagner l'expropriation de sa librairie. Le rachat du matériel de la contrefaçon a déjà compliqué le problème, et n'a pas permis d'arriver à une

conclusion raisonnable. En effet, à l'occasion du projet d'union douanière, lorsque les contrefacteurs de Bruxelles ont pu croire que les deux gouvernemens allaient s'occuper sérieusement d'abolir leur industrie, il s'est manifesté dans tous les ateliers une activité nouvelle dont l'objet était facile à deviner, et l'un d'eux, qui vint à Paris à cette époque, s'annonçant comme le délégué de ses confrères, n'a pas craint de faire à la librairie française, et si nous ne nous trompons, au gouvernement lui-même, des propositions de rachat dans tous les cas inacceptables. Les mêmes démarches se renouvelleraient encore, si les négociations étaient reprises avec la Belgique sur le même pied. Également repoussées, peut-être en retarderaient-elles l'issue, parce que d'un côté le gouvernement belge ne serait pas fâché de n'avoir point à se mêler d'un détail qui lui suscitera beaucoup d'embarras, et que de l'autre il ne convient pas à la dignité du gouvernement français de composer directement avec une industrie étrangère sans droits acquis à ses yeux, dans la bonne foi de laquelle il ne peut avoir la moindre confiance, et qui ne viendrait à lui que pour essayer de lui arracher des conditions onéreuses. Si, au contraire, la France a racheté la contrefaçon chez elle, l'obstacle se trouve heureusement tourné; le gouvernement belge ne pourra plus hésiter devant les difficultés d'exécution qu'il redoute; la force de l'exemple, mieux encore que le sentiment des convenances, le forcera d'accepter le soin de compter avec la contrefaçon, et, comme il connaît sa situation réelle, non-seulement il ne la paiera que ce qu'elle vaut, mais il ne lui permettra pas, ce qui est très important, d'augmenter, dans les derniers jours de son existence légale, la réserve déjà si considérable de ses magasins et de reculer ainsi le moment où les derniers produits de sa fécondité auront disparu des marchés du monde.

Puisqu'une négociation prochaine et directe avec la Belgique est indispensable, il convient d'examiner si les circonstances actuelles permettent d'en espérer le succès. Nous y croyons pour notre part, et voici sur quoi cette prévision repose.

A l'époque de ses embarras diplomatiques, ainsi que nous l'avons expliqué déjà, le gouvernement belge était dans une situation trop délicate vis-à-vis de l'opinion divisée du pays pour songer à remuer une seule question qui aurait touché, même de loin, à l'équilibre de sa politique intérieure. Il est, comme on sait, des temps d'inquiétude et d'instabilité où les actes les plus étrangers aux intérêts directs des partis deviennent entre leurs mains des instrumens de perte pour le pouvoir qu'ils veulent renverser. Toute tentative de supprimer la contrefaçon aurait, il y a quelques années, été interprétée aux dépens du cabinet qui en eût conçu la pensée. Aujourd'hui il n'en serait plus de même. Ce qui occupe tous les esprits en Belgique, c'est la recherche des moyens les plus propres à rasseoir le commerce extérieur et la grande industrie sur des bases nouvelles. Aussi les deux partis politiques entre lesquels le pays se partage, quoiqu'ils se combattent toujours avec une

vivacité extrême et n'admettent point de compromis toutes les fois qu'il s'agit du principe dont leur lutte s'inspire, savent à présent se décomposer dans les chambres, et former d'autres majorités sur le terrain neutre des questions industrielles et commerciales. C'est même là ce qui fait la fortune du ministère actuel, dont le chef, également suspect au parti libéral qui comptait autrefois sur lui, et au parti catholique qui le surveille de près, peut résister à la double action des attaques de l'un et des méfiances de l'autre, parce qu'il est venu au moment où la Belgique avait besoin d'un de ces esprits positifs, sans passion, qui donnent aux intérêts matériels le pas sur les principes politiques, et font avant tout les affaires d'un pays. L'ambition de M. Nothomb est de répondre à ce besoin; il voudrait marquer son passage au pouvoir par quelque mesure commerciale qui lui mérità la reconnaissance des grandes industries. S'il peut espérer de conclure, non pas une union douanière avec la France (cette belle conception est hérissée de trop de difficultés pour que ses vues aillent jusque là), mais une suite de négociations qui aient pour effet d'étendre les débouchés trop restreints de son pays, il est probable que lui et le parti des intérêts matériels fermeront l'oreille aux clameurs de la contrefaçon, et ne balanceront pas à la sacrifier. Comparée à la production de la fonte, de la houille, de la toile, la contrefaçon est une fabrique très secondaire, bonne seulement à servir de moyen de compensation dans un traité de commerce. En un mot, la contrefaçon n'est autre chose, à l'heure qu'il est, que l'appoint d'un troc d'industries auquel toute négociation avec la France donnera lieu; elle ne doit donc point faire l'objet d'une convention séparée; elle vaut tant en fer, en charbons, en toiles; c'est un marché à débattre. Présentée différemment ou dans d'autres circonstances, la question pourrait être perdue par des lenteurs rebutantes et des prétentions inadmissibles. Mais que le public belge apprenne en même temps qu'une diminution de droits à l'entrée de la fonte ou des machines a été consentie par la France, et que la contrefaçon a cessé d'être, il ne s'élèvera pas une voix pour la plaindre; ceux même qui en 1836 se sont montrés favorables à son existence n'hésiteront point à l'abandonner, la plupart ayant des intérêts bien plus importans engagés dans les grandes sociétés industrielles qui furent si fortement ébranlées par la crise financière de 1838. La contrefaçon seule jettera les hauts cris, et peut-être ne semblera-t-elle si fâchée que pour se faire payer plus cher sa défaite; qui sait si même en ce moment elle n'attend pas avec une certaine impatience l'accomplissement d'une pareille mesure, puisqu'elle peut seule lui fournir l'occasion de se tirer honnêtement et fructueusement de la voie funeste où elle s'est précipitée sans espoir d'un meilleur avenir?

Telle sera, selon nous, l'issue des démarches du gouvernement au sujet de la contrefaçon belge, pourvu qu'il les entame immédiatement, et qu'il ne fasse pas de l'abolition de cette industrie l'objet d'une négociation particulière; et ne voit-on pas que, si dans le même moment l'autorité d'un noble

exemple a mis fin aux argumens vulgaires dont les contrefacteurs se sont fait un rempart vis-à-vis de l'opinion du monde, et a préparé l'étranger à leur refuser un asile, la contrefaçon, repoussée par la Belgique, ne saura bientôt où poser le pied en Europe? De sorte que l'adoption large et franche du principe de l'abolition aurait un triple résultat : elle donnerait à la France un langage plus élevé dans les négociations; elle ferait disparaître des difficultés pratiques qui ont arrêté la discussion des traités particuliers; elle hâterait le moment où le but serait complètement atteint.

Il est inutile d'insister sur les avantages matériels que la France retirerait de la conclusion de cette grande affaire : on connaît la triste situation de l'industrie qui repose en France sur les œuvres de l'esprit; mais il est un intérêt moral qui pourrait être lésé en dernière analyse, si l'on n'y prenait garde, et c'est sur ce côté de la question que nous croyons nécessaire de diriger maintenant l'attention de nos lecteurs. Il ne suffit pas que la librairie française possède enfin, avec les marchés étrangers que la contrefaçon belge lui a fermés, ceux qu'elle lui aura ouverts, pour que la France ait à se féliciter d'avoir mis un terme à une grande iniquité. Cette industrie doit être en mesure de les exploiter tous, non pas à son propre profit, mais selon les exigences du rang supérieur dont une littérature essentiellement universelle tient sans doute à ne pas descendre. Il pourrait arriver que la clientelle commerciale de la librairie, quoique considérablement accrue, ne parvînt pas à embrasser toute la clientelle intellectuelle que l'existence de la contrefaçon a faite à cette littérature. C'est là un résultat auquel le gouvernement regretterait plus tard d'avoir participé. La France exerce en effet sur le monde une influence souveraine qu'elle doit à la puissance civilisatrice de ses idées bien plus qu'à l'empire de sa force et de sa richesse. Il ne faudrait pas que l'Europe perdît l'habitude de communier avec sa pensée, et que le plus précieux de ses intérêts nationaux périclitât entre les mains d'une industrie qui n'en comprendrait pas l'importance ou la subordonnerait à ses combinaisons de marchand. La France doit vouloir autre chose que sa librairie, autre chose que ceux de ses écrivains qui préféreraient le lucre à la gloire. Le gouvernement aurait manqué au premier de ses devoirs, si, en obtenant de l'étranger une grande faveur pour la librairie, il avait contribué à amoindrir dans un avenir prochain l'influence intellectuelle, c'est-à-dire politique en même temps que sociale, de la nation qu'il personnifie; si en Belgique, en Allemagne, en Italie, trois peuples où les idées françaises se fraient un chemin malgré la crainte qu'on a de leur prépondérance, le public lisait moins les livres qui les leur transmettent, était en communication moins suivie, moins intime avec la littérature vivante qui, malgré ses défauts, est toujours en définitive l'expression des sentimens et du génie de la France nouvelle. Le chiffre de l'exportation de la librairie aurait beau satisfaire alors l'œil d'un statisticien, quelques auteurs plus avides de gain que de renommée auraient beau se réjouir de l'accroissement de leur revenu : est-ce que la nationalité

française trouverait dans ce résultat alarmant pour son influence un égal sujet d'allégresse? Eh bien! il faut le craindre, c'est là ce qui pourrait arriver, si une prompte réforme ne met pas la librairie française en état de gérer dignement les intérêts intellectuels de la France aussitôt que la suppression de la contrefaçon belge aura étendu le cercle de ses opérations et agrandi son avenir.

Veut-on savoir ce que deviendrait le marché du monde imprudemment abandonné à ses spéculations? Qu'on examine ce qu'elle a fait de celui où elle n'a pas rencontré de compétiteurs. La librairie française, nous devrions dire parisienne, est à peu près en pleine possession de son marché intérieur; quelle que soit la destinée de la contrefaçon, elle n'en possédera jamais de plus beau. Elle y jouit en outre d'un avantage qui manque à toutes les autres industries nationales; elle est organisée, c'est-à-dire que la concurrence ne peut venir jeter, comme partout ailleurs, le désordre dans ses rangs. En acquérant la propriété d'un auteur, l'éditeur se constitue un monopole que la loi protège, et qui lui permet de combiner en toute sécurité les élémens de son entreprise commerciale. Avec une position qui semble si heureuse, avec un avantage qui manque à toutes les autres industries, comment la librairie française a-t-elle exploité son marché intérieur? Les faits vont répondre d'eux-mêmes. En France, la clientelle d'un auteur n'est pas celle de son éditeur. Ce problème si simple, faire que ceux qui veulent lire un livre l'achètent, elle ne l'a jamais résolu, elle ne paraît pas même se l'être proposé. Le plus grand nombre des lecteurs en France louent des ouvrages nouveaux, bien peu les achètent. La location des livres, il faut en convenir, dénote un vice radical dans la gestion des intérêts intellectuels confiés à la librairie française. Au lieu de faire passer directement l'ouvrage des mains de l'auteur à celles du lecteur, elle a permis, elle a rendu indispensable l'établissement d'une industrie intermédiaire qui pourvoit aux besoins qu'elle ne sait point satisfaire, et qui prélève sur eux une contribution dont le denier remonte à peine jusqu'à sa propre bourse. La littérature vivante en France a ses fermiers et ses sous-fermiers, comme les finances si mal administrées de l'ancienne monarchie. Ce fait nous a toujours choqué; il caractérise bien l'esprit de routine et la timidité qui président aux spéculations de la librairie parisienne. Ce n'est pas tout; les livres utiles, ceux qui servent aux fortes études, et qui attestent les tendances plus graves du génie français, sont d'un prix presque inabordable pour cette jeunesse sérieuse, altérée de savoir et riche seulement d'espérance, qui se presse autour des fontaines de la science et de l'art. La contrefaçon assurément n'a pas fait que la librairie française soit chez elle en général une industrie sans grandes vues et sans intelligence; cependant celle-ci lui attribue toute sa détresse et soupire, pour arriver au terme de son malaise, après son Eldorado lointain des marchés étrangers, comme si elle avait tiré tout le parti possible du marché intérieur, comme si elle s'y était préparée à exploiter dignement les débouchés

du reste du monde, et avait su mettre en pratique cet axiome vulgaire, qu'en industrie le nombre des consommateurs croît en raison du bas prix de l'objet de consommation. Il n'y a pas bien long-temps, elle ne s'imaginait pas qu'un volume in-8° pût être vendu moins de 7 francs 50 centimes, et aujourd'hui encore elle excepte de ses publications à bon marché toutes les premières éditions, celles précisément dont il faudrait régler le prix de telle sorte que le public, sur l'annonce d'une nouveauté quelconque, pût céder à la première impulsion de sa curiosité. Tous ceux qui ont vu de près la librairie parisienne savent si nous la calomnions. Ils n'ignorent pas que, pour la vente d'un ouvrage d'imagination, elle règle invariablement son tirage sur le nombre des cabinets de lecture qui lui offrent un écoulement régulier; qu'elle se dit : « Les frais d'impression de tel ouvrage seront couverts par l'achat forcé de cinq ou six cents cabinets de lecture, et le bénéfice se prélèvera sur le placement éventuel du reste de l'édition, » et qu'elle ne s'est pas dit encore : « Ces cinq ou six cents cabinets de lecture représentent neuf ou dix mille lecteurs par exemple; à quel taux faut-il abaisser le prix de l'exemplaire pour en faire autant de consommateurs ? » Ce résultat, qui est possible à toute industrie intelligente, on pouvait l'attendre d'elle en tout état de cause; mais, si elle veut succéder à la contrefaçon, il devient nécessaire qu'elle soit en mesure de le réaliser.

Nous ne voulons pas opposer, d'une manière absolue, à la librairie française l'exemple de sa rivale. Pourtant, quoique celle-ci soit tombée dans un excès contraire pour des motifs que nous avons déduits plus haut, quoiqu'elle en soit venue à jeter dans le public trop de volumes incorrects et mal imprimés qui ne méritent plus le nom de livres, on peut recevoir des leçons utiles même d'un pareil adversaire. Voici un rapprochement que nous ne pouvons nous empêcher de faire : la contrefaçon fait acheter cinq à six cents exemplaires du premier livre venu, qu'elle imprime, à une population de quatre millions de Belges, dont la moitié parle une langue étrangère, tandis que la librairie parisienne place à peine huit cents exemplaires du même ouvrage sur un marché qui compte trente-trois millions de Français. Or, il nous semble évident qu'il y a entre ces deux termes extrêmes un milieu où l'industrie régulière aurait pu arriver sans tomber dans l'excès justement reproché à sa rivale. Et qu'on ne nous objecte pas que la condition des deux librairies vis-à-vis de leur marché intérieur n'est pas la même. La librairie parisienne est soumise à des charges très lourdes sans doute, dont la contrefaçon est affranchie; mais le monopole que chaque éditeur possède ici ne constitue-t-il pas en sa faveur un avantage inappréciable, quand on connaît les ravages produits là-bas par le fléau de la concurrence?

Soyons juste envers la librairie française. Plusieurs causes indépendantes d'elle ont contribué à produire l'état d'insuffisance commerciale que nous venons de dépeindre, et peu à peu l'ont conduite à se contenter de remplir tant bien que mal la moitié de son rôle, d'être seulement une industrie et

presque une industrie locale; ces causes sont la concurrence extérieure de la contrefaçon, qui l'a découragée, qui a paralysé en elle l'esprit d'entreprise; le manque des capitaux nécessaires pour aborder les grandes affaires, et enfin (c'est à regret que nous l'avouons, nous qui avons une idée si élevée des droits de l'intelligence) l'invasion du métier dans la littérature. Nous ne nous arrêterons pas à ce dernier sujet; le récit des excès où l'avidité du gain a jeté tant d'écrivains d'un mérite réel, le spectacle de la pensée ravalée à l'état de marchandise, cette mise en coupe réglée des espérances du talent, cette soif insatiable de gain, dont les esprits d'élite ont su seuls se préserver, mais qui a été trop générale pour que l'avenir des arts et des artistes n'en ait pas cruellement souffert, nous entraîneraient trop loin du cadre où il convient que nous nous renfermions, et nous aimons mieux détourner nos regards de ce déplorable tableau. C'est déjà trop d'avoir à constater le fait : la librairie française a plié sous le poids de ces énormes sacrifices d'argent que, dans toutes les branches de l'art, le talent, à quelques exceptions près, exige de ceux qu'il nomme encore ses exploitans. Tous les capitaux disponibles de cette industrie ont été absorbés par la dîme des auteurs; son monopole, avantage si précieux encore quand on le compare à ceux de la contrefaçon, elle s'est trouvé la plupart du temps hors d'état d'en tirer parti. Presque toutes les fautes qu'elle a commises viennent de là : l'ancien format de la librairie française, qui était l'in-18 pour les nouveautés, a été porté jusqu'à l'in-octavo, afin que l'éditeur pût compenser par un prix de vente plus élevé les frais d'acquisition des manuscrits, chaque jour plus considérables, comme si le public pouvait se prêter long-temps à des combinaisons qui augmentent indéfiniment ses dépenses; les petites ruses de composition, dès ce moment imaginées pour étendre en deux tomes la matière ordinaire d'un seul volume, ont attaché à ses relations vis-à-vis du consommateur un fâcheux caractère de cupidité et de mauvaise foi. Ainsi l'esprit de spéculation, dont l'avaient préservée si long-temps ses rapports continuels avec des écrivains mieux pénétrés du sentiment de leur dignité, est entré dans l'industrie du livre, cela est triste à dire, par la littérature même, et nous sommes bien forcé de faire remonter jusqu'à ceux dont le labeur est si noble et devrait être si pur de toute pensée de lucre l'origine de tous ses embarras actuels, son infériorité commerciale, sa persistance dans les voies de la routine, son exclusion totale du marché étranger, et son insuffisance manifeste au sein même du marché intérieur.

Or, il est constant qu'à moins d'une prompte réforme qu'elle ait la force de vouloir, à moins que le gouvernement ne veille soigneusement à la conservation des intérêts intellectuels qu'elle représente, la librairie française, mise en possession de tous les débouchés qu'elle réclame, pourrait en arriver dans peu à faire regretter à l'étranger les produits moins coûteux et plus répandus de la contrefaçon; alors, quelque précaution que l'on prenne, en dépit du principe solennellement proclamé, malgré la force des conven-

tions commerciales, la contrefaçon renaîtra sous une forme plus cachée et plus odieuse encore : c'est une chance qu'il faut prévoir et que l'on peut éviter.

Quelle est cette réforme industrielle et commerciale qu'appellerait l'état de la librairie française du moment que le débouché de l'étranger lui serait ouvert? Elle ne peut plus, avons-nous dit, se présenter qu'avec des éditions à bon marché dans les pays desservis actuellement par la contrefaçon. A coup sûr, la consommation extérieure ne suffira point pour lui permettre d'abaisser convenablement ses prix. On l'a vu par les chiffres que nous avons donnés, le tribut que l'étranger paie à la contrefaçon belge n'est ni assez considérable ni doué d'assez d'élasticité pour qu'en supposant qu'il vienne tout entier accroître le revenu de la librairie française, il la mette à même de changer radicalement ses habitudes commerciales. Tant que le droit qu'elle paie aux écrivains sera hors de toute proportion avec la valeur raisonnable de leurs livres, elle ne pourra réduire ses prix comme il le faudrait. Et n'est-il pas à craindre que, lui sachant un champ plus vaste de spéculation dont leur amour-propre grossira encore l'importance, le plus grand nombre ne la soumettent à des charges plus onéreuses encore? C'est là un mal contre lequel la librairie se trouvera désarmée. Nous avons bien la ferme conviction que le métier littéraire est près d'avoir fait son temps, que la génération d'écrivains qui s'élève, ayant vu qu'il n'aboutit qu'au suicide rapide de l'intelligence et du génie, et redoutant de s'user aussi vite que l'autre, va reprendre avec leur dignité les traditions désintéressées des hommes de lettres d'autrefois : peut-être aussi, parmi ceux qui ne se sont pas tout-à-fait immolés encore, il en est à qui la crainte d'une recrudescence de la contrefaçon commandera d'être plus traitables dans leurs rapports avec l'éditeur; mais cela ne suffira point pour relever la librairie. La réforme doit également partir d'elle-même; il faut qu'elle ait le sentiment de sa position nouvelle, qu'elle déploie tout à coup une énergie qui lui manque et que, cessant de se renfermer dans son rôle d'industrie passive, elle devienne ce qu'est la librairie régulière en Allemagne, ce qu'est la contrefaçon en Belgique, un commerce osant tenter des entreprises, ne reculant pas devant des crédits à longs termes, sans cesse attentive à satisfaire, à provoquer même la consommation; et, pour achever de tout dire, comme on ne peut dans aucune industrie produire beaucoup, vendre à bas prix et attendre sans des mises de fonds considérables, comme depuis long-temps elle est pauvre et besogneuse, il faut qu'elle fasse ainsi qu'a fait la contrefaçon, qu'elle appelle à elle le secours indispensable des capitaux.

Tant de modifications essentielles que la librairie devra apporter dans la conduite de ses intérêts, pour se trouver en mesure d'exploiter le marché étranger à la satisfaction de la France et de ses nouveaux consommateurs, prouvent assez que la réforme ne pourra être opérée en un jour. Sans l'appui du gouvernement, elle ne s'accomplira jamais, et le gouvernement montre

une indifférence déplorable à cet égard. Il est absolument nécessaire, dès l'instant qu'il aura obtenu la suppression de la contrefaçon, qu'il vienne en aide à la librairie, qu'il lui facilite la transition, que dans sa sollicitude prochaine, nous l'espérons du moins, pour l'intérêt moral et national dont elle est la dépositaire, il la protège, il la dirige, il la tienne, s'il le faut même, en tutelle. Nous ne pouvons indiquer d'avance tous les encouragemens dont les circonstances commanderont de faire usage. On pourrait d'abord exciter par des primes sagement distribuées l'exportation de tous les ouvrages utiles, de ceux qui honorent la littérature d'un grand peuple et tendent à lui conserver le rang suprême qu'il occupe dans l'opinion du monde. Ce moyen de protection industrielle déjà en usage ailleurs, ne passerait après tout par la librairie que pour aller récompenser les travaux de la saine et honnête littérature. Il en est encore un qui exercerait une influence directe sur le prix des livres français à l'étranger, particulièrement de ceux qu'il serait utile de lui faire parvenir avec moins de lenteur que par les voies ordinaires. Nous voulons parler de la diminution de la taxe énorme qui frappe les imprimés envoyés par la poste. Jusqu'à présent en effet, il semble que le gouvernement n'ait eu en vue, dans toutes les conventions postales qu'il a conclues, que l'intérêt matériel de la presse quotidienne, de celle précisément qui lui cause mille embarras à l'intérieur et ne va guère représenter aux yeux de l'Europe que les petites passions de la politique française, et, chose étrange, il a excepté de cette faveur, dans sa dernière convention postale avec l'Angleterre, les *revues*, la presse périodique, celle où l'opinion est déjà plus sérieuse, plus calme, plus élaborée; par une contradiction difficile à expliquer, il l'assimile aux journaux quotidiens pour le timbre, et lui impose pour la poste toutes les charges qui grèvent le transport des volumes. Pourtant ce sont les livres et les recueils consacrés aux sciences, aux arts, à la critique, toutes les publications dont c'est l'ambition de parvenir, à force de travail, à mériter le nom de livres, qui résument vraiment la France morale et pensante vis-à-vis du reste du monde. Les livres auraient bien le droit d'arriver en même temps que les journaux jusqu'aux peuples qui leur font l'honneur de les rechercher, quand ce ne serait que pour rectifier les jugemens hâtifs, les idées fausses que ceux-ci leur imposent et la pauvre opinion qu'ils leur doivent donner du style, du goût, du caractère et du travail intellectuel d'une nation plus grande et plus considérée peut-être à l'époque où la presse quotidienne n'avait pas tout envahi.

Un dernier mot, et nous aurons examiné chacune des conséquences de la grande mesure qui fait l'objet de ce travail. Il est possible que, même encouragée par le gouvernement, la librairie française ne s'élève pas jusqu'à la hauteur de sa mission d'industrie chargée des intérêts de l'intelligence. La résurrection de la contrefaçon en serait le signe le plus assuré. Que faire alors? Abandonner les choses à elles-mêmes et désespérer du remède? Assurément non. Il faudrait bien dès ce moment déposséder la librairie française

de ce marché étranger qu'elle n'aurait pas su exploiter, et, sans renoncer à la résoudre, replaçant la question sur des bases nouvelles, permettre à toutes les librairies régulières de l'Europe de pourvoir elles-mêmes aux besoins de leurs consommateurs nationaux. Un seul éditeur par exemple n'aurait plus le monopole universel d'un ouvrage; le même livre donnerait lieu, du consentement de l'auteur, à plusieurs éditions simultanées dont la vente serait privilégiée dans plusieurs pays à la fois, et celles-ci ne pourraient entrer en concurrence que sur les marchés neutres. Nous ne faisons qu'indiquer ce moyen extrême. Comme on le voit, il livrerait de nouveau la librairie française à tous les coups de la compétition étrangère. Aussi n'avons-nous garde de désirer l'avénement d'un pareil régime; mais nous en montrons la perspective, afin qu'une industrie trop portée à s'engourdir sache bien que le mal, un moment éloigné, peut revenir, et que cette fois il deviendrait permanent, parce que des fautes nouvelles l'auraient rendu à jamais nécessaire.

Résumons-nous. Le problème de la contrefaçon ayant un caractère social autant que national, la question industrielle n'y doit point primer la question de principe, et cependant on ne peut pas résoudre l'une sans l'autre. La France doit avoir trois objets en vue : l'introduction du droit de la propriété intellectuelle dans le code européen, l'abolition de la contrefaçon qu'elle tolère chez elle et de celle qui se fait en Belgique, la mise en pratique des moyens les plus propres à empêcher celle-ci de renaître. Les deux premiers objets s'atteindront sans peine; le dernier seul présente des obstacles sérieux, car c'est par là que l'intérêt industriel peut se trouver en opposition avec un intérêt moral : le point délicat est de les concilier. Nous n'espérons pas avoir prévu toutes les difficultés et détruit toutes les objections que présente cette face du problème; tout notre désir a été de diriger l'attention publique sur ce point.

EUGÈNE ROBIN.

POÈTES

MODERNES

DE LA FRANCE.

XLIX.

MARIE-JOSEPH CHÉNIER.

En 1764, l'année même de la naissance de Chénier, Voltaire, alors dans la plénitude de sa gloire et de sa dictature, annonçait, par un de ces éclairs soudains que la passion fait éclater au sein du génie, l'imminence d'un grand changement social. La révolution était prédite par lui en termes formels; il écrivait au marquis de Chauvelin : « Ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux; ils verront de belles choses. » Je comprends ce regret personnel de Voltaire, et je le partage. C'eût été, en effet, un curieux spectacle que celui de la littérature du XVIIIe siècle venant, dans la personne même de son représentant le plus illustre, assister à la fois aux funérailles sanglantes de cette société vieillie qu'elle avait tuée, et au tumultueux avènement de cette société nouvelle qu'elle avait prédite avec pompe.

Voltaire devant la constituante, la cause jugeant l'effet, la pensée ayant conscience qu'elle se fait acte, assurément il y aurait eu là un enseignement profitable. Mais tel n'est point le jeu de l'histoire. Au lieu de ce flambeau de tout à l'heure qui ne versait qu'une lumière éclatante, bientôt vous aurez une torche incendiaire; aussi devra-t-elle passer en d'autres mains : *quasi cursores vitaï lampada tradunt*. Une génération commence, une autre génération achève : le temps est nécessaire aux grandes tâches.

Il fallait bien pourtant que le drame sentencieux et la poésie philosophique de l'école voltairienne eussent leur témoin, leur délégué, dans cette révolution dont ils avaient hâté la venue; seulement, au lieu de Voltaire, ce sera Chénier, le disciple à la place du maître. Cela se comprend. Qu'avait été, en effet, l'histoire politique pendant tout le XVIIIe siècle, sinon de l'histoire littéraire? Les vrais champs de bataille d'alors, c'étaient les livres, et il faudrait être aveugle pour tenir moins de compte de l'*Encyclopédie* que de Fontenoy. Mais plus tard, au dénouement, lorsque le branle donné par les lettres a mis la société en marche, quand les idées deviennent des faits, l'action, la politique, reprennent naturellement leur place, le premier plan. C'est ainsi que, selon le besoin des âges, le génie a ses métempsychoses; les grands hommes alors, ce ne sont plus les poètes : il fallait des orateurs et des soldats. En ces ères de rénovation, le talent lui-même semble avoir les instincts du génie, s'il n'en a pas la puissance. Pour être le vrai continuateur de Voltaire après 89, on devait l'être ailleurs encore qu'à la scène; aussi ne faut-il pas s'étonner de trouver à la fois Chénier au Théâtre de la République et à la tribune des Jacobins. Marie-Joseph Chénier fut, avant tout, l'homme de son temps; il en eut les goûts, il en accepta les entraînemens, l'enthousiasme, les colères. Poète, vous le voyez aspirer aussitôt à la gloire retentissante de la tragédie politique et philosophique; citoyen, vous le voyez frapper sans pitié par ses votes ces mêmes rois qu'il avait frappés sans pitié dans ses vers. Sans doute les discours de Chénier sont fort peu de chose, si on pense à Mirabeau, à Vergniaud, à Danton; toutefois il semble que le poète de la révolution dut aussi en être un peu l'orateur et l'acteur. Durant tout le XVIIIe siècle, le théâtre n'avait-il pas été une tribune? La poésie n'avait-elle pas eu un caractère oratoire? n'avait-elle pas visé surtout à l'éloquence active et influente? Venu tard, venu le dernier, Marie-Joseph, comme il était naturel, se trouva réunir effectivement en lui ces deux rôles de poète et d'orateur, et il parla dans les assemblées le langage que ses héros parlaient à la scène.

Cependant, on le devine, c'est surtout, c'est seulement comme le poète, en quelque sorte officiel et déclaré, de la république française qu'il apparaît tout d'abord aux yeux de l'histoire littéraire. Rouget ne laissa échapper que par hasard le cri de *la Marseillaise*, et l'*Ode au Vengeur* de Le Brun ne fut qu'un énergique accent de sa vieillesse. Chénier, au contraire, est jeune quand la révolution s'ouvre; sa renommée commence, grandit et s'achève (bien injustement) avec elle. La révolution! n'est-ce pas lui qui l'inaugure au théâtre par *Charles IX?* n'est-ce pas lui qui l'accompagne aux frontières avec *le Chant du Départ?* n'est-ce pas lui enfin qui demain, lorsqu'elle sera vaincue au dedans, lorsqu'elle devra courber son front sous le joug d'un soldat, n'est-ce pas lui qui rendra encore à la liberté le plus grand hommage qu'elle puisse recevoir, la flétrissure de la tyrannie? *Tibère*, *la Promenade*, l'*Épître à Voltaire*, sont la protestation suprême des tribuns de la convention contre l'empire, des restes de l'esprit inquiet du XVIIIe siècle contre le retour des idées religieuses et contre la réaction monarchique. Encore une fois, Chénier apparaît au seuil de l'ère nouvelle comme le dernier représentant de la poésie du passé, comme l'écrivain le plus en vue de la période républicaine.

Telle est sa place avouée. Déjà dans ce rôle, qu'on est unanime à reconnaître, il y aurait, ce me semble, une page d'histoire et de critique véritablement digne du regard. Si on se demande en effet quelle fut la destinée, quel fut le rôle des lettres dans une révolution amenée surtout par les lettres, le problème ne semblera pas dépourvu de tout intérêt. Eh bien! on peut dire qu'à elle seule la biographie de Chénier répond à cette question par un exemple notable et presque suffisant. Toutefois je ne dissimulerai pas qu'un autre but, un but auquel j'attache plus de prix, m'a amené avant tout à cette étude d'une vie mal connue et d'ouvrages qui n'ont pas, dans l'estime de la foule, la place à laquelle ils auraient droit, la place que l'avenir certainement leur accordera. J'ai hâte pourtant de le dire, il ne s'agit pas ici d'une de ces réhabilitations dont le goût a presque toujours à se méfier, quand le bon sens lui-même ne s'y trouve point compromis; le public, averti par l'expérience, ne se laisse plus guère duper à ces jeux du paradoxe. On aura beau faire, sauf quelques rares exemples, c'est de la mort en poésie qu'il reste surtout vrai de dire qu'elle est inflexible et sourde, qu'elle garde éternellement sa proie. Après tout, la nécromantie n'est pas l'affaire des critiques, et chacun maintenant sait à quoi s'en tenir sur les évocations littéraires. Avec tous ces efforts, on n'aboutit guère qu'à des prosopopées; il vaut mieux laisser cela aux

discours de rhétorique. Heureusement Chénier n'est pas encore si loin de nous, qu'on puisse le regarder comme définitivement classé et jugé. Son nom, au commencement du siècle, a été mêlé de près à la grande lutte littéraire qui s'engageait alors, et qui depuis a été solennellement débattue. Long-temps cachée par la fumée du combat, la statue de l'auteur de *Tibère* reparaît, grace à l'apaisement, grace à la calme indifférence d'aujourd'hui. C'est ou jamais l'occasion d'en approcher, de la reconnaître, de lui assigner enfin son rang, sans faveur comme sans prévention.

Entre les causes fort diverses qui depuis trente ans ont contribué à rejeter dans l'ombre le nom de Marie-Joseph Chénier, tandis que celui de son frère André était mieux accueilli chaque jour, il faut assurément compter l'éclat même de sa première gloire, tout ce vain bruit qui s'était fait autour des périphrases gonflées, autour des rimes sonores et vides du conventionnel. Ce que je voudrais établir ici, ce qu'en général on s'accorde à méconnaître, c'est qu'il y a eu tour à tour deux hommes dans Chénier, un médiocre versificateur et un bon poète, celui-là célèbre et beaucoup trop applaudi dans son temps, celui-ci infiniment moins connu et fort mal apprécié de nos jours. La renommée très surfaite du premier a nui à la réputation étouffée et injustement amoindrie du second. Il est vrai de dire que le talent ferme, sensé, mordant, sobre, de Chénier n'éclata que très tard, après les plus dures épreuves, dans le malheur, dans la maladie, dans la mort. Pour ma part, je fais bon marché de *Charles IX*, de cette première manière fausse, ampoulée, factice; j'abandonne sans peine l'écolier qui ne sait prendre à la tragédie de Voltaire que la déclamation, à l'ode de Le Brun que la boursouflure : en revanche, je voudrais mettre à part, à une bonne place, le dernier et digne héritier de cette poésie contenue, nette, raisonnable, quelquefois forte, très souvent spirituelle, presque toujours charmante, la poésie de Boileau dans ses épîtres, de Voltaire dans ses discours en vers et ses satires. Qu'on ne s'y méprenne point, il y a là un genre très légitime, un genre excellent, qu'Horace ne dédaignait pas, et auquel il importe de maintenir son rang. Cette veine vraiment française est, il est bon de s'en souvenir, une des gloires de notre ancienne littérature; de toute façon, elle a droit à nos sympathies. Sans nier le moins du monde ce qu'il y a de bien autrement grandiose dans la poésie qui nous est venue de Goethe et de Byron, tout en contemplant avec plus de respect et d'admiration ces sphères sereines de l'infini où l'aigle depuis a pris son essor, il serait injuste, il serait étroit de

repousser cette inspiration prudente (la prudence a ses avantages) qui ne se risque pas hors des routes sûres, qui côtoie volontairement le bon sens, qui s'astreint à la régularité et à l'exactitude, à qui sans doute les grands horizons sont fermés, mais à qui pourtant ne manque ni le tour, ni la verve, ni les élégances de la grace, ni le brillant de l'esprit, ni l'éloquence sévère, ni même la flamme et l'éclat.

Ces qualités, Chénier les conquit une à une; il finit par les avoir toutes aux derniers momens de cette existence troublée et malheureuse que lui firent les évènemens et ses passions. Mais la chronologie lui fut fatale : poète de la liberté, il n'eut tout son génie que sous le despotisme; poète de la tradition classique, il n'entra précisément en possession de sa force que quand les novateurs allaient devenir les maîtres. Tout fut contre lui : en politique, le républicain se heurta contre Napoléon; en littérature, l'écrivain classique eut à subir la royauté de Châteaubriand. C'est ainsi qu'il mourut, dépouillé de cette gloire douteuse de ses débuts à laquelle il ne croyait plus lui-même, et impuissant à obtenir cette gloire meilleure dont son talent transformé était digne et qu'il est juste maintenant de revendiquer pour lui. Cet esprit plus fort que la souffrance et qui dispute le terrain pied à pied à la maladie, cette intelligence qui se raidit contre la destinée et qui sait grandir sans être alimentée et excitée par le succès, cet effort suprême en vue de l'avenir et sans le souci du présent, ce poète républicain qui peut désespérer de la liberté, mais qui ne désespère pas de la poésie; assurément, tout cela n'est point sans grandeur. Le gladiateur atteint ne laisse pas échapper son glaive; il frappe et trouve la victoire dans la mort. Shakspeare a mis pour titre à l'une de ses pièces : « Tout est bien qui finit bien; » l'auteur de *Tibère* tirerait bon profit du proverbe.

Un peu avant le milieu du XVIIIe siècle, un orphelin, vif, instruit, intelligent, qui sortait des études et qui avait le goût des entreprises, quittait les environs de Toulouse, où il était né d'une famille honorable et ancienne, pour courir le monde, pour chercher fortune. Laissant généreusement son patrimoine à sa sœur, il prit juste de quoi faire le voyage de Turquie, et arriva presque sans ressources à Constantinople. Ce jeune Français, que n'effrayait pas l'exil, s'appelait Louis de Chénier. Dieu, et son zèle aidant, il se trouva bientôt à la tête d'une maison de commerce assez importante. Le comte Desalleurs était alors ministre de France près la Porte : il connut Louis de Chénier, goûta le tour de son esprit et l'attacha à l'ambassade. Surpris par la mort loin de son pays, M. Desalleurs délégua à son pro-

tégé les fonctions de consul-général, qui lui furent bientôt confirmées par la cour de France. On était en 1753 : c'est à peu près vers cette époque que Louis de Chénier se maria avec une Grecque très séduisante, très spirituelle, et dont la beauté fut long-temps célèbre. Devenue Mme de Chénier, Mlle Santi-L'homaka (c'était, on l'a déjà remarqué, la propre sœur de la grand'mère de M. Thiers) eut en peu de temps trois fils, dont le plus jeune se nomma André. André n'avait pas deux ans encore quand, le 28 août 1764, survint un dernier enfant qui reçut le nom de Marie-Joseph : c'était le nôtre. La naissance de Marie-Joseph coïncida à peu près avec la nomination du comte de Vergennes à l'ambassade de Turquie; l'ambassadeur rendait le consul inutile : toute la famille Chénier dut quitter Constantinople et revenir en France.

Là, trois années se passèrent dans les douceurs d'une vie commune; mais, en 1767, Louis de Chénier fut adjoint à la mission du comte de Brugnon en Afrique, et peu de temps après on l'envoya avec le titre de chargé d'affaires auprès de l'empereur de Maroc. Marie-Joseph, qui n'avait pas encore quatre ans, fut conduit en Languedoc chez sa tante paternelle. C'est là qu'il passa, avec son frère André, ces longs jours de bonheur dont la jeunesse a le secret, jours charmans qu'on ne retrouve guère, qu'il ne retrouva point, mais qui plus tard, dans les dures agitations de la vie, lui demeurèrent comme un souvenir de l'Éden. J'aime à me figurer qu'André pensait un peu à ces jeux fraternels, à cette douce intimité des années perdues, quand il célébrait avec tant d'ame

Les vieilles amitiés de l'enfance première.

Enlevé trop tôt à ces loisirs, à cette éducation des champs, Marie-Joseph n'avait pas dix ans quand il fut mis, encore avec André, au collége de Navarre, où étaient déjà ses deux frères aînés. Il y fit des études rapides, médiocres et très incomplètes. Le goût du travail, l'opiniâtre passion des lettres cultivées pour elles-mêmes, ne lui devaient venir que plus tard, et sa première fougue une fois éteinte. Il est vrai qu'au lieu d'être assidu à ses thèmes, Marie-Joseph s'essayait déjà à entrelacer des rimes. Plusieurs fois ses régens le surprirent et le châtièrent. Ils trouvaient ses vers détestables, et ils avaient la cruauté de le lui dire : au lieu de céder, l'amour-propre de l'écolier ne fit que s'obstiner en s'irritant. Pour faire pièce au dédain de ses pédagogues, Chénier se consola en rêvant les bravos populaires. C'était une vocation dès le collége. Ramenée sans doute par le désir

de surveiller l'éducation de ses quatre fils, Mme de Chénier s'était fixée à Paris vers 1773; son mari, qu'elle avait laissé en Afrique, faisait çà et là quelques apparitions en France près de sa famille. Ces absences et ces retours se continuèrent ainsi jusqu'en 1784, époque où M. de Chénier, par une intrigue de bureaux, fut mis prématurément à la retraite. La société brillante, les nombreux artistes, les écrivains célèbres que Marie-Joseph rencontrait dans le salon de sa mère, ce contact continuel d'une jeune et ardente ambition avec la renommée, achevèrent de lui donner le goût des vers. On l'a dit spirituellement, la tragédie n'était alors qu'une continuation de la rhétorique. Chénier, dans sa hâte, n'eut pas la patience d'attendre : c'est au théâtre même qu'il fit sa rhétorique.

Dès le début, les goûts opposés, les caractères tranchés des deux frères se marquent ainsi par le contraste. André, à seize ans, sait le grec, il traduit Sapho, il recueille sur les lèvres de sa mère ce doux parler qui lui explique mieux encore les enchantemens de la poésie d'Homère et de Moschus. C'est une abeille de l'Hybla; il amasse patiemment son butin pour l'avenir. L'ombre lui convient, et il n'aspire point tout d'abord au tumulte de l'arène, il n'a pas le goût du cirque; une commotion sociale sera nécessaire pour qu'il se hasarde à la publicité :

> Ne connaissant personne, inconnu, seul, tranquille,
> Ma voix humble à l'écart essayait des concerts.

Le contraire arrive chez Marie-Joseph : ces retours laborieux à l'antiquité, ces tentatives mystérieuses, ces essais lents et avares ne vont pas à sa nature empressée; toute son érudition c'est Voltaire et un peu Racine. La scène le tente tout de suite : on y escompte la gloire en une soirée. Voilà avec quelles dispositions d'esprit et de cœur les deux frères quittèrent presque en même temps le collége pour entrer dans le monde; l'un mélancolique, réfléchi, passionné, ami des solitudes et du travail, ne vivant que pour deux choses, l'art et l'amour, c'était André; l'autre, plus bruyant, plus extérieur, à la fois vaniteux et généreux, irascible et obligeant, désireux de retentissement et de succès, c'était Marie-Joseph. Mais pourquoi les séparer déjà, pourquoi prêter d'avance une arme à l'implacable calomnie? Je voudrais plutôt les laisser long-temps auprès de cette mère pleine de tendresse et de grace, qui aimait les lettres et à qui les lettres devaient être plus chères encore, puisqu'elle en espérait la gloire de ses fils. C'est Marie-Joseph qui a dit dans une épître à son père :

De ma mère et de toi nous aurons en partage
Un souvenir sans tache et des trésors d'honneur;
Nous aurons les vertus, ces richesses du cœur.

Je ne sais, mais au début de cette biographie, qui doit avoir ses heures sombres, la pensée s'arrête toujours et revient avec complaisance sur Mme de Chénier. Quoi de plus naturel? Ne sait-on pas ce que son cœur aura un jour à souffrir? Ne voit-on pas d'avance dans cette mère pleurant pendant quatorze ans avec celui de ses fils qui aura le malheur de survivre, ne voit-on pas une vivante réfutation de tant d'odieux mensonges, une protestation dont l'éloquence suffirait seule à convaincre? Cette belle Grecque, on aime à l'apprendre, cette mère aimable de deux poètes aimés, écrivait notre langue, cette *langue qui m'est étrangère*, comme elle dit, avec une grace expressive et nonchalante qu'elle avait gardée de son pays, et qu'elle sembla léguer à André. On a d'elle, perdues dans un recueil trop oublié, deux lettres charmantes, deux dissertations délicates et fines (1) où l'érudition se déguise sous l'élégance. Dans l'une, Mme de Chénier expose les poétiques symboles que les mœurs grecques mêlent aux pompes funéraires; dans l'autre, elle parle avec amour des danses de son pays, et revendique contre la pruderie française les charmes d'un art que l'antiquité aimait comme elle. Qu'on me permette de détacher de ces lettres quelques lignes qui en feront juger le tour heureux et facile :

« A Paris, on ne danse plus à trente ans. S'il est un âge pour renoncer aux agrémens de la société, je voudrais savoir qui a eu le droit d'en fixer le terme? car enfin les graces, la santé, une constitution heureuse, sont des dons de la nature contre lesquels personne, ce me semble, n'a droit de réclamer. Est-ce une convention? Qui l'a établie? Serait-ce la jeunesse? Elle y perd assurément la première, puisque chaque instant la rapproche du terme si court qu'elle avait mis à ses amusemens; car on a peu de temps à être jeune et long-temps à ne l'être pas. Sont-ce les personnes de l'âge mûr qui ont établi cette convention? Elles y perdent encore davantage. S'il y en a dans le nombre qui n'aient aucun goût pour la danse, ne craignent-elles pas qu'on leur fasse l'application du renard de La Fontaine qui propose à ses confrères de se couper la queue, parce que lui-même n'en avait pas? Au reste, je ne prétends point, à beaucoup près, que tout le monde doive danser; mais je voudrais que chacun fût libre de danser sans être obligé de produire son extrait baptistaire. »

(1) Voyez au Ier volume de l'agréable *Voyage littéraire de la Grèce*, par Guys, les lettres 13 et 18.

On devine, rien qu'à ce court passage, dans quelle atmosphère de grace et de politesse furent élevés les deux Chénier. La danse, dans ce climat favorisé d'Athènes, avait toujours été la compagne de la poésie. Aussi, quand Mme de Chénier peint avec son pittoresque langage, tantôt la mollesse des danses voluptueuses, tantôt l'énergique et sauvage caractère des danses patriotiques, je me figure volontiers que ces rondes enlacent leurs anneaux, et que des chants connus s'y mêlent et y répondent. Ici, c'est un soldat qui lève fièrement la tête et entonne avec force quelque hymne républicain de Marie-Joseph; là, c'est une fille grecque, penchée amoureusement, qui murmure une idylle d'André. Oui, un rayon du ciel de la Grèce devait tomber sur le front de ces frères privilégiés. A celui-ci l'héritage de Théocrite, son art consommé, la douceur savante de son style; à celui-là un écho de Tyrtée, quelques vigoureux accens du scolie vengeur d'Harmodius.

Mais c'est André surtout qui devait être un fils de la Grèce; sa mère, sans doute, lui en parlait souvent comme d'une patrie, et peut-être les pages qu'elle avait écrites éveillèrent-elles, dans la vive imagination de l'enfant, ce culte des lettres athéniennes auxquelles ses vers furent un perpétuel hommage. Il voua son intelligence à la Grèce; il garda son cœur à la France. Marie-Joseph ne ressentit pas au même degré l'influence de ces mœurs élégantes, de cet intérieur orné et un peu oriental, qui semblent avoir agi si vivement sur son frère. L'aîné élevait dans son ame un autel à l'art, le plus jeune l'élevait à la gloire : heureusement, Marie-Joseph, après l'épreuve, finira par où André avait commencé. Cependant il fallait prendre un état, se décider pour une carrière : les deux frères choisirent celle qui laissait le plus de loisir, et qui, dans cette seconde moitié du XVIIIe siècle, semblait le plus compatible avec les lettres. Tandis qu'André partait avec son régiment pour Strasbourg, Marie-Joseph allait habiter Niort comme sous-lieutenant de dragons. La vie de caserne ne devait guère enchanter un Parisien de dix-sept ans, passionné pour la poésie, et qui, au lieu des amis célèbres de sa mère, au lieu de ses protecteurs familiers, les David, les Le Brun, les Lavoisier, ne rencontrait plus que des beaux esprits de province et des désœuvrés de garnison. Il se résigna pourtant et chercha une distraction dans le travail. Ses études avaient été mauvaises; il les refit tant bien que mal par des lectures. On voit comment ce caractère emporté était rebelle à la discipline : il étudiait parce qu'il n'avait plus de maîtres; mais, au bout de deux ans, sa patience fut à bout : il quitta le service et revint près

de sa mère avec plusieurs canevas de pièces et quelques tragédies ébauchées. Son plus ardent désir était de débuter sur la scène.

Marie-Joseph retrouva André à Paris : André n'avait pu subir son exil de régiment pendant plus de six mois; dès-lors les deux frères, chacun dans sa voie, reprirent leur vie littéraire. Ils s'encourageaient l'un l'autre; ils se confiaient leurs plans, leurs vœux, leurs essais. Quelques amis communs, les de Pange, Trudaine, le marquis de Brazais, étaient initiés à ces mutuelles confidences de la poésie. André, moins expansif, ne communiquait qu'avec réserve les vers *non sans peine obtenus de sa voix*; en revanche, il applaudissait à ceux des autres, il aimait voir venir à lui

Et mon frère et Le Brun, les Muses elles-mêmes.

D'ailleurs son goût de la campagne et des voyages, sa *fureur d'errer*, sa santé mauvaise, plus tard ses fonctions à l'ambassade de Londres, l'éloignaient souvent de Paris; il y revenait pourtant par intervalles, menant cette vie nonchalante et facile des *Élégies*, allant de Fanny à Camille, mais corrigeant quelquefois le plaisir par le sentiment. Il était sincère quand il disait :

Moi j'ai besoin d'aimer, qu'ai-je besoin de gloire?

Plus d'une élégie, à cette date, n'est qu'un cri de son ame. Sa muse d'alors (il l'aima éperdument) était une éclatante et spirituelle personne dont la fille, également belle et distinguée, épousa depuis Regnault de Saint-Jean-d'Angely. Mme de Bonneuil est la poésie riante des heures dissipées et du loisir, comme Mlle de Coigny sera la poésie mélancolique des heures suprêmes : c'est la différence de Camille à la Jeune Captive. Marie-Joseph ne se laissait pas ainsi prendre aux énervantes tendresses de l'amour. Enclin au plaisir, il ne sentait pas le besoin de le chanter; on ne retrouve dans ses vers ni l'Éléonore de Parny ni même les Églés de Le Brun. La passion patriotique se déclare tout de suite en lui et se confond avec la passion littéraire. Aujourd'hui il veut le théâtre parce que c'est une tribune, demain il voudra la tribune parce que ce sera un théâtre. Mais s'il a le goût du faste et du bruit, il a aussi celui du bien et du beau : si le souvenir du couronnement d'*Irène* l'exalte et lui fait croire qu'il peut aspirer à la succession de Voltaire, son cœur n'en est pas moins ouvert à toutes les généreuses passions de la constituante. Aussi 89 le trouva-t-il armé pour la lutte et animé de tous les nobles enthousiasmes d'alors.

Palissot, qui à cette époque s'était rattaché, au moins par les per-

sonnes, au parti philosophique, fut le premier prôneur et le patron de Marie-Joseph. Le vieux Le Brun, l'ami de Mme de Chénier et d'André, se trouva aussi, tout naturellement, être un de ses protecteurs; il aurait été bien ingrat, d'ailleurs, de ne pas produire dans les lettres un jeune poète qui lui disait en une épître louangeuse :

A peine mes regards mesurent ta hauteur.

Chénier, à l'aide de ces liaisons, s'insinua bientôt auprès de l'acteur Vanhove, et fit lire par lui, à la Comédie-Française, deux petits actes en vers appelés *Edgar ou le Page supposé*, qui furent reçus unanimement pour être joués à la cour. Cela se passait dans l'été de 1783. Les acteurs sans doute avaient fait acte de complaisance : aussi la pièce dormit-elle dans les cartons. Chénier était aussi actif qu'impatient : il fit des visites, il réclama, il écrivit. Voici un échantillon inédit et assez piquant de cette correspondance de solliciteur : c'est un billet adressé aux comédiens (1) :

24 janvier 1785.

« Il y a dix-huit mois environ qu'on a eu la bonté, messieurs, de vous lire pour moi une petite comédie qui a été, je crois, reçue unanimement. Depuis ce temps, je vous ai lu moi-même deux tragédies que vous avez bien voulu recevoir. Trois pièces du même auteur, quand il n'a que vingt ans, ne prouvent-elles pas sinon un grand talent, du moins une ardeur dont il n'y a pas encore d'exemple dans les fastes d'aucune littérature? Si cette considération, messieurs, vous semble mériter quelques égards, j'oserai, pour la seconde fois, vous rappeler mon pauvre *Page*, placé deux ans de suite sur le répertoire de la cour. Mes rôles sont distribués depuis long-temps. Le secrétaire de la Comédie doit avoir une copie approuvée du censeur et de la police. La pièce enfin n'a que quatre rôles, destinés à quatre acteurs chéris du public, et qui n'auraient pas à s'en occuper long-temps pour la mettre au théâtre. Je les supplie donc de vouloir bien songer un peu à moi et à cette bagatelle, qui doit m'être chère, puisque c'est mon premier pas dans la carrière et mon premier hommage au Théâtre-Français.

« J'ai l'honneur, etc.

« Le chevalier de Chénier. »

Voilà une vanité tout au moins naïve. L'auteur n'a que vingt ans, il n'a pas besoin de le dire, on le voit de reste : un orgueil plus expérimenté eût caché son jeu. Les acteurs, toutefois, ne se rendirent pas

(1) Archives de la Comédie-Française, cart. 181.

à ces belles raisons, ils temporisèrent encore; mais Chénier tourmenta si bien ceux qui se plaisaient ainsi à *exercer la patience des auteurs*, qu'on finit par céder à ses instances et par ne pas même attendre que la cour retournât à Fontainebleau, où la pièce devait être jouée. On la donna donc à Paris le 14 novembre 1785 : elle fut sifflée dès la première scène et tomba au milieu des murmures et des éclats de rire. Mlle Contat elle-même, avec ses graces, ne put garantir de l'impitoyable hilarité du public cette maussade anecdote où il s'agissait d'un roi anglais du xe siècle, déguisé en page, et qui devenait amoureux de la fille d'un gentilhomme. Les fourches caudines du feuilleton hebdomadaire n'étaient pas encore inventées; la critique pourtant avait son tour. L'abbé Aubert, l'aristarque des *Petites Affiches*, jugea l'œuvre « faible et singulière. » Quant à Grimm, il n'y mit pas tant de façon : c'est le gros mot qu'il lâche, et il parle tout crûment de *niaiserie;* en revanche, Palissot s'était écrié en plein foyer qu'on venait de « briser un petit diamant. » Ce suffrage consola sans doute le poète, dont l'amour-propre d'ailleurs était assez robuste pour se consoler tout seul. Il faut bien le dire en effet, son ton tranchant, ses étalages, ses airs hautains, avaient, dès ces premiers débuts, donné à Chénier une réputation très notoire d'arrogance et de morgue que Mme de Genlis n'est point, par malheur, la seule à constater. A cette date même, j'en trouve plusieurs témoignages curieux. Ainsi, le lendemain du *Page supposé*, La Harpe, avec son ton dépité et rogue, écrit au grand-duc de Russie : « C'est l'ouvrage d'un jeune homme nommé Chénier, qui fait profession d'un grand mépris pour Racine, et qui a bien ses raisons pour cela. » Le *Mercure* dit la même chose; seulement il met plus d'aménité dans son conseil et engage doucement l'auteur à « maîtriser son penchant vers la satire. » C'était au moins une insinuation polie; le continuateur des *Mémoires de Bachaumont* ne se crut pas obligé à ces ménagemens, à ces précautions oratoires : « Ce qui fait désespérer du débutant, écrit-il assez brutalement, c'est qu'il est très présomptueux et parle avec dédain non-seulement des contemporains, mais même des meilleurs auteurs classiques. » Voilà une unanimité désespérante. Évidemment le caractère de Chénier ressemblait alors à son style; il était gonflé. Cette première piqûre ne lui fit pas de mal, mais elle ne suffit pas à le corriger.

Le bruit des sifflets tintait encore aux oreilles de Marie-Joseph que déjà il pensait à reparaître au théâtre. Son portefeuille était garni; il en pouvait tirer au besoin une tragédie d'*Œdipe mourant*, une tragédie de *Brutus*, une tragédie d'*Azémire*. *Azémire* l'emporta dans

son cœur; on a toujours un faible pour les derniers nés. C'était l'histoire d'une reine musulmane et d'un croisé, son prisonnier, qui devenaient amoureux l'un de l'autre; mais l'honneur au dénouement l'emportait sur la passion dans le cœur du chrétien : il partait, et sa royale maîtresse finissait par se tuer. Chénier avait fait ici comme tous les enfans qui écrivent : il avait pris sa mémoire pour son imagination. En réalité, *Azémire* n'était qu'une copie affaiblie de Médée, d'Ariane, d'Armide, de toutes les amantes délaissées, et, comme l'a remarqué depuis M. de Féletz (1), la seule scène un peu pathétique qui s'y rencontrât n'était qu'une copie impudente de *Mérope*, transportée dans un méchant roman dérobé à Métastase. Le poète désirait faire jouer cette pitoyable tragédie à Fontainebleau. Mme de Genlis, qui a ses raisons pour se vanter d'avoir servi Chénier, prétend que ce fut elle qui recommanda la pièce au duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, lequel trouva l'ouvrage très médiocre, mais finit cependant par céder à ses sollicitations réitérées. Quoi qu'il en soit, nous savons par Grimm que le poète avait réussi à intéresser directement la duchesse d'Orléans à son œuvre. Sur l'insistance de cette princesse, *Azémire* fut donnée devant la cour le 4 novembre 1786. « Comme il faut encourager les jeunes gens, dit l'auteur lui-même dans sa préface, la pièce fut sifflée d'un bout à l'autre. » Jamais pareille aventure n'était arrivée à Fontainebleau : ordinairement, devant le roi, le silence, et tout au plus quelques rires étaient les seuls signes d'improbation. Cette fois la cour, par une sorte d'instinct, dérogea jusqu'à emprunter les mœurs des parterres républicains pour humilier celui qui bientôt devait être le poète de la république. Marie-Joseph, profondément ulcéré, en garda rancune à la cour. On verra comment, quatre ans plus tard, il prit durement sa revanche par *Charles IX*. Depuis lors, je ne trouve plus dans ses signatures le titre de « chevalier, » et tout signe nobiliaire, le chêne et la tour surmontée d'une étoile qui précédemment figuraient dans ses armes, disparaissent du cachet de ses lettres. Chénier, désormais, ne cherchera plus à se faire applaudir par les grands seigneurs : c'est aux dépens des grands seigneurs qu'on l'applaudira.

La pièce était mauvaise; toutefois Grimm lui-même avoue que la cour avait montré un *dédain trop décourageant*. Piqué au jeu, Chénier usa de ruse et eut le crédit d'obtenir que, pour écarter toute cabale, les comédiens emploieraient le même subterfuge dont Voltaire s'était

(1) *Mélanges*, 1828, in-8°, t. II, p. 123.

servi pour la première représentation de *l'Enfant Prodigue*. On mit donc *Zaïre* sur l'affiche, et le public vint; mais, au moment où la toile allait se lever, le semainier annonça que l'indisposition subite d'un acteur arrêtait le spectacle, et que, si le parterre, s'y prêtait, on donnerait une pièce nouvelle. Cela se passait le surlendemain de l'aventure de Fontainebleau, qui n'avait pas eu encore le temps de transpirer. La proposition fut reçue avec transport, et on joua aussitôt *Azémire*. Malheureusement, la bienveillance du public fut vite paralysée par l'ennui, et les amis de l'auteur, qui occupaient le parquet, se virent impuissans à soutenir la pièce. La chute fut aussi complète et plus humiliante qu'à Fontainebleau : aussi les malins ne manquèrent-ils pas de remarquer que le poète s'était même ôté la ressource de s'en prendre à la cabale. Le lendemain, les juges littéraires se montrèrent cruels. La Harpe parla de *sottise*, et Sautreau d'*absurdité*. Chénier, il est vrai, obtint un suffrage inattendu qui le rendit fier et qu'il ne manqua pas d'enregistrer dans sa préface. Geoffroy, qui venait d'hériter de la férule de Fréron, et qui inaugurait alors à l'*Année littéraire* ce règne du bon plaisir dans la critique qu'il devait continuer plus tard aux *Débats*, Geoffroy déclara que la pièce « étincelait de beautés tragiques; » en réalité, elle était détestable. Notons pourtant, notons bien le mot de Geoffroy. Quand le talent tardif de Chénier éclatera enfin dans sa mâle vigueur, il ne rencontrera chez cet homme que l'injure et le sarcasme; alors nous nous souviendrons du contraste. Il y a des rapprochemens qui valent mieux que des réfutations.

On a vu quelle dure leçon avait été donnée, à deux reprises, à l'ambition précoce de Chénier. Plus tard, quand la gloire lui fut venue, le poète parlait quelquefois d'*Azémire* avec cette gaieté satirique qui lui devint habituelle dans ses dernières années; mais il se taisait sans doute sur *le Page Supposé*, car le scrupuleux Daunou lui-même n'a pas consigné ce premier et malheureux essai de son ami. A la longue, les échecs font aussi une réputation; Marie-Joseph jugea donc prudent de se réfugier momentanément dans l'étude, dans le silence. Ce n'est que trois ans plus tard qu'on retrouve son nom au théâtre. Son père, d'ailleurs, homme sage et avisé dont on a quelques livres estimables (1),

(1) A l'époque précisément où nous sommes arrivés, c'est-à-dire en 1787, M. de Chénier publiait en trois tomes des *Recherches historiques sur les Maures*. « Ce n'est point, dit-il, pour aspirer au nom d'auteur... Occupé depuis que je me connais d'affaires étrangères aux belles-lettres, je n'ai point couru cette carrière. » M. de Chénier fait évidemment le modeste : son ouvrage est d'un style ferme et simple, qui trahit l'habitude d'écrire. On y trouve d'ailleurs beaucoup de remarques

réussit à modérer, par ses conseils, cette ardeur anticipée et impatiente. Toutefois Marie-Joseph ne renonça pas aux palmes que lui montrait l'avenir; de loin, malgré ses chutes récentes, il entrevoyait la célébrité, il disait à son père lui-même :

> Ton nom chez les Français ne sera pas sans gloire;
> Leur estime t'est due, et tes fils à leur tour
> Sauront, n'en doute pas, la conquérir un jour;

Cette confiance était légitime, et la prophétie s'est réalisée.

Marie-Joseph aimait passionnément les arts; un tableau de son cher David, une symphonie de son ami Le Sueur, l'animaient au travail, lui inspiraient une généreuse rivalité. Pendant les trois années de retraite qu'il passa dans l'intimité de ces artistes, il s'occupa plus que jamais de littérature et devint attentif à la grande lutte politique qui s'annonçait, mais il ne chercha plus la publicité. Il vivait alors à Passy; il y était heureux, et c'est de ces années de sa retraite qu'il a pu dire plus tard dans la belle élégie de *la Promenade :*

> Jours heureux, temps lointain, mais jamais oublié,
> Où tout ce dont le charme intéresse à la vie
> Égayait mes destins ignorés de l'envie.

C'est à peine si, durant cet intervalle de bonheur, on voit Marie-Joseph publier, fort obscurément, un petit poème sur l'assemblée des notables, que La Harpe, avec raison, jugea *notablement mauvais.* La colère toutefois le fit sortir un instant du silence qu'il s'était imposé : on sait si Chénier avait l'épiderme sensible. En 1788, Rivarol et Champcenetz donnèrent leur *Petit Almanach de nos grands hommes:* c'était une corbeille de petites boules fulminantes jetées dans la rue pour taquiner les passans. Celle sur laquelle marcha Chénier ne dut pas faire grand bruit, et c'est à peine si un pied plus habitué aux hasards de la route s'en serait aperçu. On le rangeait avec deux ou trois rimeurs inconnus dans la bande des *fugitifs;* on le donnait comme l'éditeur des *Étrennes à Polymnie.* La plaisanterie était innocente; mais Chénier, qui ne quittait pas le cothurne, se fâcha tout de

intéressantes, puisées dans une observation intelligente des lieux mêmes et des choses que l'auteur avait vues. Le volume qu'il donna deux ans plus tard, sous le titre de *Révolutions de l'Empire Ottoman*, se recommande par les mêmes qualités d'exactitude et de sens. Quand il dit de la Turquie : « Semblable à un lion fatigué par le combat, c'est presque dans le sommeil qu'on lui voit acquérir de nouvelles forces, » il me semble entendre un écho de la poésie de ses fils. Il y a des familles privilégiées. M. de Chénier mourut en 1796.

bon. Un poète *tragique* classé parmi les *fugitifs!* l'auteur d'*Azémire* se crut atteint dans sa dignité. André était alors à Londres; Marie-Joseph lui écrivit à ce sujet : « Il est bon de se venger; » la menace était solennelle. Le *Journal de Paris* reçut aussi les confidences de Chénier dans cette occasion : « Quand on n'est pas très patient, écrit-il, il faut au moins se montrer reconnaissant et rendre ce qu'on a reçu au plus vite, et, s'il est possible, avec usure. » Marie-Joseph tint parole : le coup d'épingle rendu valut l'égratignure donnée. Rien de plus insignifiant que *le Public et l'Anonyme*, pâle imitation du *Pauvre Diable* de Voltaire, dont le rhythme même n'était pas original. Rivarol, qui, au dire de Chénier,

Sans s'appauvrir donnait des ridicules,

ne daigna même pas répondre : Chénier alors ne comptait que par ses prétentions. Après la publication du *Public et l'Anonyme*, La Harpe eut le droit de dire : « Il ne fait pas mieux une satire qu'une tragédie. » Ce n'était que la vérité.

Voilà comment débutait dans la poésie satirique celui qui devait écrire la belle *Épître à Voltaire*, voilà comment débutait au théâtre celui qui devait, avant de mourir, dérober quelques traits au sombre pinceau de Tacite. Ces commencemens obscurs m'ont semblé dignes d'être particulièrement éclaircis. Si en toute chose l'étude des origines est bonne, ici elle a l'avantage de mettre exactement dans son jour, d'expliquer au vrai la valeur native et le développement d'un talent presque nul d'abord, très long-temps médiocre, mais que les souffrances à la fin dégagèrent, que les malheurs affermirent, que la persévérance mûrit. Pour mon compte, j'aime ces esprits qui grandissent par l'effort, qui s'améliorent dans la lutte : devenir ainsi meilleur, c'est donner un noble spectacle, un spectacle qui ne peut manquer d'honorer l'homme, puisqu'il est à l'honneur de sa volonté. Même dans une biographie de poète, l'espérance est un meilleur guide que le désenchantement. Par malheur, la vie de beaucoup d'écrivains modernes ressemble plutôt à l'histoire du paradis perdu qu'à celle de la terre promise.

Marie-Joseph devait être le poète de la période républicaine; ce que la prise de la Bastille avait été dans l'ordre politique, la représentation de *Charles IX* le fut dans l'ordre littéraire. La veille, Chénier était inconnu; le lendemain, son nom était dans toutes les bouches. Cette tragédie fut un véritable évènement, et le critique voyait juste qui, dans le feu même du succès de la pièce, écrivait (1) : « Quoi que fasse

(1) *Moniteur* du 21 avril 1790.

M. de Chénier, on dira toujours de lui : c'est l'auteur de *Charles IX.* » Ginguené, en ceci, était prophète. Ce triomphe subit, ces acclamations populaires, cette famosité inouie dont la plus grande part devait se rapporter aux évènemens, eurent en effet leur expiation : bientôt, avec un talent plus franc, plus tard avec des éclats de génie, Chénier trouvera l'attention plus rebelle, et après lui le silence peu à peu se fera autour de son nom. Maintenant encore sans réputation posthume, ses œuvres les plus durables, les plus sérieuses, ont à souffrir du voisinage bruyant de l'œuvre révolutionnaire, et si la curiosité de l'historien est précisément éveillée par ce souvenir, c'est là en revanche un sujet de prévention pour le lecteur. On ne saurait se le dissimuler, aux yeux du plus grand nombre, Chénier est resté l'auteur de *Charles IX.* En se retirant de ces bords qu'elle avait battus avec fracas, la vague a emporté après elle plus d'un monument fait pour orner ces rives aujourd'hui délaissées. Ayons confiance pourtant, le flot ne peut manquer de reprendre à l'abîme ce qu'il lui avait donné et de le restituer à la plage. La justice ne fait jamais défaut au temps.

Charles IX marque une date : c'est le dernier mot de l'école voltairienne au théâtre. Je m'explique. La littérature, pendant tout le XVIIIe siècle, avait été un combat, une sorte de mêlée intellectuelle et politique, dans lesquels chacun s'était servi des armes les plus actives. Comme on n'avait pas la libre tribune des gouvernemens à constitution, on s'avisa de la remplacer par ce qui émeut et séduit le plus la foule, c'est-à-dire par l'éloquence et par l'esprit. La première fut réservée pour le théâtre, on garda le second pour les pamphlets. Avec son facile génie, Voltaire se saisit à la fois de ces deux sceptres. On sait la prose vive, claire, assurée, merveilleuse, de ses pamphlets. Au théâtre (je mets à part quelques chefs-d'œuvre), ce n'est plus le même homme : il est brillant, il n'est plus simple; quelquefois même sa haine de prosateur contre l'emphase tourne à l'indulgence, et le voilà qui chausse le cothurne, qui déclame, qui se laisse aller à la pompe artificielle de la versification sentencieuse. On le sent, c'est l'éloquence qui le tente : souvent il l'attrape; mais on s'aperçoit trop vite que c'est une éloquence de tribune, propre surtout à charmer les contemporains. Quand ce grand homme mourut, sa double dictature de pamphlétaire spirituel et de poète philosophe ne pouvait pas passer à un seul homme : une même main n'eût plus suffi à porter ce rude fardeau. L'empire d'Alexandre se partagea : Beaumarchais, qui se glorifiait d'être le *typographe de Voltaire,* et Chénier, dont le chef-d'œuvre devait être aussi une *Épître à Voltaire,* se divisèrent l'héritage. L'un

eut l'esprit qu'il porta bruyamment à la scène, l'autre prit l'éloquence théâtrale, à laquelle il ajouta sa propre bouffissure; le premier écrivit *Figaro*, le second fit *Charles IX*. A vrai dire, c'est Beaumarchais qui eut le bon lot, car l'esprit est de tous les temps, et Mirabeau, d'ailleurs, était un rival terrible pour Chénier.

La tragédie avait tenu une si grande place dans le rapide mouvement des lettres au XVIIIe siècle, elle était si bien passée dans les mœurs, que, sur les dernières années, le moindre débutant s'y sentait attiré. L'ascendant de Voltaire, l'éclat de cette grande gloire dramatique, l'habitude de l'imitation, tournaient toutes les jeunes têtes. Dès sa première jeunesse, Chénier vit dans la tragédie sa véritable vocation; chez lui, c'était à la fois un *penchant irrésistible* et un *choix médité*. Du reste, il abordait cet art avec toutes les lisières de l'école, sans aucune vue originale, n'ayant pas même cette demi-indépendance dont Diderot avait donné l'exemple dans certaines préfaces de ses drames. Pour lui, Shakspeare est un *ignorant*, un *barbare*, et il écrit à son frère, qui était alors à Londres : « Vous me paraissez indulgent pour ce Shakspeare; vous trouvez qu'il y a des scènes admirables. » André avait ses raisons. Voilà où en est Marie-Joseph, même après Ducis et Letourneur! La fantaisie, l'imagination, sont lettre close pour cet esprit ainsi emprisonné dans la tradition. Aussi accepte-t-il le vieux moule du drame classique et le croit-il indispensable. La tragédie nationale de Du Belloy transformée avec les idées historiques de Mably et de Thouret, la tragédie romaine de Voltaire refaite avec les fureurs collégiales de Lebeau, en un mot *le Siége de Calais* et *la Mort de César* arrangés pour les héros du Jeu de Paume et pour les conquérans de la Bastille, telle est la poétique de Chénier. On peut cependant revendiquer pour lui une certaine intervention propre, un rôle particulier, dans cette histoire de la tragédie. Comme les richesses de l'invention lui manquaient, il n'ajouta rien, bien entendu; mais, comme il avait le bon sens, il retrancha. Ainsi, avec lui, plus de confidens, plus de mythologie, plus rien de cette

Race d'Agamemnon qui ne finit jamais;

l'amour, cette grande passion du théâtre, est même rejeté sur le second plan, sous prétexte qu'il *énerve* l'action. Chénier écrit pour une génération de Spartiates. Des œuvres fortes et nues, un grand but politique et une action simple étaient l'idéal de Chénier; il a fini par l'atteindre dans *Tibère*. On conçoit ce goût des canevas austères à la veille d'une révolution. C'était, au reste, une mode, je dirais presque

une nécessité du temps. Au-delà des Alpes, elle avait amené la mâle sécheresse d'Alfieri et coïncidé avec la réaction d'archaïsme contre la mollesse de Métastase. En France, elle fit succéder à la grace minaudière des tableaux de Boucher l'imposante raideur de David, à la fadeur de Bernis et de Dorat la poésie forte et tendue de Le Brun et de Chénier. Chénier avec sa forme froide, dure, ampoulée, mais ferme et quelquefois éclatante, était l'interprète vrai de son temps. Cela correspondait merveilleusement à l'imitation des mœurs latines, à tous les souvenirs du forum qu'affectaient les tribuns drapés en Brutus. Dès-lors, le drame ne chercha plus à peindre la vérité historique; il voulut seulement mettre des opinions en présence. Dans le théâtre de Chénier, l'homme du moyen-âge est naturellement un *aristocrate*, le Romain est naturellement un *patriote*.

Entre les mains de Voltaire, la tragédie avait été une arme tantôt contre la religion, tantôt contre le despotisme. En mettant la Saint-Barthélemy au théâtre, en faisant audacieusement de Charles IX un prince qui tirait sur ses sujets au nom même du fanatisme, Marie-Joseph se trouva concentrer en une seule œuvre, résumer d'un coup toutes les haines, toutes les espérances que les poètes avaient laissé éclater au théâtre depuis cinquante ans. Non-seulement Chénier était par là fidèle à l'opinion, mais on peut dire qu'ici il la devançait avec hardiesse. *Charles IX*, en effet, avait été commencé dans la première fermentation politique, pendant la lutte de Brienne et du parlement; dès l'été de 88, c'est-à-dire avant le second ministère de Necker, avant l'assemblée des notables, Chénier lisait sa pièce aux comédiens. Le poète, depuis, a revendiqué avec jalousie cette précocité d'audace : « J'ai conçu, dit-il, j'ai exécuté avant la révolution une pièce que la révolution seule pouvait faire représenter. » Une cour avilie avait bien pu, en effet, s'intéresser et applaudir à une comédie comme *Figaro*, où elle était bafouée : on s'étourdit en riant; mais il fallait que la monarchie même fût atteinte pour qu'on tolérât *Charles IX* à la scène. Cela n'était vraiment possible qu'après la prise de la Bastille.

On devine la guerre d'avant-garde qui dut précéder cette grande bataille littéraire. Après avoir lutté pendant un an contre la censure, contre les gentilshommes de la chambre, contre le lieutenant de police, contre les ajournemens timorés des comédiens, Chénier finit par éclater. Les retards apportés à son *Henri VIII*, que Suard refusait obstinément de viser comme censeur, avaient mis sa patience à bout. Fatigué de ces sourdes résistances, il fit appel aux journaux, il publia des brochures, il chercha à soulever les faciles susceptibilités de l'opi-

nion : l'opinion fut bientôt pour lui. En juin 1789 parut un premier écrit sur *la Liberté des Théâtres*, où les censeurs étaient traités « d'agens subalternes et sans talens, d'eunuques dont le seul plaisir est d'en faire d'autres. » Cela allait droit à Suard. Un mois après vint la *Dénonciation des Inquisiteurs de la Pensée*. Suard cette fois était désigné nommément; on lui disait que son lit de Procuste ne convenait qu'aux nains, que les aigles se lassaient d'être gouvernés par les dindons, et qu'il faisait un métier indigne d'un homme délicat. Piqué au vif, le censeur royal n'y tint plus; mais, fort peureux pour son titre officiel et plus peureux encore pour sa vanité, il n'osa lancer sa réponse, dans le *Journal de Paris* (1), que sous le couvert de l'anonyme. L'auteur de *Charles IX* était déchiré ou plutôt égratigné avec détour et non sans malice. L'hypothèse d'un poète « qui aurait eu des prétentions fortes avec des moyens faibles, » l'insinuation contre les gens médiocres qui voulaient exterminer l'aristocratie de l'esprit, le mot surtout sur les auteurs à qui ne répugnaient pas les applaudissemens de la Grève, mirent au vif l'amour-propre de Chénier. Chénier bondit et riposta à ces petits coups de griffes déguisés et perfides par une plaisanterie cruelle : une lettre, une parodie, parut sous le nom même de Suard (2), où Suard était vilipendé avec une verve amère, avec une ironie âcre et pénétrante. Marie-Joseph faisait dire par le censeur royal à l'anonyme du *Journal de Paris* (qui n'était autre que lui-même) : « Si vous pouviez aussi bien cacher vos oreilles, vous seriez sûr d'être parfaitement inconnu. » Suard se le tint pour dit et se tut. Bientôt la marche des choses donna gain de cause à Chénier.

Aussi cette escrime d'auteurs, cette guerre de plume, cessèrent-elles bientôt; des journaux l'affaire passait aux clubs et à la rue. Dans l'universel enthousiasme d'alors, dans cet enivrement de liberté qui enflammait tous les esprits, la moindre résistance du pouvoir faisait ombrage. La destinée de *Charles IX* se trouva bientôt liée à la destinée de la révolution, et la question que soulevait cette pièce fut regardée comme une affaire d'intérêt général. *Charles IX* eut son prologue; mais ce fut le parterre qui le joua.

La première manifestation de la foule en faveur de la pièce retardée

(1) Elle est réimprimée dans ses *Mélanges*, t. IV, p. 309.

(2) Elle a pour titre : *A messieurs les Parisiens sur la tragédie de Charles IX, par M. Suard, de l'Académie française.* On ne l'a reproduite dans aucune des éditions de Chénier. M. Ravenel, à qui toutes ces curiosités bibliographiques sont familières, et qui sait ne pas être avare de son ingénieuse érudition, a donné une réimpression de cette pièce.

eut lieu au Théâtre-Français le 19 août 1789. On jouait ce soir-là pour la première fois une méchante tragédie de Fontanelle, *la Vestale*, qui ne fut pas sifflée, parce que l'auteur avait mis des religieuses sur la scène, et que la police avait long-temps interdit la représentation. Dans les entr'actes, il tomba de quelques loges une pluie de billets et de placards imprimés (1). Il y en avait de plusieurs sortes. En voici un qui par hasard a échappé à la destruction. Je le transcris sur l'original même :

ADRESSE AUX BONS PATRIOTES.

Français, le Théâtre de la Nation a été livré assez long-temps à des ouvrages infestés de fadeurs et de servitude. La burlesque autorité des censeurs avait abâtardi le génie des poètes dramatiques; vos pièces nationales surtout n'offrent que des modèles d'esclavage. Il existe une tragédie vraiment politique, vraiment patriotique; elle est reçue à la Comédie-Française, elle a pour titre *Charles IX, ou la Saint-Barthélemy*. L'auteur est M. de Chénier. Cet ouvrage inspire la haine du fanatisme, du despotisme, de l'aristocratie et des guerres civiles. Les ennemis de M. Necker, ce grand ministre, ce sauveur de la France, craignent la ressemblance qu'on trouverait infailliblement entre lui et le chancelier de l'Hôpital, l'un des personnages de la pièce. Les comédiens n'osent la représenter en ce moment. Si vous croyez un tel sujet digne de vous occuper au théâtre dans les premiers jours de la liberté française, ce n'est plus aux gentilshommes de la chambre qu'il appartient de leur donner des ordres, c'est à vous.

DU CROISI.

On a le ton du temps, on reconnaît le style de Chénier. Ce Du Croisi, employé obscur d'un ministère, n'était ici qu'un prête-nom. La distribution d'*adresses* avait préparé la salle. Après la pièce de Fontanelle, le silence se fit comme par enchantement, et *un anonyme*, dit Grimm, se leva pour demander aux acteurs d'une voix de stentor pourquoi ils ne jouaient pas *Charles IX*. Un long dialogue s'établit alors entre l'orateur et le comédien Fleury. Fleury déclara qu'on n'avait pas « la permission. » Aussitôt la salle, comme un seul homme, cria avec trépignement qu'il ne fallait plus de permission. La Comédie promit qu'elle

(1) On trouvera dans la *Revue rétrospective* (IIIe série, tome III) une foule de pièces originales, relatives aux querelles de toute espèce que suscita *Charles IX*. Le carton 181 des archives de la Comédie-Française fournit aussi quelques données nouvelles. Enfin il faut recourir, mais sans trop de confiance, au premier volume des *Souvenirs de la Terreur*, par M. George Duval : c'est la salle vue, sinon des loges, du moins du parterre.

prendrait les ordres de la municipalité dans les vingt-quatre heures, et la foule s'écoula bruyamment. Or, il faut savoir que l'*anonyme* de Grimm, le héraut du parterre, c'était Danton; il avait pour compagnons Fabre d'Églantine et Collot d'Herbois. Leur instinct poussait-il ces hommes à s'intéresser déjà aux tragédies?

La municipalité fut consultée. Bailly hésita; on peut lire dans ses mémoires le long récit de ses perplexités. S'il avait été *le maître*, la pièce aurait été défendue; mais il finit par déférer la question à l'assemblée nationale. Dans cet intervalle, les districts avertis intervinrent et se prononcèrent en divers sens : celui des Carmes déchaussés publia même un manifeste contre Chénier, auquel Chénier riposta par une *adresse*. Enfin, après bien des délais, après avoir maintes fois paru et disparu sur l'affiche, *Charles IX* fut donné le 4 novembre 1789.

On craignait du trouble; il n'y eut que des applaudissemens. Mirabeau, qui en donnait avec affectation le signal, fut, à chaque entr'acte, salué dans sa loge par des bravos enthousiastes et redoublés : ce jour-là n'était-ce pas en effet la loge royale? La pièce fut accueillie avec transport. Quand arriva la prophétie sur la Bastille :

> Ces tombeaux des vivans, ces bastilles affreuses,
> S'écrouleront un jour sous des mains généreuses....

la salle se leva avec acclamation, et fit redire le passage, tout comme s'il s'était agi d'une ariette de la Comédie-Italienne. Talma, peu connu encore, et qui n'avait osé se charger du principal rôle qu'après bien des hésitations et sur le refus de Saint-Phal, son chef d'emploi, Talma montra tout à coup dans cette soirée que Lekain avait un héritier, un vainqueur. Sa figure, jeune et pâle, ressemblait à s'y méprendre aux portraits connus de Charles IX; l'impression fut profonde et terrible. L'égarement du malheureux prince était traduit avec une sauvage éloquence et comme si c'eût été la folie du roi Lear. Je me hâte de le dire, d'ailleurs, c'était le meilleur endroit du drame de Chénier; là, comme dans la scène de la bénédiction des poignards par le cardinal, il y avait une certaine hardiesse, une nouveauté d'effet assez théâtrale, et à laquelle Mme de Staël a bien fait de rendre justice. Cette dernière situation frappa si vivement les spectateurs, que l'acte demeura interrompu pendant dix minutes par des trépignemens frénétiques. L'auteur, demandé à grands cris, fut amené à la rampe par Talma et reçut une véritable ovation. La foule le reconduisit en triomphe.

Chénier se trouvait ainsi récompensé, en un jour, de tous ses déboires passés : la révolution venait de sacrer en lui son poète. Grimm

dit que, dans sa nouveauté, *Charles IX* attira plus de monde (1) encore que *Figaro*. Je n'ai pas de peine à le croire; c'est la raillerie souvent qui prépare les révolutions, c'est la passion toujours qui les achève. Qu'importaient maintenant au poète les taquineries des journaux? Si La Harpe, toujours maussade, voyait dans *Charles IX* « le comble de l'impuissance, » Chénier, en revanche, avait ses prôneurs, ses séides, qui rendaient avec usure les invectives à La Harpe; si l'abbé Aubert se permettait de trouver des *longueurs* dans la pièce nouvelle, l'acolyte Palissot griffonnait vite une *Critique de Charles IX* et mettait notre abbé sur la scène sous le pseudonyme d'Hydrophobe. A son tour, Marie-Joseph avait ses représailles.

Charles IX, comme il était naturel, souleva l'indignation des royalistes (2). Il y eut contre la pièce un feu roulant d'épigrammes dans tous les petits journaux que soudoyait la cour. « On ne m'ôtera pas de l'idée, écrivait un anonyme, que l'enfer s'est rendu chez M. de Chénier, que Pluton dictait, et qu'un diable tenait l'écritoire. » Les *Actes des Apôtres*, où pétillait à toutes les pages l'esprit de Rivarol, rangèrent aussi l'auteur parmi « les monstres qui perdaient le pays. » Chénier put se consoler avec la couronne civique que lui décernèrent les districts. Au surplus, son but était atteint : il agissait par la poésie sur les masses. Long-temps la foule vint demander l'émotion à ce drame où étaient peints un roi meurtrier et des prêtres sanguinaires : tous les contemporains le disent, l'exaltation produite par ce sombre spectacle et ces souvenirs terribles ne contribua pas peu à accélérer la crise politique. Ce n'était pas pour rien qu'au sortir de la première représentation, Danton s'était écrié : « Si *Figaro* a tué la noblesse, *Charles IX* tuera la royauté. » On avait aussi entendu dire à

(1) Le premier jour, la recette fut de 5,018 livres; les trente-trois premières représentations produisirent 128,000 livres. (Archives de la Comédie-Française.)

(2) Mme de Genlis dit dans ses très suspects *Mémoires :* « Je fus fort curieuse de voir cette pièce. Je menai *mes élèves* à la première représentation. Comme ce n'était pas le jour de notre loge, j'en avais loué une qui était fort en vue; à la scène exécrable des sermens, je me levai et j'emmenai mes élèves : on en parla beaucoup. Cela mit le comble à la haine envenimée que me portait M. Chénier.» Les *élèves* vivent encore, et nous croyons être en mesure d'affirmer que c'est là une pure invention : Mme de Genlis fait de la pruderie politique très rétrospective. Quelques lignes plus haut, elle racontait une déclaration par trop pressante que lui aurait faite Chénier : au ton piqué dont cela est dit, on sent que Mme de Genlis garde rancune d'autre chose. *Madame Honesta*, comme le poète la nomme dans ses satires, en voulait surtout à Chénier de ce joli vers si connu :

C'est Philaminte encor, mais un peu janséniste.

Camille Desmoulins en plein parterre : « Cette pièce-là avance plus nos affaires que les journées d'octobre. » Chacun devine le mépris que le château dut afficher pour une pareille œuvre. Monsieur frère du roi (depuis Louis XVIII) ne tarissait pas sur *cette profanation;* il y revenait sans cesse avec dépit et mettait aussitôt les survenans sur le compte de Chénier. Ainsi un matin Rulhière arrive pour faire sa cour; Monsieur s'écrie tout à coup : « Je n'ai encore rencontré personne qui ait vu *Charles IX* deux fois! — Je ne l'ai vu qu'une, répliqua Rulhière en courtisan qui savait son monde. — Et moi, interrompit étourdiment Arnault, je l'ai vue deux. » L'auteur de *Germanicus* était alors secrétaire de Monsieur. Le prince fut très blessé; mais, le soir, Arnault répara sa balourdise en glissant sous les yeux de son maître de petits vers qui finissaient ainsi :

Cet excès de persévérance
Pourrait-il m'être reproché?
Non! l'on sait trop que ce péché
Porte avec lui sa pénitence.

Monsieur fut enchanté : l'épigramme courut. Voilà comment se vengeait la cour, et le lendemain, dans un dithyrambe insolent, Chénier disait :

Vieux seigneurs, histrions, courtisanes et prêtres,
Contre moi tout s'est déchaîné.

Ligue impuissante! le poète avait le peuple pour lui, un peuple en révolution.

Par *Charles IX*, Marie-Joseph atteint d'un coup l'apogée de sa réputation; il est plus en vue dès-lors qu'il ne le sera jamais. Juger *Charles IX* isolément et avec notre solennelle esthétique d'aujourd'hui serait injuste. Pour en parler avec équité, il faut bien s'aider un peu de l'imagination, il faut se figurer ce qu'était cette lave aujourd'hui refroidie quand elle sillonnait le volcan de ses feux. Si vous cherchez des dialogues, vous ne trouverez que des harangues : ce ne sont pas des caractères qui agissent, ce sont des opinions qui discourent. On ne saurait pourtant méconnaître qu'à travers la déclamation certaines touches vigoureuses se rencontrent. Le quatrième acte, avec son tocsin et sa lugubre bénédiction de poignards, laisse au moins aux sens une certaine impression de terreur. Mais ne poussons pas trop loin le désir de comprendre et d'expliquer le succès de *Charles IX :* c'est une pièce qui réussira toujours à la veille ou le lendemain des

révolutions. Il y a des visages sinistres qu'on ne rencontre qu'aux jours d'émeutes : il y a des sentimens qui ne naissent et qu'on ne retrouve que dans les instans de crise politique. De toute façon, *Charles IX* sera toujours lu avec curiosité, comme on lit une allocution du club des Jacobins, comme on lit un numéro du *Moniteur* de la convention.

Chénier ne perdait pas de temps : *Charles IX* avait été donné en novembre; dès les premiers jours de janvier 1790, *Henri VIII* était en répétition. Mais une querelle, restée célèbre au théâtre, et dont il faut dire un mot, entrava la mise en scène. Chénier et Talma, qui était devenu son ami et son séide, s'étaient jetés ardemment dans les opinions les plus extrêmes de la révolution. Les comédiens ordinaires du roi, fidèles à leur titre, étaient au contraire du parti modéré; de là une certaine hostilité que la vanité farouche de Chénier et ses airs d'autorité ne firent qu'envenimer davantage. La première occasion devait amener une rupture (1). Talma, comme dernier reçu des sociétaires, fut chargé de prononcer, selon la coutume, le discours de rentrée après les vacances de Pâques. Chénier rédigea pour son ami un morceau incendiaire où les *habitudes de l'esclavage* étaient dénoncées. Le comité des acteurs en refusa la lecture, et le comédien Naudet fut chargé d'en faire un autre. Le jour venu, des affidés jetèrent à pleines mains dans la salle le discours préparé par Chénier, avec un avertissement odieux où il était dit : « Quelques personnes de la Comédie sont tourmentées de vapeurs aristocratiques; mais aux grands maux les grands remèdes! » Ce lâche procédé, ce style déjà digne de 93, brouillèrent la Comédie avec Chénier. Chénier, piqué et craignant que les chaleurs de l'été ne nuisissent au succès un peu décroissant de *Charles IX*, retira sa pièce. C'était un procédé peu délicat. Bientôt cependant les envoyés de la fédération, étant venus à Paris, voulurent à toute force voir *Charles IX*. Les comédiens irrités refusèrent; c'était leur droit. Chénier intrigua. Danton, comme président des Cordeliers, écrivit aussitôt aux acteurs une lettre qui se terminait par ces mots : « On se flatte que cette réclamation produira l'effet que tous les patriotes ont droit d'en attendre. » C'était une menace. Mirabeau tint à peu près le même langage : « J'ose conseiller à la Comédie de ne pas compromettre l'opinion de son patriotisme (2). » C'était une in-

(1) Sur certaines particularités de l'affaire de Talma et de Chénier, voir Étienne et Martainville, *Histoire du Théâtre-Français depuis la Révolution*, 1802, in-12, t. I, p. 150-170.

(2) Archives de la Comédie-Française, carton 181.

jonction. Les comédiens ne cédèrent pas; il y eut une révolte au parterre préparée et exécutée par Chénier, Palissot, Camille Desmoulins et leurs amis. Danton fut même arrêté et conduit à l'Hôtel-de-Ville. Deux jours après, on donnait *Charles IX*. Ce ne fut pas tout. Talma et Chénier ayant déclaré dans les journaux qu'ils ne sortaient plus qu'armés « contre les spadassins, contre les *noirs* de la Comédie-Française (1), » les sociétaires, justement blessés, refusèrent unanimement de jouer avec leur camarade. La commune intervint, et enjoignit aux acteurs, par un décret qui fut placardé dans Paris, de recevoir au plus tôt Talma. Ils n'en firent rien; il y eut des émeutes, on ferma le théâtre. Enfin, prise par la famine, la Comédie céda : *Charles IX* et Talma reprirent le cours de leurs triomphes.

Ces collisions eurent pour résultat final l'établissement du Théâtre de la Nation, que Chénier inaugura le 27 avril 1791 par son *Henri VIII*. Talma, Mme Vestris, Dugazon, les *patriotes* de la Comédie-Française, parurent pour la première fois, ce soir-là, sur la scène de la rue Richelieu. Il y eut cabale, mais la pièce l'emporta. Le lendemain, Chénier, avec sa violence ordinaire, écrivait une lettre aux journaux, dans laquelle certains coups de sifflet désobligeans pour son amour-propre étaient exclusivement attribués « aux actrices du théâtre rival, aux laquais et aux amans, aux créanciers même de ces demoiselles. » Voilà bien le

(1) Ces expressions étaient dirigées contre l'acteur Naudet. Voici pourquoi : le jour où Naudet annonça au public, de la part de la Comédie, que la santé de Mme Vestris mettait obstacle à la reprise de *Charles IX*, Talma, qui était en scène avec lui, s'avança à la rampe et lui donna un démenti. Il y eut une explication violente dans les coulisses. Cependant le même soir, au foyer, Talma présenta Chénier au public et jura qu'il ne jouerait plus avant d'avoir rempli sa place dans *Charles IX*. Palissot, qui était présent, répondit tout haut qu'au besoin il se chargerait de lire le rôle en remplacement de l'acteur malade. Malgré l'effervescence de la foule qui entourait le héros de cette scène, Naudet osa se montrer au foyer, et sa contenance ferme imposa aux insulteurs. J'ai sous les yeux une brochure très curieuse de lui sur cette étrange affaire, qui ne fait guère honneur à Chénier. On peut voir là l'histoire d'un duel ridicule dans lequel le poète, provoqué par le comédien, proposa très sérieusement « d'attacher une ficelle à la détente de deux pistolets qui seraient placés sur le front de chacun des combattans, et d'aposter un témoin qui, tirant cette ficelle, ferait sauter la cervelle des deux adversaires. » C'est à n'en pas croire ses yeux : évidemment le succès de *Charles IX* avait exalté la tête naturellement bouillante de Chénier. Heureusement il eut occasion de faire ses preuves, quelque temps après, dans une rencontre avec Laya. A un endroit de sa brochure, Naudet disait : « M. Chénier est le moteur de tout..... Talma est le séide de M. Chénier; il serait paisible et nul s'il obéissait à son caractère. » Il est triste d'avoir à enregistrer de pareils faits.

délire de la vanité. Chénier était surtout mortifié que quelques malins eussent applaudi à cet hémistiche de l'héroïne :

..... Je ne reviendrai plus.

C'était un mauvais pronostic. La foule revint pourtant. Talma, qui, par cette seconde création, entrait dans la plénitude de son génie, eût suffi à l'y amener. Il y eut donc succès, mais un succès sans enthousiasme. On le comprend, les passions politiques n'étaient plus en jeu; l'intérêt, au contraire, reposait sur une reine jeune et belle, et c'était une ressemblance avec Marie-Antoinette, que d'odieux libelles discréditaient chaque jour dans l'opinion. *Henri VIII* n'était pas sans valeur : c'est même une des meilleures œuvres de l'ancien théâtre de Chénier. Si une versification artificielle et prolixe en gâte souvent le style, il y a dans le rôle d'Anne de Boleyn des vers faciles, des passages touchans, quelques accens de sensibilité qui vont au cœur. Je ne ferai aucune difficulté de convenir, avec La Harpe, que le personnage d'Henri VIII est *bêtement atroce*, j'accorde même volontiers à Geoffroy qu'il y a du tyran bouffon et du Barbe-Bleue dans ce prince qui gesticule pendant cinq actes pour prouver qu'il est ce qu'on ne saurait jamais être publiquement sans être ridicule; mais deux ou trois scènes pourtant doivent être mises à part et laissent dans le souvenir une vive empreinte. Ainsi l'entrevue du roi avec Anne ne manque pas d'émotion : çà et là il y a des traits qui touchent à la grandeur.

Henri VIII fut un épisode tout littéraire dans le théâtre tout politique de Chénier. C'est que la composition de cette pièce datait d'avant *Charles IX*, et que les circonstances seules en avaient retardé la représentation. Par *Calas*, le poète revint à l'allusion contemporaine, à la prédication philosophique. Ce sujet de Calas semblait imposé par un codicille daté de Ferney aux héritiers poétiques de Voltaire : il revenait de droit à Chénier; mais, pour son malheur, Chénier avait laissé transpirer ses projets. Quand il arriva, on lui avait dérobé son plan, on avait déjà donné ce titre à deux drames : saturé de ces redites, le public ne vint guère, et la pièce fut peu goûtée. Au surplus, ce n'était que justice, elle n'était pas bonne. Il n'y a assurément qu'un ami qui ait pu dire à propos de *Calas* : « Le talent de Chénier se développe comme son patriotisme. » Ce jour-là, Marie-Joseph, contre l'habitude, avait des intelligences au *Mercure*.

Dans *Calas*, Chénier a fait subir à sa poétique une bien dangereuse épreuve. En prenant en effet un sujet d'hier, en traduisant ainsi sur la scène des bourgeois, des hommes que plus d'un spectateur avait pu

connaître, il tournait la lumière vers l'endroit faible, vers le vice radical de son système. Donner ainsi un objet voisin de comparaison, rendre possible un contrôle immédiat, c'était aller se heurter contre la réalité. Réalité, vérité, n'était-ce pas précisément ce qui manquait à toute cette école, à la tragédie qui s'était enfermée dans un langage de convention, au drame qui n'aimait pas à se risquer hors des limites connues de certains sentimens. Or, aller prendre tout à côté de soi des évènemens de la vie ordinaire, c'était jeter dans cette liqueur brillamment colorée la goutte d'acide qui décompose. Sans doute, il était bien naturel que le génie plébéien trouvât enfin sa place dans l'art d'un temps démocratique; mais Chénier, qui méprisait tant l'étiquette de cour, n'osa pas violer la rigoureuse étiquette de la tragédie. Écoutez plutôt la servante de Calas. Elle aussi, elle parle cette langue apprêtée et abstraite, ce jargon solennel, cette vague métaphysique de périphrases qui s'adressent toujours à l'oreille et qui la fatiguent. De grands mots pour de petites choses, des antithèses enfantines, mille détours tantôt élégans, tantôt gênés, afin d'éviter la franchise du style, et, pour tout dire en un mot, le précieux de l'emphase, voilà le procédé habituel. Je veux croire que ce sont là des bourgeois, puisque vous l'assurez; mais, de grace, ôtez les noms propres, changez les costumes, transportez la scène à Rome ou à Sparte, et veuillez me dire s'il y aura un mot à raturer dans toutes vos périodes. Qu'est-ce, je le demande, qu'une familiarité pompeuse, qu'est-ce qu'un homme du peuple arrondissant des phrases cadencées? Vraiment on avait réalisé dans la tragédie la chimère de la langue universelle : tous les temps, tous les peuples, tous les hommes s'y exprimaient absolument de la même manière. Ce qui a manqué à toute cette littérature, et en particulier à la littérature révolutionnaire, ç'a été un écrivain qui traitât l'art comme Roland traita la royauté. Le jour où quelqu'un put entrer aux Tuileries avec des souliers sans boucles, une révolution fut consommée. C'est un conseil analogue qu'on est toujours tenté de donner à Chénier. Heureusement il a écrit *Tibère*.

Calas choque parce qu'on y voit la décoration de près; avec *Caïus-Gracchus*, au contraire, Marie-Joseph retrouva le lointain convenable, l'horizon romain, et par conséquent tous ses avantages. Cette pièce, donnée en février 92, eut un succès prodigieux; Monvel était superbe dans le rôle de Caïus. L'énergie sonore de ce drame sans action, cette fière ostentation de patriotisme, cette fièvre d'héroïque liberté exprimée dans une mâle poésie, ce délire enfin des grands sentimens, cette passion violente de l'égalité, remuaient profondément la foule. Il

y a dans *Gracchus* une scène qui, quoique infectée de tout le pathos révolutionnaire, a conservé un caractère frappant; c'est celle des harangues à la tribune. On croirait assister à une séance de club entre Danton et Robespierre : il y a là comme un sauvage écho de la *montagne*. Chénier, qui, à cette date, figurait au premier rang du parti des sans-culottes, s'était proposé dans *Gracchus* un but tout politique; le poète voulait frapper au cœur le *modérantisme*. Il n'y a pour sa part que trop réussi. Geoffroy s'en ressouvenait avec cruauté, lorsque, ayant à parler plus tard d'une reprise de cette tragédie, il rappelait avec une ironie amère qu'elle avait *entraîné les décombres* et *aplani le terrain;* mais Geoffroy, si bien renseigné, aurait dû, pour être équitable, ne pas taire sciemment que cette pièce, quelque effrénées et quelque dangereuses qu'en fussent au fond les doctrines, finit cependant par blesser les bourreaux d'alors. Un soir, pendant la terreur, on donnait *Caïus-Gracchus* au Théâtre de la Nation; la foule était nombreuse, et le représentant Albitte avait pris place au balcon. C'était un médiocre avocat de Rouen, qui portait après lui la peur, même sur les bancs de la convention. Quand au second acte vinrent ces deux vers :

> *Des lois, et non du sang!* ne souillez point vos mains;
> Romains, vous oseriez égorger des Romains!

il y eut un frémissement universel, et les bravos retentirent longtemps. Cette multitude timide, mais moins effrayée parce qu'elle était réunie, se vengeait par là des pourvoyeurs de l'échafaud. A ce spectacle, Albitte se leva furieux, et, montrant le poing au parterre : « *Des lois et non du sang!* s'écria-t-il, c'est le vers d'un ennemi de la liberté. A bas les maximes contre-révolutionnaires! *Du sang et non des lois!* » Des huées accueillirent l'interrupteur; on ne l'avait pas reconnu. Exaspéré, Albitte tire sa médaille de représentant, la jette sur la scène, et sort en proférant des menaces. Le nom du terrible proconsul courut aussitôt de bouche en bouche; la terreur devint générale, et en un instant la salle fut déserte. On n'acheva même pas la pièce. Quelques jours plus tard, Billaud-Varennes dénonçait *Caïus-Gracchus* à la tribune comme « l'œuvre d'un mauvais citoyen. »

Voilà les scènes du temps : Chénier, malgré sa faiblesse et ses concessions, se trouvait sérieusement compromis pour avoir prononcé en passant ces mots d'humanité et de tolérance au nom desquels avait été commencée la révolution. Bientôt on désigna ouvertement le poète comme une sorte d'*usurpateur lyrique* du pouvoir. Un ancien profes-

seur, nommé Léger, qui s'était fait histrion, le mit même en scène dans une parodie virulente, *l'Auteur d'un moment*. Léger s'efforçait de

> Fustiger ce pédant qui pensait à la fois
> Éclairer l'univers et régenter les rois.

Les vers, on le voit, étaient détestables. La pièce pourtant eut assez d'importance pour amener une sorte d'émeute au Vaudeville : Chénier, en sa destinée orageuse, portait partout le trouble après lui.

Dans les clubs, dans les journaux, à la convention, les inimitiés s'envenimaient, elles devenaient à chaque instant plus nombreuses. *Fénelon*, donné peu de jours après la mort de Louis XVI, y mit le comble. Cette tragédie était un acte de courage qui reprenait dignement, dans un autre sens, la tâche hardie commencée quelques semaines auparavant par Laya, dans *l'Ami des Lois*. Je sais bien que plus tard l'impitoyable Geoffroy, récriminant contre Chénier au nom de la réaction religieuse, a affirmé que dans cette pièce le poète avait eu la prétention de faire le code moral de 93, je sais encore que le haineux abbé s'est perfidement écrié à ce propos : « Quel père pour une telle fille! » mais, à vrai dire, ces embuscades tardives sont peu loyales; c'est comme le guet-apens d'une critique intéressée. Oui, il y avait du danger, devant ce tombeau de Louis XVI où s'étaient abîmées hier la royauté et la religion, en présence de l'athéisme d'Anacharsis Clootz, à venir mettre la philanthropie dans la bouche d'un prêtre, d'un *animal noir*, comme disait André Dumont à la tribune, à parler de la charité avec onction, à garder enfin le culte attendrissant de la pitié. Chénier lui-même osa ne pas déguiser son intention : « J'ai cru, écrivait-il, qu'en nos jours mêlés de sombres orages, lorsque les mauvais citoyens prêchent impunément le brigandage et l'assassinat, il était plus que temps de faire entendre cette voix de l'humanité. » Efforts perdus! lutte inutile! Tant que le poète n'avait fait que pousser le char à l'abîme, on avait pu apprécier sa force, on avait pu reconnaître l'effet réel de ses efforts; mais lorsqu'il voulut changer de rôle et se jeter comme un obstacle sur cette pente terrible, il était trop tard, l'élan ne pouvait plus être contenu. Un pas encore, un pas de plus, et le char l'écrasait sous sa roue. *Fénelon* n'exerça aucune influence; comme l'a très bien dit M. Daunou, l'auteur avait aspiré à se rendre utile, il ne réussit qu'à devenir plus célèbre.

Le pathétique puéril et romanesque de *Fénelon* ne saurait nous intéresser aujourd'hui : l'histoire d'une jeune fille détenue pendant quinze ans dans les cachots d'un cloître, et délivrée enfin par un prélat

patriote, amène forcément le sourire. Ce mélange bâtard du drame larmoyant de La Chaussée, de l'idylle béate de Gessner, et de la sentimentalité niaise de *Numa Pompilius*, fait un singulier effet à distance. Qui ira désormais chercher à travers ce fatras les quelques vers touchans et purs qui se détachent çà et là dans la facile prolixité de l'ensemble?

Depuis *la Religieuse* de Diderot, ce fut la mode de prendre des canevas de romans et de drames dans les mystères de la vie monastique; de très bonne heure, La Harpe s'y était essayé dans *Mélanie*. La révolution redoubla ce goût : on eut tour à tour *les Rigueurs du Cloître* de Fiévée, le *Fénelon* de Chénier, *les Victimes cloîtrées* de l'acteur Monvel, et vingt autres essais oubliés. Ce même Monvel avait trouvé des inspirations magnifiques dans le rôle de Fénelon; mais on remarqua que quelques mois plus tard il joua avec le même succès, et en s'en glorifiant, le rôle de Marat. Fénelon et Marat! C'est la même année aussi que ces deux noms se rencontrent dans la biographie de Chénier. Tels sont les contrastes, les inconséquences de cette étrange époque. La vie de Chénier en est remplie. Courageux comme poète, il ne le fut pas toujours comme citoyen; trop souvent on le voit servir par ses votes ces mêmes doctrines odieuses qu'il flétrissait au théâtre. Je m'explique ces contradictions. Quand Marie-Joseph tenait la plume, c'est son cœur qui l'emportait, et son cœur était bon; quand, au contraire, il était à la convention ou dans les clubs, son esprit fougueux l'entraînait aux violences, ou bien il cédait à la contagion de la peur. On assure que plus d'une fois le regard sec et perçant de Robespierre arrêta sa main tremblante, sa main prête à jeter dans l'urne la boule vengeresse. Égaré par des convictions ardentes, par une passion susceptible et aveugle, Chénier ne sut pas toujours se garder, dans sa conduite politique, de la frénésie et de la faiblesse. Généreux, il ne fit pas le mal directement; inconsistant et mobile, il le laissa faire autour de lui. Il eut de l'héroïsme par accès et de la pusillanimité par intervalles.

Les décemvirs trouvèrent que *Fénelon* « énervait l'énergie républicaine. » Les représentations en furent prohibées. Aussi est-ce la dernière tragédie que donna Chénier sous l'ombrageuse inquisition de la montagne. Je me trompe, Marie-Joseph fit encore, pendant le régime de la terreur, une suprême tentative. Cette tentative faillit le perdre. Dans les premiers mois de 1794, *Timoléon* était annoncé sur l'affiche du Théâtre de la République comme devant être joué très prochainement; mais le bruit se répandit que l'usurpation de Timophane et sa

mort (c'était le sujet de l'ouvrage) donneraient peut-être lieu à quelques allusions contre l'omnipotence de Robespierre. Robespierre dépêcha donc à la répétition générale un de ses affidés, le conventionnel Julien de Toulouse. A la peinture de la tyrannie

Usurpant sans pudeur le nom de liberté,

Julien commença à laisser entrevoir son mécontentement; quand vint cet autre vers :

Je ne vois plus en toi qu'un lâche ambitieux,

il ne put retenir sa colère : « Chénier, s'écria-t-il, tu n'as jamais été qu'un contre-révolutionnaire déguisé, » et il sortit. La répétition ne fut pas continuée. Un ordre du comité de salut public défendit la pièce, et on en rechercha soigneusement tous les exemplaires pour les détruire. Chénier lui-même fut contraint de jeter au feu son propre manuscrit devant Barère. Il n'y eut que Mme Vestris qui cacha son *Timoléon*, mais elle n'osa pas le dire à Chénier : aussi ce fut pour le poète une joie d'enfant (n'est-ce pas dire une joie d'auteur?), quand sa tragédie, qu'il croyait détruite, lui fut rendue après le 9 thermidor. On verra plus tard par quelles amertumes la destinée lui fit payer cette fatale prévoyance de Mme Vestris.

A un ami qui lui conseillait, pendant la terreur, de chercher à se distraire du lugubre spectacle des échafauds par quelque composition dramatique, le bon Ducis répondait : « J'ai vu trop d'Atrées en sabots pour en mettre sur la scène. C'est un rude drame que celui où le peuple joue le tyran. Ce drame-là ne peut se dénouer qu'aux enfers. » Chénier, on s'en est aperçu, ne sentait pas ainsi, et chez lui le tempérament littéraire ne cesse pas un instant de l'emporter. Bien que la tragédie soit dans la rue, il en a toujours une en train pour le théâtre; rien ne l'arrête, il est infatigable : *Charles IX* vient le lendemain de la prise de la Bastille, *Fénelon* le lendemain de la mort de Louis XVI. L'Europe coalisée est aux frontières, Chénier aligne des rimes; la mort est en permanence dans les carrefours, Chénier agence des strophes. Qu'il se drape en politique, qu'il étale sa toge de législateur, au fond je suis toujours sûr de retrouver l'homme de lettres : rien que sa vanité, d'ailleurs, le trahirait. On l'eût atteinte au vif certainement en louant les discours du tribun aux dépens des vers du poète : c'était au rebours d'aujourd'hui. Au surplus, l'importance du rôle de Marie-Joseph pendant cette première période est surtout dans ses pièces de théâtre, dans l'union qu'il y eut entre les œuvres

de l'écrivain et les œuvres de la révolution. Chénier a droit à une place distincte dans l'histoire de ce grand bouleversement social : il témoigne de la présence continue des lettres, de l'aide utile qu'elles prêtèrent aux évènemens, de la résistance qu'elles voulurent quelquefois leur opposer. *Fénelon* avait pour but d'arrêter le déchaînement des passions, comme *Charles IX* avait eu pour résultat de les mettre en jeu. Seulement, après avoir réussi dans ses essais de propagande, Marie-Joseph échoua dans sa tentative de résistance. La poésie peut enflammer l'enthousiasme, elle ne corrige pas la frénésie. Il faut le dire à l'honneur de Chénier, dans l'entraînement des plus mauvais jours, jamais l'insulte aux victimes, jamais l'éloge des bourreaux ne se sont rencontrés sous sa plume : on chercherait en vain dans ses œuvres quelqu'une de ces strophes honteuses qui furent une tache pour la vieillesse de Le Brun. C'est dans les hautes sphères qu'habite toujours sa muse. En touchant la terre, elle aurait craint de souiller son cothurne dans le sang.

Les hymnes que Chénier fit pour les fêtes de la révolution, les chants patriotiques que la victoire lui inspirait, sont pleins de sentimens élevés et purs : on y retrouve les idées généreuses d'affranchissement auxquelles Condorcet mourant n'avait pas cessé de croire, cette passion sainte et martiale de la liberté que la vue de l'échafaud ne fit qu'aviver dans le cœur de Mme Roland. Sans doute, la grande poésie lyrique du temps n'est pas là; elle est dans les choses même. La muse révolutionnaire fut une bacchante à qui la tribune servit de trépied : quel rhythme eût retenti à l'égal des foudres oratoires de Mirabeau? quelles strophes n'eussent paru décolorées à côté de la géométrie enflammée de Saint-Just, à côté de ces formules draconiennes revêtues d'images bibliques? La pâle tradition de J.-B. Rousseau est trop souvent flagrante dans la partie lyrique des œuvres de Chénier : il serait cependant injuste de méconnaître ce qui s'y rencontre çà et là de vigoureux accens. Le canon et le cri des mourans accompagnaient bien, ce me semble, les soldats répétant sur le rhythme de Méhul :

La victoire en chantant nous ouvre la barrière,
La liberté guide nos pas...

La liberté, en effet, s'était réfugiée dans les camps, et elle gagnait des batailles en entonnant les vers de Chénier. Dans le bel *Hymne à l'Être suprême*, écrit au plus fort de la terreur, alors qu'on osait à peine prononcer le nom de Dieu, Marie-Joseph a été vraiment inspiré :

Source de vérité qu'outrage l'imposture,

De tout ce qui respire éternel protecteur,
Dieu de la liberté, père de la Nature,
Créateur et conservateur,

O toi seul incréé, seul grand, seul nécessaire,
Auteur de la vertu, principe de la loi,
Du pouvoir despotique immuable adversaire,
La France est debout devant toi.

Un souffle puissant soutient jusqu'au bout Chénier à la hauteur de son sujet. Plus loin, dans le même hymne, des accens précurseurs retentissent, et un coin de ce ciel éthéré, où plana depuis la première muse de Lamartine, se découvre tout à coup et étonne l'œil habitué à l'empyrée blafard de l'ode mythologique. A une certaine hauteur, les horizons se rejoignent.

L'œuvre du poète au sein de la révolution est maintenant connue : il nous reste à dire un mot de l'œuvre du citoyen. La tâche sera moins longue; un scrutin se dépêche plus vite qu'une tragédie, surtout en un temps où l'on vote *sans phrases*. Ce n'est pas que Marie-Joseph n'en ait fait bon nombre dans ses harangues : on peut même dire que le recueil des *Discours politiques* de Chénier ressemble trop souvent à un cahier de corrigés en style de Brutus rhétoricien.

Mais arrêtons-nous un instant : peut-être après avoir quitté le poète, peut-être avant d'avoir affaire au conventionnel, voudra-t-on savoir au juste quel était l'homme. Déjà ses vers nous l'ont laissé entrevoir à moitié, et plus d'une échappée d'amour-propre l'a trahi; l'instant toutefois est propice pour le saisir dans sa vive nuance d'alors. Plus tard, en effet, les rudes arêtes s'effaceront, et sous l'effort des années, au dur contact des évènemens, dans les longues amertumes du chagrin, ce caractère tranché perdra ses saillies. A l'heure où nous sommes, il suffit d'apercevoir Chénier pour le connaître : c'est une nature tout extérieure, mais qui voile cependant la générosité sous la brusquerie et le désintéressement sous la rudesse. Une humeur inquiète, une *partialité fougueuse* dont M. Daunou lui-même ne fait pas mystère, une conversation mordante et pleine de traits, le plus naïf étalage de vanité, un goût marqué de faste et de plaisir, l'impatience de la renommée, tous les préjugés du XVIIIe siècle, tout l'enthousiasme de la génération de 89; avec cela une ame noble, mais accessible à la colère; un esprit généreux, mais ouvert aux préventions : voilà le Chénier du temps de *Charles IX*. Ce n'est pas tout-à-fait celui du

temps de l'*Epître à Voltaire :* la transformation sera sensible dans le caractère comme dans le talent.

Les femmes observent avec finesse, c'est le don de leur esprit : elles peignent d'un mot et attrapent la ressemblance, c'est le charme de leur conversation. Aussi ai-je souvent pensé qu'entendre Mme Roland causant avec Brissot le lendemain de *Fénelon*, écouter au long Mme de Staël le lendemain de l'*Épître sur la Calomnie*, c'eût été connaître Chénier mieux que par ses vers. Mais que dites-vous de ce portrait?

« Chénier, dont je ne connaissais que des vers assez durs et sa triste pièce de *Charles IX*, faible par les caractères, qui pouvaient être si grands, mauvaise par le style, bonne par l'intention, Chénier fut appelé à la convention. Il y a loin d'un poète à un législateur..... J'ai vu Chénier quelquefois; je me souviens que Roland le chargea de dresser le projet d'une proclamation du conseil dont il lui donna l'idée. Chénier apporta et me lut ce projet : c'était une véritable amplification de rhétorique déclamée avec l'affectation d'un écolier à voix de stentor. Elle me donna sa mesure. On peut faire des vers et porter dans un autre genre de travail la justesse d'un bon esprit; mais Chénier voulait encore être poète en écrivant de la prose et de la politique. Voilà, me dis-je, un homme mal placé, qui n'est bon dans la convention qu'à donner quelques plans de fêtes nationales....

Au ton acrimonieux de Mme Roland, on voit trop que Chénier n'est pas de la Gironde. C'est un portrait de profil, très peu flatté, on le voit, un peu chargé même et touchant à la caricature : le type natif est saisi pourtant, et la physionomie se reconnaît. Le médaillon que voici est-il plus ressemblant?

« Chénier, malgré tout ce qu'on peut reprocher à sa vie, était susceptible d'être attendri, puisqu'il avait du talent, et du talent dramatique.... C'était à la fois un homme violent et susceptible de frayeur; plein de préjugés, quoiqu'il fût enthousiaste de la philosophie; inabordable au raisonnement quand on voulait combattre ses passions, qu'il respectait comme ses dieux pénates. Il se promenait à grands pas dans la chambre, répondait sans avoir écouté, pâlissait, tremblait de colère lorsqu'un mot qui lui déplaisait frappait tout seul ses oreilles, faute d'avoir eu la patience d'entendre la fin de la phrase. C'était néanmoins un homme d'esprit et d'imagination, mais tellement dominé par son amour-propre, qu'il s'étonnait de lui-même, au lieu de travailler à se perfectionner. »

M. Daunou trouvait « peu d'équité » en ces lignes, que Mme de Staël insérait dans ses *Considérations sur la Révolution* quelques années à

peine après la mort de Chénier. A cette date, en effet, un pareil jugement, quoiqu'il fût un palliatif des duretés de Mme Roland, n'était pas sans injustice. Le portrait tracé par Mme de Staël est vrai, mais le jeune homme surtout a posé devant elle. Ici ce n'était pas une galanterie de rajeunir le modèle : la figure de Chénier fut de celles qui embellissent en vieillissant. En somme, on a eu dans Mme Roland un juge de salon hostile et de parti opposé, dans Mme de Staël une opinion d'amie sévère et sans complaisance. Il est bon, pour être au complet, d'avoir le mot d'un ennemi déclaré :

« Chénier était sombre, fier, atrabilaire, et railleur à la manière de Voltaire. Son caractère était emporté, exclusif, audacieux. Il ne se faisait pas généralement aimer, parce qu'il était trop facilement haineux et rancunier. Son caractère ardent le jetait dans les extrêmes; il fut républicain au théâtre et réacteur à la convention. Il redevint ami de la république lorsque Bonaparte établit la monarchie. Il eût été plus convenablement dans Rome que dans Paris. »

Voilà comment, avec des rancunes que la retraite et les années n'avaient pas éteintes, Barère s'exprime sur le compte de son collègue Chénier. Tous les avis sont bons à entendre, et il semble d'ailleurs que les témoignages favorables ne se discernent que mieux à travers les aigreurs d'un implacable adversaire; les moindres concessions y sont des hommages peu suspects. C'est ainsi qu'en donnant Chénier comme une espèce de *romain*, Barère ne fait pas de lui un politique, mais en fait sans s'en douter une ame honnête et élevée. Assurément une pareille assertion est précieuse, et il semble opportun de la recueillir et de s'en prévaloir au moment où les deux frères vont être mêlés diversement aux contentions des partis, au moment où l'on va rencontrer Marie-Joseph sur les bancs de la convention, André dans les cachots de Saint-Lazare.

C'est l'endroit sombre de la vie de Chénier. Depuis cinquante ans, la calomnie n'a pas encore épuisé son venin; depuis cinquante ans, la mémoire du poète est balancée entre des apologies chaleureuses, mais trop peu explicites, et des accusations aussi vagues qu'acharnées. Quelque dégout qu'inspire une pareille enquête, c'est presque un devoir de rechercher les causes et la valeur de ces récriminations sanglantes. Il y a eu des plaidoyers éloquens, personne n'a instruit le procès. Sans doute il est pénible de troubler ces cendres, d'évoquer ces ombres fraternelles; mais il faut bien en finir et ôter son dernier

prétexte à la haine. Je ne tairai rien d'ailleurs : il est urgent d'être net et d'aller au fond des choses.

Et d'abord racontons les faits. M. Thiers a écrit à propos de Chénier dans l'*Histoire de la Révolution :* « Il était franchement républicain. » Ce simple mot marque toute la différence du rôle politique d'André et du rôle politique de Marie-Joseph : André fut révolutionnaire avec la constituante, mais resta dans les rangs des *monarchiens;* Marie-Joseph fut révolutionnaire encore avec la convention et accepta la terrible logique des évènemens. De très bonne heure la double couronne de poète et de tribun avait tenté le plus jeune des deux frères; avant *Charles IX*, dès les premiers mois de 1788, Chénier, dans un dialogue satirique, *le Ministre et l'Homme de lettres*, laissait percer sa double prétention littéraire et politique :

...Savez-vous qu'Addison
Fut, quoique bel esprit, un ministre assez bon?

L'écrivain, on le devine, se fût prélassé volontiers dans un fauteuil d'homme d'état. André n'eut pas de si bonne heure ces ambitions turbulentes; jusqu'au dernier moment, jusqu'à ce que la révolution éclate, c'est le poète des plaisirs et de l'art pur, vivant dans cet *atelier du fondeur* que M. Sainte-Beuve a décrit ici même (1) avec une grace si parfaite. Dans les années qui précédèrent immédiatement la révolution, André était à Londres; il envoyait des vers à Marie-Joseph qui, déjà tout occupé de *Charles IX*, lui répondait en février 88 : « Un des grands plaisirs que je puisse avoir est de recevoir de ces beaux vers que vous savez faire. » Ces bonnes relations se continuèrent après le retour d'André à Paris, qui eut lieu dans les premiers mois de 90. On était au plus vif du combat : il s'agissait des destinées de la France. André se jeta généreusement et activement dans la lutte, n'hésitant pas à quitter les chères mollesses de sa poésie pour les colères de la polémique, tout comme Vergniaud laissait la nonchalante volupté du repos pour les agitations de la tribune. Son vigoureux manifeste, l'*Avis aux Français*, eut un retentissement immense qui ne suffit pas cependant à faire réussir sa candidature aux élections parisiennes de 91 pour l'assemblée constituante. Les divisions ne viennent qu'après la victoire : au début de l'année 91, les deux frères étaient encore animés par la communauté des vues politiques; on les trouve dans les mêmes

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1839.

rangs, dans les rangs de Malouet, de Kersaint, de Condorcet. C'est alors que Marie-Joseph dédie à son aîné sa tragédie manuscrite de *Brutus et Cassius*, en lui rappelant « l'amitié qui les unit plus étroitement que les liens du sang, » et en lui parlant avec insistance de « son mérite, dont il reconnaît toute l'étendue. » Touché de ce *beau présent*, André répondait : « Imagine-toi, mon frère, que tu vois jouer ton ouvrage à Rome sur le théâtre de Pompée, et vois quels applaudissemens! » Dans l'enivrement de *Charles IX*, cela dut toucher au vif la vanité de Marie-Joseph; mais Marie-Joseph, entraîné par ce succès même, poussé par l'ardeur de sa foi politique, par le retentissement des bravos populaires, se trouva bientôt engagé dans le parti extrême de la révolution. Qu'on n'oublie pas qu'aux représentations de *Charles IX* les applaudissemens avaient été dirigés par Danton et par Camille Desmoulins. Chénier resta fidèle à ses amis.

André avait accepté la révolution avec une joie sincère : à Londres, il la suivait de ses vœux; à Paris, il la servit de sa plume. Mais les excès et les violences l'effrayèrent vite : il fut de ceux qui crurent nécessaire et possible de contenir le mouvement et de le diriger. La lutte était belle, quoique impossible : il la tenta résolument. On le sait, sa polémique en faveur du parti modéré fut vive, hardie, éloquemment violente. Le *Journal de Paris* lui servait tous les jours d'arène : tantôt un article virulent dénonçait « le plat et odieux pathos » de Brissot, tantôt des vers énergiques flétrissaient nommément Collot d'Herbois, Robespierre, ces héros futurs de la terreur, qui déjà, selon le poète, puisaient leurs inspirations patriotiques dans

La vertu, la taverne et le secours des piques.

Comment s'étonner que deux ans plus tard les décemvirs se soient souvenus, et aient payé leur dette à André? En démasquant les projets factieux des clubs, en appelant la vindicte sur les sociétés populaires à la formation desquelles Marie-Joseph avait pris une part très active, André se séparait ouvertement de son frère. Son frère, naturellement irascible et d'ailleurs mal entouré, mal conseillé, fit insérer dans le *Journal de Paris* une réclamation de quelques lignes destinée à établir qu'il n'avait *point eu part* à l'article contre les jacobins, et que son opinion était *directement contraire*. Cela se passait à la fin de février 1792. Telle est la première trace ostensible que je rencontre de la fâcheuse séparation des deux Chénier. Les rancunes et la jalousie étaient en éveil autour d'eux : elles ne manquèrent pas d'intervenir et de tout envenimer. A cette époque, le *Journal de Paris* publiait

en appendice, sous le titre de *Cabinet de lecture*, des miscellanées moins sérieux. C'est dans le supplément qu'un ami politique d'André eut la funeste imprudence d'insérer quelques lignes ironiques à propos de la dénégation publiée par Marie-Joseph. « Quel rapport, disait perfidement le publiciste anonyme, y a-t-il entre l'éloquence nerveuse des *Réflexions* d'André et la triviale verbosité des préfaces de Joseph-Marie?... Pourquoi M. Joseph-Marie ne se fait-il pas honneur aussi d'être le frère de M. André de Chénier, dont le caractère, les principes et les talens ne peuvent qu'honorer ceux qui portent son nom? » C'était mettre l'amour-propre en jeu. Le lendemain, Marie-Joseph furieux répondait dans *le Patriote français* de Brissot : « Je vous remercie sincèrement de m'avoir épargné l'opprobre de votre estime, et je suis fâché qu'un homme de mérite comme mon frère soit insulté par vos éloges. » La vanité blessée commençait à se faire complice de l'hostilité politique. L'auteur de *Charles IX*, que son effervescence révolutionnaire et l'éclat subit de sa réputation au théâtre avaient fort accrédité, jouait un certain rôle dans cette société commençante des jacobins où siégeaient alors Sieyès, Barnave, Condorcet, Vergniaud; aussi n'eut-on pas grand'peine à lui faire croire que la défense officielle du club lui revenait de droit, et était pour lui un devoir. Une apologie des jacobins parut donc au *Moniteur*, dans laquelle les attaques d'André étaient repoussées avec vivacité à la fois et avec convenance; ainsi les expressions de *liens du sang et de l'amitié*, de *citoyen digne d'estime*, revenaient souvent et sauvaient les apparences. Toutefois, une phrase irritante s'était malheureusement glissée dans la lettre : on ne s'aperçut que trop par la réplique d'André que le mot d'*amplification de rhétorique* l'avait froissé. Cette réplique pourtant était d'un langage digne et ferme; mais, aux dernières lignes, la colère long-temps contenue éclatait par ce sarcasme, par cette allusion transparente : « Certes, un parti bruyant qui dispose du crédit, de la faveur, de la réputation et même de cette partie des succès littéraires dont la nature est d'avoir besoin des applaudissemens de la multitude, sera toujours beaucoup loué, même par plusieurs dont il ne sera jamais beaucoup aimé. » L'insinuation était cruelle : l'auteur de *Charles IX* fit aussi de vains efforts dans sa riposte pour paraître calme, pour éviter à son tour le *fiel;* dans les dernières phrases il n'y tint plus, et son humeur l'emporta : « Si j'avais, dit-il, perdu deux ou trois années à composer des tragédies impartiales ou insignifiantes (André avait-il donc songé au théâtre?) et même deux ou trois matinées à écrire pour un journal quelques pamphlets modérés, j'aurais trouvé un grand nombre

de prôneurs puissans et actifs, et peut-être, en 93, ils m'auraient consolé de n'avoir pu, en 91, me glisser dans la foule des députés de Paris, et siéger à l'assemblée nationale entre M. Robin Léonard et M. Thorillon. » Ces lignes, écrites dans les derniers jours de juin 1792, rappelaient amèrement à André l'échec de sa candidature.

On le voit trop, l'acrimonie s'en mêlait. La dispute tournant de plus en plus aux personnalités, André et Marie-Joseph cessèrent de se voir. M. de Chénier le père, qui aima la révolution à son début, et qui fit même partie des premiers comités de surveillance, d'où son *modérantisme* finit par le faire exclure, M. de Chénier conjura ses deux autres fils, Sauveur et Constantin, d'apaiser à tout prix la querelle, et de mettre un terme à ce déplorable débat; on obtint qu'André ne répondrait pas à son frère. Ce fut Brissot qui paya double : toute la colère du publiciste retomba sur lui. Au reste, les évènemens vinrent bientôt interrompre cette guerre de journaux, ces violentes rencontres dans le champ-clos de la presse. Quelques jours encore, et la monarchie disparaissait au 10 août. Les bureaux du *Journal de Paris* furent envahis par l'émeute; la feuille cessa de paraître, et les rédacteurs se dispersèrent. Le pillage sanglant des Tuileries et bientôt les massacres de septembre mirent le comble à l'indignation d'André; c'est avec horreur qu'il assista aux fêtes théâtrales qui suivirent le renversement de la royauté; ces bacchanales populaires lui semblaient

Dignes de l'atroce démence
Du stupide David, qu'autrefois j'ai chanté.

Ce n'était plus la calme idylle de Bion, ce n'était plus la noble élégie de Properce : ces *haines vigoureuses*, dont parle Molière, gonflaient la généreuse poitrine d'André. Archiloque avait son tour après Théocrite : le poète des *Iambes* préludait à ses colères.

Le parti d'André était vaincu; celui de Marie-Joseph triomphait. *Charles IX* avait donné à Chénier une immense popularité; son nom alors était un drapeau. Aussi, dès que la nomination double de Barère, comme député à la convention nationale, laissa aux électeurs de Versailles la liberté d'un nouveau choix, Marie-Joseph fut spontanément désigné par eux comme représentant du département de Seine-et-Oise. Pendant que son frère prenait ainsi place à la convention parmi les juges de Louis XVI (1), André, plein de dédain pour tous

(1) En votant pour *la mort*, Marie-Joseph Chénier ne déguisa pas son « extrême répugnance. » (Voyez le *Moniteur* du 20 janvier 1793, p. 102.)

ces *grands patriotes*, continua sa tâche périlleuse. L'amour qu'il sentait dans son cœur pour la liberté était réfléchi, profond, mais il n'étouffait point les sentimens d'humanité et de droiture. Le dégoût du crime l'avait ébranlé, la compassion pour le malheur ne lui laissa plus d'hésitation : la cause du roi était perdue, il la soutint. On l'a dit éloquemment, c'était se faire le transfuge du plus fort, c'était déserter vers le vaincu. Adresses, articles, placards, correspondance, démarches, rien ne fatigua son courage; il offrit à Malesherbes de l'aider, et ce fut lui qui rédigea le manifeste touchant que signa Louis XVI, l'*Appel au Peuple*. C'est ainsi que l'indomptable écrivain qui avait osé demander naguère qu'on élevât « des autels à la peur » refusa de sacrifier aux pieds de la terrible idole. Il faut le dire haut, André, dans les derniers et orageux mois de 93, ne fut exclusivement protégé que par le nom et le crédit de son frère. Les dangers que son audacieuse opposition lui fit alors courir furent si réels, que le poète Wieland, le sachant rangé parmi les *suspects*, écrivait d'Allemagne tout exprès pour savoir s'*il était encore en vie*. Au milieu de tout cela, d'ailleurs, André n'avait pas l'ombre d'ambition personnelle. Les circonstances et ses impérieuses convictions l'avaient seules jeté dans la lutte. On le voit dans des lettres récemment publiées, il n'aspirait, même alors, qu'à se mettre de nouveau *à l'écart*, qu'à retrouver dans la solitude la douce familiarité de la muse. Pendant qu'André, en prenant ainsi parti pour Louis XVI, donnait des gages aux dénonciateurs et des griefs à l'inflexibilité vindicative de la montagne, Marie-Joseph, emporté par le torrent, n'essayait pas de résister. Il était dans la chaleur de l'âge et des passions; aussi le trouve-t-on mêlé activement à toute la fermentation première, à tout le sombre enthousiasme de la terrible assemblée, et aussi à ses égaremens. C'est ce rôle de législateur révolutionnaire qui, lors de la réaction thermidorienne, faisait dire à Michaud, dans une cruelle diatribe contre Chénier, que le peuple avait

Pleuré plus de ses lois que de ses tragédies.

Voilà les représailles des partis : on ne tardera pas à voir si l'auteur de *Fénelon* les méritait.

Sur l'insistance de ses amis, André consentit à quitter Paris, à chercher un lieu de sûreté. Marie-Joseph, on l'a vu, était député de Versailles; il y procura un asile à son frère. André demeura près d'un an caché dans cette retraite, où une grave et longue maladie le retint. On peut voir dans sa belle ode de *Versailles* quels sentimens l'animaient alors, comment les vertes allées où, dans ses ennuis, il évo-

quait encore les chers fantômes de la poésie et de l'amour, s'enveloppaient souvent de deuil à ses regards, comment *l'ombre livide* des victimes venait peupler pour lui ces frais asiles et interrompre

Ce silence fertile en belles rêveries.

Si on n'était pas assuré des conséquences, peut-être vaudrait-il mieux tirer un voile sur ces funèbres souvenirs et laisser dans le demi-jour du passé la collision politique des deux Chénier, et les ombrages, les aigreurs qui s'y mêlèrent; mais j'ai à cœur d'être strictement vrai, de ne rien déguiser, de ne rien omettre, de ne laisser enfin à la malveillance ni un seul argument, ni une seule phrase, qu'elle puisse plus tard tirer de l'oubli. J'oserai même aller jusqu'au bout dans cette tâche pénible et ne pas taire une circonstance connue seulement de quelques-uns, mais qui, rendue publique dans l'avenir, pourrait servir de thème à des récriminations fâcheuses. Pour prouver que l'harmonie n'avait jamais été rompue entre les deux frères, on s'est plusieurs fois appuyé d'une ode d'André qui commence ainsi :

Mon frère, que jamais la tristesse importune
Ne trouble tes prospérités!
Va remplir à la fois la scène et la tribune,
Que les grandeurs et la fortune
Te comblent de leurs biens aux talens mérités!

Dans les éditions, la pièce n'a que deux strophes, et ces deux strophes sont louangeuses. Les vœux exprimés par André étaient sincères, je n'en doute pas; cependant il faut bien dire que la fin de l'ode tournait à l'ironie, à une ironie plutôt mélancolique que blessante. Ces derniers vers ont été vus par plusieurs personnes de notre connaissance. Du reste, on conçoit l'omission, on s'explique les scrupules honorables des premiers éditeurs; mais aujourd'hui qu'on a retrouvé dans les journaux du temps les phrases citées tout à l'heure, aujourd'hui que les témoignages imprimés de ces dissentimens ont été produits, une pareille révélation peut être faite sans inconvénient. On ne doit pas dissimuler non plus ce qu'il y avait d'impérieux et d'un peu hautain dans le caractère d'André. Dès long-temps André était l'oracle de sa famille, et Marie-Joseph avait été élevé à son égard dans des habitudes presque respectueuses; mais, lorsque la célébrité lui vint avec les ovations populaires, le plus jeune ne garda plus vis-à-vis de son aîné cette attitude inférieure, et s'émancipa. Une question d'amour-propre les avait aigris, une question de parti les sépara; maintenant le danger va

les réunir. Les affections saintes renaissent et s'avivent en face des grands périls.

Lorsqu'André, convalescent encore, revint à Paris, sur la fin de 93, il était réconcilié avec son frère. A cette date, Marie-Joseph, déjà compromis aux yeux des séides de Robespierre, passait pour un *modéré* dangereux. Désigné à plusieurs reprises par la convention pour remplir dans les provinces ces missions sanglantes que se disputaient les Lebon et les Carrier, il avait eu le courage de repousser toute participation directe à l'œuvre de la terreur. Ces refus réitérés le firent exclure du comité d'instruction publique, c'était un avertissement terrible; mais ce qui acheva de discréditer Chénier dans l'opinion du comité de salut public, ce fut un acte qui cependant lui a été reproché depuis comme un crime, ce fut sa conduite après la mort de Marat. Les cordeliers venaient d'élever un autel au cœur de cette ignoble idole, la convention eut la faiblesse de s'associer *unanimement* à cet acte de délire. Une loi spéciale fut en effet proposée pour la *panthéonisation* de Marat et la *dépanthéonisation* de Mirabeau. La montagne voulut mettre Chénier à l'épreuve, et le nomma rapporteur (1). Chénier, que ses dernières tragédies avaient rendu très suspect aux décemvirs, était sous le coup d'une imminente proscription; récuser l'*honneur* qu'on lui accordait, c'était offrir sa tête en holocauste. Le poète n'eut pas ce courage, il céda à l'affreuse nécessité; mais une fois à la tribune, la hardiesse lui revint, il parla de *devoir pénible*, il rendit hommage au génie de Mirabeau, et osa ne pas dire un seul mot de celui qu'avait frappé Charlotte Corday; le nom de Marat n'était prononcé que dans le projet de décret. Il y avait au moins là, on l'avouera, une audace relative, ce qu'on a très bien appelé le courage de la réticence. « Un pareil silence, a dit M. Daunou, au moment même d'une telle apothéose, en était le désaveu le plus solennel, l'improbation la plus outrageante. » Il ne fallait pas être bien fin pour apercevoir derrière ce mutisme intentionnel la vraie pensée de Marie-Joseph, pour deviner qu'au fond du cœur il disait avec André :

Un scélerat de moins rampe dans cette fange.

On s'imagine facilement l'exaspération que cet acte dut soulever chez les amis de Robespierre. Ceci se passait dans les dernières semaines de 93 : l'éclat que fit presque aussitôt la suspension de *Timo-*

(1) Marat détestait Chénier; il l'appelait « un suppôt de la république fédérative, etc. » (Voyez *l'Ami du Peuple*, 17 octobre 92.)

léon acheva de rendre Chénier *suspect*. Son rôle de poète officiel de la république ne lui fut même pas laissé, et dès-lors un véto absolu interdit le théâtre à sa muse. On prohiba *Charles IX* comme royaliste, *Gracchus* comme aristocrate, *Fénelon* comme favorisant le fanatisme. C'est dans ces conjonctures qu'André fut par erreur arrêté à Passy, chez Mme de Pastoret. Il n'y avait que confusion de noms; mais, pour obtenir la mise en liberté, un ordre spécial du tribunal révolutionnaire devait être réclamé. Le demander ouvertement, c'était désigner André à la hache, c'était le tuer. D'ailleurs, un autre frère de Marie-Joseph, Sauveur Chénier, ancien chef de brigade sous Dumouriez, venait d'être incarceré à Beauvais, et, d'un autre côté, M. de Chénier le père, malgré ses soixante-douze ans, se voyait dénoncé et sérieusement inquiété. On comprend les inquiétudes de Marie-Joseph : il sentit « qu'en frappant sa famille, on arrivait à lui. » Sa tendresse naturelle ne lui eût pas dit de chercher à sauver les siens, que son seul intérêt le lui aurait impérieusement prescrit; mais, dans les démarches actives qu'il ne cessa de poursuivre pendant ces six mois d'angoisses, Marie-Joseph ne fit que rester fidèle, on le devine, à l'instinct de son cœur. Déjà, à force d'obsessions, il avait obtenu un ordre de Fouquier-Tainville pour l'élargissement de Sauveur. Sauveur n'avait pas amassé contre lui d'impitoyables rancunes, il n'avait pas flétri par une éloquence hautaine et méprisante les premiers crimes de Robespierre et de Collot d'Herbois. Tels étaient, au contraire, les antécédens d'André. M. de Chénier ne comprit pas que demander hautement la délivrance de son fils, c'était évoquer les souvenirs, la colère d'hommes qui ne pardonnaient pas. Le malheureux père, mu par une impatience qu'on s'explique (1), poussait sans cesse Marie-Joseph à intervenir ouvertement, tout haut, en faveur de son frère; il ne se contentait pas de la triste réponse qui lui était toujours faite, de cette réponse trop vraie : « Faites plutôt qu'on l'oublie! » André aussi, dans sa prison, disait : « Accoutumons-nous à l'oubli! » L'oubli, c'était la vie alors. Mais comment faire admettre cela à un

(1) Le rôle honorable et imprudent du père d'André, si fatalement égaré par sa tendresse, fut bien celui que lui a prêté M. de Vigny dans les pages les plus touchantes de son *Stello*. On a pu, en effet, retrouver récemment et publier la réclamation écrite que M. de Chénier adressa, en faveur de son fils, au comité de sûreté générale. (V. *OEuvres en prose* d'André Chénier, 1840, in-18, p. XXXVIII.) En somme, il se trouve que dans cette émouvante histoire de la mort d'André et des anxiétés de Marie-Joseph, M. de Vigny avait à peu près deviné la vérité historique : c'était un instinct de poète. Je ne regrette, dans ce beau récit, que deux

père, à une victime? Et cependant la funèbre expérience de chaque jour ajoutait chaque jour à la conviction de Marie-Joseph. Marie-Joseph, de son côté, ne sut point se résigner à ce dévouement du silence, à cet intérêt négatif : quoiqu'il fût lui-même (je me sers des propres mots de M. Daunou) cité, dénoncé, recherché, quoiqu'il fût inscrit à son rang sur une des listes de proscription, il ne cessa pas un seul instant de faire en secret les démarches les plus persévérantes. C'était son unique pensée. S'il n'osait pas aller lui-même à Saint-Lazare consoler André, lui faire tenir ce *mot à travers les barreaux* qu'attendait le pauvre captif, c'était pour ne pas éveiller l'attention : le silence était la première condition du salut. Chénier, au reste, n'était pas sans quelque lueur d'espérance. Il venait d'écrire *le Chant du Départ* dans le but de reconquérir un peu de crédit et de popularité, dans l'espoir de désarmer le comité de salut public, et (illusion de poète!) il s'imaginait que l'hymne avec lequel on gagnait des victoires aux frontières lui ferait obtenir à Paris la vie d'un seul homme, la vie d'un frère! Ce n'était pas tout : Marie-Joseph avait fait long-temps partie de ces dîners secrets de Passy, de ces fêtes délicates et raffinées par lesquelles l'ancien fermier-général Dupin s'était attiré une certaine influence sur quelques bancs de la convention. Les membres du comité de sûreté générale, de qui dépendait précisément le sort d'André, se réunissaient là presque tous les soirs, et se distrayaient du sang par les voluptés : c'étaient Vouland, Amar, le vieux Vadier, Jagot, Louis du Bas-Rhin, tous ces agens obscurs, mais actifs, de la terreur, qui venaient dans ces orgies rire, avec des filles et des actrices, de leurs *guillotinades* du matin. Marie-Joseph en fit solliciter, en sollicita plusieurs : tous furent inflexibles. En ces mœurs à la fois corrompues et farouches, la complicité du plaisir n'était pas un titre à la bienveillance. Ce fut chez un de ces membres du comité de sûreté générale (je n'ai pu savoir lequel) que M. de Chénier, enfin lassé d'une si longue attente, eut la fatale hardiesse d'aller requérir, comme un acte de justice, la délivrance et par conséquent le jugement préalable d'André,

ou trois petites inexactitudes, bien faciles à corriger. Ainsi Robespierre dit à Chénier : « Je te fais compliment du succès de *Timoléon.* » *Timoléon*, au contraire, fut, avant la représentation, prohibé par ordre même de Robespierre, et ne put être donné qu'après le 9 thermidor. On pourrait aussi relever ce mot dans la bouche de Marie-Joseph : « J'ai perdu mon temps à l'assemblée nationale. » Chénier fut seulement de la convention. Voilà de minces chicanes, de vraies chicanes de critique à poète. Nous n'aurions pas noté ces vétilles, si M. de Vigny n'était pas de ceux qu'on réimprime.

en se réclamant des services rendus à la convention par son autre fils. « Une exception pour le frère d'un conventionnel, répondit le tribun; une exception! le détenu sortira dans trois jours. » Il sortit en effet, mais pour aller de Saint-Lazare à la Conciergerie, de la Conciergerie à l'échafaud. Peut-être, dans ces sollicitations réitérées et imprudentes, le nom d'André fut-il prononcé devant Collot d'Herbois. Collot d'Herbois avait une dette à payer à André : il n'en fallait pas tant pour mourir. On a assuré que Marie-Joseph aurait pu fléchir Fouquier-Tainville; mais l'hyène devait-elle lâcher deux fois sa proie et épargner André après Sauveur? Pour le sanglant magistrat, que pouvait être le prisonnier de Saint-Lazare, sinon, comme il disait, « une ardoise de plus qui tombe? » Et d'ailleurs, dans ces derniers mois de la terreur, Marie-Joseph aurait-il eu un pareil crédit? Tout récemment encore, on a osé écrire que jusqu'à la fin Chénier avait été d'accord avec les partisans acharnés de Robespierre, qu'on l'avait vu montrant aux tricoteuses le signal convenu, le morceau de drap rouge, et préserver ainsi son ami le député Devérité, alors que la convention était traquée par les canonniers d'Henriot : c'est une fable calomnieuse. Depuis l'abominable loi du 22 prairial, qui redoubla la terreur en ôtant même le droit de défense aux accusés, Chénier pouvait passer pour proscrit. La mort était suspendue sur sa tête; il s'attendait tous les jours à être arrêté. Aussi, durant ces dix dernières semaines, ne le vit-on guère à la convention; s'il s'y glissait un instant, c'était pour faire acte de présence, c'était pour disparaître aussitôt. Les lâchetés de ce temps de peur sont connues : dans les rues, on évitait Chénier, on ne lui serrait la main qu'à la dérobée. C'est que Robespierre l'avait désigné à la tribune par une allusion qui valait un arrêt. Un homme d'esprit du temps disait que la vie alors était devenue un art (1). Chénier en était là : il fut bientôt réduit aux expédiens, il dut quitter sa demeure et se dérober aux espions. C'est dans cet abandon désolé, c'est dans cette triste solitude que, pensant sans doute à son frère, il écrivait cette ode énergique, où sont flétris les décemvirs :

Du nom de la vertu le meurtre est revêtu,
Et l'audace de la vertu
Se tait devant celle du crime.

J'aime à me figurer qu'à la même heure peut-être André stigmatisait les *bourreaux barbouilleurs de lois* dans un de ces sublimes iambes

(1) Voyez les rares et curieux *Souvenirs* de Mme Suard sur son mari, 1820, in-12, p. 69.

écrits par lui sur de petits chiffons de papier, qu'il passait sous la porte du cachot à un autre prisonnier, à un compagnon d'infortune qui, délivré quelques jours plus tard par le 9 thermidor, put communiquer à la famille du poète ce dernier et précieux legs du captif. C'est ainsi que ces deux nobles cœurs, trop long-temps séparés par les discussions de partis, se réunissaient à la fin dans une même pensée, dans une commune indignation contre le crime. Caché et délaissé, Marie-Joseph apprit sans doute en même temps la mise en jugement et la mort de son frère. Il n'y avait pas eu vingt-quatre heures d'intervalle entre l'arrêt et l'exécution.

Dans l'attente du coup fatal, André écrivait :

Toi, Vertu, pleure si je meurs!

N'eût-il pas eu le droit d'en dire autant à la vieille poésie d'alors, à cette poésie redevenue jeune avec lui, et qu'il avait abreuvée à des sources plus fraîches, à des courans inconnus? Mais il semblait que ce lévite prédestiné dût emporter dans le pan de sa robe le grain de pur encens qu'il avait dérobé sur l'autel, car évidemment la rénovation poétique ne pouvait pas dater de là; évidemment la gloire d'André et son influence devaient être tardives. Les hasards intelligens de l'histoire littéraire en firent une sorte de contemporain posthume de Lamartine et de Victor Hugo. Pour accomplir, en effet, un grand changement dans les lettres, une forme nouvelle et originale ne suffit pas; il faut encore des idées, sinon des sentimens nouveaux. Or, André Chénier appartenait profondément au XVIIIe siècle, il en avait tous les penchans, toutes les opinions; seulement, par un don particulier, par un privilége unique, il lui fut permis de dépasser le style et la forme de son temps. Isolé aux limites de l'ère précédente et de l'ère actuelle, il a conquis une place à part, il donne à la fois la main à l'avenir et au passé. Son œuvre doit demeurer comme un calme monument élevé au culte de l'art pur, en dehors des contentions d'école, en dehors de cette grande lutte des deux poésies, la poésie de l'innovation et la poésie de la tradition, qui était à la veille de s'ouvrir avec le siècle et de se personnifier dans deux écrivains d'inégal génie et d'inégale renommée. Le premier, jeune et inconnu, était allé demander aux paysages du Nouveau-Monde les riches couleurs dont son imagination splendide vint bientôt éblouir la France au lendemain de l'anarchie; le second sortait de la tourmente révolutionnaire avec une réputation déjà faite, avec un talent incomplet, mais que le malheur allait fortifier et mûrir : on a nommé Châteaubriand et Marie-

Joseph Chénier. Singulière inconséquence, qui est celle du temps même! De ces deux hommes, l'un représenta en même temps l'esprit d'affranchissement dans les institutions politiques et de conservation scrupuleuse dans le goût littéraire; l'autre déploya à la fois la bannière de la révolution en littérature et des restaurations en politique. Voilà comment le génie de l'homme semble souvent, à travers l'histoire, se donner des démentis à lui-même; mais, au fond, c'est toujours lui qui profite. Ainsi, sans s'embarrasser des contradictions, il a accepté la liberté en politique avec Chénier, la liberté en poésie avec Châteaubriand. Dans son admirable égoïsme, la civilisation reçoit de toutes mains; il lui suffit de grossir son patrimoine, elle s'enquiert peu des origines.

André avait péri le 7 thermidor. Si la terreur eût duré deux jours de moins, il était sauvé; si elle eût duré quelques jours de plus, son frère était perdu. Robespierre tombait à peine, que Marie-Joseph publiait un hymne vengeur où, s'adressant au soleil avec un accent inspiré, il disait :

> Ne crains plus d'éclairer le triomphe des crimes,
> Tu peux remonter dans les cieux!

C'était un cri éloquent, un cri de joie et de délivrance; mais le deuil s'y mêlait, et la douleur fraternelle ne pouvait retenir son sanglot au souvenir des victimes frappées :

> Du moins sur vos tombeaux la plaintive patrie
> A nos pleurs mêlera ses pleurs.

Les larmes de Chénier furent sincères. Cependant c'eût été pour lui un devoir de les déguiser, de chercher à consoler celle dont André, à la veille de mourir, avait dit :

> La mère désolée, elle a perdu son fils!

Mais il faut du temps pour donner à un cœur maternel l'habitude et la familiarité du regret. Ce temps, la calomnie ne le laissa pas à Marie-Joseph, et ce fut sa mère elle-même qui bientôt eut à lui prodiguer des consolations. On fit un crime à Chénier de son malheur. Nous touchons à ces épreuves cruelles où l'homme eut tant à souffrir, où le poète trouva son talent.

Depuis le 9 thermidor jusque vers le milieu du consulat, c'est-à-dire de 1794 à 1802, Chénier prit une part active à la politique et joua

un rôle assez important dans les assemblées. Certes, les pamphlétaires du temps exagèrent beaucoup quand ils disent de lui :

Un tel fat est de notre sort
Le régulateur et le maître (1);

mais ce ton au moins montre que Chénier avait du crédit et de l'autorité. On le trouve en effet mêlé de près et avec décision à tous les évènemens d'alors, à la constitution de l'an III comme au coup d'état du 18 fructidor; c'est lui qui, le 13 vendémiaire, brava l'émeute à la tribune, et s'écria : « Il n'y a point de transaction; il n'y a pour la convention nationale que la victoire ou la mort. » Plus tard, Marie-Joseph ne fut pas étranger au 18 brumaire. Après avoir appuyé avec chaleur le pusillanime gouvernement du directoire, il avait fini, comme tout le monde, par le mépriser; mais, dans ses illusions de patriote, il croyait que cet appel à la force servirait en définitive les institutions républicaines, au lieu d'amener une dictature militaire. Chénier avait une nature imprévoyante et enthousiaste.

Quand le joug de la terreur eut cessé de peser sur la France, on sentit le besoin d'un gouvernement ferme qui eût la force de résister et aux tentatives des anarchistes et aux résistances des fauteurs du royalisme. Chénier fut de ceux qui voulurent à tout prix donner quelque unité au pouvoir; il y aida même par des duretés de parole ou par des rigueurs de votes que contredisaient ses doctrines libérales, sa foi loyalement républicaine. Il est si difficile de résister aux entraînemens des réactions. Avec sa fougue naturelle et sa susceptibilité de poète, Chénier céda quelquefois, il en faut convenir, à ces suggestions de l'humeur; ainsi, après l'insurrection du 1er prairial, il fut sans pitié pour ses collègues compromis. L'humanité pourtant était au fond du cœur de Marie-Joseph, et son nom, après le 9 thermidor, se rattache à plus d'un généreux souvenir. On aime à rappeler que ce fut lui qui prononça, pour le rappel des conventionnels proscrits, ces belles paroles que M. Mignet a pu recueillir :

« Ils ont fui, dit-on, ils se sont cachés. Voilà donc leur crime! et plût aux destinées de la république que ce crime eût été celui de tous! Pourquoi ne s'est-il pas trouvé des cavernes assez profondes pour conserver à la patrie les méditations de Condorcet et l'éloquence de Vergniaud?... Mais on craint des projets de vengeance de la part de ces hommes aigris. Instruits à l'école du malheur, ils ont appris à gémir sur les erreurs humaines. Non, non!

(1) Armand Charlemagne, *le Monde incroyable*, 1797, brochure in-8°.

Condorcet, Vergniaud, Camille Desmoulins, ne veulent pas d'holocaustes de sang, et ce n'est point par des hécatombes qu'on apaisera leurs mânes. »

Une pareille motion était digne d'un poète, et si Mme Roland eût pu entendre ce discours, si Lanjuinais, Laréveillère, Louvet, Isnard, tous les restes proscrits de la brillante Gironde, eussent pu lui dire à qui ils devaient leur réintégration, peut-être eût-elle jugé Chénier avec plus d'indulgence. Ces actes désintéressés, ces nobles manifestations, plaisaient à Chénier. Je pourrais, précisément dans cette période où la calomnie le poursuivit sans relâche, je pourrais citer de lui plus d'un trait de sensibilité vraie. C'est Marie-Joseph, par exemple, qui prononça le discours auquel M. de Talleyrand dut son rappel : plus tard M. de Talleyrand l'oublia, et Chénier, dont le cœur pardonnait plutôt que la plume, se vengea fort innocemment par cette jolie épigramme, qu'il tint secrète :

Roquette dans son temps, Périgord dans le nôtre,
Furent tous deux prélats d'Autun;
Tartufe est le portrait de l'un;
Ah! si Molière eût connu l'autre!

Marie-Joseph n'a jamais tiré grand profit de la reconnaissance : Regnaud de Saint-Jean-d'Angély fut à peu près le seul qui, par sa bienveillance marquée, lui montra qu'il savait se souvenir. L'importance extrême que ce conventionnel prit tout à coup après le 9 thermidor avait effrayé les autres membres influens de la convention : on résolut de le mettre en arrestation. Chénier le savait et n'en dit rien; mais le soir, à l'Opéra, voyant la belle Mme Regnaud avec son mari, en loge découverte, il fut touché et ne put se défendre de les faire avertir par Arnault. Tous deux déguerpirent au plus vite et n'eurent que le temps d'échapper à la proscription. L'émotion était vive et spontanée chez Marie-Joseph : il n'y savait pas résister. Mme de Staël, qui connaissait ce faible, en profitait pour ses amis. C'était elle qui avait mis en tête à Chénier le rappel de Talleyrand : après le 18 fructidor, elle courut un jour chez son ami et lui fit venir les larmes aux yeux en retraçant la situation du malheureux Dupont de Nemours et la détresse de toute cette famille. Chénier monta sur l'heure à la tribune, et, dit Mme de Staël, il *parvint à le sauver* (1), en le faisant passer pour un homme de

(1) Ce que Mme de Staël ne dit pas et ce qu'il est bon de constater, c'est qu'en sauvant Dupont de Nemours, Chénier mit en oubli de bien légitimes griefs. En rendant compte, dans une gazette du temps, d'un sanglant libelle d'André Dumont,

quatre-vingts ans, quoique le personnage en eût à peine soixante. Dupont, qui avait des prétentions à la jeunesse, fut très mécontent. C'est ainsi encore qu'ayant sauvé d'Avrigny, en s'appuyant sur *son peu d'importance*, le poète s'en fit un ennemi mortel. Chénier trouvait moyen de dispenser ses obligés de la gratitude. Décidément je ne m'étonne pas qu'il ait demandé à la convention un secours pour la veuve de Goldoni : il y avait en lui du *bourru bienfaisant*.

C'est, ce nous semble, un devoir d'enregistrer ces faits honorables. Par là, on connaît mieux Marie-Joseph, on s'accoutume à ses boutades, on sourit de sa vanité, on aime sa droiture et son bon cœur. Dès que l'homme généreux et dévoué s'est décidément révélé à moi, je suis déjà plus tranquille, et ces vagues imputations qui naguère m'inspiraient de la tristesse ne me donnent plus que de l'indignation. J'oublie le mot d'André dans les *Iambes :* « Tout est précipice. » Et comment Chénier n'aurait-il pas fait pour un frère, pour un ami d'enfance, ce qu'il faisait pour des adversaires, ce qu'il fit pour un ennemi irréconciliable et déclaré? On a vu avec quel inépuisable fiel le magistral La Harpe,

Ce grand Perrin-Dandin de la littérature,

(ainsi que le poète l'a plaisamment nommé) avait toujours traité Marie-Joseph. Durant l'été de 95, le philosophique auteur de *Mélanie*, qui venait de se jeter subitement dans les intrigues royalistes et dans la propagande religieuse, avait transformé sa chaire du Lycée en une vraie chaire de paroisse, j'entends de paroisse du temps de la ligue : c'est alors que survint le 13 vendémiaire. Le parti de la révolution reprit le pouvoir, et Chénier se trouva très accrédité et l'un des chefs du parti vainqueur. On songea à faire des exemples, à effrayer les factions extrêmes par quelques proscriptions notables : le bruit qu'avait fait La Harpe semblait le désigner plus que personne aux coups du nouveau pouvoir. En effet, le général Bonaparte prit la parole dans le comité, et demanda avec instance l'arrestation de La Harpe. Chénier répondit très vivement, et eut même la hardiesse de déchirer le mandat d'amener qui était tout rédigé. Cela était d'autant plus méritoire, que quelques mois auparavant La Harpe avait publié contre

et en comblant ce tribun d'éloges, Dupont de Nemours avait traité Sauveur Chénier, le frère de Marie-Joseph, de « buveur de sang, » et fait entendre, par une odieuse insinuation, que celui qui avait écrit *Timoléon* ne pouvait pas être un *frère tendre*. (Voyez le journal *l'Historien*, nº 449, 12 février 97.)

celui qui le sauvait une brochure très virulente (1) où tout était de ce style : « O la grande tête de législateur!... ô le présomptueux écolier! » L'homme pourtant sut ne pas se souvenir des blessures faites à l'auteur.

Pour soutenir la convention chancelante, Chénier avait consenti à se faire le rapporteur de la loi d'exception qui décrétait l'exil contre quiconque provoquerait l'*avilissement* des représentans de la nation. C'est toujours une politique mauvaise que celle qui croit les circonstances plus impérieuses que les principes. Que faisait ici Chénier, sinon de ramasser les débris de l'idole qu'il avait renversée naguère, afin de pouvoir lui dicter à son tour des oracles? Un orateur rappela au poète avec amertume ses *Inquisiteurs de la pensée*. Ce n'était que justice. On sait quelles étaient les allures violentes de la presse d'alors : il y avait des journaux de toutes les couleurs; chaque passion, chaque intérêt, chaque haine avait le sien. Menacés dans leur existence, ces journaux firent chorus pour attaquer Chénier, qui dès-lors leur servit de point de mire. Ce fut une guerre sanglante, acharnée, sans trêve, une guerre qui dura trois ans. L'essaim bourdonnant enveloppa sa victime et ne la quitta plus : nous allons voir quelles cruelles piqûres il lui fit, quels aiguillons restèrent dans la plaie.

Chénier était très en vue : il avait beaucoup d'ennemis. Les inconnus lui en voulaient de son renom, les ingrats des services rendus, les envieux de ses succès : sa morgue, ses dédains, ses sarcasmes imprudens, le faste de sa vie, avaient aussi éveillé un grand nombre de susceptibilités, sans compter les implacables rancunes que les partis réactionnaires nourrissaient contre l'ancien montagnard. Il fut immolé avec une animosité, une fureur, une rage persistante dont il n'y a peut-être pas eu d'autre exemple. La brochure de La Harpe avait donné le signal : aussitôt le vieux Morellet répondit à l'appel, et

L'enfant de soixante ans qui promet quelque chose

publia ses *Pensées libres sur la presse* (2) contre Marie-Joseph. La Harpe avait usé de l'emphase; Morellet mit en jeu sa raillerie pincée, son amertume fine et sèche; il accusa Chénier de vouloir « diriger le théâtre selon les vues du gou vernement. » C'était une allusion à la récente mise en scène de *Timoléon*, de cette fatale tragédie que Robespierre avait brûlée et que Chénier venait de faire jouer. Les plus

(1) V. *OEuvres diverses* de La Harpe, éd. de Saint-Surin, t. V, p. 343.
(2) Elles ont été reproduites à la fin du tome II de ses *Mémoires*.

indulgens prétendirent que c'était là pour Marie-Joseph le résultat le plus cher du 9 thermidor. Un malin assura même avoir entendu tenir le dialogue suivant, dans les couloirs de la convention, le jour où avait été renversé le régime de la terreur :

L'heure de la justice est enfin arrivée,
Robespierre n'est plus et la France est sauvée.
— Que dites-vous ? — J'ai vu périr le monstre. — Bon,
L'on jouera mon *Timoléon!*

Ce quatrain fit rire tout Paris et tua la pièce. La coïncidence de cette demi-chute avec les discours de Chénier contre la presse ne manqua pas d'être exploitée. On rima des monologues où Marie-Joseph disait :

Qui médit de mes vers trahit la république;

et *la Quotidienne* se mit à développer chaque matin cette thèse plaisante, à savoir qu'une conspiration existait afin de rendre le théâtre désert. « Le poète ferait bien, ajoutait-on, de traduire le public devant une commission militaire. » C'était le prélude de la guerre sans merci que M. Michaud allait bientôt déclarer à Marie-Joseph.

Ce feu roulant de plaisanteries n'était effectivement qu'une fusillade d'avant-garde. *Timoléon*, on le sait, offrait le tableau d'un frère sacrifiant son frère à la liberté : or, les partis, qui ne se font scrupule de rien, avaient déjà semé à tout hasard, sur la mort d'André, quelques sourdes insinuations. *Timoléon* parut. Était-ce une justification, une apologie?..... l'argument parut suffisant aux factions pour jeter hautement dans l'arène l'incrimination abominable qui devait causer de si profonds chagrins à Marie-Joseph. On se garda, bien entendu, de dire que la pièce avait été écrite avant l'arrestation d'André; on se garda de remarquer qu'en fait elle prouvait le contraire absolument de ce qu'on voulait y voir, puisque le personnage intéressant de la tragédie n'était pas le bourreau Timoléon, mais la victime Timophane. La presse de l'époque thermidorienne avait encore toute l'impudeur féroce de *l'Ami des Lois* et du *Père Duchêne :* seulement après le despotisme de quelques-uns, c'était l'absolutisme de tous; après le lâche silence de la peur, les bravades d'une insolence sans frein ; après le règne de la terreur, celui de l'anarchie.

L'abbé Morellet, je suis fâché de le dire, couvrit le premier de l'autorité de son nom cette lâche invention, qui n'avait encore circulé que dans quelques feuilles obscures, et qui, au milieu même des colères contemporaines, n'a jamais été appuyée une seule fois sur un fait, sur

une preuve quelconque. Tout en avouant qu'il n'avait *aucune raison de croire,* Morellet eut l'indignité d'écrire cette phrase : « Sultan Chénier, auriez-vous rapporté de Constantinople les mœurs des Ottomans, qui croient ne pouvoir régner qu'en étranglant leurs frères? » Voilà, dès le début, le ton vraiment féroce de cette polémique. Aussitôt les folliculaires à gages, toute la cohue des journaux, répétèrent à l'envi le gratuit et infame mensonge, comme s'il était avéré et patent. On l'imprima en prose, en le redit en vers, on le rima sur tous les modes. Tantôt c'était un soliloque de Chénier :

> Je le jure à tes pieds par ce bras sanguinaire
> Fumant encore et teint du meurtre de mon frère (1);

tantôt c'était une apostrophe ironique :

> ..... On t'a vu partager son supplice
> Plutôt que de descendre à cette lâcheté
> De baiser des bourreaux le bras ensanglanté (2);

ou une affirmation brutale :

> C'est un tigre, la bouche encor pleine de sang (3).

On aurait hâte de mettre un terme à ces citations affligeantes. Quel besoin, en effet, d'aller recueillir dans les journaux du temps des annonces perfides comme celle-ci : « Le citoyen Chénier refait, dit-on, *la Mort d'Abel,* de Gessner? » Ces sottises atroces sont dignes de l'oubli, et il faut les y laisser : à la longue, l'indignation fait place au dégoût. Cependant il faut bien oser aller au bout, car par malheur le nom de l'abbé Morellet n'est pas le seul nom connu que je rencontre dans toute cette fange mêlée de sang. Un homme très spirituel et très aimable, que nous avons tous connu et goûté, doit, hélas! avoir sa part de cette tache odieuse. M. Michaud, qui avait fait aussi des vers républicains, était alors mêlé aux intrigues, aux factieuses menées du royalisme, à toutes les brutales violences de la presse directoriale. Un des premiers, il avait attaqué la vie politique de Chénier dans *la Quotidienne;* Chénier riposta par quelques vers mordans. A son tour, M. Michaud se vengea, mais, il faut le dire, avec rage, avec une étrange cruauté. Pendant une année tout entière, son journal, sa *Nonne sanglante,*

(1) Ch. Mullot, *Ai-je tort ou ai-je raison? ou La Harpe et Chénier,* an v, in-8°, p. 26.

(2) *Le Chevalier de Fonvielle à Joseph Chénier,* 1796, in-12.

(3) Sewrin, *Épître à Chénier sur l'Orgueil,* an v, in-8°.

comme on le surnommait, continit presque tous les jours quelque diatribe nouvelle avec cette épigraphe permanente : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère? » Ce ne fut pas tout : sous le titre de *Petite Dispute entre deux grands hommes*, le futur chantre du *Printemps d'un Proscrit* publia une satire, assez lestement tournée du reste, où on lisait des vers comme ceux-ci :

Le grand *Timoléon* vint apprendre aux Français
Que la fraternité n'était qu'une chimère
Et qu'on pouvait sans crime assassiner son frère;

et à propos des autres tragédies de l'auteur de *Fénelon :*

. . . . . Le parterre avide
Peut toujours y trouver au moins un fratricide;

et enfin :

Je sais bien que Chénier, fidèle à Melpomène,
Peut tuer ses héros ailleurs que sur la scène.

Faisons justice en osant citer. Voilà donc à quelles extrémités l'habitude perfide de la contradiction quotidienne a pu entraîner une nature bienveillante et douce! On va si loin malgré soi dans cette guerre avancée de la presse! On est si facilement entraîné au-delà des bornes dans cette lutte de tous les jours, où la vue des grands horizons est voilée par la fumée du combat! C'est un des graves dangers de ce métier de journaliste de laisser ainsi s'énerver, s'émousser en soi le strict sentiment du vrai et du bien, et, sous l'aiguillon, de se porter en revanche aux excès amers des représailles, aux injustices violentes des partis. Mais, se l'imaginerait-on? le rédacteur de *la Quotidienne* ne croyait pas le premier mot de l'imputation horrible qu'il contribua plus que personne à propager. Un jour que Ginguené causait avec lui de Chénier, il convint que tout cela n'avait été qu'une stratégie de presse; puis il ajouta crûment : « Il fallait bien le *démonétiser;* après tout, c'est un fameux chat que nous lui avons jeté dans les jambes. » J'ai entendu M. Michaud, dans ses dernières années, se féliciter de n'avoir pas une rancune, se flatter de n'avoir pas un ennemi, et c'était vrai. La malice même de sa causerie, l'enjouement moqueur de sa conversation, ne blessaient pas : c'était l'aménité même, et on l'aimait. Il est triste de penser où l'avaient conduit l'esprit de secte et l'excitation de la polémique. C'est un déplorable exemple.

On l'a vu, aucune preuve n'était alléguée (1), aucun témoignage n'était invoqué pour établir ces allégations flétrissantes. Les partis sont sans pitié : ils poursuivaient Marie-Joseph de ce cri réprobateur qui ne troublait pas sa conscience, mais qui lui déchirait l'ame. Bientôt les vengeances secrètes s'inspirèrent de ces vengeances publiques. Tous les jours, Chénier reçut, sous les formes les plus variées, une lettre anonyme qui reproduisait l'épigraphe des articles de M. Michaud : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? » Pendant une année tout entière, le mystérieux billet arriva au poète avec une régularité que la haine la plus cruelle avait pu seule combiner : il le trouvait sous sa porte, dans sa correspondance, sur le tabouret de sa loge, et une fois même sous son chevet. On ne sut jamais l'auteur de cette misérable persécution, digne des supplices de Dante. Le mépris d'abord l'emporta dans le cœur ulcéré de Marie-Joseph, mais à la fin l'indignation eut le dessus : c'est alors que parut l'*Épître sur la calomnie*. Ce jour-là, Chénier fut un vrai poète.

Je ne ferai pas au honteux mensonge que nous avons vu se reproduire avec un si inexplicable acharnement l'honneur d'une réfutation logique : cette réfutation est dans le cœur des gens honnêtes, et d'ailleurs plusieurs contemporains de Chénier se sont expliqués là-dessus de façon à imposer silence à toutes les haines. M. Daunou, qui voyait tous les jours son collègue Chénier à la convention et dans l'intimité, M. Daunou s'est plus d'une fois exprimé, comme il convenait à son intègre amitié, sur cette calomnie *aussi absurde qu'horrible*. Lemercier l'a flétrie avec tout le dédain d'une ame loyale (2). Arnault, de son côté, n'a manqué aucune occasion de venger son col-

(1) Il n'y en a pas davantage dans le gros volume que le conventionnel André Dumont publia à cette époque sous le titre de *Compte-Rendu*, pour répondre aux vers de Chénier, qui l'avait appelé « l'ogre Dumont, etc. » C'est un plaidoyer diffus et grossier. Marie-Joseph y est qualifié de « premier poète anthropophage de la république; » l'*ombre sanglante* d'André, la *voix du tombeau*, etc., reviennent à chaque instant. Sauveur Chénier, que Dumont avait reçu ordre de faire arrêter à Beauvais pendant la terreur, répondit à ces attaques par une brochure plus violente encore, et dans laquelle Dumont est représenté « les yeux rougis de sang humain » et comme « un brigand pétri de sang et de boue. » C'est le style du temps. Ces outrages et ces accusations réciproques étaient également dénués de vérité. Dumont, dans ses missions, avait fait, il est vrai, beaucoup de proclamations incendiaires, mais pas de mauvaises actions. « Ils me demandaient du sang, disait-il plus tard, je leur envoyais de l'encre. » Les Chénier furent aussi injustes pour Dumont que Dumont le fut pour eux. Aucune preuve n'est alléguée d'un côté ni de l'autre : ce sont des injures et de la colère.

(2) Voyez la *Revue encyclopédique*, 1819, t. IV, p. 81.

lègue, et il y a mis toute l'insistance, toute la chaleur d'une conviction profonde : c'est que cette conviction reposait sur des faits. Arnault avait, pendant la terreur, assisté chez le compositeur Méhul à toutes les anxiétés de Marie-Joseph; il avait su directement les démarches faites par Chénier au péril de sa vie, il avait connu ses espérances, ses craintes, son trouble (1). On peut objecter, je le sais, que Daunou, que Lemercier, qu'Arnault étaient tous les trois en bons termes avec Chénier, et que leurs assertions peuvent paraître empreintes d'une affectueuse partialité. Eh bien! je suis assez heureux pour pouvoir produire deux témoignages qui n'ont jamais été invoqués et qui sont tout-à-fait sans réplique. Ce n'est pas à des partisans du poète, c'est à deux de ses ennemis les plus déclarés que je demanderai mes preuves. Devant le premier texte, les préventions les plus opiniâtres devront être ébranlées; devant le second, il n'est plus permis à un homme honnête de garder l'ombre d'un doute.

Rœderer, sous le directoire, prenait, avec son ami Lezay-Marnezia, une part très active à la rédaction du nouveau *Journal de Paris*, feuille alors très importante et très répandue. Chénier y était souvent piqué : il reconnut la plume, et, avec cette impatience violente que rien ne maîtrisait, il décocha en passant dans sa *Calomnie* un trait contre Rœderer

> Qui, de la renommée épris à son insu,
> Régentait l'univers sans en être aperçu.

Rœderer prit sa revanche, comme on la prenait dans ce temps-là; il injuria chaque matin Chénier dans le *Journal de Paris*. Chénier, qui cette fois avait maille à partir avec un adversaire connu et influent, n'y tint pas. *Le Docteur Pancrace* parut. C'était une satire, c'était le début du poète dans un genre où il allait tout à l'heure exceller. Tout Paris s'arracha ce plaisant dialogue où la malice pétillait à chaque vers, et où l'ironie était encore aiguisée par un style net et de bonne venue.

(1) Mme de Genlis est toujours là quand il y a quelque chose à dire contre Marie-Joseph. Elle a raconté, dans ses *Mémoires*, que Chénier, ayant désiré entendre Mlle Dumesnil, alors âgée et malade, réciter au moins un vers de l'un de ses rôles, la célèbre actrice l'avait accueilli, avec intention, par ce mot de *Britannicus :*

> Approchez-vous, Néron, et prenez votre place.

C'est encore un mensonge : Arnault eut connaissance directe des faits par l'acteur Dugazon, qui avait introduit Chénier chez sa vieille camarade. Le poète était, au contraire, en très bons rapports avec Mlle Dumesnil, à qui il fit accorder un secours par la convention.

Le public poussa un fou rire aux dépens de Gille et de Pierrot, aux dépens de Rœderer et de Lezay.

L'*impudent et lâche* Rœderer, comme disait poliment Chénier, se sentit atteint; il eut hâte de se venger. Mais le courroux calcule mal, et l'homme d'esprit ne se retrouve pas dans la diatribe effrénée par laquelle il riposta (1). Toutes les armes sont bonnes à Rœderer. Il ne se refuse aucun outrage, aucun genre d'accusation; il fait de Chénier un misérable, le dernier des hommes. Eh bien! au milieu de ces pages qui respirent l'exaspération et où sont entassés les reproches les plus sanglans, je trouve ce passage précieux :

« Je tiens pour injuste l'opinion qui place Chénier entre les premiers ministres de la terreur, entre les prédicateurs de la spoliation, de l'assassinat, et l'accuse d'un fratricide; mais qui pourrait trouver Chénier irréprochable? Personne, et je veux lui accorder cet éloge de dire que sa conscience n'est pas assez corrompue pour le juger tel. Il n'a été ni ambitieux ni cupide, mais il a été d'une vanité sans mesure; il n'a point été vénal et rampant, mais faible et pusillanime; point absurde, mais ignorant; point méchant, mais vindicatif; point féroce, mais fanatique. Il n'a point commis de crimes, mais il a professé tous les mauvais principes qui les font commettre; il n'a point été l'assassin de son frère, etc. »

Je reconnais le langage d'un écrivain de la réaction contre un écrivain de la révolution, d'un homme de 97 contre un homme de 92; je reconnais le ton d'un pamphlétaire irrité contre un satirique sans pitié. Toutefois cette arme terrible que Rœderer avait sous la main, il ne s'en sert pas, il ne veut pas en frapper Chénier; sa conviction l'emporte sur sa colère. Depuis, dans l'apaisement de ses dernières années, M. Rœderer aimait à laver la mémoire de Marie-Joseph de tout reproche ignominieux. On l'a entendu souvent s'exprimer là-dessus en termes nets et décidés : « Chénier, répétait-il, a eu le sort de Macbeth, il a pu dire : *Ce sang ne s'effacera pas;* mais c'est la plus grande injustice de l'histoire de la révolution. »

Ce sang s'effacera. Voici en effet un témoin oculaire qui va s'exprimer catégoriquement. Je lis dans un volume des *Mémoires* de Barère publiés tout récemment :

« Après avoir été très lié avec moi jusqu'à la fin de 1794, Chénier se tourna contre moi, quand je ne fus que malheureux et accusé; il se plaça même au premier rang de mes accusateurs et de ceux qui, le 12 germinal, au milieu d'une émeute, demandaient ma mort. Cependant, comme j'aime par-dessus

(1) Voyez le *Journal d'Économie publique*, 1797, nº XIII.

tout à rendre justice même à mes plus cruels ennemis, je dois cet hommage à la vérité et au cœur de Chénier, qu'il pleura amèrement la mort de son frère (je l'ai vu); que loin, comme on l'a dit méchamment dans les salons de Paris, d'avoir contribué à la mort de ce frère, qui n'était pas de la même opinion que lui, il a au contraire fait des démarches personnelles pour le dérober au supplice. Devant moi, il a imploré l'intérêt actif et vrai que notre collègue Dupin mettait à ces sortes d'affaires malheureuses pour aller au comité de sûreté générale et tâcher de sauver son frère. Les hommes se doivent la vérité, et je la dis en faveur de mon plus cruel ennemi. »

Voilà ce que dit un membre du comité de salut public, celui devant qui Chénier avait été contraint de brûler son *Timoléon*, celui qui l'accuse d'avoir été *violemment partial*, d'avoir demandé sa mort avec une *éloquence tragique :* c'est un ennemi à qui le cri de la vérité échappe. N'est-ce pas en parlant de Voltaire et de Rousseau que Marie-Joseph a dit :

Un moment divisés par l'humaine faiblesse,
Vous recevez tous deux l'encens qui vous est dû.
Réunis désormais, vous avez entendu
Sur les rives du fleuve où la haine s'oublie
La voix du genre humain qui vous réconcilie.

Qui oserait tenter désormais de séparer cette gloire jumelle des deux Chénier? Le jeune et cher laurier d'André, que son frère voulait faire *grandir sous ses pleurs*, enlacera désormais ses rameaux au laurier un instant solitaire de Marie-Joseph.

En parlant du chantre de *la Jeune Captive*, l'auteur du *Discours sur la Calomnie* avait rencontré cette mâle éloquence, ces tours vigoureux, ces touches sobres qu'on admira plus tard en certains endroits de *Tibère*. Chénier venait de trouver sa veine. On assure que les courtisans d'Alexandre, pour flatter une infirmité du conquérant, tenaient la tête penchée sur l'épaule : jusque-là Marie-Joseph, dans son culte pour Voltaire, avait fait ainsi sans s'en douter; il ne prenait guère aux tragédies de son maître que le clinquant et la fausse solennité. Aujourd'hui il levait la tête, et devenait chef d'emploi à son tour, comme on dit au théâtre; il cessait de jouer les doublures.

Les nombreux ennemis contre moi conjurés
Affermissent mes pas déjà *plus assurés*.

Chénier disait vrai : ses ennemis venaient de lui couper ses lisières.

La leçon du malheur fut profitable au poète; elle trempa son talent peu solide, de même que la maladie bientôt assouplira son caractère

rétif et sauvage. Pour n'être plus aussi agitée que naguère, pour être mêlée de moins près aux grands orages des révolutions, la biographie de Chénier, dorénavant, n'en sera que plus digne d'intérêt peut-être aux yeux de l'histoire littéraire. Ce torrent débordé de tout à l'heure, qui répandait ses eaux troubles dans la plaine, et dont il fallait chercher au loin les courans épars, ce torrent rentre dans son lit : désormais on n'aura plus besoin de se détourner pour en suivre le cours. Ce qui soutient, ce qui encourage, je l'ai déjà dit, dans le tableau de cette vie pleine de traverses et de sanglans conflits, c'est l'espérance : en ce ciel sombre, en ces limbes obscurs, l'étoile qui consolait Dante ne cesse pas de luire à l'horizon. Une fois engagé dans la bonne voie, Chénier marchera toujours, et ne s'arrêtera que devant la mort. Aussi pouvons-nous répéter au poète, comme dans *Polyeucte :*

Encore un peu plus outre, et ton heure est venue.

J'ai hâte d'aborder les régions plus sereines que j'entrevois. Il y a assez long-temps que cette muse du carrefour, enveloppée des oripeaux révolutionnaires, erre des champs de Fleurus, où elle entonne l'hymne guerrier, au Théâtre de la République, où les jacobins l'applaudissent et la huent tour à tour. Ne lui faudrait-il pas plutôt les loisirs de la solitude? En parlant de Chénier, Ducis écrivait alors : « Il lui manque les forêts qui sont à ma portée, des prairies, des ruisseaux. Je les ai épousés, je leur ai jeté mon anneau en disant : *Flumina amem sylvasque.* » Hélas! cette douce alliance avec la nature, ce calme hymen avec les choses, cette vie abritée de la retraite, n'étaient pas dans la destinée de Chénier; peut-être fut-ce un bien. L'aiguillon lui était nécessaire; c'est la résistance qui a mis en jeu et aiguisé sa verve de poète satirique; ce sont les froissemens et les chagrins qui ont fini par donner à son talent le maintien austère, l'air sombre, l'espèce de stoïcisme poétique qui frappent dans *la Promenade* et dans *Tibère.* A mesure que les leurres politiques l'aigrissent, à mesure que les désenchantemens de la vie publique s'accumulent, Marie-Joseph se réfugie avec plus de passion au sein des lettres. *Tenacem propositi* : dans l'art, c'est encore la meilleure devise.

Je distingue, après la révolution, deux phases distinctes dans la vie de Chénier, l'époque d'abord où le poète a encore confiance dans l'avenir des libres institutions qu'il avait aidé à conquérir, puis celle où le citoyen, sous le joug de la servitude militaire, n'a plus d'autre consolation que la poésie. Un petit nombre d'évènemens se rencontrent dans la première comme dans la seconde. On se l'explique : le directoire,

après la révolution, c'était la petite pièce après le grand drame; quant à l'empire, les *individualités*, comme on dit aujourd'hui, ne devaient pas y trouver place; un homme alors absorbait à lui seul la vie publique. Il n'était plus permis de rêver le rôle de Lycurgue ou celui de Tyrtée.

En dehors même des convictions politiques, la part active que Chénier prit à la réaction thermidorienne se comprendrait : une victime chère avait été frappée à ses côtés, lui-même n'avait échappé que par miracle. On lui doit pourtant cette justice de dire qu'il s'arrêta dès qu'il crut l'œuvre de 89 compromise. L'amour ardent de la révolution était dans son cœur : il y était si profond, si aveugle même, que le caractère de plus en plus guerrier qu'elle affectait ne l'inquiétait pas. Dans son enthousiasme de poète, Chénier applaudissait sans crainte à ces hymens dangereux et sans cesse renouvelés de la victoire et de la liberté. Il ne voyait pas que l'esprit militaire mène à l'esprit de conquête, et l'esprit de conquête au despotisme de l'épée. Aussi fut-ce de bon cœur qu'il contribua au 18 brumaire : ses illusions lui restèrent jusqu'au dernier moment. Bonaparte, qui, comme les vrais politiques, ne croyait pas qu'il y ait de petits moyens, Bonaparte caressait volontiers l'auteur du *Chant du départ*. Un mot de compliment à la rencontre y suffisait, et Chénier payait le général en vers apologétiques qui d'ailleurs étaient sincères. Le jour où le consul vint pour la première fois occuper son fauteuil à l'Institut, en séance publique, Chénier lut une élégie sur la mort de Hoche, qui se terminait par une objurgation menaçante contre l'Angleterre, à qui il montrait s'avançant déjà vers elle

> La grande nation à vaincre accoutumée,
> Et le grand général guidant la grande armée.

Il y eut à ces mots des acclamations telles, qu'une larme s'échappa furtivement des yeux du héros; il serra avec une émotion sentie les mains de Chénier. Les relations du poète avec le consul s'établissaient, on le voit, sur un très bon pied. L'année suivante, Palissot, le vieux séide de Chénier, se présentait à l'Institut. Bonaparte prit la peine de venir voter pour le protégé de Marie-Joseph; mais un abbé Leblanc, obscur traducteur de Lucrèce, se trouva réunir plus de suffrages : « Général, dit Chénier en sortant, il vous fallait venir pour être battu. » On n'en était encore qu'aux aménités.

Cela ne dura pas. Dès que les projets de dictature de la part du consul devinrent manifestes aux plus aveugles, Marie-Joseph rentra ouvertement dans l'opposition. Bientôt même sa défiance, son humeur,

éclatèrent tout haut : dans les discussions du tribunat, il ne manqua aucune occasion de se prononcer vivement contre toutes les mesures arbitraires, et de soutenir avec persistance les derniers vestiges du système représentatif. Aussi eut-il l'honneur d'être le premier inscrit, avec Daunou et Benjamin Constant, sur la liste des vingt membres éliminés en 1802. Bonaparte était plus exaspéré contre Chénier que contre aucun autre, à cause des aigreurs qui s'étaient mêlées à leurs discussions et du ton de menace qu'avait osé prendre l'ancien conventionnel; on craignit même un moment qu'il ne prît quelque mesure spéciale. Mme de Staël, qui avait du goût pour le poète, en était toute bouleversée : « Je suis venue ce matin, écrivait-elle à un ami commun, pour vous demander si vous ne saviez rien de Chénier, dont je suis fort inquiète, et pour causer avec vous sur les services qu'on peut lui rendre; je voulais lui faire offrir de l'argent, un asile et un passeport. » On n'eut pas besoin d'en venir là : c'est ainsi qu'après dix ans de législature, Marie-Joseph se vit exclu brutalement de la vie politique : il avait trente-sept ans.

Chénier était sorti pauvre de la révolution. Ce fier tribun, cet ami de l'égalité, avait dans ses affaires l'incurie d'un poète, dans sa vie les goûts dispendieux d'un grand seigneur. Le faste et les libéralités lui plaisaient, le luxe lui était un penchant inné; il n'eût pas dormi à l'aise dans un appartement sans dorures. Les folles dissipations du temps de la *jeunesse dorée* achevèrent de mettre le désordre dans sa fortune : elles commencèrent à troubler sa santé. Avec les agrémens de sa taille et de sa figure, avec le tour brillant de son esprit, Chénier était très goûté, très recherché dans le monde dissolu d'alors : quand un salon lui était ouvert, le boudoir lui était rarement fermé. Aussi les échecs de ce genre étonnaient-ils sa vanité. Éconduit un jour par une de ces déesses peu rebelles du directoire, qui pour l'heure était folle d'un général, il laissait éclater naïvement sa surprise : « Est-il possible, disait-il devant la glace, qu'on prenne un héros de caserne, quand on a chez soi l'auteur de *Timoléon!* » C'est d'ailleurs dans ce tourbillon de plaisirs, au sein même de ces mœurs épicuriennes, que Marie-Joseph rencontra l'écueil de sa vie domestique. Une liaison contractée alors, et que les convenances n'obligent plus à taire maintenant (1), lui fit regretter plus d'une fois ce bonheur simple que donne

(1) Le premier éditeur d'André Chénier, M. Henri de Latouche, a inséré dans sa *Vallée aux Loups*, sous le titre de : *Un Cœur de Poète*, une nouvelle intéressante où cette histoire de l'intérieur de Marie-Joseph est racontée au long. Les noms propres ne sont même pas déguisés. C'est à l'héroïne de ce conte, trop souvent, hélas!

la famille et qui est le seul vrai. J'ai parlé de famille; Chénier demeura toujours fidèle à ses devoirs de fils. Ainsi, depuis la mort de son père, il ne voulut jamais que sa mère le quittât. Mme de Chénier survécut quatorze ans à André, et, ainsi que l'a dit M. Daunou, Marie-Joseph ne cessa pas de la consoler, si le charme de la douleur partagée peut s'appeler consolation.

Pendant la période révolutionnaire, Chénier avait entassé œuvre sur œuvre. Les théâtres ne jouaient que ses tragédies, les journaux ne retentissaient que de ses hymnes patriotiques. A ces tentatives tumultueuses, à cette poursuite inquiète et presque maladive de la gloire, succédèrent tout à coup la réserve, la sobriété, des rapports plus discrets avec la muse. Sûr de lui-même, ce talent ne chercha plus à s'étourdir par le bruit. Depuis *Timoléon*, qui avait été composé vers la fin de 1794, jusqu'à *Cyrus*, qui fut écrit en 1804, Marie-Joseph ne donna aucune pièce à la scène, et, dans ce long intervalle, il ne composa que trois ou quatre satires assez courtes, mais qui sont des œuvres excellentes.

Ces satires assignent à Chénier une double place sur le seuil du nouveau siècle. Littérairement, elles le rangent parmi les maîtres; historiquement, elles lui donnent, dans le retour monarchique et chrétien d'alors, un rôle de contradicteur important. Quand je compare ces vers si vifs et si courans à la poésie guindée et factice des tragédies antérieures, je reconnais une manière nouvelle, je vois que la plume n'est devenue si sûre dans les mains de l'écrivain que parce qu'il la tient autrement. L'affection vigilante, les avis désormais assidus et de plus en plus écoutés de M. Daunou, avaient commencé à guérir Chénier de l'enflure : ce tact consommé, cette mesure parfaite en toute chose, ce dédain naturel pour toute turbulence de style, pour tout manque de naturel, lui furent d'un très grand profit. Une atmosphère si saine le sauva, et puis les épreuves du malheur achevèrent bientôt ce que les conseils de l'amitié avaient commencé. L'homme se dépouilla du rhéteur. Cette guerre même, ces perpétuelles attaques dont il était

emprunté à la réalité, que le poète lui-même, dans son *Épître à Eugénie*, donnait pour exemple cette Ninon qui

> En amour connaissait l'ivresse,
> Mais très peu la fidélité.

La théorie venait à propos pour justifier la pratique. Quelques-unes des premières élégies du chantre de *la Chute des Feuilles* allaient, m'assure-t-on, à la même adresse que l'*Épître à Eugénie*.

assailli le firent se raidir, et il s'y fortifia. Lui-même, aux momens de bonne humeur, convenait que la contradiction avait ses profits, et qu'il y avait toujours quelque parti à tirer des avis adverses, s'agît-il même de la diatribe d'un sot :

> Certain troupeau d'oisons sauva le Capitole.

Rien ne ressemble moins au médiocre style des *tragédies* que le style ferme et décidé des *satires*. L'empreinte est marquée et nette : ce n'est plus la monnaie courante et effacée d'hier. La plaisanterie s'y montre franche, dégagée, de bon aloi; le poète ne pointille pas sur l'idée comme Rivarol, il n'enjolive pas de petites ironies comme Gresset; c'est la raison droite de Boileau, c'est l'impitoyable bon sens de Voltaire. Le trait s'échappe du style comme d'un ressort, et touche aussitôt le but. A vrai dire, ce n'est point la couleur qui abonde dans Chénier : son image est courte et avare; sa métaphore trop souvent semble commune ou manque d'abondance. Comme le sens, en revanche, se trouve solidement enchâssé dans le rhythme! Quelle façon agréable et claire de dire les choses! Ce qu'il y a même d'un peu sec dans ce procédé au burin n'est pas sans charmes. Je conviens volontiers que le champ de cette poésie est étroit, très étroit, si l'on veut; mais avec quelle facile agilité le cavalier accomplit ses évolutions dans ce cirque borné! Comme sa lance se joue avec grace avant de frapper, et comme, d'un coup de bride il sait rattraper ceux qui fuient ses coups! Certes, la place de Chénier est marquée, au-dessus de Gilbert, à côté de l'auteur du *Pauvre Diable*.

La satire d'André, c'est l'iambe vengeur, c'est le cri involontaire de l'indignation, c'est le besoin de *vider son carquois* avant de mourir. Dans ces *Iambes* sauvages, ne cherchez point l'auteur, l'homme seul parle. André, il faut bien le dire, n'estimait guère l'art des médisances élégantes et des poétiques diatribes. N'est-ce pas lui qui dit dans une épître :

> Moi, j'ai fui la satire à leurs regards si chère;

n'est-ce pas lui qui toujours évite qu'un nom propre

> Égaie au bout du vers une rime perfide?

Marie-Joseph n'a pas tous ces scrupules. Cependant il n'imite point Le Brun; ce n'est point par passe-temps et comme distraction de ses loisirs qu'il enchâsse de bonnes épigrammes dans de bons vers. Poursuivi, traqué en tout sens, Chénier finit par se faire de la poésie une

sorte de garde prétorienne, une escorte qui se contente d'abord de la légitime défense, mais qui, piquée au jeu, animée par la lutte, passe bientôt à l'offensive. Après tout, les guerres d'invasion valent mieux que les guerres de territoire. Déjà le premier essai satirique de Chénier, *la Calomnie*, avait stigmatisé, par des vers devenus depuis autant de proverbes, ces libellistes de bas étage

Qui dînent de mensonge et soupent de scandale;

il avait trahi le secret de ce misérable métier de folliculaire, en disant :

Nul n'a besoin d'honneur, tous ont besoin d'argent.

Frapper ainsi, en mettant les noms propres, sur la presse dévergondée du directoire, c'était courir gros risque, c'était toucher du pied une fourmilière; mais Chénier, gardant bonne contenance sous l'escarmouche, ne perdit pas courage, et continua à faire feu de son côté. Les coups étaient bien ajustés; ils allaient au but. Le public riait, il se mettait du côté de Chénier. Peu à peu ce jeu du tir excita le poète; il y prit plaisir, et on le vit même, dans ses allures batailleuses, se saisir du tromblon évasé au lieu de la simple carabine. De droite et de gauche, plus d'un innocent fut ainsi atteint. Le succès des brochures de Chénier réveilla le goût des bons vers et mit les satires à la mode; on en eut de toutes les sortes : les débutans même s'y essayèrent; c'était le genre régnant. M. Lormian, tout frais émoulu de sa province, se hâta de lancer son *Premier mot*, et le Gascon Joseph Despaze arriva tout exprès à Paris pour *faire justice* des sots : tous deux s'escrimaient étourdiment contre Chénier; Chénier les fustigea tous deux d'importance, il n'aimait pas à garder sa rancune. On le voit, ici encore il s'agissait d'une guerre civile dans une république; mais, cette fois, la chose était moins sérieuse : ce n'était que la république des lettres.

Chénier était classique et philosophe : il ne manqua pas d'user de la satire pour satisfaire ses antipathies. La *Conférence de Pie VI et de Louis XVIII* parut en 98. C'est, il faut le dire tout de suite, un morceau digne de la littérature du directoire, un médaillon propre à figurer entre ce poème de Parny qu'on ne nomme pas et ces *Quatre Métamorphoses* de Lemercier, dont le vieux Beaumarchais se faisait l'éditeur « pour rendre un dernier service à la morale. » On n'a pas osé insérer la virulente satire de Chénier dans la grande édition de ses *Œuvres complètes* (1). C'est assez dire quel en est le ton. Pie VI est

(1) Il est vrai qu'elle parut sous la restauration. Depuis, M. Ravenel a donné une réimpression de *Pie VI et Louis XVIII*, Paris, 1830, in-18.

en train de causer avec le duc de Provence; bientôt la conversation s'anime, et dans le laisser-aller des confidences, le pontife avoue qu'il est jacobin, et le prince déclare qu'il est impie : voilà le thème du dialogue. On s'imagine l'effet que doit faire un pape parlant comme les sans-culottes, l'effet que doit faire un prétendant à la royauté s'exprimant sur le christianisme dans le style de Sylvain Maréchal ou de Lalande. Encore une fois, c'est là de tout point une œuvre du directoire, et qu'il y faut laisser. Jamais, du reste, Chénier n'avait eu une verve plus incisive, un tour de style plus arrêté et plus piquant que dans ce manifeste amer contre les premiers symptômes de réaction chrétienne. Quatremère, Camille Jordan, tous ceux qui favorisaient ce retour, attrapaient en passant quelques bons coups d'étrivières; mais les meilleurs revenaient de droit à *saint* La Harpe :

> Autrefois possédé du démon dramatique,
> Le nouveau converti du diable abandonné
> Expiait le plaisir qu'il n'avait pas donné.

Ce n'est pas d'ailleurs que Chénier fût un fanatique d'impiété; il professait ouvertement le déisme de Rousseau. On a de lui une épigramme charmante qui finit par ces deux vers :

> La Harpe fait les athées,
> Et Naigeon fait les dévots.

Chénier n'était ni l'un ni l'autre.

La *Conférence de Pie VI* avait été peu remarquée : on n'était pas encore très préoccupé alors de la renaissance du catholicisme. Il n'en fut pas de même des *Nouveaux Saints* qui parurent au plus fort de la mêlée religieuse, le lendemain du *Génie du christianisme*, la veille presque du concordat. Cette fois Chénier n'a plus sa grosse massue de tout à l'heure; il descend dans la lice avec des armes courtoises : plus de gros mots, plus de blasphèmes, mais seulement une succession de malices pétillantes. La satire des *Nouveaux Saints* eut cinq éditions en quelques semaines : tout le monde la lut, les partisans eux-mêmes de la réaction en rirent. C'est que cela ne tirait pas à conséquence. Eh! qui n'eût pas ri d'ailleurs en voyant Mme de Genlis, avec ses airs de componction dévote, débiter un sermon où se trouvait ce vers :

> Vous n'avez pas encor de mère de l'église!

La Harpe était bien comique aussi quand il parlait, en critique qui se prélasse, de son départ prochain pour le paradis :

J'emporterai de plus ma férule et pour causes,
Je prétends avec Dieu causer de bien des choses.

Il y avait du montant et de la verve dans ces pages légères; il y avait mille qualités ingénieuses que le temps n'a pas altérées et qui gagnent même à se produire aujourd'hui dans des conditions purement littéraires. Personne aujourd'hui ne saurait approuver l'esprit arriéré et anti-religieux qui a inspiré *les Nouveaux Saints;* mais on sera unanime à y reconnaître l'une des plus spirituelles et des plus charmantes satires qu'il y ait dans la langue française.

Quand je fais ainsi sa part à Chénier, il n'entre aucunement dans ma pensée de prendre parti pour cette poésie taquine et sans grandeur, pour cette résistance impuissante au besoin impérieux qu'avait la société de retrouver ses croyances, de s'agenouiller devant son Dieu. Après le vide profond que de pareils ebranlemens avaient laissé dans les ames, on comprend que le *Génie du christianisme* ait été accueilli avec enthousiasme, et qu'on n'ait pas seulement salué dans Châteaubriand un écrivain de génie, mais un restaurateur de la pensée religieuse. Ce qu'il est bon seulement de rappeler, c'est qu'au sortir d'une révolution qui avait fermé les églises, au sortir d'une philosophie qui en avait voulu chasser Dieu, il était inévitable que les tentatives religieuses rencontrassent de la part de beaucoup d'esprits, même honnêtes et bien faits, l'hostilité ou au moins la défiance. Chénier avait vu dans la révolution française ce qu'on y avait vu de son temps, c'est-à-dire le triomphe du peuple sur la monarchie et sur le clergé. Quand la monarchie reparut accompagnée du clergé, il crut retrouver la situation de 89. De là son rôle agressif et ses boutades satiriques.

Marie-Joseph ne se serait pas rangé de lui-même entre les adversaires déclarés de la restauration religieuse et monarchique, que les partisans même de cette restauration, par l'âcreté de leurs attaques, l'auraient vite poussé à ce rôle. On sait avec quelle chaleur et quelle amertume la philosophie du XVIIIe siècle et ses adeptes étaient alors poursuivis dans les livres, dans les journaux, dans les salons. De tous, Chénier fut peut-être celui envers qui on se dispensa le plus facilement de toute espèce d'égards. Pour en juger, il suffit de demander à Geoffroy en quels termes il a coutume de s'exprimer, quand on reprend par hasard une des pièces de Marie-Joseph. Ce n'est jamais l'écrivain seul, c'est l'homme encore qui est brutalement vilipendé. Ainsi à propos de *Henri VIII :* « Comment les honnêtes gens peuvent-ils voir cette mascarade sans alarmes?... Cette muse agiote les succès... Il y a des

brouillons et des factieux qui sont citoyens à peu près comme ils sont poètes. » On devine que ces lignes furent écrites au moment où Bonaparte chassa Chénier du tribunat : la bassesse ici s'ajoute à l'ignominie. Un trait piquant fera juger de la disposition de la presse d'alors pour Marie-Joseph. En 1803, à une séance publique de l'Institut, Fontanes (je ne sais comment) lut une ode patriotique où perçaient quelques sentimens républicains. Les amis de Fontanes, qui écrivaient aux *Débats*, jugèrent qu'il était prudent de ne pas laisser la responsabilité de ces vers à l'auteur véritable, ou bien peut-être pensèrent-ils que ce serait un bon tour d'en faire peser le poids sur un homme habitué aux méfaits, sur Marie-Joseph. Un article aigre-doux parut en effet le lendemain, dans lequel la pièce était donnée comme de Chénier. Cette perfide manœuvre n'échappa pas à Rœderer, qui, malgré ses ressentimens contre Chénier, dénonça le fait dans le *Journal de Paris*, en ajoutant : « L'auteur de *Charles IX* est celui de nos poètes sur qui le système des injures s'est le plus exercé. » Peut-être Rœderer se souvenait-il de sa brochure.

La vanité des auteurs a des susceptibilités particulières, des endroits qu'on ne devine pas et qui sont au vif. Chénier avait tout supporté de ses détracteurs, sauf à leur rendre la pareille ; mais une chose le blessa plus que le reste, et entra plus avant dans son orgueil froissé. Ce fut le parallèle systématique qu'on établissait toujours à son détriment entre lui et Delille : ces éternels éloges donnés à l'abbé royaliste à ses dépens, ces éternelles injures reçues par lui au profit du poète religieux qui avait chanté *la Pitié*, tout cela le mit hors de lui-même, et il laissa échapper ces vers charmans, trop charmans :

Marchand de vers, jadis poète,
Abbé valet, vieille coquette,
Vous arrivez, Paris accourt.
Eh ! vite une triple toilette :
Il faut unir à la cornette
La livrée et le manteau court.
Vous mîtes du rouge à Virgile,
Mettez des mouches à Milton;
Vantez-nous bien du même style
Et les émigrés et Caton;
Surpassez les nouveaux apôtres
En théologales vertus,
Bravez les tyrans abattus
Et soyez aux gages des autres, etc.

et ainsi pendant cinquante vers, avec la même malice gracieuse, avec le même enjouement cruel. Ce n'était pas que Chénier ne goûtât le talent de Delille : il appréciait ce coquet pinceau, cette jolie palette. N'est-ce pas lui qui avait dit dans *la Calomnie :*

> Delille nous rendra le cygne aimé des dieux?

A l'égard de Delille, sa nature ombrageuse et partiale égara Chénier; il blessait injustement un écrivain spirituel, un homme bienveillant, duquel il n'avait jamais eu qu'à se louer. Le poète de *l'Imagination* lui garda long-temps rancune, mais M. Tissot finit pourtant par les rapprocher. Plus tard, dans le *Tableau de la Littérature,* Marie-Joseph répara noblement sa mauvaise action, sans faire oublier ses vers.

L'*Épître à Delille* était une faiblesse d'amour-propre, *Cyrus* fut une faiblesse d'ambition. Lors de la fondation de l'Université, Chénier, à qui une place était devenue nécessaire, avait été nommé inspecteur général : en 1803, il fit en cette qualité dans les écoles de l'ouest une longue tournée qui acheva de ruiner sa santé déjà compromise. Il revint à Paris découragé et triste : une maladie chaque jour plus grave, une fortune ruinée qui lui laissait entrevoir les privations, une carrière politique perdue, un intérieur maussade et traversé, telle était sa situation. Une année se passa dans ces tristes préoccupations. Le poète cherchait à se distraire en corrigeant son *Œdipe,* qu'il aurait voulu voir jouer au Théâtre-Français avec les chœurs de l'Opéra. Fouché, à qui il exprimait un jour ce vœu, lui dit que rien ne serait plus facile, qu'il fallait seulement un peu de complaisance. Là-dessus la conversation s'engagea, et Fouché, que le poète d'ailleurs connaissait de longue date, en vint à relever son courage, à aviver son ambition. Le brevet de sénateur et la fortune étaient à la disposition du conventionnel; il s'agissait de faire une pièce qui se terminât par un couronnement. C'était un caprice de l'empereur qui voulait voir comment le parterre goûterait l'allusion. Chénier se laissa tenter et oublia que, deux ans plus tôt, après l'affaire du tribunat, il avait dit dans un bel *Essai sur la Satire* qui n'était lui-même qu'une satire :

> De scandaleuses voix que hait la liberté
> Aux jeux républicains chantent la royauté.

C'est précisément ce qu'il allait faire. Six semaines après, *Cyrus* put être remis aux comédiens. Mais Chénier était, en ces matières de cour, un apprenti assez gauche; Fouché l'avait consolé en lui parlant de son indépendance, du rôle libre qu'il pourrait jouer au sénat, d'un talent

qui était une dette envers l'état. Cette fois Marie-Joseph avait eu beau vouloir chasser *le naturel;* le naturel était revenu, j'entends l'amour de la liberté. Le courtisan avait gardé aux pieds les sabots du tribun qu'on entendait traîner çà et là dans les tirades de sa pièce. En homme naïf, le conventionnel s'imagina que, parce qu'il faisait une concession, on lui reconnaîtrait le droit de dire son avis et de donner quelques conseils Napoléon trouva la prétention exorbitante : les maximes libérales lui parurent de trop; aussi donna-t-il en secret l'ordre de siffler la pièce. D'un autre côté, le projet d'apothéose impériale célébrée par un républicain avait excité le mécontentement et amené dans la salle toute une jeunesse hostile, et prête à châtier cette apostasie de la muse. C'est ainsi que la pièce tomba sous les murmures de deux partis qui ne s'étaient pas concertés : elle ne fut jouée qu'une fois. Quand l'empereur sut qu'on n'avait bien accueilli que les apostrophes à la liberté et les menaces faites aux rois liberticides, il se tint pour offensé. C'est ainsi que Chénier finit au théâtre de la même manière qu'il avait débuté, par une chute. Le brevet de sénateur bien entendu resta dans la poche de Fouché.

Cyrus est dans la vie de Chénier une tache qu'on regrette; comme il le disait lui-même, le reste de sa vie en fut *l'expiation*. On devine le profond dépit, l'amer ressentiment que conçut le poète : il était à la fois dupe et ridicule. Mécontent de lui-même, il voulut racheter ce moment de faiblesse par une retraite digne, par un suprême effort de son talent. Désormais, pendant le peu de temps qu'il lui sera donné de vivre encore, nous le trouverons dans cette solitude laborieuse où trois hôtes assidus visiteront son chevet, la poésie, la souffrance, le chagrin. Il y a là quelque chose de morne et de triste qui attire le regard.

Assurément il n'eût fallu à Chénier que de la souplesse pour arriver aux faveurs :

> Comme eux à des bienfaits il aurait pu prétendre,
> S'il eût voulu comme eux faire un dieu d'Alexandre.

Le poète aima mieux la pauvreté et l'indépendance. D'austères et mâles études remplirent pour Chénier ces premières années de l'empire; dédaignant la futile manie du genre descriptif, il fit comme Alfieri, il aborda dans les textes les simples et fortes beautés du théâtre grec. Le joug sévère de cette discipline, en s'appesantissant sur le talent de Chénier, ne fit que le concentrer et l'affermir; mais c'est la lecture approfondie de Tacite qui laissa surtout une vive empreinte sur l'es-

prit du poète. A cette date, Chénier, déjà atteint d'un mal incurable, décrivait lui-même sa situation en termes touchans :

> Les chagrins, les travaux, ont doublé mes années;
> Ma vie est sans couleur, et mes pâles journées
> M'offrent de longs ennuis l'enchaînement certain,
> Lugubres comme un soir qui n'eut pas de matin.

C'est au milieu de ces souffrances que fut écrit *Tibère*. Cette impassibilité de Chénier, ce culte persistant et exalté de l'art au sein d'une maladie qui s'aggrave tous les jours, certes il y a là quelque chose qui commande la sympathie et le respect.

Quand on apprit que Chénier faisait une tragédie de *Tibère*, l'opinion s'en préoccupa beaucoup. On sait combien les moindres bruits littéraires tenaient de place dans ces loisirs de l'empire, où une victoire ne faisait pas autant de bruit qu'un poème. La pièce une fois achevée, Napoléon se la fit lire à Saint-Cloud par Talma : pendant les trois premiers actes, l'empereur ne cessa de s'agiter dans son fauteuil, disant souvent : « C'est beau, c'est très beau! » mais à la scène du quatrième acte, entre Tibère et Cnéius, il n'y put tenir, et, se levant, il ne cessa plus de marcher à grands pas. Quand la tragédie fut achevée, Napoléon, prenant brusquement le bras de l'acteur : « Chénier est fou, dit-il avec fermeté, cette pièce ne saurait être jouée; dites-lui bien cela. » Talma se chargea de la commission : ce n'était plus le Talma de *Charles IX*, c'était le favori de l'empereur. Est-ce qu'il faudrait voir quelque allusion dans le vers de Chénier :

> Et l'oppresseur d'Ovide a protégé Bathylle?

Le théâtre, qui avait fait la gloire de sa jeunesse, et où il n'avait reparu que pour recevoir une dure leçon, le théâtre était fermé à Chénier. *Tibère* ne put pas le venger de *Cyrus;* Chénier pourtant avait besoin de se réhabiliter dans l'opinion.

L'*Épître à Voltaire* suffit, et bien au-delà, à cette tâche. Il est en effet peu d'ouvrages en vers qui, depuis le commencement de ce siècle, aient obtenu un succès aussi marqué, aussi persistant. C'est assurément là le chef-d'œuvre de Chénier, un vrai chef-d'œuvre dans ce genre aimable des petits poèmes didactiques et philosophiques. En traçant avec enthousiasme ce tableau brillant, cette rapide esquisse des gloires littéraires de la France aux deux derniers siècles, Chénier a plus que jamais trouvé cette verve correcte, cette vigueur châtiée, cette précision élégante du langage, toutes ces qualités enfin sérieuses,

sensées, spirituelles, que nous avons déjà rencontrées çà et là en lui. Seulement, ici la maturité du talent se fait sentir, et le faisceau est encore plus fortement serré par une main faite.

Une haine du pouvoir absolu, intérieure, concentrée, *ramassée*, comme dirait Bossuet, marquait toutes les pages de cet opuscule. Ces hommages à la liberté, ces emportemens contre tout despotisme, mille intentions contenues, mais frémissantes sous le style, l'exemple de la pensée plus forte que tous les tyrans et que rien ne saurait anéantir, tout cela choqua beaucoup Napoléon. Le titre même du poème, où l'auteur, reprenant avec affectation la particule nobiliaire, avait signé contre son habitude « M. de Chénier, » sembla à l'empereur un sarcasme contre les gentilhommeries qu'il cherchait à rétablir. Deux passages encore l'indignaient : le premier, où il était question du grand Frédéric *ménageant son armée;* le second, où éclatait une protestation amère contre les entraves apportées à la publicité :

> Nous conservons le droit de parler en secret.

Ce qui fit surtout bondir Napoléon, ce furent ces vers :

> Tacite en traits de flamme accuse nos Séjans,
> Et son nom prononcé fait pâlir les tyrans.

Or, l'antipathie que Bonaparte affichait contre Tacite était très connue; son pressant dialogue sur ce sujet avec Suard (1) avait fait grand bruit, et on se rappelait d'ailleurs que, Dureau de Lamalle lui ayant dit qu'il traduisait Tacite, Napoléon avait répondu : « Tant pis! » Tacite avait du malheur; c'est lui qu'on poursuivait dans le *Tibère* de Chénier; c'est lui encore qui, l'année suivante, allait faire supprimer violemment le *Mercure*, à cause du célèbre article de M. de Châteaubriand : « Tacite est déjà né dans l'empire, etc. » Les amis de Chénier surent que Napoléon allait le frapper; M. Daunou intervint et écrivit au ministre de l'intérieur, M. de Champagny, que, dans l'état de fortune où était Chénier, une destitution équivaudrait à un arrêt de mort. On passa outre. Sur un rapport de Fouché, Marie-Joseph fut révoqué de ses fonctions d'inspecteur des études, « dans l'intérêt de la morale. » La morale de Fouché!

L'*Épître à Voltaire* avait réhabilité Chénier dans l'opinion, et beaucoup augmenté l'estime générale pour son talent. Ses ennemis les plus obstinés, Suard lui-même, trouvaient un *progrès étonnant* dans

(1) Garat, *Mémoires sur Suard*, t. II, p. 423.

sa manière. Ce n'était plus le même écrivain. « Depuis lors, dit Garat dans ses *Mémoires*, son nom entrait dans tous les lieux où l'on parlait du talent et de la gloire littéraire. » Chénier, en effet, avait l'un et se rendait digne de l'autre. Je n'ai pas besoin de dire que pendant un mois les journaux du gouvernement traînèrent Chénier dans la boue; tous les libellistes gagés, tous les pamphlétaires à la suite, firent chacun leur brochure, où l'ombre de Voltaire était platement évoquée et poursuivait son correspondant de sarcasmes. Le fait est qu'il n'eût pas reconnu son langage dans toutes ces sottises stipendiées qu'on lui prêtait; mais, en revanche, il eût pu répéter ce que *la Décade* osa dire, à savoir, qu'il avait été chanté « en vers dignes de lui. »

Chénier se trouva du coup réduit à la misère, au point d'être obligé de vendre peu à peu les plus beaux livres de cette fastueuse bibliothèque qu'il avait amassée à grands frais. Cependant une grande et splendide édition de l'*Épître à Voltaire* parut bientôt, avec le profit de laquelle Marie-Joseph espérait satisfaire du moins aux premiers besoins de cette détresse inopinée. M. de Talleyrand, qui était alors ministre, le sut. Touché du malheur de celui qui l'avait fait rappeler d'exil, il trouva moyen de mettre sa sensibilité de galant homme d'accord avec ses habitudes de courtisan. C'était de la diplomatie. M. de Talleyrand fit prendre à son compte toute cette magnifique édition, en sorte qu'il n'en fut plus question, et qu'en même temps Chénier eut les profits de cette espèce de saisie généreuse, de cette espèce de censure bienfaisante. Dans ces épreuves, Chénier sut braver les privations : il conserva toute sa fierté. M. Alexandre Duval a raconté quelque part que, sachant les besoins pressans du poète, il s'était cotisé avec Michot, l'ancien sociétaire de la Comédie-Française, pour lui offrir un prêt de mille francs; mais les visiteurs trouvèrent la contenance de Chénier si digne, si imposante, qu'ils n'osèrent pas se déclarer, et partirent comme ils étaient venus. Peu à peu la gêne de Chénier devenait de la misère : ce fut un grand bonheur à M. Daunou de pouvoir personnellement alléger les rigueurs de la destinée contre celui qu'il regardait comme le plus généreux des hommes, comme le *meilleur des amis*. Une place fort humble devint en effet vacante aux Archives du royaume : en sa qualité de garde-général de cet établissement, M. Daunou avait ici le droit de désignation. Seulement la nomination, une fois faite, devait passer sous les yeux de l'empereur. L'ami de Chénier ne craignit pas de mécontenter l'empereur; il signa. Quand l'arrêté passa sous les yeux de Napoléon, il dit seulement d'un ton qui n'était qu'à demi fâché : « Bon! voilà un tour que me joue Daunou! »

Chénier voulut que le premier traitement qu'il toucherait de ce nouvel emploi fût consacré à un modeste dîner où l'on boirait à la santé de sa majesté l'empereur et roi. On devine quel toast durent porter ces tribuns, dont la rancune contre le despote était d'autant plus profonde, qu'ils étaient contraints de la cacher sous le respect.

Cependant, avec ses habitudes d'aisance, avec les engagemens qu'il était forcé de tenir, une si mince ressource ne suffit pas à Chénier : bientôt sa mère fut dans le besoin. Tous scrupules alors s'éteignirent à ses yeux, et, comme il ne s'agissait plus de lui seul, il fit mettre sous les yeux de l'empereur une lettre où on lisait :

« Malgré de vaines offres de service, personne, j'en suis sûr, n'ose parler en ma faveur à votre majesté. Il faut bien que j'ose lui écrire... Vous m'avez destitué, sire... Il eût été tout aussi facile et plus généreux au ministre de la police d'empêcher l'ouvrage de paraître que d'en faire décrier personnellement l'auteur par de violens articles et des libelles diffamatoires qui ne diffament que leurs auteurs.... Mes ennemis sont moins sûrs que moi de la médiocrité de mes ouvrages. Huit ans de solitude m'ont laissé le loisir d'étudier à fond le très petit nombre d'excellentes productions qui honorent les diverses littératures, et tout au plus l'époque arrivait-elle où j'aurais pu développer quelque vrai talent, si l'on ne m'avait pas entièrement découragé. Mais en me résignant, sire, à un silence absolu, je vous prie instamment de vouloir bien considérer ma situation.... Une santé depuis long-temps altérée et que tant de chagrins ne contribuent pas à rétablir; des travaux infructueux, un courage inutile, aucune ressource pour l'avenir, aucune pour le présent même, voilà où l'on m'a réduit... Sire, que je puisse faire honneur à mes affaires et soutenir dans sa vieillesse une mère tendre et respectable, seule consolation de mon adversité, qu'elle sait partager avec le courage de la vertu! Fussiez-vous irrité contre moi, j'oserais rappeler à votre majesté vingt ans de travaux littéraires et politiques, vingt ans écoulés à faire ce que j'ai cru mon devoir. L'existence ne sera jamais pour moi douce et brillante; mais, sire, vous ne me la rendrez pas impossible, et si les grands talens seuls ont droit à votre faveur, tous les Français ont droit à votre justice. »

Bourrienne a dit : « L'empereur détestait Chénier; » après avoir lu cette noble lettre, si Napoléon put garder sa haine au poète, il dut lui rendre son estime. Ses chambellans ne l'accoutumaient pas à un tel style; mais Bonaparte avait les hauts instincts, et il apprécia l'élévation vraie de ces sentimens. Une pension annuelle de huit mille francs fut accordée à l'auteur de l'*Épître à Voltaire*. Quelque temps après, Chénier fut de plus chargé, avec une indemnité régulière, de continuer

l'*Histoire de France* de Millot. Plus tard enfin, quand Napoléon apprit que Marie-Joseph mourant manquait de certains soins, il lui envoya six mille francs sur sa cassette (1). Ce soir-là, Bonaparte se montra vraiment roi, et on n'est plus tenté de dire avec Chénier :

Un Corse a des Français dévoré l'héritage.

Ce qu'il avait promis à l'empereur, Marie-Joseph le tint. Il garda le *silence* et travailla dans l'ombre. C'est à peine s'il prit le temps d'achever à l'Athénée le cours de littérature que la nécessité l'avait forcé d'y entreprendre, et qui lui valut d'être traité par Dussault de *Sophocle de* 93 et d'*érudit de contrebande* (2). Mais la polémique n'atteignait plus Chénier : fuyant les prôneurs comme les ennemis, il voulut achever dans la retraite cette carrière agitée, cette vie de tribune et de coulisse où il avait consumé sa jeunesse et ses forces. Le dépérissement chaque jour plus visible de sa santé, l'affaiblissement en lui de tous les principes vitaux, n'ébranlèrent pas son courage : impassible au milieu des souffrances les plus vives, il s'obstina dans le travail pour obtenir de la muse quelques-unes de ces confidences chères qui assurent la gloire. La muse se laissa toucher par cet homme qui, un pied dans la tombe, se défiait d'un passé applaudi et n'avait confiance que dans l'avenir bien court, que dans les quelques heures qui lui restaient. Chénier dès-lors n'a plus en vue ses contemporains :

Les yeux sur l'avenir, j'écrivais devant lui.

Dans ses dernières années, si bien remplies par la lutte touchante du génie se débattant contre la douleur, Chénier vécut tout-à-fait dans la retraite : il comptait avec la mort et ne voulait pas perdre un instant du répit qu'elle lui accordait. Redoutant la pitié, il avait pris le goût de la solitude. De là venait cette misanthropie qui, sur la fin, lui faisait éviter le monde et même les simples rencontres. Toute amer-

(1) M. Méneval, qui se chargea de remettre la lettre de Marie-Joseph à l'empereur, raconte, dans d'agréables et judicieux *Souvenirs*, publiés récemment, que Chénier fut alors nommé inspecteur des études. M. Méneval se trompe : c'est en 1803 que Chénier avait été appelé à ces fonctions, et ce fut en 1806 qu'il les quitta.

(2) Le bibliographe de la révolution, M. Deschiens, vengea Chénier de son critique par une brochure curieuse où étaient donnés certains extraits des écrits révolutionnaires de Dussault. Dussault, qui s'y vantait d'être « le disciple chéri de son éternel modèle Marat, » osait dire, par une allusion indigne, que l'œuvre de Chénier était *la montagne en travail*.—Luce de Lancival, dans son poème de *Follicalus*, a supposé, à ce propos, toute une histoire plaisante de duel entre Chénier et Dussault.

tume d'ailleurs s'était retirée de son caractère et de ses relations. On le trouva plein désormais de bienveillance et d'aménité. C'est ainsi que son caractère même, comme son talent, avait beaucoup changé avec l'âge, avec l'expérience de la vie. Oubliant son humeur hargneuse et toutes ses collisions d'autrefois, il s'appliquait à réparer ses torts, il allait au-devant des réconciliations. Aux séances même de l'Académie, où son ton rogue et son opiniâtreté avaient si souvent amené des disputes, il finit par ne plus apporter que des formes douces et prévenantes : on ne le vit même plus s'échapper en aigres personnalités contre le vieux Morellet, et il cessa d'échanger avec Suard ce feu roulant d'épigrammes acérées qui n'avait guère eu de trève depuis la censure de *Charles IX*. Obligeant, généreux au point d'oublier lui-même qu'il était pauvre (1), il n'avait plus la même susceptibilité farouche. C'est ainsi que, M. Nodier ayant écrit une satire où Marie-Joseph était attaqué, Marie-Joseph la lut, la trouva bonne, se laissa présenter le jeune homme par un tiers, et remplaça lui-même, dans le morceau, plusieurs vers par des vers meilleurs. Nous sommes loin de l'âpreté et des emportemens du début. Chénier, au goût de M. Arnault, commençait à donner *dans l'excès contraire*.

C'est ce retour vers les sereines régions de l'indulgence, c'est cette modération finale qui firent désigner Chénier par ses collègues comme rédacteur du *Tableau de la Littérature française depuis* 1789. Napoléon avait demandé à l'Institut un vaste rapport sur le progrès des sciences et des lettres depuis la révolution, et ce morceau devait en faire partie. Apprécier des écrivains vivans est toujours une tâche délicate. En désignant pour la remplir un poète connu par des écrits satiriques, un homme dont la vie elle-même avait toujours eu un caractère polémique, l'Académie rendait un hommage marqué et direct à l'heureuse transformation du caractère de Chénier. Chénier y fut sensible, et ce témoignage de confiante estime lui fut un soulagement dans les angoisses de ses derniers jours. C'est la plume d'un mourant qui a tracé le *Tableau :* cette plume pourtant ne tremble point, elle n'est, devant la mort, que plus ferme et plus sûre d'elle-même. Jusque-là, en effet, Marie-Joseph n'avait été qu'un prosateur très médiocre : l'emphase gâtait ses discours de tribune, la colère même ne donnait

(1) Ainsi Barère, dans ses *Mémoires*, raconte qu'il fit vendre à vil prix son magnifique exemplaire du Voltaire de Kehl pour soulager sur l'heure un écrivain malheureux. M. Nodier a vu Chénier, au moment où la nécessité le forçait à vendre ses livres, emprunter 1,800 francs pour acheter la bibliothèque de Laujon, qui était dans le besoin et qui s'était adressé à lui.

qu'une vie factice aux déclamations de ses pamphlets. Ici, au contraire, Chénier atteint du premier coup dans la prose les mêmes qualités élégantes et fermes qu'il avait laborieusement conquises dans ses vers; c'est l'élève, c'est l'émule de M. Daunou qui parle. La correcte circonspection du langage et des jugemens, l'atticisme ingénieux de la diction, une certaine grace sobre, on croirait lire l'auteur du *Discours sur Boileau*. De la part d'un écrivain mêlé aux plus ardentes contentions des partis, et qui avait transporté dans les querelles littéraires les violences des guerres civiles, cet effort d'impartialité n'est que plus frappant. Aucun dénigrement systématique, rarement de l'aigreur; l'admiration, la tempérance dans la critique ne coûtent pas à l'habituel faiseur d'épigrammes, au censeur sardonique et dédaigneux d'autrefois. Les éloges en général sont distribués sans parcimonie, avec bonne grace. Excepté deux ou trois endroits où sa prévention est si forte, que, n'espérant pas la contenir, il l'abandonne à elle-même, Chénier fait preuve de détachement et de mesure. Chez un autre, ce ne serait qu'une qualité; chez lui, c'est une vertu. Quand certains noms se présentent, on voit que le critique se défend des préventions du poète, et qu'il appréhende d'être involontairement partial : alors il redouble d'égards, et, dans son scrupule, il est attentif à discerner toutes les qualités. Ainsi fait-il pour l'auteur des *Jardins*. Ce n'est point assez; Chénier ne veut pas que la rancune trouble sa vue. Il pèse religieusement les titres de ses adversaires : la « finesse polie » de Suard, les écrits « pleins de mérite » de Morellet sont mis en bon rang, et il n'est pas jusqu'à M. Michaud dont le *talent* ne soit à son tour reconnu. On le voit, c'est une longue guerre qui finit par une paix générale. La vérité ne lui coûtait pas à dire, même à propos de *Mademoiselle de Clermont :* « On croirait lire, écrit-il, un ouvrage posthume de Mme de La Fayette. » Voilà une phrase que Mme de Genlis aurait dû se rappeler dans ses *Mémoires;* mais la vanité littéraire est ainsi faite, que, trouvant les éloges naturels, elle les omet, et que, les contradictions lui semblant injustes, elle leur garde immanquablement quelque coin secret du souvenir. En même temps qu'il osait louer avec force Mme de Staël proscrite, Chénier s'honorait encore en mettant à sa vraie place le livre de son plus implacable détracteur, ce *Lycée* de La Harpe, pour lequel, à la même époque, il demandait le prix décennal par un rapport élevé et judicieux que l'Académie adoptait *sans y rien changer*.

Ce qui manque au *Tableau*, je n'ai pas besoin de le dire, c'est l'étendue, c'est (je ne voudrais pas employer les grands mots) une esthétique ouverte et plus compréhensive. La poétique de Marie-Joseph

répond, comme il est naturel, à sa poésie : c'est l'esprit du siècle précédent qui vient un instant s'asseoir au seuil du siècle nouveau, et qui juge le présent au nom du passé. On se défie volontiers d'un héritier présomptif, on ne saurait avoir de tendresse pour un successeur. Quand il laisse échapper ce mot : « les talens qui nous restent, » Chénier montre qu'il n'est plus de son temps; l'idéal pour lui est en arrière. Aussi ne voit-il dans la rénovation littéraire qui éclate autour de lui rien autre chose qu'une émeute intempestive contre le goût. La cour aussi n'avait regardé d'abord Mirabeau et ses amis que comme un ramas de factieux sans portée; pour un homme habitué aux révolutions, Chénier imitait un peu trop la cour.

C'est cet esprit déclaré de résistance et de conservation littéraire, comme on dirait aujourd'hui, qui a surtout contribué à amoindrir depuis trente ans la réputation de Marie-Joseph Chénier. On a usé envers lui du talion. La publication de ses œuvres posthumes, qui, à une autre époque, aurait beaucoup ajouté à sa gloire, se trouve avoir lieu presque en même temps que celle des vers de son frère André et des *Méditations* de Lamartine. L'accueil qu'on fit à ces noms nouveaux ne servit pas Marie-Joseph. La poésie, qui est voyageuse, courait visiter d'autres sommets, et l'attention se détournait ailleurs. Peu à peu les jeunes générations s'habituèrent à redire, à aimer le nom de Chénier; mais ces hommages étaient adressés à un autre autel. Les souveraines douceurs de la muse du *Jeune Malade* et de *l'Aveugle* firent oublier le talent ferme et sain qui a empreint sa marque dans *la Promenade* et dans l'*Épître à Voltaire*. On alla même, s'il m'en souvient, jusqu'à rappeler que Thomas Corneille non plus n'était pas l'aîné. Aujourd'hui c'est le moment des amnisties littéraires; il faut mettre à profit les temps de paix. Les deux ombres, que la calomnie a voulu séparer, peuvent maintenant se donner la main : pourquoi aussi ces deux muses, portant au front le même bandeau, ne recevraient-elles pas un égal accueil? Les gloires se servent au lieu de se nuire : la lumière ne porte pas l'ombre après elle.

Je l'ai dit, c'est dans ses satires, dans ses discours en vers, dans ses spirituelles épigrammes, qu'il faut surtout chercher Marie-Joseph. Là, il est plus qu'un reproducteur élégant de Voltaire; il a un talent à lui, un talent ferme, vrai, ingénieux. Ne lui demandez pas la rêverie, l'accent des grandes passions ou des amours éperdus; c'est à peine si un éclair de sensibilité à demi voluptueuse se glisse çà et là dans ses vers, comme quand il parle

Des refus caressans dont l'attrait est vainqueur,
Et des doux entretiens qui sont maîtres du cœur.

Non, cette poésie touchante de l'ame, cette poésie riche et colorée de l'imagination, Marie-Joseph ne l'a pas; mais il a d'autres dons qu'il faut reconnaître, qu'il faut admirer. Un vers de lui suffit à le peindre :

Il pare la raison du charme des beaux vers.

Ce style d'un tissu ferme et cependant délicat, ces vers nets, clairs, faciles à retenir, et où la précision s'unit si bien à la justesse; cette poésie, qui n'a pas les entraînemens du rhythme ni les enchantemens de la mélopée, mais qui enferme et serre le sens sous une mesure forte, sous un mode élégant : tout cela commande l'estime, appelle la sympathie. Marie-Joseph, dans sa charmante pièce de *la Raison*, dit :

Le goût n'est rien qu'un bon sens délicat,
Et le génie est la raison sublime;

il donne là le secret de son talent : Chénier est le poète du bon sens. Les cœurs maladifs, à qui il ne faut que des sentimens raffinés, les esprits sur qui la fée jalouse de la fantaisie a jeté un charme, les imaginations rétives à qui la discipline du goût semble intolérable, même chez les autres, pourront nier la légitimité d'un pareil genre. Heureusement, il est des esprits cultivés et justes auprès desquels cette muse de la raison, cette muse de Boileau, de Voltaire et de Chénier, est à jamais sûre de trouver bon accueil. Les poésies posthumes de Marie-Joseph suffiraient à assurer sa gloire. L'admirable élégie de *la Promenade*, les beaux discours sur *l'Erreur* et *l'Intérêt personnel*, ce poème inachevé sur *les Arts*, dont les fragmens sont tout-à-fait dignes de prendre place à côté de *l'Invention* d'André, toutes ces pages enfin dérobées au chagrin et arrachées à la maladie sont faites pour défier le temps. Avec l'*Épître à Voltaire*, avec *la Calomnie*, avec les spirituelles satires dont le sel n'a pas vieilli, elles assurent à Chénier une belle place entre nos poètes. On pourra former de ses vers un recueil court, mais excellent.

Les poésies de Marie-Joseph auront la destinée qu'a eue *Tibère* : elles ne perdront rien à attendre. C'est trente-trois ans seulement après la mort de Chénier que cette tragédie, où le poète résuma sa force en un suprême effort, a pu paraître à la scène : les applaudissemens sérieux qui ont accueilli cette belle étude sont légitimes, et la représentation a mis l'œuvre dans toute sa lumière. *Tibère* est une

tragédie dans le goût d'Alfieri, et souvent digne du génie rigide et nu qui a écrit l'*Agamennone*. M. Villemain, dans une des leçons les plus éloquentes de son cours, a le premier classé *Tibère* à sa vraie place parmi les pièces qui, au-dessous de celles des maîtres, sont faites encore pour honorer la scène française. Toutefois ce qu'il y a d'étroitement régulier dans *Tibère* n'échappe pas à l'habile critique, et nous aimons à mettre nos restrictions sous le couvert de son autorité : « L'étiquette rigoureuse, dit-il, qui, sous l'ancienne monarchie, avait dominé le théâtre français, s'y conserve avec plus de scrupule que ne l'aurait voulu la vérité. L'imitation de Tacite y paraît éloquente; mais elle n'est pas complète encore. La pièce de Chénier est composée avec une discrétion sévère, une retenue poétique qui n'atteint pas à la perfection de Racine et ne sait pas y substituer des beautés hasardeuses et nouvelles. » C'est ainsi que pour *Tibère* il faut mêler la réserve à l'admiration : aucune des qualités fortes, aucun des nombreux défauts de l'œuvre de Marie-Joseph, ne sont oubliés dans cette juste appréciation, et il faut renvoyer aux pages vraiment senties où sont signalés et appréciés avec détail les heureux emprunts que le poète a faits à Tacite, les altérations moins heureuses par lesquelles il a souvent transformé le récit de l'historien.

Tibère est fait pour durer : la farouche mélancolie que la servitude donne aux ames indépendantes y est fortement marquée, et on y retrouve ce que le poète demandait ailleurs :

> Ces tons maîtres de l'ame et ces mots pénétrans
> Qui jusque sous le dais font pâlir les tyrans.

Néanmoins une pareille œuvre n'est pas de nature à charmer longtemps la foule, car la foule aime l'émotion, et l'on sait le mot de Talma sur *Tibère :* « C'est beau, mais c'est froid. » Heureusement il est des sentiers plus solitaires, des sommets moins fréquentés, que visitent quelquefois les adeptes de l'art; ceux-là seront fidèles à *Tibère*. Si le style de cette tragédie conserve encore la trace fréquente de la mauvaise tradition du XVIIIe siècle, si la périphrase banale y remplace souvent l'expression franche, par contre que de vers sombres se dressent çà et là comme des ombres vengeresses, que d'hémistiches altiers et cornéliens se détachent et demeurent dans le souvenir! Combien cette vigueur paraît native, quoiqu'on la sache savante et industrieuse! *Tibère* est plutôt une belle étude qu'une belle pièce.

Chénier avait débuté par *Charles IX*, il finissait par *Tibère;* la distance qui sépare les deux œuvres, le poète l'avait franchie par la volonté,

par l'effort, et, si l'on peut dire, avec l'aide de la souffrance, avec l'appui du malheur. C'était bien le moins que cette muse rebelle et fière de la tragédie, après avoir débuté avec lui par le dédain, après l'avoir leurré de faveurs douteuses dont il avait à la fin reconnu la vanité, finît par incliner son front vers lui et par se laisser dérober un de ces chastes baisers qui rendent immortel.

Marie-Joseph était mort le 10 janvier 1811, à l'âge de quarante-six ans, comme si ce nom de Chénier devait toujours porter après lui le souvenir d'un talent brisé avant l'âge. Saint-Just a dit qu'il n'y avait de repos pour un révolutionnaire que dans le cercueil. Le mot ne fut même pas vrai pour Chénier, et le tumulte qui avait agité sa vie recommença sur sa tombe.

La mort de Chénier laissait une place vacante à l'Académie française. L'empereur, qui n'aimait pas M. de Châteaubriand, mais qui avait pour lui ces velléités, ces brusques retours de bienveillance que le plus grand homme du siècle devait naturellement retrouver çà et là pour le premier écrivain de son temps, Napoléon désira que le fauteuil de l'auteur des *Nouveaux Saints* passât à l'auteur du *Génie du Christianisme*. Le duc de Rovigo fut chargé de la négociation M. de Châteaubriand se fit un peu prier : le parti du XVIIIe siècle était en majorité à l'Académie, et cette *tanière de philosophes* l'effrayait. Enfin il se décida, et envoya des cartes sans faire de visites. L'élection eut lieu, et le vœu de Napoléon fut rempli. Restait le discours de réception, où il fallait parler de Chénier. Or Chénier n'avait jamais manqué une occasion d'attaquer avec aigreur le poète des *Martyrs;* le *Tableau de la Littérature*, qui n'était pas imprimé alors, mais qui avait été lu aux séances de l'Institut, ne contenait, au milieu d'appréciations toutes tempérées et bienveillantes, qu'un seul jugement acrimonieux, et ce jugement, ou plutôt cette diatribe, concernait *Atala*. Une pareille raison n'eût pas assurément arrêté l'éloge sur les lèvres de M. de Châteaubriand, car ce n'est pas aux causes généreuses que l'illustre écrivain a jamais fait défaut; mais il ne faut pas oublier que Chénier avait été le dernier représentant de l'école voltairienne dans sa plus vive amertume, et que M. de Châteaubriand était l'auteur du *Génie du Christianisme*, le chef et en grande partie l'auteur de la rénovation religieuse; il ne faut pas oublier que Chénier avait pris part au vote du 19 janvier 1793, et que M. de Châteaubriand était alors en France le représentant déclaré et influent des idées monarchiques. Bientôt ce fut le sujet de toutes les conversations; « on cherchait, dit Bourrienne, à deviner comment le fidèle défenseur des Bourbons

pourrait plier son éloquence jusqu'à prononcer l'éloge d'un régicide. » Tout cela est raconté au long dans les Mémoires de M. de Châteaubriand, et puisqu'une illustre et précieuse bienveillance nous a laissé dérober ces pages, nous prendrons sur nous de les citer. Comment avoir le courage de poursuivre quand on peut laisser la parole à l'auteur de *René?* Notre indiscrétion trouvera son excuse dans notre insuffisance :

« Mon discours étant prêt, je fus appelé à le lire devant une commission nommée pour l'entendre : il fut repoussé. A l'exception de deux ou trois membres (1), il fallait voir la terreur des fiers républicains qui m'écoutaient et que l'indépendance de mes opinions épouvantait; ils frémissaient d'indignation et de frayeur au seul mot de liberté. M. Daru porta à Saint-Cloud le discours. Bonaparte déclara que, s'il eût été prononcé, il aurait fait fermer les portes de l'Institut, et m'aurait jeté dans un cul de basse-fosse pour le reste de ma vie (2).

« Je reçus ce billet de M. Daru :

Saint-Cloud, 28 avril 1811.

« J'ai l'honneur de prévenir monsieur de Châteaubriand que, lorsqu'il aura « le temps ou l'occasion de venir à Saint-Cloud, je pourrai lui rendre le dis- « cours qu'il a bien voulu me confier. Je saisis cette occasion pour lui re- « nouveler l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur « de le saluer.

« DARU. »

« J'allai à Saint-Cloud : M. Daru me rendit le manuscrit çà et là déchiré, marqué *ab irato* de parenthèses et de traces au crayon par Bonaparte; l'ongle du lion était enfoncé partout, et j'avais une espèce de plaisir d'irritation à croire le sentir dans mon flanc. M. Daru ne me cacha point la colère de Napoléon (3), mais il me dit qu'en conservant la péroraison, sauf une douzaine de mots, et en changeant presque tout le reste, je serais reçu avec de grands applaudissemens. On avait copié le discours au château en en supprimant quelques phrases et en en interpolant quelques autres. Peu de temps après, il parut dans les provinces imprimé de la sorte.

(1) M. de Châteaubriand ne dit pas le nom de ces membres; mais je trouve dans Bourrienne que ceux qui se prononcèrent pour le discours furent Suard, Ségur et Fontanes.

(2) Bourrienne confirme le mot de Napoléon que M. de Châteaubriand rapporte. Ce mot fut dit devant Duroc. (*Mémoires de Bourrienne*, 1829, in-8°, t. V, p. 246.)

(3) M. Fiévée entre dans plus de détails que M. de Châteaubriand sur la colère de Napoléon : « Les cris de la faction philosophique sur les conséquences que pouvait avoir ce discours ont été si violens, que l'empereur en a été étourdi. » M. Fié-

« Ce discours est un des meilleurs titres de l'indépendance de mes opinions et de la constance de mes principes. M. Suard, libre et ferme, disait que ce discours-là, en pleine académie, aurait fait crouler les voûtes de la salle sous un tonnerre d'applaudissemens. Se figure-t-on, en effet, le chaleureux éloge de la liberté prononcé au milieu de la servilité de l'empire?

« J'avais conservé ce discours avec un soin religieux; le malheur a voulu que tout dernièrement, en quittant l'Infirmerie de Marie-Thérèse, on a brûlé une foule de papiers parmi lesquels le discours a péri. Je le regrette, non pour ce que peut valoir un discours académique, mais pour la singularité du monument. J'y avais placé le nom de mes confrères dont les ouvrages m'avaient fourni le prétexte de manifester des sentimens honorables.

« Dans le manuscrit qui me fut rendu, le commencement du discours qui a rapport aux opinions de Milton était barré d'un bout à l'autre de la main de Bonaparte. Une partie de ma réclamation contre l'isolement des affaires, dans lequel on voudrait tenir la littérature, était également *stigmatisée* au crayon. L'éloge de l'abbé Delille, qui rappelait l'émigration, la fidélité du poète aux malheurs de la famille royale et aux souffrances de ses compagnons d'exil, était mis entre *parenthèses;* l'éloge de M. de Fontanes avait une *croix*. Presque tout ce que je disais sur M. de Chénier, sur son frère, sur le mien, sur les autels expiatoires que l'on préparait à Saint-Denis, était *haché* de traits. Le paragraphe commençant par ces mots : « M. de Chénier adora la « liberté, etc., » avait une *double rature* longitudinale. Je suis encore à comprendre comment le texte de ce discours corrompu, publié par les agens de l'empire, a conservé assez correctement ce paragraphe :

« M. de Chénier adora la liberté : pourrait-on lui en faire un crime? Les « chevaliers même, s'ils sortaient aujourd'hui de leurs tombeaux, suivraient « les lumières de notre siècle. On verrait se former une illustre alliance « entre l'honneur et la liberté, comme sous le règne des Valois les créneaux « gothiques couronnaient avec une grace infinie, dans nos monumens, les « ordres empruntés de la Grèce. »

« La liberté n'est-elle pas le plus grand des biens et le premier des be- « soins de l'homme? Elle enflamme le génie, elle élève le cœur, elle est né- « cessaire à l'ami des muses autant que l'air qu'il respire. Les arts peuvent, « jusqu'à un certain point, vivre dans la dépendance, parce qu'ils se servent « d'une langue à part qui n'est pas entendue de la foule; mais les lettres, qui « parlent une langue universelle, languissent dans les fers. Comment trace-

vée, plus loin, donne ainsi son opinion à l'empereur : « M. de Châteaubriand s'est fort bien conduit. Puisqu'il ne pouvait éviter de prononcer l'éloge de M. de Chénier, que voulait-on qu'il fît? Sans y être contraint, si l'orateur avait gardé le silence sur le procès de Louis XVI, c'est dans le discours de M. de Châteaubriand ce que le public aurait spécialement remarqué; le crime n'en aurait pas moins été flétri, et M. de Châteaubriand perdait beaucoup de la considération qu'il s'était acquise. » (Fiévée, *Correspondance avec Bonaparte*, t. III, p. 184.)

« rait-on des pages dignes de l'avenir, s'il faut s'interdire, en écrivant, tout « sentiment magnanime, toute pensée forte et grande? La liberté est si na- « turellement l'amie des sciences et des lettres, qu'elle se réfugie auprès « d'elles, lorsqu'elle est bannie du milieu des peuples. C'est vous, mes- « sieurs, qu'elle charge d'écrire ses annales, de la venger de ses ennemis, « de transmettre son nom et son culte à la dernière postérité. »

« Je n'invente, je ne change rien; on peut lire le passage imprimé dans l'édition furtive. L'objurgation contre la tyrannie qui suivait ce morceau sur la liberté, et qui en faisait le pendant, est supprimée en entier dans cette édition de police. La péroraison est conservée; seulement l'éloge de nos triomphes, dont je faisais honneur à la France, est tourné tout entier au profit de Napoléon.

« Tout ne fut pas fini. Quand on eut déclaré que je ne serais pas reçu à l'Académie, et qu'on m'eut rendu mon discours, on voulait me contraindre à en écrire un second; je déclarai que je m'en tenais au premier, et que je n'en ferais pas d'autre. Des personnes pleines de grace, de générosité et de courage, que je ne connaissais pas, s'intéressèrent à moi. Mme Lindsey, qui m'avait ramené de Calais, parla à Mme Gay, laquelle s'adressa à Mme Regnaud de Saint-Jean-d'Angely : elles parvinrent à remonter jusqu'au duc de Rovigo et l'invitèrent à me laisser à l'écart. Les femmes de ce temps-là interposaient leur beauté entre la puissance et l'infortune.

« Tout ce bruit se prolongea par les prix décennaux jusque dans l'année 1812. Bonaparte, qui me persécutait, fit pourtant demander à l'Académie, à propos de ces prix, pourquoi elle n'avait point mis sur les rangs le *Génie du Christianisme?* L'Académie s'expliqua; plusieurs de mes confrères écrivirent leur jugement peu favorable à mon ouvrage. J'aurais pu leur dire ce qu'un poète grec dit à un oiseau : « Fille de l'Attique, nourrie de miel, toi qui chantes « si bien, tu enlèves une cigale, bonne chanteuse comme toi, et tu la portes « pour nourriture à tes petits. Toutes deux ailées, toutes deux habitant ces « lieux, toutes deux célébrant la naissance du printemps, ne lui rendras-tu « pas la liberté? Il n'est pas juste qu'une chanteuse périsse du bec d'une de « ses semblables. »

L'édition furtive du *Discours* dont parle M. de Châteaubriand a entièrement disparu. On serait pourtant curieux de savoir comment l'auteur des *Martyrs* parlait de l'auteur de *Tibère*. Un exemplaire retrouvé par hasard et des copies du temps me permettent de détacher ce passage :

« Je ne troublerai point la mémoire d'un écrivain qui fut votre collègue et qui compte encore parmi vous des admirateurs et des amis : il devra à cette religion, qui lui parut si méprisable dans les écrits de ceux qui la défendent, la paix que je souhaite à sa tombe. Mais ici même, messieurs, ne serais-je pas assez malheureux pour trouver un écueil? car, en portant aux cendres

de M. de Chénier le tribut du respect que tous les morts réclament, je crains de rencontrer sous mes pas des cendres bien autrement illustres! Si des interprétations peu généreuses voulaient me faire un crime de cette émotion involontaire, je me réfugierais au pied de ces autels expiatoires qu'un puissant monarque élève aux mânes de nos rois et de leurs dynasties outragées.

« Ah! qu'il eût été plus heureux pour M. de Chénier de n'avoir point participé à ces calamités publiques qui retombent enfin sur sa tête! Il a su, comme moi, ce que c'est que de perdre, dans les orages populaires, un frère tendrement aimé! Qu'auraient dit nos malheureux frères, si Dieu les eût appelés dans le même jour à son tribunal? S'ils s'étaient rencontrés au moment suprême, avant de confondre leur sang, ils nous auraient crié sans doute : « Cessez vos guerres intestines, revenez à des sentimens d'amour et « de paix. La mort frappe également tous les partis, et vos cruelles divisions « nous coûtent la jeunesse et la vie. » Tels auraient été leurs cris fraternels.

« Si mon prédécesseur pouvait entendre ces paroles, qui me consolent plus que son ombre, il serait sensible à l'hommage que je rends à son frère, car il était naturellement généreux. Ce fut même cette générosité de caractère qui l'entraîna vers des nouveautés bien séduisantes sans doute, puisqu'elles promettaient de nous rendre les vertus de Fabricius; mais bientôt, trompé dans ses espérances, son humeur s'aigrit, son talent se dénature. Transporté de la solitude du poète au milieu des factions, comment aurait-il pu se livrer à ces sentimens affectueux qui font le charme de la vie? Heureux s'il n'eût vu d'autre ciel que le ciel de la Grèce, sous lequel il était né! s'il n'eût contemplé d'autres ruines que celles de Sparte et d'Athènes! Je l'aurais peut-être rencontré dans la belle patrie de sa mère, et nous nous serions juré amitié sur les bords du Permesse; ou bien, puisqu'il devait revenir aux champs paternels, que ne me suivit-il dans les déserts où je fus porté par nos tempêtes? Le silence des forêts aurait calmé cette ame troublée, et les cabanes des sauvages l'eussent peut-être réconcilié avec les palais des rois. Vains souhaits! M. de Chénier resta sur le théâtre de nos agitations et de nos douleurs. Atteint, jeune encore, d'une maladie mortelle, vous le vîtes, messieurs, s'incliner lentement sur la tombe.... »

J'ai laissé volontiers la parole à M. de Châteaubriand, mais je n'oserais pas la reprendre après lui.

CHARLES LABITTE.

DU

MOUVEMENT CATHOLIQUE.

SECONDE PARTIE.[1]

V. — LES MAÎTRES ÈS-ARTS DE L'ENSEIGNEMENT.

Une polémique fort vive s'est engagée, dans ces derniers temps, entre l'Université et le clergé à l'occasion de la liberté de l'enseignement : la bataille dure encore. Disputes, pamphlets, rien n'a manqué; c'est une croisade qui demanderait une histoire : il suffira d'en indiquer les principaux accidens pour faire juger des prétentions toujours exagérées du parti ultra-catholique.

La question de la liberté de l'enseignement fut agitée, pour la première fois après 1830, par le journal *l'Avenir*. Le public et le clergé même restèrent alors indifférens. En 1837, un projet de loi fut discuté à la chambre, mais sans amener de résultat; enfin, la discussion ayant été reprise en 1840, il y eut cette fois une certaine rumeur dans les partis. Au moment des débats parlementaires, les évêques protestèrent contre la législation qui régit les écoles secondaires ecclésiastiques désignées sous le nom de *petits séminaires*, et il est bon de rappeler, en passant, que cette législation est l'œuvre de la restauration, et d'un évêque, M. Feutrier, qu'on a du reste damné depuis

(1) Voyez la livraison du 1er janvier.

comme gallican. Modérée dans les formes, la protestation, seul acte officiel et collectif de l'épiscopat français depuis trente ans, a été l'occasion d'un petit concile national; quelques prélats ont fait le voyage de Paris, pour s'en entendre avec le gouvernement. On a promis de faire droit à leurs réclamations; on a de plus promis une loi, et M. le ministre de l'instruction publique a consulté les évêques sur le projet de loi qu'il prépare. Jusque-là, tout s'était légalement et convenablement passé, mais la querelle ne tarda point à s'envenimer; on avait commencé par demander la révision des règlemens qui régissent les écoles ecclésiastiques; on attaqua bientôt l'Université, et ceux qui ne cherchaient dans la libre concurrence qu'un moyen détourné pour accaparer l'enseignement allèrent même jusqu'à refuser à l'état le droit de contrôle et de surveillance. Parmi les champions qui ont marché, dans ces derniers temps, avec le plus d'ardeur à l'assaut de l'Université, il y a trois ou quatre évêques, des séminaristes qui gagnent là leurs éperons, quelques chanoines, la rédaction de *l'Univers religieux*, les journaux légitimistes, et les jésuites, qui dirigent la manœuvre de leur quartier-général de Lyon. Pour quelques-uns, c'est une affaire de conscience, une ébullition sincère de naïveté dévote; pour le plus grand nombre, ce n'est qu'un manége hypocrite. Parmi les évêques qui se sont compromis, les uns par des mandemens, les autres par une correspondance souvent peu mesurée avec *l'Univers*, M. de Chartres, ancien aumônier de Mme la duchesse d'Angoulême, et M. de Belley ont surtout fait bruit; quand ils parlent de l'Université, on croirait qu'il s'agit de l'enfer, car ils la représentent comme une *caverne* peuplée d'empoisonneurs et d'assassins; c'est une véritable hallucination dantesque, moins la poésie : l'innocence de la logique excuse du moins l'âcreté du style, et l'on pardonne volontiers la vivacité de l'attaque, par considération pour une bonhomie qui va jusqu'à demander *l'agrégation des femmes* à l'Université. MM. les évêques, d'ailleurs, se réservent prudemment la ressource des rétractations mitigées, et quand des mots par trop blessans sont tombés de leur plume, ils en adoucissent l'amertume en les rejetant sur *David* ou *Jérémie,* comme cela s'est vu à l'occasion des *écoles de pestilence.*

Dans le journalisme, *l'Univers* s'est fait l'écho, mais l'écho inintelligent de ces murmures. L'abolition du monopole universitaire est devenue son *delenda Carthago.* C'est par là qu'il vit. En attendant que le ciel mette enfin un terme à la persécution de Julien l'Apostat, comme l'a dit un journal de la même nuance, *l'Univers* travaille à rendre l'Université *irréprochable,* et il dénonce les juifs, les protestans et les athées, tout en faisant des complimens à M. le ministre de l'instruction publique. Ces déférences polies envers les *agens de l'état* l'ont rendu suspect; M. le marquis de Regnon, dans des brochures inaperçues, lui a même reproché de n'être qu'un partisan déguisé du monopole; pour répondre à ce reproche, *l'Univers* a relu son Escobar, et s'est jeté dans d'inextricables distinctions entre *la liberté libre, la liberté limitée et la liberté surveillée,* entre l'Université et l'état, et il a fini par déclarer, en cessant de se comprendre lui-même et d'être compris de ses lec-

teurs, que, s'il refusait à l'Université le droit de surveiller, il accordait du moins à l'état le droit de *regarder*, attendu que les catholiques enseigneront portes ouvertes. La logique de *l'Univers* est toujours de cette force.

Les ennemis prudens du monopole, tout en restant dans l'ombre, tiennent sous la main quelques condottieri qu'ils lancent en avant et qu'ils désavouent ensuite, ce qui leur assure tous les profits du scandale, sans qu'ils aient à redouter la responsabilité de l'attaque et les dangers du combat. M. Desgarets, le chanoine de Lyon, qui signe *un ancien officier*, devait nécessairement, par souvenir de son premier état, marcher à l'avant-garde; il s'est donc présenté sur le champ de bataille armé de ce *Monopole universitaire*, que la presse de toutes les opinions, que tous les hommes sages ont flétri d'un blâme sévère, et dont tout le monde a rougi, excepté l'auteur et *l'Univers*, qui débitait le pamphlet dans ses bureaux, et le défendait dans ses colonnes en même temps qu'il insérait l'apologie de M. Desgarets, écrite par M. Desgarets lui-même. On connaît la tactique du chanoine de Lyon et de ses acolytes : quand les faits précis manquent, on en invente; on falsifie les citations, on reproche à l'Université de réhabiliter Marat et Robespierre, et l'on enferme les professeurs du corps enseignant dans un labyrinthe sans issue, en les déclarant impies, lorsqu'ils parlent au nom du libre examen, hypocrites, quand ils protestent de leur respect pour la religion.

En rapprochant le pamphlet de M. Desgarets des manifestations du même genre qui se sont produites sur différens points de la France, on pourrait croire à un mot d'ordre général. Déjà, en 1840, une société d'ecclésiastiques s'organisait sous la présidence de M. Rohrbacher, pour *dénoncer* le monopole universitaire *à la France libérale et à la France catholique*. Plus tard, lorsqu'on affichait à Avignon, au coin des rues, l'annonce du livre de M. Desgarets, le révérend père Corail en donnait en chaire, dans la même ville, un commentaire intéressant. M. l'abbé Védrine, curé de Lupersac, a renchéri encore sur M. Desgarets; le *Simple coup d'œil*, composé pendant une retraite diocésaine, en des instans qu'on croirait consacrés au recueillement et à la prière, n'a guère d'antécédens que dans les plus tristes diatribes de la ligue. *L'Univers* lui-même n'a pas osé avouer M. Védrine. Comment défendre en effet ces emportemens sans raison contre toutes les institutions et toutes les gloires, ces calomnies en style apocalyptique et en français facultatif contre un grand corps de l'état qu'*on déclare couvert du sang de plusieurs générations?* Que répondre sérieusement à ces ultramontains échauffés qui réclament l'enseignement au nom du droit divin, en vertu de ces paroles du Christ : *Ite et docete*, comme si *docete* voulait dire : soyez professeurs? En présence de ces réquisitoires, où la colère n'est souvent qu'une ruse de guerre, toute discussion est impossible; on ne discute pas avec la mauvaise foi. Ce qu'on peut dire de plus sage à ces pamphlétaires en soutane, c'est de leur répéter ce conseil qu'on leur a déjà donné : avant de songer à ouvrir des écoles, ils feraient bien de fréquenter celles qui existent. Le *Simple coup d'œil*, comme le *Monopole universitaire*, a été fabriqué dans la grande offi-

cine de Lyon, et nous ne doutons pas que MM. Desgarets et Védrine n'aient encouru de M. l'archevêque de Bonald un blâme sévère, car M. de Bonald ne peut avoir oublié les sages paroles qu'il a prononcées en prenant possession de son siége archiépiscopal : « Venons-nous ici pour décider entre des opinions et des opinions? Avons-nous quitté un troupeau chéri pour nous enfermer dans un camp? Si quelqu'un est l'objet de notre prédilection, ce sera l homme prudent et pacifique qui, exempt de tout esprit de parti, ne compromettra jamais la cause sainte de la religion...; ne vous disputez pas dans le chemin. » Les bons conseils portent rarement leurs fruits, et ceux même qui les donnent ont quelquefois le tort de ne pas les suivre.

Dans cette ardente insurrection de l'ultramontanisme, les facultés de théologie elles-mêmes ont été mises en suspicion, par cela seul que la collation des grades relève de l'Université. M. le doyen de la faculté de Paris a été vivement attaqué par *l'Univers;* et la faculté tout entière a été immolée aux sulpiciens par *l'Ami de la Religion.* M. le doyen de la faculté de Lyon a été attaqué d'une façon plus inconvenante encore par les journaux ultra-catholiques de cette ville : il faut du reste rendre justice aux membres vraiment éclairés du clergé; ils ont vu avec regret l'aigreur et l'amertume de ces querelles. Dans les *Observations sur la controverse élevée à l'occasion de la liberté de l'enseignement,* M. l'archevêque de Paris désavoue sévèrement les pamphlets, et recommande, avant tout, le calme et la modération du langage dans la discussion. M. l'archevêque, et ici on ne peut, sans mauvaise foi, ne pas être de son avis, proteste contre l'espèce d'ilotisme qui frappe, par le refus des grades universitaires, les élèves des écoles ecclésiastiques, et les force à rentrer dans les classes de l'Université quand ils abandonnent le noviciat du sacerdoce pour les carrières civiles où les grades sont exigés. M. Affre réclame en outre la libre concurrence en faveur du clergé, et personne ne songerait à le contredire, si dans le clergé chacun comprenait comme lui la mission du prêtre; par malheur pour l'autorité de sa brochure, au lieu de demander la liberté au nom de la liberté même, il a cru devoir abaisser les méthodes scientifiques devant l'enseignement religieux; au lieu de maintenir dans des sphères parfaitement distinctes la science et la foi, et de faire ainsi la part de l'église et de l'Université dans l'éducation publique, il s'est jeté dans une polémique agressive contre la philosophie, en cherchant à démontrer son infériorité, son impuissance, ses dangers même, et, tout en prêchant la paix, il n'a fait que préparer peut-être de nouvelles querelles. La dispute en effet ne s'est pas calmée : M. Carle, l'historien de Savonarole, a publié, peu de jours après M. l'archevêque, une brochure nouvelle, *la Liberté d'enseignement est-elle une nécessité religieuse et sociale?* Ce n'est qu'un post-scriptum aux livres de MM. Desgarets et Védrine. L'auteur, fidèle aux habitudes de sa logique, tombe à chaque page dans des contradictions vraiment incroyables, et ses déclamations contre l'Université ne sont que les prolégomènes d'attaques souvent plus violentes encore contre la discipline de l'église, et de critiques amères

contre l'enseignement de la théologie tel qu'il est constitué dans les facultés et les séminaires. Si M. Carle pouvait être pris au sérieux, il faudrait désespérer de la société; mais fort heureusement chaque page de son livre est une réfutation de la page qui suit ou de celle qui précède. M. Carle se plaint de la décadence de la discipline ecclésiastique, et je serais disposé cette fois à lui donner raison, car il faut que cette discipline soit bien relâchée pour que de pareils livres n'attirent pas à l'auteur, de la part de l'autorité compétente, un blâme officiel et même une pénitence. En attendant, les pamphlets se succèdent, toujours plus violens, toujours écrits, comme les livres de MM. Védrine et Desgarets, avec du fiel saturé d'eau bénite. Dans le *Catéchisme de l'Université,* dédié par un montagnard vivarais *à tous les Français qui aiment leur patrie et leur religion,* on fait interroger les professeurs du corps enseignant par un élève des frères ignorantins, et les professeurs, dûment atteints et convaincus d'immoralité et d'impiété, sont à jamais exclus de la communion catholique, traités d'infames blasphémateurs, et rangés parmi les albigeois, les antimariens, les cyrénaïques, les cérinthiens, en un mot parmi les hérétiques les plus pervers.

Nous arrêterons-nous à la *Révélation du complot formé pour substituer en France à l'église catholique une église nationale universitaire,* écrit anonyme qui sert d'appendice à une apologie du jésuitisme par *un homme d'état,* ou à la *Restauration d'un collége,* pamphlet d'un chanoine d'Albi, qui appelle le conseil municipal de cette ville à une révolte officielle contre l'Université! L'homme d'état et le chanoine sont de l'école de M. Desgarets; ils crient au scandale et n'ont rien de neuf à nous apprendre. Nous sommes toujours ici sur le terrain de l'exagération, et tout naturellement nous y trouvons M. Veuillot armé de sa *Lettre à M. le ministre de l'instruction publique sur la liberté de l'enseignement.* Cette lettre est comme la quintessence des articles de *l'Univers.* Ce qu'on y remarque, ce n'est certes ni la logique, ni l'aménité de la forme, mais un ton menaçant et ouvertement hostile, qui prend chaque jour dans les publications du même genre plus de violence et d'âpreté. A l'origine de la guerre, l'Université seule était mise en cause, on la séparait de l'état; aujourd'hui, à propos de l'Université, c'est à l'état qu'on s'attaque; on veut qu'il s'humilie et qu'il obéisse. « Vous avez peur de l'église, dit M. Veuillot, et vous serez forcé de vouloir ce qu'elle veut, car vous ne vivez que parce qu'elle y consent. » M. Veuillot, qui se prend pour l'église, ajoute : « Si l'on essaie de nous résister, *je ne sais ce que nous ferons, mais assurément nous ferons quelque chose.... Voyez maintenant à nous arracher ce qui nous reste encore, et disposez bien vos mesures, car avec ce reste nous pouvons vous reprendre tout.* » Cette fois du moins il n'y a pas de restrictions mentales, et c'est une déclaration de guerre en bonne forme.

Pour les exagérés de l'école catholique, ce n'était point encore assez cependant d'immoler tous les fonctionnaires de l'Université, depuis les membres du conseil royal jusqu'aux simples bacheliers; il fallait de nouvelles victimes

à cette immense hécatombe, et les instituteurs primaires, les clercs laïcs des villages ont été sacrifiés sans pitié. Cette fois, c'est vraiment le massacre des innocens. Les infortunés! eux qui chantent d'une si belle voix et d'un si bon cœur au lutrin de leur église, et qui sonnent si régulièrement l'*Angelus*, on les accuse de scepticisme! — Demandez-leur ce que c'est que le scepticisme? — On les accuse de lire Voltaire! — demandez-leur ce que c'est que Voltaire? — et de gagner dans la compagnie de M. le maire la contagion des doctrines subversives. La guerre se propage ainsi jusque dans les plus humbles campagnes. Il arrive souvent que le curé, qui a cependant le droit de surveillance sur l'enseignement primaire, en vertu de la loi de 1833, s'abstient de surveiller, sans doute pour se ménager l'occasion de crier à l'impiété. Quelquefois même il oppose à l'école municipale, dirigée par l'élu du conseil, l'école privée, dirigée par l'élu de son cœur, et pour faire triompher l'instituteur de son choix, il use au besoin d'une arme puissante, le refus de la première communion; alors la commune s'agite : il y a émeute au village, car les questions d'instituteurs résument un grand côté de la politique rurale. A l'évêché, on prend parti pour le desservant; le préfet ajourne ou reste neutre; le comité d'arrondissement en appelle au conseil royal, qui prend des demi-mesures, et l'éternelle lutte du spirituel et du temporel, résumée cette fois par un curé et par un maire, aboutit toujours au scandale.

Ici, comme en toute circonstance, le parti ultra-catholique prétend à l'infaillibilité et s'attribue une supériorité éminente. Le clergé, auquel on immole l'Université, occupe dans l'instruction une place de jour en jour plus grande. A-t-il vaincu l'Université dans la science de l'enseignement? Là est toute la question.

Un fait significatif et concluant servira de réponse. Parmi les établissemens d'éducation dirigés par des ecclésiastiques, les uns, comme le collége de Juilly, de Pontlevoy, la pension de M. l'abbé Poiloup, sont soumis au droit commun; ces établissemens, dits *de plein exercice*, admettent des professeurs laïcs, reçoivent les visites des inspecteurs, adoptent les livres universitaires, et délivrent des certificats d'études valables pour l'obtention des grades. Les autres, les petits séminaires, qui devraient, aux termes de la loi, ne recevoir que les jeunes gens qui se destinent au sacerdoce, sont complètement murés à la direction universitaire, et toute la supériorité, une supériorité incontestable, est du côté des établissemens de *plein exercice*. C'est là un fait reconnu par tous les hommes sincères du clergé lui-même, et confirmé par MM. Allignol (1), qui demandent, comme un grand bienfait pour l'église, que l'enseignement des écoles secondaires ecclésiastiques soit élevé au niveau de l'enseignement des colléges. Quel est en effet l'esprit qui préside à la direction des petits séminaires? La dévotion la plus étroite, l'ignorance la plus complète des besoins et des idées du temps. On s'y met à genoux vingt fois par jour, on égrène le rosaire, et l'on en sort tout imprégné de pessimisme contre

(1) *De l'état du Clergé*, par MM. Allignol frères, prêtres desservans, p. 339.

le monde, contre la société, quelquefois même contre la famille. Quels sont les livres scolaires? La mythologie *ad maximam Dei gloriam,* Mme de Sévigné revue et émondée par M. l'abbé Allemand, directeur des études au petit séminaire de Valence, les *Vies des Héros vendéens*, l'*Histoire de la Vendée catholique*, les ouvrages de M. Loriquet, et *Robinson,* non pas ce *Robinson* que nous connaissons tous, mais un Robinson transfiguré et converti par un moine espagnol que le naufrage a jeté dans son île. Il est vrai, et c'est M. l'abbé Delor, professeur de petit séminaire, qui nous l'apprend dans son *Appel aux Familles*, qu'on y veille beaucoup mieux que dans les colléges sur *la sensibilité des mœurs*, et qu'on y défend les enfans *contre la voix des sirènes*. M. Delor nous apprend en outre que, quand il trouve dans un journal un article contre le *parti prêtre* ou *la congrégation*, il a grand soin de le lire à ses élèves. Pour compléter le tableau du *gymnase chrétien*, M. Delor aurait dû dire que les professeurs de ces gymnases, qui sont aptes, lorsqu'ils ont reçu les ordres, à obtenir les grades universitaires, ont pour habitude de se faire refuser aux examens de la licence, malgré le bon vouloir des examinateurs et leur indulgence, et que les bacheliers ès-lettres sont aussi rares dans les *gymnases chrétiens* que les docteurs en théologie.

En vérité, le clergé, en face de pareils résultats, devrait se montrer plus modeste et surtout plus indulgent, car on aurait beau jeu contre lui en appliquant à l'enseignement ecclésiastique, qui se traîne depuis cent ans dans la routine des mêmes méthodes, un examen sévère; et sans regarder longtemps dans les livres des séminaires, il est facile d'y trouver plus d'un texte qui prête à la critique, ne fût-ce que cette maxime qu'on enseigne dans les séminaires de Paris et du Mans, que tout homme a sur un autre homme droit de propriété, que ce droit de propriété est licite, que le commerce des noirs est licite, et qu'il ne répugne ni à la religion ni à l'équité naturelle (1). Voilà pourtant l'enseignement officiel en contradiction flagrante avec le pape, qui, par le bref du 3 décembre 1839, a énergiquement flétri la traite comme la dernière trace de la barbarie païenne, déclaré indigne du nom de chrétien celui qui ose avoir des esclaves ou même soutenir qu'il est permis d'en avoir. Les jésuites, on le conçoit, ne sont pas restés inactifs dans cet engagement général; mais l'arrêt de proscription qui les frappe les force à rester dans l'ombre. Ils professent donc par subterfuge, tantôt en ouvrant, sous prétexte de conférences religieuses, des cours publics, tantôt en obtenant du conseil royal l'autorisation d'enseigner la *cosmographie,* ou bien encore en fondant à l'étranger, en Suisse, à Guernesey, à Brugelette en Belgique, des pensionnats destinés à des élèves français, véritables colonies d'émigrés, où les enfans vont apprendre au-delà de la frontière à aimer le pays et à respecter ses institutions sous la férule d'un jésuitisme qui n'a même plus de patrie!

Souvent ridicules par la forme, inoffensives par leur exagération même,

(1) *Instructions théologiques à l'usage des séminaires,* par M. Bouvier, évêque du Mans, troisième édition, revue et corrigée; Paris, 1839, t. IV, p. 26.

les attaques contre l'Université sont restées long-temps, à l'origine de la querelle, une pure affaire de sacristie; mais à force de colère et de déclamations, on a fini par faire croire que la liberté était compromise, et l'existence même du catholicisme engagée dans la lutte. La question, toute cléricale d'abord, est devenue politique, et sur ce terrain nouveau nous rencontrons MM. de Montalembert et Laurentie. M. de Montalembert, que *l'Univers*, avec une tendresse mystique, appelle notre frère, n'a fait que reprendre en sous-œuvre le thème de l'abbé Védrine. Sa brochure, intitulée des *Devoirs d'un Catholique dans la question de la liberté de l'enseignement,* repose tout entière sur l'ultramontanisme le plus violent : d'un côté, le droit; de l'autre, le fait. En droit, la suprématie absolue sur la science et la politique appartient à l'église; elle est *reine,* elle est juge entre les peuples et les gouvernemens. En fait, elle est asservie par un *despotisme odieux* qui tend à la sécularisation universelle; l'état veut confisquer ses doctrines et l'exploiter au profit de sa politique en la transformant en une sorte de *gendarmerie morale.* Dans cette situation, quel est le devoir de l'église? Pour répondre à cette question, M. de Montalembert laisse échapper des regrets qu'il est bon de noter : « Nous avons, dit-il, travaillé de notre mieux à détacher les liens qui semblaient naturellement identifier en France les intérêts du catholicisme avec un parti hostile au gouvernement nouveau....; il vaudrait mieux, pour l'honneur de l'église, qu'elle fût restée liée au légitimisme. » Là est toute la pensée de l'auteur. Le catholicisme s'était séparé des partis, il faut qu'il s'y rattache. Tout rapprochement entre l'Université et les catholiques ne peut entraîner que des inconvéniens; et M. de Montalembert ajoute : « Les catholiques n'ont rien à attendre de la chambre des députés, rien de la chambre des pairs, rien de la couronne, mais tout d'eux-mêmes. Les catholiques en France sont nombreux et riches; ce qui leur manque, c'est le courage. Dans la vie publique, ils sont catholiques après tout au lieu de l'être avant tout, et ils aiment mieux laisser faire aux autres et se mettre à la queue d'un parti que d'être un parti par eux-mêmes; qu'ils agissent et qu'ils deviennent ce qu'on appelle en style parlementaire un embarras sérieux. » Une sainte ligue, voilà en dernière analyse ce que demande M. de Montalembert. M. Laurentie n'a point ces emportemens, et sa brochure, *la Liberté d'Enseignement,* se distingue au contraire par le calme et la mesure. Ce n'est pas au nom de l'église et pour le profit de l'église que M. Laurentie réclame la libre concurrence, c'est au nom de la famille et du pouvoir paternel. Par malheur pour l'autorité de la brochure de M. Laurentie, la donnée repose tout entière sur une subtilité, la distinction de l'Université et de l'état. L'auteur admet pour l'état le droit de surveillance et de contrôle, qu'il refuse à l'Université, attendu que l'Université, fût-elle croyante et pieuse par elle-même, est légalement athée vis-à-vis des autres communions chrétiennes. Or, de ce point de vue, pour être conséquent avec lui-même et justifier aux yeux des catholiques la surveillance qu'il propose, il faut que M. Laurentie arrive à proclamer une religion de l'état, car jus-

qu'à nouvel ordre l'état est dans la même situation d'athéisme légal que l'Université. Quel que soit du reste le plus ou moins de valeur des argumens qui ont été jetés jusqu'à ce jour dans la polémique, on a parlé au nom de la liberté, au nom de la conscience; on s'est ému dans les populations religieuses. D'autre part, une certaine portion du clergé, en se mettant de plus en plus en dehors des lois qui régissent l'instruction publique, en s'immisçant de jour en jour davantage dans l'enseignement, et avec des sentimens trop souvent hostiles à l'esprit des âges modernes, ne tend à rien moins qu'à créer dans l'état deux générations distinctes. Il importe donc que la question de l'instruction secondaire soit vidée ailleurs que dans les journaux. C'est enfin par une loi, c'est devant les chambres, que le débat va se terminer. Quand la législature du pays aura parlé, quand les droits de tous seront fixés, les scandales cesseront, nous aimons à le croire, et l'Université elle-même, qui, certes, est loin d'être infaillible, acceptera des réformes reconnues nécessaires par les hommes sages de tous les partis.

VI. — LES POÈTES, LES ROMANCIERS.

Tandis que les écrivains sérieux, ou du moins ceux qui s'annoncent comme tels, combattaient avec les armes pesantes de l'érudition, de la science et de la philosophie, la phalange légère des poètes et des romanciers engageait l'action sur un autre terrain, et la fantaisie littéraire se donnait à elle-même l'investiture de l'apostolat.

Nous ne remonterons pas bien haut pour assister aux premières hostilités. Avant 1830, notre littérature ne puise pas encore dans la religion l'inquiétude et la colère. Si le christianisme dicte à M. de Châteaubriand des pages éloquentes, à M. de Lamartine des chants mélodieux, on ne saurait confondre ces nobles inspirations avec les rêveries du néo-catholicisme. Tout en restant croyante, la Muse ne se met point alors en lutte avec le présent, elle ne quitte point les paisibles régions de l'art pour la bruyante arène de la controverse et du pamphlet. Aussi plus d'une jeune imagination se laisse-t-elle séduire, et M. Victor Hugo lui-même prélude, en célébrant le trône et l'autel, à la sensuelle fantaisie des *Orientales*. Ce n'est pas à cette époque, on le voit, qu'il faut chercher les origines de la littérature néo-catholique, et, bien loin de continuer ce mouvement pacifique, il a fallu s'en écarter violemment pour introduire dans notre poésie la triste prétention du prosélytisme et de l'intolérance.

Toutes les tendances qui sommeillaient sous la restauration se réveillèrent plus vives après 1830. Les jours de surexcitation intellectuelle qui virent naître tant d'utopies virent aussi les débuts littéraires du néo-catholicisme. Il y eut alors chez quelques écrivains le vertige de la foi, comme il y avait chez d'autres le vertige de l'indépendance; on passa de l'ode au cantique, et du roman au sermon. La poésie néo-chrétienne rallia bientôt de fervens

adeptes, les uns qui, avant 1830, se contentaient d'être simplement croyans, les autres qui apportaient dans le combat toute l'ardeur d'une conversion récente. Aujourd'hui la pieuse phalange compte de nombreux soldats, et tous les jours les organes de la critique prétendue religieuse découvrent à l'horizon un nouvel astre poétique, tous les jours ils promettent la gloire et décernent le génie à de nouveaux élus; mais ceux qui espèrent ainsi augmenter leurs forces ne font le plus souvent que marier deux excès, deux maladies, l'ambition littéraire et l'intolérance religieuse. Jugeons l'union par ses résultats.

Parmi les poètes qui ont traversé la restauration pour arriver au néo-catholicisme, nous trouvons d'abord MM. Soumet et Guiraud. Tous deux ont méconnu pour des rêves ambitieux leur vocation élégiaque. M. Soumet a égaré dans le fracas d'une *épopée divine* la voix qui avait chanté *la Pauvre Fille,* et M. Guiraud a oublié les naïfs accens des *Petits Savoyards* pour devenir l'infatigable écrivain que nous connaissons. Au moins M. Guiraud, hérétique dans sa prose, s'est-il montré dans sa poésie controversiste irréprochable. De vives prétentions à l'orthodoxie semblent demander grace dans *le Cloître de Villemartin* pour les témérités de la *Philosophie catholique.* Les invectives que M. Guiraud prodigue aux sceptiques et aux voltairiens lui ont même valu les éloges de critiques fort compétens en pareille matière. Toutefois de pareils succès ne comptent pas devant l'art, et le zèle du néophyte déguise mal chez M. Guiraud la faiblesse de l'écrivain. On cherche dans ses vers le rayon de l'enthousiasme chrétien, on n'y trouve que la stérile exaltation de l'intolérance. Les néo-catholiques peuvent revendiquer en M. Guiraud un de leurs plus féconds producteurs, mais qu'ils renoncent à le saluer poète. Ce n'est pas une lyre, c'est une plume intempérante qu'ils ont gagnée dans l'auteur de *Flavien.*

M. Soumet a été encore moins heureux que M. Guiraud : l'hérésie littéraire se complique dans *la Divine Épopée* de l'hérésie religieuse. Mondains et dévots ont également protesté contre l'écrivain, les uns au nom du goût, les autres au nom de la foi. Les premiers n'ont trouvé dans ce chaos solennel que quelques beaux vers égarés dans un immense ennui; les autres y ont découvert une *abominable profanation.* La tentative de M. Soumet est d'ailleurs une exception, et les poètes néo-catholiques visent d'ordinaire à une scrupuleuse orthodoxie. M. Reboul, le seul qu'on puisse nommer parmi ceux qui partagent avec M. Soumet la prétention épique, s'est attaché, dans *le Dernier Jour,* à concilier le dogme et l'imagination; une seule chose lui a manqué : c'est l'imagination même. On avait accueilli avec faveur les premiers essais de M. Reboul, où la distinction du sentiment contrastait avec l'humble condition de l'auteur. Il n'en a pas fallu davantage pour exalter l'orgueil du boulanger de Nîmes, et celui dont l'haleine avait pu animer quelques stances agréables a voulu chanter la fin du monde. La palme de l'épopée a échappé à M. Reboul comme à tant d'autres; lui reste-t-il au moins celle de l'ode ou de l'élégie? Malheureusement, qui dit génie lyrique dit ori-

ginalité, et rien n'est moins original que les poésies de M. Reboul. D'harmonieuses réminiscences ne remplacent pas l'inspiration absente, et le plus habile imitateur n'a aucune place à réclamer parmi les poètes.

Si le midi semble la patrie de l'épopée néo-catholique, la Bretagne est la terre bénie de l'élégie religieuse. Là du moins plus de ces prétentions excessives qu'explique sans les excuser la fougue du caractère méridional. La muse bretonne se renferme dans un cercle d'inspirations dont la naïveté n'est pas sans grace. Deux écrivains auxquels on ne peut refuser d'honnêtes et sérieuses tendances représentent, sous des aspects bien tranchés, la poésie néo-catholique de la Bretagne. M. Turquety est le poète citadin, M. Morvonnais le barde rustique. On sent que les vers du premier sont nés dans la bruyante atmosphère de la ville, et que le second murmure ses chants sur la grève solitaire. D'une part, c'est l'élégance du monde; de l'autre, c'est presque le mysticisme du cloître. — M. Turquety s'est fait connaître, en 1829, par des *Esquisses Poétiques*, réimprimées depuis sous le titre symbolique de *Primavera*. Les *Esquisses* furent accueillies avec une bienveillance que justifiaient d'aimables qualités de sentiment et d'harmonie. *Amour et Foi*, tel est le titre du second recueil de M. Turquety, publié en 1835. De 1829 à 1835, un grand changement s'était accompli dans la pensée, et malheureusement aussi dans le talent du poète. M. Turquety avait renoncé à l'élégie amoureuse pour se consacrer à la muse chrétienne. Créer une poésie strictement croyante, rigoureusement orthodoxe, tel était l'idéal qu'il s'efforçait d'atteindre dans *Amour et Foi*, et qu'il poursuivit encore, l'année suivante, dans un volume intitulé *Poésie catholique*. Malgré la sympathie que méritent les tentatives consciencieuses, il nous est impossible d'applaudir aux efforts de M. Turquety. Ses strophes contre Luther et Judas, ses hymnes au pape, nous feront toujours regretter les modestes inspirations des *Esquisses*. C'est à tort que M. Turquety se croit appelé à la mission du poète sacré : il lui manque, pour la remplir, cette forte haleine, ce mélange harmonieux d'enthousiasme et de profondeur qui n'est donné qu'à de rares élus. Si M. Turquety a la sensibilité qui convient à l'élégie, il n'a point l'elan qui sied à l'ode, bien moins encore le souffle ardent qu'il faut à l'hymne. C'est en vain qu'il essaie dans ses pieux cantiques de dissimuler l'absence de l'inspiration sous l'harmonieuse limpidité de la parole : s'il fallait résumer notre opinion, nous dirions que M. Turquety est d'autant moins poète qu'il se fait plus catholique. Au lieu d'*édifier* le public (car c'est là son but), qu'il se contente de l'émouvoir; qu'il écrive par inspiration, et non par système, et il retrouvera sans aucun doute cette veine aimable et fa ile qui l'a heureusement servi dans *Primavera*.

Ce n'est pas en méditant le dogme, c'est en contemplant la nature que M. Morvonnais cherche à s'élever au sentiment de la poésie chrétienne. Son recueil intitulé *la Thébaïde des Grèves* est une suite d'élégies et de tableaux domestiques où l'influence de Wordsworth se fait plus d'une fois sentir. La rêverie s'y mêle à la prière, telle page commencée en cantique s'achève en idylle. Il y a dans ce livre du *lakiste* et du visionnaire. Malheureusement la

muse de M. Morvonnais ne se tient pas toujours dans le domaine d'humbles et rustiques peintures où sa vocation semble l'appeler. La tendance rêveuse l'emporte trop souvent sur la tendance pittoresque, et presque toujours aux dépens du poète, dont la forme rude et négligée convient peu aux effusions mystiques. Les sujets religieux proprement dits n'ont guère dicté à M. Morvonnais que des pages où manquent à la fois la chaleur et la précision. On aimerait à le voir s'inspirer plus souvent de la nature bretonne, qu'il sait peindre et sentir avec originalité; pour décrire les landes fleuries, les grèves désolées de l'Armorique, l'auteur de *la Thébaïde* trouve souvent d'heureux contours et de fraîches couleurs. Qu'il s'attache surtout à mieux finir ses paysages : quelques fleurs gracieuses poussent dans ses sillons; mais s'il n'y prend garde, elles périront sous les mauvaises herbes.

A côté de MM. Morvonnais et Turquety, il faut nommer MM. du Breil de Marzan et Amédée Duquesnel. C'est encore à la Bretagne qu'appartiennent ces deux écrivains. Dans un volume intitulé *la Famille et l'autel*, M. du Breil de Marzan semble avoir voulu peindre les diverses solennités de la vie chrétienne et de la vie de famille avec un fond de paysage breton. Il a rencontré quelquefois des pages aimables; souvent aussi, cédant à une dangereuse facilité de plume, il est tombé dans la diffusion et la monotonie. — M. Duquesnel est un critique, ses travaux ne peuvent être séparés du groupe de poésies auxquelles les rattache une étroite communauté de tendances. Il a publié une *Histoire des lettres avant et après le christianisme* qu'il a menée résolument jusqu'à nos jours. L'entreprise est des plus vastes, et une ambition moins naïve que celle de M. Duquesnel aurait mérité un blâme sévère : ici la candeur demande grace pour la témérité. C'est du fond de sa province que M. Duquesnel a jugé notre situation littéraire, et on s'en aperçoit aisément. Un grand pêle-mêle de noms propres et de citations, beaucoup de jugemens hasardés, beaucoup d'omissions graves, voilà ce qu'on trouve dans son livre, qui se distingue d'ailleurs par l'honnêteté des intentions.

Nous n'en avons pas fini avec la Bretagne. Que de poètes, et de grands poètes, ne pourrions-nous pas y rencontrer encore? Dans la cité comme dans le hameau, sur la grève ou dans la bruyère, que de génies naissans, que de jeunes muses s'offriraient à nos regards surpris! Il ne faudrait que voir la Bretagne par les yeux des critiques néo-chrétiens, mais peut-on se fier à de tels explorateurs? Nommerons-nous M. de Léon, jeune écrivain enlevé depuis plusieurs mois à ses travaux par une mort précoce, à l'époque même où, par une triste méprise, le feuilleton religieux lui prédit *un bel avenir?* Sa *Tragédie du monde*, début estimable d'ailleurs, offre trop de lieux communs et d'inexpérience à côté de quelques pages piquantes. Accepterons-nous comme de puissantes inspirations les pâles essais de M. Hippolyte Violeau? L'indulgence aurait encore ici trop d'inconvéniens. Les mêmes critiques qui exaltent le talent de M. Violeau nous apprennent qu'il est l'unique soutien d'une famille indigente, et qu'il soupire ses pieux cantiques au milieu des fatigues d'un travail quotidien. Il faut craindre de

saluer légèrement poète l'homme sur qui pèsent de si graves devoirs. Nous préférons pécher par trop de modestie, et croire que la France compte un grand écrivain de moins. Les poètes sont rares aujourd'hui, même en Bretagne, où les rimeurs ne manquent pas, et malgré notre vif désir d'ajouter un nom à la liste des génies contemporains, nous attendrons pour cela des découvertes plus sérieuses que celles de la critique néo-catholique

C'était peu de ramener la Muse à l'église, on l'a conduite au séminaire. Il y a quelques années, le poète n'était encore que prophète : aujourd'hui il est prophète et missionnaire. Il dédiait ses volumes à M. de Lamartine : il les dédie à la Vierge. Voulez-vous voir l'esthétique néo-chrétienne pratiquée dans toute sa rigueur? Ouvrez *le Saint Rosaire médité,* par M. Louis Veuillot. La poésie n'y passe que sous le couvert de la prière. C'est le chapelet en main que le barde ultra-catholique égrène les rimes de ses litanies. L'auteur et l'éditeur (le frontispice nous l'apprend) se sont unis pour déposer ce volume aux pieds de la Vierge. Rien n'est épargné pour simuler une de ces publications naïves où la piété du peuple cherche un guide devant l'autel. Des méditations sur les mystères, entremêlées de vers barbares, remplissent le tiers du volume. Puis viennent des stances sur la nativité, la présentation, l'épiphanie. A la simplicité près, M. Veuillot nous rend la prose rimée des cantiques; son livre ne s'adresse qu'aux dévots, l'art a voulu s'effacer devant la foi. Mais ne nous hâtons pas d'applaudir à cette abnégation. Les dévots sont un public tout trouvé, toujours empressé, toujours indulgent. Écrire pour eux, c'est gagner des lecteurs et du temps; en abdiquant la prétention littéraire, on s'épargne bien des efforts; seulement il ne faut pas s'exagérer les facilités du genre. C'est encore un secret que d'atteindre à cette humble éloquence. L'auteur du *Saint Rosaire* s'est trompé, s'il a cru s'élever aisément des brusqueries du pamphlet politique aux tendres épanchemens de la prière. L'hymne sied mal à une voix enrouée par les colères de la presse, et le plus modeste livre d'heures parlera toujours aux ames pieuses une langue qui n'est pas celle de M. Veuillot.

Dans cette voie où l'ode se transforme en cantique, M. Veuillot n'a pas marché seul. L'auteur de travaux consciencieux sur la poésie biblique, M. Guillemin, a saisi d'une main plus zélée qu'heureuse la lyre chrétienne, qui n'a que faiblement résonné sous ses doigts. On ne s'est pas contenté d'imiter les livres saints, on a voulu les traduire, et dans cette tâche plus modeste on n'a guère mieux réussi. En s'attaquant aux livres de Job et de Ruth, MM. de Gramont et de Belloy n'ont fait que transformer en vers d'album quelques-unes des plus belles et des plus simples pages de la Bible. M. de Peyronnet, qui traduit Job en ce moment, sera-t-il plus heureux? Une femme aussi (où s'arrêtera l'ambition féminine?), Mme la marquise du Lau, nous a donné, dans un volume de *Poésies religieuses,* une paraphrase du *Dies iræ,* des cantiques sur la mort, sur le péché, sur la foi. Nous sommes fâché de le dire, mais les *Poésies religieuses* rappellent moins les modèles du lyrisme sacré que les froids versificateurs de l'empire. C'est dans un style préten-

tieux et solennel que Mme du Lau chante les mystères du catholicisme; elle a marié l'emphase d'Esménard à la naïveté du cantique, et de cette fâcheuse alliance il n'est résulté qu'un mortel ennui.

La poésie dévote a eu son écho dans l'église même, et il s'est formé de notre temps comme un parnasse ecclésiastique. Les lévites qui publient des vers placent leurs volumes sous la sauvegarde d'une dédicace sainte; ils font des préfaces, et, au lieu d'accuser le siècle de son indifférence en matière de rimes, ils le prêchent sur la corruption de ses mœurs, ils associent dans un commun anathème les athées, les panthéistes et les libéraux.

Mon luth, prenons un ton qui soit digne des cieux!

Et le prône rimé coule en strophes monotones, car les sujets sont peu variés. Ce sont des odes aux demoiselles qui ont fait vœu de ne jamais se marier, des stances sur les anges gardiens, des dithyrambes sur la vertu, qui fait horreur aux libertins;

Car hélas! l'homme est si brute,
Que la vertu le rebute.

Ce sont de vives apostrophes aux amours illégitimes, et l'auteur déclare :

Qu'à leur amorce dégradante
Il voue une haine brûlante.

Il confesse cependant que, dans les lointains de sa vie, bien avant la tonsure, il a bu comme tout le monde aux courans troublés; il convient même que la chair se réveille parfois quand des vierges (il s'agit sans doute de ses pénitentes) viennent lui confier leurs secrets. On croit alors entendre comme un soupir mal dissimulé, mais le battement du cœur s'apaise vite et finit par un signe de croix.

Les rimeurs du séminaire, ne pouvant élever le cantique à la hauteur de la poésie, ont appelé le chant au secours de la parole, et des abbés ont enrichi de musique leurs rimes dévotes pour l'usage des confréries du Sacré-Cœur ou du Saint-Rosaire. Une piété rigide aurait droit de protester contre cette innovation, car, en sécularisant ainsi la prière par la langue vulgaire et les airs notés, on ne fait que rappeler les psaumes de Marot et le français schismatique des hymnes de M. Chatel. Ce pieux dilettantisme a d'autres inconvéniens, le respect dû aux choses saintes peut être compromis par des ornemens profanes, et cette poésie chantée est de nature à causer de fâcheuses distractions aux plus recueillis. A voir ainsi la rime appeler la note à son secours, le moins sceptique a peine à chasser de sa mémoire un spirituel mot de Beaumarchais.

Mais faut-il s'arrêter sur ces tentatives et sommes-nous encore ici sur le terrain des lettres? A quoi bon prolonger un examen stérile? Nous le savons assez maintenant, la lyre résonne mal sous les voûtes de la sacristie. Laissons donc les dévots prendre au sérieux leurs poètes; c'est un courage que nous

n'avons pas. Laissons l'auteur du *Curé de Valneige*, M. Désiré Carrière, s'enivrer de l'encens des circulaires épiscopales, qui garantissent son œuvre comme *aussi solide pour le fond que belle par la forme*. Ne tirons pas d'un légitime oubli tous les volumes rimés où se prononce plus ou moins vivement la tendance néo-catholique : les *Chants pour tous*, de M. de Foudras, les *Chants et Prières*, de MM. de Maricourt et Tourneux, la *Christéide*, de M. Christ-Chardon, les *Poésies catholiques* de M. Montgarnier. Il faudrait partout constater la même insuffisance. La poésie néo-chrétienne s'est essayée en des voies bien diverses : que n'a-t-elle pas tenté? que n'a-t-elle pas voulu? Nous savons ce qu'elle a produit. On l'a vue soulever le fardeau de l'épopée pour s'affaisser dans le vertige; on l'a vue, plus modeste, aborder l'élégie intime et n'arriver qu'à de pâles réminiscences; on l'a vue enfin viser aux hauteurs enflammées de l'ode et se perdre dans les puérilités du cantique. Comment expliquer tant d'avortemens? La foi qui aborde l'art donne sur ce terrain sa vraie mesure. Maladive ou superficielle, c'est en vain qu'elle essaiera de féconder le génie poétique. Les néo-catholiques ont été bien imprudens; ils oubliaient, en saisissant la lyre, qu'un mauvais poète peut révéler un faible croyant. A défaut d'une foi saine et puissante, quel a donc été leur mobile? Orgueil, exploitation, caprice? Il faut bien le dire, un peu de tout cela, et si nous en doutons encore, interrogeons les romanciers après les poètes.

Les romanciers, en se mettant comme les poètes au service d'un système, en oubliant qu'on ne parodie pas les inspirations de la foi, se préparaient un échec presque inévitable. Sans doute on peut s'effrayer avec raison des désordres du roman moderne; mais parce qu'il s'est montré athée ou cynique, s'ensuit-il qu'on doive le faire dévot? Fera-t-on accepter aux esprits sérieux et méditatifs les vérités religieuses par un récit et des fictions frivoles? Les esprits même légers seront-ils convaincus par des contes? Je suis loin de le penser. En abordant ce genre malheureux, les romanciers ultra-catholiques n'ont pas même le mérite de l'invention. Aux fades amours des héros de Mlle de Scudéry, l'évêque de Belley, Pierre Camus, opposait, dès le XVIIe siècle, les aventures allégoriques des ames qui se détachent de la terre pour courtiser Dieu. Au roman peu édifiant du XVIIIe siècle, les abbés qui n'étaient pas philosophes, c'était alors la minorité, opposaient le *Comte de Valmont*. L'exploitation du genre s'est bien étendue depuis. Il y a tantôt douze ans, M. Drouineau, le parrain littéraire du néo-catholicisme (car c'est lui qui a trouvé le mot), essayait dans *le Manuscrit Vert* et dans *Résignée* une révélation nouvelle. Aujourd'hui la littérature ultra-religieuse compte presque autant de romanciers que de poètes, c'est beaucoup dire, et on a peine à classer d'abord tant d'ambitions diverses.

Le premier rang par droit d'ancienneté appartient encore ici à un écrivain que nous avons rencontré déjà sous les latitudes les plus opposées. Peu content de ses excentricités philosophiques et littéraires, M. Guiraud vise-t-il donc à une excentricité nouvelle, celle de l'ubiquité? C'est en 1830 que l'au-

teur des *Petits Savoyards* publiait *Césaire,* qu'il intitule modestement une *révélation.* Les secrètes douleurs du prêtre, voilà ce que prétend nous révéler *Césaire.* Ce sujet, qui pouvait inspirer un poète, n'a rencontré qu'un déclamateur. Les intentions du roman se font à peine jour sous le voile sonore de l'amplification. L'auteur semble avoir compris ce défaut; il donne dans la préface l'explication du livre, et pour justifier sa tentative, il rappelle fort sérieusement que *le Christ s'exprimait en paraboles.* A ce roman symbolique M. Guiraud a fait succéder en 1835 un roman historique. *Césaire* s'annonçait comme une *révélation; Flavien* vise presque à l'épopée. Comme l'auteur des *Martyrs,* M. Guiraud a voulu peindre les commencemens de la société chrétienne, mais là s'arrête le rapprochement. M. de Châteaubriand demandait aux premiers âges du christianisme des inspirations nobles et sévères; M. Guiraud n'y a cherché que le bruit, la couleur, l'effet à tout prix. Il met en scène des Romains, des gladiateurs, des bourreaux et des anachorètes. C'est une succession de tableaux heurtés, dont la vive enluminure fatigue sans émouvoir. On dirait un mélodrame à grand spectacle. Il y a néanmoins au fond de tout cela une naïveté qui désarme la critique. On pourrait dire que les romans de M. Guiraud représentent une époque où le néo-catholicisme n'était pas encore arrivé à l'exaltation fébrile qui le possède aujourd'hui. C'est un pâle reflet de la littérature de l'empire plutôt qu'un écho des passions du moment. Plus tard, en présence d'œuvres où ce caractère pacifique a disparu, nous en viendrons peut-être à regretter ces inoffensives productions.

L'*Histoire d'une Ame,* de M. de Genoude, nous transporte fort loin des pompeuses descriptions de *Flavien.* En quelques années, la situation a bien changé; la littérature ultra-religieuse se préoccupe moins du passé, elle cherche à vivre dans le présent. Le roman publié par le rédacteur de la *Gazette,* en 1840, a toute sorte de prétentions, dont la moindre n'est pas celle de rappeler les *Confessions* de saint Augustin. L'*Histoire d'une Ame* forme à peine un demi-volume, et l'exiguité des dimensions est ici une coquetterie de plus. On pense à ces courts et simples récits que notre époque a vu naître, à *René,* à *Adolphe,* à tous ces petits livres qui suffiraient seuls à conserver un nom; on n'y pense qu'un instant, avant d'avoir lu la première page. De fades idylles sur les paysages du Dauphiné, une lourde dissertation théologique sur la recherche de la certitude, nous rappellent bien vite au sujet, à M. de Genoude lui-même, car c'est son *ame* dont il veut nous raconter l'histoire. Nous le voyons d'abord au collége, lisant Voltaire et découvrant que l'auteur de *Candide* puise ses sentimens dans la Bible et dans saint Paul. Bientôt le jeune voltairien lutte contre la tentation du suicide et n'y échappe qu'à grand' peine, c'est lui-même qui nous l'assure. Comment l'ame égarée à ce point dans les ténèbres du doute pourra-t-elle revenir au christianisme? Tranquillisez-vous cependant, M. de Genoude lit l'*Émile;* Rousseau, c'est le contre-poison de Voltaire. Après avoir lu Rousseau, le sceptique repentant consulte Fénelon, puis la Bible. Dès-lors il se retrouve

chrétien, et s'engage à traduire les livres saints, à consacrer à ce travail *tout le sentiment poétique qui est en lui.* Nous savons si M. de Genoude a tenu promesse. Voilà donc cette ame inquiète rentrée au port, et il semble que le roman soit terminé. Pourtant M. de Genoude a encore quelques révélations à nous faire, quelques doutes à nous confesser; il n'est pas bien assis dans la foi : pour s'y affermir, il lui reste à lire Bossuet, Platon, Descartes, et cela fait, il chancèle encore. C'est alors qu'il vient à Paris, où il est présenté aux *personnages les plus marquans de l'époque.* Puis il va entendre Talma, Mme Grassini, Mme Pasta, et à ce propos il nous expose ses idées sur l'art : pour M. de Genoude, la peinture flamande est sans beauté; la seule, la véritable musique, c'est *la musique militaire et la musique religieuse.* Ces curieux aphorismes nous amènent au dénouement, c'est-à-dire à la communion du voltairien converti. Cependant, si l'on en croyait les dernières lignes, cette histoire ne serait pas complète. M. de Genoude ne nous aurait pas tout dit : après nous avoir raconté *le premier travail de la lumière pour chasser les ténèbres de son esprit,* il aurait à nous faire connaître *le travail de l'amour divin pour chasser les affections terrestres.* Cette dernière partie du livre, M. de Genoude ne sait pas s'il l'écrira. Pourquoi l'écrirait-il? Pourquoi a-t-il écrit la première? On cherche en vain le sens et la moralité de son récit; on n'y trouve ni l'humilité d'une confession chrétienne, ni l'intérêt d'un roman. Faut-il y voir une méthode, et, qu'on nous passe le mot, une *recette* de conversion? Nous ne conseillerions à personne de renouveler l'expérience de M. de Genoude : il n'appartenait qu'à lui de suivre cet étrange chemin qui mène à l'Évangile par l'Encyclopédie.

L'histoire de M. de Genoude a certainement de quoi surprendre : qu'est-ce pourtant que cette conversion miraculeuse auprès de la conversion de M. Veuillot? C'est par une route bien autrement semée d'écueils que M. Veuillot est revenu au catholicisme. Interrogez plutôt ses romans. Il n'en est aucun qui ne contienne une révélation plus ou moins directe sur la vie de l'auteur. Cette biographie, dont quelques pages sont peu édifiantes, ne semble jamais lasser sa plume. Il revient à tout propos sur cette tâche délicate, il nous étale son ame en des replis qui écarteraient la curiosité la moins chatouilleuse. La franchise indiscrète qui le porte à soulever tous les voiles, à ne jamais reculer devant les plus périlleux détails, souvent même à s'y complaire, cet oubli volontaire et obstiné de la mesure et du goût, crée à M. Veuillot une sorte d'originalité parmi les écrivains ultra-catholiques. Qui le croirait? les éclats de sa voix ont dominé quelquefois le concert néo-chrétien, et, si l'on place l'éloquence dans l'abus de la parole, M. Veuillot est certainement un habile coryphée. La réaction catholique a encouragé cette verve, elle a échauffé cette bile dévote, comme on aiguise une lame qui paraît bien trempée. M. Veuillot se félicite quelque part de n'être pas tombé au rang des *condottieri* de la plume; il se trompe : *condottiere* politique ou religieux, il a subi toutes les nécessités du rôle auquel le préparait son intolérance. Quoi qu'il ait fait, sa plume n'a jamais été qu'une arme de combat.

Les ultra-catholiques ne voudront jamais convenir que ce n'est ni le talent ni même l'exaltation religieuse qu'ils aiment en M. Veuillot; ils ne voudront pas reconnaître que pour eux le côté séduisant de l'écrivain, c'est précisément celui qui répugne aux esprits délicats, aux ames vraiment pieuses. Il ne faut pas s'y tromper cependant : l'accueil qu'a obtenu le dévot romancier repose sur de violentes allures qu'on blâmerait chez le chrétien et qu'on encourage chez l'écrivain militant. Ici encore l'art a été mis de côté, le succès n'a pas couronné le mérite littéraire; il a récompensé les brusqueries de la plume.

On devine comment M. Veuillot a compris le roman ultra-religieux Si l'on veut ne rien ignorer des excentricités du genre, qu'on ouvre *Pierre Saintive*, ou *Rome et Lorette*. Il y a là comme un piquant résumé des exagérations de cette littérature à part. Le romancier néo-catholique ne connaît pas le calendrier usuel : il date sa préface d'un pieux anniversaire. Cette date a souvent une signification éloquente, et c'est *le jour de la conversion de saint Paul* que M. Veuillot termine la préface d'un livre qui est l'histoire de sa propre conversion. Le roman est presque toujours dédié à un prêtre qui a revu les épreuves. La forme du récit biographique, de l'épanchement intime, est celle que l'auteur préfère. L'amant dans *Pierre Saintive*, le journaliste dans *la Femme Honnête*, le dévot dans *Rome et Lorette*, enfin le discret visiteur d'un couvent de femmes dans *Sœur Saint-Louis*, ce n'est, en réalité, que le même portrait sous des aspects divers. On complique singulièrement ainsi la tâche de la critique : après s'être tirée des difficultés de l'appréciation, elle se voit entraînée bien souvent sur le terrain de la biographie, trop heureuse quand elle échappe aux périls de la controverse. Aussi n'est-ce pas sans hésitation et sans tristesse qu'on aborde un examen qui soulève presque toujours moins d'intérêt littéraire que d'irritantes questions.

Pierre Saintive, publié en 1840, ouvre la série des romans néo-catholiques de M. Veuillot. Le sujet du livre, faut-il le dire? c'est une conversion. La préface, dédiée à M. l'abbé ***, est datée de la *veille du saint dimanche des Rameaux*. L'auteur a placé son œuvre sous l'invocation de la Vierge; ses ambitions littéraires sont des plus modestes, il se contente « d'être la main débile qui balance l'encensoir et qui sème des fleurs sur le chemin où Dieu doit passer. » Eh bien! malgré toutes ces précautions si parfaitement mystiques, nous respirons encore à travers les vapeurs de l'encens une atmosphère profane et le souffle très mondain des souvenirs; cette lecture ne serait peut-être pas sans danger pour des pénitens encore émus de leur passé.

Pierre Saintive est arrivé à l'âge où l'on songe à se placer, à prendre femme; c'est une situation embarrassante et grave. Le carillon de Rabelais, marie-toi, ne te marie pas, résonne à son oreille. — Je voudrais me marier, dit ou plutôt écrit Pierre Saintive à un sien ami pour lui faire part de ses perplexités, mais je redoute ces unions commerciales où l'on ne met en commun que des sacs d'écus... Les *personnes les plus délicieuses* sont bien

mal élevées, et il *leur manque beaucoup de choses*. De la vertu, toutes les jeunes filles en ont; mais cette vertu, comme les roses, fleurit l'espace d'un matin, c'est-à-dire qu'elle s'effeuille après deux ans de ménage, après cinq ans pour les plus heureux, au souffle impitoyable des ouragans conjugaux. *Le mari vieillit et prend du ventre,... on le sait par cœur,.... et le devoir, qui s'appelle préjugé, despotisme, n'apparaît plus que comme le gardien maussade des pommes d'or du plaisir et de la liberté...* Que ne m'est-il donné de trouver la perle *qui pourra tremper sans se dissoudre dans le vinaigre des illusions perdues!* — La perle ne se rencontre pas; le vinaigre corrosif du désenchantement ronge le cœur du pauvre Saintive Il recule devant l'union conjugale, parce qu'il sait que, s'il se marie, *il prendra du ventre,* et subira la loi redoutable du talion, attendu que, dans la fièvre de la jeunesse, il n'a pas toujours respecté le sacrement. Mais, d'autre part, faut-il descendre dans le *vade in pace des privations?* Marie-toi, ne te marie pas, le carillon sonne toujours, et voilà que, pour surcroît, une passion nouvelle vient se greffer sur la première passion. Tandis que les héros profanes des romans ordinaires se contentent d'aimer une femme, ce héros d'un roman orthodoxe en adore deux à la fois, une sainte et une coquette, l'ange et le démon; il se passe alors des mystères étranges dans ce pauvre cœur néo-chrétien, et le malheureux Saintive, maussade, inquiet, agacé, pleure, soupire, se promène, prie, espère, et tient le journal de ses impressions; il écrit à tout le monde, à des abbés, à des dames, et la correspondance amène des réflexions sur les *orties du regret* qui poussent dans le mariage, sur les forçats libérés, qui peuvent, quand il leur plaît, s'établir dans les villes et y fonder des écoles ou des journaux, ce qui est sans doute un argument victorieux en faveur de la liberté de l'enseignement; sur les femmes chrétiennes qui sont des places bien défendues; sur *Tartufe,* qu'il faudrait *brûler jusqu'au dernier exemplaire;* sur Molière et La Rochefoucauld, qui sont *bien myopes et bien niais,* etc. Enfin la conversion paraît complète, la lutte qui déchirait Saintive semble terminée : des deux femmes qu'il aimait, c'est la dévote qui l'emporte, moins pour sa beauté, pour sa grace, le croirait-on? que pour une dot qui s'élève à un demi-million. La dot a fixé l'irrésolution de l'amoureux néophyte, lorsqu'il apprend que cet ange de piété, Mlle Thérèse Lacroix, destine toute sa fortune aux pauvres. Que va faire Saintive? Hélas! plus de demi-million, plus de mariage; c'est ainsi qu'il raisonne, et il s'empresse de retirer sa demande. Le voilà retombé plus avant que jamais dans ses incertitudes. On a hâte, après une telle péripétie, d'arriver au dénouement. Il se trouve que la fortune de la jeune dévote se compose des biens enlevés au père de Saintive pendant la révolution. Thérèse n'a pas plutôt découvert cette circonstance, qu'elle offre de tout restituer au légitime possesseur. Un combat de générosité s'engage, dans lequel Thérèse a le dessus. Saintive retrouve sa fortune et entre au séminaire, tandis que Thérèse va frapper à la porte d'un couvent. Ainsi finit cette histoire, dont la moindre bizarrerie n'est pas le style. L'indécision qui tourmente Saintive a passé dans la forme. La co-

quetterie s'y mêle à la vulgarité, la franchise à l'affectation, et comme pour compléter le contraste, quelques remarques religieuses viennent s'égarer çà et là au milieu de prétentieuses rêveries. Ce n'est pas le héros, c'est l'écrivain lui-même qui semble hésiter à chaque page entre le boudoir et la sacristie.

Avec *Rome et Lorette,* nous passons du roman à la confession. Le souvenir de saint Augustin exalte outre mesure les ambitions néo-chrétiennes. Il est des rapprochemens qu'il vaudrait mieux ne pas provoquer. L'imitation de l'évêque d'Hippone devait porter malheur à M. Veuillot comme à M. de Genoude. C'est en vain que l'auteur de *Rome et Lorette* vise à l'angélique douceur, aux pieux épanchemens d'un chrétien des premiers âges : les préoccupations exclusives de l'écrivain se trahissent à tout moment par de fâcheuses boutades. M. Veuillot nous parle de son père, simple ouvrier, de ses années d'enfance passées sous un humble toit, et tout aussitôt il trouble comme à plaisir ces douces impressions par une sortie contre l'école mutuelle, contre son instituteur qui s'enivre, contre M. Paul de Kock, dont il a lu les romans en cachette. A treize ans, on le voit entrer dans une étude d'avoué, où il n'a pour former son esprit que la lecture des journaux quotidiens. Les études classiques ont manqué à M. Veuillot, et, s'il ne l'avouait avec franchise, la verdeur mal contenue de sa plume le prouverait assez. On ne se souvient que trop, en lisant *Rome et Lorette,* de ce mot d'un ingénieux penseur : « Là où il n'y a pas de sérénité, là ne sont point les belles-lettres. » Tout a concouru d'ailleurs à écarter M. Veuillot des sources où l'on puise cette sérénité si précieuse. A l'influence de lectures stériles ou mauvaises, il vit succéder celle d'un labeur où la mesure et le goût peuvent s'oublier plutôt que s'apprendre. La révolution de juillet enlève M. Veuillot à son étude, et la presse quotidienne entraîne dans sa mêlée le clerc d'avoué devenu rédacteur d'une feuille de province. « Je me trouvai de la résistance, dit-il, j'aurais été tout aussi volontiers du mouvement. » En nous racontant cette époque de sa vie, M. Veuillot trace de notre situation politique et morale un tableau où quelques vérités se mêlent aux exagérations ordinaires de sa plume. Seulement, il ne s'aperçoit pas qu'il attaque des excès déplorables au nom d'excès qui ne le sont pas moins. La plainte qui nous toucherait, si elle partait d'un esprit modéré, blesse et irrite sur les lèvres de l'écrivain néo-catholique. A le voir gémir sur les plaies morales de la société, on se demande s'il est lui-même exempt de toute blessure, et l'irritation fébrile de sa voix dément chacune de ses paroles. C'est avec une vivacité maladive que M. Veuillot s'écrie qu'il est guéri, c'est le feu dans les yeux qu'il se dit calme. Cette guérison qu'il proclame ne serait-elle donc qu'une autre forme de sa maladie? La suite de son livre peut nous l'apprendre. Nous voyons M. Veuillot distrait des travaux de la polémique par une circonstance inattendue. Un de ses amis lui annonce qu'il vient de se convertir. « Pauvre Gustave! il est malade ou fou! » s'écrie le journaliste voltairien, et il accourt à Paris pour avoir des nouvelles de son ami. Gustave n'est ni fou, ni malade; il est tout simplement catholique. De vives

discussions s'engagent aussitôt entre le sceptique et le croyant. Ces pieux entretiens ne tardent pas à laisser trace dans l'ame du pécheur, et la grace commence à réagir, quoiqu'à l'état latent. Dieu, qui pensait à M. Veuillot *dès l'origine des temps,* lui inspire le projet d'un voyage à Rome, et le sceptique à demi converti part d'autant plus volontiers, *qu'il se sent travaillé d'un sentiment étrange, la haine de son pays.* C'est à Rome que se livre le dernier combat entre l'ange et le démon qui se disputent l'ame égarée. La lutte est terrible, Satan ne veut pas lâcher sa proie; enfin le ciel triomphe, M. Veuillot entre dans le catholicisme, « non point en noble enfant du Seigneur, par la porte radieuse de l'amour, mais en esclave et rampant sous les voûtes de la crainte, avec tout le troupeau des cœurs abaissés. » M. Veuillot s'est converti à l'époque de la semaine sainte. Son imagination a été vivement frappée de l'éclat des fêtes catholiques. L'exaltation qui règne dans le récit de son séjour à Rome vient des nerfs plutôt que du cœur. C'est une dévotion bruyante, expansive, presque sensuelle; il y a sous ces apparences d'énergie beaucoup de faiblesse, et pourtant M. Veuillot l'avoue lui-même, *qui le jugerait sur son livre le croirait meilleur chrétien qu'il n'est.* Dès qu'il prend la plume, sa dévotion s'exalte; la quitte-t-il, il se retrouve *plein de songes, plein de paresse à bien faire.* Étrange piété que celle qui puise ses ardeurs dans l'aveugle enivrement de l'écrivain! En quittant Rome, M. Veuillot parcourt l'Italie : dans cette dernière partie de l'ouvrage, ce n'est plus un chrétien qui s'offre à nous, c'est un journaliste, et des moins châtiés. Le nouveau converti ne semble occupé que de satisfaire à toute occasion ses passions politiques ou littéraires. A Naples, il oublie les rians aspects d'Ischia et de Sorrente pour écrire sur des compatriotes rencontrés dans une église un chapitre plein de personnalités amères. A Venise, il déchaîne contre Goethe et Byron les traits de sa bile dévote. Les chantres de *Manfred* et de *Faust* ne sont que des *poètes médiocres* pour l'écrivain, qui proclame un peu plus loin M. Barbier un *poète illustre.* Mais n'avons-nous pas assez longtemps suivi cet étrange pénitent? Ne savons-nous pas ce qu'il faut penser de rêveries dont on méconnaîtrait la valeur en s'y arrêtant? Laissons M. Veuillot arriver à Lorette, déposer son bâton de pèlerin aux pieds de la madone, et écrire : *Gloire à Dieu,* sur la dernière page de son livre. Cette confession, excentrique et bizarre, qui n'obtiendrait pas l'absolution du prêtre, ne doit pas trouver plus d'indulgence chez la critique : le goût, comme la piété, a ses scrupules, et nous n'absoudrons pas M. Veuillot.

Dans les *Mémoires de Sœur Saint-Louis*, l'auteur s'efface avec une modestie à laquelle il ne nous a point accoutumés. Ce livre est l'histoire d'une jeune fille élevée au couvent, et qui, après quelques années passées dans le monde, revient prendre le voile. M. Veuillot a voulu tracer la peinture d'un pensionnat dévot, il a rempli cette tâche en véritable initié; on ne pouvait reproduire plus minutieusement le caquetage du cloître, et si Vert-Vert eût dicté ses mémoires, j'imagine qu'il n'aurait pas mieux fait. Ici encore malheureusement l'intolérance emporte l'auteur au-delà du but. Ce

qu'il admire surtout dans les couvens, c'est l'assoupissement des facultés intellectuelles au profit de la dévotion. Il y a là de quoi effrayer les partisans les plus déclarés de l'éducation religieuse. M. Veuillot a cru faire un plaidoyer, il n'a écrit qu'une satire.

Nous pensions que, dans *Pierre Saintive*, l'excentricité catholique avait atteint ses dernières limites. Une production plus récente de M. Veuillot, *l'Honnête Femme*, nous a détrompé sur ce point. Ce roman, publié dans un recueil périodique, est resté inachevé. Est-ce aux exigences des lecteurs, est-ce aux conseils de son propre goût que M. Veuillot a cédé en arrêtant sa plume? Nous ne savons, mais nous aimons à croire que le romancier a reculé lui-même devant les difficultés du sujet. Pour un écrivain dévot, l'adultère et la corruption politique sont des thèmes peu édifians. Un mari débonnaire et trompé, une femme égoïste et coquette, un galant hussard, un homme politique qui mène de front l'intrigue et la prière, un journaliste remuant et haineux, voilà les personnages évoqués devant nous par le romancier. On devine à quelles scènes tristement bouffones se prêtait le développement de ces caractères. Postérieure de trois ans à *Pierre Saintive*, *l'Honnête Femme* indique une notable altération dans la manière de l'écrivain. L'exagération signalée dans le premier de ces romans semble cette fois avoir atteint son apogée : une violence de plume aussi peu contenue rend toute critique inutile, et M. Veuillot se condamne ici par ses propres écarts.

Il n'est guère qu'une conclusion à tirer de ces étranges écrits : c'est que la colère, qui peut inspirer de bons pamphlets, dictera toujours de mauvais romans. L'invective est d'ailleurs une arme qui s'émousse vite; on s'isole par des attaques stériles, on ne se fortifie point. C'est une vérité que les néo-catholiques ont paru sentir quand ils ont accueilli avec faveur des écrivains formés à une école qui n'a jamais été celle de l'intolérance; mais ces avances faites à des plumes habiles, à M. Ourliac par exemple, indiquent-elles une sérieuse pensée de renouvellement? Nous craignons qu'on ne se borne à chercher d'autres interprètes pour des tendances qui en réalité restent les mêmes; ce n'est pas le fond, c'est la forme qui change, et dans l'empressement avec lequel les exaltés du catholicisme ouvrent leurs rangs, il y a un signe de disette littéraire plutôt qu'un symptôme de guérison. En attendant, M. Ourliac, qu'on a revêtu complaisamment du manteau de romancier prédicateur, doit se trouver assez mal à l'aise sous ce vêtement incommode. Rien ne contraste plus avec ce rôle solennel que la vocation du jeune écrivain. Les *Contes du Bocage*, qui ont valu à M. Ourliac les suffrages compromettans des néo-catholiques, avaient été précédés de deux volumes où l'influence d'une littérature fort peu dévote, celle du XVIIIe siècle, se faisait vivement sentir. *La Confession de Nazarille* et *Suzanne* révélaient un aimable et spirituel conteur. Préoccupé tantôt d'Hamilton, tantôt de Lesage, nourri de Scarron et familier avec Voltaire, M. Ourliac ne laissait regretter qu'une chose, c'est qu'il ne se montrât pas plus souvent lui-même. On devinait toutefois, sous un voile de piquantes réminiscences, une origi-

nalité bien réelle, et le don précieux d'animer un récit des chaudes couleurs de la réalité. Un cadre plus neuf et plus large ne pouvait manquer de porter bonheur à l'écrivain. Dans les *Contes du Bocage*, ce cadre est-il trouvé? Le volume s'ouvre par une introduction historique. Ce tableau de l'insurrection vendéenne ne manque pas de verve, mais on y voudrait plus d'impartialité. Pour M. Ourliac, les *blancs* sont des héros, les *bleus* sont des misérables. Est-ce bien là de l'histoire? Heureusement nous entrons bientôt sur le terrain du roman. *Mademoiselle de la Charnaye* est un simple et touchant récit, où l'on ne retrouve aucune trace d'irritation dévote, et le lecteur ému pardonne vite au romancier les haines de l'historien. Il est fâcheux que d'autres parties du livre ne méritent pas le même éloge. Les *Contes du Bocage* nous montrent à la fois ce que peut M. Ourliac s'il suit sa vocation, ce qu'il doit craindre s'il la méconnaît. Partout où apparaît l'écrivain systématique, partout aussi faiblit le conteur. La foi n'exige pas cependant qu'on fasse intervenir sans cesse le roman dans le drame, la prière dans la fiction. Un bon esprit sait concilier les élans d'une piété fervente avec une pratique libre et variée de l'art. M. Ourliac voudrait-il renoncer à ce privilége d'une dévotion éclairée pour suivre les écarts d'une littérature excentrique? Il est encore temps pour lui de revenir en arrière : qu'au lieu de prêcher, il se contente d'amuser et d'émouvoir. L'imagination doit garder son indépendance, le roman n'a rien à démêler avec les systèmes, et si les coteries politiques ou religieuses semblent offrir des débouchés aux livres, elles n'ont jamais que des entraves pour les idées.

Nous hésitons à rappeler des œuvres oubliées, des noms obscurs : pourtant nous n'avons pas compté encore toutes les tentatives de la fantaisie néo-chrétienne. Nous avons vu des abbés poètes, il nous reste à voir des abbés romanciers. Passons vite, et ne troublons pas le repos des morts. Nous intéresserons-nous aux aventures conjugales du *Don Quichotte philosophe*, avocat esprit-fort qui épouse à cinquante ans une femme pieusement élevée, lui défend d'aller à confesse, et par suite de cette défense ajoute un nom nouveau à la liste déjà trop longue des Sganarelle et des George Dandin? Nous intéresserons-nous au *Comte de Vertfeuil*, à *Évelpida*, la vierge du progrès et de l'avenir, qui nous rend en style apocalyptique et humanitaire Nostradamus et Mlle Lenormand? Chercherons-nous un successeur à l'abbé Prévost dans l'abbé Gueulette, auteur de *Pazzini et Sylvia*, petit volume où de naïves histoires de brigands amènent des digressions plus naïves encore sur l'auteur de *Lélia*, cette *Sévigné frivole du dix-neuvième siècle?* Malgré son titre mystique, *Emmanuel, ou Dieu est avec nous*, nous fera-t-il avancer d'un pas dans la croyance ou la certitude? Pour démontrer le gouvernement providentiel du monde, il n'eût pas fallu recourir à un canevas de mélodrame, et c'est un triste cortége aux vérités religieuses que les puériles terreurs d'un conte de revenans.

Les femmes, que le néo-catholicisme a proclamées les apôtres de la foi

contemporaine, et qui doivent, suivant M. Guiraud, *accomplir le progrès chrétien*, ne pouvaient rester étrangères à cette mêlée littéraire. Elles ont aussi tenté de prêcher par le roman. La plupart ont apporté, il faut le reconnaître, à la cause néo-chrétienne, sinon de puissans efforts, du moins des noms aristocratiques, et des traditions de grace et de bon goût dont la coterie religieuse aurait dû profiter. Entre ces mains délicates, le roman dévot a subi une transformation complète. L'épuration du genre a même été poussée quelquefois jusqu'au raffinement. L'amour divin a détrôné l'amour terrestre : le salon et le boudoir ont fait place au paradis, et les acteurs introduits sur la scène ainsi transformée sont tout au moins des anges. Cette littérature mystique est représentée dans son expression la plus éthérée par Mme Anna-Marie. *L'Ame exilée, la Sœur des Anges,* nous transportent sur le seuil du ciel. On croit voit passer devant soi la blanche procession des vierges bienheureuses, et l'auréole, radieuse couronne des célestes hyménées, remplace sur leurs fronts les fleurs périssables des toilettes mondaines. La croyance sérieuse n'a rien à démêler avec cette mignardise. On dirait sainte Thérèse en robe de bal, mais on aurait tort de se montrer sévère pour ces aimables rêveries. L'auteur s'adresse surtout aux boudoirs catholiques, aux femmes qui se croient sérieusement des *anges exilés,* variété nouvelle de la femme incomprise.

Grace à une grande douceur d'imagination, à un certain bouquet de style, Mme Anna-Marie a réagi sur les organisations disposées aux vapeurs mystiques. Il y a des ames égarées dans le désert de la vie (c'est elle-même qui nous l'apprend) qui ont retrouvé une ame, leur sœur, dans la poésie de ses volumes. Il y a de beaux yeux qui ont pleuré en la lisant, et, comme témoignage de la satisfaction de ses lectrices, elle a reçu des lettres trempées de larmes. Mmes Tarbé des Sablons, Valentine de Soucy, se rattachent à cette école, qui procède tout à la fois du bienheureux Liguori et de Silvio Pellico. Mme la princesse de Craon mêle à ces tendances mystiques des souvenirs de Scott, elle introduit la dévotion dans le roman historique. Malheureusement la voie où elle s'engage est bien fréquentée, l'imitation de *Waverley* et d'*Ivanhoë* a porté malheur à plus d'un écrivain. Mme de Craon a révélé dans *Thomas Morus* et *le Siége d'Orléans* des qualités de narration et de mise en scène auxquelles manque ce relief puissant que donne l'originalité. Ce n'est pas assez de sentir avec distinction, de s'exprimer avec élégance, quand on s'attaque à des figures comme celles de Thomas Morus et de Jeanne d'Arc. Ce reproche pourrait s'étendre, il est vrai, à Mme Anna-Marie, qui a voulu, elle aussi, payer son tribut à la vierge de Vaucouleurs. L'excursion que l'auteur de *l'Ame exilée* tentait dans un genre qui n'est pas le sien n'a produit qu'une étude où des intentions généreuses ne rachètent pas le défaut d'énergie et de profondeur. Avec moins d'indécision dans la forme, les ouvrages de Mme de Craon ne se rapprochent pas plus, nous le répétons, de l'idéal atteint par Scott. Si la délicatesse féminine se trouve parfois à l'aise

dans les régions mystiques, elle est toujours dépaysée dans l'histoire. Il faut une main virile à cette rude tâche, et toutes les graces du style ne rachètent pas, en pareil cas, les défaillances de la pensée.

La littérature des femmes n'a pas toujours, on doit le dire, visé à ces hautes sphères; souvent elle n'a cherché ses lecteurs que dans les pensionnats et même dans les salles d'asile. Il y a tout un groupe, éclos de Berquin et du chanoine Schmidt, qui semble avoir pris pour devise les paroles du divin maître : *sinite parvulos ad me venire,* et qui, désespérant sans doute d'intéresser l'âge mûr par des romans, s'est occupé d'amuser l'enfance par des historiettes. Nous avons ouvert deux volumes annoncés sous le titre pompeux de *Théâtre chrétien*, et nous n'y avons trouvé que d'innocens petits drames où des sujets pieux revêtent la forme naïve qui convient au premier âge. Les femmes qui écrivent des contes chrétiens à l'usage de la jeunesse ont épuisé, pour baptiser leurs petits volumes, tous les noms du calendrier, toutes les vertus des anges gardiens, qui jouent un grand rôle dans cette littérature de l'enfance. Leur ambition, après la vente dans les salles d'asile, se borne à obtenir de l'impartiale galanterie de l'académie une mention honorable au jour solennel du couronnement des ouvrages utiles aux mœurs.

Le néo-christianisme a produit beaucoup de romans, on le voit; mais parmi tant d'essais, où est l'œuvre durable? Ne nous pressons pas d'accuser les hommes. A côté d'écrivains qu'il faut laisser dans leur oubli, la tendance ultra-catholique compte aussi des défenseurs qu'on s'afflige de rencontrer au milieu de cette *guerilla* dévote. Il y a dans cette mêlée confuse plus d'un coup habilement porté, et ces bandes en désordre entraînent avec elles quelques bons soldats. Seulement, pour des lutteurs si exaltés, la victoire est impossible. Quoi qu'ils fassent, une foi maladive imprimera toujours à leurs écrits le cachet de sa faiblesse. Qu'ils transportent le mélodrame dans l'église avec M. Guiraud; qu'ils y réveillent avec MM. Veuillot et de Genoude les échos d'une polémique passionnée; qu'ils y égarent les élans d'une verve mondaine, ou qu'ils se bercent avec les imaginations féminines en de mystiques nuages, les néo-chrétiens verront toujours le but qu'ils poursuivent échapper à leurs efforts. L'art se venge de ceux qui le sacrifient à un système : il les frappe de stérilité. La piété se venge aussi de ceux qui la mêlent aux choses frivoles : elle les aveugle, elle les pousse à l'intolérance et à l'erreur. N'est-ce pas un peu l'histoire du roman néo-catholique?

Il est cependant un terrain sur lequel la foi naïve et féconde a pu se rencontrer avec l'exaltation religieuse : ce terrain est celui des voyages, et nous donnerions une idée incomplète de la littérature néo-chrétienne si nous ne la suivions dans ce nouveau domaine. Nulle part la différence qui sépare la dévotion éclairée d'un enthousiasme aveugle ne se prononce plus nettement. Le néo-christianisme a eu ses touristes, tandis que la religion noblement comprise avait ses voyageurs et ses missionnaires. Sans parler des courageux apôtres qui affrontent le martyre pour propager la foi, on a vu de pieux écrivains consacrer à des excursions lointaines, à de pénibles recherches, un

zèle couronné souvent par le succès. Le monde savant a pu, en présence des travaux de M. Eugène Boré sur l'Asie, de M. d'Abbadie sur l'Afrique, unir ses sympathies à celles des lecteurs religieux. Rien de commun entre ces consciencieux explorateurs et les touristes du néo-catholicisme. A des missions périlleuses, entreprises dans un but scientifique, les néo-chrétiens substituent des pèlerinages en Italie ou en Suisse. Quelques-uns, et c'est le petit nombre, poussent jusqu'à Jérusalem; mais la vue des lieux saints, loin de leur inspirer le calme et le recuillement, ne fait qu'aiguillonner leur inquiétude. Le néo-christianisme, qui forme des touristes au lieu de voyageurs et de missionnaires, crée des chercheurs d'aventures au lieu de pèlerins. On se borne le plus souvent d'ailleurs à parcourir les pays voisins de la France, on veut savoir si la réaction religieuse a passé la frontière, et presque toujours on rapporte de ses courses une conclusion en faveur de l'utopie néo-catholique. Ceux qui admettraient sans contrôle de tels renseignemens prendraient une singulière opinion de l'Europe. Partout des conversions, partout l'agonie du protestantisme : tel est le thème invariable. La rêverie vient ici remplacer l'observation, et en parlant des voyageurs nous avons encore affaire aux romanciers. Nous cherchions une relation sérieuse, et nous tombons sur des *impressions de voyages*.

Cette branche nouvelle de la littérature néo-catholique a son expression la plus complète dans les ouvrages de deux écrivains déjà souvent nommés ici, MM. de Genoude et Veuillot. Ce n'est pas une des moindres bizarreries du mouvement ultra-religieux d'entraîner les plumes qu'il inspire à s'essayer dans les voies les plus diverses. Nous comprenons que ces fougueux chevaliers tiennent à s'armer de toutes pièces pour la croisade, à combattre tour à tour avec le glaive et le poignard, avec la lance et la massue. Toutefois cette ardeur guerrière a quelque inconvénient, et à rencontrer si souvent les mêmes hommes sous une nouvelle armure, on finit par s'apercevoir que la phalange si active est en réalité peu nombreuse. Nous ne trouvons d'ailleurs ni dans les *Lettres sur l'Angleterre*, de M. de Genoude, ni dans les *Pélerinages de Suisse*, de M. Veuillot, des argumens bien redoutables en faveur de la réaction ultra-religieuse. Une exagération trop peu déguisée infirme sans cesse les assertions des deux voyageurs. M. de Genoude ne voit en Angleterre qu'une seule chose, c'est le triomphe du catholicisme et non pas du catholicisme véritable, mais du catholicisme tel que le comprend la *Gazette*, ce qui est bien différent. La restauration religieuse que M. de Genoude souhaite à l'Europe a tous les caractères d'une restauration politique. L'auteur rappelle en maint endroit du livre que c'est le catholicisme qui a soulevé la Belgique, l'Espagne, la Pologne, et dans ces rêveries belliqueuses on ne reconnaît guère l'esprit de l'Évangile. En passant des *Lettres sur l'Angleterre* aux *Pélerinages de Suisse*, on voit l'excentricité religieuse succéder à l'excentricité politique. M. Veuillot s'est trouvé en Suisse dans un état d'irritation qu'entretenoit constamment le contraste des cantons protestans et des cantons catholiques. Il a moins visité le pays même que les couvens, et nous

lui saurions gré de nous donner quelques détails sur ces pieuses retraites; mais M. Veuillot ne voyage point pour si peu. Ce qu'il cherche en Suisse, c'est ce que M. de Genoude cherchait en Angleterre, l'abaissement de l'hérésie et le réveil de l'intolérance. Dès que l'auteur se trouve sur terre catholique, à Fribourg, à Einsiedeln, les hymnes, les actions de graces, les poétiques légendes, se pressent sous sa plume. Passe-t-il en pays protestant, la scène change, le ciel s'obscurcit, l'orage gronde : on n'entend plus que malédictions et anathèmes. Une perpétuelle antithèse, un sacrifice constant et systématique de la Suisse protestante à la Suisse catholique, voilà tout ce livre. Le néo-catholicisme n'enlève pas seulement l'inspiration aux poètes; il trouble aussi, et M. Veuillot le prouve, la vue des voyageurs. Que penser après cela d'une tendance qu'on propose comme moyen de régénération littéraire ?

Nous venons d'énumérer bien des échecs, de signaler bien des écarts. Faut-il en conclure que les plumes sérieuses et modérées manquent tout-à-fait au catholicisme? Non sans doute. Ce qu'il faut reconnaître, c'est que les écrivains qui représentent dignement aujourd'hui l'esprit religieux se tiennent à l'écart de la triste mêlée que nous avons cherché à décrire. Ils savent qu'on ne confondra pas leur piété intelligente avec une exaltation maladive, et ils assistent sans se prononcer à un combat dont le spectacle a dû plus d'une fois les affliger. Ne pourrait-on souhaiter de leur part une intervention plus directe? Faut-il laisser croire par une attitude trop passive qu'on se sert de certaines plumes sans oser les reconnaître ? Puisque cette attitude n'a pas été comprise, pourquoi n'y substituerait-on pas des avertissemens plus clairs. Pourquoi ne traduirait-on pas en paroles cette protestation du silence, et ne dirait-on pas aux néo-catholiques : — Avant de prétendre à faire de la littérature religieuse, tâchez d'arriver à la paix des ames croyantes, attendez que le calme se fasse en vous. L'inquiétude et l'exagération n'ont jamais été les signes de la foi. Tant que la colère sera votre muse, tant que l'intolérance conduira votre plume, vous ne mériterez pas le nom d'écrivains religieux. Bien loin de relever la croyance, vous ne ferez que l'affaiblir; bien loin d'atteindre à l'inspiration catholique, vous ne serez pas même dans le catholicisme.

CH. LOUANDRE.

(*La suite au prochain n°*).

THÉATRE-FRANÇAIS.

REPRISE DE BÉRÉNICE.

Il y avait quelque hardiesse à revenir de nos jours à *Bérénice*, et cette hardiesse pourtant, à la bien prendre, était de celles qui doivent réussir. On peut considérer même que le moment présent et propice était tout trouvé. Le goût a des flux et des reflux bizarres; ce sont des courans qu'il faut suivre et qu'il ne faut pas craindre d'épuiser. Après Moscow et la retraite de Russie, disait le spirituel M. de Stendhal, *Iphigénie en Aulide* devait sembler une bien moins bonne tragédie et un peu tiède; il voulait dire qu'après les grandes scènes et les émotions terribles de nos révolutions et de nos guerres, il y avait urgence d'introduire sur le théâtre un peu plus de mouvement et d'intérêt présent. Mais aujourd'hui, après tant de bouleversemens qui ont eu lieu sur la scène, et de telles tentatives aventureuses dont on paraît un peu lassé, *Iphigénie* redevient de mise, elle reprend à son tour toute sa vivacité et son coloris charmant. On en a tant vu, qu'un peu de langueur même repose, rafraîchit et fait l'effet plutôt de ranimer. Après les drames compliqués qui ont mis en œuvre tant de machines, l'extrême simplicité retrouve des chances de plaire; après *la Tour de Nesle* et les

Mystères de Paris (je les range parmi les drames à machines), c'est bien le moins qu'on essaie d'*Ariane* et de *Bérénice*.

Au milieu de l'ensemble si magnifique et si harmonieux de l'œuvre de Racine, *Bérénice* a droit de compter pour beaucoup. Certes, nous n'irons pas l'élever au nombre de ses chefs-d'œuvre : on sait l'ordre et la suite où viennent se ranger ceux-ci. Un homme de talent, qui a particulièrement étudié Racine, et qui s'y connaît à fond en matière dramatique, classait ainsi, l'autre jour, devant moi, les tragédies du grand poète : *Athalie*, *Iphigénie*, *Andromaque*, *Phèdre* et *Britannicus*. Je crois même qu'à titre de pièce achevée et accomplie, de tragédie parfaite offrant le groupe dans toute sa beauté, il mettait *Iphigénie* au-dessus des autres, et la qualifiait le chef-d'œuvre de l'art sur notre théâtre. Mais, quoi qu'il en soit, la hauteur d'*Athalie* compense et emporte tout. *Bérénice* ne saurait se citer auprès de ces cinq productions hors de pair; elle ne soutiendrait même pas le parallèle avec les autres pièces relativement secondaires, telles que *Mithridate* et *Bajazet*, et pourtant elle a sa grace bien particulière, son cachet racinien. Je distinguerai dans les ouvrages de tout grand auteur ceux qu'il a faits selon son goût propre et son faible, et ceux dans lesquels le travail et l'effort l'ont porté à un idéal supérieur. *Bérénice*, bien que commandée par Madame, me semble tout-à-fait dans le goût secret et selon la pente naturelle de Racine; c'est du Racine pur, un peu faible si l'on veut, du Racine qui s'abandonne, qui oublie Boileau, qui pense surtout à la Champmeslé, et compose une musique pour cette douce voix. On raconte que Boileau, apprenant que Racine s'était engagé à traiter ce sujet sur la demande de la duchesse d'Orléans, s'écria : « Si je m'y étais trouvé, je l'aurais bien empêché de donner sa parole. » Mais on assure aussi que Racine aimait mieux cette pièce que ses autres tragédies, qu'il avait pour elle cette prédilection que Corneille portait à son *Attila*. Je n'admets qu'à demi la similitude, mais je crois volontiers à la prédilection. Cela devait être. *Bérénice*, chez lui, c'est la veine secrète, la veine du milieu.

On a quelquefois regretté que Racine n'eût pas fait d'élégies; mais qu'est-ce donc dans ses pièces que ces rôles délicats, parfois un peu pâles comme Aricie, bien souvent passionnés et enchanteurs, Atalide, Monime, et surtout Bérénice?

Bérenice peut être dite une charmante et mélodieuse faiblesse dans l'œuvre de Racine, comme la Champmeslé le fut dans sa vie.

Il ne faudrait pas que de telles faiblesses, si gracieuses qu'elles semblent par exception, revinssent trop souvent; elles affecteraient l'œuvre

entière d'une teinte trop particulière et qui aurait sa monotonie, sa fadeur. Le talent a ses inclinations qu'il doit consulter, qu'il doit suivre, qu'il doit diriger et aussi réprimer mainte fois. Dans l'ordre poétique comme dans l'ordre moral, la grandeur est au prix de l'effort, de la lutte et de la constance; l'idéal habite les hauts sommets. On oublie trop de nos jours ce devoir imposé au talent; sous prétexte de *lyrisme*, chacun s'abandonne à sa pente, et l'on n'atteint pas à l'œuvre dernière dont on eût été capable. Aux époques tout-à-fait saines et excellentes, les choses ne se pratiquent pas ainsi. Ce n'est pas contrarier son talent et aller contre Minerve, que de se resserrer, de se restreindre sur quelques points, de viser à s'élever et à s'agrandir sur certains autres. Dans le beau siècle dont nous parlons, ce devoir rigoureux, cet avertissement attentif et salutaire se personnifiait dans une figure vivante, et s'appelait Boileau. Il est bon que la conscience intérieure que chaque talent porte naturellement en soi prenne ainsi forme au dehors et se représente à temps dans la personne d'un ami, d'un juge assidu qu'on respecte; il n'y a plus moyen de l'oublier ni de l'éluder. Molière, le grand comique, était sujet à se répandre et à se distraire dans les délicieuses, mais surabondantes bouffonneries des Dandin, des Scapin, des Pourceaugnac; il aurait pu s'y attarder trop long-temps et ne pas tenter son plus admirable effort. Despréaux, c'est-à-dire la conscience littéraire, éleva la voix, et l'on eut à la fin *le Misanthrope*. Ainsi de La Fontaine, qu'il fallut tirer de ses dizains et de ses contes où il se complaisait si aisément, pour l'appliquer à ses fables et lui faire porter ses plus beaux fruits. Ainsi de Racine lui-même qui, au sortir des douceurs premières, s'élevait à Burrhus et aspirait à *Phèdre*. Il retomba cette fois, il fit *Bérénice* sans Boileau, comme il s'était caché, enfant, de ses maîtres pour lire le roman d'Héliodore.

Mais ce n'est là qu'une raison de plus pour nous de surprendre la fibre à nu et de pénétrer en ce coin le plus reculé du cœur. Une personne, un talent, ne sont pas bien connus à fond, tant qu'on n'a pas touché ce point-là. De même qu'on dit qu'il faut passer tout un été à Naples et un hiver à Saint-Pétersbourg, de même, quand on aborde Racine, il faut aller franchement jusqu'à *Bérénice*.

La pièce se donna pour la première fois sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, le 21 novembre 1670; elle eut d'abord plus de trente représentations, un succès de larmes, des brochures critiques pour et contre, des parodies bouffonnes au Théâtre-Italien, enfin tout ce qui constitue les honneurs de la vogue. On lit partout l'anecdote de son origine, l'ordre de Madame, ce duel poétique et galant de Racine et

de Corneille, la défaite de ce dernier. Mais indépendamment des circonstances particulières qui favorisèrent le premier succès, et sur lesquelles nous reviendrons, il faut reconnaître que Racine a su tirer d'un sujet si simple une pièce d'un intérêt durable, puisque toutes les fois, dit Voltaire, qu'il s'est rencontré un acteur et une actrice dignes de ces rôles de Titus et de Bérénice, le public a retrouvé les applaudissemens et les larmes. Du moins cela se passa ainsi jusqu'aux années de Voltaire. En août 1724, la reprise de *Bérénice* à la Comédie-Française fut extrêmement goûtée. Mlle Le Couvreur, Quinault l'aîné et Quinault du Fresne, jouaient les trois rôles qu'avaient autrefois remplis Mlle de Champmeslé, Floridor, et le mari de la Champmeslé. Les mêmes acteurs redonnèrent moins heureusement la pièce en 1728. Mais surtout la tradition a conservé un vif souvenir du triomphe de Mlle Gaussin en novembre 1752 : telle fut sa magie d'expression dans le personnage de cette reine attendrissante, que le factionnaire même, placé sur la scène, laissa, dit-on, tomber son arme et pleura (1). *Bérénice* reparut encore trois fois en décembre 1782 et janvier 1783; ce fut son dernier soupir au XVIIIe siècle. Avant la reprise actuelle, elle avait été représentée en dernier lieu le 7 et le 13 février 1807, c'est-à-dire il y a trente-sept ans. Mlle George jouait Bérénice, Damas jouait Titus, et Talma Antiochus. La pièce ne fut donnée alors que deux fois. Le prestige dont parle Voltaire avait cessé, et Geoffroy, qui a le langage un peu cru, nous dit : « Il est constant que *Bérénice* n'a point fait pleurer à cette représentation, mais qu'elle a fait bâiller; toutes les dissertations littéraires ne sauraient détruire un fait aussi notoire. » Talma pourtant goûtait ce rôle d'Antiochus ou celui de Titus, tel qu'il le concevait, et il en disait ainsi que de Nicomède, que c'étaient de ces rôles à jouer deux fois par an, donnant à entendre par là que ce ton modéré, et assez loin du haut tragique, détend et repose (2). La reprise d'aujourd'hui a réussi; on n'est pas tout-à-fait revenu aux larmes, mais on accorde de vrais applaudissemens. Jean-Jacques a

(1) Il y eut cinq représentations coup sur coup dans la seconde quinzaine de novembre, en tout sept. Les chiffres conservés des recettes ne répondent pas tout-à-fait à cette haute renommée de succès. Il faut croire à ce succès pourtant d'après l'impression qui en est restée; La Harpe, dans le chapitre de son *Cours de Littérature* où il juge l'œuvre, se plaît à rappeler le nom de Gaussin comme inséparable de celui de Bérénice.

(2) Il fut question encore d'une reprise en 1812; les rôles étaient même déjà distribués entre Mlle Duchesnois, Talma et Lafont. Talma aurait joué Titus; mais les choses en restèrent là. On ne conçoit pas, en effet, que la représentation eût été possible sous l'Empire après le *divorce* : on y aurait vu trop d'allusions.

raconté qu'il assista un jour à une représentation de *Bérénice* avec d'Alembert, et que la pièce leur fit à tous deux un plaisir *auquel ils s'attendaient peu*. Il y a eu de cette agréable surprise pour plus d'un spectateur d'aujourd'hui; à la lecture, on n'y voit guère qu'une ravissante élégie; à la représentation, quelques-unes des qualités dramatiques se retrouvent, et l'intérêt, sans aller jamais au comble, ne languit pas.

Érudits comme nous le sommes devenus et occupés de la couleur historique, il y a pour nous, dans la représentation actuelle de *Bérénice*, un intérêt d'étude et de souvenir. Voilà donc une de ces pièces qui charmaient et enlevaient la jeune cour de Louis XIV à son heure la plus brillante, et l'on s'en demande les raisons, et, tout en jouissant du charme quelque peu amolli des vers, on se reporte aux allusions d'autrefois. Elles étaient nombreuses dans *Bérénice*, elles s'y croisaient en mille reflets, et il y a plaisir à croire les deviner encore. Voltaire, avec son tact rapide, a très bien indiqué la plus essentielle et la plus voisine de l'inspiration première. « Henriette d'Angleterre, belle-sœur de Louis XIV, dit-il, voulut que Racine et Corneille fissent chacun une tragédie des adieux de Titus et de Bérénice. Elle crut qu'une victoire obtenue sur l'amour le plus vrai et le plus tendre ennoblissait le sujet, et en cela elle ne se trompait pas; mais elle avait encore un intérêt secret à voir cette victoire représentée sur le théâtre: elle se ressouvenait des sentimens qu'elle avait eus long-temps pour Louis XIV et du goût vif de ce prince pour elle. Le danger de cette passion, la crainte de mettre le trouble dans la famille royale, les noms de beau-frère et de belle-sœur, mirent un frein à leurs désirs; mais il resta toujours dans leurs cœurs une inclination secrète, toujours chère à l'un et à l'autre. Ce sont ces sentimens qu'elle voulut voir développés sur la scène autant pour sa consolation que pour son amusement. » On sait en effet, par l'intéressante histoire qu'a tracée d'elle Mme de La Fayette, combien Madame et son royal beau-frère s'étaient aimés dans cette nuance aimable qui laisse la limite confuse et qui prête surtout au rêve, à la poésie. L'adorable princesse qui put dire à son lit de mort à Monsieur : *Je ne vous ai jamais manqué*, aimait pourtant à se jouer dans les mille trames gracieuses qui se compliquaient autour d'elle, et à s'enchanter du récit de ce qu'elle inspirait. Racine, un peu plus que Corneille sans doute, dut pénétrer dans ses arrière-pensées; il est permis pourtant de croire que ce que nous savons aujourd'hui assez au net par les révélations posthumes était beaucoup plus recouvert dans le moment même, et qu'en acceptant le

sujet d'une si belle main, le poète ne sut pas au juste combien l'intention tenait au cœur. Ses allusions, à lui, paraissent s'être plutôt reportées au souvenir déjà éloigné de Marie de Mancini, laquelle, dix années auparavant, avait pu dire au jeune roi à la veille de la rupture : *Ah! sire, vous êtes roi, vous pleurez! et je pars!*

> Vous êtes empereur, seigneur, et vous pleurez!
> . . . . . .
> . . . . . Vous m'aimez, vous me le soutenez;
> Et cependant je pars! et vous me l'ordonnez!

Il y avait dans le rapport général des situations, dans une rupture également motivée sur les devoirs souverains et sur l'inviolable majesté du rang, assez de points de ressemblance pour captiver à l'antique histoire une cour si spirituelle, si empressée, et avant tout idolâtre de son roi. Mais d'autres lueurs, d'autres reflets rapides et non pas les moins touchans, venaient en quelque sorte se jouer à la traverse. Lorsqu'en effet on représenta, en novembre 1670, la pièce désirée et inspirée par Madame, cette princesse si chère à tous n'existait plus depuis quelques mois; *Madame était morte!* Or qu'on veuille songer à tout ce qu'ajoutait son souvenir à l'œuvre où sa pensée était entrée pour une si grande part. Les sentimens discrets qu'elle avait nourris circulaient déjà plus librement, trahis par la mort; ils s'échappaient comme en vagues éclairs sur cette trame si fine; son ame aimable y respirait; les allusions devenaient, pour ainsi dire, à double fond. Tendresse, délicatesse et sacrifice, on n'en perdait rien, on saisissait tout, on pressentait vite, en ce monde et sous ce règne de La Vallière.

C'est ainsi qu'il convient de revoir les œuvres en leur lieu pour les apprécier. Je relisais l'autre jour la brochure de M. Guillaume de Schlegel, dans laquelle il compare la *Phèdre* de Racine et celle d'Euripide; il y exprime admirablement le genre de beauté de celle-ci, ce caractère chaste et sacré de l'Hippolyte, qu'il assimile avec grandeur au Méléagre et à l'Apollon antiques. Mais cette intelligence attentive, cette élévation pénétrante qui s'applique si bien à démontrer, à reconstituer à nos yeux les chefs-d'œuvre de la Grèce, l'éloquent critique ne daigne pas en faire usage à notre égard, et il nous en laisse le soin sous prétexte d'incompétence, mais en réalité comme l'estimant un peu au-dessous de sa sphère. D'autres que lui, d'éminens et ingénieux critiques que chacun sait, ont à leur tour repris la tâche et réparé la brèche avec honneur. Sans doute la tragédie française, si l'on excepte *Polyeucte* et *Athalie*, n'est pas exactement du même ordre que l'an-

tique; celle-ci égale la beauté et l'austérité de la statuaire; elle nous apparaît debout après des siècles, et à travers toutes les mutilations, dans une attitude unique, immortelle. Notre tragédie, à nous, est, si j'ose ainsi dire, d'un *cran* plus bas; elle s'attaque particulièrement au cœur et à ses sentimens délicats et déliés jusqu'au sein de la passion; elle s'encadre avec la société, non plus avec le temple; elle vit à l'infini sur des luttes, sur des scrupules intérieurs nés du christianisme ou de la chevalerie, et dès long-temps élaborés par une élite polie et galante. Mais là aussi se retrouvent la vérité, l'élévation, un genre de beauté; seulement il s'agit presque d'un art différent. Ce n'est plus aux groupes de la statuaire antique et à cette première grandeur qu'on a affaire; ce sont plutôt des tableaux finis qu'il s'agit, même à distance, de voir dans leur cadre et dans leur jour. Un homme qui sent l'antiquité non moins que M. de Schlegel, et par les parties également augustes, M. Quatremère de Quincy, a fait comprendre à merveille que les statues, les objets d'art de la Grèce, rangés et classés dans nos musées, n'avaient ni tout leur prix ni leur vrai sens; que, voués avant tout à une destination publique et le plus souvent sacrée, c'était dans cet encadrement primitif qu'il fallait les replacer en idée et les concevoir. Pourquoi l'intelligence critique ne consentirait-elle pas au même effort équitable pour apprécier convenablement des œuvres moins hautes sans doute, plus délicates souvent, sociales au plus haut degré, et qu'il suffit de reculer légèrement dans un passé encore peu lointain pour y ressaisir toutes les justesses et toutes les graces? Si jamais pièce réclama à bon droit chez le spectateur ce jeu quelque peu complaisant de l'imagination et du souvenir, c'est à coup sûr *Bérénice;* mais cette complaisance n'exige pas un effort bien pénible, et l'on n'a pas trop à se plaindre, après tout, d'être simplement obligé, pour subir le charme, de se ressouvenir de Madame, de ces belles années d'un grand règne, des *nuits enflammées* et des *festons* où les chiffres mystérieux s'entrelaçaient. Quel moment en effet dans une société que celui où des sentimens si nobles, si délicats, disons même si subtils, et qui courraient presque risque de nous échapper aujourd'hui, étaient saisis unanimement par un cercle avide qu'ils occupaient aussitôt et passionnaient! *Bérénice* est de ces œuvres qui honorent bien moins un poète qu'une époque.

Mme de La Fayette, qui était de ce cercle, et au premier rang, a écrit d'*Esther,* cette autre tragédie commandée bien plus tard, cette autre juive aimable et qui correspond dans l'ordre religieux à sa première sœur, que c'était une *comédie de couvent*. J'accepte le mot sans

défaveur, et je dirai à mon tour de *Bérénice* que c'est moins une tragédie qu'une comédie de cœur, une comédie-roman, contemporaine de *Zayde*, et qui allait donner le ton à *la Princesse de Clèves*.

Dans l'exquise préface qu'il a mise à sa pièce, Racine rapproche son héroïne de Didon et voit de la ressemblance entre elles, sauf le poignard et le bûcher. Mais Bérénice ne me fait pas tout-à-fait l'impression de Didon; la nuance est plus douce; on sent dès l'abord, et malgré toutes les menaces, qu'elle ne se tuera pas; elle languira, elle pâlira dans l'absence, elle s'en ira lentement mourir de son ennui. L'Ariane de Thomas Corneille me rend bien plus le désespoir de Didon. Bérénice, qui est si peu juive, est déjà chrétienne, c'est-à-dire résignée; elle retournera en sa Palestine et y rencontrera peut-être quelque disciple des apôtres qui lui indiquera le chemin de la Croix.

Bérénice entre en scène comme aurait fait La Vallière, si elle eût osé; elle entre le cœur tout plein de son amour, empressée de se dérober à la foule des courtisans, ne pensant qu'à l'objet aimé, n'aimant en lui que lui-même. Elle a besoin d'en parler à quelqu'un, d'épancher sa reconnaissance, de répéter en cent façons dans ses discours ce nom adoré de Titus en y mariant le sien. Pourtant, dès qu'Antiochus s'est enhardi à parler pour son propre compte, elle sait l'arrêter d'une parole vibrante et fière : on sort du ton de l'élégie; la note tragique se fait sentir.

Je ne sais à quel ton au juste appartiennent, dans l'ordre des genres, tant de vers faciles, tendres, naturels et amoureux, mais qui sont le soupir et la plainte de tous les cœurs bien touchés :

> Voyez-moi plus souvent, et ne me donnez rien!

Antiochus est parfait, il l'est trop avec sa faculté de soumission et de silence; on serait tenté de sourire à l'entendre tout d'abord s'exhaler :

> . . . . . Je me suis tu cinq ans,
> Madame, et vais encor me taire plus long-temps.

Pourtant il échappe aux inconvéniens de sa position par sa noblesse et sa délicatesse constante; tout *roi de Comagène* qu'il est, il ne tombe jamais dans le ridicule de ce *roi de Naxe*, le pis-aller d'Ariane. J'entends remarquer qu'il remplit exactement le même rôle que Ralph dans *Indiana*. Après tout, en cette pièce qu'on a appelée une élégie à trois personnages, Antiochus tient son rang. Un seul vers, infini de rêverie et de tristesse, suffirait à sa gloire :

> Dans l'Orient désert quel devint mon ennui!

Mais les allusions perpétuelles, au temps de la représentation première, et tous les genres d'intérêt venaient aboutir à ce personnage impérial de Titus et converger à son front comme les rayons du diadème. C'est par lui et par sa lutte sérieuse que le poète remettait son œuvre sur le pied tragique et prétendait corriger ce que le reste de la pièce pouvait avoir de trop amollissant : « Ce n'est point une nécessité, disait-il en répondant aux chicanes des critiques d'alors, qu'il y ait du sang et des morts dans une tragédie; il suffit que l'action en soit grande, que les acteurs en soient héroïques, que les passions y soient excitées, et que tout s'y ressente de cette tristesse majestueuse qui fait tout le plaisir de la tragédie. » Geoffroy, qui cite ce passage dans son feuilleton sur *Bérénice*, s'en fait une arme contre ceux qu'il appelle les *voltairiens* en tragédie et qu'il représente comme altérés de sang et de carnage dramatique. Hélas! ce sont les voltairiens aujourd'hui (s'il en était encore dans ce sens-là) qui se rangeraient du côté de Geoffroy et que nous aurions peine à en distinguer. — Titus donc exprime en lui le caractère tragique, en ce sens qu'il soutient une lutte généreuse, qu'il sort du penchant tout naturel et vulgaire, qu'il a le haut sentiment de la dignité souveraine et de ce qu'on doit à ce rang de maître des humains. Au fond il n'a jamais hésité, pas plus qu'un héros n'hésite en toute question de délicatesse suprême et d'honneur. On est déchiré, on se détourne, on pleure, mais on marche toujours. Il est vrai qu'on peut, au premier abord, opposer que ce Titus, non plus qu'Énée de qui il tient, n'est assez passionnément amoureux; que s'il l'était davantage, il céderait peut-être. Mais non : Racine, revenant ici, dans le dernier acte, à l'inspiration supérieure et majestueuse de la tragédie, a rendu énergiquement cette stabilité héroïque de l'ame à travers tous les orages et n'a voulu laisser aucun doute sur ce qui demeure impossible :

En quelque extrémité que vous m'ayez réduit,
Ma gloire inexorable à toute heure me suit;
Sans cesse elle présente à mon ame étonnée
L'empire incompatible avec notre hyménée,
Me dit qu'après l'éclat et les pas que j'ai faits,
Je dois vous épouser encor moins que jamais.
Oui, madame, et je dois moins encore vous dire
Que je suis prêt pour vous d'abandonner l'empire,
De vous suivre et d'aller, trop content de mes fers,
Soupirer avec vous au bout de l'univers.
Vous-même rougiriez de ma lâche conduite...

Voilà le langage d'une grande ame à celle qui peut l'entendre. Ainsi c'est l'amour même, dans sa religieuse délicatesse, qui s'oppose au bonheur de l'amour. Jean-Jacques n'a pas craint de soutenir que Titus serait plus intéressant s'il sacrifiait l'empire à l'amour et s'il allait vivre avec Bérénice dans quelque coin du monde, après avoir pris congé des Romains : *une chaumière et son cœur!* Geoffroy remarque avec raison que Titus serait sifflé, s'il agissait ainsi au théâtre, « et Rousseau, ajoute-t-il, mérite de l'être pour avoir consigné cette opinion dans un livre de philosophie. » Tout se tient en morale : c'est pour n'avoir pas senti cette délicatesse particulière, cette religion de dignité et d'honneur qui enchaîne Titus, que Jean-Jacques a gâté certaines de ses plus belles pages par je ne sais quoi de choquant et de vulgaire qui se retrouve dans sa vie, et que l'amant de Mme de Warens, le mari de Thérèse, n'a pas résisté à nous retracer complaisamment des situations dignes d'oubli.

Il faut qu'il y aît beaucoup de science dans la contexture de *Bérénice* pour qu'une action aussi simple puisse suffire à cinq actes, et qu'on ne s'aperçoive du peu d'incidens qu'à la réflexion. Chaque acte est, à peu de chose près, le même qui recommence; un des amoureux, dès qu'il est trop en peine, fait chercher l'autre :

> A-t-on vu de ma part le roi de Comagène?

Quand un plus long discours hâterait trop l'action, on s'arrête, on sort sans s'expliquer, dans un trouble involontaire :

> Quoi? me quitter si tôt! et ne me dire rien!
>
> . . . . . .
>
> Qu'ai-je fait? que veut-il? et que dit ce silence?

Ce qui est d'un art infini, c'est que ces petits ressorts qui font aller la pièce et en établissent l'économie concordent parfaitement et se confondent avec les plus secrets ressorts de l'ame dans de pareilles situations. L'utilité ne se distingue pas de la vérité même. De loin il est difficile d'apercevoir dans *Bérénice* cette sorte d'architecture tragique qui fait que telle scène se dessine hautement et se détache au regard. La grande scène voulue au troisième acte ne produit point ici de péripétie proprement dite, car nous savons tout dès le second acte, et il n'eût tenu qu'à Bérénice de le comprendre comme nous. J'ai vu deux fois la pièce, et, à ne consulter que mon souvenir, sans recourir au volume, il m'est presque impossible de distinguer nettement un acte de l'autre par quelque scène bien tranchée. S'il fallait exprimer l'ordre

de structure employé ici, je dirais que c'est simplement une longue galerie en cinq appartemens ou compartimens, et le tout revêtu de peintures et de tapisseries si attrayantes au regard, qu'on passe insensiblement de l'une à l'autre sans trop se rendre compte du chemin. Cette nature d'intérêt, ce me semble, doit suffire; on ne sent jamais d'intervalle ni de pause. Racine a eu droit de rappeler en sa préface que la véritable invention consiste à faire quelque chose de rien; ici ce *rien*, c'est tout simplement le cœur humain, dont il a traduit les moindres mouvemens et développé les alternatives inépuisables. La lutte du cœur plutôt que celle des faits, tel est en général le champ de la tragédie française en son beau moment, et voilà pourquoi elle fait surtout l'éloge, à mon sens, du goût de la société qui savait s'y plaire.

L'idée de reprendre *Bérénice* devait venir du moment que Mlle Rachel était là, et qu'au défaut de rôles modernes, elle continuait à nous rendre tant de ces douces émotions d'une scène qui élève et ennoblit. Si redonner de la nouveauté à Racine était une conquête, il ne fallait pas craindre d'aller jusqu'au bout, et, après avoir fait son entrée dans ces grands rôles qui sont comme les capitales de l'empire, il y avait à se loger encore plus au cœur; *Bérénice*, quand il s'agit de Racine, c'est comme la maison de plaisance favorite du maître. Mlle Rachel a complètement réussi. Les difficultés du rôle étaient réelles, Bérénice est un personnage tendre, le plus racinien possible, le plus opposé aux héroïnes et aux *adorables furies* de Corneille; c'est une élégie. Mlle Gaussin y avait surtout triomphé à l'aide d'une mélodie perpétuelle et de cette musique, de ces *larmes dans la voix*, dont l'expression a d'abord été trouvée pour elle par La Harpe lui-même. Après *Ariane*, après *Phèdre*, Mlle Rachel nous avait accoutumés à tout attendre, et à ne pas élever d'avance les objections. Ce qui me frappe en elle, si j'osais me permettre de la juger d'un mot, ce n'est pas seulement qu'elle est une grande actrice, c'est combien elle est une personne distinguée. Le monde tout d'abord ne s'y est pas mépris, et il l'a surtout adoptée à ce titre de distinction d'esprit et d'intelligence. Elle est née telle. Ce caractère se retrouve à chaque instant dans ses rôles; elle les choisit, elle les compose, elle les proportionne à son usage, à ses moyens physiques. Avec tous les dons qu'elle a reçus, si sur quelque point il pouvait y avoir défaut, l'intelligence supérieure intervient à temps et achève. Ainsi a-t-elle fait pour Bérénice. Un organe pur, encore vibrant et à la fois attendri, un naturel, une beauté continue de diction, une décence tout antique de pose, de gestes, de draperies, ce goût suprême et discret qui ne cesse

d'accompagner certains fronts vraiment nés pour le diadème, ce sont là les traits charmans sous lesquels Bérénice nous est apparue; et lorsqu'au dernier acte, pendant le grand discours de Titus, elle reste appuyée sur le bras du fauteuil, la tête comme abîmée de douleur, puis lorsqu'à la fin elle se relève lentement, au débat des deux princes, et prend, elle aussi, sa résolution magnanime, la majesté tragique se retrouve alors, se déclare autant qu'il sied et comme l'a entendu le poète; l'idéal de la situation est devant nous. — Beauvallet, on lui doit cette justice, a fort bien rendu le rôle de Titus; de son organe accentué, trop accentué, on le sait, il a du moins marqué le coin essentiel du rôle, et maintenu le côté toujours présent de la dignité impériale. Quant à l'Antiochus, il est suffisant. — Ainsi, pour conclure, nous devons à Mlle Rachel non-seulement le plaisir, mais aussi l'honneur d'avoir goûté *Bérénice*, et il ne tient qu'à nous, grace à elle, de nous donner pour plus amateurs de la belle et classique poésie en 1844 qu'on ne l'était en 1807. Nous en demandons bien pardon aux voltairiens de ce temps-là.

SAINTE-BEUVE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 janvier 1843.

La chambre des députés commence aujourd'hui la discussion de l'adresse; l'adresse de la chambre des pairs a déjà été votée et présentée au roi. En comparant la réponse du Luxembourg au projet présenté dans l'autre enceinte, il est facile de reconnaître que les habiles rédacteurs, M. le duc de Broglie et M. Saint-Marc Girardin, ont parfaitement compris tout ce que leur mission avait de semblable et de différent. Ils avaient à exprimer les mêmes pensées, à manifester les mêmes sentimens; mais des nuances diverses, des artifices de style particuliers leur étaient imposés par la constitution de l'assemblée dont chacun était, pour ainsi dire, la parole vivante. La chambre des pairs ne doit jamais oublier la double mission que la charte lui confie, et quelle que soit l'énergie de ses sentimens comme assemblée délibérante, elle doit toujours en tempérer l'expression par cette gravité et cette retenue qui appartiennent à la haute magistrature. La chambre des députés est plus libre dans ses allures; elle procède moins par sous-entendus et par allusions; pour elle-même et pour les électeurs, mieux vaut, devant elle, appeler les choses par leur nom, et, tout en frappant juste, ne pas oublier de frapper fort.

Le point capital de l'une et de l'autre adresse est la réprobation du voyage des légitimistes à Londres. Les deux chambres blâment et condamnent également cette vaine, mais incroyable démonstration. Tous les pouvoirs de l'état sont en parfait accord sur ce point. La cour de cassation vient de censurer avec réprimande, par un arrêt solennel, un magistrat qui a eu le malheur d'oublier qu'il est des devoirs qui sont au-dessus de tous les autres. L'une et l'autre adresse devait donc exprimer ce blâme, cette réprobation,

apporter à la royauté, en lui rappelant son origine nationale et son pacte avec le pays, un témoignage éclatant de loyauté et de dévouement, rassurer la France sur les coupables manifestations des ennemis de la révolution de juillet, et donner un avertissement sévère à ces hommes imprudens, ou, comme M. Guizot les a appelés, à ces étourdis, à ces brouillons qui se donnent l'air de braver le vœu national et de provoquer l'indignation du pays. M. le ministre des affaires étrangères a eu raison de le dire : il faut les mettre en garde, les protéger contre leur propre folie. L'une et l'autre adresse contient en effet tout ce qu'on devait attendre des deux grands pouvoirs de l'état. Seulement la chambre des pairs, après avoir dit dans le premier paragraphe que l'empire des lois est établi, que les factions sont vaincues, ajoute que les pouvoirs de l'état, en dédaignant les vaines démonstrations de ces factions, auront l'œil ouvert sur leurs manœuvres criminelles. Il y a là plus de dédain que de colère. M. de Vérac l'a senti; aussi dans ce discours si peu attendu, et qui a été pour M. Guizot et pour la chambre des pairs une bonne fortune, se plaignait-il surtout des expressions dédaigneuses de l'adresse pour les légitimistes. Les manœuvres criminelles, la chambre ne les nie ni ne les affirme; elle les prévoit dans l'espoir de prévenir par un avertissement salutaire des crimes qu'elle n'hésiterait pas à punir. L'adresse ne va pas plus loin dans le premier paragraphe; mais la commission n'avait pas oublié qu'il était un fait particulier auquel il convenait de faire allusion, et sur lequel des explications étaient nécessaires à la chambre. Aussi, dans le dernier paragraphe de l'adresse, M. de Broglie, après avoir rappelé les bénédictions que Dieu a départies au roi en lui donnant des enfans si dignes de lui, si dignes de la nation, dont ils sont les premiers soutiens, terminait par ces nobles paroles : « Ainsi s'affermissent les dynasties; ainsi se confondent dans un intérêt unique et suprême les races royales et les peuples. La foi jurée, l'affection réciproque, rendent le lien indissoluble; le roi, en montant au trône, a promis de nous consacrer son existence tout entière, de ne rien faire que pour la gloire et le bonheur de la France; la France lui a promis fidélité. Le roi a tenu ses sermens; quel Français pourrait oublier ou trahir les siens? »

La légitimité de la révolution de juillet et de la dynastie qu'elle a placée sur le trône, la réciprocité du pacte juré entre la nation et le roi, tout s'y trouve en réalité, tout s'y concilie avec le profond sentiment d'une fidélité sérieuse et dévouée. « Le roi a tenu ses sermens; quel Français pourrait oublier ou trahir les siens? » C'est là l'allusion indirecte, l'allusion à la fois délicate et énergique au fait dont la chambre, qui en était affligée, attendait l'explication; l'allusion était séparée, par toute la longueur de l'adresse, de la mention des manœuves criminelles, et conçue en termes qui paraissaient dire : On va sans doute nous déclarer formellement que nul dans cette enceinte n'a pu songer à trahir son serment, et que, s'il y a eu une démarche peu réfléchie, il n'y a pas eu de parjure.

Dans son projet d'adresse, M. Saint-Marc Girardin a tout réuni, et pour ainsi dire tout condensé dans le dernier paragraphe. Le langage y prend une vivacité, une énergie que rien n'atténue ni ne déguise. L'adresse, remarquable jusque-là de calme et de simplicité, s'anime, s'enflamme tout à coup; on oserait presque dire qu'elle bondit, qu'elle s'élance sur les ennemis de la dynastie et de la révolution de juillet. « Oui, sire, votre famille est vraiment nationale. Entre la France et vous, l'alliance est indissoluble. Vos sermens et les nôtres ont cimenté cette union. Les droits de votre dynastie demeurent placés sous l'impérissable garantie de l'indépendance et de la loyauté de la nation. La conscience publique flétrit de coupables manifestations. Notre révolution de juillet, en punissant la violation de la foi jurée, a consacré la sainteté du serment. » On dirait presque un langage de tribuns, mais de tribuns fidèles, courageux, dévoués. Cela rappelle la formule du grand justicier d'Aragon : Sinon, non. Le *non* pour la dynastie qui a violé la foi jurée a été prononcé sans retour par le pays, et malheur à ceux qui auraient la prétention d'annuler le verdict national, et oseraient attenter aux droits, révoquer en doute la légitimité de la dynastie que la France a placée sur le trône, et qui tient, elle, ses sermens. Les manifestations du parti légitimiste sont, aux yeux de la commission, de coupables manifestations. Cette culpabilité n'est pas seulement dans l'avenir, mais dans le présent; elle n'est pas une conjecture, mais un fait avéré, et ces coupables manifestations, la conscience publique ne les repousse pas seulement, elle les flétrit. Ce sont là de rudes paroles et qui ne laissent rien à deviner. Il faudrait être bien sourd pour ne pas comprendre.

A la chambre des pairs, la discussion de l'adresse n'a occupé qu'une séance. M. le duc de Richelieu a donné à la chambre quelques explications; tout en regrettant que le noble pair ait rendu ces explications nécessaires, la chambre avait pu les accepter et s'en contenter. Le débat allait tomber, lorsque M. de Vérac, qui n'a pas figuré à *Belgrave-Square*, a voulu néanmoins rompre une lance, sans doute pour avoir le plaisir d'entendre un discours de M. Guizot. Le courage de M. de Vérac n'a pas trouvé d'imitateurs. Le combat s'est terminé faute de combattans, et M. de Broglie ayant demandé le vote distinct sur la phrase relative aux démonstrations des légitimistes, et dont M. de Vérac avait proposé la suppression, la phrase a été maintenue à l'unanimité, moins deux voix.

Sur tous les autres points de l'adresse, il n'y a pas eu de discussions importantes. Une seule addition a été proposée et adoptée par la chambre : c'est l'amendement de M. le duc d'Harcourt concernant la Pologne. La commission n'avait rien proposé; mais, loin de combattre l'amendement, les membres de la commission ont contribué, par leurs suffrages, à former la majorité qui l'a adopté.

On doit regretter que la discussion de l'adresse n'ait pas eu à la chambre des pairs plus de développement et plus de corps. Si c'est un abus que l'ex-

cessive longueur d'un débat qui ne doit être après tout que l'exorde de la session, il ne faudrait pas non plus l'écourter de façon à lui ôter toute importance et tout intérêt. Encore moins faudrait-il s'accoutumer à laisser la discussion dégénérer en monologue. Les longs monologues, fussent-ils de Corneille et de Racine, appartiennent au genre ennuyeux. La chambre des pairs doit constater sa force et maintenir son autorité par la profondeur, le sérieux et la dignité de ses débats. Elle en a le pouvoir; faisons des vœux pour qu'elle en ait aussi la volonté.

On fait des conjectures diverses sur les débats qui s'ouvrent à la chambre des députés. Les uns pensent que les paroles sévères, poignantes, de la commission forceront les députés légitimistes à tenir à la chambre un langage acerbe et hautain; que dès-lors le débat pourrait atteindre je ne sais quel degré d'emportement et de violence : car si la commission a exprimé l'opinion d'une forte majorité, la chambre, qui s'est montrée indulgente, tolérante envers les légitimistes lorsqu'ils étaient, pour ainsi dire, protégés par leur faiblesse, ne réprimerait pas son indignation, s'ils osaient braver sa force et insulter à son patriotisme et à sa dignité. D'autres, au contraire, sont convaincus que les députés légitimistes n'ont aucune envie de jouer sérieusement une si détestable partie, et que la phrase incisive et on peut dire menaçante de l'adresse est un excellent moyen de prévenir tout scandale parlementaire, ainsi que le renouvellement de tout scandale à l'étranger. Cette seconde opinion nous paraîtrait la plus probable, si le parti légitimiste était un parti sérieusement discipliné; mais on a déjà vu à la chambre des pairs qu'il n'en est rien. Chacun agit pour son compte et en fait à sa guise. Tandis que M. de Richelieu ne prononçait que quelques paroles simples et convenables, M. de Vérac mettait flamberge au vent; M. Guizot l'ayant vivement pressé, nul n'est accouru au secours du vaincu. Évidemment, il y avait là presqu'autant d'opinions et de conduites qu'il y avait de personnes engagées plus ou moins dans les liens du parti. Probablement il en sera de même à la chambre des députés. Probablement là aussi les politiques du parti trouveraient bon de se taire ou d'éluder habilement la question capitale, mais là également tout peut être dérangé par la fougue ou la hardiesse chevaleresque de quelque paladin, et l'on sait que dans l'enceinte du palais Bourbon il n'est pas besoin de provocations opiniâtres pour produire une explosion. Enfin on dit aussi qu'il se prépare un amendement qui serait accueilli par une portion du centre et par l'opposition, et qui aurait pour but de substituer une expression moins sévère, telle que *réprouve* ou *condamne*, au mot *flétrit*, employé par la commission.

Quant aux autres parties de l'adresse, tout paraît annoncer que le débat roulera principalement sur les affaires d'Espagne, sur le droit de visite, et sur la question de l'enseignement secondaire.

La commission de la chambre des députés a pris elle-même l'initiative et sur le droit de visite et sur les traités qui garantissent la nationalité de la

Pologne. C'est par ces deux additions et par quelques mots sur les encouragemens à donner à l'agriculture que la commission est sortie du cadre du discours d'ouverture.

Laissons la phrase sur l'agriculture, dont le sens ne peut être déterminé que par les demandes positives qu'on fera au gouvernement. Si les agriculteurs insistent pour qu'on ne cesse de perfectionner les voies de communication, pour qu'on améliore notre système hypothécaire, pour qu'on permette à la rente de suivre sa tendance naturelle à la hausse afin que, l'intérêt de l'argent venant par conséquent à baisser, l'industrie agricole puisse obtenir à bon marché le capital dont elle a besoin, pour que des récompenses et des distinctions soient accordées à tous ceux qui, par leurs découvertes et par leurs travaux, seconderaient le développement de notre richesse territoriale, enfin pour que l'instruction nécessaire aux agriculteurs devienne de plus en plus générale et soit mise à la portée de tout le monde, nous ne pouvons qu'appuyer leurs demandes; elles sont des plus légitimes. Mais les hommes, dans nos temps de liberté et de lumières, ne se contentent pas de si peu; ce qu'ils veulent, ce sont des priviléges; ce qu'ils demandent sous les noms les plus trompeurs et les plus pompeux, c'est que le gouvernement mette la main dans la poche d'une partie de leurs concitoyens pour remplir la leur. Pourquoi les agriculteurs ne le demanderaient-ils pas? C'est bien là ce qu'ont demandé et obtenu tant d'autres producteurs, beaucoup moins dignes d'intérêt, nous en convenons, que les agriculteurs!

Nous approuvons fort la commission d'avoir pris l'initiative sur le droit de visite. La question ne pouvant être éludée, la discussion des bureaux l'avait assez montré, mieux valait établir le débat sur un paragraphe franchement proposé par la commission que sur un amendement improvisé. Le paragraphe reproduit la pensée de la chambre. La chambre veut la répression d'un trafic infame, mais elle désire en même temps que les négociations tendent à replacer notre commerce sous la surveillance exclusive de notre pavillon. Certes ce ne sont pas là deux désirs qu'on puisse facilement concilier, puisque la traite est si difficilement réprimée même à l'aide des conventions actuelles. Les marchés du Brésil, de Porto-Rico et de Cuba offrent à la cupidité des négriers de tels appâts, que, sous un pavillon ou sous un autre, la traite ne cesse de désoler les parages de l'Afrique. Peut-être n'a-t-elle jamais été accompagnée de plus de cruautés et de plus d'horreurs. Les négriers ont calculé que, pour obtenir de gros bénéfices, il leur suffit de soustraire à la police des mers un bâtiment sur trois; on sait que, pour tromper la vigilance des croiseurs, tous les moyens sont bons à ces bêtes féroces à face humaine.

Il est utile que le gouvernement se trouve appuyé dans les négociations par une nouvelle déclaration de la chambre. Il est utile que le gouvernement anglais se persuade que si d'un côté la France désire sincèrement l'anéantissement de cet infame trafic, de l'autre sa répugnance pour les conventions

de 1831 et de 1833 est également sincère. Quelque difficile que cela paraisse, on parviendra peut-être à trouver un mode de répression qui concilie tous les intérêts et toutes les sympathies. La question doit être étudiée sérieusement; en toutes choses, il arrive souvent que les combinai sons les plus simples se présentent les dernières, même aux esprits les plus distingués.

La phrase sur la Pologne est heureusement introduite et heureusement tournée. Qui pourrait ne pas sympathiser avec la commission « pour cette nation malheureuse que l'espérance n'abandonne pas, parce qu'elle a foi dans la justice de sa cause? » Tous les jours, les sympathies des amis de la Pologne sont réveillées et excitées par de nouvelles atteintes à ses droits et à sa nationalité. Les mesures les plus étranges, les plus sauvages se multiplient sans cesse; elles ont toutes le même but : extirper violemment du sein de la nation polonaise tout sentiment de patriotisme, tout souvenir d'elle-même. On conçoit, à la rigueur, que de deux civilisations très distantes l'une de l'autre, la civilisation supérieure s'impose dans certains cas à la civilisation inférieure; mais que peut donc apprendre la Pologne de la Russie? A servir? à se mettre à genoux devant un autocrate? à grimacer la joie dans l'esclavage? Pauvre Pologne! On veut en faire un mamelouck, sans souvenirs, sans famille!

M. le ministre des finances a présenté à la chambre des députés le budget des recettes et des dépenses de l'exercice de 1845. Nous n'avons pu que parcourir à la hâte le discours de M. le ministre, document important, et sur lequel il serait téméraire et ridicule d'énoncer une opinion arrêtée avant de l'avoir sérieusement étudié. A la première vue, le travail de M. Lacave nous paraît reposer sur des bases solides. La paix est un grand ministre des finances dans un pays intelligent, actif et plein de ressources naturelles. Cette remarque n'ôte rien au mérite des ministres de la couronne qui ont présidé aux finances du pays. Les familles les plus opulentes peuvent se ruiner, si l'administration de leur patrimoine manque de lumières et de probité, si l'ordre n'y règne pas, si le gaspillage et les folles dépenses s'y renouvellent sans cesse.

Dans la première partie de son discours, et avant d'exposer le budget de 1845, M. le ministre fait connaître la situation de nos finances au moment de l'ouverture de cet exercice. Voici le résumé de ses calculs :

Les découverts des exercices de 1840, 1841 et 1842 avaient été évalués, lors de la présentation du budget de 1843, à 372 millions; aujourd'hui ils se réduisent en réalité à 266 millions; en ajoutant 69 millions pour l'exercice de 1843 et 25 millions pour celui de 1844, on a un total de 360 millions pour les découverts des cinq exercices de 1840 à 1844. On voit qu'il y a eu une amélioration de 106 millions sur les trois premiers exercices. Cette situation peut encore s'améliorer. Évidemment l'évaluation pour l'exercice de 1844 ne peut être que conjecturale. Aussi M. le ministre répète-t-il avec plus de confiance encore qu'il ne le disait il y a un an, qu'après 1846 les réserves

de l'amortissement seront disponibles pour les grands travaux publics. Il est même permis d'espérer qu'une partie des réserves de 1846 pourra recevoir cette destination.

M. le ministre termine la première partie de son exposé en faisant remarquer premièrement qu'il a dû baisser le taux de l'intérêt des bons royaux pour empêcher l'exagération des encaisses, secondement qu'il a dû également réduire les avances des receveurs-généraux autant du moins que pouvaient le permettre les règles que la prudence impose en pareille matière. On comprend que, dans de telles circonstances, il n'ait pas jugé opportun d'émettre tout ou partie des deux derniers tiers de l'emprunt; mieux valait en effet, ainsi qu'il le dit, laisser le premier emprunt se classer définitivement et le crédit public se développer.

Quant au budget de 1845, il se solde par un excédant de recettes de 818,434 francs, les ressources étant calculées à 1,276,925,231 francs, et les dépenses à 1,276,106,797 francs. Nous ne pouvons pas entrer aujourd'hui dans l'examen des modifications en plus ou en moins que chaque ministre a apportées dans le budget de son ministère. Dans ce moment, nous ne voulons signaler à l'attention de nos lecteurs que le budget du ministère de la marine. En substituant aux anciennes positions, connues sous le nom de *disponibilité de rade* et de *commission de port*, une position intermédiaire désignée sous le titre de *commission de rade*, M. le ministre de la marine pourvoira, avec 24 millions de francs, à un effectif naval de 160 bâtimens à la mer et de 30 bâtimens en disponibilité de rade, en tout 190 bâtimens, tandis que, dans le système précédent, il fallait 25 millions pour 140 bâtimens à la mer, 16 en disponibilité de rade, et 4 en commission de port, en tout 160. Il paraît que cette mesure importante sera en outre favorable à l'instruction des équipages de ligne, et qu'elle laissera à la disposition du commerce un plus grand nombre de marins de l'inscription, car les bâtimens placés en dehors des bassins des ports, pourvus de tout leur matériel à bord, auront moins d'hommes qu'à l'ancien état de disponibilité de rade, mais beaucoup plus que n'en comportait celui de commission de port, et leur garnison sera composée de la partie des équipages de ligne qui jusqu'ici était restée inutilement casernée à terre.

Les nouvelles extérieures n'offrent point d'alimens à la curiosité des hommes politiques. L'Irlande se préparait au procès d'O'Connell, dont nous ne tarderons pas à connaître l'issue, car c'est aujourd'hui qu'il commence : chez nos voisins une fois les chicanes de la procédure préalable épuisées et le débat commencé, tout marche rapidement. O'Connell demeure fidèle à son plan; point de transaction et point d'émeute. Singulier spectacle que celui d'un peuple qui lutte contre une grande nation en se croisant les bras, et qui ne désespère pas de vaincre! O'Connell s'attend à une condamnation, et il y prépare l'Irlande catholique. « Tant mieux, s'est-il écrié lorsque la partie poursuivante récusait les jurés catholiques, je n'aurai pas la douleur d'avoir

été condamné par un de mes co-religionnaires. » C'est là en effet ce qu'il y a de fâcheux pour le gouvernement anglais, c'est là le triste résultat des lois qui n'établissent pas une parfaite égalité civile entre les divers cultes. Tout y prend les apparences d'une lutte de parti, d'une guerre de religion. Les lois, les arrêts de la justice, perdent de leur autorité morale sur les peuples; on frappe sans convaincre, on intimide peut-être, mais on irrite. On obtiendra très probablement une condamnation; mais la valeur morale et politique du *verdict* dépendra de la conduite du gouvernement. Si, content d'avoir remporté une victoire, le gouvernement persiste dans ses erremens actuels à l'égard de l'Irlande, la condamnation, au lieu de lui être utile, lui sera dommageable. O'Connell sera un martyr; le gouvernement ne sera que le chef, que le meneur d'un parti; les haines s'envenimeront, et l'avenir deviendra de plus en plus sombre et incertain pour tous. Si au contraire le gouvernement, satisfait d'avoir montré au monde entier qu'il ne redoute pas O'Connell, qu'il peut le regarder en face, le prendre corps à corps et le terrasser au besoin, profite de la victoire pour prendre avec dignité des mesures favorables à l'Irlande, des mesures importantes, essentielles, et qui ne soient pas un vain leurre, la situation peut se modifier profondément en faveur du gouvernement et de l'union. Rien n'est plus opportun que de faire à l'Irlande, pendant l'emprisonnement, l'impuissance d'O'Connell, les concessions qu'on aurait refusées à la voix d'O'Connell libre et menaçant.

Les affaires d'Espagne vont moins mal qu'on ne pouvait le craindre après l'étrange équipée de M. Olozaga. Il paraît qu'effectivement les Espagnols sont fatigués de troubles et de désordres. C'est là la conviction de personnes éclairées, dignes de foi, et qui ont visité plusieurs provinces de l'Espagne. Jusqu'ici la mise en vigueur de la loi sur les municipalités n'a pas provoqué de résistance. Le cabinet déploie une activité insolite en Espagne, et qui inspire confiance. Par la capitulation de Figuières, la Catalogne va se trouver complètement apaisée. Narvaez, nommé capitaine-général d'armée, refuse, dit-on, cette éminente dignité. Il craint d'être taxé d'ambition et comparé à Espartero. Le refus ne fera qu'accroître son ascendant politique et son autorité morale dans l'intérêt de la monarchie. Par un décret du 6 janvier, on a rendu à la reine Christine la pension que les révolutionnaires de 1841 lui avaient enlevée. Rien de plus naturel et de plus juste. Il eût été monstrueux que la reine, que la fille de Marie-Christine n'eût pas révoqué ce décret d'Espartero.

— M. Philarète Chasles vient de rouvrir son cours sur les littératures septentrionales au collége de France. Sa première leçon a été une rapide exposition des matières que doit embrasser l'enseignement de cette année. Pour sujet de ses travaux, M. Chasles a choisi une des époques les plus curieuses de l'histoire intellectuelle du Nord; il doit parler du XVIIIe siècle en Allemagne et en Angleterre; rien n'est moins connu que le mouvement d'idées

qui s'est accompli dans ces deux pays à l'époque où se préparait la révolution française. Bien avant la crise, les humoristes anglais, les penseurs allemands, l'avaient devinée et prédite. Nulle part mieux que dans leurs écrits, peu connus, on n'observe la marche de ce grand orage, qui couva si longtemps avant d'éclater. M. Chasles aura plus d'un livre curieux à mettre en lumière, plus d'un écrivain oublié à faire revivre. Il pourra déployer à l'aise les ressources de sa vive parole et de sa piquante érudition. Aussi ne doutons-nous pas qu'on ne suive avec un intérêt soutenu le professeur dans cette voie trop peu fréquentée jusqu'à lui, et où le XVIIIe siècle s'offrira plus d'une fois sous un aspect nouveau.

Sous le titre de *Législation charitable, ou Recueil des Lois, Arrêtés, Décrets, Ordonnances royales, qui régissent les établissemens de bienfaisance,* M. de Watteville vient de publier un répertoire complet des lois et instructions qui concernent la matière. Une classification claire et méthodique, des notes intelligentes et judicieuses, une table alphabétique qui fait de ce recueil une espèce de dictionnaire, voilà quelques-unes des qualités qui recommandent cette publication, d'ailleurs si nécessaire aux personnes qui concourent au service des établissemens hospitaliers. On ne saurait trop louer la patience et l'érudition qui ont présidé à l'accomplissement de cette œuvre. Le répertoire est précédé d'une préface remarquable. En considérant l'état actuel de notre législation charitable, M. de Watteville a été amené à rechercher, à étudier avec soin l'organisation primitive, le développement successif, en un mot l'histoire de cette partie si importante de l'administration. L'auteur a consigné le résultat de cette étude dans une analyse excellente, résumé rapide et substantiel où il fait la part des siècles antérieurs, et raconte les nobles efforts des plus grands princes et des hommes les plus considérables qui aient honoré notre pays. En lisant ce travail, on est heureux de voir que notre époque, malgré les améliorations et les progrès qui restent encore à accomplir, est de toutes celle qui a le plus fait en faveur des classes souffrantes. On s'élève avec quelque raison contre l'individualisme et l'égoïsme modernes, et pourtant jamais la charité ne fut plus efficace qu'aujourd'hui; jamais elle ne pénétra plus profondément de nos mœurs dans nos lois. M. de Watteville aura contribué doublement au développement de la charité légale en France, comme membre de l'administration et comme écrivain.

V. DE MARS.

DU PROJET DE LOI

SUR LA

RÉFORME DES PRISONS.

I. — *Projet de loi sur la Réforme des Prisons et Exposé des Motifs*, présentés par M. DE RÉMUSAT, le 9 mai 1840.

II. — *Rapport fait au nom de la Commission de la Chambre des Députés*, par M. A. DE TOCQUEVILLE, le 29 juin 1840.

III. — *Projet de loi sur les Prisons et Exposé des Motifs*, présentés par M. DUCHATEL, le 17 avril 1843.

IV. — *Rapport* de M. DE TOCQUEVILLE, 5 juillet 1843.

V. — *Rapports faits à M. le Ministre de l'Intérieur sur le Pénitencier des Jeunes détenus, de* 1838 *à* 1843, par M. LE PRÉFET DE POLICE.

VI. — *Reports from the Society of Boston, on Prison Discipline.*

La chambre des députés a repris, à la demande de M. Alexis de Tocqueville, le projet de loi sur la réforme des prisons, que M. le ministre de l'intérieur avait présenté dans le cours de la dernière session. C'est la seconde fois que le pouvoir législatif est appelé en France à s'occuper de cette grave difficulté. M. de Rémusat ne l'avait abordée qu'avec réserve; il demandait aux chambres une espèce de blanc-seing

pour le choix du système, et se bornait à poser dans la loi le principe du contrôle que réclamait l'administration supérieure sur la direction de toutes les prisons. La commission désignée par la chambre des députés pour examiner ce projet se montra plus résolue ou plus téméraire. Elle décida que l'emprisonnement solitaire, le système pensylvanien, serait le nouveau régime que l'on appliquerait à nos maisons de détention. Il faut croire que les doutes qui avaient d'abord paru assiéger le gouvernement se sont dissipés depuis devant l'autorité de la commission et de son honorable rapporteur; car M. le ministre de l'intérieur n'a fait que reproduire dans le projet de 1843, et sans se mettre en frais d'argumens, les conclusions du rapport de 1840, sur lesquelles M. de Tocqueville insiste, comme on devait s'y attendre, dans son second rapport.

Le gouvernement et la commission semblent éprouver une égale impatience de vider le débat qui est aujourd'hui pendant. Nous comprenons cet empressement, et nous le trouvons légitime à quelques égards. On ne saurait contester l'urgence d'une solution en cette matière. Les crimes et les délits augmentent chez nous, dans une mesure sans doute qui n'approche pas des progrès que le mal a faits ailleurs, mais qui ne laisse pas d'inquiéter les esprits prévoyans. Si de pareilles tendances n'étaient pas réprimées ou tout au moins tenues en échec, il y aurait de quoi justifier les clameurs inintelligentes qui s'élèvent contre la civilisation, et les impuretés accidentelles qu'elle entraîne ou qu'elle fait jaillir dans la rapidité de sa course passeraient pour les effets nécessaires du développement social. C'est donc le devoir du gouvernement et des chambres de rechercher s'il n'y a pas ici une réforme ou un temps d'arrêt possible, et, si la possibilité existe, de mettre la main à l'œuvre sans hésiter ni faiblir.

Mais il faut se garder en même temps d'une précipitation trop peu réfléchie. Il ne faut entreprendre la réforme qu'avec les moyens de la mener à fin. Mieux vaudrait cent fois ne pas toucher à une plaie aussi vive que de l'irriter encore par un traitement insuffisant ou qui porterait à faux. Le rôle de réformateur demande tout ensemble une connaissance profonde de l'époque dans laquelle on vit, un coup d'œil sûr et une grande fermeté dans l'exécution. Sans faire tort aux ministres ni aux membres de la commission, l'on peut douter qu'ils soient convenablement préparés à de si hautes destinées. Ajoutons que le projet soumis en ce moment aux délibérations de la chambre est loin de répondre à la gravité des dangers qui se sont révélés.

Il s'agit d'arrêter cette épidémie morale, cet accroissement mena-

çant dans le nombre des malfaiteurs, qui, après avoir infesté nos villes, vont encombrer les bagnes et les maisons de détention. Une réforme dans le régime des prisons y suffira-t-elle? ira-t-elle jusqu'à la source du mal? en embrassera-t-elle l'étendue? Voilà des questions que tout le monde se pose, et que la commission a cependant laissées de côté. Par cela seul que la chambre était saisie d'un projet spécial, les commissaires auxquels l'examen en avait été renvoyé n'ont pas cru devoir porter leurs regards au-delà.

L'amélioration du système pénal est sans contredit fort désirable; mais il y a autre chose à faire que de modifier la règle des prisons, et quand on concentre sur ce point tous les efforts du pouvoir législatif, l'on envisage l'état social par son côté le plus étroit : l'on autorise les plaintes souvent exagérées de ceux qui disent qu'il est bien autrement pressant d'empêcher les hommes de devenir coupables que de travailler à leur amendement après qu'ils ont été condamnés, et que les lacunes de l'éducation ainsi que les misères du travail doivent attirer d'abord l'attention du législateur. Sans élever ici une question de priorité entre des améliorations également urgentes, et en admettant même que l'instinct de sa conservation porte la société à s'occuper, avant toutes choses, de cette classe d'hommes qui est en guerre ouverte avec les lois, encore faudrait-il que la réforme ainsi comprise, une réforme qui négligerait les causes pour ne s'attacher qu'aux effets, allât jusqu'au bout dans cette direction, qu'elle pourvût au sort des condamnés à leur sortie de la prison comme pendant leur emprisonnement, qu'elle réglât en un mot la situation des libérés aussi bien que celle des détenus.

Nous ne disons rien de trop, quand nous estimons que ces deux mesures se tiennent. Il servirait de peu en effet de travailler à l'amendement des condamnés, s'ils devaient se trouver exposés après leur libération aux tentations du mauvais exemple et à celles du besoin; par contre, les précautions les plus sages dans l'intérêt des libérés auraient un succès fort douteux, si la prison ne les avait déjà préparés aux épreuves d'une existence laborieuse et soumise aux lois. En supposant qu'il y eût nécessité de choisir entre ces deux termes de la réforme pénale, l'administration devrait certainement fonder des colonies de libérés avant de songer à construire de nouvelles prisons. On saisirait ainsi les malfaiteurs de profession au moment où ils redeviennent dangereux pour la société, et l'on couperait court à cette émigration régulière qui se fait du bagne dans le monde, au détriment du repos public. Avec les prisons les plus mal administrées, les con-

damnés les plus dépravés auront encore une perspective d'amendement, si on leur ouvre, au moment de leur mise en liberté, des asiles où ils puissent gagner leur pain à la sueur de leur front sans être en butte aux séductions exercées par leurs pareils ni à la réprobation des honnêtes gens. Au sortir des meilleures prisons, la rechute au contraire est certaine, si vous replongez le libéré sans préparation et sans secours dans une société que soulèvent contre lui les témoignages encore récens de son passé. Aux États-Unis, le régime des maisons de détention est sévère et généralement efficace; de plus, les condamnés, à leur libération, pouvant passer d'un état dans un autre ou s'établir sur la limite du désert, trouvent ainsi, pour rentrer dans le droit chemin, des facilités qui leur manquent ailleurs. Cependant telle est pour les libérés, en tout temps et en tous lieux, la nécessité d'un régime de transition entre la prison et la société, que la plupart retombent dans leurs premières fautes, et qu'au milieu d'un pays où les bras manquent toujours au travail, ils sont inhabiles à vivre autrement que des déprédations qu'ils commettent sur la communauté.

Un projet de loi qui réglerait la condition des libérés sans remonter jusqu'à celle des détenus serait donc insuffisant, mais du moins il serait logique; un projet de loi qui modifie le régime des prisons sans prévoir ce que deviendront les condamnés au terme de leur détention n'est ni logique ni suffisant. Nous aurions le droit d'aller plus loin et de prétendre que le problème de l'emprisonnement est à beaucoup d'égards insoluble, tant que l'on n'a pas ouvert, en dehors des voies pénales, un exutoire quelconque à la partie dangereuse de la population. Pour citer un exemple, le gouvernement et la commission attachent une grande importance à prévenir toute communication entre les détenus d'une même prison. Cela se conçoit, si les condamnés, à l'expiration de leur peine, doivent être rejetés immédiatement dans la société; mais quelle serait l'utilité de cette précaution dans le cas où ils auraient encore, avant de reprendre leur place comme membres de l'ordre social, à passer par un état intermédiaire destiné à les éprouver et à les réconcilier graduellement avec les habitudes normales de la vie?

Ainsi, la préférence à donner à tel système pénitentiaire sur tel autre système dépend surtout de la combinaison que l'on aura adoptée pour l'établissement des libérés. Leur régime actuel est la mise en surveillance, régime vicieux et qui n'offre de sécurité ni pour les individus ni pour l'ordre public. La surveillance de la police, suivant les condamnés hors des prisons comme une flétrissure qui fait que l'hon-

nête homme se détourne d'eux partout avec effroi, leur interdit les ressources laborieuses de l'industrie; en même temps, rien ne leur est facile comme d'échapper, dans des vues coupables, aux regards de l'autorité. Les libérés rompent leur ban par centaines; ils se ruent sur les grandes villes, où leur présence est bientôt signalée par une recrudescence des vols et des assassinats. Paris jouit, sur ce point, d'une notoriété vraiment sinistre : en dépit d'une garnison nombreuse et d'une police fortement organisée, les malfaiteurs s'y donnent rendez-vous de tous les coins du pays. Il n'y a pas d'endroit en France où la propriété et la vie courent de plus grands dangers; chaque jour est marqué par quelque nouveau crime, et le récit de ces évènemens, mis en circulation par les gazettes spéciales, reproduit par les journaux de toutes les opinions, et commenté malignement par les feuilles étrangères, finit par amoindrir aux yeux du monde la valeur morale de la nation.

Les condamnés libérés forment le noyau de ces associations de malfaiteurs qui infestent la capitale. C'est là qu'ils ont des repaires toujours ouverts pour recevoir leurs pareils qui sortent de Poissy, de Melun, de Gaillon ou de Clairvaux; c'est là qu'ils tiennent école pour les recrues que l'on fait si aisément parmi les oisifs qui battent le pavé; c'est là que les infames traditions du métier se conservent et se renouvellent. Retranchez les libérés de la population, et le crime ne sera plus qu'un accident; avec eux, il devient un art, l'art de mettre la société en coupe réglée.

Dans l'ordre de choses établi, ou, pour mieux dire, consolidé par la loi de 1832, les malfaiteurs bafouent impunément le pouvoir social. Mettre un terme à ce déplorable scandale était assurément le premier devoir, aussi bien que le plus pressant intérêt du législateur. Il fallait trouver au plus tôt un expédient qui nettoyât nos rues et nos places publiques des bandits qui en ont pris possession. Voilà ce que le gouvernement et la commission paraissent avoir perdu de vue; le projet de loi qui est devant la chambre ne renferme en effet aucune disposition en faveur des condamnés libérés. Aurait-on jugé l'efficacité du système ministériel tellement infaillible et tellement durable, qu'il dispensât de donner aux institutions pénales leur complément naturel? Suppose-t-on que la discipline de l'emprisonnement pensylvanien, que l'on veut importer en France, doive faire sur l'esprit des détenus une impression assez profonde pour les mettre désormais à l'abri d'une récidive, quelles que soient d'ailleurs les occasions qui viennent les assaillir dans l'état de liberté? Il y a ici évidemment un défaut de pré-

voyance ou un excès de confiance; nous ne prononcerons pas. Quelle que soit la cause, du reste, l'effet certain sera une loi dont les maladies qui travaillent la société recevront, dans tous les cas, peu de soulagement.

Nous aurions voulu élargir la discussion, mais il faut bien la restreindre pour suivre les auteurs du projet sur le terrain où ils se sont placés. Laissons donc là les problèmes de l'éducation et de l'ordre public, les salles d'asile, les écoles, les ateliers, les colonies de libérés, pour nous borner à l'examen des changemens que l'on propose dans le régime des prisons.

Les institutions pénales d'un peuple doivent être, comme toutes les lois, l'expression de son état social. Non-seulement les peines s'adoucissent à mesure que la rudesse primitive des mœurs disparaît, mais deux peuples parvenus au même degré de civilisation n'ont pas toujours le même code, et la législation de chacun d'eux porte distinctement gravée l'empreinte du caractère national. Sans doute les principes généraux qui dominent l'ordre social se retrouvent avec le progrès des temps sous toutes les latitudes, et nous ne dirons pas, avec Pascal dans ses heures de doute, que ce qui est vérité en-deçà du Rhin soit erreur au-delà. La vérité ne se manifeste pas à l'homme dans son idéal ni avec la rigidité nue d'une abstraction. L'unité du principe n'éclate jamais pour nous que sous la diversité des formes. C'est la condition que lui imposent la liberté humaine et l'individualité des races. Les nations diffèrent nécessairement par leurs lois, comme elles diffèrent par leur langue, par leurs qualités propres, par les lieux où elles vivent et par les circonstances de leur formation. La vieille Europe ne saurait se contenter des lois qui régissent, à la satisfaction commune, un peuple neuf comme celui des États-Unis. L'institution du jury a dû se modifier profondément en se communiquant de l'Angleterre à la France, et l'Allemagne, où les considérations scientifiques prévalent sur la raison d'état, repousse d'une manière absolue cette innovation peu compatible avec ses instincts naturels.

Il y a des époques dans l'histoire où les nations éprouvent le besoin de se rapprocher et de communier ensemble dans quelque grande entreprise. Ce que le catholicisme avait fait pour l'unité européenne au moyen-âge, la révolution française l'a fait au commencement du XIXe siècle, en propageant tantôt par l'exemple et tantôt par l'épée les idées de liberté et d'égalité que la philosophie du siècle précédent avait inaugurées. De là, l'universalité de notre langue et l'adoption presque générale de nos codes; voilà pourquoi les opinions de la

France sont devenues, à un jour donné, la monnaie intellectuelle du continent. Mais le mouvement est aujourd'hui accompli; cette époque est arrivée à son terme. Le travail d'assimilation ayant cessé en Europe, les tendances individuelles reprennent leur cours.

Il faudrait fermer les yeux à la lumière pour ne pas voir que la vogue des opinions cosmopolites a fait son temps, et que les nationalités hier encore les plus indécises travaillent désormais à se fixer et à se renforcer. Dans un pareil moment, chaque peuple doit tendre à construire sa législation d'après le caractère qui lui est propre, et les lois ont moins que jamais la chance d'être obéies, si elles ne sont pas l'expression exacte des mœurs, ainsi que de l'état des esprits. La convention a pu lancer des décrets taillés sur le patron des institutions grecques ou romaines; les conseillers de la restauration se sont proposé, dans leurs combinaisons législatives, l'imitation de la Grande-Bretagne : ces tentatives éphémères ne sont plus même possibles aujourd'hui. L'opinion publique exige du législateur qu'avant de saisir les chambres d'un projet, il ait étudié, pour en préparer les dispositions, les besoins et les vœux du pays.

A notre sens, un projet de loi sur la réforme des prisons suppose l'étude préalable des conditions de la pénalité en France, ainsi que la connaissance de cette race particulière de malfaiteurs qui peuple nos maisons de détention. L'observation est aussi la condition première de la thérapeutique dans l'ordre moral. Les tempéramens des peuples diffèrent entre eux de même que ceux des individus, et s'il y a une présomption naturelle en matière de réforme, c'est que celle qui a réussi dans une contrée quelconque ne saurait obtenir ailleurs un semblable succès.

Voilà le principe auquel déroge et que nie même implicitement le projet de loi. Nous mettons le gouvernement hors de cause, car le gouvernement a rempli un rôle purement passif. Les opinions qu'il soutient ne sont pas les siennes; c'est à la commission de 1840 et à celle de 1843 qu'en revient la responsabilité. L'un et l'autre de ces comités renfermaient assurément des hommes capables; mais qu'on nous permette de le dire, ni l'un ni l'autre ne présentait un seul publiciste qui eût pris la peine d'étudier à fond les prisons de la France et l'état de la criminalité dans notre pays. Le nom de l'honorable rapporteur, M. A. de Tocqueville, pèse sans contredit dans ces questions d'une autorité à laquelle nous ne faisons pas difficulté de rendre hommage; il lui a manqué cependant de porter, sur nos établissemens

de détention et sur les condamnés qui les habitent, cette observation intelligente et attentive qui lui a révélé le mécanisme des institutions pénales de la société et du gouvernement aux États-Unis. M. de Tocqueville connaît les prisons américaines; il n'a pas assez vu, il ne connaît pas nos prisons. Or, ici comme en toutes choses, pour améliorer avec quelque efficacité, il faut avoir sondé d'abord l'étendue et la nature du mal.

Ainsi, le projet de loi ne présente pas les résultats d'une expérience acquise; il ne repose pas sur l'observation, il n'a rien qui soit propre à notre caractère ni à notre état social. La commission, au lieu de songer à un système national, ne s'est préoccupée que des moyens d'introduire en France un système étranger. Elle a porté ses regards au-delà de l'Océan; elle a vu en Amérique deux innovations qui se disputaient la faveur publique, le régime du travail en silence pendant le jour et de la séparation cellulaire pendant la nuit adopté à Auburn, et le régime de l'emprisonnement solitaire de jour et de nuit établi à Philadelphie. C'est entre ces deux combinaisons que la commission a fait son choix; le travail de l'honorable M. de Tocqueville est consacré à déduire les raisons qui l'ont déterminé.

Le rapport de la commission est écrit avec un véritable talent; mais toute l'habileté déployée par le rapporteur ne saurait racheter les vices du système auquel on s'est arrêté. Avant d'en aborder la discussion, il convient d'indiquer ici les principales dispositions du projet de loi.

La pensée qui le domine est, pour emprunter les termes de l'exposé des motifs, « de centraliser d'une manière directe, forte, précise, le service des prisons, de le soumettre à une discipline générale, à des règles uniformes, de le faire entrer plus complètement dans ce système d'unité gouvernementale qui est le principe de nos institutions, et auquel la France a dû depuis cinquante ans un si grand nombre de perfectionnemens et de progrès. » Aussi, le premier article du projet place-t-il toutes les prisons non militaires sous l'autorité immédiate du ministre de l'intérieur. Nous n'avons pas d'objection à élever contre cette disposition. L'unité de direction dans les établissemens pénitentiaires du royaume est le seul moyen de rendre les effets des peines égaux pour tous les condamnés soumis au même châtiment, et les réformes qui vont du centre aux extrémités ont plus de force pour triompher des obstacles qu'elles peuvent rencontrer. La centralisation en pareil cas est une mesure de prudence aussi bien que d'équité. Le gouvernement britannique l'a compris comme le nôtre; mais les pou-

voirs locaux en Angleterre étant très jaloux de leurs prérogatives, il a fallu que l'administration centrale, au lieu de donner des ordres, procédât par voie de conseil, d'encouragement et d'inspection.

Les prisons se divisent en maisons d'arrêt et de dépôt destinées à renfermer les prévenus et les accusés jusqu'au jour où ils comparaissent devant les tribunaux, et en maisons pénales affectées à la séquestration des condamnés. Point de difficulté sur les établissemens préventifs. Tous les publicistes s'accordent à demander que les prévenus et les accusés soient placés dans des maisons ou dans des quartiers distincts, que la surveillance immédiate des prisons ou quartiers affectés aux femmes soit exercée par des personnes de leur sexe, que les inculpés, renfermés le jour comme la nuit dans des cellules particulières, n'aient entre eux que les rares communications qui auront été autorisées par le préfet ou permises par le magistrat instructeur, et les articles 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 du projet de loi donnent pleine satisfaction sur tous ces points.

Sous la restauration, une philanthropie peu éclairée s'opposait à la séparation des inculpés. On confondait encore cette précaution d'humanité et de morale avec l'espèce de torture connue sous le nom de *secret*, que les magistrats infligent quelquefois à des accusés pour arriver plus sûrement à la découverte de la vérité. La différence est profonde cependant. Le secret plonge le détenu dans une solitude absolue, rompt pour lui toute relation avec la société, et le laisse souvent face à face avec des remords dont une oisiveté forcée augmente la terreur. La séparation élevée entre des inculpés n'empêche au contraire que les communications qu'ils pourraient avoir entre eux; elle admet la visite des parens, des amis, du défenseur, et si le prévenu travaille dans sa cellule, le produit du travail lui appartient. Nous conviendrons que, même avec ces adoucissemens, une réclusion aussi absolue peut à la longue exercer une funeste influence sur la santé et sur l'esprit; mais la détention préventive est en général assez courte, et il serait facile de l'abréger encore. En 1838, sur près de 19,000 individus arrêtés pour crimes ou délits, et qui ont été déchargés des poursuites ou acquittés, 13,000 avaient passé moins d'un mois en prison, et 285 seulement y avaient passé six mois ou plus de six mois (1). Or, la réclusion solitaire, quand elle ne dure pas plus de deux ou trois mois, ne saurait avoir des effets bien profonds ni bien fâcheux. Aussi, dans l'état de New-York, où le système d'Auburn a pris naissance, on a

(1) Voir le *Rapport* de M. de Tocqueville, p. 10.

néanmoins adopté la séparation de jour et de nuit pour les détenus avant jugement.

Ajoutons qu'aucun autre régime n'est moralement possible dans la détention des inculpés. L'organisation du travail en commun exige que l'emprisonnement ait un terme certain, et qu'il soit de quelque durée; on ne peut pas y soumettre des détenus qui ignorent eux-mêmes le temps qu'ils passeront dans la prison. Il en résulte que, partout où les prévenus et les accusés communiquent librement entre eux, ils demeurent nécessairement oisifs; et quelle influence est plus corruptrice que celle de l'oisiveté parmi des hommes rassemblés? Enfin, si la société pense avoir le droit de s'assurer de la personne des inculpés jusqu'au jour du jugement, c'est un devoir pour elle de veiller à ce que l'honnête homme, que le malheur des circonstances a jeté sous la main de la justice, ne subisse pas malgré lui le contact des malfaiteurs; pour remplir ce devoir dans une situation où tous les détenus sont présumés innocens, il n'y a pas d'autre système de discipline que l'isolement.

Les établissemens de détention qui renferment les condamnés se divisent chez nous en trois classes. Les prisons départementales reçoivent les condamnés à moins d'un an d'emprisonnement. Les maisons centrales sont destinées aux détenus qui ont un emprisonnement d'un an et au-dessus à subir. Les bagnes sont réservés aux condamnés aux travaux forcés. Dans la pensée du législateur, pensée conforme au sentiment public, l'échelle pénale devait présenter plusieurs peines et non plusieurs degrés de la même peine; on avait donc cherché à établir diverses espèces d'emprisonnement. La prison sans travail pour les condamnés à moins d'un an formait le premier degré; la prison avec travail marquait le second; le troisième était le travail qui exige l'emploi d'une grande force musculaire, le travail pénible et dans les fers. La pratique a un peu renversé cette gradation. Les maisons centrales en effet, depuis les règlemens qui suppriment la cantine et qui prescrivent le travail du soir, ont atteint le *maximum* de sévérité que comporte notre système pénal; les bagnes au contraire, par le relâchement des habitudes laborieuses, sont les établissemens où les condamnés jouissent de la plus grande liberté. Aussi les détenus des maisons centrales soupirent-ils après le régime du bagne, et nous pourrions en citer bon nombre qui ont commis des crimes dans le seul espoir de se faire condamner aux travaux forcés.

Qu'il soit nécessaire aujourd'hui de modifier assez profondément notre code pénal pour proportionner avec plus d'exactitude la sévé-

rité du châtiment à la gravité du délit, voilà ce que nous n'entendons pas contester; mais le remaniement peut s'opérer de deux manières, soit en établissant des peines mieux graduées, soit en y substituant une peine unique, sans autre aggravation possible que celle de la durée.

Le système qui repose sur la variété des châtimens est certainement le plus logique des deux; il repose sur des principes que toute bonne législation répressive a respectés. En effet, les crimes et les délits ne diffèrent pas seulement par le degré de perversité qu'ils révèlent, ni par le trouble plus ou moins profond qu'ils jettent dans les rapports sociaux; il y a aussi entre les atteintes portées à l'ordre moral une diversité réelle de nature, et lorsque le législateur se propose à la fois la punition et l'amendement des coupables, il doit peut-être modifier le caractère de la peine d'après le caractère et selon les causes du délit. Sans aller plus loin, n'est-il pas étrange que l'on traite dans nos prisons les bandits de la Corse de la même manière que les malfaiteurs parisiens? La médecine considère comme barbares les méthodes qui affichent la prétention de servir, avec une égale efficacité, de remède contre toutes les maladies. Pense-t-on que les désordres moraux admettent plus aisément ce remède unique, et qu'une même cause les explique tous? Irons-nous aujourd'hui, malgré l'expérience acquise depuis trois siècles, à la recherche de cette pierre philosophale dont la pensée tourmenta l'enfance du monde savant?

Dans notre humble opinion, la commission et le gouvernement tentent l'impossible en cherchant à faire prévaloir en France, contrairement aux précédens avérés de notre législation, le système qui n'oppose à tous les délits qui se commettent dans la société qu'une seule et même peine plus ou moins durable selon les cas. Le choix de cette peine a été une erreur encore plus grave, et sur laquelle nous devons particulièrement insister.

Les termes dans lesquels est conçu le projet de loi manquent absolument de franchise. Il affecte de conserver la distinction établie par le code entre l'emprisonnement, la réclusion et les travaux forcés, et il propose de diviser les prisons en *maisons d'emprisonnement*, *maisons de réclusion* et *maisons de travaux forcés*. On dirait, en parcourant cette nomenclature, que les auteurs du projet ont eu en vue la diversité des peines, et que chacune des catégories qu'il renferme répond à un système différent de discipline pour la répression des crimes, ainsi que pour l'amendement des condamnés. Il n'en est rien cependant, et ces classifications purement nominales ne sont, à tout prendre,

qu'un jeu de l'esprit. Qu'on lise attentivement le titre III du projet, et l'on verra que le régime y est absolument le même pour toutes les maisons de travaux forcés, de réclusion et d'emprisonnement. En effet, dans les unes comme dans les autres, les détenus doivent être séparés (art. 22) pendant le jour et pendant la nuit; chaque détenu doit être renfermé dans un lieu suffisamment sain, spacieux et aéré (art. 22); le produit du travail des condamnés appartient à l'état (art. 24); les condamnés pourront être autorisés à recevoir les visites de leurs parens et des membres des associations charitables, etc. (art. 28); deux heures par jour seront réservées pour l'école, pour la lecture et pour les visites (art. 29); les condamnés septuagénaires ou ceux qui auront subi, pendant douze ans consécutifs, la torture de l'emprisonnement solitaire, seront séparés pendant la nuit et *employés en commun et en silence pendant le jour* (art. 33). La seule différence admise par le projet entre les condamnés consiste en ceci que, dans le cas où il conviendrait à l'administration de remettre aux détenus une partie des produits de leur travail, cette somme ne pourra excéder les trois dixièmes pour les condamnés aux travaux forcés, et les cinq dixièmes pour les condamnés à l'emprisonnement. Je me trompe, il est dit encore, à l'article 13, que les condamnés aux travaux forcés *seront employés aux travaux les plus pénibles*. Mais que signifie cette réserve dans un système qui n'autorise que le travail en cellule, et qui exclut par conséquent la sape, la charpente, la coupe des pierres, les terrassemens, ainsi que le transport des fardeaux?

On le voit, le système du projet est bien réellement celui de la peine unique, et cette peine est l'emprisonnement solitaire ou pensylvanien. La commission, nous le savons, a la prétention de faire autre chose que ce qui a été fait à Philadelphie; M. le rapporteur annonce qu'elle a dépouillé l'emprisonnement individuel des *rigueurs inutiles* dont on l'avait entouré, et qu'elle ne se propose pas tant « de mettre le détenu dans la solitude que de le placer à part des criminels. » Voilà pour le programme; interrogeons cependant les réalités. De quelle manière s'y prend la commission pour interrompre la solitude qui est l'effet inévitable de l'emprisonnement séparé? Elle décide que le condamné *pourra* recevoir des visites, que la lecture et l'enseignement feront partie de son régime quotidien. Mais les mêmes règles se pratiquent à Philadelphie, où les condamnés ont aussi des livres et sont visités par le directeur de la prison, par les gardiens, par l'instituteur moral et par les inspecteurs, sans que ces communications fréquentes atténuent la funeste influence exercée par la solitude sur la santé ni

sur la raison des détenus. Il n'y a donc rien de sérieux dans les distinctions que l'on s'efforce d'établir; le système qu'il est question d'importer en France est bien littéralement celui dont la Pensylvanie fait l'expérience depuis quatorze ans. Quels résultats a-t-il produits dans cette période? A-t-il justifié l'attente de ceux qui l'avaient institué, et les fruits qu'il a portés sont-ils de nature à autoriser l'enthousiasme affiché hautement par ses imitateurs? Voilà ce qu'il est à propos d'examiner.

La commission ne s'est pas dissimulé que les faits qu'elle avait à produire servaient assez mal la cause du système qu'elle avait embrassé, et, bien qu'elle ait exposé ces faits d'une manière incomplète, inexacte et partiale, elle a senti la nécessité de prémunir encore le public contre les inductions qu'il pourrait être tenté d'en tirer. « Il est bien certain, dit M. de Tocqueville dans son rapport, que l'emprisonnement est un état contre nature, qui, en se prolongeant, ne peut guère manquer d'apporter un certain trouble dans les fonctions de l'esprit et du corps. *Cela est inhérent à la peine et en fait partie.* L'objet des prisons n'est pas de rétablir la santé des criminels ou de prolonger leur vie, mais de les punir et d'arrêter leurs imitateurs. Il ne faut donc pas s'exagérer les obligations de la société sur ce point, et si dans les prisons les chances de longévité ne sont pas *très inférieures* à ce qu'elle eussent été dans la liberté, le but raisonnable est atteint. *L'humanité est satisfaite.* »

Sans doute l'objet de l'emprisonnement n'est pas de rétablir la santé des criminels, de leur fournir des *maisons de campagne*, comme on dirait dans la langue des prisons; mais il faut éviter un autre excès, qui aurait des conséquences tout aussi fâcheuses : en se tenant en garde contre l'écueil d'une fausse philanthropie, il ne faut pas tomber dans une cruauté inutile et sans motif. L'emprisonnement est un état contre nature par les restrictions qu'il apporte à l'exercice de la liberté; cependant, s'il vient à jeter le trouble dans les fonctions de l'esprit ou du corps, tenez pour certain qu'il n'est pas bien réglé, et que l'on a excédé, dans l'application de la peine, l'intention réelle du législateur. Quoi de plus indigne de la loi que le défaut de franchise? Et n'aurait-on pas le droit de l'accuser d'hypocrisie, si les peines contenaient des tortures cachées, si, au lieu de jeter les coupables dans une prison, on les plongeait dans un tombeau?

Il ne doit y avoir dans la peine que ce que le législateur a expressément déclaré. Toutes ces misères, que le rapport de la commission représente comme inhérentes au châtiment et comme en faisant partie.

sont des peines additionnelles que l'on n'a pas le droit d'infliger aux condamnés. Si vous en voulez à la vie des coupables, il faut avoir le courage de prononcer une sentence capitale; si vous ne les destinez qu'à l'emprisonnement, c'est votre devoir de faire que cet emprisonnement ne retranche rien de leur raison ni de leurs jours.

Toutes choses égales, la vie moyenne devrait être plus longue dans la prison que dans la société. La prison ne renferme ni enfans ni vieillards, et les chances de la mortalité ont, comme on sait, moins de prise sur des hommes qui sont généralement dans la force de l'âge et dans la vigueur de l'esprit. Ajoutons, avec le directeur de Philadelphie dont M. le rapporteur ne récusera pas l'autorité, que « la régularité du régime et l'absence de tout excès font plus que compenser pour les détenus les avantages du grand air et de la liberté des mouvemens (1). »

Des maladies fréquentes et une grande mortalité sont les plus terribles accusations qui puissent s'élever contre le régime d'une prison. Nous ferons bon marché des prisons de la France à cet égard. S'il était nécessaire de prouver que nos bagnes et nos maisons centrales appellent une réforme, nous citerions, après M. de Tocqueville, les calculs du docteur Chassinat; nous rappellerions qu'il meurt sept détenus dans les maisons centrales, et cinq dans les bagnes, pendant qu'il meurt deux personnes dans la société. Mais à quoi servirait cette démonstration? Tout le monde n'est-il pas convaincu? En voyant quinze cents à deux mille détenus entassés dans des bâtimens carrés qui n'ont ni air ni espace, qui n'aurait prévu de pareils résultats?

C'est donc par un abus flagrant du raisonnement que la commission, dans son rapport, compare la mortalité qui décime les prisons de la France à celle qui sévit dans le pénitencier de Philadelphie. Nos maisons centrales ne suivent ni la règle d'Auburn ni aucune autre; elles n'ont pas été disposées pour admettre une discipline efficace, et elles sont dans les plus mauvaises conditions de salubrité. Pour qu'une comparaison de ce genre ait quelque valeur, c'est entre des prisons réformées qu'il faut l'établir. Aux États-Unis, la pratique de l'emprisonnement se partage entre le système d'Auburn, qui prescrit l'isolement cellulaire pendant la nuit avec le travail en commun pendant le jour, et le système de Philadelphie, qui est la séparation de jour et de nuit. La population des détenus confinés dans les prisons des divers

(1) *Eastern penitentiary, eleventh report.*

états se compose d'élémens à peu près semblables; mais il s'en faut que les effets de la détention soient les mêmes partout.

« Nous avons examiné, dit le *Times* (1) dans un article digne d'attention, les tables de la mortalité dans quinze pénitenciers des États-Unis pendant les années 1840 et 1841. Neuf de ces établissemens observent la règle d'Auburn, et six la règle de Philadelphie. Dans les premiers, dans ceux où l'emprisonnement solitaire n'est pas en vigueur, la proportion du nombre des décès à celui des détenus a été de 1 sur 45; dans les autres, on a compté en moyenne 1 décès sur 23 détenus : le même excès dans la mortalité a été remarqué à Millbank pendant que ce pénitencier était soumis au système pensylvanien. » A ce témoignage on peut ajouter celui de la société de Boston, qui dit dans son dernier rapport (2) : « En 1836 et en 1837, suivant le rapport du médecin de la prison, les décès à Philadelphie étaient de 3 pour 100 parmi les détenus blancs, et de 6 à 7 pour 100 parmi les détenus de couleur. En 1838, de l'aveu des inspecteurs, la mortalité a été plus forte; en somme, le nombre des décès à Philadelphie a été d'environ 5 pour 100 de 1837 à 1841, tandis que la mortalité moyenne dans les prisons soumises à la règle d'Auburn n'était que de *deux pour cent.* »

Le médecin de Philadelphie, comparant, pour l'année 1838, la mortalité de la prison à celle de la ville (3), a trouvé pour la prison 2 décès 85/100 sur 100 détenus blancs, et 11 décès 80/100 sur 100 détenus de couleur. C'est, dans le premier cas, 75/100 pour 100 de plus que dans la vie libre, et dans le second 7, 60/100 pour 100. Ainsi, à ne prendre que le dire de ses propres partisans, le régime pensylvanien abrégerait d'un tiers les chances de la vie moyenne pour les blancs, et triplerait pour les hommes de couleur les chances de mort. Ce dernier fait, pour le remarquer en passant, démontre sans réplique, à notre avis, qu'en supposant que l'emprisonnement solitaire convînt à une race de détenus, il ne s'ensuivrait pas qu'il pût convenir à toutes les autres, et M. de Tocqueville est assez mal fondé à soutenir que l'argument tiré de la différence des populations *ne s'appuie sur le résultat d'aucune expérience*, alors qu'il se rencontre, sans sortir des États-Unis, une race d'hommes qui ne résiste pas à l'emprisonnement solitaire, et pour laquelle ce formidable régime est quatre fois plus meurtrier que pour la race des Anglo-Américains.

(1) 25 novembre 1843.

(2) *Eighteenth report of prison discipline society*, Boston.

(3) *Eastern penitentiary, tenth report.*

Il tombe sous le sens qu'un système d'emprisonnement qui augmente ainsi les chances de mortalité parmi les détenus doit affaiblir la constitution de ceux qu'il ne tue pas et les prédisposer à un grand nombre de maladies. On en trouvera la preuve dans le rapport du médecin de Philadelphie sur l'état sanitaire de la maison pendant l'année 1839 (1). En effet, sans compter 73 cas de maladie, dont les condamnés avaient, selon lui, apporté le germe dans la prison, cet observateur constate lui-même 196 atteintes sérieuses à la santé des prisonniers, ce qui donne 1 malade sur 2 détenus. Aucune prison connue ne présente un pareil catalogue d'accidens. Ajoutons que ce catalogue, si lamentable qu'il soit, ne dit pas tout. On y a porté les maladies graves, mais on a passé sous silence ces infirmités qui ne se manifestent que par le dérangement de certains organes, laissant encore à l'homme la faculté d'agir et de s'appliquer au travail. M. Charles Dickens, qui a visité le pénitencier de Philadelphie, non pas en romancier, mais en observateur, et avec une sûreté de coup-d'œil que n'ont pas montrée bien des philanthropes de profession, a remarqué que la plupart des détenus avaient contracté dans la prison un tremblement nerveux, et que d'autres étaient devenus presque sourds après plusieurs années de détention : tant il est vrai que les facultés que l'homme n'exerce pas finissent par se détruire, les organes se rouillant dans cette inaction absolue.

On vient de voir à quel point l'emprisonnement solitaire avait été fatal à la santé des détenus dans le pénitencier de Philadelphie. L'action de ce système sur leur raison n'est pas moins funeste; la commission elle-même le reconnaît. « Il y a eu à Philadelphie, dit M. de Tocqueville dans son rapport, *un certain nombre de surexcitations mentales* qui, s'étant manifesté dans la prison, *peut être attribué au régime en vigueur.* » Après un pareil aveu, nous ne comprenons pas que la commission ait passé outre. Si le but que l'on se propose en renfermant les malfaiteurs dans les prisons est non pas d'éteindre ou d'énerver leur intelligence, mais seulement de les mettre hors d'état de nuire et de les préparer à une vie meilleure, comment des hommes graves peuvent-ils recommander à la chambre et à la France un système qui, dans leur propre conviction, surexcite l'esprit des détenus au point de les exposer et de les disposer à la folie?

Il est bon de noter qu'en faisant cette concession aux adversaires du projet, la commission ne semble pas avoir connu toute l'étendue

(1) *Eastern penitentiary, eleventh report.*

des malheurs dont elle admet l'existence dans son rapport. « En 1838, dit l'honorable rapporteur, *quatorze* cas de surexcitation mentale ou de folie ont été constatés dans la prison (la population était de 387 détenus); en 1839, le nombre des cas a été de *vingt-six* (la population étant de 425); en 1840, il y a eu *dix ou douze* cas d'hallucination. » Ce n'est pas là le nombre réel des victimes. En consultant les documens officiels, on trouve que le pénitencier de Philadelphie a compté en 1837 *quatorze* détenus atteints de démence sur 376, ce qui donne la proportion de 1 sur 27. L'année suivante, le nombre des malheureux frappés de folie s'est élevé à *dix-huit* sur 387 détenus, ou 1 sur 21. Enfin en 1839, l'épidémie s'étendant avec la durée de l'emprisonnement, il y avait *vingt-six* cas de démence sur 334 détenus, ou 1 sur 16. Les résultats de 1840 et 1841 n'ont guère été moins désastreux, ces deux années ayant présenté ensemble 32 cas de folie. Ainsi en cinq années, de 1837 à 1841, *quatre vingt-dix* détenus sont devenus fous dans la maison de Philadelphie. Quel commentaire ne pâlirait devant la simple énumération de ces faits?

Pour atténuer l'impression qui en ressort, M. de Tocqueville avance, sur l'autorité des inspecteurs de Philadelphie, que les facultés intellectuelles de plusieurs détenus étaient *plus ou moins* altérées avant leur entrée dans la maison. Cette circonstance, en la supposant avérée, irait droit contre l'induction que l'honorable rapporteur a voulu en tirer; elle prouverait en effet que le régime de la prison développe, quand il ne les fait pas éclore, les germes de la folie. M. de Tocqueville affirme encore, toujours d'après la même autorité, que le plus grand nombre des cas de démence ont été guéris à l'aide d'un traitement *qui a duré de deux à trente-deux jours*. En exprimant notre parfaite incrédulité sur ce point, nous ne faisons que reproduire le sentiment avec lequel ont été universellement accueillies en Amérique les assertions que M. de Tocqueville reproduit. Enfin, l'honorable rapporteur attribue au caractère *particulièrement austère* que l'emprisonnement séparé avait dans l'origine à Philadelphie, les terribles conséquences de ce système. Pour répondre à l'observation de M. de Tocqueville, il suffit de rappeler que le régime du pénitencier avait déjà reçu les prétendus adoucissemens que l'on nous propose d'appliquer ici au système pensylvanien, lorsque la folie s'y est déclarée en permanence avec le caractère le plus aigu (1).

Et ce n'est pas dans la Pensylvanie seulement que la détention soli-

(1) Sur 18 cas de folie en 1838, le médecin comptait 13 cas de démence aiguë.

taire a porté de tels fruits. En 1840, le pénitencier de New-Jersey, où prévaut la même règle, a compté 12 cas de démence sur 150 détenus. Dans l'état de Rhode Island, les accidens se sont tellement multipliés sous l'empire du régime pensylvanien, qu'on a fini par l'abandonner. En 1839, à une époque où l'état sanitaire des prisons américaines se trouvait dégagé de toute influence épidémique, le médecin du pénitencier de New-Jersey, le docteur Coleman, décrivait dans les termes qui suivent l'action du régime sur l'intelligence, ainsi que sur la santé des prisonniers :

« Parmi les condamnés, il y en avait plusieurs qui venaient de l'ancienne prison. Tant qu'ils vécurent dans cette maison, ils jouissaient d'une santé robuste, et, durant les deux premières années qu'ils passèrent dans le pénitencier, ils se plaignaient médiocrement. Maintenant ils sont devenus faibles, languissans, et portent tous les symptômes d'un véritable déclin de leurs forces physiques... Dans le nombre des prisonniers, on compte plusieurs cas de démence. Quelques-uns, au moment de leur admission, paraissaient avoir l'esprit dérangé, et leur état ne s'est pas amélioré depuis.... On voit aussi des prisonniers qui montrent une simplicité enfantine; ce qui prouve qu'ils ont l'esprit moins pénétrant qu'à leur entrée dans la prison. Ces symptômes, ou une partie de ces symptômes, s'observent parmi tous ceux qui ont passé dans le pénitencier plus d'une année. »

C'est à un partisan du système pensylvanien qu'échappent ces aveux remarquables. Il voit les effets de ce régime tels qu'ils sont, et néanmoins il persiste : « Continuez, dit-il, la réclusion solitaire encore plus long-temps, ne donnez pas aux détenus d'autres moyens d'exercer leurs facultés mentales que ceux qu'offre cette sorte d'emprisonnement, et bientôt le bandit le plus déterminé aura perdu l'énergie et l'habileté (*his capacity for depredating*) qui le rendaient redoutable à la société. » A la bonne heure, voilà de la franchise! Le docteur Coleman ne veut pas faire de la philanthropie avec l'emprisonnement solitaire; il préfère ce système à cause des incapacités physiques et mentales qui en sont la conséquence. Ne croyant pas sans doute à l'amendement des détenus et voulant les mettre dans l'impossibilité de nuire, il consent à les mutiler moralement pour le reste de leur vie. Cela rappelle la pratique des peuplades barbares qui coupent un pied à leurs prisonniers pour les empêcher de fuir.

Au reste, l'emprisonnement solitaire a perdu du terrain en Amérique depuis qu'il a été possible d'en constater les effets. On lit dans le dix-huitième rapport de la société de Boston :

« En 1838, il n'y avait que trois prisons d'état (prisons centrales) dans les États-Unis qui eussent adopté la règle pensylvanienne, savoir : deux dans la Pensylvanie, et une dans le Nouveau-Jersey, tandis que, dans l'espace de quelques années, la règle d'Auburn s'était répandue dans le Nouveau-Hampshire, dans le Vermont, le Massachusetts, le Connecticut, l'état de New-York, le Maryland, le district de Columbie, la Virginie, la Georgie, le Tennessée, l'Illinois, l'Ohio et le Haut-Canada. Depuis 1838, aucun état en Amérique n'a adopté le système séparé, à l'exception de Rhode Island, qui l'a déjà abandonné, 6 prisonniers sur 37 ayant perdu l'esprit. La Louisiane, l'état de Mississipi, l'Alabama, le Kentucky, Indiana, Michigan et le Maine ont embrassé le système d'Auburn. Quelques maisons de correction sur le plan de Philadelphie existent dans la Pensylvanie, dans le New-Jersey et dans la ville de New-York; on en projette une autre dans le Kentucky. Mais le plan d'Auburn s'est étendu et s'étend généralement aux prisons de comté ainsi qu'aux maisons de correction, dans les états du nord, du sud et de l'ouest. Les maisons de refuge pour les jeunes délinquans en Amérique sont toutes construites sur le plan de la séparation de nuit et du travail en commun pendant le jour. »

C'est donc dans la période où le système pensylvanien devient impopulaire en Amérique, où son expansion est complètement arrêtée depuis cinq ans, et où le déclin est déjà visible en attendant l'abandon, que le gouvernement et la commission nous proposent de l'adopter en France; on conviendra que le moment de l'enthousiasme et de l'importation est assez mal choisi. Si l'exemple des États-Unis ne suffit pas du reste, il semble que celui de l'Angleterre devrait nous avertir. Le gouvernement britannique s'était d'abord passionné pour l'emprisonnement solitaire, et il avait l'intention de l'appliquer à toutes les prisons; mais l'expérience n'a pas tardé à faire justice de cet engouement irréfléchi. La première épreuve du système eut lieu dans le pénitencier de Millbank à Londres; en dix-huit mois, quinze détenus y succombèrent et perdirent entièrement la raison. L'on résolut alors de modifier la règle de la maison : la durée de l'emprisonnement solitaire fut limitée à trois mois pour chaque détenu, et, à l'expiration de cette période, il fut permis aux condamnés de causer entre eux pendant la récréation. Cette réforme date du mois de juin 1841, et pendant les dix-huit mois qui suivirent, le comité de surveillance l'affirme dans son rapport de 1843, cinq cas de folie seulement se déclarèrent dans la maison. Il est probable que, si, au lieu de se borner à un adoucissement du régime solitaire, on y avait tout-à-fait renoncé, cette démence en quelque sorte endémique eût complètement disparu.

Le gouvernement anglais a fait construire à Pentonville, dans la

banlieue de Londres, une prison modèle dans laquelle on observe strictement la règle de Philadelphie. Aux termes de l'acte qui en autorise la création, les détenus ne doivent pas y rester enfermés plus de dix-huit mois; c'est une espèce d'appendice et de préparation au servage auquel les déportés sont soumis dans l'Australie. En réduisant la durée de cette épreuve à dix-huit mois, le gouvernement a voulu donner satisfaction à l'opinion publique, et tenir compte des faits. Eh bien! ce terme se trouve encore trop long pour les détenus. Il n'y a pas un an que Pentonville est habité, et déjà il a fallu transférer à Woolwich, dans le ponton qui sert d'hôpital, environ *quarante* condamnés, réduits par le régime solitaire à un tel état de maigreur et de faiblesse, que bien peu de ces malheureux paraissent devoir recouvrer la santé. Le 24 janvier (1), une enquête ouverte à Woolwich, après le décès d'un condamné, a constaté qu'il était mort des effets de l'emprisonnement pensylvanien, malgré les soins qu'on lui avait prodigués après sa sortie de Pentonville pour le ramener à la vie. Cet homme, quoique dans la fleur de l'âge, présentait l'aspect d'un véritable squelette, et son corps n'était plus qu'une masse entièrement desséchée. Outre ceux qui sont morts ou qui sont à la veille de mourir, on a transféré à l'hospice de Betlehem trois condamnés qui étaient devenus fous, l'un dès le mois de juin, l'autre dans le mois d'août, et le troisième avant la fin de décembre 1843. Il semble, d'après cela, que l'influence délétère que ce système exerce sur les facultés mentales soit aussi prompte qu'elle est terrible. A Pentonville, les deux premiers cas de folie se sont déclarés en moins de six mois. A Philadelphie, et suivant le rapport des médecins, sur 18 détenus atteints de démence en 1838, 10 avaient perdu la raison après un séjour moyen de cinq mois, et 8 après avoir passé deux années dans la prison. A Lausanne, sur 24 aliénés du pénitencier, 13 ont montré presque immédiatement des symptômes de démence, 9 sont devenus fous au bout de quelques mois, et 2 après deux années d'emprisonnement.

Nous avons parlé de Lausanne; l'expérience qui a été faite dans ce pénitencier, bien qu'elle n'affecte pas des dimensions colossales, nous paraît plus concluante à beaucoup d'égards que celle de Philadelphie. La prison de Lausanne, qui est presque une prison française, tant les populations limitrophes ont de rapport entre elles, a passé, depuis le commencement du siècle, par trois régimes différens. De 1803 à 1826,

(1) Voir le *Times* du 28 janvier.

la règle était la même que celle de nos maisons centrales, la réunion des prisonniers dans les dortoirs pendant la nuit, et le travail en commun pendant le jour; de 1826 à 1834 règne un nouveau système, imitation imparfaite de la règle d'Auburn; enfin, de 1834 à 1841, l'on aggrave les rigueurs de ce régime pour les détenus ordinaires, et l'on adopte pour les détenus en récidive le système pensylvanien. Dans un ouvrage remarquable (1), M. le docteur Verdeil, membre du grand conseil, a jugé ces trois périodes par les résultats qu'elles avaient produits. On y voit 1 seul aliéné dans la première période, 2 dans la seconde, et dans la troisième 31. M. Verdeil paraît croire que la mortalité n'a pas varié; mais M. Gosse (2) a démontré, par une analyse plus exacte des mêmes faits, que l'emprisonnement solitaire avait nui à la santé autant qu'à la raison des détenus. Nous le laisserons parler :

« Du 1er novembre 1834 au 1er janvier 1842, 580 prisonniers, dont 458 hommes et 122 femmes, ont été soumis au travail en commun, et 103 prisonniers, dont 85 hommes et 18 femmes, ont été reclus solitairement.

« Des 458 hommes, il en est mort 13, ce qui fait 2, 83/100 morts pour 100 détenus. Des 122 femmes, une seule a succombé, soit 0, 82/100 pour 100 détenues. Les décès pour les deux sexes n'ont donc pas dépassé, dans la vie d'atelier, la proportion de 2, 41/100 pour 100 détenus, chiffre inférieur à celui de la mortalité de la ville de Lausanne, qui est en moyenne de 2, 58/100 pour 100 habitans.

« Dans le même espace de temps, sur les 85 hommes reclus solitairement, il en est mort 6 dans la prison, ce qui fait une mortalité de 7, 06/100 pour 100 détenus. Les femmes ont présenté une mortalité plus effrayante : sur les 18 recluses solitaires, il en est mort 3, soit 16, 60/100 pour 100 détenues!

« Les cas d'aliénation mentale survenus dans le pénitencier présentent des circonstances analogues, quoique moins tranchées. Des 31 cas qui appartiennent à cette époque, il faut en retrancher 5 qui avaient déjà été atteints de symptômes plus ou moins marqués de folie avant leur dernière incarcération. Restent 26 aliénés, dont 21 hommes et 5 femmes sur 683 détenus, ce qui donne une proportion de 38 06/100 aliénés des deux sexes sur 1,000 détenus.

« Des 21 aliénés mâles, 12 faisaient partie des 458 condamnés travaillant en commun, soit 26 20/100 pour 1,000 détenus de cette catégorie, et 9 appartenaient aux 85 détenus en cellules solitaires, soit 105 88/100 pour 1,000 détenus de cette catégorie.

(1) *De la Réclusion dans le canton de Vaud*, par A. Verdeil, D. M., in-8°.

(2) *Analyse de l'ouvrage de M. Verdeil*, par M. le docteur Gosse; *Bibliothèque de Genève.*

« Des 5 femmes aliénées, 4 appartenaient aux 122 détenues travaillant en commun, soit 32 78/100 pour mille détenues; enfin une aliénée faisait partie des 18 détenues en cellules solitaires, soit 55 55/100 pour 1,000 détenues!

« La proportion moyenne des aliénations mentales, pour les hommes du même âge que les détenus, était en 1826, dans le canton de Vaud, de 3 93/100 aliénés des deux sexes sur 1,000 habitans.

« La proportion énorme des aliénés mâles dans la réclusion solitaire frappe d'abord.... Comment expliquer une pareille aggravation, si ce n'est en admettant l'influence de l'isolement continu auquel se sont joints les effets du *vice honteux qu'engendre la solitude.* »

Les faits que nous venons de citer ont paru assez graves aux autorités du canton de Vaud pour déterminer l'abandon du système. Le conseil d'état vient de décider que la réclusion solitaire ne s'appliquerait plus qu'aux condamnés en récidive, et qu'elle ne pourrait pas se prolonger au-delà de trois mois (1).

Pour compléter cette énumération, il faut dire quelques mots du pénitencier de la Roquette, où l'isolement cellulaire est employé à l'éducation des jeunes détenus. M. de Tocqueville, comparant les résultats sanitaires de ce régime avec ceux de la vie commune qui était d'abord en usage dans la maison, dit que la moyenne des malades n'est que de 7 77/100 pour 100 sous l'influence de l'emprisonnement solitaire, tandis qu'elle était auparavant de 10 à 11 pour 100. Nous n'acceptons pas la question ainsi posée. Tout le monde sait que le régime qui a précédé à la Roquette celui de l'isolement ne ressemblait à aucun système régulier, et l'on ne s'étonnera pas de trouver l'état sanitaire, aussi bien que l'état moral, réduit au plus bas dans cette abominable confusion. Mais indépendamment de toute comparaison, comment la commission peut-elle applaudir au régime actuel, qui a produit, en 1840, 40 décès sur 455 enfans; en 1841, 48 décès

(1) C'est ici le lieu de rectifier une assertion de M. de Tocqueville, qui avance dans son rapport qu'à Genève, *où la douceur du régime a été poussée jusqu'au point d'énerver la loi pénale,* la mortalité est de 1 sur 30. M. le docteur Coindet a parfaitement démontré, dans son *Mémoire sur l'Hygiène des condamnés,* que l'accroissement de la mortalité coïncidait avec l'aggravation du régime. Du 1er janvier 1827 au 1er janvier 1832, la mortalité aurait été de 1 sur 63. De 1833 à 1835, une plus grande sévérité fut introduite dans le règlement de la prison, et la mortalité s'éleva à 1 sur 37. Enfin, en 1836 et 1837, la suppression de tout exercice musculaire, jointe à l'emploi de l'emprisonnement solitaire comme moyen de discipline, fit monter la mortalité à 1 sur 24. Ainsi que le remarque M. Coindet, c'est comme si le régime pénal enlevait aux détenus, suivant son degré d'austérité, depuis l'âge de trente ans, 12, 23 ou 30 ans de vie.

sur 451 enfans, et en 1842, 37 décès sur 433 enfans? Est-ce donc un état de choses normal et avantageux à la société que celui qui ne concentre tant d'enfans dans une maison d'éducation ou de réforme que pour en vouer annuellement à la mort tantôt 1 sur 11 et tantôt 1 sur 10? Encore faut-il observer que, grace à la faculté de mettre provisoirement en liberté les jeunes détenus, on fait sortir de la prison, avant l'expiration de leur peine, ceux dont la santé paraît trop faible pour résister à une détention prolongée. Si les membres de la commission avaient pris la peine de visiter la Roquette plus d'une fois, ils eussent remarqué très certainement cette enflure aux jambes qui se manifeste dans les premiers mois de l'emprisonnement, et ils auraient compris qu'il y a une véritable barbarie à priver d'air et de mouvement ces malheureux enfans de Paris, qui sont trop souvent couverts de scrofules, et auxquels l'éducation de la ferme serait physiquement et moralement cent fois meilleure que celle de la prison. Un homme de bien, un homme connu par sa sollicitude éclairée pour les misères sociales, le docteur Kay Shuttleworth, nous disait, après avoir parcouru les funèbres rapports de M. le préfet de police sur l'établissement de la Roquette : « Si une maison pareille existait en Angleterre, on l'aurait déjà rasée jusqu'au sol. »

M. de Tocqueville a cherché à établir que de tous les systèmes d'emprisonnement la détention solitaire était la seule qui n'exigeât pas, dans la discipline intérieure, l'emploi de punitions fréquentes, et notamment celui des châtimens corporels. Sans discuter ici les reproches qu'il adresse aux prisons régies en Amérique par le système d'Auburn, et sans examiner s'il y a de l'équité à se prévaloir des désordres qui règnent dans nos maisons centrales, où la disposition des lieux rend nécessairement toute règle inefficace, nous croyons utile de rappeler les faits qui tendent à prouver que le système pensylvanien ne dispense pas plus qu'un autre de déployer certaines rigueurs envers les détenus indisciplinés. Dans le pénitencier de Glasgow, suivant le témoignage des inspecteurs, les punitions sont fréquentes. Elles consistent dans la privation de nourriture ou de travail, dans la cellule ténébreuse, dans les fers (*handcuffs*) : quelquefois même on a recours, pour dompter les enfans, aux châtimens corporels, ou bien on les plonge dans un bain froid. A Philadelphie, le gardien fut blessé grièvement, il y a quelques années, en luttant contre un détenu furieux. Dans la même prison, non-seulement la privation de nourriture et de travail, ainsi que la cellule ténébreuse, sont employées contre les détenus récalcitrans; mais pendant assez long-temps on

y a fait usage, pour empêcher les prisonniers de troubler la maison par leurs cris, d'un affreux et homicide instrument connu sous le nom de bâillon de fer (*iron gag*), et dont voici la description telle qu'un membre de la législature pensylvanienne, M. M'elwee, l'a donnée (1) :

« Le baillon de fer est un instrument de fer brut, ressemblant au mors d'une fausse bride, portant vers le milieu une plaque de fer d'un pouce carré, et garni aux deux bouts de chaînes que l'on attache derrière le cou. On plaçait cet instrument dans la bouche du prisonnier, la plaque de fer pressant sa langue, le mors entrant aussi avant que possible, et les chaînes étant ramenées le long des joues jusque derrière la tête. On faisait passer le bout d'une chaîne dans l'anneau qui terminait l'autre chaîne, on le serrait fortement jusqu'au quatrième anneau, et l'on assujettissait le tout avec un cadenas. Les mains du prisonnier étaient ensuite introduites dans des gants de cuir garnis de gâches en fer, et croisées derrière le dos. On passait des courroies de cuir dans les gâches et autour du bâillon, puis on les serrait étroitement en relevant les mains vers la tête. La pression, agissant ainsi sur les chaînes et par les chaînes sur les joues ainsi que sur les veines jugulaires, causait d'horribles tortures et pouvait amener un épanchement du sang dans le cerveau. Un détenu nommé Macumsey a perdu la vie au milieu de cet infernal supplice; plusieurs autres y ont enduré des tourmens qui excèdent les forces de l'homme; il devrait être aboli à jamais. Les annales de l'inquisition espagnole ne présentent pas de torture plus épouvantable. »

La peine du bâillon a été abolie en effet dans la Pensylvanie; on a cédé aux justes réclamations de l'opinion publique, soulevée par la fin tragique de Macumsey. Cependant ce qui s'est passé à Philadelphie peut se renouveler ailleurs. Dans tout autre système d'emprisonnement, la cellule solitaire est le moyen le plus puissant de châtier les infractions à la discipline. Mais dès que vous faites de la solitude le régime habituel du détenu, que vous reste-t-il pour réprimer la résistance qu'il est quelquefois tenté d'opposer à la règle de la prison, si ce ne sont ces traitemens barbares que prodiguait le moyen-âge, et dont rougit notre civilisation? Les chaînes et les châtimens corporels nous paraissent les auxiliaires obligés du système pensylvanien. La logique de ce régime avait conduit ceux qui l'administrent à la détestable invention du bâillon de fer; l'humanité de notre époque a brisé cette arme dans leurs mains. Quoi que l'on fasse pourtant, à moins d'énerver l'emprisonnement solitaire, il faudra bien accorder aux gardiens de la prison un pouvoir discrétionnaire qui aille, dans certains cas, jusqu'à placer à

(1) *Fourteenth report of the Boston prison discipline society.*

côté de la peine légale des peines disciplinaires qui en altèrent la portée et qui en excèdent l'énergie. Point de milieu : le système doit se relâcher jusqu'à la faiblesse, ou se tendre jusqu'à la cruauté.

Le grand argument des partisans du système pensylvanien consistait jusqu'ici dans la vertu que l'on supposait à ce régime pour prévenir les crimes et les délits, en un mot, dans un effet d'intimidation. Il faut leur enlever ce dernier refuge; laissons encore une fois parler les faits. Depuis que l'emprisonnement solitaire est en vigueur aux États-Unis, le nombre des détenus, loin de diminuer, comme on l'avait prédit, n'a fait que s'accroître. Le pénitencier de New-Jersey, qui ne renfermait en 1836 que 113 prisonniers, en a reçu 141 en 1837, 163 en 1838, 166 en 1839, et 152 en 1840. Dans le pénitencier de Philadelphie, et sans remonter aux trois premières années de l'institution, qui pourraient passer pour un temps d'épreuve, on comptait 123 détenus en 1833, 183 en 1834, 266 en 1835, 360 en 1836, 386 en 1837, 387 en 1838, 417 en 1839, et 434 en 1840. D'après le rapport fait par les inspecteurs, il paraît que sur 1,480 détenus qui sont entrés dans cette prison depuis l'ouverture de l'établissement jusqu'au 1er janvier 1842, 460, ou 31 sur 100, étaient en état de récidive, et qu'ils avaient été emprisonnés à Philadelphie ou ailleurs depuis deux jusqu'à neuf fois. On aura beau compulser nos annales criminelles, on n'y découvrira pas de plus tristes résultats (1).

Les récidives ne sont pas moins fréquentes à Glasgow. Les inspecteurs admettent, dans leur rapport de 1836, que les condamnés à court terme reviennent très souvent dans la prison. Ils citent particulièrement un jeune homme qui, à l'âge de 18 ans, avait encouru déjà 22 condamnations. Les femmes semblent être encore plus incorrigibles. Plusieurs ont été enfermées jusqu'à 68 fois; mais ces exemples pâlissent devant celui d'une détenue qui, à l'âge de 39 ans, avait subi 81 condamnations, et qui avait passé au total treize années de sa vie dans le pénitencier.

A Lausanne, l'amélioration des condamnés soumis à l'emprisonnement séparé n'a pas été plus sensible. Tandis que les libérés qui sortaient du quartier où règne le système d'Auburn n'ont présenté, les hommes que 11, 59/100 récidives p. 100, et les femmes que 13, 08/100 récidives pour 100, parmi les reclus solitaires la proportion a été pour les hommes de 50, 84/100 récidives sur 100 libérés, et pour les femmes de 66, 66/100 récidives sur 100 libérées.

(1) La proportion des accusés en récidive était en France, pour l'année 1841, de 24 sur 100, et celle des prévenus en récidive de 17 sur 100.

Ainsi, le nombre des récidives aux États-Unis, en Écosse et dans le canton de Vaud, est tout aussi considérable que dans les pays, comme la France, où la réforme pensylvanienne n'a pas encore pénétré. Doit-on en conclure que l'emprisonnement solitaire n'intimide point les criminels? Nous sommes fort éloigné de le penser. Cette peine, en se prolongeant, brise tout ensemble la vigueur physique et l'équilibre de l'esprit; il est impossible que l'on ne redoute pas un châtiment qui agit sur l'organisme avec une telle puissance de destruction. Néanmoins la terreur est une impression trop vive pour être durable : elle s'efface avec le temps; puis, comme nous l'avons dit ailleurs, les hommes craignent aussi la peste, ce qui ne les empêche pas de trafiquer avec les pays qui en sont le foyer.

On se fait une déplorable illusion, si l'on imagine que l'intimidation, dans l'ordre pénal, puisse tenir lieu de tous les principes. Il ne sert de rien d'effrayer les coupables, quand on néglige en même temps de corriger leurs mauvais penchans et de les mettre, après leur libération, à l'abri des occasions de mal faire qui viennent les assiéger. Nous dirions volontiers de la détention, quand elle n'a pas d'autre principe que la terreur, ce que l'on a dit des religions fondées uniquement sur la crainte. Le judaïsme n'a jamais fait de conquêtes, il ne s'est pas répandu comme le polythéisme dans les premiers temps et comme le christianisme plus tard. Il est resté la croyance d'une tribu que ce culte isole encore du monde entier.

Les dispositions du projet de loi montrent que l'on s'est préoccupé à l'excès du danger des communications entre les détenus. Est-il possible de les prévenir, même en appliquant le système pensylvanien avec la dernière rigueur? Le gouvernement et la commission n'hésitent pas à le penser, mais les faits démentent cette supposition. A Philadelphie, en 1835, les détenus, en communiquant entre eux par les conduits qui aboutissent à chaque cellule, avaient concerté une insurrection générale; l'esprit de révolte s'était fait jour à travers toutes ces doubles portes et à travers tous ces doubles murs. A Glasgow, une partie des femmes travaillent en commun; quant aux enfans, on est obligé, pour leur donner un peu d'exercice, de les réunir chaque jour dans les galeries. A Pentonville, malgré les masques dont on couvre la figure des détenus, ils se reconnaissent mutuellement en travaillant à la pompe, et ils causent ensemble en se rencontrant dans le trajet des cellules aux préaux.

Les communications sont inévitables entre détenus. Au lieu de chercher à y mettre obstacle, il vaudrait mieux les faire tourner à bien, comme il est arrivé à Millbank, où des prisonniers ont appris de

leurs camarades à lire et à écrire pendant les courtes heures du repos en commun. Au surplus, quand les condamnés ne se connaîtraient pas, et quand ils ne formeraient pas d'associations coupables dans la prison, échapperaient-ils pour cela, leur détention expirant, aux tentations du dehors? Écoutons le directeur du pénitencier de Philadelphie :

« Avec des êtres aussi dépravés, dit M. Wood dans son rapport de 1838, parmi lesquels se trouvent beaucoup de malfaiteurs émérites, et qui, à peine mis en liberté, accourent dans les cabarets si nombreux de la ville et du comté, il ne peut manquer d'arriver que quelqu'un d'entre eux encoure, une année ou l'autre, une nouvelle condamnation. » Le chapelain du pénitencier, qui a recueilli les confidences des détenus, explique dans le même sens les récidives auxquelles ils sont entraînés; il pense que la plupart, après avoir mené pendant quelque temps une vie laborieuse et honnête, rencontrent d'anciens complices qui les ont bientôt ramenés à leurs habitudes d'ivrognerie et de vol. Il existe donc dans toute société des repaires du vice qui attirent les néophytes, et qui servent de rendez-vous aux bandits de profession. Et c'est peu de prévenir les associations dans la prison, s'il reste en permanence dans nos cités des associations bien autrement redoutables, espèces d'écoles professionnelles qu'on ne supprimera qu'en donnant un autre cours à la population dont elles s'alimentent, c'est-à-dire en colonisant les libérés.

Mais quand la société ferait pour les condamnés, à l'expiration de leur peine, ce que néglige de faire le projet de loi; quand les détenus, au sortir des maisons pensylvaniennes, trouveraient un refuge dans des établissemens lointains; en supposant l'institution complète, nous doutons encore que l'emprisonnement solitaire laissât dans le cœur des coupables ces germes de réforme qui sont les garanties de l'avenir. La commission, elle, n'en doute pas. « L'emprisonnement individuel, dit M. de Tocqueville dans son rapport, est, de tous les systèmes, celui qui rend le plus probable la réforme morale des criminels, et qui exerce sur leur ame l'influence la plus énergique et la plus salutaire. » Examinons cette opinion.

Il y a deux écoles en morale : la doctrine ascétique, qui veut que l'homme trouve en lui seul la règle du bien et la force de l'accomplir, et la doctrine religieuse, qui montre la société dépositaire des traditions, et qui fait de l'action exercée par les hommes les uns sur les autres le grand levier de l'amendement ainsi que du progrès. L'école ascétique, après avoir inventé les épreuves pythagoriciennes, les er-

mites chrétiens, les couvens en Europe et les extravagances des fakirs en Orient, se rabat, dans la civilisation moderne, sur l'isolement des condamnés. Cette dernière forme n'est ni la moins déraisonnable ni la moins absolue.

On comprend les solitaires de la Thébaïde. C'étaient des hommes de choix qui allaient porter dans le désert les aspirations d'une ame détachée du monde et pleine de Dieu. A défaut de la société, ils avaient la nature, avec laquelle ils s'entretenaient, dans un sublime dialogue, des merveilles de la création et des problèmes de la destinée. La solitude s'animait pour eux; elle n'était qu'un espace ouvert où leur intelligence s'orientait et se développait plus librement. Ils y entraient exilés, ils en sortaient prophètes. Et c'est à eux sans doute que Zimmermann a songé en écrivant : « De profondes méditations dans des lieux solitaires élèvent l'esprit au-dessus de lui-même, échauffent l'imagination et font naître les sentimens les plus sublimes. L'ame y goûte une satisfaction plus pure, plus continue, plus durable et plus féconde. Là vivre n'est autre chose que penser; à chaque pas, l'ame marche dans l'infini. »

Mais autre chose est la solitude, dans l'état de liberté, au milieu des grandes scènes de la nature; autre chose est la solitude au fond d'un cachot. Celle-ci, loin d'élever l'ame, l'irrite ou l'abat. La plus grande anxiété de Gonfalonieri au Spielberg était la crainte de perdre la raison, qui paraissait, selon son expression, *toujours prête à s'échapper*. Sylvio Pellico répondait à son geôlier qui lui rappelait l'inexorable consigne du silence : « Je ne le puis; la solitude continue est pour moi un tourment si cruel, que jamais je ne résisterai au besoin de laisser tomber quelques paroles de mon gosier et d'engager mon voisin à me répondre; et si ce voisin ne me répondait pas, j'adresserais la parole aux barreaux de ma fenêtre, aux collines qui sont devant mes yeux, aux oiseaux qui volent dans l'air. »

Voilà l'impression que produisait sur des esprits cultivés, sur des ames droites, l'isolement dans la prison. Que sera-ce des intelligences incultes et des cœurs gangrénés! « En me trouvant soudainement seul dans ma cellule, disait un détenu au chapelain de Philadelphie, je me sentis frappé de terreur à l'idée que Dieu était venu contre moi pour me détruire. Pendant quelque temps, la nuit, je ne pouvais pas dormir. » Un autre détenu racontait à MM. de Beaumont et Tocqueville (1) que, pendant les premiers mois de sa solitude, il était souvent

(1) *Du Système pénitentiaire aux États-Unis*, appendice.

visité par d'étranges visions; durant plusieurs nuits de suite, il lui semblait voir un aigle perché sur le pied de son lit. Un détenu, qui n'était dans le pénitencier que depuis trois semaines, paraissait plongé dans le désespoir. « *La solitude me tuera,* » disait-il. Un autre, renfermé depuis cinq mois, en portait un jugement semblable : « La solitude est funeste à la constitution de l'homme, elle me tuera. » Un quatrième ne parlait des premiers mois de sa détention qu'avec terreur, et ce souvenir lui arrachait des larmes. Un cinquième paraissait irrité, mais non soumis par le châtiment. On semblait le gêner en venant le visiter; il n'interrompait pas son travail, répondait à peine aux questions, et ne témoignait aucun repentir.—Que servirait de multiplier ici les exemples? Le raisonnement n'en dit-il pas assez sur ce point? Qu'une solitude de quelques jours porte à la réflexion, cela se conçoit encore; mais un isolement prolongé, un isolement perpétuel en quelque sorte, ne peut qu'aigrir le caractère ou exalter l'imagination : c'est une peine qui s'adresse au sentiment et non à la raison.

Les partisans de l'emprisonnement individuel semblent croire que l'ame humaine est une espèce d'arsenal, et que l'homme le plus dépravé doit retrouver en lui-même, pourvu qu'il s'interroge dans le silence de la solitude, des armes assez puissantes pour combattre victorieusement ses penchans les plus vicieux. Les choses ne vont point ainsi. Il n'y a que les animaux qui vivent naturellement solitaires. L'homme est un être sociable, parce qu'il est un être pensant. Il ne peut rien faire seul, ni le mal, ni le bien; et quand il est le plus abandonné, le plus misérable, le plus criminel, il faut encore, pour le ramener à un ordre d'idées meilleur, que la Providence, sous la forme de la charité humaine et de l'exemple, se manifeste à lui au fond du châtiment. On dira que le projet de loi réserve aux condamnés les consolations de la religion et de l'enseignement. Cela est vrai, mais il faut ne pas connaître la nature humaine pour supposer qu'une morale officielle puisse faire de nombreuses et de sincères conversions. Il n'y a de leçons vraiment utiles que celles que les hommes se donnent les uns aux autres par leur conduite; la réforme d'un criminel instruit cent fois plus ses compagnons de captivité que tous les sermons d'un aumônier ou d'un directeur de prison. La cellule du système pensylvanien ne vaut pas mieux, avec des formes moins brutales, que les cachots, les *in pace* de l'inquisition. C'est toujours la société retirant son appui à l'individu, et le laissant retomber de toute sa hauteur dans le désespoir, dans la folie, ou dans une implacable perversité. Une fois muré au fond de ce sépulcre, l'homme sent sa nature se dédoubler :

le corps rampe comme un ver de terre, loin du mouvement et du soleil; l'intelligence tourne à la rage ou à l'hébètement. Voilà désormais un être rayé du livre de vie.

Le système pensylvanien n'a pu être imaginé que par des législateurs peu familiers avec les grands côtés de la nature humaine, et qui désespéraient de l'amendement des criminels. Les tendances matérialistes de ce régime se révèlent dans toutes ses dispositions, et les murailles en sont le véritable agent moral (1). S'il convenait à une race au monde, c'était à coup sûr à celle qui a érigé l'égoïsme en maxime politique, qui a dit à l'individu : « Tirez-vous d'affaire par vos propres forces (*help yourself*), » et qui a mis pour la société le *self government* à l'ordre du jour. Mais n'est-ce pas un contre-sens que de le recommander à la nation qui est charitable par excellence, à celle qui a le plus directement subordonné, dans l'organisation du gouvernement, l'individu à la société?

Le projet de loi laisse entièrement de côté la question si grave du personnel de la surveillance dans les prisons. Cependant la bonne discipline d'un pénitencier et la réforme des condamnés dépendent surtout du choix des hommes préposés à la direction. Le personnel est tout dans un établissement pénal; la règle est secondaire. L'on ne réforme pas les hommes en écrivant des chartes disciplinaires ou des arrêtés ministériels; il faut incarner la règle dans la personne d'un chef, la rendre vivante et agissante, pour être entendu et obéi. Le meilleur système peut avorter dans les mains d'agens incapables, tandis que le plus mauvais système, corrigé dans l'application par un administrateur habile, produit souvent d'heureux résultats. La France en fournit d'éclatans exemples. Certes rien n'est moins parfait que l'aménagement intérieur de nos maisons centrales; rien n'est moins favorable à la discipline ni à l'amendement que ces prisons où n'existe pas même la séparation de nuit entre les détenus, et pourtant l'on ne trouverait, ni en Amérique, ni en Europe, ni sous l'empire de la règle pensylvanienne, ni sous le régime d'Auburn, des prisons de femmes comparables aux maisons centrales de Montpellier et de Fontevrault.

Nous ne connaissons la prison de Montpellier que par ses œuvres; mais nous savons que M. Michel Chevalier, qui l'a visitée récemment, et qui est un observateur compétent, place cet établissement au-dessus

(1) « La discipline est facile. On comprend que, quand des criminels sont séparés les uns des autres par des murailles, ils ne peuvent offrir aucune résistance ni se livrer à aucun désordre. » (*Rapport* de M. de Tocqueville, p. 32.)

de tout ce qu'il a vu ailleurs. Quant à la prison de Fontevrault, nous l'avons visitée, dans le mois de mai 1843, plusieurs fois et à toute heure; nous avons suivi les cinq cents détenues qui occupent le quartier des femmes, dans tous leurs exercices, dans les ateliers, dans les cours, au réfectoire, à la chapelle, et partout nous avons vu régner un recueillement tel que les couvens même n'en présentent pas. On sait que les sœurs de Saint-Joseph président, sous le contrôle du directeur, à tous les détails de la surveillance. Ce sont là des instrumens encore bien imparfaits; mais, grace à l'impulsion intelligente et ferme de M. Hello, sans doute aussi par la vertu de l'habit qu'elles portent, les sœurs ont introduit un ordre et un esprit admirables dans les rangs de la population qu'elles sont appelées à gouverner. Parcourez sans bruit les corridors du cloître sur lequel s'ouvrent les ateliers, appliquez votre œil au guichet de chaque porte, et quelque moment que vous ayez choisi pour cet examen, vous trouverez tous les visages courbés sur le travail, vous n'entendrez pas un mot, pas une plainte retentir. Entrez hardiment : parmi ces femmes naturellement si curieuses, pas une ne lèvera la tête pour vous regarder; seulement vous verrez couler sur leurs joues des larmes silencieuses, seuls indices qui trahissent dans cette retraite le trouble de leur cœur.

A l'heure marquée pour la récréation, deux fois par jour, on les rassemble dans une cour plantée d'arbres et gazonnée, où des sentiers étroits serpentent à travers la verdure. Des bancs règnent circulairement le long des murs. Le signal étant donné par la sœur qui préside à cet exercice, la moitié des détenues vont s'asseoir en silence et les bras croisés sur la poitrine; les autres suivent une à une et à la file les sentiers qui reviennent sur eux-mêmes, les bras croisés aussi et sans parler, plusieurs marmottant du bout des lèvres les prières du chapelet. Chaque détenue a ainsi un quart d'heure de promenade, et un quart d'heure de repos en plein air. Le repentir ou tout au moins la réflexion a laissé des traces profondes sur toutes ces figures. Quel contraste avec la parole libre et l'air effronté des femmes renfermées dans les autres prisons! Et quel tort ne ferait pas aux détenues de Fontevrault l'emprisonnement solitaire, qui leur enlèverait le spectacle édifiant, qu'elles se donnent les unes aux autres, de leurs progrès journaliers dans le bien?

La société française s'est déjà ressentie de ces améliorations. Le nombre des accusées va diminuant depuis quelques années, et si l'on prenait soin de protéger les détenues, à l'expiration de leur peine, contre les dangers, contre les séductions et les besoins qui les atten-

dent, nous ne doutons pas que le budget du crime ne subît prochainement, de ce côté, une large réduction.

Le gouvernement et la commission admettent de concert que le système pensylvanien ne doit pas être appliqué aux enfans. Il paraît même que l'on a le projet d'annexer à nos grandes prisons, en faveur des jeunes détenus, des établissemens ruraux semblables à la ferme naissante de Fontevrault ou à la belle colonie de Mettray. Pourquoi ne pas pousser plus loin cette concession obligée? Pourquoi ne pas reconnaître que la règle de Fontevrault, avec l'addition de l'isolement cellulaire pendant la nuit, est le régime le plus efficace que l'on puisse appliquer à la réforme des femmes condamnées?

Signalons une autre contradiction du projet. L'article 33 dispose qu'après une détention *séparée* qui aura duré douze ans, ou lorsqu'il sera septuagénaire, le détenu devra être admis au bénéfice du régime commun. Que signifient ces tempéramens, si l'emprisonnement solitaire est aussi bienfaisant qu'on l'a prétendu? Si la santé du corps s'en trouve bien, et si la raison y résiste sans effort, d'où vient que l'on croit devoir en limiter la durée? Ou la commission a confiance dans son système, et dans ce cas elle ne doit pas craindre d'aller jusqu'au bout, ou bien elle doute encore, et, s'il en est ainsi, les restrictions qu'elle apporte à son principe ne satisferont personne; c'est un devoir de conscience pour elle de s'arrêter tout-à-fait.

Les conséquences financières du projet de loi fixeront sans doute l'attention de la chambre, car elles ont une véritable gravité. La commission s'est évertuée à prouver que le système pensylvanien n'excluait point un travail productif. Nous ne voulons pas opposer à ses présomptions des présomptions contraires; mais comme on ne peut raisonner ici que par voie d'analogie, nous lui rappellerons qu'aux États-Unis, sur le terrain même où cette controverse a pris naissance, elle est aujourd'hui définitivement vidée. En effet, de 1827 à 1842, la prison de Philadelphie a coûté à l'état, après avoir absorbé le produit des travaux exécutés dans l'établissement, et pour entretenir une moyenne de 400 détenus, la somme de 320,000 dollars (1,712,000 fr.); dans la même période, les cinq prisons de Wethersfield, d'Auburn, de Charlestown et de Colombia, conduites selon la règle d'Auburn, avaient rapporté, toutes dépenses payées, pour une période de onze ans, la somme de 430,245 dollars (2,344,610 francs).

Les dépenses de construction, dans le système pensylvanien, seraient bien autrement sérieuses. M. de Tocqueville, s'appuyant sur des calculs à notre avis fort contestables, réduit le nombre des cellules

à construire à 20,000, et les frais à 38 millions de francs, dont 7 millions, suivant lui, ont déjà été dépensés à Paris. L'honorable rapporteur a confondu les dépenses qu'exigent les maisons départementales destinées aux accusés et aux condamnés à moins d'un an avec celles qu'il faudrait faire pour remplacer les maisons centrales et les bagnes par des prisons construites dans le système pensylvanien. La ville de Paris n'a jusqu'à présent songé qu'à bâtir une prison à l'usage des prévenus et des accusés; il n'entrait pas même dans ses attributions d'aller au-delà.

Indépendamment des prévenus et des condamnés qui sont renfermés dans les prisons départementales, les maisons centrales et les bagnes comptent ensemble 26,000 détenus. Otez les femmes et les enfans, il restera encore 20,000 à 21,000 condamnés à loger. On parle d'exécuter des travaux d'appropriation dans les maisons centrales pour y celluler une partie de ces détenus. C'est parce que nous avons vu ces établissemens que nous déclarons la transformation impossible, à moins de compromettre l'existence même des condamnés. L'emprisonnement solitaire est déjà bien assez meurtrier; l'autorité se doit à elle-même de ne pas l'aggraver en refusant l'air et l'espace aux détenus.

C'est donc pour 20,000 condamnés au *minimum* qu'il faudrait construire les nouvelles prisons. A Philadelphie, les dépenses de construction se sont élevées à 8,738 fr. 93 cent. par cellule. Le plan de M. Haroux Romain (1) pour la France, le seul qui paraisse réunir les conditions de sécurité et de salubrité, avait été évalué par la commission d'examen à 5,500 fr. par détenu; mais le conseil des bâtimens a été d'avis que la dépense excéderait l'évaluation. La prison de Pentonville, modèle que les partisans de l'emprisonnement solitaire jugent suffisant, a coûté près de 2 millions de francs pour 500 détenus (2). M. de Tocqueville fait remarquer que les prisons construites dans le système pensylvanien à Paris et dans les départemens n'ont coûté en moyenne que 2,900 fr. par cellule; il aurait dû ajouter que ces maisons, bonnes tout au plus pour des condamnés à court terme, ne remplissent pas le programme d'un établissement pénal. Des bagnes pensylvaniens coûteraient en France 3,500 fr. à 4,000 fr. par détenu; ce serait donc pour 20,000 détenus une dépense de 70 à

(1) *Observations sur les changemens apportés au projet de loi sur le régime des prisons*, par M. Charles Lucas.

(2) Les dépenses réelles dépasseront le devis de 71,655 liv. st., envoyé au gouvernement français et relaté par M. de Tocqueville dans son *Rapport*.

80 millions, et en y comprenant les prisons départementales, de 100 ou 110 millions. Il appartient à la chambre d'examiner si la situation du trésor et les engagemens déjà pris par l'état lui permettent de tenter cette dispendieuse aventure, en marchant à une réforme qui, fût-elle assurée, laisserait encore à résoudre le problème bien autrement grave et bien autrement urgent de la condition des libérés.

Mais admettons que la chambre des députés, considérant ce qu'il y a de barbare et d'inefficace dans l'emprisonnement solitaire, se détermine à repousser le projet de loi, aura-t-elle compromis par là cette réforme des prisons dont l'opinion publique est préoccupée, à juste titre, depuis vingt-cinq ans? Nous sommes loin de le penser. En premier lieu, les changemens les plus essentiels s'opèrent tous les jours par voie administrative et sans l'intervention du pouvoir législatif. Des maisons de refuge, des pénitenciers agricoles, s'ouvrent dans toutes les parties de la France aux jeunes détenus, et l'œuvre de la réforme se poursuit ainsi par le côté où sont les plus grandes espérances d'amendement. Après les enfans, ceux qu'il importe le plus de dérober à la contagion des prisons, ce sont à coup sûr les prévenus et les accusés. Eh bien! pour ceux-là aussi l'intervention de la loi devient inutile, les conseils-généraux ayant voté ou s'empressant de voter des maisons où le régime cellulaire, tempéré par diverses exceptions et borné à une durée très courte, n'aura que des avantages et n'aura point d'inconvéniens. Toutefois, il faudrait que l'administration s'engageât à ne prolonger, dans aucun cas, au-delà de cinq mois l'emprisonnement solitaire. Au-delà de ce terme, le péril commence pour la raison ou pour la vie. Sans parler des accidens que la règle pensylvanienne a déterminés parmi les condamnés politiques, nous citerons une maison d'arrêt, celle de Saint-Quentin, où un détenu s'est suicidé, et deux autres ont tenté de se suicider en quelques mois.

Quant aux prisons destinées aux condamnés à long terme, on n'a qu'à sortir de la contemplation des deux systèmes américains, dans lesquels la pensée du gouvernement tourne comme dans un cercle sans issue, pour apercevoir une solution pratique qui ne demande aucun changement à la loi. Comme les ordres monastiques au moyen-âge, la règle de Philadelphie et la règle d'Auburn partagent aujourd'hui les esprits. Cependant la vie claustrale s'était modifiée jadis, en passant de l'Orient à l'Occident; pourquoi le programme propre à la réforme des prisons ne se modifierait-il pas, en passant du monde occidental au monde oriental? L'auteur de ces réflexions, dans un livre

qui a déjà sept ans de date (1), proposait d'instituer, pour les détenus de race rurale, des pénitenciers agricoles, dans lesquels ces condamnés auraient été employés à des travaux de défrichement et auraient eu à féconder la terre de leurs sueurs. Ce qui n'était alors qu'une hypothèse de sa part devient aujourd'hui dans tel lieu le programme des praticiens, et dans tel autre l'expression des faits accomplis.

Ainsi, dans le canton de Vaud, le conseil d'état a décidé en principe que « le travail des détenus aurait lieu en plein air dans la bonne saison, surtout lorsque la détention serait de longue durée. » En même temps il a chargé l'administration d'examiner si les détenus ne pourraient pas *être occupés à la culture des domaines du pénitencier?*

En France, le directeur de Fontevrault, M. Hello, encouragé par le succès de l'éducation agricole qu'il donne à une partie des jeunes détenus, a proposé à M. le ministre de l'intérieur de prendre à bail une ferme de trois cents hectares contiguë à la prison, et d'y employer les détenus adultes que les habitudes de leur vie antérieure destinaient aux travaux des champs. Cette proposition, venant d'un praticien consommé et n'entraînant aucun surcroît de dépense, méritait assurément d'être accueillie; elle reste enfouie dans les cartons du ministère, avec tous les projets qui contrarient trop ouvertement la routine du mécanisme administratif. Et quand on a pris la liberté d'insister sur les avantages de l'expérience que M. Hello demandait à entreprendre, M. le ministre de l'intérieur s'est contenté de répondre que l'administration ne pouvait pas se prêter à courir les chances d'une telle innovation. Eh quoi! l'emprisonnement solitaire n'est-il pas aussi une innovation, et la plus dangereuse de toutes, étant celle qui s'écarte le plus des précédens de notre législation et des mœurs de notre pays? Il nous semble que les hommes qui n'ont pas reculé devant le péril d'un changement aussi complet auraient bien mauvaise grace à s'effrayer pour quelques modifications de détail.

Au reste, il ne s'agit même plus d'une innovation, il ne s'agit plus d'une expérience; le problème est déjà résolu, la tentative a reçu la consécration du succès. Les grands travaux exécutés par les bataillons disciplinaires d'Alger, sous le commandement de M. le colonel Marengo, ne sont pas plus connus que la bonne conduite et le progrès moral des condamnés qui ont concouru à ces prodiges, et le *Moniteur algérien* du 30 décembre 1842 a pu dire, aux applaudissemens de toute la population : « En reconnaissant combien le travail des champs

(1) *De la Réforme des Prisons*, par M. Léon Faucher; 1 vol. in-8°, chez Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 8.

avait amélioré les mœurs de ces hommes, dont les fautes tiennent en grande partie à la force de leur constitution, qui engendre d'énergiques passions, on a pensé que les meilleurs pénitenciers seraient des ateliers de grands travaux agricoles ou de terrassemens, au lieu du système cellulaire, qui livre les coupables à un ennui mortel et à l'inutilité. »

Une dernière considération. Il se fait, depuis le commencement du siècle, une immigration permanente et qui va croissant, des campagnes vers les villes ainsi que vers les centres manufacturiers. Attirés par l'appât d'un salaire plus élevé, les fils de paysan quittent la charrue et accourent en foule dans ces ateliers de filature, de tissage ou de machines, vastes congrégations industrielles mues et pour ainsi dire animées par la vapeur. Le flot des populations urbaines montant sans cesse, il n'y a bientôt plus de place pour les ouvriers dans les manufactures, pour les habitans dans les maisons, ni pour les maisons dans les rues. Le salaire s'avilit par l'action d'une concurrence excessive, et tombe au-dessous de ce qui est nécessaire à la vie. La misère, avec le vice et le désespoir, envahit les rangs de la classe laborieuse. Les travailleurs se réfugient dans des caves, dans des masures délabrées ou dans des auges à pourceaux; leurs pieds trempent dans la fange, et leur visage ne voit pas le soleil. Les enfans s'étiolent et rampent dans une sauvage ignorance; enfin, les filles se prostituent.

S'il y a un devoir impérieux, à cette heure, pour les gouvernemens de l'Europe, c'est à coup sûr celui de faire refluer vers les campagnes, qui restent à moitié désertes et mal cultivées, la population ainsi que les capitaux; que si, par une fatalité de leur situation, ils étaient hors d'état de réparer le mal, ils devraient s'étudier du moins à ne pas l'aggraver gratuitement. Voilà pourtant ce que l'on fait, lorsque, dans nos maisons centrales, on place un condamné de race rurale devant une *mule-jenny*, ou devant un métier à tisser. C'est un paysan que l'on métamorphose en ouvrier des manufactures; c'est une constitution robuste que l'on condamne à l'affaiblissement; c'est un criminel par accident que l'on prépare à devenir criminel par habitude. Au lieu de tendre à disperser les malfaiteurs à l'expiration de la peine, on leur fait un besoin de l'association. Comme si le foyer de la corruption n'était pas assez intense ni assez étendu, on y jette à plaisir de nouveaux alimens. C'est la voie dans laquelle nos établissemens pénitentiaires se trouvent engagés; le projet de loi rendrait cette erreur irréparable, et voilà pourquoi nous en conseillons le rejet.

LÉON FAUCHER.

L'ILE BOURBON.

Quand on fait tourner sous ses doigts un globe terrestre (et c'est là un des plus beaux délassemens de l'esprit), le regard est attiré moins par les grandes divisions de l'univers que par les îles sans nombre répandues dans les océans. Celles-ci, appliquées, pour ainsi dire, à un cap dont elles sont la pointe extrême, projetées le long d'un continent dont elles forment comme l'appendice, ont été arrachées de la côte ferme par ces cataclysmes anciens que la science constate, et que la tradition locale rapporte parfois sous le voile de la légende. Celles-là, réunies en archipels, et figurant des constellations, déployées à travers une mer immense comme une voie lactée, semblent tantôt les débris d'un monde à demi submergé, tantôt des points de halte préparés par la Providence pour les peuples que l'instinct impérieux des migrations poussera vers des rives lointaines. D'autres enfin, isolées ou semées par petits groupes, loin de toute grande terre, ne paraissent pas d'abord se rattacher d'une manière visible au plan de la création. On dirait qu'elles ont surgi de l'abîme tout exprès pour donner aux tortues des grèves où déposer leurs œufs, aux goëlands des rochers où placer leur couvée. Généralement ces dernières étaient inhabitées au temps de la découverte; mais ici la neige étincelante des mornes, là les noires aiguilles des montagnes, ailleurs la fumée et les flammes

d'un volcan, se dressaient comme des phares naturels destinés à guider un jour les vaisseaux; quand commencèrent les explorations aventureuses, on vit ces îles devenir des lieux de station d'où les navigateurs, après avoir repris haleine, s'élancèrent avec plus d'espérance vers les mondes pressentis.

Il fut donné aux Portugais d'aborder les premiers beaucoup de ces rochers stériles qui devaient plus tard se transformer en citadelles, et plus d'une aussi de ces terres fertiles dont les richesses inexplorées semblaient attendre la culture. Dans une de ces hardies expéditions au-delà du cap des Tempêtes, Mascarenhas découvrit à l'est de Madagascar, la Taprobane de Ptolémée, un groupe de trois îles situées sous le tropique du capricorne, au milieu de l'Océan indien. Il légua son nom à ces terres nouvelles : ce sont aujourd'hui Rodrigue, sur laquelle vivent quelques familles de colons; l'île de France, redevenue l'île Maurice comme au temps des Hollandais, mais au profit du peuple qui les dépouilla de la plupart des conquêtes enlevées par eux aux Portugais; enfin, l'île Bourbon, débaptisée deux fois sous la république et sous l'empire. Rodrigue n'était qu'un îlot sans valeur, sans étendue, et destiné à porter malheur à nos possessions dans la mer des Indes, en servant de point de ralliement à la flotte anglaise qui venait nous les enlever. Les navigateurs portugais reconnurent que les deux autres îles étaient plantées de beaux arbres, arrosées de torrens et de rivières, coupées de plaines au milieu desquelles s'élevaient des montagnes pittoresques et menaçantes, animées par le chant des oiseaux; mais ils purent en faire le tour sans apercevoir sur le sable cette empreinte fatale qui fit reculer d'effroi Robinson Crusoë. Ils y laissèrent quelques chèvres et poursuivirent leur route; les Portugais d'alors songeaient plus à guerroyer contre les infidèles qu'à fonder des colonies, comme si, devinant que leur règne serait de courte durée, ils se fussent empressés d'arborer partout leur pavillon.

Pendant un siècle, il ne fut plus question des îles reconnues par Mascarenhas; en 1642, de Pronis, commandant des établissemens français à Madagascar, prit possession de Bourbon au nom du roi Louis XIII, et y envoya en exil quelques soldats mutins. Ceux-ci ne se regardèrent pas sans doute comme très punis de changer le climat insalubre de Sainte-Luce pour l'air éminemment sain du lieu de leur déportation. Cependant, soit qu'ils eussent été rappelés par le successeur de celui dont l'administration, souvent blâmée, avait excité leur mécontentement, soit que la présence de quelques militaires rebelles ne donnât pas à cette île un caractère formel d'occupation, sept ans plus

tard, de Flacourt, qui menait si vertement les Séclaves, en reprit possession et lui imposa le nom qu'elle porte aujourd'hui. Quinze années s'écoulèrent, durant lesquelles cette annexe de Madagascar ne fut guère fréquentée que par les flibustiers des mers des Indes. Ils venaient y chasser le *dronte*, gros et lourd oiseau dont la race a depuis long-temps disparu du pays, et les chèvres sauvages nées de celles qu'y avaient laissées les Portugais; leurs cabanes s'élevaient aux embouchures des rivières, dans les lieux propres au renouvellement de la provision d'eau, premier besoin des navigateurs. Enfin, en 1665, la compagnie française des Indes orientales, à qui Louis XIV avait concédé Madagascar et ses dépendances, envoya à Bourbon une vingtaine d'ouvriers, et ce fut, sur cette terre irrégulièrement occupée, le commencement de la colonisation. Autour de ce noyau de travailleurs sédentaires vinrent se grouper des matelots toujours prêts à déserter le bord, quitte à regretter bientôt les ennuis de la navigation, des flibustiers dénationalisés par le fait d'une vie vagabonde. A cette population improvisée et manquant de femmes, le gouvernement se chargea d'expédier un certain nombre d'orphelines; c'était l'usage dans ces temps-là. Ces jeunes filles, qui n'avaient plus de famille en Europe, se trouvèrent appelées à fonder au-delà du Cap celles qu'on vit plus tard prospérer, s'enrichir, puis se disséminer sur la côte de Coromandel, aux Seychelles, dans les terres voisines. Une circonstance fâcheuse pour nos établissemens dans la mer des Indes vint accroître bientôt le nombre des colons : l'orgueil imprudent de Delahaye, qui commandait à Madagascar en 1670, ayant provoqué une guerre dont le résultat fut un massacre général de la population blanche, les Français qui eurent le bonheur d'échapper au désastre se réfugièrent à Bourbon; la petite île, en recueillant les débris de la grande, acquit une importance d'autant plus sérieuse que pendant quatre-vingt-dix années on ne songea plus à bâtir de forteresses à Madagascar.

Depuis 1671, époque de la cession à la compagnie, jusqu'en 1764, date de la rétrocession au roi, la colonie de Bourbon, dont les habitans n'avaient à redouter ni les influences pernicieuses d'un climat dangereux, ni les attaques des sauvages, paraît avoir joui au plus haut degré de ce bien-être paisible, de ce genre de vie facile et heureux que le père Labat a si naïvement célébrés dans son voyage aux Antilles, et conservé la simplicité de mœurs qui s'est perpétuée si long-temps aux Seychelles, ce petit *Eldorado* de l'Océan indien. L'île obéissait alors à un gouverneur nommé par le roi sur la présentation des directeurs, et assisté des membres d'un conseil choisi parmi les

principaux employés (1); le seul impôt auquel elle fût soumise consistait en une taxe de vingt sous par tête de noir dont le produit était affecté à certaines dépenses communales, la compagnie se chargeant des frais d'administration et de défense. L'île Bourbon était devenue une des échelles de l'Inde; malheureusement elle manquait de port, inconvénient fort grave depuis l'abandon de nos établissemens de Madagascar, tandis que l'île voisine en possédait deux. La fréquence des coups de vent et les ravages qu'ils causaient parmi les navires mouillés sans abri dans des rades foraines attirèrent l'attention du gouvernement sur l'île Maurice, occupée précédemment par les Hollandais. Vers 1712, quelques créoles français s'y étaient, pour ainsi dire, transplantés; la colonie nouvelle, dont ces pionniers formaient la base, prit un développement si rapide, qu'en moins de vingt-cinq ans elle devint le siége de l'administration. L'île Bourbon, plus cultivée, rangeait dans de vastes magasins, le long de ses plages, ses produits en grains, sucre, café, que les caboteurs transportaient à bord des bâtimens à l'ancre au Port-Louis, chef-lieu de l'île de France, pour être expédiés ensuite en Europe; elle était comme une immense ferme, comme une vaste plantation de la compagnie, dont l'intendant supérieur résidait à l'île de France : cela explique pourquoi, malgré son importance commerciale, elle ne compte guère que de gros bourgs et pas une ville remarquable.

Depuis l'époque de la rétrocession au roi (1764) jusqu'en 1792, la colonie, affranchie du monopole de la compagnie, subit une réorganisation dont le besoin se faisait vivement sentir. L'impôt par tête de noir fut augmenté de dix sous, il est vrai, mais alors aussi cessa d'exister l'impôt, bien plus onéreux, que prélevait la compagnie sur toutes les denrées, en les achetant à un taux fixé par elle, et en les payant avec des objets dont elle déterminait également la valeur. Les influences du nouveau régime furent si salutaires, que dans l'espace de vingt-deux ans la population blanche se trouva doublée. Par suite, celle des esclaves avait presque triplé; en revanche, les affranchis, au nombre de plus de douze cents, formaient une classe distincte. Cette prospérité remarquable, dont l'administration sage et éclairée de M. Poivre, intendant-général, était la cause première, mit la co-

(1) Ce tribunal, créé par un édit du mois de mars 1711, était soumis, pour les appels, au tribunal souverain de Pondichéry, chef-lieu des établissemens de la compagnie des Indes. Nous empruntons ces détails aux *Notices statistiques sur les colonies françaises*, imprimées par ordre de M. le vice-amiral de Rosamel, ministre secrétaire-d'état de la marine et des colonies. 1838.

lonie à même de traverser, sans éprouver de trop fortes secousses, les époques de crises, de révolutions et de guerres, qui se continuèrent jusqu'en 1815; alors la France, dépouillée de l'île qui portait son nom, ne posséda plus que Bourbon, parfaitement plantée, enrichie de produits précieux, mais privée de port et laissée à ses anciens maîtres, moins comme une colonie que comme un récif sur lequel se briseraient leurs vaisseaux! Mais avant de toucher les points principaux de cette période récente, descendons sur l'île et prenons connaissance des localités.

Un groupe de montagnes, les unes bleues et largement découpées comme les Apennins, les autres sombres et abruptes comme les Alpes, voilà l'île Bourbon vue à distance. On en fait le tour sans que les gros navires trouvent une anse qui les abrite et les invite au mouillage; on dirait un point fortifié par la nature, qu'on ne peut aborder qu'avec la permission du vent et de la marée, et encore faut-il des précautions infinies. Ici, ce sont des rocs escarpés, taillés à pic, creusés en cavernes par le flot menaçant qui s'y engouffre avec un mugissement terrible; caps battus par toutes les tempêtes, troués à leur sommet de petites grottes inaccessibles, dans lesquelles le fou aux larges ailes aime à nicher; là, d'immenses murailles formées par la lave qui, venant se heurter toute bouillante contre la vague, se refroidit subitement, s'éteint, se dresse en masses poreuses, nuancées de reflets rougeâtres et violets. L'Océan, sur lequel elle empiète, mine sourdement cette barrière volcanique, et la ronge à l'intérieur en se creusant un labyrinthe de passages multipliés. Quand le vent souffle du large, des masses d'eau poussées par cette action du dehors à travers les voûtes sonores où elles se ruent avec un bruit pareil à celui du canon rejaillissent de toutes parts en jets d'écume, en blanches gerbes, par des fissures à peine visibles. Ailleurs, ce sont des plages unies, sablonneuses, mais rendues tout aussi peu abordables par une houle courte et brusque, déferlant sans cesse sur un lit de galets. Même quand la brise sommeille, la mer continue de mugir; selon qu'il approche de la rive le jour ou la nuit, le marin, dont les oreilles sont frappées par le murmure du ressac, voit de toutes parts le flot irrité s'enrouler sous des flocons d'écume, ou une crinière phosphorescente entourer l'île comme une ceinture. Quand j'arrivai à Bourbon, la saison de l'hivernage était commencée; les pluies et les chaleurs, les orages et les gros vents que j'avais vus se calmer aux bords du Gange, dans l'hémisphère boréal, régnaient en plein de l'autre côté de la ligne. La mer, fortement agitée au large par les rafales du matin, se calmait à un mille de

la côte, au souffle opposé d'une brise de terre qui répandait déjà à une distance assez considérable des vallées un parfum sensible de girofle et de café. Les nuages épais, après avoir versé sur l'île des torrens de pluie, se serraient autour des pitons et des mornes, y restaient suspendus en masses bizarres et voilaient la plus haute cime des montagnes. Le soleil, en se couchant, perçait de ses rayons les brumes produites par l'extrême humidité des plaines; de petites nuées volaient avec lenteur sur le lit des torrens et remontaient tristement vers les régions supérieures, se brisant çà et là à des pics sombres, s'accrochant aux dômes des forêts pour reparaître ensuite sous des formes fantastiques. Nous voguions le long de la côte; les bâtimens mouillés devant les villages se pavoisaient à notre passage, tout en roulant sur des vagues énormes; partout fumaient les champs imprégnés d'eau, et scintillaient en filets d'argent les cascades bondissant sur les rocs. Peu à peu la nuit vint, et sous les arbres, à l'angle des carrés de cannes à sucre, à travers les bouquets de cocotiers, brillèrent peu à peu aussi ces feux du soir, étoiles de la terre qui réjouissent la vue du navigateur et le font rêver avec attendrissement aux joies du foyer.

Durant la dangereuse saison de l'hivernage, il est important de débarquer au plus vite, afin de n'être pas exposé à un coup de vent qui peut rejeter pour long-temps le navire bien loin au large, et peut-être, hélas! contre les rocs. Une fusée partie du quai nous apprit que le capitaine de port nous accordait la permission de prendre terre : le canot nous conduisit au pied d'une échelle de corde suspendue à l'extrémité d'un pont volant et fixée sous l'eau à la profondeur de plusieurs brasses. Il faut, à la levée du flot, saisir les échelons, s'y accrocher, et *se guinder* jusqu'au haut sans regarder au-dessous de soi l'embarcation légère que la vague entraîne, balance, ramène à son gré. Les dames, ou ceux qui n'ont pas appris en grimpant sur les mâts à pratiquer sans péril un pareil exercice, sont hissés dans des fauteuils disposés le long du *barachoix*. En montant cet escalier peu commode, en pleine nuit, par une pluie battante, je songeais qu'il valait mieux encore débarquer dans des charrettes comme à Buénos-Ayres, ou sur le dos des noirs, comme à Pondichéry.

Le premier bruit qui frappa mon oreille au milieu du silence des élémens, dont on est si surpris en quittant la mer, ce fut le qui vive d'un grenadier du régiment de marine en faction devant la caserne. Cet appel un peu brusque me fit tressaillir et me causa plus de joie que le salut militaire prodigué par les cipayes anglais dans les villes de l'intérieur de l'Inde à tout homme blanc proprement vêtu.

Le môle sur lequel on débarque se termine par un pont en bois dont on enlève les planches à la moindre oscillation du baromètre; un pilote stationne jour et nuit près du quai, surveillant la mer, avec un fusil chargé dont il doit faire usage pour repousser les canots qui, au mépris du pavillon prohibitif, essaieraient d'aborder. Toute la saison d'hivernage se passe en transes continuelles; soir et matin, les signaux apprennent aux navires ce qu'a dit le baromètre, oracle infaillible sur lequel le commandant du port a toujours l'œil ouvert; c'est à lui de communiquer à la rade, par le moyen de ses pavillons, les avertissemens très sérieux qu'il puise dans l'inspection d'un tube de verre; la science a des secrets magnifiques par leur utilité. Depuis avril jusqu'en décembre, les brises alisées du sud-est, dépassant un peu le tropique, leur limite naturelle, balaient le ciel souvent brumeux autour des îles, secouent les arbres, et vivifient ces climats brûlans; le temps est serein, le soleil brille de tout son éclat. Depuis décembre jusqu'en avril, l'astre qui nous a fui, parcourant sa carrière de la ligne au tropique du capricorne, tempère et fait cesser même ces courans d'air par la force de ses rayons; l'équilibre de l'atmosphère est détruit; les calmes et les gros vents se succèdent d'une façon irrégulière et capricieuse; des ras-de-marée se déclarent successivement sur divers points. Ici les navires dorment tranquillement sur leurs ancres, et à quelques milles plus loin le canon les avertira de fuir une rive dangereuse où la vague sourde, soulevée par une cause inconnue à des hauteurs effrayantes, les arracherait de leur mouillage pour les jeter contre les rochers ou les briser sur un amas de galets, en les y laissant à sec. Il faut donc se maintenir, à l'aide des voiles, hors de la barre formée par ce ressac furieux; la mer est unie comme un miroir, seulement un flot immense se dresse et commence à déferler parfois à la distance d'un demi-mille, se ruant sur la côte avec le retentissement d'une charge de cavalerie. On dirait que l'Océan, dans un accès de folle gaieté, veut épouvanter l'île et l'ébranler sur sa base.

Quelquefois, après de longues pluies, le baromètre, qui est resté immobile, subit une dépression notable; le canon d'alarme retentit de tous côtés, et de tous côtés aussi, dans les douze quartiers rangés autour de l'île, paraît un sinistre pavillon. Selon que le signal d'appareillage a été plus ou moins pressant, les navires laissent au fond leurs ancres marquées par des bouées, ou les reprennent à bord en hissant leurs voiles, en bon ordre, d'après le rang de mouillage. Il règne à terre et sur les eaux un morne silence; la brise, qu'attendent les marins avec impatience pour fuir au large, ne gonfle point encore

la voilure, n'agite même pas le pavillon d'alarme. A peine si l'Océan se ride à des intervalles inégaux, comme s'il sommeillait profondément avant ce réveil terrible que l'homme a su prévoir. Sur la plage, l'air est étouffant; dans les vallées, les petits oiseaux se cachent sous les buissons; les bœufs malgaches beuglent en labourant le sol de leurs larges cornes; dans l'intérieur de l'île, on n'entend autre chose que le roulement non interrompu des cascades. Le soir vient, les navires sont encore en vue; les capitaines restés sur le rivage dirigent avec inquiétude leurs lunettes sur cette flotte vouée à d'imminens périls. Selon le caprice d'un vent trop léger, les voiles se rapprochent ou s'éloignent les unes des autres; on sent que la manœuvre n'est pas secondée; un calme inflexible déjoue l'expérience des marins. Peu à peu des vapeurs rousses s'abaissent sur le piton de Fournaise, enveloppent le morne des Neiges, et s'étendent au loin comme un voile funèbre. Le soleil descend; après s'être balancé dans la brume qui le dépouille de ses rayons, il disparaît comme à regret, laissant dans les ténèbres cette population tremblante sur terre et au large. Tout à coup un murmure sourd, puis strident, succède au silence des montagnes; il grossit, c'est une clameur grandissante, la voix de l'ouragan qui éclate. Les feuilles arrachées voltigent serrées comme les gouttes de pluie; les nuées crèvent avec une violence incroyable; les cannes à sucre, les girofliers jaunissans et les caféiers qu'ils abritent, tombent dans la plaine, au versant des collines, comme si la faux ou la hache les avait moissonnés et abattus. Les grandes forêts, avec leurs chevelures de lianes, s'ébranlent comme des mâts avec leurs cordages; voici les arbres séculaires qui roulent en avalanches pêle-mêle avec des blocs de pierre précipités du haut des mornes par les ruisseaux débordés; les torrens deviennent des rivières, les rivières forment des lacs. Les toitures des maisons sont enlevées tout comme la natte qui couvre la case des noirs. L'île entière est dans la confusion; on sent le danger sans le voir; on redoute le jour qui fera connaître l'étendue du désastre; on attend avec impatience la lumière qui va éclairer des scènes de désolation et de deuil. Ce n'est plus du vent, c'est une trombe, une puissance irrésistible, une force presque palpable qui rompt et renverse, qui déracine et démolit. La vague monte à son tour et mugit avec un bruit surnaturel; elle lance les cailloux avec l'écume, remue et déplace des roches énormes, anéantit des ouvrages consolidés par un travail de vingt années. Les digues scellées avec tant d'art, elle les crève en une nuit et les range le long de la plage, comme le flot régulier défait les petites murailles de ga-

lets que les enfans des pêcheurs élèvent sur le sable à marée basse. Les torrens qui tombent du sommet des promontoires dans les gouffres furieux jettent à l'océan des masses volcaniques détachées de leurs bases. La voix humaine est perdue dans ce tumulte, le bras de l'homme est impuissant à lutter contre les élémens en colère. Le jour revient, mais le soleil est invisible; les nuées abaissées sur l'île comme sur une proie se lancent dans les ravins; l'horizon borné ne présente qu'un épouvantable chaos de lames bondissantes, battues en tous sens par des tourbillons, brisées à leur sommet par des rafales, confondues dans cette brume impénétrable qu'attire la mer. C'est une triste journée; des récoltes détruites pour bien des années, des villages inondés à moitié, de limpides ruisseaux transformés en marais fangeux, des plaines dévastées comme si un troupeau d'éléphans eût foulé aux pieds les cannes si bien venantes, des familles sans asile sous un torrent de pluie, des esclaves blessés fuyant au hasard : voilà le spectacle qu'offre l'île le lendemain de ces nuits cruelles.

Cependant la mer ne révèle pas encore tous les maux qu'elle a causés; bientôt le temps se remet, et c'est alors, quand le soleil vainqueur brille plus radieux, quand le plus petit oiseau reprend son chant, c'est alors que l'on voit poindre au large, sur les vagues fatiguées, de pauvres navires tout désemparés, celui-ci privé de sa haute mâture, celui-là coulant bas, remorqué par un bâtiment de guerre plus robuste, moins avarié; ainsi deux blessés regagnent le camp après la bataille. Combien de matelots ont péri à bord de cette flotte ballottée pendant trente-six heures par l'ouragan! Durant huit ou dix jours, reviennent lentement au mouillage, l'un après l'autre, les navires absens; on les compte à mesure qu'ils reprennent leur place, mais, hélas! tous ne reparaissent pas : on a vu des coups de vent où il n'en est pas réchappé plus de deux sur dix. L'espoir s'affaiblit avec le temps; voilà qu'enfin, au lieu du trois-mâts attendu, du brick cherché par les longues-vues des capitaines tout autour de l'île, la vague rapporte sur le sable une *guibre* avec un nom peint en lettres dorées, un canot renversé, des cadavres mutilés par les requins : souvent même la mer garde tout, esquif et matelots.

Avec le beau temps, la joie et le courage raniment les cœurs; on se distrait, en réparant bien vite, autant que cela se peut, les dégâts de l'ouragan. Les noirs reviennent danser sur la plage tranquille, les pirogues de pêche sillonnent de nouveau la mer calmée; on retire des eaux les ancres abandonnées au moment de l'appareillage par les navires qui ont sombré, et sur ces ancres rouillées, déposées dans le

sable comme autant d'épitaphes, les marins viennent s'asseoir pour causer de la famille absente, du foyer qui les attend, oublieux du péril de la veille et sûrs du lendemain, car il a été donné à l'homme de ne pas graver dans son esprit, en caractères ineffaçables, le souvenir des calamités qui l'empêcheraient d'avoir confiance dans la vie. Grace à Dieu, ces ouragans sont rares; c'est de loin en loin, deux ou trois fois par siècle, qu'on signale ces horribles tempêtes qui détruisent les plantations de girofliers et de caféiers; mais les coups de vent qui causent la perte des navires se renouvellent plus fréquemment. Croit-on, après cela, que les Anglais se soient montrés bien généreux en nous laissant l'île Bourbon?

Nous avons dit que la colonie ne compte pas de ville importante; on serait plus juste en reconnaissant qu'elle n'a pas de capitale, de cité qui, par sa position choisie, son étendue, la beauté de ses édifices, l'emporte d'une manière décisive sur toutes les autres. Les casernes, l'hôtel du gouverneur, deux petits forts, le collége, le jardin de botanique, font de Saint-Denis le chef-lieu de l'administration centrale; mais, resserrée entre le grand ravin de sa rivière et une petite plaine de sables, bâtie à la pointe extrême de la partie *du vent*, sur un promontoire étroit, elle compte, parmi ses neuf cents maisons, bien des cases, et parmi ses douze mille habitans, bien des individus de sang mêlé. Aussi Saint-Paul, chef-lieu de la partie *sous le vent*, ayant pris dans ces derniers temps un accroissement rapide, a quelque prétention de détrôner sa rivale. On n'y compte pas moins de dix mille habitans, mais la rade de Saint-Paul offre, par de certaines brises, des dangers à l'appareillage; les navires sont plus exposés à s'y heurter que sur celle de Saint-Denis, et c'est là un grand obstacle à la prospérité d'une ville maritime. Saint-Pierre se glorifie de sa petite rivière, capable de recevoir des barques d'un médiocre tonnage, de sa belle position au milieu de magnifiques sucreries. Les négocians et les planteurs de ce gros bourg veulent recevoir les navires directement d'Europe, privilége restreint assez sagement aux deux chefs-lieux de l'île, dans le but de développer sur le moins de points possible l'industrie, qui ne peut naître et prospérer dans des bourgades. Ces rivalités sont nuisibles en ce qu'elles divisent les volontés du conseil, et bonnes peut-être en ce qu'elles exaltent le patriotisme local; vues à distance, elles paraissent mesquines, bien qu'elles soient grandioses encore en comparaison des petites susceptibilités d'amour-propre qui partagent en deux villes distinctes les quartiers nord et sud de Pondichéry. Il y a dans l'esprit humain en général et dans le caractère

français en particulier une certaine dose de vanité qui se fait jour partout, à tout propos.

L'île est divisée en deux arrondissemens : la partie *du vent* et la partie *sous le vent*. Celle-ci, moins arrosée, moins sillonnée de ruisseaux et de torrens, moins rafraîchie par les brises et par les pluies, a des aspects plus variés, plus étranges; les dattiers de Saint-Paul, les sables de l'Étang salé, appartiennent à l'Afrique. Celle-là, coupée de plus de ravins, égayée de plus de cours d'eau, parce que les nuées arrêtées au passage par les pitons arrosent ses versans, est plus riante aussi, mieux plantée de forêts, plus variée dans ses cultures. Les cocotiers et les palmistes y viennent plus beaux; le jacquier d'Asie y donne en abondance ses énormes fruits, plus goûtés des créoles que des étrangers. De ce côté, les montagnes, moins abruptes, inclinées, pour ainsi dire, par l'effort constant des vents alisés, s'allongent en pente adoucie, avec de longues collines où l'œil erre sur un bel amphithéâtre de plantations. On sent par là le frais paysage de *Paul et Virginie*. Deux routes lient ensemble ces deux parties distinctes de l'île : l'une, nommée *route de ligne*, praticable seulement pour les piétons, tourne les montagnes à peu près à mi-côte; l'autre, dite *route royale*, entretenue à grands frais et sur laquelle peuvent rouler les voitures en maints endroits, fait le tour de l'île et traverse tous les cantons, en suivant presque partout le bord de la mer. C'est celle qu'on doit prendre pour voir la colonie sous ses divers aspects.

Une diligence entretient un service régulier entre Saint-Denis et Saint-Benoît, quand le permet le débordement des ruisseaux, et en particulier les capricieuses inondations de la rivière des Pluies, car il a été impossible de construire des ponts sur ce cours d'eau, dont les rives sont trop basses. Tant que les nuées ne font que crever paisiblement sur l'île, les torrens ne se gonflent pas d'une manière démesurée; mais, quand le tonnerre gronde vers la cime des montagnes, il y tombe de si prodigieux déluges de pluie, que l'on voit, selon l'expression locale, descendre la rivière, et l'on juge de la force des torrens par les blocs de pierre qu'ils roulent dans leur chute. Des masses d'une écume jaunâtre, suspendues à de grandes hauteurs, se précipitent avec fracas dans la plaine, se répandent à droite et à gauche à mesure que le lit du ruisseau est moins encaissé, et alors c'est à qui se hâtera de franchir, sur les gros cailloux déjà à moitié submergés, ces rivières grossissantes, que les voyageurs attardés sont réduits bientôt à passer sur les épaules des noirs, au risque d'être entraînés dans la mer. Les derniers venus n'auront rien de mieux à faire que de

s'asseoir patiemment sur le bord, en attendant que le petit fleuve ait fini de couler, et souvent même il ne leur sera plus loisible de retourner en arrière, s'ils se sont imprudemment laissés prendre entre deux ruisseaux.

A quelques milles de Saint-Denis, on traverse Sainte-Marie, dont les jolies habitations, enfouies sous les cocotiers, se mirent dans une rivière limpide; Sainte-Suzanne, dont les champs sont entourés de haies épineuses pleines de petites lianes aux fleurs jaunes, humble village au milieu de riches plantations; puis on aborde les vergers de Saint-André. Là s'élèvent de beaux girofliers, hauts de six à huit mètres et cachant sous leur feuillage dense et menu les caféiers d'un vert foncé. Quand le clou de girofle a formé sous la feuille sa tête en étoile, on secoue l'arbre, on fait tomber la précieuse épice sur des toiles tendues à terre, on cueille à la main ce qui résiste encore à l'ébranlement donné aux branches. C'est de novembre à janvier que cette dernière récolte a lieu dans toute la colonie, puis vient celle du café. La fève, d'abord blanchâtre et molle, se colore et se durcit sous un soleil tropical, malgré sa pulpe épaisse, qu'il faut bien se garder d'enlever quand la maturité est parfaite, sous peine de perdre tout l'arôme. Au temps de la découverte, on trouva dans l'île une espèce de caféier sauvage, qui fit supposer plus tard, avec raison, que l'arbuste cultivé pourrait réussir; jusqu'alors on ne s'était guère occupé que de planter du tabac, de semer des grains nourriciers et d'élever des bestiaux. En 1717, M. Dufougerais-Grenier (son nom mérite d'être cité) apporta de Moka et introduisit l'espèce qui a donné depuis de si beaux résultats; mais, malgré l'abri que lui prête le giroflier, l'arbuste fragile a eu tant à souffrir des ouragans durant le dernier siècle, les terres ont été si épuisées par une culture continuelle, et enfin la canne a si bien tenté les colons par l'abondance et la régularité des récoltes, car l'orage les peut détruire seulement pour une année, que peu à peu les sucreries se sont multipliées au détriment des plantations de café. Il est à craindre que les habitans de Bourbon ne regrettent désormais d'avoir négligé une culture parfaitement adaptée à leur climat, et qui n'est point exposée, comme la canne, à une concurrence redoutable. L'introduction du giroflier et de bien d'autres arbres à épices est due, comme on le sait, à M. Poivre; les premières graines furent distribuées aux habitans en 1772.

On laisse derrière soi Saint-André, village assez considérable, dont les maisons dispersées, faites en bois, la petite église isolée sur une place, les alentours couverts d'une végétation serrée, rappellent ces

hameaux naissans du sud des États-Unis, destinés à devenir en quelques années des villes florissantes. Bientôt on arrive, par une belle route bordée de haies touffues, de jacquiers, d'arbres émondés, de longues allées conduisant à des habitations, près de la rivière du Mât. Les deux bords de ce large torrent sont joints par un pont en fer suspendu; du milieu de ce balcon, jeté là sur un des plus beaux cours d'eau de toute l'île, en se tournant vers l'intérieur, on jouit d'un magnifique coup d'œil. A gauche, une immense plantation de cannes à sucre s'étend depuis le bord de la rivière jusqu'aux collines abruptes; à droite, des champs de maïs semés sur les hauteurs entraînent le regard vers des forêts qui tapissent un versant pareil à ceux que couvraient encore les sapins séculaires sur les rives de l'Hudson, il y a quinze ans. Devant soi, on voit se rétrécir peu à peu, puis se refermer brusquement, un défilé menaçant, un prodigieux ravin qui conduit au cœur même de l'île, à Salazie, aux eaux thermales, vers des régions verdoyantes, malgré les feux des tropiques, et fraîches comme la Suisse. Qui ne serait attiré vers ces gorges mystérieuses, où l'on ne distingue plus l'épaisse et monotone fumée des sucreries, mais bien celle qui s'élève de la cabane du *petit habitant*, et reporte l'esprit aux temps des flibustiers? Avant de cheminer sur la route de Salazie, reposons-nous sous cet arbre aux feuilles longues et lisses; ouvrons ce fruit, recouvert d'abord d'une pulpe épaisse, puis d'un brou, d'une enveloppe rouge, puis enfin d'un enduit pareil à la cire, et il nous restera dans la main une noix de muscade. Ainsi, dans cette île on récolte, ne serait-ce qu'en échantillon ou pour la consommation locale, les fruits les plus rares : le gingembre des Moluques, le poivre de Malabar, la muscade malgache que donne le *raven-sara*, le cacao de Guayaquil, et jusqu'au li-tchi de la Chine, fruit délicieux que les empereurs, à l'occasion de leur couronnement, envoyaient chercher dans les provinces du sud.

A Saint-André, il m'avait été impossible de me procurer un cheval; je me vis donc réduit à continuer mon voyage à pied; ma valise était sur le dos d'un Congo de traite, vêtu d'une chemise bleue en cotonnade de Pondichéry. Ce noir poussait si loin l'insouciance de sa race, que ses jambes le portaient sans que sa tête sût vers quel lieu; aussi, avec un pareil guide, m'arriva-t-il de m'égarer souvent. Nous descendîmes par une pente rapide sur les bords de la rivière, près de cette forêt que j'avais admirée du pont: là comme partout, la cognée était au pied des arbres. Un quart de l'île restait en bois il y a cinq ans; mais, avec cent machines à vapeur employées à la fabrication du sucre, ne prévoit-on pas que le déboisement sera complet avant un siècle? et alors où en

seront les terres, qui déjà ont perdu de leur fertilité par suite de la destruction partielle des forêts? On ne pense pas assez combien de gouttes de pluie chaque arbre soutire par ses branches levées en l'air, combien de petits filets d'eau il couve sous ses racines. Dans un pays à mousson, les terres déboisées ne peuvent arrêter l'évaporation; il résulte de là que les bienfaits de ces arrosemens périodiques ne se font pas sentir pendant toute la durée de la saison sèche; ce n'est pas tout que de recevoir les richesses du ciel, il faut savoir les ménager. Toutefois la nuée versait une telle masse de pluie au moment où je m'enfonçais dans les gorges, qu'il était permis de croire que le sol resterait éternellement trempé. Des charrettes pleines de cannes que l'on portait au moulin, embourbées jusqu'à l'essieu, ne pouvaient, malgré l'effort des mules et le jurement des nègres, avancer d'un pas; un torrent furieux venait interrompre la route : je le traversai sur le dos d'un colossal Yolof, moyennant quelques sous, mais non sans une certaine crainte qu'il ne me jetât dans l'eau par inadvertance ou par malice. Le chemin, plus resserré, adossé à la montagne, n'était plus lui-même qu'un ruisseau, assez limpide du reste, dans lequel il fallait se résigner à faire des lieues. Aux flancs du morne du *Bras-Panon*, d'une saillie sur laquelle se penchaient de gracieux palmistes, une cascade de hauteur démesurée se lançait avec bruit; partout, le long de la route, d'autres chutes en fer à cheval, en entonnoir, impétueuses ou lentes, vomissaient à l'envi sur nos têtes le trop plein des nuages; à tout prendre, c'était, sous un pareil climat, un beau spectacle; la blancheur des eaux contrastait avec la couleur sombre des montagnes, et, jusque sur les pitons par instans découverts, on voyait ruisseler quelque chose de pareil à des gouttes de sueur au front d'un géant. Ces mille cascades chantaient en chœur; les unes, se précipitant d'une faible hauteur dans la rivière même, rendaient un son caverneux et grave, auquel d'autres plus hardies répondaient avec un bruit presque métallique en bondissant d'une pointe élevée sur des roches nues. Par instans aussi, les nuages chassés par le vent de la mer dépassaient le Gros-Morne; le soleil dardait ses rayons au fond du défilé; peu à peu le murmure des eaux allait en diminuant, les cascades affaiblies cessaient de couler; les gouttes de pluie restaient suspendues aux feuilles des arbres, étincelantes comme des millions de perles; tout semblait sourire dans cette nature calmée, rafraîchie, renouvelée; une lumière éblouissante éclairait à ravir ce paysage sévère dans ses lignes, gracieux dans ses détails. A peine, parmi les fruits rouges du framboisier sauvage, quelque rare volatile

faisait-il entendre son ramage. Aux premiers temps de la colonie, dit-on, les oiseaux trop nombreux détruisaient les grains et les fruits, et la compagnie obligea le planteur à déposer chaque année, comme tribut, une certaine quantité de têtes et de becs; qu'on joigne à cette obligation le goût du créole pour la chasse, et l'on comprendra parfaitement que les oiseaux aient à peu près disparu de l'île. Le merle, ou plutôt le moqueur des montagnes, est devenu si sauvage, il se cache si loin des habitations désormais, qu'on a songé depuis trois ans à astreindre les chasseurs aux formalités du port d'armes; dans les plantations, la perdrix s'est multipliée, parce qu'elle n'a à redouter aucun des ennemis quadrupèdes ou ailés qui la persécutent d'ordinaire dans le voisinage des forêts. Un seul oiseau de proie, d'une espèce voisine de celle du faucon et encore très peu répandue, habite ces pics où l'on s'attendrait à trouver le vautour chauve des Cyclades et l'aigle brun des Apalaches.

Après bien des détours, après avoir monté et descendu sur les pierres, dans l'eau, bien des côtes et des rampes que les malades, en se rendant aux eaux, traversent à dos de noir avec l'espérance de revenir à pied, après avoir franchi bien des ponts de bois jetés sur des ravins, entre deux coteaux abruptes richement boisés, j'arrivai dans une contrée où la culture commence à faire des progrès. Pour mettre le pied sur les plantations de Salazie, il faut gravir un escalier de racines singulièrement glissantes au temps des pluies; au-delà de ce rempart, ce sont des orangers, des pêchers, des caféiers, des haies de *jamroses* aux fruits odorans et colorés, en forme de poires, des champs de maïs au milieu desquels les troncs d'arbres encore debout rappellent les défrichemens de l'Indiana et de l'Illinois. Muni des pleins pouvoirs du maître absent, je m'installai dans une petite habitation, et je pus m'y reposer de la course du jour, servi par un esclave malais, chef des noirs, par des Yambanes, reconnaissables aux coches dont leur nez est hérissé, et par des Mozambiques grossiers et robustes. Cette mention d'un esclave malais étonnera sans doute les Européens; mais c'est un fait, malheureusement très vrai, que l'enlèvement de ces Asiatiques sur leurs propres côtes par des négriers auxquels la traite, dans les pays africains, n'offrait pas d'assez considérables bénéfices. Ce fait est grave; les excuses peu valables qu'on allègue en faveur du commerce des esclaves vendus par des vainqueurs et sauvés d'une mort certaine par les traitans qui les achètent, ces excuses ne peuvent même pas servir à ceux qui ont volé honteusement des enfans à main armée. Au reste, sauf de bien rares exceptions, la traite a cessé

depuis quinze ans, grace aux mesures énergiques prises par les gouvernemens; c'est un grand pas de fait vers la solution du problème qui occupe maintenant les nations civilisées et chrétiennes.

Le lendemain matin, aux premiers rayons du soleil colorant les hautes cimes et refoulant les brumes sur le lit des ruisseaux, je déjeunais sous la galerie, quand un jeune homme de bonne mine, le chapeau de latanier sur les yeux, la veste blanche sur le dos, passa, faisant pieds nus une sorte de course au clocher à travers les bois et les champs. C'était un chasseur de chèvres; l'île de France a des cerfs, mais, je le parierais, les Anglais nous envient ce *sport* particulier qui consiste à poursuivre à pied, par monts et par vaux, le plus agile des quadrupèdes. Le créole, nous voulons dire le *petit blanc*, le paysan, l'ouvrier né dans la colonie, a les instincts de ses ancêtres, jetés par aventure sur des terres désertes. Au péril de sa vie, il ira dénicher le fou dans les trous des rochers, plutôt que de cultiver son champ; plutôt que de travailler dans un atelier, il se livrera aux plus dangereux, aux plus fatigans exercices. Restreint dans son île envahie par les cultures, pour satisfaire cette passion de mouvement, il gravira les montagnes, comme l'oiseau qui pointe faute de pouvoir étendre son vol. Or, dans la chasse aux chèvres, il s'agit de prendre la bête vivante, de la dompter, de la conquérir au troupeau; le créole part pieds nus, sous prétexte qu'aucune chaussure ne résisterait aux ronces et aux cailloux, s'avance au milieu des buissons les plus touffus, les plus inextricables, franchit les ruisseaux en sautant d'une pierre sur l'autre, ou se sert du lit des torrens comme d'une route pour pénétrer au cœur de la montagne; là où une fissure profonde dans le rocher interrompt sa marche, il saisit une liane et s'élance par l'effet du balancement par-delà l'abîme. De la région des palmistes, il passe, à six cents toises au-dessus du niveau de la mer, dans celle des *calumets*, espèce de roseau plus mince et presque aussi élevé que le bambou, dont il coupe un nœud pour en faire un tuyau de pipe; de là, il monte dans la région des mimosas, puis enfin dans celle des bruyères. Sur sa route, il dépiste quelque vieux bouc à barbe grise signalé dans le canton pour s'être montré imprudemment certain soir à des hauteurs fabuleuses, sur une roche pelée. Cette recherche a demandé plusieurs jours; il a fallu camper, allumer là haut un grand feu qui d'ailleurs indique aux villages la position du hardi chasseur. Dès qu'il a vu la bête, le créole ne la quitte plus; il s'attache à ses pas, la relance de ravin en ravin, la force à descendre, la harcèle dans ses repaires les plus cachés, jusqu'à ce que, lui ayant coupé la retraite, il se jette dessus comme un limier.

L'animal se débat; mais, plutôt que de lâcher la patte qu'il a saisie, le chasseur se laisse traîner à travers les broussailles, glisser sur le ventre aux flancs du précipice, et, à force de persévérance, il ramène triomphant au milieu des habitations sa proie vaincue par une lutte prolongée. Les déchirures, les contusions, les blessures, sont des choses dont on parle à peine, si ce n'est pour s'en glorifier.

Dans leurs expéditions aventureuses, les chasseurs rencontrent parfois des nègres marrons qui leur servent de guides; le temps est passé sans doute où des bandes de noirs cantonnés dans les hauteurs de Saint-Benoît et de Saint-André faisaient la nuit des descentes dans les habitations pour enlever les femmes, piller et inquiéter le maître, enfin pour se procurer des vivres. L'île, mieux explorée, plus peuplée, n'a guère d'asiles inconnus où l'esclave fugitif puisse vivre en paix, dans une liberté achetée au prix des plus rudes privations, souvent même à des hauteurs où souffle éternellement une brise glaciale. Le noir marron est repris de nos jours au bout de quelques semaines par les batteurs d'estrade, ou livré par ses propres compagnons; on ne voit plus guère de ces camps, tantôt habités, tantôt déserts, dont les abords, soigneusement cachés, recélaient un piége terrible, de petites pointes de bois durcies au feu, sur lesquelles se blessaient cruellement les pieds nus des créoles en patrouille. Un des derniers exemples de marronnage organisé est celui-ci : sur un escarpement de la partie *du vent*, des esclaves déserteurs avaient trouvé une caverne dans laquelle ils imaginèrent de descendre au moyen d'une forte liane qui pendait à l'entrée; après maintes incursions dans les campagnes, l'un d'eux, jeune garçon de quinze ans, quitta la bande et dénonça les fugitifs. Se mettant lui-même à la tête d'une patrouille, il arriva au-dessus du ravin, et secoua la liane; à ce signal connu s'avancèrent tous les fronts d'ébène; les esclaves trahis furent ramenés au travail et châtiés selon le caprice du maître.

Ceux qui dirigent les chasseurs sont les survivans de ces bandes détruites; leur nombre est extrêmement limité. Abandonnés de guerre lasse par la justice, fort inoffensifs d'ailleurs, les marrons vivent de fruits sauvages, des petits oiseaux qu'ils tuent sans bruit avec une espèce d'arbalète, et s'en vont quelquefois cueillir, le soir, dans des lieux plus exposés, les bananes qui mûrissent dans les jardins envahis de leurs devanciers. Ce qu'ils demandent au chasseur pour récompense de leurs services, ce sont, non des pièces d'or ou d'argent, qu'en feraient-ils? mais un couteau, une marmite, une couverture. L'un d'eux est déserteur depuis vingt-cinq ans; il y a pour lui prescription;

qui songe à le réclamer, qui le reconnaîtrait après une absence si longue? Ces derniers *marrons* sont devenus à peu près sauvages; pareils aux vieux sangliers qu'on nomme *solitaires*, ils se fuient les uns les autres, ou du moins ils vivent dans des repaires distincts, pour plus de sécurité. Désormais leur indifférence est si complète pour ce qui se passe dans les régions habitées, qu'ils ne descendraient même pas de leurs mornes le jour où l'émancipation serait proclamée; par instinct, ils préféreraient sans doute jouir jusqu'au bout de la liberté qu'ils ont conquise.

A l'époque de l'année où je visitai les sources de Salazie, le village destiné aux malades est entièrement désert; des planches clouées sur les portes et sur les fenêtres indiquent au voyageur que nulle part il ne trouvera un abri, si ce n'est sous un hangar, situé près du bassin de la source, le long d'un ruisseau d'une limpidité merveilleuse. Il y a fort peu d'années que ces eaux thermales, connues seulement des noirs vagabonds et des chasseurs, ont attiré au centre de l'île les malades, non-seulement de la colonie, mais encore de Maurice. Vers le même temps aussi se formait le treizième canton, celui de Salazie; il se compose d'une vallée de deux lieues et demie à trois lieues de diamètre, environnée circulairement de hautes montagnes, rempart inaccessible dressé par la nature et interrompu seulement au nord-est par une étroite issue qui donne passage à la rivière du Mât. « Cette vallée, disent les *notices* publiées par la marine, coupée elle-même par cette rivière du Mât et par de nombreux cours d'eau, offre un sol montueux, dont l'élévation au-dessus du niveau de la mer varie de 600 à 1,200 mètres, et dont la fertilité est partout remarquable. Des observations régulières faites sur le climat ont constaté une température généralement inférieure de 10 degrés à celle de Saint-Denis, où le thermomètre ne descend pas au-dessous de 13 degrés et ne s'élève pas au-dessus de 26, offrant ainsi un *hiver* encore plus doux que celui de Toulon et un *été* pareil à celui de Bordeaux. » Ces indications paraissent justes : le point sur lequel se réunissent les malades pour recouvrer la santé doit être le plus sain et le plus tempéré d'une île déjà salubre et douée d'un climat assez égal; mais le déboisement des collines environnantes pourra faire de ce bassin un pays d'autant plus aride et triste que les brises de la mer y arrivent plus difficilement.

Avec les huit principales montagnes, dont la plus basse, le piton d'Entre-Deux, n'a pas moins de 1,924 mètres, et la plus élevée, le piton des Neiges, atteint la hauteur de 3,150 mètres, à peu près celle

de la *Cumbre* entre Mendoza et le Chili; avec les accidens multipliés qui découpent un terrain essentiellement volcanique, on conçoit que Bourbon soit l'une des îles du monde les plus pittoresques. A une élévation de 1,660 et de 2,330 mètres se rencontrent les plaines des Fougères et des Chicots, et d'autres plateaux échelonnés selon le caprice d'une nature bizarre. Ailleurs, les vallées plus adoucies permettent aux planteurs de superposer trois étages de cultures; à mesure que le nombre des habitans augmente, les défrichemens se poursuivent; aussi peut-on supposer que maintenant le tiers au moins des terres de l'île sont exploitées (1). Sur les bords de la mer mûrissent les fruits de l'Inde, des Détroits et de Madagascar. Vers les régions supérieures croissent les fruits de l'Europe méridionale; les mangues de Bourbon sont plus goûtées que celles de Madras, de Bombay même, plus variées d'espèce qu'à l'île de France. Les pêches en plein vent n'ont pas autant de saveur que celles des bords de la Loire et des jardins de Paris; mais mûries à point par un soleil du tropique, elles ne le cèdent en rien aux *duraznos* des îles du Parana, et tout voyageur qui parcourt à pied la route si fatigante qui conduit de Saint-Leu à Saint-Paul, dans la partie *sous le vent*, a pu apprécier les excellentes grenades rouges et blanches semées par le hasard dans les ravins.

Après avoir exploré le canton des eaux thermales, il faut redescendre le long de la rivière du Mât, gravir une colline abondante en *vaquouas* (plante dont on se sert pour tresser les sacs à café), puis, laissant derrière soi les terres basses du Champ-Borne, qui s'avancent dans la mer comme un delta, longer la plage et traverser la rivière des Roches sur un pont suspendu. Une belle route, taillée dans le roc, vous conduit à Saint-Benoît, petite ville irrégulièrement bâtie sur la rivière des Marsouins, l'une des plus belles, des plus profondes et des plus larges de l'île. Au-delà de ce chef-lieu, le terrain devient plus difficile à cultiver; les ruisseaux plus encaissés se creusent à travers des blocs de pierre un lit inégal, taillé perpendiculairement dans des roches basaltiques qui se dressent en colonnes régulières. Les

(1) En 1836, le sol de Bourbon se trouvait réparti ainsi qu'il suit :

Culture.	65,702 hectares.	231,550 hectares.
Savanes	14,040 —	
Bois et forêts. . . .	55,921 —	
Terrains incultes . .	95,887 —	

Les terres cultivées formaient ainsi près du tiers du territoire de la colonie.

champs sont semés de morceaux de laves si rapprochés, que pour y planter la canne à sucre il faut faire un trou avec une barre de fer; mais la fertilité du sol est assez grande pour que, sans autre préparation, la plante y atteigne son parfait développement. D'ailleurs, nulle part on n'emploie la charrue; la pioche et la gratte suffisent à remuer une terre qu'on a soin de graisser. Dans les terrains les plus ardus, un noir ne creuse guère par jour plus de cent trous; alors les frais trop considérables obligent le propriétaire à renoncer à la culture; il trouve un bénéfice plus sûr à louer ses noirs aux habitations voisines. Les terres abandonnées se couvrent aussitôt d'une espèce de sensitive qui se referme sous les pas du promeneur et s'incline de manière à tapisser le roc. On repose aussi le sol fatigué en y semant l'herbe de Guinée, qui fournit aux bestiaux une nourriture abondante; mais on ne peut se dissimuler que ces terres si fécondes ne soient déjà singulièrement appauvries. Après avoir donné jadis quatre-vingt-dix et cent pour un, le blé rend aujourd'hui trente et quarante, et cela tient en partie aux sécheresses produites par le déboisement des régions supérieures. Cependant il est une branche d'industrie qui pourrait prospérer dans l'île, comme le prouve un essai déjà tenté : c'est l'éducation des vers à soie. Un colon fixé à quelques lieues de Saint-Benoît, guidé par l'étude des principaux ouvrages sur la culture du mûrier et les travaux de magnanerie, et surtout par le traité spécial tiré des auteurs chinois (dont la traduction, due à M. Stanislas Julien, a été reproduite dans toutes les langues de l'Europe), a obtenu de la soie d'une qualité supérieure, si fine, qu'on n'a pu la filer à Paris. Parmi les diverses espèces de mûrier, le multicaule est celui qui paraît avoir le mieux réussi; il donne une feuille large, tendre et nourrissante.

Toute cette côte montueuse rejette la route assez près de la mer; on sent qu'on s'éloigne de la capitale; on rencontre de moins en moins ces boutiques d'épicerie, pareilles aux *pulperias* des pampas, où le noir s'enivre avec de mauvais rhum et de l'arack distillés dans les *guildiveries* trop nombreuses de la colonie. Le paysage devient plus accidenté; la culture n'a pu changer l'aspect extraordinaire de ces collines tourmentées, que les volcans ont sillonnées de crevasses et de fissures. Une fois sur la rive droite de la rivière de l'Est, qu'on prendrait pour un des ruisseaux formés de neiges qui tombent du sommet des Andes dans les vallées de l'Aconcagua, on traverse des bois mal venus, dont la racine plonge dans la lave refroidie depuis des siècles. Au-delà de cette ancienne *coulée* s'élève le village de Sainte-Rose, vraie patrie du créole; ce canton, le dernier de la partie *du vent*, a

pour pointe extrême le Piton-Rond, de forme conique, au pied duquel s'étendent de splendides sucreries. Rien n'est triste et mélancolique comme cette plage bornée par une barrière de lave que la mer attaque sans cesse avec un bruit lamentable. Des routes praticables pour les chariots contournent les hauteurs jusqu'aux environs de l'anse aux Cascades, creusée au pied du Piton-Rouge. On est arrivé au désert qui sépare les deux parties de l'île, en s'interposant entre elles sur toute la pointe sud-est.

Ce désert, ce sont les *Brûlés* anciens et nouveaux; là, le chemin cesse de mériter son nom de route royale. Au-delà de la rivière du Bois-Blanc, commencent des forêts singulières, assises sur des laves qu'on croirait à peine refroidies; ces laves sont transparentes comme le verre, au point de faire craindre qu'elles ne se brisent sous les pieds des chevaux, ou ne fléchissent comme une matière encore en fusion. Une végétation extraordinaire s'est développée sur ce sol jadis couvert d'une couche de feu; parmi les arbres torturés dont le tronc noueux reproduit tous les efforts des racines qui se tracent un passage sous cette croûte solide, parmi les crevasses où les eaux pluviales se conservent transparentes sous les branchages enchevêtrés, se dresse le tronc blanc du *takamaka*, dépouillé de son écorce, mort depuis long-temps. C'est sans doute la présence multipliée de ces squelettes de la forêt qui a fait donner à la localité le nom de Bois-Blanc. A mesure qu'on gravit la colline, la route disparaît sous les fougères, sous les herbes, sous une épaisse moisson de graminées plus hautes que la tête du cavalier. De petits nègres, perdus dans ces gigantesques touffes de plantes tropicales, s'appelaient, comme des perdreaux dans les blés, quand je débouchai au trot sur la cime du *Rempart*, limite de la forêt. Je fis halte dans une cabane, où deux créoles au chapeau pointu préparaient des lignes de pêche. Tandis que je déjeunais avec un poisson enveloppé dans une feuille de bananier et un morceau de pain détrempé par la pluie, mon guide changeait le vin en eau, c'est-à-dire qu'il remplissait au ruisseau voisin une bouteille vidée par lui sur la route. Après le nuage reparut le soleil. Les deux créoles descendirent vers la mer, et bientôt je pus les voir, perdus à des profondeurs infinies au-dessous de l'escarpement où je me reposais, sauter avec leur frêle pirogue sur les vagues agitées; ils retirèrent de l'eau, au bout des lignes, de ces beaux poissons d'un rouge brillant qui fourmillent autour de l'île. La pêche est pour les *petits blancs* une véritable passion; s'ils n'ont pas de pirogue, ils s'en vont à l'embouchure des rivières prendre dans des filets les petits poissons

qui arrivent par myriades à certaines époques, ou bien, remontant les cours d'eau, ils cherchent l'anguille, que son instinct porte à tourner le dos à la mer, à atteindre les bassins assez profonds, pour ainsi dire suspendus à moitié du chemin des montagnes, où l'on s'étonne de la rencontrer. Dans les habitations situées sur le bord de la plage, il y a aussi un noir pêcheur chargé d'alimenter la table des produits de la mer et des ruisseaux (1). L'Océan doit nourrir l'insulaire.

Le Rempart du Bois-Blanc est véritablement un mur coupé à pic, planté de très beaux arbres éclaircis par la hache, à travers lesquels on découvre le *Brûlé*, se déroulant depuis les flancs du piton de Fournaise jusqu'à la mer. Arrivé là, le cœur manque pour traverser cette sombre et morne solitude qui n'est ni dorée comme le désert, ni nuancée de lichens comme les roches les plus arides. Le soleil, plus brûlant encore après l'orage, faisait mieux sentir le prix des frais ombrages du Rempart. Je conçois parfaitement que beaucoup d'habitans de l'île se soient arrêtés sur la hauteur, sans aller au-delà. Il fallut, au pas de ma mule fatiguée, suivre la rampe par laquelle on descend en pente douce sur le champ de lave : n'ayant plus d'autre ombre que celle de mon chapeau, j'en conclus qu'il était midi. Cependant il soufflait du large une brise vivifiante; la chaleur ne semblait point étouffante comme au Bengale, mais ferme et presque agréable comme sur le littoral du Pérou. La grande difficulté, c'était de faire passer une mule prudente et circonspecte à travers les mille crevasses du sol; rebelle à toute direction de ma part, la bête s'obstinait à choisir la route : tantôt tendant le pied pour sonder des pâtés de lave enroulés comme d'énormes colimaçons, tantôt se rassemblant pour franchir avec confiance une large fissure, elle trottait, et marquait avec les mouvemens de son oreille les impressions d'un instinct curieux à étudier.

Cette plaine désolée était, il n'y a pas long-temps, couverte de forêts, depuis le pied de la Fournaise jusqu'à la mer, comme les contrées environnantes. Un soir, le volcan se couronna de flammes et de fumée; de la forge en travail se mirent à ruisseler avec un pétillement extraordinaire des torrens, des rivières de feu; puis la lave, s'avançant ici par avalanches et là par larges nappes, enleva les grands bois tout debout et comme implantés sur cette matière incandescente, dont

(1) Le produit annuel de la pêche peut s'élever à cent cinquante mille kilogrammes de poissons frais; cette industrie occupe environ cinq cents individus libres et esclaves, et emploie près de deux cents embarcations.

la brûlante chaleur crispait leurs feuilles et tordait leurs branches. Les arbres, précipités dans la plaine, jusque sur la plage, disparurent absorbés sous ces masses en fusion que la mer arrêta au milieu de leur course, et changea en roches solides avec un fracas épouvantable. De bien loin à la ronde, on arrivait pour contempler cette lutte acharnée de deux élémens; les navires étaient éclairés dans leur marche par ces lueurs empourprées qui faisaient pâlir les étoiles, et les navigateurs carguaient leurs voiles afin de jouir du magnifique spectacle qui frappait leurs yeux d'une façon inattendue. Il ne fallut peut-être qu'une nuit pour changer en désert tout un pays boisé; autour du cratère, qui se repose pendant l'hivernage et lance sa fumée pendant la saison sèche, on distingue les lignes violettes et noires tracées par les flots de lave. Sur des hauteurs abritées par un ravin, par une fissure, paraissent encore de grands takamakas blancs et morts comme ceux du Vieux-Brûlé, dans les troncs desquels niche, dit-on, le paille-en-queue, ce bel oiseau des tropiques au plumage argenté. Le fait me semble douteux; cependant j'ai vu beaucoup de ces hôtes de la plage voler au-dessus de ma tête en se dirigeant vers ces arbres dépouillés où les oiseaux de terre n'oseraient plus se poser.

Le piton de Fournaise est l'un des moins hauts de l'île : on lui donne 2,200 toises d'élévation, c'est-à-dire un peu plus des deux tiers du piton des Neiges, le seul où l'on trouve de la glace en toute saison; ce dernier est un volcan éteint comme la plupart de ces autres cimes chenues si souvent voilées par les nuages de la mousson. Saint-Denis et Saint-Paul ont aussi leurs *pays brûlés*, et plusieurs personnes pensent que, les cratères s'étant successivement refermés en commençant par le nord-est de l'île, la Fournaise, située à la pointe sud-est, ne tardera pas à s'éteindre à son tour; mais peut-on assigner aux plus inexplicables phénomènes de la nature une marche, une direction absolues? L'espace envahi par la dernière *coulée* a environ deux lieues d'étendue du Rempart à la pointe de Tremblet. En s'arrêtant à cette pointe, la lave a bouleversé le sol. Bondissant par-dessus des roches, elle les a déplacées ou recouvertes de façon à laisser du côté de la mer des grottes profondes envahies à moitié par des arbres et des lianes, tant la végétation est vigoureuse et prompte à reprendre le dessus dans les régions tropicales. Sur ce point, le chemin n'est plus praticable. Arrivé sur un roc abrupte d'où je ne pouvais plus faire descendre ma monture, assailli par un grain furieux, je n'eus plus d'autre ressource que de laisser sur son piédestal la mule revêche et de chercher un abri dans les grottes. La pluie augmentant, l'eau ruisselait et formait des

lacs. Tout à coup, de dessous une pirogue neuve renversée près du cap, je vis sortir six grands créoles, charpentiers et bûcherons, qui vinrent se réfugier près de moi. Leur patois, leur accent, les traits assez réguliers de leurs visages d'un blanc mat, leurs façons et leurs propos, tout me rappelait les *petits habitans* de la Haute-Louisiane, du Bas-Canada, de l'Illinois. Comment se fait-il que ces Français anciens aient pris à la fois sur une île d'Afrique et sur le continent américain des allures semblables? D'où vient qu'en s'éloignant d'un type commun, ces familles, qui se sont rapprochées de la nature, aient marché parallèlement? Ne faudrait-il pas conclure de là que la civilisation, en perfectionnant le caractère des peuples, leur donne ces nuances tranchées, ces différences si sensibles qui les distinguent les uns des autres?

Tout en fumant leur petite pipe de boucanier, à laquelle ils s'empressèrent à l'envi de me laisser allumer un *chiroute* de manille, objet nouveau pour eux, les bûcherons me donnèrent des renseignemens sur la route à suivre; ils me citèrent l'un après l'autre les quarante espèces de bois propres à la construction et aux travaux d'art que fournit leur île; mais comment présenter à des Européens des noms comme ceux-ci : bois blanc, bois de nate, bois de pomme, bois de nèfle, etc? On reconnaît là les anciennes appellations appliquées par les premiers habitans à des espèces nouvelles; les savans sont venus trop tard pour changer ces naïves nomenclatures, qui sont les mêmes dans toutes les colonies. Les pièces de bois que ces bûcherons travaillaient devant moi, ils les amenaient des hauteurs voisines tout équarries en les faisant glisser à force de bras; puis ils les creusaient en pirogues qui, conduites par une pente rapide de la pointe sur la plage, étaient hissées à bord d'une barque et dirigées sur Saint-Pierre. Tout à coup la barque à l'ancre au pied du rocher, ne pouvant plus résister à la violence des vagues, se mit à fuir devant la tempête; ma mule, résignée, demeura seule comme le point de mire de l'orage. Il ne fallut pas moins des six bûcherons pour la forcer à rentrer dans le sentier; mais je m'aperçus bientôt que sa corne était rongée au vif par l'effet de cette lave rude comme une lime. Quand les animaux souffrent, ils ne se plaignent pas, ils résistent et protestent.

Sur cette pointe lointaine, pays neutre à peu près entre les deux arrondissemens, les hôtels manquent, et on a recours à l'hospitalité créole; au petit hameau de Saint-Philippe, qu'on traverse à la sortie de ce désert, c'est au presbytère qu'on va frapper. Sur les grandes habitations, il y a des pavillons isolés du principal corps de logis où le

voyageur, l'ami, l'hôte convié séjournent volontiers dans une liberté parfaite sans être astreints à se rapprocher de la famille plus qu'ils ne le désirent. Là se trouveront rangés quelquefois sur les rayons d'une bibliothèque nos poètes les plus choisis; alors c'est un double plaisir de lire des vers là où il ne s'en fait pas. D'ailleurs une colonie, quelque pittoresque que l'ait faite la nature, n'est jamais un lieu très poétique par lui-même : là où il n'y a ni monumens, ni objets d'art, on est par trop heureux de se réfugier dans les livres, surtout lorsqu'on tombe en pleine récolte chez un planteur absorbé par la vue du sirop qui coule de ses cannes.

Une fois le Grand-Brûlé franchi, nous voilà dans la partie *sous le vent;* moins découpée de petites anses, la côte s'allonge presque en ligne droite sous le flot plus régulier qui la bat. Bientôt se déploient les vastes sucreries de Vincendo, qui font le pendant de celles du Piton-Rond : plus loin fument les usines de la ravine à l'Angevin; le boulanger mulâtre, qui s'en va sur son âne distribuer les pains aux portes des maisons, annonce qu'on se retrouve en pays civilisé. Une route monotone, parce qu'elle traverse des terres cultivées, amène le voyageur au milieu du village de Saint-Joseph, et l'on regrette presque les nuées de l'autre rive, tant le soleil est piquant sur ces chemins poudreux; et puis, quoi de plus niais que de galoper en escarpins, un parasol à la main, devant de belles et riches demeures bien fermées, bien ombragées, où chacun se repose sur des nattes en attendant le soir? Comment frapper à ces volets demi-clos pour demander au passage une orangeade, un simple fruit qui mettrait tant de valets en rumeur? La cabane vous attire mieux; le voyageur sent que le pauvre, heureux et fier du verre d'eau qu'il offre, montrera un certain empressement à l'accueillir. Les grands champs de cannes vertes, au milieu desquels surgissent les têtes de noirs, sont tristes à l'œil; ils offrent trop crûment le symbole du rude travail de l'esclave sans salaire et de l'opulence du maître. Mais ce qui me frappa devant ces maisons, entourées de jardins parfois délicieux et assises au bord de la mer, ce qui leur donne un air de gaieté, ce sont des volières charmantes pleines de jolis oiseaux apportés, comme les arbres de l'enclos, de toutes les parties du monde. Dans un pays dépeuplé de volatiles, on a senti le besoin d'entendre autour de soi le gazouillement si vif et si joyeux dont on ne peut se passer là où il n'y a pas d'hiver, et par suite pas de printemps. A Saint-Pierre, à Saint-Denis, à Saint-Paul, j'ai admiré ces volières où le chardonneret d'Europe, trop connu pour que nous l'admirions, rivalise avec le cardinal et le bengali; je ne pouvais

les voir sans me rappeler les cages dorées suspendues aux voûtes des églises à Lima.

Grace à l'extraordinaire variété des sites, le paysage change d'un village à l'autre; au sortir des plantations coupées de distance en distance par des collines, par des ravins, par des cours d'eau habilement ménagés, on aperçoit Saint-Pierre, la troisième ville de la colonie. Ce qui la distingue des autres, c'est une apparence de port; l'embouchure de la rivière d'Abord abrite les caboteurs de la côte durant la saison dangereuse. Ces caboteurs sont en petit nombre, car on porte à peine à cent le nombre des marins appartenant au pays, et cela s'explique. Les navires, n'étant pas plus exposés autour de l'île que dans les deux rades, s'en vont eux-mêmes de quartier en quartier chercher leur chargement; alors le cabotage est à peu près supprimé. Les sucres, cueillis dans la banlieue richement cultivée, sont emmagasinés dans de vastes hangars le long du quai; de beaux attelages de mules amènent leurs lourdes charges par des routes pleines de poussière, mais bien entretenues. Saint-Pierre est un canton opulent, joyeux, qui paraît avoir moins souffert que les autres des mauvaises récoltes et des spéculations hasardées. Depuis le bord de la mer jusqu'à une ligne de montagnes d'un bleu foncé, nettement découpées dans un ciel magnifique, c'est-à-dire sur l'espace de plusieurs lieues, s'étendent de belles plantations arrosées avec soin. Il s'échappe du flanc de ces roches azurées des ruisseaux d'une limpidité extrême et assez puissans pour être employés comme moteurs dans les usines. L'eau, conduite par des canaux faits de planches, suspendus parfois à de grandes hauteurs, tombe sur la roue démesurée qui met en mouvement les cylindres destinés à broyer les cannes. Dans toute la partie *sous le vent*, moins abondante en rivières, on a su utiliser les plus petits ruisseaux; aussi de toutes parts entend-on murmurer l'eau qui bondit dans les fossés, comme si elle était heureuse de courir à son gré, après avoir servi aux besoins de l'homme.

Appuyée comme Saint-Denis sur un ravin profond creusé verticalement par la rivière d'Abord, décorée d'une place carrée où la garnison s'exerce à l'ombre des arbres verts, coupée de rues régulières, de jardins, la ville de Saint-Pierre se pavane le long de sa plage de sable et de galets; elle est assise là comme la capitale de la région des sucres qui s'étend depuis la fin des *Brûlés* jusqu'aux cafeteries de Saint-Leu. Quand on a dépassé Saint-Louis, hameau charmant à cause des ruisseaux qui coulent à pleins bords de chaque côté de la rue, aussi frais, grace à leur rapidité, que le soleil est brûlant, on ne tarde

pas à apercevoir sur la droite, au fond d'une vallée sablonneuse, le colossal établissement du Gol, qui doit englober toutes les sucreries du canton. On est surpris de voir des chameaux amenés de Mascate se promener dans une cour côte à côte avec les mules du Poitou. Si ce n'était la rareté des fourrages, il est probable qu'on verrait aussi des éléphans sur cette île, qui, moins rapprochée de l'Europe, dont elle relève, que des quatre autres parties du monde, tire ses bestiaux, ses bêtes de somme et de trait, ses chevaux de selle, indistinctement et à son choix, de France, d'Arabie, de Sydney, de Madagascar, de Buénos-Ayres (1). Vu des hauteurs voisines, l'étang salé du quartier de Saint-Louis, allongé en croissant sur le bord de la mer, avec laquelle il communique en certaines saisons, et comme envahi par les monticules mouvans d'un désert tout africain, présente un aspect de désolation absolue, de grève stérile et d'eau impotable dont l'île offre peu d'exemples; mais il lui fallait cela pour être complète.

Comme je redescendais la colline élevée que contourne la route en livrant aux regards une immense étendue de flots scintillans et de sables dorés, je vis s'avancer vers moi un convoi assez nombreux de nègres des deux sexes conduits par des gendarmes et les menottes aux mains. Si vous demandez quels sont ces malfaiteurs, on vous répondra : des noirs marrons, jeunes filles à tête folle, au cœur ardent, vieillards au front gris, aux regards sournois, coupables de s'être ennuyés à bêcher les cannes à sucre, et d'avoir cédé à l'instinct qui les portait à fuir. Pendant la halte du jour, on les fera s'asseoir sous un hangar, les pieds sur une barre de fer à laquelle s'adaptent des grilles, et là, bien scellés, ils prendront un repas quelconque sous la surveillance des gardiens. De pareilles rencontres, et elles ne sont pas rares, vous font tout à coup tourner les regards vers la France avec une amertume inexprimable. Quelque chose vous dit au fond de votre cœur révolté que le temps de l'esclavage est fini, par cela seul que, partout où il règne, la loi naturelle est logiquement abolie. Moins sensible que moi à une misère dans laquelle il vivait lui-même, mon guide regarda passer ses camarades d'un œil qui semblait dire : C'est bien fait pour vous, misérables! Et cette stupidité en lui, fruit nécessaire de l'esclavage, m'affligeait cruellement. Mais détournons nos regards

(1) Le nombre des bestiaux est évalué environ à 60,000, parmi lesquels les chevaux, les mules et les ânes entrent à peu près pour 11,000. On a essayé aussi d'acclimater le buffle de Malabar dans la colonie. Les esclaves possèdent en outre plus de 70,000 porcs.

de ces spectacles honteux pour l'humanité : chassons loin de nous le souvenir de ces histoires, de ces faits qu'on voudrait n'avoir ni vus ni entendus; continuons notre route par-delà la ravine des Avirons, qui sert de limite aux dunes. La nuit vient, le soleil se cache derrière les mornes, qui projettent jusque sur l'Océan leurs ombres immenses; peu à peu, sur le ciel un instant désert, s'allument les planètes et les constellations de l'hémisphère austral; au-dessus de nos têtes scintillent les deux groupes d'étoiles à demi nébuleuses que les marins appellent dans l'Océan Pacifique *les Magellans*, dans l'Océan indien *Maurice* et *Bourbon*. La lune, comme accrochée sur la cime d'un cratère éteint, laisse tomber ses lueurs étranges à travers les ravins, les fissures des montagnes; à cette heure, tout travail a cessé dans l'île; le noir, qui siffle en courant à travers les cannes, est parti en course pour son propre plaisir, non pour le service du maître; insouciant de la menace et du châtiment, tant que les ténèbres le cachent, il vagabonde.

Saint-Leu, joli bourg resserré entre la plage et des collines abruptes, bâti parallèlement à la mer, ne consiste guère qu'en une longue rue plantée de ces cèdres effilés qui décorent les quais de Pondichéry. C'est le grand entrepôt des cafés de la partie *sous le vent;* les produits de cette côte, moins battue par la tempête, n'ont pas la saveur alcaline qu'on reproche avec un peu de prévention peut-être à ceux de la partie *du vent*. Toutefois, on conçoit qu'un terrain plus sec, plus semblable à celui de l'Yemen, soit aussi plus favorable au développement et à la maturité parfaite d'un fruit apporté de cette contrée. Les gourmets non-seulement distinguent, en le buvant, sur quelle partie de l'île a été cueilli le café, mais encore se vantent de reconnaître le *crû*, l'habitation, le coin du champ où la fève a mûri. Sans pousser aussi loin l'art de la dégustation, on ne peut s'empêcher d'admettre l'excellence des cafés de l'île Bourbon et de déplorer cette manie qu'ont eue les planteurs de substituer, en maints endroits, à la culture d'un arbuste qui faisait leur véritable richesse, celle de la canne à sucre, multipliée dans tant de colonies d'une façon extraordinaire et remplacée même dans des latitudes tempérées avec quelque succès (1). Ceci explique le cri

(1) Les cafeteries de Bourbon, qui donnaient, en 1832, 1,129,750 kilogrammes, ne rapportaient plus, en 1836, que 928,200 kilogrammes, tandis que les sucreries présentent pendant la même période une progression croissante dont le chiffre s'élève de 19,264,900 kilogrammes à 23,384,116 kilogrammes. La culture du giroflier semble être la seule qui se soit maintenue d'une façon à peu près égale; la moyenne, pendant le cours des mêmes années, a été de 403,506 kilogrammes. Cette précieuse denrée est expédiée en grande partie dans les Indes, d'où la colonie tire en retour

de détresse poussé par-delà les mers par les colons épouvantés d'une concurrence qui coïncide si malheureusement avec les dépenses énormes dans lesquelles ils viennent de s'engager en établissant des moulins à vapeur.

On peut considérer le canton de Saint-Leu comme le plus chaud de toute l'île; quand le soleil darde en plein sur la mer calmée, le thermomètre, qui ne monte pas à Saint-Denis au-delà de 26 degrés, doit, sur cette côte brûlante, s'élever à 30 au moins. On se croirait alors à ces derniers jours de l'été à Calcutta, où les cigognes s'en vont d'un vol hardi chercher quelque fraîcheur dans les régions supérieures de l'atmosphère, se balançant à des hauteurs prodigieuses sous un ciel bleu comme celui de l'Égypte. Aussi je plains le voyageur qui, comme moi, sera réduit à gravir à pied, sur une route pavée de larges pierres glissantes, des collines arides, déboisées, suspendues au-dessus de la Grande-Ravine. C'est par un sentier en zig-zag, heureusement ombragé de *mimosas* à la partie culminante, qu'on arrive avec d'horribles fatigues à la ravine des Trois-Bassins. Mais aussi quelle nature! quels paysages variés, quels horizons splendides renouvelés incessamment! Il faut bien que le soleil soit à l'unisson des grandes scènes qu'il éclaire. En rentrant au milieu des plantations de cannes, largement coupées d'avenues immenses dans lesquelles s'épanouit la rose de Bengale en longues allées, on retrouve par instans la mer scintillante comme un miroir d'argent; des navires descendent péniblement la côte en louvoyant; la brise les abandonne, et ils restent immobiles avec leurs grandes voiles aplaties sur les mâts, tandis que le goëland et le paille-en-queue effleurent les flots de leurs ailes. A la pureté de l'atmosphère, on prend confiance dans ce climat tropical, qui a le bien rare privilége d'être à la fois magnifique et salubre. Aucune maladie

presque tout le riz dont elle a besoin pour nourrir ses noirs. L'île Bourbon cueille elle-même environ 800,000 kil. de riz, dont la récolte a lieu deux fois par an (de février en mai, d'octobre en novembre); mais elle en reçoit de Madagascar à peu près 2 millions et des Indes 12 millions de kilogrammes. On voit combien il s'en faut qu'elle se suffise à elle-même sous ce rapport. La quantité de blé que produit la colonie est aussi fort au-dessous de ses besoins, bien que, sur une population de cent mille ames, quinze mille personnes au plus mangent du pain; la douane permet l'introduction des grains du Bengale et des farines américaines. Le cacaoyer a cessé d'être cultivé d'une manière spéciale; mêlé çà et là aux girofliers, aux caféiers, il donne à peine 10,000 kilogrammes. Enfin le coton, qui, par son prix trop élevé (1 fr. 40 cent. le kil.), ne peut soutenir la concurrence avec celui des États-Unis, de l'Inde, de l'Égypte, à cause de la cherté des transports surtout, a disparu à peu près complètement.

endémique n'afflige la colonie; le chiffre des mortalités (2, 36/100 p. 100, ou environ un 42e, fourni par toute la population libre, dont les deux tiers au moins se composent d'Européens de naissance ou d'origine) est à peine égal à celui que présentent les calculs analogues faits sur l'ensemble des départemens de la France (1). Dans toute l'île, on ne rencontre pas d'animaux féroces ou nuisibles; les singes n'y viennent pas comme à Maurice dévaster les plantations, et le serpent, le fléau de l'Inde, n'y menace ni l'homme, ni les bestiaux. De vieux colons vous diront tout bas dans l'oreille qu'on a découvert depuis quelques années des reptiles déposés sur la plage par des Anglais; mais nos voisins ne sont pas Carthaginois à ce point : ils se contentent, dans leur sollicitude pour la race noire, d'inquiéter les habitations par certaines brochures rédigées dans un esprit d'émancipation sur lequel on ne se méprend guère.

A l'embouchure de la rivière de Saint-Gilles, qu'on traverse au sortir du quartir de Saint-Leu, et dans l'anse de ce nom, le gouvernement avait songé à creuser un port, mais l'expérience a prouvé qu'il faudrait au moins six années et bien des millions pour achever ce travail. Pour comble de malheur, cet abri offert aux navires les eût entraînés loin de la capitale et à une distance assez considérable de toute ville. Ici, nous avons à gravir encore une colline très élevée, dominée à des hauteurs infinies par le Brûlé de Saint-Paul, puis par le Grand-Bénard, le second des pics de l'île; sur le revers opposé de cette colline, on jouit d'un panorama vraiment merveilleux. A droite, au-delà des vallons escarpés qu'arrose le Bernica, et sur lesquels s'échelonnent en gradins des plantations de toute espèce, café, girofle, maïs, se profilent des montagnes abruptes, sombres, développées en demi-cercle jusqu'à la mer. A leur pied s'étend un delta formé par les cailloux que promènent les torrens et que repoussent les vents alisés; à travers cette plaine pierreuse, impossible à cultiver, serpente la rivière des Galets, tantôt réduite à un filet d'eau, tantôt débordée. Dans ce vaste tableau se trouve circonscrit un autre paysage qui en est le premier plan; il se compose de la ville de Saint-Paul vue à vol d'oiseau, découpée de vergers, cernée par son grand lac, assise devant une belle rade où se balancent de nombreux navires. A mesure qu'on descend par la rampe taillée dans le roc comme un escalier, la

(1) Sur 3,426 esclaves ayant dépassé l'âge de soixante ans en 1836, il s'en trouvait 258 de quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans, et 24 de quatre-vingt-dix à cent ans. On est surpris de ces exemples de longévité dans une race qui habite les régions tropicales et sort en grande partie des régions les plus malsaines de l'Afrique.

mer disparaît en s'affaissant, les montagnes grandissent, la ville dans laquelle on entre présente à l'œil satisfait des fleurs et des fruits qui s'épanouissent et se colorent au milieu du frais ombrage des jardins. Quelques champs de riz à moitié inondés verdissent par endroits. Comme pendant aux cocotiers que baignent des eaux douces empruntées au lac, se dressent près des flots salés de l'Océan, par bouquets ou isolés, des dattiers dont les grappes énormes feraient bondir de joie l'Arabe exilé de son désert. En voyant l'admirable position de cette ville, la gaieté de ses rues, l'air d'aisance que respirent ses maisons avec leurs enclos baignés de larges fossés, on conçoit qu'elle aspire à devenir la capitale de l'île. Le gouvernement français avait même eu l'idée, pour calmer les prétentions des habitans, de transporter à Saint-Paul la résidence des cours judiciaires; mais ceux de Saint-Denis firent entendre des plaintes si amères, qu'il fallut revenir à l'ancien ordre de choses. Aux États-Unis, quand une ville a pris par son commerce assez d'accroissement, on choisit quelque place naissante et moins favorablement située pour en faire le chef-lieu de la province; mais peut-on établir deux capitales dans une colonie dont la population blanche ne suffirait pas à former ce que nous appelons une ville de troisième ordre?

A l'extrémité du delta dont nous avons parlé, est situé le hameau de la Possession, ainsi nommé du lieu où prirent terre pour la première fois les navigateurs français. Entre ce petit établissement, le plus ancien de l'île, et la capitale, se dresse un amas de montagnes aussi inhabitables que le Grand-Brûlé, auquel elles correspondent, en formant la limite opposée de la partie *sous le vent*. Une route, praticable à dos de mulet, traverse ces hauteurs sauvages, largement crevassées par les pluies de l'été et par les bouleversemens qu'ont opérés sur cette pointe les volcans depuis long-temps éteints. Au lieu de suivre ce pénible sentier, montons à bord d'une de ces barques échouées sur les galets; elles nous conduiront à Saint-Denis, malgré une mer toujours houleuse, malgré le calme et les grains, sous la direction d'un créole, pilote expérimenté; les avirons, un peu lourds pour nos bras, sont mus par des noirs de bonne humeur, qui chantent des refrains bizarres. On suit une côte presque partout inabordable, excepté sur quelques points, à l'embouchure de vallées étroites, où les pêcheurs se bâtissent des huttes. A en juger par ces noms, la *ravine de la grande chaloupe*, *la ravine à Jacques*, *la ravine à malheur*, on devine qu'il a dû se passer par là, au temps des flibustiers, de curieuses et tragiques histoires. C'est par l'une de ces gorges que

les Anglais, je crois, débarquèrent une partie de leurs forces en 1810, afin de tomber sur Saint-Denis du haut des mornes. Du cap des Lataniers, on file sur le cap Bernard, muraille de rochers perpendiculaires trouée par le flot en cavernes profondes; la mer y mugit comme sur les points les plus sauvages de la côte de Bretagne. Mais déjà on découvre la rade, les navires de guerre mouillés en tête de la ligne, les chaloupes de *batelage* qui portent du bord au quai les passagers et les marchandises, les ponts volans fixés sur pilotis à une vingtaine de toises dans la mer, abaissant au-dessus des barques les poulies qui enlèvent, aux cris des noirs, les sacs de riz, les caisses, les vaches et les mules. Cette ville, qu'on avait trouvée si petite en débarquant d'Europe ou des Indes, semble avoir grandi aux yeux de celui qui vient de faire le tour de l'île.

La situation de Saint-Denis est moins attrayante que celle de Saint-Paul; cependant la petite capitale, couronnée de montagnes en amphithéâtre, se présente bien et rappelle un peu Valparaiso. La rivière, dont la source se cache aux environs de la plaine d'Afouge et de la plaine aux Chicots, au flanc d'un piton volcanique, arrive brusquement dans la vallée par un défilé d'une profondeur effrayante, qui va s'élargissant jusqu'à la mer; sur la rive gauche se prolonge un ravin escarpé, couvert dans toute sa longueur de jardins où mûrissent peut-être les meilleurs fruits de la colonie. D'en bas, cette muraille basaltique, tapissée de verdure, incrustée de rampes et de chemins en pente douce, que bordent les agaves et les acacias, semble un gracieux parterre suspendu au sommet d'un rempart. D'en haut, l'œil plonge sur le ruisseau, sur ses bords bien ombragés, où des moulins se cachent au milieu des plus frais bosquets. La ville est assise entre une grève de sables fins, plantée d'arbres verts, et ce demi-cercle de montagnes, dont la base, près du Fort-Blanc, se revêt de bois touffus. La plaine des exercices et la poudrière se trouvent au-dessous de cette petite forêt, j'allais dire de ce *máqui*, car c'est sous son ombre que j'ai lu *Colomba* (1). Dans la ville, il n'y a pas d'édifice qui mérite d'être cité; les rues de la partie marchande, coupées à angle droit, sont bordées, vers le centre, de boutiques, de magasins, tous européens, et se terminent par de jolies habitations d'un aspect moins uniforme; la claire-voie, le *barreau*, s'ouvre sur des bosquets; des allées tournantes conduisent au pavillon, souvent fait de planches, mais propre, aéré, bien adapté au climat. Parmi les productions des îles et des continens voisins, on

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er juillet 1840.

remarque surtout le *ravenala* de Madagascar, l'arbre du voyageur, aux fruits lisses et écailleux, aux longues feuilles en éventail, qui a la propriété de conserver dans son tronc poreux une grande quantité d'eau. En remontant la principale rue qui part de la mer, on arrive au Jardin du Roi, qui est fort petit, mais arrosé de bassins (1), et distribué avec goût. Les promenades du matin y sont charmantes et instructives même, quand on a pour cicerone le directeur, M. Richard, qui, après avoir étudié la botanique et pratiqué l'horticulture dans les quatre parties du monde, est venu continuer ses travaux sur cette île curieuse, déjà explorée par lui dans toutes ses localités. Il donne ses soins particuliers à des pépinières établies dans le but de fournir aux colons les arbustes à fleurs et les arbres à haute tige, qui sont le plus bel ornement des lieux cultivés.

La circonférence de l'île est de quarante-huit lieues; la population totale s'élevait en 1837 à 109,330 individus, dont 39,817 libres et 69,513 esclaves; ce qui ne donne guère qu'un habitant par deux hectares. Le nombre des affranchissemens, qui, de 1830 à 1843, a été, dans nos quatre colonies, de 39,820, paraît moins satisfaisant à Bourbon qu'à la Martinique et à la Guadeloupe (2) : on y compte en tout à peu près 10,000 individus de couleur libres; mais ils ne forment pas là comme aux Antilles, comme à la Nouvelle-Orléans, comme au Brésil surtout, une classe à part, indépendante par caractère, souvent menaçante. On a essayé d'introduire dans la colonie, à côté de ces travailleurs émancipés, des Indiens de la côte de Coromandel et de l'Orissa. Les premiers engagemens n'ayant pas été faits avec assez de discernement et de sagesse, les nouveaux venus, *koulies* et *parias*, peu satisfaits de leur sort, ont déserté l'île. De plus de 3,000 qu'ils étaient en 1830, il n'en est pas resté 1,500; aujourd'hui, c'est de loin en loin qu'on rencontre un turban rouge dans les bazars et sur les chemins. Cependant l'île voisine n'en a pas moins de 10,000 à 15,000, et bien qu'une première tentative ait été pour nous infructueuse, la question des immigrations s'est représentée d'elle-même, à propos de l'émancipation des noirs. La commission spéciale chargée d'examiner les questions relatives à l'esclavage et à la constitution politique des colonies a rédigé, sous la présidence de M. le duc de Broglie,

(1) La ville de Saint-Denis est approvisionnée d'eau par le canal Saint-Étienne, qui a 255 mètres de longueur.

(2) Le nombre des affranchissemens, depuis la fin de 1830 jusqu'à la fin de 1837, a été de 3,000 environ.

de longs et sérieux rapports sur ces matières pleines d'intérêt. Les débats sont ouverts; de leur côté, les planteurs de Bourbon ont envoyé un délégué à l'île de France pour y chercher des argumens contre les tendances abolitionistes de l'Europe. En attendant, le nègre *de pioche* est coté, comme dans les autres colonies, au prix de 1,500 francs environ.

Saint-Denis a un collége royal dans lequel cent cinquante élèves environ reçoivent une instruction pareille à celle que l'Université donne à la jeunesse française. Outre les maîtres d'usage, cette institution renferme un professeur de droit et un instructeur militaire; six bourses dans les colléges et les écoles spéciales de la métropole sont accordées à la colonie, au profit des élèves qui les ont méritées par leur zèle et leurs succès. L'instruction primaire est confiée tant à des instituteurs (appartenant quelquefois à la classe des hommes de couleur libres) qu'aux frères des écoles chrétiennes. Les sœurs de la congrégation de Saint-Joseph distribuent en grande partie l'enseignement aux jeunes filles. Ces dames ont aussi une maison à Pondichéry, et leurs services dans l'Inde ont été si bien appréciés, que la ville de Madras les a accueillies, et la capitale du Bengale les a demandées. La justice est administrée par une cour royale, deux cours d'assises et deux tribunaux de première instance; six juges de paix résident dans les principaux quartiers de l'île. En dehors de l'administration judiciaire et politique, il s'est formé dans la colonie des associations charitables destinées au soulagement des familles pauvres, car il y a de la misère même dans les pays où les besoins sont le moins multipliés. Les petits blancs, il faut bien le dire, montrent une extrême répugnance pour le travail manuel, qui, d'après leurs préjugés, les assimilerait aux noirs. Ainsi, l'esclavage est une des causes pour lesquelles l'industrie reste languissante dans l'île, ceux qui devraient être les meilleurs ouvriers fuyant par instinct les ateliers et repoussant toute apparence de sujétion.

La garnison, qui ne consistait qu'en deux compagnies d'artillerie, une demi-compagnie d'ouvriers et un demi-bataillon du deuxième régiment de marine (1), a été augmentée en 1841, dans la prévision des évènemens à venir; ce sont les soldats eux-mêmes qui ont défriché le terrain et préparé les baraques pour leurs compagnons attendus.

(1) Quand un petit roi de la côte de Madagascar, forcé par les Hovas de fuir son pays, mit sous la protection de la France l'île de Nose-Bey, sur laquelle il s'était réfugié, on envoya, pour garder le pavillon, un détachement de la garnison de la colonie.

Les troupes de la garnison sont réparties dans les principales localités de l'île; chaque village a son canon qui règle, le matin et le soir, le mouvement de la rade et l'heure de la retraite pour les noirs. A ces troupes réglées on doit ajouter les milices, qui s'élèvent environ à sept mille hommes; un cinquième se compose d'hommes de couleur, parmi lesquels on compte plus de vingt officiers. Quand le gouverneur va, au nom du roi, qu'il représente, ouvrir la session, il est escorté par un détachement de cavalerie, compagnie supplémentaire, formée de la jeunesse élégante et riche comme la 13e légion de Paris. Le service se fait généralement avec zèle et régularité. Le petit blanc surtout se montre empressé à remplir les devoirs de citoyen; au premier appel, il descend la montagne, pieds nus, tenant sur l'épaule le fusil soigneusement enfermé dans le fourreau de cuir. Il n'a pas d'uniforme, mais ses habitudes de chasseur, sa fierté personnelle, qui le porte à se placer si fort au-dessus de la classe mêlée, en ont fait et en feraient encore un bon soldat. Il a donné plus d'une preuve d'énergie et de patriotisme dans les évènemens dont l'île a été le théâtre de 1793 à 1818.

Depuis le commencement de la révolution jusqu'en 1803, la colonie se gouverna elle-même. Au gouverneur déposé se substitua une *assemblée coloniale*, laquelle se mit à suivre de son mieux le mouvement qui s'opérait en France; cependant son zèle pour les idées de liberté se trouva en défaut sur un point important; les agens du pouvoir central envoyés pour proclamer sans façon l'abolition de l'esclavage ne purent pas même débarquer dans l'île. Les premiers élans de l'enthousiasme révolutionnaire une fois calmés, les modérés l'emportèrent; bientôt cependant il y eut contre eux une réaction terrible; cent huit des principaux habitans, condamnés à la déportation, prirent le chemin des Seychelles; une frégate anglaise se trouva là, qui coula leur navire et se chargea de faire périr dans les flots ceux auxquels le parti vainqueur avait voulu laisser la vie. Devenue une petite république, la colonie traita d'égale à égale avec les puissances, reçut les ambassadeurs de Tippoo-Saheb et lui fournit des secours. Elle-même se fit représenter près du nabab par un agent qui l'aida dans ses guerres contre les Anglais; cependant la garnison était réduite à cent cinquante hommes!

Grace aux corsaires qu'elle lançait vers les côtes de l'Inde, grace aussi à l'admission des navires étrangers sur ses rades, l'île, abandonnée de sa métropole, continua de prospérer. Sous l'administration du gé-

néral Decaen, arrivé à l'île de France en septembre 1803, ce brillant état de choses se soutint encore jusqu'à ce que les croisières ennemies trop multipliées vinssent mettre un terme au double genre de commerce qui enrichissait la colonie. En juillet 1810, les Anglais débarquèrent par deux côtés sur Bourbon, au nombre de quatre mille; une centaine de soldats européens, soutenus de deux compagnies mobiles de créoles et de 1,200 miliciens, leur opposa une vive résistance. La victoire resta à l'ennemi, qui quatre mois plus tard s'emparait aussi de l'île de France. En 1815, l'île Bourbon nous fut rendue; les habitans, las de ces changemens de maîtres, adoptèrent le nouveau régime qui rendait au pays son ancien nom. Aux cent-jours, la population et les troupes refusèrent de reconnaître l'autorité impériale d'une part, et de l'autre dédaignèrent d'obéir aux Anglais qui sommaient la colonie de se mettre sous la protection fort équivoque du pavillon britannique. Le blocus fut continué, puis l'ennemi se retira trois mois après, mais non sans avoir capturé le long de la côte quelques navires désarmés.

Il s'en faut de beaucoup que l'île Bourbon, appauvrie depuis quelques années, puisse rivaliser de luxe avec l'île de France, sa voisine; ici l'influence anglaise se fait sentir. Entre le Port-Louis, les Indes orientales et le Cap, des relations incessantes sont établies, qui donnent à la localité un mouvement, une animation qu'on ne peut s'attendre à trouver dans les petites villes de Saint-Denis et de Saint-Paul. Tout au plus même si l'on rencontre à Bourbon cette gaieté que les employés civils et militaires de Madras viennent chercher à Pondichéry, et que la Louisiane, devenue américaine, avait su conserver si long-temps. Il semblerait que les colons s'ennuient sur leur île, tant ils sont enclins à braver les périls et les fatigues d'une navigation de trois mois, à franchir une distance de près de quatre mille lieues pour venir en Europe jouir du produit de leurs récoltes; désormais les communications multipliées et faciles attirent le planteur en France, comme elles entraînent le provincial à Paris. Aussi les rues des petites villes, celles de la capitale même, sont peu bruyantes; à peine le soir verra-t-on quelques promeneurs assis sur le quai, les yeux tournés vers la mer souvent menaçante, respirer le frais un instant pour revenir dans l'intérieur de la famille passer l'heure des visites. Alors, à travers les arbres du jardin, derrière les feuilles si larges agitées par une brise légère comme des rideaux de verdure, on entendra le piano redire les contredanses et les galops de la saison passée; mais la grande voix de l'Océan domine cette musique, et l'on se croirait captif sur cette

plage où la vague semble crier un éternel qui vive! A ces mêmes heures, la grosse et folle joie retentit dans les faubourgs, dans les baraques échelonnées le long du ravin, aux bords de la rivière; c'est là qu'habitent de jeunes filles de couleur, esclaves encore comme l'indique leur pied nu qui s'échappe de dessous la robe de soie, et libres de mener la vie qu'elles veulent, pourvu qu'une somme fixe soit remise au maître à la fin de la semaine; des mulâtresses libres, connaissances anciennes des navigateurs de la mer des Indes, chez qui les marins des vieux temps se réunissent pour causer de négriers chassés par les croiseurs, ou de traitans qui cherchent fortune au pays des Hovas; enfin des personnes de sang croisé, malgache ou indien, au teint foncé, mais aux traits fins, à la longue chevelure soyeuse, d'origine libre, parfaitement distinctes du type africain par la délicatesse du profil et la petitesse du pied. Toute cette population, qu'il ne faut pas confondre dans une même classe, a cela de commun, que ses désirs ne s'étendent pas au-delà du rocher sur lequel la nature l'a fait naître; elle forme avec les petits blancs, répandus dans les campagnes, la portion vraiment stable des indigènes. Enfin, dans les rues plus écartées, quand la nuit s'avance, la mandoline grossière, faite d'un arc de bois auquel pend une calebasse vide, résonne çà et là, râclée par un noir en gaieté qui bondit en répétant son refrain, et applique l'instrument à son oreille comme pour se saturer de ces sons peu harmonieux qui lui rappellent l'Afrique. Le matelot attardé, qui n'est pas rentré à bord au coup de canon, fuit, traqué par les patrouilles, et l'étranger inconnu est réduit à s'aller distraire aux théâtres ambulans qui s'établissent dans les trois principales localités de la colonie, lorsque s'y arrêtent par hasard quelques acteurs en tournée revenant de Batavia au Bengale; à ces artistes se joignent quelques amateurs, et le vaudeville se joue tant bien que mal.

A Bourbon, les agrémens de la vie consistent dans la douceur du climat, dans la paix d'un intérieur respecté, dans les relations amicales avec des voisins égaux en position, unis par la communauté d'intérêts. Toutefois, ce qui distingue particulièrement la petite colonie africaine de celles qu'a conservées la France dans les îles et sur la côte d'Amérique, c'est que, plus isolée, abandonnée même de la métropole durant une période de crise, elle a dû à ses propres efforts, à ses seules forces, le développement de sa culture, la prospérité remarquable dont elle a joui; il est arrivé de là que ses habitans ont dans le caractère beaucoup d'indépendance. L'émancipation des noirs, proclamée

à l'île Maurice et au cap de Bonne-Espérance par une nation qu'ils ont droit de dire hostile, a indisposé les colons contre cette mesure, devant laquelle ils reculent toujours, au lieu de s'y préparer. Il leur semble presque, et l'erreur est fâcheuse, que la France s'unit avec un peuple poussé par un mauvais vouloir pour les dépouiller d'une propriété consacrée par les lois. Ils ont eu peur même de l'enseignement religieux, distribué aux noirs avec discernement, sous le contrôle de l'autorité : oubliant ainsi que le maître, s'il doit, dans son intérêt propre, les secours du médecin à son esclave, est tenu en sa conscience de l'initier, d'autre part, aux espérances futures, qui lui feront supporter plus patiemment sa condition exceptionnelle. Les entraves que nos lois apportent au commerce des colonies ne sont pas, malheureusement, de nature à dissiper ces préventions à l'égard des dispositions de la métropole. Cependant la jeunesse aisée de Bourbon, qui vient en grande partie terminer ses études en France, puisera sur le continent européen des idées plus justes; deux mille cinq cents enfans des deux sexes, qui reçoivent dans la colonie même les bienfaits d'une éducation première, devront aussi secouer ces préjugés. Le pouvoir à peu près absolu dont jouit le maître sur son habitation dès sa jeunesse explique ces fantaisies, ces caprices, qui le portent tantôt à une excessive indulgence, tantôt à une grande rigueur envers ses esclaves. Il est si difficile d'être toujours équitable quand on a l'habitude de commander sans contrôle. Avec cette préoccupation du maintien de l'autorité, on verrait disparaître les dissonances fâcheuses qui choquent dans le caractère du colon, car il suffit d'avoir voyagé dans un pays de plantations pour savoir combien le créole est naturellement hospitalier, charitable et humain. On peut aussi juger du respect qu'inspire le blanc aux esclaves par la remarque suivante : sur un total de 412 crimes commis par ceux-ci, c'est-à-dire par une population à moitié sauvage de près de 70,000 individus, pendant une période de cinq années, on ne compte que *douze* voies de fait envers des hommes libres.

Favorisée de la nature sur plus d'un point, puisqu'elle a des volcans sans tremblemens de terre, un climat salubre sous les tropiques, un sol fertile et propre à toute espèce de cultures, l'île Bourbon voit aborder par an 150 et 200 navires, dont environ 90 partis des ports de France. Deux à trois mille navigateurs la visitent chaque année; chaque année aussi elle échange avec la métropole et les pays voisins une population flottante de plus de mille individus; son mouvement

commercial était naguère de plus de trente millions de francs (1); malgré son éloignement de nos côtes, elle entretient avec la France des relations multipliées, journalières. Ce qu'elle a perdu de son importance en survivant pour ainsi dire à nos désastres au-delà du Cap, ne doit-elle pas le regagner à nos yeux, en se montrant comme l'unique point dans ces mers où nous ayons des troupes blanches, l'unique lieu où nous soyons chez nous? Si les anciens travaux du port ordonnés par Labourdonnais ont disparu aux premiers ras-de-marée, si la digue, construite à force d'argent, renversée à son tour avec les navires qu'elle devait protéger, n'offre désormais qu'un danger de plus aux approches des terres, ne trouvera-t-on pas de nos jours le moyen de disposer aux abords d'une crique, dans une anse, derrière un promontoire, un abri quelconque où les marins ne soient pas livrés sans défense aux ouragans? Est-il convenable que nos navires de guerre soient réduits dans la saison mauvaise, ou par suite d'avaries, à se réfugier au cap de Bonne-Espérance, ou à demander asile à ceux qui sont maîtres aujourd'hui de l'île de France? Après avoir été une annexe de Madagascar, de cette grande terre à laquelle elle emprunte encore des bestiaux et du riz, la petite île, au pis-aller, ne pourra-t-elle à son tour profiter de quelque port sur cette côte, qui soit comme une dépendance de la colonie? Faudra-t-il là-dessus demander conseil aux Anglais, qui, après avoir renoncé depuis long-temps à toutes leurs prétentions sur le pays des Hovas et des Séclaves, songent de nouveau à s'établir au fond de la belle rade de Diégo-Suarez!

TH. PAVIE.

(1) La moyenne du mouvement commercial dans les dix dernières années donne les chiffres suivans :

Importation dans la colonie.	13,268,481 francs.
Exportation de la colonie.	17,409,732 —
TOTAL. . .	30,678,213 francs.

Le nombre des individus salariés, sans y comprendre ceux qui dépendent du service militaire, est de 309. Le total des recettes locales s'est monté à 2,149,563 fr., et celui des dépenses à 2,932,428 fr.

LITTÉRATURE

DU MOYEN-AGE.

JOINVILLE.

Au moment où une restauration habile va nous rendre, dans toute sa beauté primitive, la Sainte-Chapelle, ce type classique de l'architecture chrétienne, ce parthénon du moyen-âge; au moment où se répand dans le public le bruit de la découverte du cœur de saint Louis, peut-être y a-t-il une sorte d'à-propos à rappeler cette naïve biographie du pieux et grand roi qu'a tracée la main d'un serviteur dévoué et fidèle. Rien dans notre littérature du moyen-âge n'a obtenu un renom plus populaire que les mémoires du sire de Joinville. Parce qu'on en a beaucoup parlé et fort bien parlé, n'est-il plus permis d'en rien dire? Je ne le pense pas. L'histoire littéraire est comme toute autre histoire : sans se défaire, elle se refait perpétuellement. On ne prétend point à remplacer ceux qu'on aurait tout au plus l'ambition trop orgueilleuse peut-être de continuer. Et dans ce qui a été le mieux vu, il reste toujours quelque chose à saisir pour peu qu'on sache regarder.

Les savans débats qu'a fait naître l'espoir d'avoir retrouvé le plus noble reste d'une sainte dépouille ne sont pas encore terminés. Tandis

que l'érudition poursuit son œuvre avec ardeur, voici non point une œuvre d'érudition, mais une étude purement littéraire sur l'historien de saint Louis. Du moins, cette modeste étude repose sur une base plus certaine que la découverte, hélas! controversée. En effet, que le cœur de saint Louis soit ou ne soit pas enfoui sous les dalles de la Sainte-Chapelle, assurément il respire dans les récits de Joinville.

Si l'on faisait l'histoire de notre ancienne littérature par province, celles qui tiendraient le premier rang seraient la Normandie et la Champagne. Les ducs de Normandie accordèrent aux poètes une faveur qui rappelait le goût de leurs aïeux pour les scaldes scandinaves. Grace à la conquête de Guillaume, sur l'une et l'autre rive de la Manche, le dialecte normand devint la langue littéraire. De là, aux XIIe et XIIIe siècles, cette foule de poètes normands et anglo-normands, parmi lesquels figure en première ligne maître Wace de Jersey. Les comtes de Champagne furent aussi des princes puissans et amis des lettres. L'un d'eux, Thibaut VI, a laissé dans les annales de notre poésie un nom d'une célébrité populaire; d'autres trouvères champenois, tels que Quenes de Béthune (1), auraient peut-être encore mieux mérité cet honneur. Enfin, les deux plus anciens auteurs de mémoires, les deux historiens des croisades, Villehardouin et Joinville, naquirent en Champagne. Ce serait, s'il était besoin de la faire, une victorieuse réponse à un dicton ridicule que l'esprit charmant de La Fontaine, héritier à quelque égard de la vieille veine gauloise des conteurs et des trouvères champenois, suffit à réfuter.

Il était naturel que la vie littéraire se développât autour des principaux centres de la vie féodale. La Normandie, aventureuse et conquérante, où s'étaient conservés peut-être quelques restes des anciennes habitudes poétiques des rois de la mer, la Normandie fut le berceau de la poésie française. La poésie française apparaît pour la première fois à la bataille d'Hastings; là, par la bouche d'un ménestrel guerrier, qui porte le nom de *Taillefer* et semble de la famille des scaldes belliqueux qui chantaient aussi en combattant, elle entonne la chanson héroïque de Roncevaux. La Champagne, pays de commerce où les célèbres foires de Troyes attiraient les marchandises de l'Orient, où se montrèrent de bonne heure les instincts positifs de la démocratie, où un épicier écrivait, au XIVe siècle, que, s'il n'y avait point de gentilshommes, le monde vivrait en paix; la Champagne, terre comparativement prosaïque, produisit la prose française, qui date de Villehar-

(1) Voy. M. P. Paris, *Romancero français*, p. 77 et suiv.

douin, maréchal de Champagne, et dont les origines rappellent tout d'abord le souvenir de l'aimable et bon sénéchal de Joinville.

Jean, sire de Joinville, naquit vers 1224. Sa vie embrassa presque tout le XIIIe siècle et se prolongea dans le XIVe, car il vivait encore en 1315. C'est de son histoire de saint Louis qu'il faut tirer ce qu'on peut savoir de sa propre histoire. Heureusement il mêle souvent à la narration des évènemens publics les incidens de sa vie domestique; ce mélange forme un des grands charmes de son récit. Ainsi, avant de nous emmener avec lui en Terre-Sainte, il nous raconte la naissance de son fils.

« Toute cette semaine fûmes en fête et en caroles, car mon frère, le sire de Vaucouleurs et les autres riches hommes (1) qui là étoient, donnèrent à manger chacun l'un après l'autre, le lundi, le mardi, le mercredi. » La croisade apparaît au milieu de ces fêtes hospitalières, de ces réjouissances du foyer. Le pieux et vaillant dessein est exprimé avec une simplicité qui émeut. « Je leur dis le vendredi : « Seigneurs, je m'en vais outre-mer, et je ne sais si je reviendrai. » Puis le bon sire demande si on a quelque argent à réclamer de lui, et s'en rapporte à chacun *sans débat*. Comme il ne voulait emporter *nul denier à tort*, il alla à Metz mettre en gage une grande portion de sa terre. Metz était alors ce qu'il est encore, une ville où les juifs habitaient en grand nombre. Ce fut très probablement entre leurs mains que Joinville laissa ses biens. On voit comment les croisades ont causé la division et l'épuisement de la propriété féodale, car tous les chevaliers ne revenaient pas de la croisade, et beaucoup de gages demeuraient dans les mains des juifs, qui les vendaient en détail.

Avant de partir, le nouveau croisé voulut visiter les lieux du voisinage célèbres par diverses reliques. C'est là qu'est ce trait si touchant et qu'on ne peut se dispenser de citer, bien qu'il l'ait été souvent : « Et cependant que j'allai à Blanchincourt et à Saint-Urbain, je ne voulus onques retourner mes yeux vers Joinville, pour que le cœur ne m'attendrît du beau châtel que je laissois et de mes deux enfans. » En lisant ces simples lignes, quel cœur ne *s'attendrirait* à cette douleur si naïvement exprimée du bon seigneur qui quitte son tant beau châtel, du père qui quitte ses deux enfans?

On le retrouve ensuite à la croisade; il raconte ce qui advint pendant les six années qu'elle dura. Au retour, il quitte le roi à Beau-

(1) *Riche* a encore ici le sens germanique de *puissant : reckern, ricos hombres.* — Avec le temps, la puissance a voulu dire l'argent.

caire, avec un peu de précipitation, tant il est pressé d'aller rejoindre son cher Joinville.

Plusieurs fois il vint à la cour de France, notamment pour négocier le mariage de Thibaut, comte de Champagne, avec Isabelle, fille de saint Louis. Quand le roi de France appela ses barons à une seconde croisade qui devait finir encore plus tristement que la première, Joinville se défendit d'y prendre part, alléguant d'abord une fièvre quarte, puis tout ce que ses vassaux avaient souffert d'une semblable expédition. L'enthousiasme pour les entreprises d'outre-mer commençait alors à s'épuiser; on le sent aux excuses de Joinville. Certes, ce n'était pas faute de courage qu'il refusait de répondre à l'appel du roi, car, en 1315, âgé de quatre-vingt-dix ans, requis par Louis-le-Hutin, en sa qualité de sénéchal de Champagne, de marcher contre les Flamands, il ne déclina point ce service dont son âge l'aurait pu dispenser, se contenta de demander un mois de délai, et rejoignit l'armée. On a la lettre dans laquelle il se justifie de n'être pas parti sur-le-champ; elle rappelle d'une manière touchante la familiarité tendre à laquelle saint Louis l'avait accoutumé. Le vieillard s'en excuse au jeune roi avec une bonhomie naïve. « Sire, ne vous déplaise de ce que je, au premier parler (1), ne vous ai appelé que *mon seigneur*, car autrement n'ai-je fait à mes seigneurs les autres rois qui ont été avant vous. »

Joinville écrivit ses mémoires très tard, après l'an 1305; il avait alors quatre-vingts ans. Il y avait plus de cinquante ans qu'il était revenu de la croisade. On doit admirer la vivacité et la chaleur de ses souvenirs. Cette date explique aussi son goût pour les petits récits, défaut et grace de la vieillesse. On aime à voir, après un demi-siècle, le vieux sénéchal rendre un dernier hommage au roi qui fut son ami et qu'il va rejoindre.

Tout nous dit qu'il fut fidèle à cette mémoire; le nom de Joinville reparaît à l'occasion des honneurs qu'elle reçut si justement de l'église. On voit avec plaisir le sire de Joinville figurer parmi ceux qui déposèrent pour la canonisation du saint roi. Certes nul document n'eût été plus propre à faire apprécier ses vertus que le récit ingénu de celui qui ne le quitta presque pas durant six années, et qui retrace avec tant de charme l'héroïsme du guerrier, la débonnaireté du monarque et la candeur du saint. Lui-même nous apprend que dans ses songes il revoyait son maître chéri et se plaisait à le recevoir en son château de Joinville. Il avait fondé une petite chapelle dans laquelle

(1) Au commencement de ma lettre.

il entretint durant tout le reste de sa longue vie un service pour perpétuer le culte de ses souvenirs. Son livre fait aussi partie de ce culte domestique; il en est un naïf et immortel monument.

Il y a deux personnages dans cette histoire, Joinville et saint Louis. Ces mémoires sont, pour ainsi parler, des mémoires à deux. Joinville n'a pas craint de placer son honnête figure à côté de la douce et noble figure du roi. Il a fait comme ces peintres qui laissent leur portrait dans leur tableau. Sans qu'il y tâche, l'auteur paraît à chaque page avec une simplicité charmante. D'abord on reconnaît le dévot croisé se préparant au pèlerinage armé par un pèlerinage pacifique aux lieux renommés dans les alentours. L'homme d'armes cite la sainte Écriture; l'enjoué conteur prend un ton grave pour raconter ce qu'il a entendu dire à un écuyer qui, pendant l'expédition, était tombé dans la mer : « Comme il commença à cheoir, il se recommanda à Notre-Dame, et elle le soutint par les épaules jusqu'à temps que la galère du roi le recueillit. » Peut-être cet écuyer avait-il lu la légende du larron au gibet dont la sainte Vierge soutint les pieds de ses blanches mains. Joinville dit encore qu'un jour, tandis que l'abbé de Cheminon dormait, Notre-Dame replaça sa couverture sur sa poitrine, de peur que le vent ne l'incommodât. Telle était la croyance du temps à ces histoires légendaires que la poésie racontait. L'auteur y joint les récits merveilleux que les croisés rapportaient d'Orient. Il croit que le Nil sort du paradis terrestre. « On y trouve, dit-il, des filets où l'on pêche l'aloès, la rhubarbe, le girofle et la cannelle, que le vent abat dans le paradis terrestre, d'où elles viennent en droite ligne par le fleuve. » Colomb croyait aussi que les fleuves du continent américain avaient leur source dans le paradis terrestre.

Un jour, comme Joinville assistait avec ses chevaliers à une messe célébrée pour l'ame d'un des leurs mort durant la croisade, il les reprit de parler pendant l'office divin. Ceux-ci répondirent en plaisantant qu'ils remarieraient la femme du défunt, « et je leurs dis, poursuivit Joinville, que ces paroles n'étoient ni bonnes ni belles, et que tôt avoient oublié leur compagnon... Le lendemain, Dieu en fit telle vengeance que tous furent tués, » et il ajoute « par quoi il convint leurs femmes remarier toutes. » Une petite pointe de gaieté perce dans sa dévotion sincère, et montre, comme on voit, l'humeur de l'homme de guerre à côté de la foi du croisé. Quelquefois ces libertés vont assez loin, comme dans le récit qu'il fait de son altercation théologique avec le roi sur le péché mortel. Le roi, qui le savait moult subtil en matière de religion, avait fait venir des frères pour l'endoctriner. Devant eux,

saint Louis demanda au sénéchal s'il n'aimerait pas mieux être lépreux que de faire un péché mortel? A quoi Joinville répondit sans hésiter qu'il aimerait mieux en faire trente. Le roi laisse partir les frères, et le gronde avec une adorable bonté.

Joinville n'est point fanfaron. Pris par les Sarrasins, qui le voulaient tuer, et ayant senti le coutel à la gorge, il dit bonnement : « Et alors, pour la peur que j'avois, je commençai à trembler bien fort. » Dans un autre moment, lui et quelques barons pensant qu'on va leur trancher la tête, chacun se confesse à son voisin. Joinville avoue ingénument que, sorti de là, il ne se souvint ni des aveux qu'il avait pu faire, ni des péchés du chevalier qui s'était confessé à lui, et auquel il avait donné l'absolution.

L'aimable narrateur ne sort pas du ton familier, souvent légèrement enjoué, où il excelle. Il ne prend jamais les formes un peu solennelles de Villehardouin; il ne dit jamais *sachez, oyez, vous vissiez;* rien chez lui qui rappelle la gravité de l'histoire ou de l'épopée : il se tient entre les mémoires et le fabliau. Les transitions ne l'embarrassent pas plus en écrivant que s'il contait près de la grande cheminée du château de Joinville. S'est-il écarté de son sujet, il y rentre sans façon, en reprenant, du ton de la conversation : Or, revenons à notre matière et disons..... Il cause en effet pour son plaisir, à son humeur et à sa fantaisie. Au moment de nous apprendre les résultats très curieux du voyage des frères mineurs envoyés par saint Louis auprès du roi des Tartares, il s'interrompt en disant : « Pourriez ouïr moult de nouvelles *que je ne veux pas conter*, parce qu'il ne me conviendroit de rompre ma matière que j'ai commencée qui est telle. » Et alors il se met à parler de ses affaires, de l'état de ses finances, qui l'intéressent plus que les frères mineurs et le grand khan de Tartarie. Avec tout l'abandon et le sans-gêne du discours, il s'écrie par deux fois : « J'avois oublié de vous dire. » On ne croit pas lire; il semble qu'on entend parler. Ce n'est pas encore l'histoire; mais la causerie française est née. Notre littérature, à son début, fit un effort pour s'élever au style sérieux et soutenu, à la noblesse, à la grandeur, dans la poésie sauvage et parfois sublime de la chanson de Roncevaux, dans la prose grave et fière de Villehardouin; mais soit que cette tentative fût prématurée, soit qu'elle fût contraire au génie de notre nation, elle eut peu de suite. Le fabliau l'emporta sur l'épopée historique, les mémoires sur l'histoire épique. La grande éducation classique que reçut la littérature française au XVIe et au XVIIe siècle, l'imitation des modèles espagnols, les pompes du siècle de Louis XIV, le grandiose de la religion,

imprimèrent à notre prose une majesté qui n'était peut-être pas entièrement dans sa nature; elle en reçut parfois trop de raideur et de faste. Il semble qu'à l'autre extrémité de notre histoire littéraire la simplicité badine, le ton familièrement railleur de son premier âge, ont reparu, mais avec la marque des années, dans l'esprit, il faut en convenir, bien français, d'un conteur merveilleux, de Voltaire.

Joinville ne se montre qu'en passant et sans y songer; mais il revient sans cesse, il s'arrête avec amour sur la figure du bon roi. Saint Louis remplit les mémoires de Joinville comme Henri IV remplit les mémoires de Sully. C'est encore étudier Joinville que d'étudier saint Louis dans l'ouvrage consacré à le peindre, car c'est réfléchie dans l'ame de l'écrivain que nous apercevons l'ame du roi. La physionomie que le portrait donne au modèle révèle la manière du peintre.

Nul grand fait n'a manqué d'historien, et il y a peu d'hommes véritablement grands auxquels ait manqué un biographe. Charlemagne, l'empereur des temps barbares, a eu Éginhart; saint Louis, le roi du moyen-âge, a eu Joinville. Saint Louis a été plus heureux. Éginhart, venu à une époque de renaissance classique, renaissance dont il était lui-même un produit et un instrument, obligé d'écrire dans une langue savante, parce que sa langue n'était pas encore formée, a laissé dans sa peinture un certain vague qui tient à l'emploi d'un idiome mort et à l'imitation de l'antiquité; plus d'un trait expressif prouve qu'il aurait pu être Plutarque, malheureusement il a préféré copier Suétone. Il a pensé à Auguste, tandis que le nouveau César posait devant lui. Parfois le reflet de la pourpre romaine jette un faux jour sur le visage de l'empereur franc. Joinville, homme de guerre et non pas clerc, écrit dans sa langue maternelle. Il est venu dans un temps qui avait sa vie littéraire propre, et, heureusement pour lui, il ignore l'antiquité. Précisément parce qu'il n'avait lu ni Plutarque ni Suétone, il leur a ressemblé. Il a été, comme eux, un conteur d'anecdotes qui caractérisent et de petits faits qui peignent, mais un conteur plus véritablement naïf que Plutarque, rhéteur vertueux, et surtout que Suétone, rhéteur corrompu.

On doit convenir qu'il ne nous montre pas saint Louis tout entier. Avec lui on ne voit pas le législateur, le politique, mais on voit admirablement le saint, l'homme et le guerrier. Quelles que fussent la sagesse et la générosité de saint Louis, il ne put échapper à l'entraînement des passions fanatiques de son temps. On le voit avec douleur infliger une peine physique aux juremens et aux blasphèmes, comme si mutiler une créature humaine n'était pas un blasphème

en action plus odieux au père des hommes qu'un serment prononcé par habitude, ou quelques paroles insensées dont la misérable audace ne saurait atteindre le créateur du ciel et de la terre. Le même écart de l'esprit religieux se retrouve dans cette anecdote rapportée par Joinville, et qui pourrait faire juger sévèrement de la tolérance de saint Louis : — Un chevalier, qui assistait à une conférence destinée à convertir des juifs, demanda brusquement à un rabbin s'il croyait à un des mystères de la religion chrétienne; celui-ci répondit qu'il n'y croyait point. Alors le chevalier, pour tout argument, lui asséna un grand coup sur la tête, dont le juif fut assommé. Le roi approuva fort cette étrange sorte de syllogisme, et dit : « L'homme lay (le laïque), quand il entend parler de la foi chrétienne, ne doit la défendre que de l'épée, de quoi il doit donner parmi le ventre tant comme elle y peut entrer. »

Hâtons-nous de trouver dans Joinville la preuve que, si saint Louis paya parfois un tribut aux idées fanatiques de son temps, il savait s'élever au-dessus de ces idées par une tolérance qui devançait les lumières du clergé contemporain. Comme, à la suite de la croisade des albigeois, certains propriétaires du midi refusaient une absolution qu'on voulait leur vendre au prix de leurs terres, des évêques de France s'en plaignirent au roi, lui disant que la *religion périssait entre ses mains,* et lui demandèrent de contraindre les récalcitrans. Saint Louis, le pieux saint Louis, finit par leur répondre « qu'il ne le feroit, car ce seroit contre Dieu et toute *raison* s'il contraignoit les gens à se faire absoudre quand les clercs leur faisoient tort. » Le bon sens et l'humanité de ces paroles avaient quelque mérite dans un temps si voisin des barbaries de Montfort.

Saint Louis, pour parler de la sorte, n'avait qu'à écouter son ame. Jamais il n'en fut de plus tendre. Après la bataille de la Massoure, ayant demandé des nouvelles de son frère, le comte d'Artois, qui y avait péri, on lui répondit que ce frère bien-aimé était en paradis, et on s'efforçait de distraire sa douleur en le félicitant sur les avantages qu'il retirerait de cette bataille. « Le roi répondit que Dieu fust adoré de ce qu'il lui donnoit, et lors lui tombèrent des yeux des larmes moult grosses. » Saint Louis ne bornait pas cette tendresse de cœur à ses proches; l'esprit du véritable christianisme lui enseignait le prix de la vie des hommes. Près de l'île de Chypre, le navire qui portait le roi reçut un coup de mer violent. Les mariniers et les barons lui conseillaient de descendre à terre. « Lors dit le roi : Seigneurs, j'ai ouï votre avis et l'avis de mes gens; or, vous dirai-je le mien, qui est tel :

si je descends de la nef, il y a dedans telles cinq cents personnes et plus qui demeureront en l'île de Chypre pour la peur du péril de leur corps, car il n'y a personne *qui autant n'aime sa vie comme j'aime la mienne,* et qui jamais par aventure en leur pays ne rentreront. Donc j'aime mieux mon corps, et ma femme et mes enfans mettre en les mains de Dieu, que je fisse tel dommage à si grand peuple, comme il y a céans. »

Il n'est pas besoin de citer beaucoup pour rappeler la bonhomie et la simplicité de saint Louis. C'est le côté par où, grace à Joinville, il est le plus présent à tous les souvenirs. Qui ne se l'est représenté rendant la justice sous un arbre du bois de Vincennes? Je me bornerai à une anecdote moins connue et dans laquelle Joinville figure honorablement. Elle nous montre avec quelle liberté familière il parlait au roi, et avec quelle sincérité candide le roi scrutait sa conscience et profitait d'un conseil. Au retour de la croisade, l'abbé de Cluny fit don de deux chevaux au roi, et le lendemain vint s'entretenir des affaires de son couvent. « Le roi l'ouït moult diligemment et longuement, » dit Joinville, et il ajoute : « Quand l'abbé s'en fut parti, je vins au roi et lui dis : Je vous viens demander, s'il vous plaît, si vous avez ouï plus débonnairement l'abbé de Cluny, parce qu'il vous donna hier deux palefrois. — Le roi pensa longuement et me dit : Vraiment oui. — Sire, fis-je, savez-vous pourquoi je vous ai fait cette demande? — Pourquoi? fit-il. — Pour ce, fis-je, que je vous conseille que défendiez à votre conseil juré qu'ils ne prennent (rien) de ceux qui auront à besogner devant vous, car soyez certain, s'ils prennent, ils en écouteront plus volontiers et plus diligeament ceux qui leur donneront, ainsi comme vous avez fait l'abbé de Cluny. »

On est bien moins accoutumé à l'idée de la vaillance de saint Louis qu'à celle de sa bonté. Joinville, son compagnon d'armes, a vivement exprimé l'ardeur de héros et l'impétuosité de soldat qui le précipitaient dans les rangs des Sarrasins. « Jamais, dit-il, je ne vis homme si beau sous les armes (1), » et il le montre dépassant de la tête toute sa suite, un haume d'or sur son chef, une épée d'Allemagne en sa main. Cet emportement guerrier achève de dessiner par un contraste heureux la figure du saint monarque. Il ne faut pas se représenter Louis IX toujours récitant des prières ou agenouillé dans un confessionnal : il faut le voir, comme l'a vu Joinville, dans le désordre et la poussière de la mêlée; il faut le voir aussi encore plus héroïque dans sa

(1) « Onques ne vis si bel armé. »

captivité, bravant la mort et la torture, et disant à ceux qui l'en menacent, comme eût dit un martyr des premiers âges du christianisme : « Je suis votre prisonnier, vous pouvez de moi faire votre volonté. » Les infidèles lui demandent un serment, et, bien que décidé à le tenir, il refuse de le prêter, parce que les imprécations qu'il aurait fallu prononcer contre ceux qui l'auraient violé lui semblaient une profanation de la croix.

Touchant la prise de Constantinople, on peut comparer au récit de Villehardouin celui du Grec Nicetas, qui ne voit dans les croisés que des impies qui profanent les églises, des barbares qui détruisent les monumens, des *ennemis du beau*. La narration de Joinville, rapprochée de celles des historiens arabes, n'offrira pas un si grand contraste. Ici les croisés avaient à faire à des ennemis plus généreux; si la haine des Grecs, excusable contre des vainqueurs, avait méconnu l'héroïsme des Francs, et n'avait vu que la brutalité qui l'accompagnait, l'enthousiasme religieux et national des écrivains mahométans n'a pu être aveugle aux vertus de saint Louis. Déjà les musulmans avaient su apprécier la vaillance du roi Richard; cette vaillance était devenue proverbiale dans l'Orient, et, comme nous l'apprend Joinville, « quand un cheval s'effrayoit d'un buisson, on lui disoit : Cuides-tu (penses-tu) que ce soit le roi Richard? » De même, les Sarrasins rendirent hommage à l'héroïque constance du roi prisonnier, qu'ils appelaient comme par excellence *le Français*. Des anecdotes, peut-être légendaires, que rapportent les historiens arabes, le montrent conservant sa noblesse et sa fierté dans le malheur. Ces historiens lui font refuser les vêtemens d'honneur que lui envoyait le sultan, et répondre qu'il était aussi riche en domaines que son vainqueur, et qu'il ne lui convenait pas de revêtir les habits d'un autre. Suivant M. Reynaud, tous les historiens, excepté un seul, Macrisi, représentent le caractère du saint roi sous un jour avantageux, et proclament la fermeté de son ame; tous rendent hommage à sa piété. « Il était très pieux, dit l'un d'eux, et c'est de là que les chrétiens avaient tant de confiance en lui. » Il était donc un saint, même pour ses ennemis, et s'est vu presque canonisé par les infidèles. Dans une anecdote rapportée par l'historien Gemal-Eddin, on retrouve jusqu'à cette bonhomie mêlée de finesse ingénue que Joinville excelle à retracer.

« Un émir dit un jour à saint Louis, suivant Gemal-Eddin, qui tenait le fait de l'émir lui-même, comment a-t-il pu venir dans l'esprit d'un homme aussi pénétrant et aussi sensé que le roi de se confier ainsi à la mer sur un bois fragile, de s'engager dans un pays musulman dé-

fendu par de nombreuses armées, et de s'exposer, lui et ses troupes, à une perte presque certaine. A ces mots, le roi sourit et ne répondit rien; l'émir poursuivit : —Un de nos docteurs pense que celui qui expose deux fois sa personne et ses biens sur la mer doit être regardé comme un fou, et que son témoignage n'est plus recevable en justice. Là-dessus le roi sourit encore et dit : « Celui qui a dit cela a raison, et sa « décision est juste. » — Joinville n'eût guère dit autrement que Gemal-Eddin. Le saint Louis de cette anecdote est bien celui auquel nous ont accoutumés les récits du sénéchal. Le silence, le sourire, la bonhomie de l'aveu, peut-être un peu d'ironie chrétienne méprisant doucement cette prudence des infidèles, tout est charmant dans ce petit portrait arabe de saint Louis.

Si j'écrivais l'histoire des évènemens et non celle des lettres, je pourrais relever dans Joinville plusieurs faits qui ne manquent pas d'importance. Il parle de cette curieuse ambassade envoyée à saint Louis par des princes tartares, pour l'engager à former une ligue commune contre les Sarrasins, fait qu'on avait révoqué en doute, et qu'Abel Rémusat a confirmé d'une manière si éclatante en traduisant les lettres de plusieurs souverains mongols à des rois de France, lettres qui sont déposées dans nos archives.

Joinville peint avec beaucoup de vivacité les mœurs et les habitudes de l'Orient. On voit combien elles se sont peu modifiées. En lisant les batailles qu'il raconte, on croit assister à une campagne de l'Algérie; une chose cependant a changé : nous faisons mieux cette guerre qu'on ne savait la faire au temps de Joinville; du reste, ses Sarrasins ressemblent parfaitement à nos Kabyles. Sa peinture des Bédouins est excellente encore aujourd'hui; il les montre enveloppés de leurs burnous blancs qu'il compare à des surplis; même usage de couper les têtes, qu'on leur rachetait pour un besan d'or, coutume très propre à les encourager, par cette prime maladroite, dans leur habitude barbare. Si les chevaliers étaient étonnés à la vue de ces guerriers couverts de vêtemens flottans qui se précipitaient sur eux avec de grands cris, ceux-ci ne l'étaient pas moins de voir leurs ennemis bardés de fer planter en terre leur bouclier, et, derrière ce rempart, se mettre à l'abri des lances. Cette tactique défensive n'allait point à leur idée de la vaillance et à leur fougue indisciplinée; elle leur semblait un effet de la crainte, et Joinville nous apprend qu'ils maudissaient leurs enfans en leur disant : « Ainsi sois-tu maudit, comme les Francs qui s'arment par peur de la mort. »

En somme, le grand mérite de Joinville, c'est la naïveté et la viva-

cité du récit. Son livre n'a pas le sérieux de l'histoire, il n'offre pas même la suite des mémoires. Ce sont des souvenirs écrits avec charme, dans lesquels paraissent un grand évènement et un grand homme. Joinville avait bien eu au commencement l'idée d'une composition historique méthodiquement divisée en deux parties : dans la première, il devait traiter de tout ce qui concernait les vertus religieuses et la politique de saint Louis, dans la seconde, raconter ses *chevaleries;* mais l'écrivain ne s'est pas attaché à réaliser très strictement son programme. Ce qui tient à la religion, à la justice, au gouvernement, est exposé en quelques pages; arrivé à la croisade, Joinville y demeure, et ses souvenirs ne tarissent plus.

Pour bien apprécier le caractère des mémoires du sire de Joinville, il faut les comparer avec la narration de son devancier Villehardouin. D'abord, l'individualité du narrateur domine beaucoup moins dans celle-ci. Villehardouin a beaucoup plus de cette qualité que les Allemands appellent l'*impersonnalité*, et dont ils ont fait avec raison la condition dominante de l'épopée. Joinville, en se mettant en scène, introduit dans son récit un intérêt plus dramatique. Villehardouin peint les évènemens d'un point de vue supérieur et désintéressé; il y tient sa place, il y paraît à son rang, mais il ne les rapporte pas à lui, il ne se fait pas centre de ce qu'il raconte. Joinville se raconte lui-même; il n'a garde d'oublier ses coups d'épée et ses aventures. Une circonstance du récit rend bien sensible cette différence des deux historiens. Villehardouin parle rarement de lui et ordinairement à la troisième personne. Joinville parle de lui souvent et toujours à la première. Leur position aussi est différente. Le maréchal de Champagne et de Romanie est un des chefs de la croisade; le sénéchal est dans la foule des seigneurs. Avec le premier, on embrasse d'en haut l'ensemble de combats et de négociations dont se compose l'entreprise; avec le second, on ne voit qu'un point, on est dans la mêlée. L'un peint de grandes lignes de bataille, l'autre des charges et des rencontres de cavalerie à la Vandermeule. Joinville est familier jusqu'à l'enjouement et jusqu'au bavardage; Villehardouin est toujours grave et ne sourit jamais, il ne sourit pas plus que la visière de son casque; son récit marche, pour ainsi dire, sur une ligne droite, il ne se détourne jamais; comme un soldat bien discipliné, il suit le drapeau. Joinville est un volontaire qui caracole sur les flancs de l'armée; il s'éloigne et revient, il quitte la grand' route et y rentre. Au lieu de cette trame de la narration de Villehardouin, qui se déroule dans sa majestueuse simplicité, il croise et mêle les fils de son récit, et, comme

il dit, les entrelace. C'est ce que Froissard fera encore plus que lui, car, en s'éloignant de la manière grave et calme de Villehardouin, Joinville approche de la manière vive et sautillante de Froissard.

Ces trois historiens montrent la chevalerie sous un aspect différent. Chez Villehardouin, la chevalerie est héroïque et religieuse, elle n'offre nulle trace de galanterie; elle n'en est pas encore à l'âge de la grace : on ne parle point des dames. Chez Joinville, il en est tout autrement; c'est à elles qu'on pense dans la mêlée, et le bon comte de Soissons s'écrie, tandis que le feu grégeois pleut sur les croisés : « Par la creiffe-Dieu, sénéchal (c'est ainsi qu'il avait coutume de jurer), encore parlerons-nous de cette journée en chambre des dames. » Saint Louis lui-même reconnaît courtoisement leur empire. Il dit à un émir qu'il ne sait si la reine voudra payer sa rançon, car elle est sa dame (*domina*), discours qui dut bien étonner le musulman. Du reste, la chevalerie est tellement dans les mœurs, que Joinville la voit partout. Pour lui, les mameloucks sont des chevaliers; il appelle le sultan d'Emèse le meilleur chevalier qui fût en toute payennie. Froissard en dira autant des princes maures d'Afrique. Qu'on s'étonne après cela que dans les romans du moyen-âge on transformât en chevaliers tous les infidèles! et cette dénomination appliquée aux adversaires des croisés n'était pas entièrement fausse. Notre chevalerie, quoi qu'on en ait dit, est chrétienne d'origine et n'est point venue des Arabes; néanmoins il est certain que les musulmans avaient aussi une certaine chevalerie née de leur religion et de leurs mœurs. Sans remonter à leur héros populaire Antar et aux premiers conquérans de l'Espagne, il y avait du chevalier dans Saladin. Selon Joinville, les Sarrasins offrirent aux chrétiens de jouter sous les murs d'Acre. Les deux chevaleries se rencontrèrent aux croisades, et, malgré les haines religieuses, elles se reconnurent pour sœurs et se saluèrent en se combattant.

Joinville se complaît au récit des combats singuliers. Tandis qu'un véritable duel chevaleresque a lieu sous les murs d'Acre entre des Sarrasins et des chrétiens, un chevalier, voyant huit hommes qui regardaient le combat, va les attaquer. Joinville ajoute avec complaisance : « Et les trois beaux coups fit-il devant toutes les femmes qui étaient sur les murs. » On croit entendre Froissard raconter une apertise d'armes.

Encore une ressemblance de Joinville et de Froissard. Froissard s'émerveille des fêtes, de la parure des chevaliers et des dames, de la *braverie;* il ne fait pas grace au lecteur d'une aune de velours ou de satin. Villehardouin ne voit que des armures, et, s'il parle une fois de

vêtemens précieux, de pierreries, c'est pour montrer, après la prise de Constantinople, toutes ces richesses entassées pêle-mêle en monceaux aux pieds des Francs. Joinville décrit, comme l'aurait fait Froissard, les pompes de la grande cour tenue à Poitiers, et le costume de tous les seigneurs qui mangèrent avec le roi. Ainsi ces trois historiens correspondent aux trois phases de la chevalerie et les représentent. La chevalerie est austère dans Villehardouin, elle est sérieuse et guerrière; elle combat pour vaincre l'ennemi et non pour le plaisir de faire briller son épée. De la devise qui plus tard fut la sienne : *Dieu et les dames*, elle n'a encore écrit sur son bouclier que le premier mot. Dans Joinville, elle est déjà galante, enjouée, se plaisant aux joûtes, aux combats singuliers applaudis par les dames, au luxe des armes, aux éblouissemens des parures et des fêtes. Dans Froissard, elle aura presque perdu tout objet sérieux, et sera comme un luxe de vaillance, une mode de défis, d'entreprises, d'aventures souvent inutiles; elle se complaira comme son historien dans la magnificence et l'éclat, elle cachera parfois sa rude cuirasse sous une robe de brocard. Toute son histoire est donc contenue dans ces trois noms, Villehardouin, Joinville, Froissart. Si l'on comparait la chevalerie à un grand arbre, Villehardouin en serait la racine et le tronc, Joinville la fleur, Froissard le feuillage touffu et retentissant, mais un feuillage d'où la sève commence à se retirer, un feuillage déjà diapré des teintes variées de l'automne et qu'un souffle fera tomber.

J.-J. Ampère.

DU

MOUVEMENT CATHOLIQUE.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

VII. — LES PRÉDICATEURS ET LES PUBLICISTES.

La société politique et l'église ont chacune leur tribune; l'une a la presse, l'autre la chaire, c'est-à-dire la parole en action, l'enseignement dans sa forme la plus directe et la plus puissante. Comme toutes les choses de ce monde, fussent-elles même d'institution divine, la chaire catholique a subi de notre temps des vicissitudes diverses. La restauration, en la faisant servir d'instrument politique, provoqua contre elle de vives hostilités; les missions n'aboutissaient souvent qu'au scandale, et, soit indifférence dans les masses, soit absence de talens élevés dans le clergé, la chaire catholique n'agissait guère que sur la population des campagnes et sur les femmes. Les conférences de M. Frayssinous ont seules laissé trace, et ce succès fut légitime. M. Frayssinous en effet, en s'adressant à la jeunesse, à la population virile, substitua à l'affirmation intolérante la discussion calme et réfléchie, et, fidèle aux traditions des grands esprits du catholicisme, il travailla à l'accord de la foi et de la raison, en se plaçant, en dehors des questions irritantes, sur le terrain de la démonstration rationnelle.

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 janvier.

Depuis 1830, pendant ces dernières années surtout, la chaire a pris un retentissement nouveau. Le clergé a compris que la politique, transportée dans le sanctuaire, ne ferait que compromettre sa parole, et, à de rares exceptions près, il s'est renfermé dans l'enseignement religieux. L'autorité ecclésiastique elle-même s'est montrée sévère sur ce point, plus sévère pour les sermons que pour les livres et les journaux, et l'on assure que tout récemment un prédicateur de la maison des jésuites de Paris a reçu de son ordre même des remontrances vives pour s'être permis dans sa chaire quelques digressions légitimistes. Par un contraste remarquable, tandis que l'enseignement des séminaires s'immobilisait dans son passé, l'enseignement par la prédication, en se trouvant face à face avec la société moderne, tentait de se mettre avec elle en rapport plus direct; mais ici, comme en bien d'autres points, le clergé a pris souvent l'exagération pour le progrès, et la fougue romantique, traquée par le bon sens et le bon goût, a fait comme les grands coupables du moyen-âge; elle s'est réfugiée dans l'église, et lui a demandé le droit d'asile. Deux écoles sont aujourd'hui en présence : l'une, l'école de la tradition, procède, par la méthode du moins, des orateurs sacrés des XVIIe et XVIIIe siècles; l'autre, qu'on pourrait appeler l'école humanitaire, se rapproche des allures libres, discursives, de la prédication du XVIe siècle, mais en s'abstenant du côté trivial et agressif. Cette dernière école s'occupe beaucoup moins de combattre l'erreur que d'affirmer la vérité, de peur d'irriter par la lutte les résistances du doute. On dirait que, tout en proclamant la renaissance et le triomphe des idées catholiques, elle craint de compter, parmi ceux qui l'écoutent, plus d'indifférens que de croyans fidèles, et, pour ne point effrayer une foi mal assise encore, elle évite la dureté des reproches, dépouille le catholicisme de son côté sombre et menaçant, de ses doctrines d'exclusion. Elle admettrait presque, avec certains théologiens modernes, le salut des infidèles et la mitigation des peines des damnés, et elle cherche, avant tout, à agir sur les classes élevées et intelligentes par la charité et le sentiment. MM. Deguerry, Cœur, Combalot et Lacordaire sont les représentans les plus connus de l'école humanitaire et romantique, école un peu confuse du reste et diversement accidentée. En effet M. Cœur, gallican et cartésien, a vivement attaqué M. de Lamennais, et c'est de M. de Lamennais que procèdent directement MM. Lacordaire et Combalot. D'abord avocat et converti plus tard par l'*Essai sur l'Indifférence*, M. Lacordaire a pris une part très active à la rédaction du journal *l'Avenir*. Lorsque M. de Lamennais se fut séparé de l'église, M. Lacordaire, resté sur le terrain de l'orthodoxie, n'a point cessé cependant de côtoyer en bien des points l'homme éminent dont il avait partagé les illusions, les enthousiasmes, et avec lequel il avait noblement soutenu la lutte contre de mesquines persécutions. Les premiers succès oratoires de M. Lacordaire datent de 1834. Il ouvrit à cette époque des conférences dans l'église du collége Stanislas : les auditeurs étaient nombreux, l'espace manquait à la foule; douze cents jeunes gens signèrent une adresse à M. de Quélen pour le prier d'ouvrir Notre-Dame au jeune et

brillant orateur. M. de Quélen hésita; le parti qui avait fait tomber *l'Avenir* était tout puissant; on intrigua pour écarter l'ancien disciple du *moderne Arius* sans tenir compte de ses rétractations récentes; il fallut en quelque sorte forcer les portes de la cathédrale, et aujourd'hui même M. Lacordaire trouve encore, dans une certaine partie du clergé, une hostilité sourde, et qui se déguise mal parfois. Du reste, en se faisant moine, il s'est rendu en quelque sorte indépendant des intrigues de sacristie. Abbé de l'ordre de Saint-Dominique, il a rang d'évêque dans l'église, et, sans cette circonstance, il eût peut-être été vaincu depuis long-temps et réduit au silence par ceux même qui paraissent ses amis. Nature spontanée, généreuse, mais irréfléchie et souvent contradictoire, M. Lacordaire est en quelque sorte le Savonarole de la chaire moderne. Il fait de la science, de l'histoire, de l'algèbre théologique, du socialisme chrétien, de la politique humanitaire, exalte tour à tour la ligue ou la révolution, et proclame le peuple français une sorte de peuple de Dieu qui aura tout au moins en paradis une place réservée. Doué d'une grande force d'action oratoire et d'un regard lumineux, M. Lacordaire étonne plus qu'il ne persuade, car sa logique est ordinairement très contestable, et ses idées, souvent brillantes, manquent de suite et de puissance. Sous le froc du dominicain ou le camail du chanoine, on retrouve toujours l'ami de M. de Lamennais; en acceptant toutes les gloires, toutes les conquêtes des temps nouveaux, M. Lacordaire cherche à ramener à Dieu les passions généreuses qui s'en sont écartées depuis cinquante ans, et il voit dans les principes révolutionnaires des effets altérés ou méconnus des principes catholiques. En un mot, M. Lacordaire est moins un théologien qu'un tribun religieux qui veut réconcilier la société civile avec l'église, par l'accord de la liberté et de l'autorité. C'est toujours le programme et la devise de *l'Avenir*.

M. Combalot a été quelque temps le rival de M. Lacordaire; aujourd'hui il est complètement effacé. On ne peut lui refuser quelques-unes des qualités qui donnent la vie à la parole et la font écouter; mais lorsqu'en traversant la décoration extérieure, on pénètre jusqu'au fond même de l'enseignement, on reconnaît vite que l'idée manque de puissance et d'initiative, qu'elle est souvent triviale, et que ce qu'il y a de plus vivant et de plus remarquable dans les sermons de M. Combalot, c'est encore une sorte d'écho plus ou moins affaibli des doctrines de *l'Avenir*. N'est-ce pas là un nouveau symptôme de cette confusion qui est partout dans le mouvement religieux de notre temps, que de voir des idées, des aspirations qui ont effrayé l'église, et qu'elle a proscrites, se réfugier dans la chaire des orateurs les plus applaudis? Du reste, M. Combalot, pour faire pénitence sans doute de son ancien *lamennésianisme*, s'est mis à la remorque de MM. Védrine et Desgarets, et afin de donner la mesure de sa logique et de son tact, il s'est croisé contre l'Université: il a fait sa brochure. Pourquoi M. Combalot, qui s'intitule le *missionnaire apostolique*, n'a-t-il pas dit dans sa chaire ce qu'il a écrit dans son petit livre? Aurait-il craint par hasard le scandale ou l'interdiction?

M. de Ravignan, le représentant le plus distingué de l'ancienne école, a

la gravité, la correction, la méthode des prédicateurs de l'ordre des jésuites auquel il appartient. Tandis qu'on entrevoit avec M. Lacordaire comme un ordre nouveau d'idées qui cherche confusément à se développer dans le catholicisme, M. de Ravignan au contraire, soumis aux règles inflexibles de la tradition, représente tout un passé qui lutte et se raidit contre l'esprit des temps nouveaux. Par l'austérité des manières, l'attitude ascétique, le recueillement, M. de Ravignan a quelque chose d'un saint. Ses prédications agissent sur les femmes beaucoup plus vivement que sur les hommes, peut-être parce que cette empreinte de sainteté qui se révèle dans toute sa personne, et les nobles ardeurs de sa charité, parlent à l'imagination plus vivement que sa logique ne parle à l'esprit. M. de Ravignan a surtout de la méthode; aucune vue originale ou profonde ne le distingue : son argumentation, quoique serrée, pèche souvent par la base, et ses subtilités dans la discussion des points fondamentaux du dogme, qu'il veut toujours approfondir et expliquer, ont même alarmé quelques catholiques, qui ont formulé des plaintes à ce sujet. Quand il attaque le scepticisme ou l'hérésie par la preuve historique ou le fait humain, M. de Ravignan est vraiment remarquable; loin de récuser la raison, il invoque sans cesse son témoignage dans la démonstration des vérités religieuses, et en se plaçant à ce point de vue, il a prêché dans le même carême le contraire de ce que prêchait M. Bautain, car M. Bautain n'est pas seulement professeur de philosophie à Strasbourg, directeur du collége de Juilly, orateur au Cercle catholique, il est aussi prédicateur, et, sans y regarder bien long-temps, on pourrait, dans ses sermons, retrouver parfois ce souffle mystico-sceptique qui a passé sur ses livres, comme on y retrouverait quelques comparaisons médicales qui rappellent ses analyses physiologiques.

Si l'on comparait, si l'on soumettait à l'examen les sermons des différens prédicateurs de Paris, pour ne parler que de cette ville, on aurait souvent occasion de s'étonner des contradictions qui s'y rencontrent; l'orthodoxie elle-même pourrait s'effrayer; la philosophie, si elle était hostile, trouverait aisément plus d'un sujet de polémique, et si elle osait se défendre autrement que par d'humbles protestations, ne serait-elle pas en droit de justifier sa liberté par la liberté de la chaire, et de demander au moins l'accord et l'unité à l'enseignement qui a pour base le principe de foi et d'obéissance? Du reste, si les prédicateurs contemporains ne nous rendent ni Massillon ni Bourdaloue, s'ils restent même inférieurs à MM. Frayssinous ou de Boulogne, il faut reconnaître que leur activité est vraiment infatigable, et quelques-uns d'entre eux rappellent ces évêques *régionnaires* des premiers temps de l'église, dont la vie était pour ainsi dire la parole en action. Nous citerons surtout, parmi les plus fervens missionnaires, MM. Dufêtre, vicaire-général de Tours et de Bordeaux, de Forbin-Janson, évêque de Nancy, Bourrel et Guyon. C'est en général à Lyon, dans la maison dite des *Chartreux*, que se sont formés la plupart des orateurs chrétiens contemporains. Sous la restauration, le ministère de la chaire était un acheminement vers l'épiscopat; aujourd'hui, les évê-

ques sont choisis surtout parmi les *administrateurs*, et les membres du clergé qui se distinguent dans la prédication restent en général exclusivement missionnaires. Paris appelle de temps en temps de la province les orateurs qui s'y sont fait connaître par leurs succès, et c'est là une épreuve décisive, car les réputations apostoliques ont besoin aujourd'hui, comme les reputations profanes, de la consécration de la capitale. La province, à son tour, tient à honneur d'avoir pour ses carêmes ou ses grandes fêtes patronales des prédicateurs de Paris, et les conseils de fabrique s'imposent à cet effet des sacrifices souvent considérables; mais les prédicateurs parisiens n'agissent en général que médiocrement sur la vieille piété de la province : il y a même des dévotes qui se permettent de les trouver un peu *comédiens*, de ne pas les comprendre, de s'étonner qu'ils parlent, comme M. Cocquereau, de Napoléon, et de leur préférer le curé de la paroisse. Quant aux curés de campagne, ils sont, pour la plupart, on peut le dire, au-dessous de la mission que leur impose l'enseignement évangélique, et leur bienfaisance seule fait excuser leur faiblesse. Il y a là cependant un grand et beau rôle; seulement il faudrait, avant tout, comprendre son auditoire, se mettre à sa portée, à la portée de ses besoins moraux, et ne pas prêcher par exemple le détachement des richesses à de pauvres paysans qui gagnent, dans les jours heureux, 1 franc 50 centimes.

Quoi qu'il en soit de l'influence plus ou moins grande exercée de notre temps par la chaire catholique sur le mouvement religieux, influence qu'on a, du reste, ce me semble, singulièrement exagérée, cet enseignement ne pouvait suffire aux sentinelles perdues de la réaction. On a donc cherché une autre tribune, et pour prêcher librement de toute autre chose que de morale et de charité, on s'est jeté sur la presse. Les prêtres, en assez grand nombre même, sont descendus dans cette arène nouvelle; les mondains s'étaient faits théologiens, les théologiens se sont faits journalistes. Aujourd'hui, pour quelques membres du clergé, le journalisme est devenu comme une sorte de succursale de la chaire, car on a reconnu, et MM. Allignol le disent positivement, que le journal a plus d'influence que le sermon. Il est plus facile d'ailleurs de rédiger au courant de la plume quelques homélies politiques, que de méditer une instruction religieuse vraiment profitable. Cette tendance à intervenir au nom du catholicisme dans la polémique quotidienne est de jour en jour plus marquée; sur tous les points, la réaction ultra-catholique intrigue et s'agite pour prendre pied dans la presse et y régner par les opinions les plus diverses. Ainsi, il y a peu de temps, on cherchait, à Paris, à fonder une association pieuse qui devait se composer de trente membres au moins, tous riches et actifs, et dont la mission eût été de lancer plus vivement les journaux dans le mouvement ultra-catholique. Voici un fait plus significatif encore, et qui témoigne hautement qu'on ne recule devant aucune alliance. Dans la réunion annuelle des actionnaires du *Populaire*, organe officiel du communisme, rédigé par M. Cabet, le directeur de ce journal a fait savoir à l'assemblée qu'on lui avait offert le cautionnement

de 50,000 francs exigé pour la publication hebdomadaire, à la condition que *le Populaire* prendrait une teinte catholique. L'offre a été refusée (1). Peut-on, je le demande, servir utilement la cause de la religion en se mêlant ainsi aux luttes passionnées? Donner à la croyance la couleur d'un parti, quel qu'il soit, n'est-ce pas la rendre suspecte, hostile même à tous les partis contraires? La plupart des hommes qui se sont ainsi délivré à eux-mêmes, dans le journalisme, l'investiture de l'apostolat, avaient-ils en eux cette sincérité de convictions religieuses, ce calme, cette force de doctrines, ce détachement qu'on est en droit de demander à ceux qui s'attribuent une mission si haute? Quelques-uns même n'auraient-ils point compromis la cause qu'ils croient servir? Pour répondre à ces questions, il suffira de jeter un coup d'œil rapide sur la situation de la presse religieuse. Nous examinerons d'abord les journaux quotidiens qui se publient à Paris, puis les recueils périodiques, et nous passerons ensuite à la province.

Depuis 1830, la réaction catholique a tenté dans la presse de nombreux essais, et, malgré des sacrifices d'argent considérables, la plupart des entreprises n'ont eu qu'une existence éphémère. Parmi les journaux religieux qui se sont successivement éteints depuis douze ans, un seul, *l'Avenir,* a fait bruit; rédigé par MM. de Lamennais, Gerbet, Lacordaire, de Salinis, de Scorbiac, de Coux, de Montalembert, ce journal avait pris pour mission d'arracher à sa léthargie l'église immobilisée dans la tradition, afin de la mettre en rapport avec les idées nouvelles, et de rallier en même temps autour du dogme catholique la philosophie égarée dans les systèmes individuels et les doutes vagabonds. C'était là une grande pensée, mais une pensée dangereuse pour l'église, car de ce point de vue il fallait démontrer clairement dès l'abord que l'affirmation catholique suffit à tous les développemens de la science, de la philosophie, de la société moderne; laisser à cet égard le moindre doute dans les esprits, c'était admettre implicitement la nécessité, sinon d'une révélation nouvelle, du moins d'une profonde évolution dans la tradition dogmatique. *L'Avenir* demandait de plus la séparation complète de l'église et de l'état, la liberté illimitée de la presse, la liberté d'enseignement, la suppression du traitement du clergé. Ce fut un coup de tonnerre dans les nuages; les témérités du programme, l'alliance de l'idée politique et de l'idée religieuse créèrent des impossibilités de toute espèce : *l'Avenir* tomba devant elles. Ultramontain en religion, radical en politique, et opposé par là au parti récemment vaincu, le journal de M. de Lamennais eut contre lui la majorité de l'épiscopat, qui alors datait tout entier de la restauration; le clergé inférieur, qui s'alarmait avec raison de la suppression des traitemens; le parti conservateur, qui avait lu dans le programme de *l'Avenir* cette phrase au moins irréfléchie : « Nous avons applaudi à toutes les révolutions faites, nous applaudissons à toutes les révolutions à faire; » le parti radical, car il est difficile, quoi qu'on en ait dit, d'im-

(1) *Le Populaire*, nº du 20 juillet 1843.

poser à des esprits révolutionnaires le joug de l'autorité religieuse; Rome enfin, parce qu'elle craignait un schisme, et qu'à côté des intérêts de l'église, elle avait d'autres intérêts encore à ménager. De là une guerre sourde partie de tous les points : procès de la part du pouvoir, anathème de la part de Rome, proscription de la part de l'épiscopat. MM. de Lamennais, Lacordaire et de Montalembert se rendirent auprès du saint-siége pour demander, au nom de la liberté, un appui que le saint-siége leur refusa. C'était de la chevalerie rétrospective; il fallut se rétracter, et se séparer après amende honorable. MM. de Salinis et de Scorbiac allèrent professer à Juilly, M. de Coux à l'université de Louvain; M. de Montalembert reçut un bref du pape qui le félicitait d'avoir reconnu ses erreurs, et il entra au bercail de *l'Univers*. Quant à M. de Lamennais, il prit fièrement la route des abîmes.

L'Avenir avait remué des idées; aujourd'hui les journaux qui s'annoncent comme les gardiens de la croyance s'en tiennent tous, sans exception, à des déclamations vagues et sentimentales, à des dithyrambes sur la renaissance religieuse, qui sont contredits le lendemain par des doléances sur l'impiété du siècle. C'est une véritable anarchie, où le catholicisme est avant tout exploité comme moyen d'opposition politique; en effet, tous les journaux de la réaction catholique ne sont unanimes qu'en un point, la guerre au pouvoir établi. Les uns sont franchement, ouvertement hostiles. Les autres, tout en s'abstenant d'attaques compromettantes, n'acceptent néanmoins le gouvernement qu'avec des restrictions mentales, sous bénéfice d'inventaire, et, comme le dit un de ces journaux, *en réservant les droits*. Le légitimisme plus ou moins avoué, telle est l'opinion dominante : c'est là un fait qu'on ne cherche plus à déguiser, et comme preuve il suffira de citer cette phrase de *l'Univers*, qui, à défaut d'autre science, connaît du moins son parti : « Qui dit royaliste en France dit presque toujours légitimiste et catholique (1). » *L'Univers*, on le sait, est aujourd'hui le moniteur officiel du néo-catholicisme; à ce titre, la première place lui appartient dans cette statistique de la presse religieuse. Examinons donc son passé, ses doctrines, ses tendances actuelles.

L'Univers fut fondé en 1832 par M. l'abbé Migne, qui dirige aujourd'hui, comme nous l'avons vu, l'imprimerie catholique du Petit-Montrouge. Alarmé du schisme que les doctrines de M. de Lamennais avaient jeté dans le clergé, M. Migne voulait trouver un moyen terme entre les opinions extrêmes : il déclarait dans son programme qu'il ne servirait aucun parti ni politique, ni religieux, qu'il était seulement catholique, et qu'en jugeant les doctrines, il couvrirait les personnes du manteau de la charité. *L'Univers*, depuis, s'est étrangement écarté de son point de départ. Instruits par le naufrage récent de *l'Avenir*, les rédacteurs du nouveau journal se gardèrent de l'ardeur qui avait perdu leurs devanciers, et ils fondèrent le succès de leur œuvre sur sa médiocrité même. *L'Avenir* avait tenté d'être l'organe de l'église, *l'Univers* affecta de n'être que l'écho de la sacristie; la plupart des articles étaient

(1) N° du 1er septembre 1843.

fournis par des prêtres, surtout par les secrétaires des évêchés, et quelques jeunes laïcs, néophytes inexpérimentés. *L'Univers*, à ses débuts, paraissait trois fois par semaine, et il végéta ainsi plusieurs années obscurément, sans doctrines, sans but apparent, et avec une teinte légitimiste, entre *l'Ami de la Religion* et le *Journal des Villes et des Campagnes*. Ballotté de chute en chute et de propriétaire en propriétaire, il passa, vers 1836, sous la direction de M. de Saint-Chéron, qui appartenait à la presse gouvernementale, et qui donna à la feuille dont il était le principal rédacteur politique une couleur dynastique assez fortement prononcée. M. de Saint-Chéron prêcha au clergé l'obéissance au pouvoir établi; les légitimistes, et par conséquent une certaine portion du clergé, se déclarèrent alors contre *l'Univers*, qui fut même interdit dans quelques séminaires. On essaya, par des offres avantageuses, de mettre la main sur le journal, mais ces offres furent loyalement repoussées par M. de Saint-Chéron. Alors le parti légitimiste désappointé fonda *l'Union catholique* pour neutraliser auprès du clergé l'influence de *l'Univers*. Le rédaction de *l'Union* fut confiée à des jeunes gens riches, journalistes amateurs, qui résolurent d'emblée un problème qu'on aurait pu croire insoluble : ce problème, c'était de faire un journal plus médiocre encore que *l'Univers*. Malgré cette nullité, à cause de cette nullité peut-être, *l'Union* avait rallié un certain nombre de lecteurs, lorsqu'après deux ans, au premier embarras, les rédacteurs, qui avaient dépensé plus de deux cent mille francs, perdirent tout à coup patience; après avoir hésité quelque temps entre *la Quotidienne* et *l'Univers*, ils se décidèrent enfin pour *l'Univers*, et offrirent à l'administration de ce dernier journal leur collaboration et leurs abonnés. L'offre fut acceptée, et l'on vit alors, chose inouie dans les annales de la presse, une feuille quotidienne s'absorber dans celle qu'elle avait mission de combattre et de détruire. *L'Univers* ajouta à son titre celui d'*Union catholique*, et cette fusion lui attira de divers côtés des interpellations fort vives. La situation était délicate et complexe; forcé de ménager ses anciens et ses nouveaux abonnés, de concilier ses nouveaux et ses anciens rédacteurs, *l'Univers* se trouva dans la situation d'un bedeau qui, placé entre un marguillier constitutionnel et un curé légitimiste, voudrait éviter de se prononcer de peur de se compromettre. Il fallut se prononcer cependant. *La Quotidienne* avait accusé vivement les rédacteurs de *l'Union* de manquer à leur mission légitimiste en s'associant à un journal qui avait exploité au profit de l'opinion dynastique les croyances de ses lecteurs; *l'Univers* répondit en s'humiliant qu'il *n'avait jamais* été, qu'il ne serait jamais *ce qu'on appelle un journal dynastique*, et qu'il n'avait soutenu aucune opinion qui pût blesser un *légitimiste raisonnable et chrétien* (1). M. de Saint-Chéron quitta vers ce moment la rédaction en chef, et la modération dans laquelle il avait cherché (sans y réussir toujours) à maintenir le journal fit place à l'esprit d'aven-

(1) Voir, pour cette polémique, les nos des 6 et 8 février 1843.

ture. Ainsi, légitimiste à l'origine, dynastique au moment où il hérita une partie de la rédaction et des abonnés du *Journal Général de France, l'Univers,* par une conversion nouvelle, redevint quasi-légitimiste en se fondant avec *l'Union catholique.* Les variations politiques de ce journal ne sont pas de nature à nous rassurer sur la fixité de ses doctrines religieuses. A défaut de suite et de logique, nous y chercherions en vain, nous ne dirons pas la charité, mais les simples convenances qu'on est toujours en droit de demander à la polémique. C'est dans ses colonnes que guerroient, comme rédacteurs habituels ou comme correspondans officieux, les écrivains qui combattent à l'extrême avant-garde de la réaction catholique; on dirait une espèce de synode où les trois ordres sont représentés : le clergé par MM. de Chartres, de Châlons et M. l'archevêque *in partibus* de Chalcédoine; la noblesse par MM. de Montalembert, de Riancey (1), H. de Bonald; la haute et moyenne bourgeoisie littéraire, par MM. Guiraud, Avond, Veuillot, etc. M. Veuillot, que nous connaissons déjà comme touriste et comme romancier, reparaît ici comme critique littéraire, comme polémiste politique et religieux, car la polémique, lui-même nous l'apprend dans ses confessions, a fait le charme de ses belles années, lorsqu'il combattait *pour la charte* dans la presse ministérielle de la province, et plus tard dans la presse ministérielle de Paris. Ce qui manque surtout à *l'Univers,* c'est une direction forte et élevée, c'est le calme et la bonne foi; l'esprit d'invective compromet sans cesse ce qu'il peut y avoir de juste dans la thèse qu'il soutient; il combat pour la domination du clergé, mais sans avouer hautement son but : de là des réticences et des contradictions perpétuelles, l'affirmation, et quelle affirmation! à la place de la discussion, les déclamations fougueuses à la place des doctrines.

En philosophie, veut-on savoir ce que pense *l'Univers?* Il ne pense pas, et cependant il est souvent question de philosophie dans ses colonnes; mais deux mots seulement, le panthéisme et le rationalisme, font tous les frais de sa science. Tout philosophe qui n'exagère pas de Maistre ou de Bonald est panthéiste ou rationaliste, par conséquent damné, et responsable des crimes qui se jugent en cour d'assises. Or, s'il est vrai, comme le prétend *l'Univers,* qu'il y ait de nos jours un antagonisme ardent entre la religion et la philosophie, entre la raison et la foi, quel doit être le véritable but du travail des intelligences catholiques? N'est-ce pas l'accord de la foi et de la raison? Attaquer sans cesse au nom de la religion la liberté de la pensée, n'est-ce pas provoquer les libres penseurs à la guerre, et les amener tôt ou tard à s'attaquer à leur tour aux croyances par le doute philosophique? Déclarer en outre, au nom de l'autorité, que la philosophie ne peut s'accorder

(1) Dans la première partie de ce travail, on a imprimé que MM. de Riancey étaient fondateurs du Cercle catholique; c'est l'Institut catholique que nous avons voulu dire, dont MM. de Riancey ont été les plus actifs promoteurs.

avec la religion, le répéter tous les jours à un siècle positif et raisonneur, n'est-ce pas reprendre en sous-œuvre la thèse de Voltaire qui soutenait, au nom du sens commun, que la religion est incompatible avec la philosophie? Ici, on le voit, *l'Univers* est plus nuisible qu'utile à la cause qu'il veut servir. Il en est de même dans la question de la liberté d'enseignement; *l'Univers*, dans cette polémique irritante, s'est perdu au milieu des théories, des propositions les plus contradictoires, accusant ici le gouvernement, et là complimentant M. le ministre de l'instruction publique, mais pour l'attaquer le lendemain, lui reconnaissant *du bon*, et lui reprochant presque dans la même colonne de vouloir *décatholiciser* la France. Le ton général de cette polémique est devenu de jour en jour plus aigre et plus menaçant. Au lieu de discuter les principes, *l'Univers* s'attaque aux personnes; au lieu d'examiner avec impartialité les titres, les droits, les devoirs respectifs de l'église et de l'Université, il immole, en le calomniant, l'enseignement laïque à l'enseignement clérical. Enfin, comme l'a dit M. l'archevêque de Paris, à l'occasion de certains pamphlets dont *l'Univers* s'est constitué l'avocat : « On a pris un ton très injurieux, ce qui est une manière peu chrétienne de défendre le christianisme. »

Étranger en philosophie à toute discussion sérieuse, compromettant dans la question de la liberté de l'enseignement pour le principe même de la liberté, *l'Univers*, dans sa critique, est toujours exclusif, le plus souvent passionné et violent. Cette critique n'est en général qu'une sorte de casuistique intolérante qui, laissant de côté toutes les questions théoriques, toutes les questions d'art, s'attaque de parti pris aux écrivains qui ne partagent pas les engouemens de la réaction ultra-catholique. Sans nul doute *l'Univers* a raison quand il proteste contre les tendances de cette littérature éhontée qui spécule, pour battre monnaie, sur tous les vices de la nature humaine; mais ce qui peut se rencontrer de juste et de vrai dans ces reproches est toujours atténué par l'exagération et le mauvais goût; car, en blâmant certains écarts de la littérature contemporaine, *l'Univers* dépasse souvent, et de bien loin, le cynisme des écrits qu'il condamne. Telle est l'intolérance irréfléchie de ce journal, qu'il accusait dernièrement M. de Lamartine d'avoir tiré de sa *harpe des outrages pour le Dieu du Sinaï*, *des blasphèmes contre le Dieu du Calvaire*. Ce ne sont là cependant que des aménités; on peut en juger par les *propos divers* que *l'Univers* publie en feuilletons, dans ses numéros du dimanche, sans doute pour sanctifier à sa manière le jour consacré.

En ce qui touche les matières religieuses, c'est encore la même exagération, le même chaos, la même absence de doctrines et d'unité; *l'Univers* prête au pape des sentimens qui ne sont pas les siens, quand il soutient, par exemple, que le saint-siége reconnaît les pouvoirs de fait et réserve les droits; il exalte des livres que Rome met à l'index, il rapporte des miracles que le *Diario di Roma* déclare apocryphes. Ce qu'il comprend surtout dans la religion, c'est l'*opus operatum* du culte extérieur, l'adoration du *sacré cœur*, du *précieux sang*. En ce point, on peut dire qu'il est presque maté-

rialiste. Lorsqu'il se trouve, comme cela lui arrive parfois, en opposition avec quelques membres du haut clergé qui ne partagent pas les ardeurs inconsidérées de MM. les évêques ses correspondans, *l'Univers* fait des réserves et se rejette dans l'ultramontanisme. M. de Lamennais protestait au nom de l'humanité contre l'église; *l'Univers* proteste contre l'autorité diocésaine au nom du pape; c'est une manière commode de cumuler les profits de la révolte et les mérites de l'obéissance. Le journal de M. de Chartres ne voit dans les libertés de l'église gallicane que des *libertés enchainantes,* suivant le mot de M. l'archevêque de Cologne; il demande pour le clergé français l'influence *sociale* du clergé belge. Ce n'est qu'un acheminement vers une organisation bien autrement menaçante, car *l'Univers* déclare que l'église est supérieure à l'état *de toute la distance qui sépare un édifice divin des constructions humaines*, et il part de là pour établir la prédominance nécessaire et absolue *de ce qui est parfait sur ce qui ne l'est pas,* c'est-à-dire de la société ecclésiastique sur la société civile. Ainsi, sur quelques points que porte l'examen, *l'Univers* est toujours au-delà des limites du juste et du vrai; sa philosophie est nulle, sa religion étroite, crédule, intolérante; sa critique littéraire sans portée, et l'on se demande avec surprise comment il s'est rencontré dans l'épiscopat des hommes assez étourdis, malgré la gravité de l'âge et du caractère, pour prendre sous leur patronage *l'excellent journal,* comme ils disent, qui, loin d'être utile aux intérêts sérieux du catholicisme, ne peut servir au contraire qu'à le compromettre vis-à-vis des catholiques sincères et des indifférens. Il en est de la plupart des écrivains de ce journal comme des architectes maladroits qui dégradent les cathédrales en voulant les restaurer, et ce n'est pas sans raison que M. Dubourg, archevêque de Besançon, disait : « le journalisme prétendu religieux nous perd. » *L'Univers,* qui exagère toujours, a la prétention de parler au nom de trente millions de fidèles : à en juger par le nombre de ses lecteurs, cette prétention paraît fort contestable. En effet, *l'Univers*, qui se publie en deux éditions, l'une quotidienne, à l'exception du lundi, à 50 fr., l'autre, trois fois la semaine dans le format in-4°, au prix de 30 fr., n'atteint guère, malgré la facilité et l'économie de ces deux modes de souscription, qu'un chiffre de 3,000 abonnés (1).

(1) Selon la statistique du timbre, la moyenne d'émission de *l'Univers* par jour serait de 2884 pour l'année 1843; nous aimons mieux la porter plus haut, bien que ni la moyenne du timbre, ni celle que nous donnons ne soit rigoureusement exacte, si nous considérons que *l'Univers*, qui ne paraît pas le lundi, donne cependant, avec ses deux formats, 104 numéros de publication de plus par an que les autres journaux quotidiens, c'est-à-dire que, tout en gardant le silence le lundi, il paraît (l'édition de six fois la semaine et celle de trois fois comprises) en réalité 469 fois au lieu de 365. La semaine, pour la publication de *l'Univers,* a donc neuf jours au lieu de sept; pour être plus clair, il arrive que, deux fois la semaine, ce journal (même en défalquant 52 numéros pour son silence du lundi) paraît deux fois en un jour, en deux formats différens. Or, un journal qui paraît 104 fois de plus dans l'année que les

Ici c'est la question religieuse qui domine, et nous avons vu comment elle est comprise. Dans les autres journaux quotidiens qui se sont ralliés au parti ultra-catholique, la religion n'est qu'un appendice assez insignifiant de la politique. L'autel n'est là que pour étayer le trône. La cause de Dieu est devenue solidaire de la cause de César. Voyons donc ce qu'on veut pour César et ce qu'on veut pour Dieu.

A l'extrême avant-garde, nous rencontrons M. de Genoude et la *Gazette de France*, car M. de Genoude a l'ubiquité dans le mouvement catholique. Nous l'avons vu voltairien, traducteur, commentateur de la Bible, presque poète, apologiste, érudit, touriste, romancier; nous le retrouvons encore ici avec ses horizons multiples et changeans, publiciste, et tout à la fois légitimiste et radical. Comme légitimiste, M. de Genoude est secondé à la *Gazette* par MM. de Lourdoueix, de Beauregard et Nettement, qui marchent au premier rang des défenseurs du dogme monarchique de la restauration. La *Gazette* s'adresse, dans son parti, à ceux qu'on pourrait appeler les *politiques*, c'est-à-dire à ceux qui ne reculent, pour le triomphe de leur cause, ni devant les moyens extrêmes, ni devant les transactions compromettantes. M. de Genoude, et c'est lui-même qui nous l'apprend, ayant été forcé de choisir entre la presse et la chaire (1), et de renoncer à l'une ou à l'autre, a choisi la presse, immolant ainsi le prêtre à l'homme de parti. Purement idéologue, intelligente, mais intelligente sans être logique, la *Gazette*, après la révolution de juillet, a compris que, pour se mêler à la vie nouvelle, il fallait invoquer d'autres principes que ceux qu'elle invoquait depuis quinze ans. M. de Châteaubriand avait rêvé l'alliance de la liberté moderne et de la vieille monarchie; M. de Genoude, qui n'a jamais le mérite de l'initiative, a parodié M. de Châteaubriand, mais en faussant, en exagérant sa pensée. Il a tenté de se rallier par la démocratie, et de concilier dans un éclectisme malencontreux quatre-vingt-neuf et dix-huit cent quinze. Depuis lors, la politique de la *Gazette* n'a été qu'une antinomie, un non-sens perpétuel. Les radicaux ont ri de sa démocratie; les légitimistes l'ont accusée de jacobinisme; elle s'est trouvée ainsi constamment placée entre une profession de foi radicale et une rétractation royaliste, et elle a répondu tour à tour aux journaux légitimistes qu'elle n'était pas démocrate, aux journaux radicaux et conservateurs qu'elle n'était pas légitimiste, et même qu'elle ne l'avait jamais été. De la sorte elle a dépensé toute sa force et son activité à justifier, à commenter, à désavouer ses doctrines, et les légitimistes raisonnables et sincères lui ont reproché de compromettre, par la nature et les tendances de ses attaques contre le gouvernement, les plus simples notions du pouvoir. Déconsidérée dans son propre parti, qui ne l'emploie que comme une sorte de *ma-*

autres journaux doit faire timbrer plus de feuilles et obtenir ainsi une moyenne plus forte qu'elle n'est réellement, sans avoir pour cela quotidiennement une plus grande circulation.

(1) *Gazette de France*, n° du 22 octobre 1843. Lettre à M. de Locmaria.

chine infernale, elle s'est mise en guerre ouverte contre tous les journaux de sa nuance. En réclamant pour elle-même, c'est-à-dire pour M. de Genoude, la direction de son parti à l'exclusion des royalistes parlementaires, la *Gazette* a rompu avec le comité légitimiste, qui l'a formellement désavouée; et quelque temps après, M. de Locmaria lui signifiait dans *la Quotidienne*, au nom de la cour de l'exil, le témoignage d'une haute improbation. Pour répondre à tous ces reproches, que fait la *Gazette?* Elle organise dans la presse départementale des adhésions à ses doctrines, et reproduit, en les empruntant aux *gazettes* de la province, des apologies qui étaient parties toutes faites de Paris pour les départemens. En politique, la situation de la *Gazette* est donc fausse sur tous les points : elle ne représente ni un principe ni une idée; isolée dans son parti et sans sympathies au dehors, fatale à la cause qu'elle veut servir, parce qu'elle l'affaiblit en la divisant, elle est peu redoutable à ceux qu'elle attaque. En religion, son rôle, quoique plus modéré, est complètement insignifiant. Le catholicisme y ramène toujours à la politique, et la discussion roule tout entière sur quelques propositions banales : — le gouvernement a érigé l'impiété en système; — l'église est tyrannisée; — il faut lui rendre son ancienne constitution, et faire au clergé une plus large part dans les affaires du pays. — C'est une occasion d'insister sur l'éligibilité des prêtres, et ici encore nous apercevons, comme corollaire, M. de Genoude, que les quarante-six voix de Périgueux n'ont point désabusé des illusions de la candidature. La *Gazette* a quelquefois, il faut lui rendre cette justice, des velléités de gallicanisme; mais il convient de se rappeler qu'elle a été mise à l'index dans les états romains, et ce gallicanisme n'est peut-être qu'une affaire de rancune. Il est d'ailleurs tellement replié, tellement discret, qu'il devient complètement insaisissable. Malgré ses divagations, ses rétractations, ses réticences, les impossibilités de toute nature qui s'élèvent autour d'elle, les hostilités qu'elle rencontre dans son propre parti, la colère des uns, l'ironie des autres, l'indifférence du plus grand nombre, la *Gazette* entonne tous les jours un chant de triomphe : elle s'imagine naïvement qu'elle représente la France, que son opinion est en progrès, tandis que son chiffre de circulation va décroissant. D'après les tableaux du timbre, la *Gazette* émettait en 1837 une moyenne de 5,506 numéros; en 1838, cette moyenne n'est plus que de 5,000; en 1843, elle est réduite à 3,558. Le chiffre du progrès de la *Gazette* dans les provinces et hors de France, d'après les tableaux de la poste, n'est pas moins concluant : en 1838, la *Gazette* déposait à la poste une moyenne de 4,700 numéros; dans le dernier semestre de 1843, elle en a déposé 2,946. Il est vrai de dire que ce déclin de la *Gazette* a aussi une autre cause dans l'interdiction qui l'a frappée à Rome et dans les états sardes.

M. de Genoude, dans *la Nation*, subit une transformation nouvelle. De légitimiste et de radical qu'il était, il s'est fait *national*, tout en restant ce qu'il était précédemment; et comme il commençait sans doute à comprendre lui-même que le pays ne l'écoutait plus quand il le prêchait au nom de la

monarchie indépendante et de la *liberté indépendante*, il a fondé *la Nation* pour se faire écouter *au nom des droits et des intérêts de tous*, en enrôlant dans ce journal, en sa nouvelle qualité de démocrate, d'anciens rédacteurs de journaux républicains. La gloire et les intérêts de M. de Genoude sont sans doute au nombre des grands intérêts du pays, car *la Nation* est en quelque sorte une glose, un commentaire perpétuel des opinions et des variantes du propriétaire de la *Gazette*. Quoique s'annonçant comme très distincte de la *Gazette*, *la Nation* n'en est cependant qu'une annexe intime. La même rédaction, la même composition servent aux deux journaux, qui sont imprimés dans le même atelier; les friandises politiques que la *Gazette* a offertes le soir comme un souper à ses lecteurs sont servies de nouveau le lendemain dans le *journal des intérêts de tous* avec un rabais de cinquante pour cent, et ce que *la Nation* donnait le matin, la *Gazette* le redonne le soir. Il peut y avoir confusion dans les principes, mais il y a du moins économie sur les frais. Dans la *Gazette*, la religion n'est qu'un accessoire de peu d'importance; dans *la Nation*, qui est cependant *spiritualiste* et qui *représente l'ame*, on s'en passe. Dieu s'efface complètement devant M. de Genoude, lequel est déclaré solennellement un *instrument providentiel*, en attendant sans doute qu'on le proclame un messie. Les prophètes du néo-catholicisme auraient-ils lu dans les lointains de l'avenir que le ciel veut faire de M. de Genoude le Monck ecclésiastique et plus tard le cardinal-ministre d'une restauration future? Qui sait? M. de Genoude lui-même a rêvé, dit-on, ces hautes destinées, et la calotte rouge du cardinal de Bérulle, qui figure dans son reliquaire, cache peut-être à ses yeux un mystérieux présage. En attendant qu'il soit cardinal-ministre, M. de Genoude, malgré son activité, ses efforts, n'a pu acquérir en politique la moindre situation, et il en est à peu près de ses journaux comme de ses candidatures. La *Gazette* décline, et *la Nation* est loin de prospérer. Cette feuille, pour se mettre en rapport avec le pays et arriver à la publicité, n'a pas trouvé de meilleur moyen que de se placer dans la compagnie et sous la protection des denrées coloniales. Elle se débite dans les boutiques qui sont le cimetière ordinaire des journaux et des livres, au prix modeste de 10 centimes, sans trouver pour cela beaucoup de chalands, car, malgré une adjonction récente, *la Nation* ne figure sur les tableaux du timbre que pour une moyenne de 2886 numéros par jour dans le dernier semestre de 1843 (1), et, d'après les tableaux de la poste, elle expédiait, avant sa réunion avec *l'État*, 510 exemplaires, ce qui donne environ 6 abonnés par département. Depuis cette fusion, son chiffre postal est de 1015; elle servirait donc 500 abonnés de *l'État*, qui ne sont rien moins qu'assurés à *la Nation*.

La *Gazette de France*, on l'a vu, veut Henri V et la démocratie; *la Quotidienne*, à son tour, demande avec Henri V la charte de 1814. Placé sous

(1) Sa moyenne normale n'est en réalité, pour les quatre premiers mois du dernier semestre de 1843, que de 2435.

le patronage de MM. Berryer, de Noailles et de Valmy, ce journal, organe semi-officiel de Goritz, a aujourd'hui pour rédacteur en chef M. de Locmaria, qui a été attaché à la personne de M. le duc de Bordeaux. Contrairement à la *Gazette*, *la Quotidienne* attribue à la royauté la puissance constituante, et une origine autre que la volonté nationale; tout en restant fidèle à son passé, tout en suivant franchement et loyalement sa ligne, *la Quotidienne*, qui est au moins modérée dans son légitimisme rétrospectif, a tenté de faire quelques pas en avant, et elle a pris le titre de *Moniteur de l'Avenir;* mais les jeunes gens qui ont apporté dans la rédaction quelques idées de progrès ont été vite forcés de l'abandonner, comme s'il était impossible, dans le parti légitimiste, de marcher avec le présent sans renier le passé et compromettre la cause. Le principal but de ce journal est aujourd'hui de conserver aux opinions royalistes *leur caractère de droiture et de sincérité*. Il y a du bon quelquefois dans la thèse que soutient *la Quotidienne;* malheureusement, en défendant au bénéfice d'un parti l'impeccabilité du pouvoir, elle n'est d'accord ni avec l'histoire, ni avec la logique, et elle introduit sans cesse dans la discussion des antinomies et des non-sens. Au point de vue religieux, *la Quotidienne* est sans aucun doute le plus raisonnable des journaux du parti. Elle a bien quelquefois des velléités d'intolérance, elle déclame contre les protestans, la liberté des cultes, mais c'est là un fanatisme pacifique, heureusement tempéré par une sorte de scepticisme mondain qu'elle a hérité de M. Michaud. Les exagérés du parti lui ont même adressé à ce sujet quelques admonitions, et la *Revue de Saint-Paul* l'a comparée « à une marquise du vieux Versailles, qui met du rouge, qui a sa loge aux Bouffes, et qui va en équipage à la messe de midi. » Quant à nous, nous ne pouvons que féliciter *la Quotidienne* de s'être attiré la colère de la *Revue de Saint-Paul:* c'est un signe presque infaillible que sur quelques points elle est dans le vrai, et, en effet, si dans la politique elle sacrifie la liberté à l'autorité, il faut lui rendre cette justice, qu'elle défend, dans les questions religieuses, l'accord de la foi et de la raison. C'est M. Laurentie qui l'a placée et maintenue dans cette dernière voie; par malheur, tout en proclamant que la religion n'a pas de parti, *la Quotidienne*, qui regarde trop peu aux contradictions, déclare en même temps que les hommes de foi, le catholicisme, le clergé, ne peuvent rester en dehors de la lutte engagée depuis cinquante ans entre les principes de 89 et les principes de la restauration, et elle est arrivée à cette conclusion : que combattre les doctrines constitutionnelles, c'était servir l'église. Ici comme partout, dans cette agitation des partis, la religion nous a ramenés sur le terrain de la politique et de la politique légitimiste. Du reste, en comparant à six années de distance le chiffre des abonnés de *la Quotidienne*, il est facile de s'assurer que le parti qu'elle représente s'immobilise et s'éteint dans un cercle infranchissable, et qu'il n'a point à espérer dans le pays des soutiens nouveaux. En 1838, *la Quotidienne* est portée sur les tableaux du timbre pour une moyenne de 3,500 numéros par jour; en 1843, cette moyenne est d'environ 3,016.

Plus en arrière que *la Quotidienne*, *la France, journal des intérêts monarchiques et religieux de l'Europe*, a été fondée en 1833 par MM. de Blacas et de Sémalé. Dans sa constitution actuelle, *la France* est un véritable démembrement protestant de *la Gazette*. Cette feuille a pour rédacteurs principaux MM. Lubis et Dollé, qui, après avoir été attachés au journal de M. de Genoude, ont fait scission avec ses doctrines, et ont soutenu contre la *Gazette* une polémique très vive. *La France*, qui s'adresse surtout au torysme provincial, représente le parti du passé dans son immobilité la plus complète; absolutiste et ultramontaine, elle ne veut pas même de la charte de 1814, n'accepte pas les abdications de Rambouillet, et ne reconnaît que Louis XIX. Quoique représentant les *intérêts religieux de l'Europe*, *la France* ne donne au catholicisme qu'une place très restreinte; l'autel n'y figure que comme l'utile appui du trône. Ce journal ne se soutient que par les sacrifices de son parti, car les 1,400 numéros environ qu'il fait timbrer par jour ne sauraient suffire à le faire vivre.

Il nous reste maintenant, dans la presse semi-quotidienne de Paris, le *Journal des Villes et des Campagnes* et *l'Ami de la Religion*. Le *Journal des Villes et des Campagnes*, qui s'adresse principalement aux maires et aux desservans des communes rurales, s'abstient, en politique comme en religion, d'émettre des idées. Légitimiste timorée et sourdement taquine, cette feuille appartient à cette classe de publications qui vivent par les vieilles habitudes et les opinions effacées, par la modicité du prix et l'indulgente charité des abonnés, par leur âge même, sans se renouveler, sans faire un pas, et en s'adressant aux lecteurs arriérés de la province. Le *Journal des Villes et des Campagnes*, à peine connu dans Paris, est cependant de tous les organes de la presse religieuse celui qui réunit le plus d'abonnés : il figure sur les envois de la poste pour 6,390 exemplaires; la nullité serait-elle donc, auprès d'une certaine classe de lecteurs, un élément de succès? Bien qu'il ne dépasse guère l'humble niveau du *Journal des Villes et des Campagnes*, et que sa circulation soit beaucoup plus restreinte, *l'Ami de la Religion*, qui a émis, d'après les tableaux de la poste, 1,286 numéros dans les derniers mois de 1843, a cependant plus d'importance, car, s'il fallait en croire *l'Univers*, il serait aujourd'hui l'organe semi-officiel de l'archevêché. Cette feuille, qui s'intitulait, sous la restauration, *l'Ami de la Religion et du Roi*, fut fondée en 1814 par M. Picot, *au moment où la liberté reparut sur le sol de la France avec les princes légitimes*. MM. de Lamennais et Frayssinous en furent les premiers collaborateurs, ainsi que MM. de Boulogne, Clausel de Montals, aujourd'hui évêque de Chartres, Affre, archevêque de Paris, Lecuy et de Salinis. A la révolution de juillet, *l'Ami de la Religion et du Roi* devint tout simplement *l'Ami de la Religion*, et depuis il n'a jamais repris son ancien titre d'*ami du roi*. Lorsque M. Picot se fut affaibli par l'âge et la maladie, un jeune ecclésiastique, relevé d'interdit par M. Affre et appuyé du crédit de M. de Genoude, essaya d'en prendre la direction; M. de Genoude lui-même en est devenu depuis l'un

des propriétaires, mais sans arriver néanmoins à exercer sur la rédaction aucune influence. Aujourd'hui, c'est M. Henrion, ancien rédacteur du *Moniteur des Villes et des Campagnes*, qui rédige en chef *l'Ami de la Religion*. La politique de ce journal est insaisissable et fuyante, et sa position fausse et embarrassée, attendu qu'il courtise l'opinion légitimiste, en évitant de se compromettre vis-à-vis de l'opinion dynastique. Modéré par la forme, mais hostile dans le fond, *l'Ami de la Religion* fait la guerre à sa manière en justifiant les violences d'autrui. Sous la restauration, le *Mémorial* l'accusait de gallicanisme; on n'a point aujourd'hui à lui adresser le même reproche, car il professe pour les doctrines ultramontaines les sympathies les plus vives, et il tient surtout à établir que le clergé ne sépare pas sa cause de celle des jésuites. « Si le clergé, dit-il, se laisse ainsi enrôler sans réclamations dans le corps que Voltaire appelait les grands grenadiers du pape, c'est qu'apparemment il n'est pas fâché de vivre en pareille compagnie, ce qui est vrai, en effet, et pas du tout de nature à le déprécier. » Ne dirait-on pas vraiment que les journaux religieux ont pris à tâche de compromettre, aux yeux du pays, la cause qu'ils défendent? Si l'on considère, du reste, la circulation des journaux catholiques et légitimistes pris en masse, on a tout lieu de croire que le pays ne leur accorde qu'une mince attention, et l'on pourrait citer tel journal de la presse libérale et dynastique qui, à lui seul, laisse bien loin derrière lui, par le chiffre de son émission, tous les organes quotidiens du parti. Voici un tableau qui édifiera les plus incrédules à cet égard.

TABLEAU COMPARATIF DU MOUVEMENT DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Pendant le second semestre de 1843.

TITRES DES JOURNAUX.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
Gazette de France. . . .	3,871	3,871	3,833	3,548	3,166	3,064
L'Univers.	2,581	2,581	3,333	2,581	2,581	3,226
La Quotidienne.	3,226	2,419	3,333	3,226	2,500	3,419
La France.	1,290	1,613	1,666	1,290	1,333	1,290
La Nation.	2,580	2,580	2,000	2,580	4,000	4,194 (1
Journal des Villes et des Campagnes.	8,067	6,266	6,166	6,200	6,667	5,875
L'Ami de la Religion. .	1,666	1,666	1,537	2,307	1,666	1,666
Total de l'émission par jour.	23,281	20,996	21,868	21,732	21,913	22,734

Encore l'action de ces journaux se fait-elle peu sentir à Paris, dans le centre même du mouvement intellectuel et politique; elle ne s'étend guère

(1) Cet accroissement de *la Nation*, d'octobre à novembre, s'explique, comme nous l'avons dit, par l'adjonction du journal *l'État*.

que sur la province et hors de France, dans les monarchies absolues, qui les tolèrent presque exclusivement. C'est ce que prouve aussi la statistique postale du dernier semestre de 1843.

MOUVEMENT POSTAL DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Pendant le second semestre de 1843.

TITRES DES JOURNAUX.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
Gazette de France. . .	2,995	3,005	3,095	2,910	2,865	2,810
L'Univers.	2,220	2,210	2,335	2,290	2,300	2,335
La Quotidienne.	2,065	2,125	2,405	2,440	2,465	2,510
La France . . , ...	1,050	1,045	1,135	1,095	1,100	1,075
La Nation.	460	515	560	505	1,050	980
Journal des Villes et des Campagnes	6,500	6,350	6,390	6,340	6,365	6,400
L'Ami de la Religion. .	1,340	1,301	1,307	1,258	1,253	1,257
Total des envois par jour.	16,630	16,551	17,227	16,838	17,398	17,367

D'après les tableaux ci-dessus, constatant le mouvement des abonnés et les envois par la poste de la presse catholique et légitimiste pendant le second semestre de 1843, voici la moyenne de chaque journal :

Pour la Gazette de France. .	3,558 abonnés,	dont	2,976 envoyés par la poste.	
— l'Univers.	2,813	—	2,231	—
— la Quotidienne.	3,020	—	2,335	—
— la France.	1,413	—	1,083	—
— la Nation.	2,986	—	678	—
— le Journal des Villes et des Campagnes.	6,540	—	6,390	—
— l'Ami de la Religion.	1,751	—	1,286	—
TOTAL. . .	22,081	—	16,999	—

Les recueils périodiques destinés à seconder le mouvement catholique, à l'appuyer par la littérature, comme les journaux quotidiens par la politique, se sont singulièrement multipliés dans ces derniers temps; à de très rares exceptions près, ces recueils ne font que reproduire les exagérations que nous avons trouvées presque partout dans les livres. Ici encore, c'est une sorte de cénacle où les écrivains semblent se dédoubler constamment pour se représenter sans cesse dans les publications les plus diverses, et souvent à des points de vue tout-à-fait différens. Aucun nom nouveau n'est sorti de cette mêlée littéraire, et si l'on y rencontre quelques hommes vraiment distingués, c'est qu'ils ont été recrutés au dehors. Douze à quinze recueils mensuels, bi-mensuels ou hebdomadaires, se publient en ce moment à Paris, et, sur ce nombre, il n'en est guère que trois, les *Annales de philosophie chré-*

tienne, l'Université catholique et *le Correspondant,* qui se recommandent à l'attention des esprits sérieux, car il faut laisser en dehors du mouvement qui nous occupe le *Journal de la Société de la Morale chrétienne,* organe d'une association indistinctement composée de protestans et de catholiques, et qui se trouve ainsi placé sur un terrain neutre. Les *Annales de philosophie chrétienne,* qui datent de 1830, sont destinées à faire connaître tout ce que les sciences humaines renferment de preuves et de découvertes en faveur du christianisme. Ce recueil, dirigé par M. Bonnety, a pour collaborateurs MM. Seguier de Saint-Brisson, Quatremère, Guiraud, de Paravey, Eugène Boré, Drach, bibliothécaire de la propagande à Rome, quelques ecclésiastiques français et plusieurs cardinaux romains. Les *Annales,* qui figurent sur les envois de la poste pour 700 exemplaires, reproduisent par la traduction les principaux travaux publiés dans les journaux catholiques de l'Europe, et quoique assez vivement hostiles au libre examen et à l'école éclectique, elles apportent dans la discussion, à défaut d'une critique élevée, une mesure d'autant plus louable qu'elle est de jour en jour plus rare. Dans *l'Université catholique,* nous rencontrons la plupart des écrivains qui travaillent aux *Annales;* quelques-uns des rédacteurs de *l'Univers,* MM. de Riancey, de Montalembert, ainsi que MM. de Salinis, de Scorbiac, de Villeneuve-Bargemont, président de l'Institut catholique, de Genoude et Gerbet. *L'Université catholique* reproduit les cours de la faculté de théologie et les conférences des cercles religieux; elle donne des articles de critique sur les livres qui se rattachent d'une façon plus ou moins directe au catholicisme, et des études sur les principaux personnages et les grandes époques de l'église. Le plan de cette publication est bien conçu; par malheur, aucune idée supérieure ne domine; chacun peut à son gré donner un libre cours aux exagérations de sa pensée, et il résulte de cette absence de discipline et de mesure des contradictions souvent choquantes. Cette remarque s'applique également, en certains points, au *Correspondant,* mais en réservant une plus large part à l'éloge. *Le Correspondant,* qui date de 1843, n'est que la reprise en sous-œuvre d'une publication périodique qui a paru sous le même titre pendant les dernières années de la restauration. Dans sa constitution nouvelle, *le Correspondant* a rallié l'élite des jeunes écrivains du mouvement catholique; la philosophie, la politique, la science, la littérature et les arts y sont traités en même temps que les questions religieuses. Ce recueil n'accepte pas, n'exalte pas sans examen toutes les publications néo-chrétiennes; bien au contraire, il a blâmé souvent, et même avec sévérité, des livres que *l'Univers* prônait avec amour, et lorsqu'il use d'un droit légitime en combattant ceux qui *sont placés en dehors de ses convictions,* il apporte du moins dans la polémique la réserve et la convenance. Malheureusement, dans la littérature catholique, les modérés ne sont pas les plus nombreux, et il est difficile de se défendre de l'irruption de ces enfans perdus qui guerroient dans toutes les sorties. *Le Correspondant* n'a point toujours échappé à ces sortes d'invasions; qu'il y prenne garde cependant : l'esprit d'aventure

d'hostilité systématique, l'enthousiasme irréfléchi, ne feraient que compromettre ce qu'il y a de sage et de vrai dans ses doctrines. Qu'il reste fidèle au programme tracé par M. de Champagny, qu'il donne aux questions morales, aux questions pratiques, une étendue qui jusqu'à ce jour ne nous paraît pas suffisante, et, de ce point de vue, il rendra, nous n'en doutons pas, de véritables services à la cause qu'il soutient.

Maintenant, passons vite, car il ne reste dans la presse périodique que des recueils qui n'arrivent pas jusqu'à la véritable publicité. Les uns, tels que *le Prédicateur catholique*, ont plutôt leur place parmi les livres de piété que parmi les journaux; les autres, tels que *le Presbytère*, la *Revue des Paroisses*, la *Revue Catholique*, échappent par leur nullité à tout examen sérieux. Malgré de grandes prétentions, le patronage de douze prélats, l'envoi gratuit de quarante volumes pour six abonnemens, et la recommandation de *l'Univers*, *la Lecture*, qui s'est déjà éteinte après quelques mois d'une existence inaperçue, court grand risque de mourir une seconde fois. Notons encore, pour mémoire, la *Bibliographie Catholique*, le *Bulletin de Censure*, annexe de *la Lecture*. Ces deux recueils sont comme une sorte de *sacré collége* au petit pied, qui prononce la mise à l'index, sans trop s'inquiéter de savoir si ses jugemens seront ratifiés par Rome. Le *Bulletin de Censure* est légitimiste et ultramontain; il réhabilite la chouannerie, *cette autre Vendée non moins noble que la première, mais moins connue et moins appréciée*. Il déclare aussi que M. Capefigue serait le premier historien de notre temps, s'il écrivait moins, et ses jugemens critiques sont tous de la même force. *Le Monde Catholique*, récemment éclos, est une entreprise de M. de Genoude, qui n'a point assez de deux journaux quotidiens pour épancher ses idées. M. de Genoude étant un *instrument providentiel*, ainsi que le dit *la Nation*, on ne s'étonnera pas que *le Monde Catholique* s'annonce comme un de ces signes précurseurs qui se manifestent dans les grandes crises de l'humanité, comme la colonne lumineuse, *l'étoile des mages* qui doit éclairer la Chine et l'Océanie. En attendant, les clartés de cette étoile ne brillent pas d'un vif éclat dans les départemens, car *le Monde Catholique* ne figure dans les envois de la poste que pour un chiffre de 129 exemplaires. Il en est de même de la *Revue de Saint-Paul*, qui est à *l'Univers* ce que *le Monde Catholique* est à la *Gazette*, une succursale insignifiante. La *Revue de Saint-Paul*, organe de la confrérie de ce nom, a donné le dernier mot des excentricités et de l'intolérance du néo-catholicisme; elle joue à l'Erostrate contre toutes les gloires littéraires acceptées du public, et réhabilite toutes les médiocrités inconnues. Mystique, prude et crédule, la *Revue de Saint-Paul* défend les miracles des jésuites, demande le huis-clos pour les expositions du Musée, attendu que *les Pasiphaë des Grecs* étaient plus morales que les statues modernes, et en outre elle met les almanachs à l'*index*, sous prétexte qu'ils apprennent aux paysans à être vertueux sans le secours de leur curé. Il n'est pas besoin d'insister plus long-temps. La science ou la littérature, on le voit, n'ont rien à demander à la plupart de ces recueils, qui n'offrent que la négation ou la

contradiction de la science. Les croyances sincères, à leur tour, n'y vont pas chercher l'édification, sachant bien qu'elles n'y trouveront que les colères de la polémique, et un véritable catholicisme *in partibus infidelium*, qui n'est pour les uns qu'une affaire de mode, un sujet d'articles, pour d'autres qu'une spéculation. La dispersion même de ces apôtres naufragés qui signent aujourd'hui un roman et demain une homélie, qui prêchent la charité chrétienne et la haine politique, accuse un état moral plus grave et plus triste peut-être que la persistance dans la frivolité. Les publicistes religieux ont donc vu, pour la plupart, le but qu'ils poursuivent échapper à leurs efforts. On ne se lasse pas néanmoins, et tout récemment encore il vient de paraître un nouveau journal religieux, *le Bien Social*, qui mérite d'être distingué, sinon pour le talent de la rédaction, du moins pour les tendances. *Le Bien Social*, qui s'adresse tout à la fois au clergé secondaire et aux ouvriers, est en hostilité directe avec *l'Univers* et *l'Ami de la Religion*. Cette feuille proteste vivement contre le pouvoir discrétionnaire des évêques; elle demande pour l'église la constitution des premiers âges, les élections canoniques par les fidèles, et, à défaut de conciles ou d'officialités, l'établissement dans chaque diocèse d'un jury ecclésiastique.

Pour compléter le mouvement de la presse catholique pendant le dernier semestre de 1843, nous joignons ici le tableau des envois, dans les départemens et hors de France, des recueils périodiques religieux publiés à Paris. On peut compter, pour avoir la moyenne d'émission de ces recueils, un tiers en sus pour Paris et les envois par la librairie; toutefois, il est difficile de fixer cette moyenne, car, à l'exception de deux ou trois, ces recueils ne figurent pas dans les statistiques du timbre.

MOUVEMENT POSTAL DES RECUEILS RELIGIEUX

Pendant le second semestre de 1843.

	Juillet.	Août.	Septemb.	Octob.	Novemb.	Décemb.
Annales de Philosophie chrétienne.	689	674	691	670	684	687
Bibliographie Catholique.	884	837	898	865	874	886
Université Catholique.	689	646	589	594	604	601
Revue Catholique.	457	554	550	437	437	434
Le Correspondant (1).	»	»	»	»	»	»
Revue (actuellement Moniteur) des Paroisses.	»	»	»	»	»	205
Revue de Saint-Paul.	»	»	»	»	»	192
Le Monde Catholique.	»	»	»	»	»	129
La Lecture.	»	»	»	»	»	65
Bulletin de Censure.	»	»	»	»	»	50 (2)

(1) Nous ne donnons pas le chiffre du *Correspondant*, qui commençait alors à paraître.

(2) Nous n'avons pu nous procurer que le chiffre d'envoi de décembre de ces cinq derniers recueils.

Nous n'avons pas compris dans ce tableau quelques autres recueils qui restent généralement en dehors du mouvement des idées et de la polémique, ou qui se renferment dans des spécialités, comme *le Presbytère*, véritables petites affiches des visites diocésaines, des ordinations et des cérémonies pieuses, le *Journal des Conseils de Fabrique,* consacré surtout aux questions de droit relatives à l'administration temporelle des paroisses, etc. Nous laissons également de côté la *Revue Ecclésiastique*, organe du jansénisme parisien, qui proteste vivement contre la réaction ultra-catholique.

La cause des croyances sérieuses n'est ni plus heureusement ni plus impartialement défendue dans la province, et là, comme à Paris, les journaux qui se proclament les soutiens du catholicisme appartiennent, à de très rares exceptions près, à l'opinion légitimiste. Après la révolution de juillet, on le sait, le parti vaincu, essayant de relever son drapeau, avait ouvert dans chacun des principaux centres des anciennes provinces une tribune pour défendre ses opinions et disposer les esprits à la réalisation de ses espérances; mais la nouvelle restauration fut indéfiniment ajournée : le parti légitimiste se partagea en deux grandes fractions, l'une passive, peu sympathique sans doute à la dynastie régnante, mais composée avant tout d'hommes d'ordre et de conservation, qui désertèrent les champs de bataille et se bornèrent à attendre et à espérer; l'autre, active et militante. C'est cette dernière fraction qui soutient aujourd'hui de sa bourse dans la province les journaux catholico-légitimistes restés sur la brèche. Il est évident néanmoins que la lutte stérile des treize dernières années l'a considérablement lassée, et qu'elle perd chaque jour du terrain. Les organes les plus ardens qu'elle avait fondés n'ont pu se soutenir, et on a vu successivement disparaître les *Gazettes de Normandie, de Bretagne, du Maine, du Rouergue, du Quercy, le Mémorial Angevin,* la *Gazette de Bourgogne*, la *Gazette de Lorraine*, le *Journal du Bourbonnais,* et quelques autres encore. Le contre-coup de la scission opérée par la *Gazette* s'est fait vivement sentir dans la province; la plupart des feuilles des départemens ont reproduit tous les accidens des guerres intestines du parti, et ces divisions sont devenues pour ces feuilles une cause active d'affaiblissement.

Aujourd'hui, sur les deux cents journaux politiques des départemens, le parti catholico-légitimiste en compte une vingtaine environ. En voici d'abord la statistique géographique. — Région du midi : Rhône, Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne, Hérault, Vaucluse, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Gironde, 9 journaux. — Région de l'est : Doubs, Meurthe, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, 5 journaux. — Région du centre : Cher, Loiret, Puy-de-Dôme, 3. — Région de l'ouest : Côtes-du-Nord, Loire-Inférieure, 4. — Région du nord : Somme et Nord, 4.

Au premier rang, dans la région du midi, se place à Marseille la *Gazette du Midi,* qui est en guerre ouverte avec la *Gazette de France.* Ce journal, qui paraît six fois par semaine, apporte dans la polémique religieuse une grande vivacité. Il cherche à engager les évêques dans une résistance col-

jective, et demande pour le clergé français l'organisation du clergé belge. Quoique rédigée avec talent par M. Abel, qui a refusé la direction de *la Quotidienne*, la *Gazette du Midi* n'a cependant qu'une action restreinte qui ne s'étend guère au-delà d'un petit cercle d'amis, à tel point qu'aux dernières élections municipales elle n'a pu faire accepter aucun de ses candidats. L'*Écho du Midi*, journal hebdomadaire de Montpellier, quoique catholique fervent, est peu répandu et sans influence. Le *Mémorial Agenais* se distingue également par la ferveur de son prosélytisme, son hostilité contre l'Université, et ses mystiques tendresses pour les jésuites. La *Gazette du Bas-Languedoc*, à Nîmes, *la Guyenne*, journal quotidien de Bordeaux, et la *Gazette du Languedoc*, à Toulouse, se font remarquer par une rédaction plus habile. Cette dernière feuille passe pour recevoir de temps en temps des communications de M. de Villèle. Plus religieux et en même temps d'un légitimisme beaucoup plus modéré que ces trois journaux, l'*Écho de Tarn-et-Garonne*, qui évite de se prononcer sur une foule de questions que le parti légitimiste regarde comme vitales, a été souvent attaqué par la *Gazette du Languedoc*. Quant à *l'Éclaireur du Midi*, rédigé à Avignon par une corporation religieuse, les frères de saint Augustin, c'est moins un journal qu'une sorte d'almanach mystique, digne en tous points de figurer dans la *Bibliothèque Bleue*. *L'Éclaireur du Midi*, dont le prix est fixé à trois francs par an, traite, et nous reproduisons les termes mêmes du prospectus, des matières de haute philosophie, des miracles, de la magie, des possessions du démon, et de tous les phénomènes surnaturels qui embarrassent les théologiens. Après la théologie vient la médecine; *l'Éclaireur* déclare cette dernière science impie et matérialiste, et propose une réforme complète dans la thérapeutique : sa méthode consiste à faire jeûner les médecins pour guérir les malades. Soyons indulgent cependant pour *l'Éclaireur*, car il est plus ridicule que méchant.

Dans les départemens du centre, M. l'abbé Gaillard publie, à Bourges, la *Gazette du Berry*, qui s'est rangée sous la bannière de la *Gazette de France*, dont elle adopte toutes les théories; *l'Orléanais*, qui s'imprime à Orléans, est très hostile à la dynastie nouvelle; *l'Union provinciale*, qui s'est formée par la réunion de l'ancien *Journal du Bourbonnais* et de la *Gazette du Centre*, a pour but, comme son titre l'indique, de rétablir l'unité dans le parti légitimiste. Cette feuille est rédigée avec talent par M. de la Guéronière, ce qui n'empêche pas son influence de décroître de jour en jour. Les trois journaux que nous venons de citer réunissent à grand'peine, pour toute la France centrale, un total de mille abonnés.

Dans la région de l'ouest (Vendée et Bretagne), la situation de la presse catholico-légitimiste n'est guère plus prospère, et il est à remarquer que les journaux qui ont le plus d'influence et de considération sont aussi les plus modérés. C'est là un fait significatif, et qui prouve, non pas que l'esprit catholique se soit affaibli dans ces contrées, mais seulement que le catholicisme, comme le comprennent certaines gazettes, n'a pas toujours les sympathies des populations. Deux journaux, *l'Impartial* et *le Français de*

l'Ouest, se publient dans les Côtes-du-Nord, l'un à Dinan, l'autre à Saint-Brieuc. *L'Impartial*, qui est très ardemment hostile, a moins d'influence et d'abonnés que *le Français de l'Ouest*, qui apporte beaucoup plus de réserve et de bonne foi dans la polémique. Il en est de même à Nantes : *l'Hermine*, qui est d'une couleur fortement prononcée, voit chaque jour ses abonnés passer à *l'Ouest monarchique*, dont le légitimisme est beaucoup plus modéré. *L'Impartial*, *le Français de l'Ouest*, *l'Hermine* et *l'Ouest monarchique* émettent environ treize cents numéros. Il faut ajouter la *Revue de l'Armorique*, recueil mensuel, qui a la prétention de représenter le catholicisme breton, mais qui ne représente en réalité que les idées excentriques, le légitimisme anti-universitaire, l'érudition anti-philosophique et le style armoricain de M. de Courson, qui en est le principal rédacteur.

Dans la région de l'est, Lyon a *le Réparateur*, *l'Union des Provinces*, *l'Institut Catholique*, revue mensuelle, ainsi que les *Annales de la propagation de la foi*, dont nous avons parlé plus haut, et qui sont tout-à-fait en dehors de toute polémique irritante. *L'Union* et *le Réparateur* n'ont aucune influence. *Le Réparateur* s'est rangé sous le drapeau de *la Quotidienne*, et par là il se trouve en guerre continuelle avec *l'Union*, qui a adopté le programme de la *Gazette;* les deux adversaires ont été cependant d'accord sur quelques points, comme par exemple quand il s'est agi d'attaquer M. l'abbé Pavy, doyen de la faculté de théologie, ou M. le cardinal de Bonald, à l'occasion de la réception qu'il avait faite à M. le duc de Nemours. *L'Institut Catholique*, qui compte plusieurs ecclésiastiques parmi ses rédacteurs, est avant tout un recueil littéraire qui ne dépasse guère le modeste niveau des mémoires d'une académie de province. La *Gazette de Lorraine et de Metz*, rédigée par M. de Puymaigre, est franchement légitimiste, mais sur une meilleure voie que la plupart des organes du même parti. La *Gazette de Lorraine* s'est prononcée contre la *Gazette de France*. Son influence est restreinte, mais honorable. *L'Espérance, courrier de Nancy*, proteste de son dévouement à la cause de l'ordre, de sa soumission franche au pouvoir établi; elle est catholique avec ardeur, mais tolérante. La *Revue de l'Est* est à peu près de la même nuance. Quant à *l'Abeille*, journal hebdomadaire de Strasbourg, ce n'est qu'un écho de *l'Univers*. Cette feuille, rédigée par un ecclésiastique, a souvent de ces colères qui ne raisonnent pas, qui ne pèsent pas les mots, et qui vont jusqu'à l'insulte et à la dénonciation. Rien n'égale sa haine contre l'Université, si ce n'est son fanatisme contre les protestans, et cette irritation n'est pas sans danger dans les localités où deux cultes sont en présence. Les protestans de leur côté, tout en prêchant la tolérance, ne joignent pas toujours l'exemple au précepte : dans les deux camps, les croyances sont agressives, et c'est une singulière lutte que celle de ces deux cultes, étrangement abusés parfois, qui tour à tour s'attaquent avec des chants de triomphe, en déclarant, du côté des catholiques, que le protestantisme se meurt, et qu'il va disparaître; du côté des protestans, que le catholicisme

n'est plus aujourd'hui qu'une ruine dont les dernières pierres s'écroulent. Dans les départemens du nord, les journaux n'ont point de ces haines intolérantes, ce qui tient sans doute à l'absence de cultes dissidens. Ils sont avant tout fort ardens en fait de légitimisme. Cette opinion est représentée, dans le département de la Somme, par la *Gazette de Picardie*, et dans le département du Nord par la *Gazette de Flandres et d'Artois*, *l'Émancipateur* et la *Feuille de Douai*. La *Gazette de Picardie* s'occupe peu du catholicisme, et n'a d'influence que sur le torysme campagnard de la province, qui du reste est inoffensif en politique et passablement indifférent en religion. Les journaux du nord au contraire sont catholiques très ardens et fortement imprégnés parfois de l'esprit belge. Ils exercent dans la campagne une certaine influence, mais dans les villes leur action est complètement effacée par celle des journaux de la gauche.

Au milieu de cet engagement général, les jésuites ne pouvaient rester inactifs; mais les jésuites sont prudens, et pour insulter le pays avec tous les bénéfices de la sécurité, ils se sont placés au-delà de la frontière. C'est à Fribourg qu'ils ont établi leur quartier-général; c'est là qu'ils publient leur journal *l'Invariable, nouveau Mémorial catholique*. Jamais la haine contre la France, ses institutions, les hommes qui font sa force et sa gloire, ne s'est exhalée en termes pareils; *l'Invariable* porte pour épigraphe : *Ubi crux, ibi patria*. Et en effet il n'y a que des hommes sans patrie qui puissent se permettre de pareils blasphèmes contre un grand peuple auquel ils ont appartenu peut-être. Le clergé français a-t-il donc peur des jésuites jusqu'à ne point oser protester contre ces inqualifiables pamphlets qu'on propage effrontément dans les diocèses du midi?

La force et l'avenir ne sont pas de ce côté : dans les questions scientifiques, comme dans les questions littéraires, les journaux les plus avancés de la réaction ultra-catholique ont compromis leur influence par l'exagération et une hostilité systématique; dans les questions religieuses, ils méconnaissent complètement et l'histoire du passé, et l'esprit de leur temps, et l'esprit même du christianisme; car leur prosélytisme se fonde avant tout sur l'exclusion, et en même temps qu'ils veulent dominer dans l'enseignement, pour régner plus tard dans l'état, ils cherchent à confisquer le ciel à leur profit, en mettant au ban de la société chrétienne les hommes qui n'ont pas leurs ardeurs. En politique, ils s'appuient sur des principes morts, d'une part sur le légitimisme, de l'autre sur les doctrines ultramontaines. Mais on ne ressuscite pas les principes qui ont fait leur temps. La révolution de 1830 a jugé sans appel le dogme du droit divin, comme la révolution de 89 a décidé dans la société civile la prédominance de l'état sur l'église. De scission en scission, l'opinion légitimiste en viendra nécessairement à un effacement complet; les dissidences des journaux qui la représentent, l'extinction successive des *gazettes*, ne sont certes pas de nature à rassurer cette opinion sur son avenir. En dehors d'un cercle restreint, où il s'hérite et se perpétue

par tradition de famille, le légitimisme est impuissant à se recruter dans les générations nouvelles, et dans la presse il cherche en vain à former des publicistes. La lutte, depuis longues années, est soutenue par les mêmes hommes, MM. de Genoude, de Beauregard, Lourdoueix, Laurentie. L'ultramontanisme est-il plus heureux? Quels publicistes a-t-il ralliés? MM. de Montalembert et Veuillot. En résumé, cette phalange est-elle assez compacte, assez forte, pour imposer au pays soit le légitimisme radical de la *Gazette*, soit le monarchisme rétrospectif de la *Quotidienne*, ou l'ultramontanisme de *l'Univers?* Au fur et à mesure qu'elle se lance plus vivement à l'attaque, qu'elle subordonne de plus en plus la religion aux intérêts des partis, la presse catholique s'affaiblit, car les esprits sages qui se sont ralliés au mouvement religieux la désavouent et s'en éloignent. La disette de publicistes est, après la difficulté de s'entendre, le plus grand embarras du parti. Il faut croire du reste qu'on est en général, dans le cénacle militant, peu satisfait du journalisme religieux tel qu'il est aujourd'hui constitué, car on s'agite de plus en plus pour fonder de nouveaux journaux; des membres du clergé en assez grand nombre seraient disposés, dit-on, à se jeter plus vivement dans la presse, bien résolus, comme le disait récemment un abbé qui donne des articles aux feuilles bien pensantes, à porter dans la polémique *la force du lion* et *la prudence du serpent.*

VIII. — CONCLUSION.

Était-ce exagération de dire au début de ce travail qu'il fallait faire deux parts dans le mouvement religieux de notre temps, et distinguer d'un côté le catholicisme sérieux et sincère, qui se renferme dans le temple, dans la famille, dans la conscience, le catholicisme de l'aumône, de l'espérance, de la prière, — et de l'autre un catholicisme mondain, politique et littéraire, qui substitue les écarts de l'imagination à l'idée pratique, les colères de la polémique aux enseignemens de la charité ou de la morale, le rêve à la doctrine? Nous avons cherché de bonne foi, à travers tous les ordres d'idées, les forces militantes du parti religieux, du parti qui intrigue et s'agite, qui dogmatise et qui veut régner. Nous sommes partis de la Bible, des mystères inaccessibles, pour arriver aux questions pratiques, aux intérêts qui se débattent autour de nous. Quels sont les résultats? où sont les œuvres durables?

Dans la science ecclésiastique, l'érudition, la critique sacrée, ont-elles été maintenues à la hauteur de leur passé? se sont-elles élevées même jusqu'au niveau de la critique protestante? Que sont devenues les traditions qui ont donné à l'église gallicane les Calmet, les Sacy, les Thomassin, les Fleury, les Mabillon? Les apologistes modernes ont-ils égalé, je ne dirai pas Bossuet ou Pascal, ce serait trop demander sans doute, mais dans une sphère plus

humble, Bergier ou M. Frayssinous? Le parti religieux n'a plus même aujourd'hui ce qu'il avait sous la restauration. L'école monarchique ou mystique a-t-elle dépossédé, dans l'histoire, l'école des libres penseurs? La philosophie est attaquée au nom de l'orthodoxie; qu'est devenue la philosophie, qu'est devenue l'orthodoxie elle-même dans les livres publiés sous la bannière du parti catholique? On parle au nom de l'autorité, de l'unité, et l'anarchie est dans les doctrines; ici des panthéistes, là des sceptiques illuminés, une affirmation intolérante ou une certitude effrayée qui tremble devant la raison. Les utopistes qui ont inscrit le nom du Christ sur le fronton de leurs systèmes n'ont fait que ressuciter les hérésies des siècles les plus troublés du moyen-âge. La religion, mutilée dans ses dogmes, altérée dans sa morale, s'est pliée à tous les caprices de leurs rêves; au lieu de la charité chrétienne, ils ont proclamé la fraternité de Babeuf, oubliant qu'il n'y a dans ce monde d'égalité absolue que devant Dieu et devant la mort, et que le christianisme, qui place le bonheur au-dessus des biens périssables, ne pouvait se démentir en réclamant le partage des richesses au nom de la félicité humaine. Les mystiques, les prophètes, les thaumaturges apocryphes, n'ont fait qu'irriter les doutes en outrageant le bon sens, et au milieu de cette mêlée confuse, le catholicisme a été surtout compromis par ceux qui l'affirment souvent sans le comprendre. Cette foi saine et forte qui part du cœur et de l'esprit, et qui seule peut donner l'inspiration, a été remplacée dans la littérature par une religiosité maladive, par une sorte de paganisme mystique qui cherche à concilier les défaillances, les colères des passions humaines et les élans artificiels d'une croyance inquiète. Les publicistes ont cherché avant tout dans le catholicisme le souffle de la vie pour des principes dont l'ame s'est retirée, et en dernier résultat ils ont établi une solidarité compromettante entre la religion et une cause politique à jamais perdue. Aucune doctrine forte et vivante n'est sortie de ce mouvement; c'est une agitation impuissante, une fécondité stérile, qui se dérobe souvent par sa nullité à l'analyse et à la contradiction sérieuse.

Lorsqu'après avoir cherché les idées, on en vient à compter les hommes, on se demande où sont les grands noms, les noms qui font autorité. Les vieux lutteurs, comme M. de Châteaubriand, ont déposé leur ceste; ils croiraient déroger en descendant dans cette arène, et ils laissent les hommes nouveaux, qui leur succèdent sans les remplacer, se débattre contre l'impuissance et la faiblesse. En passant en revue les forces que le parti religieux met en ligne, en voyant les mêmes noms se représenter au même instant dans la philosophie, l'histoire, le roman, le journalisme, on se demande si ce n'est pas folie d'espérer la victoire avec une aussi faible armée. Sans doute des écrivains distingués se rattachent à la cause du catholicisme. Il suffira de nommer MM. de Carné, de Cazalès, Foisset, de Champagny, de Cavour, de Montreuil, Ozanam, etc. : ces noms seront acceptés par les hommes sages de tous les partis, parce qu'ils représentent les convictions élevées

et tolérantes, et la saine modération; mais par cela même, les écrivains que nous venons de citer restent en dehors de tout ce fracas, de toutes ces colères, sachant bien que, pour éclairer le pays, il ne faut pas le calomnier, qu'on ne fait pas descendre par l'insulte les vérités morales ou religieuses dans les ames rebelles, et que l'esprit qui doute, comme le pauvre qui souffre, a besoin de charité. Les hommes sages d'ailleurs dans le catholicisme ne se révoltent pas aveuglément contre ces conquêtes des temps modernes qui ont coûté la ligue, la réforme, les dragonnades, et qui ont reçu la solennelle consécration de la révolution française; ils ne cherchent pas à faire reculer violemment la société pour l'immobiliser dans la tradition, mais ils marchent avec elle: et n'est-ce pas en effet le véritable triomphe de la civilisation que de constituer, dans la sphère des faits humains, une société progressive, sous un dogme immuable?

Au milieu de cette lutte ardente, une certaine portion du clergé est descendue imprudemment dans la lice d'où se retiraient les hommes sérieux. Le clergé a-t-il des forces plus imposantes à présenter pour la bataille? A l'extrême avant-garde marchent les jésuites; mais les jésuites ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes: les juger d'après leur passé, c'est les faire plus grands qu'ils ne sont. Ils n'ont aujourd'hui d'importance que par les souvenirs historiques et la proscription, qu'on pourrait lever sans danger, car elle n'est qu'un inutile anachronisme. Le temps n'est plus où ils tenaient dignement leur rang dans les lettres et dans les sciences, où ils allaient mourir pour la foi sur les terres lointaines et conquérir le Paraguay. Les intrigans ultramontains ont remplacé les martyrs, et les rois dépossédés du Nouveau-Monde sont réduits à faire des miracles. A une époque où tout s'accomplit par la publicité, ils se cachent dans l'ombre. Pour régner sur l'état par la conscience des rois, il leur faudrait la monarchie absolue; pour régner sur les croyances sincères ou sur les sciences, il leur faudrait autre chose que *l'Invariable* ou les prodiges de Fribourg. Les institutions du pays, d'ailleurs, sont assez fortes pour n'avoir rien à craindre des *constitutions* de Loyola. Aujourd'hui le clergé s'appuie sur eux, les justifie et les défend. Quand on veut faire la guerre et qu'on entre en campagne, c'est une nécessité de recruter partout des auxiliaires; mais en réalité le clergé n'aime pas les jésuites, parce qu'il les craint et qu'ils sont en dehors de son action. Il les évoque comme des morts d'un autre âge, auxquels il ne demande que le prestige de leur passé. S'ils redevenaient puissans, on le verrait aussitôt se tourner contre eux. C'est ce qui arrive en Italie, et surtout à Rome et à Turin, les deux grands centres du jésuitisme italien.

Auprès des jésuites, que trouvons-nous dans l'église parmi ceux qui combattent? Quelques évêques respectables sans doute par leurs vertus personnelles, mais égarés par des entraînemens irréfléchis; vieux par les années, jeunes encore par l'ardeur, ils veulent pour l'église l'organisation de l'ancienne monarchie: ils s'épuisent à lutter contre un fantôme, contre l'ombre du XVIIIe

siècle, et de l'enseignement terrible de nos révolutions ils n'ont gardé que l'amertume des souvenirs, comme si l'expérience devait toujours se perdre le lendemain de la leçon; puis, au-dessous de l'épiscopat, quelques prêtres souvent compromis vis-à-vis de l'église elle-même; des théologiens journalistes, des ultramontains censurés par le pape, des humanitaires romantiques qui prennent l'exagération pour le progrès, des radicaux que la démocratie repousse, et surtout des légitimistes.

Qu'y a-t-il donc au fond de cette agitation cléricale? Des ambitions rétrospectives et impossibles. On a rêvé la théocratie de Grégoire VII et de Boniface VIII. On veut prendre une bonne part du gouvernement en attendant qu'on le garde tout entier; et pour atteindre à ce but on cherche à démontrer que l'état est impuissant à régir la société, on demande l'intervention active de l'église dans les affaires du monde, au nom de la liberté, au nom de la supériorité de l'église, au nom de sa dignité, de la force d'unité et d'action qui est en elle; pour lui donner la souveraineté, on répète qu'elle est esclave. Ces ambitions sont-elles légitimes? ces plaintes sont-elles fondées? Peut-on servir ainsi la cause des croyances sérieuses? Examinons, et, sans discuter de vaines théories, restons sur le terrain des faits.

On réclame la puissance pour l'église, au nom de la liberté des peuples; en a-t-on le droit? L'histoire des derniers siècles est là pour répondre. Sans doute, et le nier serait un blasphème, l'Évangile a donné la liberté au monde en même temps qu'il lui révélait la pitié. Sans doute aussi l'église marchait à la tête de la civilisation et des conquêtes libérales des peuples, quand les évêques déclaraient en présence du servage féodal que les hommes ne sont serfs que de Dieu; mais peu à peu elle a déserté cette mission pour s'allier avec l'autorité plus ou moins despotique des gouvernemens qui vivaient auprès d'elle. Tandis que dans les choses de l'intelligence elle se préoccupait exclusivement de la foi aux dépens de la conception, elle sacrifiait, dans les choses de ce monde, la liberté à l'autorité, et en même temps que la science croissait en dehors du dogme, la liberté se développait en dehors de la religion, de sorte que chacun de ses progrès semblait une victoire contre l'église. En prenant comme corps politique sa part des abus de la vieille monarchie, elle fut confondue dans sa cause, enveloppée dans sa défaite, frappée avec elle; si les peuples se sont montrés inquiets, c'est qu'ils prenaient leurs souvenirs pour des pressentimens, et qu'ils croyaient voir à côté des prêtres les vaincus de la veille. Ce sont là, en histoire, des faits élémentaires; par malheur, l'église a le tort grave d'oublier obstinément les faits humains de son passé, et en cherchant aujourd'hui à se constituer en parti, en voulant intervenir de nouveau dans les affaires politiques, elle méconnaît le principe qui fait dans le présent sa sécurité et sa grandeur.

L'église, dit-on, est asservie, tyrannisée, et l'on a même écrit récemment qu'on reviendrait *bientôt au temps de Dioclétien*, si l'on ne prenait garde. Peut-être trouverait-on d'ardens courages qui s'offriraient pour le martyre,

mais certes on ne trouverait pas de bourreaux, car les persécutions sont également impossibles aujourd'hui, au nom de l'incrédulité comme au nom de la croyance. L'église, je le demande, a-t-elle jamais été plus libre, plus respectée? On regrette pour elle la constitution de l'ancienne monarchie! Pour être juste envers notre temps, il suffit de comparer la conduite suivie par les parlemens vis-à-vis du clergé et celle que suit à son égard le gouvernement qui nous régit. Refus de prières, refus de serment, déclamations violentes, invectives passionnées, on n'a rien épargné au pouvoir dans les premières années qui suivirent la révolution de juillet. Le pouvoir a-t-il songé un seul instant à punir ou à réprimer? Quels sont d'ailleurs, entre les mains de l'état, les moyens de répression? L'appel comme d'abus! Est-il, je le demande, une arme plus inoffensive, et n'a-t-on pas vu tout récemment que ceux qu'elle frappe ne se tiennent pas pour blessés? On accuse le gouvernement *d'ériger l'impiété en système!* C'est méconnaître avec une insigne mauvaise foi la réalité des faits, car, dans les sessions législatives, les orateurs du gouvernement ont en toute occasion soutenu le clergé contre les attaques du vieux libéralisme, et l'on n'a point oublié ces paroles prononcées à la tribune par un homme d'état : « Le pouvoir doit rechercher l'alliance de la religion, car la religion, pour un fanatique qu'elle fait, donne à la société cent citoyens soumis aux lois, amis de l'ordre, ennemis du trouble et du cynisme. » S'il y a lutte aujourd'hui entre les deux puissances, de quel côté sont parties les premières hostilités? L'état est-il jamais intervenu dans le domaine spirituel de l'église? Ceux même qui protestent avec le plus ed colère contre le concordat, et qui se disent enchaînés, commencent par déclarer *que le concordat n'entraîne point obligation*, et ils agissent en conséquence. Aux termes de la loi, le nombre des élèves dans les colléges ecclésiastiques est fixé à 20,000; il est aujourd'hui, assure-t-on, plus que triplé; a-t-on cherché à appliquer les dispositions restrictives des lois? L'église se plaint de manquer de tribunes; elle a cependant 40,000 paroisses, un nombre double de chapelles, 600 séminaires ou colléges ecclésiastiques placés en dehors de tout contrôle, et quand l'état, pour éclairer une discussion législative, demande à l'église des détails qu'il est en droit d'exiger aux termes même de la loi, l'église refuse de répondre, et l'état n'insiste pas. L'église jette l'interdit sur les colléges : l'Université songe-t-elle à se venger par des exclusions? Elle s'empresse au contraire d'ouvrir ses rangs aux prêtres que leur savoir appelle à la difficile mission d'élever et d'instruire la jeunesse française. Est-ce là de la tyrannie?

Pour refuser à la société civile le droit de se gouverner par elle-même, on l'accuse de manquer d'unité, de force, et on lui montre la société spirituelle. Pourtant, cette admirable hiérarchie, cette discipline morale, qui ont fait dans le passé la force de l'église, n'ont-elles pas reçu de nos jours plus d'une atteinte? et ne trouve-t-on pas dans la société ecclésiastique elle-même cette sourde inquiétude, cette impatience du présent, ces tiraillemens qui tra-

vaillent la société civile? « Qu'elle est belle, disait Bossuet, cette église gallicane pleine de science et de vertu; mais qu'elle est belle dans son tout, qui est l'église catholique! » Aujourd'hui, pour une notable portion du clergé, le gallicanisme est presque une impiété, et, dans l'épiscopat même, c'est faire acte de courage que de le défendre, comme l'ont fait récemment MM. Affre et d'Astros. Qu'on y prenne garde cependant, car, en voyant ainsi les gallicans et les ultramontains en présence, le pays a droit de se montrer défiant, de demander de quel côté est la majorité, et quels sont parmi ses prêtres ceux qui acceptent une patrie. Mais cette scission n'est pas la seule : dans les luttes que ces derniers temps ont soulevées, on a vu des évêques, qui prenaient le protectorat des violences, s'insurger contre leurs métropolitains, parce qu'ils prêchaient la modération; les uns blâment, tandis que les autres approuvent; les plus sages sont impuissans à contenir les aventureux, et personne n'a la franchise ou le courage de désavouer ceux qui se compromettent. Dans l'épiscopat, il y a souvent désunion : le clergé inférieur, à son tour, a formulé contre l'épiscopat des plaintes amères, en l'accusant de gouverner suivant les lois du bon plaisir, de tyranniser les prêtres à charge d'ames. Les desservans, de leur côté, ne s'accordent pas toujours avec les curés de canton, et l'église a aussi sa démocratie qui murmure. Pour porter remède à cet état de choses, pour limiter l'autorité épiscopale, on a demandé le rétablissement des officialités, des synodes diocésains, la création d'un jury ecclésiastique dans chaque diocèse, les élections des évêques par les assemblées générales des fidèles. Nous n'avons pas à examiner ici jusqu'à quel point ces reproches peuvent être fondés; nous voulons constater seulement que les embarras qui travaillent la société civile ont aussi pénétré dans l'église, et certes ce n'est pas le concordat, comme on veut le faire croire, qui en est la seule cause; nous voulons constater que, dans son gouvernement comme dans le gouvernement de l'état, l'autorité n'est point acceptée sans conteste, et qu'elle est, comme le monde, inquiète et agitée en ce qui touche son organisation temporelle, ses intérêts positifs. Les uns demandent pour elle une dotation fixe, les autres la suppression de tout traitement; on veut ici qu'elle accepte la protection de l'état, là qu'elle le rejette et se sépare. A-t-on bien songé aux conséquences qu'une telle séparation entraînerait pour l'église? Ces conséquences sont faciles à prévoir. Dans les populations où deux cultes dissidens sont en présence, on ne tarderait pas à voir se ranimer, je ne dirai pas une lutte, mais une concurrence déplorable, qui aboutirait inévitablement aux plus graves désordres; en réduisant les prêtres à vivre d'aumônes, on les condamnerait à la simonie, on les ferait descendre au niveau des moines mendians du moyen-âge; les cultes seraient mis au rabais, et l'église livrée à la merci de tous les partis : une moitié de la France peut-être resterait sans prêtres, tandis que l'autre serait abandonnée à toutes les influences d'un prosélytisme qui sans aucun doute ne serait pas exclusivement religieux, et l'on aurait de la sorte une France ca-

tholique comme l'ancienne Vendée ou la Belgique, à côté d'une France sans culte comme celle de 93. Au lieu de demander la suppression des traitemens, il serait plus convenable d'en demander l'augmentation, car, de tous les cultes, c'est le culte catholique qui est le moins rétribué. Les 800 francs que reçoivent les desservans des communes rurales sont loin de suffire, et ce n'est pas l'argent que donne l'état, mais la perception du casuel, qui porte atteinte à la dignité de l'église. En élevant les traitemens d'une faible somme, il serait facile de placer le clergé secondaire dans une position tout à la fois meilleure et plus convenable, et d'arriver même à la suppression du casuel, qui donne à peine une moyenne de 250 francs aux desservans des campagnes. Dans l'intérêt de l'église comme dans l'intérêt du pauvre, qui s'étonne et se plaint de payer pour qu'on l'enterre et qu'on prie, il y a là plus d'un abus à réformer.

Est-ce au nom de la supériorité intellectuelle que le clergé peut réclamer aujourd'hui la suprématie dans l'état? Interrogeons dans le clergé même les hommes qui veulent sa grandeur, et ils nous répondront que *le clergé est dépassé par le siècle*, que *lui seul est demeuré stationnaire pendant que tout était mouvement autour de lui*, et que *son autorité sur les peuples ne tient presque plus qu'à des vertus personnelles* (1). Quelle est la cause de cet affaiblissement? D'une part, la manière même dont le clergé se recrute, de l'autre la faiblesse de l'enseignement clérical, et l'hostilité traditionnelle contre les sciences. En effet, sous l'ancienne monarchie, la noblesse et le tiers-état donnaient en grand nombre des sujets à l'église; par l'éducation première, le clergé se trouvait initié à l'esprit des classes élevées, comme il s'initiait plus tard, par les fonctions du sacerdoce, aux besoins et à l'esprit du peuple. Aujourd'hui le torysme, tout en recherchant l'alliance du clergé, ne lui donne pas ses enfans; les classes moyennes se tournent vers d'autres carrières, et les prêtres appartiennent en général à la population des campagnes. Certes ce qui manque aux humbles conditions, ce ne sont pas les vertus, mais les ressources de ces lumières que l'instruction des premières années de la vie peut seule donner, et l'enseignement des séminaires ne suffit pas à combler cette lacune : il ne suffit pas à élever le clergé au niveau des autres classes de la société. Dans les écoles secondaires ecclésiastiques, la direction des études est confiée à des professeurs dont la capacité n'est point éprouvée par des examens, et qui passent, sans fixité, des fonctions du sacerdoce aux fonctions de l'enseignement, ce qui est très distinct. Dans les grands séminaires, les choses en sont au même point où elles étaient il y a soixante ans; on y trouve les mêmes livres, les mêmes méthodes, sans changemens ni améliorations, et, comme le disent MM. Allignol, « les prêtres qui en sortent ressemblent à des hommes qui viendraient

(1) *De l'État du Clergé*, par MM. Allignol frères, prêtres desservans, 1839. Introduction.

d'un autre siècle ou d'un pays étranger : ils sont également étonnés de l'inutilité des connaissances qu'ils ont acquises, et de la nécessité de celles qu'ils n'ont pas. » Dans la plupart des séminaires, on ne trouve pas même de cours d'éloquence sacrée · les plus distingués des prédicateurs contemporains ont fait ailleurs leur éducation oratoire. Ainsi M. Lacordaire est sorti du barreau, et M. de Ravignan du parquet. Lorsque les prêtres entrent dans la vie active, les soins de leur ministère les enlèvent à l'étude, et souvent, au lieu de cultiver la science, ils l'attaquent, faute de la connaître. Enfin, comme dernière preuve de cette sorte d'engourdissement intellectuel, il suffit de comparer les questions qui ont occupé, agité l'ancienne église, et celles qui l'agitent aujourd'hui. Dans le passé, elle combat pour des idées; le jansénisme lui-même touche, par la grace, aux plus hauts problèmes de la destinée humaine : l'église est encore dans le mystère et l'infini. Aujourd'hui, elle combat pour son influence politique, pour des passions. En présence de cette situation, supposons donc un instant que le gouvernement du pays soit livré au parti catholique : comment sortirait-il de cette tâche difficile? comment pourrait-il espérer d'asseoir et de régler les élémens divers qui travaillent la société? De quelles mains partirait cette direction supérieure, de quel centre partirait cette unité, sans laquelle un gouvernement est impossible? Supposons que l'enseignement de la jeunesse française soit livré au clergé; trouverait-il dans son sein des maîtres à la hauteur de leurs fonctions? Il donnerait l'instruction religieuse; mais donnerait-il l'instruction scientifique? serait-il même en mesure de donner l'instruction littéraire?

Quoi qu'il en soit de ce chaos, de ces ambitions toutes mondaines, de ces colères, de cette inquiétude, nous sommes loin de penser, comme le disent les protestans, que le catholicisme est ébranlé par sa base, et que, si les esprits éclairés de notre époque ont abjuré à son égard l'hostilité du XVIIIe siècle, ce n'est là qu'un symptôme d'indifférence; il faut voir dans ce respect autre chose que le sentiment impartial de la justice qui commence pour les morts. Le catholicisme a traversé des épreuves bien autrement difficiles, il en est sorti victorieux, et, s'il y a aujourd'hui anarchie, indiscipline, violence même parmi ceux qui se réfugient dans ses consolations, dans ses espérances, c'est qu'au milieu de l'avénement tumultueux des idées nouvelles, après 93 et la restauration, les déceptions de la politique et les déceptions non moins amères de la science, sous l'empire de tant de souvenirs, de tant d'influences diverses, il était difficile de trouver sa voie, de la suivre en droite ligne, et de garder la mesure. On ne saurait méconnaître qu'en France comme dans le reste de l'Europe, au-dessus des révolutions politiques, il s'accomplit une révolution philosophique et religieuse qui est comme la cause des changemens qui s'opèrent ailleurs. A côté de l'esprit d'examen qui a atteint ses dernières limites, il y a aujourd'hui dans les ames le besoin profond d'une certitude religieuse, d'une autorité morale. A côté des bienfaits de la civilisation, il y a les misères qu'elle traîne à sa suite, et au milieu

de toutes ces aspirations, de toutes ces souffrances, des partis qui s'agitent. Au lieu de réveiller entre l'église et l'état un déplorable antagonisme, il est plus sage et plus rationnel de constater que, dans des sphères différentes, leur mission est la même, que d'un côté comme de l'autre l'asservissement et le triomphe absolu sont impossibles, et, de ce point de vue, les devoirs de tous sont nettement tracés.

Dans toutes les questions qui s'agitent au sein de la société, alors même que l'on parle au nom des intérêts éternels, il faut toujours donner quelque chose aux passions humaines, et l'on conçoit les regrets du clergé quand on songe à tout ce qu'il a perdu; mais il n'y a que les imprudens et les brouillons qui puissent rêver aujourd'hui, pour l'église, la domination qu'elle a exercée dans le passé, car, pour lui rendre ce que regrettent quelques-uns de ses membres, il faudrait une révolution aussi complète, aussi profonde que celle qui l'a dépossédée, et cette révolution est impossible. Il n'y a point place en France, comme en Belgique, pour un parti religieux. Le clergé pouvait légitimement aspirer à gouverner, lorsque, seul dans le chaos du monde barbare, il représentait l'unité, l'autorité morale; aujourd'hui il n'a rien à faire dans le gouvernement de l'état. Son unique mission est dans le bien pratique, dans la charité; c'est par les consolations de la vie, par les mystères et les espérances de la mort qu'il enveloppe pour ainsi dire la société : qu'il se renferme donc dans ce rôle supérieur qui doit satisfaire les ambitions les plus nobles et les plus hautes. En se plaçant en dehors des partis, quels qu'ils soient, il sera sacré pour tous. Aujourd'hui le catholicisme n'a point à rentrer dans le monde par la lutte; il n'a rien à craindre du pouvoir temporel, il n'a rien à craindre du protestantisme : pourquoi chercher alors, par d'intolérantes provocations, à le mettre en état d'hostilité flagrante contre des idées, des institutions qui ont les sympathies du pays? — Le clergé réclame une plus large part dans l'enseignement; il la réclame au nom de la religion, de la morale, de l'avenir des générations nouvelles : de ce point de vue, son ambition est légitime, mais du moins qu'il la justifie · qu'il s'élève par son savoir au niveau des autres classes. Sans chercher à dominer le siècle, qu'il marche avec lui, qu'il constitue quelques-uns de ces centres qui ont fait sa gloire; qu'il nous rende, dans l'érudition, les bénédictins, dans les études classiques, l'Oratoire, dans les sciences spéculatives, Port-Royal; qu'il s'appuie sur des écrivains, des orateurs réellement puissans. Il a de grandes vertus, qu'il ait aussi une science élevée, et la civilisation lui tendra la main comme à son allié le plus utile.

Quant au gouvernement, son véritable rôle, ce nous semble, est de rester fidèle à sa mission conciliatrice, qui est d'unir modérément les partis en les contenant. Lorsqu'elle a effacé l'épiscopat des aptitudes à la pairie, la révolution de juillet a montré que la séparation politique de l'église et de l'état était un fait accompli et irrévocable, et par là elle a rendu service à la religion elle-même, en replaçant le clergé dans l'église, c'est-à-dire dans le bien

pratique; mais il faut l'y maintenir, il faut distinguer surtout les deux tendances du mouvement religieux; les hommes modérés, les catholiques sincères qui n'exploitent pas la croyance au profit des passions d'un parti, ne combattent pas pour la domination cléricale, et restent sagement en dehors des violences. A ceux-là, le gouvernement doit ouvrir les voies, il le peut sans danger; mais ce serait une grave erreur de se montrer prévenant, comme on l'a fait quelquefois, pour ces exagérés dénués de lumières, qui ont toutes les idées d'un autre temps, fanatiques dans un siècle sans fanatisme, débris remuans de toutes les anciennes factions, qui tirent, comme on l'a dit, le coup de fusil de l'émeute par les fenêtres de la sacristie. De ce côté, le gouvernement et toutes les conquêtes de la civilisation ne trouveront jamais que d'irréconciliables ennemis. Il est surtout un fait sur lequel il convient d'insister : le parti religieux, qui se rencontre en ce point avec le parti radical, accuse l'état de sacrifier les intérêts moraux aux intérêts matériels, d'abandonner à des instincts funestes la jeunesse du pays, d'oublier ceux qui souffrent, et il s'annonce comme pouvant seul donner à la société cette direction, cette éducation morale qui fait la grandeur et la vie des peuples. Sans doute la supériorité intellectuelle, et nous espérons l'avoir démontré en ce qui touche les ultra-catholiques, n'est pas du côté des partis extrêmes. Il y a là néanmoins, pour le pouvoir temporel, à côté de reproches souvent injustes, un avertissement qui a bien aussi sa portée; car à quels dangers n'exposerait-on pas le pays, si, par une fausse sécurité, on laissait les partis prendre l'initiative des réformes et des améliorations commandées par la marche du temps?

CH. LOUANDRE.

DE

LA QUESTION COMMERCIALE

EN ANGLETERRE.

A M. le Directeur de la Revue des Deux Mondes.

Il y a lieu de se féliciter, monsieur, de la tentative qui a été faite dans le discours de la couronne pour nous ramener à l'alliance platonique avec l'Angleterre. Cette tentative a posé nettement deux questions sur lesquelles il était bon que les sentimens du pays fussent expliqués. Entrerait-on dans une nouvelle alliance de confiance avec l'Angleterre? Quelles dispositions, quel esprit doit apporter la France dans ses rapports avec le royaume-uni? La décision morale qui est sortie sur ces deux questions du débat de la chambre des députés a d'autant plus de portée et mérite d'autant mieux d'être constatée, que ce débat a été plus modéré, plus calme, plus dégagé des émotions qui passionnaient le parlement les années précédentes. Ces deux délicates questions ont été, en effet, pleinement éclaircies et résolues par les exposés habiles

de M. Billault, par les profonds et lumineux aperçus de M. Thiers, par les explications atténuantes de M. Guizot, par les harcelantes interpellations et les tranchantes saillies de M. Dupin, où le sentiment national éclatait si heureusement dans sa rude spontanéité. On ne conçoit pas, lorsqu'on a été témoin de cette sage et brillante discussion, comment il avait pu entrer dans l'esprit de quelqu'un de vouloir conduire une assemblée d'hommes sensés à recommencer une de ces alliances dont on ne peut démontrer l'utilité, puisqu'on ne saurait les définir, où l'on annonce d'avance la confiance, — chose puérile, puisque la confiance demande des gages précis et ne se justifie que par des résultats, — chose encore plus périlleuse, puisque, faisant contracter un bail à terme indéfini par une sorte de blanc seing moral, elle endort ceux qui en sont dupes dans une fausse sécurité, et les conduit par l'imprévoyance à d'infaillibles déceptions.

La chambre repousse cette alliance indéterminée, cette alliance de laisser-aller et d'aveuglement; elle fait plus, et c'est surtout le point qu'il importe à mes yeux de bien mettre en relief. On lui demandait de professer pour l'Angleterre une sorte de sentiment équivalent à ce qu'est une cordiale sympathie, une affectueuse et réciproque bienveillance entre les individus. C'est ici que s'est placée la distinction profondément juste, tracée par un trait piquant de M. Dupin. Les sentimens personnels que les deux souverains et les deux ministres échangent entre eux, n'ont rien de commun avec ceux que les deux peuples peuvent éprouver l'un pour l'autre. Que la reine d'Angleterre fasse une visite au roi des Français, que M. Guizot soit l'ami de lord Aberdeen, ce sont des choses que la France estimera très heureuses, si on sait les faire tourner à son avantage; mais cela ne prouve pas qu'elle doive avoir la moindre inclination de cœur pour l'Angleterre, parce que les sentimens des peuples sont réglés surtout par leurs intérêts. On peut faire un pathos plus ou moins éloquent sur les mystères de l'entente cordiale et les caractères de la vraie paix : les intérêts veulent attacher un sens précis aux mots, pour savoir à quoi les mots les engagent. L'intimité cordiale découle-t-elle naturellement, comme paraissaient le donner à entendre certaines expressions de M. le ministre des affaires étrangères, des rapports fréquens, des affaires nombreuses que deux peuples ont entre eux? Les États-Unis nous offrent, à cet égard, un exemple remarquable. Ils ont avec l'Angleterre des rapports plus nombreux, des intérêts plus mêlés que nous. La plus grande partie de leur commerce est engagée avec le royaume-uni; ils ont des frontières contiguës avec les colonies an-

glaises; ils sont liés avec l'Angleterre par la communauté d'origine, de religion, de langue : cependant on n'entend pas dire que les États-Unis soient ou ambitionnent d'être en intimité avec l'Angleterre. Il n'est pas nécessaire, d'ailleurs, d'aller consulter des exemples; il suffit d'écouter le simple bon sens. Dans des alliances sérieuses, on a en commun des intérêts sérieux, on poursuit ensemble des résultats importans : pour atteindre ces résultats, on désire naturellement trouver dans ses alliés le plus de force possible, afin que l'alliance ait la plus grande efficacité possible; et tant que l'alliance dure, on ne répugne pas, on concourt même avec plaisir à accroître leurs forces. Ce désir mutuel, cette bienveillance réciproque, entrent évidemment pour beaucoup dans la signification des mots *entente cordiale*. Si l'on veut prouver à la France qu'elle doit vivre avec l'Angleterre dans cette entente cordiale, il faut lui indiquer sur quel point elle doit aider l'Angleterre à s'accroître. Nous faisons, comme l'Angleterre, de l'industrie et du commerce, nous sommes, comme l'Angleterre, une puissance maritime : il est vrai que nous faisons moins d'industrie et de commerce qu'elle, et que nos marines marchande et militaire sont inférieures aux siennes; est-ce pour cela que nous devons souhaiter à l'Angleterre un accroissement de forces, et, si nous voulons être conséquens dans l'entente cordiale, que nous devons même l'aider à l'obtenir? Je laisse résoudre cette question par nos industriels, par nos négocians, par nos braves marins. J'observe seulement que, s'ils pouvaient y répondre affirmativement, il y a apparence que notre ministre aurait signé le traité de commerce que sir Robert Peel lui demandait l'année dernière, que le traité du droit de visite aurait été ratifié, que lord Aberdeen n'aurait pas à subir les importunes sollicitations de M. Guizot pour l'abrogation des conventions de 1831 et 1833. Il y a plus, et je comprends que ceci ne peut être dit par les hommes d'état qui sont ministres aujourd'hui, par ceux qui seront ministres demain : s'il y a des raisons qui ne permettent pas à la France d'aider l'Angleterre à accroître ses forces, les mêmes raisons lui feront toujours voir avec plaisir ces forces diminuer; les mêmes raisons lui défendront d'adopter dans ses rapports avec le royaume-uni un système qui pût prévenir cette diminution. C'est une question délicate, mais très simple. Je ne doute pas que la France ne fût enchantée de rendre des services à l'Angleterre, si c'était un moyen de s'en rendre de considérables à elle-même; mais dans une situation donnée (et nous allons voir si telle n'est pas la situation présente), si l'Angleterre traversait une crise d'où sa supériorité dût sortir amoindrie, la France devrait bien prendre

garde de rien faire qui, de près ou de loin, pût aider l'Angleterre à réparer ses pertes, à se dégager de ses difficultés. Voilà comment raisonnent les intérêts de la France à l'endroit de l'entente cordiale. Cela peut être de l'égoïsme très sec; je m'en accommode volontiers, si c'est de l'égoïsme clairvoyant, et je ne laisse pas dire que ce n'est pas un égoïsme légitime. Heureux, monsieur, les hommes d'état qui s'en pénètrent; les égoïstes de cette sorte sont simplement ceux qui méritent d'être appelés patriotes. On peut être l'adversaire ou l'ami des hommes qui occupent le pouvoir; mais, quelque sentiment que l'on ait pour eux, on est forcé de leur souhaiter cet égoïsme, d'aussi bon cœur que l'on souhaite le bien de son pays.

De cet égoïsme, que je n'inspire pas des ressentimens du passé, j'exclus l'hostilité comme la confiance cordiale, parce que j'en exclus la passion ou le pur sentiment, qui, dans un sens comme dans l'autre, ne font que des fautes. Que les hommes d'état qui gouvernent les deux pays s'estiment et s'aiment, je ne m'en plains pas, parce que c'est une garantie pour le maintien des rapports pacifiques; mais que les deux pays se tiennent dans une telle disposition d'esprit qu'ils soient prêts à se rendre mutuellement toute sorte de bons offices et de services, la France se tromperait grossièrement, si elle l'attendait de l'Angleterre : elle déserterait ses intérêts, si elle s'abandonnait pour sa part à cette folle générosité. La vigilance, une vigilance constante à ne pas laisser échapper un seul des avantages que les circonstances pourront la mettre à même de reprendre sur l'Angleterre, voilà, monsieur, la disposition dans laquelle la France doit se maintenir. Il ne faut pas la confondre avec l'hostilité aux passions belliqueuses. Entre une confiance imprévoyante, entre une amitié téméraire et la haine irréfléchie et turbulente, il y a un milieu pour la prudence et l'habileté, un milieu où s'inspirent la vraie politique et la sage conduite. C'est cette situation d'esprit, composée de sagacité, d'application, de persévérance, qu'on loue chez les individus qui, à travers les luttes de la vie, parviennent à se rendre maîtres du succès et à mettre la fortune de leur côté.

Je ne crois pas qu'à aucune époque plus qu'aujourd'hui il ait été important que ce sentiment fût bien compris par la France et inspirât les hommes qui ont le maniement de ses affaires. Il se passe en Angleterre des faits dont il est impossible qu'une politique clairvoyante, habile, ne puisse retirer pour la France de solides profits. La politique qui n'aurait pas compris cette situation, qui ne l'aurait pas étudiée avec soin, et, faute d'en avoir démêlé les conséquences, compromet-

trait les bénéfices que les affaires de la France bien conduites ont droit d'en espérer, cette politique assumerait une effrayante responsabilité. Aussi, pour éclairer le pays, pour attirer la pensée des hommes d'état sur ces grands intérêts, regardons-nous comme un des premiers devoirs de la presse d'éclairer sur toutes ses faces la situation de l'Angleterre, de conduire l'attention au-delà de l'écorce superficielle des faits, jusqu'aux nécessités profondes et puissantes qui dirigent les mouvemens apparens.

Une chose frappe d'ailleurs l'esprit dans la vie politique de l'Angleterre, c'est la simplicité en même temps que la colossale grandeur des intérêts, des mobiles, des ressorts. Il n'y a jamais eu, je crois, d'affaires aussi grandes que les affaires actuelles de l'Angleterre; il n'y a jamais eu d'affaires plus nettement posées, dont il fût plus facile de saisir l'enchaînement, de déterminer les conséquences, de comprendre les nécessités. Je ne sais si l'unité de la politique anglaise est un avantage pour le gouvernement de l'Angleterre; mais il est certain qu'elle rend plus facile la politique des nations rivales, puisqu'elle permet à celles-ci, dans leurs relations avec le royaume-uni, de calculer rigoureusement et de prévoir sûrement la portée de leurs actes.

Cette unité d'intérêt se concentre et s'enracine chaque jour davantage dans la question commerciale, toute la politique anglaise en procède et y retourne. Le budget est étroitement solidaire de l'état du commerce; la vie des millions d'hommes que l'industrie agglomère dans ses ateliers en dépend. Pour ses finances, c'est-à-dire pour le ressort même de sa puissance dans le monde; pour sa tranquillité intérieure, c'est-à-dire pour la sécurité de sa constitution sociale, la politique anglaise est forcée de veiller avec une sollicitude incessante à la question commerciale. Les capitaux ayant des exigences au moins toujours égales, et la somme des besoins des ouvriers s'augmentant par l'accroissement continu de la population manufacturière, tandis que la concurrence du dedans et du dehors diminue sans cesse les profits, il faut accroître la production, et pourvoir au placement d'une quantité plus considérable de produits. Or, le souci de l'extension du placement des produits britanniques est la grande et la première affaire de la politique anglaise. Cette nécessité impérieuse, inexorable, communique à la politique anglaise cette persévérance dans ses entreprises, cette audacieuse impétuosité contre les obstacles qui la heurtent, dont nous lui faisons honneur comme de grandes qualités, mais qui ne sont que des qualités forcées. Tous les mouvemens de la politique anglaise sont dominés par cette impulsion fatale, et, pour les

bien comprendre, il faut étudier, mesurer à son origine même la force de cette impulsion; c'est dire qu'il faut toujours avoir l'œil ouvert sur la situation, les besoins et les tendances du commerce britannique.

Et ne croyez pas, monsieur, que cette tâche demande de longues recherches, de profondes méditations. Par l'organe de ses journaux, de ses économistes, de ses hommes d'état, l'Angleterre publie chaque jour elle-même les difficultés et les nécessités de sa position. Il suffit de recueillir ces révélations, de les comparer entre elles, de n'en pas perdre le souvenir, pour en tirer les inductions qui doivent éclairer nos propres intérêts. Je viens appeler aujourd'hui votre attention sur un document de ce genre. Vous penserez sans doute, comme moi, que l'importance de la question qu'il traite, la profondeur avec laquelle elle y est discutée, et la position de l'homme dont il émane, M. Gladstone, le ministre du commerce du cabinet Peel, sont des motifs suffisans de ne pas le laisser passer inaperçu. M. Gladstone, dans le numéro du *Foreign and Colonial Review* qui vient de paraître, analyse dans leurs causes les vices et les dangers de la situation commerciale de l'Angleterre, et indique les principales mesures que cette situation réclame. Après sir Robert Peel, il n'y a pas en Angleterre d'autorité plus compétente sur ces matières que M. Gladstone; les mesures qu'il conseille ne sont pas les suggestions sans portée d'un utopiste; elles sont d'une réalisation assurée, et dès cette session sans doute le parlement britannique aura à se prononcer sur plusieurs de ces mesures.

Aux yeux de M. Gladstone, la situation commerciale de l'Angleterre est gravement inquiétante. Il annonce bien que le commerce se relève peu à peu de la dernière crise, dont « la sévérité, l'étendue et la durée, ont, dit-il, été sans exemple; » mais il voit plutôt dans cette crise le paroxisme d'un mal permanent qu'une souffrance passagère. « Il serait funeste, suivant lui, de conclure de la cessation du paroxisme que les organes de la vie ne sont pas lésés, qu'il ne demeure pas un mal latent et profondément enraciné, qui réclame un changement de système et un régime plein de soins. » C'est pour cela que M. Gladstone cherche à sonder les causes permanentes de ce désordre économique révélé par des crises si fréquentes.

Les crises sont précédées de faits accidentels qui souvent les provoquent ou les aggravent; il n'est pas sans intérêt de voir d'abord de quelle manière et jusqu'à quel point ces circonstances extérieures influent sur l'ébranlement des affaires commerciales de l'Angleterre.

Ces circonstances accidentelles sont ordinairement ou une mauvaise récolte, ou une fluctuation du crédit, ou le contre-coup d'une crise commerciale qui éclate dans un autre pays. L'influence d'une mauvaise récolte est peut-être la plus funeste. Une mauvaise récolte est pour le capital national une perte sèche, une perte dont la valeur est déterminée par le prix total des produits exportés à l'étranger pour payer la quantité de blé qui manque aux besoins du pays. Qu'on juge des conséquences de faits semblables, lorsque les pertes qu'ils entraînent s'élèvent, comme cela est arrivé pour quatre mauvaises années, de 1838 à 1841, à environ un milliard de francs. Les mauvaises récoltes ne font pas seulement perdre au fermier ses avances et son travail, elles jettent dans l'industrie une perturbation prolongée. Dans le cours ordinaire des transactions commerciales entre diverses contrées, il y a de la part de chacune de ces contrées une demande des productions des autres proportionnée aux demandes que celles-ci leur adressent de leur côté. Lorsqu'il y a en Angleterre une mauvaise récolte, cet équilibre est rompu, et voici ce qui arrive. Si le déficit de la récolte crée pour l'Angleterre la nécessité de demander du blé à l'étranger pour une valeur d'un million de livres sterling par exemple, il ne s'ensuit pas pour cela que les marchés étrangers feront à l'Angleterre une demande nouvelle et extraordinaire d'un million de marchandises anglaises; nullement. L'Angleterre doit un million à l'étranger. Ceux de ses négocians qui ont fait venir le blé donnent une prime, afin de se procurer le papier sur l'étranger dont ils ont besoin pour s'acquitter envers leurs correspondans. Une hausse sur le papier agit comme une prime pour l'exportation, et c'est ainsi que l'importation extraordinaire de blé étranger est suivie d'une exportation extraordinaire de marchandises anglaises. Mais cette exportation, dépassant les besoins des marchés étrangers, surcharge bientôt ces marchés. Les prix des marchandises anglaises s'avilissent; à l'impulsion soudaine imprimée au commerce extérieur succède la stagnation. Une plus grande quantité de marchandises paie une moins grande quantité de la dette contractée avec l'étranger. La balance des paiemens demeure défavorable à l'Angleterre. La prime donnée pour le papier sur l'étranger devient assez considérable pour couvrir les frais du transport des espèces; les métaux précieux sont exportés; les banques resserrent leurs émissions, afin de conserver ou de réparer leurs réserves. Le resserrement de la circulation fait tomber les prix sur le marché intérieur; les marchandises ne peuvent plus se vendre, et les manufactures suspendent leurs travaux.

Tel est le retentissement des mauvaises récoltes. Le système de crédit de l'Angleterre en rend les conséquences plus désastreuses encore. Ce système fait de la circulation de ce pays la plus susceptible, la plus variable de l'Europe. Les fluctuations, les mouvemens alternatifs d'expansion et de resserrement que subit l'intermédiaire que les émissions des banques fournissent aux échanges, sont une des causes les plus directes et les plus puissantes des embarras commerciaux du royaume-uni. Toutes les fois que ces fluctuations dépassent celles auxquelles la circulation serait normalement exposée, si elle était purement métallique, les embarras surgissent. Au moment de l'expansion, il est vrai, les affaires sont prospères; nul doute qu'il faudrait se louer de la supériorité d'élasticité que les émissions des banques ont sur les espèces, si le mouvement de cette élasticité devait être permanent. A mesure que l'intermédiaire des échanges devient plus abondant, il diminue de valeur; c'est un désavantage pour les propriétaires de revenus fixes, mais c'est un avantage pour les possesseurs de capitaux actifs directement employés à la reproduction. En effet, les prix des produits s'élèvent; cette hausse progressive encourage les producteurs qui travaillent sur leur crédit ou avec des capitaux empruntés; elle excite la spéculation sur les marchandises, et tant qu'elle dure, elle entretient une activité féconde dans tous les départemens de l'industrie. Pourtant l'abondance de l'intermédiaire des échanges, l'expansion des émissions des banques sur lesquelles cette hausse des prix repose, ne sont que des excitations artificielles, enivrantes, qui ne peuvent se maintenir, et qui, lorsqu'elles passent, sont suivies d'une dépression correspondante. Aussi long-temps que le monde commercial continuera à prendre les métaux précieux pour la mesure de la valeur, la circulation en papier, à quelques oscillations temporaires qu'elle soit soumise par des émissions désordonnées, devra toujours finir par se conformer à son étalon métallique. Toutes les fois qu'une expansion anormale réduit la valeur de la circulation anglaise par rapport aux circulations étrangères, qu'elle rend l'argent moins cher en Angleterre qu'à l'étranger, l'argent est exporté d'Angleterre, de fortes saignées sont faites aux réserves des banques; celles-ci, pour remplir leurs caisses, sont obligées de resserrer plus ou moins promptement leurs émissions; malheureusement l'argent qui en est sorti pendant qu'il était moins cher en Angleterre qu'à l'étranger ne peut y être ramené que si la valeur de la circulation du papier est relevée au-dessus du pair étranger. Les banques se sauvent ainsi; mais alors commencent les souffrances de l'industrie : une hausse dans

la valeur de l'argent a pour contre-coup inséparable la baisse, l'avilissement des prix et la diminution des profits et des salaires industriels. Alors ceux qui travaillent sur des capitaux empruntés, ceux qui avaient fait des achats à long terme, qui avaient contracté des engagemens lorsque les prix étaient élevés, et qui sont obligés de les tenir lorsqu'ils ne peuvent vendre leurs marchandises qu'à vil prix, se trouvent plongés dans des embarras ruineux qu'aucune prudence ne pouvait prévoir, auxquels aucune habileté ne peut se dérober. Les spéculations fondées sur la hausse antérieure subissent de désastreux échecs; les spéculations sur l'avenir, ces opérations importantes des capitaux commerciaux, sont suspendues, car il devient dangereux d'acheter sur un marché où la tendance est à la baisse. Ainsi les affaires s'arrêtent, et le travail industriel subit une halte ou un ralentissement dont la population qui vit de salaires éprouve les effets les plus douloureux.

L'Angleterre est encore exposée à de graves périls par ses rapports avec l'étranger. Il est incontestable que la diminution de ses exportations pour les États-Unis a été une des causes les plus considérables de la dernière crise. En 1839, l'Angleterre exportait aux États-Unis pour plus de 220 millions de francs de produits; en 1840, elle n'y exporte qu'un peu plus de 100 millions, et en 1842, un peu moins de 90. On comprend ce qu'ont dû souffrir les classes si nombreuses engagées dans le commerce avec les États-Unis, et, le resserrement du marché étranger causant un resserrement correspondant dans le marché intérieur, comment le choc s'est fait sentir dans tous les rouages de la machine économique de l'Angleterre. Le mal a dû être énorme sans doute, mais les alarmes qu'il doit inspirer pour l'avenir sont plus graves encore. M. Gladstone exprime son anxiété à cet égard en des termes qui méritent d'être médités : « L'homme d'état qui voit de loin, dit-il, doit considérer avec effroi les conséquences que peut avoir un état de choses qui place la prospérité commerciale de l'Angleterre sur le sable mouvant et perfide de ses rapports avec les marchés d'un pays rival. Si la diminution de notre exportation pour les États-Unis a contribué pour une très grande part à la crise récente, quelle n'eût pas été la profondeur du désastre occasionné par une suspension totale de nos exportations pour ce pays! et combien serait lamentable la ruine qui s'appesantirait sur l'Angleterre, si une guerre ou un embargo arrêtait l'importation du coton de l'Amérique du Nord, nécessaire à nos manufactures! La probabilité d'un évènement semblable peut être éloignée, mais il suffit seulement qu'il soit possible pour

exciter nos alarmes et nous porter à élargir, dans le plus bref délai, le cercle d'où nos manufactures les plus importantes tirent leurs matières premières. »

Telles sont, dans leurs principes et dans leurs conséquences, les trois principales des causes accidentelles qui provoquent les crises commerciales en Angleterre. C'est assurément pour un pays une situation assez fâcheuse que d'être soumis à l'action périodique d'influences de cette nature. Cependant le mal sérieux de l'Angleterre est ailleurs encore. Ces influences, d'autres pays, les États-Unis surtout, les ont subies, et cependant elles n'ont pas produit sur eux les mêmes désastres. Certes les annales du commerce ne mentionnent pas de catastrophe plus violente que celle qu'a fait éclater, il y a peu d'années, sur l'Union américaine la déconfiture de ses banques; il est certain cependant que cet ébranlement a produit beaucoup moins de maux aux États-Unis que le simple contre-coup n'en a suscité en Angleterre. S'il y a eu aux États-Unis d'effrayans bouleversemens de fortune, la condition des masses n'a pas été profondément affectée; les capitaux et le travail ont continué à trouver de l'emploi dans ce champ illimité. Comment donc s'expliquerait-on les souffrances si cruelles et si générales qui ont frappé le peuple anglais à la suite de la crise américaine, s'il ne fallait pas attribuer à un mal permanent, qu'ils ne font qu'aggraver, la terrible puissance des accidens temporaires auxquels les observateurs superficiels attribuent exclusivement ces désastres? Voilà la question que M. Gladstone est amené à se faire, et il n'en dissimule pas la gravité. « Un pays, ajoute-t-il, dans lequel une portion considérable de la population est sous la dépendance du commerce étranger est exposé à des dangers plus formidables que des détresses temporaires. Des causes de décadence plus profondes peuvent y agir lentement, d'une manière imperceptible, avec une nécessité fatale. Une altération dans les grandes voies de communication, des inventions faites à l'étranger, l'acquisition par des états rivaux d'une puissance supérieure dans l'application du travail, et des coalitions hostiles : ces causes peuvent aujourd'hui comme autrefois conduire à ces révolutions du monde commercial, à ces renversemens des dominations industrielles dont les cités italiennes, la ligue hanséatique et la république de Hollande ont été successivement victimes. »

Les causes permanentes de souffrance ou de décadence, pour le commerce britannique, sont au nombre de trois : la concurrence que les industries étrangères font à l'industrie anglaise, la concurrence que les capitaux et les travailleurs se font en Angleterre même, enfin

les tarifs hostiles opposés aux produits anglais sur les marchés extérieurs. Il n'est pas difficile de comprendre comment ces causes opèrent et les résultats qu'elles amènent. Les effets des progrès de la concurrence étrangère sur l'industrie anglaise ont été indiqués récemment dans cette *Revue*, d'après une autorité souveraine en ces matières, celle de M. Huskisson (1). Permettez-moi, monsieur, de les résumer ici.

Le revenu total de l'industrie se divise en deux parties. L'une de ces parties revient au capital qui procure les élémens sur lesquels ou au moyen desquels la reproduction industrielle s'opère : les économistes l'appellent profit; l'autre est donnée aux mains qui ont concouru à la reproduction industrielle par le travail : c'est le salaire. Pour que l'industrie soit prospère, il faut que le fonds que le capital et le travail se partagent soit assez considérable pour que le capital puisse y trouver un profit suffisant, et le travail un salaire suffisant. Or, l'étendue de ce fonds est réglée, dominée par deux choses, par la concurrence étrangère et par la proportion qui existe entre la quantité de marchandises fabriquées dans le pays qui sont expédiées aux marchés étrangers, et le montant des équivalens que les consommateurs étrangers peuvent ou veulent envoyer en échange. Tout ce que peut faire la liberté du commerce, pour accroître le fonds où se puisent les profits et les salaires, c'est de laisser opérer ces causes régulatrices dans leur force spontanée et naturelle. La liberté du commerce, c'est la concurrence dégagée de toute entrave; plus grande est la liberté du commerce, et plus sûrement, plus complètement la concurrence, soit étrangère, soit domestique, de ceux qui fournissent les marchés étrangers, détermine la somme du revenu que les classes adonnées à l'industrie ont à se partager.

Des marchandises de même nature et de même qualité se vendent sur les mêmes marchés aux mêmes prix. C'est entre ce niveau et la somme des frais matériels de la production que se trouve le fonds que les profits et les salaires se partagent. Le résultat d'une concurrence active et heureuse est de diminuer ce fonds dans les pays le moins favorisés. Or, depuis que la paix a permis à des concurrences redoutables de lutter sérieusement soit par leurs forces naturelles, soit à l'aide de protections artificielles, avec l'industrie britannique, celle-ci a vu le fonds où elle puise ses profits et ses salaires se réduire dans la mesure même des progrès accomplis par ces concurrences. « A chaque

(1) Livraison du 15 août 1843. *Politique commerciale de l'Angleterre.*

pas, dit M. Gladstone, que font les pays industriels étrangers vers le moment où ils atteindront la puissance du travail manufacturier en Angleterre, la différence qui a existé, quant aux revenus de l'industrie, entre l'Angleterre et ces pays, doit décroître... Si la puissance du travail manufacturier s'augmentait notablement en France, une portion considérable du peuple anglais, à moins d'être rapidement portée dans les terres inoccupées de nos colonies, disparaîtrait de la face du monde. Nous ne devons jamais perdre de vue ce fait, que la force croissante de la concurrence étrangère diminue graduellement les revenus de l'industrie en Angleterre. »

La concurrence intérieure produit le même résultat que la concurrence étrangère; elle diminue les fonds où s'alimentent les profits et les salaires. C'est un fait d'expérience constante, que, lorsque la production dépasse la demande, les prix, les profits et les salaires tombent. Or, l'excès de production n'est pas, comme on le suppose souvent à tort, un encombrement général de toutes marchandises, une trop grande abondance de toutes choses. L'excès de la production est une production disproportionnée. Si les équivalens donnés par les pays étrangers en échange des produits manufacturés anglais pouvaient suivre la rapidité avec laquelle les capitaux et le travail britanniques peuvent accroître la quantité de ces produits, il n'y aurait pas excès de production; le capital et le travail pourraient être indéfiniment en activité sans qu'il en dût résulter une baisse dans les profits ou dans les salaires. Telle n'est pas la condition de l'Angleterre par rapport aux autres pays commerçans du monde. La richesse et la population se sont accrues plus rapidement en Angleterre que chez les autres peuples. En Angleterre, le pouvoir de produire des marchandises manufacturées a été plus rapidement développé que le pouvoir de produire des matières brutes dans les pays étrangers. Il s'en est suivi une production disproportionnée de marchandises anglaises par rapport à la demande étrangère, — des encombremens occasionnels, des périodes de stagnation et de réveil, — des alternatives d'excitation et d'abattement, — des banqueroutes et la détresse lorsque les marchés étrangers ont été encombrés, — des profits et des salaires élevés lorsque ces marchés n'ont plus été assez abondamment fournis; — le commerce extérieur a été soumis à une sorte de fièvre intermittente. Les économistes qui voient dans la liberté absolue du commerce une panacée universelle prétendent qu'elle suffirait pour donner au capital et au travail tout l'aliment qu'ils réclament. Ils ne prennent pas garde que la concurrence intérieure, lors même qu'elle ne serait pas accompagnée de

la rivalité étrangère et des tarifs hostiles, peut être poussée jusqu'à occasionner une production en disproportion avec les besoins des marchés étrangers, et conduire ainsi aux funestes résultats que nous venons d'indiquer. Ils ne prennent pas garde que dans un pays comme l'Angleterre, dont l'industrie agit sur des matières premières qu'elle est obligée d'importer du dehors, l'activité de cette industrie, l'emploi du capital et du travail sont strictement déterminés par la quantité d'alimens et de matières premières produits pour l'exportation dans les pays étrangers. Pour que la liberté du commerce pût étendre en Angleterre l'emploi du capital et du travail au point que la concurrence intérieure, à quelque degré d'intensité qu'elle fût portée, ne réduisît pas les revenus de l'industrie, il faudrait que le capital et le travail employés dans les pays étrangers à produire les matières premières s'accrussent aussi rapidement que le capital et le travail employés en Angleterre à la préparation des marchandises manufacturées. Or ce n'est pas ce qui arrive : la supériorité industrielle que l'Angleterre conserve encore porte en elle-même un principe de réaction. Un plus prompt accroissement de richesses y crée la tendance à une production disproportionnée. Les capitaux employés en Angleterre à la production des marchandises manufacturées s'accroissent plus rapidement que les capitaux employés dans les autres pays à produire les objets destinés à être échangés pour ces marchandises. L'accroissement de l'offre dépasse celui de la demande. La valeur des marchandises anglaises diminue relativement aux frais de production qu'elles ont coûtés, et la conséquence nécessaire est une diminution du fonds d'où les profits et les salaires sont dérivés.

Voilà ce qui arriverait forcément encore, même dans la supposition arbitraire et si aimée des Anglais, que le royaume-uni concentrerait en lui toute la puissance manufacturière du monde, et que les autres peuples se voueraient exclusivement à la tâche de lui fournir les matières premières sur lesquelles agit son industrie; mais cette supposition est bien éloignée de la nature des choses et de la réalité. Les principaux états du monde, ayant déjà chez eux des élémens d'industrie dont les progrès avaient été retardés jusqu'à ce siècle par l'inattention et l'ignorance de leurs gouvernemens, par les vices de leurs constitutions politiques, ou par la guerre, n'ont pas voulu abdiquer bénévolement les conditions de puissance et de richesse que l'industrie assure. Ils ont cultivé leurs manufactures, et, pour les mettre à même d'atteindre progressivement au degré auquel l'Angleterre a vu s'élever les siennes, ils les ont momentanément aidées contre la concurrence an-

glaise, en opposant à celle-ci sur leurs marchés des tarifs protecteurs. Cette politique, simultanément adoptée par tous les grands pays du monde, aggrave chaque jour les embarras du commerce anglais; elle tend à comprimer par une triple opération l'industrie britannique. Dans les contrées que l'Angleterre voudrait voir uniquement appliquées au travail agricole, elle empêche le capital d'être employé à accroître la production des matières premières destinées à être échangées contre la quantité de marchandises manufacturées apportées sur les marchés par le capital plus rapidement accru de l'Angleterre; elle diminue la demande des produits anglais, en substituant, dans les marchés protégés, des manufactures indigènes aux manufactures anglaises, et elle force le manufacturier anglais à vendre ses marchandises sur les marchés étrangers à des prix inférieurs aux prix obtenus par les produits similaires des manufacturiers indigènes, du montant des droits d'importation qu'il est obligé de payer. Les tarifs hostiles qui enlacent l'Angleterre contribuent ainsi à déprimer chez elle la valeur des produits du travail et à diminuer les revenus de l'industrie.

Le mal inhérent à la situation commerciale de l'Angleterre est donc bien défini; c'est la diminution progressive des profits du capital et des salaires du travail. Cette diminution résulte de causes qui ne sont pas de simples accidens; elle est la conséquence de la concurrence naturelle que se font les capitaux anglais, dont la force d'accroissement et de reproduction est plus rapide que la force d'accroissement des capitaux appliqués par les autres pays à la production des matières premières nécessaires à l'industrie britannique. Elle est la conséquence de la concurrence étrangère, qui, par ses progrès continus, va amoindrissant lentement peut-être, mais constamment, la consommation des produits anglais, et qui est secondée dans cette opération par les tarifs protecteurs. Dans cet état de choses, qu'un accident survienne, une mauvaise récolte, un mouvement un peu vif dans la circulation, une crise dans un pays étranger, aussitôt le mal latent éclate avec une effrayante énergie, et ce sont surtout les classes qui vivent de salaires qui en éprouvent les plus douloureuses atteintes. C'est, en effet, principalement sur le salaire que retombe la diminution des revenus de l'industrie, car, lorsqu'une réduction trop forte frappe les profits du capital, le capital se déplace, il émigre, il va dans les autres parties du monde, où des profits suffisans, dont la promesse repose souvent sur des bases illusoires, lui sont offerts, tandis que le salaire représente des masses humaines qui s'augmentent sans cesse, qui se déplacent très difficilement dans les temps prospères, et ne peu-

vent même être éclaircies que par la mort, lorsque les gages ne suffisent plus à leur subsistance. Il n'est pas nécessaire d'indiquer les périls que recèle une situation semblable, tout le monde les aperçoit. Comment les prévenir? Voilà la question, et certes c'est pour un avenir plus ou moins éloigné le *to be or not to be* de l'Angleterre. Y a-t-il des remèdes qui puissent extirper le mal? Trouvera-t-on du moins des agens assez énergiques pour le neutraliser? M. Gladstone en a cherché; nous allons voir ceux qu'il propose. Mais, avant de les examiner, disons un mot du rappel absolu des lois sur les céréales, mesure extrême, radicale, qu'une agitation puissante et qui étend chaque jour son influence propose comme une infaillible panacée aux difficultés de l'Angleterre.

Le plus grand vice du rappel absolu des lois sur les céréales, c'est de ne pas toucher sérieusement aux causes permanentes des embarras de l'industrie britannique. Le rappel des lois sur les céréales arrêtera-t-il la tendance des revenus de l'industrie anglaise à diminuer? En d'autres termes, empêchera-t-il les industries étrangères de faire des progrès dans leur rivalité avec les manufactures britanniques? Donnera-t-il aux capitaux employés à l'étranger à la production des matières premières une force d'élasticité et d'expansion égale à celle des capitaux anglais, et préviendra-t-il la production disproportionnée dans le royaume-uni? Il est bien manifeste que non. Il y a plus : il serait possible que le rappel absolu et inconditionnel fût pour les autres pays une invitation à maintenir leurs tarifs élevés. Qu'arriverait-il, en effet, lorsque les ports anglais seraient ouverts sans restriction au blé étranger? Le prix du blé s'élèverait dans les pays producteurs, en Russie, en Autriche, par exemple, au taux qu'il aurait en Angleterre, moins les frais de transport. Les prix s'élevant, ces pays seraient à même d'acheter avec le prix de la même quantité de blé qu'auparavant une quantité plus considérable de matières premières nécessaires à leurs manufactures. Leur puissance manufacturière s'accroîtrait donc.

Le rappel des lois sur les céréales, opéré progressivement, de manière à obtenir des avantages réciproques pour les manufactures anglaises de la part des pays producteurs de blé, peut concourir, dans telle circonstance donnée, à alléger les embarras de l'industrie britannique. Il n'est pas prouvé au contraire que le rappel absolu, qui jetterait une perturbation profonde dans les immenses intérêts engagés dans l'agriculture, fût vraiment profitable à l'industrie. Cependant l'association pour le rappel des lois sur les céréales devient une puissance.

Il est singulier qu'en Angleterre, au même moment, deux grands intérêts placent leurs griefs et leurs réclamations sous la sauvegarde de menaces extrêmes et irréalisables. L'Irlande menace d'une révolution politique, l'industrie d'une mesure économique vraiment révolutionnaire. Cette tactique prouve l'étendue des souffrances qu'elle veut guérir; pour que les mécontentemens réussissent à exciter les passions en se donnant des espaces si immenses, il faut que les réformes aient aussi un champ immense à parcourir pour les satisfaire. Cette tactique ne dit pas réellement ce qu'elle paraît dire. Le rappel de l'union signifie qu'il faut que l'Irlande soit gouvernée par l'Angleterre de manière à n'avoir plus à souhaiter de se gouverner elle-même. Le rappel des *corn-laws* signifie qu'il faut que l'aristocratie propriétaire du sol et qui gouverne trouve des remèdes aux maux de l'industrie, si elle ne veut pas que l'industrie cherche dans sa ruine un soulagement désespéré à ces maux. En attendant, les intérêts industriels se concertent, se disciplinent dans la ligue du *corn-laws repeal*. Cette association a besoin d'argent pour étendre ses moyens d'action, l'industrie la commandite; dans un seul *meeting*, les manufacturiers de Manchester lui donnent 375,000 francs par souscription, et c'est sur le levier politique qu'elle fait sentir immédiatement sa force. Trois élections ont eu lieu récemment : elles se sont faites sous son influence; elle a prouvé, dans celle de la Cité de Londres, combien cette influence est puissante. Aux approches de cette élection, elle tenait des *meetings* tous les jours; elle a envoyé à cinq reprises aux quinze mille électeurs de la cité des brochures, des imprimés, où la grande question qu'elle veut résoudre était présentée et discutée. Elle offrait des récompenses considérables à quiconque pourrait apporter contre le concurrent du candidat de la ligue des preuves de corruption électorale; enfin elle a emporté l'élection.

Lorsque des intérêts justement inquiets prennent une attitude et une organisation aussi menaçantes, la temporisation, l'indécision, ne sont plus permises au gouvernement; il faut qu'il prépare des mesures efficaces. On peut voir, dans celles que propose M. Gladstone, le système dans lequel sir Robert Peel est sans doute disposé à s'engager.

Les mesures recommandées par M. Gladstone, dans le *Foreign and colonial Review*, sont de deux sortes : les unes touchent aux tarifs, les autres à la politique coloniale de l'Angleterre. Les premières ont plus spécialement pour but de diminuer les frais de la production industrielle et d'amortir les effets des rivalités étrangères; l'intention

des secondes est plutôt de fournir des alimens nouveaux et illimités aux capitaux et aux travailleurs, dont la concurrence en Angleterre produit de si grands désordres. Quant aux tarifs, M. Gladstone propose une altération immédiate, le rappel des droits sur tous les produits étrangers employés comme matériaux ou comme instrumens dans les divers degrés de la reproduction, et une modification conditionnelle en perspective, conçue de manière à inviter les pays étrangers à adopter le principe de la liberté réciproque du commerce. Les mesures coloniales indiquées par le président du bureau du commerce sont les plus importantes. Il s'agirait de placer le commerce entre le royaume-uni et ses dépendances extérieures, comme entre chacune de ces dépendances et toutes les autres, sur le pied du commerce intérieur, c'est-à-dire de supprimer tous les droits prélevés par l'Angleterre sur les produits de ses colonies, et de réaliser entre toutes les parties du vaste empire britannique une complète unité commerciale. M. Gladstone veut aussi que le gouvernement prenne de larges dispositions pour agrandir le développement colonial de l'Angleterre et faciliter le transport des capitaux et des travailleurs du royaume-uni sur les terres inoccupées des plus lointains domaines de la couronne britannique.

Je n'insisterai pas plus que M. Gladstone sur les remaniemens de tarifs : l'effet en est certain; relativement aux modifications conditionnelles proposées aux contrées étrangères, afin d'amortir leur rivalité manufacturière en les invitant à faire des concessions aux produits anglais, j'observe que M. Gladstone se tait sur les traités de commerce dont sir Robert Peel parlait encore l'année dernière avec tant de confiance, et dont il a bien fallu se résigner à voir la conclusion indéfiniment ajournée. Le gouvernement anglais n'a pas plus de motifs de compter sur des réductions de tarifs importantes pour ses intérêts, de la part des nations qui sont en rivalité avec son industrie. Il est plutôt menacé sur plusieurs points d'une tendance inverse, et, par exemple, le congrès du *Zollverein* tenu à Berlin durant l'automne de l'année dernière ne doit pas lui avoir inspiré à cet égard de médiocres inquiétudes. L'esprit qui a régné dans cette assemblée lui présage en effet une prochaine et considérable augmentation de droits sur des articles pour lesquels le tarif de l'union des douanes avait été libéral jusqu'à ce jour, les cotons filés et les fers.

La mesure la plus efficace pour neutraliser les causes permanentes des embarras de l'Angleterre paraît être à M. Gladstone l'établissement d'une liberté commerciale aussi complète entre toutes les parties de

la domination anglaise que celle qui règle aujourd'hui les rapports de l'Irlande avec la Grande-Bretagne. Déjà les exportations de l'Angleterre pour ses colonies forment le tiers de ses exportations totales. L'extension de ce commerce augmenterait évidemment les revenus de l'industrie métropolitaine. L'accroissement de la puissance du travail dans les pays qui cherchent à rivaliser avec l'industrie anglaise augmente l'intensité de la concurrence; elle y réduit la valeur des produits manufacturés de l'Angleterre par rapport aux produits bruts que ces pays lui fournissent. Lorsque cet accroissement a lieu dans les colonies anglaises qui possèdent des ressources agricoles encore inexploitées, l'industrie métropolitaine n'a à craindre aucune concurrence; au contraire, elle reçoit de ces colonies des produits bruts dont le prix est réduit par rapport aux produits fabriqués anglais. L'accroissement du commerce colonial est donc à l'abri de la pression exercée par les concurrences étrangères et les tarifs hostiles; il présente un autre avantage d'une grande importance, il adoucit la concurrence intérieure et prévient la production disproportionnée. C'est dans l'accroissement du commerce colonial que l'Angleterre, selon M. Gladstone, doit chercher un remède à l'intensité de la compétition intérieure qui, indépendamment de toute autre cause, a diminué et diminue les revenus de l'industrie. Toutes les fois que le commerce colonial s'étend, une portion du capital et des travailleurs métropolitains passent aux colonies; ce déplacement éclaircit en Angleterre le champ du travail et empêche la production disproportionnée, puisqu'il diminue l'offre du travail, tandis qu'il en accroît la demande. Il semble donc que le remède le plus efficace et le plus convenable pour parer aux désordres du système économique de l'Angleterre serait une translation, une émigration progressive des capitaux et des travailleurs du royaume-uni aux colonies. Le transport des capitaux et des travailleurs du royaume-uni dans les colonies, surtout sous un régime de liberté commerciale absolue entre la métropole et ses dépendances, doit être beaucoup moins difficile que leur émigration dans les pays étrangers. Plus il sera rendu facile, et plus la tendance à la production disproportionnée diminuera. Le jour où les capitaux et les travailleurs pourront aller aussi facilement de l'Angleterre aux colonies qu'ils vont aujourd'hui de Londres dans le Lancashire, ce jour-là voici ce qui arriverait : une portion considérable des capitaux et des mains qui cherchent maintenant à s'employer dans les districts manufacturiers, où ils augmentent la production des marchandises manufacturées et le besoin des matières brutes, seraient transférés dans les parties incultes des

colonies, et ils y créeraient une plus grande abondance de matières premières et une demande de produits manufacturés. L'équilibre qui doit exister pour une production prospère entre l'offre et la demande serait rétabli.

L'émigration des capitaux et de la main-d'œuvre dans les colonies ne serait pas moins efficace contre les effets de la concurrence étrangère. Voici comment cette concurrence produit ses effets les plus funestes. Il y a des marchandises pour la fabrication desquelles l'Angleterre possède sur les autres pays un avantage décidé; il y en a d'autres pour la production desquelles l'avantage est disputé ou appartient aux pays étrangers. Le capital et la main-d'œuvre appliqués aux manufactures, dépassant, en Angleterre, la proportion requise pour satisfaire la demande des produits dans lesquels l'industrie britannique a la supériorité, sont obligés d'aller chercher de l'emploi dans les branches de l'industrie où les étrangers excellent, où les profits des étrangers sont plus considérables que ceux de l'Angleterre. La concurrence blessant ainsi l'industrie britannique sur son point le plus faible, il s'ensuit que les revenus de cette industrie, et par conséquent les profits des capitaux et les salaires du travail, sont inférieurs à ceux qu'obtient la rivalité étrangère. Au contraire, s'il était possible de rendre les immenses colonies de l'Angleterre d'un accès facile à cette richesse, à cette population dont l'accumulation dans des limites trop resserrées produit de si cruelles souffrances, de nouvelles sociétés se fonderaient, des marchés nouveaux s'ouvriraient aux produits de la mère-patrie, l'industrie ne serait plus forcée de s'engager dans les branches de la production où la supériorité appartient aux étrangers. La concurrence étrangère cesserait de peser sur le point le plus faible de l'industrie anglaise, et de régler par-là le niveau de ses revenus. Un grand et rapide développement donné à la colonisation permettrait peut-être à l'Angleterre de neutraliser l'effet des tarifs hostiles. Si les millions d'acres de terrain fertile, aujourd'hui couverts de forêts dans le Canada, étaient semés de chanvre et de blé; si les pâturages naturels de l'Australie procuraient à l'Angleterre des approvisionnemens plus considérables de laine, de peaux et de suif; si les forêts et le lin indigène de la Nouvelle-Zélande, amélioré par la culture, fournissaient les matériaux de l'équipement de la marine anglaise; si les possessions fertiles, mais aujourd'hui dépeuplées, du royaume-uni dans l'Afrique orientale, sous la latitude des états de l'Union américaine qui produisent le coton, affranchissaient l'industrie anglaise de la dépendance périlleuse dans laquelle elle se trouve placée vis-à-vis de

la puissance rivale qui lui fournit la matière première du plus important de ses produits, — les conditions des échanges de l'Angleterre avec les pays d'où elle a tiré jusqu'à ce jour ces élémens de la reproduction seraient changées. L'Angleterre demanderait à la Russie, aux États-Unis, par exemple, une moins grande quantité de leurs produits; la valeur de ces produits, par rapport aux marchandises anglaises, diminuerait; le capital et la main-d'œuvre britanniques trouvant un nouvel emploi dans le développement de la colonisation, et d'autres débouchés pour leurs produits manufacturés dans les besoins des nouveaux colons, l'abondance des produits fabriqués anglais diminuerait sur les marchés de la Russie et des États-Unis, et leur valeur y augmenterait. Si le développement colonial prenait même une extension assez considérable pour que le capital et la main-d'œuvre y trouvassent un emploi suffisant, le manufacturier n'exporterait plus ses marchandises qu'à des prix suffisamment élevés pour couvrir le montant des droits d'importation imposés par les états étrangers. Si ce résultat était atteint, si l'Angleterre bornait son commerce d'exportation aux marchandises pour lesquelles son habileté supérieure et des avantages naturels lui confèrent une espèce de monopole, les droits d'importation imposés par les pays étrangers ne tomberaient plus, comme aujourd'hui, sur le producteur anglais, mais sur le consommateur étranger. L'effet des tarifs hostiles dans la diminution du fonds d'où l'industrie anglaise tire les profits de son capital et les salaires de sa main-d'œuvre serait complètement neutralisé.

La prévision de pareilles éventualités est un rêve doré dans lequel il n'est pas malaisé de comprendre qu'une imagination anglaise doive se complaire avec délices. Ce rêve peut-il se réaliser? y a-t-il des moyens pratiques de donner au développement de la colonisation une impulsion immédiate et puissante? Je ne suis point étonné que M. Gladstone, en se posant cette question, l'appelle *la question des questions*, et la signale comme la plus importante qui, dans la situation économique du royaume-uni, puisse être soumise aux méditations des hommes d'état éclairés et patriotes. M. Gladstone la résout affirmativement; la solution qu'il indique mérite d'attirer l'attention ailleurs qu'en Angleterre.

Le courant actuel de l'émigration déverse déjà annuellement un nombre assez considérable d'hommes sur les territoires immenses que l'Angleterre possède dans toutes les parties du globe; mais ce nombre est encore bien insuffisant pour l'exploitation des colonies anglaises et pour le soulagement de l'industrie métropolitaine. L'émi-

gration annuelle est d'environ cent mille ames, tandis que la population s'accroît de trois cent mille ames dans la même période; c'est que le flot de l'émigration spontanée, abandonnée à elle-même, est entravé par des obstacles qu'il s'agit précisément de faire disparaître. Ces difficultés sont au nombre de deux : les frais et les inconvéniens d'un long voyage maritime, — les pertes et les privations qu'il faut subir en formant des établissemens au milieu de terres désertes et couvertes de forêts, privées de routes et éloignées des marchés. M. Gladstone croit qu'on peut venir à bout de l'une et de l'autre.

Il est évident que le gouvernement seul, qui a un intérêt si grand à développer la colonisation, a aussi des moyens d'action suffisans pour vaincre ou aplanir ces difficultés. Il faut qu'il tienne les possessions qu'il veut coloniser prêtes pour une exploitation immédiate, il faut qu'il fasse arpenter avec soin ces terres fertiles couvertes de forêts ou encore en friche qui peuvent fournir un travail prospère à des millions d'hommes, il faut qu'il les fasse couper de routes aboutissant aux marchés, qu'il les divise en lots, qu'il y fasse percer des éclaircies pour l'emplacement des bâtimens à construire, qu'il fasse élever des églises et des hôtelleries et quelques édifices publics dans les sites que devront occuper les villes ou les villages futurs. Les colonies, ainsi préparées à une exploitation immédiate, dégagées des obstacles qui découragent l'émigration livrée à ses seules forces, attireront sans doute les capitaux et les travailleurs. L'obstacle des frais et des inconvéniens d'un long voyage maritime peut être levé en partie par le gouvernement, s'il fait de ses navires de guerre, aujourd'hui oisifs dans les ports ou inutilement occupés, un vaste pont flottant d'une rive à l'autre de l'Océan; s'il donne aux capitalistes qui feraient des achats de terre dans ses colonies le passage gratuit sur ses vaisseaux; si aux émigrans des classes ouvrières il assure, outre le passage gratuit, de l'emploi dans les travaux publics nécessaires à la préparation de l'exploitation coloniale, pendant une période fixée, au terme de laquelle le libre passage leur serait encore offert pour retourner dans la mère-patrie.

M. Gladstone considère, avec raison suivant nous, comme si importante pour l'Angleterre la circulation des capitaux et de la main d'œuvre que créerait l'extension des colonies, que, dût le gouvernement s'imposer de coûteuses avances pour la provoquer, il regarderait ces sacrifices comme amplement compensés par la grandeur des résultats. Mais l'initiative des mesures qu'il propose ne coûterait aucun sacrifice au gouvernement. M. Gladstone affirme et prouve que l'état

rentrerait bientôt dans ses avances, que les frais de la préparation de l'exploitation coloniale seraient immédiatement couverts par les valeurs que créerait cette préparation féconde.

M. Gladstone dit, à bon droit, que la découverte de ce principe, — que les dépenses préparatoires de la colonisation peuvent être défrayées par la valeur vénale qu'elles donnent aux terres abandonnées d'un pays nouveau, — doit être regardée, dans la situation présente de l'Angleterre et du monde, comme une des plus importantes améliorations pratiques qui aient été encore effectuées dans la science sociale. Ce principe n'est pas une simple conjecture; l'expérience l'a confirmé. L'émigration spontanée, livrée à ses propres forces, crée déjà, dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord et de l'Océanie, des valeurs vénales actuelles. En 1795, les États-Unis mirent fin aux concessions gratuites de terres publiques. Depuis cette époque jusqu'en 1840, date des dernières statistiques officielles, la vente des terres, dans l'Union, a produit la somme énorme de 580 millions de francs. Dans les colonies australiennes, la vente des terres publiques a produit, de 1833 à la fin de 1841, 50 millions de francs. Or, pour faciliter l'exploitation de ces terres, le gouvernement ne s'était pas chargé de ces premiers travaux qui découragent, lassent et dépassent quelquefois la patience et les moyens des émigrans livrés à leurs seules ressources; il est donc indubitable que, s'il entrait dans le système indiqué par M. Gladstone, il obtiendrait des prix plus élevés sur la vente des terres auxquelles il donnerait une valeur immédiate, et qu'il rentrerait ainsi bientôt dans ses premiers débours. Ses avances, pour employer la métaphore de M. Gladstone, se reproduiraient avec usure comme une semence jetée sur un terrain fertile.

L'habile ministre du commerce ne se contente pas d'indiquer dans des termes généraux les mesures systématiques qu'il propose; pour en mieux faire sentir la facilité pratique, il donne un exemple précis de l'application immédiate de ces mesures.

L'Angleterre a, sur la côte orientale de l'Afrique, entre le 29e et le 32e degré de latitude sud, de vastes possessions désignées sous le nom de pays de Natal, et auxquelles on a donné plus récemment le nom de province de Victoria. Cette province contient une surface de plus de six millions d'acres; au nord de la province de Victoria s'étend une autre contrée immense où plusieurs grandes rivières prennent leurs sources, et la superficie totale des régions qui ont été acquises par l'Angleterre, dans cette partie dépeuplée de l'Afrique, par des achats ou des traités, est évaluée, dans des appréciations

très exactes, à plus de cinquante-cinq millions d'acres. Les voyageurs anglais font de ces régions les descriptions les plus brillantes. Elles sont très fertiles, les minéraux y abondent, et on ne peut douter, dit M. Gladstone, que dans ces contrées magnifiques des millions de capitaux et des millions de bras ne pussent être employés à créer des élémens de reproduction. C'est sur ce territoire que M. Gladstone donne un aperçu de la réalisation de ses mesures. Voici comment la colonisation devrait, suivant lui, y être préparée et conduite. Un corps de cinq cents pionniers militaires, sous la conduite d'un ingénieur-général, devrait d'abord être envoyé au petit comptoir de Port-Natal, le seul établissement que les Anglais aient encore formé dans ces contrées. Ces pionniers recevraient des instructions pour fixer l'emplacement de la ville métropolitaine; dès leur arrivée, ils construiraient un débarcadère, un quai, des hangars, une hôtellerie où les émigrans pussent s'arrêter au débarquement. La situation de la ville une fois déterminée, une partie des pionniers y construiraient une église, une école, et les bâtimens publics nécessaires. Pendant ce temps, les arpenteurs diviseraient les terres environnantes et les rendraient propres à être immédiatement occupées, en y traçant des routes qui permissent de transporter avec sûreté et à peu de frais les productions et les marchandises des districts ruraux à la ville, et les travailleurs agricoles attachés à cette expédition préliminaire cultiveraient un espace de terre suffisant pour fournir aux émigrans attendus un approvisionnement de nourriture végétale.

Dès que l'arrivée de l'expédition à sa destination et le commencement des travaux préliminaires seraient connus en Angleterre, le gouvernement offrirait le passage libre pour Port-Natal sur ses vaisseaux à toute personne déposant en Angleterre le prix de cinquante acres de terre dans la nouvelle colonie. On offrirait également à ces personnes le passage gratuit des travailleurs choisis par elles, en raison d'un travailleur marié pour chaque lot de cinquante acres, dont le prix aurait été déposé. Les ouvriers qui voudraient émigrer dans la nouvelle province auraient promesse d'être employés pendant trois ans aux travaux publics pour un salaire équivalent à la paie et aux rations reçues par chaque pionnier, avec la faculté du retour gratuit dans leur patrie à l'expiration de ce terme. Ces arrangemens pris, le gouverneur et le corps des premiers émigrans, composé de capitalistes et de travailleurs en proportion convenable, partiraient d'Angleterre. A l'arrivée du gouverneur à Port-Natal, la ville et les sections de terre préalablement préparées pour l'occupation seraient im-

médiatement mis en vente, aux prix réglés par le ministre des colonies. Il est certain que des mesures ainsi ordonnées écarteraient de l'établissement de la colonie ces pertes de temps et d'argent devant lesquelles reculent dans l'état actuel des choses un grand nombre de personnes. Les avantages du système réalisé ne peuvent être contestés. Une question cependant reste à résoudre : c'est la question financière; c'est celle de l'étendue des avances que ces mesures imposeraient au gouvernement métropolitain.

M. Gladstone prouve par l'exposition des faits qui se sont passés aux États-Unis et dans les établissemens australiens, exposition dans laquelle il nous serait inutile de le suivre, que les fonds dépensés dans un pays neuf pour préparer la colonisation immédiate créent une valeur bien suffisante pour en procurer le remboursement; et dans l'application de ses plans à l'exemple qu'il a choisi dans l'Afrique orientale, voici comment il explique le virement financier qui s'opérerait. Il suppose que le gouvernement fixât le prix de l'acre de terrain à Natal à 31 sh. 3 d., et qu'il s'agît d'établir une population de dix mille colons dans cette province; l'expérience des États-Unis prouve qu'une population de ce chiffre occuperait 100,000 acres de terres, qui, au prix du gouvernement, produiraient 150,000 liv. st. M. Gladstone ne demande au gouvernement qu'une avance de 100,000 liv. st. pour former cet établissement de dix mille ames. Il a été démontré, en effet, que dans la Nouvelle-Galles du sud, bien plus éloignée de l'Angleterre que l'Afrique orientale, 1,000,000 liv. st. aurait été suffisant pour établir une population de cent mille colons. Or, en même temps que cette première émigration s'établirait, l'ingénieur en chef se servirait de la somme produite par la vente du premier district de 100,000 acres, pour payer l'intérêt des billets de l'échiquier que le gouvernement aurait consacrés aux premières avances, et pour préparer un second district de même étendue, dont la vente à de nouveaux émigrans rembourserait le gouvernement. Ainsi, avec une simple avance de 100,000 liv. st. (2,500,000 francs), le ministre du commerce anglais se chargerait d'établir rapidement et facilement une colonie prospère de vingt mille ames. Il nous est impossible, à nous Français, en voyant que des résultats si féconds peuvent être obtenus à si peu de frais par une politique intelligente, d'étouffer une pensée amère, lorsque nous considérons avec quelle insouciante prodigalité on jette chez nous les millions dans des îlots stériles, dans des mers lointaines où aucun intérêt commercial de quelque valeur n'appelle nos capitaux et nos navires. On voit combien est facile la réalisation

des mesures suggérées par M. Gladstone; qu'on juge des résultats dont elles seront suivies, si elles sont appliquées non-seulement en Afrique, mais au Canada, dans la Terre-Neuve, dans la Nouvelle-Hollande. Ce plan, généralement et promptement réalisé, neutraliserait sans doute les causes profondes de détresse dont l'action lente, mais continue, mine la situation économique de l'Angleterre. M. Gladstone a raison de dire que l'Angleterre atteindrait alors à un degré de prospérité et de puissance sans exemple jusqu'à ce jour, et que, par elle et avec elle, la civilisation chrétienne couvrirait la terre comme les flots couvrent la mer. Je comprends qu'enivré par cette éblouissante perspective, il termine cette belle et profonde étude sur les besoins de son pays par ce cri éloquent : « A tes vaisseaux, ô Angleterre! lève-toi et remplis les desseins des cieux! »

Je ne sais, monsieur, ce qui adviendra des prévisions ou plutôt des vœux de M. Gladstone; il ne me paraît pas que la France ait la moindre raison de désirer que ces vœux soient satisfaits. Je ne peux, je l'avoue, me défendre d'une vive émotion, en voyant les vaillans efforts du peuple anglais aux prises avec les nécessités qui le pressent; ce sentiment me conduit à l'admiration et à une sorte de sympathie personnelle pour ces hommes d'état qui, s'assimilant avec un admirable patriotisme les intérêts de leur pays, ne cessent pas un instant d'être à la hauteur du rôle qui leur a été assigné dans ce drame imposant par la fécondité et l'étendue de leurs vues, par l'intrépidité et l'énergie de leurs résolutions. Mais leurs ambitions avouées ne tardent pas à me rappeler les dangers qu'elles suspendraient sur la France, si le succès les couronnait, tandis que l'ardeur même de leurs efforts me signale les difficultés dont la France peut et doit se servir pour empêcher ce succès. L'Angleterre s'apprête à de grandes mesures : les progrès des nations civilisées qui ont compris, éclairées par un instinct qui n'est pas trompeur, que l'indépendance politique est solidaire de l'indépendance commerciale et industrielle, lui ferment les marchés; pour remplacer ces marchés, elle va tenter d'en enfanter elle-même de nouveaux. Dans ces circonstances, quelle attitude doivent prendre ces nations, et la France en première ligne? Qui osera dire que ce doive être celle de la *cordiale entente,* que nous devions aider les Anglais « à couvrir la terre de leurs colons, comme les flots couvrent l'océan? » Je ne crois pas, monsieur, qu'il fût plus convenable d'entamer les luttes qui se décident par le canon; mais il me semble que, pour faire avorter ces projets, la marche que ces nations ont à suivre leur est indiquée par la situation, et n'est rien moins que difficile : il s'agit simplement

de garder celle qu'elles ont adoptée depuis 1815, et qui, grace aux avantages que la paix leur a procurés, force précisément l'Angleterre à tous ces efforts désespérés. Du reste, l'Angleterre elle-même le leur dit : son mal vient de l'exubérance de ses capitaux; leur tactique doit être d'attirer chez elles une partie de ce trop-plein de capitaux avant qu'il aille se déverser dans les solitudes où l'Angleterre manifeste l'intention de se créer, par des moyens extraordinaires, des marchés nouveaux. Ce n'est donc pas le moment pour les nations industrielles rivales du royaume-uni, et je le dis en songeant à la loi de douanes dont la présentation prochaine nous a été annoncée par M. le ministre du commerce, ce n'est pas le moment de se départir du système protecteur à l'égard des produits anglais. Notre tactique nous est toute tracée; elle se résume en deux mots : il faut que nous forcions les capitaux à ne trouver dans le royaume-uni qu'un emploi de plus en plus difficile, et que nous leur offrions au contraire chez nous des emplois avantageux. Rien ne nous est plus aisé. Nous avons encore à mener à fin de grandes entreprises, nos chemins de fer, par exemple, qui offrent des profits assurés aux capitaux qui les accompliront. Ces entreprises ont besoin de grands capitaux, et en fait de capitaux l'Angleterre a de trop précisément ce qui nous manque. Sachons entreprendre, et entreprenons à temps, et nous pouvons être certains que les capitaux anglais prendront le chemin de notre pays avant d'aller s'absorber dans les *bakwoods* du Canada, ou dans les plaines incultes de l'Afrique orientale. Les grands capitaux, les capitaux qui se trouvent entre les mains des riches banquiers, des riches négocians, M. Gladstone ne doit pas se le dissimuler, n'ont pas les goûts colonisateurs. Ce sont les petits capitaux, les petits pécules, l'histoire de l'Angleterre le prouve, qui colonisent. Les gros capitaux dédaignent les patiens, les minutieux labeurs du défrichement des forêts ou des prairies vierges; au contraire, les grandes affaires, les faciles bénéfices du jeu des grandes spéculations les attirent. Nous avons sous ce rapport encore un bel élément à leur offrir, nous avons de grands services à leur demander; mais la situation est délicate et décisive: gardons-nous de la compromettre par des lenteurs, par des fautes, et dans cette appréhension, c'est l'unique leçon que nous voudrions faire ressortir de ce travail, soyons attentifs, appliqués, vigilans. Les hommes d'état anglais, M. Huskisson, qui avait vu se développer les causes des difficultés qui pressent l'industrie britannique et en avait prévu les conséquences, M. Gladstone, qui, témoin des conséquences, est remonté aux causes, nous en avertissent : il va se

passer, il se passe dans le monde économique quelque chose de semblable à ces révolutions qui ont transféré successivement la suprématie commerciale (à laquelle la puissance politique est si intimement unie) des républiques italiennes à l'Espagne, de l'Espagne à la Hollande, de la Hollande à l'Angleterre. Pour profiter de ces situations si importantes, ce n'est pas un dogmatisme politique prétentieux, ce n'est pas le fanatisme des théories, qui sont nécessaires; c'est un peu de cette inspiration pratique, de ce coup d'œil du génie qui, dans toutes les affaires de ce monde, remporte les victoires, tandis que le talent de bien dire n'est pas toujours accompagné du mérite de bien faire, et que les règles ont souvent le malheur de se faire battre. Aussi, monsieur, d'autres ont pu souhaiter à la révolution de juillet les dramatiques émotions qui accompagnent les agitations sociales, ils l'auraient aimée aux mains d'un Mirabeau ou d'un Danton; d'autres aussi auraient souhaité pour elle les mouvemens retentissans, les gloires éclatantes des entreprises guerrières, ils n'auraient pas refusé à ce prix un dictateur militaire : — quant à moi, désirant pour mon pays, et les améliorations sociales que les progrès pacifiques assurent, et la vraie puissance qui procure la vraie gloire et se fonde sur l'habile gestion des intérêts matériels, je souhaiterais, en ce moment, à nos excellentes institutions représentatives d'être maniées par un Colbert.

E. Forcade.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 janvier 1843.

Les débats provoqués par le dernier paragraphe de l'adresse, et le vote de ce paragraphe après deux épreuves douteuses, ont tellement modifié la situation générale, qu'ils sont devenus l'évènement dominant, le seul sur lequel, dans ces jours de vive émotion, ait consenti à s'arrêter l'attention publique. Une majorité relative de 14 voix, une scission soudaine au sein de la chambre, l'union de la gauche et de la droite devenue désormais régulière et presque légitimée : ce sont là en effet des choses d'une assez grande importance pour absorber toutes les préoccupations du pays.

Il ne faut pas néanmoins oublier ce qui a précédé ces grandes scènes et cette péripétie singulière. Pour tracer avec quelque exactitude le tableau de la situation nouvelle qui tend à se dessiner, il faut remonter plus haut, il faut, en dehors des débats si tristement dramatiques des deux dernières journées, se rendre un compte exact des résultats acquis par la discussion générale du projet d'adresse.

Cette discussion, d'autant plus longue qu'elle n'a porté sur aucun point nettement défini, a offert un spectacle que la France seule est en mesure de donner au monde. Magnificence de la parole, éclat de tous les talens, rien n'a manqué à ces débats, et pourtant, jusqu'à l'incident final qui a ouvert soudain tant de perspectives inattendues, le pays s'en était peu ému, trop peu ému même, à notre avis. Il a cru par momens assister à une lutte purement oratoire. A en juger en effet par cette universelle tiédeur, par cette substitution de la stratégie parlementaire aux convictions ardentes d'un autre temps, on aurait pu croire que les ambitions et les vanités personnelles avaient tari chez nous la source de toutes les passions profondes.

Ce jugement supposerait pourtant une appréciation bien superficielle. Le débat général de l'adresse a peu saisi l'opinion, parce qu'il ne pouvait, dans

aucune de ses parties, aboutir à un résultat immédiat; mais pour les esprits réfléchis, il a nettement caractérisé la position, et par cela même il l'a changée. La chambre a été tellement ferme sur les principales questions extérieures, qu'il n'y a désormais aucune illusion à entretenir sur la possibilité de tourner ces graves difficultés, et que le cabinet doit accepter la politique de la chambre dans l'esprit et dans les termes même où elle entend qu'elle soit faite. D'un autre côté, des hommes considérables de l'opposition ont exposé, sur les grands intérêts du pays, des vues entièrement nouvelles. Ce sont là des tendances vagues encore, mais qui ne peuvent manquer de se préciser plus nettement; ce sont des germes que le temps développera et que l'avenir fera éclore.

On ne saurait nier que le cabinet n'ait ouvert la session dans les conditions les plus favorables pour rallier et accroître la majorité qui l'appuie depuis trois ans. La tranquillité est profonde, les lois sont partout obéies, aucun intérêt n'est en souffrance, et nulle complication extérieure n'est venue, depuis six mois, susciter d'embarras sérieux au ministère. Le cabinet a fait annoncer aux chambres dans le discours de la couronne l'établissement de l'équilibre financier, annonce que les explications données par M. Lacave-Laplagne ont confirmée de la manière la plus satisfaisante. Aucune question de réforme n'est arrivée à maturité, et la gauche était contrainte de vivre sur des redites qui enlèvent à ses journaux toute action puissante.

Dans un tel état de choses, l'avantage était assuré au cabinet dans le débat intérieur. Aussi, en abordant la tribune après dix-huit mois de silence, M. Thiers s'est-il gardé de réclamer des mesures législatives déterminées, ou des modifications profondes dans la conduite générale du gouvernement. Il s'est beaucoup moins occupé du pays que de la chambre, et s'est attaché à établir, par les précédens de la session dernière, que le ministère ne possédait pas dans le parlement une base d'opérations assez large pour exercer une action utile et puissante. Après avoir constaté que la majorité le laissait vivre sans lui permettre de gouverner, il a montré l'importance qu'aurait pour le pouvoir lui-même et pour la liberté de son action l'union des deux centres, si elle pouvait un jour être réalisée dans des conditions qui n'imposassent de sacrifices d'honneur ou de principe ni à l'un ni à l'autre. Ne voulant pas s'engager dans des développemens que sa position personnelle aurait rendus plus difficiles, l'habile orateur s'est borné à prendre pour devise l'association de la pensée du progrès à celle de la conservation.

Si M. Thiers avait développé ce thème à la session dernière, il aurait été de nature à faire une grande impression à la chambre, et peut-être à déplacer immédiatement la majorité. La législature était nouvelle, les engagemens n'étaient pas pris, les fautes commises dans de récentes transactions diplomatiques étaient alors un embarras fort sérieux, et pouvaient paraître un obstacle aux négociations dont la chambre avait imposé le principe au cabinet comme une condition formelle de son concours : tout cela était de nature à décider un changement qui eût détendu la situation sans la modi-

fier profondément. Mais, lorsque les hommes indépendans de la majorité se trouvèrent placés entre le silence de M. Thiers et les paroles de M. Dufaure, entre l'impossibilité de compter sur un concours indispensable et l'obligation de prendre pour drapeau la réforme électorale; lorsque, parmi les ministres du 12 mai, les uns se furent déclarés impossibles et que les autres se furent rendus tels, il n'y eut plus qu'un parti à prendre, celui de sacrifier loyalement les questions de personnes aux questions de choses, et de rentrer dans les rangs du parti conservateur, dont on n'avait jamais entendu se séparer.

C'est dans cet état de choses que s'est ouverte la session actuelle. Depuis la crise des fonds secrets en 1843, le ministère du 29 octobre compte une année de plus, une année pacifique et prospère, dont on ne saurait sans injustice refuser de lui tenir compte. Ce qui était possible l'année dernière aux yeux d'un certain nombre de membres de la majorité avait cessé de l'être cette année, et, avant les complications inattendues de ces derniers jours, le moment semblait passé de poser au sein du parti conservateur de simples questions de personnes. Ceci explique pourquoi le premier discours de M. Thiers, si habile et si spirituel qu'il soit, a produit sur la chambre une impression beaucoup moins décisive que sa belle allocution sur les affaires étrangères; ceci fait comprendre l'effet des paroles de M. le ministre de l'intérieur, et le rejet de la question de confiance posée sous un double aspect, mais dans un même but, par MM. G. de Beaumont et Billault.

Cependant, si au milieu du débat général de l'adresse il paraissait impossible d'admettre une scission au sein de la majorité pour un simple intérêt de portefeuille, il est des questions d'un ordre fort supérieur, où celle-ci s'est réservé une indépendance que chaque jour vient attester d'une manière éclatante. Ces questions-là sont les plus dangereuses pour l'existence du cabinet. C'est ce terrain que choisira l'opposition, dans le double intérêt de son avenir et de la dignité du gouvernement représentatif. Ces questions se résument dans trois idées très nettes et parfaitement comprises de tous, à savoir : la reprise officiellement annoncée de l'alliance anglaise, les négociations arrêtées pour la révocation des traités de 1831 et 1833 sur le droit de visite réciproque, enfin les conventions commerciales à passer directement avec la Grande-Bretagne, ou à consentir à son profit au-delà des Pyrénées.

On peut affirmer, sans crainte d'être démenti par l'évènement, que telle sera pour long-temps la base de tous les débats sérieux au sein de la chambre; on peut aller plus loin, et prédire qu'une crise ministérielle ne s'ouvrira probablement que sur l'un ou l'autre de ces trois grands intérêts, quelque faible que soit le chiffre de la majorité ministérielle depuis le vote final de l'adresse, à moins que des fautes de conduite ne viennent tout à coup imprimer aux affaires un aspect nouveau et imprévu.

Le ministère était en mesure d'aborder la discussion des affaires étrangères avec quelques résultats favorables. L'Angleterre avait donné au gouvernement et à la dynastie de 1830 un témoignage de royale courtoisie dont

l'effet n'a pas été sans importance en Europe. De grands évènemens s'étaient accomplis en Espagne, en dehors de l'action de la France, mais assurément à son profit. Le cabinet était en mesure de garantir le maintien de l'œuvre de Louis XIV, et la cour de Naples, pour la première fois depuis 1830, se séparant hautement de l'Autriche, secondait les vœux du cabinet des Tuileries en consentant à retirer son éclatante protestation contre la violation de la loi salique. En Grèce, une révolution fort imprévue avait rétabli un accord momentané entre la France et l'Angleterre : un nouvel état constitutionnel venait augmenter la liste des gouvernemens libres, alliés naturels de la monarchie de 1830; l'Orient continuait à dormir de ce sommeil agité qui précède les grandes crises, et la France avait obtenu des réparations rigoureusement suffisantes pour les insultes adressées à son pavillon par un fanatisme plus imbécile encore que sauvage.

Si le cabinet n'était en mesure de se prévaloir d'aucun acte éclatant consommé dans l'intervalle de la session, il n'avait non plus à répondre d'aucune faute, et la Providence le mettait dans le cas de recueillir le fruit des heureux évènemens survenus au-delà des Pyrénées. Elle avait voulu que la France, en quelque sorte en dépit d'elle-même, retrouvât en Espagne une influence indispensable au salut de ce malheureux pays.

C'était là une bonne situation, et l'opposition n'avait aucune chance raisonnable d'en enlever le bénéfice au ministère. Celui-ci l'aurait recueillie d'une manière beaucoup plus entière, s'il ne l'avait compromise par le ton quelque peu emphatique du discours du trône. La chambre aurait reconnu sans difficulté le bon accord actuel entre la France et l'Angleterre, elle n'aurait pas hésité à en féliciter la couronne dans l'intérêt de la paix du monde. Mais passer de là à une déclaration d'entente cordiale et d'association intime, revenir aux termes et aux souvenirs de l'époque antérieure à 1840, rédiger le paragraphe de manière à laisser croire que cette manifestation n'était pas circonscrite à certains faits déterminés, qu'elle était la formule même de la politique française, c'était se créer des embarras faciles à éviter, c'était s'exposer à s'affaiblir dans le pays en espérant se fortifier en Europe.

L'acte précipité de décembre de 1841 avait eu de cruelles conséquences pour le cabinet. Il avait failli provoquer une crise entre l'Angleterre et la France, bien loin de rapprocher les deux peuples : n'était-il pas à appréhender que des déclarations intempestives et des expressions trop bienveillantes ne vinssent encore augmenter les embarras, au lieu de les faire disparaître?

L'opposition s'est emparée de ce thème; elle l'a développé avec habileté, et souvent avec succès. En parlant à la chambre une langue que celle-ci écoutera toujours avec une vive sympathie, celle d'une politique, non pas hostile à l'Angleterre, mais indépendante de l'influence britannique, M. Billault a fait preuve de facultés de tribune qui le placent désormais au nombre des hommes qui comptent par eux-mêmes, et non plus comme appoints

d'une combinaison principale. M. Billault, ainsi que M. Jules de Lasteyrie, dans un discours trop peu écouté, ont établi qu'en Grèce, comme en Espagne, la bonne harmonie était le résultat de circonstances accidentelles, et nullement le fruit d'une identité d'intérêts entre le cabinet de Londres et celui de Paris. A Athènes, l'Angleterre a dû s'entendre avec la France pour ne pas livrer la révolution grecque à la Russie, et pour conserver la prépondérance que lui donne le triomphe du parti constitutionnel, qui est le sien; à Madrid, il serait difficile de prétendre que l'entente cordiale existât la veille de la chute d'Espartero; si elle a commencé le lendemain, c'est qu'il est de première nécessité pour l'Angleterre de refaire, sur ce théâtre, sa position, si gravement compromise, et que le concours de la France lui est utile pour cela. Quant à l'avenir, la Grèce et l'Espagne sont deux puissances maritimes dont l'Angleterre ne peut souhaiter ardemment le progrès, puisqu'elles sont l'une et l'autre nos alliées naturelles. La Grèce et l'Espagne sont appelées à choisir entre deux modes d'existence, le système industriel et le système agricole. Il faut que l'Espagne redevienne grande puissance coloniale, ou qu'elle accepte les conditions du Portugal; il faut que le traité de Méthuen s'étende à toute la Péninsule, ou que celle-ci ferme ses marchés et ses ports à l'importation et à la contrebande anglaises. Dans une situation aussi clairement indiquée, conclure d'un accord d'un moment à une harmonie permanente, c'est, ou se résigner d'avance à de grands sacrifices, ou manquer de pénétration en face des complications que ne manquera pas d'amener un très prochain avenir.

Ces observations, présentées par M. Billault avec un remarquable talent de parole, ont fortement impressionné les diverses parties de la chambre. La majorité a paru se préoccuper surtout de la crainte de nous voir acheter dans la Péninsule, au prix d'un traité de commerce déguisé sous une modification de tarifs, la concession qui nous est faite relativement au mariage de la reine Isabelle II, mariage qui devra appeler au trône d'Espagne l'un des descendans directs de Philippe V, ce qui implique toutes les branches de la maison de Bourbon, excepté celle qui règne en ce moment sur la France. Il n'a fallu rien moins que les affirmations réitérées de M. le ministre des affaires étrangères pour dissiper les inquiétudes de la chambre relativement à la Péninsule, et surtout pour la rassurer contre l'éventualité d'une négociation commerciale directe entre la France et l'Angleterre. Sur ce point, les déclarations de M. Guizot ont été si formelles, que la plus extrême défiance pourrait seule désormais soupçonner ses intentions. Sir Robert Peel en sera donc pour ses discours et ses vaines assurances au parlement britannique. Nous verrons bientôt comment il expliquera les uns, et se justifiera des autres.

Ici se présente une des difficultés que va bientôt rencontrer le cabinet français. A l'ouverture du parlement britannique, le chef du gouvernement anglais sera mis en demeure de s'expliquer sur ses rapports avec la France. Il devra exposer dans quel sens et dans quel esprit a pu être accepté le prin-

cipe de la négociation relative au rappel des traités de 1831 et 1833; il devra dire ce qu'il attend, dans l'intérêt du travail national, de l'intimité établie avec la France. Les assurances antérieures de sir Robert Peel seront pour lui une source d'embarras dont il y aurait de sa part bien du désintéressement à ne pas rejeter une partie sur notre propre cabinet. Les whigs et les radicaux entendent entreprendre cette année une campagne des plus sérieuses. L'état alarmant de l'Irlande, le développement de la grande ligue des céréales, la nullité des résultats obtenus par les tories, les torts, les griefs et les malheurs du temps, vont devenir le thême d'accusations spécieuses. En protégeant le cabinet français, force sera donc à sir Robert Peel et à lord Aberdeen de songer fort sérieusement à se protéger eux-mêmes. Sous ce rapport, les débats du parlement anglais ne pourront manquer d'exercer une grande influence sur les discussions de notre chambre.

Dire ce que M. le ministre des affaires étrangères a déployé de ressources et de talent dans cette lutte magnifique, serait chose difficile; il faut avoir assisté à ce spectacle pour s'en faire une juste idée. Une épreuve plus délicate était réservée à M. Guizot : c'était de lutter directement contre M. Thiers sur cette grande question des alliances, qui résume en elle seule la politique tout entière. Tout dans un tel débat était d'un intérêt saisissant : les difficultés, les situations respectives, le contraste des talens, la portée d'un tel duel dans la chambre et dans l'opinion.

M. Thiers a pris son parti avec une décision remarquable. Moins soucieux de défendre toutes ses opinions antérieures que de se créer une situation forte et nouvelle, il a présenté l'alliance anglaise comme une sorte d'épisode et d'accident transitoire dans la politique générale de la France et dans l'histoire du gouvernement de 1830. L'alliance intime avec la Grande-Bretagne n'est plus en janvier 1844, pour l'illustre orateur, ce qu'elle était en janvier 1840, lorsqu'il inaugurait par une brillante apologie l'avénement du cabinet du 1er mars; ce n'est plus une pensée systématique et immuable, une sorte de religion politique. Si cette association temporaire était commandée par l'isolement où la révolution de juillet avait jeté la France, elle était naturellement destinée à s'affaiblir du jour où cette révolution se trouvait assez forte et assez sûre d'elle-même pour contenir toutes les passions qui aspiraient à la détourner du cours de ses destinées régulières et pacifiques. Pendant six années, l'Europe n'eut guère à vider que des questions sorties du grand ébranlement de 1830 : ce fut le bon temps de l'alliance anglo-française, car les deux pays, liés par une communauté de principes politiques, poursuivaient alors une œuvre vraiment commune, le maintien de la paix du monde. Mais dès l'année 1836, ce travail était terminé, car le sol européen avait cessé de trembler. La force des choses amena dès-lors les deux alliés à porter des vues particulières et distinctes dans les combinaisons poursuivies jusqu'alors en commun, quelle que fût d'ailleurs la loyauté des deux gouvernemens et la sincérité de leur dévouement à l'alliance. Ébranlée sur les affaires d'Espagne, celle-ci se trouva un jour rompue sur

les affaires d'Orient, et la paix subit en 1840 la plus redoutable épreuve qu'elle ait traversée depuis plus de vingt-cinq ans. Au sortir de cette crise, l'intérêt manifeste de la France, autant que le soin de sa propre dignité, lui commandait une politique réservée, indépendante, une politique en rapport avec la situation nouvelle que les évènemens lui avaient faite. Cette indépendance était d'autant mieux indiquée, que, selon la judicieuse observation de M. Thiers, les points qui pouvaient réunir la France et l'Angleterre avaient, dans les principales questions européennes, fait place aux intérêts destinés désormais à les diviser. L'instinct public avait recommandé cette attitude d'isolement et d'attente; cette attitude avait reçu l'assentiment non équivoque de la chambre, elle avait été hautement acceptée par le gouvernement lui-même. La convention des détroits et le traité du 20 décembre 1841 furent une double dérogation à cette pensée universellement accueillie par l'opinion publique, et cette dérogation même a créé pour le cabinet les embarras contre lesquels il se débat. De ce vaste ensemble de faits et d'idées, M. Thiers a conclu qu'il fallait revenir à la pensée de 1841 et donner pour base à la politique pacifique, que tout le monde aspire à maintenir, non plus une alliance impossible, mais la modération même des vœux de la France, et l'entière liberté de son action extérieure.

Une telle déclaration dans la bouche de l'ancien président du 1er mars est un véritable évènement. C'est un programme et un engagement pour l'avenir. Jusqu'à ce jour, M. Thiers n'avait donné ni l'un ni l'autre, et hors du cercle d'intimité où sa véritable pensée avait pu se produire dans sa liberté, elle restait incertaine et obscure pour le pays. Une déclaration aussi générale que celle qu'il vient de faire ne suffit pas sans doute pour fixer le sens d'un grand nombre de questions, et ne saurait servir de base à la composition immédiate d'un cabinet; mais c'est un système qui se révèle, et dans ce sens on doit louer l'acte de M. Thiers comme un éclatant hommage aux véritables principes du gouvernement constitutionnel. Il n'est pas d'homme sérieux, à quelque opinion qu'il appartienne, qui ne doive s'en féliciter hautement.

Le résultat instantané de cette déclaration a été d'amener le chambre et le cabinet à définir d'une manière plus nette et plus précise le sens et la portée des négociations qu'on paraît avoir acceptées à Londres pour la révision des traités de 1831 et de 1833. Ce que la chambre veut, c'est replacer le plus promptement possible la marine française sous la protection exclusive du pavillon national. C'est à cette condition qu'elle subordonne la cordiale entente et la reprise de ses relations amicales avec l'Angleterre; ce qu'elle réclame, ce n'est point une modification aux formes de la visite en mer, mais la suppression solennelle de ce droit exorbitant. Telle est la pensée à laquelle le ministère, par l'organe de M. Guizot, s'est vu conduit à donner un entier assentiment. Toute négociation ouverte à Londres sur une autre base que celle-là serait contraire à l'intention formellement manifestée par le parlement français avec l'assentiment des membres du gouvernement, et

deviendrait le texte d'une accusation légitime contre le ministère. L'avenir du cabinet actuel repose donc principalement sur cette question : on doit le comprendre à Londres comme à Paris. La majorité ne reculera pas sur ce point; c'est à la fois dans le pays sa force et son honneur. Elle se respecte trop pour livrer l'une, et elle n'est pas assez insensée pour sacrifier l'autre.

De tous les reproches qu'on peut adresser à cette majorité, le moins fondé est assurément celui d'être une majorité sans indépendance. S'il y a dans le parti conservateur une masse inerte, dénuée d'initiative et d'esprit politique, une sorte de lest gouvernemental qu'on a pu, avec quelque vérité, qualifier de mobilier ministériel, rien ne serait plus mal fondé qu'une telle désignation, appliquée à la fraction nombreuse de l'opinion conservatrice qui forme l'appoint nécessaire de la majorité ministérielle. Tant de lois rejetées l'année dernière l'ont constaté jusqu'à l'évidence. Nous craignons fort que des échecs du même genre ne viennent le constater encore cette année. Peut-être même faut-il s'inquiéter un peu de cette tendance d'une opinion gouvernementale à marcher selon ses caprices et à se créer une facile popularité aux dépens du ministère qu'elle maintient néanmoins aux affaires. Un des torts véritables du cabinet est d'avoir accepté, sans la combattre, cette dangereuse disposition. La majorité pèse d'un poids immense sur la politique étrangère par le *veto* tacite qu'elle s'est réservé : les négociations de Londres pour la révocation du droit de visite ne sauraient manquer de provoquer de sa part une intervention décisive à une époque peu éloignée. Elle est en mesure d'exercer une action non moins souveraine sur les points les plus délicats de la politique intérieure.

Le ministère n'a pas assez compté avec ses scrupules et ses habitudes d'indépendance, en se refusant, malgré les avertissemens d'un grand nombre de ses amis politiques, à toute modification dans le dernier paragraphe de l'adresse. Accepter une atténuation quelconque d'un texte devenu en quelque sorte sacramentel par l'adhésion unanime de la commission était peut-être une résolution grave, et qui pouvait soulever des objections. On s'exposait à donner ainsi une sorte de triomphe à un parti fort disposé à accepter les succès factices en compensation de ceux que l'opinion lui refuse, on perdait jusqu'à un certain point le bénéfice de l'accablante victoire de M. le ministre des affaires étrangères sur l'éloquence éclipsée de M. Berryer, et l'on relevait un peu les hommes que la chute d'un grand orateur avait entraînés dans sa ruine. Mais que de considérations puissantes ne venaient pas se placer en face de celles-là! Livrer une seconde bataille, était-ce s'assurer une seconde victoire? Était-il prudent de rompre sur une telle question le faisceau des opinions dynastiques dans la chambre, et le maintien d'une expression que personne ne défendait en elle-même, tant elle dépassait la juste mesure, valait-elle une si profonde et si funeste division? Quel eût été l'effet moral de la loi de régence votée, après deux épreuves, avec 190 boules noires au fond de l'urne? Ne fallait-il pas aussi tenir grand compte de l'effet moral qu'allait produire un tel débat sur la portion

inoffensive et modérée du parti légitimiste, sur celle qui, dans presque toutes les circonstances, prête au gouvernement de 1830 un concours loyal et sincère? Légitimer l'association électorale de la droite et de la gauche, donner une apparence de justification aux folles théories de certains publicistes, amener enfin l'opposition constitutionnelle à couvrir de son vote et de sa protection le parti dont elle était jusqu'ici le plus énergique adversaire, c'est là une résolution qui déplace dans le pays et dans la chambre presque toutes les positions anciennes, et dont la portée ne peut être mesurée en un jour. De plus, voir une telle résolution passer après deux votes incertains, par l'effet seul de l'abstention des légitimistes, c'est en perdre tout le bénéfice moral pour n'en recueillir que les conséquences dangereuses. Et combien la responsabilité ne s'aggrave-t-elle pas encore lorsqu'on songe à la légèreté avec laquelle cette rédaction malheureuse a été accueillie, à la faiblesse avec laquelle elle fut un instant abandonnée, à l'inexplicable entêtement avec lequel elle a plus tard été reprise et soutenue! Ceci est un grief sérieux dont la commission de l'adresse porte sa lourde part avec le cabinet lui-même.

Une scission dans la majorité, que les provocation quotidiennes d'un dévouement plus fougueux qu'éclairé peuvent rendre plus profonde encore, tel est le résultat immédiat de ce déplorable épisode du grand débat de l'adresse. Cette scission a amené plusieurs boules noires dans l'urne; elle a éloigné du vote définitif quelques hommes plus consciencieux ou plus timides, et une majorité ne s'est rencontrée pour répondre au discours de la couronne que grace aux amis restés fidèles à la bannière isolée de M. Dufaure. Le concours silencieux porté par celui-ci au ministère n'est peut-être pas de nature à rassurer beaucoup le cabinet.

Dans une telle situation, il n'est pas étonnant que la confiance publique soit quelque peu ébranlée, et que la possibilité de combinaisons nouvelles ait sérieusement préoccupé les esprits. Nous dirons sur ce point toute notre pensée. Le ministère est sans doute affaibli dans la chambre; mais là n'est pas le péril, là n'est pas du moins le principe d'une chute immédiate. Il se peut qu'aux yeux d'un autre pouvoir le cabinet ait aussi perdu sa force morale et commence à devenir une difficulté. Si cela était, le danger serait plus imminent, et la crise ne serait plus suspendue que par la difficulté de pourvoir aux nécessités du lendemain.

Le cabinet va faire sans doute de grands efforts pour se rasseoir sur un terrain si soudainement ébranlé; c'est son droit et son devoir. Il a dans son sein d'assez grands talens et d'assez hautes renommées pour entreprendre une pareille tâche, quelque difficile qu'elle puisse paraître. Le droit et le devoir de l'opposition modérée, aux mains de laquelle une éventualité plus ou moins prochaine peut faire passer les affaires, seront aussi de se préparer à ce grand changement par des alliances et des rapprochemens honorables, par des projets utiles et des vues hautement avouées devant la chambre et le pays. Il importe peu à la France que le portefeuille soit aux

mains de tels ou tels hommes. Ce qui lui importe, c'est que le pouvoir soit respecté, que son action soit efficace, et qu'aucune des conditions du gouvernement représentatif ne soit méconnue. Ceci nous amène, malgré nous, à parler du fait qui depuis vingt-quatre heures occupe particulièrement l'attention publique. Un homme, que sa loyauté a fait estimer de tous les partis, se trouve, par suite d'un vote consciencieux, conduit à se démettre de ses fonctions diplomatiques. Des circonstances connues de tous aujourd'hui contraignent M. de Salvandy à protéger sa liberté morale par un sacrifice qui, dans une telle circonstance, lui aura peu coûté. On dit qu'en recevant cette triste nouvelle, la chambre a été profondément émue. Des interpellations, qu'il sera malheureusement difficile de contenir dans les bornes des convenances, seront, dit-on, adressées au cabinet par des membres de la gauche sur un fait où un grand nombre de fonctionnaires publics voient un précédent fort significatif pour eux-mêmes. L'honorable ambassadeur du roi à Turin n'est pas le seul agent du gouvernement qui, après de vaines instances près du ministère pour obtenir une modification au dernier paragraphe de l'adresse, ait ostensiblement voté contre ce qui lui paraissait moins une condamnation qu'une injure; on assure même qu'après avoir ainsi satisfait à sa conscience, M. de Salvandy a publiquement déposé une boule blanche lors du vote sur l'ensemble de l'adresse. Une conduite aussi mesurée, qui n'est pas un moment sortie des limites de ce *vote silencieux* reconnu par tout le monde comme l'attribut inaliénable du fonctionnaire-député, n'était pas de nature à faire prévoir la pénible situation faite à l'un des vice-présidens de la chambre, et cet incident peut devenir une complication fort sérieuse. Nous nous abandonnons à ces réflexions avec d'autant plus de liberté, qu'à nos yeux la démission de l'honorable M. de Salvandy est tout-à-fait un cas de responsabilité ministérielle. Comment, en effet, ne pas penser que la royauté, d'ordinaire si équitable et si bienveillante envers les hommes dont elle ne saurait mettre en doute le dévouement, n'ait pas, dans ces circonstances, reçu des impressions fâcheuses, agi d'après certaines suggestions? Nous croyons enfin que le cabinet lui-même n'a pas assez calculé la portée d'un acte qui a blessé si vivement l'indépendance parlementaire.

Résumons en quelques mots la situation que ces derniers jours ont préparée, et que l'évènement d'hier a plus nettement dessinée : au moment où la majorité avait accepté le cabinet, et ne faisait plus de réserves que sur quelques questions de politique étrangère, il se trouve qu'une conduite irréfléchie fait perdre au ministère le bénéfice de trois années de durée, et remet les personnes en discussion plutôt encore que les choses. Il y a huit jours, le cabinet pouvait redouter le contre-coup des débats du parlement britannique, la suite des négociations entamées à Londres, en un mot des périls graves sans doute, mais éloignés par leur nature même : aujourd'hui il se trouve compromis par des faits d'un ordre secondaire, il est vrai, mais d'une portée immédiate, et des fautes bien faciles à éviter menacent de lui être plus funestes que les coups de ses plus redoutables ennemis.

CHARLES NODIER.

La mort est à l'œuvre et frappe coup sur coup. Hier la tombe se fermait sur Casimir Delavigne, elle s'ouvre aujourd'hui pour Charles Nodier. La littérature contemporaine, qu'on dit si éparse et sans drapeau, ne se donne plus rendez-vous qu'à de funèbres convois. La mort de Charles Nodier n'a pas semblé moins prématurée que celle de Casimir Delavigne, et quoiqu'il eût passé le terme de soixante ans, ce qui est toujours un long âge pour une vie si remplie de pensées et d'émotions, on ne peut, quand on l'a connu, c'est-à-dire aimé, s'ôter de l'idée qu'il est mort jeune. C'est que Nodier l'était en effet; une certaine jeunesse d'imagination et de poésie a revêtu jusqu'au bout chacune de ses paroles, chaque ligne échappée de lui; le souffle léger ne l'a pas quitté un instant. Quand il n'était point brisé par la fatigue et succombant à la défaillance, il se relevait aussitôt et redevenait le Nodier de vingt ans par la verve, par le jeu de la physionomie et le geste, même par l'attitude. Il y a de ces organisations élancées et gracieuses qui ressemblent à un peuplier : on a dit de cet arbre qu'il a toujours l'air jeune, même quand il est vieux. Dans des vers charmans que les lecteurs de cette *Revue* n'ont certes pas oubliés, Alfred de Musset, répondant à des vers non moins aimables du vieux maître (1), lui disait, à propos de cette fraîcheur et presque de cette renaissance du talent :

Si jamais ta tête qui penche
Devient blanche,
Ce sera comme l'amandier,
Cher Nodier.

Ce qui le blanchit n'est pas l'âge
Ni l'orage;
C'est la fraîche rosée en pleurs
Dans les fleurs.

Nous-même, nous n'avions pas attendu le jour fatal pour essayer de caractériser cette veine si abondante et si vive, cet esprit si souple et si coloré,

(1) *Revue* du 1er juillet et du 15 août 1843.

ce merveilleux talent de nature et de fantaisie (1). On ne trouvera pas que ce soit trop d'en rassembler encore une fois les traits si regrettables et plus que jamais présens à tous, en ce moment de mystère et de deuil où le moule se brise, où la forme visible s'évanouit.

Charles Nodier était né à Besançon, en avril 1780; il fit ses études dans sa ville natale, et, sauf quelques échappées à Paris, il passa sa première jeunesse dans sa province bien-aimée. Aussi peut-on dire qu'il resta Comtois toute sa vie; au milieu de sa diction si pure et de sa limpide éloquence, il avait gardé de certains accens du pays qui marquaient par endroits, donnaient à l'originalité plus de saveur, et l'empreignaient à la fois de bonhomie et de finesse. Sa jeunesse fut errante, poétique, et, on peut le dire, presque fabuleuse. Là-dessus les souvenirs des contemporains ne tarissent pas; quand une fois le nom de Nodier est prononcé devant le bon Weiss (aujourd'hui inconsolable), devant quelqu'un de ces amis et de ces témoins d'autrefois, tout un passé s'ébranle et se réveille, les histoires, les aventures s'enchaînent et se multiplient, l'odyssée commence. Combien elle abondait surtout aux lèvres de Nodier lui-même, dans ces soirées de dimanche où debout, appuyé à la cheminée, un peu penché, il renonçait à sa veine de whist décidément trop contraire ce soir-là, et consentait à se ressouvenir! Bien que dans ses *Souvenirs de Jeunesse,* et dans cette foule d'anecdotes et de nouvelles publiées, il n'ait cessé de puiser à la source secrète et d'y introduire le lecteur, on peut assurer que, si on ne l'a pas entendu causer, on ne le connaît, on ne l'apprécie comme conteur qu'à demi. Sa jeunesse donc essaya de tout, et risqua toutes les aventures, politique et sentimentale tour à tour, passant de la conspiration à l'idylle, de l'étude innocente et austère au délire romanesque, mais arrêtant, coupant le tout assez à temps pour n'en recueillir que l'émotion et n'en posséder que le rêve. Nul plus que lui n'évita ce que les autres prudens recherchent et recommandent si fort, la grande route, la route battue; mais il connut, il découvrit tous les sentiers. Que de miel, que de rosée à travers les ronces! En ne songeant qu'à pousser au hasard les heures et à tromper éperdument les ennuis, il amassait le butin pour les années apaisées, pour la saison tardive du sage. Nous en avons joui à le lire, à l'écouter; lui-même en a joui à y revenir.

De toutes ses vicissitudes, de tous ses travaux, de tous ses essais, de toutes ses erreurs même, il était résulté à la longue, chez cette nature la mieux douée, un fonds unique, riche, fin, mobile, propre aux plus délicates fleurs, aux fruits les plus savoureux. De toutes ces aimables sœurs de notre jeunesse qui nous quittent une à une en chemin, et qu'il nous faut ensevelir, il lui en était resté deux, jusqu'au dernier jour fidèles, deux muses se jouant à ses côtés, et qui n'ont déserté qu'à l'heure toute suprême le chevet du mourant, la Fantaisie et la Grace.

Aucun écrivain n'était plus fait que Nodier pour représenter et pour expri-

(1) *Revue* du 1er mai 1840.

mer par une définition vivante ce que c'est qu'un homme *littéraire*, en donnant à ce mot son acception la plus précise et la plus exquise. Nos hommes distingués, nos personnages éminens dans les grandes carrières tracées, ne se rendent pas toujours bien compte de ce genre de mérite compliqué, fugitif, et sont tentés de le méconnaître. L'exemple de Nodier est là qui les réfute aujourd'hui, et de la seule manière convenable en telle matière, c'est-à-dire qui les réfute avec charme. Être un esprit *littéraire*, ce n'est pas, comme on peut le croire, venir jeune à Paris avec toute sorte de facilité et d'aptitude, y observer, y deviner promptement le goût du jour, la vogue dominante, juger avec une sorte d'indifférence et s'appliquer vite à ce qui promet le succès, mettre sa plume et son talent au service de quelque beau sujet propre à intéresser les contemporains et à pousser haut l'auteur. Non, il peut y avoir dans le rôle que je viens de tracer beaucoup de talent *littéraire* sans doute, mais l'esprit même, l'inspiration qui caractérise cette nature particulière n'y est pas. Tout homme né littéraire aime avant tout les lettres pour elles-mêmes; il les aime pour lui, selon la veine de son caprice, selon l'attrait de sa chimère : *Quem tu Melpomene semel*. Il laisse la foule, si elle lui déplaît, et s'en va égarer ses belles années dans les sentiers. Les sujets qu'il choisit, et sur lesquels sa verve le plus souvent s'exerce, ne lui arrivent point par le bruit du dehors et comme un écho de l'opinion populaire; ils tiennent plutôt à quelque fibre de son cœur, ou il ne les demande qu'à l'écho des bois. Ce sont parfois des poursuites, des entraînemens singuliers dont les hommes positifs, les esprits judicieux et qui ne songent qu'à arriver ne se rendent pas bien compte, et auxquels ils sourient non sans quelque pitié. Patience! tout cela un jour s'achève et se compose. Cet intérêt qui manquait d'abord au sujet, le talent le lui imprime, et il le crée pour ceux qui viennent après lui. Ce qui n'existait pas auparavant va dater de ce jour-là, et l'élite des générations humaines saura le goûter. Qui donc plus que Nodier a prodigué en littérature, même en critique, ces créations piquantes, imprévues, non point si passagères qu'on pourrait le croire? elles s'ajouteront au dépôt des pièces curieuses et délicates, dont les connaisseurs futurs, les Nodier de l'avenir s'occuperont.

Nous disons que Nodier fut toujours le même jusqu'à la fin, toujours le Nodier des jeunes années : nous devons faire remarquer pourtant que sa vie littéraire se peut diviser en deux parts sensiblement différentes. Il ne vint s'établir à Paris qu'au commencement de la restauration, et, pendant ces années politiques ardentes, il n'aurait point fallu demander à cette imagination si vive le calme souriant où nous l'avons vu depuis. En usant alors à la hâte ce surplus des passions dont le milieu de la vie se trouve souvent comme embarrassé, il se préparait à cette indifférence du sage, à cette bienveillance finale, inaltérable, à peine aiguisée d'une légère ironie. Fixé à l'Arsenal depuis 1824, il put, pour la première fois, y asseoir un peu son existence, si long-temps battue par l'orage; sa maturité d'écrivain date de là. Il était de ces natures excellentes qui, comme les vins généreux, s'améliorent

et se bonifient encore en avançant. Plus sa destinée continua depuis ce premier moment de s'établir et de se consolider, plus aussi son talent gagna en vigueur, en louable et libre emploi. Nommé il y a dix ans à l'Académie Française, il y trouva une carrière toute préparée et enfin régulière pour ses facultés sérieuses, pour ses études les plus chéries. Ce qu'il avait entrepris et déjà exécuté de travaux et d'articles pour le nouveau Dictionnaire historique de la langue française ne saurait être apprécié en ce moment que de ceux qui en ont entendu la lecture; ce qui est bien certain, c'est qu'il gardait, jusque dans des sujets en apparence voués au technique et à une sorte de sécheresse, toute la grace et la fertilité de ses développemens; il n'avait pas seulement la science de la philologie, il en avait surtout la muse.

Pour nous qui ne le jugions que par le dehors, il ne nous a jamais paru plus fécond d'idées, plus inépuisable d'aperçus, plus sûr de sa plume toujours si flexible et si légère, qu'en ces dernières années et dans les morceaux mêmes dont il enrichissait nos recueils, fiers à bon droit de son nom. Il avait acquis avec l'âge assez d'autorité, ou, si ce mot est trop grave pour lui, assez de faveur universelle pour se permettre franchement l'attaque contre quelques-uns de nos travers, ou peut-être de nos progrès les plus vantés. Le docteur *Néophobus* ne s'y épargnait pas, et ceux même qui se trouvaient atteints en passant ne lui gardaient pas rancune. Le propre de Nodier, son vrai don, était d'être inévitablement aimé. Il faut lui savoir gré pourtant, un gré sérieux, d'avoir, en plus d'une circonstance, opposé aux abus littéraires cette expression franche, cette contradiction indépendante qui, dans une nature de conciliation et d'indulgence comme la sienne, avait tout son prix.

Le dernier morceau qu'il ait donné à cette *Revue,* le dernier acte de présence de Nodier, ç'a été ses agréables stances à M. Alfred de Musset :

J'ai lu ta vive Odyssée
Cadencée,
J'ai lu tes sonnets aussi,
Dieu merci!...

On peut dire de cette jolie pièce mélodieuse, touchante, et dont le rhythme gracieux, mais exprès tombant et un peu affaibli, exprime à ravir un sourire déjà las, qu'elle a été le chant de cygne de Nodier :

Mais reviens à la vesprée
Peu parée,
Bercer encor ton ami
Endormi.

Nodier, depuis bien des années, et même sans qu'aucune maladie positive se déclarât, ressentait souvent des fatigues extrêmes qui le faisaient se mettre

au lit avant le soir, chercher le sommeil avant l'heure. Il aimait le sommeil, comme La Fontaine, et il l'a chanté en des vers délicieux, peu connus, et que nous demandons à citer, comme exemple du jeu facile et habituel de cette fantaisie sensible.

LE SOMMEIL.

Depuis que je vieillis, et qu'une femme, un ange,
Souffre sans s'émouvoir que je baise son front;
Depuis que ces doux mots que l'amour seul échange
Ne sont qu'un jeu pour elle et pour moi qu'un affront;

Depuis qu'avec langueur j'assiste à la veillée
Qu'enchante son langage et son rire vermeil,
Et la rose de mai sur sa joue effeuillée,
Je n'aime plus la vie et j'aime le sommeil :

Le sommeil, ce menteur au consolant mystère,
Qui déjoue à son gré les vains succès du temps,
Et sur les cheveux blancs du vieillard solitaire
Épand l'or du jeune âge et les fleurs du printemps.

Il vient; et, bondissant, la jeunesse animée
Reprend ses jeux badins, son essor étourdi;
Et je puise l'amour à sa coupe embaumée
Où roule en serpentant le myrte reverdi.

Comme un enchantement d'espérance et de joie,
Il vient avec sa cour et ses chœurs gracieux,
Où, sous des réseaux d'or et des voiles de soie,
S'enchaînent des esprits inconnus dans les cieux;

Soit que dans un soleil où le jour n'a point d'ombre,
Il me promène errant sur un firmament bleu,
Soit qu'il marche, suivi de sylphides sans nombre
Qui jettent dans la nuit leurs aigrettes de feu :

L'une tombe en riant et danse dans la plaine,
Et l'autre dans l'azur parcourt un blanc sillon;
L'une au zéphyr du soir emprunte son haleine,
A l'astre du berger l'autre vole un rayon.

C'est pour moi qu'elles vont; c'est moi seul qui les charme,
C'est moi qui les instruis à ne rien refuser.

Je n'ai jamais payé leurs rigueurs d'une larme,
Et leur lèvre jamais ne dénie un baiser.

Ah! s'il versait long-temps, le prisme heureux des songes,
Sur mes yeux éblouis ses éclairs décevans!
S'il ne s'éteignait pas, ce bonheur des mensonges,
Dans le néant des jours où souffrent les vivans!

Ou si la mort était ce que mon cœur envie,
Quelque sommeil bien long d'un long rêve charmé,
La nuit des jours passés, le songe de la vie!
Quel bonheur de mourir pour être encore aimé!...

Ainsi pensait-il depuis que s'étaient enfuies les belles années dans lesquelles le poète s'accoutume trop à enfermer tout son destin. Le souvenir, la réminiscence, le songe, venaient donc à son aide, et lui obéissaient au moindre signe, comme des esprits familiers et consolans. Plus d'une fois, nous l'avons vu, le matin, à quelque réunion d'amis à laquelle il était convié et dont il était l'ame; il arrivait au rendez-vous, fatigué, pâli, se traînant à peine : aux bonjours affectueux, aux questions empressées, il ne répondait d'abord que par une plainte, par une pensée de mort qu'on avait hâte d'étouffer. La réunion était complète, on s'asseyait; c'est alors qu'il s'animait par degrés, que sa parole facile, élégante, retrouvait ses accens vibrans et doux, que le souvenir évoquait en lui les ombres de ce passé charmant qu'il redemandait tout à l'heure au sommeil; le conteur-poète était devant nous; nous possédions Nodier encore une fois tout entier. Depuis des années, il avait si souvent parlé de la mort, et nous l'avions en toute rencontre retrouvé si vivant par l'esprit, qu'on ne pouvait se figurer qu'il ne s'exagérât pas un peu ses maux, et à lui aussi on pourrait appliquer ce qu'on disait de M. Michaud, que la durée même de nos craintes refaisait à la longue nos espérances. On était tenté surtout de répéter avec M. Alfred de Musset :

Ami, toi qu'a piqué l'abeille,
Ton cœur veille,
Et tu n'en saurais ni guérir
Ni mourir.

Mais non, il y avait plus que la piqûre de l'abeille; l'aiguillon fatal était là. C'est trop long-temps insister et nous complaire à de gracieux retours que la gravité de la fin dernière vient couvrir et dominer. Nodier est mort en homme des espérances immortelles, en homme religieux et en chrétien. Ces idées, ces croyances du berceau et de la tombe, étaient de tout temps demeurées présentes à son imagination, à son cœur. Entouré de la famille la plus aimable et la plus aimée, d'une famille que l'adoption dès long-temps n'avait

pas craint de faire plus nombreuse, de ses quatre petits-enfans qui jouaient la veille encore, ne pouvant rien comprendre à ces approches funèbres, de sa charmante fille, sa plus fidèle image, son œuvre gracieuse la plus accomplie, Nodier a traversé les heures solennelles au milieu de tout ce qui peut les soutenir et les relever; si une pensée de prévoyance humaine est venue par momens tomber sur les siens, elle a été comprise, devinée et rassurée par la parole d'un ministre, son confrère, l'ami naturel des lettres. Les témoignages d'intérêt et d'affection, durant toute sa maladie, ont été unanimes, universels; il y était sensible; il croyait trop à l'amitié qu'il inspirait pour s'en étonner. Il exprimait pourtant, parfois, et de son plus fin sourire, du ton d'un Sterne attendri, combien tout cela lui paraissait presque disproportionné avec une vie qui lui semblait, à lui, avoir toujours été si incomplète et si précaire. Ainsi l'auraient pensé d'eux-mêmes Le Sage ou l'abbé Prévost mourans (1).

Nodier allait être déjà un mort illustre. C'est un honneur de ce pays-ci et de cette France, on l'a remarqué, que l'esprit, à lui seul, y tienne tant de place; que, dès qu'il y a eu sur un talent ce rayon du ciel, la grace et le charme, il soit finalement compris, apprécié, aimé, et qu'on sente si vite ce qu'on va perdre en le perdant. Comme le disait une femme de goût, ce serait un grand seigneur ou un simple écrivain, le duc de Nivernais ou Nodier, on ne ferait pas autrement : en France, à une certaine heure, il n'y a que l'esprit qui compte. Oui, l'esprit charmant, l'esprit aidé et servi du cœur. L'intérêt public, celui du monde proprement dit, celui du peuple même (on l'a vu aux funérailles de Nodier), cet intérêt d'autant plus touchant ici qu'il est plus désintéressé, éclate de toutes parts; le nom de celui qui n'a rien été, qui n'a rien pu, qui n'a exercé d'autre pouvoir que le don de plaire et de charmer, ce nom-là est en un moment dans toutes les bouches, et tous le pleurent.

S.-B.

(1) Je glisse au bas de la page ce mot humble, ce mot touchant, que je préfère à d'autres mots plus glorieux, parce qu'il sent l'homme à cette heure de vérité, ce mot toutefois qu'il faudrait être lui pour prononcer comme il convient, avec sensibilité et ironie, avec un sourire dans une larme; il s'agissait de ces marques d'affection et d'honneur qui lui arrivaient en foule et ne cessèrent plus, dès qu'on le sut en danger : « Qui est-ce qui dirait, à voir tout cela, que je n'ai toujours été qu'un pauvre diable? » — Comme Cherubini dans le tableau d'Ingres, il ne voyait pas la Muse immortelle qui debout était derrière.

V. DE MARS.

L'INDE ANGLAISE

EN 1843.

L'Inde a deux faces : l'une, tournée vers le passé, se cache derrière le voile mystérieux que déchira un instant le glaive d'Alexandre : l'autre, tournée vers l'avenir, s'éclaire de jour en jour d'une façon plus complète aux rayons que l'Occident projette sur elle. Dans ce curieux pays, une organisation moderne tout européenne, résultat de la conquête, se superpose à un régime social invariablement suivi depuis l'antiquité la plus reculée. Plus habile, mais assurément moins préoccupée d'idées civilisatrices que la nation dont elle a anéanti l'influence dans l'Inde, l'Angleterre, au lieu de reculer lentement les limites de ses possessions à mesure qu'elle a modifié le caractère et les mœurs d'un peuple soumis, se plaît, comme faisait Rome, à subjuguer province sur province, à décider du sort des rois barbares. Elle procède par voie d'agrégation : c'est au temps qu'elle laisse le soin d'assimiler les vaincus aux vainqueurs; mais l'avenir lui appartient-il? Comment donc asseoir un jugement sur l'état actuel de ce vaste empire, dont l'aspect change incessamment? comment étudier sous son double point de vue cette contrée multiple, où tant d'élémens contraires sont en lutte? Pour arriver à résoudre quelques-uns des problèmes que présente l'une des plus anciennes sociétés de l'Asie, matériellement gouvernée

par une compagnie de marchands européens, il faut recueillir avec soin les données éparses dans les récits des voyageurs, dans les relations des évêques protestans et des missionnaires catholiques, et même dans les pages moins sérieuses que les touristes sèment derrière eux. Il n'a point encore été publié sur l'Inde, que nous sachions, d'ouvrage complet, écrit en dehors de l'influence de tout préjugé hostile, de toute partialité; mais chacun peut le faire pour soi, les matériaux ne manquent pas. Prêtre, voué durant de longues années aux travaux apostoliques, l'abbé Dubois, après avoir étudié la religion qu'il devait combattre à l'égal de celle qu'il cherchait à faire triompher, nous conduit de l'autel païen où trône le brahmane à la hutte infecte du paria. Sceptique et railleur, ne prenant au sérieux aucune des trois croyances qui se partagent l'Inde, Jacquemont traverse la contrée au galop, à la façon d'un officier anglais, et esquisse à grands traits, de main de maître, les scènes qui se succèdent sous ses yeux. L'évêque anglican Hebert, voyageur de haut rang, s'occupe, dans son charmant voyage, des monumens et de la société des villes, mais n'attache guère ses regards sur le peuple qu'il coudoie avec son palanquin. Plus gracieuse, éprise d'une nature qui se reflète dans ses pages poétiques, miss Emma Roberts, morte si jeune à Sattarah il y a quatre ans, peint avec une certaine sympathie cette population asiatique qui s'étonnait de la voir s'aventurer au milieu d'elle, et la conviait volontiers à ses fêtes. A ces noms que nous citons ici pour exemple, combien d'autres célèbres à juste titre viennent s'ajouter encore! Il existe sur chaque province des documens précieux; chaque cour indépendante ou tributaire est représentée dans cette masse de mémoires pour servir à une histoire générale de l'Inde moderne.

Mais au point où en sont les choses aujourd'hui, lorsque la compagnie, encouragée par la faiblesse des royaumes environnans et par les dissensions, souvent fomentées à dessein, qui appellent ou préparent son intervention sur tant de points à la fois, franchit témérairement peut-être les limites que les hommes prudens et éclairés assignaient à sa domination, l'Europe s'émeut au bruit de ces petits trônes qui croulent l'un après l'autre. Il lui importe de connaître les causes d'une puissance dont les effets l'étonnent; ce n'est plus le passé, c'est à peine le présent qu'elle veut qu'on lui montre, mais les destinées futures de l'Inde anglaise. Dans ces circonstances nouvelles, l'ouvrage dont nous essayons de rendre compte, *l'Inde anglaise en* 1843 (1),

(1) Pour paraître prochainement en deux volumes in-8°, quai Malaquais, 15, au

a le rare bonheur de trouver l'attention tout éveillée sur les questions qu'il traite. L'auteur, hâtons-nous de le dire, s'est préparé consciencieusement, par un séjour de neuf ans dans l'Inde, à paraître devant un public dont il semble avoir, long-temps d'avance, deviné les instincts. Fils d'un officier dans la brigade irlandaise de Dillon, au service de la France, lequel choisit, en 1789, la côte de Coromandel pour le lieu de son émigration, et d'une créole française de Pondichéry, M. le comte de Warren naquit à Madras. En 1815, son père vint à Paris rejoindre les Bourbons; puis, forcé de faire un second voyage dans l'Hindostan, il laissa en Lorraine ce jeune fils, qui gardait dans son esprit un irrésistible désir de revoir la terre magique « où fleurit le citronnier, où l'orange dorée se colore sous le sombre feuillage. » Au souvenir de ces serviteurs bronzés, coiffés de turbans de mousseline blanche, qui l'endormaient dans son berceau, vint se mêler chez l'enfant, avec l'âge, l'envie d'explorer une contrée où la France a brillé d'un si vif éclat et que la France oublie, comme si Bussy, Dupleix, Labourdonnais, étaient morts depuis vingt siècles! Un refus d'admission à un premier examen pour l'École Polytechnique, une seconde épreuve plus heureuse, mais qui ne présentait pas dans l'avenir d'assez grands avantages, décidèrent le jeune élève à tourner définitivement ses regards vers l'Orient, pays de rêves et de chimères, que l'on voit en songes, que l'on regrette après l'avoir quitté, et dont cependant on a hâte de sortir!

Mais quel moyen, pour un Français, de voir et de connaître l'Inde? Un seul, celui que conseilla à l'auteur le comte Dupuys, ancien gouverneur de nos établissemens dans cette partie de l'Asie. « Pour pénétrer les mystères de l'Inde, lui dit-il, il vous faut devenir Anglais; votre père a servi l'Angleterre, il y a trouvé des maîtres généreux qui récompensent bien ceux qui les servent consciencieusement. Faites comme lui; servez-les avec énergie, zèle et loyauté, au prix, s'il le faut, de votre santé et de votre vie. Puis, plus tard, si vous en revenez, vous pourrez, sans trahison, raconter ce que vous aurez vu.... » Ces avis, M. de Warren les a suivis en tous points. Après avoir erré quelques mois dans les rues de Londres, devant ces hôtels d'une opulente aristocratie, dont les portes hospitalières sont rigoureusement fermées à qui a les mains vides de recommandations puissantes,

comptoir des imprimeurs-unis. L'auteur a bien voulu nous communiquer à l'avance les bonnes feuilles de son livre, qui nous semble destiné à produire une vive sensation sur les esprits sérieux.

réduit à s'embarquer comme *midshipman* à bord d'un navire marchand, le futur officier des armées indiennes, prêt à mourir d'une maladie causée par le découragement et le chagrin, renaît en apercevant les minarets et les pagodes de Madras. Il débarque enfin sur le sol natal, maudissant la mer comme un naufragé, heureux de retrouver une famille qui l'attend et le console.

Nous n'accompagnerons pas le voyageur dans ses pittoresques excursions le long de la côte de Coromandel; cette partie de son récit, abondante en descriptions variées, en piquantes anecdotes jetées çà et là avec une certaine précipitation, n'est guère qu'un prélude. On sent que l'écrivain reprend possession des lieux; il raconte avec autant de joie que de surprise les réunions dans les riches *villas*, le contraste des deux sociétés européenne et hindoue, la familiarité des oiseaux qui assiégent les maisons dans les villes. Sa vie n'est pas assise encore; attendons que, revenu d'un premier éblouissement, il cesse peu à peu d'esquisser des paysages et des scènes d'intérieur pour peindre ce pays mieux connu dans des tableaux sérieux et étudiés. En mettant de côté ces premiers chapitres, on peut diviser l'ouvrage en trois sections : 1° le précis historique de l'histoire du royaume de Golconde; 2° le service militaire dans l'Inde; 3° les considérations générales sur la puissance britannique.

I.

C'est à Hyderabad, capitale du nouvel empire de Golconde, que l'auteur va attendre une nomination de sous-lieutenant dans les armées anglaises. Dès en partant, il apprend d'un compagnon de voyage, capitaine du génie, le secret de voyager comfortablement dans ces contrées sauvages où l'on ne trouve des abris que de loin en loin. « Le capitaine traînait à sa suite une armée entière; quatre chameaux et une dizaine de bœufs portaient quatre tentes, dont l'une carrée, large de vingt pieds sur tous les sens, servait de salon et de chambre à coucher; une autre plus petite était envoyée chaque soir, une étape en avant, afin d'y trouver le déjeuner préparé après la course du matin; une troisième et une quatrième servaient de chambre de bains et de cuisine. Plusieurs chariots marchaient aussi à la suite, portant des bagages sans nombre, tables, chaises, lits de camp, batterie de cuisine, vaisselle, argenterie, porcelaines, caisses de vin et de bière. Enfin, sous un groupe d'arbres, on voyait, attachés à des piquets, plusieurs chevaux de selle arabes que nous montions successivement pour faire environ

cinq lieues par jour, afin de donner au convoi le temps d'arriver. » Ceci posé, le lecteur n'a plus d'inquiétude sur les fatigues d'un voyage au centre de la presqu'île indienne. Sous sa tente, l'officier anglais trouve tout le luxe, tout le comfort auxquels il est habitué dès son enfance. En 1839, nous avons entendu des passagers du *steamer* de Bombay s'indigner tout haut de ce qu'on ne trouvait pas d'eau de seltz sur les bords de la mer Rouge! Mais, le long du chemin, les voyageurs firent une de ces rencontres qui sont pour toute la vie une terrible leçon. Dans le vieux fort d'Ongole, à demi ruiné, couronné de longues plantes parasites, végète un capitaine, chassé de son corps « pour avoir cédé à une tentation fatale et friponné au jeu. » Attaché au second régiment de vétérans indigènes, il n'a plus d'avancement à espérer; l'officier qui passe ne frappe pas à sa porte, et il vit là avec une épouse dévouée, entouré d'enfans qu'il élève avec le plus grand soin, plein du souvenir de sa faute, dans la solitude la plus absolue! Ceux qui se donnent à travers le monde pour les dominateurs souverains doivent, on le devine, veiller scrupuleusement au maintien de l'honneur. Il y a deux ans, un conseil de guerre renvoya en Europe un lieutenant convaincu de s'être présenté ivre à la parade.

Bientôt nous arrivons sur les bords du Crichna aux eaux sacrées, qui roule des diamans, de l'or, des pierres précieuses, et prend sa source dans la chaîne occidentale des Ghattes, chez les Mahrattes, pour venir se perdre sur la côte opposée, à l'entrée du golfe de Bengale. C'est dans des paniers ronds, faits de joncs et de feuilles de palmiers, qu'on traverse, en pirouettant d'un côté sur l'autre, ce fleuve, dont le courant trop rapide engloutirait des barques de forme allongée. Le Crichna sert de limite méridionale à ce royaume de Golconde, successivement entamé par les Mahrattes, par les Maissoriens et surtout par les Anglais. Son territoire est aujourd'hui de quarante-sept mille sept cents lieues carrées, sa population de douze millions d'habitans. Une fois au bord du fleuve, le pays devient plus sauvage. « Les traces des bêtes féroces, particulièrement celles du tigre, se rencontrent à chaque pas.... Les villages, plus rares, sont tous entourés de palissades, et près de chaque hameau s'élève à dix pieds au-dessus du sol une cage en bois, d'où les chasseurs guettent le passage du monstre qui vient rôder la nuit près des habitations de l'homme. » Transis de frayeur, les porteurs de palanquins s'arment chacun d'une torche enflammée et poussent des cris effroyables en courant de toute leur vitesse. Dans cette contrée dangereuse, nos voyageurs sont rejoints par des cavaliers irréguliers du *nizam* (souverain du royaume) montés sur de jolis

chevaux, habillés de vert, coiffés du turban écarlate, armés de la longue lance et du sabre recourbé. « C'est l'adresse et non la force, dit l'auteur, qu'ils emploient dans le maniement de cette dernière arme; je les ai vus, sans aucun effort apparent, couper un mouton en deux d'un seul coup. » Rien n'annonce, au milieu de ce sol aride planté de palmiers *târs* (dont on extrait la liqueur enivrante connue sous le nom de *toddy*), le voisinage de la capitale de l'empire de Golconde, si ce n'est le nom de *shah-rasta* (route royale) donné par emphase à un sentier à peine praticable.

Mais tout à coup se détachent sur le ciel des tropiques les coupoles, les dômes, les quatre aiguilles de la grande mosquée (le *tcharminar*, les quatre minarets); à gauche, on arrive par une avenue macadamisée près de Secunderabad; le long d'un beau lac artificiel s'étendent les jolies maisons des officiers anglais de l'armée auxiliaire; plus à droite encore, en suivant une route qui traverse un pays délicieux de végétation et coupé de montagnes toutes couronnées de quelque ruine célèbre dans l'histoire ou dans les légendes pieuses, on se trouve à Bolarum, autre groupe de villas ombragées; c'est là le cantonnement des troupes propres du nizam. « On remarquera que par cette disposition, le haut et puissant seigneur *soubadar* (vice-roi) du Dekhan, souverain indépendant d'Hyderabad, se trouve séparé de son armée par celle de ses alliés, qui le tiennent *échec et mat!* » Tel a été le sort de tous les souverains de l'Inde qui ont, de gré ou de force, entamé la partie avec les Anglais; heureux encore quand ceux-ci, violant les règles du jeu, n'ont pas pris le roi après lui avoir enlevé ses cavaliers et ses tours, son armée et ses forteresses.

Le royaume de Golconde (d'Hyderabad), aujourd'hui dans sa décrépitude, ne compte pas plus d'un siècle d'existence. Sheyed-Koulikhan, chef d'un corps mogol dans l'armée impériale, à la fin du règne d'Aurang-Zeb, est appelé par Mohamed-Shah, arrière-petit-fils de ce dernier, à la vice-royauté du Dekhan. Profitant des troubles qui désolent l'héritage du grand-mogol, Koulikhan érige son fief militaire en souveraineté indépendante (1732), et règne sur toute la presqu'île au sud du Crichna, excepté sur les tribus mahrattes de la côte occidentale. Il meurt à l'âge de cent quatre ans, et laisse à ses cinq fils un magnifique royaume, que ceux-ci se disputent en appelant à leur aide les compagnies marchandes établies sur le littoral. Mais un testament, vrai ou faux, signé du vieux prince et une patente obtenue du grand-mogol donnent à son petit-fils Mouzuffer-Jung des droits à la couronne contestée. Ces droits qu'il ne peut

soutenir, il les appuie sur son alliance avec Dupleix, et dès-lors la France se trouve mêlée à une interminable guerre de succession. Les Anglais prennent parti pour le prétendant naturel, l'aîné des fils de Koulikhan, Nasir-Jung. Vaincu et fait prisonnier par son oncle, le jeune souverain fut délivré par un corps de huit cents Français, qui tombèrent au milieu des cent mille hommes du soubadar comme un obus. Dans sa reconnaissance, Mouzzuffer-Jung céda à la France un district aux environs de Pondichéry, celui de Karikal, et la ville de Mazulipatam, puis retourna dans ses états suivi d'un corps de trois cents Européens, de deux mille cipayes, et de dix pièces de canon. Leur chef était ce Bussy, courtisan, diplomate, homme de guerre, qui domina de tout l'ascendant de sa supériorité le faible nabab dont il fut le soutien. Voici ce que dit de lui l'historien oriental Seer-Mutakkaen : « Il se plaisait à mêler la pompe asiatique à l'élégance française; il portait des habits de brocard couverts de broderies et un chapeau galonné, des souliers de velours noir richement brodés. Quand il se laissait voir aux yeux du peuple, c'était au fond d'une immense tente haute de trente pieds, assez vaste pour contenir six cents hommes; il était alors assis sur un fauteuil orné des armes du roi de France et placé sur une estrade élevée, couverte elle-même d'un tapis brodé de velours cramoisi; à droite et à gauche, mais assis sur des chaises, on voyait une douzaine de ses principaux officiers. A l'entrée de la tente se tenaient sa garde européenne et sa garde hindoue.... Il montait, pendant les marches ou les revues, un magnifique éléphant, tandis qu'une troupe de poètes et de musiciens le précédait, chantant ses louanges et les récens exploits des Français, ou bien de vieilles ballades guerrières. » Ce luxe, cette splendeur tout orientale, cette marche triomphale du général français monté sur un éléphant à la manière d'un satrape, ne nous éblouissent pas comme le naïf écrivain, mais nous aimons à retrouver dans ses lignes le portrait en pied d'un de ces hommes étranges, aventuriers par l'esprit, patriotes par le cœur, qui se grandissent de tous leurs efforts en honneur de la patrie, qui, hélas! ne songe guère à eux! C'est dans les salons, dans les réunions de la cour à Hyderabad que vit encore le souvenir de Bussy. Par son influence, il avait obtenu pour la compagnie française la cession de quatre importantes provinces qui nous rendaient maîtres, le long des côtes d'Ovissa et de Coromandel, d'une étendue de pays de deux cents lieues sur une profondeur moyenne de vingt, territoire compact, défendu par la mer et par des montagnes inaccessibles, hérissé de forteresses. « Notre empire, ajoute l'auteur du livre,

s'élevait alors sur une base si puissante, qu'il fallut à nos rivaux quarante ans d'efforts et de victoires pour se placer à la même hauteur. »

Après avoir arrêté un instant nos regards sur ce passé trop brillant, nous traverserons tout un siècle pour examiner les états du *nizam* sous leur point de vue actuel, subissant le protectorat de la compagnie anglaise, bien autrement onéreux que la direction toute puissante de Bussy. Le *régime subsidiaire* auquel est soumis aujourd'hui le pays d'Hyderabad mérite d'être apprécié. C'est à la fois une occupation acceptée, une alliance dont tous les avantages sont pour la plus forte des deux parties contractantes, et qui fait passer sans secousse sous le joug de la dépendance le pays allié. Quand on défriche les forêts d'Amérique, on *cerne* les arbres; au moyen d'une forte entaille, on arrête la sève au-dessus des racines, la tige se dessèche, et le tronc, miné à sa base, tombe renversé au premier vent d'hiver. La compagnie procède de la même façon; tout en laissant le sceptre aux mains d'un souverain nominal, elle l'isole de son peuple, lui impose des ministres, le sépare de ses armées, si bien qu'au moindre souffle d'une colère imprudemment provoquée, le roi sent crouler ce trône sans appui, sur lequel il ne peut se soutenir que dans une immobilité absolue. La ruine sera d'autant plus rapide, le pays passera d'autant plus vite sous la dépendance immédiate de la compagnie, que le nabab se prêtera moins docilement au triste rôle qu'on lui fait jouer. Parfois aussi la compagnie, occupée à combattre des ennemis dangereux, retarde le moment où elle ouvrira ses bras à de paisibles alliés, fatigués d'obéir à l'intérieur aux caprices d'un monarque abruti par la séquestration. Voici ce qu'écrivait sir Henry Russell, résident à la cour du nizam de 1811 à 1820, dans une lettre adressée aux directeurs : « Une alliance avec nous, basée sur le système subsidiaire, si elle contribue à l'agrandissement de notre pouvoir, amène aussi inévitablement la destruction finale du gouvernement qui s'y soumet. Cela tient à la démoralisation produite par un état de dépendance dans le caractère du prince et de ses ministres. Les qualités qui conviennent au ministre d'un peuple libre sont d'une nature trop noble, trop hardie, trop patriotique, pour trouver place dans le cœur du ministre d'un peuple vassal et esclave. Le prince, quel que soit son caractère, qui n'a rien à craindre de ses sujets ou de l'étranger, ne se respectera pas longtemps lui-même; le meilleur homme du monde deviendra un détestable ministre, s'il conserve son pouvoir après que sa responsabilité aura cessé..... Quand le mal aura atteint un certain degré, un seul et dernier remède se présentera, ce sera de faire table rase, d'abattre

l'édifice qui s'écroule, et de prendre possession du pays pour nous-mêmes. » Dans ces lignes si sages, on voit la carrière pleine d'abus et de déplorables résultats que suit la compagnie; les conséquences d'un pareil système sont franchement dévoilées dans les phrases suivantes, tracées par le même résident : « Du moment où nous établissons un gouvernement subsidiaire, nous nous trouvons sur une pente fatale où nous ne pouvons plus nous arrêter... Notre pouvoir tend naturellement à s'étendre; notre intérêt est de retarder cette marche rapide. Nous n'avons rien à craindre du dehors; c'est dans chaque accroissement de territoire que nous trouvons, que nous nous créons des dangers..... L'empire que nous avons conquis suivra la loi commune de toutes les usurpations; il ne peut rester stationnaire; du jour que nous cesserons d'avancer, nous reculerons; *chaque pas vers le sommet nous rapproche de la pente opposée*..... Où sont aujourd'hui dans les domaines de la compagnie les hautes classes et les classes moyennes? elles sont non-seulement détruites, mais complètement anéanties..... Si notre passage n'est marqué que par des ruines, si nous ne savons rien élever, conserver doit être la devise de nos hommes d'état; étayer, toujours étayer, voilà la meilleure marche à suivre. »

A côté de ces réflexions dictées par la plus saine politique, en fouillant dans les archives de la cour des directeurs, combien de documens on découvrirait que la justice et la raison désavoueraient, combien de trames sourdement préparées pour armer les uns contre les autres ces princes ineptes et jaloux que la compagnie couronne et déposé à son gré! Abrutissement du prince, destruction des classes supérieures, occupation des emplois par des Européens au détriment des *natifs*, appauvrissement de la contrée : tels sont les résultats du système subsidiaire pour le pays occupé, d'après les propres paroles d'un résident. C'est ainsi que l'Angleterre civilise l'Inde!

Est-il un spectacle plus attristant que de voir une nation, en Europe si prude, si ardente à s'occuper du bonheur des peuples, à porter en tous lieux son pieux patronage, faire en Asie le plus hideux métier? A ces petits sultans pressés de jouir d'une position précaire qui dépend du caprice de la compagnie, même de la volonté du gouverneur-général, l'Angleterre verse l'or à pleines mains; elle les enivre d'encens et les couvre d'humiliations; elle assiste à la décomposition de ces empires, à l'extinction de ces races qui s'étiolent dans l'ombre où elle les tient enfermées! Ce n'est pas de ceux qui frappent avec le glaive, mais de ceux qui font mourir sous les guirlandes de fleurs, qu'il faut se défier. Est-il une ironie plus cruelle que de soutenir un trône, de

ramener à la vie une dynastie expirante, parce qu'on n'est pas prêt à recueillir son héritage? Voulez-vous savoir pourquoi la compagnie, si désintéressée, se plaint de temps en temps d'être obligée d'ajouter à son territoire un empire qui se donne à elle, comme le cerf, pour se sauver de la meute, se livrerait au chasseur? M. de Warren nous l'apprendra : « C'est qu'effectivement le jour où la compagnie se reconnaît maîtresse d'une province est aussi le jour où elle cesse d'en dévorer la substance. Les vassaux couronnés sont les instrumens violens dont elle se sert pour épuiser tout le sang, toutes les richesses d'un pays; ils sont aussi des mannequins politiques qui servent à tromper la haine des peuples. Un nouvel empire est-il converti en province anglaise, qui soldera ce contingent de troupes dont la dépense va retomber sur la compagnie? Ce n'est pas la nouvelle province, elle est épuisée; d'ailleurs on veut avoir l'honneur d'une administration plus libérale; l'*aman* (tarif constant et déterminé de perceptions) remplace l'*ijarah* (mode arbitraire); une perception équitable succède aux odieuses avanies. Il n'y a plus de dividendes à envoyer aux actionnaires de Leaden-Hall-Street, plus rien pour défrayer le luxe d'une armée et d'une magistrature sybarites. Il faut trouver un nouveau *protégé* pour lui attacher ces sangsues, et c'est ainsi que le cercle va s'étendant toujours. »

Assurément il ne faut pas confondre l'Angleterre avec la compagnie : Londres désapprouve souvent, au point de vue spéculatif toutefois, ce qu'a fait Calcutta; mais, en y regardant de près, ne voit-on pas que ce système machiavélique, si largement développé au milieu des possessions de l'Inde, est la conséquence extrême et rationnelle de la politique anglaise au service d'un gouvernement absolu? Le nombre des états protégés est considérable; tous sont atteints à divers degrés de cette consomption qui les tuera successivement. Voici, d'après l'auteur de *l'Inde anglaise en* 1843, la liste de ceux qui subsistent encore et leurs bulletins comparés : « Les Sikhs indépendans et quelques états du Radjpoutana en sont encore aux premiers symptômes. Dans les états de Scindiah, de Sattarah, de Baroda, le mal a fait des progrès. A Hyderabad, à Indor, à Nagpour, à Aoude, à Joudhpour, à Jeypour, dans le Bundelcund, les peuples sont arrivés au dernier degré de misère. Le Mysore, Kutch, Travancore, Cochin, n'existent plus que de nom; ce sont tout simplement des provinces anglaises, dont les radjas se contentent du rôle de collecteurs, et reçoivent sur le montant des revenus une plus forte solde que les collecteurs anglais ordinaires. »

Enfin, là où une armée dont tous les officiers sont Anglais a remplacé les troupes indigènes, que deviendront les gentilshommes, les grands? Leurs propriétés sont des fiefs militaires; ils ne peuvent, sans honte, congédier cet entourage nombreux, composé généralement de serviteurs nés dans la famille. La classe intermédiaire, détruite depuis long-temps par le fait de la féodalité, renaîtra-t-elle? L'industrie locale rivalisera-t-elle avec l'industrie anglaise? Le cultivateur est-il encouragé à se prémunir par un travail plus assidu contre ces famines qui enlèvent un vingtième de la population? Le pays se dépeuple et s'appauvrit; la campagne se change en désert dans maints endroits. A mesure cependant que la contrée perd de ses ressources, les besoins de la compagnie deviennent croissans; en sera-t-elle donc réduite un jour à nourrir elle-même ces peuples qui l'ont enrichie, qui, pour elle ou par sa faute, se trouveront dépouillés de leur dernière pièce d'argent?

Un certain faste, cette pompe éblouissante sous laquelle l'Orient cache ses plaies et ses misères, règne cependant encore dans les cantonnemens et dans la ville même d'Hyderabad. Dans les cottages (*bangalaws*) des officiers, séparés entre eux par les baraques ou les huttes des *lignes* indigènes, dans ces petits palais ornés de péristyles, on retrouve la gaieté militaire, mais surtout l'étiquette anglaise, plus sérieusement observée dans un pays où le prestige européen est le secret de la force. Le service du contingent est le plus lucratif de toute l'Inde, un capitaine y touche les appointemens que nous donnons à un maréchal de France. Cette double armée qui veille à la sûreté du *nizam*, à peu près comme la sentinelle placée à la porte d'un donjon veille à celle des prisonniers, se compose de dix mille cinq cents hommes, dont environ treize cents Européens, c'est-à-dire qu'une poignée d'Anglais somptueusement rétribués tient en chartre privée le souverain d'un pays plus étendu que la France. Il y a des faits bien connus qu'on ne répète jamais sans un profond étonnement, et si étranges, qu'on oublie, en les énonçant, d'en rechercher les causes. Mais entrons dans la capitale, et sans suivre le voyageur dans toutes les exhibitions, les danses, les présentations auxquelles il va assister, voyons-le monter sur son éléphant, sur cette masse intelligente qui se laisse conduire par la voix plus qu'aucun autre quadrupède. « Outre le cornac accroupi sur un coussin, derrière les larges oreilles qui s'agitent en éventail, l'éléphant a son laquais, son *groom*, qui le suit à pied pour faire avec lui la conversation, pour l'avertir des mauvais pas, lui recommander d'être prudent, l'encourager quand il se fatigue,

lui défendre de jouer avec sa trompe, surtout de rien voler dans les boutiques, et lui promettre, s'il est sage, des feuilles fraîches au retour. » Au reste, cette monture convient parfaitement dans les rues populeuses, souvent encombrées de chariots, de mendians, de chiens sans maîtres, de palanquins; sur le siége aérien, on se dégage un peu des tourbillons de poussière, des exhalaisons étouffantes que produit une foule compacte sous le soleil des tropiques. Hyderabad a, comme Dehly, comme Agra, des monumens d'une époque de splendeur, mosquées, arcs de triomphe, remparts à créneaux aux portes massives comme ceux de Moka et du Caire; là se retrouvent les ornemens semés avec profusion, les balcons, les tourelles, les coupoles, qui éblouissent l'œil et laissent dans le souvenir les illusions d'un rêve. Tous ceux qui ont visité quelque ville d'Orient conviendront sans peine qu'il est impossible d'en faire la peinture exacte; dans l'Inde surtout, où l'architecture musulmane, pleine de fantaisie et de grace, se mêle à l'architecture brahmanique, torturée, surchargée de figures grimaçantes, où l'arabesque idéale, avec ses courbes sans nombre, ses angles brisés, s'interrompt pour faire place au mystérieux portique tout animé de bas-reliefs monstrueux, comment se rendre compte des détails d'une si féerique décoration? La description d'Hyderabad, la visite au ministre Chandoulal, le récit de la fête et des danses dans le palais de ce fonctionnaire, composent un des plus intéressans chapitres du journal de M. de Warren; même après tout ce qui a été dit sur ces matières, on ne se lasse pas de regarder derrière le voile qui recouvre de si curieuses scènes d'intérieur. A propos de la *natche* (danse de bayadères), dont Chandoulal régala ses hôtes, nous citerons un passage remarquable qui nous a vivement frappé par le souvenir d'un spectacle analogue dont nous avons été témoin nous-même : « Je remarquai bientôt qu'outre la foule qui s'étendait devant nous, il y avait d'autres spectateurs qui, pour être invisibles, ne prenaient pas moins d'intérêt à la *natche*, et révélaient leur présence par des chuchotemens et des éclats de rire étouffés. C'étaient, derrière certains treillis en bois ouvrant sur le salon, les dames du harem de Chandoulal et de son fils... Il paraît que la vanité de quelque jeune mère avait excité une discussion sur la convenance d'envoyer des enfans recueillir l'admiration des *gentilshommes européens*. Une porte s'ouvrit bientôt pour laisser passer deux domestiques et deux enfans. Une *ayah* (bonne) portait un nourrisson entre ses bras; sur la tête de l'enfant était une calotte enrichie de broderies éblouissantes; son petit corps était chargé d'autant d'ornemens qu'on en pouvait placer.

Venait ensuite un *khitmadgar* (serviteur) conduisant par la main une jeune fille de cinq ans, littéralement écrasée de pierreries; ses oreilles, son nez, ses bras, ses chevilles, en étaient si surchargés, que ses mouvemens avaient perdu de leur liberté. Son teint n'était ni blanc, ni noir, mais plutôt d'un jaune doré et diaphane; les cils et les bords des paupières avaient une ombre de *sourmah* (collyre), qui donnait un air de langueur à ses grands yeux noirs en amandes; les bouts de ses doigts étaient teints avec de l'*hennah* en rose foncé. Elle n'avait point la vivacité ordinaire d'un enfant de cet âge, ne paraissant faire aucun mouvement de sa propre impulsion, mais restant volontiers assise, les yeux fixés sur les étrangers ou sur les danseuses avec un sourire calme et rêveur. »

Nous avons vu, un soir, un de ces enfans transformés en écrin s'endormir oublié sur un sopha; on eût dit une fleur artificielle d'or, de moire, de pierreries. Quant au ministre Chandoulal, petit vieillard rusé et avare, vrai type du banquier asiatique (forcé à la fin de se démettre d'une position que l'épuisement général des revenus publics ne rendait plus tenable), voici l'un des stratagèmes auxquels il avait recours pour acquitter ses dettes. Fort embarrassé de payer à un prêteur une somme de cinq millions de francs, il le prie de rassembler ses notes et de passer à son *office* pour régler le compte. A peine arrivé, le banquier trop confiant est jeté dans un cachot, où la faim le force à signer un reçu général. « Pendant ce temps, on faisait détruire chez lui tous ses livres de compte, qui auraient pu témoigner contre le ministre devant le résident, sans oublier de saisir le numéraire qui se trouvait momentanément dans la caisse! » Tel était le ministre chargé de diriger les affaires d'un prince tenu en tutelle par les Anglais. Comment un peuple ainsi pressuré ne demanderait-il pas tôt ou tard à accepter sans examen le joug d'une conquête entière?

Ce qui répand sur toute cette partie du livre un intérêt particulier, c'est que le territoire du *nizam* est l'un des moins explorés de nos jours par les Français. On peut le considérer comme le dernier parmi ces vice-royautés puissantes entre lesquelles se partageait l'empire du grand-mogol. Sur cet arbre mort et desséché de la tige aux racines, il demeure comme un fruit plus que mûr, prêt à tomber dans la main qui s'ouvre pour le recevoir.

II.

Le voyageur (M. de Warren n'a pas d'autre titre encore) parcourt toute la province d'Aurangabad jusqu'aux caves d'Ellorah. Dans ce *tour*, il se façonne de plus en plus aux habitudes asiatiques. Ce qu'il apprend lui-même chemin faisant, ce qu'il voit, ce qu'il admire, toutes ces impressions sans cesse renouvelées auxquelles on s'habitue trop bien en voyage pour ne pas les regretter un jour dans le calme de la vie, forment comme les pages d'un album charmant. Le lecteur les feuilletera avec plaisir, et nous ne pouvons résister au désir d'en extraire cette curieuse exquisse des mœurs des *bheels*, sorte de voleurs dont l'adresse incroyable déjoue toutes les précautions. Déjà Jacquemont les avait peints ainsi : « Ils rampent à terre dans les fossés, dans les sillons des champs, imitent cent voix diverses, réparent, en jetant le cri du jackal, un mouvement maladroit, puis se taisent, et un autre, à quelque distance, imite le glapissement de l'animal dans le lointain. Ils tourmentent le sommeil par des bruits, par des attouchemens, et font prendre au corps et à tous les membres la position qui convient à leurs desseins. » C'est ainsi qu'ils dépouillent le voyageur du drap même dans lequel il s'enveloppe durant son sommeil. Ce fait, pour paraître incroyable, n'en est pas moins vrai; nous l'avons entendu de la bouche même d'un collecteur qu'un de ces *bheels* était parvenu à jeter, au moyen d'un parfum très subtil, dans une somnolence léthargique. Laissons du reste M. de Warren achever le tableau : « Les mouvemens du *bheel* sont ceux du serpent; dormez-vous dans votre tente, dont un domestique, couché en travers de chaque porte, défend l'entrée : le *bheel* viendra s'accroupir en dehors, à l'ombre et dans un coin, où il pourra entendre la respiration de chacun. Dès que l'Européen s'endort, le voleur est sûr de son fait; l'Asiatique ne résistera pas long-temps à l'attrait du sommeil. Le moment est venu; le *bheel* fait à l'endroit même où il se trouve une coupure verticale dans la toile de la tente; il passe comme une ombre sans faire crier le moindre grain de sable. Il est parfaitement nu, son corps est tout huilé; un couteau poignard est suspendu à son cou. Il se blottira près de votre couche, et avec un rare sang-froid et une dextérité incroyables il pliera le drap à très petits plis près du corps, de manière à occuper le moins de surface possible. Cela fait, il passe de l'autre côté et

chatouille légèrement le dormeur, qu'il semble magnétiser, de manière que celui-ci se retire instinctivement et finit par se retourner en laissant le drap plié derrière lui. Si l'Européen se réveille et veut saisir le voleur, il trouve un corps glissant qui lui échappe comme une anguille; si pourtant il parvient à le saisir, malheur à lui, le poignard le frappe au cœur, il tombe baigné dans son sang, et l'assassin disparaît. » Les Anglais emploient pour détruire cette race terrible un système de corruption assurément bien permis, et la poursuivent avec une énergie soutenue qui la fera disparaître un jour avec celle des *thugs* ou *étrangleurs*.

Mais nous avons hâte d'arriver au moment où le récit prend un caractère plus vif et plus sérieux. « Au mois d'avril 1832, dit le narrateur, il m'avait été accordé d'acheter une sous-lieutenance dans le 55e régiment de l'armée anglaise, suivant le tarif ordinaire de 11,000 francs, faveur insigne, puisqu'au moment où je l'obtenais, près de cinq mille concurrens étaient sur les rangs, tous l'argent à la main. » Les compagnons d'armes du nouvel officier pourvoient gracieusement à son équipement; l'un lui donne une vieille tente, l'autre un *poney* arabe; le voilà qui part pour rejoindre le 55e régiment (cantonné à Bellary, chef-lieu des districts cédés par le *nizam*) avec une suite mesquine de dix serviteurs et une faible escorte de quatre cipayes. Dès le second jour, le jeune sous-lieutenant explore les ruines du vieux Hyderabad (Seroonagar), à deux lieues de la ville actuelle, et les tombes de la dynastie des Koutabshah, semées dans une plaine « au pied de la forteresse de Golconde, petite aire de vautours pittoresquement élevée sur un massif de rocher. » Mais n'approchons pas de ce rideau de murailles assez basses qui courent sur la crête des rocs; c'est là que le *nizam* cache ses trésors; aucun Européen n'y pénètre, sous aucun prétexte; un coup de fusil éloignerait à l'occasion le téméraire qui s'approcherait trop des remparts. Descendons plutôt dans ce parterre d'immortelles soigneusement cultivées. Au fond d'une niche creusée dans un petit obélisque de granit, brûle une lampe qu'entretient souvent un fakir musulman : ce tombeau, vénéré du peuple, est celui de Raymond, officier français au service du *nizam* dans des temps plus heureux.

De cet ancien officier, confondu dans le souvenir des Hindous avec les nababs du pays, aux officiers anglais, dont les constans efforts tendent à trancher le plus possible avec les naturels, la distance est grande. L'esprit français a un besoin irrésistible de fraterniser avec l'étranger, de se l'assimiler en faisant parfois les premières avances.

Cette propension, fort louable en elle-même, nous concilie peut-être l'affection des peuples, mais nuit à l'influence que nous pouvons avoir sur eux par la familiarité qui en est la suite. La discipline de nos armées est aussi toute différente de celle qui régit les troupes de nos voisins. « Quant au corps d'officiers, dit M. de Warren, au lieu d'être une monarchie absolue dont le colonel est le chef, c'est une république avec une hiérarchie et une charte constitutionnelle... Cette hiérarchie n'existe que sous les armes, devant l'ennemi, sur le champ de manœuvre, ou au conseil de guerre. Partout ailleurs, il y a égalité parfaite entre tous les officiers; ils sont égaux à titre de *gentilshommes*... Un officier est amené devant un conseil de guerre pour avoir oublié sa qualité de *gentleman* comme pour avoir manqué à ses devoirs militaires. » Pour entretenir cet esprit de corps, tous les officiers non mariés et ceux dont les femmes n'habitent pas la garnison ont un cercle et une seule table d'hôte en commun (*the mess*), entretenus par un système de *fonds perdu* appartenant à la masse. « La table d'hôte est comme une parade militaire dont aucun officier ne peut s'absenter, à moins qu'il ne certifie sur l'honneur s'être rendu à une invitation particulière ou avoir été retenu pour cause de maladie. » On conçoit que les fonctions de président, remplies à tour de rôle par tous les officiers, quel que soit leur âge, sont délicates; elles initient de bonne heure le jeune sous-lieutenant à cette science si raffinée de l'étiquette anglaise. Là, point de discussions, point de conversations sur l'art militaire, mais la causerie du grand monde; les grades disparaissent; il n'y a plus de lieutenans-colonels ni d'enseignes, mais des gentilshommes. Un officier est cassé pour avoir dîné avec des sous-officiers; ceci s'explique quand on songe comment se recrute l'armée anglaise, ce qu'est le soldat anglais, qui trouve dans l'enrôlement « un port de sauvetage sur la route de Botany-Bay! » Chez nous, le soldat est un militaire qui n'est pas encore officier; dans l'armée anglaise, c'est un mauvais sujet qui ne le sera jamais. Il y a si peu d'enrôlemens volontaires chez nos voisins qu'on y peut considérer les soldats, et nous tenons cet aveu de ceux qui les commandent, comme des hommes à moitié perdus, auxquels une discipline sévère redonnera les qualités que la patrie réclame d'eux, l'obéissance, le courage, l'honneur. Pour y parvenir, on apprivoisera le militaire en le nourrissant selon les exigences de son appétit d'homme du nord, en le payant bien, en lui ôtant tout sujet de plainte, bien plus qu'en lui montrant la gloire comme récompense de ses services et de ses privations. Il n'y a pas possibilité de conduire de la même façon le soldat enrôlé pour toute sa vie par la

supercherie d'un raccoleur et le citoyen que le sort appelle sous les drapeaux pour servir pendant quelques années.

Quant aux cipayes, ils sont précisément dans des conditions toutes différentes de celles où se trouve le soldat européen. Là, le brahmane et le paria combattent et manœuvrent côte à côte; servir dans les armées de la compagnie est un honneur pour l'Hindou. « Les heures du service une fois passées, dit M. de Warren, c'est-à-dire dès sept heures du matin, l'étranger qui traverserait les lignes d'un cantonnement ne se douterait guère qu'il est dans un quartier militaire. Les cipayes quittent aussitôt leur uniforme, vont la poitrine et les pieds nus comme les gens du peuple, en caleçons (*paedjamas*), la petite calotte sur la tête. Point d'armes entre leurs mains durant tout le jour; elles sont déposées après l'exercice dans de petits magasins.... Non que les officiers se défient de la loyauté de leurs soldats, on ne se défie que de leur sens commun, on les regarde comme des enfans. » Aussi les guerres un peu sérieuses prouvent bien vite quels soldats sont ces cipayes, dont on vante la discipline. Là où le commandement du chef demande à être pour ainsi dire interprété par l'intelligence de chaque combattant, ils hésitent, reculent même, incapables qu'ils sont d'aller au-delà de l'ordre énoncé. Ce n'est pas tout de faire l'exercice avec la précision d'un automate; il faut, en maniant son arme, sentir ce que l'on peut être avec son secours.

Nommé interprète à la suite d'un examen, le sous-lieutenant Warren vit peu à peu s'abaisser autour de lui cette barrière qui s'était élevée d'abord au mot malsonnant de *Frenchman*. Trois mois après son arrivée à Bellary, dès le début dans sa nouvelle carrière, voici la découverte que fit le jeune officier : « Dès que je fus jugé capable de prendre mon tour de garde, on me détacha pour commander le poste de la citadelle, confié alternativement aux officiers de sa majesté britannique et à ceux de la compagnie.... C'est un service de deux jours, très recherché à cause de la pureté et de la fraîcheur de l'air dont on jouit à cette élévation. En recevant les ordres écrits des mains de mon prédécesseur, et en prenant possession des localités, je fus extrêmement surpris d'y trouver un prisonnier d'état, dont il était assez singulier que mes camarades ne m'eussent jamais entretenu. C'était le nabab, souverain légitime de Karnaul, petite principauté située au nord-est des provinces cédées, et qui à cette époque jouissait encore d'une espèce d'indépendance. Ce malheureux était victime d'une de ces grandes iniquités qui signalent à chaque pas la politique anglaise. A la mort de son père, l'ami et le protégé des Anglais, il avait revendiqué ses

droits à la principauté comme fils aîné et seul fils légitime. Ses droits avaient été d'abord reconnus; il avait même reçu l'investiture des mains du collecteur, et atteignait déjà les bords de l'Hundry, petite rivière qui séparait son royaume du territoire de la compagnie. Sur l'autre rive, il voyait déjà s'élever sa capitale, le palais de son père; mais une sourde intrigue était suscitée contre lui par son frère naturel.... Malheureusement aussi *il avait révélé une intelligence et des talens qui le faisaient craindre;* on cherchait un prétexte pour revenir sur l'engagement contracté. Le hasard voulut que cette nuit même le nabab surprît l'infidélité d'une de ses femmes; il était musulman, son sabre lui fit justice des coupables. Ce fut un crime tout trouvé.... Sur la rive droite, il était encore l'hôte des Anglais, et avait enfreint leurs lois. On le ramena prisonnier à la citadelle de Bellary, tandis que son frère montait sur le trône. »

Ce bâtard, créature des Anglais, remercia ses protecteurs en organisant une conspiration gigantesque qui fit grand bruit dans l'Inde en 1839; le hasard seul la fit découvrir, « et il fallut l'étouffer dans des flots de sang. » Mais revenons au prisonnier, qui se consumait depuis six ans déjà *in carcere duro*. La compagnie, sourde à ses plaintes, ne voulait pas même le juger. « Par un raffinement de cruauté, tout rapport direct avec sa mère et ses femmes lui fut interdit; on ne lui laissait qu'une modique somme de cinq cents francs par mois qu'il recevait de sa mère. Doué d'une singulière intelligence, d'une instruction extraordinaire chez un natif, il éprouvait un besoin de société qui lui faisait rechercher même celle des officiers qui se relevaient pour le garder, malgré la dureté et l'insolence qu'il rencontrait souvent; il ne pouvait se passer de communiquer, d'échanger ses idées.... On peut dire qu'il mendiait le contact, la conversation de ceux chez qui il devait espérer plus d'éducation. » Le pauvre nabab s'était pris d'une amitié extraordinaire pour le jeune officier français; il ne le quittait pas durant les quarante-huit heures de service. « Quand, après une soirée consacrée à son jeu favori (le jeu d'échecs), je me jetais enfin sur mon lit de camp, il s'asseyait à mes pieds pour me regarder dormir et protéger mon sommeil contre les insectes. » Une circonstance se présenta bientôt qui fit sentir à M. de Warren les pesantes obligations de l'état qu'il avait embrassé. Laissons-le raconter lui-même : « Jamais le nabab n'avait pensé un instant à éprouver ma fidélité à mon drapeau; mais un jour, espérant avoir détourné mon attention, il avait fait dire à une de ses femmes, la plus dévouée, la plus chérie, dont il était séparé depuis sept ans, de se présenter à la citadelle sous le dé-

guisement d'un marchand de fruits, auquel la consigne permettait d'entrer. J'avais remarqué dès le matin chez mon hôte et mon prisonnier une excitation fébrile extraordinaire; il ne tenait pas en place un instant, me répondait d'un air distrait et regardait par ma fenêtre ouverte.... Dès qu'il aperçut le marchand déguisé, il me quitta sous quelque prétexte pour me cacher son émotion et attendre le résultat dans *l'espèce de tanière* où il était logé. J'avoue que j'avais deviné son secret, et, tout en veillant à ce qu'il ne m'échappât pas, je faisais des vœux sincères pour le succès de son stratagème; mais le même trouble qui avait trahi le mari fit découvrir la femme : interrogée par le sergent de garde, elle balbutia. Sa grace involontaire, sa timidité et la délicatesse de ses traits firent deviner son sexe. Je fus bientôt appelé pour vérifier son laissez-passer et obligé de la repousser moi-même du seuil où elle était arrivée. Je ne revis plus ce jour-là mon pauvre nabab; il resta absorbé dans sa douleur. Le lendemain, il reparut triste, mais calme, trop délicat pour se plaindre, et aussi aimant que jamais! »

Ce touchant épisode, jeté là au milieu du récit tumultueux et gai de la vie des camps, est du nombre de ceux qui, sous la plume de M. de Vigny, prennent les proportions du drame et mettent dans leur véritable jour la grandeur et la servitude militaires. Mais ici cette anecdote, simplement racontée, n'excite pas seulement la pitié en faveur du prisonnier d'état; elle révèle la honteuse cruauté d'un gouvernement qui, dans son hypocrisie, suppose un crime pour retrancher du monde un prince trop digne de régner.

Maintenant suivons l'historique de la campagne qui rendit cette même compagnie maîtresse du territoire de Coorg. Ce petit état est un fief érigé en royaume au profit d'un prince qui avait lâchement trahi Tippou dans l'espoir de grandir par la ruine du sultan de Mysore. Son fils lui succéda, « mais la sœur du nouveau prince, mariée à un homme de quelque importance, s'enfuit sur le territoire de la compagnie et commença une série d'intrigues près du gouvernement de Madras, pour détourner la succession en sa faveur. Entre autres accusations qu'elle avançait contre son frère, elle prétendit qu'il la poursuivait d'un amour incestueux. *La moralité de la compagnie s'en émut;* elle fit des remontrances auxquelles le radja répondit avec mépris. On pensa dès-lors sérieusement à l'avantage qu'on retirerait de la possession de son territoire et surtout de celle de son trésor que l'on croyait très riche. » La compagnie avait besoin d'un prétexte, et elle sut le trouver. Le radja refusait de livrer quelques réfugiés poli-

tiques! — La guerre est déclarée; trois colonnes s'avancent pour envahir le petit territoire, en pleine mousson, à travers ces Gatthes que les torrens coupent et déchirent, au milieu de coteaux couverts encore de forêts gigantesques et primitives. Voici en quelques lignes l'aspect du pays dans lequel s'engageaient les trois colonnes; ce tableau, pris sur nature, nous le montrera comme les soldats l'apercevaient eux-mêmes au travers d'une clairière : « Outre les embûches de l'homme, nous avions à craindre tous les hôtes de la forêt, et en première ligne le tigre et l'éléphant, qui s'en disputent la souveraineté. A chaque pas, le bruit de notre approche faisait lever devant nous des daims, des paons, des coqs de bruyère; un sanglier énorme traversait le sentier et plongeait avec fracas dans les broussailles. Des bandes nombreuses de singes nous accompagnaient et nous devançaient, sautant de branche en branche avec une agilité comparable à celle des oiseaux, grimaçant et babillant. Plus d'un fusil retenu par la discipline s'abaissa involontairement pour nous venger de leurs outrages; plusieurs fois leur nombre, le bruit et l'agitation de leurs ébats nous firent croire à la présence de l'ennemi... Parfois aussi de vieux teks complètement blanchis par l'âge, déracinés et arrêtés à moitié dans leur chute par d'autres arbres, témoignaient que la hache n'avait jamais pénétré dans ces lieux sauvages; ailleurs, c'était à peine si nous pouvions avancer entre les gerbes serrées des bambous et les broussailles qui accrochaient et déchiraient nos uniformes. Quand, à de longs intervalles, se présentait une clairière ou le bassin défriché d'un torrent, nous traversions généralement un misérable village entouré d'une palissade, ou plus souvent encore une collection de huttes établies sur les arbres parmi le feuillage, d'où les habitans veillaient à la sûreté de leurs champs et défendaient plus facilement leurs moissons contre les ravages des bêtes féroces. » On reconnaît bien là le centre de ce pays sauvage, plein de légendes terribles, que les Hindous des anciens temps désignaient tout entier par le nom de *forêt*, et qu'ils peuplaient d'êtres malfaisans. Il y avait donc là deux ennemis à combattre; le plus terrible, c'était le pays, souvent inaccessible, où il eût été assez aisé d'arrêter l'armée. La colonne du nord, celle dans laquelle servait M. de Warren, réduite au tiers de ses bagages par ordre supérieur, pour être plus leste, ne traînait à sa suite que 2,500 *camp followers* (serviteurs du camp) et 1,038 bêtes de somme, dont 200 chameaux et 8 éléphans. Le nombre des combattans, il est vrai, n'atteignait pas le chiffre de 2,500. Quand les bagages sont au grand complet, la moindre petite armée se change en une masse de

peuple qui affame les routes. Tout ce matériel est destiné à tenir à portée du soldat européen le comfort auquel on l'accoutume, non précisément par tendresse pour lui, mais parce que la compagnie a déboursé pour son passage, son enrôlement, son éducation, une certaine somme dont il représente l'intérêt. N'est-il pas d'ailleurs l'élément indispensable des armées indiennes? On le met à la tête des indigènes pour les entraîner, pour leur donner l'élan. Chaque fois que les cipayes vont au feu, la première charge coûte la vie à plus d'un des officiers européens qui les commandent; moutons dociles, il leur faut le bélier dont ils suivent les pas. Souvent aussi on les voit, ébranlés par une résistance inattendue, battre précipitamment en retraite, abandonner dans la mêlée l'officier qui s'est jeté en avant; le remords, la honte, leur arrachent des larmes, mais le fusil échappe de leurs mains : ils sont terrifiés. Par sa valeur, par sa supériorité personnelle, le soldat blanc est aux yeux des naturels le symbole de l'organisation, de la tactique et de la persévérance européennes; initié par son intelligence aux plans dont il travaille à assurer le succès, il voit le but et concourt de son mieux à l'action principale. Le soldat hindou résume toutes ses qualités en une seule : l'obéissance. S'il combat, s'il se lance sous les balles, s'il se fait tuer avec courage, c'est par obéissance : le respect pour ses chefs, il le conserve jusque dans le désordre d'une insurrection; mais il lui faut des chefs, sans quoi l'armée hindoue cesse à l'instant même d'exister. Ces troupes indigènes ne sont bonnes « qu'à imposer par leur nombre et par leur tenue aux peuplades de l'Inde dont elles sont sorties; » à elles les corvées, les ennuis, les détails du service; « elles sont comme les jambes de l'armée, tandis que les Européens en sont les bras, la tête et le cœur. »

L'éducation du cipaye est donc plus longue et plus difficile que celle du soldat européen, à quelque nation qu'il appartienne. Dans ce pêle-mêle d'Hindous, de musulmans de toutes castes, il se rencontre des hommes braves auxquels convient surtout la guerre d'avant-garde, telle qu'il la fallait faire dans ces montagnes couvertes de forêts; mais une panique est toujours à craindre dans les rangs de ces Orientaux à l'imagination ardente, faciles à impressionner, portés à subir les influences d'une nature gigantesque, souvent terrible. Le passage suivant fait voir le soldat indigène sous son double aspect : « Pour éviter les surprises, les deux flancs étaient protégés par la compagnie de carabiniers d'élite du 24e indigène. Ces derniers étaient des soldats éprouvés dont une longue habitude de la guerre de montagne avait trempé le courage et tout-à-fait consommés dans leur métier. Ils avan-

çaient comme des serpens, souvent sur leurs genoux ou à plat ventre, en rampant à travers les tiges. Quoique incapables, comme tous les Indiens, d'un conflit personnel ou corps à corps, ils avaient du sang-froid et supportaient patiemment le feu. Leur conduite en ce jour et dans toutes les occasions fut admirable. Je ne puis en dire autant du reste de notre petite troupe. Vers sept heures du matin, un premier coup de fusil tiré sur la tête de la colonne produisit une telle confusion dans la partie indigène de l'avant-garde, que les cipayes se mirent à exécuter sans aucun ordre un feu roulant à droite et à gauche sur nos propres éclaireurs. Ce fut avec une peine extrême que nous parvînmes à faire cesser cette fusillade, véritable disgrace pour ces soldats effrayés, qui, dans leur terreur, tiraient sur le fourré devant eux sans apercevoir aucun objet. »

Engagées dans des défilés menaçans, dans des forêts impénétrables, les divisions d'attaque ont à passer sous les balles que lancent sur elles les fusils à mèche des tirailleurs ennemis, perchés au haut des arbres, dans des huttes. Çà et là aussi pleuvent quelques flèches. Sur une crête escarpée s'élève la forteresse de Bakh; malgré le courage des officiers qui ébranlent les palissades d'une main désespérée, l'assaut est repoussé avec des pertes considérables; les montagnards ont détruit à peu près les deux premières colonnes; les vautours par milliers s'entassent sur les cadavres dont le coutelas recourbé des Coorgas a enlevé les têtes. Une odeur pestilentielle monte du fond de ces gorges redoutables où une armée anglaise vient de faire la triste épreuve des désastres qui l'attendent au pays des Afghans. Au milieu de ce triomphe, le radja de Coorg perd courage; il a peur, non d'un ennemi qu'il vient de battre, mais de la colère grossissante de cette compagnie qui lui enverra sans doute redemander compte de ses légions. Après avoir engagé la lutte, la force morale lui manque pour la continuer. Ce fait explique le succès à peu près certain des armes anglaises dans l'Inde, toutes les fois qu'elles se dirigeront vers ces princes isolés, déjà dépendans, qui n'attendent aucun secours du dehors. Pour la compagnie, il suffira de sacrifier de l'argent et quelques hommes, et tôt ou tard la partie sera gagnée.

A ce souverain victorieux « on laissa la vie et un revenu d'un million, sous la condition de demeurer le reste de ses jours à Bénarès. » Une réduction considérable des impôts attacha au gouvernement anglais ce petit peuple dont l'énergie et la bravoure avaient paru redoutables; un nouveau point d'appui était trouvé pour agir plus sûrement contre les populations des montagnes toujours mal soumises. Cepen-

dant le radja doit quitter sa résidence; les troupes qui l'attendent sont rangées devant le palais; les heures s'écoulent; sous un soleil foudroyant, des soldats tombent frappés d'apoplexie. Que se passait-il donc dans la demeure du prince? Le voici : « on sut enfin qu'une scène des plus déchirantes se passait dans l'intérieur de cette demeure royale. Le prince ne s'était rendu et n'avait ordonné à ses troupes victorieuses de nous livrer les passages que sous l'espérance, on ajoutait même sous la promesse formelle que ses erreurs seraient pardonnées, et qu'on ne le dépouillerait pas entièrement de ses états.... La nouvelle que sa déchéance était prononcée lui avait été communiquée seulement le jour où l'on devait l'arracher à ses foyers. Alors sa douleur, sa rage, ses regrets d'avoir cru à la générosité anglaise ne connurent plus de bornes. Il se roulait dans des convulsions horribles, s'arrachant les cheveux, se tordant les mains, déchirant ses vêtemens. »

Comment, dans l'Inde surtout, se trouve-t-il des princes qui croient à la générosité anglaise? Le pauvre radja se vit menacé; il lui fallut monter dans son palanquin aux dorures royales, et son visage était baigné de larmes; il détourna les yeux pour les porter sur son palais, sur la campagne, sur ces forêts natales qu'il ne devait plus revoir. — Ses sujets le virent partir pour l'exil avec les marques de la plus profonde douleur; selon l'usage hindou, « ils se prosternaient dans la poussière en en criant : Samy! Samy! Dieu! Dieu! » Et une dynastie de plus alla s'éteindre aux bords du Gange, dans cette ville sainte où l'Inde enterre l'un après l'autre tous ses rois! — C'est ainsi que la compagnie combat, triomphe et traite avec les radjas. Cette expédition de Coorg n'est qu'un bien petit épisode de ses guerres dans l'Inde, mais il a le mérite de mettre en relief tous les traits caractéristiques d'une campagne de ce genre : le courage incontestable des officiers anglais, la faiblesse des troupes indigènes, les fautes commises par les chefs supérieurs, souvent fort ignorans des localités, le bonheur qui accompagne presque partout les armes de la compagnie, et enfin son inflexible politique.

III.

Maintenant, abordons le tableau général de l'empire britannique dans l'Inde. C'est à la Russie que M. de Warren paraît s'adresser dans cette dernière partie de son livre; nous avouons franchement que,

dans le cas où cette puissance tomberait sur l'Hindoustan par le nord de l'Asie, il nous paraît douteux qu'elle fît pire, mais peu probable qu'elle fît mieux que la compagnie anglaise. Doit-on remettre entre les mains de la Russie, même par hypothèse, le sort des rois et des peuples dont on désire sincèrement le bien-être? Toutefois, quand on est dans l'Inde, le contraste de la faiblesse matérielle des Anglais avec la force positive et numérique des Hindous est si frappant, qu'on se demande si les choses dureront toujours ainsi; en tournant ses regards autour de soi, on voit la Russie seule apparaître sur l'horizon : c'est donc à elle qu'on fait signe à tout hasard. Il faut convenir aussi que la présence d'un officier cosaque à Bokara, d'un aventurier russe vers le pays des Afghans cause dans les trois présidences une rumeur considérable; la compagnie est trop habile dans l'intrigue pour ne pas s'émouvoir au contact même passager d'un sujet du czar avec quelques-uns de ces khans auxquels elle n'a pas fait peur encore. Mais au point de vue français, les récriminations contre un gouvernement machiavélique s'adressent plus volontiers à l'humanité tout entière; dévoiler un fait honteux, le mettre en évidence sous les yeux du monde, c'est châtier le coupable par sa faute même.

Voilà un siècle et demi que la *compagnie de commerce*, s'écartant de son but premier et principal, travaillait à se transformer en une *compagnie de gouvernement*. Les intérêts devinrent si compliqués, les relations pacifiques et hostiles avec les pays voisins se multiplièrent tellement, qu'il devint impossible de diriger du fond de l'Europe cette immense machine administrative. Le ministère anglais dut renoncer à se charger des affaires d'un gouvernement qui exigeait des études spéciales et parfois des actes qui ne pouvaient dignement émaner d'un cabinet européen. Par un acte de 1833, « la compagnie, renonçant au monopole du commerce avec la Chine, s'est interdit aussi tout négoce, et a été solennellement investie du *gouvernement immédiat de l'empire hindou-britannique* jusqu'au 30 avril 1854. Une royauté à la fois représentative et aristocratique, une corporation qui compte parmi ses membres des femmes et même des étrangers, régit cet empire colossal. Trois mille cinq cent soixante-dix-neuf possesseurs d'actions principales confient le soin de leurs intérêts à la cour des propriétaires, d'où émane à son tour la cour des directeurs; cette dernière cour s'assemble une fois par semaine et vote au bulletin secret : voilà l'organisation fondamentale de la compagnie. Le président et le vice-président, assistés, s'ils le jugent convenable, d'un troisième collègue, composent le comité secret qui, réuni et subordonné au bureau, dé-

cide exclusivement et en dernier ressort de la paix et de la guerre, des traités et des négociations avec tous les princes et gouvernemens de l'Inde, ou *avec tous les autres princes* et *gouvernemens quelconques*, ou *sur la politique à observer avec tous ces princes* et *gouvernemens;* en un mot, de toutes matières qui demandent le silence et le secret. » A ce conseil s'ajoute le bureau du contrôle par lequel la couronne se réserve de prendre part aux délibérations et de surveiller la politique du gouvernement suprême des Indes. Ce bureau est censé recevoir la première communication de toutes les questions à examiner; nous disons censé, parce que le contraire a presque toujours lieu. « Ce système, dit M. de Warren, a pour but de produire un accord et une harmonie apparens dans le jeu de ce gouvernement à deux têtes, et dégage la cour des directeurs comme aussi le bureau du contrôle de leur responsabilité respective devant la loi; ce qui leur importe plus encore, il les dégage de leur responsabilité devant le public, qui reste tout-à-fait dans l'ignorance de la manière de voir de chacune des autorités directrices, et ne sait par conséquent à qui attribuer le blâme des mauvais résultats qui peuvent suivre. »

La charte de 1833 a défini d'une façon plus précise la position du conseil des directeurs vis-à-vis du bureau de contrôle. Le gouverneur-général, nommé en réalité par le souverain sur la présentation des directeurs, n'en jouit pas moins d'une immense étendue de pouvoirs; les attaques très vives auxquelles il est si souvent en butte de la part des journaux de l'Inde prouvent combien est grande la responsabilité qui pèse sur lui.

Le système suivi par la compagnie pour se substituer peu à peu aux princes indigènes, le plus habituellement sans avoir recours à la force, est aussi simple « que régulier dans son cours et certain dans ses résultats. » Prêter l'appui de ses troupes aux radjas contre la turbulence de ses propres sujets ou les invasions de l'étranger, augmenter ces *subsides* à mesure que la mauvaise administration des souverains semble les rendre plus nécessaires; avoir bientôt en main toute la force militaire de l'état protégé; se faire céder à la fin, pour acquitter la solde toujours arriérée des troupes, une partie du territoire ou une partie du pouvoir civil : ceci équivaut à avancer à un prodigue tout l'argent qu'il dépense en folies, pour rester un jour maître de son patrimoine. A ce mode d'usurpation déjà peu honorable, on peut en ajouter un autre, auquel la compagnie a recours fréquemment pour dissoudre la puissance trop compacte d'un état voisin : c'est de tenir à sa portée un prétendant dont elle fait valoir les droits à tout propos,

et qu'elle lance avec ses propres forces sur le territoire convoité. « Aujourd'hui, chacun des gouvernemens indigènes qui subsistent encore, petit ou grand, libre ou asservi, a toujours au cœur de la capitale, à la porte du palais du prince, au milieu de sa vie intime, son germe de destruction, qui se révèle sous la forme d'un envoyé, d'un chargé d'affaires ou d'un résident, avec son cortége ordinaire, une force subsidiaire ou simplement une escorte. Le plus souvent, ce résident exerce sur le prince soumis à sa tutelle une autorité d'abord soigneusement dissimulée, mais dont le voile devient de jour en jour plus transparent. C'est quelque chose entre l'ordre et le conseil, conseil s'il est accepté, ordre s'il y a résistance. » Ces résidens, il faut bien le dire, jouent, à la cour qu'ils surveillent, le rôle que les Anglais supposent si volontiers être celui des voyageurs qui demandent à visiter l'Inde, le rôle d'espion. Espionnés à leur tour par le gouvernement suprême, ils lui doivent un compte exact de toutes leurs démarches autant que de tous les évènemens sans exception dont ils sont témoins. Leur nombre est immense, si l'on songe que chez les Sicks, dans le Bundelcund et dans les états radjpoutes, on compte près de cent agens accrédités, tous rivalisant de zèle pour servir la cause qui leur est confiée, et cela pour deux raisons : la première, c'est que cette carrière diplomatique conduit aux premiers emplois; la seconde, c'est que l'esprit patriotique et national a de fortes racines dans le cœur des Anglais. Ils le poussent jusqu'à l'égoïsme même, en subordonnant à l'intérêt de leur pays celui du monde entier.

Aujourd'hui, deux cent vingt royaumes, principautés et fiefs principaux, dépendans ou tributaires, subissent d'une façon plus ou moins directe le joug de la compagnie. Leur histoire est écrite tout entière dans ce peu de mots qui divisent en quatre catégories les princes indigènes : « 1° princes indépendans quant à l'administration intérieure de leurs états et non dans le sens politique; 2° princes dont les états sont gouvernés par un ministre choisi par le gouvernement anglais et placé sous la protection immédiate du représentant ou agent qui réside à la cour du souverain nominal; 3° princes dont les états sont gouvernés par le résident lui-même ou par des agens de son choix; 4° princes dépossédés et pensionnés, conservant le titre d'altesses, *inviolables dans leurs personnes, et affranchis de la juridiction des cours*, excepté en matières politiques. » — Certes, voilà pour l'orgueil anglais un beau spectacle : toute une légion d'altesses abdiquant entre les mains de la compagnie l'indépendance politique, la direction des affaires de l'intérieur, l'ombre d'une autorité quelconque, enfin ce

misérable trône auquel le prince nominal se tient cramponné jusqu'au dernier jour! Un danger intérieur allait grandir à la longue, et menacer l'empire en l'attaquant au cœur; la race née du mélange des Européens avec les familles indigènes pouvait s'interposer entre les maîtres et les sujets. Le préjugé de la couleur est venu frapper de réprobation toute une classe utile de citoyens, et la refouler au pied de l'échelle sociale; puis, pour ne pas l'irriter, pour ne pas se l'aliéner d'une façon définitive, on l'a casée dans des positions subalternes, où elle végète assez heureuse de son sort, sous le patronage intéressé des classes régnantes. A elle les emplois d'écrivains dans les bureaux publics, dans les maisons de commerce, côte à côte avec les indigènes.

Dans cette position unique au sein de l'Asie, les Anglais ont-ils amélioré l'état moral et physique des peuples? Doit-on, avec les uns, applaudir à la conquête qui substitue la domination plus douce d'un gouvernement chrétien à la tyrannie brute d'un despote asiatique? Mais suffit-il de renverser un trône pour réformer les désordres des mœurs, les abus inhérens au paganisme? Si les nations soumises directement à la compagnie ne sont plus pressurées par leurs rois et par leurs ministres, ne doivent-elles pas, tout épuisées qu'elles sont, subvenir aux frais d'une administration nouvelle? Doit-on, avec les autres, accuser l'Angleterre de tous les maux qui pèsent sur des pays depuis si long-temps en proie à un germe de destruction, qui se démembrent au moindre choc d'une puissance établie? Pas davantage; mais on peut reprocher à la compagnie d'avoir agi avec un égoïsme révoltant, d'avoir laissé de côté toute idée civilisatrice pour spéculer sur les peuples et sur les provinces, de ne s'être point occupée de mettre un terme à cette misère croissante qui épouvante le voyageur au milieu du luxe effronté dont s'entourent les Européens. On peut lui reprocher de marcher à l'aventure sans semer le bien autour d'elle, de telle sorte que, si sa puissance croulait tout à coup, il ne subsisterait rien qui fût à sa louange dans cette vaste portion de l'Asie.

Quel est donc l'avenir d'une puissance qui s'étend à l'aveugle sans pousser des racines solides, qui s'appuie avant tout sur la faiblesse incroyable des peuples dont elle règle les destinées? Le gouvernement de l'Inde s'est fait asiatique dans sa politique odieuse, espérant que les nations de ces contrées supporteraient sans indignation des actes auxquels elles seraient habituées. « En 1840, l'héritier présomptif de Bardwan est emprisonné et traité comme un imposteur, parce qu'il réclame l'héritage de ses pères, impudemment vendu pour 25 millions de francs à un de ses oncles. Le radja de Sattarah ne veut

point gorger l'avarice des agens de la compagnie; on l'accuse de trahison, on le dépouille de ses états, on le relègue à Bénarès. » Ces faits et bien d'autres, consignés dans le livre de M. de Warren, prouvent que le gouvernement de l'Inde est aux abois sous le rapport des finances; la guerre de Chine est une preuve plus éclatante encore de ce parti pris de recourir aux expédiens. Sans le commerce de l'opium, nous disaient des Anglais de Calcutta, le Bengale ne peut plus subvenir à ses dépenses; d'ailleurs l'empereur de Chine a traité notre bien-aimée reine Victoria de *reine des barbares!* Voilà un argument péremptoire dont la seconde partie surtout est d'une remarquable logique. Malheureusement le territoire de la compagnie est appauvri plus qu'on ne pourrait le croire; Montgomery-Martin estime à un million de livres sterling le capital retiré de la circulation de l'Inde depuis cinquante ans. Tandis que le laboureur et les classes inférieures sont exposés, par la moindre sécheresse, à mourir de faim, la caste noble et guerrière, privée de ses emplois, de ses grades dans les armées, languit et s'irrite. Qu'on ne s'y trompe pas; ce qui rayonne encore dans ces lointaines contrées, c'est plus l'éclat mourant des temps passés que l'œuvre d'une splendeur nouvelle. L'Inde n'est plus le pays des trésors et des richesses, mais un domaine épuisé que l'Angleterre livre aux jeunes fils de ses grandes familles patriciennes. Bien qu'elle ait changé de rôle, la compagnie est restée marchande; aussi rien ne peut lui être plus fatal que l'humeur conquérante d'un gouverneur-général.

Avec tout cela, les Anglais peuvent-ils croire qu'ils soient aimés de leurs sujets asiatiques. Quand aucune classe de la société n'a gagné en masse à leur présence dans l'Inde, quand les travaux entrepris par les empereurs n'ont été ni continués, ni restaurés par eux, la crainte est l'unique sentiment qu'ils inspirent. Mais ce sentiment n'est-il pas du nombre de ceux dont on peut revenir? Supposons qu'après avoir rencontré, au-delà du cercle dans lequel elle s'étend, des populations plus braves (et cela s'est vu déjà), plus capables de résistance, la compagnie s'arrête, cesse de se montrer conquérante et victorieuse; son prestige s'efface; les peuples soumis rougissent de leur faiblesse. Dans le cas où une influence étrangère exciterait à la révolte les habitans des plus distantes provinces, où les troupes indigènes refuseraient de tourner leurs baïonnettes contre la poitrine de leurs coreligionaires, à quel nombre se trouveraient réduites ces colossales armées? Enfin ne peut-il pas arriver que la Russie, traversant le désert où elle a une fois déjà laissé ses canons, se montre menaçante aux frontières du

nord, promette aux khans, quitte à les tromper ensuite, aux hordes des montagnes, une augmentation de territoire et le pillage des grandes villes? Alors comment trouver des ressources dans une population mécontente, subitement prise d'une terreur mêlée d'espérance? comment compter sur le dévouement des cipayes, attaqués par des troupes disciplinées ayant au même degré qu'eux l'obéissance passive, et de plus qu'eux la force physique? A voir comment elle agit, on supposerait facilement que la compagnie anglaise a hâte de jouir de la brillante position qu'elle a su se faire. « C'est notre retraite de Russie que nous ferons en quittant le Caboul, » disait un officier anglais lors de la première expédition. Ce mot est sérieux; il condamne les armées anglaises à pousser toujours en avant, jusqu'à ce qu'elles rencontrent l'obstacle qui les fera reculer indéfiniment.

Non seulement en Europe, mais dans l'Inde, il y a plus d'un esprit sérieux que l'aspect d'une si éclatante prospérité inquiète. La population qui dort au pied du Vésuve, enivrée par la magnificence du climat, s'épouvante au premier nuage de fumée que lance le volcan; la sécurité dont jouissent aux bords du Gange les Anglais conquérans est troublée par le plus léger murmure qui se fait entendre au fond des provinces. Il ne faut qu'une étincelle pour enflammer ces poudres un peu mouillées, il est vrai. Un jour que nous traversions la plaine qui sépare Chaul des Gatthes occidentales, il nous arriva de faire halte près des tentes où campaient de jeunes officiers de la compagnie. Après le déjeuner et la sieste, ceux-ci, ennuyés de rester dans l'inaction, s'arment chacun d'une des longues lances piquées par l'escorte autour du pavillon, et s'en vont, vêtus de larges caleçons blancs, transpercer les chiens du village. Quand l'animal restait fixé au fer de la lance, l'officier l'en détachait en le poussant du pied. Ce brutal plaisir souleva l'indignation des Hindous; ils reculaient devant les chiens sanglans qui venaient expirer entre leurs jambes. — Hélas! nous dit un compagnon de voyage anglais et employé de la compagnie, c'est par de semblables niaiseries qu'on rappelle aux populations le souvenir du joug de l'étranger. — Et réfléchissant en lui-même aux actions bien plus graves que cette pécadille ramenait dans son souvenir, il ajouta : Qui sait comment nous expierons un jour notre hautaine puissance?

Les causes de cette future expiation, qu'il prévoit aussi, c'est dans l'examen impartial des évènemens, dans l'appréciation des systèmes financiers et administratifs, que M. de Warren les découvre; il étudie surtout, et c'est là une des parties les plus intéressantes de son livre, les relations de la compagnie avec ses sujets indirects; il passe en revue

l'organisation sociale et militaire du gouvernement anglo-indien, remet sous les yeux du lecteur les invasions des Afghans et des Mogols, en comparant l'état de l'Inde à ces diverses époques avec l'état actuel des mêmes contrées. Entre autres questions, il pose celle-ci : l'Angleterre a-t-elle bien mérité des peuples de l'Asie, sous le point de vue d'amélioration morale? quels progrès a-t-elle fait faire aux lumières, comment a-t-elle répandu le christianisme au milieu des musulmans et des païens? La compagnie n'a-t-elle plus d'ennemis à redouter dans le sein même de ses possessions? Au milieu des embarras sans nombre qu'elle se crée chaque jour, sa position devient plus en plus difficile; il s'est rencontré des guerres coûteuses, celle contre les Birmans, la fatale campagne de l'Afghanistan, l'expédition du Scinde, hautement blâmée, qui fait craindre déjà que la puissance britannique ne marche à pas précipités vers une époque de décadence dès long-temps pressentie. Dans le cas d'un revers qui l'obligeât à chercher dans une alliance étrangère un appui contre les menaces des peuples asiatiques, vers qui l'Angleterre se tournerait-elle? « J'ai voulu, dit M. de Warren dans sa conclusion, en lui dévoilant la vérité sur toutes les questions de l'Inde, en ne lui offrant que la vérité, mais toute la vérité, lui ouvrir les yeux sur l'étendue du danger qu'elle a bravé, qu'elle brave encore, dissiper le nuage que l'encens national élève sans cesse autour d'elle, et qui l'a si récemment égarée jusqu'aux bords de l'abîme. Je voudrais la forcer, en l'effrayant, à se jeter dans les bras de la France et enchaîner désormais leurs destinées! » Soit; mais la France n'oubliera pas, en lisant certains passages de *l'Inde anglaise en* 1843, quel est le caractère du peuple qu'un intérêt puissant contraindrait à réclamer un jour le secours de son amitié.

Pour les hommes réfléchis, pour ceux qui interrogent les causes, cette dernière partie de l'ouvrage de M. de Warren sera pleine d'intérêt. Ses conjectures, d'ailleurs, sont basées sur les chiffres d'une statistique exacte. En examinant nous-même avec attention ce travail sur l'Inde anglaise actuelle, voici ce qui nous a frappé. D'abord on oublie trop que la puissance britannique est née d'hier en Asie; comme elle a jeté ses plus profondes racines dans un temps où la France, en proie aux convulsions révolutionnaires, ne voyait pas si loin, nous avons été tout surpris, après la tourmente, de trouver l'édifice debout, d'autant plus qu'il avait été construit à nos dépens. Considérant dès-lors l'établissement des Anglais dans l'Inde comme un fait accompli, les autres nations, et la France avec elle, se sont prises à regarder avec éblouissement ces lointaines conquêtes, dont le bruit leur arrivait à peine après

l'expédition finie, car un des grands mérites de la politique de la compagnie, c'est d'être prompte : le coup est porté avant qu'on ait vu l'étincelle, parce que, quand les armées marchent, la diplomatie, pour choisir une expression honnête, a tracé la route. Or, si les États-Unis, qui couraient, il y a dix ans, à toute vitesse dans la voie d'une étonnante prospérité, se sont arrêtés déjà, faute d'avoir prévu ces accroissemens subits, que doit-on penser de l'avenir d'une puissance aussi faiblement appuyée que celle des Anglais dans l'Inde, et fatalement poussée à s'agrandir encore? D'un côté, elle rencontre des ennemis qu'elle n'ose plus attaquer, les Birmans : la première campagne a coûté trop cher en hommes et en argent; de l'autre, des princes qui commandent à des tribus contre lesquelles (au dire des officiers) ne peuvent lutter ses soldats indigènes : les émirs du Scinde; tribus turbulentes qu'on a imprudemment cherché à conquérir, après avoir violé les traités d'alliance à plusieurs reprises. Dans toute la partie du nord-ouest, les Anglais ne peuvent rien toucher sans se trouver en contact plus ou moins immédiat avec la Perse; la Perse, c'est presque la Russie. Il y a un autre terrain encore où cette dernière puissance peut engager incessamment la lutte avec l'Angleterre; nous voulons parler de la Chine. La Russie, seule privilégiée entre les nations d'Europe à la cour de Péking, ne peut manquer de s'opposer de toutes ses forces aux envahissemens que les Anglais tentent sur le littoral. Dès-lors on sent de quel côté doit être l'avantage. La zone supérieure de l'Asie entière appartient à la Russie mieux que le cœur de ce riche continent n'appartient à l'Angleterre; quand la compagnie aura déblayé peu à peu son territoire des princes et des dynasties encore debout, elle se trouvera face à face avec un peuple qui sera resté le même, que la misère éloignera de plus en plus des conquérans. Quand auront cessé d'exister ces petites cours qui animent çà et là cette société mourante, qui abritent le résident en lui prêtant de leur autorité, où seront les points d'appui? Tôt ou tard, ils disparaîtront, ces radjas, ces nababs dont la la compagnie a besoin pour diviser le pays, pour fomenter des intrigues; cet immense territoire ne sera donc plus qu'une seule ferme, exploitée par un nombre infiniment petit de propriétaires. Alors qui accusera-t-on des maux dont auront à souffrir tant de millions d'habitans? Si quatre officiers européens ont pu à eux seuls consolider le royaume de Lahore pour un temps, ne peut-il pas se rencontrer des aventuriers qui se mettent à la tête des populations soulevées? Avec leur armée indigène, les Anglais ont répandu autour d'eux l'esprit militaire plus qu'ils n'auraient dû peut-être, et cela faute d'avoir assez

de troupes blanches. Or, comme c'est des soldats européens que dépend le sort de l'Inde, la puissance anglaise est sérieusement menacée du jour où la fantaisie prendra à un conquérant du Nord d'envoyer ses légions par la route que suivit Alexandre. Alors, mais trop tard, la compagnie regretterait d'être seule sur le continent asiatique, sans voisin qui puisse faire cause commune avec elle. Il est donc temps qu'elle cesse de s'attirer la haine des indigènes et l'indignation de l'Europe par sa politique révoltante, et que l'Angleterre, de son côté, s'attache à ne pas éteindre le dernier germe de sympathie dans le cœur des peuples qui devraient être ses alliés naturels.

Il est difficile d'ailleurs d'apprécier ici la quantité et la valeur de tous les matériaux que renferme l'ouvrage de M. de Warren. Voyageur, il raconte ce qu'il a vu; militaire, il déroule le tableau de l'organisation des armées dans lesquelles il a servi avec zèle et dévouement, non sans quelque part de gloire; quitte envers son drapeau, il raisonne sur les faits, déduit l'avenir du présent. Il y a sur ce dernier point une distinction à faire : révéler ce qu'une position exceptionnelle a pu nous amener à découvrir, dévoiler des secrets, c'est trahir; publier ce que l'on a appris au grand jour, en compagnie de toute une armée, ce qui est consigné dans les annales d'un gouvernement, c'est écrire l'histoire. Enfin, avec les notes recueillies sur sa route, tracer un journal, et des évènemens observés tirer des conséquences, c'est user de son droit. Si cet ouvrage excite quelques murmures de l'autre côté de la Manche, la faute n'en est pas à l'auteur, mais au gouvernement de l'Inde, qui ne peut guère apparaître aux yeux de l'Europe, dans la nudité de sa politique, sans honte et sans remords.

****

ÉTUDES

SUR LES ÉCONOMISTES.

I.

ÉCONOMISTES FINANCIERS DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

VAUBAN, *Projet d'une Dîme royale.* —
BOISGUILLEBERT, *Détail de la France; Factum de la France; Opuscules divers.*
— JEAN LAW, *Considérations sur le Numéraire et le Commerce; Mémoires et Lettres sur les Banques; Opuscules divers.*
— MELON, *Essai politique sur le Commerce.* —
DUTOT, *Réflexions politiques sur le Commerce et les Finances.*

Édition nouvelle, avec des Notices historiques sur chaque auteur, des Commentaires et des Notes explicatives,

DE M. EUGÈNE DAIRE.

Un moyen aussi sûr qu'agréable pour apprendre une science, c'est d'étudier son histoire. Le premier aperçu d'une grande découverte, les tâtonnemens, les erreurs au début, les illuminations soudaines, la lumière jaillissant du choc des idées, la part qu'il faut faire au hasard comme au génie, en un mot les leçons de l'expérience, composent un cours d'instruction plus saisissant et souvent plus profitable que la sèche exposition des principes abstraits. Appliqué à l'économie politique, ce genre d'étude offre un avantage de plus. En suivant le

mouvement graduel de la science administrative dans les œuvres de ceux qui en ont été les maîtres, on voit éclore, pour ainsi dire, les doctrines et les lois qui nous régissent, et, tout en apprenant la théorie, on se familiarise avec les difficultés de la pratique. L'idée de réunir en collection les écrits des économistes les plus célèbres, de façon à en former une sorte d'encyclopédie économique, fait donc honneur à l'éditeur qui l'a conçue : pour notre part, nous applaudissons à une entreprise dont les publications successives nous fourniront matière à d'intéressantes études.

Avant la formation des écoles systématiques qui ont reconnu pour chefs Quesnay et Smith, les écrivains politiques, attribuant naïvement les misères de leur temps au désordre des finances, ou à la pénurie des espèces, concentraient leurs méditations sur l'impôt et les mouvemens du numéraire. C'est en mémoire de cette tendance qu'on les qualifie aujourd'hui d'*économistes financiers*. Cette première série, confiée à l'intelligente révision de M. Eugène Daire (1), reproduit cinq publicistes, dont les écrits, rares et négligés de nos jours, ont fait grande sensation au commencement du dernier siècle : Vauban, plus instructif qu'aucun autre de ses contemporains sur l'état de la France pendant la seconde période du siècle de Louis XIV; Boisguillebert, qui entrevit les vérités fondamentales de la science; Law, le hardi financier du régent; Melon, le théoricien du système mercantile, et Dutot, praticien expérimenté, qui eut l'honneur de poser les vrais principes sur la nature des monnaies, et sur le rôle qu'elles accomplissent dans la circulation.

Accoutumés aujourd'hui au mécanisme régulier de nos institutions fiscales, à une répartition des charges équitable ou du moins jugée telle par la majorité des théoriciens, à une perception facile et bienveillante, à une comptabilité que les autres nations nous envient, à une publicité surabondante (2), nous avons peine à concevoir la situation financière de l'ancienne monarchie. En étudiant la gestion de la fortune publique, on éprouve un vague frisson d'épouvante, comme au récit de quelque brigandage ténébreux. Ne nous hâtons pas toutefois d'accuser nos pères : transportons-nous dans le monde où ils ont

(1) Cette première série est comprise en un seul volume grand in-8°, compact, de plus de 1,000 pages. Chez Guillaumin, libraire, galerie de la Bourse, 5.

(2) Il a été distribué, pendant l'avant-dernière session, à chacun des hommes politiques, 10,230 pages de comptes et de documens, presque tous relatifs aux finances.

vécu; sachons tenir compte de cette fatalité qui les a entraînés, sans qu'ils eussent pour se guider la lumière de l'expérience.

La révolution qui renversa la féodalité pour constituer la société moderne est, au point de vue de la science économique, un phénomène des plus curieux à observer. La féodalité était un système en vertu duquel les fonctions sociales, et particulièrement le service militaire, étaient conférés héréditairement et soldés par le revenu de la propriété donnée en fief. Depuis le haut baron jusqu'à l'homme de main-morte, chacun récoltait les fruits de son lot de terre, à charge de paraître en armes et de fournir son service au premier appel de son supérieur. Un prélèvement sur les revenus annuels, des droits perçus arbitrairement sur les divers actes de la vie civile, les amendes et confiscations judiciaires, constituaient le budget du seigneur. Or, indépendamment de la politique des rois et de la rébellion de la bourgeoisie, un seul fait qui s'accomplissait sourdement dans les régions inférieures de la société aurait suffi pour ruiner l'organisation féodale : nous voulons parler de la dépréciation des monnaies, qui ne cessa d'amoindrir les rentes ou autres redevances féodales estimées en argent. « L'augmentation de la valeur (nominale) de l'argent (1), dit le comte de Boulainvilliers dans sa XIIe *Lettre sur les états-généraux*, et la différente évaluation de la monnaie, avaient tellement affaibli le produit des fiefs, qu'au lieu d'une pleine et entière subsistance qu'ils donnaient auparavant à leurs possesseurs, d'où s'ensuivaient l'obligation et la possibilité du service, ils se trouvaient diminués de plus des trois quarts de leur valeur primitive. » La perte était déjà évaluée aux quatre cinquièmes du temps de saint Louis; ce que nous appelons aujourd'hui un sou est à peu près la deux millième partie du sou d'argent, qui était la vingtième partie de la livre de poids, à l'époque des premières inféodations. Les plus grands seigneurs eussent été conduits insensiblement à une extrême détresse, s'ils n'avaient pas comblé par des rapines le déficit de leurs finances. Malgré cette ressource, leurs embarras furent parfois si grands, qu'ils supplièrent les rois de leur permettre d'*abréger leurs fiefs;* c'est-à-dire d'en réaliser une partie par des ventes faites aux roturiers ou à des gens d'église. Presque tous les princes, et particulièrement Philippe-

(1) Les anciens publicistes emploient souvent dans un même sens ces mots opposés : *augmentation* ou *affaiblissement* de la monnaie ; c'est qu'en augmentant la valeur nominale attribuée à une pièce, on affaiblissait sa valeur intrinsèque et réelle.

le-Bel, Charles V et Louis XI, encouragèrent une tendance conforme à leur politique secrète. Peu à peu, le service féodal se trouva désorganisé et insuffisant. Ce fut alors que la royauté s'attribua fièrement la tutelle des intérêts généraux. Sur les champs de bataille, les soldats du roi, troupes réglées et permanentes recrutées à prix d'argent, formèrent le noyau de nos belles armées nationales; dans l'ordre civil et judiciaire, les hommes du roi, c'est-à-dire les fonctionnaires salariés et révocables, remplacèrent les agens héréditaires de la féodalité. Ainsi se constitua le monarchisme moderne, régime économique dans lequel les services publics furent rémunérés par un appointement fixe en argent, au lieu d'être soldés comme précédemment par le revenu éventuel d'un domaine.

L'obligation d'entretenir une armée, de soudoyer une administration de plus en plus compliquée, n'était pas une difficulté médiocre, surtout à une époque où on ignorait les moyens d'activer la circulation du numéraire. Les ressources particulières du souverain étaient bornées : le morcellement du territoire, l'antagonisme des provinces, ne permettaient pas même de songer à l'établissement d'un budget national. La royauté n'était pas alors, comme elle le devint plus tard, une incarnation de la puissance publique, et sa voix eût été méconnue, si elle eût réclamé loyalement, et au nom de la patrie commune, que chacun supportât un impôt proportionné à ses ressources. Les intendans de la couronne ne parvenaient donc à équilibrer les dépenses et les recettes qu'à force d'empiètemens, de subterfuges et d'expédiens imaginés au jour le jour. Au produit primitif du domaine royal s'ajoutèrent la taille des gendarmes pour l'entretien des troupes réglées, les droits de franc-fief, ou subside de guerre fourni par les fiefs qui n'étaient plus desservis, les droits d'amortissement payés par les roturiers acquéreurs de fiefs, les bénéfices souvent frauduleux sur les monnaies, la composition des juifs et des lombards, les cotisations des francs-bourgeois, les amendes et les confiscations. Une infinité de redevances, perçues de gré ou de force, constituèrent à la longue un budget de recettes assez respectable. En somme, prendre partout et autant qu'on pouvait était la seule maxime du souverain; se soustraire autant que possible aux charges publiques était la première loi des sujets. Les troubles civils du XVIe siècle, les interminables guerres du siècle suivant, les dilapidations, les prodigalités, l'insouciance coupable, ne firent qu'envenimer le désordre des finances, qui fut la plaie de l'ancienne monarchie.

A la mort de Louis XIV, l'impôt perçu par le fisc royal s'élevait à

166 millions; mais ce chiffre représentait pour l'époque une somme quatre fois plus forte, au plus bas mot, qu'elle ne le serait de nos jours. A ne considérer que la valeur métallique de l'argent, on trouve que 33 livres tournois, taillées alors dans un marc d'argent, équivalent à 50 francs de notre monnaie; en second lieu, c'est être modeste que d'évaluer au double l'augmentation du prix des denrées et de la main-d'œuvre depuis cent cinquante ans. Le budget royal de 1715 représenterait donc, en monnaie du jour, 630 millions de francs. Or, cette charge, supportée par une population qui ne dépassait pas de beaucoup dix-neuf millions d'ames, équivaut aux plus gros budgets de notre temps. Les subsides perçus au nom du roi ne dispensaient pas d'ailleurs de la dîme ecclésiastique, de certaines redevances féodales, et des diverses contributions particulières à chaque profession, à chaque localité. Il y a plus : pour compenser les exemptions ou les faveurs accordées aux privilégiés, il fallait augmenter d'autant la cotisation des contribuables vulgaires, de sorte que pour la plupart de ceux-ci le fardeau devenait parfois intolérable. Ainsi, la *taille*, impôt fondamental qui correspondait à nos deux contributions foncière et mobilière, n'était perçue que partiellement sur les biens nobles et ecclésiastiques. Les pays d'état, c'est-à-dire les provinces d'acquisition récente, qui avaient conservé une sorte de représentation, comme l'Artois, la Franche-Comté, l'Alsace, n'acquittaient que la taille réelle ou territoriale; les pays d'élection, soumis au bon plaisir des *élus* de la couronne, payaient en outre la taille personnelle, frappée arbitrairement sur les revenus, quelle qu'en fût la nature. Aucune loi ne réglait l'assiette de l'impôt, et l'inégalité de province à province était moins choquante encore que l'inégalité d'homme à homme. On envoyait dans chaque paroisse des officiers qui proportionnaient la cotisation de chacun à la fortune qu'on lui attribuait. Alors commençait entre les agens du fisc et les contribuables une ignoble comédie, un assaut de ruses et de prévarications. Il pouvait être facile aux personnages influens de gagner le contrôleur par séduction ou par menaces; pour les petites gens, la principale affaire était de dissimuler leur aisance. Les familles laborieuses enfouissaient leur argent et affichaient les dehors de la pauvreté. La délation d'un voisin jaloux eût suffi pour les plonger dans un abîme de tribulations. Nous n'exagérons pas. « Si quelqu'un s'en tire, dit Vauban, il faut qu'il cache si bien le peu d'aisance où il se trouve, que ses voisins n'en puissent avoir la moindre connaissance. » — « Il n'était pas rare, ajoute le digne maréchal, de voir le riche campagnard se priver du nécessaire, s'exposer au vent et

à la pluie avec un habit en lambeaux, persuadés qu'ils étaient qu'un bon habit serait un prétexte infaillible pour les surcharger l'année suivante. » Quant à la manière d'opérer les recouvremens, hors le fer et le feu, dit encore Vauban, tous moyens étaient bons pour contraindre le taillable à s'exécuter. L'arrivée des collecteurs mettait, pour ainsi dire, un village en état de siége. Ne pouvant s'abuser sur la haine qu'ils excitaient, les commis n'osaient pas s'aventurer isolément, et c'était par escouades de six à sept hommes bien armés qu'ils allaient réclamer, au nom du roi, l'entrée de chaque maison.

Les aides, les traites ou douanes, les gabelles, la ferme des tabacs, ou, pour parler le langage de notre temps, les contributions indirectes, affermées à des compagnies de traitans rapaces, donnaient lieu à des abus non moins irritans pour les particuliers, non moins funestes à la prospérité publique. On calcula au siècle dernier que, pour faire entrer 30 millions dans les caisses de l'état par le moyen des aides, la dépense effective était de 60 millions, le préjudice causé aux propriétaires de 80 millions, c'est-à-dire qu'on sacrifiait 140 millions pour en gagner 30. Le sel, que Vauban appelle « une manne dont Dieu a gratifié le genre humain, » était tellement enchéri par les impôts, que le paysan, au lieu de spéculer sur les salaisons, se privait d'assaisonner ses propres alimens. Il y avait même beaucoup de provinces où cette triste économie n'était pas possible. C'étaient les pays dits de *grande gabelle*, où tout chef de famille était forcé d'acheter annuellement le *sel du devoir*, c'est-à-dire une certaine quantité de sel qu'on lui envoyait d'autorité, et qu'il devait payer, quels que fussent d'ailleurs les besoins de sa consommation. En affermant à une compagnie l'exploitation financière d'une contrée, il fallait l'autoriser à circonscrire cette localité par des barrières; de là ce réseau de douanes intérieures qui entravait tout essor commercial. Le hasard ou la faveur augmentaient ou diminuaient les charges de chaque canton. Il y eut, par exemple, un moment où, dans l'élection de Mantes, on devait acquitter onze droits divers pour parvenir à la vente des boissons; aussi la consommation y tomba-t-elle en peu de temps de soixante mille pièces de vin à quatre mille. Boisguilebert a calculé que les produits de la Chine ou du Japon importés en France augmentaient à peine dans la proportion de 4 à 1, tandis que les liqueurs expédiées à l'intérieur d'une province à l'autre subissaient une augmentation de vingt fois leur valeur, de sorte, ajoute-t-il, que les paysans du nord de la France, condamnés à boire de l'eau, auraient pu acheter du vin, si, au lieu de s'adresser aux vignerons de l'Orléanais, ils avaient pu s'ap-

provisionner tout simplement au Japon ou en Chine. Quoique les théories économiques en faveur recommandassent le commerce extérieur, il n'y avait pas moins de vingt-six droits à payer avant de pouvoir exporter par mer les produits des fabriques françaises ou débarquer les cargaisons étrangères.

Après tant d'indignités, il était rare qu'on parvînt à mettre les recettes au niveau des dépenses. On avait souvent recours, pour combler le déficit, à des expédiens ruineux ou ridicules. On escomptait les revenus des années suivantes; on vendait aux villes des exemptions ou des monopoles; on battait monnaie avec des lettres de noblesse; on instituait, pour les vendre, des charges nouvelles auxquelles on attachait un traitement, emprunts déguisés qui transformaient les créanciers de l'état en fonctionnaires inutiles. « Toutes les fois que votre majesté crée un office, disait à Louis XIV le facétieux Pontchartrain, Dieu crée un sot pour l'acheter. » Dieu créa en effet des hommes qui se glorifièrent d'être appelés « contrôleurs aux empilemens des bois, jurés crieurs d'enterrement (cette seule charge produisit 800,000 livres), visiteurs du beurre frais, essayeurs du beurre salé, etc. » Ces extravagances avaient leur côté dangereux. Ces offices entraînaient des exemptions personnelles qui dérobaient aux charges publiques la plupart des hommes enrichis dans les affaires. Sous l'administration de Colbert, on comptait quarante-cinq mille familles pourvues d'offices : le mal était sans doute plus grand au temps où écrivaient Vauban et Boisguillebert.

Tel était, par rapport à la vie matérielle, ce règne dont l'éclat politique et littéraire nous éblouit encore. Ne semblerait-il pas, comme le dit ingénieusement M. Daire, qu'au temps de Corneille et de Racine, de Pascal et de Bossuet, le ciel eût fait naître chez nous tant de grands hommes à la fois pour qu'on y prît en patience les mauvaises institutions? Quand même la France n'eût pas été épuisée par des guerres désastreuses, sa déplorable administration eût suffi pour la réduire aux dernières extrémités. Il est difficile de lire sans épouvante ce que disent Vauban et Boisguillebert des misères de leur temps. « Par toutes les recherches que j'ai pu faire, dit le maréchal, j'ai remarqué que près de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité, et mendie effectivement; que des neuf autres parties il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là; que des quatre autres qui restent, les trois sont fort malaisées ou embarrassées de dettes et de procès, et que dans la dixième, où je mets les gens d'épée ou de robe, les ecclésiastiques, la noblesse, les gens en

charge, les bons marchands, les bourgeois rentés et les plus accommodés, on ne peut pas compter sur cent mille familles. » Une enquête faite dans l'élection de Vézelay, mais dont les résultats paraissent applicables à d'autres cantons, révèle que « la septième partie des maisons est à bas, la sixième partie des terres en friche, et les autres mal cultivées. » Dans un mouvement de généreuse indignation qui prête à sa parole inculte une sorte d'éloquence, Boisguillebert s'écrie : « Faut-il attendre la paix pour sauver la vie à deux ou trois cent mille créatures au moins qui périssent toutes les années de misère, surtout dans l'enfance, parce que les mères manquent de lait faute de nourriture, ou qui, dans un âge plus avancé, n'ayant que du pain et de l'eau, sans lit, sans vêtemens, et dépourvues de forces suffisantes pour le travail, qui est leur unique revenu, succombent avant même d'avoir atteint le milieu de leur carrière? »

Dans une pareille confusion, il n'eût pas été possible d'observer les ressorts du gouvernement, et toute tentative pour asseoir systématiquement les bases d'une science nouvelle eussent été prématurées. Les hommes de bien qui se laissaient émouvoir au spectacle de la détresse publique n'étaient frappés que d'un seul fait, le désordre des finances. Ainsi furent-ils conduits à ce genre de travaux qui justifie leur titre d'*économistes financiers*. Vénérables précurseurs des économistes théoriciens, ils s'en tinrent à une sorte d'empirisme qui consiste à exposer le mal sans remonter à son principe, et à en chercher le remède avec sincérité. Au rebours des écoles qui devaient régner par la suite, ils s'occupent beaucoup moins de la production des richesses que d'une équitable répartition de la fortune acquise. Toutes leurs sympathies sont pour les faibles, et ils se constituent d'office les avocats de ceux qu'on opprime, sans le moindre espoir de popularité.

Aussi, quoique les mémoires économiques de Vauban et de Boisguillebert ne puissent plus nous intéresser qu'à titre de renseignemens historiques, il est difficile de les lire sans une émotion respectueuse. L'ingénieur qui a laissé l'un des plus grands noms dans son art, celui dont les conceptions se distinguent, au jugement de Carnot, par un prodigieux agencement « de combinaisons profondes et de chefs-d'œuvre d'industrie, » l'infatigable soldat qui construisit trente-trois places neuves, restaura trois cents places anciennes, conduisit cinquante-trois siéges, et paya de sa personne dans cent quarante actions vigoureuses, le maréchal de Vauban déployait dans l'exercice des vertus civiques un genre de mérite beaucoup plus rare que l'intrépidité militaire. Obligé par les fonctions qu'il remplit si dignement

pendant plus d'un demi-siècle à parcourir la France dans tous les sens, il ne s'éloigne jamais d'un cantonnement sans y avoir recueilli toutes les informations qui peuvent intéresser un homme d'état : toujours accompagné de secrétaires, de copistes, de calculateurs, de dessinateurs, il sacrifie une partie de sa fortune pour constater les faits relatifs à la guerre, à la marine, aux finances, au commerce, à la religion, à la politique générale; mais s'agit-il de s'éclairer sur le sort du pauvre? c'est lui-même qui se charge de l'enquête. Au comble de la gloire et de la faveur, à une époque où Louis XIV lui ordonne expressément de se ménager, parce qu'il considère sa santé *comme une affaire d'état*, Vauban consacre ses *Oisivetés* (1) à parcourir les hameaux et les campagnes : il pénètre sous le chaume ou dans l'échope, interrogeant le laboureur sur le prix des journées, le marchand sur les chances de son trafic, provoquant partout la confiance par sa commisération affectueuse, consignant les griefs, recevant les avis, écoutant au fond de son propre cœur le retentissement de toutes les plaintes. Ce genre d'investigation suggéra, dit-on, aux ministres de Louis XIV l'idée de faire recueillir par les intendans des provinces les documens de nature à jeter quelque lumière sur la condition matérielle des populations; documens conservés en manuscrits, et dont le grand ouvrage du comte de Boulainvilliers sur l'*État de la France* n'est qu'un extrait raisonné. A ce titre, il serait juste de saluer le noble guerrier comme le créateur de la statistique en France, et de reconnaître, avec M. Daire, que si nous avons trouvé le nom, c'est Vauban qui a inventé la chose.

Ce qui attache le lecteur dans les écrits économiques de Vauban, c'est sa sympathie ardente pour le menu peuple qui souffre, pour « cette *partie basse* qu'on accable et qu'on méprise, et qui pourtant est la plus considérable par son nombre et par les services effectifs qu'elle rend; car c'est elle qui, par son travail et son commerce, et par ce qu'elle paie au roi, l'enrichit et tout son royaume; c'est elle qui fournit les soldats, les matelots, et grand nombre d'officiers, etc. » N'est-il pas remarquable de retrouver dans ces paroles adressées à Louis XIV par un de ses courtisans les principes qui devaient, en 1789, faire la fortune politique de Sieyès? Des généreux sentimens

(1) Vauban compléta ainsi une précieuse collection, qu'il distribua, en forme d'archives, sous ce titre modeste : *Oisivetés de M. de Vauban, ou Ramas de plusieurs mémoires de sa façon sur différens sujets.* Quelques biographes ont avancé que ce recueil ne formait pas moins de quarante volumes in-f°. Les tomes II et III seulement ont été conservés, et se trouvent à la Bibliothèque royale.

qui animaient la grande ame de Vauban découle le *Projet d'une dîme royale*. Son bon sens et son équité naturelle, autant que ses habitudes d'observation, lui ayant fait découvrir les misères produites par le désordre des finances, il crut entrevoir la possibilité de remplacer le privilége en matière d'impôt par un système qui égalisât les charges publiques et soulageât les citoyens accablés, sans porter préjudice au trésor. Ce système a pour base, selon l'auteur dont nous conservons religieusement les paroles, « une obligation naturelle aux sujets de toute condition de contribuer à proportion de leur revenu et de leur industrie, sans qu'aucun d'eux s'en puisse raisonnablement dispenser. » En conséquence, il propose de remplacer la multitude des taxes arbitraires et vexatoires comprises sous les dénominations de *tailles*, de *capitations*, d'*aides*, de *traites foraines* et de *dixièmes*, par une contribution unique, en nature ou en argent, dont la quotité flotterait, selon les circonstances, du dixième du revenu au maximum, jusqu'au vingtième en minimum. Cette contribution devait provenir de quatre sources différentes : 1° la dîme de tous les fruits de la terre, prélevée en nature, sans admettre d'exceptions en vertu de la qualité des personnes ou des priviléges locaux; 2° dîme estimée en argent sur le produit des propriétés bâties, des industries, des rentes, des salaires, pensions, appointemens, profits d'office et autres revenus, depuis le prince et le prélat jusqu'à l'homme de peine (1) et au laquais; 3° impôt modique sur le sel, égalisé dans sa quotité, et rendu uniforme dans sa perception pour toutes les provinces et toutes les classes de citoyens; 4° revenus fixes comprenant les domaines, parties casuelles, droits féodaux, amendes, péages et autres impôts éventuels, auxquels les innovations paraissaient difficilement applicables.

Vauban n'émettait de telles idées que pour obéir à sa conscience. Il ne s'abusait pas sur les chances du succès; lui-même énumère les obstacles qui feront échouer son système dans un chapitre supplémentaire, édité pour la première fois par M. Daire. Il prédit la colère des nobles, atteints dans leurs priviléges; l'opposition des hauts fonctionnaires, menacés dans leur despotisme; les intrigues des gens de finance;

(1) L'ame de Vauban se peint dans ces lignes, écrites à l'occasion de la contribution à prélever sur les classes ouvrières : « Il faut bien prendre garde, dit-il, qu'il y a des artisans bien plus achalandés les uns que les autres, plus forts et plus adroits, et qui gagnent par conséquent davantage, et d'autres qui gagnent moins, et dont les qualités sont cependant égales. Ce sont toutes considérations dans lesquelles on doit entrer le plus avant qu'on pourra, avec beaucoup d'égards et de circonspection, et *toujours avec un esprit de charité.* »

l'inertie de ces faux hommes de bien, qui n'affectionnent que leur aisance et leur tranquillité égoïste : il sent bien que l'heure n'est pas venue de soustraire le pauvre peuple « à cette armée de traitans, de sous-traitans, avec leurs commis de toute espèce, sangsues d'état, dont le nombre serait suffisant pour remplir les galères, mais qui, après mille friponneries punissables, marchent la tête levée dans Paris comme s'ils avaient sauvé l'état. » En effet, un arrêt du conseil ne tarda pas à ordonner la saisie et la destruction du *Projet de dîme royale*. « Ce ne fut donc pas merveille, dit à ce sujet le duc de Saint-Simon, si le roi, prévenu et investi de la sorte, reçut très mal le maréchal de Vauban lorsqu'il lui présenta son livre. On peut juger si les ministres lui firent meilleur accueil. De ce moment, ses services, sa capacité militaire unique en son genre, sa vertu, l'affection que le roi y avait mise jusqu'à croire se couronner de lauriers en l'élevant, tout disparut à ses yeux. Il ne vit plus en lui qu'un insensé pour l'amour du bien public, et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de ses ministres, par conséquent à la sienne. Il s'en expliqua de la sorte sans ménagement. Le malheureux maréchal, porté dans tous les cœurs français, ne put survivre aux bonnes graces de son maître, pour qui il avait tout fait. Il mourut peu de mois après, ne voyant plus personne, consumé d'une affliction que rien ne put adoucir, et à laquelle le roi fut insensible jusqu'à ne pas faire semblant qu'il eût perdu un serviteur si utile et si illustre. » Les arrêts de condamnation portent la date du 14 février et du 19 mars 1707, et Vauban mourut le 30 de ce dernier mois. Ainsi l'intrépide guerrier succomba de cette même faiblesse qu'on a reprochée à un timide poète : comme Racine, il mourut d'une disgrace.

Pierre Le Pesant, sieur de Boisguillebert, est à peine connu. On sait vaguement qu'il était lieutenant-général au bailliage de Rouen, qu'après avoir consacré ses loisirs de jeunesse à des traductions ou à des fantaisies littéraires, il concentra ses méditations sur les affaires publiques. Un livre qu'il publia en 1697, sous le titre de *Détail de la France*, passa inaperçu. Tel doit être le sort de presque tous les plans de réforme financière qui, en général, ne peuvent être bien compris que par ceux qui ont intérêt à ne pas les admettre. Le duc de Saint-Simon raconte que Boisguillebert, « dont l'esprit vif avait du singulier, » sollicita du contrôleur des finances Pontchartrain l'honneur de lui exposer ses idées : « Je sais bien, dit-il, que son excellence me prendra d'abord pour un fou, mais en second lieu elle se rendra à mon système. — Je m'en tiens au premier point, » répondit le pétulant ministre

en tournant le dos au donneur d'avis. Malgré cet échec, les convictions de Boisguillebert s'exaltèrent au spectacle d'une misère toujours croissante. Il consacra dix ans de sa vie à refondre son livre avec de nouveaux développemens, à lui donner une forme plus incisive, après quoi il publia son nouveau travail sous ce titre, qui sent le pamphlet : *le Factum de la France*. Le contrôle des finances était alors confié à Chamillart. Ce ministre bien intentionné, mais timide et irrésolu, parce qu'il était d'une intelligence médiocre, manda Boisguillebert, applaudit à ses idées, mais s'excusa d'en faire l'essai, prétextant l'impossibilité d'opérer une réforme radicale en temps de guerre. Boisguillebert répondit, non au ministre, mais au public; il osa lancer, comme *Supplément au Détail de la France*, une brochure de quelques pages, dans laquelle il fait une vive énumération des abus les plus désastreux, et se demande *s'il faut attendre la paix* pour y porter remède (1). Il ne fallait pas un médiocre courage pour risquer un pareil écrit en 1707, précisément à l'époque où un arrêt du conseil frappait l'illustre Vauban. La vengeance fut toutefois modérée; de puissans protecteurs en amortirent les coups. Boisguillebert, menacé dans sa fortune par un exil en Auvergne, obtint peu de temps après l'autorisation de reprendre sa charge à Rouen. Il y mourut en 1714, honoré par ses concitoyens comme magistrat dévoué, mais injustement dédaigné comme écrivain politique. Tous les historiens littéraires l'ont négligé; Voltaire seul a cité son nom jusqu'à huit fois, et toujours avec un accent de mépris qu'il est difficile de s'expliquer.

Les idées pratiques de Boisguillebert ont une telle affinité avec celles de Vauban, que les malveillans ont fait crime au maréchal d'avoir prêté à un rêveur obscur l'autorité de son nom. Toutefois, Saint-Simon affirme que ces deux citoyens, également passionnés pour le bien public, se rencontrèrent au même but sans se connaître. Comme Vauban, Boisguillebert propose de remplacer les divers genres de contribution par un impôt du dixième prélevé sur tous les biens ou revenus sans exception; mais il veut avec raison que cette dîme soit toujours perçue en numéraire et jamais en nature. Le maréchal dévoile les faits qui le révoltent avec la franche indignation d'un noble soldat; le magistrat rouennais, en accomplissant son devoir de citoyen, cède souvent à cette curiosité philosophique qui veut approfondir les phénomènes et systématiser ses découvertes. Sa puissance analytique est médiocre, et

(1) Tous les paragraphes de cet opuscule commencent par cette formule : Faut-il attendre la paix pour...

son style n'a pas assez de consistance pour donner du corps à des notions abstraites; mais une sagacité naturelle lui fait entrevoir les vrais principes sur l'essence et la source de la richesse publique, sur le rôle des métaux précieux employés comme numéraire, sur les avantages de la libre circulation des espèces et des marchandises, sur la liberté du commerce des grains, sur le danger des impôts vicieux. Tandis que chacun expliquait à sa manière une détresse sans exemple dans les époques antérieures, Boisguillebert osa dire : Une succession de guerres ruineuses, les folles prodigalités de la cour, ont pu augmenter la misère publique, mais elles n'en sont pas la cause première. Si l'argent est rare, c'est qu'il est enfoui et non pas, comme on le suppose, exporté dans les pays étrangers. D'ailleurs, l'or et l'argent que vous prétendez accaparer ne sont utiles que comme moyens d'échanges; ils contribuent à l'enrichissement d'un pays, mais ils ne constituent pas sa richesse véritable, si ce n'est pour l'Inde et le Pérou, dont ils sont les productions naturelles. L'impôt, dont vous vous plaignez avec raison, n'est accablant que parce qu'il est mal réparti; le secret de la régénération, c'est l'abolition de toutes les mesures fiscales qui paralysent l'agriculture et le commerce; c'est tout simplement « la permission accordée au peuple de labourer et de commercer, ou, en d'autres termes, de s'enrichir. » Tels sont, en substance, les enseignemens qui ressortent des œuvres de Boisguillebert. Sans partager l'exagération de M. Daire, qui voit en lui le « Christophe Colomb du monde économique, » on ne saurait refuser à l'auteur du *Détail de la France* cette puissance d'observation qui dénote l'inventeur. Il est probable que si Boisguillebert avait été compris et apprécié par ses contemporains, s'il avait ressenti cette excitation fécondante que le succès détermine, il eût le premier tracé le cadre de la science économique et mérité pleinement les éloges de M. Daire, qui distingue en lui « le premier anneau de cette chaîne savante formée par les noms illustres de Quesnay, de Smith, de J. B. Say, de Malthus, de Ricardo et de Rossi. »

La réforme proposée demeura comme non avenue. Ne nous hâtons pas de mettre en cause les ministres de Louis XIV. Bien qu'excellentes au point de vue du sens commun et de la justice absolue, les idées de Vauban et de Boisguillebert soulevaient dans la pratique des difficultés à peu près insurmontables. Les abus invétérés et passés dans les mœurs acquièrent une sorte de légitimité qui les protége en les élevant au niveau des droits naturels et imprescriptibles. Un gouvernement régulier n'accepte pas facilement l'odieux d'une mesure

qui doit ressembler à une spoliation, et laisser des victimes saignantes. Les grandes réformes qui déplacent tous les intérêts exigent pour être accomplies l'enthousiasme d'une révolution. Reconnaissons que l'égalisation des impôts, opérée par entraînement en 1789, n'eût pas été praticable au commencement du siècle. Comment obtenir le consentement des provinces d'état, qui n'avaient reconnu la souveraineté de la couronne qu'à la condition de conserver leurs anciens usages, surtout en matière de fiscalité? Comment heurter de front un corps comme le clergé, aussi puissant par ses richesses que par son ascendant moral? Quant à la noblesse, payer une contribution en argent lui semblait une sorte de flétrissure; c'eût été reconnaître que le gentilhomme n'était plus digne de *payer de sa personne*. Ce sentiment respire dans une réfutation du livre de Vauban, publiée en 1716, en forme de *Réflexions sur le Traité de la Dîme royale*, ouvrage auquel le nouvel éditeur aurait dû faire quelques emprunts, autant par esprit d'équité que parce qu'il abonde en renseignemens curieux. Une page qu'on nous pardonnera de détacher d'un livre à peu près inconnu fera sentir l'accent d'une parole vraiment noble. « Pour ce qui est de la noblesse, la charte de ses priviléges qu'on veut déchirer est écrite du plus pur de son sang. Elle en a joui sans interruption depuis l'établissement de la monarchie, et c'est le seul avantage et la seule distinction qui lui restent. Y aurait-il de la justice à l'en priver? La seule raison qu'on apporte contre elle est que tous les sujets indistinctement sont obligés de contribuer aux besoins de l'état; mais cette maxime, bien loin de lui être contraire, lui est entièrement favorable; car si les roturiers paient la taille, et si les gentilshommes en sont exempts, de combien les roturiers ne jouissent-ils pas d'autres avantages dont les gentilshommes sont privés? Les roturiers ont le commerce et les arts qui peuvent les enrichir, et cela est défendu aux gentilshommes, à peine de déroger et de perdre les priviléges de leur noblesse. Les roturiers ne sont aucunement dans l'obligation de servir dans les armées; les gentilshommes, qui y sont engagés par honneur et par leur naissance, n'ont que des occasions de se ruiner dans le service. Si donc les premiers contribuent de leur bien, les autres ne contribuent pas moins du leur, quoique d'une manière différente, et outre cela, de leurs personnes, de leur sang, de leurs vies. Or, bien loin que la maxime invoquée puisse servir à priver les gentilshommes de l'exemption de la taille, il serait plus nécessaire, pour les mettre à cet égard en égalité avec les roturiers, d'augmenter leurs priviléges. » L'argumentation est pressante, il faut l'avouer. M. Daire a tort de

dire que ce prétendu *impôt du sang* n'était plus alors qu'une locution traditionnelle, et qu'en réalité les roturiers marchaient sous les drapeaux comme les nobles. Le soldat, recruté à prix d'argent, était nourri et soldé pour exercer volontairement un état de son choix, tandis que le seigneur en possession d'un fief devait prendre du service forcément et à ses frais. Il est évident que le métier des armes eût suffi pour ruiner les nobles, s'ils n'avaient pas eu pour se refaire les profits secrets du métier de courtisan.

Une considération qui contribua à paralyser les projets de réforme plus encore que le respect des droits acquis, ce fut la crainte d'irriter les gens de finance. Ils étaient déjà les maîtres de la paix et de la guerre, ces hommes qui, suivant le mot de Voltaire, soutiennent l'état, comme la corde soutient le pendu. Le rigide Vauban avait beau s'écrier : « Il faut se boucher les oreilles, aller son chemin et s'armer de fermeté. » Il ignorait qu'un coffre-fort ne se prend pas d'assaut comme une citadelle. Dans les pays franchement despotiques, l'équilibre est de temps en temps rétabli par des coups d'état frappés sur les spoliateurs. Il n'en est pas de même aux époques où les formes de la justice sont respectées; alors ceux qui abusent le plus scandaleusement de leur prépondérance pour violer les lois de l'éternelle justice, sont les plus habiles à se retrancher sous la protection de la loi écrite. A mesure que les sociétés avancent, et que les relations, en se compliquant, agrandissent le rôle du crédit, le maniement de la fortune publique exige plus de fermeté et de vigilance. La lutte ténébreuse qu'il faut soutenir contre les traitans et les agioteurs devient d'autant plus fatigante pour le ministre des finances fidèle à son devoir, qu'il ne pourrait pas, comme ses collègues, retremper ses forces dans l'excitation de la popularité. Une mesure accueillie par un assentiment général mettrait en défiance ceux qui spéculent sur les abus, et elle soulèverait, de la part des hommes d'argent, une coalition avouée ou occulte, qui serait un embarras pour le gouvernement, sinon un danger pour le pays.

Pour combler l'abîme du déficit sans écraser les contribuables, sans froisser les privilégiés, sans effaroucher les gens de finance, il ne fallait rien moins qu'un magicien. Un homme aussi éblouissant par le prestige de ses manières que par la supériorité de son esprit se trouva précisément à la hauteur de ce rôle. Ce fut l'Écossais Jean Law. Fils d'un riche orfèvre d'Édimbourg, Law se trouva maître à vingt ans d'un patrimoine qui assurait son indépendance. Culture intellectuelle, verve d'élocution, maintien imposant, charme de la figure, rare

adresse aux exercices corporels, il réunit cet ensemble de qualités dont se compose alors le type du parfait gentilhomme. Il partage son oisiveté élégante entre le jeu, les intrigues d'amour et la fréquentation des cercles politiques. Les suites d'une affaire d'honneur le forcent à s'expatrier. Il visite en peu d'années Amsterdam, Paris, Venise, Gênes, Florence, Naples et Rome, déjà ruiné et réduit aux ressources éventuelles de son industrie, mais trouvant toujours le moyen de bien mener la vie, affichant, comme par le passé, les bonnes graces du cavalier libertin, le magnanime sang-froid du beau joueur, la pénétration du roué politique; se faisant remarquer surtout par une aptitude innée à résoudre les problèmes de finance. A force de combiner les chances aléatoires, le jeu devient pour lui une profession lucrative : c'est ordinairement avec 100,000 livres qu'il se présente à une table de pharaon, et, pour compter plus vite, il fait fabriquer à son usage des jetons d'or de 18 louis. Cependant les spéculations du tapis vert sont loin de lui suffire : il ouvre à son intelligence une carrière plus digne d'elle. Le jeu sur les effets publics, métier ténébreux dont les secrets ne sont connus alors que d'un très petit nombre d'adeptes, lui procure en peu de temps des bénéfices considérables, à tel point qu'après des prodigalités qui l'égalent aux plus grands seigneurs, il peut réaliser, à son arrivée en France, 1,600,000 livres, c'est-à-dire 2,857,000 francs de notre monnaie.

Le genre d'existence que Law s'était fait avait attiré son attention sur l'essence et la fonction du numéraire, sur la mystérieuse puissance du crédit. Sans être précisément ce que nous appelons aujourd'hui un économiste, il avait acquis sur les phénomènes économiques des notions qui manquaient alors à la plupart des hommes d'état. A une époque de crise et de détresse presque générale, l'heureux agioteur, fasciné le premier par ses théories, se crut appelé au rôle de réformateur. Il commença par mettre ses lumières au service de son propre pays. La banque d'Écosse, constituée en 1695, sur des principes vicieux, essayait de se régénérer. A cette occasion, Law s'empressa de formuler ses découvertes financières dans un volumineux mémoire intitulé : *Considérations sur le Numéraire et le Commerce*, travail qu'il présenta lui-même au parlement écossais, sans réussir à le faire adopter. Ce mémoire, qui est l'ouvrage le plus étendu de l'auteur et l'expression la plus complète de sa doctrine, développe les idées qui suivent : — La monnaie est le principe du travail et de la richesse; les métaux précieux ne remplissent que par abus le rôle d'agens de la circulation. Il dépend du prince de les remplacer par du

numéraire en papier, et cette substitution sera sans danger, pourvu que la quantité du papier émis ne dépasse pas les exigences de la situation commerciale. Non-seulement cette émission procurera d'énormes bénéfices au gouvernement qui s'en réservera le monopole, mais elle mettra en rapport toutes les forces productives du pays, parce qu'il deviendra possible d'avancer un capital d'exploitation à tous ceux qui auront une garantie quelconque à offrir.— Cette doctrine, on le voit, est une exagération erronée et dangereuse des principes sur lesquels repose la science du crédit, exagération excusable d'ailleurs chez celui qui le premier entrevoit, dans l'extase du génie, une idée nouvelle et féconde. Quant aux moyens d'application, Law savait mesurer son système aux circonstances politiques. En Écosse, par exemple, il proposait l'institution d'une banque territoriale qui aurait livré aux propriétaires du papier ayant cours obligatoire jusqu'à concurrence d'une certaine portion de la valeur de leurs terres. Repoussé par ses compatriotes, il fit vainement des offres de service au gouvernement anglais, à l'empereur d'Allemagne, au duc de Savoie, aux ministres de Louis XIV. Il trouva enfin accès auprès du régent, et ce prince qui, dit-on, s'était parfois enfermé avec un chimiste pour chercher la pierre philosophale, put croire un instant qu'il l'avait trouvée dans les axiomes du financier écossais.

Que risquait-on d'ailleurs à faire une tentative? Le grand roi laissait à son successeur un royaume complètement ruiné. Le capital de la dette publique, divisé en rentes consolidées et en dettes flottantes représentées par du papier à terme, était de 2,356,000,000 liv., qui équivaudraient à plus de 4 milliards de notre monnaie. Quoique l'impôt figurât sur les états pour une somme de 166 millions, les revenus libres ne dépassaient pas ordinairement 68 millions; pour l'année courante, cette faible ressource avait été absorbée à l'avance : à peine pouvait-on espérer un recouvrement de 4 à 5 millions pour les derniers mois de l'année. Les revenus des exercices suivans étaient également amoindris. Or, la moyenne des dépenses publiques était alors d'environ 200 millions par année : il y avait à prévoir en outre les échéances des billets royaux, qu'on évaluait à 700 millions. Quant aux emprunts, il n'y fallait pas songer. Louis XIV, peu de temps avant sa mort, avait été obligé de jouer, auprès des traitans et des maltotiers, le rôle de courtisan pour obtenir une somme de 8 millions, qu'on daigna lui donner en échange de 32 millions d'effets royaux, c'est-à-dire à raison de 400 pour 100! Le seul dénouement qu'il fût

possible de prévoir, c'était la banqueroute, remède désespéré auquel il est toujours temps de recourir. Dans cette extrémité, le régent se livra corps et ame à l'Écossais, de même qu'un siècle plus tôt on se fût donné au malin génie.

Il serait ici hors de propos de reproduire l'histoire du fameux *système*, la plus vaste, la plus aventureuse, la plus bizarre des expériences financières qu'une nation ait jamais risquées. Nous ne rappellerons pas les extravagances de la rue Quincampoix, ni cette espèce de miracle qui fit que, pendant plusieurs mois, tout le monde méprisa l'or et l'argent, ni cette frénésie qui poussa une action de 500 livres jusqu'à 20,000 livres, pour la laisser retomber plus tard au-dessous d'un louis, ni enfin l'ébahissement stupide du public après le bouleversement général des fortunes. Tous les détails désirables sur les opérations du financier écossais sont consignés dans la notice de M. Daire. Ce travail fort étendu met les faits à la portée des lecteurs de toutes les classes; mais il doit être particulièrement apprécié par ceux qui savent combien il est difficile de parler la langue des affaires sans sacrifier l'élégance et la précision. Nous reprocherons seulement à M. Daire le ton d'aigreur qu'il ne peut s'empêcher de prendre en contrôlant le récit du plus célèbre de ses devanciers : ces rectifications, qui n'ont pas l'accent d'une controverse bienveillante, sont des discordances nuisibles à l'effet général du morceau. S'il était vrai que M. Thiers eût commis quelques inexactitudes en crayonnant capricieusement le portrait de Law, il faudrait rappeler avec insistance qu'il a prodigué dans cette esquisse ces traits heureux qui donnent du relief à une physionomie, et communiquent à des études positives la séduction d'une fantaisie littéraire.

Une sorte de rancune traditionnelle poursuit encore la mémoire de Law : on dirait qu'après plus d'un siècle les gémissemens de ses innombrables victimes trouvent encore des échos. Toutefois, en s'élevant au-dessus des passions individuelles, on doit reconnaître que le passage du hardi novateur n'a pas été sans quelque profit pour la France. Lorsqu'il fut admis dans les conseils du régent, la situation était désespérée, à tel point que les plus habiles n'entrevoyaient d'autres issues qu'une banqueroute ouverte ou une révolution dans l'état des personnes. On redoutait une crise dangereuse : grace au *système*, la banqueroute et la révolution s'accomplirent en effet, mais à l'insu de tout le monde, et dans le délire d'une sorte d'orgie au sortir de laquelle personne n'avait le droit de se plaindre. Le gouvernement se trouva

libéré d'une grande partie du fardeau qui l'accablait (1); tous les capitaux du pays ayant été remués, la circulation long-temps suspendue avait repris son cours. Quelle que soit d'ailleurs la sévérité du juge, la circonstance atténuante ne manque pas à l'accusé. C'est sa bonne foi, son désintéressement Il aurait pu mettre en réserve des trésors; il ne s'abaissa pas jusqu'à prévoir un revers de fortune. Lorsqu'il dut fuir devant l'exécration publique, il quitta ce pays où il avait apporté une fortune considérable avec 800 louis, produit d'un remboursement inattendu qui lui fut fait à l'instant du départ. Retiré à Venise, il vécut neuf ans encore dans un état de pénurie, interrompu seulement par les bonnes chances du jeu.

Le publiciste nous intéresse ici plus que l'homme d'état. Nous avons déjà dit que Law ne fut pas, à proprement parler, un écrivain économiste; on ne retrouverait pas en lui un de ces maîtres qui se placent en présence du public et prennent la plume dans l'intention de vulgariser une découverte. Tous ses écrits sont des mémoires à l'appui des opérations qu'il méditait. Ses *Considérations sur le Numéraire*, soumises au parlement d'Écosse comme introduction à son projet de banque territoriale, n'ont été traduites en français que postérieurement, par M. de Sénovert, le premier collecteur de ses œuvres (2). Ses divers *Mémoires sur les Banques et les Monnaies*, adressés au régent ou à ses conseillers, ne sont que des exposés de motifs du *système;* les lettres publiées dans les journaux du temps tiennent lieu de prospectus à l'adresse du public. Ces écrits fort ingénieux révèlent une remarquable perspicacité : ils contiennent néanmoins des erreurs de doctrine qui, dans l'application, devaient aboutir à une catastrophe. Law acceptait sans contrôle les idées qui régnaient de son temps en matière de politique commerciale. Sous l'influence de ce *système mercantile* qui avait pour but l'accumulation des métaux précieux, il croyait qu'une nation, de même qu'un particulier, est d'autant plus riche qu'elle possède plus de numéraire; son erreur était de croire que

(1) On avait remboursé le capital des rentes sur l'état avec des actions de la Compagnie des Indes. Cette opération ayant été faite au plus fort de la hausse, il arriva que les rentiers crurent faire une excellente affaire en recevant, au cours de 5,000 livres, des actions de 500 livres.

(2) Cette première édition (1790) a servi de base à la réimpression de M. Daire. Celle-ci est enrichie de quatre *Lettres sur le nouveau système des Finances*, publiées par Law dans le *Mercure de France* de 1720, et d'un *Mémoire* fort remarquable *sur les Monnaies*, que Forbonnais nous a conservé, en l'insérant dans ses propres œuvres.

le capital mobile destiné aux échanges, faible portion de la richesse d'un pays, en constitue à lui seul la richesse entière. Avancer d'une manière absolue, comme on l'a fait souvent, même depuis Law, que « toute augmentation de numéraire ajoute à la valeur d'un pays, » c'est émettre un axiome fort dangereux. L'accroissement du capital circulant est à la vérité un grand bienfait pour les peuples arriérés à qui manque l'argent, le premier outil du travail : chez ceux-ci, à mesure que le mouvement des capitaux est accéléré, toutes les entreprises, jusqu'alors languissantes, semblent vivifiées par enchantement; les bras inoccupés trouvent facilement un emploi utile; on remarque une sorte d'épanouissement général, qui se manifeste surtout par un accroissement de population. Supposez au contraire, chez un peuple déjà enrichi par l'industrie, une augmentation subite et excessive du numéraire; il n'en résultera qu'une perturbation nuisible à tous les intérêts, et particulièrement à ceux de la classe pauvre. Le cercle des spéculations profitables étant épuisé, le capital surabondant cherchera à s'utiliser à tout prix; il se fera concurrence à lui-même, et se dépréciera par sa profusion. Un prompt renchérissement de toutes les marchandises aura pour effet de déranger l'équilibre des fortunes et de rendre impossibles les relations commerciales avec l'étranger.

On était si loin d'un pareil excès, au commencement du XVIIIe siècle, qu'il était difficile de le prévoir, même théoriquement. Pour les administrateurs, l'augmentation du numéraire était vraiment le grand problème à résoudre. Comment atteindre ce but? Les anciens financiers croyaient, sur la foi des docteurs de l'église, qu'une pièce n'est qu'un signe représentatif, qu'un billet dont l'effigie du prince est la signature, et dont la matière est indifférente. En conséquence, ils refondaient la monnaie pour faire deux ou trois pièces avec une; ou, plus simplement, ils se contentaient de *remarquer* les anciennes pièces pour leur attribuer une valeur plus élevée. Law comprit fort bien que la pièce de monnaie est un billet portant en lui-même sa garantie, c'est-à-dire que sa valeur conventionnelle a pour base sa valeur intrinsèque comme métal. Mais, précisément parce que l'or et l'argent, en leur qualité de marchandises, sont soumis à des variations de hausse et de baisse, de rareté et de surabondance, Law prétendit qu'il y aurait avantage à les remplacer par de la monnaie de papier. De la sorte, disait-il, le nouvel agent de la circulation, le papier, émis sous bonne garantie et avec une sage réserve, conserverait une valeur strictement déterminée, et serait toujours proportionné aux besoins du pays, par la facilité qu'on aurait d'étendre ou de restreindre l'émis-

sion. Il restait, dans cette hypothèse, à trouver la garantie du papier-monnaie. L'ambition de ceux qui demandent aujourd'hui l'extension illimitée du crédit était déjà le rêve de Law. Il voulait mobiliser, en les représentant par des billets, les valeurs qui, par leur nature, sont exclues de la circulation. En Écosse, il conseillait de donner pour gage au papier de la banque la propriété territoriale; en France, il croyait constituer un fonds de réserve suffisant avec le produit éventuel de l'impôt et les bénéfices présumés des grandes compagnies privilégiées pour le commerce maritime. Ces garanties pourraient être suffisantes pour de simples obligations cotées sur la place, et transmises de gré à gré, comme des coupons de rente ou des actions de commerce; elles cessent d'être valables pour du papier-monnaie ayant une valeur précise et un cours obligatoire. Veut-on que le papier tienne lieu de monnaie? Il faut lui assurer une garantie certaine et immédiatement réalisable. Si les billets de la banque de France sont préférés à l'argent, c'est qu'on sait bien que l'encaisse de cet établissement, ses lingots et son portefeuille constituent une valeur *disponible* supérieure à ses émissions. Si, au lieu d'un trésor métallique, la banque possédait une richesse dix fois plus grande en fonds de terre, l'incertitude de la réalisation ne manquerait pas de faire subir une dépression à ses effets. Quant à la promesse de proportionner le numéraire aux demandes du commerce, de façon à ce que « la monnaie ne soit jamais ni à trop bon marché, ni trop chère, » c'est encore une illusion. Outre qu'il n'est pas facile d'apprécier les besoins de la circulation, il n'y a, ce nous semble, qu'un moyen de retirer des mains du public le papier surabondant; c'est de le rembourser avec des valeurs réelles. Or, nous ne concevons pas comment ce remboursement pourrait avoir lieu, si on opérait la démonétisation de l'or et de l'argent qui a été, suivant M. Daire, l'idée fixe de Law. Au lieu de pouvoir resserrer la circulation des billets en temps de crise, il arrive presque toujours, au contraire, qu'on est obligé d'en augmenter le nombre pour compenser leur avilissement. Ce fut ainsi que Law le premier se trouva entraîné à lancer pour plus de deux milliards et demi de billets de banque, sans compter les actions des compagnies, et que la république, malgré sa bonne foi, fabriqua pour quarante-cinq milliards d'assignats. Beaucoup d'économistes répétent encore d'après Ricardo, l'un des oracles de la science que « le numéraire est parfait quand il ne consiste qu'en papier, mais en papier parfaitement égal en prix à la quantité de métal fin de toutes les pièces qu'il représente. » C'est émettre

un vœu concevable en théorie, mais sans application durable dans la pratique.

La destinée de Law fut de tous points bizarre. Cet homme qui avait rendu service à la France par des opérations suspectes de fraude fut, comme publiciste, utile à la science par des théories entachées d'erreur. Dégoûtés pour jamais des innovations, les hommes d'état s'enfoncèrent systématiquement dans l'ornière de la routine, et, jusqu'à la crise de 1789, vécurent au jour le jour des plus déplorables expédiens financiers. Mais, dans l'élite du public, l'attention demeura vivement excitée sur les phénomènes du crédit et sur l'importance des opérations commerciales. Les cercles littéraires s'applaudirent de trouver dans les problèmes d'économie sociale un texte de controverse en harmonie avec l'exaltation philanthropique de la philosophie régnante. Au premier rang des ouvrages en faveur desquels la vogue se déclara, il faut placer l'*Essai Politique sur le Commerce*, qui eut quatre éditions en peu d'années. L'auteur, Jean-François Melon, employé dans les conseils de la régence, et plus tard secrétaire particulier de Law, n'est toutefois qu'un bel-esprit enclin au paradoxe et d'une médiocre pénétration. S'il déploie une certaine habileté de vulgarisation, c'est moins parce qu'il possède les secrets de la logique et de l'art d'écrire que parce qu'il sacrifie au mauvais goût pour se mettre à l'unisson des esprits vulgaires. S'agit-il, par exemple, de résumer l'histoire financière de la régence? il emprunte le jargon allégorique des mauvais romanciers de son temps. Le bramine *Elnaï* (Law) veut faire le bonheur des habitans de l'île de Formose (les Français); père de la belle *Panima* (la banque), princesse douée d'une puissance magique, il la marie au prince des Formosans *Aurenko* (le régent);.... etc. Cet épisode, imaginé sans doute pour égayer un sujet sérieux, peut donner une idée d'une *Histoire allégorique de la Régence*, qui fut le début littéraire de l'auteur. Ces niaiseries sont moins choquantes peut-être que certaines contradictions, certains paradoxes de Melon. Il se déclare pour la liberté du commerce dans l'intérêt du consommateur, et, après un éloge de l'esclavage, il conclut à la possibilité de son rétablissement en Europe. Il soutient que l'altération des monnaies, si fréquente et si funeste au moyen-âge, est licite et avantageuse, parce que cette mesure, étant profitable aux débiteurs, tourne au profit du gouvernement qui a toujours des dettes, et du peuple lui-même, où les débiteurs sont toujours en plus grand nombre que les créanciers. Dans un chapitre sur l'industrie, un des plus piquans de l'ouvrage, il

semble entrevoir les merveilles de cette attraction passionnée si chère aux fouriéristes, et il recommande le mélange des hommes et des femmes dans les ateliers « La nature, dit-il, a mis dans les deux sexes un désir réciproque d'être ensemble, de se plaire et de se servir mutuellement. Ce que la galanterie et la politesse font faire à des hommes du monde, le paysan le fait grossièrement pour la paysanne : il veut paraître fort à porter la hotte, comme le chevalier à porter la cuirasse. Lorsque des hommes et des femmes travailleront ensemble à la construction d'un canal ou d'un grand chemin, le travail sera plus animé et moins dur. Otez-en un sexe, l'autre aura peu d'empressement à y aller. » Ces bizarreries, il est juste de le dire, sont rachetées par quelques idées judicieuses et fécondes. On ne pouvait d'ailleurs éviter de comprendre l'*Essai sur le Commerce* dans une collection des écrivains économiques qui ont fait époque. Suivant la remarque de M. Daire, Melon est le véritable théoricien de l'école mercantile, et le grand succès obtenu par son œuvre permet de la considérer comme un écho des doctrines politiques en faveur dans les hautes classes de la société après les orgies de la régence et le bouleversement du fameux *système*.

Un service dont il faut savoir gré à Melon a été de provoquer des études et des publications utiles, notamment les *Réflexions sur le Commerce et les Finances* de Dutot, qui à son tour a été combattu par le fameux financier Paris-Duverney. Tout ce qu'on sait de Dutot, c'est qu'il était caissier de la Compagnie des Indes pendant la gestion de Law. Homme de savoir et de pratique, plus à portée qu'aucun autre d'observer les effets de la circulation des espèces, il crut faire acte de bon citoyen en protestant contre des doctrines pernicieuses dont un gouvernement inhabile et corrompu n'eût pas manqué d'abuser. Nous avons déjà parlé de cette complaisante théorie en vertu de laquelle les espèces métalliques ne cessèrent d'être affaiblies, en France comme dans le reste de l'Europe, depuis les premiers âges des monarchies modernes jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. Précisons les faits. Sous les premiers successeurs de saint Louis, avec une livre d'argent au poids, on taillait environ sept livres de compte : aujourd'hui, avec un demi-kilogramme équivalent de la livre, on fabrique une valeur de 100 francs. Comme théoricien, Law avait vivement condamné cet expédient désastreux; il avait eu l'honneur de démontrer que toute pièce de monnaie est une marchandise dont la valeur d'échange est indépendante de la volonté du souverain. Arrivé au pouvoir, il tourmenta les espèces avec plus d'impudence

qu'aucun de ses devanciers; mais ce n'était plus pour spéculer sur la dépréciation. Uniquement préoccupé de faire prévaloir sa monnaie de papier, il voulait destituer, pour ainsi dire, la pièce d'argent de sa valeur intrinsèque, en lui imprimant des variations convulsives. Ainsi, en 1720, une pièce d'une livre émise par le gouvernement se composait un jour de la 61e partie d'un marc d'argent, quelques jours après de la 130e; puis elle remontait jusqu'à la 14e partie, pour déchoir rapidement jusqu'à la 173e. Ces manœuvres audacieuses étaient de nature à laisser sur la mémoire de l'Écossais une sorte de flétrissure.

Ce fut peu de temps après que Melon, disciple de Law, émit sur la circulation du numéraire les principes que nous avons déjà eu occasion de condamner. Sans nier absolument que les espèces métalliques eussent cette valeur intrinsèque qui leur sert de garantie, il soutenait que les falsifications pouvaient, en certaines circonstances, tourner à l'avantage du pays, et qu'alors il entrait dans les devoirs de l'homme d'état de les pratiquer. A une époque d'inexpérience presque générale, son argumentation était spécieuse : elle avait séduit Voltaire lui-même. Le judicieux Dutot prit alors la plume pour établir qu'on ne doit pas plus toucher aux monnaies qu'aux autres mesures, et, depuis la publication de son livre, il ne s'est plus trouvé un administrateur assez inconsidéré pour spéculer sur la détérioration du numéraire. Il faut distinguer, dans les *Réflexions sur les finances*, la portion dans laquelle Dutot se propose de disculper Law, son protecteur, de celle où l'intelligent caissier expose les résultats de sa propre expérience. Dans son plaidoyer en faveur d'un maître qu'il admirait, Dutot a insinué des erreurs de doctrine et des allégations de faits qui ont été rudement réfutées par Paris-Duverney, l'ennemi personnel de Law. Dans sa thèse économique, au contraire, l'auteur fait preuve d'une remarquable sagacité. Il a l'art d'appuyer le raisonnement abstrait par des recherches d'érudition qui relèvent son livre en lui communiquant l'inépuisable intérêt des traités historiques. Veut-il prouver, par exemple, que l'altération des monnaies est aussi préjudiciable aux princes qu'aux sujets? il constate minutieusement le total des revenus publics, la valeur relative de l'or et de l'argent, et le coût des denrées principales à diverses époques de notre histoire. Avec ces élémens de comparaison, et après une infinité de calculs, il arrive à conclure que les rois du XVIe siècle, quoique percevant en tributs des sommes *nominalement* inférieures à celles qui étaient perçues par leurs successeurs, se trouvaient en réalité plus riches; qu'ainsi le budget de

Louis XV, estimation faite de la puissance relative du numéraire à diverses époques, était inférieur de 66 millions à celui de Louis XII, de 128 millions à celui de François Ier, de 124 millions à celui de Henri II, de 163 millions à celui de Henri III (1). Ces calculs ne se prêtent pas à une vérification rigoureuse; mais, fussent-ils inexacts, ils auraient encore le mérite de constater les effets de l'avilissement progressif des valeurs monétaires, phénomène sur lequel on a le tort de fermer les yeux aujourd'hui, et qui mériterait pourtant d'être pris en considération sérieuse, surtout dans l'intérêt des classes pauvres : car il pourrait arriver que les abus du crédit produisissent à la longue, au profit des gens de finance, à peu près les mêmes effets que ces falsifications d'espèces pratiquées au moyen-âge par le souverain.

Une réaction devait suivre inévitablement la prétendue réforme financière. On entrevit d'instinct que la spéculation la plus propre à enrichir véritablement la France serait l'exploitation des ressources naturelles de son territoire. Cette idée eut pour interprètes les *physiocrates*, qui les premiers réduisirent en corps de doctrine la science des intérêts matériels, et lui donnèrent le nom d'*économie politique*, qui lui est resté. Les écrivains de cette estimable école, Quesnay, Mercier de la Rivière, Letrosne, Mirabeau le père, Dupont de Nemours, Turgot, fourniront matière à de prochaines publications que nous ne manquerons pas d'examiner. L'intérêt qui s'attache à la première série est de bon augure pour celles qui vont suivre. M. Daire, il y a justice à le répéter, a fait preuve de zèle et d'intelligence dans l'accomplissement de sa tache laborieuse. Ses notices biographiques sont bien étudiées et de bon style; ses notes, abondantes sans profusion, éclaircissent tout ce qui a rapport aux lois, aux doctrines, aux locutions tombées en désuétude. Ces retours continuels du temps passé à l'époque présente ont permis à l'auteur de constater les progrès de la science, et de signaler les problèmes dont la solution est encore à désirer. Ses sympathies franches et généreuses ne se défendent pas assez, dans l'expression, des habitudes d'un libéralisme un peu déclamatoire. Dans les allusions fréquentes aux choses de ce temps, l'aigreur de la polémique quotidienne perce un peu trop peut-être pour

(1) Dans cette évaluation, Dutot laisse en dehors l'argent absorbé par l'intérêt des dettes publiques. Il ne compte que la partie disponible et applicable aux dépenses courantes. Il prend aussi en considération les acquisitions territoriales de la France pendant le XVIIe siècle.

un livre qui mérite de rester comme un monument scientifique. Au surplus, il ne faut pas trop blâmer chez un écrivain cette nuance de fanatisme pour la science qui occupe toutes ses pensées : elle a pour cause l'excitation d'un travail opiniâtre, et témoigne de la sincérité de ses convictions.

Ceux qui étudieront ces économistes primitifs que nous avons essayé de faire connaître, en garderont sans doute une impression que nous avons continuellement ressentie pendant le cours de notre travail : c'est qu'en observant les sciences économiques à leur point de départ, on demeure convaincu qu'elles ont déjà beaucoup fait pour l'amélioration matérielle des sociétés, et qu'au tableau des abus et des misères du temps passé, on se sent disposé à plus d'indulgence pour les hommes et pour les choses de notre temps.

A. Cochut.

SOUVENIRS

D'UN NATURALISTE.

L'ILE DE BRÉHAT. — LE PHARE DES HÉHAUX.

En quittant, il y a deux ans, l'archipel de Chausey et le port de Saint-Malo (1), je m'étais bien promis de revenir tôt ou tard sur les côtes de Bretagne. Quatre mois de recherches et d'études avaient pu me faire connaître, il est vrai, la richesse zoologique de ces plages sablonneuses, de ces criques protégées par leurs promontoires de granite; mais constater l'existence d'êtres nouveaux, décrire leurs formes plus ou moins bizarres, surprendre même chez eux les habitudes les plus inattendues, ne suffit pas à la zoologie moderne. Plus exigeante que par le passé, cette science demande que le naturaliste porte la pince et le scalpel dans les profondeurs de l'organisme; elle veut qu'armé du microscope, il aille saisir jusque dans l'intimité des tissus les premières manifestations de cette force inconnue et pourtant réelle que nous appelons la vie, et l'étude approfondie du moindre animal entraîne de longues journées de travail. Aussi dans ma première excur-

(1) Voyez, dans la livraison du 1er mai 1842, *l'Archipel de Chausey.*

sion avais-je laissé beaucoup à faire. Mes cahiers m'offraient bien des notes incomplètes, mes cartons bien des croquis inachevés, espèces de points de rappel recueillis à la hâte, et dont plusieurs m'annonçaient quelque mystère à éclaircir, quelque vérité à reconnaître. Je résolus de combler ces lacunes : restait à déterminer le lieu de ma future station. Grace au magnifique atlas de l'hydrographie française, je pus explorer sur le papier toute cette ceinture de récifs qui semble jetée autour de la vieille Armorique comme pour la défendre à la fois de la fureur des flots et de l'attaque des vaisseaux ennemis. Au milieu de ces mille petits îlots si minutieusement représentés par les habiles ingénieurs dont M. Beautemps-Beaupré a dirigé les travaux pendant cinquante ans, le petit archipel de Bréhat, au nord-ouest de Saint-Brieuc, attira mon attention par les rapports qu'il offrait avec celui de Chausey. Cette ressemblance me parut de bon augure, et sans plus hésiter je partis pour le département des Côtes du Nord.

De Paris à Saint-Brieuc, mon voyage n'eut rien que de très ordinaire. Arrivé dans cette ville, il fallut quitter la diligence et me mettre en quête d'un véhicule qui pût me transporter avec armes et bagages jusqu'à Paimpol, petit port de mer d'où je comptais gagner l'île de Bréhat. Ce ne fut pas sans quelque peine que je découvris une sorte de patache passablement délabrée que semblait pouvoir à peine traîner à vide un maigre cheval blanc de la plus petite taille. Craignant de rester à mi-chemin, j'hésitais à me confier à cet équipage. Cependant le propriétaire me jurait ses grands dieux que je serais mené train de poste : faute de mieux, je dus me résigner à le croire, et fus bien agréablement surpris en reconnaissant qu'il avait dit vrai. Mon petit cheval était de véritable race bretonne et en conséquence descendait en droite ligne de ces anciens chevaux gaulois que dès avant les conquêtes de César les Romains connaissaient et estimaient autant que les célèbres coursiers de l'île de Crète. Au premier coup de fouet, il partit au grand trot; au second, il prit le galop. Mon cocher, alerte et bavard comme un majoral espagnol, entretint cette ardeur par une multitude d'encouragemens moitié français, moitié bas-bretons, assaisonnés de nombreux coups de fouet. Aussi ne quittâmes-nous notre allure rapide que pour monter ou descendre les côtes raides qu'on trouve à chaque pas, et nous franchîmes les douze lieues qui séparent Saint-Brieuc de Paimpol presqu'aussi promptement qu'eussent pu le faire les messageries royales.

Au sortir de Saint-Brieuc, la route s'enfonce dans une gorge étroite et profonde. La nature schisteuse des montagnes qui l'enserrent se

révèle tout d'abord par leurs profils irréguliers, bien différens des lignes sévères du granite ou des formes arrondies que revêtent presque toujours les grès et les calcaires. Pourtant, tout abrupte et sauvage qu'était le terrain, il n'en avait pas moins pour moi le plus grand de tous les charmes : le charme des souvenirs. Je croyais revoir une de ces vallées des Cévennes où s'écoula mon enfance. C'étaient ces mêmes montagnes aux arêtes vives, aux angles aigus, aux lignes brusquement brisées; ces mêmes arbres à la végétation pénible, mais robuste, disputant la surface du sol aux roches qui pointent de toutes parts en pyramides aiguës chargées de touffes de bruyères ou de ronces aux longs festons épineux. C'étaient, partout où une source venait à sourdre de terre, ces prés en pente jetés sur le flanc de la montagne comme des pièces de tapis vert, et où les bestiaux peuvent à peine paître, tant ils sont escarpés et glissans. Sur le bord du chemin, dans le creux des rochers, au pied des arbres, je retrouvais les plantes, les fleurs que j'avais tant de fois cueillies en jouant. Pour compléter la ressemblance, un ruisseau au cours tortueux courait au fond de la vallée. Ses eaux de cristal rebondissaient sur les cailloux, bouillonnaient autour des grosses pierres, et de loin en loin s'élançaient en cascade du haut d'une chaussée, après avoir donné le mouvement, on pourrait presque dire la vie, à quelque usine dont j'entendais bruire les rouages ou retentir les marteaux. Ah! que l'habitant des pays plats vante la fertilité de ses plaines, la majesté de ses fleuves, la richesse de ses cités; jamais il ne connaîtra le sentiment d'amour qui fait battre le cœur de l'enfant des montagnes à la vue du moindre site qui lui rappelle sa première patrie.

La route s'éleva d'abord peu à peu sur les rampes de cette vallée; puis une montée rapide nous conduisit sur un plateau accidenté que nous ne quittâmes plus. L'aspect du pays changea subitement. Je venais de traverser une de ces fissures produites dans l'écorce du globe par la poussée intérieure des granites, et qui conservent encore des traces de cette origine violente. Maintenant j'arrivais à des terrains déposés par l'action des eaux, et tout autour de moi accusait ce mode de formation. La surface du sol était ondulée et arrondie : dans les tranchées de la route, sous une couche de terre végétale, j'apercevais, disposés en assises parallèles, des lits de cailloux dont la nature indiquait qu'ils avaient jadis fait partie des roches voisines. A la solitude d'une gorge sauvage succédait un paysage de physionomie plus douce, plus animée, et non moins pittoresque. Le chemin serpentait au milieu des collines couvertes de riches moissons, ou traversait de

vastes jachères que divisaient des haies d'aubépine, de longues lignes de chênes, dont les troncs robustes s'élevaient sur d'étroites bandes de gazon semées de mille fleurs champêtres. Au bruit de notre voiture, le pinson effrayé gagnait une branche élevée, et là, rassuré par la distance, semblait nous saluer de son chant joyeux, tandis que la grosse alouette huppée nous laissait approcher d'aussi près qu'un moineau de Paris, puis s'élançait d'un coup d'aile sur quelque motte de terre, d'où elle nous suivait du regard en hérissant son petit panache de plumes grises. Le ciel lui-même prêtait à la variété du paysage. Les teintes changeaient à chaque instant, tantôt animées par un soleil brillant, tantôt assombries, lorsque cet astre se cachait derrière quelque gros nuage chassé par le vent d'ouest. Ce vent, d'abord très supportable, devint de plus en plus piquant; il pénétra sous ma veste de toile, et, à la sensation particulière qu'il m'apportait, je devinai l'approche de l'Océan. En effet, au détour d'une colline, à l'extrémité d'une courte vallée couverte de prairies et semée de bouquets d'arbres, j'aperçus sa belle nappe d'eau, semblable à un immense tapis verdâtre que les vagues blanchissaient çà et là en se brisant sur quelque roche submergée.

Une demi-heure après, j'étais à Paimpol, et le lendemain je voguais vers Bréhat sur un petit caboteur qui fait le service de l'île. A mon arrivée, je songeai à m'assurer d'abord la nourriture et le logement. Je trouvai bientôt l'un et l'autre; seulement la chambre n'était pas meublée, et il me fallut louer un lit à l'un, une table à l'autre, des tréteaux et des planches à un troisième. Enfin mon installation fut complète, et je pus déballer livres, instrumens et bocaux. Ces préliminaires avaient employé la journée, et je dus remettre au lendemain mon premier voyage de découvertes. Dès l'aube, j'étais sur pieds et cherchais quelque point culminant d'où je pusse embrasser de l'œil l'ensemble de mon île. Ce fut en vain. Bréhat est un véritable petit continent; elle a ses plaines, ses plateaux élevés, ses chaînes de montagnes qui se masquent les unes les autres, le tout en miniature bien entendu et sur une échelle proportionnée à l'étendue de l'île, qui est d'environ trois quarts de lieue du nord au midi. Il fallut donc me résoudre à l'examiner en détail, et, après un coup d'œil jeté sur ma carte, je commençai mes excursions.

Prise dans son ensemble, l'île de Bréhat présente à peu près la forme d'un huit de chiffre profondément découpé par mille petites baies, hérissé de mille petits caps. Elle était autrefois partagée en deux îles distinctes que séparait pendant le flux un bras de mer d'une vingtaine

de mètres de large. A l'époque où Vauban parcourut nos côtes pour organiser leurs moyens de défense, il fit jeter entre les deux îlots une large chaussée qui assure à toute heure les communications. Le golfe qui sépare ainsi les deux portions du sud et du nord est une anse boueuse assez bien abritée contre les vents du nord, appelée *la Corderie*. Toutefois, les marins préfèrent avec raison le *Port-Clos*, autre petite baie creusée dans la berge la plus méridionale en face des côtes de Bretagne. Ici, la terre, qui s'était élevée peu à peu en pente douce en avançant vers la mer, semble s'entr'ouvrir tout à coup et s'allonger en formant deux promontoires escarpés qui se replient comme pour mieux protéger un vaste bassin circulaire. Aussi, lorsque par les plus fortes marées de l'équinoxe et sous l'impulsion puissante des vents, l'Océan tout entier semble se ruer sur l'île et l'entoure d'une blanche ceinture d'écume, dans le Port-Clos la surface de l'eau est à peine ridée par le contre-coup des vagues, que ses digues naturelles rejettent à droite et à gauche.

A l'exception des deux points que je viens de nommer, et d'un ou deux autres où peuvent atterrir de très petits navires, tout le pourtour de l'île ne présente qu'une côte abrupte et rocheuse, où les simples chaloupes ont quelque peine à aborder. Le granite se montre ici sous toute sorte de formes et de variétés, associé à quelques espèces de roches voisines. La pegmatite, dont la décomposition fournit le kaolin, se présente tantôt en minces filons croisés en tout sens, tantôt en masses d'un beau rouge et cristallisée à gros grains. D'autres filons de siénite d'une épaisseur assez considérable sillonnent la masse générale dans une direction assez constante du nord-est au sud-ouest. Çà et là, on rencontre le quartz sous la forme de rognons d'un blanc mat ou de veines aussi transparentes que le plus pur cristal. Quelques grains de fer à l'état d'oxide se mêlent à ces formations rocheuses. Au reste, rien ici ne rappelle la structure homogène et compacte qui a valu au granite de Chausey sa réputation méritée. La roche de Bréhat, fendillée en tout sens, variant de qualité d'un pouce à l'autre, ne saurait être l'objet d'une exploitation sérieuse.

Cette différence dans la structure des roches de Bréhat et de Chausey nous explique celle qu'on observe dans l'aspect général des côtes de ces deux îles. A Chausey, les puissantes assises du granite, lentement désagrégées par les courans et les vagues, laissent debout des blocs énormes qui, dans leur désordre, ont quelque chose de sombre et d'imposant. A Bréhat, rien de semblable : les roches isolées méritent tout au plus le nom de grosses pierres. A Chausey, les points où la mer

déferle avec violence font naître dans l'esprit de l'observateur l'idée d'un grand cataclysme; on dirait les fragmens d'un monde brisé. A Bréhat, ce sont aussi des ruines, mais des ruines qui n'ont rien de surhumain. J'ai vu en Alsace ou en Allemagne telle tour féodale dont les débris le disputaient en grandeur aux rochers de ces falaises, aux galets de ces grèves à la fois tristes et mesquines.

Plusieurs îlots, un nombre infini de rochers groupés autour de Bréhat, forment un petit archipel qui se prolonge vers le sud-ouest jusqu'à l'embouchure de la rivière de Pontrieux, et que l'île principale partage dans toute sa largeur en deux moitiés inégales. A l'est se trouvent Logodec, Lavrec, Raguenez-Meur, séparés de Bréhat par un bras de mer tortueux qu'on nomme *la Chambre;* à l'ouest, Béniguet, Raguenez-Bras, Grouezen, sont placées en ligne droite le long d'un second chenal, le *Kerpont*, célèbre dans le pays par la violence de ses courans. Aucune de ces îles n'égale à beaucoup près Bréhat en étendue et en importance. Béniguet seule porte quelques maisons de ferme, et compte une trentaine d'habitans. Les autres sont désertes. Toutefois, elles n'en sont pas moins exploitées, et le moindre rocher qui porte à son sommet quelques pieds carrés de gazon est une propriété où paissent tantôt des bêtes à corne ou à laine, tantôt seulement quelques chèvres, qui peuvent y satisfaire pleinement leur instinct d'animaux grimpeurs.

Il paraît qu'à une époque reculée, les habitans étaient répartis sur tout l'archipel d'une manière plus égale. Sur plusieurs de ces roches isolées, on aperçoit les restes d'anciennes masures, demeures de pêcheurs ou de contrebandiers. L'île Verte, placée sur la lisière orientale de l'archipel, possédait même autrefois un monastère qui relevait de la riche abbaye de Beauport. Sans pouvoir préciser l'époque où fut fondé cet asile religieux, il est aisé de reconnaître au seul aspect de ses ruines qu'élevé dans des temps de troubles, c'était presque autant une citadelle qu'un couvent. Les constructions occupent toute la surface de l'île, et surplombent de toutes parts au-dessus d'un précipice profond. Même à basse mer, le rocher qui les porte est presque entièrement entouré par les vagues et baigné par des courans impétueux. Le seul point abordable est protégé par deux grosses roches isolées qui font l'office de brise-lames. C'est là qu'était le débarcadère dont on voit encore les deux digues parallèles formées d'énormes blocs de pierre brute. Une rampe très raide conduisait du rivage à une porte étroite et voûtée à plein cintre percée dans un mur de trois mètres d'épaisseur. A droite et à gauche, cette unique entrée était

commandée par deux tours dont les fondations se devinent sous les décombres et les herbes sauvages. Une allée en ligne droite, faisant suite à la porte, partageait en deux moitiés à peu près égales les bâtimens dont l'étendue était considérable. Rien pourtant n'est resté debout de cet antique édifice. Le passage dont je viens de parler est encombré de ronces et de fenouils; des champs de blé et de pois aux fleurs papillonnacées ont pris la place des vastes salles dont quelques murs nous révèlent encore la distribution. A l'extrémité qui regarde la pleine mer, sur un rocher à pic de toutes parts, s'élèvent pourtant encore les murailles d'un étroit donjon. Était-ce un dernier refuge? était-ce une tour de vigie, et le fanal qui brillait à son sommet annonçait-il aux marins battus par l'orage des frères bienfaisans prêts à les secourir, ou des pirates avides d'une sanglante épave, comme les moines de Chausey? Je l'ignore. J'ai vainement interrogé les plus vieux pêcheurs sur les solitaires de l'île Verte. Cénobites pieux ou brigands hypocrites, la tradition se tait sur leur compte, et ne se rappelle même plus l'époque et la cause de la destruction du monastère.

Cachée pour ainsi dire derrière sa ceinture de granite, et ne montrant au dehors que le sommet de ses collines, toujours terminées par un dôme de rochers, Bréhat, vue à distance, présente l'aspect d'une terre inhospitalière incapable de nourrir le moindre habitant. Quelques pas faits dans l'intérieur de l'île ont bientôt détruit cette erreur. Sur cette base de pierre s'étend une couche de terre végétale dont l'industrie a su admirablement mettre à profit l'excellente qualité. J'ai vu bien peu de pays en France où le terrain fût aussi complètement et aussi utilement occupé. Sans doute sur bien des points le squelette de l'île se fait jour sous la forme de lourdes masses ou d'aiguilles aiguës, mais jusqu'à leur base s'étendent des prairies, des champs de blé ou de légumes, dont la riche végétation annonce un sol des plus fertiles. Pour communiquer d'un point à un autre, on a réservé des chemins qui se croisent en tout sens, et dont les dimensions sont strictement calculées sur les besoins d'une localité où l'on ne voit pas une seule charrette, pas même un cheval. Deux hommes peuvent à peine marcher de front dans la plupart de ces sentiers. Le plus large de tous, celui qu'on pourrait appeler la route de première classe, et qui s'étend d'une extrémité à l'autre de l'île, permet à peine à deux vaches de se croiser en passant. Tous sont d'ailleurs nettement dessinés au milieu des champs qu'ils traversent, entretenus comme les allées d'un jardin, et cette circonstance contribue beaucoup à donner à l'aspect général

du pays un air d'aisance et de propreté bien différent de la misère, de la saleté généralement regardées comme les inséparables compagnes du paysan bas-breton.

Au milieu de cette riche et riante campagne sont dispersés çà et là de petits groupes d'habitations décorés du nom de villages, et ayant tous des noms où les consonnances en *ke* et en *ec* se réunissent d'une manière généralement fort peu harmonieuse pour des oreilles françaises. Le plus considérable s'appelle *le Bourg*. C'est là que se trouvent la mairie et l'église, ces deux édifices où, dans le plus humble hameau comme dans la plus fière cité, se passent les plus graves évènemens de la vie humaine. C'est là que sont deux écoles tenues par des sœurs et des frères des écoles chrétiennes Trois ou quatre cabarets très régulièrement fréquentés le dimanche, un cabinet de lecture où l'on reçoit deux journaux, achèvent d'assurer la suprématie du Bourg, et en font réellement la capitale de l'île. Au reste, ici comme dans les autres villages, le pays conserve sa physionomie caractéristique. Les rues, étroites et fort mal alignées, il est vrai, sont constamment très propres. Les maisons, presque toutes précédées d'une petite cour, entourées d'un jardin planté de fleurs et d'arbres fruitiers, rappellent sous bien des rapports les habitations rurales de l'Alsace, cette province la plus réellement riche de la France entière.

La description qui précède s'applique surtout à la moitié méridionale de l'île. Dès qu'on a dépassé la chaussée de Vauban et les premières maisons qui la suivent, le paysage change brusquement; tout devient plus sévère, plus âpre. Les rochers sont plus nombreux, plus élevés, et, à mesure qu'ils occupent un plus grand espace, la terre perd à la fois en quantité et en qualité. La végétation est moins active, les moissons moins belles; l'avoine remplace le froment, et finit par abandonner le sol aux ajoncs et aux fougères. Les habitations semblent obéir à la même influence; elles deviennent de plus en plus étroites et basses : les cours, les jardins disparaissent, et à *Kerwavera*, dernier village qu'on rencontre en allant vers le nord, ce ne sont plus que de simples huttes en pierre sèche à peine cimentées avec la boue du rivage, et couvertes de gazon. Les habitans eux-mêmes ont dans toute leur personne quelque chose de rude, presque de farouche, qui contraste avec la politesse des gens du sud. Dans le midi, tout le monde parle, ou au moins comprend le français; au nord, j'ai rarement réussi à me faire entendre lorsque je demandais le moindre renseignement. Bien plus, j'ai su plus tard qu'il y avait encore dans le

nord des coutumes toutes locales, qu'on y employait des mots bretons inusités dans le reste de l'île, et qu'enfin on distinguait à l'accent seulement les habitans du nord et ceux du midi de Bréhat.

A quelque distance de Kerwareva se trouve la *pointe du Paon*, qui forme l'extrémité nord de l'île, et le seul endroit de la côte où se montrent quelques-unes de ces beautés sauvages si communes à Chausey, si rares à Bréhat. En revanche, elles n'en frappent peut-être que davantage et revêtent un caractère vraiment grandiose. Au-delà des dernières maisons du village, l'empire de l'homme semble cesser pour céder la place aux deux élémens, l'air et l'eau, qui se disputent cette terre désolée. On traverse d'abord une lande déserte où des fougères rabougries partagent une mince couche de terre végétale avec les plantes d'un marécage rendu constamment saumâtre par l'écume des vagues. Bientôt les fougères elles-mêmes disparaissent. Quelque humbles qu'elles se fassent, elles sont encore trop hautes pour supporter sans être balayées les ouragans qui frappent de plein fouet ce sol incliné. Un gazon fin et ras comme du velours les remplace sans pouvoir cependant arriver jusqu'à l'extrême pointe. Ici, la mer règne seule en souveraine, ou plutôt elle lutte sans cesse contre le géant qui la brave et protège seul cette partie de l'île contre ses empiètemens.

Le Paon se compose de deux énormes bancs de granite qui surgissent du fond de la mer et s'élèvent bien au-dessus des terres voisines en s'inclinant l'un vers l'autre comme pour se prêter un mutuel appui contre leur ennemi commun. Entre eux deux la mer s'est ouvert un passage étroit et à pic qui rappelle la brèche de Roland. Le voyageur avance d'abord entre ces deux murailles, de plain-pied avec la grève, sans trouver d'autres obstacles que quelques grosses pierres polies par le frottement des eaux; puis, au bout de quelques pas, un clapotement souterrain l'avertit de ne pas aller plus avant. Devant lui s'ouvre un abîme sans fond, large à peine de deux pieds à son origine, mais qui s'élargit vers la haute mer et s'évase en un gigantesque entonnoir. Un bloc de granite de plusieurs centaines de milliers de kilogrammes, détaché par quelque tempête, est tombé du haut de la berge et repose comme un pont massif sur les deux rives du gouffre. Lorsqu'une lame arrive du large, les flots, resserrés de plus en plus entre ces murs de roc, accélèrent leur course, se renflent en passant sous le pont, et dans cet effort, dont rien ne saurait calculer la puissance, ils soulèvent l'énorme masse. Mais la lame se brise en lançant jusqu'au ciel une blanche colonne de fumée et d'écume; le pont retombe sur ses inébranlables culées pour se soulever et retomber de nouveau.

cette lutte dure depuis des siècles peut-être; elle doit se terminer par la rupture du bloc, à moins que les murailles qui surplombent, ébranlées elles aussi par la mer, ne viennent à crouler et à couvrir de leurs vastes ruines et la pierre et le trou du Paon.

Le site remarquable dont j'ai cherché à donner une idée jouit à Bréhat et sur les côtes voisines d'une immense réputation. On lui attribue le don de pouvoir dévoiler l'avenir. La jeune fille qui veut savoir combien elle doit encore attendre avant d'échanger sa bague de simple fiancée contre l'anneau de mariage, se rend seule à la pointe du Paon un jour de grande marée à l'heure de la basse mer. Elle ramasse un caillou sur un point particulier de la grève et le lance dans le gouffre, en se tenant à l'entrée du passage. Si le caillou tombe au fond de l'abîme sans rebondir contre le roc, elle s'en retourne bien joyeuse, car à coup sûr elle se mariera dans l'année. Au contraire, chaque battement de la pierre contre le granite annonce une année de retard, et d'ordinaire la pauvrette revient le cœur gros après avoir consulté l'oracle. En effet le trou du Paon, creusé par affouillement entre les deux bancs de rocher, n'est rien moins que perpendiculaire. Pour lancer une pierre de façon à atteindre le fond sans toucher aux parois, il faut une certaine adresse qu'on rencontre rarement chez les femmes, et que d'ailleurs, dans le cas dont nous parlons, il est expressément défendu d'employer.

L'île de Bréhat forme à elle seule une commune et compte environ quinze cents habitans. Cette population isolée dans son petit coin de terre réunit à l'esprit mesquin et cancanier des petites villes le caractère égoïste et exclusif des insulaires. Le Bréhatain ne se croit pas Français : il se regarde à peine comme Breton, et, pour le plus riche propriétaire comme pour le plus misérable journalier, tout étranger est une sorte de paria dont on évite la société. Les gens du peuple étendent cette espèce d'interdit jusqu'à leurs compatriotes de la côte voisine, malgré la communauté de mœurs et surtout de langage. Pendant mon séjour, une jeune fille du continent, engagée comme domestique, refusa de continuer son service dans Bréhat, parce que, disait-elle, pas une femme, pas une fille ne voulait lui adresser la parole quand elle les rencontrait à la fontaine ou au sortir de l'église. Peut-être un esprit de localité aussi prononcé s'expliquerait-il en remontant à l'origine même de la population qui le présente. Les Bréhatains forment une variété très distincte dans la race bretonne. Chez eux, on rencontre rarement ces têtes rondes, ces visages pleins, ces yeux bleus, ces cheveux blonds ou rougeâtres, qui semblent être les traits caractéristiques

du type breton. En revanche, on y voit beaucoup de figures à l'ovale allongé et purement dessiné, qu'accompagnent de grands yeux noirs et expressifs, de belles chevelures noires ou châtaines. Ces traits semblent trahir une souche méridionale. Il ne serait pas surprenant que les Basques, ces hardis navigateurs du moyen-âge, eussent laissé des traces de leur passage sur les côtes de Bretagne, où les appelait tous les ans la pêche de la morue, du maquereau et de la baleine, et que la race bréhataine fût le résultat de la fusion des sangs vascon et armoricain.

Du reste, les observations précédentes n'ont guère porté que sur les femmes. A Bréhat, tout homme naît marin, et, dès qu'il peut s'embarquer comme mousse, il part. Plus tard, il revient dans son île natale pour épouser une compatriote, sans que le mariage l'attache davantage à la terre. Il ne se fixe que lorsque le poids des années le force à renoncer aux fatigues de la vie de matelot. Aussi la population indigène de l'île se compose-t-elle presque uniquement de femmes, d'enfans, de vieillards, et ces derniers sont tous des marins retraités. En 1832, on comptait à Bréhat un contre-amiral, six capitaines et plusieurs lieutenans de vaisseau. A cette époque, le choléra vint frapper presque toute cette génération de vieux soldats qu'avaient épargnés les longues guerres de la république et de l'empire. Aujourd'hui, il ne reste plus que quelques lieutenans et un seul capitaine de vaisseau, petit-fils du brave Cornic, de cet officier bleu également célèbre par son courage et par les persécutions que son mérite lui attira de la part des gentilshommes de l'escadre rouge.

L'émigration de la population mâle laisse à la charge des femmes, indépendamment des soins du ménage, tous les travaux de la campagne. Aussi à l'exploitation des terres joignent-elles le soin de se procurer les combustibles nécessaires pour braver les intempéries des saisons et préparer les alimens. Or, sur une terre ainsi occupée, on n'a ni l'espace ni le temps pour laisser croître des arbres dont le revenu se ferait attendre des années entières. A Bréhat, on ne voit que des arbres à fruits. Le bois de chauffage vient en entier du continent, et comme son prix est fort élevé, il est réservé pour le salon des gens riches. A la cuisine et dans la maison du paysan, on brûle les ajoncs, les fougères recueillis sur les points les moins fertiles de l'île. On y ajoute des fucus arrachés au rivage, des bandes de gazon enlevées et séchées avec leurs racines. Malheureusement, l'un et l'autre ont l'inconvénient de donner beaucoup de fumée et une odeur très désagréable : aussi leur préfère-t-on généralement le *bois d'herbes*. Ces

derniers mots exigent quelques explications. J'avais été surpris, dès les premiers jours de mon arrivée, de voir partout un grand nombre de vaches et de ne rencontrer nulle part les traces peu agréables que ces animaux laissent d'ordinaire sur leur passage. Je reconnus bientôt que les résidus de la digestion de ces ruminans étaient soigneusement recueillis par les Bréhataines, qui les pétrissent avec de la paille hachée et se servent de ce mélange pour suppléer au bois qui leur manque. Pour le sécher, on en fait de grosses pelottes qu'on applique contre un mur ou un rocher de manière à ce qu'elles s'aplatissent et y restent adhérentes jusqu'au moment où le soleil les détache en leur enlevant leur humidité. Souvent j'ai vu des maisons, d'ailleurs très bien tenues, revêtues de haut en bas de cette singulière tapisserie dont la présence aurait cadré beaucoup mieux avec les idées religieuses des Hindous qu'avec celles que nous avons en France relativement à la propreté. Au reste, on m'a assuré que le bois d'herbes donnait un feu clair et vif, exempt de fumée et de toute mauvaise odeur.

A côté des vrais enfans de l'île se trouve une population étrangère, véritable colonie isolée au milieu des insulaires. Centre important pour la surveillance des côtes, Bréhat sert de principal point de relâche aux cotres de la douane, et possède un nombreux détachement d'employés sans cesse en lutte de ruses et d'activité avec les contrebandiers. Appelée à jouer un rôle sérieux dans le cas d'une guerre maritime, elle renferme plusieurs fonctionnaires dépendans de l'administration de la guerre. Comme une véritable citadelle, Bréhat a son commandant de place, qui n'est qu'un simple sous-officier; sa garnison, composée de dix-sept hommes en comptant le sergent et le caporal qui la commandent; son sous-intendant, qui n'est rien moins que le maire lui-même; son garde du génie, bon bourgeois qui veille au recrépissage des batteries de côte. Il ne règne pas grand accord entre ces petites autorités militaires, qui toutes ont des prétentions à la suprématie, et leurs querelles s'envenimeraient davantage sans l'esprit calme et pacificateur du garde d'artillerie, le seul dont les fonctions aient une importance réelle à cause du matériel assez considérable qui lui est confié.

Le climat de Bréhat est d'une douceur remarquable. Il y neige très rarement, et ce n'est que dans les années exceptionnelles que la terre conserve pendant quelques jours sa blanche parure d'hiver. Aussi trouve-t-on dans cette île plusieurs plantes généralement regardées comme l'apanage des climats méridionaux. Les myrtes, entre autres, viennent ici en pleine terre, acquièrent un développement considérable, et, déployés en espalier sur les façades des principales maisons, les

tapissent de leur verdure luisante, que relèvent les riches festons des rosiers à mille fleurs. Cependant Bréhat est à peu près sous le même degré de latitude que l'Alsace. Strasbourg est même de quelques lieues plus avancé vers le sud, et, tous les ans, la rivière qui traverse cette ville gèle assez solidement pour supporter de nombreux patineurs, ce qui suppose un froid de sept à huit degrés au-dessous de zéro soutenu pendant quelques jours. Cette différence de température présentée par deux localités placées à la même distance du pôle, s'explique par un de ces grands phénomènes de physique générale dont nous avons entretenu nos lecteurs dans un article précédent (1). C'est le *gulf-stream* qui donne à la Bretagne en général, à Bréhat en particulier, ce climat si extraordinaire au premier coup d'œil. On se rappelle peut-être que ce grand courant d'eau échauffée par les feux de l'équateur et du tropique, après s'être échappé du golfe du Mexique, revient vers l'Europe, et qu'une de ses branches, poussée vers le nord par la presqu'île espagnole, vient se briser sur les côtes de la Bretagne. Là, elle pénètre dans la Manche, et entoure Bréhat de ses ondes encore tièdes. Mais si elle protége cette petite île contre les rigueurs de l'hiver, elle lui amène, en revanche, une humidité extrême, et la science médicale trouvera dans ce fait l'explication des affections rhumatismales, surtout des ophtalmies rebelles qui désolent une grande partie de la population.

Assez semblable à la grande île de Chausey par la nature du sol, par le climat, par les productions, Bréhat s'en distingue surtout par une étendue huit ou dix fois plus considérable. En tenant compte de cette circonstance dans l'examen des animaux qui la peuplent, nous trouvons qu'on peut faire à ces deux îlots l'application d'une de ces belles lois de zoologie générale que le génie seul a pu révéler à notre grand Buffon, et qui, long-temps niées par les naturalistes, se confirment chaque jour davantage à mesure que la science fait de nouveaux progrès. Buffon a posé en principe que le nombre et la taille des espèces animales vivantes sur un continent, sur une île, sont en rapport avec l'étendue de terre qui leur est départie, de telle sorte qu'elles deviennent à la fois plus petites et moins nombreuses à mesure que l'espace habitable diminue. Eh bien! cette proposition est vraie pour le cas dont nous parlons. On rencontre à Bréhat toutes les espèces de mammifères, d'oiseaux et de reptiles propres à Chausey. Chacune de

(1) Voyez, dans la livraison du 1er mars 1843, *la Floride*.

ces classes acquiert en outre quelques représentans : la première, l'hermine et le putois; la seconde, plusieurs espèces de fauvettes et le merle noir; la troisième, la couleuvre commune et la salamandre. Les oiseaux de rivage semblent pourtant faire une exception. Ici, leurs espèces sont plus rares et de moindre taille qu'à Chausey; mais cette contradiction apparente s'explique par ce fait que les chenals de Bréhat sont bien moins poissonneux que ceux de cette dernière île, et que par conséquent rien n'attire les oiseaux pêcheurs, que leurs habitudes errantes distinguent d'ailleurs des vrais représentans de la faune indigène.

Les mammifères de Bréhat présentent un autre fait remarquable. Le genre *rat* y compte deux espèces, la souris et le rat noir. Or ce dernier devient de plus en plus rare, et tend chaque jour à disparaître du continent européen par suite d'une révolution non moins sanglante, mais moins généralement connue que celles qu'amena jadis dans nos empires l'invasion des barbares du Nord. Pendant des siècles, la souris, seul rat connu des anciens, a vécu à nos dépens, sans redouter d'autres ennemis, dans sa vie quasi-domestique, que l'homme qu'elle pillait et le chat, que celui-ci avait appelé à son aide contre un adversaire rendu redoutable par sa petitesse et sa timidité même. Vers le milieu du moyen-âge, le rat noir, venu on ne sait d'où, se répandit en Europe, et attaqua la souris, qui, trop faible pour résister, dut partager avec lui ses antiques domaines, heureuse encore d'échapper à une destruction complète, grace aux étroites galeries où son adversaire ne pouvait la poursuivre. Au commencement du siècle dernier, un nouveau rat, le surmulot, apporté de l'Inde par les navires de commerce, vint à son tour déclarer la guerre au rat noir. Plus fort, plus féroce et surtout plus fécond, il gagna rapidement du terrain. Le surmulot parut en Angleterre en 1730. Il ne se montra en France que vingt ans plus tard, et à l'époque où Buffon écrivait son immortel ouvrage, on ne trouvait ce rat que dans les environs de Paris; il n'avait pas encore pénétré dans la ville. De nos jours, au contraire, on ne trouve plus que lui non-seulement dans la capitale, mais encore dans presque toute la France. Ami de l'eau et nageant très bien, il a suivi le cours des fleuves, et remontant leurs moindres affluens, il s'est répandu partout. Traqué par lui dans toutes ses retraites, le rat noir a été anéanti dans plusieurs de nos provinces, et s'est réfugié dans les moulins, dans les fermes isolées. A Chausey, je n'en ai pas vu un seul, tandis que le surmulot y abonde. Ce dernier ne tardera pas sans doute

à traverser l'étroit bras de mer qui sépare le continent de Bréhat, et certainement dans quelques années le dernier rat noir de cette île sera tombé sous la dent de son vorace congénère.

Quelque intérêt qui s'attachât d'ailleurs à ces populations terrestres ou aériennes, ce n'étaient pourtant pas elles qui m'attiraient à Bréhat, et dès le lendemain de mon arrivée j'arpentais le rivage laissé à sec par la marée, ma boîte de ferblanc en bandoulière, mes poches garnies de tubes et de flacons, ma large spatule de fer à la main. Les premières heures de cette exploration furent vraiment cruelles. Encore plein du souvenir des richesses zoologiques que le *Sacaviron* de Chausey semble étaler avec tant de complaisance, je ne sus voir d'abord autour de moi qu'une pauvreté désolante. Les chenals de Bréhat, sans cesse sillonnés par des courans d'une extrême violence, présentent un aspect particulier. Partout où la mer se déploie en liberté, les rochers qu'elle mine et désagrège se brisent en fragmens trop petits, trop mobiles, pour abriter de nombreux habitans; les sables sont trop bien lavés pour pouvoir les nourrir. Sur les points abrités, au contraire, elle dépose les détritus arrachés ailleurs sous la forme d'une vase demi-fluide que recouvrent d'immenses prairies de zostères, tapis perfide prêt à céder sous les pieds qui le foulent avec une confiance imprudente. Je n'apercevais nulle part ni ces sables vaseux si chers aux annélides, ni ces grottes pittoresques où pendent comme des stalactites vivantes les ascidies simples ou composées, les éponges, les alcyons. Mon cœur se serra, je l'avoue. Pourtant je ne perdis pas courage; je persévérai dans mes recherches; j'interrogeai tout ce qui m'entourait. Peu à peu l'espoir me revint et ne tarda pas à faire place à une certitude d'autant plus douce, que mes craintes avaient été plus vives. Je découvris quelques points où le sable et la vase, mélangés dans de justes proportions, me promettaient d'amples récoltes. Je reconnus que des populations entières trouvaient un abri dans ces fentes de rocher que je venais de maudire de si bon cœur. Certes, pour les poursuivre dans leurs retraites, il fallait faire un vrai métier de carrier. Je prévoyais de rudes fatigues, mais je comptais sur la récompense : la peine ne m'effrayait pas. Sans tarder, je me mis à l'ouvrage, et dès ce premier jour je rentrai au logis avec de riches et nombreux matériaux de travail.

Au point où en est arrivée la science moderne, les animaux inférieurs présentent un immense intérêt. Dans mon article sur l'archipel de Chausey, j'ai cherché à montrer comment l'anatomiste, qui décrit les instrumens matériels de la vie, comment le physiologiste, qui

cherche à pénétrer l'intimité de leur structure, à se rendre compte de leur mode d'action, trouveront chez ces êtres simplifiés des données qu'ils chercheraient vainement ailleurs pour résoudre les problèmes que leur a posés la nature. La connaissance approfondie de ces espèces trop long-temps négligées n'est pas moins nécessaire au zoologiste qui, vraiment digne de ce nom, fait marcher de front l'anatomie et la physiologie, qui ajoute à ces deux sciences l'étude des rapports qui relient entre eux les êtres vivans. Qu'on me permette ici de développer ma pensée.

Lorsque, après un premier inventaire des espèces animales, les naturalistes en vinrent à se faire quelques idées d'ensemble, un premier fait, celui de la supériorité et de l'infériorité relative des êtres qu'ils étudiaient, dut les frapper tout d'abord. Comme termes extrêmes de comparaison, ils avaient d'une part les mammifères, de l'autre les vers et les zoophytes. Les nombreux intermédiaires qu'ils apercevaient entre ces deux limites firent naître l'idée d'une série animale non interrompue, s'étendant par une succession de dégradations progressives depuis l'homme, dont l'intelligence et l'organisation perfectionnées comprennent et dominent la nature, jusqu'à l'éponge, jusqu'à ces êtres ambigus que semblent se disputer les trois règnes. Cette doctrine était claire, elle paraissait logique; elle fut généralement adoptée. Mais la nature, toujours simple dans les lois qui la régissent, l'est bien rarement dans la manifestation de ces lois. Pas plus dans la production des êtres vivans que dans la création des corps organiques, elle ne s'est astreinte à suivre une ligne droite, en laissant le vide à droite et à gauche, au-dessus et au-dessous. Non, elle a créé en tous sens. La science, dans ses progrès incessans, ne tarda pas à reconnaître cette vérité, et de nos jours les mots, — *série zoologique, échelle animale*, — ne sont plus employés par l'immense majorité des naturalistes que dans un sens figuré et tout relatif.

Si l'unité de la série animale est une chimère, quelle idée générale devons-nous substituer à cette conception de nos prédécesseurs? Quelques détails deviennent ici nécessaires. Au premier examen d'une espèce quelconque, on aperçoit en elle deux sortes de caractères. Les uns l'isolent des espèces voisines et l'individualisent dans l'espace et le temps; les autres rattachent entre elles un certain nombre de ces individualités et les réunissent en groupes plus ou moins bien circonscrits. Ce que nous venons de dire des espèces s'observe également dans ces groupes élémentaires, et, par l'appréciation des caractères de plus en plus généraux, le naturaliste arrive à des groupes de plus en

plus élevés jusqu'au *règne*, qui embrasse toutes les divisions secondaires appelées *sous-règnes*, *embranchemens*, *classes*, *ordres*, *familles*, *tribus* et *genres*. Trouver la subordination de ces groupes divers, reconnaître leurs rapports vrais par une exacte appréciation de leurs ressemblances et de leurs différences, mesurer en quelque sorte leur plus ou moins de proximité et d'éloignement, tel est le problème que s'est posé la science de nos jours, problème d'une difficulté immense, vers la solution duquel nous marchons sans doute, mais, il faut bien le dire, avec une lenteur qui tient au fond même des choses.

Il s'écoulera bien des siècles peut-être avant que les naturalistes aient une connaissance assez complète de tous les animaux pour pouvoir établir définitivement ces groupes primaires, secondaires, tertiaires. Il en est pourtant quelqus-uns que dès aujourd'hui on peut regarder comme bien fixés. Or, lorsque nous étudions un de ces groupes vraiment naturels, lorsque nous en pesons et apprécions tous les caractères, notre esprit se crée, pour ainsi dire, involontairement l'image d'un type idéal ou virtuel qni réunirait ces caractères au plus haut degré possible. Entre ce type et sa manifestation dans les espèces existantes, il y a toujours une différence. C'est ainsi que l'homme et la femme n'ont jamais présenté la réalisation complète des beautés que les peintres et les sculpteurs ont rêvées, qu'un petit nombre d'entre eux ont imparfaitement réussi à retracer sur la toile ou à ciseler dans la pierre.

Dans tous les groupes naturels, on rencontre un certain nombre d'espèces qui présentent à un haut degré le cachet caractéristique de leur type. Il en est d'autres, au contraire, chez qui cette empreinte semble s'effacer. Or, les modifications subies par le premier type peuvent être le résultat de trois causes différentes, agissant ensemble ou séparément. Les caractères distinctifs peuvent s'affaiblir et disparaître; ils peuvent s'exagérer; ils peuvent se compliquer de caractères étrangers qui viennent à la fois détruire les rapports existans et en établir de nouveaux. Tant que ces altérations ne dépassent pas certaines limites, l'animal, tout en s'écartant de son type virtuel, s'y rattache de près ou de loin. Puis un moment arrive où, ces limites franchies, on voit naître un type nouveau. Lorsque les changemens dont il s'agit résultent de la suppression des caractères essentiels du premier groupe, de l'apparition de caractères très différens ou même opposés, les types ne conservent entre eux que peu ou point de rapports. Il n'en est pas de même lorsque les modifications proviennent seulement de l'exagération ou de l'amoindrissement d'un caractère déjà existant. Alors

le nouveau type ne sera pour nous qu'un dérivé du premier, et, quelque grandes que soient les dissemblances apparentes qui le distinguent, il sera toujours possible de remonter à la source d'où il émane. Ainsi, pour citer quelques exemples, les mammifères, les oiseaux, les poissons, se rattachent, il est vrai, à un même type primitif, celui des animaux vertébrés; cependant ils forment trois types nettement tranchés. Au contraire, les chauve-souris qui se meuvent dans l'air, les baleines qui fendent les flots, ne sont pour cela ni des oiseaux ni des poissons : ce sont seulement des mammifères modifiés pour voler ou pour nager; ce sont de simples dérivés du grand type des mammifères. On comprend d'ailleurs que le nombre de ces dérivés n'a rien de fixe et que chaque type primitif peut en engendrer plusieurs, dont la divergence sera d'autant plus prononcée, que les modifications qui leur donnent naissance seront plus profondes et d'une nature plus diverse.

Dès-lors l'ensemble des êtres que nous étudions nous apparaît comme décomposé en un certain nombre assez restreint de types primitifs, autour desquels se disposent dans un ordre et à des distances variées leurs dérivés immédiats. Ceux-ci, à leur tour, s'environnent de dérivés secondaires, et ainsi de suite. Les espèces existantes viennent toutes se ranger dans ce règne animal théorique, en se distribuant chacune selon son degré de ressemblance avec son type virtuel. C'est ainsi que les soleils, groupés de mille manières, gravitent les uns sur les autres, et voient circuler autour d'eux leurs planètes, tantôt isolées, tantôt escortées de satellites. Sur la terre comme dans le ciel, nous trouvons la nature fidèle à ces admirables lois d'analogie qu'elle observe dans toutes ses grandes manifestations, et nous voyons à la surface de notre globe un ensemble aussi magnifique que celui dont l'aspect frappe d'admiration notre esprit et nos sens dans l'immensité de l'espace.

Le type virtuel absolu de l'animalité n'a jamais eu de réalisation. L'animal parfait, s'il pouvait être de ce monde, devrait réunir les qualités les plus rares disséminées chez un grand nombre d'espèces différentes. Il devrait se mouvoir sur la terre avec la sûreté et la vélocité du ziggetai, cette espèce sauvage du genre *cheval*, que les Mongols donnent pour monture au dieu du feu; il devrait fendre les airs avec la rapidité du martinet, et pouvoir soutenir son vol comme les oiseaux de haute mer, comme ces frégates qu'on rencontre à deux cents lieues de toute terre, et qui parcourent ainsi plus de quatre cents lieues sans arrêter un seul instant le jeu de leurs ailes, dont la longueur les em-

pêche de se reposer à la surface des flots. L'animal parfait devrait pouvoir plonger au fond des mers et fendre leurs vagues orageuses avec la rapidité du dauphin, avec la persistance du requin, qui suit un navire d'Europe en Amérique, faisant ainsi tout d'une haleine un voyage de huit ou neuf cents lieues, dont ses mille détours triplent ou quadruplent l'étendue. A ces facultés, qui toutes sont du ressort de la locomotion, il devrait joindre la force de l'éléphant ou de la baleine, l'odorat infaillible du chien de chasse, le toucher délicat des chauve-souris, l'ouïe si fine de la taupe, la vue perçante du condor, qui, planant au-dessus des Cordillières, découvre la plus faible proie broutant dans la plaine à quatre mille mètres au-dessous de lui. Pour attaquer et se défendre, il réunirait aux griffes redoutables du tigre, à ses terribles mâchoires, la cuirasse impénétrable du crocodile, la dent envenimée du crotale et du fer-de-lance. Enfin, tous ces attributs divers se trouveraient ensemble dans un corps où la grace du jeune chat s'allierait à la majesté calme du lion au repos, que pareraient les couleurs éclatantes du colibri, de l'oiseau-mouche ou de l'oiseau-du-paradis.

Tous les animaux existans n'ont avec l'être fantastique dont nous venons d'esquisser les principaux traits que des analogies partielles. Les types virtuels, auxquels se rapportent les espèces réelles, sont eux-mêmes bien loin d'en approcher; mais il en est qui s'en éloignent plus ou moins. De là des types supérieurs et des types inférieurs; de là aussi des types qui, bien que fort dissemblables, n'en sont pas moins égaux. La recherche de ces divers degrés de perfection des types, de la subordination qui en est la suite, est peut-être la partie la plus difficile des études zoologiques. Pour s'y livrer avec succès, le naturaliste ne doit jamais perdre de vue le principe de *la division du travail*, que la comparaison suivante rendra plus facile à comprendre. Tant que l'industrie humaine est à l'état de première enfance, le même homme ensemence son champ avec la bêche qu'il s'est forgée : il récolte et fait rouir le chanvre, le teille et le file. Puis il se construit un métier informe, se fabrique une navette grossière et tisse tant bien que mal la toile qui devra le vêtir. Plus tard, il trouve à se pourvoir d'instrumens plus parfaits chez un voisin qui passe sa vie à ne faire que des outils aratoires, des métiers ou des navettes. Plus tard encore, il vend son fil au tisserand qui n'a jamais manié ni le marteau du forgeron, ni la pioche du cultivateur, ni la scie du menuisier. A mesure que chaque phase du travail est confiée à des mains unique-

ment consacrées à elle seule, en d'autres termes, *à mesure que le travail se divise*, le produit final devient de plus en plus parfait.

Eh bien! il en est de même chez les animaux. Pour assurer la nutrition et la reproduction, c'est-à-dire la conservation de l'individu et celle de l'espèce, bien des fonctions secondaires sont nécessairement mises en jeu. Pour que leur accomplissement soit à la fois facile et entier, il faut que chacune d'elles dispose d'un organe ou instrument physiologique spécial. En d'autres termes, *il faut que le travail fonctionnel soit divisé autant que possible*. Tel est le caractère général des types les plus élevés, par exemple de la plupart des mammifères. Au contraire, dans les types inférieurs, deux ou plusieurs fonctions sont attribuées au même organe, et enfin, dans les éponges, les amybes, ces derniers représentans du règne animal, toutes les fonctions sont confondues dans une masse organisée, vivante, mais où l'on ne distingue plus qu'une pulpe homogène résultant de la fusion complète de tous les élémens organiques.

Il suit de là qu'un animal, qu'un organisme se dégrade *toutes les fois que la division du travail fonctionnel tend à diminuer*. Ce second principe, qui n'est pour ainsi dire que la réciproque du premier, n'a pas moins d'importance dans les études zoologiques. En effet, il fait comprendre comment à un type quelconque peuvent se rattacher d'autres types de plus en plus dégradés; il donne une signification précise à cette épithète d'*inférieur*, trop souvent appliquée d'une manière vague. Les mammifères, par exemple, sont sans contredit plus parfaits que les poissons. Ces deux types se dégradent en outre chacun de son côté: il existe des mammifères et des poissons supérieurs, des mammifères et des poissons inférieurs, et ce que nous disons de ces deux classes s'applique à toutes les grandes divisions du règne animal.

C'est pour avoir méconnu les principes que nous venons d'exposer en peu de mots que la plupart des plus illustres maîtres sont tombés dans de graves erreurs. On trouve, il est vrai, dans les écrits de plusieurs d'entre eux quelques expressions qui semblent annoncer qu'ils étaient arrivés à en avoir une notion confuse; toutefois personne ne les avait nettement formulés et n'en avait fait l'application avant M. Milne-Edwards, qui, dans ses cours, dans ses ouvrages, et notamment dans l'introduction de sa grande histoire des crustacés, s'est exprimé à ce sujet de la manière la plus explicite. Si de mon côté je suis arrivé à des résultats analogues, c'est bien certainement parce que j'ai suivi l'exemple donné il y a près de vingt ans par ce naturaliste,

c'est parce que je suis allé, comme lui, sur le bord de la mer, étudier avec persévérance les animaux inférieurs.

En effet, les types sont d'autant plus fixes qu'ils sont plus parfaits. Chez les animaux qui s'y rattachent, la machine organique est très compliquée, et, pour obtenir un grand nombre de dérivés, la nature semble ne pas avoir besoin de porter atteinte aux caractères essentiels. Dans les vertébrés, par exemple, dont le type primordial donne naissance aux quatre classes des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des poissons, le plan général ne subit que des modifications assez secondaires. Les formes extérieures changent pour faciliter tel ou tel mode de locomotion ; le poumon se métamorphose en branchie pour permettre la respiration dans l'eau, et pourtant depuis le singe, le plus voisin de l'homme par son organisation, jusqu'au dernier des poissons, on retrouve presque les mêmes fonctions remplies par un nombre à peu près égal d'organes disposés d'une manière analogue, sinon identique. Celui dont les études s'adressent d'ordinaire aux animaux supérieurs ne saura jamais jusqu'où peut s'étendre la dégradation organique, et lorsqu'il se permettra quelques excursions dans les régions inférieures, il sera naturellement conduit à rejeter, comme ne lui appartenant pas, la plupart des derniers dérivés d'un type primitif. Ce fait nous explique comment Cuvier, malgré tout son génie, a si complètement méconnu certains rapports, comment il a relégué des mollusques et des articulés parmi les zoophytes, sans se douter de ce qu'il y avait d'erroné dans ce rapprochement.

Il n'en est plus de même dans les groupes appartenant au type primordial des invertébrés. Mollusques, articulés, rayonnés, ces trois embranchemens présentent dans chacune de leurs classes des différences fondamentales, des caractères parfois opposés. Au sommet de chacune de ces séries, nous trouvons des animaux chez qui la division du travail est portée aussi loin peut-être que chez les vertébrés eux-mêmes. Puis, à mesure que nous nous éloignons de ces points culminans, les fonctions se restreignent ou se confondent, les appareils se simplifient, l'organisme tout entier se dégrade, et, sur les limites extrêmes, nous voyons apparaître une multitude d'êtres ambigus dont rien n'est plus embarrassant que de déterminer les véritables rapports. On dirait que la nature se pose ici à elle-même les problèmes les plus insolubles en apparence, pour se donner le plaisir de jouer avec les difficultés, tantôt les surmontant de front, tantôt les éludant par les détours les plus inattendus, par les combinaisons les plus merveilleuses. Chaque type, restant le même au fond, s'incarne pour ainsi dire dans

mille formes diverses, et le naturaliste qui lutte avec ce véritable Protée se trouve à chaque instant en défaut. Qu'il ne perde pourtant pas courage, qu'il poursuive le dieu sous toutes ses métamorphoses; il le forcera tôt ou tard à livrer ses secrets, et lorsque, fort de ses révélations, il rentrera dans l'étude des animaux plus élevés, il verra bien des ténèbres se dissiper, il franchira bien des barrières jusque-là regardées comme insurmontables.

Prenons pour exemple de ce qui précède un des groupes de premier ordre appelés par Cuvier *embranchemens*, prenons l'embranchement des articulés. Le caractère essentiel de ce groupe consiste dans une tendance de l'organisme à se partager en anneaux disposés en chapelet à la suite les uns des autres, et à répéter dans chaque anneau exactement les mêmes formes, les mêmes organes. De plus, dans l'articulé, tous les organes sont pairs, de telle sorte que, si nous partageons en deux cet animal dans le sens longitudinal, les deux moitiés latérales du corps sont exactement symétriques. Voyons maintenant dans quelles limites ces conditions du type virtuel sont remplies ou modifiées.

Un premier coup d'œil nous fait reconnaître dans l'embranchement des articulés deux grandes divisions. Dans la première, celle des *articulés à membres articulés*, les anneaux, au lieu de former exactement le chapelet, se réunissent, se soudent les uns aux autres en constituant des groupes d'organes. Le corps de l'animal se trouve ainsi partagé en trois parties qui représentent les trois grandes régions du corps des mammifères, c'est-à-dire la tête, la poitrine, le ventre, et qui ont reçu les noms correspondans de tête, de thorax et d'abdomen. Ces trois portions du corps, toujours bien distinctes dans les insectes, peuvent se fondre en quelque sorte l'une dans l'autre. Ainsi, dans les myriapodes ou mille-pieds, on ne distingue plus le thorax de l'abdomen; chez les arachnides, qui comprennent toutes les araignées et les scorpions, c'est au contraire la tête qui se soude avec le thorax. Ces trois classes respirent l'air en nature, tandis que les crustacés, homards, écrevisses, etc., sont essentiellement aquatiques. Nous ne tenons compte ici que d'un bien petit nombre de caractères. Que serait-ce si, pénétrant dans l'intérieur, nous embrassions l'ensemble de ces organismes! Nous verrions l'air, ce fluide sans qui rien de vivant ne peut exister, tantôt se répandre dans le corps tout entier par un admirable réseau de *trachées*, canaux dont la structure ressemble exactement à celle de nos élastiques de bretelles, tantôt n'agir sur la masse du sang qu'il doit vivifier que par l'intermédiaire d'un seul organe

appelé branchie ou poumon, selon qu'il est intérieur ou extérieur. Le sang se montrerait à nous, tantôt renfermé dans les vaisseaux, tantôt répandu dans le corps entier et baignant de toutes parts les organes qu'il doit nourrir. Nous verrions des besoins de toute sorte faire naître une multitude d'instincts et nécessiter des appareils organiques variés de cent manières différentes, et chacune des classes que nous avons nommées plus haut s'entourerait, sous nos yeux, d'un système de groupes dépendans de types divers, dont les derniers représentans se confondent pour ainsi dire sur les limites de ces petits mondes.

Les insectes, les myriapodes, les arachnides, les crustacés, comprennent les articulés les plus parfaits. Les annélides et les vers, qui forment la seconde grande division de cet embranchement, celle des *articulés annelés*, appartiennent à des types très inférieurs. Aussi varient-ils bien davantage et dans leurs formes extérieures et dans leur organisation. Dans mes souvenirs de Chausey, j'ai cherché à donner une idée du groupe des annélides errantes, ces amazones guerrières, à l'humeur vagabonde, à la vie indépendante. Je ne vous ai rien dit de leurs sœurs, les annélides tubicoles, modestes recluses qui au sortir de l'œuf commencent à se construire une demeure d'où elles ne sortiront jamais. Cette habitation, que la propriétaire allonge et élargit d'après les besoins de sa taille, est un tube tantôt calcaire, tantôt composé d'une matière assez semblable à du cuir ou à du parchemin mouillés. Il enveloppe exactement l'annélide, qui monte et descend dans son intérieur sans avoir besoin de se replier sur elle-même, car ses pieds sont construits de telle sorte qu'ils se meuvent avec la même aisance et la même rapidité dans les deux sens. Ces animaux passent donc leur vie dans une position assez semblable à celle d'un enfant au maillot. Exactement fermé en arrière, leur tube présente antérieurement une ouverture circulaire, seule fenêtre par où nos solitaires peuvent jeter un regard sur le monde qui les entoure, saisir au passage la proie qui doit leur servir de nourriture, et exposer leur sang à l'action vivifiante de l'eau qui remplace pour elles l'air que nous respirons. Aussi ne les traitez ni de curieuses, ni de coquettes en les voyant montrer presque constamment leur tête si richement parée. Profitez au contraire de cette habitude qu'entraîne la nécessité pour observer de plus près ces formes merveilleuses. La loupe, le microscope, sont ici inutiles. Placez seulement dans un vase d'eau de mer ce morceau de roche, cette vieille coquille dont la surface s'est couverte de serpules, de vermilies, de cymospires. Voyez s'élever avec une prudente lenteur, au-dessus de chaque tube, cette petite plaque ronde qui

le ferme hermétiquement et empêche vos yeux de pénétrer dans l'intérieur. C'est le volet de la maison qui s'ébranle : l'animal va bientôt se montrer. Regardez : au-dessous de ces opercules, vous apercevez comme des boutons ici d'un violet sombre ou d'un riche carmin, là d'une teinte bleue ou orangée, plus loin panachés de toutes ces nuances. Voyez-les grandir, s'épanouir peu à peu et déployer leurs branches de mille couleurs, semblables, pour la forme, aux plumes de l'autruche ou du marabout. Vous venez d'assister à l'éclosion de véritables fleurs; mais, bien plus parfaites que celles de nos parterres, ces fleurs sont animées. Au moindre choc, au moindre ébranlement du liquide, ces pétales brillans se reploient, disparaissent avec la rapidité de l'éclair, et, rentrant dans leurs tubes de pierre, bravent les ennemis du dehors sous l'abri de leurs opercules.

Aux annélides errantes se rattachent les chétoptères, que l'on dirait avoir été écrasés au milieu du corps et qui dans trois anneaux portent sur le dos leur intestin tout-à-fait à découvert; les échiures, dont les affinités zoologiques ne se trahissent au dehors que par la présence de quelques crochets exsertiles et retractiles; les siponcles, dont le corps cylindrique ne présente plus ni membres ni la moindre trace de division en anneaux; les dujardinies, qui n'ont aucun organe respiratoire apparent, dont les pieds hérissés de longues soies ne servent nullement à la locomotion, et qui se meuvent dans le liquide à l'aide de petites couronnes de cils vibratiles disposées de chaque côté du corps comme les roues d'un bateau à vapeur. Aux annélides tubicoles appartiennent les chlorœma dont le sang est vert, dont le corps est entouré de poils feutrés dans une sorte de gelée transparente, et qui peuvent cacher leurs têtes, leurs branchies, dans une espèce de boîte formée de soies entrecroisées; les amphicora, qui ont des yeux à l'extrémité de la queue aussi bien qu'à la tête; les térébelles, qui réalisent la fable de Briarée, qui se construisent des demeures temporaires avec des grains de sable ou des débris de coquilles que leurs cent bras vont chercher quelquefois à plus de deux pieds de distance. A côté de ces deux groupes et formant deux types distincts, se placent les vers-de-terre, que tout le monde connaît, et les sangsues, dont la science médicale a poussé l'usage jusqu'à l'abus, et qu'il faut aujourd'hui envoyer prendre en chaise de poste jusque sur les frontières de l'Asie après en avoir entièrement dépouillé presque toutes les mares d'Europe.

Nous n'avons guère examiné jusqu'à présent que l'extérieur de nos annélides. Voulez-vous maintenant vous faire une idée de leur orga-

nisation? jetez les yeux sur cette *eunice sanguine*, magnifique espèce très commune à Bréhat, et dont la taille est quelquefois de deux pieds et demi. Vous croyez peut-être, d'après cette circonstance, qu'une anatomie détaillée de cet animal est chose assez peu difficile. Essayez, et vous ne tarderez pas à reconnaître votre erreur. Ce corps est divisé en anneaux qui n'ont guère qu'une ligne et demie de long sur huit à dix lignes de large. Chercher dans cet étroit espace les muscles qui meuvent l'animal, l'intestin qui l'alimente, les vaisseaux qui le nourrissent, les nerfs qui l'animent, est une entreprise d'autant moins aisée que tous ces tissus se ressemblent presque entièrement. Ne vous découragez pourtant pas; fixez votre annélide sur de la cire noire sous une mince couche d'eau : armez votre œil d'une simple loupe, vos mains de pinces très fines et d'aiguilles à cataracte en guise de scalpels; enlevez cette peau si richement irisée, et dont le microscope vous révélera la structure treillissée qui lui donne ses riches couleurs; puis découvrez couche par couche les organes qui se présenteront, et les découvertes que vous ferez paieront amplement vos peines.

Commencez par le système nerveux, cet appareil dominateur dont on a dit qu'il était l'animal tout entier. Voici d'abord le cerveau placé dans la tête, à la face dorsale du corps. Il envoie des nerfs aux yeux et aux antennes, organes de la vue et du toucher. En arrière, il donne naissance à un système nerveux secondaire qui se distribue en entier à la trompe et à l'œsophage; en avant, un autre système spécial se porte aux lèvres et leur communique sans doute la propriété de distinguer les saveurs. Sur les côtés naissent deux bandelettes qui forment un anneau autour de la cavité buccale, et viennent se rejoindre à la face ventrale sous l'appareil digestif. A partir de ce point commence une espèce d'échelle composée de deux cordons étendus d'une extrémité à l'autre du corps, et que rattache l'un à l'autre dans chaque anneau une masse oblongue appelée *ganglion*. Ces ganglions sont les centres nerveux qui animent les anneaux, et, pour tuer un de ceux-ci, il suffit d'enlever ou de détruire d'une manière quelconque le ganglion qui lui appartient. De chacun de ces centres partent de chaque côté cinq troncs nerveux qui distribuent leurs rameaux à l'intestin, aux muscles du corps et des pieds. Comme le nombre des anneaux est d'environ trois cents, il s'ensuit que notre annélide possède un cerveau ou centre nerveux principal, trois cents centres secondaires, et trois mille troncs nerveux, sans compter ceux des lèvres et de la trompe.

Passons à l'appareil destiné à l'alimentation. Au fond de cette bouche en forme d'entonnoir, voici une grosse trompe munie de muscles puissans et armée de huit mâchoires cornées. Prenez garde à vos doigts : ces dents recourbées et aiguës pourraient très bien percer votre épiderme et vous pincer jusqu'au sang. Au-delà de la trompe, vous apercevez un œsophage, puis une série de grandes poches dont chacune correspond à un anneau et se trouve séparée de ses deux voisines par un fort étranglement. Vous voyez que l'animal dont nous faisons l'autopsie n'a pas moins de deux cent quatre-vingts estomacs.

Entre les muscles et l'intestin, à la face dorsale du corps, admirez ces deux vaisseaux sinueux remplis d'un sang vermeil. Ce sont deux grandes veines qui reçoivent de chaque côté le sang qui a servi à la nutrition, et a par conséquent besoin d'être soumis à l'action de l'air. Un tronc veineux va le porter aux branchies que vous voyez former, de chaque côté du corps à partir du vingt-cinquième anneau, cette double série de houppes colorées alternativement d'une teinte écarlate ou ambrée, selon que le sang y afflue ou qu'il en est chassé. Un second vaisseau part de la branchie et vient s'ouvrir dans une grosse artère placée sur la ligne médiane au-dessous de l'intestin. De cette artère part de chaque côté et dans chaque anneau un gros tronc dont la base s'élargit, se renfle en ampoule, et par ses contractions chasse le sang dans les rameaux, qui le distribuent à tous les organes. Négligeons bien des détails : il reste encore à notre eunice, indépendamment des grands canaux qui vont d'un bout du corps à l'autre, cinq cent cinquante branchies, six cents cœurs, et autant d'artères et de veines principales.

Redoublons maintenant de patience; cherchons à débrouiller ces faisceaux musculaires entrecroisés qui forment la chair des anneaux, qui mettent en mouvement les pieds, leurs deux paquets de soies aiguës et tranchantes, leurs quatre acicules coniques et robustes comme des épieux de chasseur. La partie charnue de chaque anneau ne compte pas moins de trente muscles distincts. Nous en trouvons dix à chaque cloison interannulaire. De chaque côté, deux grands muscles, s'attachant au centre de l'anneau et à la base des pieds, portent ceux-ci en avant ou en arrière. Une poche musculaire, composée d'une dizaine de faisceaux, entoure chaque paquet de soies, ainsi que les acicules, et sert à les pousser au dehors; de chaque côté, huit muscles les ramènent en dedans et impriment des mouvemens aux diverses parties du pied. Ainsi chaque anneau est muni de cent vingt muscles, et si

nous tenons compte de ceux de la trompe et de la tête, nous trouverons que l'animal entier est mis en mouvement par plus de trente mille muscles.

Certes voilà une anatomie compliquée; aussi avons-nous examiné une des espèces qui se rapprochent le plus du type virtuel des annélides. C'est un terme de comparaison fort élevé dans le groupe, et la division du travail y est portée très loin. Prenons maintenant cette doyérine, qui me rappelle les roches de Chausey. Bien qu'elle n'ait que quelques lignes de long, notre microscope va lui donner plusieurs pieds, et nous distinguerons très facilement ses organes grossis dans la même proportion. Eh bien! voici déjà une simplification manifeste : la peau s'est convertie en une pellicule diaphane, les muscles du tronc se fondent en deux ou trois plans à peine distincts; ceux des cloisons interannulaires n'existent plus et sont remplacés par une simple membrane; ceux des pieds ne sont plus que des cordons homogènes de substance contractile L'appareil digestif, le système nerveux, sont à peu près les mêmes; en revanche, les organes circulatoires se réduisent à un seul tronc dorsal, et les organes de la respiration ont disparu. Observons maintenant cette aphlébine, prise dans les corallines de Bréhat. Ici la dégradation est bien plus manifeste encore : le corps ne forme plus qu'un sac où flotte un intestin presque droit; il n'y a plus de cloisons intérieures, plus d'organes circulatoires, et le liquide interne qui représente le sang n'est mis en mouvement que par des bandes de cils vibratiles placés en écharpe à la base de chaque pied.

Pour voir la dégradation du type des annelés atteindre sa dernière limite, il faut pénétrer dans la classe des vers proprement dits. Ici la plus grande taille s'unit souvent à une extrême simplicité d'organisation, circonstance qui ne se présente nulle part ailleurs à un aussi haut degré, pas même peut-être chez les rayonnés. La grande némerte nous en offre un exemple remarquable. Qu'on se figure un animal de trente à quarante pieds de long, large de cinq à six lignes, plat comme un ruban de fil, d'une couleur brune ou violâtre, lisse et luisant comme un cuir verni; telle est la némerte dont personne n'avait encore étudié l'anatomie, bien qu'elle fût connue déjà depuis plusieurs années. C'est sous les pierres, dans le creux des rochers, qu'on rencontre ce ver gigantesque roulé, pelotonné sur lui-même, et formant mille nœuds inextricables en apparence, qu'il noue et dénoue sans cesse par la contraction de ses muscles. Cet animal se nourrit en suçant les anomies, espèce de petites huîtres plates, adhérentes aux corps sous-marins. Quand il a épuisé celles qui se trouvent autour de lui, quand il veut

changer de place, il allonge au dehors son long ruban de couleur sombre, terminé par une tête assez semblable à celle d'un serpent, sans en avoir ni la large gueule, ni les dents redoutables. L'œil n'aperçoit aucune contraction, aucune cause apparente de ce mouvement, et le microscope seul peut nous apprendre que la némerte glisse dans le liquide au moyen de cils vibratiles excessivement fins qui hérissent toute la surface de son corps. Elle hésite, elle tâtonne, et finit par découvrir, quelquefois à quinze ou vingt pieds de sa première demeure, une pierre qui lui convient. Alors elle se déroule peu à peu pour se transporter dans son nouveau domicile, et, à mesure que le peloton se dévide sur un point, il se roule et se noue à l'autre extrémité. Ajoutons tout de suite que la contractilité des tissus de cet animal est tellement considérable, qu'une némerte de trente pieds conserve à peine un dixième de cette longueur après son immersion dans l'alcool, et n'a plus que deux pieds et demi ou trois pieds.

Tous les grands appareils de la vie sont représentés dans l'organisation des némertes, mais tous y sont réduits à leur plus simple expression. Le système nerveux ne forme plus cet anneau œsophagien regardé pendant long-temps comme caractéristique. Il se compose de deux ganglions latéraux d'où partent deux cordons s'étendant jusqu'à l'extrémité du corps et ne fournissant que de très petits filets. Deux grands vaisseaux placés sur les côtés accompagnent ces troncs nerveux, un troisième serpente sur la ligne médiane : tous trois sont simples et ne présentent aucune ramification. La bouche consiste en un orifice circulaire à peine visible; elle s'ouvre dans une longue trompe en boyau séparée par un étranglement de l'intestin terminé en cul de sac. Ainsi la même ouverture sert à introduire les alimens et à rejeter au dehors les résidus de la digestion. Comme pour compenser le peu de développement de ces organes, les ovaires placés des deux côtés du corps présentent au contraire des dimensions très considérables. Au reste, cette circonstance à elle seule est un indice d'infériorité pour l'animal qui la présente. En effet, ces espèces dégradées sont exposées à mille chances de destruction dans la première période de leur vie : plus tard, elles sont généralement destinées à servir de pâture à des espèces plus élevées. Aussi la nature pourvoit-elle largement à leur multiplication. Plusieurs d'entre elles, à l'époque de la gestation, se transforment littéralement en sacs ovigères. Pour le cas particulier dont nous parlons, je ne saurais estimer le nombre d'œufs que produit une némerte de huit à dix pieds, à moins de quatre ou cinq cent mille.

On comprend sans peine avec quelle ardeur je me livrais à ces études attrayantes, où chaque heure, pour ainsi dire, amenait son résultat. A Bréhat, d'ailleurs, je travaillais avec plus de suite et de courage qu'à Chausey. Logé chez le garde d'artillerie de l'île, je trouvais à échanger quelques pensées, et j'échappais ainsi au sentiment de l'isolement, un des plus énervans qui puissent frapper le cœur de l'homme. J'aimais à étudier dans la personne de mon hôte cette classe des sous-officiers, braves militaires qui rendent chaque jour à l'état des services aussi obscurs que pénibles, sans autre perspective qu'une modeste retraite, et pour quelques-uns la croix d'honneur. Detz était de ce petit nombre, et dans ses trente ans de service il avait bien gagné le bout de ruban rouge qui décorait sa boutonnière. Aujourd'hui, vrai soldat laboureur, il partageait son temps entre ses modestes fonctions de garde et son jardin. C'était pour moi un vrai plaisir que de le faire causer, et il s'y prêtait volontiers comme tous les vieux soldats. Bien des fois je me suis délassé de mes travaux en parcourant avec lui son petit domaine, tandis qu'il me parlait de ses guerres d'Allemagne, de ses souffrances sur les pontons anglais, de sa prise d'Alger, en s'interrompant de temps à autre pour me montrer avec orgueil quelque beau fruit de son industrie horticulturale.

Parfois aussi, lorsque mon corps et ma tête, par trop fatigués d'une longue course ou d'une dissection trop prolongée, me faisaient éprouver le besoin d'un repos complet, je me rendais sur le rivage, et, couché sur le gazon de quelque berge escarpée, je laissais mes pensées flotter à l'abandon. Oh! vous qui avez conservé quelque peu de ces illusions qu'emportent chaque jour une à une les tourbillons de ce monde, vous qui regrettez ce que vous en avez perdu, allez sur le bord de la mer, et sur ses grèves sonores vous retrouverez à coup sûr quelqu'un de ces rêves dorés qui bercèrent votre jeunesse. Vous surtout qu'a frappés au cœur quelqu'une de ces douleurs poignantes qui décolorent une vie entière, allez, allez sur le bord de la mer. Cherchez quelque plage solitaire, un archipel de Chausey, une île de Bréhat, où ne puissent vous atteindre les exigences de la société, et quand votre ame brisée débordera d'angoisse, gagnez quelque roche élevée d'où l'œil embrasse à la fois le ciel et l'océan : prêtez l'oreille à ces grandes harmonies que les vents et les flots semblent tantôt murmurer à voix basse, tantôt entonner en rugissant; laissez vos yeux suivre jusqu'à l'horizon les ondulations capricieuses des vagues, et quand elles se confondront avec les figures fantastiques des nuages, que vos yeux les suivent encore jusqu'au ciel où elles semblent mon-

ter. Abandonnez-vous au sentiment de l'infini qui s'emparera de tout votre être, et bientôt vos larmes couleront moins amères; vous comprendrez que, pour adoucir nos peines dans ce monde, rien ne vaut la contemplation de la nature et le spectacle sublime de la création qui nous ramène au créateur.

Souvent le crépuscule vint me surprendre au milieu de mes rêveries; souvent la nuit m'enveloppa de ses ombres et étendit sur ma tête son dais de sombre azur semé de constellations. Alors je voyais dans le lointain scintiller aussi une étoile allumée par la main de l'homme : je reconnaissais le fanal des Héhaux, ce phare dont tous les marins me parlaient avec enthousiasme, et dont pendant la journée je voyais la tour se dessiner comme une ligne noire sur la teinte blanchâtre du ciel. Je ne voulais pas quitter Bréhat sans le visiter. Quelques consultations m'avaient assuré la bonne volonté du lieutenant des douanes : je le priai de m'y conduire, et, par un beau jour d'octobre, nous partîmes du port de la Corderie sur une péniche que manœuvraient six robustes matelots. Le temps était admirable; le ciel sans nuages se reflétait dans l'Océan uni comme une glace et semblait en doubler la profondeur. Sous la double impulsion d'un vent léger qui gonflait nos deux petites voiles carrées, et du rapide courant que le reflux imprimait aux flots du Kerpont, notre péniche glissait sur les lames comme un traîneau sur la neige glacée. Parfois seulement nous traversions un remou tumultueux qui secouait en tout sens notre frêle embarcation, et nous révélait le voisinage de quelque rocher sous-marin; puis nous retrouvions une mer calme, et, sans avoir conscience de la vitesse de notre marche, nous voyions Bréhat s'enfoncer à l'arrière, tandis qu'à l'avant de notre chaloupe quelque roche, quelque île nouvelle semblait à chaque instant poindre des flots.

Dirigeant d'abord notre course vers le nord, nous laissâmes sur la gauche l'île de Saint-Modé, avec ses batteries où dorment, couchées sur le gazon, de lourdes pièces de gros calibre, prêtes à se réveiller au premier signal de guerre et à protéger de leurs boulets rouges l'entrée de la rivière de Pontrieux; avec sa chapelle, dont les saintes reliques ont, au dire des crédules habitans du voisinage, la vertu de chasser de l'île toute espèce d'insectes parasites. Nous filâmes ensuite rapidement entre Pen-ar-rest et le plateau des Sirlots, dont les roches cachées semblent autant de piéges tendus aux navires qui se rendent de Brest à Pontrieux. Portant alors au nord-est, nous vînmes côtoyer Roch-Louet et ses écueils, que rattache à la côte, distante de trois quarts de lieue, une digue naturelle de galets roulés, appelée le *Sillon*,

et qu'ont élevée les deux courans opposés, qui vont et viennent deux fois par jour dans les anses de Pontrieux et de Tréguier. Ici la marée nous abandonna : le vent tomba tout-à-fait, nos voiles vinrent battre le long de leurs mâteraux. Aussitôt nos marins se mirent à l'œuvre, et sous les coups cadencés de leurs longs avirons la péniche reprit sa course rapide, en laissant derrière elle un sillage blanchi d'écume. A mesure que nous approchions des Héhaux, le phare semblait s'allonger. Il élevait plus haut dans le ciel sa colonne de granite, sa lanterne de verre, protégées par cette baguette magique qui va jusqu'au sein des nuages chercher et éteindre la foudre. Bientôt nous abordâmes et pûmes contempler à notre aise le rocher géant que la main de l'homme a construit de toutes pièces sur ces *Épées de Tréguier*, naguère si redoutées des navigateurs, aujourd'hui guides certains du matelot pendant les sombres nuits de tempêtes.

Dans nos plus opulentes cités, le phare des Héhaux serait un monument remarquable. Seul au milieu de l'Océan, il acquiert, par cet isolement même, un caractère de grandeur sévère qui impressionne profondément. Qu'on se figure un plateau de granite où les courans et les orages ne permettent pas même aux goëmons de se fixer, et qu'accidentent çà et là quelques rochers aux formes tourmentées, aux flancs profondément sillonnés par les vagues. C'est là qu'est posée la tour. La base, en forme de cône, est surmontée d'une galerie circulaire. La partie inférieure s'évase en dessinant une courbe gracieuse, s'épate sur le sol comme la racine d'une gigantesque plante marine, et enfonce jusqu'au sein de la roche vive ses fondemens taillés au ciseau. Sur ce piédestal de dix-huit mètres de base se dresse un fût de colonne de huit mètres de diamètre, portant, en guise de chapiteau, une seconde galerie dont les appuis et la balustrade de pierre rappellent les machicoulis et les créneaux d'un donjon féodal. Du haut en bas, toute cette partie de l'édifice est en granite blanchâtre, dont les larges pierres, disposées en assises régulières, sont encastrées à queue d'aronde les unes dans les autres. Jusqu'au tiers de l'édifice, les assises sont en outre reliées entre elles par des dés de granite comme tout le reste, qui pénètrent à la fois dans deux pierres superposées. Toutes ces tailles ont été exécutées avec une précision telle que le ciment a été presque inutile pour fermer quelques vides imperceptibles, et que, de la base au sommet, le phare tout entier ne forme qu'un bloc unique, plus homogène, plus compacte peut-être que les roches même qui le supportent. Sur la plate-forme qui couronne cette magnifique colonne, à quarante-cinq mètres au-dessus

du niveau des plus hautes marées, s'élève une petite coupole de pierre à la fois solide et gracieuse, soutenue par des piliers que réunissent de larges vitraux. C'est dans cette cage de verre qu'est placé le fanal, qui porte jusqu'à neuf lieues en tout sens sa large ceinture de lumière.

Pendant le reflux, la mer se retire et laisse à découvert au pied du phare quelques centaines de mètres carrés; à l'heure du flux, elle le baigne de toutes parts. Alors la tour des Héhaux se dresse seule et isolée au milieu des flots, comme un défi jeté au démon des tempêtes par le génie de l'homme. Parfois on dirait que, sensibles à l'outrage, le ciel et la mer se liguent contre l'ennemi qui les brave par son impassibilité. Les vents impétueux du nord-ouest rugissent autour du fanal et lancent contre ses solides vitraux des torrens de pluie, des tourbillons de grêle ou de neige. Sous l'impulsion de leur souffle irrésistible arrivent du large des lames gigantesques, dont le sommet atteint quelquefois jusqu'à la première galerie; mais ces masses fluides glissent sur les surfaces rondes et polies du granite, qui ne leur laissent aucune prise : elles passent en lançant jusque par-dessus la coupole de longues fusées d'écume, et vont déferler en mugissant sur les roches de Stallio-Bras ou sur les galets du Sillon. Le phare supporte ces terribles assauts sans en être ébranlé. Cependant il s'incline comme pour rendre hommage à la puissance de ses adversaires. Les gardiens m'ont assuré que, lors d'une violente tempête, les vases à huile placés dans une des chambres les plus élevées présentent une variation de niveau de plus d'un pouce, ce qui suppose que le sommet de la tour décrit un arc de près d'un mètre d'étendue. Au reste, cette flexibilité même semble être un gage de durée. Du moins on la retrouve dans plusieurs monumens qui bravent depuis des siècles les intempéries des saisons. La flèche de Strasbourg, en particulier, courbe sous le souffle des vents ses longues ogives, ses sveltes colonnettes, et balance sa croix à quatre pointes, élevée à quatre cent quarante pieds au-dessus du sol.

Construire un monument sur ces roches où semblent se donner rendez-vous toutes les tempêtes de l'horizon, c'était fonder en pleine mer. On comprend ce que pouvait paraître avoir d'impraticable un pareil projet. Trois campagnes ont suffi cependant pour jeter les fondemens de la tour, pour poser la clé de la coupole. En vain les difficultés de tout genre sont venues en aide aux vents et aux flots : l'industrie humaine est sortie victorieuse de la lutte, et malgré mille peines, malgré mille dangers, pas un accident grave, portant sur les hommes ou sur les choses, n'est venu troubler la joie du triomphe.

Une seule fois, les prévisions de la science se trouvèrent en défaut. Pour faciliter l'arrivage des pierres qu'il fallait aller chercher à plusieurs lieues, et façonner à Bréhat, l'habile ingénieur qui avait fourni tous les plans, qui en surveillait l'exécution, voulut construire un débarcadère en bois sur le lieu même du travail. Quelques vieux marins firent vainement des objections à ce projet. M. Reynaud ne connaissait pas encore la mer, et fier d'avoir dompté le courant de fleuves rapides, il comptait sur ses poutres massives reliées par des crampons de fer et de bronze. Il fut bientôt forcé de reconnaître son erreur. Un jour, l'Océan se leva, et deux marées suffirent pour disperser comme des brins de paille ces lourds et solides matériaux. Le savant élève de nos écoles dut alors accepter les conseils d'un obscur charpentier de Bréhat. Une chèvre fut placée sur un rocher à pic, au pied duquel pouvaient arriver les gabarres, et l'on transporta les matériaux à l'aide d'un chemin de fer jeté sur le précipice qui séparait ce débarcadère naturel de l'emplacement de la tour.

Nous venons d'admirer l'extérieur du phare; suivez-moi maintenant dans l'intérieur, à l'aide de cette échelle formée de barreaux de cuivre enchâssés dans la pierre. Donnons en passant un coup d'œil à ces lourdes portes de bronze qui ferment hermétiquement l'entrée, et pénétrons sous ces voûtes qu'on dirait taillées à vif dans le roc. Nous sommes au premier étage. Autour de nous sont les magasins de bois, de cordages, et la menuiserie. Au-dessus nous trouvons les caisses de zinc renfermant la provision d'huile qui doit alimenter le fanal, et l'eau destinée à la boisson des gardiens. Au troisième étage sont placés la cuisine, le garde-manger de plain-pied avec la première galerie. Passons rapidement devant les trois chambres destinées aux gardiens; elles sont simples et propres sans rien offrir de remarquable. Mais nous voici au septième étage, et nous allons nous reposer un instant dans ce petit salon octogone lambrissé, parqueté, ciré. C'est la chambre destinée aux ingénieurs qui viennent inspecter le phare. Ici, au milieu de l'Océan, à cent pieds au-dessus des vagues, vous trouvez réunis le comfortable et presque l'élégance d'un appartement parisien. Voici des cadres à l'anglaise pour passer la nuit; voici des meubles d'acajou, une cheminée de bronze et de marbre. Vous reconnaissez dans les moindres dispositions l'intelligente économie qui préside à l'emménagement des navires, et sait doubler l'espace disponible en mettant à profit le moindre recoin.

Reprenons maintenant la spirale de pierre qui nous a conduits jusqu'ici; nous allons entrer dans la partie de l'édifice plus particulière-

ment destinée au service spécial de la tour. Le huitième étage renferme des vases à huile, des verres, des lampes de rechange, puis quelques beaux instrumens destinés aux observations météorologiques, un thermomètre, un baromètre, un chronomètre. Ici se termine l'escalier que nous venons de gravir, et sa cage est fermée par une voûte plate que supporte un mince pilier. Pour nous élever plus haut, il faut monter cette échelle de fonte, et nous arrivons dans la chambre de quart où chaque nuit veille un des gardiens. Vous jetez autour de vous des regards de surprise, vous ne comprenez rien à ces revêtemens, à ces incrustations de marbres de diverses couleurs qui couvrent la voûte, les murs, le parquet lui-même. Ce luxe, qui vous semble si fort hors de sa place, n'est pourtant que de la nécessité. L'appareil d'éclairage pénètre dans la chambre où nous sommes par une ouverture circulaire du plafond. Dès-lors une propreté minutieuse devenait nécessaire et ne pouvait s'obtenir qu'à l'aide de ces surfaces parfaitement polies. Franchissons enfin cette dixième et dernière série de marches. Nous voici sous la coupole, et vous avez sous les yeux un de ces magnifiques présens que la science fait de temps en temps aux hommes comme pour répondre à cette question décourageante qu'on lui adresse si souvent dans le monde : — A quoi bon? — Vous voyez l'appareil d'éclairage d'un *phare de premier ordre à feu fixe*. Ici je crois que quelques explications deviennent nécessaires pour vous faire comprendre la destination et l'effet des diverses parties d'un instrument où vous n'apercevez d'abord qu'une sorte de grand tonneau de verre dont les cercles seraient figurés par des prismes de la même substance, et qui porterait en dessus comme en dessous des espèces de jalousies formées de plusieurs rangs de petites glaces inclinées.

Bien plus adonnés à la navigation qu'on ne le croit d'ordinaire, les anciens avaient reconnu dès la plus haute antiquité la nécessité de signaux qui pussent indiquer aux marins les dangers à éviter, les passages où pouvaient s'engager sans crainte leurs petits navires toujours à portée des côtes. De la mer Noire à l'Océan, presque tous les promontoires étaient surmontés d'autels, de colonnes, de tours d'où s'échappaient pendant le jour des tourbillons de fumée, dont les feux guidaient les matelots pendant la nuit. Presque toujours ces phares antiques étaient en même temps des temples consacrés à quelque divinité dont ils prenaient le nom. Les prêtres qui les desservaient étaient les astronomes de ces temps reculés, et donnaient aux navigateurs des renseignemens pour parcourir les côtes voisines. Quelques savans de

nos jours ont cru voir dans cette circonstance l'explication de bien des fables mythologiques. Pour eux, le dieu Protée, consulté par Ménélas à son retour de la guerre de Troie, n'est plus qu'un de ces phares antiques que le prince grec, égaré dans sa route, vint reconnaître, et où il reçut les instructions nécessaires pour regagner sa patrie. Pour eux, l'œil unique des cyclopes rappelle les feux allumés sur les caps de la Sicile, et la tradition qui veut que ces géans aient expiré sous les flèches d'Apollon signifie qu'au lever du soleil on éteignait ces signaux pour la plupart inutiles en plein jour. Ces édifices étaient souvent très considérables; et la hauteur du phare élevé par Sostrate de Gnide, trois cents ans environ avant l'ère chrétienne, sur la côte basse d'Alexandrie, dépassait de beaucoup celle de toutes nos tours modernes.

Cette élévation exagérée n'était nullement nécessaire pour obtenir le but proposé. Pour qu'un fanal se voie du plus loin possible, la difficulté ne consiste pas à le placer très haut, mais bien à donner à la lumière une intensité telle qu'elle puisse traverser sans s'affaiblir outre mesure des espaces considérables. Or, sous ce rapport, les phares antiques, éclairés par des feux ordinaires, étaient des plus défectueux, bien que suffisans peut-être pour le timide cabotage, seul mode de navigation usité à cette époque. Lorsque la connaissance plus approfondie des étoiles, lorsque l'invention de la boussole eurent ouvert aux marins toute la surface des mers, le nombre des signaux put être diminué sans inconvéniens, en même temps qu'il était nécessaire d'en augmenter la portée. Dès-lors, le problème devenait complexe; il fallait augmenter l'intensité de la lumière, il fallait réunir les rayons qui, s'échappant en tout sens, se perdent dans l'espace, plongent au pied du phare ou éclairent en pure perte les terres voisines, et les ramener horizontalement vers la mer.

Bien des tentatives furent faites dans ce double but. La substitution des lampes à double courant d'air, inventées par Argand, fut un premier progrès. Un Anglais nommé Hutchinson imagina le premier, vers le commencement du XVIIe siècle, de placer derrière ces lampes un miroir métallique qui ramenait en avant une partie des rayons égarés. Un Français, le chevalier de Borda, porta au plus haut degré de perfection ce mode d'éclairage, en employant comme réflecteur un miroir *parabolique*, qui doit à la courbure particulière de ses parois la propriété d'envoyer dans la même direction tous les rayons émanés d'un centre lumineux placé à son foyer, et de projeter ainsi en avant une sorte de cylindre composé de tous les rayons partis de ce centre.

Mais cet avantage même entraînait un inconvénient des plus graves. Ce cylindre de lumière présentait à peu de chose près le même diamètre que le miroir lui-même. Comparé à l'espace des mers, ce n'était plus qu'un simple rayon dans la direction duquel il fallait se trouver placé pour apercevoir le phare. L'invention de Borda aurait donc été inutile sans une idée fort ingénieuse due à un ancien maire de Calais nommé Lemoine. Celui-ci imagina de placer l'appareil de Borda sur un axe mobile dont le mouvement de rotation présente successivement le miroir vers tous les points de l'horizon. L'observateur placé à une grande distance n'aperçoit le phare que pendant le temps employé par le cylindre de lumière réfléchie pour passer devant ses yeux, puis il tombe dans l'obscurité. Cette dernière circonstance, bien loin de nuire à l'effet qu'on se propose, présente au contraire de grands avantages. En disposant autour d'un même axe un certain nombre de réflecteurs munis chacun de sa lampe particulière, on obtient à chaque révolution de la machine autant d'éclats lumineux qu'il y a de miroirs, et entre chacun d'eux il reste un espace de temps où l'on est plongé dans les ténèbres. En variant le nombre et la durée de ces intervalles, on peut individualiser pour ainsi dire un certain nombre de phares, condition bien essentielle à remplir, puisque seule elle permet aux navires qui arrivent du large de reconnaître le point précis de la côte qui se trouve en vue, et par suite de se diriger en conséquence. Ces phares, dont le fanal paraît et disparaît ainsi alternativement, sont appelés *phares à feu tournant* ou *phares à éclipses*.

Malheureusement, l'éclairage de Borda ne s'applique qu'aux phares de cette espèce. On ne peut pas l'employer dans les *phares à feu fixe*, c'est-à-dire dans ceux qui doivent être visibles à la fois de tous les points de l'horizon. Ces derniers sont pourtant nécessaires, car on ne peut varier assez les éclipses et les éclats pour donner à chaque fanal un caractère particulier propre à le distinguer de tous les autres. Il restait donc beaucoup à faire. Depuis bien des années, il existait en France une commission des phares, dont les membres, occupés de mille autres fonctions, n'avaient presque rien fait pour la solution du problème, lorsque M. Arago proposa de se charger des expériences, à condition qu'on lui adjoindrait M. Mathieu, et Fresnel, que ses admirables découvertes sur les propriétés de la lumière semblaient désigner d'avance pour s'occuper de cette question. Grace au zèle désintéressé de ces trois hommes de science, on obtint de rapides et nombreux progrès. MM. Arago et Fresnel, en suivant les idées de Rumfort, perfectionnèrent d'une manière tout inattendue la lampe

à double courant d'air. Ils construisirent des appareils à quatre mèches concentriques abreuvées d'huile par un mouvement d'horlogerie dont le pouvoir éclairant est tellement considérable, qu'un seul d'entre eux équivaut à vingt-deux des meilleures lampes Carcel. Fresnel substitua aux miroirs de Borda, où la lumière est concentrée *par réflexion*, des lentilles que les rayons traversent et qui les amènent par *réfraction* dans la direction voulue. C'était toute une révolution.

La surface la mieux polie, frappée par une certaine quantité de lumière, en absorbe à peu près *la moitié*. L'autre moitié seule est réfléchie, et par conséquent peut être utilisée. En traversant une glace d'épaisseur médiocre, la même quantité de lumière ne diminue que d'*un vingtième* environ. Ces faits bien connus avaient déjà fait essayer en Angleterre l'emploi des lentilles de verre semblables à celles qui arment une loupe ordinaire. Or, en leur conservant cette forme, on était obligé de leur donner beaucoup d'épaisseur, et dès-lors la lumière, en les traversant, s'éteignait encore plus que dans les réflecteurs métalliques. Aussi cette tentative, dont l'auteur même est inconnu, n'avait-elle eu aucune suite. Afin de surmonter cette difficulté, Fresnel eut l'idée de décomposer ses lentilles en plusieurs élémens. Celui du centre fut une lentille ordinaire d'un assez faible diamètre, et par conséquent peu épaisse. Il forma les autres avec des prismes disposés tout autour en cercles concentriques, et dont les courbures étaient façonnées de manière que leur foyer coïncidait avec celui de la lentille elle-même. Tailler et polir ces grands cercles de verre eût été chose impossible : Fresnel les construisit de pièces séparées qu'il réunit avec de la colle de poisson. Ainsi se trouva réalisée une des conceptions de notre illustre Buffon, dont le génie semble avoir embrassé toutes les sciences. Lui aussi avait eu la pensée de faire des *lentilles à échelons;* mais, croyant nécessaire qu'elles fussent d'un seul morceau, il en avait regardé l'exécution comme impossible. La gloire de l'invention revient donc tout entière à Fresnel, et celui à d'autant plus juste titre, qu'il ignora les idées de Buffon jusqu'au moment où il eut réalisé ses propres conceptions théoriques.

Pour comprendre toute la supériorité du nouveau mode d'éclairage sur celui que donnent les miroirs de Borda, il suffit de jeter les yeux sur les chiffres suivans : une lentille à échelons, de 75 centimètres de diamètre, éclairée par une seule lampe à quatre mèches, porte les rayons à 12 lieues de distance; elle projette vers l'horizon 8 fois plus de lumière que le meilleur réflecteur, et l'effet qu'elle produit dans la

direction de son axe est égal à celui que donneraient 4,000 becs de gaz réunis.

Les lentilles que nous venons de décrire ne sont applicables qu'à des feux tournans, et sous ce rapport elles ressemblent aux miroirs paraboliques; mais un des grands avantages du système nouveau est de pouvoir être également employé pour les feux fixes. Il suffit, pour cela, de métamorphoser la lentille en un anneau renflé dans son milieu, puis de placer au-dessus et au-dessous un nombre suffisant de prismes analogues à ceux dont nous avons parlé plus haut. De cette manière, la lumière est lancée à la fois vers tous les points de l'horizon; seulement, au lieu d'être réunie en cylindre, elle forme une espèce de nappe horizontale. On comprend dès-lors que les phares à feu fixe ne sauraient avoir autant de portée que les phares à feu tournant. En effet, dans les deux appareils, la lampe est entourée par un anneau de verre de même hauteur, qui reçoit dans les deux cas à peu près la même quantité de lumière. Or, tandis que dans les phares à éclipses cette lumière est concentrée par les lentilles dans huit ou dans seize directions seulement, dans les phares à feu fixe elle se répand en liberté sur tous les points du cercle, et, éclairant une surface bien plus grande, elle s'affaiblit d'autant.

La lampe placée au centre d'un appareil fixe ou mobile envoie des rayons en tout sens; par conséquent, une grande partie passe au-dessus et au-dessous des lentilles. Pour éviter cette perte, Fresnel avait proposé de les recueillir sur des prismes réflecteurs qui ont la propriété de ne détruire qu'une faible quantité de la lumière qui les traverse. Cette idée a été appliquée, en effet, aux phares de petite dimension; mais on avait jusqu'à présent regardé comme impossible de travailler des prismes courbes d'une dimension suffisante pour pouvoir servir aux phares de premier rang. On remplaçait ces prismes par un système de glaces étamées concaves, disposées par zones horizontales au-dessus et au-dessous de l'appareil. Or, nous avons vu plus haut que la moitié de la lumière se trouve détruite par ce mode de réflexion; il était donc vivement à désirer que les anneaux prismatiques fussent exécutés sur une grande échelle. Un artiste de Paris vient de résoudre ce problème, regardé jusqu'à lui comme insoluble. Dans une des dernières séances de l'Académie des Sciences, M. François jeune a présenté un des huit fuseaux qui, par leur réunion, formeront la coupole réfléchissante du phare de Sherivore en Écosse, et qui sera construite entièrement d'après les idées de Fresnel. On comprendra toute l'im-

portance de ce perfectionnement, quand on saura que la lumière réfléchie par les glaces étamées était égale à celle que produisent 133 becs de gaz, et que celle que renvoie la coupole de M. François est représentée par 214 becs, ce qui donne une augmentation de 81 becs de gaz pour l'effet utile.

Les premières recherches de MM. Arago et Fresnel datent de 1819; quatre ans après, la lampe à mèches concentriques était inventée, les lentilles à échelons éprouvées, et l'on faisait l'essai du nouveau mode d'éclairage sur la tour de Cordouan, élevée à l'embouchure de la Gironde, sur ce même phare qui un siècle environ auparavant avait porté le premier feu à éclipses et à miroirs paraboliques. Le résultat répondit à toutes les espérances, et en 1825, à la suite d'un rapport remarquable du contre-amiral de Rossel, un plan général fut adopté pour l'éclairage des côtes de France. Vingt-sept phares de premier ordre ont été distribués sur cet espace d'environ quatre cents lieues. Ce sont ces phares qui, comme autant de sentinelles avancées, apprennent aux marins arrivant de la haute mer le nom de la côte voisine. Pour cela, ils ont été disposés de telle sorte, que toujours un feu fixe se trouve entre deux feux tournans, bien distincts l'un de l'autre. Cinq phares de second ordre, dix-sept du troisième et trente-cinq feux de port croisent leurs lumières dans les intervalles laissés entre les phares du premier rang, révèlent les dangers toujours plus multipliés à mesure qu'on approche de la terre, et indiquent les passes abordables. Partout les miroirs à réflexion font place aux appareils lenticulaires. Les autres peuples suivent l'exemple donné par la France : ils avaient copié jadis les appareils tournans de Lemoine, les réflecteurs de Borda; ils nous empruntent aujourd'hui les lentilles de Fresnel, la lampe de Fresnel et d'Arago, et c'est de Paris même que partent presque tous les appareils destinés à éclairer leurs rivages. Ainsi nous pouvons dire avec un juste orgueil que c'est de notre patrie que sont venus tous les progrès essentiels faits dans la question la plus importante peut-être pour la sécurité de la navigation, et par suite pour les intérêts du commerce et de l'humanité.

Après avoir examiné et admiré dans ses moindres détails le magnifique phare des Héhaux, je regagnai Bréhat et repris mes occupations journalières. Cependant la mauvaise saison arrivait à grands pas; je revenais souvent de mes courses trempé de pluie et transi de froid; il fallut songer au départ. Mon brave lieutenant de douanes mit encore une fois sa péniche à mon service, et je quittai Bréhat riche en des-

sins, en notes, en collections d'animaux soigneusement logés dans des tubes remplis d'alcool. Le trajet fut aussi heureux que rapide, et sans presque m'arrêter je me dirigeai vers Saint-Brieuc par la même route que j'avais parcourue trois mois auparavant. La campagne était belle encore; pourtant le déclin de l'année se faisait sentir et donnait au paysage cette physionomie douce et mélancolique si chère aux ames rêveuses. Les mille nuances de l'automne remplaçaient la livrée brillante, mais uniforme du printemps; les chênes commençaient à livrer au vent quelques feuilles jaunies; les oiseaux étaient partis avec les fleurs : de ces dernières, il ne restait que les corolles d'or des genêts mêlées aux grappes purpurines des bruyères, et, distincts sur le premier plan, ces arbustes, en mariant de loin leurs couleurs, revêtaient les collines d'une riche teinte d'ocre qu'animaient encore pour moi les rayons du soleil couchant.

A. DE QUATREFAGES.

DE

LA DISCUSSION DE L'ADRESSE

ET

DE LA SITUATION DES PARTIS.

Il y a six semaines, au moment où la session s'est ouverte, les ministres et leurs amis étalaient en tous lieux une confiance présomptueuse. A les entendre, la politique du cabinet avait remporté, au dehors comme au dedans, une victoire éclatante et définitive, une victoire telle que les adversaires de cette politique devaient eux-mêmes reconnaître leur défaite et se condamner au silence. Jamais d'ailleurs l'opinion publique n'avait été plus satisfaite, la vie politique plus éteinte, l'opposition plus divisée et plus impuissante. C'est tout au plus si deux questions spéciales, celle de l'Université et celle des légitimistes, pouvaient soulever quelques débats dans la chambre. Sur tout le reste, le cabinet n'avait pas un mot à dire. Il lui suffisait de monter au Capitole et de rendre grace à la fortune.

Assurément, cette opinion n'était pas celle des hommes politiques de quelque valeur, de ceux dont l'œil est assez pénétrant pour saisir la

réalité à travers de vaines apparences. Sous quelques faux semblans plus ou moins spécieux, ces hommes distinguaient très nettement une politique stérile au dedans, faible au dehors. Ils savaient aussi qu'une telle politique, quel que fût son succès passager, ne peut convenir long-temps à la France, dont elle mine, dont elle détruit à la fois la grandeur et les institutions; mais au milieu de l'abattement des esprits et de la fièvre des intérêts privés, ces hommes doutaient que le jour du réveil fût venu. S'ils comptaient faire entendre de généreuses protestations, c'était donc sans espoir d'un résultat immédiat et pour préparer un meilleur avenir; c'était aussi pour accomplir leur devoir envers eux-mêmes et envers leur pays. Ainsi, ministériels et opposition, tout le monde s'accordait sur un point : c'est que le cabinet n'était pas quant à présent sérieusement menacé, et que, selon toute probabilité, il traverserait facilement la session.

Depuis ce moment, aucun évènement extérieur ou intérieur n'est survenu. De plus, une adresse préparée par une commission presque exclusivement ministérielle a été votée sans un seul amendement. Cependant il n'est personne qui ne sente que la situation respective des partis est notablement modifiée. Il n'est personne qui ne voie que le parti ministériel, malgré sa victoire, est inquiet, troublé, travaillé par de sourds mécontentemens et des divisions intestines, tandis que l'opposition, malgré sa défaite, est pleine de confiance, d'énergie, d'activité. Il n'est personne enfin qui ne dise que le cabinet a reçu de cruelles blessures et qu'il est douteux qu'il y survive long-temps. D'où vient un changement si prompt et si complet?

Beaucoup de causes y ont concouru; mais ces causes peuvent toutes se réduire à deux. L'opposition, malheureusement divisée depuis dix-huit mois, a senti le besoin de se réorganiser, et s'est réorganisée. Le ministère a trouvé le moyen d'accumuler en trois semaines plus de fautes qu'il n'en aurait fallu jadis pour tuer trois ou quatre cabinets, des fautes qui ont fait toucher au doigt les erreurs fondamentales et les vices de sa politique. La réorganisation de l'opposition et les fautes récentes du ministère, voilà donc les deux faits qu'il s'agit d'abord d'examiner et de mettre en lumière. Il sera bon de rechercher ensuite ce qu'il convient de faire dans la situation nouvelle des partis, et comment la France peut sortir d'une situation pleine de difficultés et de périls.

En 1842, après une session où les diverses nuances de l'opposition constitutionnelle avaient paru se réunir sur un terrain commun, la chambre, on le sait, fut dissoute, et toutes les opinions durent se sou-

mettre au jugement du pays. Bien que partiellement faussé par de déplorables manœuvres, ce jugement fut tel que la retraite du ministère paraissait inévitable, quand un affreux malheur vint soudainement frapper la France, et confondre dans un sentiment commun tous les hommes dévoués au gouvernement de juillet. La question ministérielle disparut aussitôt devant la question dynastique, et l'opposition constitutionnelle tout entière consentit à ajourner ses justes griefs jusqu'au jour où la loi aurait, autant que possible, comblé le vide qui s'était fait auprès du trône et assuré l'avenir. C'était une noble, une bonne résolution, et qui devait porter ses fruits. Malheureusement, au dernier moment, une dissidence imprévue éclata entre la gauche et le centre gauche, non sur la personne ou les pouvoirs du régent futur, mais sur la manière dont la régence devait être constituée. Plus malheureusement encore, cette dissidence fut commentée, exploitée, envenimée, de telle sorte qu'entre les deux partis qui font la force de l'opposition, la bonne harmonie cessa d'être aussi complète. C'est dans cette situation que s'ouvrit la dernière session et que le ministère dut pour la première fois expliquer sa politique devant la chambre nouvelle et la faire approuver.

Voici, je crois, quelle était, à cette époque, la statistique réelle de la chambre. Las de soutenir une politique qui n'était pas la leur, M. Dufaure, M. Passy et leurs amis avaient définitivement rompu avec le ministère et passé dans les rangs de l'opposition. En joignant leurs votes à ceux des diverses oppositions, on arrivait à 220 voix; mais il n'en faut pas conclure que les 239 voix qui restaient appartinssent au ministère. Sur ces 239 voix, le ministère n'en pouvait revendiquer que 200 à peu près. Il y avait donc entre le parti ministériel et l'opposition trente à quarante députés peu bienveillans pour le ministère, peu disposés à l'appuyer, mais qui n'étaient pas encore décidés à le renverser. Je ne crois pas me tromper en affirmant que, si les deux fractions principales de l'opposition eussent été unies alors comme l'année précédente, la plupart de ces députés flottans se seraient joints à elle et auraient donné force au jugement du pays. Pourtant, il faut en convenir, les divisions plus apparentes que réelles de l'opposition constitutionnelle faisaient craindre son triomphe, et le silence des uns, comme les discours des autres, pouvaient inspirer sur les difficultés du lendemain d'assez légitimes inquiétudes. Le jour où la question de cabinet se posa sur les fonds secrets, le ministère, à sa grande surprise, eut donc 45 voix de majorité.

On pourrait, en décomposant cette majorité, retrancher encore

quelques-unes de ces 45 voix; mais ce serait un travail stérile, et il est plus simple de reconnaître qu'à cette époque il y avait dans la chambre, au moins jusqu'au jour où l'opposition reconstituée serait en mesure de prendre elle-même le pouvoir, une majorité décidée à laisser vivre le cabinet. Cette majorité était-elle également décidée à le laisser gouverner? C'est une autre question. M. Duchâtel, qui paraît penser qu'un cabinet, quand il vit, gouverne toujours assez, a trouvé la distinction fort ridicule. « Fallait-il donc, s'est-il écrié, que le cabinet se retirât parce que la loi des monnaies était rejetée? » Non sans doute; toutefois, en parlant ainsi, M. Duchâtel oubliait qu'outre la loi des monnaies, et sans rappeler l'enquête électorale et le droit de visite, le cabinet avait vu rejeter ou modifier profondément dans le cours d'une seule session quatre lois de chemin de fer, la loi du roulage, la loi du rachat des canaux, la loi des sucres, la loi des ministres d'état, le crédit pour les établissemens de l'Inde, ainsi que plusieurs autres crédits, c'est-à-dire à peu près toutes les lois d'un grand intérêt politique ou matériel. Il oubliait que dans les deux questions même qu'il lui plaisait de citer après coup comme questions de cabinet, celle de l'effectif et celle des îles Marquises, le ministère n'avait pu entrer au port qu'en jetant à l'eau une portion de son bagage. Il oubliait enfin qu'à une époque peu éloignée, M. Guizot et lui s'étaient fait une arme contre un autre ministère d'échecs bien moins graves et bien moins nombreux.

Quoi qu'il en soit, puisque le ministère d'une part et la majorité de l'autre trouvaient cette situation suffisamment digne et régulière, rien n'empêchait qu'elle se prolongeât en 1844 comme en 1843, surtout si, en 1844 comme en 1843, l'opposition restait désunie et presque silencieuse. Quand, au lieu de concentrer tous ses efforts sur quelques points, l'opposition se plaît à les diviser, à les éparpiller selon le caprice de chacune des fractions qui la composent; quand, ce qui est plus fâcheux encore, elle dépense en rivalités, en jalousies intestines, tout ce qu'elle a de puissance et de vitalité, il est bien clair en effet que le parti du ministère en profite pour se grossir et se consolider. En outre, l'expérience de tous les temps démontre que, dans les gouvernemens représentatifs, l'opposition ne vit et ne se fortifie que par la parole publique. L'opposition n'a point entre les mains la masse d'emplois et de faveurs à l'aide desquels le pouvoir est maître de satisfaire les ambitions et les vanités individuelles. Elle ne dispose pas davantage de tous ces fonds communs, qui, distribués plus ou moins arbitrairement dans le pays, entraînent et modifient tant de convictions.

Elle ne trouve pas enfin dans une hiérarchie régulièrement établie un instrument tout fait de discipline et de cohésion. Pour agir sur le pays comme sur elle-même, elle n'a qu'un moyen, la discussion. Si elle renonce à ce moyen, ou n'en use que faiblement et rarement, les opinions lui échappent comme les intérêts, et l'idée de sa défaite définitive pénètre bientôt tous les esprits. Or on sait qu'en France surtout la dispersion suit de près la défaite.

Pour que la nouvelle session ne ressemblât pas à la précédente, deux choses étaient donc indispensables, l'une que les deux principales fractions de l'opposition constitutionnelle oubliassent leur différend de 1842, l'autre que personne ne restât plus sous sa tente, et que la politique ministérielle rencontrât tous ses adversaires à la tribune. Or, il faut le dire à la louange de l'opposition constitutionnelle, elle était tout entière de cet avis quand la session s'est ouverte, et chacun par les mêmes motifs apportait à Paris la même détermination. Sans doute le centre gauche et la gauche constitutionnelle n'ont pas sur certaines questions une opinion identique; mais avant d'en venir à ces questions, il en est beaucoup à résoudre qui ne peuvent être le sujet ou le prétexte d'aucun dissentiment. Or, que dirait-on de deux alliés qui, poursuivant un but commun, mettraient bas les armes devant l'ennemi parce que plus tard ils peuvent cesser de s'entendre? Que dirait-on de deux voyageurs qui, ayant la même route à parcourir, refuseraient de monter dans la même voiture, parce que l'un pense à aller plus loin que l'autre, et que le temps peut venir où ils jugeront à propos de se séparer?

Dès l'ouverture de la session, il resta donc bien entendu qu'on ne donnerait pas plus long-temps au ministère le plaisir d'une dissidence où le présent serait follement sacrifié au passé ou à l'avenir. Il resta bien entendu aussi que chaque parti se produirait à la tribune, et que le pays serait mis en demeure de juger. On sait ce qui s'est passé depuis, et quelle belle, quelle utile discussion est venue consacrer, consolider à la tribune le rapprochement et la réorganisation de l'opposition. Il n'y a point d'exagération à dire qu'au moment où pour la première fois, depuis la loi de régence, M. Thiers a demandé la parole, tout le monde a compris que la situation était gravement modifiée. Elle l'était plus gravement encore quand M. Thiers est descendu de la tribune après avoir, avec tant de fermeté et de modération, relevé son drapeau. A dater de ce moment, il ne restait plus au sein de l'opposition constitutionnelle ni méfiance, ni défaillance, ni hésitation. Tous les liens étaient renoués, et le gouvernement repré-

sentatif rentrait dans sa situation normale, celle où la majorité ministérielle rencontre en face d'elle une minorité fortement constituée, et qui a pour organes ses orateurs et ses hommes d'état principaux.

Il faut pourtant en convenir, cet évènement, tout important qu'il fût, n'eût pas suffi pour ébranler en peu de jours le ministère, si, par une coïncidence singulière, au moment où l'opposition rentrait en campagne avec toutes ses forces, le ministère n'était venu lui-même en aide à l'opposition. Je n'ai pas besoin de dire que le premier secours qu'il lui porta fut au sujet de la dotation.

Je suis, je dois le déclarer d'abord, de ceux qui n'attachent pas une grande importance aux lois de cette nature. Je suis de ceux qui pensent que le pays pourrait mieux placer son esprit de résistance, et que, depuis trois ans notamment, il a laissé passer sans opposition des actes bien plus fâcheux; mais, en même temps, quand à deux reprises déjà l'opinion publique s'est si vivement prononcée, j'ai peine à comprendre qu'on pense encore à lui faire violence pour un si médiocre intérêt. Si pourtant les ministres étaient d'un autre avis, ils avaient une autre conduite à tenir, c'était de prendre la loi à leur compte, et de n'en rejeter sur personne l'impopularité. C'était, en un mot, de déclarer hautement à leurs amis qu'ils voyaient dans cette loi une condition indispensable de l'établissement monarchique, et qu'on ne pouvait la rejeter sans voter en même temps contre le cabinet. Peut-être une telle conduite n'était-elle pas la plus sage, la plus prudente; on ne pouvait du moins lui refuser d'être honorable et constitutionnelle. Dans l'état actuel des partis, il est même assez probable que le succès l'aurait récompensée.

Quoi qu'il en soit, je le répète, il fallait choisir entre deux dangers, entre deux courages. Au lieu de cela, qu'a-t-on fait? Le voici. Là où la dotation plaisait, on s'est engagé, formellement engagé à la présenter dans un assez court délai. Là où la dotation déplaisait, on s'en est justifié, excusé, en alléguant une prétendue nécessité peu constitutionnelle! Les ministres peuvent, si cela leur convient, nier que les choses se soient ainsi passées. Il n'est pas un député qui, dans la salle des conférences, n'ait recueilli de la bouche de leurs amis les plus intimes des confidences telles que celle-ci : « C'est sans doute un grand malheur que la dotation soit présentée, et les ministres le sentent mieux que personne; mais ils ne peuvent pas faire autrement. » Puis cela dit, on entrait dans des détails, dans des explications qu'il ne convient pas de répéter. Ainsi, un ministère qui se dit parlementaire se donnait naïvement comme dominé par une autre volonté que la

sienne. Un ministère qui se croit monarchique mettait directement la couronne en face de la chambre. N'était-ce pas essayer de couvrir une faiblesse par une autre, et manquer à tous les devoirs à la fois?

On doit comprendre maintenant la scène si étrange qui eut lieu dans les bureaux lors de la discussion de l'adresse. Beaucoup de personnes ont cru que les ministres s'étaient concertés d'avance avec les députés qui attaquèrent la dotation. C'est une erreur; mais si la scène n'était pas expressément arrangée, il faut du moins y voir la conséquence des conversations et de l'attitude ministérielles. A force d'entendre les ministres se plaindre du fardeau qui leur était imposé et faire des vœux pour qu'une circonstance heureuse les en débarrassât, à force de les entendre répéter que la résistance devait venir de la chambre même, et qu'après tout l'opinion du parti conservateur serait prise en grande considération, n'était-il pas naturel, inévitable, que es membres de ce parti opposés à la dotation cherchassent le moyen de donner au cabinet une force qu'il ne trouvait pas en lui-même? Si je suis bien informé, avant de préparer la scène des bureaux, on songea à plusieurs moyens, notamment à une lettre ou à une démarche collective. Les bureaux cependant se réunirent pour nommer les commissaires de l'adresse, et l'explosion eut lieu. On sait que la commission acheva l'œuvre en exprimant un vœu unanime pour que le projet dont il s'agit fût définitivement abandonné. On sait aussi quelles singulières réponses le ministère opposa aux interpellations si vives et si pressantes de M. Thiers, de M. Billault, de M. Gustave de Beaumont. « En soi, nous croyons la dotation excellente, et la loi de régence ne saurait, selon nous, recevoir une meilleure consécration. De plus, il nous semble qu'au moment où viennent d'avoir lieu les manifestations de Belgrave-Square, cette mesure a une opportunité toute particulière. D'après cela, nous ne savons pas si nous la présenterons, et, dans tous les cas, ce serait dans un autre temps. » Tel est le résumé fidèle de ce que dirent sur cette question M. Duchatel et M. Dumon. Imagine-t-on des paroles plus étranges, plus imprudentes, qui caractérisent mieux la situation du cabinet?

Maintenant, en présence d'une telle conduite, d'un tel langage, est-il surprenant qu'un souvenir importun ait reparu, et que tout le monde se soit rappelé le temps où M. Guizot, soutenu par la plupart des ministres actuels, reprochait si amèrement au ministère du 15 avril de ne pas couvrir la royauté? C'est donc par le fait du ministère que la question du gouvernement parlementaire, cette question si vivement débattue en 1839, a repris tant d'à-propos. C'est par le fait du minis-

tère qu'elle est devenue le sujet d'abord d'une discussion sérieuse, puis d'un amendement qui, présenté et combattu comme impliquant le refus de concours, n'a pourtant été rejeté qu'à 20 ou 25 voix de majorité. Une fois cette question soulevée, il est d'ailleurs facile de comprendre que l'opinion publique ne l'ait pas restreinte à un seul fait. On s'est demandé si ce qui apparaissait avec clarté dans l'affaire de la dotation n'était pas vrai partout et toujours. Puis on s'est demandé si des ministres dont toute la politique consiste à suivre docilement l'impulsion qui leur est donnée tantôt par un pouvoir, tantôt par l'autre, sont bien propres à diriger au dehors et au dedans les affaires de la France. Assurément il serait insensé de dire qu'un ministère où siégent des hommes comme M. Guizot, M. Villemain, M. Dumon, n'est pas capable de couvrir la royauté; mais il y a deux manières de découvrir la royauté, sans le vouloir ou volontairement, par impuissance ou par calcul. Or, de ces deux manières, la seconde est la plus condamnable, puisqu'elle suppose le pouvoir de bien faire sans la volonté.

La question intérieure, dans ce qu'elle a de plus délicat et de plus fâcheux, avait été ainsi réveillée par la dotation. La question extérieure le fut par le discours de la couronne, dans ce qu'elle a de plus irritable et de plus grave. La politique extérieure du ministère actuel est suffisamment connue, et on ne peut pas dire qu'elle ait été plus mauvaise en 1843 qu'en 1842 ou 1841. Il faut même reconnaître qu'au moment où la session s'est ouverte, les apparences lui étaient assez favorables. Ainsi, en Espagne, la chute d'Espartero pouvait faire espérer que la France reprendrait quelque influence et lutterait à armes moins inégales contre les projets de l'Angleterre. En Grèce, grace à la résolution spontanée et intelligente de M. Piscatory, la France se trouvait associée au grand mouvement national qui venait de faire entrer ce noble pays dans la famille des états constitutionnels. Sur les autres points du globe, tout paraissait à peu près tranquille, et la visite de la reine d'Angleterre, sans avoir toute l'importance que le ministère semblait y attacher, tendait pourtant à effacer de déplorables souvenirs. Si donc, dans le discours de la couronne, le ministère eût parlé de tout cela simplement, froidement, sans en tirer aucune conséquence exagérée, il est probable que l'opposition eût gardé le silence, ou se fût contentée de faire ses réserves pour l'avenir. Malheureusement le ministère, si modeste dans ses actes, n'aime pas à l'être dans son langage. Bien qu'il sût mieux que personne quelle part il avait prise aux évènemens d'Espagne et de Grèce, il ne put résister au vain désir

de s'en parer aux yeux de la chambre et du pays. Il fit plus encore, et sans doute pour reconnaître la visite d'Eu, le principe de l'alliance anglaise, de cette alliance si durement rompue en 1840, fut proclamé de nouveau. Ce n'était rien moins que l'oubli des justes griefs de la France, que l'abandon de la politique défendue par M. Guizot lui-même, et adoptée depuis trois ans par les chambres.

Ainsi, par présomption ou par légèreté, le ministère jetait un défi éclatant à l'opposition et la forçait à rentrer dans la lice. Grace à cet acte hardi, la question extérieure changeait de face, et tout le monde se trouvait placé sur un terrain nouveau. Il ne s'agissait plus de savoir si en 1840 on avait ou non bien fait de reculer devant l'Europe et d'abandonner au premier coup de canon tout ce qu'on avait soutenu. Il ne s'agissait plus de savoir si la politique modeste et tranquille était préférable à une autre politique, et si la France, satisfaite de s'enrichir, devait renoncer désormais à toute espèce de grandeur. Il s'agissait de décider s'il lui convenait d'aliéner son indépendance et de rentrer dans une étroite union avec la puissance même dont elle avait tant à se plaindre. Il s'agissait de rechercher comment ce rapprochement s'était opéré, à quelles conditions, et s'il offrait quelques chances de durée et de sécurité. C'était, on le voit, toute la politique de la France sur laquelle la chambre avait à se prononcer.

Il faut se hâter de dire qu'averti par le mécontentement même de ses amis, le ministère ne tarda pas à battre en retraite. Dans le bon temps du gouvernement représentatif, quand les ministres étaient susceptibles, je me souviens qu'ils se donnaient beaucoup de peine pour que l'adresse reproduisît fidèlement les phrases significatives du discours de la couronne. Ils ne se donnent pas moins de peine aujourd'hui, mais c'est dans un dessein tout contraire : ainsi, dans les bureaux, M. Guizot commença par déclarer qu'il y avait une énorme différence entre *l'entente cordiale* et *l'union intime;* puis, dans les commissions des deux chambres, on travailla à découvrir deux mots qui, sans démentir positivement ceux qu'on avait employés, pussent passer aux yeux de quelques personnes pour les affaiblir et les atténuer. Ce fut donc au Luxembourg une *intelligence amicale,* au Palais-Bourbon un *accord de sentimens;* mais à travers ces transformations successives l'union intime apparut toujours, et le débat ne put être évité. Or, ce débat, voici, en le réduisant à ses termes les plus simples, en quoi il consistait.

En 1840, disait l'opposition, l'alliance anglaise, après quelques années de froideur et de relâchement, s'est rompue par un acte que

M. Guizot qualifiait alors de mauvais procédé, et qu'il veut bien aujourd'hui appeler une offense. Depuis ce moment, M. Guizot lui-même a proclamé à plusieurs reprises que le temps des alliances intimes était passé, et que la politique, non pas temporaire, mais permanente de la France, lui commandait le maintien absolu de son indépendance. Changeant soudainement d'attitude et de langage, M. Guizot vient proposer aujourd'hui de renouer les liens brisés en 1840, et d'aliéner une portion quelconque de cette indépendance, qui, l'an dernier encore, lui paraissait si précieuse. Il vient proposer en outre que l'offensé fasse le premier pas vers l'offenseur. C'est d'abord faire assez bon marché de la dignité de la France et de sa juste susceptibilité. Cela pourrait pourtant se justifier, si un grand intérêt le commandait, et si l'union intime des deux pays avait produit ou devait produire incessamment quelque résultat considérable; mais l'entente cordiale dont on s'applaudit, dans quelle partie du monde existe-t-elle réellement? Si c'est en Espagne, cette entente y est bien nouvelle, bien douteuse, puisque tout récemment encore l'Angleterre soutenait Espartero, et la France les ennemis d'Espartero; puisque, d'ailleurs, en supposant les questions politiques résolues, les questions commerciales subsistent, et que ces questions suffisent pleinement pour entretenir entre les deux pays une constante rivalité. Si c'est en Grèce, il est impossible de ne pas se rappeler qu'il y a quatre mois à peine les deux légations se traitaient en ennemies, et que, si elles marchent d'accord en ce moment, c'est parce que M. Piscatory, en homme d'esprit et de cœur, n'a pas craint, un certain jour, de compromettre sa responsabilité. Que veut-on dire, d'ailleurs, quand on affirme qu'en Grèce comme en Espagne les intentions des deux gouvernemens sont les mêmes, et leurs instructions identiques? Tout le monde sait qu'en Grèce comme en Espagne l'Angleterre a toujours eu, même au temps où l'alliance florissait, des vues opposées à celles de la France. Or, si des deux puissances, l'une a renoncé à sa politique traditionnelle, il est difficile de croire que ce soit l'Angleterre, et si c'est la France, il n'y a pas de quoi se vanter. Quant aux instructions, tout le monde sait encore qu'il y en a toujours de deux sortes, celles que l'on montre et celles que l'on ne montre pas, les unes officielles, les autres confidentielles. Quand, il y a deux ans, M. de Salvandy fut obligé de quitter l'Espagne par suite d'une difficulté d'étiquette, il y avait une lettre ostensible de lord Aberdeen, qui donnait raison à M. Guizot, et chargeait le ministre d'Angleterre à Madrid de soutenir M. de Salvandy. Or, malgré la lettre ostensible, le ministre d'Angleterre à Madrid

faisait précisément le contraire, et dirigeait toute l'intrigue. On n'a pas entendu dire que lord Aberdeen ait jugé à propos de destituer ou même de blâmer M. Aston. C'est un avertissement dont au besoin M. Lyons et M. Bulwer ne manqueront pas de profiter. Le ministère, au reste, n'est pas à cet égard aussi dupe qu'il veut le paraître, et, au moment même où il célèbre l'entente cordiale, il sait qu'à Athènes, comme à Madrid, il existe déjà entre les deux légations quelques germes de méfiance et de désaccord. Il sait que dans un temps prochain, quand la situation sera plus régulière ou plus troublée, ces germes se développeront, et que la vieille lutte recommencera. Au surplus, une occasion s'est présentée récemment de mettre à l'épreuve l'entente cordiale, et de voir si elle peut porter quelques fruits. Une des provinces qui forment en quelque sorte l'avant-garde de la civilisation, la Servie, avait fait une révolution toute nationale, toute populaire, et choisi un prince nouveau avec l'approbation de la Porte ottomane; mais la Russie, sous un vain prétexte et contre le vrai sens des traités, a voulu que la révolution fût réprimée et l'élection annulée. C'était une atteinte manifeste aux libertés de la Servie, aux droits de la Porte. La Servie et la Porte se sont donc unies pour invoquer contre la Russie l'appui des autres puissances. Cet appui, la France était disposée à le donner si l'Angleterre eût voulu se joindre à elle; mais l'Autriche, toujours dominée par la Russie, ne s'en souciait pas, et l'Angleterre a préféré l'avis de l'Autriche à celui de la France. Qu'a fait alors la France? Fidèle à l'entente cordiale, la France a bien vite joint ses conseils à ceux de l'Angleterre, et contraint la Porte à céder. Elle a même fait plus, dans le but sans doute de prouver son influence. Il y avait en Servie deux ministres populaires, amis particuliers du prince élu, et dont la Russie demandait l'éloignement. La France, par l'intermédiaire de son consul à Belgrade, leur a conseillé de s'éloigner, en prenant l'engagement de les faire bientôt rappeler. Par un sentiment tout patriotique, les deux ministres se sont éloignés, et, comme depuis un an la France ne paraît plus songer à eux, c'est à la Russie elle-même que leurs amis s'adreesent en ce moment pour obtenir leur rappel. Que la Russie l'accorde ou le refuse, elle n'en a pas moins gain de cause.

Ici des dissidences à peine dissimulées, là un accord tel quel, mais un accord stérile, inactif, voilà l'entente cordiale. Si de l'énumération des faits on passe à l'appréciation, on trouve d'ailleurs qu'il ne peut en être autrement. Pour qu'une alliance soit quelque chose de sérieux, il faut qu'elle repose sur des principes ou sur des intérêts; or,

quant aux principes, la chute des whigs et l'avénement des tories ont notablement changé la situation. Certes la France n'a pas à se louer des whigs, qui, contrairement à leur vieille politique, sont devenus en 1840 ses adversaires les plus acharnés. Les tories, au contraire, se montrent jusqu'à présent pleins de politesse et d'égards, du moins dans leur langage officiel. Il n'en est pas moins vrai que dans le règlement des affaires européennes il y avait pour la France plus de chances de s'entendre avec le cabinet des whigs qu'avec le cabinet des tories. Les tories, bien que fort modifiés, tiennent encore par beaucoup de fils à la sainte-alliance, et conservent pour les puissances absolutistes de secrètes sympathies. Qu'il s'élève en Europe quelques questions où les peuples soient d'un côté, les gouvernemens de l'autre, et ce n'est pas vers les peuples qu'ils se sentiront entraînés. Il est donc peu probable que dans l'état actuel des choses la France et l'Angleterre aient à soutenir en commun une lutte de principes. Restent les intérêts. Or, sur le terrain des intérêts, il est bien difficile que l'Angleterre et la France se rencontrent aujourd'hui. De 1830 à 1836, il y avait à résoudre en Europe certaines questions au sujet desquelles les deux pays avaient un intérêt commun. Ces questions ont disparu, et celles qui restent sont plutôt propres à diviser qu'à réunir. Nulle part on n'aperçoit donc les fondemens solides de l'entente cordiale; nulle part surtout on ne voit ce qui a pu conduire le cabinet à la proclamer avec tant de bruit et d'éclat, au risque même de la compromettre. Sans doute la politique de rancune ne vaut rien, et l'offense de 1840 ne doit pas empêcher la France d'agir en commun avec l'Angleterre, quand il y aura quelque grande chose à faire; mais c'est là une règle de conduite générale, et qui s'applique aux autres puissances européennes aussi bien qu'à l'Angleterre. Pourquoi donc choisir précisément celle dont on a le plus à se plaindre pour lui promettre une part spéciale dans ses affections? Le soin de notre dignité comme la saine politique, tout commandait une grande réserve. Si le ministère y a manqué, ce n'est pas une raison pour que la chambre y manque à sa suite.

Je viens de résumer en peu de mots les principaux argumens présentés par l'opposition dans les séances du 20 et du 22 janvier; mais ce qu'il est impossible de reproduire, c'est l'effet de ce grand débat. Par une discussion vive, pressante, nourrie de faits, M. Billault avait fortement ébranlé la chambre. Par une exposition large, calme, pénétrante, M. Thiers acheva de la convaincre. A mesure que le premier parlait, on voyait le trouble, le doute, l'inquiétude, parcourir les bancs ministériels; à mesure que le second avançait, il semblait qu'une vive

clarté, la clarté de l'évidence, illuminât l'assemblée tout entière, et que chacun oubliât les intérêts passagers de son parti pour ne plus songer qu'aux intérêts permanens du pays. Jamais, on peut le dire, démonstration n'avait été plus complète et plus saisissante. Et ce n'est pas seulement en France qu'on l'a jugée telle : partout où se lisent les journaux français, en Angleterre même, il n'y a eu qu'une voix et qu'un cri.

« L'entente cordiale n'existe nulle part, avait dit M. Billault. » — « Vous avez travaillé à rompre l'alliance anglaise quand elle était possible et profitable, avait dit M. Thiers ; vous voulez la rétablir quand elle est à peu près impossible, et qu'elle ne peut plus servir à grand'-chose. » A cette double accusation comment M. Guizot a-t-il répondu? M. Guizot, il faut le dire, n'a pas répondu du tout, bien qu'il eût pris, la première fois, vingt-quatre heures de réflexion, et que la seconde il arrivât fort préparé. Pas un des faits avancés par M. Billault qu'il ait contesté sérieusement ou mis en face d'autres faits; pas un des raisonnemens de M. Thiers qu'il ait essayé de réfuter. En répondant à M. Billault, il s'est contenté d'affirmer que l'accord existait entre les deux gouvernemens, et que cet accord avait déjà produit de grands résultats, entre autres l'ouverture de la Chine à la civilisation occidentale. Puis, dans une péroraison que les diplomates européens ont dû lire avec quelque surprise, il a annoncé « que l'éternel honneur du cabinet de sir Robert Peel et du cabinet du 29 octobre serait d'avoir inventé et inauguré la politique de la vraie paix, de celle qui est au fond des cœurs comme au fond des canons. » En répondant à M. Thiers, il est tout simplement revenu, après M. Duchâtel, à la guerre de 1840 et à la plaisanterie aussi ingénieuse que neuve de la guerre au printemps. Puis il s'est perdu dans quelques détails si insignifians, dans quelques explications si embarrassées, que toute réplique est devenue inutile. En parlant politique simplement et froidement, M. Thiers avait enlevé au ministère sa ressource ordinaire, celle de faire appel aux passions de la majorité, et d'évoquer avec succès la fantasmagorie de 1840. Or, quand cette ressource lui manque, le ministère n'a plus rien à dire.

Pour la première fois depuis trois ans, M. Guizot sortait donc du débat avec une infériorité marquée et un échec constaté. Est-ce à dire que M. Guizot ne soit plus ce qu'il était l'an dernier, un orateur de premier ordre et un tacticien consommé? Non certes; mais, comme d'autres exemples l'ont prouvé, il est des causes si mauvaises, des situations si fausses, que les plus grands talens y succombent. Dans

cette question d'ailleurs, comme dans celle du droit de visite, M. Guizot avait contre lui le sentiment intime et l'opinion réfléchie de la chambre presque entière. Aussi, pour qu'il obtînt le vote, deux choses devinrent nécessaires : l'une, que la commission, sur la provocation de M. Dupin, vînt manifester un demi-dissentiment et restreindre, si ce n'est désavouer, le sens attribué par M. Guizot au paragraphe de l'adresse; l'autre, que M. Guizot lui-même, au dernier moment, vînt annoncer que, si l'amendement était adopté, l'œuvre du cabinet était détruite et ne pouvait être continuée. A l'aide de la première de ces déclarations, on satisfit quelques membres de l'opposition qui s'abstinrent de voter; à l'aide de la seconde, on rallia nécessairement tous les membres ministériels. C'est ainsi que l'entente cordiale transformée et limitée finit par obtenir l'approbation de la chambre à 40 voix à peu près de majorité.

Assurément un tel vote, après un tel débat, ressemble moins à une victoire qu'à une déroute; cependant il y a quelque chose de plus grave encore : c'est la situation nouvelle qui en résulte pour le ministère. Au mépris d'un sentiment public auquel s'associaient beaucoup de ses amis, le ministère a proclamé dans le discours du trône la reprise de l'alliance anglaise, et obtenu de la chambre une phrase qui sanctionne en partie cette alliance; mais, pour que cette phrase fût votée, il a fallu qu'il donnât de dangereuses assurances et qu'il prît une lourde responsabilité. Quoi qu'il fasse et quoi qu'il dise, il est aujourd'hui garant devant la chambre, devant la France, de l'accord annoncé. Que cet accord fléchisse à Madrid, à Athènes, à Constantinople, et tout le monde, opposition et majorité, s'unira pour lui en demander compte; tout le monde s'unira pour lui dire qu'il n'est pas permis, dans je ne sais quel petit intérêt, de compromettre les grands pouvoirs de l'état, et de leur faire prononcer des paroles que l'évènement vient bientôt démentir. De ses propres mains et sans que rien l'y forçât, le ministère s'est donc préparé des difficultés dont peut-être il s'est déjà ressenti. Croit-on en effet que le ministère, tout optimiste qu'il peut être, n'a pas remarqué comme toute la chambre, comme toute la France, le contraste des deux discours du trône à Paris et à Londres? Qu'on ne s'arrête point aux mots, si l'on veut, et qu'on prenne *les relations amicales* comme un équivalent de *la sincère amitié*, *la bonne intelligence* comme un synonyme de *l'entente cordiale*. Qu'on oublie même, s'il le faut, qu'à Paris il y avait un paragraphe spécial pour l'Angleterre, tandis qu'à Londres la France est confondue dans le même paragraphe avec les autres puissances. Toutes ces nuances

écartées, ne reste-t-il pas quelque chose de très significatif? A Paris, on annonce une entente cordiale, non pour rester oisif, mais pour agir en commun; et cette entente, on affirme qu'elle est déjà réalisée en Occident comme en Orient, à Madrid comme à Constantinople et à Athènes. A Londres, on parle seulement d'une bonne intelligence au moyen de laquelle on peut espérer que la paix ne sera pas troublée. Rien d'ailleurs d'Espagne ou de Grèce; rien d'une action commune en quelque lieu que ce soit. Ainsi, d'un côté une grande manifestation politique, de l'autre une politesse banale; d'un côté la main tendue avec effusion, de l'autre un coup de chapeau bien formel et bien sec.

Qu'après cela sir Robert Peel, dans son discours, cherche, par quelques paroles bienveillantes, à faire oublier la froideur du document officiel; que les orateurs ministériels et de l'opposition s'entendent pour prendre acte des paroles de M. Guizot et pour complimenter la France d'avoir *repris sa vieille politique nationale* et abjuré ainsi les erreurs de 1840; que lord Brougham, dans un des accès auxquels il est devenu si sujet, fasse de M. Guizot le plus grand ministre des temps modernes, et de ceux qui le combattent un vil ramas de factieux et d'intrigans : tous ces éloges, si chèrement achetés, peuvent être agréables à M. Guizot; mais qu'importent-ils à la France? Ce ne sont point, on le sait, quelques paroles de tribune qui engagent les uns envers les autres les gouvernemens et les peuples : ce sont les actes officiels qui émanent des grands pouvoirs. Or, que l'on compare ces actes, et que l'on dise s'ils ont le même sens et la même valeur. Il semble pourtant qu'après l'avance faite par la France au commencement de 1840, et qui ne reçut d'autre réponse que le traité du 15 juillet; il semble qu'après tout ce qui s'est passé depuis, ce n'était pas à la France de se montrer la plus cordiale et la plus empressée.

Je suis, au reste, fort loin de blâmer le ministère anglais. C'est un ministère sérieux, qui connaît la portée des mots et qui ne veut pas prendre légèrement de ridicules engagemens. Ce n'est donc pas ce ministère qui, en présence de deux pays indépendans et libres, viendrait faire parade de son influence et discuter publiquement le mariage ou la constitution qui leur convient. Ce n'est pas ce ministère qui, d'un accord apparent, momentané, à Madrid ou à Athènes, ferait un accord sérieux, durable, dont il se porterait garant. La reine d'Angleterre a des relations amicales avec le roi des Français; la bonne intelligence qui existe entre les deux gouvernemens promet la durée

de la paix : voilà la vérité simple. Le ministère anglais le dit dans le discours du trône, et ne dit rien de plus. Seulement, comme il connaît son monde, il y joint, dans le débat, pour le pays quelques complimens, pour les ministres un certificat de patriotisme qui, venant d'une telle main, est certes d'un grand prix. Aussitôt l'opposition bat des mains, vise le certificat, et tout est consommé. C'est, de la part de l'opposition comme de celle du ministère, une conduite parfaitement sensée, d'autant plus sensée qu'ailleurs on en tient une toute différente.

Sur la question du droit de visite, il faut le reconnaître, la position du ministère français était plus difficile. L'an dernier, la chambre a chargé M. Guizot, qui ne partageait pas son opinion, d'obtenir l'abolition du droit de visite. Il fallait donc que M. Guizot ouvrît une négociation; il fallait de plus que cette négociation fût prise par la chambre pour sincère et sérieuse. Or, avant le débat, on doutait qu'elle le fût, et M. Guizot devait avoir à cœur de prouver qu'une telle méfiance était injuste. De là sans doute les déclarations si positives, si explicites qu'il a apportées à la tribune. De là la reconnaissance du caractère essentiellement temporaire des traités et de la faculté qu'aurait la France de s'y soustraire en vertu de son propre droit, si elle ne parvenait pas à les rompre de bon accord.

En présence de telles paroles, l'opposition a dû retirer l'amendement qu'elle proposait; mais ces paroles, que M. Guizot ne s'y trompe pas, lui imposent l'obligation d'apporter l'année prochaine au plus tard une solution satisfaisante. Si l'on en croit ce qui s'est dit à la tribune anglaise, cette solution pourtant n'est ni prochaine ni probable. M. Guizot avait annoncé qu'une négociation était entamée, non pour modifier, mais pour abolir les traités de 1831 et 1833, en supprimant absolument le droit de visite. Lord Aberdeen annonce que le gouvernement français *a exprimé le vœu que des modifications fussent introduites dans les traités de* 1831 *et* 1833, *sans en diminuer l'efficacité*. Il ajoute que le gouvernement français, dans les propositions *qu'il fera* à ce sujet, prouvera sans doute son désir sincère de réprimer la traite. Selon lord Aberdeen, il ne s'agit donc que de modifications, et aucune proposition n'a encore été faite. Ce n'est pas là ce que la chambre comprenait quand, à la demande de M. Guizot, elle a voté unanimement le paragraphe de la commission.

Quoi qu'il en soit, je le répète, sur le droit de visite comme sur l'entente cordiale, M. Guizot a pris des engagemens sérieux, positifs, et qui ne pourraient pas être démentis impunément.

Je viens maintenant à la question qui, fort à l'improviste, et sans que personne s'y attendît, a failli renverser le cabinet.

Peu de jours avant la session, il y avait eu à Londres une manifestation légitimiste qui, avec ses grands et petits levers, avec son moniteur anglais, avec ses listes de nobles visiteurs, avec ses députations d'ouvriers et de paysans, avec ses allocutions aux fidèles de Normandie, de Bretagne ou de Provence, avait excité en France un tout autre sentiment que celui de la colère. Aussi, avant la discussion de l'adresse, tout le monde était-il d'accord pour reconnaître que la cause légitimiste y avait perdu, que la cause de la révolution de juillet y avait beaucoup gagné. Comme quelques députés, liés par leur serment à la dynastie et aux institutions nouvelles, s'étaient rendus à Londres et avaient pris une part quelconque à la manifestation, il paraissait pourtant naturel qu'une explication parlementaire eût lieu; il paraissait naturel aussi qu'une phrase de l'adresse donnât à la dynastie et aux institutions nouvelles une marque spéciale d'adhésion. C'est précisément ce qu'on avait fait en 1834, quand Charles X mourut et qu'un petit congrès légitimiste se réunit autour de sa famille exilée. Mais quelle direction serait donnée à l'explication parlementaire? quel caractère aurait le vote de la chambre? Voilà toute la question.

Le premier jour, on s'en souvient, fut à double titre un jour de deuil pour le parti légitimiste et de triomphe pour le ministère. D'une part, le parti légitimiste hésitant, incertain, troublé, subit dans la personne de son principal orateur un échec incontestable; de l'autre, M. Guizot parla avec une habileté, une mesure, une convenance à laquelle l'opposition rendit justice tout entière. Si l'on en fût resté là, ou si la phrase de l'adresse eût été au même diapason que le discours de M. Guizot, tout était bien, et la chambre, sans violence, sans injustice, donnait au parti légitimiste une utile leçon. Malheureusement cela ne pouvait suffire à certaines passions qui semblent aujourd'hui n'avoir plus aucun frein. Un moment ces passions avaient espéré obtenir de la chambre l'expulsion de ceux qu'on appelait les cinq députés parjures; puis elles s'étaient repliées sur le projet d'une loi exceptionnelle qui frapperait de peines sévères toute communication avec le prétendant; elles s'étaient enfin saisies avec ardeur d'un mot malheureux introduit par mégarde dans l'adresse. Outre qu'il était violent et injurieux, ce mot avait le grave inconvénient de placer les députés légitimistes dans l'alternative ou de renvoyer audacieusement à la chambre injure pour injure, ou de se déclarer moralement exclus. Aussi, le jour même où l'adresse fut lue, la chambre entière, ou peu

s'en faut, s'accordait-elle à le blâmer. Or, il était bien moins acceptable encore après les discours de M. Berryer et de M. Guizot.

Je ne crois pas me tromper en disant que telle fut pendant la discussion de l'adresse l'impression de la grande majorité de la chambre et du ministère lui-même. Le parti ministériel et les ministres redoutaient un débat qui pouvait jeter quelque division dans les rangs de la majorité et irriter les esprits. L'opposition, bien résolue à ne pas prêter indirectement les mains à un acte qu'elle avait si vivement flétri sous la restauration, à la mutilation de la représentation nationale, l'opposition n'en conservait pas moins une crainte, celle de paraître trop indulgente pour une blâmable manifestation. L'opposition, comme la portion modérée du parti ministériel, désirait donc vivement une transaction qui permît de réunir dans un vote commun tous les amis sincères de la dynastie et des institutions; tout ce qu'elle demandait, c'est que cette transaction respectât l'honneur de ses collègues légitimistes et l'inviolabilité de la chambre.

On sait que pendant une journée entière cette transaction fut acceptée par l'unanimité de la commission et parut approuvée du ministère; on sait aussi qu'en quelques heures, et par suite de résistances diverses, elle fut abandonnée, et que le mot proscrit la veille d'un commun accord redevint, aux yeux de la commission et du ministère, nécessaire au salut de la monarchie. Est-il besoin de dire quelles ont été les conséquences de cette funeste détermination? Pendant deux jours, la chambre livrée aux discussions les plus orageuses et aux plus violentes récriminations; les accusateurs devenus accusés à leur tour, les racines même de la constitution mises à nu; les deux principes de la souveraineté nationale et de l'inviolabilité royale placés en face l'un de l'autre et discutés publiquement; puis, après tout cela, le mot auquel on tenait tant rejeté par la majorité réelle de la chambre, et ne passant à une seconde épreuve que grace à l'abstention de vingt-cinq députés légitimistes; enfin, pour couronner l'œuvre, cinq députés exclus de la chambre et protestant hautement contre l'abus de la force. Ajoutez que l'adresse elle-même n'a passé qu'à une majorité absolue de 14 voix, majorité qui se fût évanouie, si 14 ou 15 députés de l'opposition n'eussent, par des considérations diverses, jeté une boule blanche dans l'urne; ajoutez encore que, peu de jours après, un des vice-présidens de la chambre, vivement interpellé en présence de la chambre même, au sujet de son vote, a dû, par une démission noblement donnée et noblement maintenue, défendre l'indépendance parlementaire, les principes constitutionnels, et sa propre dignité.

Réveiller contre le plus éminent des membres du cabinet des animosités nationales qui paraissaient assoupies; mécontenter, diviser, presque perdre la majorité; pousser la chambre dans une voie fatale, dans une voie révolutionnaire, celle des épurations et des mutilations intérieures; porter atteinte à l'indépendance parlementaire et aux principes constitutionnels, tout cela pour maintenir un mot qu'il désapprouve au fond de l'ame, mais qu'il n'a pas eu la force de refuser aux passions qui le dominent, voilà donc ce que le ministère a fait. A-t-il du moins, par une telle conduite, abattu le parti légitimiste et contrarié ses desseins secrets? Tout au contraire, ce me semble. Le parti légitimiste et son prince ne songent certes pas en ce moment à renouveler l'insurrection de 1832, et s'ils y songeaient, ce qui s'est passé, ce qui s'est dit à Londres suffirait pour les en détourner; mais le parti légitimiste et son prince veulent qu'on ne les oublie pas. De là la manifestation de Londres. Tout ce qui donne de l'importance à cette manifestation, tout ce qui fait qu'on s'en occupe en France et en Europe sert donc le parti légitimiste au lieu de lui nuire; c'est là le piége qu'il fallait éviter; c'est le piége où malheureusement le gouvernement est tombé. Avant l'adresse, le parti légitimiste paraissait lui-même assez embarrassé de sa petite campagne, et jurait qu'on ne l'y prendrait plus. Depuis l'adresse, il est irrité, ulcéré; mais la grandeur du débat et ses conséquences le relèvent à ses propres yeux. N'a-t-il pas en effet agité pendant trois jours la représentation nationale, soulevé les passions, divisé la majorité, ébranlé le cabinet? Ne va-t-il pas encore, par suite de la démission forcée de cinq de ses membres, occuper pendant un mois au moins la scène politique? Que pouvait espérer de mieux le jeune prince qui est venu inaugurer à Londres son rôle de prétendant?

On voit quel chemin le ministère a su faire en trois semaines. Par l'incident de la dotation, il a remis à l'ordre du jour la querelle si délicate du gouvernement parlementaire; par l'entente cordiale, il a fourni à l'opposition des armes formidables, tout en prenant des engagemens et une responsabilité qui vont peser sur toute sa politique; par la flétrissure et les démissions qui en ont été la conséquence, il a ranimé les passions, précipité la chambre dans une voie violente, mécontenté ses amis; par tous ces actes réunis enfin, il a considérablement réduit la majorité qui le soutenait. Est-ce à dire que le ministère doive tomber demain et qu'il ne reste plus qu'à ramasser ses dépouilles? C'est aller un peu vite; toutefois il est une chose incontestable, c'est que le système dont le ministère est l'expression tend de plus

en plus à s'user par ses propres excès et ne saurait durer long-temps; c'est en outre qu'en tombant, ce système entraînera nécessairement dans sa chute les hommes qui, depuis trois ans, se sont si docilement dévoués à le faire prospérer et fleurir. La prévoyance la plus vulgaire, la prudence la plus commune, commandent donc de se préparer à cet évènement.

Dans le débat politique qui, au début de la discussion, s'est élevé entre M. Thiers et M. Duchâtel, M. Duchâtel s'est placé sur un terrain où il était bien certain de n'être pas vaincu. Il a tout simplement soutenu qu'une majorité compacte et homogène vaut mieux qu'une majorité fractionnée et composée de nuances différentes; il a prouvé que cette majorité, quand elle est animée des mêmes sentimens et qu'elle tend au même but, a plus de force et d'autorité que si ses intentions étaient divergentes et qu'elle marchât dans des directions diverses. Ce sont là de ces vérités qui ne peuvent guère être contredites, et M. Duchâtel aurait pu se dispenser de les apporter à la tribune. Mais la question n'est pas là. Est-il vrai que, pour gouverner avec puissance, avec utilité, au dehors et au dedans, le ministère, quel qu'il soit, ait besoin de s'appuyer, non sur une majorité de quelques voix, mais sur une majorité nombreuse et qui lui donne le moyen de résister partout aux fantaisies comme aux exigences? Est-il vrai qu'à chaque élection générale, malgré les efforts toujours croissans du pouvoir, la chambre se coupe, à quelques voix près, en deux parties égales, l'une qui veut le *statu quo*, l'autre qui désire le progrès à divers titres et dans une mesure diverse? S'il en est ainsi, comme on ne peut le nier, quelle est la bonne politique? On peut, ainsi que l'a fait le ministère actuel, se placer exclusivement dans l'un des deux partis et refuser à l'autre toute espèce de concessions; mais, comme dans ce système on n'a qu'une majorité douteuse et incertaine, on se trouve nécessairement conduit au dilemme que voici : ou bien, marchant d'échec en échec, de faiblesse en faiblesse, on se contente de vivre sans exercer sur la chambre, sur le pays, sur les gouvernemens étrangers, l'influence et l'action nécessaires; ou bien, pour accroître sa majorité, on fait, par les moyens que chacun sait, appel aux ambitions, aux avidités subalternes, en un mot à tous les intérêts privés et locaux. Souvent même il arrive qu'une de ces conduites ne dispense pas de l'autre, et qu'on les pratique toutes les deux à la fois.

Qu'on ne s'y trompe donc pas, il ne s'agit nullement de savoir si, quand la chambre est coupée en deux portions presque égales, le mi-

nistère, quel qu'il soit, doit ou ne doit pas travailler à faire pencher l'équilibre de son côté : il s'agit de savoir si, pour y parvenir, il s'adressera à la partie élevée ou à la partie basse de la nature humaine, s'il transigera avec les opinions ou avec les intérêts; il s'agit de savoir lequel de ces deux systèmes est le plus honnête et le plus efficace, le plus moral et le plus utile. « Les paroles de la conversation, dit M. Duchâtel, sont souvent très différentes de celles de la tribune; mais la conversation joue un rôle dans les affaires de ce monde. » Cela est vrai, et, de plus, cela s'applique à l'une comme à l'autre des politiques qui se trouvent en présence. Or, si dans l'une de ces politiques la conversation s'efforce quelquefois de détruire des préjugés et d'apaiser des préventions réciproques, pense-t-on que dans l'autre son rôle soit aussi simple et aussi innocent? N'est-il jamais arrivé, par exemple, que, dans la conversation, l'on donnât fort clairement à entendre qu'il n'est point de fonds au budget pour les arrondissemens dont le député vote avec l'opposition? N'est-il pas arrivé que, toujours dans la conversation, on se servît d'argumens plus personnels encore et plus pressans? Si M. Duchâtel y tient, il est aisé de porter à la tribune la partie confidentielle, ou, pour parler son langage, le secret des deux politiques. On verra laquelle s'en trouvera le mieux.

Laissons, au reste, cette polémique et prenons les choses de plus haut. S'il y a aujourd'hui dans le pays, dans la chambre, une majorité homogène et indépendante, une majorité qui, en dehors de toutes considérations personnelles et locales, ait des opinions semblables, des vues identiques, un système propre; s'il y a une majorité qui, personnifiée dans un ministère de son choix, soit déterminée à appuyer ce ministère contre toutes les résistances, celles du dedans et celles du dehors, celles d'en haut et celles d'en bas, sans doute alors, selon les règles les plus élémentaires du système représentatif, le gouvernement appartient sans mélange et sans transaction à cette majorité. Mais tel n'est pas l'état de la chambre, tel n'est pas surtout l'état du pays, ainsi que les dernières élections l'ont clairement constaté. Qu'y a-t-il à faire dès-lors, si ce n'est de rechercher si, parmi des opinions aujourd'hui différentes et distantes, il n'y a pas des points nombreux de ressemblance et de rapprochement? Qu'y a-t-il à faire, si ce n'est de travailler à élargir ainsi la base sur laquelle repose le gouvernement au moyen de quelques concessions réciproques et d'une transaction raisonnable? Ce ne serait pas la première fois que, dans les gouvernemens représentatifs, la même nécessité aurait produit le même résultat. En 1827, c'est une majorité de transaction qui porta

M. de Martignac au pouvoir et qui l'y soutint contre le parti contre-révolutionnaire. C'est aussi une majorité de transaction qui, après la mort de lord Liverpool, vint se former autour de l'illustre Canning et lui donna le moyen de résister d'une part aux ultra-tories, de l'autre aux radicaux extrêmes. C'est enfin à l'aide d'une majorité de transaction que lord Melbourne a gouverné l'Angleterre de 1835 à 1841, et opéré dans son pays tant d'utiles réformes. De tels exemples sont concluans, pour ceux du moins qui tiennent compte des faits, et qui ne croient pas que les sociétés se gouvernent comme la géométrie se démontre, par des règles absolues.

Cependant, j'en conviens volontiers, il ne suffit pas de désirer une transaction pour qu'elle soit possible. Si donc le parti ministériel pur a pleinement raison sur tous les points; si dans les lois que nous devons à la révolution, à l'empire, à la restauration, à la révolution de juillet, il n'y a aucun abus à faire disparaître, aucune lacune à combler, aucune anomalie à corriger; si les réformes que sollicite l'opposition sont toutes insensées, funestes, destructives de l'ordre; si enfin la politique extérieure arrive partout et toujours aux dernières limites de la fermeté, de la prévoyance et de la dignité, je comprends qu'on hésite, qu'on recule, qu'on se refuse à toute espèce de transaction. Mais, de bonne foi, la majorité même de la chambre est-elle de cette opinion? Nous faisons une grande tentative, celle de faire marcher d'accord les institutions représentatives et la centralisation impériale, celle de marier ensemble un système et des lois conçus dans une pensée toute différente et tendant vers des buts opposés. Déjà, dans ce recueil même, les difficultés d'une telle entreprise ont été plusieurs fois signalées; déjà l'on s'est demandé si d'une part des fortunes si médiocres et des besoins si variés, de l'autre tant d'emplois et de faveurs de toute sorte à la libre disposition des ministres ne devaient pas engendrer une double tentation à laquelle il serait difficile de résister long-temps. Ce sont les électeurs qui font les députés, les députés qui font les ministres; mais en revanche ce sont les ministres qui distribuent les emplois et les faveurs aux députés, les députés qui les font obtenir aux électeurs. De ces deux dépendances en sens inverse, ne peut-il pas résulter quelque jour un arrangement sous-entendu qui vicie, qui corrompe à la fois les institutions représentatives et la centralisation? Combien d'électeurs et de députés sont dès aujourd'hui disposés à livrer la politique aux ministres, pourvu que ceux-ci leur livrent en échange l'administration! Combien de ministres paraissent prêts à accepter le marché, sauf à en faire un semblable de

leur côté avec un autre pouvoir! C'est là cette chaîne que M. Thiers a si énergiquement signalée, et qui chaque année devient plus pesante pour tout le monde.

Dans cette question seule, si on veut la creuser un peu, il y a matière à des réformes nombreuses, profondes, et qui satisferaient une portion notable de l'opposition. Cette question, d'ailleurs, n'est pas la seule. Sans doute, la liberté est grande en France; mais, il faut le dire, l'esprit de liberté a depuis quelques années singulièrement rétrogradé. Je n'en citerai qu'un exemple : en 1819, le parti libéral tout entier avait regardé comme la plus précieuse des conquêtes l'article de la loi de la presse qui, lorsqu'un fonctionnaire public se prétend diffamé à l'occasion de ses fonctions, saisissait de droit le jury et permettait la preuve. Voilà que tout à coup, en 1842, on est venu détruire cette conquête par un détour conforme peut-être à la lettre, mais certainement contraire à l'esprit de la loi. Eh bien! c'est à peine si l'opinion s'en est émue; c'est à peine si la chambre elle-même, quand une proposition a été faite l'an dernier sur ce sujet, a paru comprendre ce dont il s'agissait. Il serait pourtant déplorable que la révolution de juillet se montrât moins jalouse que la restauration elle-même des garanties sans lesquelles la liberté finirait un jour par n'être qu'un vain mot.

Je ne veux point ici faire un programme et choisir entre les réformes possibles; je veux seulement constater qu'il y en a de bonnes, de nécessaires, d'urgentes, qui, si on le désire, peuvent former un lien étroit entre diverses portions de la chambre. Quant à la politique extérieure, est-il besoin de prouver qu'entre une politique téméraire et la politique actuelle il y a beaucoup d'intermédiaires? Est-il besoin de prouver que, sans se précipiter follement dans des aventures périlleuses, il est possible de maintenir mieux qu'on ne le fait la dignité, les droits, les intérêts du pays? L'amour de la paix est certes un amour fort légitime et qui mérite d'être approuvé; il ne faut pourtant pas que cet amour trouble l'esprit au point de ne plus laisser place à aucun autre sentiment; il ne faut pas qu'il devienne la passion exclusive, le but unique et apparent de la vie, de telle sorte que les autres gouvernemens soient parfaitement rassurés d'avance, et ne puissent plus rien éprouver de la crainte qu'ils inspirent. Or, malheureusement c'est là que nous conduirait la politique actuelle, si jamais elle paraissait définitivement adoptée par le pays et par les chambres. Ce qui contrarie encore ses déplorables effets, ce sont les combats qu'il lui faut soutenir chaque année, c'est l'incertitude qui existe sur

sa durée. Retranchez ces combats, supprimez cette inquiétude, et il n'est plus un pays où la voix de la France puisse se faire écouter.

Je le répète donc, au dedans, au dehors, il y a des questions, beaucoup de questions, au moyen desquelles il serait facile d'opérer entre l'opposition et la portion libérale des centres un sincère rapprochement. Mais, si la difficulté n'est pas dans les choses, elle est, j'en conviens, dans les personnes; elle est dans les passions, dans les antipathies, qui, habilement exploitées, tendent à perpétuer, au grand détriment du pays, les divisions actuelles. La gauche en général paraît fort disposée à reconnaître qu'il y a dans le centre des hommes vraiment indépendans, vraiment libéraux, vraiment patriotes. Par malheur, le centre se presse peu de rendre à la gauche la même justice. Il reste donc établi au centre que quiconque s'assied à gauche a vers le désordre une tendance fatale, et se déclare par là même impropre au gouvernement. Rien n'est plus faux : si dans les rangs de la gauche il se trouve quelques-uns de ces hommes qu'en Angleterre on appelle « les impraticables, » c'est sans contredit la très petite minorité. La très grande majorité au contraire est tout autant que le centre amie de l'ordre, et sincèrement dévouée aux institutions et à la dynastie. La vraie différence, M. Thiers l'a dit, c'est que le centre penche plus vers la conservation, la gauche vers le progrès. Les hommes modérés du centre ne veulent pourtant pas tout conserver, ni les hommes modérés de la gauche tout réformer. C'est ce dont on s'apercevrait promptement, si les préventions réciproques pouvaient être écartées et qu'on se mît franchement à l'œuvre.

Il y a d'ailleurs une considération décisive, c'est que, dans l'état actuel des choses, le centre à lui seul est hors d'état de former une majorité forte, efficace, parlementaire. En voici, je crois, la principale raison. Une portion du centre a sur les limites réciproques de la prérogative royale et de la prérogative parlementaire des opinions qui, si elles pouvaient prévaloir, ôteraient bientôt au gouvernement représentatif toute puissance et toute vérité. Il suit de là que le centre est un excellent point d'appui contre le désordre et les idées follement démocratiques, mais un mauvais point d'appui contre les idées ultra-monarchiques et l'absorption de tous les pouvoirs dans un seul. Il suit de là encore qu'un ministère soutenu exclusivement par le centre peut gouverner tant que sa volonté et celle de la couronne sont d'accord, mais pas un jour au-delà. Le centre en un mot, pris dans sa totalité, n'est pas, comme le parti conservateur en Angleterre, un parti qui obéit toujours à sa propre impulsion, qui ne réalise que ses pro-

pres idées, qui ne suit que ses propres chefs. Selon beaucoup de ses membres, l'initiative est et doit être plus haut. Tout ce qui appartient à la chambre élective, c'est le droit de contrôle et de consultation.

Ce n'est pas le moment de discuter la valeur et la portée de ces théories. Il suffit de reconnaître qu'elles existent et qu'au centre surtout siégent leurs partisans. Or, quand il s'agit de modifier une politique, tout le monde comprend qu'on est exposé à rencontrer des obstacles ailleurs que dans la chambre. Comment vaincre ces obstacles, si une partie de la majorité sur laquelle on s'appuie les regarde comme sacrés? Il n'existe alors qu'un moyen, quelquefois employé : c'est d'emprunter les forces de l'opposition et de s'en servir momentanément contre son propre parti; mais un tel moyen n'est ni sûr, ni digne, ni durable. Il n'est pas applicable, d'ailleurs, quand c'est le système même qui est en cause, et non quelques mesures partielles. Il faut donc choisir entre deux nécessités : ou bien laisser les choses aller comme elles vont, ou bien, pour leur imprimer une autre marche, accepter le concours du centre gauche et de la gauche modérée. Tant qu'on n'en voudra pas venir là, on ne fera rien de sérieux.

Il n'est donc pas vrai, comme M. Duchâtel a voulu l'insinuer, qu'il s'agisse simplement de faire passer le pouvoir d'une main dans l'autre, ou, pour parler le langage des journaux, *de jouer mieux du même instrument*. Il s'agit d'asseoir le gouvernement sur une base plus large et plus ferme, et de rendre ainsi à la politique extérieure quelque dignité, à la politique intérieure quelque moralité; il s'agit de réformer des abus qui, si on les laisse croître et s'invétérer, seront bientôt plus forts que la législation, plus forts que le gouvernement tout entier; il s'agit enfin de rétablir le système parlementaire dans toute son énergie, dans toute sa sincérité. Ce n'est pas là un but médiocre et qui vaille peu la peine d'être poursuivi. Mais la question de conduite même, cette question dont M. Duchâtel parle si dédaigneusement, croit-on qu'elle n'ait pas son importance et sa valeur? Tout le monde pensait, il y a deux ans, que le recensement était bon et juste en principe. N'est-ce rien que de l'avoir mené de telle sorte qu'après avoir mis le pays en feu, il n'a produit aucun résultat, et que le gouvernement lui-même vient aujourd'hui reconnaître la nécessité de le recommencer, si l'on veut en tirer quelque parti? Il y a aussi un fait bien plus récent, bien plus décisif. Toutes les opinions constitutionnelles reconnaissent que les conseils municipaux doivent, autant que possible, rester étrangers à la politique. C'est d'ailleurs ce que répète

sur tous les tons le ministère quand il y a des élections à faire, surtout à Paris; voici cependant comme il prêche d'exemple.

Il y avait à Paris, dans le deuxième arrondissement, un maire fortement dévoué au gouvernement, et qui, dans les émeutes des premières années, avait bravement payé de sa personne. Le ministère écarte ce maire, malgré le vœu plusieurs fois constaté de l'arrondissement, parce qu'il siége au centre gauche, et pour plaire à un député ministériel. Il y avait à Sceaux un autre maire, qui est en même temps député de l'arrondissement, et qui, non moins que le premier, a fait preuve d'un ferme attachement à la dynastie et aux institutions. Le ministère ne renomme pas ce maire, membre aussi de l'opposition modérée, et, comme personne ne veut le remplacer, c'est lui qui, en qualité de premier conseiller municipal, administre la ville depuis trois ans. A Angers enfin, un honorable député qui siége encore au centre gauche est, comme ses deux amis politiques, privé des fonctions de maire et remplacé par un homme également honorable, mais qui n'a pour lui les sympathies ni du corps électoral ni du conseil municipal. Et quand de cette conduite au moins imprudente il sort les conséquences que l'on devait prévoir, quand à l'abus d'un droit on oppose l'abus d'un autre droit, quand deux prérogatives respectables se trouvent en conflit, on pousse les hauts cris, on déclame contre l'esprit de désordre, on s'en prend à tout, excepté à la vraie cause du mal. On fait même plus, et, dans cette nouvelle situation, on dit tout le contraire de ce qu'on avait dit. Lors des élections, on prétendait que les nuances politiques étaient indifférentes, et qu'il s'agissait seulement d'appeler aux fonctions municipales les plus honnêtes et les plus capables. Une fois les élections commencées, on soutient que les nuances politiques ont une grande importance, et que le ministère ne peut choisir pour maire un citoyen qui ne vote pas avec lui : d'où il suit logiquement qu'à chaque changement de ministère tous les maires devraient être changés. Et l'on ne voit pas que c'est là créer pour l'avenir le danger qu'on a l'air de redouter! On ne voit pas que c'est pousser fatalement les électeurs à s'enquérir désormais de l'opinion politique des candidats, non de leur aptitude! On ne voit pas qu'on prépare ainsi la ruine du principe même que l'on prétend soutenir.

Encore une fois, peut-on dire sérieusement que, dans une telle affaire, la question de conduite soit indifférente? Il est facile de comprendre qu'en ce qui touche à la politique extérieure, elle l'est moins encore, et que là surtout les plus petites fautes peuvent avoir les plus funestes conséquences, des conséquences quelquefois irréparables.

Ce qui s'est passé en 1839, ce qui s'est passé depuis trois ans en est une preuve évidente. Ainsi, le ministère l'a avoué, son but depuis trois ans est de rapprocher la France de l'Angleterre. C'est pour cela qu'il a signé le traité du droit de visite en 1841. C'est pour cela qu'en 1844 il a proclamé l'entente cordiale. Or, il n'est personne en France qui ne sache quels ont été les effets du traité de 1841. Il n'est personne qui ne pressente quels seront ceux de l'entente cordiale. Qu'est-ce donc qu'une conduite qui aboutit toujours à un résultat tout autre que le résultat désiré? Qu'est-ce qu'un cabinet qui fait habituellement le contraire de ce qu'il veut faire, et qui, en supposant même sa politique bonne au fond, trouve inévitablement le moyen de la frapper d'impuissance et de stérilité?

Il faut dire toute la vérité. Au fond, le pays n'a jamais approuvé ni la politique ni la conduite du cabinet; mais le pays aime la paix et l'ordre. En 1840, sous l'empire d'une préoccupation malheureuse, il a cru la paix compromise, et comme il n'y avait pas deux ministères qui voulussent alors se charger, en donnant à l'Europe pleine satisfaction, d'écarter toute chance de danger, le pays, avec une douloureuse résignation, a subi ce qu'il regardait comme une nécessité. Deux ans après, toute inquiétude de guerre ayant disparu, le ministère allait tomber, quand la mort de M. le duc d'Orléans est venue faire craindre pour l'ordre, et substituer la question dynastique à la question ministérielle. C'est sur ces deux catastrophes, celle de 1840 et celle de 1842, que le ministère a vécu; c'est en elles qu'il a puisé toutes les forces morales qui l'ont soutenu jusqu'ici. Il a d'ailleurs appelé à son aide d'autres forces, et, à mesure que les opinions s'éloignaient de lui, essayé de combler le vide en donnant pâture aux intérêts. Mais il est impossible qu'un jour ou l'autre un tel système ne soulève pas tout ce qu'il reste en France de sentimens élevés. On pouvait douter, il y a six semaines, que ce jour fût venu; on peut espérer aujourd'hui qu'il le sera bientôt. Tout le monde a remarqué que, dans la discussion de l'adresse, les députés ministériels votaient, mais qu'aucun ne parlait pour le ministère. C'est au point qu'un jour quatre orateurs de l'opposition ont occupé toute la séance, sans qu'une seule voix ministérielle s'élevât pour leur répondre. Qu'est-ce que cela veut dire, si ce n'est que les députés ministériels commencent à souffrir eux-mêmes de la cause qu'ils soutiennent, et que le vote silencieux est tout ce qu'ils se sentent capables de lui accorder? Quand une cause en est là, on peut affirmer que sa ruine est prochaine.

En résumé, sous l'unité apparente du ministère, on avait pu quel-

quefois distinguer deux tendances, l'une assez modérée, assez prudente, assez parlementaire, l'autre peu mesurée, peu prévoyante, peu constitutionnelle. De ces deux tendances, la seconde a définitivement pris le dessus. La conséquence, c'est que les hommes modérés, parmi les ministériels, sont pleins de trouble et de doutes; c'est que le ministère, naguère plein de vie, se sent blessé, et se voit contraint d'ajourner les lois les plus urgentes, celles qu'il comptait présenter dès le lendemain de l'adresse. Pendant ce temps, au contraire, l'opposition constitutionnelle marche d'un pas ferme et cimente chaque jour son union. En présence de tels symptômes, on aurait pu, à d'autres époques, prédire à coup sûr que la succession ministérielle était à la veille de s'ouvrir; mais ce ne serait pas la première fois depuis trois ans que les règles ordinaires du gouvernement représentatif se trouveraient méconnues. Il faut donc se borner à constater les faits, et attendre qu'il plaise à la chambre d'en tirer enfin la conséquence.

Si maintenant l'on demande quelle sera, dans le cas où le ministère tomberait demain, l'administration nouvelle, il est difficile de répondre. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'opposition regarderait un changement d'hommes comme fort indifférent, si le système devait rester absolument le même. C'est qu'au contraire, si le système est modifié, elle se défendra de toute répugnance personnelle et systématique. Il y a, dans les circonstances actuelles, avec les difficultés que tout le monde prévoit, peu d'empressement à prendre le pouvoir. Si ceux qui s'en chargent sont bien déterminés à tirer la politique des régions inférieures où elle végète, pour la replacer dans une sphère plus élevée et plus pure; si, regardant au dehors la paix comme un moyen, non comme un but, ils prennent quelque souci de la grandeur et de la dignité de la France; si, sincèrement constitutionnels et parlementaires au dedans, ils ne livrent aux influences d'en haut ou d'en bas ni le gouvernement ni l'administration, nul doute que l'opposition ne leur soit bienveillante, et ne les aide, quels qu'ils soient, dans une œuvre aussi honorable que difficile. Et, il est bon qu'on le sache, l'heure est venue où la conduite la plus honnête serait en même temps la plus habile. On a pu, pendant un certain temps, faire disparaître les intérêts généraux sous le débordement des intérêts privés; mais c'est un flot qui monte toujours, et qui, si on ne se hâte de l'arrêter, ne tardera pas à couvrir le gouvernement lui-même. Il y a là pour le prochain ministère un grand devoir à remplir, un devoir qui, s'il l'accepte résolument et franchement, finira par lui tourner à profit. C'est d'ailleurs une raison décisive encore pour qu'il lui soit interdit de s'appuyer

sur une majorité étroite et vacillante. Devant une telle majorité, les meilleures résolutions chancellent, les plus honorables intentions s'usent et s'évanouissent. Il y a d'une part quelques voix à gagner ou à conserver, de l'autre une puissante protection à ne pas perdre, et cette double nécessité impose partout des sacrifices et des compromis dont la vérité du gouvernement représentatif souffre autant que la morale publique et la saine politique.

Je suis frappé, en terminant, d'un contraste singulier. Parmi les hommes qui votent aujourd'hui avec l'opposition, il en est beaucoup qui ont prêté un concours énergique à la politique de Casimir Périer et de ses successeurs. Parmi les hommes qui votent avec le ministère, il en est beaucoup qui ont vivement combattu cette politique. D'où vient ce double changement? Si l'on en cherche la cause ailleurs que dans des considérations personnelles, voici comment ou pourrait l'expliquer. Il y a des hommes qui ont cru qu'à mesure que le gouvernement s'éloignait des dangers de son origine, sa politique devait devenir plus fière et plus exigeante au dehors, plus libérale et plus conciliante au dedans. Il y a d'autres hommes qui ont été d'un avis tout contraire. Tandis que les premiers s'écartaient des rangs ministériels, les seconds venaient donc s'y ranger, et finissaient, en 1840, par regarder comme téméraire la politique qui leur paraissait timide en 1831, comme ultra-libérale la politique qui leur semblait alors presque contre-révolutionnaire. Ces deux tendances au reste sont de tous les temps et de tous les pays, et toujours il y a eu deux classes d'hommes politiques, ceux qui résistent au courant et ceux qui le suivent. C'est ainsi qu'on a vu, sous la restauration, certains libéraux ardens de 1818 devenir, après la campagne d'Espagne, partisans fougueux de la contre-révolution, et ne reprendre leurs principes constitutionnels qu'en 1828, sous le ministère Martignac. C'est ainsi, au contraire, que des hommes qui avaient soutenu vivement la restauration, quand on l'attaquait à main armée, furent les premiers à lui donner de salutaires avertissemens, quand, enivrée par le succès, elle entra follement dans la voie où elle s'est perdue. Le rôle des premiers, j'en conviens, est plus commode et plus avantageux. Reste à savoir s'il est aussi utile pour le pays.

Quoi qu'il en soit, si la portion modérée du centre pense qu'une majorité de 30 voix laborieusement acquise et chaque jour prête à s'évanouir est suffisante pour gouverner le pays avec puissance et grandeur; s'il lui semble que les affaires extérieures de la France soient conduites avec prévoyance, fermeté et dignité, les affaires in-

térieures avec prudence, mesure et moralité; si, après l'incident de la dotation et l'incident qui a amené la démission de M. de Salvandy, elle trouve que le principe constitutionnel est sauf, et la couronne vraiment couverte; si enfin le ministère est à ses yeux en état de remédier aux maux qui se manifestent, et de conjurer les dangers qui apparaissent; dans ce cas, cette portion du centre peut, en continuant de voter avec le ministère, non le faire gouverner, mais le faire vivre quelque temps encore. S'il lui paraît au contraire que, bonne ou mauvaise à l'origine, l'œuvre du ministère est finie, et qu'il ne peut plus que compromettre les grands intérêts qui lui sont confiés, il ne faut pas que de mesquines considérations l'arrêtent, et que de vaines frayeurs l'empêchent de faire son devoir. Il est permis de sourire quand on voit le ministère actuel prendre à son compte le raisonnement que les principaux de ses membres trouvaient si étrange en 1839, et prétendre que le jour où il tombera, l'ordre et la paix pourront bien tomber avec lui. Heureusement pour la France, l'ordre et la paix ont de plus profondes racines dans le pays. L'opposition d'ailleurs, je le répète, n'a aucun intérêt à renverser le ministère par surprise, par intrigue, et sans que chacun sache parfaitement ce qu'il fait. Il est même beaucoup de ses membres qui pensent que son triomphe, s'il est retardé, n'en sera que plus complet, et qu'elle obtiendra dans quelques mois ce qu'elle n'obtiendrait peut-être pas aujourd'hui. C'est donc aux hommes modérés du centre à voir ce qu'il leur convient de faire. L'opposition constitutionnelle attend fort patiemment leur détermination, et, dans tous les cas, reste plus que jamais convaincue que l'avenir lui appartient.

P. Duvergier de Hauranne.

LA POÉSIE

SYMBOLIQUE ET SOCIALISTE.

ODES ET POÈMES, par M. V. de Laprade.

Montesquieu accusait la poésie d'accabler la raison sous les agrémens, et cela dans un temps assez rapproché de Corneille, où l'on rencontrait encore des contemporains de Racine, de La Fontaine et de Molière. Pour se donner le malin plaisir de blesser quelques vanités poétiques qui s'épanouissaient autour de lui, et comme il y en a partout où l'on fait des vers, le spirituel président oubliait *Cinna, Athalie*, *le Chêne et le Roseau*, *le Misanthrope*, tous ces immortels chefs-d'œuvre, nés de la veille, qui n'étaient autre chose que le sublime du bon sens, la poésie de la raison. Bien plus, il fermait obstinément l'oreille aux mille échos bruyans qui répétaient à l'envi les vers si raisonnables de Voltaire. L'accusation de Montesquieu ne venait donc pas à propos; ce n'est pas au sortir du XVIIe siècle, de cet âge par excellence de la haute imagination unie au profond bon sens, et en présence de cette poésie philosophique, à laquelle on doit précisé-

ment reprocher de trop se complaire dans les régions du sens commun, de s'y cloîtrer en quelque sorte, et de tracer à l'aigle le vol du chapon, que l'on peut accuser la poésie de sacrifier au luxe le nécessaire, et de traiter la raison comme l'empereur romain traita ses convives, qu'il étouffa sous des fleurs. Porté contre la poésie en général, l'arrêt n'est pas seulement injuste, il n'est pas sérieux; appliqué à de certaines époques de l'art, il peut être fort équitable, et si aujourd'hui que, malgré de glorieuses tentatives, de grands et beaux succès, la poésie se perd dans les développemens, noie l'idée dans la description, et adore une petite divinité, récemment découverte, qui s'appelle le Vague; si aujourd'hui, disons-nous, Montesquieu, revenant au monde, répétait sa phrase sans l'aggraver, il serait indulgent.

De quelque côté que la critique porte ses yeux dans la littérature moderne, elle trouve des mécomptes. Sans doute, dans le lyrisme, nous avons fait d'inappréciables conquêtes, et la France a maintenant sous ce rapport des richesses dont elle est d'autant plus fière, qu'elle en avait long-temps regretté l'absence, car Lefranc de Pompignan et Jean-Baptiste Rousseau étaient pour elle un insuffisant héritage; mais il y a désappointement, parce que les chefs-d'œuvre qu'avait promis la magnificence des débuts ne sont pas arrivés, parce que les coups d'essai ont été les coups de maître, et qu'on ne pouvait pas logiquement supposer qu'à la maturité seraient réservés les tâtonnemens et les chutes. Pouvait-on croire que cette muse moderne qui s'annonçait si splendidement imiterait le mineur émancipé qui, mariant une expérience précoce à la chaleur de la jeunesse, marche dans sa force sans hésitation, éveille la confiance au cœur de tous, et attend d'avoir revêtu la robe virile pour prendre sa large part dans les erreurs et les fautes? C'est ce qui est arrivé pourtant, et la transition a été soudaine. On croyait arriver à un âge d'or de la poésie, et au premier tournant on s'est trouvé sur la pente d'une décadence.

Je ne crois pas que, dans notre histoire littéraire, il y ait beaucoup de phases plus curieuses, plus intéressantes que le mouvement poétique d'il y a vingt ans. Ce fut comme un camp qui se réveille et se lève en armes aux premiers rayons d'un beau soleil, aux sons de la diane; un camp de croisés, fervens et valeureux, qui allaient conquérir une Jérusalem. Le siége fut brillant, les actions d'éclat nombreuses, et je veux supposer que la Jérusalem a été conquise. Qu'a-t-on fait de la victoire? Le désordre n'est-il pas entré au camp avec le triomphe? N'a-t-on pas perdu chaque jour du terrain? N'est-on pas à la veille d'être chassé de la ville sainte?

Il est une qualité qu'on voit toujours briller en première ligne lorsqu'une littérature est en progrès ou à son apogée, et qui s'éclipse dès que le déclin commence : c'est la précision. Cette qualité consacre les autres; elle est le ciment sans lequel les monumens littéraires, si grandioses qu'ils soient d'ailleurs, tombent bientôt en ruines. Ne remontons pas à la source de toute poésie, et ne prenons pas l'antiquité pour exemple; n'est-il pas facile de prouver, même en ne sortant pas de ce siècle, que les poètes promis à la gloire future savent toujours mesurer l'image à la pensée et tracer des limites savantes à la phrase, au lieu de la laisser déborder à toute fantaisie? Les grandes lyres, muettes d'hier et déjà couronnées du laurier qui ne se flétrit pas, ont-elles ignoré cette loi du développement contenu, du détail qui dit assez et pas davantage? Goethe et Byron n'ont-ils pas au contraire possédé à un degré supérieur cette modération dans la puissance, cette réserve dans la force, qui sont le bon emploi du génie. Si c'est là le bon emploi, nous sommes au gaspillage, car notre poésie a rompu ouvertement avec la précision, et ne reconnaît plus ces limites, qui sont la plus habile combinaison de l'art : le style est devenu une mer sans rivages, *sine littore pontum*.

Quelquefois, et alors on ne saurait avoir des regrets trop amers, c'est lorsque l'inspiration ne fut jamais plus haute, le souffle intérieur plus puissant, qu'on met au jour des œuvres remplies en maint endroit de beautés sublimes, de moins en moins destinées à vivre pourtant, et qui ressemblent à ce pont magnifiquement audacieux, d'une seule arche, qui s'écroula sous le premier passant!

Le mal, aujourd'hui très profond, est venu d'une excellente chose; il est l'arrière-produit de cette rêverie qui fut d'abord une bonne fortune pour la littérature française. Voyez-vous, dans les allées du Luxembourg ou aux environs de Montmorency, ce promeneur au visage austère qui regarde les passans avec défiance et la nature avec amour? C'est Jean-Jacques qui, en ce moment-là même, introduit dans notre littérature un élément nouveau, et engendre, dans ce pays de France si sociable et si gai, cette mélancolie amoureuse de la solitude d'où sont sortis quelques beaux ouvrages et une détestable école. Il est vrai que notre langue poétique avait de la raideur et de la sécheresse, et que, pleine de clarté, elle manquait de ces grandes perspectives, de ces lointains horizons qui reposent et charment le regard. Le mouvement commencé par Jean-Jacques et continué avec éclat par Bernardin de Saint-Pierre et M. de Châteaubriand nous apportait ce que nous n'avions pas, et il faudrait le bénir, si en se prolongeant il n'avait

fini par absorber ces vives qualités de l'esprit français qui faisaient l'originalité de notre gloire. La rêverie est une maîtresse impérieuse et égoïste qui ne souffre pas de rivales et veut régner seule. Cependant, tant qu'elle resta dans le domaine de la prose, elle se laissa contraindre à quelques frais de pensées; la prose oblige. Mais, dès qu'elle passa dans le vers, elle se mit à l'aise et ne se contint plus, et alors commença le règne de cette poésie où les descriptions vides et sans fin se multiplient, et où la pensée garde le plus strict incognito. Dès ce moment, la plupart des imaginations poétiques dédaignèrent de toucher la terre, et, ne pouvant atteindre jusqu'au ciel, restèrent suspendues dans les régions intermédiaires, où, comme des harpes éoliennes caressées par les vents, elles rendaient des sons harmonieux et monotones, de telle sorte qu'après avoir lu le plus élégant de ces volumes d'élégies, il ne vous restait le plus souvent dans la tête qu'un bruit confus, comme si on avait entendu pendant plusieurs heures le murmure du ruisseau et le frémissement des feuilles. Voilà où en était la poésie lorsqu'on a essayé de la jeter dans une autre voie. Toutefois il semble qu'on ait mal choisi, si on a voulu la rajeunir et attirer à elle le lecteur qui se tenait à l'écart; le symbolisme et le socialisme sont le vrai royaume du vague, et entraîner la muse de ce côté, c'était la ramener aux carrières.

Après 1830, on essaya de tout en littérature et on se trompa souvent; on prit plus d'une fois le bizarre pour de l'original, et ce qui était oublié pour du nouveau. On passa le Rhin et la Manche, courant les aventures, à la poursuite de cette originalité si rare, qui est comme la Fortune de La Fontaine qu'il faut attendre chez soi. Notre monde littéraire ressembla alors à un de ces marchés européens où l'on voit des gens de tous les pays. Dans ce travestissement universel, le genre symbolique parut à son tour, et, il faut l'avouer, il fit son entrée d'une manière brillante, ce qui se conçoit de reste, si l'on pense qu'il eut pour interprète une imagination des plus éclatantes quand elle n'est pas confuse, une plume réellement grande quand elle touche juste. *Ahasvérus* fut spirituellement appelé *un grand espoir*, ce qui est exact, appliqué au talent de l'écrivain, non au genre de l'ouvrage. Animer la matière, lui donner une voix, faire converser l'étoile et le brin d'herbe, l'ogive et le plein-cintre, supprimer le temps, habiter l'infini, était, en France, une tentative d'une audace peu commune, qui ne pouvait réussir qu'une fois. *Ahasvérus* devait rester dans son étrangeté et son isolement, comme cet obélisque qu'on a bien pu installer sur une de nos places, mais dont il serait absurde de faire

des copies pour les dresser avec leurs hiéroglyphes devant tous nos monumens et nos palais.

Les mythes et les symboles appartiennent à l'enfance des sociétés; les civilisations avancées ont d'autres besoins, et il faut leur parler un autre langage. La pensée ne se cache plus au fond d'un sanctuaire, elle court le monde, et, si elle a encore un lieu de naissance, elle n'a plus de domicile, elle est partout au même moment. Grace à la presse, à ce missionnaire infatigable et gigantesque qui est sur tous les points à la fois, il y a communication instantanée d'idées, de sentimens et de passions entre tous les citoyens d'un même pays. On peut dire que le forum antique, immensément agrandi, n'a plus pour limites que les frontières du royaume. Une civilisation qui vit au milieu d'une telle publicité doit accueillir avec un médiocre empressement ce qui se présente sous la forme symbolique; et si on se plaît à cacher sa pensée sous des voiles, il est vraisemblable qu'on ne viendra pas l'y découvrir. On dira que le poète n'écrit pas pour tout le monde : non, sans doute; mais il s'adresse à tous les esprits d'élite, à toutes les belles ames, ce qui constitue un auditoire assez nombreux. Le poète moderne, qu'on ne s'y trompe point, n'est pas un prêtre d'Isis parlant, au fond d'un sanctuaire, à quelques initiés, auxquels il ne laisse entrevoir qu'une partie de ses mystérieuses croyances; c'est un citoyen armé d'une lyre qui se doit à toutes les intelligences qui peuvent le comprendre, à tous les cœurs qu'il peut émouvoir. — Mon Dieu! je n'ignore pas qu'il y a toujours, et surtout aujourd'hui, contre le mouvement des idées et des faits, des protestations solitaires, et qu'à côté de l'église universelle de la civilisation il existe toute sorte de petites églises avec leurs mystères, où des esprits superbes et puérils jouent au grand prêtre, et, recouvrant d'une broderie parfois assez riche des lambeaux usés de systèmes philosophiques qu'ils empruntent à l'Inde et à la Grèce, donnent emphatiquement ces vieilleries pour une religion nouvelle. A vouloir se mettre au service d'une de ces sectes obscures, un poète peut chanter, s'il le veut, sur le mode symbolique : il sera compris d'une douzaine d'adeptes, compris et admiré sans réserve, à charge de revanche; on fera fumer autour de lui un encens qu'on espère trouver le lendemain dans son encensoir. Les intelligences supérieures de la secte, s'il y en a, ne dédaigneront pas de prodiguer des éloges à des chants qu'elles croient avoir inspirés, de telle sorte que cette admiration envers autrui n'est que la vanité qui se rend hommage à elle-même. Quand c'est un esprit vulgaire qui se laisse prendre dans ces filets, cela importe peu; ce qui est plus triste,

c'est de voir des talens jeunes et élevés qui se jettent dans ces antres de Trophonius, ou une illustre renommée qui s'y traîne péniblement. — Oui, eussiez-vous été un habile et émouvant conteur, créant sans efforts de délicieuses épopées de la vie intime, dès que vous aurez revêtu le costume du sectaire et que vous donnerez tête baissée dans le socialisme extravagant, vous ne produirez plus que d'interminables poèmes où chaque personnage sera, il est vrai, une personnification sociale, mais où le génie du romancier s'éclipsera le plus souvent, et où l'ennui débordera plus d'une fois, symboliquement peut-être.

S'il fallait s'arrêter aux contradictions, on ne saurait trop s'étonner que la poésie la plus ardente, au moins en apparence, au perfectionnement de l'humanité, soit précisément celle qui se passionne le plus pour la nature et la solitude. Je sais qu'il y a une certaine philosophie qui enseigne, comme le terme le plus élevé de la sociabilité humaine, la communion indéfinie de l'homme avec la nature; cette philosophie donne le mot d'ordre sans doute, et voilà les poètes, si facilement inconséquens, qui se prennent à chanter la fraternité universelle, en fuyant les hommes. Le singulier contresens qu'un poète socialiste ou humanitaire, comme ils disent, s'enivrant de solitude comme d'opium, et ne descendant de la montagne que pour s'égarer dans les retraites profondes des bois! Le contresens n'est pas si étrange pour qui sait comprendre. La nature, pour nos poètes symboliques, c'est encore l'humanité. Tout a une ame intelligente, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, depuis le ruisseau de la prairie jusqu'au caillou du chemin. Comprenez-vous la profondeur du système, et en mesurez-vous toute la grandeur? Auprès d'une telle mythologie, la mythologie païenne est bien peu de chose, vraiment. Les naïades, les faunes, les satyres, dans les fleuves, au fond des grottes, sur la lisière des bois, étaient des hôtes en trop petit nombre : la nature était encore inanimée et déserte. Tout vit, tout parle; tout a une existence individuelle et une éloquence particulière. Les arbres de la forêt et les fleurs du jardin conversent entre eux et avec le poète. Prenez garde : tout cela est froid si vous le prolongez, et touche au ridicule si vous l'érigez en système. Ma foi! je crois que, sans se compromettre, on peut se moquer du poète anglais Darwin, qui, dans ses *Amours des Plantes*, représente le genêt *se promenant tranquillement devant des bosquets de myrte*.

Qu'obéissant à une fantaisie et sans songer à des conséquences, un poète fasse gracieusement dialoguer des fleurs, rien de plus innocent sans doute et de moins douloureux à contempler. Mais le rapport

change aussitôt si le poète, dans son culte passionné pour la nature, cherche à entrer en communication avec elle par tous les moyens possibles, se livre à la plus inconcevable des idolâtries, l'idolâtrie pour la matière, et aspire à s'y plonger, faisant le contraire du lion de Milton, qui s'en échappe, les naseaux fumans, la crinière bondissante; ce qui est un spectacle autrement beau et religieux.

D'après les observations qui précèdent, on peut voir que la poésie symbolique et socialiste est une voie malheureuse d'où la critique doit détourner le talent. Le poète et la muse, en ce temps-ci, compromettent si facilement leur avenir! Ils n'ont souvent qu'une lune de miel, nous ne l'avons que trop vu. On dirait qu'une fée malicieuse s'en mêle: le roi et la reine du commencement du conte, si riches et si heureux, deviennent d'un coup de baguette un couple qui s'est ruiné follement et fait mauvais ménage.

Autrefois, quand on débutait dans cette difficile carrière de la littérature, on ne manquait jamais d'aller consulter l'oracle, c'est-à-dire quelque talent dans sa gloire, un homme presque toujours simple quand il était grand, qui prenait la peine d'être sincère, et, en vous disant toute sa pensée, croyait ne remplir qu'un devoir. Les lettres de grand homme, en réponse à des dithyrambes d'enfant, où l'orgueil paie outre mesure la flatterie, n'étaient pas encore inventées. L'homme célèbre donnait avec d'autant plus de bonne foi des conseils au jeune homme obscur, que jeune et obscur il en avait demandé lui-même, et que célèbre il en demandait encore. Le jeune Racine était allé consulter Corneille; l'auteur de *Phèdre* allait consulter Boileau. L'écrivain avait donc à côté de lui une voix amie et sévère qui excitait et retenait tour à tour. Cette voix n'est pas de ce siècle; les conseils n'existent plus parce que l'amour-propre n'en demande pas et que l'égoïsme se soucie peu d'en donner. Chose singulière! c'est à une époque où les gens de lettres se sont associés pour la première fois dans l'histoire, qu'ils n'ont jamais été plus séparés les uns des autres. Chacun s'est retiré dans son orgueil, et l'on ne déroge pas jusqu'à se permettre ce que faisaient naïvement Racine et Molière. Le conseil privé de l'écrivain a disparu, il n'y a plus que le juge; ce qui est une raison pour la critique d'être plus que jamais vigilante et de dire la vérité à tous, surtout aux jeunes écrivains auxquels elle suppose de l'avenir.

M. de Laprade est de ce nombre, quoiqu'on ne trouve pas encore dans ce qu'il a déjà écrit ce qui constitue le véritable poète, une personnalité distincte. Maniant l'instrument poétique avec habileté, ayant le souffle abondant, rencontrant de beaux vers, l'auteur de *Psyché*

n'a pas eu d'emblée ce cachet individuel et profond qui n'est donné qu'aux élus, et il n'a pas su encore l'acquérir. Ses diverses compositions sont des reflets, souvent brillans, de foyers divers. Certes ce n'est pas l'imitation béate à l'usage de ces talens médiocres qui sont très heureux de reproduire tant bien que mal une illustre physionomie, comme ces élégans douteux qui se modèlent sur le roi de la mode. M. de Laprade sait ce qui lui manque et s'agite pour le trouver; mais quand le poète ne vient pas au monde avec une médaille frappée à son effigie, il ne l'achètera qu'au prix de bien des labeurs, et il lui faudra une rare force de volonté pour briser l'invisible réseau de réminiscences qui l'enveloppe partout où il porte ses pas. Les prédilections sont des piéges, les amitiés des obstacles, et il faut reprocher à M. de Laprade de ne pas assez se méfier de son penchant pour *Éloa*, *Jocelyn*, *Ahasvérus* et *Orphée;* quand ce n'est pas de l'un qu'il se souvient, c'est de l'autre, de telle sorte que sa poésie est comme une vallée un peu brumeuse que M. de Vigny, M. de Lamartine et M. Quinet ont traversée au point du jour, et où M. Ballanche demeure.

Avant ses *Odes et Poèmes*, M. de Laprade avait publié *Psyché*, et du premier pas était entré dans le poème symbolique en plein. On ne peut refuser au théosophe le droit de chercher le sens plus ou moins profond que l'antiquité avait voulu cacher sous cette fable de *Psyché*. Celui-ci l'expliquera d'une façon, celui-là autrement; la chasse au symbole est pleine de hasards et d'incertitudes : cet art ressemble assez à celui des augures. Néanmoins, de telles recherches peuvent avoir un intérêt philosophique, et lors même qu'on ne découvre pas l'explication exacte, on remue toujours des faits et des idées, ce qui a son côté utile. Mais l'intérêt philosophique et l'intérêt historique ne doivent pas être confondus avec l'intérêt dramatique, dont l'épopée, grande ou petite, ne peut point se passer. Si le poète faisait seulement une œuvre de philosophie ou d'histoire, s'il ne faisait pas avant tout une œuvre d'art, il écrirait pour convaincre, pour prouver, non pour charmer l'imagination et toucher l'ame, ce qui est son principal objet. La muse est une enchanteresse; l'auteur de *Psyché* ne l'ignore pas, il se trompe seulement sur la nature de l'intérêt; il pense à tort que la personnification d'une chose abstraite est un être réel avec un cœur et une ame, et, partant de là, il ose, sans craindre l'ennui, faire de sa *Psyché*, qui n'est rien moins que l'humanité, l'héroïne toujours en scène d'un long poème. — Les allégories, dans la rude guerre qu'on leur avait livrée, semblaient vaincues; elles se relèvent, et, pour se venger de leur défaite, ne reprennent pas modestement leur place en

un coin du poème : elles sont le poème tout entier. Sous ce nouveau régime, l'émotion a tout à perdre. Dès que les douleurs de l'héroïne sont une figure, ses pleurs ne me feront pas pleurer; quand elle déchirera ses pieds aux ronces du chemin, au lieu d'être ému, je me demanderai à quel ordre de faits cette image correspond dans la pensée de l'auteur, et je ne le devinerai peut-être pas. Enfin, malgré les beaux vers, *Psyché* sera froide, et la moindre paysanne serait plus touchante : par exemple *Marie*, de M. Brizeux.

Tout ce qui entoure *Psyché* n'est guère propre du reste à lui donner, aux yeux du lecteur, une vie véritable. Les cygnes, le fleuve, les saules et les roseaux, rompant leur silence habituel pour entrer en conversation avec la belle voyageuse, n'animent pas beaucoup la scène, on en conviendra. Ce qui manque dans les paysages de M. de Laprade, c'est un être vivant; et comme cette fantasmagorie des saules et des roseaux qui parlent est vite usée, et que cette conversation à grand orchestre de tous les objets de la nature devient bientôt monotone, le lecteur regarde autour de lui et s'aperçoit qu'il est dans un désert. Cependant la personnification des objets inanimés est plus facilement acceptable dans un poème où l'artiste, si l'on peut ainsi parler, est derrière la toile, que dans une de ces compositions où il est en scène, ce qui ne ressort que trop évidemment du nouveau volume de M. de Laprade, qui a laissé voir cette fois comment il entend les relations de l'homme avec la nature.

Notre poésie descriptive, au XVIIe et au XVIIIe siècle, ne fut qu'une copie peu intelligente de l'églogue latine. Segrais, Mme Deshoulières, Fontenelle, ne virent la nature qu'à travers les Bucoliques de Virgile. On faisait des idylles comme on eût fait autre chose, sans vocation, et je crois que si on ôte de Segrais ce vers :

> Un vieux faune en riait dans sa grotte sauvage,

qui pourrait tout aussi bien être d'André Chénier, il serait difficile de rencontrer chez lui un sentiment quelque peu profond de ce qu'il essayait de peindre. Mme Deshoulières ne voyait dans le monde champêtre que matière à petites allégories, et Fontenelle que matière à peintures galantes. Plus tard, pour Saint-Lambert, la nature fut un parc vu du salon, et pour Delille c'était un jardin. Tous nos écrivains de pastorales comprirent donc la nature comme des profanes ou comme des modernes, si l'on aime mieux; André Chénier seul la

comprit comme un initié, ou comme un ancien. Son idylle est née au pied de l'Hybla.

M. de Laprade a le sentiment profond de la nature, et, s'il l'eût dirigé avec prudence, il eût pu, dans ce genre, conquérir une belle place, quoique assez loin encore d'André Chénier; mais, entraîné par la passion du symbolisme, il a du premier coup mille fois dépassé les Grecs, et, pour vouloir trop comprendre et trop sentir, il sort du vraisemblable et du possible. Dans son enthousiasme irréfléchi, il arrive à une sorte d'illuminisme où il embrasse les arbres et s'écrie en s'adressant à un chêne :

Pour ta sérénité je t'aime entre nos frères.

C'est pousser un peu loin la fraternité. Toutefois ce n'est qu'appliquer le système de la communion indéfinie avec l'univers. Sous l'empire de pareilles utopies, il n'est pas étonnant que l'imagination se trouble, et que la nature devienne la forêt enchantée du Tasse où chaque arbre contient une apparition.

Le poème d'*Hermia* est plus calme, quoique la même doctrine soit au fond. *Hermia* est une personnification comme *Psyché*. Je suppose que le poète a songé à la nature, mais je me garde de l'affirmer; le lecteur en jugera. — Hermia est née d'un rayon du soleil de mai : Éloa était bien née d'une larme. Enfant, tout lui sourit; les oiseaux lui parlent, les plantes s'inclinent à son approche. A peine jeune fille, elle fuit sa chaumière dès l'aurore, et va se cacher dans les bois où elle s'assimile l'esprit des choses. Jamais on ne vit de beauté plus ravissante que la sienne, et tous les pâtres d'alentour épris volent lui offrir leur cœur et leur main : ils n'obtiennent ni un encouragement ni un sourire. Cependant elle a remarqué un jeune homme plus silencieux que les autres, et à celui-là elle permet de partager chastement sa solitude. Quel divin tête-à-tête! Hermia, qui a pénétré tous les mystères, déroule aux yeux de son amant ébloui ses sublimes découvertes, que le poète devrait bien nous faire connaître une bonne fois, car il en parle toujours sans les expliquer jamais. Elle sait tout, et de plus elle a tout senti, et cela à seize ans, ayant toujours vécu seule, et n'ayant jamais quitté les forêts. — Le temps passe vite quand on est ensemble et qu'on s'aime, et nos jeunes gens goûtent un pur et céleste bonheur dans la solitude, à peu près comme Laurence et Jocelyn. Mais un jour vient où la sagesse de l'amant est en défaut; la solitude, quoi qu'en dise le poète, est mauvaise conseillère; l'amant

enivré cueille un baiser sur les lèvres d'Hermia. Ce baiser est un larcin qui tue; la vierge violée ne peut survivre à sa pudeur : elle expire. Désolé, l'amant tresse un linceul de feuillage, et, le soir, il ensevelit dans la grotte la blanche trépassée. Depuis, il la pleure au fond des *forêts fraternelles*, où il attend le jour des éternelles fiançailles.

On voit que pour le fond c'est encore *Psyché*, et M. de Laprade aurait dû renouveler son mythe plus complètement. C'est toujours l'idéal qui s'enfuit quand on a voulu trop tôt l'étreindre. Les deux poèmes ne disent pas autre chose, et puisqu'ils reposent sur le même symbole, on peut reprocher à l'auteur d'avoir manqué de fécondité. Pour être juste, je me plais à reconnaître qu'il y a dans *Hermia* des détails charmans : il y a aussi des longueurs, et, au milieu de ces prolixités obscures, j'ai été poursuivi du souvenir de ce frappant tableau de M. Victor Hugo, en quarante vers tout au plus, intitulé : *la Vache*. Voilà qui est beau et précis et donne à penser. C'est une leçon pour tout le monde, et pour M. Hugo lui-même. Si c'est de la poésie symbolique, à la bonne heure, celle-là est intelligible et n'est pas comme ces poèmes dont l'auteur devrait donner une explication en prose avant d'entrer en matière, à l'exemple de ces musiciens modernes qui ne se bornent pas, dans leurs symphonies d'une nouvelle espèce, à exprimer des sentimens, ce qui est pourtant assez vaste, qui veulent encore exprimer des faits, à quoi ils ne réussissent guère, puisqu'ils sont forcés d'expliquer d'avance leur drame au public.

Si on imitait ce procédé, nous saurions ce que M. de Laprade veut dire quand il attend *le jour certain des noces éternelles*. Est-ce le paradis sur la terre, comme quelques prophètes socialistes l'ont annoncé? Est-ce l'ascension de l'humanité au trône de Dieu? C'est un secret. Ce qui n'en est pas un, c'est que le poète demande formellement

Que chacun vive en tous comme tous en chacun,

et, deux vers plus bas, veut vivre sur la montagne, loin des souffles humains, afin apparemment de mieux communier avec les hommes. Le socialisme et le symbolisme réunis ne sont pas d'irréprochables logiciens; et séparément, donc?

Où M. de Laprade réussirait à merveille, s'il le voulait, ce sont les pièces volantes; là le faux système disparaît quelquefois, le talent reste. L'*Ode au Printemps* est vraiment délicieuse : cela est frais et parfumé, d'une inspiration naïve, et réjouit autrement le lecteur que

cet enthousiasme exagéré qui se répand sur les moindres objets de la nature, qui donne une pensée à ce qui n'en a pas, prétend échanger de l'amour avec la brise, la vallée, les parfums des fleurs, s'entoure de fantômes qu'il croit vivans, et, comme Ixion, n'embrasse que des nuées.

De temps à autre, après avoir chanté l'*Alma parens* et *Cybèle*, et s'être livré trop long-temps à des aspirations sans objet, M. de Laprade semble se prendre à un sujet véritable qui lui fournira le développement d'une pensée, et jette en avant le nom harmonieux et inspirateur de Sunium. Certes, c'est une occasion pour sortir du vague, pour répéter et agrandir le *Phédon*, formuler une croyance; le lecteur attend en vain que le jour se fasse; les vers élégans et sonores arrivent en foule, la pensée reste en chemin.

Sunium! Sunium! ô sacré promontoire
Que la mer de Myrto baigne amoureusement,
Ta cime a vu trôner le sage dans sa gloire!
Il a mêlé sa voix à ton gémissement!

Il venait là s'asseoir sur la roche dorée,
Le poète! il parlait avec un front riant:
Parfois, comme pour lire une page inspirée,
Il s'arrêtait, les yeux plongés dans l'Orient.

Ses disciples, drapés de leurs manteaux de laine,
Dans les myrtes en fleurs se groupant au hasard,
Recevaient en leurs cœurs, muets et sans haleine,
Le baume qui coulait des lèvres du vieillard.

Ces vers sont d'une belle forme; mais si le vase est élégamment sculpté, il est vide. Je vois un poète qui parlait avec un front riant: que disait-il? Je vois des disciples qui recevaient dans leurs cœurs muets le baume d'une sainte doctrine: quel était ce baume? M. de Laprade ne songe pas à nous l'apprendre: son lecteur est condamné à rester dans des régions crépusculaires, au moment où sa muse parle de divines clartés. Si, au milieu de ces imperfections, on ne désespère pas de l'avenir poétique de M. de Laprade, c'est qu'il est jeune et qu'il a souvent le sentiment du beau, qui est la conscience de l'artiste.

Quand on s'égare en littérature, il y a toujours un moyen de se

retrouver, c'est de revenir aux maîtres. — Quinte-Curce, je crois, raconte que dans la Bactriane, à certaines époques de l'année, il soufflait des vents furieux qui apportaient une si grande quantité de sable, que le pays en était couvert, qu'on ne voyait plus la trace des chemins, et que les Bactriens, pour ne pas se perdre, attendaient, avant de se mettre en route, le lever des étoiles, qui leur servaient de guides. — La poésie est aujourd'hui comme une Bactriane; de grands vents ont soufflé, le pays est couvert de sable; pour ne pas s'égarer, il faut imiter les Bactriens, et se guider d'après les astres toujours allumés et brillans, c'est-à-dire les modèles. Mais chacun a un choix particulier à faire dans les modèles, selon ses défauts et ses qualités. Ainsi l'auteur de *Psyché* et d'*Hermia*, qui flotte dans un vague universel, qui étreint passionnément le vide, et, donnant à profusion des ames à ce qui est inanimé, finit par ne pas comprendre l'ame humaine, devrait lire assidument Corneille et Molière, qui approfondissent si bien la vie. De même, comme son vers est plus sonore que substantiel, et qu'il a besoin de grandes compositions pour émettre peu d'idées, il devrait apprendre de quelques maîtres combien on peut enfermer de trésors dans un petit cadre, et feuilleter, chaque matin, une ode d'Horace, une fable de La Fontaine, voire une chanson de Béranger. Alors M. de Laprade rentrerait dans le vrai, et romprait avec ses utopies idéalistes d'une part, et de l'autre avec ses utopies socialistes, sous lesquelles les plus beaux talens doivent succomber.

Au premier abord, il semble que rien n'est plus facile que de savoir à quel rôle on est propre en poésie. Les qualités qui distinguent le poète lyrique du poète dramatique, par exemple, ou le poète élégiaque du poète philosophique, sont de nature si opposée, qu'il semble presque impossible de s'y méprendre. Nous avons vu pourtant de ces illusions qui n'aboutissent qu'aux plus tristes échecs. A ce jeu, le talent se décompose, et si on avait en soi la veine de Théocrite, du moment qu'on aspire à l'enseignement du *Phédon*, on gâte ses qualités de grace et d'élégance, qu'on ne sait pas racheter par la profondeur ou la nouveauté de la pensée; on pouvait chanter une charmante idylle dans la vallée, on a voulu monter au cap Sunium, et on tombe à mi-côte, en balbutiant quelques paroles obscures. — Qu'est-ce qui a fait croire à M. de Laprade qu'il pouvait se parer de la palme du philosophe? Suffit-il de parler de ses aspirations, de ses pensées sur l'invisible et sur l'avenir, pour avoir le droit d'entrer dans le domaine de la philosophie, le front levé et en conquérant? L'échec est au bout de ces

ambitieuses tentatives que rien ne justifie, et la corde qu'on a ajoutée imprudemment à sa lyre a détérioré l'instrument. En laissant le flot dans son lit naturel, il eût été pur et limpide; on le détourne, il roule de la vase. Les moins clairvoyans, ceux qui sont le moins habitués aux idées philosophiques, peuvent s'apercevoir que M. de Laprade, dans la philosophie, ne cherche le plus souvent que le mot, et, s'il affectionne tant le symbole, c'est qu'il est plutôt pour lui un tableau qu'une idée. L'essai est accompli, il n'a pas été heureux; que M. de Laprade y renonce.

Quoi qu'on fasse d'ailleurs, la poésie symbolique n'a pas d'avenir en France, et le socialisme, en l'accaparant, lui a porté un rude coup. Sans doute, il leur reste plus d'une campagne à faire; en France, on ne meurt qu'à la dernière extrémité. Mais l'insuccès redoublera leur extravagance, et nous verrons renaître toutes les folies philosophiques qui ont amusé ou affligé l'esprit humain. A la vue de ces égaremens, le public sensé reviendra de plus en plus à ce qui est réellement juste, réellement beau, et l'on sera plus que jamais convaincu, si on avait pu en douter un moment, que la vraie poésie est l'enthousiasme de la raison.

PAULIN LIMAYRAC.

DE

LA CRISE POLITIQUE

EN ESPAGNE

DEPUIS LA RETRAITE DU MINISTÈRE LOPEZ.

La guerre civile s'est brusquement rallumée dans le midi de l'Espagne. Hier encore, on s'étonnait que le ministère de M. Gonzalès-Bravo, qui ne se compose point, on le sait, de notabilités parlementaires, eût pris sur lui d'ajourner les deux chambres, de suspendre la constitution à la tribune même du congrès, de gouverner par ordonnances ni plus ni moins que si nous avions rétrogradé jusqu'au règne de Ferdinand VII. On craignait que l'insurrection ne vînt à protester contre des mesures si étranges, et l'évènement n'a point trompé ces prévisions douloureuses. L'état de siége est proclamé dans Carthagène et Alicante; les principaux exaltés sont arrêtés ou en fuite; pour étouffer le mouvement dans la province où il a éclaté, le cabinet Gonzalès-Bravo a ordonné la plus sévère répression qu'un gouvernement établi ait encore décrétée dans la Péninsule : il menace de demander compte aux capitaines-généraux et aux gouverneurs politiques, vaincus ou chassés par l'émeute, des progrès du soulèvement. En enjoignant de faire passer par les armes, sur la seule constatation de l'identité, les fauteurs de l'insurrection d'Alicante, il a suivi l'exemple des juntes révolutionnaires

de 1834 et de 1835. Désespérant de résoudre les problèmes si violemment agités en Espagne, la presse française, avec une réserve qui ne lui est pas ordinaire, hésite aujourd'hui pour la première fois à se prononcer sur tout ce qui se passe au-delà des Pyrénées. On serait tenté de croire que pour elle l'état présent de la Péninsule n'est plus qu'un pêle-mêle tumultueux de passions égoïstes, s'efforçant à l'envi d'étouffer les principes, un amas incohérent de contrastes dont il est impossible que l'on se rende raison.

Que M. Gonzalès-Bravo, en substituant l'arbitraire ministériel au gouvernement représentatif, ait fourni lui-même un prétexte au *pronunciamiento* d'Alicante, cela ne nous paraît point contestable; mais si l'on tient à découvrir la vraie cause des convulsions du moment, il faut remonter jusqu'à la crise d'où le ministère est sorti. Les mouvemens divers des partis, leur attitude à l'égard du cabinet Gonzalès-Bravo, les actes de ce cabinet, sa faiblesse apparente, sa puissance réelle, tout s'explique par les secrets incidens de cette crise, qui, dès l'instant où elle a commencé, n'a point cessé de remuer les esprits. Il semblera opportun, si l'on songe aux calamités qui en sont résultées déjà, de mettre à nu les misérables intrigues de palais qui ont enrayé, compromis en Espagne l'œuvre de la réorganisation politique et administrative. Par les fautes qu'ils ont pour ainsi dire pris à tâche de commettre dans les trois dernières journées de novembre, et depuis ces journées déplorables, les hommes influens des deux partis ont créé les embarras actuels. On ne peut les bien faire comprendre si l'on ne s'attache à définir la part de responsabilité qui revient à chacun d'entre eux dans les évènemens qui ont amené la chute de M. Olozaga et porté M. Gonzalès-Bravo à la présidence du conseil. Il n'entre point dans notre pensée d'incriminer ici aucun des deux partis : aucun, nous espérons en donner la preuve, ne répondra devant l'histoire de la terrible extrémité où des ambitions personnelles ont réduit la monarchie. C'est le plus grand malheur de l'Espagne que modérés et progressistes se laissent encore pour la plupart aveuglément mener par leurs chefs.

Nous ne reviendrons point sur des évènemens connus de l'Europe entière, ni par conséquent sur les causes qui ont amené la dissolution du cabinet Lopez. En un temps d'émeutes et de troubles, le cabinet Lopez avait été un gouvernement provisoire : il ne pouvait pas être un simple ministère, sous une reine déclarée majeure et en présence des cortès réunies. Il ne s'agissait plus de décrets révolutionnaires ni de mesures exceptionnelles; il fallait compter avec les chambres et s'occuper enfin sérieusement de réformer la législation du pays. C'était là une tâche que M. Lopez se trouvait absolument hors d'état d'accomplir. Il n'y a personne dans la Péninsule qui ne rende hommage aux rares qualités oratoires de M. Lopez, personne également qui ne lui conteste l'habileté politique et la science du gouvernement. M. Lopez est un tribun, non pas, il est vrai, à la façon de ceux qui, durant notre première révolution, menaient les assemblées législatives; il rappelle plutôt ces beaux parleurs de la constituante, que les sarcasmes de Mirabeau réduisaient

au silence quand il était question de prendre un parti et d'agir. M. Lopez est le Barnave de l'Espagne, mais un Barnave qui décidément ne tiendra pas ce qu'il a autrefois promis, un Barnave de soixante ans.

Le jour où d'un commun accord les modérés et les progressistes exigèrent que M. Lopez se retirât des affaires, M. Olozaga, déjà président du congrès, était le seul homme en Espagne qui, par la supériorité de son talent, par la fermeté de son caractère, dominât à la fois les deux partis. Jamais peut-être l'opinion publique ne s'était aussi manifestement et aussi unanimement prononcée en faveur d'un personnage politique, pas même à l'époque où M. Mendizabal obtint des cortès le vote de confiance dont il a tant abusé. Nous avons sous les yeux la plupart des journaux publiés pendant le mois de novembre à Madrid et dans les provinces : il n'en est pas un, et surtout parmi les journaux modérés, qui ne proclame M. Olozaga le ministre indispensable, l'arbitre suprême de la situation.

Le nouveau chef du cabinet ne conserva pas long-temps une position si forte et si brillante. On connaissait à peine les noms des hommes appelés aux affaires, que les deux partis se trouvèrent à la fois indisposés et froissés. On avait lieu de croire que les principaux départemens seraient confiés à quelques-unes des notabilités parlementaires : c'était le vœu bien manifeste des deux chambres, c'était en outre l'intérêt évident de M. Olozaga. L'ancien ambassadeur préféra suivre une politique toute contraire : à l'exception du général Serrano, qu'il se vit contraint de subir, il prit pour collègues des hommes à peu près inconnus jusqu'alors, et dont le titre unique était de vivre avec lui dans les termes de la plus intime amitié. Nous citerons un mot qui, à cette occasion, fit fortune dans les salons de Madrid et jusque chez la reine : « M. Olozaga, disait-on, a choisi ses ministres dans ses *tertulias*. » C'est ainsi que l'on nomme, en Espagne, les fêtes de famille où l'on réunit les cliens et les amis de la maison. M. Olozaga ne redoutait qu'un seul homme dans les deux chambres : c'était M. Cortina, qui, la veille encore, lui disputait sans désavantage le premier rang dans le parti progressiste. Par égard pour M. Cortina, il abandonna l'intérieur à M. Domenech, alcade constitutionnel de Madrid, dont les volontés ont toujours été conformes à celles du député de Séville, et qui, du reste, a bien mérité de l'Espagne en réorganisant la garde nationale de Madrid, si brutalement dissoute par Espartero. Mais la nomination de M. Domenech n'était point pour M. Cortina une concession suffisante; dès le jour où M. Olozaga mit le pied sur le seuil du pouvoir, les progressistes prirent vis-à-vis du cabinet une attitude menaçante dont ils ne se sont départis qu'au moment où le ministre déchu est venu implorer leur protection. Il n'en fut pas de même des modérés : pour les ramener à lui tout-à-fait, il suffit à M. Olozaga de s'engager à replacer la grande question des *ayuntamientos* dans les termes où Marie-Christine avait tenté de la résoudre.

M. Olozaga ne pouvait se dissimuler néanmoins les embarras qui résultaient

pour lui de la composition du cabinet, et il dut chercher à prévenir les conséquences d'une première faute. Alarmé des dispositions manifestement hostiles du parti progressiste, et craignant aussi peut-être que les modérés ne finissent par l'abandonner, le président du conseil essaya de se créer un appui dans l'armée et dans le pays. Voilà pourquoi sans aucun doute il rendit le décret qui reconnaissait les graces et les faveurs accordées par Espartero durant les derniers jours de son agonie politique. Dans les conditions difficiles où se trouvait le gouvernement de Madrid, cette mesure était des plus maladroites. De tous côtés, il n'était bruit encore que de menées et de conspirations espartéristes; de tous côtés, dans les provinces, dans les ports de mer, dans les grandes villes, dans la capitale du royaume, se constituaient en secret des juntes et des comités *ayacuchos*. Et c'était le moment que choisissait M. Olozaga pour relever les créatures et les amis de l'ancien régent, pour les imposer aux troupes qui les avaient repoussés elles-mêmes, et les mettre en présence des chefs qui venaient de les renverser! M. Olozaga brisait de gaîté de cœur la situation que lui avait faite l'alliance des deux partis. Modérés et progressistes se prononcèrent avec une égale énergie contre un décret qui ramenait en triomphateurs dans les rangs de l'armée et dans les branches diverses de l'administration bien des hommes qui ne devaient y reparaître qu'à titre d'amnistiés. Le mécontentement que les uns et les autres en éprouvèrent s'exhala brusquement, non dans les cortès il est vrai, mais dans les salons de Madrid et dans de simples réunions particulières. C'était une seconde faute que venait de commettre M. Olozaga. On s'est trompé toutefois en affirmant que cette mesure avait déterminé la crise qui devait emporter le nouveau ministère. La cause véritable de cette crise, ce fut la rivalité qui éclata au sein même du cabinet entre le ministre de la guerre et le président du conseil. Plus on y songe, et moins il est aisé de comprendre que M. Serrano et M. Olozaga aient perdu en de mesquines intrigues le temps qu'ils pouvaient consacrer à la réorganisation de leur pays. D'unanimes sympathies eussent bien vite récompensé leurs efforts; mais pour opérer les immenses réformes que réclame l'état de la Péninsule, il fallait des ministres et non point des courtisans. L'Espagne attendait des Turgot et des Colbert; elle ne trouva que des Villeroi et des Chamillard.

L'avénement de M.Olozaga aux affaires avait de beaucoup amoindri l'importance du général Serrano. Sous le ministère Lopez, c'était le jeune ministre de la guerre qui, en réalité, présidait le conseil; avant que M. Olozaga rentrât de son ambassade, il exerçait dans le palais une autorité à peu près absolue. Ce fut donc de sa part une preuve de modération incontestable que d'accepter un rôle tout-à-fait secondaire dans le cabinet de M. Olozaga. Mais si dans le président du conseil M. Serrano reconnaissait la supériorité du talent, s'il se résignait à ne point disputer la prééminence politique, il n'était pas de si facile composition à l'égard de la faveur royale. Il convient d'établir ici nettement quelle était chez la reine la position particulière de M. Olozaga

et de M. Serrano. Le crédit dont le général avait joui jusque-là, il en était redevable à son ami don Salvador Calvet, membre du sénat, et proche parent de Mme la marquise de Valverde, dame d'honneur de la reine, dont l'influence était prépondérante depuis la mort de Ferdinand VII. Dans la correspondance intime qu'elle entretenait avec quelques-uns de ses partisans, la reine Christine, redoutant l'influence que M. Olozaga pouvait prendre sur l'esprit de sa fille, recommandait instamment que l'on appuyât le plus possible le général Serrano. M.Olozaga avait au palais des amis plus nombreux et plus résolus que ceux du ministre de la guerre. A leur tête il faut placer Mme la marquise de Santa-Cruz, gouvernante de l'infante Marie-Louise-Fernande, que le premier ministre a plus tard accusée en plein congrès d'avoir préparé et précipité sa chute. Mme de Santa-Cruz ne dissimulait à personne ses dispositions bienveillantes envers M. Olozaga, pas même au général Narvaez. Narvaez, qui depuis long-temps est lié avec la marquise, se plaignant énergiquement à elle de l'appui qu'elle prêtait au président du conseil, Mme de Santa-Cruz lui répondit en riant qu'il n'était point de son siècle : « Dieu me pardonne, lui dit-elle, quel bon général vous auriez fait au moyen-âge! »

Dans cette lutte qui devait entraîner de si funestes conséquences, M. Olozaga ne tarda point à l'emporter. Il avait été le précepteur de la reine, il était maintenant le président du conseil. La reine n'accorda plus une faveur, une grace, qu'il ne l'eût approuvée, ou, pour mieux dire, imposée. M. Olozaga s'appliqua surtout à éloigner de la personne royale ceux qui, par leur position, étaient à même d'exercer la moindre influence, et non-seulement ses collègues, mais la marquise de Santa-Cruz elle-même et jusqu'au général Narvaez. Profondément blessé des procédés du premier ministre, le général ne venait plus chez la reine qu'à l'heure où il était obligé de lui demander le mot d'ordre en qualité de capitaine-général de Madrid. Nous devons dire à quelle occasion Narvaez cessa de se montrer au palais, si ce n'est pour remplir ses fonctions officielles; c'est là le fait qui a dénoncé au corps diplomatique et aux grands d'Espagne la contrainte morale que M. Olozaga s'efforçait de faire subir à la reine. Le général Narvaez n'ayant pu assister à un banquet où elle avait réuni les députés et les sénateurs, la reine voulut le dédommager en l'invitant à un second dîner politique qu'elle donnait au corps diplomatique. M. Olozaga refusa son consentement; la reine insista. Après avoir combattu long-temps la volonté de la reine, M. Olozaga dut enfin céder, et Narvaez reçut sa lettre d'invitation. Le jour où le banquet eut lieu, la jeune reine, ayant aperçu Narvaez parmi les convives, lui adressa naïvement ces paroles, qui témoignaient de la résistance que lui avait opposée son premier ministre : « Enfin te voilà venu, général! je savais bien qu'il en serait comme je l'entendais! » A ce repas, du reste, comme à celui où assistaient les députés et les sénateurs, et à tous les dîners politiques qui furent donnés par la suite, on remarqua les façons dégagées que M. Olozaga affectait de

prendre envers la reine, brusquant l'étiquette et les plus simples lois de la politesse, ne lui parlant qu'à la première personne et sur le ton d'un véritable tuteur de l'ancien théâtre espagnol. On ne sait point assez en France ce que sont les grands d'Espagne au XIXe siècle; étrangers pour la plupart à la conduite des affaires publiques, les fils dégénérés des ducs d'Albe, des Altamira, des Oñate, pratiquent de nos jours, non moins scrupuleusement que sous Philippe IV, le culte de la personne royale. Vous imaginez à quel point tous ces descendans de vice-rois, de connétables et d'amirantes durent être scandalisés de *ces manières de roturier,* comme on le dit plus tard assez plaisamment à la tribune des cortès.

Les efforts de M. Olozaga pour usurper à son profit la faveur royale, ses procédés envers Narvaez, le ressentiment de celui-ci, rien de tout cela n'était un mystère au palais et dans les salons politiques. Tout le monde également pouvait s'attendre à ce que M. Serrano, qui ne prenait pas plus que Narvaez la peine de cacher son ressentiment, saisirait la première occasion d'écarter du ministère M. Olozaga. M. Pidal, une des notabilités de la droite, fort estimé dans la Péninsule pour quelques travaux de législation et d'histoire, ayant été nommé à la présidence du congrès, le général Serrano crut le moment favorable; il alla trouver M. Olozaga et lui dit que la nomination de M. Pidal était un véritable échec pour le cabinet, qui, à son avis, devait immédiatement se dissoudre. Pour expliquer une démarche que les circonstances ne justifiaient d'aucune manière, M. Serrano a déclaré depuis que peut-être il s'était laissé entraîner un peu trop loin par son amitié pour M. Lopez, que le parti progressiste opposait à M. Pidal. L'excuse de M. Serrano ne nous paraît point admissible, et nous sommes convaincu qu'à un pareil moment le jeune ministre de la guerre ne se préoccupait guère des intérêts de M. Lopez. M. Olozaga ne prit point l'alarme; il répondit à M. Serrano qu'il envisageait de tout autre façon la situation du ministère; il démontra péremptoirement que, dans l'état où se trouvaient les deux grandes fractions de la chambre, — les progressistes s'obstinant à se retrancher dans une réserve peu rassurante, tandis que les modérés appuyaient franchement le cabinet, — c'était pour celui-ci une bonne fortune que la nomination de M. Pidal. M. Serrano n'avait absolument rien à répliquer à des raisons si concluantes : il n'insista point sur les difficultés qu'il venait de soulever au sujet de M. Pidal; mais, bien loin de se tenir pour battu, il exprima hautement le dégoût que lui inspirait la marche des affaires, et finit par déclarer que, si M. Olozaga ne se croyait point menacé dans son existence ministérielle parce que M. Pidal était nommé président du congrès, il ne conserverait point apparemment la même sérénité, si Narvaez cessait d'être capitaine-général de Madrid. M. Olozaga lui ayant demandé ce que signifiaient ces dernières paroles : « Eh bien! cela veut dire, s'écria M. Serrano, que j'ai là dans mon portefeuille la démission du général Narvaez. » En prononçant le nom de l'homme qui naguère encore était le maître absolu de la

situation à Madrid et dans les provinces, et qui dès le lendemain pouvait le redevenir, M. Serrano croyait sans doute briser d'un seul coup la résistance de M. Olozaga. Il n'en fut rien pourtant; M. Olozaga ne parut pas même ébranlé. « La démission de Narvaez! Eh bien! donnez-la-moi, » dit-il en tendant la main au général Serrano. Celui-ci refusa de la lui remettre; et comme il ajoutait que c'était là une affaire extrêmement grave et à laquelle on ne pouvait assez réfléchir, M. Olozaga, élevant enfin la voix jusqu'au ton sur lequel M. Serrano avait mis l'entretien, interrompit brusquement le ministre de la guerre et lui dit : « Allons donc! je conseillerais également à la reine d'accepter votre démission, si vous jugiez à propos de la donner. » A une attaque si directe, M. Serrano ne contint plus le ressentiment qui, pendant trois semaines, s'était amassé en lui contre le premier ministre. Il se leva de son siége, courut à M. Olozaga, et, le saisissant fortement par le bras, il s'écria : « Personne ne m'a pris pour dupe qu'il ne me l'ait payé! » Et à l'instant il sortit du cabinet de M. Olozaga.

La nouvelle de cette rupture se répandit aussitôt dans le palais et dans la ville. Immédiatement après avoir quitté M. Olozaga, le général Serrano manda auprès de lui don Patricio Escosura, jeune écrivain des plus distingués de Madrid, alors employé au département des affaires étrangères, aujourd'hui sous-secrétaire d'état au ministère de l'intérieur. Par les soins de M. Escosura, un petit comité se forma bientôt dans les bureaux de la guerre : il se composait du général lui-même, de M. Escosura, de M. Ros de Olano, jeune brigadier de mérite, qui, à l'occasion de la majorité de la reine, est tout récemment venu à Paris complimenter l'ancienne régente, et du personnage qui jusqu'à la fin de la crise doit jouer le principal rôle; nous voulons dire le général Narvaez.

M. Serrano avait trop à cœur de venger l'insulte que venait de lui faire le premier ministre pour qu'il fût en état d'entendre les conseils de la modération. De son propre mouvement, il pria M. Escosura de rédiger sa démission, qui fut apportée à M. Olozaga par le sous-secrétaire d'état au département de la guerre, M. Gallego. Le président du conseil avait mesuré déjà toutes les conséquences de la faute qu'il venait de commettre, et il songeait à la réparer, non pas, il est vrai, en convenant de ses torts, un tel aveu eût trop coûté à son orgueil; il se contenta de répondre avec ce ton dédaigneux qui lui avait déjà enlevé tant de sympathies depuis la formation du cabinet : « Je ne puis accepter cela; le général ne m'a pas compris. » Ce n'était point assez pour fermer la blessure qu'il avait faite à un amour-propre non moins intraitable que le sien, et M. Serrano refusa obstinément de reprendre sa démission.

On conçoit aisément de quelles réflexions pénibles M. Olozaga dut être en ce moment assailli. Sa position, naguère si forte, se hérissait à l'improviste de difficultés inextricables; la retraite de M. Serrano portait le coup de grace à la coalition qui venait de pousser l'ancien ambassadeur aux affaires. N'avait-il pas, en effet, contre lui les deux représentans les plus notables de cette

coalition, le ministre de la guerre et le capitaine-général de Madrid? Dispensés à l'avenir de tout ménagement, les modérés et les progressistes allaient l'attaquer à face découverte. Mais c'était plutôt entre les deux partis que devait recommencer la bataille parlementaire. M. Olozaga avait si bien fait, durant son court ministère, qu'il s'était à la fois rendu impossible et comme chef et comme soldat. Jamais homme d'état ne s'était vu plus cruellement puni de son égoïsme : il avait voulu être seul dans sa puissance, il était seul dans son délaissement.

Si le gouvernement représentatif avait été plus solidement établi, plus sérieusement appliqué dans la Péninsule, M. Olozaga aurait fléchi sans doute : quoi qu'il en eût coûté à son amour-propre, il n'aurait point hésité à quitter le pouvoir; mais dans un pays comme l'Espagne, un homme de ce caractère ne pouvait point se résoudre à un si rude sacrifice, pour peu qu'il y eût jour à continuer la lutte. C'est l'histoire du *guerillero* qui, cerné de toutes parts, décharge en plein visage son coup d'escopette à qui le somme de se rendre. Il ne restait qu'un moyen d'ajourner le péril, sinon de le conjurer tout-à-fait : M. Olozaga le saisit avec empressement, si désespéré qu'il pût être. Ce moyen, c'était la dissolution des cortès. La nomination de M. Pidal n'a donc point décidé M. Olozaga, ainsi que l'a prétendu la presse entière en Europe, à prendre cette mesure capitale; nous avons déjà dit avec quels dédains il accueillit les alarmes que lui avait à ce sujet exprimées le général Serrano.

La dissolution une fois arrêtée dans l'esprit de M. Olozaga, on connaît la marche que les évènemens le condamnèrent à suivre. La démission de M. Serrano lui fut apportée par M. Gallego sur la fin de la journée du 27 novembre, et c'est dans la nuit du 28 qu'il obtint de la reine le décret de dissolution. Durant le très petit nombre d'heures qui s'écoulèrent entre le moment où la démission lui fut remise et celui où il exigea le décret, pouvait-il assembler le conseil pour prendre l'avis de ses collègues? Si peu qu'on y réfléchisse, on comprendra qu'il ne dut pas même y songer. Comment, en l'absence de M. Serrano, le seul membre populaire du cabinet, eût-il osé proposer une si importante mesure? Si M. Domenech, le ministre progressiste, avait demandé les raisons de cette absence, que lui eût répondu M. Olozaga? Deux autres ministres, MM. Luzurriaga et Cantero, amis intimes de M. Olozaga, ont insinué plus tard, à la tribune du congrès, que l'on avait quelquefois dans le conseil parlé de dissoudre les chambres. Que le conseil eût, en effet, agité cette question, cela même est fort contestable; mais ce qu'il fallait prouver surtout, c'est qu'après la rupture survenue entre M. Serrano et M. Olozaga, le conseil avait été réellement consulté, et si les deux amis du ministre déchu avaient osé produire une pareille assertion à la tribune, leur témoignage eût été immédiatement infirmé; on savait à Madrid qu'à la nouvelle de la dissolution, les collègues de M. Olozaga avaient, ni plus ni moins que tout le monde, éprouvé une grande émotion. Voici un trait qui donnera une idée exacte de la stupéfaction profonde où les jeta cette brusque détermination de leur chef. M. Calvet, ne pouvant croire que le conseil n'y avait eu aucune part, se

plaignait avec amertume d'un acte si exorbitant, dans la journée même du 29 novembre, au ministre de la justice, M. Luzurriaga. Aux reproches de l'honorable sénateur, M. Luzurriaga se récria énergiquement, et déclara qu'il n'en avait absolument rien su jusque-là. M. Calvet crut devoir insister; comme il faisait observer qu'une si importante mesure n'avait pu être prise que de l'avis exprès du conseil, M. Luzurriaga s'offensa des soupçons de M. Calvet, et répéta plus formellement encore qu'il n'en avait jamais été question, lui présent. « Puisqu'il en est ainsi, monsieur le ministre, lui dit alors M. Calvet, vous m'autorisez, je pense, à faire usage de votre déclaration dans le sénat. » M. Luzurriaga se garda bien de prononcer dans les cortès une seule parole qui lui pût attirer un démenti de M. Calvet.

M. Olozaga était si exclusivement préoccupé de la dissolution des deux chambres, que, dans les journées du 27 et du 28 novembre, il ne dit pas un mot à la reine de la démission du général Serrano. La reine était peut-être la seule personne qui n'en eût point encore entendu parler. Dès à présent, nous pouvons préciser les reproches que l'on est en droit d'adresser au ministre déchu. M. Olozaga s'est perdu par les difficultés purement politiques dont on eût dit qu'il se plaisait à s'entourer. Au fond de l'impasse où il se trouvait engagé, il rencontrait pour principaux obstacles les antipathies naissantes et déjà insurmontables des deux partis et des deux chambres; comme il répugnait à son orgueil de rebrousser chemin, et que d'ailleurs cela lui eût été absolument impossible, c'est en déconcertant les partis, c'est en écartant les chambres qu'il essaya d'échapper à cette inextricable complication. Quelques affamés de scandale se sont efforcés d'accréditer çà et là dans l'opinion une accusation bien autrement odieuse, et dont les adversaires déclarés de l'ancien ministre ont été les premiers à s'indigner. L'histoire ne daignera point accueillir ces rumeurs méprisables : il y a bien assez de la sellette où M. Olozaga est venu s'asseoir devant le congrès.

M, Ologaza avait pris un tel empire sur la volonté de la reine, que lorsqu'il entra dans son cabinet pour soumettre le décret de dissolution à sa signature, il ne s'attendait pas évidemment à une sérieuse résistance; il n'osa pourtant proposer tout d'abord un expédient si imprévu, si peu conforme à l'idée que la reine avait pu se faire de la situation des esprits, et par la loi qui la déclarait majeure, et par les circonstances qui avaient poussé M. Olozaga lui-même au pouvoir. L'embarras du ministre ne fut pas de longue durée; mais dans le premier moment il était si visible, que, malgré sa grande jeunesse, la reine finit par le remarquer. Ici commence la scène rapportée dans la fameuse déclaration du 29 novembre, et dont les débats de la tribune et de la presse ont fait connaître les moindres détails. Il avait été souvent question, depuis l'avènement de M. Olozaga aux affaires, du retour de Marie-Christine en Espagne; la reine n'avait point une seule conversation particulière avec le chef du cabinet, qu'elle ne le pressât de rappeler solennellement l'ancienne régente. Dans la soirée du 28 novembre, ce fut là également le sujet sur lequel elle mit l'entretien; et comme, cette fois, ses

instances étaient beaucoup plus vives que dans les journées précédentes, M. Olozaga l'interrompit en lui disant : « Je le veux bien, mais que me donnera pour cela votre majesté? » La reine ne prit point garde à l'interpellation; elle se plaignit amèrement de la mauvaise volonté dont M. Olozaga faisait preuve dans une occasion où il eût dû s'empresser de lui être agréable. Elle s'était imaginé d'ailleurs que le conseil avait implicitement tranché l'affaire. Le duc de Baylen venait d'être nommé tuteur par intérim de sa sœur, l'infante Marie-Louise-Fernande. Quelle signification pouvait avoir une nomination pareille, si la tutelle n'était point réservée en propre à sa mère? « Eh! laissez donc! s'écria brusquement le président du conseil, puisque vous ne voulez rien me donner pour cela. » Réduite au silence et tout entière à la surprise où la jetaient de si étranges paroles prononcées d'un ton plus étrange encore, la reine regardait fixement son premier ministre. Alors, sans l'y avoir autrement préparée, M. Olozaga tira de sa poche le décret de dissolution, dont il avait eu soin de dresser la minute, et lui dit : « Madame, le conseil, ne pouvant plus s'entendre avec les cortès actuelles, a décidé qu'elles seraient dissoutes; je suis chargé de soumettre à votre signature le décret qui les renvoie devant les électeurs. » Et chacun sait comment la reine signa.

Ce sont les procédés inqualifiables de M. Olozaga envers la reine qui ont soulevé en Espagne l'indignation générale. Il n'en pouvait pas être autrement dans le pays de Philippe V et de Charles III, où, en raison de l'impopularité qui, sur la fin du régime espartériste, s'attacha aux moindres actes du comte-duc, une grande réaction s'est opérée en faveur des idées monarchiques. L'accusation de lèse-majesté a été assez long-temps et assez bruyamment débattue à la tribune pour que nous soyons dispensé d'y revenir; il en est une autre qui, à la faveur du bruit, est passée pour ainsi dire inaperçue, et dont les orateurs et les publicistes du parti modéré auraient dû, ce nous semble, particulièrement s'occuper. Ils auraient dû montrer quels désastres eût infailliblement entraînés la folle campagne que méditait le chef du ministère contre la constitution et les chambres. Élues pendant la guerre civile, dans un pays excédé de réactions et d'émeutes, les cortès actuelles avaient reçu la mission expresse d'en finir avec les régimes exceptionnels et les gouvernemens révolutionnaires; elles s'étaient réunies à Madrid, bien résolues à étouffer l'esprit de bouleversement et de désordre qui passait à l'état chronique, par une application franche et sérieuse de la constitution votée en 1837; elles voulaient enfin entreprendre la rénovation de l'Espagne, non plus par le sommet et avec des idées générales, mais par la base et par les détails, en réformant, ou pour mieux dire en créant l'administration à ses moindres degrés et dans ses plus infimes parties. En plaçant M. Olozaga aux affaires, elles comptaient qu'il mettrait sa gloire à guider leurs délibérations laborieuses, à leur frayer la voie dans ce dédale immense d'institutions et de lois à détruire ou à promulguer. On ne pouvait pas tromper plus misérablement de plus nobles ni de plus légitimes espérances. Tel est le chef d'accusation qu'il eût fallu principalement développer à

la tribune, et sur lequel M. Olozaga n'aurait pas même essayé de se défendre. Quand Espartero prononça la dissolution des dernières cortès, ce fut M. Olozaga qui donna le signal de l'insurrection, en s'écriant, au congrès : « Dieu sauve le pays et la reine! » Et six mois après, parce qu'il se voyait menacé dans son existence ministérielle, c'était lui qui reproduisait dans ses plus tristes excès la politique d'Espartero!

Le décret avait été signé à neuf heures et demie environ, dans la nuit du 28 novembre, et jusqu'au lendemain à midi il n'en transpira pas le moindre bruit au palais. Déjà cependant on pouvait conjecturer autour de la reine qu'une scène extraordinaire s'était passée dans son cabinet entre elle et son premier ministre : durant toute la nuit, elle était demeurée obstinément plongée dans une profonde et silencieuse tristesse, dont on n'osa la distraire par des questions indiscrètes. Le jour venu, elle ordonna que l'on plaçât dans son cabinet une sonnette aboutissant à sa chambre : elle veilla elle-même à ce que cet ordre fût sur-le-champ exécuté. Le 29 novembre, à midi, le général Narvaez vint faire sa visite officielle. Depuis trois semaines, le général se retirait aussitôt après avoir reçu le mot d'ordre; ce jour-là, il demeura plus long-temps que d'habitude, pour demander à la reine si elle avait jugé à propos d'admettre la démission du général Serrano. « La démission de Serrano! s'écria la reine; et pourquoi donc Serrano veut-il se retirer? — Il est assez étrange, repartit Narvaez, que j'en donne la nouvelle à votre majesté; voici déjà plus de vingt-quatre heures qu'Olozaga aurait dû lui soumettre une affaire si grave. — Olozaga! s'écria la reine fondant tout à coup en larmes, Olozaga!... » Mais l'émotion l'empêcha de poursuivre. Narvaez ayant attendu qu'elle fût en état de s'expliquer, elle finit par lui raconter ce qui s'était passé la veille entre elle et le président du conseil.

Aux premières paroles de la reine, Narvaez fut saisi d'un si violent accès de colère, que le palais tout entier ne tarda point à être mis dans la confidence. Narvaez voulait d'abord aller trouver M. Olozaga pour le traîner aux pieds de la reine et le forcer à implorer son pardon. On parvint cependant à le contenir; et comme on lui représentait que c'était là se conduire à la façon d'un petit cadet de régiment, il s'écria : « Vous avez raison! Il faut une autre satisfaction à la reine d'Espagne, et je jure qu'elle l'aura! » Et après avoir pris les mesures nécessaires pour que l'accès de l'appartement royal fût désormais interdit au président du conseil, il se rendit immédiatement chez le général Serrano.

C'est Narvaez qui, dans les journées du 29 et du 30 novembre, a créé la situation actuelle. Ce personnage, très diversement jugé en Europe, mérite qu'à des portraits peu fidèles on essaie d'opposer une impartiale appréciation. Le général Narvaez a son rang marqué aujourd'hui parmi les plus hautes illustrations militaires de l'Espagne. Issu d'une des meilleures familles de la Péninsule, il a pu, durant la guerre civile, joindre au prestige de la naissance celui que donnent des services rendus au pays. Doué au plus haut degré de l'exaltation méridionale, Narvaez se fait remarquer par une

imagination ardente, par une activité prodigieuse, par une force indomptable de volonté, dans les provinces même de l'Espagne où ce sont là précisément les traits caractéristiques du génie national. Aux momens décisifs d'une expédition ou d'une crise politique, il a toujours fait preuve d'une énergie et d'une habileté incontestables; personne mieux que lui ne s'entend à relever une situation dont on désespère; il multiplie les expédiens, il crée les ressources; hommes et choses, il faut que sous son impulsion tout se rapporte au but qu'il veut atteindre et qu'en effet il atteint. Mais ces qualités, qui dans les occasions extraordinaires lui assignent une réelle supériorité, se convertissent en autant de défauts quand il s'agit d'étudier le terrain, de composer avec les difficultés, de tourner les obstacles, au lieu de les briser en s'y heurtant de front. Narvaez est un homme d'action; ce n'est point un homme de gouvernement, et encore moins un homme de tribune. Affable et prévenant dans l'intimité, à la tête de l'armée il s'est toujours montré d'une sévérité inflexible; il n'en est pas moins, parmi les chefs actuels, celui pour qui le soldat professe le plus sérieux attachement. Cela s'explique par la sollicitude que de tout temps il a témoignée en faveur de quiconque a servi sous ses ordres. C'est à ses yeux un titre imprescriptible que d'avoir marché sous sa bannière; il en résulte une étroite solidarité qui pour lui s'étend de l'officier-général au dernier *pecetero*. Dans un pays où l'armée a jusqu'ici fait et défait les gouvernemens, on conçoit de quelle irrésistible autorité se trouve investi l'homme qui a le cœur de l'armée.

Après la journée de Los Ardoz, où il porta le coup de grace à la cause espartériste, Narvaez était sans contredit maître de la situation en Espagne. Par lui-même ou par ses lieutenans, il n'est rien dont il ne fût aisément venu à bout. Mais l'œuvre de l'épée était faite; Narvaez ne pouvait pas songer, il ne songea pas à se charger de celle qu'il fallait désormais entreprendre : nous voulons dire la réorganisation politique du pays. Narvaez entra chaleureusement et avec toute la fougue de son caractère dans les vues de ceux qui faisaient des efforts sincères pour maintenir la coalition, victorieuse et tout enivrée encore de son triomphe; chacun parlait à Madrid de conciliation, de fusion entre les partis extrêmes; c'était l'entraînement du jour, auquel plus que tout autre s'abandonnait le général Narvaez. Il appuya M. Lopez et son ministère; il alla jusqu'à solliciter M. Cortina de prendre une part plus active au gouvernement. Mécontent déjà de l'aspect sous lequel se présentait l'avenir, et surtout de l'influence prépondérante que donnaient aux modérés les élections générales, le chef du parti progressiste repoussa les avances de Narvaez, qui en conçut un éloignement invincible pour le ministère Lopez, avec lequel il cessa toute relation. Dès ce moment, il n'intervint plus dans les affaires publiques qu'à l'époque où se reconstituèrent les autorités de Madrid. Quand M. Olozaga fut rentré en Espagne, Narvaez n'attendit pas que le fier ambassadeur lui fît la première visite; il s'empressa de lui offrir son appui et lui déclara nettement qu'il soutiendrait tout cabinet qui se sentirait capable de rétablir l'ordre, de raffermir les institutions chan-

celantes et de doter la Péninsule d'une intelligente et forte administration. On sait par quels procédés le président du conseil répondit à cette démarche, et on comprend sans peine la position que prit dès-lors Narvaez vis-à-vis de M. Olozaga.

N'ayant point trouvé M. Serrano, chez qui il s'était rendu en quittant la reine, le général Narvaez s'était empressé de rentrer à son hôtel; il se disposait à mander quelques-uns de ses amis, quand on lui annonça trois jeunes députés, MM. Gonzalès-Bravo, Ros de Olano et Fermin-Gonzalo Moron, qui, à ce moment, ignoraient encore l'accusation formulée par la reine elle-même contre le président du conseil. Avant qu'aucune parole eût pu être échangée, un autre député, M. Carriquiri, entra, tout ému et hors d'haleine. Celui-ci savait la grande nouvelle, et il en fit part à ses trois collègues. Le général n'était point revenu encore de l'accès de colère où il était entré chez la reine; il parcourait sa chambre à pas précipités et s'écriait à tout propos : « Sommes-nous Espagnols? supporterons-nous l'outrage qui vient d'être fait à la reine? » Ce n'était pas tout cependant que de s'indigner, il fallait agir, et Narvaez ayant fini par demander à ses amis quelle détermination il convenait de prendre, M. Gonzalès-Bravo répondit froidement : « En arrachant le décret à la reine, Olozaga nous a mis dans l'impossibilité de calculer nos résolutions; aux grands maux les grands remèdes! » Il fut décidé que l'on dénoncerait à la nation la conduite de M. Olozaga; mais de quelle manière et par qui serait-elle dévoilée? Narvaez proposa de mander M. Pidal auprès de la reine, pour que celle-ci renouvelât sa déclaration devant le président du congrès, et M. Pidal fut sur-le-champ invité à se rendre à l'hôtel du capitaine-général de Madrid.

M. Pidal est un des chefs de la droite. De tous les conservateurs espagnols, c'est peut-être M. Pidal qui a le plus d'horreur pour les moyens extrêmes et les brusques secousses que des ambitions particulières peuvent imprimer aux affaires publiques. Le caractère aventureux de M. Olozaga lui avait souvent inspiré des alarmes; mais comment imaginer qu'il oserait se porter à un tel excès d'audace? M. Pidal n'osait d'abord ajouter foi à tout ce que lui dirent le géneral et ses amis; on réussit pourtant à le convaincre, et dès-lors il déclara qu'il se mettait tout entier à la disposition de la reine, dût-il perdre la vie à son service. Narvaez courut au palais, et, après s'être assuré que la reine n'éprouverait point de répugnance à renouveler sa déclaration devant M. Pidal, il rentra chez lui en toute hâte; quelques minutes plus tard, il se retrouvait en présence de la reine avec le président du congrès. La reine répéta, au milieu des sanglots et des larmes, ce qu'elle avait dit le matin au général Narvaez. La déclaration achevée, M. Pidal la jugea trop grave pour que lui seul la pût rendre publique. Il pria la reine de vouloir bien la faire une troisième fois encore devant les quatre vice-présidens du congrès. La reine répondit qu'elle y consentait volontiers; elle-même fixa pour le soir à six heures l'audience que lui demandait M. Pidal

au nom des quatre vice-présidens, et à laquelle devaient être également appelés les ministres des finances et de la guerre, MM. Frias et Serrano.

On pense bien qu'en attendant l'heure indiquée pour cette audience, Narvaez ne demeura pas inactif. Il fallait, dans la journée même, former un ministère qui portât la déclaration au congrès; l'alarme était donnée au camp des progressistes, et le bruit courait d'une réunion qui allait se tenir chez M. Cortina ou chez M. Madoz. Narvaez avait bien pressenti les colères qui allaient faire explosion, si les modérés s'installaient au pouvoir, à l'exclusion absolue du parti progressiste. Avant de se concerter avec ses amis, l'idée lui était venue déjà de s'entendre avec le ministre de la guerre. Une démarche de M. Calvet, ami intime de M. Serrano, l'affermit encore dans cette résolution. M. Calvet se rendit chez Narvaez pour protester, en son nom comme en celui de M. Serrano, du plus profond dévouement à la reine; il chargea le général, si pendant la crise il écrivait à Marie-Christine, d'annoncer à l'ancienne régente que jusqu'au bout ils seraient l'un et l'autre invariablement d'accord avec lui. Déterminé tout-à-fait par les avances chaleureuses de M. Calvet, Narvaez se rendit pour la seconde fois chez le général Serrano. Que Narvaez désirât bien sincèrement ne point rompre la coalition qui avait renversé le duc de la Victoire, cela paraît démontré par ses avances au ministre de la guerre; mais il s'abusait d'une façon étrange s'il croyait la maintenir en ménageant à M. Serrano la succession politique de M. Olozaga. Ce n'était pas là un gage suffisant pour le parti progressiste. Entraîné par son ressentiment personnel, M. Serrano s'associait trop ardemment à tout ce que les modérés entreprenaient contre le premier ministre pour qu'il inspirât désormais une grande confiance à M. Cortina et à ses amis; s'il était sorti de la crise président du conseil, il se serait placé vis-à-vis des progressistes exactement dans la situation où nous voyons aujourd'hui M. Gonzalès-Bravo.

Dans le cabinet du jeune ministre, Narvaez trouva un député fort influent de la droite, M. Donoso-Cortès, le chef de l'ambassade que la reine a tout récemment envoyée à sa mère. Instruit de tout ce qui se passait par Mme la marquise de Santa-Cruz, M. Donoso-Cortès était venu de son propre mouvement chez le général Serrano, et il lui soumettait, au moment où Narvaez fut introduit, la minute d'un décret portant la destitution de M. Olozaga. C'est M. Donoso-Cortès qui le premier a proposé la destitution de l'ancien ministre, et c'est le général Serrano qui a le premier accueilli la proposition de M. Donoso-Cortès.

Dans cette entrevue décisive, Narvaez parla avec une énergie entraînante; il représenta au ministre que, pour un fait dont la responsabilité devait retomber tout entière sur un seul homme, la coalition ne pouvait point se dissoudre. Dans l'intérêt du pays et de la reine, les honnêtes gens des deux partis devaient maintenir la situation telle que l'avait faite la chute du duc de la Victoire. Quant à lui, Serrano, il devait particulièrement ne rien épargner pour calmer les alarmes des progressistes, ces ennemis d'Olo-

zaga triomphant, qui, le voyant déchu, allaient, disait-on, prendre sa défense. Il ne restait qu'un moyen de prévenir leurs attaques : c'était de former à l'instant même un cabinet où ils eussent de sérieux représentans; ils se rassureraient sans aucun doute, s'ils savaient qu'un des leurs, le seul personnage politique qui exerçât un double prestige dans l'armée et dans les deux chambres, se chargeait de constituer ce ministère dont il serait le chef. Le général Serrano entra pleinement dans les vues de Narvaez. Six heures allaient sonner, quand il reçut le message qui le mandait à l'audience promise par la reine au président et aux vice-présidens du congrès. « Partez, mon cher général! lui dit Narvaez, on va décider du sort de la reine d'Espagne, à qui vous êtes redevable de si nombreuses faveurs, et c'est à votre loyauté que la reine fait appel! » M. Serrano était déjà sur le seuil de son cabinet quand Narvaez lui adressa cette véhémente apostrophe; il demeura un instant pensif et immobile; puis, se tournant vers M. Donoso-Cortès, il s'écria brusquement : « Donnez-moi le décret que vous avez préparé. » M. Donoso-Cortès s'étant empressé de le lui remettre, M. Serrano se rendit immédiatement dans la chambre de la reine, où l'attendaient M. Frias, M. Pidal et les vice-présidens du congrès. C'est alors que la reine, appuyant sur les moindres circonstances, fit la déclaration fameuse soutenue aux cortès par M. Gonzalès-Bravo.

Aussitôt que la reine eut achevé son récit, M. Pidal, les vice-présidens et les deux ministres arrêtèrent que M. Olozaga serait sur-le-champ destitué; M. Serrano ayant communiqué la minute dressée par M. Donoso-Cortès, cette minute fut adoptée, sauf quelques légères modifications de forme, que M. Frias, chargé de soumettre le décret à la sanction royale, y apporta lui-même à une heure avancée de la nuit. C'est le décret que publia le lendemain la *Gazette de Madrid*. Avant la fin de l'audience, M. Olozaga se présenta chez la reine, demandant instamment à lui parler. L'Europe entière connaît la réception qu'on lui fit au nom de la reine elle-même; un simple officier lui annonça qu'il n'était plus rien au palais.

La déchéance de M. Olozaga était consommée. En le destituant par décret, sans se préoccuper le moins du monde des garanties constitutionnelles, la jeune reine agissait envers lui comme l'aurait pu faire Philippe IV à l'égard du comte-duc d'Olivarès. On s'étonne que personne, parmi les chefs du parti modéré, n'ait entrevu les périls qu'une si exorbitante mesure devait nécessairement entraîner. Sans aucun doute, après la scène du 28 novembre, M. Olozaga ne pouvait plus rester aux affaires; mais c'était la dissolution pure et simple du cabinet qui l'en devait écarter, et pour aplanir les difficultés naissantes, il eût fallu appeler dans la nouvelle administration toutes les notabilités du parlement. Voilà comment on eût maintenu la coalition, voilà comment surtout on eût prouvé aux progressistes que l'on n'entendait pas les exclure du gouvernement. Pouvait-on croire au désintéressement et aux patriotiques intentions des chefs du parti modéré, quand, pour consommer la ruine d'un seul homme, on les voyait, au grand péril de l'inviolabilité

royale, livrer la parole de la reine aux discussions passionnées des deux chambres? Dans l'état où se trouvaient les esprits, il eût été sage, il eût été habile de réduire ce triste épisode aux simples proportions d'une crise ministérielle. C'est pour avoir méconnu le vrai caractère de cette situation que les chefs du parti modéré se trouvent engagés dans les embarras du moment. Le dernier acte de M. Olozaga était de ceux qu'on peut sans inconvénient déférer à l'opinion publique; on connaissait les dispositions hostiles des chefs du parti progressiste à l'égard de l'ancien président du conseil; on les eût contraints, par des avances positives, à blâmer énergiquement M. Olozaga ou à mettre tous les torts de leur côté.

Nous voici au 30 novembre, journée d'angoisses, où les chefs et les hommes influens des deux partis ne pouvaient faire un pas dont l'avenir de l'Espagne ne dût profondément se ressentir. On imagine sans peine l'agitation qui de toutes parts se produisait à Madrid. Les progressistes, dont la réunion générale était annoncée dès la veille, se rassemblèrent enfin chez M. Pascual Madoz. Repoussé du palais, tout meurtri encore d'une si terrible chute, M. Olozaga y comparut en personne; il implora l'appui de M. Cortina et de tous ceux qui, deux jours auparavant, se proposaient d'en venir contre lui aux dernières hostilités. M. Olozaga se vit obligé d'apprendre à M. Cortina et à ses amis qu'il avait obtenu de la reine un décret de dissolution; mais aux murmures d'étonnement qui d'abord s'élevèrent succéda bientôt une bruyante explosion de sympathies quand, après une sortie violente contre les corruptions et les intrigues de palais, il se donna, sans toutefois préciser la moindre accusation, comme victime d'un complot de *camarilla*. M. Olozaga ne dit pas un mot de sa dernière entrevue avec la reine; il ne parla de la reine elle-même qu'en passant, et sur le ton du dédain. C'était, à l'entendre, une enfant capricieuse, tour à tour emportée et nonchalante, ennemie de toute sérieuse occupation, et dont il avait encouru le déplaisir par l'insistance qu'il avait mise à l'entretenir des affaires de l'état. Les membres de la réunion s'engagèrent tous à le défendre : un message conçu en termes vifs et pressans fut adressé à M. Pidal; on exigeait de lui une convocation de la chambre des députés pour le lendemain, 1er décembre, au plus tard. Les progressistes commettaient une faute irréparable : ce n'était pas contre un ministère seulement ou contre une fraction du congrès, c'était contre la royauté elle-même que devait recommencer la guerre. Comment, dans un pays si profondément monarchique, M. Cortina et ses amis ne voyaient-ils pas qu'entreprendre une telle campagne, c'était jouer sur une chance désespérée l'avenir de tout leur parti?

De son côté, Narvaez, toujours d'intelligence avec M. Serrano, se préparait activement à la lutte. Dès le matin, il était chez le ministre de la guerre, où vinrent bientôt le rejoindre le général Concha et MM. Gonzalès-Bravo, Ros de Olano et Patricio Escosura. A l'audience de la veille, et après avoir décrété la destitution de M. Olozaga, la reine avait chargé M. Serrano de former un nouveau ministère; Narvaez le mit formellement en demeure de dresser

la liste des hommes qui en devaient faire partie. « Vous ne l'attendrez pas long-temps, » dit le général interpellé, et, saisissant une plume, il arrêta une combinaison ministérielle que l'on n'a point encore rendue publique, et qu'il importe de faire connaître. M. Serrano se réservait le département de la guerre avec la présidence du conseil; il confiait les affaires étrangères, l'intérieur et les finances à trois progressistes, MM. Moreno-Lopez, Gonzalès-Bravo et Ceriola; il n'appelait à lui que deux modérés, MM. Ignacio Chacon et Mayans, auxquels il abandonnait la marine et la justice. M. Serrano avait inscrit ces noms sur une feuille volante qu'il fit passer à Narvaez en lui disant : « Eh bien! qu'en pensez-vous, mon général? — Excellent! s'écria Narvaez après y avoir jeté un coup d'œil rapide; ce qui importe, c'est que le cabinet soit formé par vous, et que vous vous en déclariez le chef. » Et Narvaez montra lui-même la liste à ses amis, qui l'approuvèrent sans la moindre restriction.

La composition du cabinet ainsi arrêtée, il ne restait plus qu'à publier les noms des ministres; mais, en ce moment, l'accord étroit qui avait jusque-là subsisté entre M. Serrano et Narvaez reçut une atteinte profonde, et l'on put dès-lors prévoir qu'il ne tarderait pas à cesser tout-à-fait. Un des amis de Narvaez ayant observé qu'il était urgent d'envoyer la liste à la *Gazette de Madrid :* « Un instant! s'écria M. Serrano, il n'est pas convenable qu'une si importante affaire soit menée avec une telle précipitation. C'est bien le moins qu'on me laisse quelque temps encore pour faire des réflexions plus sérieuses. — Mais quelles réflexions vous reste-t-il à faire? s'écria Narvaez; avons-nous élevé la plus légère objection contre aucun des hommes que vous venez de proposer? Un ministère dont vous êtes le chef et où, sur six membres, quatre progressistes occupent les principaux portefeuilles, tous les portefeuilles politiques en un mot, a-t-il rien d'alarmant pour vous ou pour votre parti? » Et comme M. Serrano ne se rendait point à ces raisons : « Tenez, ajouta Narvaez avec un mouvement d'impatience, vous avez le temps encore; remaniez le cabinet à votre guise, je ne m'y oppose d'aucune façon. » M. Serrano demeura inébranlable; on se vit contraint de lui accorder le délai qu'il exigeait, et il fut décidé qu'à sept heures du soir on tiendrait chez Narvaez une conférence où M. Serrano viendrait en personne déclarer nettement ses dernières intentions.

Il faut en convenir, la position de M. Serrano était des plus difficiles. Le jeune ministre était l'un des chefs du parti progressiste; c'est à lui que ce parti avait dû, pendant l'insurrection qui a renversé Espartero, de conserver son rang à la tête du mouvement. Dans le cabinet Olozaga, c'était encore M. Serrano qui avait sérieusement représenté le parti progressiste; nous concevons qu'il lui ait répugné de rompre avec son passé tout entier. D'un autre côté, c'était sa querelle avec M. Olozaga qui avait déterminé la crise : de quelles imputations malveillantes n'allait-il pas être l'objet, si de cette crise on le voyait sortir président du conseil? A la seule pensée de ces imputations, M. Serrano fléchit. Aussitôt que Narvaez et ses amis furent sortis

de son cabinet, il envoya chercher M. Cortina, qui accourut en toute hâte au ministère de la guerre, avec MM. Moreno-Lopez et Madoz.

Au point où en étaient venues les choses, il ne fallait plus songer à ramener les progressistes; ce n'était point M. Cortina qui devait venir à M. Serrano, mais bien M. Serrano qui devait passer à M. Cortina. Le député de Séville rappela énergiquement à M. Serrano la solidarité qu'établissaient entre eux leurs précédens et leurs principes; il lui démontra que, les sympathies des progressistes faisant toute sa force dans les chambres, sa chute serait inévitable du moment où ils tourneraient contre lui leurs plus vives attaques; le prestige évanoui, ce serait le plus grand intérêt des modérés eux-mêmes que de le mettre à l'écart. Facilement vaincu par des argumens pareils, M. Serrano abandonna tout-à-fait la ligne qu'il avait résolument suivie jusque-là. Avant même que MM. Cortina, Madoz et Moreno-Lopez eussent quitté le ministère, il envoya son sous-secrétaire d'état chez le général Narvaez. Par l'organe de M. Gallego, M. Serrano déclarait au capitaine-général qu'il ne se trouverait point au rendez-vous indiqué pour le soir même à sept heures; il lui était impossible de concourir, soit avec Narvaez, soit avec tout autre chef du parti modéré, à la formation d'un nouveau ministère; il désirait vivement se retirer pour quelque temps des affaires publiques, mais on n'en pouvait pas moins compter sur son dévouement à la reine et à la constitution.

Ce n'était point assez pour le chef du parti progressiste. Sous l'influence de M. Cortina, M. Serrano ne devait pas déployer une activité moindre que sous l'énergique impulsion de Narvaez. M. Gallego n'était pas arrivé chez ce dernier, que M. Serrano se transporta chez la reine, et, après lui avoir dit qu'un ministère de conciliation était radicalement impossible, il lui fit entrevoir les accusations qui, à travers le parti modéré, remonteraient peut-être jusqu'à la couronne, si un ministère conservateur se présentait en son nom aux cortès; pour désarmer M. Cortina et ses amis, il était urgent de former une administration exclusivement progressiste; il fallait en outre s'en rapporter pour le choix des ministres à M. Maria Lopez, le dernier président du conseil. Le général Serrano ne s'en tint pas là. Le congrès était convoqué pour le lendemain. C'était donc le soir même qu'il fallait constituer le cabinet chargé de soutenir la déclaration royale devant les cortès; c'était le soir aussi que devaient se réunir au palais tous les hommes influens dévoués à la reine. A cet instant décisif, le général Serrano annonça qu'il ne se trouverait point à la réunion; il visita successivement, pour les détourner de s'y rendre, quelques-uns de ceux qui en devaient faire partie, et notamment les progressistes qui, entraînés par lui et par M. Gonzalès-Bravo, avaient ardemment embrassé la cause de la monarchie. Cependant il ne tarda point à s'apercevoir que de ce côté il perdrait toutes ses peines; il ne parvint pas même à ébranler M. Calvet, qui rompit avec lui nettement pour ne plus quitter le général Narvaez. Rebuté partout, M. Serrano rentra précipitamment à son hôtel, et, se défiant sans doute des résolutions qu'il pourrait

prendre en un moment si critique, il s'enferma dans sa chambre après avoir ordonné qu'on ne laissât arriver personne jusqu'à lui. Et puis, il faut bien le dire, M. Serrano se coucha.

En dépit de la défection du général Serrano, la réunion eut lieu chez la reine; il était minuit environ quand la déclaration fut enfin revêtue des formalités indispensables, mais l'on voit combien peu était avancée la formation du nouveau ministère. A cette heure-là déjà, le choix des hommes n'était plus possible; ce furent MM. Gonzalès-Bravo et Pidal qui se chargèrent de constituer le cabinet. Ils s'effrayèrent bientôt l'un et l'autre de la tâche qu'ils venaient d'accepter, et, sans tenir compte des derniers évènemens de la journée, ils coururent chez le général Serrano, forcèrent la consigne et pénétrèrent dans sa chambre à coucher. Là toutes leurs sollicitations se brisèrent contre l'inébranlable fermeté du général, qui de son lit leur signifia qu'il n'entendait, une fois pour toutes, ni former le cabinet ni entrer dans aucune autre combinaison en qualité de président du conseil. Le temps pressait; il importait de ne plus perdre une minute en des pourparlers désormais inutiles; MM. Pidal et Gonzalès-Bravo retournèrent auprès de la reine.

De retour au palais, M. Pidal déclina formellement la mission dont on l'avait investi. Il fallait, disait-il, pour diriger les délibérations du congrès, un homme profondément dévoué à la couronne; il avait d'ailleurs conseillé la destitution de M. Olozaga et dressé l'acte d'accusation qui allait se discuter aux cortès : c'était donc pour lui comme une sorte de point d'honneur de ne pas se mettre à la place du ministre déchu. M. Pidal n'avait qu'un tort, celui de s'expliquer beaucoup trop tard. On comprend la panique soudaine que jeta sa déclaration parmi les membres les plus notables et les plus résolus du parti modéré. De tous ceux que l'on supplia de former un ministère, aucun n'accepta. Deux heures avaient sonné, et la *Gazette de Madrid* attendait les noms des nouveaux ministres. Pour la première fois, en Espagne, il allait être question devant les cortès, non pas du gouvernement, non pas des formes de la monarchie, mais de la monarchie elle-même; pour la première fois l'inviolabilité royale se mettait à la merci d'un vote législatif. Si pas un ministre ne se présentait pour appuyer la déclaration de la reine, quel compte en pouvait tenir l'opinion publique? et quel prestige conserverait une reine qui, sur une accusation d'imposture, n'aurait tout au plus que d'officieux défenseurs? Dans la journée du 30 novembre, l'agitation des partis s'était communiquée à la ville; d'heure en heure, elle avait grandi parmi le peuple, à la porte des casernes surtout, où la troupe était sous les armes. Les estafettes fréquemment envoyées à Narvaez par son état-major rassuraient le général sur les dispositions de la troupe; mais pour les amis de la reine, c'était encore un péril que ce dévouement de l'armée, le parti progressiste leur imputant déjà la pensée de ne plus chercher à dominer que par elle. Et d'ailleurs, si peu de temps après l'échauffourée de

Los Ardoz, on pouvait craindre, et l'on craignait en effet, que l'armée n'engageât la lutte à sa manière et ne remportât une de ces victoires qui perdent un gouvernement en lui donnant tort aux yeux du pays tout entier. La nuit s'écoulait avec une rapidité effrayante; jamais, dans le palais de Charles III, on n'avait eu à se débattre contre une crise plus douloureuse. Tous les conseillers, tous les champions, anciens et nouveaux, qui, le 29 et le 30 novembre, s'étaient en si grand nombre présentés au palais, avaient pour ainsi dire pris la fuite, à l'exception de Narvaez et de M. Gonzalès-Bravo. « Il faut en finir, dit le général, voyant que de toutes parts la terreur éclatait sans contrainte. Il faut que l'un de nous se charge de porter la déclaration au congrès. — Ce sera moi, dit M. Gonzalès-Bravo en s'emparant de l'acte officiel. » Un de ses amis, envisageant avec plus de sang-froid le péril immense qu'il se proposait d'affronter, essaya vainement de combattre une résolution si désespérée. « Ce sera moi, s'écria de nouveau le jeune député progressiste; ce matin, je me perds ou j'arrive à tout! » Quelques heures après, M. Gonzalès-Bravo était au congrès, la déclaration royale à la main.

Si nous avons réussi à dévoiler cette crise jusque dans ses agitations les plus secrètes, on aura vu que, pour se maintenir aux affaires, M. Olozaga ne pouvait se dispenser de dissoudre les chambres; on aura vu aussi qu'il ne pouvait obtenir le décret de dissolution des cortès qu'à la condition, et malheureusement, c'est ici le mot propre, à la condition de forcer la main à la reine. D'un autre côté, on ne sera plus étonné sans doute que le cabinet actuel ne soit pas composé des notabilités du parti aujourd'hui triomphant; nous avons montré comment, à la fin de novembre, les principaux défenseurs de l'opinion modérée ont successivement décliné l'honneur de former le ministère. M. Bravo lui-même ne parvint à constituer son cabinet que le 8 décembre; M. Olozaga n'avait point disparu du congrès; dans l'accusé, le tribun se faisait redouter encore. Jamais peut-être, en un moment extrême, on n'avait vu des chefs de parti s'effacer ainsi derrière des hommes nouveau-venus dans leurs rangs, et dépourvus de l'autorité nécessaire pour prévenir l'explosion des mécontentemens. Dès l'instant où la coalition de juin se trouvait rompue et sans espoir de retour, c'était le premier devoir des Mon, des Martinez de la Rosa, des Isturitz, envers le pays et la reine, d'accepter un pouvoir qu'allaient éprouver les sourdes conspirations et les attaques violentes. Ce n'était pas trop de tout leur talent et de toute leur expérience pour tenir en échec le vieux parti exalté et accomplir les réformes dont M. Gonzalès-Bravo a publié le programme immédiatement après avoir promulgué la loi des *ayuntamientos*.

Le cabinet Gonzalès-Bravo a débuté par une faute, l'ajournement indéfini des cortès. Cette mesure a fourni un prétexte aux mécontens de l'Espagne méridionale, et il est impossible de s'en rendre compte quand on examine de près la situation des partis dans le pays et dans le congrès. Les hommes qui jusqu'à ce jour ont pris part aux affaires de la Péninsule pour-

raient se diviser en trois catégories que le temps lui-même s'est chargé d'établir : les vieux tribuns et les vieux généraux de 1808 et de 1812; les députés et les sénateurs qui ont atteint leur maturité de 1812 à 1823; les jeunes gens élevés pendant l'émigration à Paris ou à Londres, et qui se sont produits dans les deux chambres, dans le gouvernement, dans l'armée, depuis la mort de Ferdinand VII. Les hommes de 1808 et de 1812 ont donné, au commencement de ce siècle, d'éclatantes preuves de courage et de patriotisme. Malheureusement, les persécutions incessantes qu'ils essuyèrent plus tard, et qu'ils ont rendues avec usure, les ont plongés à la longue dans le pire des scepticismes, le scepticisme politique, qui, chez un peuple si peu avancé encore, aboutit trop souvent à la plus profonde démoralisation. Les hommes qui ont abordé la vie publique de 1812 à 1823 ne peuvent être cités que pour mémoire : ils forment, dans les deux chambres, sauf un très petit nombre, le noyau des auditeurs et des votans serviles qui obéissent en silence à l'opinion triomphante; l'éducation leur a manqué, c'est dans les troubles civils qu'ils ont grandi. Enfin les hommes nouveaux, élevés à Paris ou à Londres, n'ont apporté en Espagne que des idées et des théories inapplicables; bientôt corrigés par les évènemens, ils sont tombés d'un excès dans l'autre, et les plus ardens prôneurs des institutions étrangères ont été les premiers à recourir aux moyens extrêmes et aux expédiens illégaux.

Ce n'est guère avec ces trois générations que l'Espagne doit compter aujourd'hui. Ni les vieilles réputations de 1812 et de 1823, ni les partisans des idées étrangères, ne peuvent maîtriser le mouvement et lui imprimer une direction féconde. Il se produit dans la Péninsule un phénomène social qu'on chercherait en vain dans les autres pays bouleversés par les révolutions. C'est la jeunesse espagnole qui la première s'est ralliée à la cause de l'ordre; c'est elle qui, par les journaux, par les *revues,* par les livres, poursuit avec le plus d'énergie le progrès véritable dans les mœurs comme dans les institutions. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le congrès actuel pour s'assurer de l'influence qu'elle s'est acquise. Aux extrémités de la gauche, on retrouve les débris du parti exalté, qui, dans l'espace de six mois, a subi deux démembremens successifs. Le premier de ces démembremens s'est opéré à l'époque où, sous l'impulsion de MM. Lopez, Cortina, Olozaga, Serrano, l'immense majorité du parti contracta une étroite ligue avec les modérés pour renverser le duc de la Victoire; le second, durant la crise où est tombé M. Olozaga lui-même, quand MM. Gonzalès-Bravo, Posada-Herrera et bien d'autres, les plus jeunes et les plus résolus des progressistes, rompirent ouvertement avec MM. Lopez et Cortina, pour se prononcer contre le dernier président du conseil. C'est en pure perte, nous le croyons du moins, que, pour réparer ces deux brèches, MM. Cortina et Lopez se sont ralliés aux espartéristes. En prenant la défense de M. Olozaga au congrès, MM. Lopez et Cortina se sont eux-mêmes frappés d'un discrédit dont ils parviendront difficilement à se relever. Après la gauche vient le centre, la plus nombreuse fraction du congrès. Le centre se compose des progressistes ralliés à M. Gon-

zalès-Bravo et de tous les jeunes membres du parti modéré. C'est toute une légion, parfaitement disciplinée déjà, d'économistes, de journalistes et d'écrivains, qui a pour chefs MM. Gonzalès-Bravo, Mazarredo, le ministre actuel de la guerre, Gonzalo Moron, un des plus habiles publicistes de la Péninsule; deux rédacteurs de l'*Heraldo,* MM. Sartorius et Zaragoza, et MM. Portillo, Carriquiri, Roca de Togorès, etc. Depuis l'affaire Olozaga, le centre ne se distingue plus de la droite, où siégent les vieilles gloires parlementaires, mais que mènent en réalité des hommes jeunes encore, MM. Pidal, Olivan, Castro y Orozco, Donoso-Cortès. La *jeune Espagne* ne se borne point à soutenir le cabinet au congrès; chaque jour, à toute heure, elle fait pour lui une active propagande à Madrid, à Valence, à Barcelone, à Grenade, dans toutes les grandes villes de la Péninsule. — Le cabinet Bravo avait pour lui, on le voit, une majorité dévouée et compacte. Comment donc a-t-il pu se séparer du congrès et se placer en dehors du gouvernement représentatif?

Le moment n'est pas encore venu de se prononcer définitivement sur l'insurrection d'Alicante et de Carthagène; mais, tant qu'elle ne se sera point communiquée aux places fortifiées de l'intérieur, elle n'aura rien dont on doive sérieusement s'alarmer. Par la position qu'elle occupe dans l'armée, dans l'enseignement public, dans la presse, la jeunesse espagnole pourrait seule imprimer aux *pronunciamientos* un élan irrésistible, et ce sont principalement les ardentes sympathies de la jeunesse qui font la force du cabinet Gonzalès-Bravo. La mort de doña Carlotta a porté un rude coup à la cause progressiste. Les exaltés comptaient sur les anciens et profonds mécontentemens de cette princesse, qui, de sa vie, n'avait reculé devant les moyens extrêmes : on se souvenait que, dans les cortès, l'infant don François de Paule votait ouvertement avec le parti républicain à l'époque où il y avait un parti républicain en Espagne. Et d'ailleurs, est-ce bien aux exaltés qu'il faut imputer le dernier mouvement? Depuis 1833, il ne s'est pas constitué un seul gouvernement à Madrid contre lequel n'aient protesté les villes maritimes de l'Andalousie; mais ce n'était point d'intérêts ou de passions politiques qu'il s'agissait le plus souvent. Il suffisait qu'à la faveur des troubles on pût, pendant quelques mois, se livrer sans la moindre gêne à la contrebande effrontée qui en toute saison se pratique sous la protection du canon anglais de Gibraltar. En ordonnant l'arrestation d'un vice-président du congrès et de cinq autres membres du parlement, le cabinet Bravo a fait un pas de plus dans cette voie de l'arbitraire où il s'était engagé par l'ajournement indéfini des cortès. Des soupçons graves se seraient élevés contre M. Madoz et ses amis, qu'ils n'auraient pu justifier une si violente mesure. Depuis le mois de décembre, et notamment depuis les derniers débats de l'adresse, M. Guizot exerce en Espagne une notable influence; des relations étroites se sont établies entre les deux cabinets de Paris et de Madrid. Par ses derniers rapports avec M. Arguelles et quelques autres adversaires déclarés du ministère, M. Bulwer a publiquement témoigné son dépit de la déférence marquée dont M. Bresson est l'objet. Comment donc se fait-il que

les conseils de M. Guizot n'inspirent point à M. Gonzalès-Bravo le respect des lois et des garanties constitutionnelles? Pourquoi envoyer à Madrid un de nos plus habiles diplomates, s'il ne doit être que le spectateur impassible des coups d'état des *modérés?*

M. Gonzalès-Bravo en est encore à son début politique : c'est à lui surtout qu'il importe d'abandonner au plus tôt les voies de violence où son cabinet vient d'entrer. Le président actuel du conseil n'est plus l'ancien rédacteur du *Guirigay;* en assumant sur lui toute la responsabilité du pouvoir, à l'heure où les plus vieux champions de la monarchie avaient, pour ainsi dire, déserté son drapeau, M. Bravo a rendu un incontestable service à la cause de l'ordre et à celle de la reine; il y aurait ingratitude à lui faire aujourd'hui un grief sérieux de ses précédens. Le bruit s'est répandu que, pour première condition de son retour en Espagne, Marie-Christine avait exigé la retraite immédiate de M. Gonzalès-Bravo. Cela ne nous paraît point vraisemblable : Marie-Christine rentre à Madrid bien décidée, on l'assure, à venir de tous ses moyens en aide au gouvernement de sa fille; elle ne commettra point une faute si grande que de s'aliéner le centre, cette puissante fraction du congrès dont M. Bravo est le principal orateur et le chef le plus résolu. Le président du conseil n'a rien fait encore qui pût justifier la dissolution du cabinet. Il peut en ce moment assurer ou détruire son avenir politique. C'est par l'énergie qu'il a conquis le pouvoir; c'est par la modération qu'il méritera de le garder.

****

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 février 1844.

Les deux chambres ont entamé la discussion des affaires sans que l'opinion se soit encore détournée du problème politique resté sans solution. La pairie a vu revenir devant elle cette éternelle loi du roulage, qui constate tout ce qu'il y a d'incertain et de contradictoire dans les données de la science pour les applications les plus usuelles. A en juger par les affirmations opposées qui se sont produites dans ce débat, par les faits inconciliables invoqués dans l'intérêt de chaque système, il demeure évident que la loi laissera beaucoup à faire au hasard et à l'expérience, et que les élémens de la bonne conservation des routes ne sont pas moins problématiques que les effets de la traction elle-même.

La loi principale de la session, celle qui détermine les conditions assignées à la liberté de l'enseignement secondaire, a été portée à la chambre des pairs, et les hommes les plus éminens de cette assemblée ont aspiré à faire partie de la commission destinée à l'examiner. Dans la chaleur même qui a signalé, dit-on, les discussions préparatoires, il y a des gages assurés du soin scrupuleux avec lequel seront pesés toutes les prétentions et tous les intérêts. Le projet, à peine connu, a suscité dans toute la presse des attaques dont la vivacité ne doit pas surprendre après l'excitation si malheureusement imprimée à la polémique depuis plusieurs mois. Quant à nous, nous attendons la discussion solennelle du Luxembourg et les éclaircissemens de la tribune avant d'exposer notre opinion sur une loi en butte en ce moment aux reproches les plus contradictoires, et nous nous bornerons à remercier M. le ministre de l'instruction publique d'avoir saisi de cette brûlante question un pouvoir qui, par sa nature même, offre de précieuses garanties de lumières et d'impartialité.

Le projet sur la chasse, qui s'élabore si péniblement au Palais-Bourbon au milieu d'une grêle d'amendemens, est une preuve de plus du danger de codifier certaines matières. Les difficultés de principes naissent en foule, parce qu'on a voulu présenter un grand ensemble alors qu'il aurait suffi de quelques dispositions de détail contre le braconnage de nuit et la vente du gibier après la clôture légale de la chasse, fixée par arrêté préfectoral. Quoi qu'en ait dit M. Maurat-Ballange, cette loi ne nous fera pas rétrograder jusqu'au XIVe siècle, et ne mettra pas la France dans le cas de regretter la rigueur des prescriptions féodales sur la matière; mais elle a le tort de créer des pénalités évidemment exagérées, de préparer, par la suppression du bénéfice des circonstances atténuantes, une injustifiable dérogation au droit commun; elle a le tort plus grand d'investir les préfets d'un pouvoir qui paraîtrait toujours exorbitant en principe, alors même que ces magistrats se trouveraient par le fait dans la constante impossibilité d'en faire usage. Ces vices du projet, universellement reconnus, ont placé le cabinet dans l'alternative de voir sa loi rejetée ou de consentir à la laisser refaire. Il a prudemment agi en prenant ce dernier parti.

La commission du budget a été nommée après un débat dans les bureaux qui paraît avoir eu une assez grande portée. Quoique la majorité des membres de cette commission appartienne aux diverses nuances du parti conservateur, on peut tenir pour assuré que le terrain de l'année dernière ne sera pas déserté, et que les commissaires résisteront énergiquement à toutes les dépenses dont la nécessité ne serait pas démontrée. L'effectif demandé de 344,000 hommes subira une notable réduction, si l'on s'en rapporte aux dispositions manifestées dans les bureaux. Le ministère en est, dit-on, tellement convaincu, qu'il annonce déjà l'intention de ne pas livrer cette année une lutte sur l'issue de laquelle il ne saurait entretenir de doute. La commission du budget rencontrera donc des voies en quelque sorte préparées et des dispositions faciles dont elle ne manquera pas de profiter. Le budget de l'exercice 1845 est sans doute en équilibre; n'oublions pas pourtant qu'il ne se balance que par une somme de 800,000 francs, en admettant même que certains articles de recette ne soient pas exagérés. Or, comment croire que, dans le cours de dix-huit mois, des crédits supplémentaires n'absorberont pas une somme fort supérieure à celle-là, et qu'aucune éventualité ne viendra déranger une telle balance? L'opinion des hommes compétens, qui rendent d'ailleurs une éclatante justice aux efforts et aux combinaisons financières de M. Lacave-Laplagne, est que, dans les conditions les plus favorables, l'exercice prochain se soldera par un découvert de 12 à 15 millions au moins, somme qu'il importe de retrouver par une diminution de l'effectif de la guerre et une meilleure administration des services de la marine. On peut affirmer, sans crainte d'être démenti par l'évènement, que telles seront les conclusions qu'aura mission de soumettre à la chambre le futur rapporteur du budget; et pour qui connaît la situation parlementaire du cabinet,

son adhésion peut être d'avance considérée comme obtenue. On assure même que les amis les plus dévoués du ministère ont laissé sur ce point pressentir très clairement ses intentions.

La proposition de M. de Rémusat fournira bientôt une occasion nouvelle aux débats politiques. La question des incompatibilités, qui touche au sein de la chambre à un si grand nombre d'intérêts privés, n'était peut-être pas la plus favorable que l'opposition pût choisir, et la portée plus limitée de la proposition introduite l'année dernière par l'honorable M. de Sade lui aurait donné des chances plus assurées. Celle-ci, n'exerçant aucun effet rétroactif sur les membres de la législature actuellement revêtus de fonctions publiques, faisait tomber l'objection sinon la plus grave, du moins la plus spécieuse, celle de rendre une dissolution inévitable. Nous croyons que le cabinet n'a pas été bien inspiré en faisant dans les bureaux d'aussi grands efforts pour s'opposer à la lecture, car cette première manifestation l'oblige à combattre à outrance la prise en considération, et donnerait dès-lors à celle-ci, si elle venait à être prononcée par la chambre, une portée difficile à mesurer. Cette discussion, fixée par la chambre à mercredi prochain, sera, du reste, dominée par le grave incident relatif à M. de Salvandy. Or, les faits qui s'y rapportent sont encore trop imparfaitement connus pour qu'il soit possible de préjuger sur ce point les dispositions de l'assemblée. On assure que, si l'épreuve est favorable au ministère, il s'empressera de présenter la demande des fonds secrets; il fera bien d'en agir ainsi dans l'intérêt de sa consolidation.

Les fautes accumulées pendant le cours d'une semaine fatale, les conséquences immédiates de ces fautes mêmes, quant aux hommes et quant aux choses, ont créé pour le ministère et pour la chambre une situation qui rend urgente l'épreuve d'un débat parlementaire et d'un vote d'adhésion. Les affaires sont, à bien dire, suspendues par l'incertitude des esprits, et cette position n'est pas moins mauvaise pour le parlement, qui hésite dans sa confiance, que pour le pouvoir, qui ne puise sa force morale que dans la perspective de sa durée. Le vote sans amendement du dernier paragraphe de l'adresse a, dans le sein de la majorité la plus sincèrement dévouée à la monarchie de 1830, contrarié beaucoup d'instincts et compromis un assez grand nombre de situations électorales. Le résultat numérique de ce vote lui-même et les chances imprévues qu'il a révélées ont d'ailleurs rendu les convictions plus flottantes et les dévouemens moins chaleureux. C'est dans cet état de choses que la démission donnée et maintenue par M. de Salvandy est venue inquiéter des consciences, susciter des scrupules, donner enfin une force grande et soudaine aux argumens de l'opposition contre le grand nombre de fonctionnaires députés. L'hostilité de l'ancien ministre du 15 avril serait déjà un fait sérieux, car il compte au sein du parti conservateur quelques amis fort connus, qui ne sauraient l'abandonner lorsqu'il se trouve atteint pour un vote auquel plusieurs d'entre eux ont pris part. Cette scission serait

par elle-même un danger, et il suffit, pour en avoir la certitude, de se rappeler les efforts que le cabinet fit l'année dernière pour l'empêcher de se produire. Combien ce danger n'est-il pas plus grave lorsqu'un tel fractionnement au sein du parti conservateur ne résulte plus d'une combinaison qu'on pourrait croire peut-être calculée dans un intérêt d'ambition, et qu'il a été provoqué par une violence morale! Une telle complication, qui serait une difficulté dans toutes les hypothèses, ne devient-elle pas un péril lorsqu'elle a été rendue nécessaire par le devoir de conserver sa liberté et son honneur?

Cédant à d'augustes insistances, M. de Salvandy avait, dit-on, consenti à retirer sa démission. Ce fait écartera donc du débat toute la première partie de cette affaire. Il ne permettra plus à personne d'atteindre même indirectement un pouvoir dont l'inviolabilité est l'essence, et que tous les amis de la constitution couvriraient à l'instant de leur silence et de leurs respects, si on osait jamais le traduire à la tribune. La démission que l'ambassadeur près la cour de Sardaigne aurait adressée au roi est un fait que la chambre n'a pas la faculté de discuter, et qui échappe au contrôle de ses investigations constitutionnelles. Que restera-t-il dans le débat? Une question toute nouvelle et d'une portée immense, celle de savoir si un ministre a le droit de contraindre, sous peine de révocation, un fonctionnaire député à retourner sur-le-champ à son poste, soit pour le punir d'un vote émis, soit pour prévenir un vote à émettre dans une discussion prochaine. On ne saurait arguer ici des nécessités du service, qui rendraient le droit manifeste à tous les yeux : nul ne viendra à la tribune soutenir que des évènemens graves et imprévus avaient rendu tout à coup la présence de l'ambassadeur nécessaire à Turin : une telle affirmation tomberait sous le coup de l'appréciation morale de la chambre, et l'on peut assurer d'avance qu'elle ne sera pas produite. C'est donc pour son vote, et à cause de son vote seulement, qu'un fonctionnaire s'est trouvé placé dans le cas d'opter entre un départ immédiat et une honorable démission.

Que la tranquillité publique soit menacée dans le ressort d'une cour royale, qu'une procédure compliquée se poursuive ou se prépare, le devoir du garde-des-sceaux est d'ordonner au procureur-général de prendre la poste pour retourner à son siége; que le débordement d'une rivière intercepte les communications ou menace d'inondations les propriétés riveraines, le ministre des travaux publics devra enjoindre à l'ingénieur de quitter à l'instant le Palais-Bourbon pour retourner dans son département. Que celui-ci appartienne à la majorité ou à l'opposition, il ne pourra se dispenser d'obéir, et s'il porte la question devant la chambre, ce grand pouvoir, appréciant les faits et la mission de l'autorité publique, sanctionnera sans nul doute par son approbation morale la conduite et les prescriptions du ministre. Mais si la tranquillité est profonde, et qu'aucun intérêt ne soit en souffrance dans la résidence du fonctionnaire député; s'il n'y a en question que l'existence d'un cabinet ou le sort d'une mesure politique, la chambre ne souffrira pas

qu'un départ précipité par ordre vienne punir un vote consciencieux ou le rendre impossible. Ceci est vrai pour le fonctionnaire le plus modeste comme pour celui d'un ordre élevé, et l'inviolabilité législative du substitut est protégée par le même principe que celle de l'ambassadeur.

Il n'est pas étonnant qu'une question aussi redoutable dans ses conséquences, et qui atteint directement un tiers de l'assemblée, ait vivement agité les esprits. Cette affaire est assurément l'une des plus délicates qu'un cabinet pût rencontrer sur son chemin, et l'on ne saurait comprendre qu'il ait pu se créer gratuitement un embarras de cette nature et d'une telle portée. Il est impossible de pressentir l'effet d'un débat engagé sur ce terrain, mais nous n'hésitons pas à dire que, selon nous, il ne s'en est jamais rencontré de plus glissant et de plus dangereux pour un cabinet.

Quelle que puisse être l'issue de la discussion qui s'engagera bientôt sur la proposition de M. de Rémusat et l'affaire de M. de Salvandy, nous formons des vœux pour que ce débat raffermisse la position du ministère, ou qu'il mette sans retard la couronne en mesure d'aviser.

Les situations provisoires sont les plus funestes aux intérêts permanens du pays, et ne contribuent pas peu à fausser le mécanisme du gouvernement représentatif. C'est dans des circonstances analogues que s'établissent et se répandent ces maximes, qu'on peut laisser vivre un cabinet sans lui prêter de la force; qu'il est loisible d'être de l'opposition dans toutes les questions d'affaires, en restant ministériel dans toutes les questions de cabinet : maximes fausses et dangereuses qui entament de plus en plus l'unité si long-temps compacte du parti conservateur.

Nous comprenons à merveille qu'au sein de cette grande opinion il s'établisse une dissidence sincère sur la question de savoir s'il convient de soutenir énergiquement le ministère du 29 octobre, ou s'il ne vaudrait pas mieux le renverser. Des motifs graves peuvent être allégués de part et d'autre, et rien de plus légitime que l'hésitation d'un honnête homme dans une telle alternative. On peut dire, d'un côté, que le cabinet a contribué à assurer la paix du monde, et qu'il réunit dans son sein un ensemble de talens et de lumières assez difficiles à remplacer; on peut établir, de l'autre, qu'il est dangereux de faire reposer si long-temps le pouvoir sur une base étroite et exclusive, au risque de rejeter une partie de la chambre dans une opposition qui dépasserait les limites de la constitution elle-même, si cette portion du parlement se voyait systématiquement déshéritée de toute participation au pouvoir; on peut enfin mettre en regard du talent des hommes les difficultés de leur position personnelle, et aspirer, sans cesser d'être conservateur, à voir d'autres instrumens appliquer avec plus de liberté une pensée politique non moins conservatrice. De ces deux partis à prendre, il n'en est aucun qui ne puisse se défendre par des motifs graves et des considérations vraiment politiques. Mais une troisième opinion tend à s'établir dans les rangs de la majorité, et nous n'en savons pas de plus contraire à l'esprit du gouverne-

ment représentatif, de plus dangereuse dans la situation que les circonstances ont amenée.

Selon cette opinion, représentée dans la presse par un organe fort répandu, le cabinet actuel serait condamné à une impuissance dont le concours de la majorité ne parviendrait pas désormais à le relever. Cette majorité doit donc se créer dans le pays et dans la chambre une position à part et distincte de celle du ministère, pour constater qu'elle ne s'inféode point à lui, et qu'elle n'est pas responsable d'une politique sans nationalité au dehors et sans initiative au dedans. Cependant elle doit le laisser durer et lui prêter assez de force pour vivre, tout en lui refusant l'énergique adhésion nécessaire pour gouverner. On convie, en un mot, la portion indépendante du parti conservateur à maintenir jusqu'aux élections prochaines, par une sorte de concours négatif, une situation provisoire et de plus en plus affaiblie.

Nous tenons ce conseil pour l'un des plus funestes que puissent suivre des hommes politiques. Comment ne pas voir que rien ne serait plus propre à faire perdre au pouvoir le peu qui lui reste parmi nous de prestige et de force ? comment ne pas pressentir la redoutable influence sous laquelle s'opéreraient les élections préparées durant deux ou trois ans par une administration impuissante et *tolérée?* Quels seraient les résultats d'une telle crise ? jusqu'où irait la réaction que cette crise devrait infailliblement provoquer ? Est-on bien assuré que le ministère actuel, disparaissant ainsi dans l'abîme ouvert par les élections générales, pourrait alors être remplacé par un cabinet offrant à la monarchie constitutionnelle et au parti conservateur les gages qu'ils ont droit d'attendre ? Les hommes du 15 avril, du 12 mai ou même du 1er mars suffiraient-ils aux obscures éventualités d'un tel avenir ? et qui oserait en prendre d'avance la redoutable responsabilité? Si le cabinet tombait aujourd'hui, une autre administration se reconstituerait avec l'influence et le concours du parti conservateur; en serait-il de même dans trois années? peut-on l'espérer, surtout si, pendant cette longue période, loin de raffermir le pouvoir, on s'attache à le frapper de suspicion et à le représenter comme un cabinet de transition condamné à tomber devant une législature nouvelle ? Nous tiendrions une telle politique pour pleine de témérités et de périls.

Une seule alternative reste donc dans le cours de la session actuelle à la majorité conservatrice : se grouper énergiquement autour du cabinet en identifiant son sort et sa fortune avec ceux du ministère, ou s'en séparer sur une question décisive. Dans le premier cas, le pouvoir pourrait retrouver la force morale qu'il a perdue et qui est si nécessaire aux intérêts généraux du pays. Dans le second, la couronne serait respectueusement mise en demeure de donner à la majorité constitutionnelle du parlement d'autres chefs et d'autres organes. Il est encore impossible de dire si la majorité prendra le dernier parti, mais il est permis d'affirmer qu'il lui répugne beaucoup, en ce mo-

ment, de se décider pour le premier, tant le débat de l'adresse a ouvert de blessures profondes, pour ne pas dire incurables.

Si l'on s'en rapporte, du reste, aux hommes les mieux placés pour bien connaître la chambre, on peut affirmer qu'à cette heure la majorité n'a encore pris aucune résolution définitive. Elle hésite, elle flotte, elle balance, pesant les inconvéniens du maintien et les hasards du changement, et attendant que l'imprévu vienne dessiner une situation qu'elle ne se sent ni assez de fermeté pour consolider, ni assez de décision pour changer par une initiative directe. Or, l'imprévu a joué un tel rôle dans les évènemens depuis quelques semaines, qu'il est naturel d'attendre encore bien des péripéties soudaines. L'action d'un autre pouvoir ne peut manquer d'ailleurs de réagir fortement sur la chambre, et les bruits les plus contradictoires circulent sur les dispositions dont la couronne serait animée. Le parti à prendre est assez sérieux pour que sa haute sagesse en pèse mûrement les conséquences.

Le contre-coup des débats parlementaires de la Grande-Bretagne ne s'est pas encore fait ressentir chez nous. L'Europe entière a remarqué avec quelle chaleur et quelle affectation l'alliance était célébrée de l'autre côté de la Manche par les hommes politiques de tous les partis, sans en excepter ceux qui ont personnellement contribué à la dissoudre. Les débats de Westminster se sont ouverts après la clôture de ceux du Palais-Bourbon. La chambre n'a donc pas lieu de regretter la réserve, pour ne pas dire la froideur, avec laquelle elle a répondu aux expressions trop générales et trop emphatiques du discours de la couronne; cette réserve et cette froideur même ont déterminé des avances plus marquées et des protestations plus vives. La paix avec la France est en ce moment le besoin le plus impérieux de l'Angleterre. Entre la ligue du *repeal* et celle des *anti-corn-laws,* entre M. O'Connell et M. Cobden, le gouvernement britannique ne saurait envisager sans une émotion profonde la perspective d'une collision ou même d'un désaccord sérieux avec la France. S'il a obtenu un verdict de condamnation d'un jury protestant, il sait fort bien que l'effet même de ce jugement sera terrible, et que sept millions d'hommes vont protester contre la sentence, comme ils l'ont fait contre la composition même du jury. O'Connell sous les verrous est une nationalité dans les fers, et ce peuple ulcéré lèvera chaque matin les yeux vers l'horizon pour saluer de loin le point noir d'où sortira la tempête.

Si cette situation n'est pas un motif pour nous donner le droit d'abuser, elle nous autorise au moins à faire prévaloir, par une attitude ferme et modérée, nos justes réclamations. Tout le monde a remarqué les interpellations calculées de lord Brougham sur les conventions relatives au droit de visite, et les réponses non moins étudiées de lord Aberdeen. Lord Palmerston avait paru d'abord vouloir aussi accepter un rôle dans cette conspiration générale du silence et de l'équivoque; mais l'âcreté de son humeur et les besoins de sa situation paraissent l'avoir emporté sur le dévouement patriotique. Le noble lord annonce des interpellations qui ne seraient probablement pas de

nature à embarrasser beaucoup le cabinet de sir Robert Peel, si ce cabinet seul était en cause, et s'il était en mesure de dévoiler ses véritables intentions, mais qui ne peuvent manquer d'affecter d'une manière plus ou moins sérieuse le ministère français. Jusqu'ici, les débats du parlement britannique ne se sont pas écartés d'un programme strictement convenu des deux côtés de la Manche, et l'on a épuisé tout l'art des circonlocutions et des mots couverts pour persuader à la France qu'on tenait grand compte de ses vœux, tout en étant bien résolu à ne lui rien accorder de conforme à ces vœux mêmes : avec lord Palmerston, nous entrons dans le domaine de l'imprévu, dans la région des imprudences et des révélations compromettantes; aussi de grands efforts sont-ils tentés près de l'ancien collègue de lord Melbourne pour le déterminer au retrait ou du moins à l'ajournement de sa malencontreuse motion.

Les bruits répandus dans le monde politique et répétés par quelques journaux accrédités de l'Allemagne méridionale, sur les négociations dont le principe est admis à Londres, sont d'une nature tellement singulière, que nous ne les répétons qu'avec la plus extrême réserve. D'après ces bruits étranges, le ministère anglais ne consentirait à reconnaître le grand principe de la protection exclusive par le pavillon national, et à renoncer au droit de visite en mer, que lorsque ce droit serait devenu complètement inutile par l'abolition même de la traite. Émanciper les noirs dans toutes ses colonies, tel serait pour la France le préliminaire obligé de toute négociation avec l'Angleterre sur une question de police et de suprématie maritime; lier les deux questions de manière à les faire passer à la chambre l'une portant l'autre, tel serait le projet arrêté du cabinet français. Certes, M. le ministre des affaires étrangères est un grand orateur politique, et M. l'amiral de Mackau est un ministre aussi habile que respecté; mais on peut les mettre hardiment au défi de réaliser un pareil plan, en admettant qu'ils en eussent un instant accepté la pensée.

Ce plan serait aussi impraticable en fait que contraire aux notions les plus élémentaires du droit. Le système adopté par la majorité de la commission dont M. le duc de Broglie a été l'éloquent organe propose de proclamer, comme on sait, l'émancipation générale et simultanée des noirs; mais cette émancipation ne serait prononcée, aux termes de l'article 1er du projet, qu'après une période de dix années, consacrée au développement moral des esclaves et à la capitalisation d'une somme de 300 millions, destinée aux colons au moyen d'une rente de 6 millions en 4 pour 100 inscrite immédiatement au grand-livre de la dette publique. En admettant, ce qu'il n'est pas assurément permis d'espérer, qu'une loi aussi importante passât dans la session présente, ce serait en 1854 seulement que l'esclavage cesserait aux colonies françaises, et jusqu'alors le droit de visite continuerait à susciter la dangereuse susceptibilité de deux grands peuples. Ne serait-ce pas d'ailleurs compromettre une cause grande et sainte par elle-même que de présenter l'in-

demnité destinée aux possesseurs d'esclaves comme le prix de la rançon du droit de visite, et la France serait-elle disposée à payer argent comptant ce que les deux chambres ont réclamé comme un attribut inaliénable de la souveraineté? Sérieusement dévoués à la double abolition de la visite et de l'esclavage, nous craindrions fort une association qui les compromettrait l'une et l'autre, et qui permettrait de présenter l'indemnité due aux colons comme une prime déguisée concédée aux vœux de la Grande-Bretagne.

D'ailleurs, comment défendre en droit une pareille stipulation? à quel titre l'Angleterre subordonnerait-elle une concession internationale à un fait relatif au régime intérieur de nos colonies? Est-ce que la traite se fait encore dans les possessions françaises? est-ce qu'il serait possible d'en citer un seul exemple depuis dix ans? Est-ce que des lois terribles ne l'ont pas heureusement rendue impossible? Quelle corrélation prochaine ou éloignée existe-t-il dès-lors entre le mode d'émancipation de nos noirs et l'urgence de modifier des dispositions que la France repousse dans leur principe, et qu'elle serait peut-être en droit de repousser dans leur exercice, sans sortir de la lettre même des traités, en refusant la délivrance des mandats annuellement exigibles?

Si l'Angleterre disait à notre gouvernement qu'elle ne peut consentir à renoncer au droit de visite que lorsque la traite sera supprimée dans les possessions espagnoles et portugaises, que lorsqu'elle ne se fera plus sur aucun point du globe, ce langage serait plus impertinent peut-être; mais il serait certainement beaucoup moins absurde. L'odieux trafic des esclaves se fait en effet à Cuba et au Brésil, tandis qu'il est de notoriété publique que les Antilles françaises sont depuis long-temps aussi désintéressées dans la question de la traite que le département du Nord ou celui du Pas-de-Calais.

Nous aimons à croire qu'il y a assez de lumières dans le cabinet pour qu'une telle faute ne soit pas commise au détriment de si grands intérêts, et qu'en lui prêtant de telles vues, les correspondans des feuilles étrangères calomnient la France et son gouvernement.

L'Espagne vient d'ajouter une page de plus à l'*imbroglio* de son drame révolutionnaire. Après les *pronunciamientos* des carlistes, des progressistes et des modérés, nous avons ceux des contrebandiers, et l'on prend des pièces de coton pour insigne, après avoir mis en lambeaux tous les drapeaux politiques. Il serait assurément fort difficile d'expliquer ce que représente don Pantaléon Bonet, et à quelle opinion appartiennent les quatre cents carabiniers qui ont si glorieusement commencé leur carrière politique sur la place publique d'Alicante. Ce triste mouvement, aussi obscur dans ses causes qu'impuissant dans ses effets, est-il un nouveau symptôme de dissolution et d'agonie sociale, ou faut-il n'y voir que la dernière tentative d'un parti vaincu, qu'une vaine protestation contre l'ordre qui tend à s'affermir? Telle est la croyance des hommes qui connaissent le mieux la Péninsule, et nous sommes heureux de nous y associer complètement. Nous aimerions à voir dans la

rapide compression du mouvement d'Alicante et de Carthagène un symptôme de force et un gage d'avenir. Débarrassée, par la mort soudaine d'une princesse trop célèbre, d'une difficulté de gouvernement des plus sérieuses, l'Espagne puiserait dans un éclatant triomphe sur l'anarchie une vie et une force nouvelles; mais il se passe dans ce pays des choses tellement inattendues, et les hommes politiques y affectent des allures si singulières, que nous n'osons ni hasarder de conjectures, ni afficher de sympathies. Lorsqu'on peut être un ministère constitutionnel en chassant les chambres et en appliquant des lois par ordonnance, lorsqu'on peut s'appeler un ministère modéré en donnant des ordres dont le style a un reflet de celui de la convention, on est dans une position tellement exceptionnelle, qu'on ne saurait en conscience s'étonner de la réserve que gardent en de telles circonstances les modérés et les constitutionnels des autres pays de l'Europe. Il est évident qu'en Espagne les mots ont un sens tout particulier. C'est un dictionnaire politique dont nous ne sommes pas tentés de faire une étude fort approfondie. La reine Christine quitte Paris. Se rendra-t-elle à Madrid? Des hommes bien informés en doutent. On parle d'une rencontre entre cette princesse et la reine sa fille dans une des villes du littoral de l'Espagne; on ajoute que la question du mariage napolitain, objet de tous les vœux de la reine Marie-Christine, et dont la négociation rencontre à Madrid de sérieuses difficultés politiques, pourrait bien se trouver soudainement tranchée par un coup hardi d'autorité maternelle.

Il est difficile de dire quelle portée ont de pareils bruits; il est malheureusement beaucoup plus difficile encore de pressentir les résultats de l'union d'Isabelle avec le comte de Trapani. Ce mariage n'enlèvera-t-il pas à tout le parti carliste, jusque dans ses nuances les plus modérées, la seule chance de transaction qu'il puisse rêver encore? Ne rendra-t-il pas irréconciliables les partisans de l'infant don François de Paule, et ne constituera-t-il pas cette branche cadette de la maison royale dans un antagonisme permanent contre le trône occupé par un prince étranger? En s'appuyant à la fois sur son époux et sur sa mère, Isabelle II ne perdra-t-elle pas promptement, aux yeux des peuples, le prestige de cette irresponsabilité qui a jusqu'ici protégé sa jeunesse et son innocence? Quel contingent de valeur personnelle et de force morale apportera à la monarchie constitutionnelle des Espagnes le jeune frère du roi des Deux-Siciles? Ce sont là des problèmes dont l'avenir peut seul donner la solution, et nous n'avons garde de les devancer par nos conjectures.

La France s'est tellement désintéressée de la question espagnole depuis plusieurs années, que celle-ci ne paraît pas en mesure d'exercer une influence importante sur les actes de notre gouvernement et sur la marche de nos assemblées délibérantes. Il n'en est pas de même des évènemens parlementaires de la Grande-Bretagne. Ce qui se passe à Westminster, ce qui s'y dit, et surtout ce qui s'y cache, peut devenir un thème dangereux dont nous soupçonnons fort M. Billault d'être très disposé à profiter. Quoi qu'il

en soit, là n'est pas le péril actuel pour le cabinet. Il est tout entier dans l'irrésolution manifeste de la chambre et peut-être aussi dans les dispositions de la couronne. Il est dans le contre-coup déplorable que des fautes récentes ont exercé sur l'opinion des départemens, il est enfin dans l'éventualité de cinq réélections qui auraient une signification si grave et si pénible pour tous les amis de la monarchie de 1830. Nous désirons vivement, dans l'intérêt du pays, que la question soit bientôt tranchée, et que chacun prenne un parti sans rien laisser au hasard de ce que la prudence commande de lui ôter.

On vient de remettre dans la publicité l'un des monumens les plus extraordinaires dus au génie d'une femme. Nous voulons parler de la *Théorie des lois de la monarchie française*, par Mlle de Lézardière (1). Ce fut à la fin du règne de Louis XV que le plan de cet ouvrage si original et si vaste fut conçu, au fond d'un château du Poitou, par une très jeune personne. La publication de ce livre causa une vive sensation, quoiqu'elle coïncidât avec la crise révolutionnaire, qui était alors dans toute sa violence. L'édition de 1792 est aujourd'hui d'une extrême rareté. Celle qui vient de paraître contient une troisième partie complètement inédite, qui embrasse l'intervalle compris entre le IXe et le XIVe siècle, entre Charles-le-Chauve et saint Louis. Les causes et les effets de l'institution féodale y sont envisagés sous un point de vue complètement neuf. Nous reviendrons sur l'œuvre de Mlle de Lézardière, que tous nos lecteurs connaissent d'ailleurs de réputation par une belle lettre de M. Augustin Thierry, insérée dans cette *Revue*.

(1) Quatre forts vol. in-8°; au comptoir des imprimeurs-unis, quai Malaquais.

V. DE MARS.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 508 670